

JAN 23 1968

BIBLIOTHECA

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE.

TOME ONZIÈME.

m R T

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE

CONTENANT

*Les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie
des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes
et l'état des grandes Terres du Royaume, possédées à titre de Principautés, Duchés
Marquisats, Comtés, Vicontés, Baronies, &c., par création
héritages, alliances, donations, substitutions
mutations, achats ou autrement.*

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GENEALOGIQUE ET HISTORIQUE
DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE
ET UNE NOTICE DES FAMILLES ETRANGERES, LES PLUS ANCIENNES, LES
PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRÉS

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIEME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs
& augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms
de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainsi que d'un ALPHABET
représentant les blasons de Maisons dont les généalogies font comprises
dans cette édition.

TOME ONZIÈME.

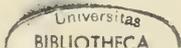


A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12

M DCCC LXVII



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

100-form

CS

587

.L2

1863

11



DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.



JABLONOWSKI, en Pologne: Maison dont il est parlé dans le *Mercure de France* du mois d'Avril 1756, vol. II.

JOSEPH - ALEXANDRE, Prince de JABLONOWSKI & de l'Empire, &c., né le 4 Février 1712, Chevalier des Ordres du Roi de France, &c., Colonel des Troupes du Roi & de la République de Pologne, a épousé, 1^o le 1^{er} Mai 1740, *Charlotte*, Princesse de *Radziwil*, petite-fille d'une sœur du Roi JEAN SOBIESKI; & 2^o en 1766, *Françoise-Vidoire-Korybuth*, Princesse *Woroniecka*, née le 23 Décembre 1745. Du premier lit il eut :

1. THÉRÈSE-STREZISLAWA, née le 6 Août 1742, mariée, en 1763, avec le Prince *Joseph de Sapieha*;
2. ANNE-DOBROGIEWA, née le 15 Mai 1745,

Tome XI.

mariée, en 1767, à *Mathieu*, Comte de *Breżé-Laukoronsky*, Palatin de Braclavic.

Et du second lit vint :

3. AUGUSTE-STANISLAS, né le 3 Août 1769.

Cousin germain du Prince :

DÉMÉTRIUS-HIPPOLYTE, Prince de JABLONOWSKI, né le 9 Avril 1706, qui a épousé en secondes noces, en 1748, *Joséphine*, Comtesse de *Mycielka*, née le 28 Avril 1732, dont :

1. CHARLES, né le 27 Septembre 1750;
2. JOSEPH, né le 15 Décembre 1755;
3. MATHIEU, né le 7 Juin 1757;
4. CHARLES, né le 3 Janvier 1768;
5. Et JEANNE, née le 3 Décembre 1753, mariée, le 27 Février 1772, à *Janus*, Prince de *Swiatopolk de Czetwertynski*, né le 6 Décembre 1754.

De cette Famille étoit N...., Prince de JABLONOWSKI, qui eut pour enfans :

A

1. STANISLAS-VINCENT, qui fuit ;
2. JEAN, Chevalier des Ordres de la Toison-d'Or & de l'Aigle-Blanc, Grand d'Espagne, Feld-Maréchal - Général des Armées de l'Empire, & Palatin de Braclavie; marié en secondes noccs ;
3. DEMÉTRIUS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Hubert au Palatinat du Rhin; il est marié en secondes noccs ;
4. CATHERINE - DOROTHÉE, Princesse JABLONOWSKA, épouse de Maximilien-François de Tennezin, Duc d'Ojfolinski, Chevalier des Ordres du Roi de France, Grand Maître de la Maison du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar; elle mourut sans enfans, le 5 Janvier 1756;
5. Et MARIE-LOUISE, Princesse JABLONOWSKA, qui avoit épousé, le 20 Octobre 1730, Anne-Charles-Frédéric de la Trémoille, Duc de Châtelleraut, Prince de Talmont, &c., mort le 20 Novembre 1759; & elle, le 20 Décembre 1773, dans sa 73^e année. Le Roi a accordé, le 1^{er} Janvier 1763, les grandes entrées à cette Princesse, parente de la Reine, étant cousine germaine maternelle du Roi STANISLAS.

STANISLAS-VINCENT, né Prince de JABLONOWSKI & de l'Empire, des Princes de Prusse, Palatin & Général de Rawa dans la grande Pologne, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, &c., Chevalier des Ordres du Roi de France du 2 Février 1750, est mort le 24 Septembre 1754. Il avoit épousé 1^o la Princesse *Potocka*; & 2^o *Dorothée*, Princesse de *Broniszwna*. Du premier lit il a eu :

Une fille unique, morte en 1753, mariée au Prince *Lubomirski*.

Et du second lit vint, pour fils unique :

ANTOINE-BARNABÉ, qui fuit.

ANTOINE-BARNABÉ, Prince de JABLONOWSKI, né le 27 Janvier 1732, est veuf d'Anne, Princesse *Sanguzka*, dont il eut :

1. STANISLAS-PAUL, né le 15 Février 1762;
2. DOROTHÉE, née le 7 Février 1758, mariée, en 1774, au Comte *Branicki*, Grand Général de la Pologne;
3. Et THÈCLE, née le 15 Février 1765.

Les deux illustres Maisons de JABLONOWSKI & d'OSSOLINSKI, des premières de Pologne, sont recommandables par l'ancienneté, l'illustration & les grandes alliances, par lesquelles elles appartiennent, ou sont unies, à presque tous les Souverains de l'Europe.

JACHIER, en Bourgogne: Famille dont étoit

NICOLAS JACHIER, fils d'un Conseiller au Parlement de Dijon. Il fut reçu Conseiller au Grand Conseil le 16 Mai 1687, mourut le 19 Juin 1726, & est inhumé à St.-Roch. Il avoit épousé, en 1696, *Jeanne Péricard*, fille de *Nicolas*, Maire perpétuel de la ville de Troyes, & de *Marie Bablin*. (Nous ignorons s'il a laillé postérité.)

Les armes : *d'azur, à 2 billettes d'or, coupées à plomb, posées en bande, l'une en chef, & l'autre en pointe.*

JACOB, Famille noble dont les armes sont : *d'azur, au chevron ondé d'argent, accompagné de 3 têtes de léopard d'or.*

JACOMEL, en Picardie, ANTOINE JACOMEL, Seigneur de Bien-Assise, où il réidoit, & NICOLAS JACOMEL, Seigneur de Froyelles, demeurant à Campagne, tous deux dans le Gouvernement de Calais, justifèrent leur noblesse en 1693, depuis le 5 Août 1523, que vivoit FRANÇOIS JACOMEL, Ecuyer, Seigneur de Villars-Fouchart, leur bifaïeul. (*Nobiliaire de Picardie*, p. 276.)

Les armes : *d'argent, à 3 feuilles de vigne de sinople; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

JACQUELOT. De cette Famille étoit ADRIEN JACQUELOT, Ecuyer, Seigneur de la Motte, Conseiller au Parlement de Bretagne, qui avoit épousé *Lucrèce de Nouault*, dont il eut :

PHILIPPE JACQUELOT, Ecuyer, Vicomte de la Motte, Conseiller au Parlement de Bretagne, qui s'est marié avec *Marguerite Allaneau*, dont vinrent :

1. JACQUETTE, qui a épousé, par contrat passé devant *Pierre Gouesbaut*, Notaire de la Cour & Baronne de Pouancé, le 7 Février 1652, *Philippe-Emmanuel d'Hardouin* de la *Girouardière*, Ecuyer, dont postérité. Voy. HARDOUIN DE LA GIROUARDIÈRE;
2. LOUISE, qui s'est mariée à *Jacques Pantin*, Ecuyer, Seigneur de la Guère & de la Rouaudière;
3. Et MARQUISE, qui s'est alliée à *Jean Martin*, Ecuyer, Seigneur du Bois-Jouan & de la Bigotière en Bretagne.

LOUIS JACQUELOT, Ecuyer, Conseiller au Parlement de Bretagne, & *Louise Jacquelot-de-Villereau*, étoient aussi de cette Famille.

JACQUEMAR, à Badonviller, dans le Comté de Salm.

NICOLAS JACQUEMAR, Ecuyer, épousa *Anne Martin*, laquelle se remarria, le 10 Décembre 1595, à *Jean Danus*, Ecuyer, Seigneur de la Cour-Sauvage. Elle eut du premier lit :

1. JEAN, qui suit ;
2. ANNE, mariée à *Philippe de Choiseul*, Seigneur de Précigny ;
3. Et MARIE, morte en 1616. Elle avoit épousé, 1^o en 1603, *Etienne Piétrequin*, Ecuyer, Seigneur du Mont, mort en 1610 ; & 2^o en 1611, *Abraham du Puis*, Ecuyer. Elle eut de son premier mari : *Jean-Baptiste Piétrequin*, Seigneur du Mont ; & du second : *Jacques du Puis*, Ecuyer, vivant en 1640, le disant aussi Seigneur de Mont.

JEAN JACQUEMAR, Ecuyer, Seigneur de Brazey, de Joisselle & de Tournay, vivant en 1640, avoit épousé *Marie Tardif*, dont pour fille unique,

MARIE JACQUEMAR, dite de *Tournay*, mariée à *Guillaume Yonnet*, Chevalier, Seigneur de Brachay, Alal, Affize. Il étoit Avocat au Parlement en 1680, & eut pour fille : *Marie-Jeanne Yonnet*, mariée à *Louis-Emile d'Ernecourt*, Seigneur de Montreuil. (*Mémoire envoyé.*)

Les armes de JACQUEMAR sont : *d'azur, au croissant d'argent, accompagné de 3 gerbes d'or.*

JACQUEMIN. Cette Famille, quoiqu'originellement françoise, se prétend descendre des JACQUEMIN, cousins de *Jeanne d'Arc*, si connue sous le nom de *Pucelle d'Orléans*.

Ils sont, comme cette Famille, de l'Electiion de Chaumont-en-Bassigny, & furent anoblis avec les frères de ladite *Jeanne d'Arc*. Ayant été obligée de se retirer en Lorraine à cause de la religion, elle y fut confirmée dans sa noblesse, par Lettres Patentes du 15 Juillet 1681, exempte de toutes Finances ordinaires & extraordinaires, & enregistrée le 2 Septembre suivant en la Chambre des Comptes ; mais les troubles ayant cessé, cette Famille revint en France. En 1690, elle fut appelée à l'arrière-ban de la Noblesse de Champagne, par Ordonnance du Comte de Bourlemont-Anglure, Duc titulaire d'Atry, pour lors Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne, en date du 23 Juin 1690. Il ne reste plus de cette Famille que

CLÉMENT-ANTOINE JACQUEMIN DE MONTIGNY,

Capitaine de Cavalerie, Gendarme de la Garde ordinaire du Roi, Officier des Chasses de M. le Duc d'Orléans, qui a sept enfans, dont quatre garçons, & trois filles.

Les armes : *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de 3 croiffettes de gueules, 2 en chef & 1 en pointe. L'écu timbré d'un lion d'or, tenant dans ses pattes une croix de gueules, & issant d'un casque d'argent, couvert d'un lambrequin aux métaux & couleurs de l'écu.*

JACQUESSON, Famille noble de Normandie, Electiion de Caen, qui porte : *de sable, à l'aigle d'or.*

§ JACQUIER, Famille originaire de Bourgogne, établie au pays Messin & en Champagne sur la fin du XVI^e siècle.

1. NICOLAS JACQUIER étoit commissaire des Guerres dans la Province en 1580 ; il épousa, en 1585, *Nicole Waroquier*, fille de *Jean*, Contrôleur des guerres. De ce mariage il eut :

11. CLAUDE JACQUIER, chargé du soin des vivres dans la Province de Champagne, qui fut fait Trésorier Commissaire dans les trois Evêchés, & épousa *Anne Robillard*, fille d'un Trésorier de France à Châlons en Champagne, dont pour enfans :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEAN, Vidame de VIEUX-MAISONS, terre qu'il acquit en 1650, assez considérable, située en Brie, près de Château-Thierry & de Montmirail, grande route de Châlons en Champagne & de Metz, laquelle terre avoit été possédée pendant quatre siècles par la maison de *Conflans* ; sa dénomination est de *Vieils-Maisons-le-Vidame*, pour la distinguer d'une autre terre de *Vieux-Maisons*, près de la Ferté-Gaucher ; ce titre de Vidame ou de Vidamie lui fut donné par Isabelle de Châlons, qui, par son mariage avec Jean de Conflans, transféra le Vidamé de Châlons sur Vieils-Maisons, dont le nom est aussi écrit *Vieux-maisons*, *Vieismaisons*, & *Vieysmaisons*, suivant l'ancienne orthographe. Ledit JEAN JACQUIER fut fait Conseiller d'Etat par Lettres obtenues de Louis XIV à Fontainebleau le 9 Novembre 1661, dont il prêta serment le lendemain entre les mains de M. Séguier, Chancelier de France, & mourut en 1665 ;
3. MARIE, mariée à *Nicolas de Morvilliers*, Seigneur de Nuifement ;
4. Et ANNE, mariée, en 1653, à *Nicolas de Biçemont*, Seigneur de Porte & de Chevannes.

III. FRANÇOIS JACQUIER, Seigneur de Belle-Aille, reçu Secrétaire du Roi, en 1643, eut le Gouvernement général des vivres & des armées, avant qu'ils fussent en régie; & depuis l'année 1650. tems où les Provinces en furent déchargées, il fut placé à la tête de cette administration pour en être le chef sous les nom & titre de Commissaire Général des vivres, jusqu'à la mort arrivée en 1684. Des lettres du Grand Condé, du Cardinal Mazarin, de MM. de Turenne, de Luxembourg, des Ministres, à lui adressées & conservées dans la Famille, sont les preuves de l'estime singulière qu'ils faisoient de ses talens & de ses connoissances. M. de Turenne en faisoit un si grand cas, & avoit tant de confiance en lui, que souvent il le chargeoit de commissions très-delicates & très-importantes; ce Général le faisoit même entrer au Conseil de guerre pour avoir son avis sur les projets qui lui étoient proposés. En 1675, deux jours après la mort du Maréchal-Vicomte de Turenne, l'armée étant en proie à la douleur, JACQUIER vit faire quelques mouvemens à l'armée de Montecuculli pour s'emparer du poste de Wilster, qui étoit le magasin de l'armée: il courut en avertir les deux Généraux, pour leur dire qu'il étoit de toute nécessité d'envoyer sur-le-champ deux ou trois brigades pour fortifier ce poste qui en avoit grand besoin, puisqu'il n'y avoit plus que 150 hommes dedans; & en effet les brigades arrivèrent dans le même tems que l'ennemi se présenta, & ce conseil fut le salut de l'armée. Voy. les *Mémoires de Saint-Hilaire*, tom. I, & la *Vie du Grand Condé*, tom. IV. Il avoit épousé, en 1648, *Anne-Philippe de Châtillon*, fille de N... de Châtillon, & de N... de Clozier de Juvisy, d'une Famille noble & ancienne de Champagne, laquelle étoit nièce de *Claude de Châtillon*, femme de *Godet de Renneville*, Lieutenant Général des Armées du Roi, tué en 1652 au combat de Charenton, dont :

1. FRANÇOIS JACQUIER DE VIEILS-MAISONS, H^o du nom, reçu Conseiller au Parlement & Commissaire aux Requetes du Palais en 1680, mort en 1727, sans enfans de *Nicole de Rochereau de Hauteville*, son épouse, sœur aînée de *Louise-Elisabeth*, femme du Président *Jean-Baptiste de la Michodière*, mère de l'Intendant de Lyon;
2. HUGUES-FRANÇOIS JACQUIER DE BOBIGNY,

ancien Officier de Dragons, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare en 1670, mort en 1744, sans postérité de *Louise Robert de Septeuil*, qu'il avoit épousée en 1730, fille de *Pierre*, Président de la Chambre des Comptes;

3. PHILIPPE, qui suit;
4. Et MARIE-ANTOINETTE, mariée, le 25 Juin 1680, à *Joseph d'Espinau-Saint-Luc*, Marquis de Fignerot, Gouverneur & Lieutenant Général des Villes de Péronne, Montdidier & Roye, Maréchal des Camps & Armées, commandant les Troupes de la Maison du Roi, tué à Nerwinde le 3 Août 1693. Elle est décédée laissant postérité. Voy. ESPINAY-SAINTE-LUC.

IV. PHILIPPE JACQUIER D'HÉMÉCOURT épouse, en 1698, *Thérèse Herincx*, d'une Famille de Flandre, qui, en 1640, donna un Evêque d'Ypres, & de laquelle étoient: Demoiselle *Herincx*, épouse du Sieur *Heliot*, Conseiller de la Cour des Aides, morte en odeur de sainteté, & sa sœur *Catherine-Antoinette Herincx*, mère de MM. *Mandat*, l'un Maître des Requetes, & l'autre Maître des Comptes. Il en eut :

1. PHILIPPE-GUILLAUME, qui suit;
2. MARIE JACQUIER DE FONTENAY, mariée, en 1728, à *Joseph de Sainte-Marie d'Agneaux*, d'une Famille noble & ancienne de Normandie, qui possédoit, il a plus de 250 ans, les charges de Lieutenans Généraux de la Basse-Normandie; de ce mariage sont sortis deux enfans. Voy. SAINTE-MARIE D'AGNEAUX;
3. ELISABETH-MADELEINE JACQUIER DE SULLY, mariée, le 5 Septembre 1731, à *Jean-Baptiste de Magontier de Laubanie*, neveu du Lieutenant Général de ce nom, célèbre au commencement de ce siècle par la belle défense de Landau, dont postérité. Voy. MAGONTIER;
4. Et une fille, morte sans avoir été mariée.

V. PHILIPPE-GUILLAUME JACQUIER, Vidame de Vieils-Maisons, Seigneur de Bobigny, Jouy, Villeblevin, Belle-Affie & autres Terres qui sont dans la famille depuis 140 ans, reçu Conseiller au Parlement de Paris en 1732, & Conseiller de Grand'Chambre honoraire en 1762, a épousé, en 1736, *Renée-Louise-Madeleine Hattes*, fille de *René*, Greffier, Secrétaire des Conseils d'Etat & Privé, l'un des Fermiers Généraux de Sa Majesté, & a recueilli toutes les successions de ses père, mère & oncle, en vertu d'une

donation entre vifs faite, en 1741, par HUGUES-FRANÇOIS JACQUIER de BOBIGNY. Il n'étoit resté de son mariage qu'une fille unique,

ANNE-FRANÇOISE-CÉLESTE JACQUIER de VIEILS-MAISONS, morte à Paris le 2 Juin 1760, dans la 16^e année de son âge. Elle avoit épousé, le 14 Avril 1760, *Guy-André-Marie-Joseph*, Comte de Laval, fils aîné de *Guy-André-Pierre*, Duc de Laval-Montmorency, Chef du nom & des armes de la maison de Laval, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Jacqueline-Hortense de Bullion de Fervacques*, fille d'*Anne-Jacques*, Marquis de Fervacques, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur du Maine, & Chevalier des Ordres de Sa Majesté. (Extrait en partie du *Mercur de France*, de Juillet 1760, 11^e vol.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de 2 merlettes de sable, & en pointe d'une tête de bélier du même, accolée & clarinée d'or, qui est DE JACQUIER ; aux 2 & 3 d'azur, à 3 moulins d'or, qui est DE CHATILLON, en Champagne.

* JAGNOT, en Bourgogne. CLAUDE DE JAGNOT, Gentilhomme ordinaire du Roi, obtint que la Seigneurie d'*Esbarres*, en Bourgogne, fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Février 1642, enregistrées au Parlement de Dijon le 21 Mars 1643. Cette Terre est aujourd'hui possédée par MM. de *Berbis de Rancy*, dont nous donnerons la Généalogie à MAILLYS (LES).

JAILLARD, en Poitou : ancienne Famille noble, qu'on croit originaire de Bretagne, dit un *Mémoire envoyé*. Elle ne s'est jamais méalliée, & a des alliances avec les plus illustres du Royaume. Elle ne s'est occupée que de la profession des armes, & conserve des Lettres écrites par HENRI IV & LOUIS XIV, qui sont des preuves des grands & importants services que plusieurs de ce nom ont rendus à l'Etat. La filiation commence à

I. JEAN JAILLARD, Ecuier, Seigneur de la Marronnière, qui rendit aveu, le 6 Mars 1391, à noble Jean de la Muce, de l'Hébergement noble de la Marronnière, Terre située près de la ville des Sables-d'Olonne en Bas-Poitou. Il eut de *Catherine Aymon*, son épouse,

II. LACRENT JAILLARD, Ecuier, Seigneur de la Marronnière, qui rendit aussi aveu, le

28 Juin 1442, à Guillaume de la Muce, Ecuier, Seigneur de la Chaize & de la Chapelle-Hermier, de son Hôtel & Hébergement noble de la Marronnière. Il épousa *Françoise Barillon*, dont naquit :

III. JEAN JAILLARD, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de la Marronnière, connu par le même hommage que firent son père & son aïeul ; le sien est du 4 Juin 1463. Il est aussi connu, par un contrat d'acquêt du 7 Octobre 1467, & eut de *Guillemine*, sa femme,

IV. MATHURIN JAILLARD, Ecuier, Seigneur de la Marronnière, de la Rambaudière, &c., qui rendit aveu à noble homme Gilles Milon, Ecuier, à cause de la Seigneurie de la Ménaidière, de la moitié de ce fief & de celui de la Foucaudière le 1^{er} Mai 1479. Il rendit aussi hommage de la Rambaudière à la Baronnie du Poitou le 13 Mai 1497. Il épousa *Catherine Barillot*, & ils fe firent une donation mutuelle le 15 Juillet 1478. De ce mariage vint :

V. CHARLES JAILLARD, Ecuier, Seigneur de la Marronnière & de la Rambaudière, qui fe maria, 1^o le 28 Janvier 1500, à *Jeanne de Mairé*, morte sans enfans ; & 2^o à *Jeanne Morin*, qu'on croit fille de *Pierre*, descendant de *Guillaume Morin*, de Loudon, qui avoit épousé Dame MARIE DE DREUX, petite-fille de LOUIS-le-Gros, dont les descendants se font alliés avec la Maison d'*Affé de Montfaucon*, au Maine. CHARLES JAILLARD fit une donation à FRANÇOIS, son fils, qui suit, le 12 Février 1532.

VI. FRANÇOIS JAILLARD, Ecuier, Seigneur de la Marronnière, rendit hommage à Jean de Bretagne, Duc d'Etampes, Châtelain d'Aizenay, des fiefs de la Bouffardière & de la Guibertière, & transigea le 12 Février 1532. Il fut exempté du ban, le 10 Mai 1574, par LOUIS DE BOURBON, Duc de Montpensier, en faveur du service de son fils sous ce Duc, & avoit épousé *Anne de la Touche*, dont :

VII. JEAN JAILLARD, III^e du nom, Ecuier, Seigneur de la Marronnière, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui rendit aveu à Daniel Pouffart, le 9 Juin 1594. Il fut chargé, en qualité de Lieutenant de Charles Renaud, Gouverneur & Commandant en l'absence du Comte du Lude, Gouverneur de Poitou, de pourvoir aux vivres de l'Armée du Roi, par commission du 12 Octobre 1569. Le 12 Décembre 1572, on lui confia la garde de la

tour de Morige & du Havre de Saint-Benoît-sur-Mer, en Poitou. HENRI IV lui écrivit, le 13 Mars 1585, au sujet de quelques allocations, l'exhorta à s'y opposer & à ramener ceux qui s'y étoient engagés. Les services qu'il rendit à l'Etat lui méritèrent le Gouvernement de Talmont en Bas-Poitou, place pour lors très-forte & importante par sa situation au bord de la mer, & regardée comme une des clefs de la province. La commission lui en fut accordée par le Comte du Lude le 6 Février 1577. Il y fut maintenu par le Baron de Malicorne le 3 Janvier 1585, & le 7 Mai de la même année, HENRI IV lui témoigna, par une seconde lettre, le bon gré qu'il lui faisoit de son attachement à son service. Il avoit épousé, par contrat du 25 Septembre 1584, *Nicole de la Mermande*, dont :

VIII. LOUIS JAILLARD, Ecuyer, Seigneur de la Marronnière, la Rivoire & la Bourfière, qui se maria, par contrat du 2 Octobre 1615, à *Céleste du Puy-du-Fou*, fille de *Gilbert*, & de Dame *Philippe de Champagne* & de Châteaubriand. Par ce mariage la famille de JAILLARD est alliée aux Maisons de *Beauvau*, de *Levis*, la *Rochevoucauld*, d'*Amboise*, de *Cruffol*, de *Châteaubriand*, de *Rochechouart*, de *Beaumanoir* en Champagne, &c.

IX. LOUIS JAILLARD, 11^e du nom, fils du précédent, Chevalier, Seigneur de la Marronnière, la Bourfière, la Rivoire, &c., assista au ban convoqué en 1635. Louis XIV l'honora d'une lettre, écrite le 9 Décembre 1648, pour le remercier de ses bons services. Il avoit épousé, par contrat du 18 Novembre 1633, *Foy de Launay*, fille de *Pierre*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de la Chambre. Par ce mariage les Terres de Bois-Catu & de la Grange sont entrées dans cette famille. Il eut de son épouse,

X. FRANÇOIS JAILLARD, 11^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Marronnière, de la Châtellenie, de la Grange, la Rivoire & la Bourfière, qui épousa, par contrat du 11 Janvier 1669, *Jacquette de Saligné*, fille de *Paul-Pyrrhus*, Chevalier, Seigneur, Baron de la Chaize-le-Vicomte, Saint-Florent, Badiolle, Thorigné, le Bois-Belle-Femme, &c., dont :

1. LOUIS, qui fut ;
2. PAUL, mort en faisant ses caravanes, après avoir fait les preuves les plus complètes de

noblesse qu'exige l'Ordre de Malte, le 6 Novembre 1703.

3. Et AVOÛT-THÉRÈSE JAILLARD DE LA MARRONNIÈRE, née le 28 Juillet 1678, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1688, & prouva sa noblesse, depuis l'an 1400, que vivoit LAURENT JAILLARD, Seigneur de la Marronnière, son huitième aïeul.

XI. LOUIS JAILLARD, 111^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Marronnière, a servi 20 ans Capitaine au Régiment de Royal-Cravates, & a épousé, le 17 Avril 1710, *Marie-Louise Aymon de Belleville*, fille de *Louis*, Baron de Belleville. De ce mariage est issu :

XII. FRANÇOIS-LOUIS JAILLARD, Chevalier, Seigneur de la Marronnière, du Moiron, &c., qui a épousé, par contrat du 2 Mars 1745, *Françoise Ferron de la Ferronnays*, fille de *Pierre-Jacques-Louis-Auguste*, Marquis de la Ferronnays, Maréchal de Camp, & de *Françoise-Renée le Clerc*, dont :

1. LOUIS, Chevalier, Seigneur de la Marronnière, Capitaine de Dragons au Régiment de Chabot ;
2. CHARLES-VENCESLAS, dit le Chevalier de la Marronnière, Lieutenant de Dragons au Régiment d'Autichamp ;
3. Et CANUT, encore en bas âge lors de l'envoi de ce *Mémoire*.

Les armes : *d'azur*, à 3 *tours d'or*, 2 & 1. Supports : *deux lions*.

JALESNE, en Anjou : Terre, Seigneurie & Châtellenie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1634, enregistrées le 6 Février 1635, en faveur de CHARLES, Seigneur de JALESNE, qui d'*Eléonore de Maillé-Brezé*, tante de *Claire-Clémence*, mariée au Prince de *Condé*, eut pour héritière ELÉONORE DE JALESNE, alliée, en 1634, à *Louis de Maillé*, dit de la *Tour-Landry*, du chef de la trisaïeule, principale héritière de cette Maison. De ce mariage elle eut : *Charles de Maillé*, Marquis de Jalesne, père de *Georges-Henri*, chef du nom & des armes de *Maillé*, lequel épousa *Marie-Anne Frézéau de la Frézelière*. Voy. MAILLÉ.

JALLOT, Ecuyer, Comte de Beaumont, en Normandie, Election de Valognes : Noblesse distinguée & alliée aux *Bellefondes*, & à plusieurs autres Familles considérables, dont étoit N...DE JALLOT, Comte de Beaumont, chef de la principale branche qui subsiste.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de 3 merlettes de sable, 1 & 2, & accompagné de 3 trèfles d'or, 2 & 1.*

JAMBON DE SAINT-CYR, en Normandie, Généralité d'Alençon : Famille maintenue dans sa noblesse le 28 Mars 1641, par Jugement des Commissaires Généraux, députés par le Roi dans la Généralité d'Alençon. Il en est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. 11, part. I.

JACQUES JAMBON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr, d'Esfrancourt & de la Coudre dans la Vicomté d'Orbec, épousa, en 1598, *Catherine le Hure*, dont :

FRANÇOIS JAMBON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr & de la Coudre, qui servit, en 1635, dans la Compagnie du Sire de Matignon, Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & son Lieutenant Général en Normandie; c'est lui qui fut maintenu dans sa noblesse. Il épousa, 1^o en 1640, *Barbe de Mailloc*, fille de *Philippe*, Sieur des Esteux; & 2^o *Marie de Mailloc*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Rimeraye. Il eut du premier lit :

FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr, vivant en 1671; on ignore s'il a eu postérité.

Et du second lit vint :

CYR, qui suit.

CYR DE JAMBON, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Cyr, de la Coudre & d'Esfrancourt, épousa, en 1674, *Elisabeth-Marie d'Avesgo*, dont cinq garçons, entr'autres :

CYR-YVES DE JAMBON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr & d'Esfrancourt, lequel servit au siège de Saint-Venant en qualité d'Officier dans le Régiment de Saint-Évremont. Il fut ensuite Garde du Corps, puis Sous-Brigadier dans la Compagnie d'Harcourt, & Chevalier de Saint-Louis en 1737. Il a épousé, le 8 Août 1721, *Marie-Louise de la Haye*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Villauney, & de *Louise de Bocquenfer*, dont :

1. CYR-NICOLAS, Ecuyer, baptisé le 31 Octobre 1723;
2. CHARLES-AUGUSTE-CÉSAR, baptisé le 30 Avril 1738;
3. JULITTE-MARIE, baptisée le 3 Décembre 1728;
4. FRANÇOISE-THÉRÈSE, née le 12 Février 1729, reçue à Saint-Cyr en 1739;
5. ELISABETH-ROSALIE, baptisée le 4 Septembre 1730;

6. MARIE-LOUISE-FRANÇOISE, baptisée le 30 Septembre 1731;
7. CATHERINE-AGATHE-GABRIELLE, née le 5 Mai 1733;
8. ET ANGÉLIQUE-ÉLISABETH, baptisée le 27 Octobre 1734.

Les armes : *d'argent, à la plante de laurier de sinople; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles à 6 rais d'or.*

JAMBOURG. On lit dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 276, qu'ANTOINE DE JAMBOURG, Seigneur de Montrelet, Mouquetaire du Roi, & FRANÇOIS DE JAMBOURG, Lieutenant d'Infanterie, Seigneur de Maury, où ils demouroient, Prévôté de Montdidier, firent preuve de noblesse en 1693, depuis le 16 Février 1519, que vivoit LANCELOT DE JAMBOURG, Ecuyer, Seigneur de Fouillois, leur bisaféul.

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de sable, 2 & 1.*

JAMES, Famille dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, pag. 303.

I. PIERRE JAMES, Ecuyer, Seigneur de Quirielle en Bourbonnois, fut père de

II. FRANÇOIS DE JAMES, Ecuyer, Seigneur de Quirielle, homme d'armes de la Compagnie du Maréchal de Saint-André, qui s'est marié, en 1528, avec *Perronnelle de Montcorbié*, dont il eut entr'autres enfans :

GILBERT, qui suit;

ET HENRI, qui a formé la branche des Seigneurs de *Montcombroux*, aujourd'hui éteinte.

III. GILBERT DE JAMES, Ecuyer, Seigneur de Quirielle, de Montifauf, de la Tour en partie, eut entr'autres enfans de *Robine Odin*, sa seconde femme, qu'il épousa en 1568,

IV. LOUIS DE JAMES, Ecuyer, Seigneur de Quirielle & de la Tour, qui s'est marié, en 1600, avec *Jacquette Bonnin*, dont naquit :

V. JEAN DE JAMES, Ecuyer, Seigneur de la Tour, maintenu dans sa noblesse en 1634, qui avoit épousé, 1^o en 1626, *Jeanne de Poivre*, Dame de la Boiffière; & 2^o en 1642, *Marguerite de la Laurencie*. De son premier mariage est issu pour fils unique,

VI. RENÉ DE JAMES, Ecuyer, Seigneur des Frénaudics, maintenu dans sa noblesse en 1669. Il épousa, en 1655, *Marie Prévost*, dont il eut :

VII ÉLIE DE JAMES, Ecuyer, Seigneur des Frenaudies, qui épousa, le 8 Janvier 1705, *Jeanne de Pons*, de laquelle font issus :

ANTOINE, Ecuyer :

Et FLORENCE, née le 12 Avril 1721, reçue à Saint-Cyr, le 5 Juin 1731.

Les armes : *de gueules, au dauphin d'or, pâmé & couché.*

JAMES, Ecuyer, Seigneur de la Maille-
raye, en Normandie, Election de Falaife :
autre Famille qui porte : *de sable, à la bande
d'or, accompagnée de 6 coquilles du même,
1 & 2 en chef, & 2 & 1 en pointe.*

JANART, Famille établie à Paris.

JEAN-JACQUES JANART, Seigneur de Lhuys,
fils de Jacques, Substitut du Procureur Gé-
néral du Parlement, fut Conseiller au Châ-
telet de Paris le 30 Avril 1661, puis au Grand
Conseil le 18 Octobre 1665, maintenu dans
sa noblesse par Arrêt du 2 Décembre 1669,
& mourut sans enfans le 16 Janvier 1712. Il
avoit épousé 1° *Marie-Anne-Françoise-
Radégonde de Chalieux*, fille de Jacques,
Auditeur des Comptes; & 2° en Février
1685, *Hélène-Catherine de Gaumont*, morte
le 16 Octobre 1715, fille d'André, Seigneur
de Saully & de Vaurichard, Avocat au Parle-
ment, Conseiller d'État en 1655, mort en
1684, & de *Catherine du Chesne de Grand-
maison*; & leur de *Jean-Baptiste de Gau-
mont*, Conseiller en la Cour des Aides, & de
Marie de Gaumont, femme de *Pierre de
Bragelongne*, Président aux Enquêtes du
Parlement de Bretagne.

Les armes : *de gueules, à 2 cors de chasse
d'or, adossés & suspendus, accompagnés en
pointe d'une molette du même.*

Le Nobiliaire de Picardie, pag. 277, re-
monte cette Famille à JEAN JANART, Avocat
du Roi, à Château-Thierry, qui vivoit avec
Gillette Hennequin, son épouse, en 1510.
JACQUES JANART, & son père, qui étoit Substi-
tut du Procureur Général du Parlement,
furent jugés nobles par Arrêt du Conseil du
19 Décembre 1669. (Haudicquer de Blan-
court, dans son *Nobil. de Picardie*, donne à
cette Famille pour armes : *d'azur, au che-
vron d'or, accompagné de 3 cors de chasse
du même.*)

JANILHAC (DE), Famille ancienne qu'on
trouve alliée avec celle de *Vion*, & de laquelle
étoit

GUILLAUME DE JANILHAC, Ecuyer, Seigneur
de Guitrancourt, qui avoit épousé *Perrette
de Saily*, morte le 31 Octobre 1512, dont
il eut :

MARIE, qui s'est mariée avec *Jean de Vion*,
Ecuyer, Seigneur de Hlaauville & de Be-
cheville, dont postérité. Voy. VION (DE).

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent,
chargée d'un lion d'azur, & accompagnée
de 6 molettes d'épée d'or, 3 en chef & 3 en
pointe.*

JANIN (DE), noble & ancienne Famille
en Lorraine, éteinte depuis près de 100 ans,
dit un *Mémoire envoyé*.

I. NICOLAS DE JANIN, Seigneur de Manon-
court, épousa, vers l'an 1430, *Marguerite
d'Einville*, sœur de *Claude* & de *Jean*, Sei-
gneurs de *Valhey*, Gentilshommes de l'an-
cienne Chevalerie de Lorraine, dont la Mai-
son s'est fondue dans celles des *Porcellets de
Maillane*, de *Colore de Linden* & de *Se-
rières*. NICOLAS eut de son mariage :

II. VAUTRIN DE JANIN, Seigneur de Manon-
court, qui se maria avec *Hillouy de Symier*,
fille de *Jean*, Maître des Comptes de Lorraine
en 1450, & de *Béatrix de Mélian* (petite-
fille de *Thirion de Mélian*, Procureur Gé-
néral de Lorraine dès la fin du XIV^e siècle), &
sœur de *Madeleine de Symier*, femme de
Pierre de Pellegrin, Seigneur de Remi-
court, premier Camérier de RENÉ II, Roi de
Sicile, Duc de Lorraine. VAUTRIN DE JANIN
eut pour enfans :

1. NICOLAS, qui suit;
2. Et JEAN, Seigneur de Manoncourt, marié à
Jeanne de Bertrand, Dame de Brin, des
Barons de *Marimont*, fille de *Didier*, Sei-
gneur de Brin, Trésorier Général des Fi-
nances du Duc ANTOINE, & d'*Anne-Mar-
guerite de Ktiel*, d'une illustre Maison de
Silésie. Elle mourut en 1596, & n'eut de
son mariage que trois filles, savoir :

1. MARIE, morte en 1560, femme de
Bonaventure de Rennel, Ministre &
Secrétaire d'Etat, qu'elle avoit épou-
sée le 3 Août 1548, dont postérité;
2. HILLOUY, mariée, en 1559, à *Nicolas
de Rennel*, Seigneur du fief de Rennel
à Delme, Maître d'Hôtel de Nicolas de
Lorraine, Comte de Vaudémont, dont
des enfans. Voy. RENNEL;
3. Et FRANÇOISE, Dame de Brin & de
Manoncourt, qui, en 1575, étoit veuve
de N... de *la Neufville*, Lieutenant des

Gardes du Corps du Grand-Duc CHARLES. Elle étoit remariée, 2^o en 1576, à *Francisque de Strozy*, Gentilhomme de la Chambre de la Duchesse Douairière de Lorraine, mort, sans enfans, le 22 Septembre 1602, âgé de 82 ans. Elle épousa, 3^o *Henri Dorthon*, Gentilhomme de la Duchesse de Clèves, issu d'une illustre Maison d'Angleterre, & elle mourut sans enfans en 1611.

III. NICOLAS DE JANIN, 1^o du nom, épousa, 1^o *Marguerite des Fours*, morte le 28 Mars 1527; & 2^o *Philippe de Paynet*, fille de *Nicolas*, Echanfon de la Reine de Sicile, & de *Marie de Servais*. Du premier lit il eut :

CLAUDE, qui suit.

Et du second lit vint :

MARTHE, mariée, en 1555, à *Thierry-Alix de Véroncourt*, Seigneur dudit lieu & de Forcelles, Ministre, Secrétaire d'Etat & Préfident unique de la Chambre des Comptes de Lorraine, dont elle eut postérité. Voy. VÉRONCOURT.

IV. CLAUDE DE JANIN épousa *Eléonore de Gemetaire*, & en eut :

1. CLAUDE, qui suit;

2. Et JACQUELINE, mariée à *Claude d'Arbois*, Conseiller d'Etat.

V. CLAUDE DE JANIN, Ministre & Secrétaire d'Etat, est mort sans enfans de sa femme *Marguerite de Chastenay*.

Les armes : *losangé d'or & de gueules; à la fasce d'azur, & une croix fleurommée d'argent, brochante sur le tout.*

JANIN DE GABRIAC, en Languedoc; Famille noble, dont les armes sont : *d'azur, à un arbre planté sur une montagne d'argent, accompagné de 5 étoiles du même, 2, 2 & 1.*

JANNEL (DE), en Bourgogne : ancienne Famille noble, distinguée par les grands hommes qu'elle a produits tant dans l'Epée que dans la Robe, dont nous donnons la généalogie, d'après un *Mémoire* dressé sur titres originaux. Elle remonte à

I. GUIOT DE JANNEL, qui vivoit dans le XIII^e siècle, & étoit Commandant des Châteaux forts de Richecourt, Luy, Rochefort & Rigny, aux Duché & Comté de Bourgogne, sous Othe Cuens, Palatin de Bourgogne. On trouve à la Chambre des Comptes de Dijon, la Lettre de ce Prince en original, par laquelle il donne ordre à ce GUIOT DE JANNEL,

Tome XI.

de faire démolir la maison forte que Fouquet de Rigny avoit osé faire construire à Richecourt, attendu, dit-il, que les Us & Coutumes de Bourgogne font que le Vassal ne peut bâtir maison forte dans le domaine de son Seigneur, sans sa permission. Cette Lettre est rapportée tout au long dans l'Inventaire du célèbre Bouin, dont l'original, cote 18, layette n^o 93, fief de Bourgogne, année 1290, se trouve aux Archives de la Chambre des Comptes de ce Duché. Suivant des anciens papiers de Famille, ce GUIOT DE JANNEL épousa *Gombeaud*, dont il eut :

II. EUDES DE JANNEL, qui succéda à son père, comme il paroît par une reconnaissance de vassalité rendue, en 1339, aux Ducs de Bourgogne, en son Castell de Dijon, du petit fief de Sennecey en Bourgogne. Elle se trouve dans l'Inventaire du même Bouin, fief de Bourgogne, liasse 1027, layette 176, n^o 17, année 1339. On ignore le nom de sa femme, mais il eut :

III. JEHAN DE JANNEL, qui, l'an 1385, rendit hommage du fief de Sennecey en Bourgogne, à Louis de Châlons, en présence de le Bègue de Villaines, Nicole de Ligne & Enguerrand de Hesdin. Cet hommage se trouve dans la layette 142, n^o 160, où il est dit tenir de EUDES, son père, *ni prou ni mieux que lui l'hommage lige qu'il rend à son Seigneur*. Il épousa, le 10 Novembre 1352, *Huguette de la Platière*, fille de *Humbert*, Ecuyer de Madame la Comtesse de Bourgogne. Il en eut plusieurs enfans, entr'autres : JEHAN, qui suit, le seul qui eut postérité.

IV. JEHAN DE JANNEL, 1^o du nom, fut Archer du Corps du Duc de Bourgogne, surnommé *JEAN-sans-peur*. Il est nommé dans l'Edit du 13 Août 1416, au nombre des Capitaines, dont le Roi de France avoit fait mettre la tête à prix, à cause de leur fidélité envers leur Souverain. Cet événement est écrit au long dans les *Annales de Bourgogne*, par Paladin de Cuzeau, pag. 601 & 602. Ce JEHAN, 1^o du nom, épousa *Jacquette de Canny*, dont vint :

V. JACQUES DE JANNEL, 1^{er} du nom, Officier du Duc PHILIPPE DE BOURGOGNE, marié, l'an 1434, à *Pierrette le Goux-de-Beaune*, fille de *Pierre*, Chevalier, Docteur ès-Lois, & Maître des Requêtes du même Duc PHILIPPE. Il en eut GUY, qui suit, qu'il laissa en minorité sous la tutelle de *Pierrette le Goux*,

B

sa mère. (C'est ce qu'on voit par la reprise de fief de Sennecey, qu'elle fit au nom de son fils, layette 280, n° 2892, cote 77. Ceci est rapporté dans l'Inventaire de Bouin, & justifié dans l'Etat du Sieur le Goux, à la pag. 836 des *Annales de Bourgogne*.)

VI. GUY DE JANNEL, Seigneur de la Tour, passa au service de l'Empereur CHARLES-QUINT, l'an 1508. Il fut attaché à ce Prince en qualité d'Ingénieur de ses Armées. C'étoit l'*Archimède* de son tems, dit Strada. Il avoit poussé le Mécanisme aussi loin qu'il peut aller, ainsi que de nos jours le fameux Vaucanson. Il faisoit voler des oiseaux de bois, battre des armées, &, par son industrie, savoit amuser l'Empereur dans sa retraite de Saint-Just. Il poussa cet art à un tel point, que le Supérieur du Monastère de Saint-Just le croyoit forcier. On lit ces faits dans l'Histoire de Strada, guerres de Flandre, époque de l'an 1556. Enfin l'Empereur exigea de lui qu'il exécutât l'Aqueduc de Tolède, dont il avoit conçu le plan, monument qui devoit le rendre immortel. On voit dans les Archives de Tolède, & dans un Livre intitulé *Morales Ambrosii Cremonensis de Descriptione*, plusieurs particularités sur son génie dans l'invention. Il se maria à Milan, mais on ignore le nom de sa femme, de laquelle il eut trois fils :

Deux s'établirent dans cette ville ;
Et le troisième fut

VII. ROLLIN DE JANNEL, lequel entra en France avec l'Amiral Chabot, qui le présenta à la Reine. Il servit avec distinction sous ce Général, qui, s'étant retiré dans son Château de Couchey, près de Dijon, l'y maria à *Houdette de Fyrot*, en 1558. Il en eut pour fils unique :

VIII. FRANÇOIS DE JANNEL, Co-Seigneur de Courchamp & de Pagny en Bourgogne, qui épousa *Perrette Boileau*, fille de noble *Jean*, Maire d'Auxonne, dont aussi pour fils unique :

IX. PIERRE DE JANNEL, Seigneur de Courchamp, Billy, Villers-Rotin, près d'Auxonne, Lieutenant Général & Criminel de cette Ville, qui s'est marié, le 1^{er} Mai 1588, à *Marguerite de la Croix*, nièce de noble *Heûor de la Croix*, Conseiller d'Etat, Secrétaire de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & des trois Rois, ses fils, FRANÇOIS II, CHARLES IX, &

HENRI III. (C'est ce qui est prouvé par le testament d'*Heûor de la Croix*, du 17 Mai 1611, passé à Paris devant les Notaires *Bergeons & Lybaut*, mort en cette ville, rue des Blancs-Manteaux.) PIERRE DE JANNEL eut pour enfans :

1. NICOLAS, Aumônier de Madame la Dauphine ;
2. JACQUES, qui fut ;
Et deux filles, Religieuses.

X. JACQUES DE JANNEL, II^e du nom, Seigneur de Billy, Villers-Rotin, qu'il reprit de fief, des Granges & Rosottes, Commissaire-Examineur, Lieutenant Général & Criminel au Bailliage de Saint-Jean-de-Losne, le 7 Septembre 1616, s'est rendu célèbre dans la défense de ce siège, fait par les Impériaux le 25 Octobre 1636, & levé le 3 Novembre suivant, par le Général Gallas. Cette ville fut investie, & sa prise pouvoit entraîner la perte de la France; il n'y avoit qu'une petite garnison pour la défendre. JACQUES DE JANNEL, II^e du nom, inspira cette fameuse délibération, *de mourir plutôt que se rendre*; il parut d'abord sur la tour Truchot, pendant que les ennemis harceloient sa petite troupe, courroit partout où le danger étoit pressant, à la tête des habitans, & y fit la plus généreuse défense; son activité à commander fauva cette Ville, ses compatriotes & la France. C'est ce qui est rapporté par M. de Saint-Foix dans son 5^e vol. des *Effais sur Paris*, & M. d'Uffieux a jugé cette belle défense digne d'un Drame, intitulé *les Héros François*, imprimé à Paris, récemment représenté (1774) à Reims & à Dijon. Le Grand Condé & le Comte de Rantzau, depuis Maréchal de France, voulurent donner des marques honorables de distinction à JANNEL, pour avoir défendu si généreusement la Patrie; mais ils les refusa, en disant: *que ses braves concitoyens en méritoient autant que lui, qu'il n'avoit fait que suivre son inclination, & remplir le devoir de sa place*. Le Grand Condé, pénétré de tant de bravoure, qui lui avoit donné le tems de venir secourir cette ville, dit à JANNEL les choses les plus flatteuses, l'appela son ami & son bras droit; l'assura, qu'en mémoire de cet heureux évènement, il vouloit qu'il en restât des marques éternelles parmi les descendans de ses braves soldats, & lui déclara, de la part du Roi, qu'il vouloit qu'il surmontât ses armes d'une tour en ci-

*mier, d'où sort un dextrochère armé d'une épée flamboyante, avec ce cri d'armes : J'ai en elle confiance, & cette légende latine : GALLAS SUORUM STRAGE FUGATUR. Ayant été forcé de manger, & de ses biens, pendant le siège, des rats & du cuir bouilli, il mourut peu de tems après, de la peste. Il avoit épousé 1^o *Philiberte Boffuet*, fille d'un Conseiller au Parlement de Dijon, grand'tante du célèbre Evêque de Meaux, dont la mère étoit une *Languet*, & la grand'mère une *Rigoley*; & 2^o le 26 Mai 1631, *Claudine Arnoux-de-Bellegarde*, veuve de *Jean de Coligny*, Seigneur de Bellegarde. Du premier lit ileut :*

1. PIERRE, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. N... DE JANNEL, Chevalier de Saint-Louis, assassiné, par son domestique, sur le chemin d'Auxonne;
3. Et JACQUES, rapporté après son frère aîné.

XI. PIERRE DE JANNEL, II^e du nom, Seigneur de Billely, Villers-Rotin, des Granges & Rosottes, fut Lieutenant Général & Criminel au Bailliage de Saint-Jean-de-Losne, sur la résignation de son père, le 13 Décembre 1630, & eut de sa femme, dont on ignore le nom,

XII. ELÉONOR DE JANNEL, qui épousa une Demoiselle *Chefne*, laquelle le rendit père de

XIII. ROBERT DE JANNEL, Intendant Général des Postes & Relais de France, mort à 87 ans, sans avoir été marié, regretté de feu Louis XV, qui lui écrivit, trois heures avant sa mort, une Lettre de sa main, qu'on conserve dans la Famille, comme une marque de la bienveillance dont ce Prince l'avoit honoré, à cause des grands services qu'il avoit rendus à l'Etat.

XI. JACQUES DE JANNEL, III^e du nom, Seigneur de Billely, fils puîné de JACQUES II, & de *Claudine Arnoux-de-Bellegarde*, sa seconde femme, naquit le 25 Février 1634, deux ans avant le siège de Saint-Jean-de-Losne, & brisa ses armes d'un *chevron*. Il fut pourvu, le 10 Juin 1677, de l'office de Lieutenant Général, Criminel & de Police des Etats de Bourgogne, & avoit été Député desdits Etats de Bourgogne, à Paris, par Lettres du 1^{er} Janvier 1661; ce fut pour lui une commission des plus honorables. Il exerça sa charge pendant 48 ans, avec un applaudissement universel, ce qui fit, qu'annonçant sa

mort au Parlement de Dijon, le Procureur Général dit aux Mercuriales, que jamais la Cour n'avoit eu à réformer aucun de ses Jugemens. Il eut de *Jeanne de Jolliclerc*, son épouse, fille de *Jérôme*, Secrétaire du Roi à Dijon, en 1639 :

1. JEAN-BERNARD, qui suit;
2. Et CLAUDE, nommé Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Maurice le 21 Août 1688. Il se distingua par plusieurs belles actions, notamment à la bataille de Staffarde en Piémont, où, après avoir emporté un poste, il tomba criblé de coups.

XII. JEAN-BERNARD DE JANNEL, né en 1661, reçu Conseiller, Maître des Comptes en la Cour Souveraine du Comté, par Arrêt du 6 Juillet 1697, avec dispense d'âge, ne prit que la qualité simple de noble JEAN-BERNARD DE JANNEL, sur quoi le Procureur Général lui dit qu'il pouvoit prendre, d'après l'antiquité de sa noblesse, celle de Chevalier, à quoi il répondit: *qu'il ne vouloit avoir dans la Compagnie d'autres titres que ceux qu'il tâcheroit de mériter, en se faisant aimer & estimer*. Il en devint le Doyen de très-bonne heure. Sa Compagnie le chargea, dans le commencement de la conquête de la Franche-Comté, des plus grandes affaires vers la Cour. Il y fut député trois fois, & revêtu d'un consentement unanime, de la charge de Grand Juge des Salines, où il mit le bel ordre qui y règne encore aujourd'hui. Il reçut plusieurs Lettres de M. le Chancelier d'Agucseau, qui prouvent le cas que ce grand Magistrat faisoit de son mérite. Dans une du 31 Juillet 1729, il lui marque qu'il souhaite que son fils, marchant sur ses traces, dédommage la Compagnie de la perte qu'elle fait par sa retraite; & dans une autre, il le prie d'assister à la Compagnie dans toutes les occasions importantes. Il eut ses Lettres de Conseiller honoraire en la Cour des Comptes le 16 Janvier 1730, avec un certificat de services, scellé du sceau de la Compagnie, & signé par M. de Monnier, Premier Président. Ce certificat fut si glorieux pour lui, qu'aucune Cour Souveraine en délivre rarement de cette nature. Il exerça sa charge jusqu'à sa mort, arrivée la même année, & laissa de sa femme, *Anne de Belhostel*, petite-fille de *Maximilien*, Capitaine dans le régiment de Vandy :

1. JACQUES, qui suit;
2. JEAN-BERNARD, Seigneur des Effards, le-

quel fut Capitaine dans le Régiment de Beaucaire, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis. Il fit les guerres de Bohême avec une distinction remarquable, y eut une affaire d'honneur avec leu M. d'Armentières, pour une méprise faite par ce dernier, qui faillit en être la victime, s'étant tous les deux battus avec une honnête bravoure, à la tête du camp. Dans une rencontre qui précéda le siège d'Anvers, il fut criblé de blessures, & resta pour mort pendant 24 heures. Le Chevalier de la Perrelle l'ayant reconnu parmi les morts, le secourut; mais il mourut d'une blessure qu'il recut à la cuisse l'année suivante, à la défense du Moulin d'Anvers, où il fit des prodiges de valeur. Il n'eut point de postérité de son épouse *Rose de Beauvoisin*, laquelle se remarqua au Comte de *Marillac*, Brigadier & Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine;

3. ANNE, mariée à *Claude Bazivet-de-Landon*, Maître des Comptes, mort en 1761;
4. Et PHILIBERTE, alliée à *Charles Vienot*, Ecuyer, Seigneur de Vaublanc, Mimande, demeurant à Beaune, dont des enfans. Voy. VIENOT.

XIII. JACQUES DE JANNEL, IV^e du nom, Ecuyer, né le 21 Juillet 1701, pourvu, le 19 Août 1729, de la charge de Conseiller, Maître en la Chambre des Comptes de Dôle, sur la résignation de son père, & reçu le 10 Décembre suivant, obtint aussi des Lettres d'Honneur le 13 Août 1751, & épousa *Marie-Thérèse-Elisabeth Perrenot*, qui descend de *Nicolas Perrenot*, Conseiller au Parlement de Dôle en 1686, lequel assista au traité conclu entre le Roi de France & la Princesse d'Orange. De ce mariage sont issus :

1. ROBERT, qui suit;
2. GABRIEL, dit le *Chevalier* de JANNEL, ci-devant Sous-Lieutenant des Grenadiers de France, & aujourd'hui Capitaine de Dragons dans Cuffline;
3. CLAUDINETTE, mariée, en 1761, à *Jacques Perrenoy*, Seigneur de Magny, Aubigny, Gentilhomme de Bourgogne;
4. Et THÉRÈSE, non encore mariée.

XIV. ROBERT DE JANNEL, Chevalier, Seigneur du Comté de Belval, de Charmontois, le Châtelier, né le 19 Juillet 1736, a servi dans le Génie, & n'est pas encore marié.

Les armes : *d'azur, au chevron brisé d'or, accompagné de 3 jennettes d'argent, 2 & 1; l'écu surmonté d'une tour d'argent, en cimier, saillante de la couronne, d'ou fort un*

dextrachère armé d'une épée flamboyante d'or. Pour légende latine, comme on l'a dit : GALLAS SCORUM STRAGE FUGATUR.

* JANNIÈRE (LA), en Bretagne : Seigneurie unie à celle de la *Coignardière*, & érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Janvier 1644, enregistrées à Nantes, en Bretagne, le 14 Février 1645, en faveur de *Jacques Barrin*, Seigneur de la Galissonnière, Maître des Requêtes & Premier Président de la Chambre des Comptes de Nantes. Voy. BARRIN DE LA GALISSONNIÈRE.

* JANSON, en Provence. *Jean de la Terre*, Seigneur de Janfon, donna la Sirerie de JANSON à sa nièce, *Antoinette de la Terre*, mariée, en 1504, à *Jean de Forbin*, Seigneur de la Barben, père de *Gaspard* & aïeul de *Melchior*, en faveur duquel la Baronnie de *Villelaure* & les Seigneuries de *Janfon*, de *Tresmines*, & de *Saint-Estève*, furent érigées en *Marquisat*, sous le nom de JANSON, par Lettres du mois de Mai 1626. Voy. FORBIN.

JANSSEN, Famille noble & ancienne de Gueldre, qui vint s'établir en Angleterre sous le règne de GUILLAUME III, & dont étoit

THÉODORE JANSSEN, Chevalier, qui avoit été créé Baronnet le 11 Mars 1714, par GEORGES I^{er}; il fut choisi en 1720 pour être un des Directeurs de la Compagnie de la Mer du Sud. Il avoit épousé une fille du Chevalier *Robert Henley*, de qui descend le Comte de *Northington*, aujourd'hui Grand Chancelier de la Grande-Bretagne. Il a eu de son mariage :

1. ABRAHAM, Chevalier, mort le 19 Février 1765;
2. HENRI, qui suit;
3. ETIENNE-THÉODORE, Chambellan de Londres;
4. & 5. GUILLAUME & ROBERT.

Et trois filles, dont une à épousé le Lord *Baltimeore*.

HENRI JANSSEN, nouveau Chambellan de la ville de Londres, succéda à son frère aîné pour le titre de Baronnet, & fit sa résidence en France.

JAQUOT, en Bourgogne. De cette Famille étoit

JACOB-PARIS JAQUOT, Sieur de Neully, qui fut Avocat du Roi au Bailliage de Dijon, puis le 19 Novembre 1525, Avocat Général

au Parlement de la même ville, reçu le 4 Décembre suivant, ensuite Conseiller du même Parlement le 12 Novembre 1532; mais sa nomination n'ayant pas eu lieu, il fut pourvu, en 1535, de la charge de Conseiller au Grand Conseil, où il fut reçu le 15 Février. (C'est ce que nous favons, faute de Mémoire.) Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 étoiles du même, 2 en chef & 1 en pointe.*

JARDIN (DU) ou DUJARDIN, dans le Brabant : Famille dont étoit NICOLAS DU JARDIN, qui avoit épousé *Claire Collart*, de laquelle il eut :

PHILIPPE DU JARDIN, né à Tourcoing, près de Lille en Flandre, qui vint s'établir aux Pays-Bas. Il fut Substitut du Procureur Général, ensuite Chevalier, Maître des Requêtes de l'Hôtel de l'Empereur & Conseiller au Parlement de Malines, par Lettres Patentes du 25 Août 1683. Il mourut le 29 Juin 1706, ayant épousé *Caroline-Marguerite-Gratiane Bunneis*, morte le 8 Mars 1717, & enterrée à Saint-Pierre de Malines, sœur de *Catherine-Henriette Bunneis*, morte le 30 Janvier 1742, seconde femme de *Jean-Joseph Vecquemans*, premier Baron de la Verre. PHILIPPE DU JARDIN a eu de son mariage, entr'autres enfans :

JOSEPH-AUGUSTIN, qui suit ;

Et CONSTANCE-HYACINTHE-JOSÉPHINE, baptisée le 11 Octobre 1688, morte le 17 Décembre 1751, & enterrée à Sainte-Catherine de Malines, première femme, le 11 Août même année, d'*Henri-Joseph Gielis-d'Hujoël*, Avocat au Grand Conseil, mort sans hoirs le 18 Septembre 1753. Voy. GIELIS D'HUJOEL.

JOSEPH-AUGUSTIN DU JARDIN, Echevin, & ensuite Bourgmeister de Malines, mort au Monastère de Terbanck, près de Louvain, le 24 Avril 1742, & enterré dans l'Eglise Paroissiale d'Héverlé, près dudit Louvain, avoit épousé *Marie-Philippine-Françoise van der Meerén*, Dame van der Haeghen, née à Malines en 1694, Paroisse de Saint-Rombaud, morte au mois d'Août 1762, fille aînée de *Gaspard van der Meerén*, Secrétaire & Greffier du Parlement de Malines, & de *Marie-Josèphe Nys*, Dame de Terhaegen, dont :

1. JOSEPH-HONORÉ, Prêtre & Chanoine à Anderlecht, près de Bruxelles, en 1748 ;

2. AUGUSTIN, Chanoine régulier à Hanfwyck, près de Malines ;
3. CHARLES-GASPARD-HYACINTHE, Seigneur de Terhaegen, Licencié es-Droits, Maître de Police de Malines, mort en 1759, non marié ;
4. PHILIPPE, Officier d'Artillerie, au service de l'Impératrice-Reine ;
5. RÉGINE, Religieuse à Terbanck, près de Louvain ;
6. CAROLINE ;
7. ANNE-LUCRÈCE, mariée, le 21 Septembre 1748, à *Joseph-Emmanuel-François Corten*, Baron de Thulden, Rumfcorp & Overwinden ;
8. LOUISE, épouse, en 1763, de N... *Trigolt*, Capitaine d'Artillerie aux Pays-Bas ;
9. 10. & 11. MARIE, FRANÇOISE-ANTOINETTE & ISABELLE.

Les armes : *d'azur, au croissant d'argent, surmonté d'une étoile à 6 rais d'or.* (Mémoire envoyé.)

JARDINE (DE LA). C'est une ancienne Famille noble de la ville d'Asti en Piémont, laquelle, suivant une Enquête dressée de l'autorité des Magistrats de cette Ville en 1535, & le témoignage de César Noftradamus, dans son *Hist. de Provence*, part. III, p. 302, passa du Piémont en Provence, en 1446, sous le règne de RENÉ D'ANJOU, surnommé *le Bon*, & s'établit depuis dans le Bourg de Thor au Comtat Venaissin.

I. PERRIN DE LA JARDINE, Chevalier de la ville d'Asti en Piémont, est ainsi qualifié dans des actes passés par GEORGES DE LA JARDINE, son second fils. Ses enfans furent :

1. ANTOINE, qui continua la branche aînée en Piémont, dont on n'a nulle connoissance ;
2. GEORGES, qui suit ;
3. Et SEGOND, duquel on n'a que le nom.

II. GEORGES DE LA JARDINE, né à Asti, fut Maître d'Hôtel du Roi RENÉ par Lettres de l'an 1446, & Gentilhomme ordinaire de la Maison de ce Prince par d'autres Lettres de 1452. Il mérita la confiance & l'estime de la Reine ELISABETH DE LORRAINE, par les services importants qu'il rendit à cette Princesse pendant la prison du Roi son mari, suivant plusieurs Lettres que l'on conserve en original dans la Famille. Il épousa *Jeanne d'Amanzé*, en Bourgogne, fille de *Guillaume*, & de *Marguerite de Semur*, qui lui donnèrent en dot 7000 florins d'or. Leurs enfans, chargés d'écarteler leurs armes de celles d'*Amanzé*, furent :

1. FERDINAND, mort en bas âge;
2. MILET, qui fuit;
3. & 4. JEAN & ALEXANDRE, co-héritiers de leur père, & morts sans enfans.

III. MILET DE LA JARDINE épousa 1^o *Françoïse de Pauli*, dont il n'eut point d'enfans; on ne sait de quelle Famille elle étoit; & 2^o par contrat passé devant *Jean Femelli*, Notaire d'Avignon, en 1490, *Catherine de la Baye*, veuve de *Pierre Gérard*, Avignonois. (Les armes de la Baye sont : écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au pin d'or, soutenu par 2 lions du même; aux 2 & 3 d'argent, au chevron de sable.) Du second lit, MILET eut pour fils :

IV. FRANÇOIS DE LA JARDINE, qui s'est marié, par contrat passé en 1524, devant *Joseph Borelli*, Notaire d'Avignon, avec *Catherine de Novarin*, fille de *Barthélemy*, & d'*Archange de Pascais*, dont entr'autres enfans :

FRANÇOIS, qui fuit ;
Et CATHERINE, mariée, en 1553, avec *Gaspard d'Ajriot*.

V. FRANÇOIS DE LA JARDINE, II^e du nom, Chevalier de l'Ordre du Pape, & Gouverneur de Thor au Comtat Venaissin pendant les troubles des guerres civiles, par Lettres, du 21 Avril 1570, du Cardinal Georges d'Armagnac, Collègue du Cardinal de Bourbon en la légation d'Avignon, se porta dans toutes les occasions avec beaucoup de valeur & de zèle pour la défense des intérêts du Saint-Siège & du Roi. Il fut blessé dans plusieurs combats, & eut une jambe emportée d'un coup de canon. Ses services & ses talens pour l'art militaire lui acquirent la réputation d'un excellent homme de guerre. Marc-Antoine de Martinengue, Commandant en chef dans le Comtat Venaissin, reçut commission du Pape, en 1574, de l'armer *Chevalier*, ce qu'il exécuta le 13 Avril de l'année suivante. Il épousa, 1^o par contrat passé, en 1559, devant *Fusati*, Notaire, *Anne de Verdélin*, fille de *Jean-Louis*, & d'*Anne de Merles*; 2^o *Gabrielle d'Alleman*, veuve d'*Antoine Comte*, dit de *Cabaffole*, & fille de *Labeau*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Françoïse de Rebolis*; & 3^o *Florie de Vassadel*, sœur de *Guillaume*, Grand Prieur de Toulouse, & Général des Galères de Malte, & fille de *Jean de Vassadel*, Seigneur de Vacqueyras, & de *Madeleine de Thefan de Venafque*. Du premier lit vint :

1. MARC-ANTOINE, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1535.

Du second lit sont issus :

2. HENRI, légataire de son aïeul maternel en 1590, reçu Chevalier de Malte en 1594;
3. MARIE, aussi légataire de son aïeul maternel la même année que son frère.

Et du troisième lit sortirent :

4. GUILLAUME, qui fuit;
5. & 6. THOMAS & JEAN-VINCENT, reçus Chevaliers de Malte, avec leur frère HENRI, en 1594.

VI. GUILLAUME DE LA JARDINE épousa *Marguerite de Péruzzi*, fille de *Raymond*, Chevalier de l'Ordre du Pape & de Saint-Etienne de Florence, & d'*Anne Gombert*, Dame d'Albaron-lès-Arles, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit;
2. & 3. GASPARD & AIMARE, reçus Chevaliers de Malte en 1639.

VII. JEAN-FRANÇOIS DE LA JARDINE épousa, 1^o par contrat passé en 1650, devant *Fayard*, Notaire à l'Isle-en-Venaissin, *Gabrielle de la Forestie*, fille de *Jean-Libéral*, Baron de Beignet, & Co-Seigneur de la Garde-Paréol, & de *Charlotte de Petri de Graille*; & 2^o par contrat passé en 1651, *Gabrielle Tardon de Villemagne*, fille de *Charles*, & d'*Anne Guyard de Saint-Julien*. Il eut de cette seconde femme :

1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui fuit;
2. & 3. JEAN-FRANÇOIS & DOMINIQUE; le premier, Religieux de Cluny; & le second, Recollet; tous deux vivans en 1736.

VIII. JOSEPH-FRANÇOIS DE LA JARDINE épousa, en 1680, par contrat passé devant *Plaffani*, Notaire à Thor, *Gabrielle de Guillaumont*, fille de *Claude*, Seigneur de Mison & de Fosseran, Gouverneur des Château & Viguerie de Roquemaure en Languedoc, & d'*Elisabeth de la Tour du Pin la Chace*, dont il n'a point laissé d'enfans.

Les armes: écartelé, aux 1 & 4 vairé d'or & de sable, qui est de LA JARDINE; aux 2 & 3 de gueules, à 3 coquilles d'or, qui est d'AMANZÉ. (*Hist. de la Noblesse du Comtat Venaissin*, tom. II, pag. 139.)

JARENTE. Voy. GÉRENTE.

* JARNAC, en Angoumois. Ce lieu est célèbre par la victoire qu'HENRI, Duc d'Anjou, frère de CHARLES IX, depuis Roi HENRI

III, y remporta fur les Calvinistes au mois de Mars 1569. La Seigneurie de JARNAC, érigée en *Comté*, est possédée par la branche de *Rohan-Chabot*. *Guy-Henri*, Seigneur, Comte de JARNAC, Lieutenant Général au Gouvernement de Saintonge & d'Angoumois, chef des nom & armes de *Chabot*, & dernier mâle de la branche aînée, a eu pour fille unique & héritière *Anne-Marie-Louise Chabot-de-Jarnac*, veuve de *Paul-Auguste-Gaston de la Rochefoucauld-Montendre*, l'un des cadets du feu Duc de la *Rocheffoucauld*, mort sans enfans le 19 Décembre 1714. Elle s'est remariée, le 19 Juin 1715, à *Charles-Annibal de Rohan-Chabot*, d'abord appelé le *Chevalier de Léon*, devenu Comte de JARNAC par son mariage, ancien Colonel d'Infanterie, né le 14 Janvier 1687.

Un quint de la belle Terre et Seigneurie de JARNAC appartient, depuis 200 ans ou environ, à une des branches de l'ancienne Maison de *Galard*, représentée en 1774 par le Comte de *Béarn*. Ce quint lui est venu par N.... de *Chabot*, aîeul du Comte de *Béarn*. (*Didion. des Gaules*, tom. III, au mot JARNAC). Voy. CHABOT, en Poitou, & GALARD de BRASSAC.

JARNAGE, Famille noble, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 305, & dont une branche, qui subsiste en Bretagne, fut maintenue dans sa noblesse en l'année 1670.

I. JEAN DE JARNAGE, 1^{er} du nom, Ecuyer, demouroit dans la Paroisse de Luçay en Berry, en 1513. Il eut pour fils,

II. JEAN DE JARNAGE, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur des Coignéés, de la Jacquinière, &c., qui comparut, avec les autres Gentilshommes du Bailliage de Blois, au ban et arrière-ban; convoqué pour le service du Roi en 1534. Il avoit épousé, en 1513, *Catherine de la Taille*, dont:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. LAURENT, Ecuyer, Seigneur des Coignéés;
3. & 4. ANTOINE & GILES, Ecuyers.

III. FRANÇOIS DE JARNAGE, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rivière, épousa, le 16 Août 1563, *Antoinette Soret*, & en eut:

IV. JACQUES DE JARNAGE, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de la Rivière, de la Rochecadou & des Aubruns, allié, en 1594, avec *Louise de Cornouailles*, dont vinrent:

I. RENÉ, Ecuyer, Seigneur de la Rivière, de Larray, & de la Rochecadou, marié, en 1623, avec *Anne Duret*, dont naquit:

CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de la Rivière, qui épousa *Françoise de Cottereau*.

2. Et JACQUES, qui suit.

V. JACQUES DE JARNAGE, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur des Aubruns, épousa, le 24 Avril 1650, *Catherine Gaudron*, dont il eut:

VI. FRANÇOIS DE JARNAGE, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur des Aubruns, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde du Roi, déclaré noble & issu d'*extraction noble*, avec FRANÇOIS DE JARNAGE, son frère puîné, le 15 Mai 1710. De son mariage avec *Marguerite Renard* fortit entr'autres enfans:

VII. FRANÇOIS DE JARNAGE, III^e du nom né le 25 Novembre 1695, Ecuyer, Sieur de la Fontaine & des Aubruns, qui a épousé, le 27 Mars 1720, *Bonne de Quinemont*, dont il a eu entr'autres enfans:

JEANNE-BONNE, née le 21 Mars 1724, reçue à Saint-Cyr le 14 Août 1735.

Les armes: de gueules, à 2 chevrons d'argent, accompagnés en chef de 2 croifans du même, & en pointe d'un scorpion d'or.

JARRY, à Paris. ROBERT JARRY, Docteur en Droit, fut Conseiller au Grand Conseil, par Lettres données au bois de Vincennes le 13^e Mai 1527. Il prêta serment entre les mains du Chancelier le 22, & au Grand Conseil le 23 du même mois, & mourut en 1552, sans alliance. Il étoit fils de ROBERT JARRY, Seigneur de Douefnart, Maître des Comptes de RENÉ, Roi de Sicile, Duc d'Anjou, & de *Philippe de Trepigné*.

Les armes: de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de 3 étoiles d'or, & en pointe d'une tête de lévrier d'argent, colletée de gueules.

JARS. Les Seigneurs de ce nom font un rameau de la branche de la Maison de *Rochecouart-Chandenier*, qui fut lubdivisé depuis en deux autres, dont le premier finit en 1649, dans la personne de *Gabriel de Rochecouart*, Seigneur de Jars, frère aîné de *François*, nommé le *Commandeur de Jars*, si célèbre par la persécution du Cardinal de Richelieu. Voy. ROCHECHOUART.

‡ JARSAILLON, noble & ancienne Fa-

mille, originaire de Bourgogne, issue de noble race & d'ancienne extraction; elle a été maintenue dans sa Noblesse par Lettres Patentes données en forme de Charte, au mois de Novembre 1706, dûment enregistrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Dijon; nous allons en donner la Généalogie par filiation suivie, qui remonte à GUY, qui forme le 1^{er} degré.

I. GUY DE JARSAILLON, Damoiseau (*Domicellus*), étoit marié avec *Barbe de Rossey*, en 1497, de laquelle il eut :

II. HENRI DE JARSAILLON, Ecuyer, qui épousa *Catherine d'Illy* en 1539, dont :

III. PHILIPPE DE JARSAILLON, marié à *Hélène de Saint-Enfoge* en 1574, dont il a eu :

IV. COSME DE JARSAILLON, Ecuyer, Seigneur de Crefpy, Capitaine d'Infanterie sous le règne d'HENRY IV, qui épousa *Jeanne des Couleurs*, en 1611, duquel mariage sont sortis :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui épousa *Michelle Courtin*, & en eut une fille, nommée

SUSANNE, mariée à *Jean de Monitot*.

2. PIERRE, qui suit ;

3. BALTHAZAR, mort Père de l'Oratoire

4. PAULINE, mariée à *Guillaume de Mas*, Ecuyer ;

5. Et LUCRÈCE, mariée à *Antoine de Paluat*.

V. PIERRE DE JARSAILLON, Ecuyer, Seigneur de Curgy & de Crefpy, Capitaine de Cavalerie, épousa, en 1660, *Claude Simonnin*, veuve d'*Aubin de la Valade de Truffin*, mort en 1677, laissant pour enfans :

1. DENIS-FRANÇOIS, qui suit ;

2. JACQUES-IGNACE, mort jeune ;

3. & 4. Deux filles, mortes en nourrice :

5. JEANNE-MARGUERITE, mariée à *Pierre Brunneau*, Conseiller, Chevalier d'honneur au Chatelet ;

6. Et JEANNE-FRANÇOISE, morte sans alliance.

VI. DENIS-FRANÇOIS, Baron de JARSAILLON, Seigneur de Chigy-le-Monial, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Phélypeaux, puis Sous-Bigadier des Chevaux-Légers de la Garde du Roi. Il fut maintenu dans sa noblesse de race & d'ancienne extraction, par Lettres Patentes du mois de Novembre 1706. *Veut Sa Majesté, que comme nobles de race & d'ancienne extraction, ils soient reconnus tels, tant en jugement que hors du jugement, & jouissent à ce titre de tous les honneurs, rangs, privilèges,*

*exemptions, prérogatives & dignités attribuées aux anciens Gentilshommes du Royaume; qu'ils puissent continuer à prendre la qualité d'Ecuyer, parvenir à tous degrés de Chevalerie, &c. La Baronnie de Villars, au Bailliage de Bourbon-Lançy, qui lui appartenoit, fut érigée en son nom de Famille, par Lettres Patentes du mois de Mars 1719, & enregistrées le 15 Décembre suivant, en faveur de ses services; il se retira après la bataille de Malplaquet, avec une pension, & est mort en 1736. Il avoit épousé, en 1685, *Gilberte Blondat*, veuve de *Claude de Gayot*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, dont il laissa :*

1. & 2. PIERRE-JEAN, & JEAN-FRANÇOIS, malheureusement égarés par la chute d'une tour du Château de Chigy-le-Monial, en 1702 ;

3. PIERRE-FRANÇOIS, mort en bas âge ;

4. MARGUERITE-GILBERT, Mousquetaire dans la première Compagnie, puis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Chépy, mort sans alliance, en 1765 ;

5. DENIS, aussi Mousquetaire, puis Lieutenant au Régiment de Royal-Piémont, Cavalerie, mort jeune & sans alliance ;

6. PIERRE-CLAUDE, qui suit ;

7. CLAUDE-MARIE, mariée, en 1717, à *Paul de Jacquinet-de-Cussy*, Lieutenant de Dragons, dont postérité ;

8. CLAUDE-MARGUERITE, morte jeune ;

9. Et JEANNE-FRANÇOISE, Religieuse à l'Abbaye Royale de Saint-Andoche d'Autun; elle y fut placée par brevet du Roi, qui a droit d'y placer une Religieuse, lorsqu'il nomme une Abbessé.

VII. PIERRE-CLAUDE, Baron de JARSAILLON, fut Lieutenant au Régiment de Royal-Piémont, Cavalerie, mort en 1780; il avoit épousé, en 1748, *Jaqueline du Crest-de-Chigy*, de la branche de *du Crest-de-Chigy*, qui descend, par les femmes, de l'illustre Maison de *Semur*, dont étoit *Saint Hugues*, troisième Abbé de Cluny; de l'illustre Maison d'*Aquin*, dont étoit *Saint Thomas d'Aquin*; de celle de *Rolin*, dont étoit le Cardinal de ce nom, & de plusieurs autres grandes Maisons. De ce mariage sont issus :

1. JACQUES-MARGUERITE, qui suit ;

2. FRANÇOIS-LAZARE, Seigneur de Francheffe & de Nétty, Garde du Corps du Roi, Compagnie de Beauvau, qui a épousé, en 1776, *Françoise-Catherine de Nourry-de-Thurigny*, Demoiselle, dont un fils, nommé

PIERRE-EUGÈNE, né le 2 Mai 1777.

3. JEAN-CLAUDE, Seigneur de Bigu, Lieutenant au Régiment de Champagne, puis Capitaine à la fuite de l'Infanterie;
4. LOUISE-PIERRETTE, morte en bas âge;
5. & 6. ANNE-DENISE, & FRANÇOISE-MARGUERITE, Demoiselles.

VIII. JACQUES-MARGUERITE, Baron de JARSAILLON, Seigneur de Brion, Saint-Syagre, Fontette & Aupont, Officier d'Artillerie, puis Capitaine à la fuite du Régiment de Hainaut, Infanterie; reçu, d'après ses preuves, à la Chambre de la Noblesse des Etats de Bourgogne, à la tenue des Etats de 1775, & à celle de 1778; fut Rapporteur des Requêtees de ladite Chambre. Il a épousé, en 1773, *Jeanne-Antoinette-Pierrette de la Goutte*, dont pour enfans :

1. PIERRE-JACQUES, né le 25 Août 1774;
2. LAZARE-MARIE, mort en nourrice;
3. & 4. PHILIBERTE-CLAUDINE-JOSÈPHE, & JEANNE-JOSÈPHE.

Les armes : *tiercé en fasce, au 1 de gueules, au lion passant d'or, armé & lampassé de gueules; au 2 d'or, à 3 trèfles de sinople; au 3 d'argent, à 3 bandes aussi de sinople.*

JARZÉ, Seigneurie en Anjou, qui fut portée en mariage, en 1572, par *Renée de Bourré*, à *René du Pleffis*, Seigneur de la Roche-Pichemer, de Villiers, des Touches, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de *Louis du Pleffis*, Seigneur de la Roche-Pichemer. Cette Terre de *Jarzé* a été érigée en *Marquisat*, avec union de la Châtellenie de *Chemiré*, & du fief & Seigneurie des Pins, situé dans la ville de Bourges, par Lettres du mois d'Avril 1694, enregistrées le 16 Mars 1696. Ce *Marquisat*, par la mort de *René du Pleffis*, III^e du nom, Marquis de *Jarzé*, fanspostérité, en 1723, a passé à *Paul-Louis-Jean-Baptiste-Camille Savary*, Comte de Brèves, du chef de sa bifateule, *Catherine du Pleffis-Jarzé*, fille de *François*, Comte de *Jarzé*, & de *Catherine de Beaumanoir*. La Terre de *Beauvau* est comprise dans le *Marquisat de Jarzé*. Voy. PLESSIS-DE-LA-ROCHE-PICHEMER (du).

JAS, en Bourbonnois. De cette Famille étoit

GABRIELLE DE JAS DE SAINT-GÉRAND, reçue à Saint-Cyr au mois de Janvier 1686, la-

Tome XI.

quelle prouva qu'elle descendoit de GÉOFFROY DE JAS, dont le contrat de mariage, avec *Agnès de Chazelles*, est du 6 Septembre 1396, & porte qu'il étoit issu de PÉLOMÉE, Seigneur de JAS, auquel RENAUD, Comte de Forez, fit une fondation au mois d'Avril de l'an 1260.

Les armes : *d'azur, à l'aigle d'argent, becquée, membrée & couronnée de gueules.*

JASSAUD ou JASSAUDI, en Provence. Nous avons déjà parlé de cette ancienne Noblesse, tom. V & VII de la prem. Edit. de cet Ouvrage; & nous allons répéter ce que nous en avons dit d'après des Mémoires qui nous furent fournis alors. *L'Hist. héroïque de la Noblesse de Provence* en fait aussi mention, tom. II, p. 27 & suiv.

Bien des gens, dit le *Mémoire* qui nous a été envoyé, pensent avec quelque fondement que la Famille de JASSAUD, ou JASSAUDI, est originaire de Normandie, & sur ce principe on la fait descendre d'un Normand de ce nom, qui étoit au service & vint s'établir en Provence; mais une tradition qui paroît plus fidèle porte qu'elle est issue d'Italie, ainsi que son ancien nom JASSAUDI dans les actes Latins semble l'indiquer. Quoiqu'il en soit de son origine, elle est établie en Provence depuis le XIV^e siècle au moins, & a toujours joui des qualités, honneurs & privilèges attachés à la plus ancienne noblesse, ce qui est justifié : 1^o par les investitures, hommages & dénombrements des terres nobles que cette Famille a reçus, prêtés & donnés à la façon des Nobles; 2^o par les Arrêts de la noblesse ou décharges des droits des francs-fiefs qu'elle a obtenus contre les traitans; 3^o par des Lettres Patentées des Rois, portant qualification de Nobles en faveur de ceux de cette Famille qui les ont obtenues; 4^o par une possession de terres ou fiefs nobles, non interrompue depuis environ trois siècles, & dans les tems où les seuls Gentilshommes avoient droit d'en posséder; 5^o & par les anciennes qualifications de Noble, d'*Ecuyer*, *Messire*, *Chevalier*, *Damoiseau*, en Latin *Miles*, *Domicellus*, &c., prises dans tous les documens, & prouvées successivement de père en fils, sans aucune interruption. C'est ce qu'on va successivement démontrer dans la filiation que nous allons donner.

I. HUGUES DE JASSAUD (*Nobilis Hugo Jaf-*

C

faudi, Miles de Luco) fut choisi, à cause de la fageffe, probité & noblesse distinguée, pour pacificateur d'une rixe survenue entre les Seigneurs de Fos-de-Bornes, de Fos-de-la-Molle & la Chartreuse de la Verne, près de Toulon. On passa, à ce sujet, en 1416, une transaction qui est conservée dans cette Chartreuse. Il est le premier de ce nom dont on ait connoissance, & d'où descendent les branches de JASSAUD, établies aujourd'hui en Provence & à Paris. Il étoit né dans le XIV^e siècle, & s'établit au Luc, gros Bourg, près de la ville de Toulon, dans la Basse-Provence, comme on peut le voir dans deux différens actes, dont l'un est une transaction du 3 Octobre 1416, reçue par *Durand Fabry*, Notaire dudit lieu du Luc. Comme HUGUES DE JASSAUD faisoit profession des armes, ainsi qu'il convenoit à sa naissance, il fut tué en 1429, à la bataille d'Aquila en Italie, que Louis d'ANJOU, III^e du nom, gagna sur les Catalans. Sous les premiers descendans de ce HUGUES, il arriva un événement fatal à cette Maison, qui, ayant la jouissance de la Baronnie de Thorame-Basse, près de Digne en Provence, & des Vallées, sur les frontières de Provence & de Savoie, y fit transporter tous ses effets, titres & papiers, & s'y établit. Cet événement, rapporté en gros dans *PHISt. de Provence*, écrit par un médecin de Sisteron, a coupé le chaînon par lequel on auroit remonté à une antiquité plus reculée. Il y avoit à Thorame une forte tour ou un clocher, dans lequel on avoit renfermé les effets les plus précieux & les papiers publics & particuliers; les ennemis, qui faisoient une guerre cruelle, ne pouvant se rendre maîtres de ceux qui s'y étoient renfermés pour défendre ce lieu, y mirent le feu, & tout fut réduit en cendres. De plus, les guerres étrangères, civiles & de Religion qui sont survenues depuis, n'ont pas peu contribué à priver cette Famille des connoissances qu'elle auroit pu avoir sur son ancienne origine. Il eut pour fils :

II. PAUL DE JASSAUD, du Luc, qui est qualifié *Damoisneau* dans son testament du 10 Juillet 1482, passé devant *Garnier*, Notaire de la ville de Colmars, & étoit mort la même année. Il laissa :

III. JACQUES DE JASSAUD, Vice-Bailli & Capitaine pour le Roi de la ville de Toulon, ce qui est prouvé par une délibération de l'Hô-

tel de Ville, du 17 Juillet 1497. Il épousa N... de *Clapiers du Puget*, de la ville d'Hyères, dont :

1. MONET, qui suit ;
2. Et CLARETTE, mariée dans la Maison de *Clapiers du Puget*.

IV. MONET DE JASSAUD, Seigneur de la Mouthière, ainsi qualifié dans ses contrats, se transplantait dans la Haute-Provence, où il posséda le fief de la Mouthière, & testa devant *Antoine Garnier*, Notaire de la Ville de Colmars en Provence, le 25 Décembre 1506. Il avoit épousé *Marthe de Tiran*. De ce mariage vinrent plusieurs enfans entr'autres :

- GEORGES, qui suit ;
BARTHÉLEMY, LAURENT & JEAN, dont on ignore la destinée.

V. GEORGES DE JASSAUD, Seigneur de la Mouthière, testa le 21 Mai 1582, devant *Antoine Luce*, Notaire de Thorame-Basse. Il avoit épousé *Catherine de Saffy*, dont :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. ANTOINE, Lieutenant au siège de la ville de Digne, mort sans postérité de son mariage avec *Jeanne de Séguier-de-Pioffins* ;
3. ESPRIT, marié à *Louise du Puget*, dont :

MARC-ANTOINE, mort fort jeune au Colège de Riom.

4. Et ISNARD, qui vint s'établir à Paris, & est auteur des branches qui s'y fixèrent, rapportées ci-après.

VI. JOSEPH DE JASSAUD, Ecuyer, Seigneur de la Mouthière, Gentilhomme du Prince de Condé, par Lettres Patentes données à Rouen le 2 janvier 1597, épousa *Marguerite d'Oraison*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. PIERRE, Seigneur de Champagne en Picardie, marié, sans enfans, à *Jeanne de Longuejoux* ;
3. HONORÉ, Aumônier du Roi, qui fut pourvu d'un Canonat dans l'Eglise Métropolitaine de St.-Sauveur d'Aix, sur la résignation d'ISNARD DE JASSAUD, son oncle, qui l'avoit eu avant d'aller s'établir à Paris ;
4. Et ANTOINE, Religieux Minime, mort en odeur de Sainteté.

VII. JEAN DE JASSAUD, Ecuyer, Seigneur de Thorame-Basse, acquit, conjointement avec HONORÉ, son frère, une portion de la Terre & Seigneurie de Thorame-Basse ; ils obtinrent du Roi, en considération de leurs services, les don & remise du lot, & autres

droits dus à Sa Majesté, pour raison de leur acquisition, par Lettres Patentes signées & contresignées, portant qualification de *noble*, en leur faveur, données à Paris le 31 Janvier 1620, vérifiées & entérinées en la Cour des Comptes le 23 Décembre suivant. Il fit son testament olographe le 26 Juillet 1630, & mourut de la peste le 13 Août suivant. Son testament fut vérifié & paraphé par verbal du 24 Septembre 1631, par le Lieutenant au siège de Digne. Il avoit épousé, le 2 Novembre 1601, *Jeanne de Geneve*, dont :

1. ALEXANDRE, qui suit ;
2. PIERRE, Capitaine dans les Chevaux-Légers du Chevalier de la Vieuville, tué au siège d'Etampes en 1652, âgé de 24 ans ;
3. JEAN, Prieur de la Chartreuse d'Aix, mort en odeur de sainteté ;
4. ANTOINE, Chanoine de Saint-Sauveur d'Aix ;
5. HONORÉ, mort garçon. Une autre Généalogie manuscrite le nomme FRANÇOIS, & dit qu'il mourut Chanoine de Saint-Sauveur d'Aix ;
6. MARGUERITE, mariée à *Pierre de Rochi-de-Baras* ;
7. ET ISABEAU, femme de *Melchior de Melingue*, de Riez.

VIII. ALEXANDRE DE JASSAUD, Ecuyer, Seigneur de Thorame, &c., servit le Roi pendant les troubles de Provence, sous les ordres du Duc d'Angoulême. Il quitta le service, & mourut le 25 Octobre 1664. Il avoit épousé, 1^o en 1633, un autre Mémoire dit le 1^{er} Novembre 1639, *Marie de Castellane d'Ahy-s* ; & 2^o le 16 Novembre 1647, *Catherine de Bernoin*, de la ville de Carpentras. Il eut du premier lit :

1. Une fille, morte en bas âge.

Et du second lit vinrent :

2. JOSEPH, mort Chanoine de Saint-Sauveur d'Aix ;
3. ANNIBAL, qui suit ;
4. ET FRANÇOIS, mort âgé, retiré du service.

IX. ANNIBAL DE JASSAUD, Chevalier, Baron de Thorame-Basse, né le 4 Novembre 1652, donna à Sa Majesté le dénombrement des biens & droits Seigneuriaux de sa Terre de Thorame, le 12 Novembre 1680 ; il étoit alors Chanoine-Clerc de l'Eglise Métropolitaine de Saint-Sauveur d'Aix, & s'étant démis de son Canonicate en faveur de JOSEPH, son frère aîné, il épousa à Paris, *Anne-Elisabeth de Fabri*, par acte passé devant *Perichon & Doyen*,

Notaires deladite ville, le 26 Novembre 1698. Il avoit obtenu contre les traitans des droits des francs-fiefs, le 19 Décembre 1694, une Ordonnance de Nobleffe, & Jugement en dernier ressort, rendu par M. le Bret, Intendant & Premier Président du Parlement de Provence ; & le 2 Juin 1728, il fit rendre encore, pour le même sujet, une pareille Ordonnance, par M. le Bret, le fils, qui succéda à son père dans l'intendance de la première présidence du Parlement d'Aix. Il avoit rendu son hommage & prêt serment de fidélité au Roi, pour raison de sa Terre, le 14 Août 1719, testa devant *Martinat*, Notaire de la ville d'Aix, le 13 Mai 1724, & mourut le 11 Avril 1731. Il eut de son mariage :

JEAN-ALEXANDRE, qui suit ;

Et PIERRE-JACQUES, Lieutenant des Maréchaux de France, vivant garçon.

X. JEAN-ALEXANDRE DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur, Baron de Thorame-Basse, né le 3 Septembre 1699, rendit hommage au Roi le 26 Août 1739, donna le dénombrement de ses biens & droits Seigneuriaux, & mourut le 22 Mars 1747, après avoir fait un testament solennel, qui fut ouvert le 15 Juin de la même année. Il avoit épousé, par contrat du 4 Juillet 1724, *Madeleine d'Albert*, fille de *Jean-Baptiste*, Lieutenant Général d'Artillerie en Provence, dont :

1. HIPPOLYTE, qui suit ;
2. Et JEAN-ALEXANDRE, Officier de Marine & Lieutenant des vaisseaux du Roi au département de Toulon.

XI. HIPPOLYTE DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur, Baron de Thorame-Basse & les Vallées, né le 8 Février 1726, a prêt serment & ferment de fidélité au Roi, & donné son dénombrement, pour raison de ladite Terre, les 21 Mai & 7 Juillet 1753. Il a épousé, 1^o le 20 Février 1748, *Marie de Chaylan-de-Moriès*, fille de *Joseph*, 1^{er} du nom, & d'*Isabelle Perrier*, dont deux fils, morts au berceau ; & 2^o le 25 Août 1757, *Marie-Ursule de Vocance*, du Dauphiné, fille de *Just-Antoine*, & de *Denise de Ferron*, & nièce de feu *Louis-Jacques-François de Vocance* Evêque & Seigneur de Senez.

BRANCHE établie à Paris.

VI. ISNARD DE JASSAUD, quatrième fils de GEORGES, & de *Catherine de Saffy*, vint s'é-

tablier à Paris sous le règne d'HENRI IV; il fut premier Commis de M. de Gesvre, Secrétaire d'Etat, puis Secrétaire du Roi, Contrôleur de la Chancellerie du Palais de Paris le 23 Mai 1597, & mourut en 1605. Il avoit épousé *Jeanne Triflant*, fille de *Jean*, Auditeur des Comptes, & de N... de *Morelly*, dont :

1. LOUIS, Marquis d'Arquinvilliers, Correcteur des Comptes, mort garçon, en Juillet 1661, & inhumé le 30 aux Blancs-Manteaux;
2. NICOLAS, qui suit;
3. ANTOINE, Prêtre de l'Oratoire;
4. Et ANNE, mariée à N... la *Motte Boisgras*, Gentilhomme de la Ville de Rouen.

VII. NICOLAS DE JASSAUD, Marquis d'Arquinvilliers, Vaupéroux, Saint-Dyé, Verneuil, Seigneur de Richebourg, de la Lande, Vicomte de la Borde, &c., Conseiller au Parlement de Metz, le 17 Octobre 1633, Maître des Requêtes le 20 Juin 1640, Secrétaire d'Etat, depuis le 28 Août 1670 jusqu'au 16 Mai 1674, mourut le 16 Décembre 1689, Conseiller d'Etat, âgé de 78 ans. & fut inhumé aux Blancs-Manteaux. Il avoit épousé *Marie de Flandres*, morte en 1700, âgée de 84 ans, fille de *Guillaume*, Trésorier des Parties Casuelles & Deniers extraordinaires, dont :

1. LOUIS, Conseiller au Parlement de Paris le 5 Mai 1673, mort sans alliance le 3 Janvier 1681, & inhumé aux Blancs-Manteaux;
2. JACQUES, qui suit, auteur du premier rameau de cette branche, rapporté ci-après;
3. GUILLAUME, tige du second rameau, mentionné ensuite;
4. ANDRÉ-JEAN, ou ANDRÉ-NICOLAS, Seigneur de Richebourg, d'abord Jésuite, puis Conseiller au Parlement de Paris le 1^{er} Septembre 1694, Président en la Chambre des Comptes le 26 Mai 1700, mort le 4 Juin 1717. Il avoit épousé, le 16 Février 1702, *Marie-Anne-Madeleine Coustard*, fille de *Gabriel*, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Regnaud*, dont deux filles, savoir :

1. MARIE-ANNE, née le 8 Mars 1703, mariée, le 25 Février 1719, à *Geoffroy-Macé Camus-de-Pontcarré*, Conseiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes, Premier Président au Parlement de Rouen. Elle est morte sans enfans le 23 Janvier 1727, & est inhumée à Saint-Merry;
2. Et ANGÉLIQUE-MARGUERITE, née le 16 Octobre 1704, mariée 1^o à *Thomas-*

Sybille, Marquis de Roncherolles, Seigneur de Jouy, &c., dont postérité. Voy. RONCHEROLLES; & 2^o à *Pierre-Charles de Beaufort-Montboisfrier*, Marquis de Canillac, Lieutenant Général des Armées du Roi. Elle est morte le 29 Novembre 1759, âgée de 55 ans.

5. AUGUSTIN-NICOLAS, auteur du troisième rameau, rapporté en son rang.
6. Et MARIE, femme de *Nicolas-Joseph Foucault-de-Magny*, Conseiller d'Etat en 1704; morte le 25 Septembre 1731, âgée de 77 ans, laissant postérité. Voy. FOUCAULT.

PREMIER RAMEAU.

VIII. JACQUES DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur d'Arquinvilliers, Conseiller en la Cour des Aides, & Maître des Requêtes le 3 Mai 1685, avoit épousé *Louise Charlet*, fille de *Pierre*, Seigneur d'Esblly, Conseiller au Parlement, & de *Marie le Feulqueux*, sa troisième femme. Il en a eu :

1. LOUIS-NICOLAS, qui suit;
2. N... DE JASSAUD, mort sans postérité;
3. LOUISE, mariée, par contrat du 12 Mars 1700, à *Jean Thévenin*, Marquis de Courfan, Maître des Requêtes, mort le 10 Janvier 1710, dont postérité. Voy. THÉVENIN;
4. N... DE JASSAUD, veuve du Comte de *Matha*;
5. Et N... DE JASSAUD, Supérieur d'un Couvent de Filles à Meaux.

IX. LOUIS-NICOLAS DE JASSAUD, Marquis d'Arquinvilliers, &c., Exempt des Gardes du Corps du Duc d'ORLÉANS, Régent du Royaume, est mort sans enfans de *Marie du May*, son épouse.

SECOND RAMEAU.

VIII. GUILLAUME DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur de la Borde, Vernon & du Gué, troisième fils de NICOLAS, & de *Marie de Flandres*, fut Conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris le 30 Avril 1681, & est mort le 6 Décembre 1718. Il avoit épousé, 1^o le 12 Mai 1683, *Anne Foucher*, morte sans enfans, en 1699; & 2^o le 20 Avril 1700, *Marie Neret*, fille de *Pierre*, Seigneur de Clermet, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, & de *Marie Coufnet*. Du second lit il a eu :

1. PIERRE-GUILLAUME, qui suit;
2. JEAN, Seigneur de Rigny;

3. CHARLES-ETIENNE, Seigneur de Vaupréux, Thiers, &c., Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit de Montpellier, qui épousa *Anne Thévenin de Courfan*, morte en 1738, fille puînée de *Jean Thévenin*, Marquis de Courfan, & de *Louise de Jaffaud*, dont une fille, nommée

ANNE-CHARLOTTE, présentée au Roi en 1771, qui s'est mariée, 1^o en 1761, à *André-Charles-Louis*, Marquis de *Chabenat*, Conseiller au Parlement; & 2^o le 12 Avril 1769, à *Pierre-Louis*, Comte d'*Erlach*, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine-Commandant de la Compagnie Générale des Gardes Suisses. Voy. CHABENAT, & ERLACH.

4. ANDRÉ-NICOLAS, Seigneur de Saint-Dyé, Auditeur des Comptes;
5. MARIE, morte Religieuse Carmélite;
6. & 7. MARIE-ANNE & CHARLOTTE-ELISABETH.

IX. PIERRE-GUILLAUME DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur du Gué, de Vernon, &c., Conseiller au Parlement de Paris le 4 Septembre 1722, a épousé *Michelle Auger*, de laquelle sont issus :

1. PIERRE, qui suit;
2. AMBROISE-AUGUSTIN, Chevalier, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit de Montpellier;
3. ANDRÉ-CHARLES, Chevalier, Garde de la Marine au département de Toulon;
4. MARIE-MICHELLE, femme de *Charles-Louis de Scarron*, Seigneur, Marquis de Dionne, &c.;
5. MARIE-JEANNE, alliée, en 1767, avec N.... *Francini de Villepreux*;
6. & 7. MARIE-CHARLOTTE & MARIE.

X. PIERRE DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur de Boifchantel, Bourneville, &c., veuf de *Marie-Anne-Thomas de Boifchantel*, qu'il avoit épousée en 1755, en a eu une fille, nommée

MARIE-ALEXANDRINE.

TROISIÈME RAMEAU,
établi en Picardie.

VIII. AUGUSTIN-NICOLAS DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur de la Lande, cinquième fils de NICOLAS, & de *Marie de Flandres*, épousa, en Mai 1697, *Marie-Aimée Lotin*, fille de *Nicolas-Louis-François*, Comte de Charny, Président de la Cour des Aides, & de *Louise Larcher*. Il est mort en Août 1728, laissant :

1. AUGUSTIN-GUILLAUME, qui suit;
2. LOUIS-ANDRÉ DE JASSAUD DE RICHEBOURG,

mort sans postérité de N.... de *Marquet*, son épouse;

3. N... DE JASSAUD, dit *le Chevalier de la Lande*, mort sans alliance;
4. & 5. Deux filles, mortes;
6. Et N.... DE JASSAUD DE CORSAINVILLE, vivante.

IX. AUGUSTIN-GUILLAUME DE JASSAUD, Chevalier, Seigneur de la Lande, a épousé, à Péronne en Picardie, N.... de *Maupoint de Rainville*, de laquelle il a plusieurs enfans entr'autres :

1. N... DE JASSAUD, au fervice;
2. N... DE JASSAUD, Bénédictin;
3. & 4. Deux filles, l'une Religieuse, & l'autre non mariée en 1765. (Ils font leur demeure ordinaire à Soissons.)

Les armes : d'azur, au croissant d'argent; au chef coufû de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.

JAUBERT (DE), en Quercy : Famille maintenue dans la Noblesse par Arrêt du Conseil d'État du Roi, le 28 Novembre 1674, & par Jugement de M. le Gendre, Intendant de Montauban, rendu le 3 Septembre 1704. Elle subsiste dans

PIERRE-JEAN-BAPTISTE DE JAUBERT, qui avoit épousé *Marie-Marthe de Cahors*, dont il eut :

1. JEAN-ANTOINE, né le 9 Août 1738;
2. LOUIS;
3. 4. 5. & 6. DELPHINE-JOSÈPHE, MARIE-ROSE, MARIE-MADELEINE & FRANÇOISE-RENÉE. (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. I.)

Les armes : écartelé, au 1 d'azur, à une fleur de lis d'or en chef, & une demi-fleur de lis du même, mouvante en pointe de la partition de l'écu; au 2 de gueules, à 3 palmes d'or, posées l'une sur l'autre; au 3 de gueules, à une croix tréflée d'or; & au 4 d'azur, à 3 étoiles d'or, rangées en pal.

JAUBERT DE BARRAULT, Famille noble dont étoit

EMERY DE JAUBERT, Comte de Barraut, Baron de Blaignac, Ambassadeur de LOUIS XIII en Espagne auprès du Roi PHILIPPE III; il eut de Dame *Guyonne de la Mothe*, son épouse,

1. ANTOINE, qui suit;
2. Et JEAN DE JAUBERT DE BARRAULT, Abbé de Saint-Pierre de Solignac au Diocèse de

crit qui nous fut communiqué lors de la premi. Edit. de ce *Didionnaire*, en 1757, n'en commence la Généalogie qu'à

1. PIERRE, 1^{er} du nom, Sire de JAUCOURT, le premier dont il soit fait mention, qui étoit un grand Seigneur. On voit dans du Tillet, *Recueil des Rois de France*, Edit. de 1518, pag. 412, un don fait par le Comte Thibaut de Champagne, à Messire PIERRE DE JAUCOURT, de l'office de Pannetier de Champagne à la vie & hommage lige, le Dimanche avant la Saint-Pierre-aux-liens en 1224. Dans le même Recueil on voit aussi d'autres conventions, passées en 1230, entre Thibaut, Comte de Champagne & de Brie, & PIERRE, Sire de JAUCOURT, touchant leurs hommages, qui ne pourront quitter ni passer l'un chez l'autre, &c. PIERRE DE JAUCOURT eut pour enfans :

1. ERARD, qui suit ;
2. PIERRE, qui, du chef de sa mère, fut Seigneur de Dinteville, & en prit le nom vers l'an 1255, en conservant les armes de JAUCOURT ; ainsi les Seigneurs de Dinteville font sortis de la Maison de JAUCOURT. M. Camusat en rappelle la Généalogie dans ses *Mémoires historiq.* JOACHIM DE DINTEVILLE, Lieutenant Général pour le Roi en Champagne, vérita XI degrés, & fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1583. Il mourut, sans enfans, en 1607 ; sa sœur, RENÉE, Abbessé de Remiremont avant 1563, mourut, en 1581. JACQUES DE JAUCOURT, Seigneur de Dinteville, a donné lieu à la Généalogie de cette branche, rapportée dans le P. Anselme, au tom. des Grands Veneurs de France & des Chevaliers du Saint-Esprit. Nous en avons parlé au mot DINTEVILLE ;
3. Et THOMAS, mort sans alliance.

II. ERARD, 1^{er} du nom, Sire de JAUCOURT, fut présent aux transactions que PIERRE DE JAUCOURT, Seigneur de Dinteville, son frère puiné, passa aux mois d'Août & de Septembre 1255, avec ses parens. Cet ERARD, outre la Terre de JAUCOURT, possédoit les villes de Dolancourt, Arlonval, Argancou, Moutiers en l'Isle-de-France, & autres, dont il avoit hérité de son père. De sa femme, nommée Agnès, il eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et ALLAIS.

III. PIERRE, Sire de JAUCOURT, 11^e du nom, est qualifié Miles, dans des Lettres Patentes de PHILIPPE-le-Bel, au Bailli de

Chaumont-en-Bastigny, le 5 Juin 1297, qui l'exemptent des subsidez qui se levoient pour la guerre de Flandre. Il eut de sa femme, nommée Jeanne, laquelle, dans une acquisition qu'elle fit avec son mari, par acte du mois de Novembre 1310, est qualifiée *Madame Jeanne*, & son mari de noble homme, *Monsieur Pierre*, Chevalier, Seigneur de JAUCOURT :

1. ERARD, qui suit ;
2. POINCARD, mort sans postérité ;
3. Et RICHARD, auteur de la branche des Seigneurs de Villarnoul, rapportée ci-après.

IV. ERARD, 11^e du nom, Chevalier, Sire de JAUCOURT, eut dans les partages qu'il fit avec ses frères, pour son droit d'aînesse hors de part & d'avantages, les Château & Seigneurie de JAUCOURT, outre les villes d'Arlonval, Moutiers, Boffancourt & de Vauhonvilliers. Il mourut peu de tems avant la vente que sa fille unique, JEANNE, fit de la Terre de JAUCOURT, en 1307, à PHILIPPE DE FRANCE, Duc de Bourgogne. Marguerite d'Arc, femme d'ÉRARD, 11^e du nom, Sire de JAUCOURT, ne lui survécut que peu d'années. Leur fille avoit épousé Jean, Seigneur de Blézy, dont la postérité s'est éteinte dans Susanne de Blézy, morte le 25 Novembre 1525, qui porta la Terre de Blézy dans la Maison de Rochechouart, par le mariage qu'elle contracta, en 1508, avec Christophe de Rochechouart, Seigneur de Chandénier, Javarzay, la Motte, mort en 1549, fils aîné de François de Rochechouart, Seigneur de la Roche-Rabaste & desdits lieux, mort le 4 Décembre 1530, & de Blanche d'Amont, morte le 6 du même mois. Voy. ROCHECHOUART.

BRANCHE

des Seigneurs de VILLARNOUL.

IV. RICHARD DE JAUCOURT, Seigneur de Villarnoul par sa femme, Marie de Villarnoul, qu'il avoit épousée en 1318, fille de Guy (a), eut pour enfans :

(a) Guy, Seigneur de Villarnoul, frère de Marguerite de Villarnoul, mariée à Messire Guyot Pioche, dont vint Huet Pioche, eut quatre enfans, Guillaume & Huguenin de Villarnoul, qui moururent tous deux sans postérité & peut-être sans alliances ; Marie & Agnès de Villarnoul. L'aînée, Marie, partagea, avec sa cadette, tous les biens de la succession de ses père & mère, par acte de 1338. Agnès de Villar-

1. PHILIPPE, qui fuit ;
2. Et GUY, Religieux, Prévôt du Monastère de Saint-Bénigne de Dijon.

V. PHILIPPE DE JAUCOURT, 1^{er} du nom, Seigneur d'Auxois, de Chaffigny, Saint-Brancher, Villarnoul, &c., fut Enseigne des Chevaliers du Corps du Duc de Bourgogne, dont Enguerrand de Coucy étoit Capitaine. Il fut aussi Conseiller du même Duc de Bourgogne, Gouverneur de son troisième fils, Philippe, Comte de Nevers, & eut le Gouvernement du Nivernois & Donzinois. On fixe sa mort en 1392, du moins il fit alors son testament, par lequel il paroît qu'il avoit des biens considérables. Il avoit épousé, en 1370, *Ifabeau de Beauvoir de Chastellux*, veuve de GÉRARD DE BOURBON, Seigneur de Montperroux, fille de *Jean de Beauvoir*, qui servoit en Picardie sous Charles-le-Mauvais, en 1352, & de *Jacquette d'Autun*, dont :

1. GIRAUD, mort sans postérité ;
2. GUY, qui fuit ;
3. Et PHILIPPE, mort sans alliance.

VI. GUY DE JAUCOURT, devenu l'aîné de sa Famille par la mort de son frère aîné, fut un des plus riches Seigneurs de son tems. Il étoit tout à la fois Seigneur de Villarnoul, de Marrault, de Quers, du Vault, de Logny, de Montmardelin, Villaines, Saint-Brancher, Saint-Léger-de-Foucherets, Beauvilliers, Rouvray, Comdoiy, Saulx, Moigny, Saint-Germain-des-Champs, Saint-Georges-des-Carières, Aulnay, la Coste, Montjallin, &c., comme il paroît par son testament du 21 Janvier 1554, dans lequel il fit de grands dons à l'Eglise collégiale d'Avallon. Le Duc de Bourgogne le fit son Conseiller & Chambellan, le commit au Gouvernement des personnes, pays, Terres & Seigneuries des Comtes de Nevers & de Réthel, ses enfans. Il servit avec distinction dans toutes les guerres que le Duc de Bourgogne eut à soutenir contre la France & d'autres Puissances, & mourut en 1462, comblé d'honneur, de biens, & dans un âge fort avancé. Il avoit épousé *Jeanne de Damas*, en Bourgogne, de laquelle il eut :

noul avoit épousé *Jean de Bar*, dont elle n'eut point d'enfans, & ils vendirent ensemble à Eudes, Duc de Bourgogne, la moitié de la Seigneurie de *Villarnoul*, que Philippe, Duc de Bourgogne, donna, par la suite, à PHILIPPE DE JAUCOURT, fils dudit RICHARD.

1. PHILIBERT, Chevalier, Seigneur de Villarnoul, du Vault, &c., Conseiller & Chambellan de PHILIPPE-le-Bon, Duc de Bourgogne, & Gouverneur de l'Auxerrois, qui se distingua à la bataille de Gavre en 1453, mort sans postérité, en 1454, de son mariage contracté, le 15 Novembre 1438, avec *Agnès de la Trémoille*, fille de *Pierre*, Seigneur & Baron d'Ours. Olivier de la Marche parle de ce PHILIBERT DE JAUCOURT, dans ses *Mémoires* imprimés à Gand en 1560, p. 403, & l'auteur de la Généalogie de la Maison de la Trémoille dit qu'il étoit un des plus apparens de l'Armée de PHILIPPE-le-Bon, Duc de Bourgogne ;
2. PHILIPPE, fait Chevalier par le Seigneur de Croy, avec *Jean de la Trémoille*, en 1452, tué peu après sans avoir été marié ;
3. GUILLAUME, qui fuit ;
4. Et ANTOINETTE, alliée à *Thibaut de Plessis*, Seigneur de Chevigny en Auxois, dont elle eut trois filles, savoir : 1. *Catherine du Plessis*, Dame de Chevigny, qui s'est mariée, le 1^{er} Juillet 1479, à *Pierre de Choiseul*, Seigneur de Doncourt & de Fresnoy, mort le 10 Février 1510. Elle en a eu une nombreuse postérité. Voy. CHOISEUL & l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, p. 847 ; — 2. *Jeanne du Plessis*, qui avoit épousé *Ferry*, Seigneur de *Grancey*, & elle donna les Terres du Plessis & de Barbery à son neveu *Nicolas de Choiseul*, duquel descendent les Ducs de ce nom ; — 3. & *Agnès du Plessis*, qui épousa JEAN DE JAUCOURT, dit *Digoine*, dont nous allons parler ci-après.

VII. GUILLAUME DE JAUCOURT, sans doute Seigneur des mêmes Terres que son père, se maria avec *Jeanne de Digoine*, dont il eut :

VIII. JEAN DE JAUCOURT, dit *Digoine*, Capitaine de 100 Lances de CHARLES, Duc de Bourgogne, son Conseiller & Chambellan. Il eut grande part à ses secrets. Après la mort de ce Prince, arrivée le 6 Janvier 1476, Louis XI, Roi de France, l'engagea à son service, le fit son Conseiller, Chambellan, Bailli de Dijon, Gouverneur d'Auxerre, & lui donna 500 livres de pension, à prendre sur les Finances ordinaires & extraordinaires, dit Philippe de Commines, liv. IX, chap. 6. MARIE DE BOURGOGNE, fille de CHARLES, dernier Duc de Bourgogne, ayant épousé, à Gand, MAXIMILIEN d'AUTRICHE, Roi des Romains, JEAN DE JAUCOURT regarda MARIE comme sa Souveraine légitime, & rentra à son service. MAXIMILIEN, qui le reçut avec joie, le fit son

Conseiller & Grand Maître de son Hôtel; mais LOUIS XI, irrité du changement de JEAN DE JACOURT, fit raser ses maisons & Châteaux à pont-levis, au nombre de 14, confisqua tous ses biens, fit arrêter sa femme & ses enfans, & les déclara tous criminels de Lèze-Majesté. MAXIMILIEN, en reconnaissance de la fidélité & des grands services de JEAN DE JACOURT, le créa Capitaine Général de ses Armées, par Lettres données à Nuremberg le 21 Juin 1491, avec plein pouvoir d'assembler & de lever en son nom & en celui de l'Archiduc son fils, autant de troupes que bon lui semblera, de les mener & conduire pour conquérir sur CHARLES VIII, le Duché de Bourgogne. Les troupes qu'il eut sous ses ordres surprirent, en 1492, Arras, Saint-Omer & autres places qui furent rendues à la paix. JEAN DE JACOURT fut compris dans le traité, revint en France en 1493, & mourut en 1506. LOUIS XII, étant parvenu à la Couronne, l'avoit rétabli dans la jouissance de ses biens confisqués. Il eut d'*Agnès du Plessis*, son épouse,

1. AUBERT, qui fuit;
2. Et HUGUES, Seigneur de Marrault, Migé, &c., lequel suivit toujours le parti du Roi des Romains, ce qui contraignit LOUIS XII de le déclarer, le 10 Juin 1513, criminel de Lèze-Majesté. Il épousa 1^o *Louise de Rouffillon*; & 2^o *Catherine de la Fayette*, veuve de *François de la Platière*, frère aîné du Maréchal de Bourdillon. Il eut du premier lit:

1. ANNE, mariée avec *Philibert de la Platière*, 11^e du nom, dont postérité. Voy. PLATIERE (DE LA).

Et du second lit vinrent:

2. MARIE, femme d'*André-Adrien de Veilhan*, Baron de Giry & autres lieux;
3. Et autre ANNE, mariée, en 1513, à *Gérard de la Guiche*, Seigneur de Martigny-le-Comte, troisième fils de *Claude*, Seigneur de la *Guiche*, & d'*AGNÈS DE JACOURT*, sa seconde femme. Ils eurent des enfans. Voy. GUICHE (DE LA).

IX. AUBERT DE JACOURT, Chevalier, Seigneur de Villarnoul, &c., ne voulut point profiter de la donation qui lui fut faite de tous les biens de ses père & mère, par les Rois LOUIS XI & LOUIS XII, au préjudice de son père & de son frere. Il mourut avant l'an 1527, & avoit épousé, en 1491, *Renée le Roux*,

file d'honneur d'ANNE, Duchesse de Bretagne, par l'entremise de *Hurdy le Roux*, son oncle, qui étoit en grand crédit auprès du Roi. Elle étoit fille de *Louis le Roux*, & de *Jeanne d'Aubigny*, Dame de la Roche-des-Aubiens. De ce mariage vinrent:

1. JEAN, Seigneur de Villarnoul, &c., marié à *Vérine de Charnier*, dont pour fille unique,

RENÉE, femme de *Pierre de Briquemaut* Maître de Camp en Piémont.

2. HARDY, Seigneur du Vault, Lieutenant, Général pour le Roi en Bourgogne, Gouverneur de Seurre & Bailli de Mâcon, &c., marié à *Françoise de Hamon*, Dame de Lucinières, Montigny, Soyaulx & la Martinière, en Bretagne, morte le 12 Février 1571, fille de *Gilles de Hamon*, & de *Guillemette Guibé*, nièce de *Pierre Landais*, Trésorier. Il en eut deux garçons:

1. HUGUES, Seigneur du Vault, &c., qui épousa *Louise des Réaulx*, de laquelle il n'eut point d'enfans;
2. Et GUY, mort sans alliance, en 1564, d'un coup d'arquebuse.

3. JEAN, qui fuit;
4. JACQUES, Abbé de Pontigny & de Barbeaux, mort en 1547;
5. ANTOINE, mort sans alliance;
6. AIMONDE, mariée, en 1500, à *Claude de Mailly*, Chevalier, Seigneur de Courtivron en Bourgogne;
7. AGNÈS, mariée à *Claude de la Guiche*, fils de *Gérard*, & de *Marguerite de Pocquières*, dont elle fut la seconde femme. Ils eurent nombreuse postérité. Voy. GUICHE (DE LA);
8. BÉRALDE, mariée à N... *Coustin*, Seigneur de Bourzollens en Périgord;
9. Et ANNE, Abbesse du Puy.

X. JEAN DE JACOURT, 11^e du nom, Seigneur de Villarnoul, Rouvray, Ruère, Saint-Andeux, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Enseigne des 100 Gentilshommes de sa maison, mourut en 1552, à l'Armée du Roi, portant son Enseigne. Il avoit épousé *Françoise de Bar*, Dame d'Etréchy, &c., fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Baugy, Baron de la Guerche, Vicomte de Sauvigny, Maître d'Hôtel de la Maison du Roi, & de *Renée de Montberon*, dont:

1. FRANÇOIS, qui suivit le parti de M. le Prince de Condé, & fut tué à la bataille de Saint-Denis, le 10 Novembre 1567, sans

- laisser d'enfans de *Louise-Edmée d'Anletz*, son épouse;
2. JEAN, mort sans alliance;
 3. JACQUES, mort sans enfans de son mariage, le 10 Mars 1584, avec *Nicole de Vienne*;
 4. LOUIS, qui fuit;
 5. BERNARD, Enféigné d'une Compagnie de Gendarmes, tué à Port-de-Piles en 1569, sans avoir pris d'alliance;
 6. EDMÉ, auffi tué sans alliance, dans une rencontre près de Villarnoul, par des ligueurs de la garnifon d'Elpoiffes en 1594;
 7. PIERRE, mort sans avoir été marié;
 8. LOUISE, mariée, le 5 Décembre 1555, à *François de Courtenay*, Baron de Bontin, fils aîné de *Louis de Courtenay*, & de *Charlotte du Meffin-Simon*, Dame de Morogues, dont postérité. Voy. COURTENAY;
 9. RENÉE, mariée à *François d'Epernay*, Seigneur de Fillouffe & de Chinay en Nivernois, dont elle eut deux filles: *Jeanne & François d'Epernay*;
 10. ANNE, morte fans alliance;
 11. Et EDMÉE, mariée, vers l'an 1571, à *Guillaume de Couffay*, Chevalier, Seigneur de Frefnay, dont des enfans.

XI. LOUIS DE JAUCOURT, Chevalier de l'Ordre du Roi, époufa, 1^o en 1570, *Elifabeth de la Trémoille*, Dame de Menétreux, &c., fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Brèche, & d'*Adrienne de Crécy*, de la Maifon de *Venarey*; & 2^o *Roberte de Hays* ou *Hay*, veuve de *Claude Stuart*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent:

1. JEAN, qui fuit;
2. JACQUES, tige de la branche des Seigneurs de *Menétreux*, rapportée ci-après;
3. PIERRE, auteur de celle des Seigneurs d'*Efpuelles*, mentionnée en fon rang;
4. GABRIEL, chef de celle des Seigneurs de *la Vaiferie*, rapportée après les précédentes;
5. LOUIS, Seigneur d'Etréchy, Capitaine dans le Régiment de Gafpard de Coligny, depuis Maréchal de France, mort sans enfans de *Régine de Chélandres*;
6. ZACHARIE, Seigneur d'Auxon, né en 1584, qui quitta fa patrie à l'âge de 15 ans, pour s'attacher à *Frédéric V*, Eleéteur Palatin, depuis Roi de Bohême en 1619, qui le fit premier Gentilhomme de fa Chambre, & lui donna, dans la fuite, le Gouvernement de fon fils. Il fuivit la malheureufe deftinée de ce Prince, qui, après la bataille de Prague, donnée le 9 Novembre 1620, fe vit dépouillé de fa Couronne Eleéctive & de fes propres Etats héréditaires, & contraint de fe retirer en Hollande. En 1621, ce Prince

- ayant voulu voir les Gallions d'Espagne, dont les Etats Généraux s'étoient emparés, monta, avec fon fils, fur un Vaiffeau, qui fut brûlé par le choc imprévu d'un autre; mais le Prince *HENRI-FRÉDÉRIC*, fon fils, âgé de 15 ans, fut noyé avec *ZACHARIE DE JAUCOURT*, qui fe jeta dans la mer pour le fauver. *ZACHARIE* avoit époufé, au Château Royal de Prague, par contrat paffé le 20 Septembre 1620, *Louife de Mayern*, âgée de 29 ans, fille de *Louis-Torqua*, & de *Louife le Maffon*, dont il n'eut point d'enfans;
7. THÉOPHILE, Seigneur de Saint-Andeux, Officier dans le Régiment de Châtillon, tué à l'entreprife faite fur la ville de Venloo contre les troupes de l'Archiduc, le 1^{er} Octobre 1606;
 8. ELISABETH, morte en 1666, veuve de *Roch de Maulmont*, Seigneur de la Roche-Saint-Firmin, décédé en 1642;
 9. Et RENÉE, mariée à *Benjamin Auberi du Maurier*, Ambaffadeur du Roi en Hollande.

XII. JEAN DE JAUCOURT, III^e du nom, Seigneur de Villarnoul, Chevalier de l'Ordre du Roi, Confeiller en les Confeils d'Etat & Privé, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, époufa, par contrat du 8 Mars 1599, *Marthe de Mornay*, morte le 26 Mars 1633, fille aînée de *Philippe de Mornay*, Seigneur du Pleffis-Marly, & de *Charlotte d'Arbaleffe*, de la Maifon de *Melum*. Elle étoit veuve de *Jean de Pas-de-Feuquières*, & eut de fon fecond mari :

1. PHILIPPE, qui fuit;
2. JEAN-LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs du *Vault*, rapportée ci-après;
3. CATHERINE, mariée à *Pierre de Lifle*, Chevalier, Seigneur du Gaft, d'Ollon, & de Conforgien au pays du Maine, dont *Louis de Lifle*, marié, le 18 Juin 1660, à *MARTHE DE JAUCOURT*, fa coufine;
4. BÉNIGNE, femme de *François Prévoft*, Seigneur de la Boutalière en Poitou;
5. FRANÇOISE, mariée à *Louis de Guéribalde*, Chevalier, Seigneur des Chapelles;
6. Et *MARTHE*, Dame de Saulx, morte fans alliance.

XIII. PHILIPPE DE JAUCOURT, II^e du nom, Seigneur de Villarnoul, Baron de la Forêt-sur-Sèvres, &c., mort dans fon Château de la Forêt avant 1674, avoit époufé *Marguerite de Guéribalde*, fille de *Paul*, & de *Madeleine de Launay-Grave*, dont :

1. JEAN-PHILIPPE, qui fuit;
2. PAUL, lequel s'attacha au fervice de l'Eleé-

teur de Brandebourg, qui lui donna un Régiment de Cavalerie, à la tête duquel il fut tué à la bataille de Nerwinde le 29 Juillet 1693;

3. JEAN - LOUIS, Seigneur de Bullières, qui quitta le Royaume en 1685. Il étoit Lieutenant-Colonel du Régiment du Prince de Wurtemberg, à la même bataille de Nerwinde où il reçut plusieurs coups, & eut son cheval tué sous lui. GUILLAUME DE NASSAU, Prince d'Orange, Roi d'Angleterre, qui commandoit l'Armée des Alliés, lui envoya une gratification après la bataille. Il est mort à Copenhague, Colonel réformé au service du Roi de Danemark;
4. FRANÇOIS, Seigneur d'Auxon, lequel s'attacha au service de l'Electeur de Brandebourg, qui le nomma Lieutenant-Colonel de Cavalerie. Il devint Chevalier d'Honneur & premier Chambellan de l'Electrice de Brandebourg, lorsque cette Princeesse eut le titre de *Reine de Prusse* en 1701. Il est mort sans alliance;
5. BENJAMIN, mort au service des Etats Généraux, après les avoir servi avec distinction à la tête du Régiment de Tilly, Cavalerie, en qualité de Lieutenant-Colonel;
6. 7. 8. & 9. Et quatre filles qui passèrent en Hollande avec *Marguerite de Guéribalde*, leur mère, du consentement du Roi. Elles sont mortes sans alliance, excepté MARTHE, femme de *Jacques de Mauciere*, Ecuyer, Seigneur de Marconnay en Poitou, dont la postérité subsiste.

XIV. JEAN-PHILIPPE DE JAUCOURT, Chevalier, Marquis de Villarnoul, Baron de la Forêt-sur-Sèvres & autres Seigneuries, fut un des Commissaires du Roi pour les affaires du Calvinisme, & en cette qualité traita avec MM. de Marillac & de Basville, successivement Intendants en Poitou; mais après la révocation de l'Edit de Nantes, il passa en Hollande en 1687, & mourut à la Haye. Il avoit épousé *Marie Gazeau*, riche héritière, de Famille noble, dont :

1. PHILIPPE, qui suit;
2. RENÉ-ANNE, lequel passa au service des Etats Généraux, & fut tué à Montjoui en Catalogne à la prise de cette place par les Français;
3. CATHERINE-RENÉE, rapportée après son frère aîné;
4. MARGUERITE, morte sans alliance à Paris en 1739;
5. Et MARIE-BÉNIGNE, qui se retira en Hollande, & vivoit en 1757.

XV. PHILIPPE DE JAUCOURT, III^e du nom,

Marquis de Villarnoul, fut employé par le Roi GUILLAUME, en Irlande, en qualité de Capitaine dans le Régiment Royal-Irlandois, & d'Aide de Camp du quartier Mestre-Général & Major de Brigade. Il passa ensuite en Hollande avec des troupes Angloises en qualité de Colonel, & mourut à la Haye le 20 Mai 1738, âgé de 68 ans. Il avoit épousé 1^o *Marie van der Haven*; & 2^o N... *Aeyssen de Somelslyck*, fille de *François*, Chevalier du Corps des Nobles de Hollande, Gouverneur de Surinam, Seigneur de Marcilly & de Châtillon en Nivernois, mort, à la Haye, Amiral de la République. Sa veuve, qui vivoit à la Haye en 1658, s'étoit remariée à un Seigneur du Corps des Nobles.

XV. CATHERINE-RENÉE DE JAUCOURT, Dame de Villarnoul, Baronne de la Forêt-sur-Sèvres, morte à Paris le 21 Avril 1724, avoit épousé *Charles*, Comte du Bellay, Seigneur de la Pallue, de Benet, du Buart, &c., fils de *Louis*, Comte du Bellay, & d'*Anne d'Acigné*, tante de la Duchesse de Richelieu, dont :
1. *Charlotte - Marguerite - Catherine du Bellay*, morte en 1721, sans avoir eu d'enfants de *Charles-François d'Esleing de Sailans*; 2. & *Catherine-Félicité du Bellay*, Dame de Villarnoul, morte à Paris, âgée de 19 ans, le 3 Juillet 1727, Dame d'honneur de LOUISE-ELISABETH D'ORLÉANS, Reine Douairière d'Espagne. Elle avoit épousé, le 23 Décembre 1722, *Anne-Auguste de Montmorency*, Prince de Robecq, Comte d'Estaires, mort le 27 Octobre 1745, dont elle a laissé :
1. *Anne-Louis-Alexandre de Montmorency*, aujourd'hui Prince de Robecq, né le 11 Novembre 1724, marié, le 26 Février 1746, avec *Anne-Maurice de Montmorency*; 2. *Louis-Alexandre*; 3. & *Madeleine-Françoise-Anne-Félicité de Montmorency*, qui a pris le voile. Ainsi finit la branche de JAUCOURT-VILLARNOUL, fondue, comme on vient de le voir, dans la Maison de *Montmorency*. Voy. ce mot.

BRANCHE des Seigneurs du VAULT.

XIII. JEAN-LOUIS DE JAUCOURT, second fils de JEAN, III^e du nom, Baron de Villarnoul & du Vault, & de *Marthe de Mornay*, épousa, par dispense du 5 Mars 1638, FRANÇOISE-RENÉE DE JAUCOURT, sa cousine germaine, fille de PIERRE DE JAUCOURT, Chevalier de

l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Baron d'Espueilles & d'Hubans, & de *Françoise d'Anleyr*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. PHILIPPE, Seigneur de Brazey, marié à *Anne d'Angennes*, dont trois filles, passées en Prusse :

L'aînée, morte sans alliance ;

La seconde, nommée JUDITH, morte aussi sans alliance en 1757, ayant été Gouvernante des Princesses de Prusse, sœurs du Roi régnant ;

Et la troisième a épousé N... de l'Hôpital, Général-Major au service de Prusse, & Commandant de Memel, dont elle n'a point eu d'enfants.

3. MARTHE, mariée, par contrat du 18 Juin 1664, à *Louis de Lisle*, Chevalier, Seigneur d'Ollon, Baron de Conforgien, son cousin germain, dont elle eut des enfants ;
4. FRANÇOISE, mariée à JOACHIM DE JAUCOURT, son cousin, Seigneur de Saint-Andeux, rapporté ci-après ;
5. Et CATHERINE, morte sans alliance.

XIV. JEAN DE JAUCOURT, Chevalier, Baron du Vault, &c., mourut peu d'années après son mariage. Il avoit épousé *Françoise d'Aumale*, sa cousine germaine, fille de *Philippe*, Chambellan & Gouverneur de M. LE PRINCE, & de *MADELEINE* DE JAUCOURT ; elle se maria à *François le Gentil*, Chevalier, Seigneur du Bessay, dont la postérité a fini à *Antoinette le Gentil*, veuve d'*Henri-Joseph Grognet de Vassé*, Mestre de Camp de Cavalerie, Enseigne des Chevaux-Légers de Bretagne, mort en 1733. Elle a eu de son premier mari,

XV. JEAN-LOUIS DE JAUCOURT, II^e du nom, Baron du Vault, &c., qui fut nommé Alcade des Etats Généraux assemblés à Dijon en 1697, 1700 & 1710. Il avoit épousé *Catherine Bourée*, dont :

XVI. PIERRE-LAZARE, dit le Comte DE JAUCOURT, Baron du Vault, né en 1688, qui fut Cornette dans le Régiment Royal, ensuite Capitaine de Dragons dans Beaufremont, &c. Il assista dans la Chambre de la Noblesse aux Etats de Bourgogne, tenus à Dijon en 1730, & fut assassiné la nuit du 8 au 9 Novembre 1734, sur le chemin qui mène de la petite ville d'Avallon au Château du Vault. Il avoit épousé, le 8 Décembre 1721, *Marie-Josèphe de Grave*, Dame de Villefargeau,

morte âgée de 48 ans le 1^{er} Août 1749, au Palais du Luxembourg, & inhumée à Saint-Sulpice. Elle étoit fille unique de *Jules*, Marquis de *Grave*, Seigneur de Villefargeau, premier Maître d'Hôtel de MONSIEUR, frère du Roi, & de *Josèphe le Duc*. De ce mariage sont issus :

1. PIERRE-ARMAND, Comte DE JAUCOURT, Baron du Vault, &c., né le 19 Août 1725, qui a fait les Campagnes de 1742 & 1743, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie ;
2. Et JACQUES-ETIENNE, Comte DE JAUCOURT DU VAULT, né le 1^{er} Septembre 1726, Officier réformé au Régiment de Beaufremont, mort à Paris le 4 Janvier 1774, dans la 47^e année de son âge.

BRANCHE

des Seigneurs de MENÉTREUX.

XII. JACQUES DE JAUCOURT, second fils de *Louis*, & d'*Elisabeth de la Trémoille*, fut Seigneur de Rouvray, Menétreux, Saint-Andeux, &c., par partage du 5 Novembre 1609, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & mourut en Décembre 1637. Il avoit épousé 1^o *Françoise de la Rivière*, fille aînée de *François*, Seigneur de Champremy, & d'*Anne de Veilhan*, qui étoit fille d'*Adrien*, Seigneur de *Veilhan*, & de *MARIE* DE JAUCOURT ; 2^o *Sylvie de Beauchamp*, de la Maison de *Buffard*, en Saintonge, morte en 1619. Elle avoit épousé en premières noces *François de Mathy*, Seigneur de la Sauffaye, dont elle eut pour fille unique *Clorinde de Mathy*, mariée à JOACHIM DE JAUCOURT, dont on va parler ; & 3^o *Renée du Pleffis*, fille de N... du *Pleffis*, Seigneur de la Vérine, morte sans postérité. Il eut du premier lit :

1. JOACHIM, qui suit ;
2. JEAN, mort à Ratisbonne au service du Roi de Suède, des blessures qu'il reçut à la défense d'une place attaquée par le Duc de Saxe-Weimar ;
3. LOUIS, tué au siège de Maëstricht 1632 ;
4. ANNE, femme de JEAN DE JAUCOURT, son cousin germain, rapporté au XIII^e degré des Seigneurs de la *Vaiferie* ;
5. FRANÇOISE, morte sans alliance ;
6. Et RENÉE, femme du Seigneur d'*Aubonne*, en Champagne.

XIII. JOACHIM DE JAUCOURT, I^{er} du nom, Seigneur de Menétreux, épousa *Clorinde de Mathy*, fille unique de *Sylvie de Beauchamp*,

leconde femme de son père, & veuve de *François de Mathy*, Seigneur de la Sauillaye & Gouverneur de Taillebourg, dont :

XIV. JOACHIM DE JAUCOURT, II^e du nom, Seigneur de Menétréux, &c., qui s'est marié à FRANÇOISE DE JAUCOURT, sa cousine, de laquelle il a eu pour tille unique,

RENÉE, morte jeune & fans alliance.

BRANCHE

des Seigneurs d'ESPEUILLES & Barons d'HUBANS.

XII. PIERRE DE JAUCOURT, troisième fils de Louis, & d'*Elisabeth de la Trémoille*, né en 1575, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, &, dans sa jeunesse, Entéigne de la Compagnie d'Ordonnance de M. le Dauphin, épousa, par contrat du 23 Janvier 1601, *Françoise d'Anlez-y*, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Baron d'Espueilles, &c., & de *Bénigne de Rabutin*, Baronne d'Hubans. Cette *Françoise d'Anlez-y* paroît issue de la Maison de Bretagne, de la branche de *Penthièvre*, dont elle portoit les armes, qu'on voit sculptées en pierre au Château d'Hubans. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, né en 1607, tué en 1629, au siège de Bois-le-Duc ;
2. PIERRE, qui s'uit ;
3. MADELEINE, mariée à *Philippe d'Aumale*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, morte en 1651 ;
4. FRANÇOISE-RENÉE, femme de JEAN-LOUIS DE JAUCOURT, Baron du Vault, mentionné ci-devant ;
5. ANNE-LOUISE, mariée, par contrat du 4 Février 1644, à *Charles de Couffay* ;
6. EDMÉE, alliée, par contrat du 22 Juin 1647, à *Daniel Favre*, Seigneur de Châteaueux, premier Syndic de la République de Genève ;
7. Et JUDITH, femme, par contrat du 28 Avril 1608, de *Charles de Prunel*, Chevalier, Seigneur de Tignonville & Jodainville en Beauce, tué en Catalogne, en 1676, étant major & Commandant du Régiment de Sultzbach, dont la postérité subsiste. Voy. PRU-NELE.

XIII. PIERRE DE JAUCOURT, II^e du nom, Chevalier, Seigneur, Baron d'Espueilles & d'Hubans, &c., épousa, par contrat du 4 Décembre 1647, *Madeleine du Faur*, fille de

Jean-Jacques Chevalier, Seigneur, de Courcelles-le-Roi, & de N... de *Chandieu de la Noële*, dont :

1. PIERRE-ANTOINE, qui s'uit ;
2. LOUISE, née en 1654, morte à Grenoble le 2 Mai 1726, veuve d'*Antoine de Brunel*, Seigneur de Saint-Maurice en Dauphiné ;
3. MADELEINE, née en 1656, morte à Paris, fans enfans, le 14 Mai 1717. Elle avoit épousé, en 1581, *Armand de Mormès*, Chevalier, Marquis de Saint-Hilaire, Lieutenant Général de l'Artillerie de France, par la démission de son père, en 1677, mort à Paris le 24 Novembre 1740, Lieutenant Général des Armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & Gouverneur de Belle-Isle ;
4. Et EDMÉE, née en 1658, mariée à *Guy de Morogues*, Chevalier, Seigneur de Fonsaye en Nivernois, Capitaine dans le Régiment de Langalerie.

XIV. PIERRE-ANTOINE DE JAUCOURT, I^{er} du nom, Marquis d'Espueilles, Baron d'Hubans, &c., né le 8 Octobre 1658, mort le 10 Octobre 1736, avoit épousé, le 14 Septembre 1684, *Marie de Monginot*, morte le 27 Novembre 1732, fille d'*Etienne*, Seigneur de la Salle. De ce mariage font issus :

1. PIERRE-ANTOINE, qui s'uit ;
2. ETIENNE-AUGUSTE, né à Paris le 3 Novembre 1688, Cornette des Carabiniers en 1709, Capitaine dans le même corps en 1723, Chevalier de Saint-Louis, retiré du service en 1735, après la guerre d'Italie, avec une pension du Roi, vivant fans alliance ;
3. LOUIS, appelé *le Chevalier* DE JAUCOURT, célèbre dans la République des Lettres, non marié ;
4. MARIE-JOSÈPHE, née le 6 Mai 1692, femme de *Jean de Carmichael*, d'une grande Maison d'Ecosse, mort à Dublin, Major de Dragons au service du Roi d'Angleterre ;
5. Et ISABELLE, née le 30 Avril 1703, non mariée.

XV. PIERRE-ANTOINE DE JAUCOURT, II^e du nom, Baron d'Hubans en Nivernois, des Deux-Lions & de Vergnol en Berry, Marquis de Chantome en Dunois, &c., né à Paris le 26 Octobre 1687, entra de bonne heure au service en qualité de Capitaine de Cavalerie, & épousa, le 7 Janvier 1726, *Suzanne-Marie de Vivans*, Dame de Noailhac, de Saint-Christaud, de Puch, Montluc, &c., alors sous la tutelle de *Louise de Mewes*, sa mère,

veuve de *Jean*, Marquis de *Vivans*, Lieutenant Général, mort le 7 Novembre 1719. Leurs enfans font :

1. LOUIS-PIERRE, qui fut ;
2. ETIENNE VIVANS de JAUCOURT, appelé le *Vicomte de JAUCOURT*, né à Paris le 28 Octobre 1727, reçu Gentilhomme à Drapeau aux Gardes Françaises le 26 Mars 1742, Enseigne à la journée de Dettingen en 1743, Sous-Lieutenant en 1745, Chevalier de Saint-Louis, Sous-Aide-Major en 1751, & Lieutenant en 1756. Il n'est point marié & a été nommé, en 1770, Colonel du Régiment de la Vieille-Marine, Infanterie;
3. Et ARMAND-HENRI, né à Paris le 10 Août 1732, nommé Garde de la Marine à Rochefort en Mai 1751, & est depuis le 11 Octobre 1754 Enseigne de Vaisseau.

XVI. LOUIS-PIERRE, dit le *Comte de JAUCOURT*, Seigneur de la Baronnie d'Hubans, né à Paris le 26 Octobre 1726, premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Prince de Condé, fut d'abord nommé Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Chabrillan le 5 Juillet 1741; a fait les campagnes de Bohême & d'Allemagne; a été nommé Guidon de la Compagnie des Gendarmes Anglois le 14 Décembre 1744; Mestre de Camp & Enseigne des Gendarmes Ecolais en Mars 1748, & Chevalier de Saint-Louis en Janvier 1757; Brigadier en 1761; Maréchal de Camp le 25 Juillet 1762, & a été Elu de la Noblesse des Etats de Bourgogne en 1772. Il a épousé, le 11 Juillet 1752, *Elisabeth-Sophie Gilly*, morte en Mai 1774, au Château de Combreux en Brie, âgée de 39 ans, fille unique de *Simon Gilly*, ancien Député de la Province de Languedoc, Directeur de la Compagnie des Indes, &c., & de *Marie-Anne Harenc*, dont:

1. FRANÇOIS-ARNAL, dit le *Marquis de JAUCOURT*, né à Paris le 14 Novembre 1757, baptisé à St.-Eustache, qui a été nommé Sous-Lieutenant de Dragons dans le Régiment de Languedoc, le 28 Juillet 1773;
2. Et ELISABETH-SUSANNE, née le 9 Octobre 1755, mariée, le 8 Septembre 1772, à *Hercule*, Comte de *Baschi du Cayla*, Colonel du Régiment de Béziers.

BRANCHE

des Seigneurs de LA VAISERIE.

XII. GABRIEL de JAUCOURT, Seigneur de Buffières, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, &c., quatrième fils de LOUIS de JAUCOURT, & d'*Elisabeth de la Trémoille*,

épousa, 1^o par contrat du 24 Février 1599, *Claude de la Perrière*, Dame de la Vaiferie, fille unique de *Claude*, Lieutenant de Roi du Nivernois & du Donzinois, & de *Sylvie d'Orléans*; & 2^o par contrat du 19 Février 1635, *Rachel de Bellanger*, Dame de Chamont, fille de *Simon*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. JEAN, qui fut ;
2. ELIE, tige de la branche des Seigneurs de *Chazelles*, rapportée ci-après;
3. GABRIEL, auteur de celle des Seigneurs de *Bonneffon*, mentionnée ensuite;
4. Et PIERRE, Enseigne-Colonel du Régiment de Touraine, mort sans alliance.

XIII. JEAN de JAUCOURT, Chevalier, Seigneur de la Vaiferie, des Faveras, &c., s'attacha à HENRI de BOURBON, Prince de Condé, étoit Capitaine & Sergent Major du Régiment d'Enghien lorsqu'il fut tué devant Fontarabic en 1638, âgé de 38 ans. Il avoit épousé, par contrat du 25 Juillet 1627, ANNE de JAUCOURT, sa cousine germaine, fille de JACQUES, Seigneur de Menêtreux, & de *Françoise de la Rivière*, dont :

1. PHILIPPE, qui fut;
2. ZACHARIE, mort très-jeune;
3. JEAN-LOUIS, décédé sans alliance;
4. GABRIEL, marié à *Elisabeth du Faur*, dont il n'eut point d'enfans;
5. FRANÇOIS, tige de la branche des Seigneurs des *Faveras*, rapportée ci-après;
6. Et ANNE, morte sans enfans de son mariage avec *Antoine le Febvre de Cornont*, Chevalier, Seigneur des Bordes en Brie.

XIV. PHILIPPE de JAUCOURT, Chevalier, Seigneur de la Vaiferie, &c., Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marine en 1655, Commissaire pour Sa Majesté au Synode provincial des Calvinistes, tenu à Sancerre, par Lettres Patentes données à Courtrai en 1662, épousa, par contrat du 16 Octobre 1659, *Marie de Courault*, fille unique de *Daniel*, Chevalier, Seigneur de Chevilly, & d'*Elisabeth de Vignault*, dont :

1. CHARLES, qui fut ;
2. PHILIPPE, Seigneur de Plancy, né le 20 Février 1667, Major de l'Ecadre de M. de Pointis, pour l'expédition de Carthagène, où il mourut sans avoir été marié;
3. FRANÇOIS, Enseigne de Vaisseau, noyé à l'entrée du Port de Dunkerque en 1693, âgé de 24 ans;
4. MARIE, née en 1665, morte Religieuse;

- 5 CATHERINE-CHARLOTTE, née le 18 Juin 1670, Religieuse aux Dames de Saint-Dominique à Montargis ;
- 6 CATHERINE, née le 5 Avril 1672, Religieuse Carmélite à Pontoise, morte en 1737 ;
7. Et EDMÉE, nec en 1679, mariée, en 1711, à N... de *Beauchefne*, mort Commandant du second bataillon du Régiment de Baffigny, dont des enfans.

XV. CHARLES, Marquis de JAUCOURT, Seigneur de la Vaillerie, &c., Baron de Cernoy, né le 4 Août 1664, entra au service en 1682, fut nommé Colonel du Régiment de Montferrat en 1703, &, après la réforme de ce Régiment, en 1711, Colonel à la suite du Régiment Royal de la Marine; fut nommé par le Roi Gouverneur de CHARLES de BOURBON-CONDÉ, Comte de Charolais, & le premier Gentilhomme de sa Chambre. Il s'est retiré à son Château de Cernoy en 1717, & y est mort en 1744. Il avoit épousé, par contrat du 21 Mai 1706, *Anne-Bénigne du Faur-de-Pibrac*, fille de *Michel-Cleriade*, Comte de Marigny, & de *Charlotte d'Arlay*. Leurs enfans font :

LOUIS-CHARLES, qui fuit ;
Et deux filles, Religieuses aux Dames de Saint-Dominique de Montargis.

XVI. LOUIS-CHARLES de JAUCOURT, Seigneur, Baron de Cernoy, &c., né le 30 Octobre 1711, Capitaine au Régiment de la Marine en 1732, marié, en 1734, à *Elisabeth-Félicité de Sercey*, Dame d'Arconcey en Bourgogne, fille de *Antoine-Elie*, Chevalier, Comte d'Arconcey, & d'*Elisabeth-Amélie de Belloy-Franchières-Castillon*, celle-ci fille de *Antoine*, & d'*Amicie de Courtenay*. Il a pour enfans :

1. ALEXANDRE-CHARLES-BÉNIGNE, né le 10 Juillet 1737, Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie en 1752, Officier de Gendarmerie, depuis Capitaine au Régiment d'Orléans, Dragons, qui a épousé N... *Chaponay* ;
 2. LOUIS-CHARLES, né le 13 Mars 1741 ;
 3. JEAN ;
- Et des filles. (Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute de *Mémoire*.)

BRANCHE

des *Seigneurs* DES FAVERAS.

XIV. FRANÇOIS de JAUCOURT, Chevalier, Seigneur des Faveras, cinquième fils de JEAN,

& d'ANNE de JAUCOURT, épousa *Catherine le Pelletier*, dont :

- FRANÇOIS-LANCELOT, qui fuit ;
Et MARIE-ANNE, née à Tours le 9 Mai 1688, vivante, non mariée en 1758.

XV. FRANÇOIS-LANCELOT de JAUCOURT, Chevalier, Seigneur des Faveras, né en 1686, Capitaine dans le Régiment de Sanfay, Infanterie, mort en Décembre 1753, avoit épousé à Tours, par contrat du 9 Janvier 1712, *Catherine de Boisgautier*, de laquelle font issus :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. FRANÇOIS-LANCELOT, né à Tours le 3 Septembre 1722, Chanoine de la Cathédrale de cette ville ;
3. Et MARIE-CATHERINE, née à Tours en 1712, vivante en 1758.

XVI. FRANÇOIS de JAUCOURT, II^e du nom, Chevalier, Seigneur des Faveras, né à Tours le 26 Novembre 1713, ancien capitaine dans le Régiment d'Anjou, a épousé, en 1753, N... de *la Place*. (Nous ignorons s'il en a eu des enfans.)

BRANCHE

des *Seigneurs* DE CHAZELLES.

XIII. ELIE de JAUCOURT, I^{er} du nom, Chevalier, né le 24 Novembre 1604, second fils de GABRIEL, & de *Claude de la Perrière*, la première femme, fut Enseigne de la première Compagnie des Gendarmes du Duc de Luxembourg, & mourut le 6 Octobre 1667. Il avoit épousé, par contrat du 15 Décembre 1625, *Anne de Loron*, morte en 1670, fille unique de *Lazare*, Chevalier, & de *Malchie de la Tournelle*. De ce mariage sortirent 23 enfans, dont le 22^e & dernier fils, ELIE, qui fuit, a survécu à tous ses frères.

XIV. ELIE de JAUCOURT, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Chazelles, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment de Guitaut, Infanterie, le 17 Avril 1718, avoit épousé *Marguerite-Françoise d'Aulezy*, morte à Paris en 1720, fille de *Jacques*, Seigneur de Chazelles, dont :

1. ETIENNE-EDME, qui fuit ;
2. ANNE-FRANÇOISE, née en 1688, Religieuse en Bourgogne ;
3. Et CATHERINE-PAUL-FRANÇOISE, née le 8 Juillet 1696, mariée à Dijon, par contrat du 9 Juillet 1721, à *Laurent-Gabriel*, Marquis de *Montrichard*, Comte de Fontenay, Chevalier de l'Ordre de Saint-Georges.

XV. ETIENNE-EDME DE JAUCOURT, Chevalier, Seigneur de Chazelles, né le 4 Janvier 1695, servit dans le Régiment de Bourbon, Cavalerie, & épousa, par contrat du 3 Août 1728, *Marie d'Arlay*, Dame de la Boulaye, fille de feu *Barthélémy*, Chevalier, Seigneur de la Boulaye, près d'Autun, de la Verrière-le-Mont, & de *Marie Cartier*, Dame de la Boutière, dont :

1. PIERRE, né le 11 Octobre 1732, mort à 13 ans en Italie, dans le Régiment de la Reine, Infanterie ;
2. CHARLES-LÉOPOLD, Chevalier de Malte de minorité, né le 15 Avril 1736, entré au service dans le Régiment de la Reine, Infanterie, en 1745, & Capitaine audit Régiment en 1754. Il obtint, en 1756, un bon du Roi, pour un Guidon de Gendarmerie ;
3. PIERRE-MARIE, né le 18 Septembre 1744 ;
4. MARIE-GABRIELLE, née le 22 Octobre 1729, mariée, le 10 Janvier 1752, à *Charles-Marie*, Comte de *Ricé*, Chevalier, Seigneur de Loife en Bresse ;
5. 6. & 7. LOUISE, née le 13 Avril 1734 ; MARIE, née le 5 Août 1739, & FRANÇOISE-CHARLOTTE, née le 27 Octobre 1740 ; toutes trois Chanoinesses.

BRANCHE

des Seigneurs de BONNESSON.

XIII. GABRIEL DE JAUCOURT, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Bonneffon, troisième fils de GABRIEL, & de *Claude de la Perrière*, sa première femme, entra dans le parti du Prince de Condé, sous la minorité de Louis XIV, devint la malheureuse victime de la paix que le Prince fit avec le Cardinal Mazarin. Il eut la tête tranchée à Paris, le 13 Décembre 1659, & le Prince de Condé n'ayant pu le sauver, fit emporter le cadavre dans un de ses carrosses pour le faire inhumer. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 3 Août 1639, *Elisabeth Bellanger* ; & 2^o *Denise Vifnrier*. Du premier lit vint :

GABRIEL, qui suit.

Et du second lit il eut :

ABRAHAM, Seigneur de Chamont, marié à N.... de *Midou*, vivant sans postérité en 1761.

XIV. GABRIEL DE JAUCOURT, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Bonneffon, épousa *Anne Pellault*, dont :

1. GABRIEL, mort Commissaire d'Artillerie en 1799, âgé d'environ 26 ans ;
2. JACQUES, Seigneur de Bonneffon, Lieute-

nant Général d'Artillerie du 3 Juillet 1707, pourvu des Départemens d'Allemagne & de Flandre, mort à Paris le 6 Septembre 1729, sans avoir pris d'alliance ;

3. MARIE-ANNE, veuve, sans enfans, de *François-André de Clery*, Chevalier, Seigneur de Seran, ancien Capitaine de Grenadiers, mort à Paris, âgé de 80 ans ;
4. Et MICHELLE, morte Religieuse Carmélite à Metz en Lorraine.

Les armes de la Maison de JAUCOURT sont : *de sable, à 2 lions léopardés d'or.*

Six des fils de LOUIS DE JAUCOURT, & d'*Elisabeth de la Trémoille*, convinrent entr'eux, sous le scel privé, de mettre à l'avenir de la distinction dans les Quartiers. C'est peut-être de là que quelques-unes des branches de cette Maison écartèrent simplement de Bourgogne ancien, & d'autres, comme on le voit dans les Nobiliaires de la fin du siècle passé, portent : *au 1 d'hermine, à la bordure de gueules, qui est d'ANLEZY ; au 2 de gueules, à 3 léopards d'or, qui est DE MONTAL ; au 3 DE FRANCE, au bâton péri en barre ; au 4 bandé d'or & d'azur, à la bordure de gueules, qui est DE BOURGOGNE ancien ; & sur le tout : de sable, à 2 lions léopardés d'or, qui est DE JAUCOURT.*

Les anciens Historiens de France, comme Froissard, du Bouchet, Olivier de la Marche, Philippe de Commines, &c., parlent de la Maison DE JAUCOURT, & on trouve au tome VI de ce *Diétionnaire*, col. 893, & dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, la branche de *Dinteville*. (Cette Généalogie que nous venons de donner, à quelques corrections près, telle qu'elle est insérée dans le *Diétionnaire* de Moréri, Edit. de 1759, a été dressée sur des Mémoires imprimés & manuscrits de cette Maison, tirés des contrats de mariage, tranfactions, partages de famille, testamens, &c., & l'Editeur de Moréri dit qu'il y en a un grand recueil dans le Cabinet des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit.)

JAUSSAUD. N.... DE JAUSSAUD se retira à Genève, pour causes de Religion, ce qui n'empêcha pas ses quatre fils, qui suivent, de servir en France, dans des Régimens Suisses, & de lever des Compagnies :

1. N.... DE JAUSSAUD, qui fut Lieutenant-Colonel du Régiment Suisse d'Arbonniez, aujourd'hui Aubonne ; il fut blessé au Combat de Varbourg, & s'étoit marié à N.... de *Pélisfary*, dont il n'eut point de postérité ;

3. N.... DE JAUSSAUD, Commandant de Bataillon, & Lieutenant - Colonel d'Infanterie dans le même Régiment d'Aubonne, qui a fait toutes les Campagnes de Flandre & d'Allemagne, pendant les deux dernières guerres, fut père de

ISABELLE, qui fut mariée 1^o à N.... de Bugnac, Baron de Tarabel; & 2^o à Paul-Michel de Gallatin, Conseiller d'Etat à Genève, dont une fille. Voy. GALLATIN.

3. N.... DE JAUSSAUD, nommé *Monsieur de Glamières*, Capitaine dans un Régiment Suisse, qui fut tué au siège de Maëstricht; 4. Et N.... DE JAUSSAUD, nommé *Monsieur de Rougeoles*, aussi Capitaine dans un Régiment Suisse. Il fut tué à la bataille de Bergues; (ces deux derniers n'ont point laissé de postérité.)

De cette Famille étoit aussi CLAUDE DE JAUSSAUD, Baron de Tarabel, qui avoit épousé *Ifabeau de Juge*, dont il a eu

ESTHER, qui a épousé *Salomon d'Usson*, Marquis de Bonnac, &c., dont postérité. Voy. USSON (D').

JAUSSELIN (DE), Famille noble qu'on croit originaire du Poitou, & établie en Guyenne depuis

PIERRE DE JAUSSELIN, marié, le 4 Février 1554, à *Marie de Brocas*, dont :

ISAAC DE JAUSSELIN, qui épousa, le 8 Décembre 1597, *Marthe de Brassy*. Il eut :

1. PIERRE, Seigneur de la Grange, & après de Caudère, par échange fait entre frères. Il s'allia à *Jacquette du Long*, & mourut sans enfans;
2. JEAN, qui suit;
3. JEANNE, mariée à *Samuel de Roques*, Sieur de Baroques, Aide de Camp Général des Armées du Roi;
4. Et MARTHE, mariée à *Marc-Antoine de Baroques*, Ecuyer, Seigneur de Lassaubolle.

JEAN DE JAUSSELIN, Seigneur de Brassy, institué héritier universel de *Tobie de Brassy*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France en la Chancellerie de Bordeaux, Seigneur & Baron de Samazan, son oncle maternel, par testament du 7 Mars 1630, à condition de porter en chef, lui & sa postérité, mâle & femelle, le nom de *Brassy*, c'est-à-dire avant celui de JAUSSELIN, épousa, le 6 Mai 1636, *Madeleine de la Borde*. Il en eut postérité. Voy. BRASSAY-JAUSSELIN.

Les armes sont: *parti, au 1 de gueules, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or, posées l'une en chef & l'autre en pointe; au 2 d'azur, au lion d'or, surmonté d'une étoile du même; l'écu timbré d'un casque, orné de lambrequins d'or, d'azur, d'argent & de gueules.*

JAVON, dans le Comtat Venaisin, Diocèse de Carpentras. C'est un Fief avec haute, moyenne & basse Justice, qui fut inféodé par le Pape LÉON X, à noble *François de Barocelli*, dont la postérité le possède encore actuellement, & jouit aussi, en 1769, de la Seigneurie de Saze en Languedoc.

JAY (LE), Famille de Paris, de laquelle étoit

I. JEAN LE JAY, Secrétaire du Roi l'an 1552, qui eut de *Guillemette Hotman*, son épouse,

II. NICOLAS LE JAY, Seigneur de Bevilliers, &c., d'abord Secrétaire du Roi, puis Conseiller & Correcteur des Comptes à Paris l'an 1571. Il épousa *Madeleine Gront*, Dame de la Maison-Rouge & de Tilly, & eut entr'autres enfans :

1. NICOLAS, qui suit;
2. LOUIS, Chevalier de Malte;
3. Et JACQUES, rapporté après son aîné.

III. NICOLAS LE JAY, Baron de Tilly, de la Maison-Rouge & de Saint-Fargeau, Seigneur de Villiers, les Salles, Brétigny-sur-Mont, Malabry, Paray, Conflans & les Carrières, &c., fut Conseiller aux Requetes du Palais en 1600, Procureur du Roi au Châtelet, & ensuite Lieutenant-Civil. L'an 1610, il calma, par sa prudence, la populace de Paris, qui sembloit disposée à exciter quelque orage après la mort funeste de HENRI IV; fut reçu Président aux Enquêtes du Parlement en 1613, charge qu'il exerça 17 ans avec beaucoup de probité & de réputation; fut nommé par le Roi Louis XIII, en 1630, d'abord Président à Mortier, & 7 mois après premier Président, lors du décès de M. Bochart de Champigny; & fait Garde des Sceaux & Surintendant des deniers des Ordres du Roi, par Lettres du 27 Février 1636. Il mourut le 30 Décembre 1640, sans postérité de *Madeleine Marchand*, son épouse, décédée en 1625; mais il laissa plusieurs bâtards. Son corps fut enterré à Paris dans l'Eglise des Minimes de la Place Royale, où

l'on voit son épitaphe & sa statue que ses neveux y ont fait dresser.

IV. HENRI-FRANÇOIS LE JAY, petit-neveu de ce Premier Président, & fils de HENRI-FRANÇOIS LE JAY DE BUSSY, après avoir servi quelques années dans les Mousquetaires, eut la Lieutenance de la Mestre de Camp du Régiment de Gadagne. Il passa en Angleterre, où il épousa *Anne de Poolle*, Comtesse de Newbourg, s'attacha au service de JACQUES II, Roi d'Angleterre, & fut fait Capitaine de Cuirassiers : il se trouva à la défaite & à la prise du Duc de *Montmouth*, & passa ensuite en Irlande avec Sa Majesté Britannique, étant pour lors Lieutenant-Colonel. Le Roi, connoissant son mérite, l'honora de la charge d'Aide de Camp. Il s'attacha tellement à ce Prince, que S. M., pour récompenser ses services, lui donna un régiment.

III. JACQUES LE JAY, fils puîné de NICOLAS, & de *Madeleine Gront*, fut Gentilhomme du Roi & Conseiller d'Etat. Il épousa *Geneviève de Rubentel*, de laquelle il laissa :

CHARLES, qui fut ;
Et HENRI, Abbé de Cherbourg, puis marié.

IV. CHARLES LE JAY, Baron de Tilly, de la Maison-Rouge, de Saint-Fargeau & de Villiers-sur-Seine, fut Conseiller au Grand Conseil le 20 Août 1638; Maître des Requêtes le 28 Février 1642; Intendant à Limoges en 1664; ensuite à Tours, à Bordeaux & en Lorraine, mourut en Novembre 1671, & fut inhumé aux Minimes. Il avoit épousé, le 16 Février 1640, *Gabrielle de Lefrat*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Lancrau, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Catherine Feydeau*. Elle mourut le 18 Juin 1686, laissant :

1. NICOLAS, Baron de Tilly, de la Maison-Rouge, &c., Conseiller au Parlement le 15 Mars 1669, mort le 26 Juin 1700, à 58 ans, sans enfans de son mariage avec *Catherine de la Boutière*, fille de *Michel*, Conseiller au Parlement de Dijon, & de *Marie de Sennecey*;
2. HENRI-GUILLAUME, Abbé de Cherbourg, Aumônier du Duc d'Orléans, Evêque de Cahors le 9 Mars 1680, mort le 22 Avril 1693;
3. LOUIS, Seigneur de Tilly, Lieutenant aux Gardes, tué à la bataille de Saint-Denis en 1678;
4. JEAN, Seigneur des Salles, Sous-Lieutenant

aux Gardes Françaises, mort au siège de Befançon;

5. CHARLES, Seigneur de Villiers, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes, tué à Cambrai en 1677;
6. GABRIEL-FRANÇOIS, Jésuite, qui fut longtems Professeur d'Eloquence au Collège de Louis-le-Grand, où il est mort le 21 Février 1734, sur la fin de sa 77^e année. Il a laissé, entr'autres ouvrages, une Traduction latine de l'*Histoire de France*, écrite en français par le P. Daniel, son confrère, & il l'a poussée jusqu'à LOUIS XII. Voy. Moréri;
7. CLAUDE-JOSEPH, qui fut;
8. & 9. MARIE & ELISABETH, Religieuses de la Visitation.

V. CLAUDE-JOSEPH LE JAY, Seigneur & Baron de la Maison-Rouge & de Tilly, Saint-Fargeau, Villiers & les Salles, d'abord destiné à l'Ordre de Malte, puis Capitaine au Régiment des Gardes en 1691, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur des Ville, Fort & Château d'Aire en Artois, mort le 12 Novembre 1735, à 73 ans, avoit épousé, le 8 Août 1703, *Anne-Marie Pajot*, fille de *Léon*, Comte d'Ons-en-Bray, Secrétaire du Roi, & Contrôleur Général des Postes de France, & de *Marie-Anne Rouillé*, dont une fille unique,

MARIE-ANNE, femme, le 9 Janvier 1730, de *Paul-Esprit Feydeau*, Seigneur de Brou, Conseiller d'Etat, morte à Paris le 11 Février 1740, laissant des enfans. Voy. FEYDEAU.

Les armes : *d'azur, à l'aigle d'or, cantonnée de 4 aiglons du même, regardant un soleil d'or, placé au canton dextre.*

JAY, autre Famille, dont étoit JEAN LE JAY, Seigneur de Barbery, Docteur en Médecine, qui de *Jeanne de Sévin*, son épouse, eut :

JEAN LE JAY, Seigneur de Barbery, Abbé de la Couture du Mans, Conseiller au Grand Conseil, par Lettres données à Paris le 29 Janvier 1578, & reçut le 17 suivant. Il prit le parti de la Ligue, fut rétabli dans les fonctions de sa charge, par Lettres du 23 Mai 1591; fait Maître des Requêtes le 11 Mai 1594, mourut le 6 Janvier 1607, & fut enterré à Saint-Séverin. (C'est ce que nous savons sur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 oiseaux d'argent.*

* JAY DE FLEURIGNY (LE), Famille noble & ancienne, éteinte, que l'on présume être une branche cadette de celle de LE JAY, féconde en grands hommes, & originaire de Paris.

On trouve, fuivant du Tillet & Blanchard, un JEAN LE JAY, Chevalier, Prédident en la Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, l'an 1344, marié avec une parente, ou, félon d'autres, avec la féur de *Jean de Dormans*, Cardinal, Evêque de Beauvais & Chancelier de France, dont il eut :

PIERRE, Secrétaire du Roi & Prévôt des Marchands de Paris en 1380.

NICOLAS LE JAY, Secrétaire du Roi & Maître des Comptes, vivoit fous le règne de FRANÇOIS I^{er}, qui le choifit pour aller avec le Connétable de Montmorency, & quelques autres Seigneurs, recevoir l'Empereur CHARLES-QUINT fur les frontières du Royaume, & l'accompagner jufques dans fes Etats de Flandre, l'an 1539 à 1540.

Quoi qu'il en foit du nom de LE JAY, il eft certain que

1. PIERRE LE JAY poffédoit, au commencement du XIII^e fiècle, la Terre & Seigneurie de *Fleurigny*, ainfi qu'il paroît par un compromis qu'il paffa au mois de Juillet 1276, avec le Curé de Fleurigny, par lequel, pour terminer à l'amiable les procès & différends qu'ils avoient entr'eux, ils choifirent, d'un commun accord, Gillon de Lixy, Chanoine de Saint-Jean en l'Eglife de Sens, à la Sentence arbitrale duquel ils promirent fe foudmettre, à peine de 10 livres d'amende. Il fut père de

II. JEAN, dit LE JAY, Chevalier, Seigneur de Fleurigny, qui échangea, par acte du 29 Juin 1307, avec l'Evêque de Chartres & Jean Pilot, Chanoine de Saint-Etienne de Troyes, ce qu'il avoit à Villaine, Patly, Coandon, & à Saint-Benoît, foit hommes, femmes, censives, coutumes, bois, maifons, granges, places, dimes, terres, prés, vignes, juffices, fours, feigneuries & moulins, &c., contre ce qu'ils avoient à Villiers-fur-Seine, finages & appartenances. Il fonda, en Octobre 1322, le Samedi après la Fête de Saint-Luc, Evangéliste, une Mefse par semaine, dans l'Eglife de Fleurigny, pour l'exécution de laquelle fondation, qui fut ratifiée & confirmée par Guillaume, Archevêque de Sens, en 1474, il

fit donation à ladite Eglife, d'un demi-muid de grains, favoir : 20 bichets de froment, 20 bichets de féigle & 8 de tremois, à prendre à perpétuité par le Curé de Fleurigny, fur un muid de grains, qu'il avoit droit de percevoir, par chacun an, fur la Grange dimeresse de Villiers-fur-Seine. Il avoit époufé Dame *Jeanne de Lesdeville*, avec laquelle il fonda, par acte paffé devant le Tabellion de Bray, le Mardi après la Nativité de Saint Jean-Baptifte 1341, conjointement avec Damoifelle Jeanne de Breanne, Dame de Pailly & de Breanne, la Chapelle du Château de Fleurigny, fous l'invocation de Saint Jean-Baptifte & de Saint Jean l'Evangéliste. Ils donèrent à cette Chapelle les dimes par moitié des menues dimes féulement, tant de Villiers, de Villenauve-la-Petite, de Villuis, & du Plessis-du-Mée, dont l'amortiffement fut fait audit JEAN LE JAY, dit *Fleurigny*, par le Roi PHILIPPE, au mois d'Avril fuivant, moyennant 30 liv. avec l'agrément de nommer à perpétuité le Chapelain. Cette fondation fut accordée par JEANNE, Reine de France, le 12 Juillet 1342, & autorifée par Philippe de Melun, Archevêque de Sens, le 28 Août 1343, & par le Pape CLÉMENT VI, fuivant fa Bulle datée d'Avignon le 5 Août, l'an 8^e de fon Pontificat, par laquelle il donne droit audit Chevalier & à fes héritiers & ayants caufe, de préfenter à perpétuité à ladite Chapelle. JEAN LE JAY, dit *Fleurigny*, laiffa de fon mariage:

1. ROBERT, Chevalier, Chambellân du Duc de Bourgogne, vivant en 1360. Il eft appelé dans quelques actes ROBINET DE FLEURIGNY, & affila au contrat de mariage de PHILIPPE DE FLEURIGNY, fon frère, qu'il nomma exécuteur de fon teftament, en date du Jeudi après la Pentecôte, de l'an 1385, & qu'il institua fon héritier. Il avoit époufé *Agnès de Blaisy*, dont il n'eut point d'enfans, morte après 1398;
2. & 3. GAILLEHAULT & GUYON ;
4. JEAN, qui avoit époufé une Dame nommée *Agnès*, comme il paroît par une Charte datée du bois de Vincennes, le 20 Septembre 1348, par laquelle le Roi PHILIPPE VI, dit de Valois, qui le qualifie de *noble homme* & de *Chevalier*, lui fait don, & à fa femme, de 50 livres de bois, pour édifier, fuivant les Lettres vérifiées par les gens du fecret Confeil;
5. Et PHILIPPE, qui fuit;

III. PHILIPPE DE FLEURIGNY, I^{er} du nom,

Chevalier, Seigneur dudit lieu, &c., Conseiller & Chambellan du Roi, & premier Chambellan du Duc d'Orléans, transigea, comme héritier de ROBERT DE FLEURIGNY, son frère, sur sa succession, avec *Agnès de Blaisy*, sa veuve, par acte passé devant Notaires à Sens, le 24 Avril 1398. Il avoit épousé *Catherine le Drouais*, nièce de *Pierre*, Chevalier, décédé le 4 Mars 1388, époux de *Jeanne de Cloyre*, en Dunois, & de *Jean de Vendôme*, Chevalier, Sire de la Ferté. Par le contrat de mariage, passé devant le Bailli de Chartres, le Vendredi 3 Juin 1379, signé : *Boulay*, M. le Comte de la *Marche-de-Vendôme* & de *Castres*, & son épouse, s'obligent, envers ladite *Catherine le Drouais*, d'une somme de 346 livres de rente, dont ils promettent bailler titres bons & valables audit PHILIPPE DE FLEURIGNY, à sa première demande, &c. Il est qualifié *Chambellan de M. DE VALOIS, Garde & Capitaine du Chastel & Tour d'Yenville-en-Beauce*, dans une quit-tance qu'il donna le 8 Juillet 1382, pour deux termes de ses gages ; & suivantes Lettres Patentes du Roi CHARLES VI, données à Orléans au mois d'Avril après Pâques 1388, ce Prince lui accorda, à la relation des Ducs de Berry & de Bourgogne, la permission de rebâtir, fortifier, & emparer de nouveaux murs, pals & fossés, comme bon lui sembleroit, la Maison-Forte, terre & appartenances de *Pommereuil*, relevant de la Couronne, & sise en la Vicomté & Châtellenie de *Breteil*. Il eut de son mariage entr'autres enfans :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et CATHERINE, mariée, par contrat du 20 Février 1403, à *Jacques de Trie*, Chevalier, Seigneur de Rouillebois, mort le 5 Octobre 1432. Elle testa le 25 Mai 1433, & laissa postérité de son mariage. Voy. TRIE.

IV. JEAN DE FLEURIGNY, III^e du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, épousa *Marguerite de Ferrières*. Ils ne vivoient plus en 1457, suivant le partage de leurs successions, que firent entr'eux leurs enfans, le 20 Décembre de cette même année, par acte signé *Paëte*, & passé à Chartres ledit jour, en présence de noble homme Messire *Millet d'Il-lers*, Doyen en l'Eglise de Chartres, Conseiller au Parlement de Paris, & parent des Parties. De ce mariage vinrent :

1. PHILIPPE, qui suit ;
2. Et AGNÈS, première femme d'*Autoine de Hellande*, Seigneur de Montigny, Ecuyer Tranchant du Roi, Capitaine & Gouverneur de Reims, &c., qui épousa, en seconde noces, *Jeanne de Mailly*, fille de *Jean*, Seigneur d'Auvillers, & de *Jeanne de Westfers*. Voy. HELLANDE.

V. PHILIPPE DE FLEURIGNY, II^e du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Gourderas & la Gainière, Conseiller & premier Chambellan du Roi & du Duc d'Orléans, obtint des Lettres Patentes du Roi CHARLES VI, datées de Paris le 2 Mars 1406, & du règne de ce Prince le 27^e, & contresignées *Begon*, par lesquelles, eu égard au droit de haute, moyenne & basse justice, il lui fut accordé celui d'avoir justice levée & par espace, fourche ou gibet (ce qui n'appartenoit alors qu'aux Rois), dans l'étendue de la banlieue de Chartres. Il épousa *Jacqueline de Boucherville*, ou *Bauchierville*, & mourut en Avril 1482, laissant de ce mariage, pour fille unique,

VI. JEANNE DE FLEURIGNY, Dame de Fleurigny, de Vallières, de la Chapelle-sur-Oreufe, de Sergines, de la Maison-Haute, de Pomme-reuil, de Saquinville, ou Tachainville, de Brettemarre, & du Fief de Gourdez. Elle fut mariée, 1^o avec *Antoine de Châteauneuf*, Seigneur & Baron du Lau en Armagnac, Grand Chambellan & Grand Bouteiller de France, Sénéchal de Guyenne, Capitaine de 100 Lances, Lieutenant Général & Gouverneur des Comtés de Rouffillon, de Cerdaigne & de la ville de Perpignan, & Baron de *Duras* en Agénois, & Châtelain de *Blancafort*, Seigneuries que le Roi Louis XI avoit conquises sur *Gaillard de Durfort & Antoinne de Chabannes*, & que ce Prince lui avoit données, ainsi que les Terres de *Pierre* & de *Montferrand*, avec la Capitainerie & le revenu de la Châtellenie de *Falaise*. Il rendit hommage au Roi, en la personne de son Chambrier, des Fiefs, Terres & Seigneuries de Saquinville ou Tachainville, du Fief de Brettemarre, relevant du Comté d'Evreux, à Tours le 17 Octobre 1482, ainsi que de la Seigneurie de Pommereuil & du Fief de Gourdez, le 15 Mars 1483, qui étoient du chef de son épouse, & mourut peu de tems après. Elle en étoit veuve le 25 Août 1485, plaidoit en ladite qualité au Châtelet

le 15 Octobre suivant ; & elle étoit remarquée, 2^e en 1492, avec *Jean*, Seigneur de *Sandouville*, Maître d'Hôtel du Roi, & Bailli d'Évreux, qui fut pourfuiui, à cause d'elle, par le Procureur du Roi, pour rendre compte de l'exécution testamentaire d'*Antoine de Châteauneuf*, son premier mari. *JEANNE*, devenue également veuve de son second mari, le retira dans sa Terre de *Fleurigny*, qu'elle avoit fait régir par *M. de Lyons*, bâtarde de son second mari, & qu'elle trouva considérablement expoliée dans les censives & droits Seigneuriaux ; mais s'étant adressée au Roi, elle obtint des Lettres Royaux, en date du 14 Novembre 1505, par lesquelles il fut ordonné aux habitans de se féliciter Terres & Seigneuries, de produire les titres en vertu desquels ils jouissoient de leurs fonds, & à défaut de ce faire, & d'en avoir de valables, il fut permis à ladite Dame de s'en mettre en possession. Sur ces Lettres il en intervint d'autres de *moins confortatives*, signées par le Conseil, *Morelot*, le 19 des mêmes mois & an, portant injonction au Bailli de Sens, &c. Cette Dame se voyant sans enfans, vendit, avec donation de plus value, à *François le Clerc*. Chevalier, Baron de la Forêt-le-Roi, Seigneur de Beauvoir, Villebon, &c., Conseiller & Chambellan du Roi, son cousin issu de germain, ses terres de *Fleurigny*, Vallières, la Chapelle & *Sergines*, par acte du 16 Décembre 1513, & à la charge que *Charles le Clerc*, son fils aîné, porteroit le nom de *Fleurigny*, & les armes de cette Maison écartelées avec les siennes. Il prit possession de la Terre de *Fleurigny* le 2 Janvier 1514, & y nomma des Officiers, & le 26 Décembre suivant de la Terre de *Sergines* & autres. *VOY. CLERC DE FLEURIGNY*. Au moyen de ce vente & donation, la Maison de *le Clerc* fut substituée aux noms, biens & armes de celle de *LE JAY DE FLEURIGNY*, qui s'est trouvée totalement éteinte, par la mort de ladite *JEANNE*, arrivée au mois d'AOÛT 1517. Elle étoit la dernière de son nom, & avoit fait un testament le 21 Mai précédent.

Les armes de cette ancienne Famille étoient : *de sinople, au chef d'or ; au lion de gueules, brochant sur le tout.*

JEAN DE MONTJEAN, en Normandie, Élection de Falaise : Famille dont les armes sont : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée d'une colombe de sinople, posée sur un ra-*

meau d'olivier du même, & accompagnée de 3 étoiles d'or, 2 & 1.

JEAN DE VERSAINVILLE, autre Famille des mêmes Province & Élection, qui porte : *d'azur, à 3 glands versés d'or, 2 & 1.*

JEANÉ, Ecuyer, Seigneur du Rocher en Normandie, Élection de Falaise : Famille qui porte : *d'azur, à la montagne alésée d'argent, surmontée en chef de 2 étoiles du même.*

JEANNIN, en Bourgogne : *PIERRE JEANNIN*, Seigneur de Montjeu, Président à Mortier au Parlement de Bourgogne, avoit épousé *Anne Gueniot*, dont il eut :

CHARLOTTE, morte en 1640, qui s'est mariée avec *Pierre de Castille*, Seigneur de Blanc-Buisson, Contrôleur Général & Intendant des Finances, & Ambassadeur en Suisse, &c., duquel elle eut postérité. *VOY. CASTILLE.*

Les armes : *d'azur, au croissant d'argent, surmonté d'une flamme d'or.*

JEHAN, en Basse-Bretagne, Evêché de Tréguier, Paroisse de Trégram : Famille noble qui a pour auteur N... *JÉHAN DE PENANGUER.*

MICHEL JÉHAN, un de ses descendans, eut pour fils :

1. *JEAN*, auquel le Roi *FRANÇOIS 1^{er}* donna la charge de Conseiller au Parlement de Bretagne, pour son savoir & son mérite, en 1532 ;
2. Et *ROLLAND*, duquel est descendu : *HERVÉ JÉHAN*, qui fit tous les actes constatant sa noblesse en l'Evêché de Tréguier, y ayant servi au ban en 1568. De lui sont descendus, entr'autres : *ROLLAND & CHARLES* ; de *ROLLAND* sont issus :
 1. *PIERRE*, maintenu dans sa noblesse lors de la réformation en Bretagne en 1670 ;
 2. Et *LOUIS*, duquel descend : *YVES-MARIE JÉHAN*, Sieur de *Rofengaret*, père de *JOSEPH JÉHAN*, Seigneur de *Launay*, &c.

Les armes : *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de 3 houettes de sable, becquées & membrées d'or, 2 & 1.*

JEHANNOT DE BARTILLAT, Famille noble dont il est parlé dans le *Mercur de France* de Décembre 1748, p. 230.

Feu *JOACHIM JEHANNOT*, Chevalier, Marquis de *Bartillat*, Mestre de Camp de Cavalerie, avoit épousé *Marie-Françoise le Bel*,

morte le 30 Août 1748. De ce mariage font issus :

1. LOUIS-JOACHIM, qui suit ;
2. LOUIS, Prêtre, Licencié en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Evreux ;
3. FRANÇOIS, Cornette au Régiment de Condé, Cavalerie, mort à Thann en Bavière, en 1742 ;
4. ANTOINE ;
5. Et MARIE-ANNE-CLOTILDE, femme de *Louis-Alexandre de Lombelon*, Chevalier, Marquis des Essarts & d'Avrilly, Seigneur & Patron de Contray. Voy. LOMBELON DES ESSARTS.

LOUIS-JOACHIM JEHANNOT, Chevalier, Marquis de Bartillat, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom, mort le 10 Septembre 1748, avoit épousé *Jeanne-Françoise Pouyvet de la Blinière*, dont il a laïssé quatre enfans.

C'est ce que nous favons, faute de *Mémoires*, sur cette Famille, dont les armes font : *d'azur, au chevron d'or ; au chef du même, chargé d'un lion léopardé de gueules.*

JERNINGHAM, Maison existante en Angleterre de tems immémorial, & qui possède des biens considérables dans le Comté de Norfolk. Il y a eu un Ambassadeur d'Angleterre en France de ce nom, l'an 1556.

N.... DE JERNINGHAM, Chevalier, Baronnet d'Angleterre, se trouve, par une suite répétée d'alliances avec la Maison de *Howard*, héritier de la Pairie de *Stafford*, une des plus anciennes Pairies d'Angleterre. Il a épousé *Françoise Dillon*, fille ainée de Lord *Dillon*, dont il a trois garçons & une fille.

N.... DE JERNINGHAM, Chevalier de Malte, frère cadet du précédent, est Colonel au service de France.

Les armes : *d'argent, à 3 fermeaux en losange de gueules, 2 & 1 ; au chef de gueules, chargé d'une croix d'argent. Cimier : un faucon issant & efforant au naturel.* (Notice envoyée.)

JEUNE DE CRÉQUY (LE), Seigneurs de la Furjonnière, de Bonneveau, du Plessis, &c., en Artois & en Anjou. C'est une branche de la Maison de *Créquy*, illustre par sa haute antiquité, ses alliances & les dignités dont elle a été décorée. Il est fait mention de cette branche dans le reg. V. part 1, de l'*Armor. génér. de France*, qui lui donne pour chef

TASSART OU EUSTACHE LE JEUNE, premier auteur connu des *Seigneurs de la Furjonnière*, qui se trouva jeune, en 1415, à la bataille d'Azincourt. Sa postérité subsiste au X^e degré dans

FRANÇOIS LE JEUNE DE CRÉQUY, 11^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Furjonnière, Commandaire de l'Artillerie de France, né le 5 Février 1699, qui a épousé *Marie-Lancelotte-Philiberte-Renée Richer-de-Neuville*, Dame de la Beurellière & de la Bruyère. Il en a eu 14 enfans, savoir :

1. FRANÇOIS-MARTIN LE JEUNE, appelé le *Comte de Créquy*, né le 31 Mai 1731, entré au service en 1746, Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie, en 1755 ; dans la même qualité, Capitaine dans celui de Royal-Champagne, Cavalerie, en 1761 ; Aide-Maréchal-Général des Logisès-Camps & Armées de Flandre en 1762, & en Février 1763, Chevalier de Saint-Louis ;
2. CHARLES-PIERRE-PHILIBERT-LOUIS, né le 10 Mai 1732, Lieutenant au Régiment de Navarre en 1746, qu'il quitta, en 1748, pour passer dans celui d'Aunis, incorporé, à la paix, dans celui de Languedoc, qu'il suivit au Canada, où il fut tué, en 1756, à l'affaire du Lac du Saint-Sacrement ;
3. N.... LE JEUNE, mort jeune, sans avoir été nommé ;
4. GASPARD-HENRI-FRANÇOIS dit *l'abbé de Créquy*, né le 6 Août 1734, Prêtre, Docteur en Théologie, Vicaire Général du Diocèse de Lisieux ;
5. PIERRE-JEAN-MARIE, Lieutenant au Régiment de Lempis, Infanterie ;
6. CHARLES-FRANÇOIS-EMMANUEL, né le 18 Avril 1740, mort en 17... ;
7. GODEFROY-PHILIPPE-FRANÇOIS, né le 26 Décembre 1741, Lieutenant au Régiment de Languedoc, Infanterie ;
8. JEAN-BAPTISTE, né le 17 Février 1743, Lieutenant au Régiment de la Tour-du-Pin, aujourd'hui Boïsgelin ;
9. EUSTACHE, né le 17 Juillet 1744, Ecclésiastique ;
10. FRANÇOIS-PHILIBERT, dit le *Chevalier de Créquy*, né le 12 Août 1748, Page du Roi dans la Grande Ecurie en 1762 ;
11. FRANÇOISE-LANCELOTTE-LOUISE, née le 14 Mars 1736, Religieuse Professe dans l'Abbaye de Ronceray à Angers ;
12. MARIE-ARMANDE, née le 22 Mai 1737 ;
13. LOUISE, née le 17 Décembre 1745 ;
14. Et MARIE-PERRINE, née jumelle le 12 Août, 1748, avec FRANÇOIS-PHILIBERT, morte en 17...

Les armes : de gueules, au créquier d'argent, la première feuille à dextre chargée d'un petit écuillon aussi d'argent, à deux fasces de sable Cette branche a constamment conservé les armes de la maison, dont elle a seulement changé les couleurs : d'or, au créquier de gueules, prenant de gueules, au créquier d'argent, à l'exemple d'un ENGERRAND DE CRÉQUY, dit le Bègue, fils puiné de JEAN II, Sire DE CRÉQUY, vivant en 1364, qui prit le créquier de sable, & des CRÉQUY DE REMERTENGUES ou REDRETENGUES, qui, vers l'an 1376, portoient : d'argent, au créquier de sinople, à la bordure engrelée de gueules. Rien n'étoit plus fréquent anciennement que ce changement de couleur dans les armes, pour distinguer les cadets des aînés. C'étoit même, au rapport de Philippe-Jacques Spener, presque la seule manière de briser qui fut autrefois usitée en Flandre. Cet auteur dit que Gilles de Mailly, qui vivoit en 1299, ordonna à trois de ses fils puinés, qu'il avoit eus de Jeanne d'Amiens, sa femme, de briser leurs armes en changeant les couleurs, de peur de les défigurer; les maillets étant toujours pour les MAILLY, des armes parlantes de quelques couleurs qu'ils fussent, comme le créquier pour les CRÉQUY. On ignore l'origine du petit écuillon d'argent, à 2 fasces de sable, que les Seigneurs de la Furjonnière portent sur la première feuille du créquier à dextre. Seroit-ce en mémoire de quelque alliance illustre? Palliot (*Science des Armoiries*, p. 327) donne en effet ces armes à la Maison d'Isenbourg.

JOANNIS, Famille qui fait sa demeure à Aix depuis plus de 300 ans, dit l'Auteur de l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 38. Elle est issue de

I. JEAN JOANNIS, Secrétaire des Commandemens du Roi LOUIS III d'Anjou, Comte de Provence, en 1433. Il fit plusieurs acquisitions à Aix & dans son Territoire, & fonda un *Obit* dans l'Eglise Paroissiale de Sainte-Madeleine, où il souhaita que lui & ses descendants fussent enterrés. Il avoit épousé, à Marseille. Douce de Fournier, dont :

II. JEAN DE JOANNIS, II^e du nom, Secrétaire du Roi RENÉ, & Avocat pour les pauvres. Il testa le 12 Janvier 1467, & laissa de Jeanne de la Terre :

JEAN, qui suit :

Et ODILLE.

III. JEAN DE JOANNIS, III^e du nom, Viguier royal de Marseille en 1501, fit alliance avec Madeleine de Forlivio-des-Dourbes, seur de Pierre, Evêque d'Apt, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. JEAN, Chevalier de Malte, mort Commandant de Comps ;
3. JEANNE, femme de Michel de Begut, de Majorque, Juge Royal de la ville d'Aix ;
4. Et HONORADE.

IV. PIERRE DE JOANNIS, Lieutenant Général de l'Amirauté de Provence, fit une fondation dans l'Eglise de Notre-Dame de la Seds à Aix, en 1522, & épousa 1^o Anne de Durand de Fuveau; & 2^o Marguerite de Villemurs. Du premier lit vint :

V. JEAN DE JOANNIS, IV^e du nom, célèbre Jurisconsulte, élu Assesseur d'Aix, & Procureur du Pays, aux années 1558 & 1578. Il fit acquisition des terres de Châteauneuf & de la Brillanne, & testa le 20 Avril 1579. Il eut de Françoise de Becaris, qu'il avoit épousée le 9 Juin 1553 :

1. ARNOU, qui suit ;
2. GASPARD, tige de la branche des Seigneurs de la Brillanne, rapportée ci-après ;
3. CLAUDE, reçu Chevalier de Malte ;
4. N... DE JOANNIS, qui a épousé N... DE MARTIN, à Marseille ;
5. MARGUERITE, mariée, en 1570, à Joseph de Farges, Seigneur de Mallignon, &c., Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances, dont postérité. Voy. FARGES ou FARGIS ;
6. JEANNE, épouse, en 1577, d'Esprit de Crose, Seigneur de Saint-Martin, Conseiller au Parlement, dont postérité. Voy. CROSE ;
7. N... DE JOANNIS, mariée à N... de Fabrice-Fabregues ;
8. N... DE JOANNIS, femme de N... de Glanvès-du-Bignoc ;
9. Et autre MARGUERITE, femme, le 2 Avril 1595, de Jean Gautier, Seigneur de Grambois, Viguier de Marseille & premier Consul d'Aix, dont des enfans. Voy. GAUTIER DE GRAMBOIS.

VI. ARNOU DE JOANNIS, Seigneur de Châteauneuf, élu Assesseur d'Aix, Procureur du pays, en 1584, Conseiller du Roi au Parlement de Provence en 1586, épousa, par contrat du 3 Février 1578, Charlotte de Coriolis, fille de Louis, Président à Mortier, & de Marguerite des Rollands, dont :

1. JEAN, qui fuit;
2. 3. & 4. PAUL, LOUIS & FRANÇOIS, reçus Chevaliers de Malte;
5. SIBYLLE, qui a épousé le 17 Avril 1601, *Joa-chim Doria*, fils de *François*, & de *Marthe de Faure de Vercors*, dont des enfans. Voy. DORIA;
6. & 7. Et deux filles, mariées : la première, dans la maison d'*Arbaud-Rognac*; & la seconde, dans celle de *Tabaret-du-Chaffaut*.

VII. JEAN DE JOANNIS, V^e du nom, Seigneur de Châteauneuf, reçu Conseiller au Parlement en 1625, épousa 1^o *Anne de Laurens*, nièce de l'Archevêque d'Arles; & 2^o le 26 Février 1619, *Sibylle de la Tour-du-Pin-Gouvernet*. Du premier litil eut :

1. ARNOU, mort jeune.

Et du second lit vinrent :

2. GASPARD, qui fuit;
3. JEAN-BAPTISTE, Chevalier de Malte;
4. Et LOCUSTE, femme de *Jean de Barras*, Seigneur en partie de Melan.

VIII. GASPARD DE JOANNIS, Seigneur de Châteauneuf, servit en qualité de Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Marine, & épousa, le 8 Avril 1650, *Marie de Demandols*, Dame de Clumanc, fille de *Claude*, & de *Madeleine de Tabaret*, dont :

1. JOSEPH, Seigneur de Châteauneuf, Page du Roi dans la Grande Ecurie, mort sans laisser postérité;
2. CHARLES, qui fuit;
3. & 4. Et deux filles, mariées dans les Maisons de *Bouvard* & de *Gassaud-Beaupaire*.

IX. CHARLES DE JOANNIS, reçu Chevalier de Malte & Officier de Galères, quitta la Croix, & épousa, à Marfeille, *Françoise-Marquise de Lafcours*, fille de *Pierre*, de laquelle il a laissé :

1. CHARLES, qui fuit;
2. MADELEINE, mariée, sans enfans, avec son cousin, FRANÇOIS DE JOANNIS-DES-AIGALADES;
3. VENERANDE, épouse d'*Elzéar de Liotard*, Capitaine d'Infanterie;
4. Et FRANÇOISE, mariée à *Joseph de Chaylan*, Seigneur en partie de Morieds, dont postérité. Voy. CHAYLAN.

X. CHARLES DE JOANNIS-CHATEAUNEUF, 11^e du nom, Marquis de Châteauneuf, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Officier des Galères du Roi, fait fa résidence à Manosque. Il a épousé 1^o N.... d'*Arquier-Barbegal*, de la

Tome XI.

ville d'Arles, dont il n'a point eu d'enfans; & 2^o N.... de *Gassaud*, sa cousine germaine, dont des enfans.

BRANCHE

des Seigneurs de LA BRILLANNE.

VI. GASPARD DE JOANNIS, Seigneur de la Brillanne, second fils de JEAN IV, Seigneur de Châteauneuf, & de *Françoise de Becaris*, épousa *Marguerite de Garnier*, fille de *Charles*, Seigneur de la Galinière, & de *Madeleine de Ruffan-de-Rouffet*. Leurs enfans furent :

1. BONIFACE, qui fuit;
2. & 3. GASPARD-ALEXANDRE, & JEAN-AUGUSTIN, reçus Chevaliers de Malte aux années 1637 & 1639.

VII. BONIFACE DE JOANNIS, Seigneur de la Brillanne & des Aigalades, reçu Avocat Général en la Chambre des Comptes, Aides & Finances, en 1648, épousa *Ifabelle d'Amat*, fille d'*André*, Seigneur de la Costegiraud & de Vivier, & de *Madeleine Flour-de-la-Palu*. De ce mariage naquirent :

1. ANDRÉ, qui fuit;
2. CHARLES, rapporté après son aîné;
3. 4. 5. & 6. Quatre autres, reçus Chevaliers de Malte;
7. & 8. Et deux filles, dont N... DE JOANNIS, Religieuse aux Dames de la Miséricorde d'Aix; & ANNE, mariée à *Draguignan*, le 7 Mars 1686, avec *Joseph de Brun-de-Boades*, 11^e du nom, dont des enfans. Voy. BRUN, en Provence.

VIII. ANDRÉ DE JOANNIS, Seigneur des Aigalades & de la Brillanne, laissa de son mariage, avec *Hortense de Perier*, de Playofc :

1. FRANÇOIS, qui n'a point d'enfans de MADELEINE DE JOANNIS-CHATEAUNEUF, sa cousine;
2. Et N... DE JOANNIS, mariée à N... de *Flour*, de Meaux.

VIII. CHARLES DE JOANNIS, second fils de BONIFACE, Seigneur de la Brillanne, fut élu second Consul d'Aix en 1719, & épousa *Gabrielle de Demandols-la-Palu*, veuve du Marquis de *Villeneuve-la-Gaude*. Il a laissé :

LOUIS DE JOANNIS-LA-BRILLANNE, qui n'étoit pas encore marié en 1759.

Les armes : *d'or, au lion de sable, armé & lampassé d'argent; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.* (On peut encore consulter, sur cette Famille, l'Abbé Robert de Briançon, dans son *Etat de la Noblesse de Provence*, tome II, pag. 237.)

JOANNIS, autre Famille sortie de Florence & établie à Pertuis, où elle a toujours vécu d'une manière fort honorable depuis son arrivée dans cette Ville.

ANDRÉ DE JOANNIS, fils de Louis, Juge de Pertuis, & de Dame d'*Arnaud*, fut Commissaire du Roi en Provence. Il s'établit à Aix, où il épousa *Elisabeth de Faudran*, le 17 Avril 1652. De ce mariage vinrent :

JOSEPH, qui suit;

Et ANDRÉ, Chevalier de Saint-Louis. Il avoit servi pendant longtems dans le Régiment de Normandie, fut Commandant pour le Roi de la ville de Mantoue, & est mort à Aix le 17 Décembre 1754.

JOSEPH DE JOANNIS, reçu Avocat Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 14 Octobre 1686, fut gratifié par le Roi d'une pension annuelle, en récompense de ses services, l'an 1714, & reçu Procureur Général en la même Cour le 23 Mai 1720. Il épousa *Claire de Glandevès*, dont :

TOUSSAINT DE JOANNIS, reçu dans la charge de Procureur Général, qu'il exerça conjointement avec son père, le 28 Mars 1726. Sa Majesté érigea en Fief, sous le nom de JOANNIS, un domaine considérable qu'il avoit à Pertuis, par Lettres Patentes du 12 Juillet 1754. Il a eu de son mariage avec *Thérèse d'Allemand*,

ANDRÉ-MARC-ANTOINE DE JOANNIS, Seigneur de Joannis, reçu Procureur Général le 26 Mai 1755.

Il y a une seconde branche de cette Famille établie à Apt. Elle a donné plusieurs Officiers aux armées de nos Rois, & a aujourd'hui pour chef

FRANÇOIS-LOUIS DE JOANNIS, ci-devant Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine, qui a obtenu du Roi des Lettres de relief de Noblesse le 24 Janvier 1710, enregistrees aux Archives du Roi en Provence, le 8 Août 1713. De *Rose de Bezaudin*, qu'il a épousée par contrat du 16 Août 1712, est issu :

FRANÇOIS DE JOANNIS, qui a servi en qualité d'Officier, & a épousé, le 12 Octobre 1742, *Marie d'Amalric-Briffan*. Son fils aîné,

N... DE JOANNIS, étoit Officier des Vaisseaux du Roi en 1759.

Les armes de cette Famille sont les mêmes que celles de la précédente. (*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, pag. 41.)

JOBELOT, Famille noble dont étoit JEAN-FERDINAND-JOBELOT, Premier Président du Parlement de Befançon, né à Gray en Franche-Comté. Il a parlé par tous les degrés de la Robe, avec un applaudissement général de toute la Province; s'est appliqué particulièrement à maintenir dans ce Parlement la vigueur des Lois, l'observation des Ordonnances, l'exaétitude & le bon ordre parmi ceux qui le composoient alors, & a eu la confiance & l'estime du Roi Louis XIV & de ses principaux Ministres. Comme il est mort, sans enfans, à l'âge de 82 ans, il a fait don de la plus grande partie de ses biens à l'Hôpital de Befançon, qui lui doit son principal établissement, le bon ordre & la magnificence de ses bâtimens, qui rendent cet Hôpital l'un des plus distingués du Royaume. Le Président JOBELOT a laissé trois neveux, savoir : CLAUDE-ANTOINE JOBELOT, Seigneur de Montureux (fils de son frère), ci-devant Président à Mortier au même Parlement de Befançon. Les deux autres (fils de sa sœur) sont : *Jean-François Baulart*, Seigneur d'Angirey, ci-devant Conseiller dans l'une des Cours Souveraines de Franche-Comté; & *Jean-Baptiste Baulard*, Baron de Rigny. (Moréri, Edit. de 1759.)

Selon Dubuisson, elle porte pour armes : *de sable, à la salamandre couronnée d'or, sur des flammes de gueules.*

* JODAINVILLE, Terre dans la Beauce, appartenant à la Maison de *Prunelé*, & dont une branche cadette a pris le nom. *François de Prunelé*, Seigneur de Jodainville, en partie, mourut vers l'an 1651, sans avoir été marié, & ses biens passèrent à ses sœurs. Voy. PRUNELÉ.

JOHANNE DE LA CARRE, Famille noble de la ville de Mauléon-Soule, dont les titres ont été brûlés dans deux incendies qui, dans le XV^e siècle, consumèrent cette ville de Mauléon. Voici ce qu'on lit, sur cette Famille, dans le *Mercure de France* de Mai 1726, p. 1069.

III. ARNAUD DE JOHANNE DE LA CARRE, Ecuyer, Seigneur de Mauléon, de Saumery & des Landes, fut le premier de la Maison qui passa du Pays de Béarn, d'où elle étoit originaire, dans le Blaisois, sous le règne de Henri III. Ce fut *Blénaud de la Carre*, son oncle maternel, Seigneur de Saumery, Con-

feiller & Aumônier du même Roi HENRI III, qui le fit venir dans le Blaisois, & lui donna fa Terre de Saumery. Lui-même y avoit été attiré par *Bernard de Ruthie*, Abbé de Pont-levoiy, & Grand Aumônier de France, son parent. ARNAUD DE JOHANNE fit plusieurs acquisitions qu'il joignit à la Terre de Saumery, en 1586, & les années suivantes, & se maria en 1593, avec *Cyprienne Rouffeau*, veuve de noble homme *Pierre Morin*, Seigneur de Ville-Cellier & de Montigny, Contrôleur Général Provincial ordinaire des Guerres, ès-Pays & Gouvernement d'Orléans, Berry, Blaisois, Dunois, Vendômois, Touraine, Maine & Anjou, & nièce de *Sébastien Mallier*, Trésorier Général de France en la Généralité d'Orléans, alors transférée à Blois. Ce fut en faveur d'ARNAUD DE JOHANNE que HENRI IV fit expédier des Lettres Patentes le 4 Novembre 1598, par lesquelles Sa Majesté déclare qu'Elle avoit particulière connoissance de sa Maison & Famille, & du lieu dont il est issu, même d'une bonne partie de ses parens & prédécesseurs, qui sont demeurans & habités dans son Royaume de Navarre & pays de Basque, n'étant aussi raisonnable que le changement de demeure qu'il a fait d'une de nos Provinces à une autre, lui change en rien la qualité où Dieu l'a fait naître, & en laquelle il a toujours vécu; Elle veut & enjoint à ses Commissaires, pour le règlement des Tailles en la Généralité d'Orléans, que si dans leurs procès-verbaux, ou ailleurs, ils ont déclaré icelui Sieur de Saumery, non taillable, à cause de ses offices seulement, ils aient à l'en faire rayer & biffer, comme étant contre toute raison & justice, voulant ledit Sieur de Saumery être tenu, censé & réputé, tant par eux que par tous ceux du pays où il est habitué, pour Gentilhomme issu de noble race & famille, & qu'en cette qualité, lui, ses enfans & postérité, jouissent de tous les privilèges des autres Gentilshommes du pays, &c. Ces Lettres furent enregistrées au Bureau de la Commission de l'Élection de Blois, le 3 Février 1599. ARNAUD DE JOHANNE ne s'en tint pas seulement à ces Lettres, il fit faire une Enquête en 1613, à Mauléon-Soule, où furent entendus plusieurs témoins, les uns de 90 ans, les autres de 80 & de 75, entr'autres Arnaud de Maytie, Evêque d'Oloron, par laquelle il paroît qu'ARNAUD DE JOHANNE,

natif de Mauléon, y avoit sa Maison noble, & domicile originaire paternel, dit de *Johanne & de Mauléon*, avec les terres, fiefs, cens & autres droits & appartenances d'icelle Maison de JOHANNE; qu'il étoit fils d'un autre ARNAUD DE JOHANNE, Ecuier, Seigneur dudit lieu, & de *Gratiane de la Carre*, que celui-ci étoit fils de feu EVENOT, Sieur de JOHANNE, Ecuier, &c., que tous les titres de ladite Maison noble de JOHANNE ont été brûlés deux fois, dans l'intervalle de 75 ans. Cet ARNAUD DE JOHANNE, mari de *Cyprienne Rouffeau*, rendit des services importans aux Rois HENRI III, HENRI IV & LOUIS XIII, remplit différentes charges, & fut honoré d'un Brevet de Conseiller d'Etat le 27 Avril 1616, dont il prêta serment entre les mains du Chancelier de Sillery, le 29 du même mois, & mourut dans un âge très-avancé, en 1641. Il eut de son mariage :

IV. FRANÇOIS DE JOHANNE DE LA CARRE, Chevalier, Seigneur de Saumery, premier Gentilhomme de la Chambre de GASTON, Duc d'Orléans, Capitaine des Chasses de son Comté de Blois, & Capitaine de ses Château & Parc de Chambord. Il mourut en 1661, laissant de *Charlotte Martin*, son épouse, fille de *Daniel*, Ecuier, Sieur de Villiers, Trésorier Provincial de l'Extraordinaire des Guerres dans la Généralité d'Orléans,

V. JACQUES DE JOHANNE DE LA CARRE, Marquis de Saumery, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur & Bailli de Blois, Capitaine des Château & Parc de Chambord, & Grand Maître des Eaux & Forêts au Département de l'Isle-de-France, mort le 4 Mai 1709, âgé de 87 ans. Il avoit épousé, le 26 Février 1650, *Catherine Charon*, fille d'*Isaac*, dont :

JACQUES-FRANÇOIS, qui suit;

Et JEAN-BAPTISTE, rapporté après son aîné.

VI. JACQUES-FRANÇOIS DE JOHANNE DE LA CARRE, Marquis de Saumery, Gouverneur & Capitaine du Château Royal de Chambord, Gouverneur & Grand Bailli de Blois, Gouverneur des Isles de Saint-Honorat & de Sainte-Marguerite, dites de *Lerins*, Sous-Gouverneur des Ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berry, épousa *Marguerite-Charlotte de Montlezun-de-Besmaux*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;

2. ALEXANDRE, Evêque de Rieux en 1728, mort en 1747, âgé de 67 ans;

3. Et N.... DE JOHANNE, Baron de Châmerolles.

VII. JEAN-BAPTISTE DE JOHANNE DE LA CARRE, Marquis de Saumery, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Sous-Gouverneur de Sa Majesté LOUIS XV, & Envoyé près de feu l'Electeur de Bavière, mort à Paris le 5 Mai 1726, âgé de 48 ans, avoit épousé N.... de Lucé, fille de N.... de Lucé, Receveur Général des Finances de Bordeaux, & veuve de N.... de Chamillart-de-Villette. De ce mariage est issu :

VIII. LOUIS-GEORGES DE JOHANNE DE LA CARRE, Chevalier, Marquis de Saumery, Seigneur de Pitfonds, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, Gouverneur & Grand Bailli de Blois, & Gouverneur en survivance du Château Royal de Chambord. Il a épousé, le 2 Juin 1756, *Françoise - Henriette de Menou*, fille de *Louis-Joseph*, Comte de Menou, Baron de Pont-Château, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de feu *Louise-Marie de Charitte*, dont un garçon, né le 24 Décembre 1757.

VI. JEAN-BAPTISTE DE JOHANNE DE LA CARRE, Comte de Saumery, second fils de JACQUES, & de *Catherine Charon*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Lieutenant Général au Gouvernement de l'Orléanois, premier Maître d'Hôtel de la Duchesse de Berry, Gouverneur de Salins, dans le Comté de Bourgogne, avoit été premier Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi, & mourut le 27 Août 1738, âgé de 74 ans. Il avoit épousé, en Janvier 1683, *Marie-Madeleine de Liffavide*, décédée le 9 Septembre 1723, âgée de 55 ans, fille de *Louis de Liffavide*, Commissaire ordinaire des Guerres au Département de Dauphiné, & de *Denise Oudart*, dont entr'autres enfans :

1. JEAN-NICOLAS, dit le *Marquis de JOHANNE*, mort en Juin 1757, à Beuvarde, près de Château-Thierry, âgé de 53 ans;
2. ALEXANDRE-FRANÇOIS, dit le *Comte de Saumery*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Officier des Vaisseaux du Roi;
3. Et ALEXANDRE, appelé le *Chevalier de Saumery*, Exempt des Gardes du Corps du Roi, & Maître de Camp de Cavalerie. (Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, suite de *Mémoire*).

Les armes: écartelé, aux 1 & 4 de gueu-

les, au lion d'or; aux 2 & 3 parti: d'azur, à 3 fasces d'or, & de fable, à 3 coquilles d'argent.

* JOIGNY, ville en Champagne, Diocèse de Sens. Elle a eu ses Comtes particuliers dès le X^e siècle. *Renaud*, 1^{er} du nom, Comte de Sens fit bâtir le Château de Joigny, & mourut en 996. *Fromont*, 11^e Comte de JOIGNY, petit-fils de *Renaud* 1^{er}, laissa son Comté de JOIGNY à sa fille, *Mantfrède*, mariée à *Etienne*, dit de *Vaux*, fondateur de Joinville. D'eux descendoit, au 1X^e degré, *Jean* II, XVI^e Comte de JOIGNY, vivant en 1324. *Jeanne*, sa fille & son héritière, morte en 1336, avoit épousé *Charles de Valois*, Comte d'Alençon, mort après sa femme. En 1338, il avoit échangé le Comté de JOIGNY, pour plusieurs Terres en Bourgogne, avec *Jean de Noyers*, Seigneur de Vandœuvre, qui fut par conséquent le XVII^e Comte de JOIGNY. *Louis de Noyers*, XXII^e Comte de JOIGNY, son arrière-petit-fils, mort en 1415, laissa le Comté de JOIGNY à *Marguerite*, sa sœur, mariée à *Guy de la Trémoille*, Seigneur des Huchons, mort en 1438. *Louis de la Trémoille*, II^e du nom, fils de *Guy*, mort en 1467, laissa le Comté de JOIGNY & ses autres biens, au fils de *Jeanne*, sa sœur, morte en 1454. Elle avoit épousé *Jean de Châlons*, Baron de Vitteaux, dont vint: *Charles de Châlons*, qui fut le XXV^e Comte de Joigny. Celui-ci eut pour héritière sa sœur, *Charlotte de Châlons*, mariée à *Adrien de Sainte-Maure*, Marquis de Nesle. Leur arrière-petit-fils, *Charles de Sainte-Maure*, XXIX^e Comte de Joigny, mourut sans postérité, en 1576. Il eut pour héritière sa tante, *Louise de Sainte-Maure*, sœur de son père, laquelle épousa *Gilles de Laval*, dont le petit-fils, *Guy de Laval*, mort en 1590, fut le XXXI^e Comte de Joigny. Il eut pour héritière *Anne de Laval*, sa tante, sœur de son père, alliée à *Claude de Chandio*, Seigneur de Bully. *René de Chandio*, leur fils, eut de la succession de *Laval*, le Comté de JOIGNY, qui fut vendu sur lui par décret, & acquis par *Philibert-Emmanuel de Gondi*, Marquis de Belle-Isle, mort en 1662. Son fils, *Pierre de Gondi*, Duc de Retz, mort en 1676, eut pour héritière sa fille, *Paule-Marguerite-Françoise de Gondi*, morte le 21 Janvier 1716. Elle avoit épousé *François-Emmanuel de Blanchefort-Cré-*

guy, Duc de Lefdiguères. Leur fils unique étant mort en 1703, *Paule-Marguerite-Françoise de Gondi*, sa mère, fit donation des Duchés de Lefdiguères & de Retz, & du Comté de JOIGNY, à *Nicolas de Neufville*, Duc de Villeroy, mort le 22 Avril 1734. Voyez NEUFVILLE-VILLEROY. La Terre de JOIGNY, vit l'Auteur du *Didionnaire des Gaules*, d'au moins 60000 livres de rente.

JOIGNY DE BELLEBRUNE. De cette Famille étoit ANTOINE DE JOIGNY, dit *Blondel*, Seigneur & Baron de Bellebrune, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui avoit épousé *Catherine de Caruel*, Dame de Boran, dont il eut: PERNELLE DE JOIGNY, qui s'est mariée à *François de Vion*, Chevalier, Seigneur de Telfancourt, Gruyer de Saint-Germain-en-Laye, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, dont des enfans. Voy. VION (DE).

Les armes: *de gueules, à l'aigle d'argent.*

JOIGNY DE PAMÈLE, originaire de France. Suivant un *Mémoire* envoyé, une branche, qui pourroit bien être de la Famille précédente, dont nous venons de donner une notice (du moins nous en jugeons par les armes), subsiste dans la Flandre Autrichienne. Elle a pour auteur:

I. ADOLPHE DE JOIGNY, Conseiller du Conseil Privé de l'Empereur CHARLES-QUINT & du Roi PHILIPPE, son fils, qui épousa *Madeleine van den Heede*, fille du Vicomte de *Vive*, dont:

1. GUILLAUME, Chef & Président du Conseil Privé, mort le 21 Janvier 1592, sans postérité de son mariage avec *Anne Winoc*;
2. JACQUES, Archevêque de Saint-Omer, dénommé Evêque de cette ville, mais mort avant d'être sacré;
3. JEAN, qui fuit;
4. Et ADOLPHE, rapporté après la postérité de son aîné.

II. JEAN DE JOIGNY DE PAMÈLE fut Ecoute de Bruges, & mourut en 1599. Il avoit épousé 1^o *Jacqueline de Cauwenbergh*; & 2^o *Françoise de Vlamincpoorte*. Du premier lit il eut:

1. GUILLAUME, Chanoine de Sainte-Waudru à Mons;
2. MADELEINE, morte en 1624, femme de *Simon de Grimaldi*, Secrétaire du Roi en son Conseil Privé, duquel elle eut, entr'autres

enfans, *Anne de Grimaldi*, mariée à *Ferdinand de Spoëlberch*, Seigneur de Lovcnjoul;

3. Et ANNE, femme de *Joffe de Maldeghem*, Gouverneur de Landrecies. De cette alliance descendent les Comtes de *Maldeghem* & de *Steenuffel* en Brabant.

III. ADOLPHE DE JOIGNY DE PAMÈLE, quatrième fils d'ADOLPHE & de *Madeleine van den Heede*, fut Seigneur de Gothem & Grand Bailli de Bailleul. Il épousa 1^o *Anne de la Viewille*; & 2^o *Corneille de Courteville*, Dame de Linden. Il eut du second lit:

1. JEAN, mort sans postérité;
2. Et GUISLAIN, qui fuit.

III. GUISLAIN DE JOIGNY DE PAMÈLE, Seigneur de Gothem, épousa *Catherine Heurlebout*, dont il eut entr'autres enfans:

IV. PIERRE-FRANÇOIS DE JOIGNY DE PAMÈLE, qui s'est marié à *Barbe-Marie-Cécile de Courteville*. Il en eut entr'autres enfans:

V. MARTIN-FRANÇOIS DE JOIGNY DE PAMÈLE, qui épousa *Anne-Marie-Gabrielle de Grutere*, Dame de Bierfeling, dont:

1. ADOLPHE-GUILLAUME, qui fuit;
2. Et MARIE-JOSEPH-THÉRÈSE, morte en 1763, femme d'*Emmanuel-Joseph-Rodrigue d'Evora y Vega*, Marquis du Pays de Rodes, Baron de Berleghem.

VI. ADOLPHE-GUILLAUME DE JOIGNY DE PAMÈLE, Seigneur de Linden, Gruterfale, a épousé *Catherine-Claire Winckelmann*, Dame de Steenwerck, dont:

1. JEAN-CHARLES, qui fuit;
2. Et MARIE-FRANÇOISE, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée, femme de *Charles-Joseph*, Comte de *Lichterfelde*, Chambellan actuel de Leurs M. I. & R.

VII. JEAN-CHARLES DE JOIGNY DE PAMÈLE, Seigneur de Linden, a épousé *Marie-Ferdinande-Pélagie*, Baronne de *Steenhuys*, Comtesse Douaïrière de Beaufort-de-Croix, dont deux filles.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à l'aigle d'argent; aux 2 & 3 fascé de 6 pièces de gueules & d'or.*

*JOINVILLE, petite ville en Champagne, érigée en *Principauté* pour la branche de *Lorraine-Guise*, & possédée, depuis Monsieur, frère unique de Louis XIV, par la Maison d'*Orléans*, comme on le verra ci-

après. Elle a donné son nom à une ancienne & illustre Maison depuis longtems éteinte. Ceux de ce nom possédoient héréditairement la charge de Sénéchal de Champagne, pendant qu'il y a eu des Comtes dans cette Province. Elle a donné un Maréchal de France dans ANSEL OU ANSEAU, Sire DE JOINVILLE & de Renel, qui vivoit encore en 1351, suivant un titre qui est au Trésor des Chartes du Roi; un Archevêque & Duc de Reims, Pair de France, après avoir occupé le Siège de Langres, dans la personne de GUILLAUME DE JOINVILLE, vivant dans le XII^e siècle.

On prétend que les Sires de JOINVILLE descendoient d'EUSTACHE DE BOULOGNE, qui donna la Baronnie de JOINVILLE à GUILLAUME, son troisième fils. Celui-ci eut pour fils :

ETIENNE, dit de VAUX, Seigneur de Joinville, qui fit bâtir le Château de Joinville, selon Albéric, & qui donna commencement à la grandeur de cette Maison, par le mariage qu'il contracta avec Marie, Comtesse de Joigny, fille unique & héritière de Fromond, III^e du nom. Comte de Sens & de Joigny. De cette alliance vint :

GEOFFROY, I^{er} du nom, Comte de Joigny, Baron de Joinville, qui, en 1060, fonda le prieuré de Joigny, & mourut le 25 Janvier 1081.

GEOFFROY, II^e du nom, Comte de Joigny, Seigneur de Joinville, vivoit en 1090, mourut en 1100, & eut pour successeur,

ROGER, mort en 1130.

GEOFFROY III lui succéda, & fut Sénéchal de Champagne. C'est lui qui fonda l'Abbaye de Jean Villiers, l'Eglise Collégiale de Saint-Laurent de Joinville, & plusieurs autres Eglises.

GEOFFROY IV, son successeur, Sénéchal de Champagne, mourut en 1191, & laissa pour enfant :

SIMON, Sénéchal de Champagne, qui mourut l'an 1233, après avoir accordé au Chapitre de Saint-Laurent le droit de nommer aux prébendes dont il est composé.

JEAN DE JOINVILLE, Sénéchal de Champagne, né en 1224, connu dans notre Histoire sous le nom de Sire de JOINVILLE, s'attacha particulièrement au Roi SAINT LOUIS, & le servit également à la Cour & à l'Armée, & l'accompagna dans ses expéditions militaires, dont il a décrit l'Histoire avec beaucoup de fidélité. Ce Saint Roi le servit souvent de lui pour

rendre justice à ses sujets. Ce JEAN, Sire DE JOINVILLE, épousa 1^o *Alix de Grand-Pré*; & 2^o *Alix de Renel*. Il mourut en 1319, & laissa pour enfans :

1. ANSEAU OU ANSEL, qui fut;
2. Et ANDRÉ, auteur de la branche des Seigneurs de *Beaupré*, rapportée ci-après.

ANSEAU OU ANSEL, Sire de JOINVILLE & de Renel, Sénéchal de Champagne, & Maréchal de France, marié 1^o à *Laure de Sarrebruck*, & 2^o à *Marguerite de Vaudemont*, dont il eut :

HENRI, Sire de JOINVILLE, V^e du nom, Comte de Vaudemont, Sénéchal de Champagne, qui servit le Roi JEAN contre les Anglois, & se distingua à la bataille de Poitiers, à laquelle il demeura prisonnier en 1356, & mourut en 1374. Il avoit épousé *Marie de Luxembourg*, de laquelle vint :

MARGUERITE, Comtesse de Vaudemont, Dame de JOINVILLE, qui s'est mariée 1^o à *Jean de Bourgogne*, Seigneur de Montagu; 2^o à *Pierre*, Comte de Genève; & 3^o à *Ferry de Lorraine*, Seigneur de Rumigny, fils puiné du Duc *Jean de Lorraine*. Elle mourut en 1416, mère d'*Antoine de Lorraine*, Comte de Vaudemont, Seigneur de Rumigny & de Joinville, allié à *Marie d'Harcourt*, dont il eut :

Ferry de Lorraine, II^e du nom, Comte de Vaudemont & de Rumigny, Sénéchal de Champagne, Baron de Joinville, marié à *Yolande d'Anjou*, de laquelle fortit :

René, Duc de *Lorraine* & de Bar, Baron de Joinville, qui épousa *Philippotte de Gueldre*. Le dernier Baron DE JOINVILLE fut *Claude de Lorraine*, Duc de Guise. Il s'allia avec ANTOINETTE DE BOURBON, & mourut le 22 Avril 1550.

François de Lorraine, Duc de Guise, est celui en faveur duquel le Roi HENRI II érigea la Baronnie de JOINVILLE en Principauté en 1552. Il avoit épousé *Anne d'Este*, & fut tué devant Orléans, par Poltrot de Méré, le 29 Février 1562. *Henri de Lorraine*, Duc de Guise, Prince de Joinville, fut tué aux Etats de Blois, le 23 Décembre 1588; il avoit épousé *Catherine de Clèves*. *Charles de Lorraine*, Duc de Guise, Prince de Joinville, épousa, en 1612, *Henriette - Catherine de Joyeuse*, de laquelle il eut plusieurs enfans, & mourut le 30 Septembre 1640. *François de Lorraine*, Prince de Joinville, mourut

fans avoir été marié, le 7 Novembre 1639, âgé de 28 ans. *Louis de Lorraine*, son frère, Duc de Joyeuse, Prince de Joinville, né le 11 Janvier 1622, mort le 27 Septembre 1654, avoit épousé, à Toulon, le 3 Novembre 1649, *Françoise-Marie de Valois*, fille unique de *Louis - Emmanuel*, Duc d'Angoulême, & d'*Henriette de la Guiche*. *Louis-Joseph*, Duc de *Guise* & de Joyeuse, Prince de Joinville, né en 1650, mort de la petite-vérole le 30 Juillet 1671, avoit épousé ELISABETH D'ORLÉANS, fille puînée de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, & de *Marguerite de Lorraine*. *François-Joseph de Lorraine*, Duc de *Guise* & Prince de Joinville, lui succéda. Il étoit né le 28 Août 1670, & mourut le 16 Mars 1675. Par sa mort la Principauté de JOINVILLE passa à *Marie de Lorraine*, connue sous le nom de *Mademoiselle de Guise*, sa tante maternelle. Celle-ci mourut en 1688, & Joinville passa à MADEMOISELLE, fille de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans. Elle hérita de Joinville du chef d'*Henriette-Catherine de Joyeuse*, Duchesse de *Guise*, sa grand-mère, & elle donna, par son testament, la Principauté de Joinville à PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, frère unique de LOUIS XIV, & cousin germain de cette Princesse. On voit par le détail des Seigneurs qui ont possédé successivement cette Seigneurie de Joinville, que cette *Principauté* est patrimoniale à la Maison d'Orléans, & qu'elle ne fait point partie des diverses Seigneuries qui furent données en apanage à PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, frère unique de LOUIS XIV.

BRANCHE
des Seigneurs de BEAUPRÉ.

ANDRÉ DE JOINVILLE, ducquel sont sortis les Seigneurs de *Beaupré*, étoit fils de JEAN, Sire de JOINVILLE, & d'*Alix de Renel*, sa seconde femme. Il vivoit dans le XIV^e siècle. Cette branche a donné trois degrés, & s'est éteinte dans la personne d'AUBERT ou ALBERT DE JOINVILLE, vivant en 1415.

BRANCHE
des Seigneurs de VAUCOULEURS.

GEOFFROY DE JOINVILLE, fils puîné de SIMON, Sire de JOINVILLE, & de *Blanche*, sa seconde femme, est auteur de la branche des Seigneurs de *Vaucouleurs*, qui a fourni cinq degrés, & s'est éteinte dans la personne de

JEAN DE JOINVILLE, Seigneur de Lachy, vivant dans le XIV^e siècle.

BRANCHE
des Seigneurs de GEX.

SIMON DE JOINVILLE, fils de SIMON, Sire de JOINVILLE, & de *Blanche* ou *Béatrix*, sa seconde femme, a fait la branche des Seigneurs de *Gex*, par sa femme *Lyonnette*, Dame de *Gex*, qui le lui apporta en dot. PIERRE DE JOINVILLE, son troisième fils, a donné origine à la branche des Seigneurs de *Marnay*. Cette branche des Seigneurs de *Gex* a formé six degrés, & s'est éteinte dans la personne de LOUIS DE JOINVILLE, Seigneur de *Divonne* & Bailli de *Vaud*, en 1397, mort sans postérité.

BRANCHE
des Seigneurs de SAILLY.

GUY DE JOINVILLE, 1^{er} du nom, auteur de la branche des Seigneurs de *Sailly*, qui a donné quatre degrés, & s'est éteinte dans la personne de JEAN DE JOINVILLE, Seigneur de *Cheneft*, vivant en 1336, étoit fils puîné de GEOFFROY, 1^{er} du nom, Sire de JOINVILLE, & d'*Helvide de Dampierre*, vivant en 1208. SIMON DE JOINVILLE, son second fils, a fait la branche des Seigneurs de *Donjeux*, qui a fourni trois degrés & s'est éteinte dans la personne de GUY DE JOINVILLE, 1^{er} du nom.

On peut, sur cette ancienne Maison éteinte, & qui a formé cinq branches, consulter l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI, pag. 692. Elle portoit pour armes : *d'azur, à 3 broyes d'or, l'une sur l'autre; au chef d'argent, chargé d'un lion issant de gueules.*

JOLIS (LE), Ecuyer, Sieur de *Rochefort*, Election de *Carentan* en Normandie, porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois aiglettes d'argent, 2 & 1.*

JOLIVET D'ANDOUVILLE, Famille dont les armes sont : *d'argent, au chevron d'azur, chargé de 3 besans d'or, & accompagné de 3 glands de gueules.*

JOLY, Famille qui a pour armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au chef d'or; aux 2 & 3 d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles du même, & en point d'une tête d'enfant de carnation, chevelée d'or, soutenue d'un croissant d'argent.*

JOLY DE CHOIN, en Bresse : Famille dont étoit

N.... JOLY, Marquis de Choin, qui a eu de son épouse, *Marie-Olympe Poullétier*,

MARIE JOLY DE CHOIN, qui a épousé N... de *Savalette de Magnanville*, ci-devant Intendant de Tours, & depuis Garde du Trésor Royal. Voy. SAVALETTE DE MAGNANVILLE.

Les armes : *d'azur, au soleil d'or; au chef du même, chargé de 3 roses de gueules, posées 2 & 1.*

JOLY DE FLEURY, Famille originaire du Duché de Bourgogne, où elle a occupé longtems, dans cette Province, les premières places du Parlement & de la Chambre des Comptes, lorsqu'une de ses branches vint s'établir à Paris sur la fin du XVI^e siècle. Palliot, en son *Hist. du Parlement de Bourgogne*, & Moréri, édit. de 1725, parlent de cette Famille, & disent qu'elle est très-ancienne & illustre dès le tems des Ducs de Bourgogne. Au commencement du XV^e siècle on trouve

I. RENAUD JOLY, Ecuyer, qui étoit Conseiller de PHILIPPE-le-bon, Duc de Bourgogne, comme il paroît par les Lettres de provisions de cet emploi, données à Troyes le 22 Avril 1420, au Registre de la Chambre des Comptes de Dijon, coté d'une croix, fol. 146. Il eut pour enfant :

II. HENRI JOLY, qui fut père de

III. JEAN JOLY, qui, comme son ayeul, fut Conseiller du Duc de Bourgogne en 1462. Il eut pour fils :

IV. BARTHÉLEMY JOLY, 1^{er} du nom, qui eut deux fils, favoir :

JACQUES, auteur de la première branche de laquelle descendent les Seigneurs de *Chamfléné*, dont il ne reste plus (en 1759) qu'ANTOINE-BERNARD JOLY, Doyen de l'Eglise Cathédrale de Langres, & Président en la Chambre des Comptes de Bourgogne, fille de JEAN-BARTHÉLEMY JOLY, & d'*Antoinette d'Arlay*, issue d'une ancienne Noblesse d'Autun;

Et BARTHÉLEMY, qui suit, auteur de la seconde branche.

V. BARTHÉLEMY JOLY, II^e du nom, Greffier en chef du Parlement de Dijon, laissa de *Claude Ferrand*, son épouse,

I. ZACHARIE, dont descendent :

HECTOR-BERNARD, Seigneur de la Grange du Preix, qui n'a point d'enfans (en 1759);

BARTHÉLEMY, son frère, Seigneur de Drambon, la Borde, Heuilly, Montmançon, qui a épousé *Anne le Goux*, fille de *Germain*, Président à Mortier au Parlement de Dijon, dont il n'a qu'une fille,

Et EUGÉNIE, Dame de Vélogny.

2. FRANÇOIS, qui suit, tigé des Seigneurs de *Fleury*;
3. EDMÉ, mort Maître des Comptes à Dijon, auteur d'une branche éteinte;
4. Et ANTOINE, auteur de la branche des Barons de *Blaisy*, rapportée ci-après.

Trois branches de cette Famille étant éteintes, ou se terminant à des filles, elle ne se soutient aujourd'hui que dans la branche de JOLY DE FLEURY, établie à Paris, & dont est auteur FRANÇOIS JOLY, dont nous allons parler.

VI. FRANÇOIS JOLY s'établit à Paris sur la fin du XVI^e siècle. Il acquit la Terre de *Fleury-Mérogis*, près de Montlhéry, dont sa branche porte le nom, & les Terres de Grande & Petite-Mouffe & de Briofne, pays du Maine. Il fut un Avocat célèbre au Parlement de Paris, Maître des Requêtes de la Reine de Navarre, chef du Conseil du Cardinal de Richelieu, & mourut le 22 Octobre 1635. Il avoit épousé *Charlotte Boudon*, fille d'*Etienne*, & de *Charlotte le Lièvre*, dont :

1. FRANÇOIS, Conseiller d'Etat au Conseil Privé du Roi & de ses Finances en 1651;
2. JEAN, qui suit;
3. Et CHARLOTTE, femme de *Denis Bouteiller*, Seigneur de Rancé.

VII. JEAN JOLY, Seigneur de Fleury, Conseiller au Parlement de Bretagne en 1629, ensuite Conseiller au Grand Conseil le 24 Décembre 1631, mort le 30 Octobre 1649, & inhumé à Saint-André-des-Arcs, avoit épousé, par contrat du 6 Novembre 1634, *Charlotte Boulton*, morte le 8 Avril 1667, fille de *Mathieu*, Maître des Comptes à Paris, & de *Christienne Bailly*, petite-fille du Premier Président de la Chambre des Comptes, fait Chevalier par HENRI II, Roi de France. Leurs enfans furent :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
2. JEAN-MATHIEU, Chanoine de Soissons & d'Amiens, mort au Séminaire de Saint-Sulpice;
3. ANNE, mariée le 10 Juillet 1666, à *Fran-*

çois de *Gojet de Soudé*, Maître des Requêtes, & mère de la Dame de *Villevault*;

4. Et *MARIE*, née le 14 Mars 1617, Religieuse à l'Assomption, ensuite Abbesse de la Barre le 25 Août 1702, morte le 4 Février 1711.

VIII. *JEAN-FRANÇOIS JOLY*, Seigneur de Fleury, Avocat Général au Parlement de Metz le 6 Juillet 1660, Conseiller au Parlement de Paris le 9 Février 1664, mort Conseiller-Clerc de la Grand'Chambre le 11 Octobre 1702, avoit épousé *Madeleine* ou *Anne Talon*, fille d'*Omer*, Avocat Général au Parlement, & de *Françoise Doujat*, dont :

1. *JOSEPH-OMER*, qui suit;
2. *GUILLAUME-FRANÇOIS*, rapporté après son frère aîné;
3. Et *FRANÇOISE-MADELEINE*, femme de *Louis de l'Epine*, Seigneur de Grainville, Conseiller au Parlement, morte le 7 Janvier 1717.

IX. *JOSEPH-OMER JOLY DE FLEURY*, Lieutenant Général des Eaux & Forêts le 10 Mai 1694, Avocat Général au Parlement de Paris le 18 Avril 1697, mort le 5 Décembre 1704, avoit épousé, le 6 Février 1698, *Louise Bérault*, morte le 31 Décembre 1738, fille de *Guillaume*, Seigneur de Villermont, Grand Audienier de France, & de *Louise le Manceau*. De ce mariage sont issus :

1. *JEAN-OMER*, né en Janvier 1700, Chanoine de l'Eglise de Paris en 1724, Abbé de Chézy le 9 Mai 1731, & d'Anmâle la même année, mort le 26 Novembre 1755;
2. Et *JEANNE-LOUISE*, morte le 23 Novembre 1717, qui s'est mariée, le 27 Avril 1717, à *Claude-François Bidal*, Marquis d'Asfeld, Chevalier de la Toison-d'Or, mort Maréchal de France. Voy. *BIDAL-D'ASFELD*.

IX. *GUILLAUME-FRANÇOIS JOLY DE FLEURY*, Chevalier, Seigneur des Grande & Petite-Mouffe, de Grigny du Plessis-le-Comte, &c., né le 11 Novembre 1675, embrassa d'abord l'Etat Ecclésiastique, qu'il quitta après la mort prématurée de *JOSEPH-OMER*, son frère, qui ne laissoit qu'un fils en bas âge, fut reçu au serment d'Avocat le 11 Août 1695, & fit bientôt briller dans cette profession les talens supérieurs dont il étoit doué. Il l'exerça avec la plus grande distinction jusqu'au mois de Novembre 1700, qu'il fut pourvu d'un office d'Avocat Général de la Cour des Aides, où il fut reçu le 2 Décembre suivant, puis en l'office d'Avocat Général au Parlement (alors vacant par le décès de son frère), le 21 Janvier 1705. Il remplit cette fonction, tant

en la Cour des Aides qu'au Parlement, pendant 17 ans, & partout il reçut les mêmes applaudissemens; fut nommé le 2, & reçu le 17 Février 1717, Procureur Général; se démit en 1746, & est mort à Paris le 25 Mars 1756. Son corps fut porté à Saint-Séverin la Paroisse, & de là transporté à Saint-André-des-Arcs, où il fut inhumé dans la Chapelle de la Résurrection, lieu de la sépulture de sa Famille. Voy. son éloge dans Moréri. Il avoit épousé *Marie-Françoise le Maître*, morte le 1^{er} Décembre 1759, à 83 ans, fille de N... *le Maître*, Greffier en chef de la Cour des Aides, dont :

1. *GUILLAUME-FRANÇOIS-LOUIS*, qui suit;
2. *OMER*, rapporté après son frère aîné;
3. *JEAN-FRANÇOIS*, né le 8 Juin 1718, Conseiller au Parlement le 19 Décembre 1741; Maître des Requêtes le 15 Février 1743; Préfident au Grand Conseil le 1^{er} Janvier 1746; Intendant de Dijon en 1749, & Conseiller d'Etat depuis 1760;
4. *LOUISE-FRANÇOISE*, mariée, le 21 Février 1726, à *Nicolas Megret*, Seigneur de Sérilly, Avocat Général en la Cour des Aides la même année; Maître des Requêtes en 1732; Intendant de Franche-Comté en 1744, d'Alsace en 1750, mort sans enfans, en Octobre 1762;
5. *MARIE-LOUISE*, femme de *Gaspard-Nicolas Brayer*, Conseiller au Parlement, dont il n'a point d'enfans;
6. 7. & 8. Et trois filles, Religieuses, dont une Abbesse de Beauvoir en 1758.

X. *GUILLAUME-FRANÇOIS-LOUIS JOLY DE FLEURY*, né en 1710, Substitut en 1729, puis Avocat Général au Parlement de Paris en Septembre 1731; Procureur Général du même parlement en survivance le 12 Décembre 1740, titulaire en Juillet 1746, a épousé, le 16 Janvier 1747, *Marie-Renée le Lièvre de la Grange*, fille d'*Armand Joseph*, Marquis de la Grange & de Fourilles, mort le 2 Juillet 1727, & de *Marie-Madeleine de Cassan d'Auriac*, dont pour fille unique,

MARIE-RENÉE, née le 30 Novembre 1747, mariée, le 23 Juillet 1770, à *Louis de Rémond de Montmort*, fils de *François*, Lieutenant Général, Exempt des Gardes du Corps du Roi, & de *Marie-Genève-Mathurine Vidaud du Dognon*.

X. *OMER JOLY DE FLEURY*, second fils de *GUILLAUME-FRANÇOIS*, & de *Marie-Françoise le Maître*, né le 26 Octobre 1715,

Substitut du Procureur Général du Parlement en 1735; Avocat Général au Grand Conseil le 10 Juillet 1737, puis au Parlement le 16 Juillet 1746; Conseiller d'honneur au Grand Conseil le 9 des mêmes mois & an, & Président à Mortier le 23 Novembre 1768, a épousé, 1^o le 31 Août 1740, *Madeleine-Geneviève Mélanie des Vieux*, morte le 5 Janvier 1747, âgée de 22 ans, fille de *Louis-Philippe*, Fermier Général, & de *Madeleine-Bonne le Couturier*; & 2^o le 9 Septembre 1760, *Marie Françoise le Maître*, sa cousine germaine, veuve de *Jean-Thomas Havet de Neuilly*, Conseiller au Parlement & Commissaire aux Requêtes du Palais, Seigneur de Montmirail au Perche-Goët. Elle est morte le 15 Juillet 1762, à 28 ans. Il a eu du premier lit :

1. OMER-LOUIS-FRANÇOIS, qui suit;
2. ARMAND-GUILLEAUME-MARIE-JOSEPH, né le 7 Mars 1746, Conseiller au Parlement le 1^{er} Juin 1767 & Avocat Général audit Parlement en 1775;
3. FRANÇOISE-BONNE-GENEVIÈVE, née le 5 Janvier 1742, mariée, le 17 Mai 1762, à *Louis*, Marquis d'Esclamps.

Et du second lit vint :

4. N... JOLY DE FLEURY, née en Juillet 1762.

XI. OMER-LOUIS-FRANÇOIS JOLY DE FLEURY, né le 24 Avril 1743, Substitut du Procureur Général en 1762, reçu Avocat Général au Parlement le 28 Août 1767, & nommé Procureur Général du nouveau Parlement créé en 1771, a épousé, le 3 Février 1768, *Anne du Bois de Coural*, fille de *Anne-Louis*, Conseiller au Parlement, & de *M... Antoinette Chambon*. (Faute de *Mémoire*, nous ignorons s'il en a des enfants.)

BRANCHE

des Barons de BLAISY.

VI. ANTOINE JOLY, Baron de Blaisy & d'Ecucigny, Greffier en Chef du Parlement & des Etats de Bourgogne, quatrième fils de *BARTHÉLEMY*, 11^e du nom, & de *Claude Ferrand*, acheta la Seigneurie de *Blaisy*, située dans le Bailliage de Châtillon. Il avoit épousé *Claude Jacquot*, de laquelle il eut :

1. BÉNIGNE, qui suit;
2. Et *LOUISE*, qui s'est mariée, par contrat du 15 Août 1627, à *Pierre le Goux*, Chevalier, Seigneur de la Berchère, Boncourt, &c.,

Premier Président au Parlement de Dijon le 4 Juin 1631, puis à celui de Grenoble le 4 Août 1644, dont nombreuse postérité. Voy. *GOUX* (LE).

VII. BÉNIGNE, aussi Greffier en chef du même Parlement, laissa de *Catherine Buhier*, son épouse,

1. *GEORGES*, qui suit;
2. Et *LOUISE-MADELEINE*, mariée à *Etienne Brunet*, Seigneur de Montferrand, Conseiller au Parlement, substitué au nom de *Brunet*, & fils de *Pierre Durey*, dont est issue *Jeanne Madeleine*, femme de *Maximilien-Ernest le Vasseur de Guernonval*, Baron d'Esquelbecq, qui a laissé plusieurs enfans. Voy. *VASSEUR DE GUERNONVAL* (LE).

VIII. *GEORGES JOLY*, Baron de Blaisy, Conseiller au Parlement de Bourgogne le 24 Mai 1631, & le 29 Décembre 1644, Président à Mortier, est décédé en Mars 1679. (Voy. l'éloge de cet infigne Magistrat dans *Moréri*.) Il avoit épousé *Elisabeth de Benardon*, dont il a laissé :

IX. *ANTOINE JOLY*, Baron de Blaisy, Préfident au Grand Conseil, qui fut créé *Marquis de Blaisy*, au mois de Juin 1695, par Lettres Patentes enregistrées le 2 Août suivant en la Chambre des Comptes de Dijon. Son fils,

X. *GUILLEAUME JOLY*, Conseiller au Parlement de Dijon, avoit épousé *Marie-Anne de Thésut*, dont il eut :

XI. *ANTOINE JOLY*, Marquis de Blaisy, vivant en 1759, qui a épousé, le 24 Janvier 1724, *Marie-Françoise le Compasseur de Courtivron*, née en 1700, fille de *Jean*, Marquis de Courtivron, Président à Mortier au Parlement de Dijon, & de *Dame Marie-Madeleine-Perrette-Françoise-Charlotte de Clermont-Tonnerre*, de laquelle il n'a point d'enfants.

Les anciennes armes de cette Maison étoient : *d'azur, au lis naturel d'argent, au chef d'or, chargé d'une croix pattée de sable*. Les différentes branches qui la composent ayant varié leurs armoiries, elles fe réunirent pour en demander d'uniformes; & en conséquence des Lettres Patentes de Louis XIV, données à Paris au mois de Décembre 1648, elles ont écartelé avec les anciennes armes : *aux 2 & 3 d'azur, au léopard d'or, armé de gueules*.

JOLY DE MAIZEROY, Famille noble du

pays Meffin, une des plus anciennes de cette Province, dont elle paroît être originaire.

I. FRANÇOIS JOLY, Gentilhomme du Prince de Deux-Points en 1517, eut de sa femme, dont on ignore le nom :

JACQUES, qui suit ;

Et FRANÇOISE. (Par un acte de partage fait entre ledit JACQUES & ladite Damoiselle FRANÇOISE, sa sœur, il est notoire que cette Famille étoit alors dans la classe de l'ancienne Noblesse.)

II. JACQUES JOLY, Seigneur de Gravelotte, épousa *Sara de Braconnier*, dont vint :

III. PIERRE JOLY, 1^{er} du nom, Seigneur de Mont, Pange, &c., qui d'*Elisabeth de Mancourt*, son épouse, eut pour enfans :

1. PIERRE, qui suit ;

2. Et PAUL, père de DANIEL, qui a eu pour fils, PAUL 1^{er} du nom, duquel est issu : PAUL, II^e du nom, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Bigorre, mort sans enfans en 1752.

IV. PIERRE JOLY, II^e du nom, Seigneur de Bionville, Maizeroy Pange, &c., fut établi Procureur Général des trois Evêchés par HENRI IV, dont il s'étoit acquis la confiance par son intégrité & ses talens. Ce Monarque l'employa en diverses négociations, où il lui rendit d'importans services. Les droits régaliens dont les Evêques de Metz & de Verdun étoient en possession, furent réunis, par ses soins, à la Couronne. Attentif à veiller sur les mal-intentionnés qui tramoient des menées contraires aux intérêts du Roi, des ennemis secrets crurent pouvoir s'en défaire en l'accusant de trahison. Le Roi lui accorda des Lettres d'absolution, qui font l'éloge du plus parfait citoyen. Il lui fut permis, à cette occasion, de faire frapper des médailles, où il est représenté en buste avec cette légende : *celo tuta quis*. Les affaires sérieuses, dont il étoit chargé, ne l'empêchèrent point de s'appliquer à la littérature, & d'acquérir une célébrité parmi les savans. Il eut de Damoiselle *Sara de Buffelot*, son épouse, trois enfans :

PIERRE ; PAUL, qui suit, & JUDITH.

V. De PAUL JOLY est issu :

VI. Autre PAUL JOLY, mort Doyen de la Noblesse de la Province, laissant deux fils, savoir :

I. PAUL-GÉDÉON JOLY DE MAIZERoy, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel

d'Infanterie, connu par plusieurs ouvrages sur la guerre, très-estimés ;

2. Et FRÉDÉRIC JOLY, Seigneur de Maizeroy ; tous deux vivans en 1774.

Les armes : d'*azur*, à la fasces d'or, accompagnée d'une aigle éployée d'argent en chef, & d'une étoile du même en pointe.

JONCY. C'est le nom donné à un fils naturel forti de la Maison d'*Aumont*. *Louis*, légitimé d'*Aumont*, grand-oncle naturel du Duc d'*Aumont*, connu sous le nom de Sieur de *Joncy*, anobli en Décembre 1733, est mort Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie, & Gouverneur des Pages de la Petite Ecurie du Roi. Il est père d'un garçon & d'une fille. Voy. AUMONT.

JONVELLE, en Franche-Comté, Famille dont les armes sont : d'*argent*, au lion de gueules, armé & lampassé d'*azur*.

* JONZAC, Seigneurie qui est entrée dans la Maison de *Bouchar d'Esparbez de Luffan*. *Julie-Michelle de Sainte-Maure*, fille aînée d'*Alexis de Sainte-Maure*, Comte de Jonzac, & Marquis d'Ozillac en 1677, porta, en 1678, le Marquisat d'Ozillac & le Comté de JONZAC, à son mari, *Pierre Bouchar d'Esparbez de Luffan*, Chevalier du Saint-Esprit, le 3 Juin 1724. Il étoit petit-fils de *François d'Esparbez*, Vicomte d'Aubeterre, Maréchal de France en 1620, par son second fils, *François*, Marquis d'Aubeterre, Lieutenant Général, qui épousa *Marie Pompadour*, & mourut le 28 Février 1683. La Comtesse DE JONZAC fut mère, entr'autres enfans, de *Louis-Pierre-Joseph Bouchar d'Esparbez de Luffan*, Comte de Jonzac, Marquis d'Ozillac, &c., Lieutenant Général en Saintonge & Angoumois, mort en Mai 1750, laissant de *Marie-Françoise Henaut*, son épouse, trois fils & deux filles. Voy. ESPARBEZ.

JORDY DE CABANAC (DU), Famille noble dont étoit

MELCHIOR DU JORDY DE CABANAC, Seigneur de Grandchamp, près de Joigny, Ecuyer ordinaire du Roi, Ecuyer & Commandant la Petite Ecurie. Il acheta, par contrat du 20 Mai 1695, cette Terre de Grandchamp, des Directeurs des créanciers de Charles le Maître, Seigneur dudit Grandchamp. Il avoit épousé *Marie Courtin*, dite la Jeune, dont :

1. MELCHIOR, dit le Chevalier de Cabanac, mort sans alliance ;

2. GUY, qui fuit ;

3. Et MARIE-ANGÉLIQUE DU JORDY DE CABANAC DE GRANDCHAMP, allié, le 3 Décembre 1718, avec Jean-François de Fize, 11^e du nom, Marquis de Soucy (fils de Jean-François, Seigneur de Soucy, & de Geneviève-Catherine Biet), qui a toujours servi dans le Régiment Royal-Artillerie, où il est devenu Lieutenant-Colonel, puis Colonel & Brigadier des Armées du Roi.

GUY DU JORDY DE CABANAC, Marquis de Grandchamp, né le 30 Novembre 1685, Page de la Petite Ecurie en 1699, Ecuyer ordinaire du Roi en survivance de son père, le 23 Janvier 1703, fut gratifié, en 1709, de l'Enseigne des Gendarmes Bourguignons, ayant acheté, en 1703, le Guidon des Gendarmes Dauphins, auquel il fut reçu le 20 Janvier 1704. Il épousa, par contrat du 13 Janvier 1732, Marie-Anne Guérin-de-Bruslard, née le 18 Juillet 1701, fille de Robert-Jean, Major de la ville de Dunkerque, mort le 28 Octobre 1708, & de Marguerite-Madeleine de Courtenay. Il n'a laissé qu'une fille unique, nommée

ANNE-MARIE-MADELEINE DU JORDY DE CABANAC Dame de Grandchamp, qui s'est mariée, 1^o à Nicolas-René de Maffougne, Comte de la Tour, Chef d'une Brigade de Carabiniers, tué au service le 26 Juin 1758, laissant des enfans ; & 2^o à Eléonor-Charles Courtin de Tanqueux, Comte de Laffemas, son cousin, Mousquetaire de la seconde Compagnie. (C'est ce que nous savons, faute de Mémoire, sur cette Famille, dont nous ignorons les armes.)

JOSEL, en Normandie, Election de Caen, Famille noble qui porte : *d'argent, à 12 mouchetures de sable*, 4, 4 & 4.

JOSSAUD, Famille alliée aux Maisons de Laudun, d'Aimini, de Sabatier, d'Aslier & autres, laquelle tire son origine de

JEAN JOSSAUD, Conseiller au Parlement de Turin en 1538. Elle est divisée en deux branches, dont l'aînée fait sa demeure à Nîmes, lieu de son origine, & la cadette à Tarascon. Celle-ci fut maintenue dans la noblesse par les Commitaires du Roi députés pour la vérification des titres, le 12 Octobre 1668. (*Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 42. Il en est aussi parlé dans l'*Etat de la noblesse de Provence*, par l'Abbé Robert de Briangon, tom. II, pag. 241.)

Les armes : *d'azur, au lion naissant d'argent ; au chef d'or, chargé de 3 losanges de gueules.*

JOSSÉ-LAUVRAINS ou LAUVREINS, à Toulouse : ceux de ce nom ont eu des alliances avec plusieurs illustres Maisons, entr'autres avec celles de *Paulo*, qui a donné un Grand Maître de Malte en 1623, de *Buel* ou *Buellis*, ou *Sancerre*, qui a donné des Maréchaux de France & un Connétable, & de *Gout* ou *Goth*, qui a donné un Pape, connu sous le nom de CLÉMENT V.

JOSSÉ-LAUVRAINS fut envoyé Ambassadeur en Angleterre par le Roi SAINT LOUIS.

ARNAUD DE JOSSÉ-LAUVRAINS fut Lieutenant Général, Grand Ecuyer, & Capitaine des Gardes de la Compagnie des Lanciers de PHILIPPE-le-Hardi, Duc de Bourgogne.

PHILIPPE DE JOSSÉ-LAUVRAINS eut la charge de Garde des Sceaux de Jean, Comte de Nevers, Duc de Bourgogne, & celle de Grand Maître de la Maison de ce Prince.

JEAN-BAPTISTE DE JOSSÉ-LAUVRAINS eut celles de Premier Président au Parlement de Malines en Flandre, de Chancelier du Roi d'Espagne, & fut Chevalier de la Toison-d'Or. Depuis ce JEAN-BAPTISTE, il y a eu dans cette Famille 9 Conseillers au Parlement de Toulouse, de père en fils, des Capitaines & des Chevaliers de Malte.

1. JOSSÉ-LAUVRAINS, célèbre Jurisconsulte, enseigna le Droit à Toulouse, sa patrie, en 1231, dès le commencement de l'institution de l'Université de cette ville. (*Voy. l'Hist. de Toulouse*, par Raynal, célèbre Avocat, pag. 331.) SAINT LOUIS l'envoya en Ambassade en Angleterre, en 1243 ; il mourut âgé de 80 ans. Il fut marié avec Anne d'Escalquens, issue d'une illustre Maison, & fut père de

II. GUILLAUME DE JOSSÉ-LAUVRAINS, né en 1298, qui mourut en 1365. Il avoit épousé, en 1315, Catherine de Carabordas, fille de Mathieu, & de Jeanne de Vignes, & laissa :

1. MATHIEU, mort sans postérité au service, sous le Connétable du Guesclin ;
2. ARNAUD, qui fuit ;
3. & 4. Et deux filles, l'une mariée à Jean de Paulo, & l'autre à Jean de Buellis, Sénéchal de Toulouse en 1330.

III. ARNAUD DE JOSSÉ-LAUVRAINS, né en 1329, Lieutenant Général, Grand Ecuyer, & Capitaine des Gardes de la Compagnie des

Lanciers de PHILIPPE-*le-Hardi*, Duc de Bourgogne, fut, avec son frère MATHIEU, du nombre des Nobles du Languedoc, qui, comme volontaires, suivirent Bertrand du Guefclin en 1366. Ce Connétable, à la tête des grandes Compagnies, alloit en Espagne pour chasser de ce Royaume PIERRE, dit *le Cruel*, Prince qui avoit fait mourir ses frères, & s'étoit rendu auffi odieux par la mort violente de fa femme, BLANCHE de BOURBON, fœur de la femme du Roi CHARLES V, qu'il empoifonna pour fe livrer à Marie de Padilla, dont il étoit devenu éperdument amoureux. ARNAUD de JOSSÉ-LAUVRAINS, & Bertrand du Guefclin, fon bon ami, furent faits prifonniers enfemble à Bordeaux, & leur rançon étant payée, ils furent mis en liberté. ARNAUD époufa, en 1350, *Agathe d'Aquin*, Dame de la Cour de PHILIPPE-*le-Hardi*, Duc de Bourgogne, que ce Prince lui fit époufer. Il mourut à Dijon en 1368, laiffant de fon mariage :

IV. PHILIPPE de JOSSÉ-LAUVRAINS, né en 1356, tenu fur les fonts par PHILIPPE-*le-Hardi*, Duc de Bourgogne. Il fut Garde des Sceaux de Jean, Comte de Nevers, Duc de Bourgogne, & Grand Maître de fa Maifon. Ce Prince n'eut pas d'autre Confeil que lui, dans fes plus importantes affaires. Il époufa, en 1428, *Dauphine d'Auvergne*, & mourut en 1445, ayant eu :

V. JEAN-BAPTISTE de JOSSE-LAUVRAINS, Profefleur en Droit en 1509, nommé par le Roi FRANÇOIS I^{er}, Confeiller au Parlement de Touloufe en 1513, Premier Préfident du Parlement de Malines, par l'Empereur CHARLES-QUINT, en 1516, Chevalier de la Toifon-d'Or, & Chancelier du Roi d'Espagne, en Janvier 1519. Il décéda le 27 Février fuivant à Barcelone, & eut de fa femme *Jeanne Rouch* :

VI. JEAN de JOSSÉ-LAUVRAINS, II^e du nom, né en 1503, Capitoul de Touloufe en 1554, & donné pour adjoint aux Capitouls de l'année 1560, qui étoient foupçonnés d'hérésie, & mourut le 18 Novembre 1573. Il avoit époufé, en Mai 1538, *Catherine de Meilhac*, fille de *Pierre*, & de *Gauzide de Gout*, de la Maifon de *Goth*, qui a donné, comme on l'a déjà dit, un Pape, fous le nom de CLÉMENT V, des Cardinaux, & une fille appelée *Régine de Gout*, mariée avec *Jean*, Comte d'*Armagnac*, d'où descendent les Maifons d'*Albret*, de *Savoie*, de *Tourteville*, de *Berry*, d'*Alen-*

çon, d'*Orléans*, de *Vendôme*, & plusieurs autres grandes & illuftres du Royaume, & pour tout dire, l'augulle Maifon de *France*. Il a eu de fon mariage :

VII. MICHEL de JOSSÉ-LAUVREINS, Confeiller au Parlement de Touloufe, qui mourut le 8 Février 1589, le lendemain du meurtre d'*Etienne Duranti*, Premier Préfident du Parlement de Touloufe & fon parent. Il laiffa de *Claire de Bouquet*, qu'il avoit époufé le 22 Février 1568, fille de N... de *Bouquet*, Seigneur des *Ilarts*, & d'*Isabelle de Péliffac*,

VIII. JEAN de JOSSÉ-LAUVREINS, III^e du nom, Confeiller au Parlement de Touloufe, qui fut compris dans les Lettres Patentes du Roi LOUIS XIII, du 29 Novembre 1610, adreffées à cette Cour pour la confirmation de fes privilèges, & mourut le 10 Octobre 1642. Il avoit époufé, le 9 Juin 1598, *Jeanne d'Agret*, fille de *Géraud*, & eut pour fils :

IX. URBAIN de JOSSÉ-LAUVREINS, Confeiller au Parlement de Touloufe, qui mourut le 2 Octobre 1652. Il avoit époufé, le 8 Mars 1622, *Anne de Comere*, fille de *Géraud*, & de *Bathélemie d'Abatia*, & fut père de

X. JEAN de JOSSÉ-LAUVREINS, IV^e du nom, Seigneur de Barquil & du Garrouffal, Diocèfe de Touloufe, & Co-Seigneur des lieux du Vernet & de Colomiers, auffi dans le même Diocèfe, né en 1625, Confeiller au Parlement de cette ville; il mourut le 2 Avril 1691. Il époufa, le 1^{er} Juillet 1558, *Louife de Saint-Latgier*, fille de *Jean*, Secrétaire du Roi, du grand Collège, & de *Catherine d'Hauterive*. Ses enfans furent :

1. JEAN-BAPTISTE, Confeiller au Parlement de Touloufe, mort fans alliance;
2. PIERRE, Lieutenant-Colonel du Régiment du Comte d'Averne, décédé en 1694, âgé de 28 ans;
3. CHARLES, qui fuit;
4. ANNE, femme de *Jean d'Albaricy*, Secrétaire du Roi;
5. Et FRANÇOISE, mariée avec *Jean de Fleires*, Tréforier Général de France, neveu de trois Evêques, l'un de Pamiers & deux de Saint-Pons.

XI. CHARLES de JOSSÉ-LAUVREINS, Seigneur de Barquil & du Garrouffal, de Colomiers & du Vernet, Terres fituées dans le Diocèfe de Touloufe, né en 1666, fut Capitaine dans le Régiment de Normandie, & après la mort de

son frère PIERRE, Capitaine de Dragons, dans le Régiment du Comte d'Averne. Il quitta le service quelque tems après la mort de son frère, & épousa, le 10 Juillet 1697, *Anne de Layrac*, fille de *Georges*, Seigneur d'Auzeville & autres lieux, veuve de *Germain de l'Hôpital*, de la même Famille que le Maréchal de l'Hôpital. De ce mariage il a eu :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. JEAN-GEORGES, Chevalier de Saint-Lazare ;
3. JEAN, reçu Chevalier de Malte en 1732, décédé en 1757 ;
4. Et GABRIELLE, Religieuse au Couvent de Sainte-Catherine-de-Sienne à Toulouse. Elle fit ses vœux au mois de Mai 1724. & est morte le 14 Mars 1736, en odeur de sainteté.

XII. JEAN-BAPTISTE DE JOSSÉ-LAUVRAINS, 11^e du nom, né le 7 Février 1699, Seigneur de Barquil, Co-Seigneur de Colomiers, du Vernet, & autre lieux, reçu Conseiller au Parlement de Toulouse, le 18 Décembre 1728, étoit, en 1762, de service à la Grand'Chambre. Il avoit épousé, le 15 Octobre 1726, *Marie-Thérèse des Innocents*, fille de *Gabriel*, & de *Jeanne-Marie d'Hautpoul d'Auffillon*, d'une Famille noble, qui a donné nombre de Chevaliers & de Commandeurs à l'Ordre de Malte. Il a de son mariage :

1. JEAN-CHARLES, qui suit ;
2. GABRIEL-DOMINIQUE, né le 7 Juillet 1731, mort le 8 Août 1750, à la veille d'être reçu Chevalier de Malte ;
3. Et JEANNE-CATHERINE, née le 6 Décembre 1733.

XIII. JEAN-CHARLES DE JOSSÉ-LAUVRAINS, né le 6 Décembre 1727, a été reçu Conseiller au Parlement de Toulouse le 17 Juin 1750. (On ignore s'il est marié.)

Les armes : d'or, à un arbre de laurier, arraché de sinople, abaissé sous trois triangles, évidés de gueules, rangés en fasce, posés sur leurs pointes, appelées pierre de foudre, une flèche de sable traversée en barre le fût du laurier, le dard en bas ; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent au milieu, accosté de deux étoiles d'or. Devise, depuis 1400 : FULMINA, SI CESSANT, ME TANEN URIT AMOR. (Généalogie dressée sur un Mémoire imprimé, envoyé par M. DE JOSSÉ-LAUVRAINS, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Toulouse.

JOUANNE. Il y a trois Familles nobles

de ce nom en Normandie, favoir : JOUANNE, Ecuyer, Seigneur de la Bonneterie, Election de Falaise, qui porte : d'azur, au cœur d'argent, accompagné de 3 croix alésées d'or, 2 en chef & 1 en pointe.

Les deux autres sont de l'Election d'Alençon, & portent à-peu-près ces armes, ce qui fait présumer que ce n'est que la même Famille.

JOUBERT, Famille dont étoit

LOUIS JOUBERT, Trésorier. Payeur des gages des Officiers de la Chancellerie près le Parlement de Bordeaux, né à Paris le 2 Janvier 1676, mort le 17 Juillet 1756, qui avoit épousé, le 9 Juin 1710, *Marie-Anne Dièvre*, dont il a eu :

1. LOUIS-CHARLES, né en 1711, Président, Trésorier de France, mort le 23 Janvier 1755 ;
2. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
3. JEAN-FRANÇOIS, né le 2 Juin 1719, Trésorier, Payeur des gages des Officiers de la Chancellerie près le Parlement de Bordeaux ;
4. Et ANTOINE, né en Mars 1722, Chevalier de Saint-Louis, Garde du Corps du Roi.

JEAN-BAPTISTE JOUBERT, né en 1717, ancien Capitaine au Régiment de Champagne, a épousé, en 1756, N... *Perrié*, dont sont issus :

- JEAN-BAPTISTE, né en 1757 ;
Et CHARLES-ANGÉLIQUE, né le 30 Août 1759.
(Notice envoyée.)

JOUBERT ou JAUBERT. Suivant les *Tablettes Généal.*, part. VI, p. 95, RAYMOND JOUBERT, Baron de Juvenic, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, obtint, en 1615, l'érection de la Terre de *Nantia* en *Vicomté*. Il étoit fils de JEAN JOUBERT, Ecuyer, & d'*Irlande André*. Il avoit épousé, le 7 Janvier 1606, *Henrie Foucault de Lardimalie*, qui testa en 1659. De ce mariage vint :

JEAN JOUBERT, Seigneur de *Nantia*, qui s'est marié avec *Françoise Ricard de Gourdon*, dont :

PIERRE JOUBERT, Comte de *Nantia*, qui épousa *Marie de Beaupoil*, sœur de *David de Beaupoil*, Marquis de Lanmary, lequel avoit épousé GABRIELLE JOUBERT DE NANTIA, dont est né *Charles de Beaupoil*, Evêque de Tarbes en 1751.

JOUBERT DE LA BASTIDE. Nous n'avons qu'une simple notice de cette Famille,

originaire de Provence, qui a donné un Grand Maître à l'Ordre de Malte.

ANNET JOUBERT DE LA BASTIDE, Seigneur de Cognac, avoit épousé, avant 1545, *Françoise d'Aubuffon*, fille de *Jean*, Seigneur de Villac, &c., & d'*Isabelle Ebrard de Saint-Sulpice*. Il eut pour petit-fils :

ANNET JOUBERT DE LA BASTIDE, Baron de Château-Morand, qui épousa *Hélène de Jouffineau*, de laquelle il eut :

CHARLES JOUBERT DE LA BASTIDE, Chevalier, Baron de Château-Morand & de Cognac, qui épousa *Jeanne de Lambertye*, fille de *Gabriel*, Comte de *Lambertye*, Baron de Montbrun, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Isabeau de Rocheschouart-Mortemart*, dont vint :

ANNET JOUBERT DE LA BASTIDE, Comte de Château-Morand, qui épousa *Françoise Côtentin de Tourville*, fille de *César*, & de *Lucie de la Rochefoucauld*, dont :

1. N.... JOUBERT DE LA BASTIDE, Marquis de Château-Morand, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Vice-Roi de Saint-Domingue à la Martinique ;
2. JEAN-FRANÇOIS, qui fut ;
3. N.... JOUBERT DE LA BASTIDE, dit l'*Abbé de Château-Morand*, Seigneur de Corneville & d'Esfontaine ;
4. Et CHARLOTTE, Abbesse de l'Abbaye Royale de Maubuisson, de l'Ordre de Cîteaux, Diocèse de Paris en 1709, dont elle donna sa démission en 1710, & qui mourut le 13 Mai 1740, dans le Monastère des Religieuses du Précieux-Sang, rue de Vaugirard, à Paris, où elle s'étoit retirée.

JEAN-FRANÇOIS JOUBERT DE LA BASTIDE, Comte de Château-Morand, Cognac, &c., Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1709, Maréchal de Camp le 29 Mars 1710, Lieutenant Général le 30 Mars 1720, mourut sans enfans le 17 Avril 1727. Il avoit épousé, le 15 Octobre 1722, *Françoise-Judith de Lopriac de Coëtmadeuc*, morte le 17 Juin 1735, après s'être remariée, le 11 Décembre 1731, à *Louis-Hubert de Champagne*, Comte de Villaines, appelé le *Comte de Champagne*, duquel elle n'eut point aussi d'enfans. Elle étoit fille de *René de Lopriac*, 11^e du nom, Marquis de Coëtmadeuc, &c., & de *Judith-Hiéronime Rogon*. Voy. LOPRIAC.

D'une autre branche étoit N.... JOUBERT DE LA BASTIDE, qui laissa :

1. PIERRE-SYLVAIN, qui fut ;
2. N.... JOUBERT DE LA BASTIDE, dit le *Chevalier de Château-Morand*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Colonelle Général, & Chevalier de Saint-Louis, avec pension ;
3. Un autre fils ;
4. N.... JOUBERT DE LA BASTIDE, Abbesse, depuis 1757, de l'Abbaye de Fontaine-Guérard, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Rouen ;
5. Et N.... JOUBERT DE LA BASTIDE, mariée à M. de *Sonnier*, Gentilhomme du Périgord.

PIERRE-SYLVAIN JOUBERT DE LA BASTIDE, Marquis de Château-Morand, chef de sa Maison & de sa branche, établie en Limousin, a épousé *Marie Coste de Champéron*, fille du Président de ce nom, dont :

Un fils, mort Officier de la Marine.

Les armes : d'or, à 5 fusées de gueules, accolées & rangées en fasce.

JOUENNE d'ESGRIGNY, en Normandie : Famille dont il est parlé dans le *Mercur de France* de Novembre 1741, pag. 2549.

RENÉ JOUENNE, Seigneur d'Esgrigny, du Mesnil, de la Fontenelle, de Fontenay-Saint-Père, d'Herville & de Beauval, ancien Intendant des Armées du Roi en Irlande, en Catalogne & en Lombardie, & auparavant Capitaine au Régiment de la Couronne, mourut le 9 Mai 1732. Il avoit épousé, le 17 Février 1681, *Barbe Gerard*, décédée à Paris le 9 Novembre 1741, âgée de 82 ans, laissant :

1. JEAN-RENÉ, qui fut ;
2. Autre JEAN-RENÉ, rapporté après son frère ;
3. BARBE-DIDIER, femme de *François-Gédéon de Giffart*, Seigneur Châtelain de Hanneucourt, Gargenville, Nangiport & Percheville ;
4. Et MARIE-ANNE, veuve de *Louis le Tirant*, Comte de Villers, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, tué au combat près de Parme en Italie, le 29 Juin 1734.

JEAN-RENÉ JOUENNE d'ESGRIGNY, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel du Régiment de Forez, mort le 30 Février 1734, âgé d'environ 51 ans, avoit épousé *Marie Quentin*, de laquelle il a laissé un fils.

JEAN-RENÉ JOUENNE d'ESGRIGNY, dit le

jeune. Sieur d'Herville, second fils de RENÉ, & de *Barbe Gerand*, Capitaine dans le Régiment de Comillaire-Général, Cavalerie, a épousé *Anne-Marie le Febvre*. (On ignore s'il en a des enfans, faute de *Mémoire*.)

Les armes : d'azur, à 3 croiffettes potenciees & aléffées d'argent.

JOUFFREI, DE. Cette Famille, que l'Abbé Robert de Briancón, dans son *Etat de la Noblesse de Provence*, tom. II, pag. 243, fait descendre de JEAN JOUFFREI, Chevalier, Seigneur de Vibrai en 1313, remonte beaucoup plus haut son origine, & on doit la mettre au nombre des plus anciennes de la Province, dit l'auteur de l'*Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence*, tom. II, pag. 43.

On trouve dans les Chartes du Comté de Die, des XI^e & XII^e siècles, que les JOUFFREI étoient parens des Comtes Souverains de ce pays. — GUILLAUME JOUFFREI est présent dans un acte d'inféodation que *Bertrand*, II^e du nom, Comte de Die, fait, en 1242, en faveur de Jean Biois, un de ses Barons. — On voit dans les Archives de Digne, que JEAN JOUFFREI étoit Gouverneur du Briancannois en 1308. — PIERRE JOUFFREI, son fils, lui succéda.

GUILLAUME JOUFFREI se trouve compris au rang des Nobles, dans une révision des feux de la Paroisse de Saint-Chaffrey, faite à Briancón le 15 Septembre 1434, & produite par extrait des Registres de la Chambre des Comptes de Dauphiné. Il testa en 1447, & fut père de — PIERRE JOUFFREI, lequel fut sublimité avec nobles HUGUES & ARMAND, à ANTOINE JOUFFREI, leur frère. Ledit PIERRE JOUFFREI fut aïeul d'ANTOINE, qui fut.

IV. ANTOINE DE JOUFFREI, II^e du nom, Conseiller & Lieutenant Particulier au Bailliage de Briancón en 1584, fut déclaré noble & issu de noble & ancienne Famille, par un Arrêt du Parlement de Grenoble, rendu contradictoirement le 28 Juillet 1603, & maintenu avec sa postérité dans tous les privilèges de sa noblesse, qu'il avoit justifiée depuis 1352, & aussi dans la possession de ses armoiries, telles qu'elles seront rapportées à la fin de cette Généalogie. Il testa le 12 Janvier 1601, & eut de *Barbe-Aimée de Saint-Julien*, sa seconde femme.

V. ANTOINE DE JOUFFREI, III^e du nom, Ecuyer, marié, le 18 Janvier 1584, avec

Marguerite de Garret, fille de *Claude*, du lieu de Volonne, & de *Catherine de Bernard*. Il testa le 4 Février 1611, en faveur de son fils, qui fut :

VI. PIERRE DE JOUFFREI, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de la Vallée de Bardonnache, Avocat au Parlement, & Procureur du Roi en la Ville & Viguerie de Sisteron, épousa, 1^o en 1626, *Anne de Lombard*, fille de *Scipion*, Seigneur de Sainte-Cécile, & de *Louise de Lawrens*; & 2^o le 15 Décembre 1637, *Louise de Verdonney*, fille d'*Etienne*, Maître ordinaire à la Chambre des Comptes de Grenoble, & de *Marie Girard*. Du premier lit il eut :

1. PIERRE-ANTOINE, qui fut.

Et du second lit vinrent :

2. PAUL, rapporté après son aîné ;

3. Et PIERRE, dont la branche ne subsista plus que dans MARIE-FRANÇOISE DE JOUFFREI, fille de PIERRE DE JOUFFREI DE CHATEAUBON, de la Ville de Sisteron, & de *Justine du Pilon*. Elle s'est mariée, en 1732, à *Jean-Joachim de Laugier*, Seigneur de Beaucueil, Rouffet, &c., Conseiller au Parlement de Provence, dont des enfans. Voy. LAUGIER DE BEAURECUEIL.

VII. PIERRE-ANTOINE DE JOUFFREI, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Cécile & des Ambiers, né le 6 Mars 1630, fut reçu Conseiller au Parlement d'Aix l'an 1660, & épousa *Claire Henriey*, dont :

1. PIERRE, qui fut ;

2. Et N... DE JOUFFREI, mariée, sans enfans, avec *François de Boniface*, cadet des Seigneurs de *Fombeton* & de *Peynier*, Conseiller en la même Cour.

VIII. PIERRE DE JOUFFREI, II^e du nom, Seigneur de Sainte-Cécile & des Ambiers, a laissé de son mariage avec *Lucrèce de Cabanes*, des Barons de *Viens*, plusieurs enfans, entr'autres :

IX. N... DE JOUFFREI, qui a épousé, à Draguignan, *Anne de Camelin*, de la ville de Fréjus, de laquelle il a postérité.

VII. PAUL DE JOUFFREI, Seigneur de la Vallée de Bardonnache, fils de PIERRE, I^{er} du nom, & de *Louise de Verdonney*, sa seconde femme, Inspecteur Général & Lieutenant-Colonel du Régiment de l'Auxerrois, puis Lieutenant de Roi à Mont-Dauphin en Dauphiné en 1696, & Chevalier de Saint-Louis en 1703, avoit épousé, le 3 Février 1693,

Louise-Marguerite Cabaffole, fille d'*Antoine*, Seigneur de Charbourg en Provence, & de *Madeleine Poitevin-de-Valière*. Leurs enfans font :

1. & 2. JOSEPH - PAUL - FRANÇOIS & PIERRE, Ecuyers ;
3. Et LOUISE-MADELEINE, née le 29 Août 1697, reçue à Saint-Cyr le 2 Août 1706.

Les armes : *d'azur, au croissant d'argent ; au chef d'or, chargé de 3 étoiles de sable*. Supports : *deux lions d'or*. Elles étoient ainfi représentées au-dessus d'une inscription qui s'étoit trouvée sur la porte de l'Auditoire de Justice du Château-Dauphin. (*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, pag. 309.)

JOUFFROY ou JOFFROY, Maison très-ancienne dans le Comté de Bourgogne. Suivant un Mémoire envoyé à l'auteur de la nouv. édit. de Moréri, par Dom Remy Ceillier, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Vanne, Prieur titulaire de Flavigny en Lorraine, on voit que ceux du nom de JOFFROY, en 1356, étoient anciennement nobles, puisqu'ils possédoient de ces grands fiefs dont d'autres siefs relevoient. Ce fait est reconnu par un traité d'échange fait en cette même année, entre noble homme Messire N... de Savigny, Chevalier, d'une part, & Henri, dit Borjois, de ce qu'il a dans la Terre & Forteresse de Savigny, provenant de Catherine de Savigny, sa femme, contre d'autres biens que ledit Seigneur de Savigny, possédoit dans les Terres de Thise, Amagney, &c., laquelle portion de Savigny, ledit Henri déclare mouvante de N... JOFFROY, à cause de sa Terre & Seigneurie de Belein. Ce titre original, de 1356, prouve que la Famille de JOFFROY possédoit de grands siefs, & qu'elle étoit noble, parce que les siefs, dans ces tems-là, n'étoient possédés que par des nobles. Suivant les *Annales de Besançon*, on trouve un JOFFROY parmi les nobles, qui battirent les Anglois, Bretons & Gascons, qui vinrent pour s'emparer de cette ville. — BERTRAND JOFFROY est qualifié noble & Ecuyer, dans le testament que *Catherine de Montmartin*, son épouse, fit en 1398. — ETIENNE JOFFROY, un de leur fils, fut Grand Chambrier de l'Abbaye de Baume en Franche-Comté, où l'on ne reçoit, ainfi qu'à Saint-Claude & à Gigny, que des personnes qui prouvent quatre quartiers paternels & mater-

nels. Cette *Catherine de Montmartin*, femme de BERTRAND JOFFROY, étoit d'une des plus anciennes Maisons du Comté de Bourgogne, & dans ces tems-là, comme dans l'Allemagne & la Flandre, un homme de condition ne s'y allioit qu'avec une personne de qualité, & par le même principe, une fille de qualité n'épousoit pas un homme de basse extraction. Les guerres fréquentes, les révolutions différentes que la Franche-Comté à essuyées, & les incendies qu'elle à soufferts, ont détruit & consommé un nombre infini de Châteaux, Bourgs & Villages, ou on auroit trouvé beaucoup de monumens éclatans de bien des Maisons qui font aujourd'hui dans l'impossibilité de justifier leur noblesse autrement que par la tradition où par les Chartres de différens Chapitres nobles, dans lesquels ces mêmes Maisons étoient reçues anciennement, de sorte que les filiations par titres devinrent presque impossibles au delà de trois siècles. Cependant celle de JOFFROY, dont nous allons parler, date sa noblesse depuis 450 ans au moins. Elle en a joui sans interruption & est illustrée par ses alliances. C'est ce qu'on va voir d'après le Mémoire ci-dessus mentionné.

1. PERRIN JOFFROY, Ecuyer, sans doute fils de N... JOFFROY, Seigneur de Belein, dont on a parlé dans l'échange de 1356, épousa 1^o *Jeanne de Savigny* ; & 2^o *Marguerite de Prie*, l'une & l'autre de très-ancienne Maison. La preuve de cette filiation se tire de la conformité des dates qui se trouvent dans cet acte avec les suivans, & mieux encore de l'alliance que fit PERRIN avec *Jeanne de Savigny*. Il étoit mort en 1458, & eut de sa première femme :

1. PARIS, qui suit ;
2. JEAN, né vers 1400, Prieur de Notre-Dame de Château-Salins, Abbé de Saint-Pierre de Luxeuil, ensuite Abbé de Saint-Denis en France, puis envoyé en ambassade par le Duc PHILIPPE-le-Bon, auprès du Pape NICOLAS V, & fait Evêque d'Arras. Le Pape PIE II, qui le fit Cardinal en 1461, & depuis Evêque d'Albi, le renvoya Légat en France. Le Pape PAUL II lui donna le même emploi en 1465. Depuis, LOUIS XI lui donna le Commandement de son Armée contre Jean V, Comte d'Armagnac, qui s'étoit rendu maître de la ville de Lectoure. Il mourut en 1473 ;
3. Et HENRI, qualifié Ecuyer, dans une red-

dition de compte, passée à la Régalie de Befançon, qui porte auſſi qu'il avoit épouſé *Iſabeau de Vaudrey*. Cet acte eſt de 1494, longtems après le décès de PERRIN, qui étoit déjà mort en 1458.

II. PARIS JOFFROY, Seigneur de Gonſans, Marchau, Amagney & Villemoz, épouſa *Pierrette de Maillardet*, & fit ſon teſtament, publié à l'Officialité de Befançon, le 1^{er} Avril 1467, dans lequel les enfans ſont qualifiés de *Damoifaux*, en latin *Domicelli*. De ſon mariage vinrent :

1. GEOFFROY, qui ſuit ;
2. Et JACQUES, marié 1^o à *Anne de Joux* ; & 2^o à *Béatrix de Merceret*, fille du Grand Gruyer de Bourgogne, dont les enfans ont formé la branche de JOFFROY-D'ABBANS, qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Ces faits ſont conſtatés par le teſtament de ladite Dame de *Maillardet*, en date du 17 Avril 1481, & par ſon codicille du mois de Novembre 1486. La Terre d'Abbans fut portée en dot par *Anne de Joux*, à ſon mari JACQUES JOFFROY. D'eux deſcendoit : CLAUDE-FRANÇOIS JOFFROY, Seigneur de Villers-Saint-Georges, en faveur duquel les Terres & Seigneuries d'Abbans, Bians, Villers-Saint-Georges, & Palantine, furent unies & érigées en *Marquiſat*, ſous le nom de JOFFROY-D'ABBANS, par Lettres du mois de Mars 1707, regiftrées à Befançon & à Dôle. Le Marquis d'Abbans épouſa N... de *Battefort*. (*Dictionnaire des Gaules*, tom. III, pag. 838.)

III. GEOFFROY JOFFROY, Seigneur de Gonſans, qualifié *Chevalier*, dans l'un & l'autre de ces titres, l'eſt de même dans une reprise de ſief qu'il fait, & donne à Charles de Neuchâtel, tant en ſon nom que de celui de JACQUES, ſon frère, & en celui de *Pierrette de Maillardet*, ſa mère. Il mourut jeune, & avoit épouſé *Hélène de Bigny*, dont il eut : ADRIEN, qui ſuit. Ce fait eſt prouvé par le teſtament de ſa femme, dans lequel elle ſe dit veuve de GEOFFROY JOFFROY, Chevalier, & inſtitue ſon héritier univerſel ADRIEN, ſon fils ; cet acte eſt daté du 28 Avril 1482.

IV. ADRIEN DE JOFFROY, Seigneur de Gonſans, épouſa *Anne Despotots*, fille du Seigneur de Dampierre, dont :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. PIERRE, marié 1^o à *Anne de Merceret* ; & 2^o à *Claudine de la Tour-Saint-Quentin*, dont la poſtérité a formé la branche de JOFFROY-GONSANS, qui ſubſiſte encore aujourd'hui ;

3. Et GUILLAUME, duquel on ignore la deſtinee.

Ce fait eſt conſtaté par un partage que fit, le 25 Février 1547, LOUIS, PIERRE & GUILLAUME JOFFROY, dans lequel ils ſont tous les trois dénommés fils de noble Seigneur ADRIEN DE JOFFROY, Seigneur de Gonſans.

V. LOUIS DE JOFFROY épouſa *Louife de Brancion*, ce qui ſe voit par une donation du 8 Janvier 1543, que lui fit Dame *Anne Despotot*, ſa mère, en faveur dudit mariage. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. ANTOINE, mort ſans alliance ;
3. Et BONNE, mariée au Seigneur de *Raucourt*, ainſi qu'il ſe voit par une quittance qu'elle donna à FRANÇOIS DE JOFFROY, du relie de ſa dot & portion des biens à elle provenant, tant de LOUIS DE JOFFROY, ſon père, que d'ANTOINE, leur frère.

VI. FRANÇOIS DE JOFFROY prit alliance avec *Roſe de la Tour*, dont il eut :

1. THOMAS, qui ſuit ;
2. Et JEAN-FRANÇOIS. (Leur mère ſe remarqua à *Claude de Munans*, Chevalier ; & ETIENNE DE JOFFROY, d'une autre branche, fut chargé de la tutelle de THOMAS & de JEAN-FRANÇOIS DE JOFFROY dont il rendit compte, par acte paſſé à l'Officialité de Befançon, le 8 Janvier 1602. Ce fait eſt encore conſtaté par une donation que *Roſe de la Tour* fit à THOMAS DE JOFFROY, ſon fils, en date du 21 Février 1631.)

VII. THOMAS DE JOFFROY épouſa, par contrat du 2 Août 1612, *Jeanne Despotot*, dont il eut entr'autres enfans :

VIII. PIERRE-FRANÇOIS DE JOFFROY, qui s'eſt marié, 1^o par contrat du 1^{er} Mars 1646, à *Madeleine Desfourg* ; & 2^o par contrat du 5 Février 1657 à *Louife de Lallemand*. Du premier lit il eut :

FRANÇOIS, qui ſuit.

Et du ſecond lit vint :

CLAUDE-FRANÇOIS, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

IX. FRANÇOIS DE JOFFROY-NOVILLARS eut pour femme *Marguerite de Veſoul*, dont :

X. THOMAS DE JOFFROY-NOVILLARS, qui épouſa, par contrat du mois de Mai 1732, *Gabrielle de Bresley*. (Ce degré eſt prouvé par le teſtament réciproque de ſon père & de ſa mère, qui étoient morts avant ſon mariage.) C'eſt en faveur de ce THOMAS & de ſes deſ-

cendants mâles, que les Terres & Seigneuries de *Novillars*, d'*Amagney*, des *Lougeau*, de la *Malmaison* & dépendances, furent unies & érigées en *Marquisat*, sous le nom de *Jouffroy*, par Lettres du 1^{er} Août 1736, registrées à Dôle. (*Diétionnaire des Gaules*, tom. III, p. 838.) THOMAS a de son mariage pour fils :

CLAUDE-FRANÇOIS DE JOUFFROY-NOVILLARS.

IX. CLAUDE-FRANÇOIS DE JOUFFROY-D'UXELLES, second fils de PIERRE-FRANÇOIS, & de *Louise de Lallemand*, sa seconde femme, épousa, par contrat du 5 Juin 1686, *Béatrix-Africaine de Montagu*, dont :

X. ALEXANDRE-FRANÇOIS DE JOUFFROY-D'UXELLES, marié, par contrat du 4 Mars 1715, avec *Jeanne-Charlotte de Saint-Ignon*, de laquelle sont issus :

CLAUDE-FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de la Marine;

Et LOUIS-JOSEPH.

La Famille de JOUFFROY est actuellement divisée en quatre branches : JOUFFROY-NOVILLARS, qui continue l'aînée; JOUFFROY-D'UXELLES, cadette de la première; JOUFFROY-GONSANS, qui s'en est séparée environ l'an 1547, dans la postérité d'ADRIEN JOUFFROY; & JOUFFROY-D'ABBANS, anciennement formée par les descendants de JACQUES JOUFFROY, second fils de PARIS, marié, environ l'an 1460, avec *Anne de Joux*. Il y avoit encore une branche qu'on nommoit JOFFROY-MARCHAND ou MARCHAUX, qui est éteinte; elle a soutenu par ses titres & ses alliances, la splendeur de sa Maison. Toutes ces branches ont donné des Chevaliers de Malte & des sujets à tous les Chapitres nobles de Franche-Comté.

Cette Famille n'a cessé d'être dans le Gouvernement que lorsque la ville de Besançon a cessé elle-même de choisir ses Gouverneurs, c'est-à-dire en 1614, tems de la conquête de la Franche-Comté, qui avoit pour lors PIERRE-FRANÇOIS DE JOUFFROY pour Gouverneur.

Les armes : *fascé de sable & d'or de 6 pièces, la première chargée de 3 croisettes d'argent*.

JOUHAN, Famille de Normandie, Election de Caentan, dont il est parlé dans l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*, pag. 969 & suiv.

HÉLIE JOUHAN est compris entre les Chevaliers qui servoient le Roi en Saintonge l'an 1337.

LOUIS JOUHAN, Ecuyer, rendit hommage de ses fiefs au Roi CHARLES VII, le 31 Août 1431.

HUE JOUHAN, Chevalier, avoit procès contre Guillaumele Tellier, Ecuyer, en 1448.

JEAN JOUHAN étoit Seigneur de la Place la même année.

MICHEL JOUHAN est nommé en 1469.

ROBERT JOUHAN, l'an 1523, tenoit en la Vicomté de Valognes le huitième du fief de la Varenrière, situé à Picauville.

NICOLAS JOUHAN, Seigneur d'Amoinville, épousa *Elisabeth-Gillonne d'Harcourt d'Orlonde*.

CHARLES JOUHAN, Seigneur de la Place, fit ses preuves de noblesse en 1623, & M. JOUHAN, qui tenoit l'Académie, rue des Cannelles, étoit de cette Famille, laquelle est alliée aux Seigneurs d'*Harcourt* & à ceux de *Thieuville*. (C'est ce que nous savons, n'ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *d'argent, à 6 roses de gueules, 3, 2 & 1*. (La Roque ne met que 3 roses de gueules.)

JOUMART, Maison éteinte, dont les biens ont passé dans celle d'*Achard*, par le mariage de JEANNE JOUMART, sœur d'AUDOIN, Seigneur de Sufferte, qui épousa *Jacques Achard*. AUDOIN JOUMART substitua à sa sœur JEANNE & à son fils, tous ses biens, à la charge de porter le nom & les armes de JOUMART. En vertu de cette substitution, faite le 20 Décembre 1441, *Audouin Achard*, fils de *Jean*, & de JEANNE JOUMART, prit le nom de JOUMART. Voy. ACHARD.

Les armes de la Maison de JOUMART sont : *d'azur, à 3 besans d'or, 2 & 1*. Le Marquis d'*Argence* porte : *écartelé, aux 2 & 3 de Tyson d'Argence, qui est : d'or, à 2 lions passans de gueules, posés l'un sur l'autre; au lambel de gueules, chargé de 3 pendans du même en chef; & sur le tout d'ACHARD*.

JOURDAIN. Voy. ISLE-JOURDAIN.

JOURDAIN, Famille du Poitou, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. 1, part. 1, pag. 310.

JEAN JOURDAIN, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Traslebois en Poitou, fut marié, avant 1459, avec *Denise Bonnin*.

I. PIERRE JOURDAIN, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Traslebois, étoit sous la sauvegarde de Sa Majesté, suivant une Sentence

remise en 1481, par Philippe de Combaes, Chevalier, Seigneur d'Argentan, Conseiller, Chambellan du Roi. & son Sénéchal en Poitou. Son fils.

II. JEAN JOURDAIN, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Traslébois, épousa, en 1517, *Jeane de Monfortain*, dont naquit :

III. GABRIEL JOURDAIN, III^e du nom, Ecuier, Seigneur de Traslébois, qui se fit marié, en 1554, avec *Jeane Gayrot-Fajouéras*. Il en eut :

IV. JEAN JOURDAIN, III^e du nom, Ecuier, Seigneur de Traslébois, qui épousa, le 27 Mars 1576, *Marguerite de la Rochefoucauld*, fille de *François*, Seigneur de Bayens & de la Bergerie, & de *Jabien de Lanes* de la Rochevalais. Elle le remaria le 3 Janvier 1591, avec *Jean de Brillac*, Ecuier, Seigneur de Bouville, père de *Florence de Brillac*, mentionnée ci-après. *Marguerite de la Rochefoucauld* eut de son premier mari :

V. GABRIEL JOURDAIN, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Traslébois, qui épousa, en 1608, *Florence de Brillac*, fille dudit *Jean de Brillac*, & de *Renee de Parthenay*, la première femme. De ce mariage est issu :

VI. PIERRE JOURDAIN, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Bouville & de Maillois, mentionné dans la noblesse en 1667. De *Françoise Poulleau*, qu'il épousa en 1624, naquirent :

Arselle, qui fut :

Et *Barthelemy*, Ecuier, Seigneur de Grillé, dont deux mâles dans leur noblesse en 1699.

VII. ARCELLE JOURDAIN, I^{re} du nom, Ecuier, Seigneur de Bouville & de Maillois épousa, le 26 Décembre 1671, *Marie Foucault*, dont il eut :

VIII. ARCELLE JOURDAIN, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Bouville & de Maillois, Capitaine dans le Régiment de Nottancourt, aîné, le 2 Février 1700, avec *Marie Aubineau*, fille de *Nicolas*, Ecuier, Seigneur de Pigné, de Montbrun, de la Grignonniere, &c., & de *Marie Pineau de Viennay*. De cette alliance est issu :

Arselle-Nicolas Jourdain-de-Bouville, né le 31 Mai 1700, mentionné dans la noblesse le 13 Octobre 1717, & repr. Page du Roi dans la Petite Ecuie. le 14 Juin 1718.

Il y a une branche de même nom dans la Paroisse d'Avers, Diocèse du Mans, qui habite

habite dans la paroisse de *Philippe Jourdain*, Ecuier, Seigneur de la Panne, au pays du Maine.

Les armes : de gueules, à une croix de Saint-Antoine d'argent.

JOURDAIN, Seigneur de Villemont, porte : d'azur, à la face ondes d'argent, accompagnée en chef d'un soleil d'or, & en pointe d'un dauphin d'argent.

JOURDAIN ou JOURDAN, en Normandie, Ecuier, Sieur de Saint-Sauveur, Election de Valognes, Famille dont les armes sont : d'azur, à la maille posée en bande d'or, chargée d'une aigle du même.

JOURDAIN ou JOURDAN, même Province, Election de Bayeux, autre Famille qui porte : d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois fleurons d'argent, & accostée de 2 tourteaux d'azur.

JOURDAN, Famille de Normandie, dont il est parlé dans la *Mercure de France*, du mois de Mars 1736, pag. 601.

Pierre Jourdan, Seigneur de Launay & de la Brannière, Gentilhomme de Normandie, Gouverneur du Château de la Bastille à Paris, & Chevalier de Saint-Louis, avoit épousé, en 1721, *Catherine-Charlotte Sévin-de-Quincy*, née le 17 Août 1699, & morte dans le Couvent de la Roquette, au Faubourg Saint-Antoine, sans laisser d'enfants, au mois de Mars 1736. Elle étoit elle unique de *Charles Sévin-de-Quincy*, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant Général de l'Artillerie, Lieutenant de Poë en la Province d'Auvergne, & Chevalier de Saint-Louis, & de *Genevieve Pecquot de Saint-Maurice*.

JOURDEUL, en Champagne : Famille noble, dont est

Catherine Jourdeul, femme de *Nicolas André de Villeberny*, Ecuier, Seigneur de Villeberny. De cette alliance est issue : *Claudette-Adrienne-André de Villeberny*, qui s'est mariée, par contrat du 7 Mars 1770, passé devant *Dubois*, Notaire à Langres, avec *Claude-Joseph Girault*. II^e du nom, né le 25 Février 1726, Chevalier, Seigneur de Genevrières, Bellfond & du Vergillet, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine de Cavalerie, dont des enfans. Voyez *GIRAULT*.

Les armes de Jourdeul, sont : de sable, au

soleil d'argent ; parti de L'AUMOSNE, qui est : d'azur à 3 fasces d'or en feuilles de scies, surmontées de 3 roses du même.

JOURNET. De cette Famille est LOUIS JOURNET, Maître des Requêtes, qui a été nommé, le 11 Novembre 1767, Intendant d'Auch. Il s'est marié, par contrat signé du Roi & de la Famille Royale à Compiègne, le 22 Août 1773, à *Françoise - Louise - Marie - Denise Pasquier de Franclieu*, née le 22 Février 1753.

JOUVENEL ou JUVENEL, furnommé DES URSINS, ancienne & illustre Famille de Champagne, qui s'étoit établie à Paris dans le XV^e siècle. Elle a donné un Chancelier de France & deux Archevêques de Reims, un Evêque de Tréguier, un Prévôt des Marchands de Paris, un Premier Président au Parlement de Rouen, un Gouverneur de Paris, & un Ambassadeur, & dont il reste une branche établie à Pézénas, en Languedoc.

La plupart des Historiens qui font mention du Chancelier de France & des deux Archevêques de Reims, leur donne indifféremment le nom de JUVENEL, JOUVENEL, JUVENAL, & ordinairement le surnom DES URSINS, parce qu'apparemment JEAN JOUVENEL, père des surnommés, Prévôt des Marchands de Paris, obtint du Roi CHARLES VI, en récompense de son zèle & de sa bonne conduite, l'Hôtel des *Ursins*, dont il prit le surnom. Il est parlé de cette Famille dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, aux Chapitres des Chanceliers de France, & des Archevêques de Reims. JACQUES JUVENEL, Archevêque de Reims, sacra, en cette qualité, le Roi LOUIS XI, en 1461. Le malheur des guerres civiles a détruit les papiers de famille & anciens titres qui pourroient en prouver la descendance. Tout ce que l'on fait, c'est que la branche qui subsiste à Pézénas, rapportée plus loin, & dont ne parle pas l'*Hist. des Grands-Officiers de la Couronne*, ayant eu le malheur d'être entraînée dans les erreurs du Calvinisme, chercha une paisible retraite jusqu'aux extrémités du Royaume ; mais elle est entrée dans le sein de l'Eglise Catholique.

I. PIERRE JOUVENEL, natif de Troyes, vécu en 1360. Son fils,

II. JEAN JOUVENEL, fut Conseiller au Châ-

telet le 8 Janvier 1380, Avocat du Roi au Parlement de Paris en 1404, élu Prévôt des Marchands de la ville de Paris en 1388. En reconnaissance de ses services, la ville de Paris lui donna l'Hôtel, dit des *Ursins*, dont il prit les armes, sans l'*anguille*, quoiqu'ajoutée en peinture à la voûte de la Chapelle de Notre-Dame ; car c'étoit avant que le Comté d'Anguillara fut entré en la grande Maison des Ursins de Rome. Il étoit Seigneur de Mormant en Brie, le 16 Janvier 1404, Chancelier de Louis, Dauphin, Duc d'Aquitaine, en 1413, & mourut le 1^{er} Avril 1431, laissant, entr'autres enfans, de *Michelle de Vitry*, son épouse,

1. JEAN, Evêque de Beauvais, puis de Laon, & enfin Archevêque & Duc de Reims, Pair de France ;
2. GUILLAUME, Chevalier, Baron de Trainel, Vicomte de Troyes, Seigneur de Marigny & de Saint-Briffon, Capitaine, Lieutenant des Gendarmes de Charles, Dauphin de Viennois, Bailli de Sens, né à Paris le 15 Mars 1400 ; il fut pourvu d'une charge de Conseiller lai, par Lettres du 20 Mars 1423 ; fait Chevalier en 1429, Chancelier de France, par Lettres données à Sarry, près de Châlons, le 16 Juin 1445, & est mort le 23 Juin 1472 ;
3. MICHEL, qui suit ;
4. Et JACQUES, Archevêque & Duc de Reims, Pair de France.

III. MICHEL JOUVENEL DES URSINS, Seigneur de la Chapelle-Gauthier, Bailli de Troyes, mort en 1480, avoit épousé, le 25 Novembre 1446, *Yolande de Montberon*, Dame de Chevalon & d'Auzac, fille de *François*, Sire & Baron de *Montberon*, &c., & de *Louise de Clermont*, dont entr'autres enfans :

IV. JEAN JOUVENEL DES URSINS, Seigneur de la Chapelle-Gauthier, Premier Président au Parlement de Rouen en 1539, qui eut entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEAN, Doyen de Paris en 1542, Evêque de Tréguier, mort en 1566 ;
3. Et LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs d'*Armentières*, rapportée ci-après ;

V. FRANÇOIS JOUVENEL DES URSINS, Baron de Trainel, épousa *Anne l'Orfèvre*, Dame d'Ermenonville, de laquelle vinrent entr'autres enfans :

1. CHRISTOPHE, qui suit ;
2. Et ANNE, qui épousa 1^o *Guillaume de Lan-*

noy, Seigneur de la Boillièrre; & 2^o Charles d'Orignies, Comte de Chaulnes, &c., Chevalier des Ordres du Roi & Gouverneur de Péronne, dont des enfans. Voy. ONGNIES.

VI. CHRISTOPHE JOUVENEL DES URSINS, Baron de Trainel, &c., Chevalier des Ordres du Roi, lors de l'institution en 1578, fut Gouverneur de Paris, & est mort en 1588. Il avoit épousé *Madeleine de Luxembourg*, fille d'*Antoine*, 11^o du nom, Comte de Brienne, &c., Colonel des Légionnaires de Champagne & de Brie, & de *Marguerite de Savoie*, dont il n'eut que

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. PHILIPPE, mort jeune ;
3. CATHERINE, mariée, en 1577, à *Claude de Harville*, Seigneur de Palaileau, &c., Conseiller d'Etat, Chevalier des Ordres, & Vice-Amiral de France, dont postérité. Voyez HARVILLE ;

Et trois autres filles.

VII. FRANÇOIS JOUVENEL DES URSINS, Marquis de Trainel, de Doué, Chevalier des Ordres du Roi, Ambassadeur à Rome & en Angleterre en 1619, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mourut en Brie le 9 Octobre 1651, âgé de 81 ans. Il substitua son nom, ses armes & les biens à *François de Harville*, son petit-neveu, car il n'eut de *Guillemette d'Orgemont*, son épouse, qu'une fille, morte jeune. Voy. HARVILLE.

BRANCHE

des Seigneurs d'ARMENTIÈRES.

V. LOUIS DE JOUVENEL DES URSINS, fils de JEAN, Premier Président au Parlement de Rouen, est auteur de cette branche, qui n'a formé que trois degrés, & à fini à CHARLOTTE JOUVENEL DES URSINS, fille de GILLES, Seigneur d'Armentières, & de *Charlotte d'Arcees*. Elle hérita de tous les biens de sa branche, & les porta en dot à *Eustache de Conflans*, 11^o du nom, Vicomte d'Oulchy, &c., Chevalier des Ordres, Gouverneur de Saint-Quentin & Lieutenant Général des Armées du Roi. Elle est morte le 9 Juin 1628, laissant plusieurs enfans. Voyez BRIENNE, branche des Vicomtes d'Oulchy, &c.

La Maison de JOUVENEL DES URSINS porte pour armes: *bandé d'argent & de gueules de 6 pièces, au chef d'argent, chargé d'une rose de gueules, boutonnée d'or, soutenue du*

même, qui sont les armes DES URSINS d'Italie.

BRANCHE

établie en Languedoc.

ANDRÉ JOUVENEL ou JOUVENEL (car ce nom, de même que celui de tous ses descendants, se trouve écrit indifféremment de ces deux manières), fut le premier qui s'établit à Pézénas. Il y fut attiré vers l'an 1596, par le Connétable de Montmorency, dont il étoit particulièrement connu & fort aimé, & qui lui marquoit dans ses Lettres que, *quoiqu'il pût arriver, il ne changeoit ni ses affections, ni sa résolution de servir ses amis, au nombre desquels il tenoit un des premiers rangs.* Il épousa, en 1613, *Ifabeau de la Roque*, fille de noble *Antoine*, & de *Miralde de Bompert*, dont :

1. FÉLIX, qui suit ;
 2. ANNIBAL, Lieutenant de la première Compagnie des Chevaux-Légers, & Aide des Camps & Armées du Roi, mort au service sans avoir été marié ;
- Et plusieurs filles, desquelles descendent les Familles de *Lupé*, de *Noé*, de *la Loge*, & le Comte de *Champagne*, Brigadier des Armées du Roi, & ancien Colonel du Régiment d'Auvergne.

FÉLIX JOUVENEL, né en 1617, eut pour marraine la Princesse des Ursins, épouse du Duc de Montmorency, qui fut aussi son parrain. FRANÇOIS JOUVENEL DES URSINS, Marquis de Trainel, Chevalier des Ordres du Roi, &c., avoit épousé cette Princesse des Ursins, par procuration du Duc de Montmorency, passée sous le scel de la Prévôté de Paris, au mois de Décembre 1612. FÉLIX JOUVENEL perdit son père à l'âge de 5 ans, passa les premières années de la jeunesse au service, en qualité de Capitaine au Régiment de Saint-Aunés, & épousa, le 22 Décembre 1646, *Jeanne de Vaisière*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Carlenças, & d'*Ifabeau de Guilleminet*. Il en eut :

1. HENRI, qui suit ;
 2. FRANÇOIS, tué au siège de Namur sans avoir été marié, étant Capitaine de Dragons au Régiment de Ganges ;
- Et plusieurs filles.

HENRI JOUVENEL, Seigneur de Carlenças, &c., Mousquetaire, & ensuite Capitaine au Régiment de la Marine, mort le 29 Avril 1681, à l'âge de 27 ans, avoit épousé, le 16 Novem-

bre 1678, *Marie de Grave*, fille de *Jean-Louis*, & d'*Anne Apolit*, dont pour fils unique,

FÉLIX JUVENEL, 11^e du nom, Seigneur de Carlencas, qui fe maria, le 9 Octobre 1704, avec *Anne de Michel*, furnommée *Martelli*, vivante en 1773, âgée de plus de 84 ans, fille de noble *Pierre de Michel-Martelli*, & de *Jeanne de Salettes*, de la ville de Pertuis en Provence. De ce mariage naquirent plusieurs enfans mâles, morts en bas âge, à l'exception d'ANTOINE-HENRI, qui fuit.

ANTOINE-HENRI JUVENEL, Seigneur de Carlencas, de Saint-Martin, de Montcabrier, des Lavagnes, des Clauzels, &c., époufa, le 27 Avril 1740, *Marie-Anne Grenier*, fille de *Jean-Jacques*, ancien Confeiller du Roi, & de *Marie de Maintenon*, dont :

1. FÉLIX-ANTOINE, qui fuit;
2. HENRI, né le 7 Septembre 1747, Chanoine Régulier de l'Ordre de Saint-Augustin, Congrégation de France;
3. MATHIEU, né le 24 Novembre 1748, nommé le *Chevalier de JUVENEL*, Lieutenant au Régiment de Lyonois en 1774;
4. & 5. ANNE & MARIE: la première, née le 9 Novembre 1743; & la feconde, le 18 Janvier 1745.

FÉLIX-ANTOINE JUVENEL, né le 27 Avril 1741, Seigneur de Carlencas, de Saint-Martin, de Montcabrier, des Lavagnes, des Clauzels, &c., a époufé, le 10 Avril 1769, *Antoinette-Catherine Magnol*, fille de *Pierre*, Préfident, Tréforier, & Grand Voyer de France, Intendant des Domaines en la Généralité de Montpellier, & des Gabelles du Languedoc, & de *Catherine d'Aché*. De ce mariage font fortis :

PIERRE-ANTOINE, né le 16 Août 1772;
Et JEANNE-FRANÇOISE-CATHERINE-ANTOINETTE, née le 8 Février 1770.

Les armes de cette branche font : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 trèfles d'argent, 2 & 1; au chef auffi d'azur, chargé d'une demi-fafce d'or, furmontée de 3 étoiles d'or*. Supports : *deux ours*. Cimier : *un ours iffant*.

JOUVIN DE LA BLACHETTE, Famille noble dont étoit CLAUDE-ALEXANDRE, Comte de JOUVIN DE LA BLACHETTE, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Flandre, Infanterie, qui a été

créé Maréchal des Camps & Armées du Roi le 16 Avril 1767; il eft de Croft, en Dauphiné, & eft mort le 4 Octobre 1769, en fa terre de Monestier-du-Percy, près de Grenoble, âgé d'environ 58 ans. (*Mercure de France* de Novembre 1769, pag. 225).

* JOUX, Terre dans le Comté de Bourgogne, laquelle a donné fon nom à une ancienne Nobleffe éteinte. Les Terres, dont elle jouiffoit, étoient confidérables par leur étendue. Quatre Châteaux en dépendoient, favoir : ceux de *Joux*, de *la Clufe*, de *Mireval* & d'*Ufies*. Les deux premiers étoient recommandables par leur force & leur situation dans les gorges du Mont-Jura. Le Château & la Terre de Joux paffèrent dans la Maifon de *Vienne* fur la fin du XIV^e fiècle, par le mariage de *Jeanne*, fille d'*Hugues de Blonay*, Seigneur de Joux, avec *Vautier de Vienne*. *Philippe de Hochberg*, Comte de Neufchâtel, en devint poffeffeur au fiècle fuivant, à caufe de *Marguerite de Vienne*, fa mère. Quelque tems après, les Souverains du Comté de Bourgogne, connoiffant l'importance de ce Château, en firent l'acquifition. Il y a eu d'autres branches cadettes de la Maifon de Joux, éteintes dans les Maifons de *Montangon*, de *Jouffroy* & de *Grammont*.

Les armes de Joux font : *d'or, fretté de fable*.

* JOUY, Terre & Seigneurie dans l'Isle-de-France, près de Versailles, érigée en Comté, par Lettres du mois de Décembre 1654, regiftrées au Parlement le 27 Février 1655, & en la Chambre des Comptes le 3 Décembre 1657, en faveur de *Charles d'Efjoubleau*, Marquis de Sourdis, Chevalier des Ordres du Roi, frère de *François*, Cardinal de Sourdis, & d'*Henri*, Archevêque de Bourges.

Le Roi, par les Lettres Patentes du mois de Février 1692, enregiftrées le 3 Mars fuivant, déclara que le Comté de Joux ne feroit plus mouvant du Duché de *Chevrense*, mais de Sa Majesté, & que les appellations des Jugemens des Officiers audit Comté feroient portées devant le Prévôt de Paris.

Ce Comté fut acquis par *Antoine d'Aquin*, Confeiller d'Etat, premier Médecin du Roi, qui fe qualifia Comte de *Jouy*; & dont la fille unique, *Marie-Angélique d'Aquin*, porta ce Comté à fon premier mari, *Louis-Rol-*

lin Rouillé, Chevalier, Seigneur des Loges, Villeras, Fontaine-Guérin, Maître des Requêtes, mort en 1712. Elle se remaria à *Jacques Thibaut*, Comte de la Carte, & mourut en 1751, laissant des enfans de son premier mari. Voy. ESCOUBLEAU & ROUILLÉ.

JOYAC. Voy. HILAIRE DE JOYAC.

* JOYEUSE, bourg dans le Vivarais, vers les frontières de Languedoc & de Gévaudan, qui a donné le nom à une branche de la Maison de *Châteauneuf-de-Randon*, dont nous avons parlé, tom. V de ce Dictionnaire, col. 389 & suiv. Ce bourg porta d'abord le titre de *Vicomté*, fut depuis érigé en *Duché-Pairie*, au mois d'Août 1581, avec quelques autres Seigneuries, en faveur d'ANNE DE JOYEUSE, Chambellan ordinaire & favori du Roi HENRI III, depuis Amiral de France, & en faveur de ses hoirs, successeurs & ayans-cause. Ce Duché passa dans la Maison de *Lorraine-Guise*, par le mariage d'HENRIETTE-CATHERINE, Duchesse de JOYEUSE, avec *Charles de Lorraine*, Duc de Guise. Elle étoit fille d'HENRI, Duc de JOYEUSE, Pair & Maréchal de France, mort Capucin, frère d'ANNE, premier Duc de JOYEUSE. *François-Joseph de Lorraine*, Duc d'Alençon, de Guise & de Joyeuse, Pair de France, petit-fils d'HENRIETTE-CATHERINE, Duchesse de JOYEUSE, mourut sans enfans le 16 Mars 1675, & cette Pairie fut éteinte & réduite à son premier état de Vicomté. *Louis de Melun*, Prince d'Epinoy, en fit l'acquisition, & ce Comté fut de nouveau érigé en *Duché-Pairie*, sous le nom de JOYEUSE, en sa faveur, & pour ses enfans mâles en loyal mariage, au mois d'Octobre 1714. Il est mort sans enfans à Chantilly, le 31 Juillet 1724. Ce Duché a depuis passé au Prince de *Soubise*.

IV. GUY DE CHATEAUNEUF, chef de la Maison de JOYEUSE, qui est une branche, comme nous l'avons dit, de celle de *Châteauneuf-Randon*, formée au IV^e degré, étoit le troisième fils de *Guillaume*, II^e du nom, Seigneur de *Châteauneuf-Randon*. Il eut de son mariage avec *Affumens* :

1. GUILLAUME, mort avant l'an 1265, père de GUIGON, âgé de 25 ans, en 1265;
2. Et GUIGON, qui suit.

V. GUIGON DE CHATEAUNEUF partagea le Randonat avec GUIGON son neveu, par acte passé à Paris le 2 Avril 1265. Il étoit déjà marié en

1256, lorsqu'il rendit hommage à *Randon de Châteauneuf*, pour Laurac, Châteaueux, Vernon & la Baume. Il avoit épousé *Randonne d'Anduze*, seconde fille de *Bernard*, Seigneur des Portes, & en partie d'Alais, & de *Vierne du Luc*, Dame dudit lieu, de Pradellert & de Joyeuse. Elle devint Dame de JOYEUSE, après la mort de *Bernard*, son frère, arrivée en 1238, sans enfans de *Raymonde de Roquefeuil*. Ce fut elle qui lit mettre en possession, le 10 Décembre 1276, l'Evêque d'Uzès, des ville & forteresse de Saint-André-de-Cruzières. Ses enfans furent :

1. DRAGONET, qui suit;
2. Et IRLANDE, femme de *Guillaume*, Seigneur d'*Ejlaing*, morte sans enfans avant l'an 1272.

VI. DRAGONET DE CHATEAUNEUF, Seigneur de Joyeuse, de Laurac, de Châteaueux, de Vernon, de la Baume, de Saint-André-de-Cruzières, rendit hommage à G..., Evêque d'Uzès, le 13 Décembre 1287, pour Châteauneuf, Cruzières & Saint-André. *Randonne de Montauban*, sa tante, fille de *Dragonet*, lui donna, par son codicille du 20 Octobre 1270, 5000 écus couronnés Provinciaux. Il avoit épousé *Béatrix de Roquefeuil*, fille de *Raymond*, & d'*Alaïse de Châteauneuf-de-Tournel*. Elle testa le 9 Novembre 1287, en faveur d'*Arnaud de Roquefeuil*, son frère. De ce mariage vinrent :

1. BERNARD, qui suit;
2. DRAGONET, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Compeyronnat, près de Narbonne, en 1345;
3. Et MIRALDE, femme de *Guillaume*, Seigneur de *Laudun*.

VII. BERNARD, Baron de JOYEUSE, dont la postérité prit le surnom, servit aux guerres de Gascogne avec 10 Ecuyers, & comme Chevalier Banneret, en 1341. Il testa à Aigues-Mortes le 17 Septembre 1344, & avoit épousé, au Château de Beauregard, Diocèse de Mende, le 17 Novembre 1312, *Alexandre de Peyre*, fille d'*Aflorgue*, Seigneur de *Peyre*, & de *Marguerite*, Dame de *Peyre* & de *Cheylane* en Auvergne, dont :

1. RANDON, qui suit;
2. GUÉRIN, Chanoine de Viviers en 1333;
3. & 4. GUIGUES & ROSTANG;
5. 6. & 7. MARGUERITE, JEANNE, & RANDONNE; la seconde, mariée, en 1343, à *Géraud d'Adhémar*, Seigneur de Monteil, Aymar & de

Grignan; & la troisième à *Raimond de Peyre*, Seigneur de Servières.

VIII. RANDON, 1^{er} du nom, Baron de JOYEUSE, testa en 1363, & avoit épousé, par contrat du 4 Juin 1346, *Flore de Quailus*, ou *Cailus*, fille de *Dieudonné*, III^e du nom, Seigneur de *Gailus*, Château au Diocèse de Vabre en Rouergue, & d'*Alaïse de Clermont-Lodève*. Il eut pour fils unique,

IX. LOUIS, 1^{er} du nom, Baron de JOYEUSE, qu'il institua pour son héritier universel. Il donna quittance sous son scel & sous celui de LOYS de JAUOZE, Chevalier, à Guillaume d'Enfernet, Trésorier des guerres du Roi, de plusieurs sommes sur ses gages, d'un autre Chevalier & de 31 Ecuycrs de sa Compagnie, deservis & à deservir en la campagne de M. de BOURBON, & sous le gouvernement du Duc de Berry, dans la chevauchée qu'il prétendoit faire en Flandre contre les Anglois, pour le fait de Bourbonbourg, les 25 Aout, 10 Septembre, 28 Octobre & 30 Novembre 1383. JEAN de FRANCE, Duc de Berry, lui donna Commission, par Lettres expédiées à Avignon en 1384, de faire des levées de plusieurs Compagnies de Gentilshommes, pour courir sus, & chasser de Languedoc la secte des *Tuchins*, qui opprimoient cette Province, ce qu'il exécuta courageusement. Désirant faire le voyage de la Terre Sainte, il fit son testament à Aigues-Mortes, le 27 Octobre 1390. Il avoit épousé, 1^o le 8 Octobre 1367, *Marguerite de Chalençon*, fille de *Guillaume*, & de *Walpurge*, Dame de *Polignac*; & 2^o le 26 Mai 1379, *Tiburge*, Dame de *Saint-Didier*, la Maître, Lapte & autres Terres qu'elle apporta en dot à son mari, à condition que lui & ses successeurs écarteleroient leurs armes de *Saint-Didier*. Il eut du premier lit :

1. CATHERINE, femme de *Guillaume*, Seigneur de *Laudun*.

Et du second lit vinrent :

2. RANDON, qui suit;

3. Et CLAIRE, qui testa le 6 Juin 1401. Elle avoit épousé, le 8 Février 1399, *Robert* Vicomte d'*Uzès*, Seigneurs de Remoulins, fils d'*Alfias*, Vicomte d'*Uzès*, & de *Dauphine de la Roche*.

X. RANDON, II^e du nom, Baron de JOYEUSE & de Saint-Didier, Chevalier Banneret, Conseiller & Chambellan de CHARLES, Dau-

phin de Viennois, Régent du Royaume, depuis Roi sous le nom de CHARLES V, fut Gouverneur de Dauphiné en 1424, suivant un acte du 10 Septembre de cette année. Il donna plusieurs quittances sous le nom de RANDON, Seigneur de JOYEUSE & de Saint-Didier, à Jean de la Barre, Trésorier du Dauphiné, sur ses gages de Chevalier Banneret, du Sire de Beaumont, Chevalier Bachelier, & de 18 Ecuycrs de sa Compagnie, pour la recouvrance & garde desdits pays, des 21 Octobre, 16 Décembre 1418, 24 Janvier, 6 Mars 1419, & 30 Décembre 1421, scellées en cire rouge avec ses armes: *écartelé, aux 1 & 4 de JOYEUSE, qui est: pallé d'or & d'azur de 6 pièces; au chef de gueules, chargée de 3 hydres d'or; & aux 2 & 3 d'azur, au lion d'argent; à la bordure de gueules, chargée de 8 fleurs de lis d'or*, qui est de SAINT-DIDIER. Il avoit épousé *Catherine Aubert-de-Montel-de-Gelat*, dite de *Châlus*, Dame de Bothéon en Forez, fille d'*Etienne Aubert*, Seigneur de Roche-d'Agout & de Montel-de-Gelat, & de *Marie de Châlus*, dont :

1. LOUIS, qui suit;

2. JEAN, Chevalier de Rhodes;

3. Et JEANNE, mariée, le 15 Janvier 1423, au Château de Bothéon avec *Gilbert Mortier*, Seigneur de la Fayette, Maréchal de France, dont elle étoit veuve le 5 Décembre 1466, qu'elle tranfigea avec son aîné.

XI. LOUIS, II^e du nom, Baron, puis Vicomte de JOYEUSE, servoit le Roi contre les Anglois, sous le Gouvernement de M. le Régent du Royaume, Dauphin de Viennois, du vivant de son père, & ne prenoit alors que la qualité d'*Écuycr*, suivant la quittance qu'il donna le 30 Avril 1429, à Macé Héron, Trésorier des Guerres, pour ses gages d'un Chevalier Bachelier, & 26 Ecuycrs de sa Compagnie, à raison de 100 livres par mois. Il demeura prisonnier à la journée de Crevant, l'an 1423, & le Roi, pour le récompenser de ses pertes & des services qu'il lui avoit rendus, lui donna 200 livres de pension, & le Château de Souillac, pour en jouir sa vie durant & celle de sa femme. Le même Prince érigea ensuite la Baronnie de JOYEUSE en Vicomté, par Lettres du mois de Juillet 1432. Il testa le 25 Mars 1441, & avoit épousé à Bourges, le 29 Mars 1419, *Jeanne Louvet*, fille d'honneur de MARIE d'ANJOU, femme du Roi CHARLES VII. Elle étoit sœur puî-

née de *Marie Louwet*, femme de *Jean*, bâ-tard d'*Orléans*, Comte de *Dunois*, & fille de *Jean Louwet*, Seigneur de *Taix*, de *Salinière* & de *Mirandol*, Président du Parlement de *Provence*. Leurs enfans furent :

1. *TANNEGUY*, qui suit ;
2. *GUY*, dont on ignore la destinée ;
3. *JEANNE*, mariée à *Guïdon*, Seigneur de *Lef-trange* & de *Boulogne*, au Diocèse de *Viviers* ;
4. *LOUISE*, femme de *Béraud de la Tour*, Seigneur de *Saint-Vidal* ;
5. Et *MARGUERITE*, mariée, 1^o le 27 Septem-bre 1464, à *Jean le Forestier*, Seigneur de *Vauvert*, de *Candiac* & de *Marguerittes*, au Diocèse de *Nîmes*, qui lui apporta ces trois Terres qu'elle donna, le 25 Avril 1500, à *Gaillard de Montcalm*, Maître d'Hotel des Rois *CHARLES VIII* & *LOUIS XII*, Baron de *Marvéjols*, Capitaine du Château de *Grèzes*, sixième fils de *Jean de Montcalm*, Seigneur de *Saint-Véran*, & de *Jeanne de Goyon-Melac*, petite-nièce de *Déodat de Goyon*, Grand Maître de *Malte*. *MARGUE-RITE* de *JOYEUSE* épousa, 2^o le 20 Janvier 1494, *Gaillard de Montcalm*, qui eut de grands procédés à foutenir, pour les trois Terres qu'elle lui donna, contre *Louis de Levis*, Seigneur de la *Voute*, avec lequel il transigea le 8 Octobre 1515. La Terre de *Candiac* lui resta, & celles de *Vauvert* & de *Marguerittes* retournèrent à *Louis de Levis*, dont les auteurs les avoient enga-gées ou vendues à *Jean le Forestier*.

XII. TANNEGUY, Vicomte de *JOYEUSE*, fait Chevalier de l'Ordre de *Camail*, ou *Porc-épic*, par le Duc d'*Orléans* en 1438, étoit Bailli de *Mâcon*, Sénéchal, Bailli & Capitaine de *Lyon* en 1460. Il commandoit 20 hommes d'armes & 60 hommes de trait pour le recouvrement des *Ville* & *Seigneurie* de *Genèves*, en 1461; transigea, le 20 Mars 1446, pour les Châteaux de *Gros-pierres* & de *Bec-dejou*, qui lui demeurèrent; rendit hommage au Roi en 1465, pour *Saint-Genès-de-Mal-goires*, *Saint-Bauzile* & *Montignargues*, & testa à *Joyeuse* le 22 Mai 1486. Il avoit épou-sé, par contrat du 20 Juin 1448, *Blanche de Tournon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Tournon*, & d'*Antoinette de la Roüe*. De ce mariage vinrent :

1. *GUILLAUME*, qui suit ;
2. *CHARLES*, Abbé de *Chambon*, nommé Evê-que de *Saint-Flour*, par le Pape *SIXTE IV*, le 10 Septembre 1483, & entré dans le Chœur de son Eglise Cathédrale;

3. *LOUIS*, Seigneur de *Bothéon*, auteur de la branche des Comtes de *Grandpré*, rappor-tée ci-après ;
4. *JEANNE* femme de *Guy de la Baume*, Com-te de *Montrevel en Bresse* ;
5. Et *ANNE*, mariée à *Thibaud de Budos*, Sei-gneur de *Portes*.

XIII. GUILLAUME, 1^{er} du nom, Vicomte de *JOYEUSE*, Seigneur de *Saint-Didier*, Conseil-ler & Chambellan du Duc de *Bourbon*, testa le 19 Mars 1493. Il avoit épousé, en 1472, *An-ne de Balsac*, fille aînée de *Roffec*, 11^e du nom, Chevalier Seigneur de *Glifenove*, *Ben-fac*, &c., Sénéchal de *Nîmes* & de *Beaucaire*, Gouverneur de *Pont-Saint-Esprit*, & de *Jean-ne d'Albon*, Dame de *Châtillon-d'Azergues*. Leurs enfans furent :

1. *CHARLES*, qui suit ;
2. *LOUIS*, Evêque de *Saint-Flour* ;
3. *GUILLAUME*, Evêque d'*Alet*, & Abbé de *Chambon* en 1540 ;
4. *JACQUES*, Abbé de *Saint-Antoine-de-Vien-nois*, Doyen de *Notre-Dame du Puy-en-Velay*, mort le 27 Juin 1542 ;
5. *THIBAUT*, Chevalier de *Rhodes* ;
6. *JEAN*, Seigneur de *Saint-Sauveur* & d'*Ar-ques*, mentionné après son frère aîné ;
7. *ANNE*, mariée à *François*, Seigneur de *Rouffille* & de *Lcras*,
8. Et *FRANÇOISE*, femme du Baron de *la Tou-rette*.

XIV. CHARLES, Vicomte de *JOYEUSE*, étoit enfant d'honneur du Roi *CHARLES VIII*, avant 1497, & testa le 23 Juin 1532. Il avoit épousé, le 9 Décembre 1503, *Françoise de Grolée-Mévouillon*, fille d'*Antoine*, 11^e du nom, Baron de *Bressieux* & de *Ribiers*, Lieu-tenant Général en *Dauphiné*, & d'*Hélène de Hangeft-de-Genlis*, dont :

1. *LOUIS*, tué à la bataille de *Pavie* en 1524 ;
2. *JACQUES*, appelé le *Vicomte de Joyeuse*, qui testa le 21 Juillet 1540, & mourut la même année, âgé de 20 ans, instituant ses oncles pour héritiers ;
3. *HÉLÈNE*, mariée au Seigneur de *Breçons*, & de *Montréal en Auvergne* ;
4. Et *JEANNE*, épouse de *Gaspard d'Ursé*, Seigneur d'*Aurouze*, second fils de *Jean*, dit *Paillard*, Baron d'*Aurouze*, & d'*Isabeau de Langeac*.

XIV. JEAN de *JOYEUSE*, Seigneur de *Saint-Sauveur* & d'*Arques*, sixième fils de *GUIL-LAUME*, 1^{er} du nom, & d'*Anne de Balsac*, succéda à *JACQUES* de *JOYEUSE*, son neveu, au Vicomté de *Joyeuse*, fut Lieutenant Général

pour le Roi en Languedoc, fous le Connétable de Montmorency ; Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Capitaine de la Ville de Narbonne, fuyant un don que le Roi lui fit le 11 Avril 1553. Il testa le 3 Février 1555, & avoit époufé, le 22 Novembre 1518, *Françoife de Voifins*, Baronne d'Arques, Dame de Puyvert & de la Tour de Fenouillet, fille unique & héritière de *Jean Voifins*, Baron d'Arques, & de *Paule de Foix-Rabat*, dont :

1. JEAN-PAUL, Vicomte DE JOYEUSE, qui testa le 18 Janvier 1557, & mourut fans alliance ;
2. GUILLAUME, qui fut ;
3. ANNE, mariée à *François de Bruyères*, Baron de Chababre ;
4. PAULE, femme, par contrat du 3 Février 1544, de *François de Chafte*, Bailli du Velay, lequel testa le 4 Août 1554, & elle le 16 Juillet 1586 ;
5. FRANÇOISE, mariée, 1^o à *Aimery de Narbonne*, Baron de Campendu, & 2^o à *Antoine de Gaffe*, Seigneur de Lupé ;
6. Et CATHERINE, alliée, 1^o par contrat du 18 Janvier 1553, à *Ennemond de Brancas*, Baron d'Oife & de Maubec en Provence, troifième fils de *Gaucher*, & d'*Ifabeau de Montauban* ; & 2^o à *Claude de Berton*, Seigneur de Crillon & de Saint-Jean-de-Vafloues, Chevalier de l'Ordre du Roi, né le 7 Mai 1535, tué le 14 Juin 1574, Commandant l'Infanterie du Pape, & fa Compagnie des Gendarmes, dans un combat donné près de Menerbes, ville affiégée par les troupes commandées contre les Rafats de Provence, par Thadée de Bafchi, Seigneur de Stoblon, qui vint au fecours de cette place, & en fit lever le fiège. CATHERINE DE JOYEUSE testa le 6 Avril 1608.

JEAN DE JOYEUSE eut encore deux fils naturels de *Catherine de Montréal*, favoir :

- FRANÇOIS, Bâtard DE JOYEUSE, légitimé par Lettres du 14 Juillet 1582 ;
Et JEAN, légitimé au mois de Février 1587.

XV. GUILLAUME, II^e du nom, Vicomte DE JOYEUSE, Seigneur de Saint-Didier, de Laudun, Puyvert, Coviffac, Conseiller au Conseil d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier de Saint-Michel, nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit lors de son institution en 1578, Maréchal de France, Lieutenant Général au Gouvernement de Languedoc en 1575, destiné d'abord à l'Eglise, posséda, du vivant de son frère aîné, l'Evêché d'Alet ; mais n'étant pas encore engagé dans

les Ordres sacrés, il le quitta pour lui succéder & prendre le parti des armes. Il mourut fort âgé au Château de Coviffac, Diocèse d'Alet, au mois de Janvier 1592. Il avoit époufé, vers l'an 1560, *Marie de Batarnay*, née le 27 Août 1530, fille de *René*, Comte du Bouchage, & d'*Ifabeau de Savoie-Villars*. Elle mourut à Toulouse le 24 Juillet 1592, & de ce mariage vinrent :

1. ANNE, qui fut ;
2. FRANÇOIS, né le 24 Juin 1562, Archevêque de Narbonne en 1582, créé Cardinal le 15 Décembre 1583, Protecteur des affaires de France en Cour de Rome fous le Roi HENRI III, où il le rendit, ayant pour Secrétaire Arnaud d'Oflat, depuis Cardinal. Il fut ensuite pourvu de l'Archevêché de Toulouse, nommé Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit en 1589 ; maintint le parti de la Ligue en Languedoc jusqu'à la conversion du Roi HENRI IV, dont il sollicita l'abolition ; assista à l'Electon des Papes LÉON XI & PAUL V ; tint fur les fonts au nom de ce dernier Pape le Roi LOUIS XIII ; fut nommé, en 1604, Archevêque de Rouen ; couronna la Reine MARIE DE MÉDICIS à Saint-Denis ; sacra LOUIS XIII à Reims le 17 Octobre 1610 ; mourut à Avignon, Doyen des Cardinaux, le 23 Août 1615, & fut inhumé dans l'Eglise des Jésuites de Pontoise, qu'il avoit fondée ;
3. HENRI, né à Toulouse en 1567, Comte du Bouchage, puis Duc de JOYEUSE, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres, Maître de la Garde-Robe, Gouverneur & Lieutenant Général des pays d'Anjou, du Maine & du Perche, ensuite de Languedoc pendant la Ligue. Il se fit Capucin après la mort de sa femme, le 4 Septembre 1587 ; y fit profession fous le nom de *P. Ange* ; en sortit après la mort de son frère le Grand Prieur, pour se mettre à la tête de la Ligue ; y entra en 1599, mourut à Rivoli en réputation d'une grande vertu, le 8 Septembre 1608, fut enterré devant le grand Autel des Capucins de la rue Saint-Honoré à Paris, fous un tombeau de marbre noir qu'on y voit encore. Il avoit époufé *Catherine de Nogaret de la Valette*, fille de *Jean*, Mestre de Camp de Cavalerie, Lieutenant Général au Gouvernement de Guyenne, & de *Jeanne de Saint-Lary de Bellegarde*. Elle mourut à Paris & fut inhumée, le 12 Août 1587, dans l'Eglise des Cordeliers, où se voit son tombeau derrière le Chœur. De ce mariage vint :

HENRIETTE - CATHERINE, Duchesse DE
Iij

JOYEUSE, Comtesse du Bouchage, née au Louvre le 8 Janvier 1585, mariée, 1^o en 1599, à HENRI DE BOURBON, Duc de Montpensier, & 2^o en 1611, à *Charles de Lorraine*, Duc de Guise, auquel elle porta le Duché de JOYEUSE. Elle mourut à Paris le 25 Février 1656, & est inhumée au Couvent des Capucines.

4. ANTOINE-SCIPION, Chevalier de Malte, Grand Prieur de Toulouse, puis Duc de JOYEUSE après son frère aîné : il se noya dans la rivière du Tarn dans sa retraite après le combat de Villemur, le 20 Octobre 1592, & fut enterré à Villemur ;
5. GEORGES, mort d'apoplexie à Paris, âgé de 16 à 17 ans, le 16 Avril 1584, avant la consommation de son mariage. Il avoit épousé, par contrat du 16 Février 1583, *Claude de Moy*, fille de *Charles*, Marquis de *Moy*, Chevalier des Ordres, Capitaine de 50 hommes d'armes, Vice-Amiral de Picardie, &c., & de *Catherine de Siffanne* ;
6. HONORAT, mort jeune ;
7. Et *CLAUDE*, Seigneur de Saint-Sauveur, tué avec le Duc de JOYEUSE son frère aîné, à la bataille de Coutras en 1587, & enterré à Montréfor.

XVI. ANNE, Duc de JOYEUSE, Pair & Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de la Chambre, Gouverneur de Normandie, fut tué de sang froid à Coutras, le 20 Octobre 1587 ; son corps fut porté dans l'Eglise Collégiale de Montréfor. Il avoit épousé, le 24 Septembre 1581, *Marguerite de Lorraine*, sœur puînée de LOUISE, Reine de France, femme de HENRI III, laquelle se remarqua, le 31 Mars 1599, à *François de Luxembourg*, Duc de Piney. Elle mourut en 1625.

BRANCHE

des Comtes de GRANDPRÉ.

XIII. LOUIS DE JOYEUSE, troisième fils de TANNEGUY, Vicomte de JOYEUSE, & de *Blanche de Tournon*, fut Seigneur de Bothéon en Forez, de Banfat, de Saint-Geniez, de Rochefort, de la Roche-sur-Yon & de Champigny, Comte de Chartres, Conseiller & Chambellan des Rois Louis XI, CHARLES VIII, & LOUIS XII ; fut Lieutenant au Gouvernement de Paris, Isle-de-France, Senlis, Beauvoisis, Vermandois, Champagne & Brie, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne. Le Roi Louis XI lui donna la Sei-

gneurie de Marvejols en Languedoc, & celle de la Roche-sur-Yon. Il mourut au Château de Saint-Lambert en Réthélois, le 4 Mars 1498, & avoit été marié, 1^o le 3 Février 1477, à JEANNE DE BOURBON, Dame de Rochefort & de Saint-Geniez, & LOUIS XI lui fit épouser, fille aînée de JEAN DE BOURBON, Comte de Vendôme, 11^e du nom, & d'*Isabelle de Beauvau*. Elle mourut en 1487 ; & 2^o *Ijabeau de Hallwin*, Comtesse de Grandpré, fille de *Jean*, Seigneur de *Hallwin*, & de *Jeanne de la Clite*, Dame de Commes. Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Bothéon & de Pré-aux, marié, le 5 Novembre 1504, à *Anne de Gafse*, Dame de la Barge, dont :

JEANNE, Dame de Bothéon, mariée, 1^o à *Claude*, Seigneur de *Saint-Chaumont* ; & 2^o à *François de Montmorin*, Seigneur de *Saint-Hérem*, Gouverneur d'Auvergne.

2. ANNE, alliée, le 3 Octobre 1497, à *Gabriel de Levis*, Baron de Courfan, Bailli de Forez.

Et du second lit il eut :

3. ROBERT, qui suit ;
4. JEAN, Abbé de la Honce & de Belval ;
5. Et MADELEINE, femme de *Jean d'Illiers*, Baron des Adrets, Gouverneur de Vendôme.

XIV. ROBERT DE JOYEUSE, Comte de Grandpré, vivant en 1556, avoit épousé, le 15 Juillet 1519, *Marguerite de Barbançon*, Dame de Montgobert, fille de *François*, & de *Françoise de Villers*, Dame de Montgobert, issue des anciens Comtes de Grandpré, dont :

1. FOUCAULT, qui suit ;
2. ANTOINE, tige de la branche des Seigneurs de *Vepel*, rapportée ci-après ;
3. NICOLAS, Abbé de Belval en 1556 ;
4. Et ISABEAU, mariée, à *Robert d'Averhoul*, Seigneur de Guillaucourt, & 2^o à *Claude d'Anglure*, Seigneur de Jours.

XV. FOUCAULT DE JOYEUSE, Comte de Grandpré, Guidon de la Compagnie d'Ordonnance du Seigneur de Jametz, & Enseigne du Duc d'Anjou, épousa, 1^o *Catherine de Harenge*, veuve de *Claude de Rivière*, Seigneur d'Essey, Sénéchal de Lorraine, Capitaine-Prévôt de Dun ; & 2^o par contrat du 24 Août 1547, *Anne d'Anglure*, fille unique de *Claude*, Seigneur de Jours, & de *Françoise de Dinville*. Du second lit vinrent :

1. JEAN, tué à la bataille du Moncontour en 1569 ;
2. ROBERT, Comte de Grandpré, Mestre de Camp des Régimens de Poitou & de Champagne, mort en 1589, fans alliance ;
3. CLAUDE, qui fuit ;
4. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Lambert*, rapportée ci-après ;
5. FRANÇOISE, mariée à *Robert d'Alaumont*, Baron de Cernay ;
6. SUSANNE, alliée, 1^o à *François des Marins*, Seigneur de la Queue-aux-Bois ; & 2^o à *Philippe d'Ambly*, Seigneur de Malmy ;
7. MARGUERITE, femme de *Valentin*, Seigneur de *Sugny*, Bailli du Réthélois ;
8. PHILIPPE, épouse de *Charles de Roucy*, Seigneur de Manre ;
9. CLAUDE, marié, 1^o à *Jean de Ficquelmont*, Seigneur de Mars-la-Tour, Ecuier du Duc de Lorraine ; 2^o à *Humbert*, Seigneur de *Bilstein*, Chambellan du Duc de Lorraine ; & 3^o à *Louis de Vigneul*, Seigneur du Mesnil ;
10. LOUISE, femme de *René d'Aspremont*, Seigneur de Vandy ;
11. Et ANNE DE JOYEUSE, mariée à *Jean de Thomassin*, Baron de Montbaillon, Gouverneur de Blamont, & Grand Gruyer de Lorraine.

XVI. CLAUDE DE JOYEUSE, Comte de Grandpré, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, nommé à l'Ordre du Saint-Esprit en 1614, épousa, le 15 Février 1588, *Philiberte de Saulx*, fille unique de *Simon*, Baron de Torpes, Gouverneur d'Auxonne, & de *Françoise d'Anglure*. Ses enfans furent :

1. PIERRE, Comte de Grandpré, tué au siège de Montauban en 1621, fans alliance ;
2. CATHERINE, Religieuse à Avenay ;
3. HENRIETTE, femme de *Charles de Lenoncourt*, Seigneur de Gondrecourt ;
4. Et MARGUERITE, Comtesse de Grandpré, mariée, 1^o en 1612, à *Jean-Pencrace de Mylendonck*, Baron de Peth & de Bruyères ; & 2^o à ANTOINE-FRANÇOIS DE JOYEUSE, son cousin, auquel elle porta le Comté de Grandpré.

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-LAMBERT.

XVI. ANTOINE DE JOYEUSE, quatrième fils de FOUCAUT DE JOYEUSE, Comte de Grandpré, & d'*Anne d'Anglure*, sa seconde femme,

d'abord Abbé de Belval, puis Seigneur de Saint-Lambert, Gouverneur de Mézières, mourut le 26 Octobre 1611. Il avoit épousé, par contrat du 15 Mai 1594, *Henriette de la Vieville*, fille de *Robert*, Marquis de la *Vieville*, Baron de Rugles, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne, Grand Fauconnier de France, & de *Guillemette de Boffit*. Elle se remaria à *Jacques de Damas*, Baron de Chalancey, & cut de son premier lit :

1. ROBERT, qui fuit ;
2. ANTOINE-FRANÇOIS, auteur de la branche des derniers Comtes de Grandpré ;
3. ANNE, née en 1598, mariée à *Henri de Haraucourt*, Seigneur d'Acraigne, Gouverneur de Nancy ;
4. Et CATHERINE, née en 1599, Religieuse à Saint-Pierre de Reims.

XVII. ROBERT DE JOYEUSE, Seigneur de Saint-Lambert, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Champagne, mort en 1660, avoit épousé, 1^o le 2 Juillet 1619, *Anne Cauchon*, fille de *Charles*, Baron du Tour & de Maupas, & d'*Anne de Gondi* ; & 2^o par contrat du 6 Janvier 1650, *Nicole de Villers*, sa cousine au VI^e degré, comme descendans tous deux de *Jacques de Grandpré*, Seigneur de Hans, fille de *Jean de Villers*, Seigneur de Barbaise, & de *Lucie de Bohan*. Etant veuve en 1660, & tutrice de son fils, elle se porta héritière bénéficiaire de son mari. Du premier lit vinrent :

1. HENRIETTE-CHARLOTTE, mariée à *Adrien-Pierre de Tiercelin*, Marquis de Broffes ;
2. ANNE-LOUISE ;
3. Et MARGUERITE, Chanoineffe à Poufflay en 1654.

Et du second lit fortit :

4. JULES-CHARLES, qui fuit.

XVIII. JULES-CHARLES DE JOYEUSE, Baron de Saint-Lambert, Seigneur de Ville-fur-Tourbe, Vicomte de Warmeriville, Page de la Chambre du Roi en Avril 1667, épousa *Anne de Sahuguet*, fille de *Daniel*, Seigneur de Termes, Lieutenant de Roi à Sédan, & de *Gabrielle de Pouilly*, dont :

1. DANIEL, qui fuit ;
2. LOUIS, Vicomte de Verpel ;
3. Et JEAN-GÉDÉON-ANDRÉ, rapporté après son frère aîné.

XIX. DANIEL DE JOYEUSE, Chevalier, Marquis

de JOYEUSE, Seigneur de Montgobert, &c., Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, vivant en Novembre 1749, âgée de 68 ans, avoit épousé 1^o le 7 Février 1707, *Marie de Saint-André*, veuve de *Charles-Albert de Fuffemberg*, Grand Maître des Eaux & Forêts au département de Metz, & fille de *Jean de Saint-André*, Secrétaire du Roi, & Fermier Général de Sa Majesté, & de *Marie Courtin*, sa seconde femme. Elle mourut à Paris le 24 Mars 1736, âgée de 97 ans. DANIEL DE JOYEUSE épousa, 2^o le 29 Mars 1736, *Aimée-Marie-Louise d'Als de Rétheuil*, dont un fils, mort en bas âge. Voy. ALÈS de CORBET.

XIX. JEAN-GÉDÉON-ANDRÉ, Seigneur de JOYEUSE, de Chouvois, Comte de Grandpré, par la donation de JULES DE JOYEUSE, Comte de Grandpré, & par la transaction qu'il fit avec ses frères aînés le 31 Mars 1712, ratifiée le 8 Février 1718, fut Lieutenant Général aux gouvernements de Champagne & de Brie, Bailliage de Reims, sur la démission de JULES DE JOYEUSE, son parent, ci-devant Mestre de Camp du Régiment Royal des Cravates; & commanda, pendant la campagne de 1744, 12000 payfans armés sur la frontière de Champagne, pour défendre cette Province contre les incursions des Autrichiens, qui avoient passé le Rhin près de Philippsbourg, le 30 Juin de ladite année, sous les ordres du Prince Charles de Lorraine, & qui menaçoient cette Province & la Lorraine. Il avoit épousé, le 1^{er} Décembre 1712, *Antoinette de Villers*, morte le 14 Mai 1757, en sa 72^e année, fille de *Nicolas*, Seigneur de Rouffeville & de Famechon, & de *Marguerite du Fresne-Dange*, dont :

1. N.... dit le *Marquis de JOYEUSE*, né le 6 Mars 1714, Lieutenant au Régiment des Cravates, en Mai 1724, mort à Paris, de la petite-vérole, le 4 Juillet 1731;
2. *NICOLAS*, né le 3 Juin 1715, destiné à l'Ordre de Malte, qu'il quitta après la mort de son frère aîné. Il fut pourvu, au mois d'Avril 1738, du Régiment de Ponthieu, Infanterie, & est mort à Paris, d'une maladie de poitrine, le 14 Juin 1740;
3. *JEAN-ARMAND*, qui fut;
4. N.... DE JOYEUSE, d'abord Ecclésiastique, qui a pris ensuite la Croix de Malte, a été fait Lieutenant d'Infanterie au Régiment du Roi en 1747, & a fait la campagne la même année en cette qualité;

5. *THOMAS*, né le 2 Mai 1725, Chevalier de Malte, Abbé de Saint-Symphorien de Metz;
6. Et *HONORÉE*, née le 9 Mai 1719, mariée, le 2 Juillet 1741, avec *Augustin-Louis Hennequin*, Marquis d'Equilly, &c., reçu, en furvivance de son père, à la charge de Capitaine Général de la Venerie des Toiles des Chasses, Tentés & Pavillons du Roi pour la chasse du Sanglier, &c., dont des enfans. Voy. HENNEQUIN.

XX. JEAN-ARMAND DE JOYEUSE, né le 24 Avril 1718, aussi destiné Chevalier de Malte, *Marquis de JOYEUSE* & de Ville-sur-Tourbe, Comte de Grandpré, &c., d'abord Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Anjou, eut, après la mort de son frère, le Régiment de Ponthieu, Infanterie en 1741; fut fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 31 Décembre 1747; le Régiment de Ponthieu ayant été supprimé & incorporé dans Provence le 1^{er} Février 1749, il fut fait Colonel dans le Corps des Grenadiers de France, & eut, en 1751, le Régiment de Montboissier, dont il se démit en 1755. Il est mort en son Château de Grandpré, le 12 Décembre 1774. Il avoit épousé, contrat signé le 10 & célébration le 13 Mars 1754, *Anne-Madeleine Delpech de Cailly*, fille unique de feu *Pierre*, 11^e du nom, Seigneur de Cailly, Préfident en la Cour des Aides de Paris, & de *Marie Pajot de Villers*, sa veuve, dont un fils.

BRANCHE

des derniers Comtes de GRANDPRÉ.

XVII. ANTOINE-FRANÇOIS DE JOYEUSE, second fils d'ANTOINE, Seigneur de Saint-Lambert, & de *Henriette de la Vieville*, né en 1602, d'abord Abbé de Thenailles & de Belval, qu'il quitta pour suivre le parti des armes, fut Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne, par provisions du 6 Janvier 1633, & Comte de Grandpré par sa femme; & trança sur son partage avec son frère, en présence de sa mère, le 4 Mai 1629. Il avoit épousé, le 24 Juin 1623, *MARGUERITE DE JOYEUSE*, fille & héritière de *CLAUDE*, Comte de Grandpré, & de *Philiberte de Saulx*, dont :

1. *CHARLES-FRANÇOIS*, qui fut;
2. *CLAUDE*, Abbé de Mouzon & d'Elan en 1655, mort en 1710;
3. *JEAN-ARMAND*, Baron de Saint-Jean-fur-

Tourbe, qui fit les premières campagnes en 1648, & continua jusqu'à la conclusion de la paix en 1693; fut fait Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des ville & citadelle de Metz & des pays & Evêchés de Metz & Verdun, Maréchal de France en Mars 1693, & est mort le 1^{er} Juin 1710, fans enfans de son mariage, contracté le 4 Juin 1658, avec MARGUERITE DE JOYEUSE, sa cousine, fille de MICHEL, Seigneur de Verpel, & de Marie de Trumelet. Elle est morte le 22 Juin 1694;

4. ANNE-ROBERTE, femme de Charles du Rouvre, Baron de Cernay;
5. CATHERINE-PHILIBERTE, mariée à Claude de Saint-Vincent, Baron d'Aulnoy;
6. HENRIETTE, Religieuse;
7. Et MARIE-CATHERINE, née posthume, morte jeune.

XVIII. CHARLES-FRANÇOIS DE JOYEUSE, Comte de Grandpré, Chevalier des Ordres du Roi en 1661, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne, Maître de Camp de Cavalerie, & Lieutenant Général des Armées du Roi, mort le 8 Mars 1680, avoit épousé 1^o Charlotte de Coucy, fille de Louis de Mailly, dit de Coucy, Seigneur de Chémery & de Croy, & d'Elisabeth-Claire-Eugénie de Croy; & 2^o Henriette-Louise de Comminges, fille de Louis, Marquis de Ver vins, & de Gabrielle de Preully, morte en 1678. Du premier lit il eut :

1. CLAUDE, mort Religieux Prémontré;
2. JULES, qui suit.

Et du second lit vinrent :

3. ABRAHAM, mort par accident;
4. JEAN, dit le Comte de Joyeuse, Capitaine de Cavalerie, mort à Paris le 25 Avril 1725, enterré à Saint-André-des-Arcs. Il avoit épousé, le 19 Mars 1689, Marie-Vidoire de Mérode, dont :

JULES-ARMAND, né au mois d'Octobre 1694, mort avant son père;

Et CLAUDE, née le 3 Septembre 1692, aussi mort avant son père.

5. MICHEL, mort jeune sans alliance;
6. JOSEPH, Prieur des Saints-Georges ou Gemeaux, près de Langres, mort hors de France;
7. HENRIETTE-MARIE-BÉNÉDICTINE, Religieuse;
8. MARIE, décédée jeune;
9. Et ANNE-FERDINANDINE, Marquise de Ver vins, Demoiselle de Grandpré, héritière en partie de JEAN, son frère, qui plaidoit, en 1729, contre JEAN-GÉDÉON-ANDRÉ DE JOYEUSE

SE DE SAINT-LAMBERT, mentionné au degré XIX de la branche précédente.

XIX. JULES DE JOYEUSE, Comte de Grandpré, Gouverneur de Stenay, Colonel d'Infanterie, né le 29 Mars 1655, traita, au mois de Mai 1698, de la charge de Lieutenant de Roi de Champagne, dont il prêta serment entre les mains de Sa Majesté, le 21 du même mois; & se voyant sans enfans, il se détermina à donner le Comté de Grandpré à un de ses cousins, fils de JULES-CHARLES DE JOYEUSE, Baron de Saint-Lambert, & cette Terre échet à JEAN-GÉDÉON-ANDRÉ, le puîné des trois, comme il a été dit ci-dessus. Il avoit épousé Guillemette-Angélique de Réaulx, fille de René, Seigneur de Réaulx, Lieutenant des Gardes du Corps, & Lieutenant Général des Armées du Roi, & d'Anne de Rochereau.

BRANCHE

des Seigneurs de VERPEL.

XV. Cette branche n'a formé que trois degrés, & a pour auteur ANTOINE DE JOYEUSE, second fils de ROBERT, Comte de Grandpré, & de Marguerite de Barbançon. Il fut Seigneur de Montgobert, & de Verpel, & avoit épousé, par contrat du 14 Octobre 1572, Madeleine de Lyons, fille d'Adolphe, Seigneur d'Épaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Stenay, Lieutenant au Gouvernement de Champagne & de Brie, & de Guillemette de la Taule, Dame de Sy. Leurs enfans furent :

1. ADOLPHE, mort sans alliance;
2. NICOLAS, Baron de Verpel, mort en 1586;
3. RENÉ, tué devant Neufchâteau en Lorraine en 1589;
4. ROBERT, qui suit;
5. Et CHARLES, Seigneur d'Épaux, Grand Louvetier de France, mort en 1614, sans enfans de Louise de Prud'homme, & de Marguerite d'Audenfort, ses deux femmes.

XVI. ROBERT DE JOYEUSE, Baron de Verpel & de Montgobert, obtint, avec ses frères, en 1588, mainlevée de la saisie des biens de son père. Il succéda au Seigneur d'Épaux, son frère, & fit hommage, le 20 Mai 1614, de ce qui lui étoit échu. Il avoit épousé Judith Hennequin, Dame de Mathaux & de Clichy, fille de N... Hennequin, & d'Anne du Breuil, dont :

1. MICHEL, qui suit;

2. ENNEMOND, Jéuite ;
3. ALEXANDRE, Seigneur de Montgobert, Lieutenant au Gouvernement de Bethune, Bailli de Lens, mort sans enfans de *Marie de Fontaines*, qu'il avoit épousée le 6 Avril 1630, & qui mourut le 4 du même mois de l'an 1709, âgée de 82 ans ;
4. ROBERT, Lieutenant de la Compagnie du Comte de *Grandpré*, tué à la bataille de Sedan en 1642 ;
5. JUDITH-ANNE, mariée, en 1630, à *François de Riencourt*, Seigneur de Parfondru ;
6. Et AIMÉE, morte jeune.

XVII. MICHEL DE JOYEUSE, Baron de Verpel, Seigneur de Montgobert, fit la loi & hommage de la terre de Montgobert, au Duc d'Orléans, le 3 Décembre 1646. Il avoit épousé, en 1630, *Marie de Trumelet*, veuve de *François de Cuffigny*, Baron de Vianges, fille de *Robert de Trumelet*, Seigneur de Gomeris, Gouverneur de Villefranche, & de *Jérôme de Rampont*, dont :

1. ROBERT, Baron de Verpel, tué à Valenciennes, commandant le Régiment du Comte de *Grandpré*, son parent ;
2. Et MARGUERITE, Dame de Verpel, par le décès de son frère, mariée, par contrat du 4 Juin 1653, à JEAN-ARMAND DE JOYEUSE, Baron de Saint-Jean, Seigneur de Ville-sur-Tourbe, Maréchal de France. Elle mourut à Paris le 22 Juin 1694, sans laisser d'enfans, & a été enterrée à St.-Sulpice.

Les armes : *pallé d'or & d'azur de 6 pièces ; au chef de gueules, chargé de 3 hydres d'or.* (Extrait du tom. III de l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, pag. 835 & suiv.)

JUBERT, en Normandie. Suivant l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, par la Roque, cette Famille paroît être plutôt originaire de Vernon que de Gisors. GUILLAUME JUBERT, Ecuyer, passa un contrat, le 10 Janvier 1418, avec Ide de Beaulart, Dame de Blaru, & Ide de Sacquenville, Dame de Rosny. Il reçut, le 31 Octobre 1422, de Monseigneur Jean de Sacquenville, Chevalier, des biens en fief situés à Vernon & aux environs, en considération des bons services qu'il lui avoit rendus. La filiation commence à

I. GUILLAUME JUBERT, Ecuyer, Seigneur de Vesly en Vexin, Lieutenant Général à Gisors en 1470, puis Conseiller en l'Echiquier de Normandie en 1490. Il épousa *Catherine Daniel*, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. HENRI, auteur de la branche des Seigneurs de *Brécourt*, rapportée ci-après ;
3. JEANNE, mariée, en 1483, à *Guillaume le Roux*, Seigneur de Bouteroue, Maître des Comptes à Rouen ;
4. Et PAQUESTE, femme de *Guy Arvillot*, Secrétaire du Roi, puis Auditeur des Comptes, mort en 1496, & elle en 1505.

II. GUILLAUME JUBERT, II^e du nom, né à Vernon, Seigneur de Vesly, Conseiller au Parlement de Rouen en 1504, & Doyen en 1540, fut marié deux fois, & eut de *Catherine de Blancbaton*, sa seconde femme, qu'il avoit épousée en 1526,

1. CLAUDE, Seigneur de Vesly, Conseiller au Parlement de Rouen en 1543, mort le 6 Novembre 1559, laissant d'*Anne Raymond*, son épouse, fille de *Pierre*, Président au même Parlement, trois filles, savoir :
 1. MARIE, Dame de Vesly, femme de *Georges du Bec*, Seigneur de Boury ;
 2. ANNE ou GENEVIÈVE, femme, le 5 Août 1574, de *Jacques du Boic*, Seigneur de Cocraumont ;
 3. Et MADELEINE, mariée, le 7 Février 1582, à *Jean du Fay*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli & Capitaine de Rouen. Elle mourut le 15 Novembre 1613, & lui le 23 Novembre 1615, laissant postérité.
2. GUILLAUME, qui suit ;
3. PIERRE, Seigneur du Merey, Verrier, puis de Soncuze ;
4. Autre PIERRE, Seigneur de Comencr, mort sans alliance ;
5. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs du *Thil*, rapportée ci-après ;
6. ANNE, mariée à *Charles de Croismare*, dont des enfans. Voy. CROISMARE ;
7. N... JUBERT, femme de N... de *Boislevéque* ;
8. Et MARGUERITE, mariée à N... de *Moncrif*, Seigneur d'Auvray-Mefnil.

III. GUILLAUME JUBERT, III^e du nom, Seigneur d'Harquency, Conseiller en la Cour des Aides de Rouen, mort le 11 Octobre 1600, avoit épousé *Marie de Civille*, fille unique d'*Alonce*, Seigneur de Saint-Martin-aux-Buniaux, & de *Catherine de Hautot*. Leurs enfans furent :

1. ALONCE, qui suit
2. CATHERINE, mariée à *Charles Gruchet*, Seigneur du Ménil, Conseiller au Parlement de Rouen ;

3. MARIE, femme de *Henri le Pelletier*, Seigneur de Grainville, mort le 28 Avril 1586;
4. N... JUBERT, épouse du Seigneur de *Gauville*;
5. Et JUDITH, mariée à *Jacques de Croismare*, Seigneur de Saint-Juft.

IV. ALONCE JUBERT, Seigneur d'Harquency, Vinemerville, Beuzevillette, Saint-Martin-aux-Buneaux, Bizy, Conseiller au Parlement de Rouen le 12 Juillet 1602, puis Président de la Cour des Aides en 1609, épousa *Françoise de Civile*, Dame & Patronne de Bouville, Saint-Jean, &c., fille de *Vincent*, Chevalier, Premier Président des Requêtes de Rouen, & de *Marthe Balue*, dont :

1. ALPHONSE, Chevalier, Seigneur de Bouville, Président de la Cour des Aides à Rouen, qui épousa *Marie le Grand*, fille de *Henri*, Conseiller au même Parlement, puis Maître des Requêtes, & d'*Anne Danès*, & dont la postérité subsiste aujourd'hui;
2. JACQUES, qui suit;
3. MARIE, femme de N... de *Gouville*, Président des Requêtes à Rouen;
4. Autre MARIE, épouse de *Daniel de Fumechon*, Président des Requêtes du même Parlement;
5. FRANÇOISE, mariée à N... de *Chéry*;
6. Et MADELEINE, femme, le 20 Février 1647, de *Claude de Malortie*.

V. JACQUES JUBERT, Seigneur d'Harquency, de Bouville & de Saint-Martin-aux-Buneaux, Conseiller au Parlement de Rouen, le 7 Décembre 1637, puis Maître des Requêtes le 16 Janvier 1647, mourut en Septembre 1656. Il avoit épousé *Catherine Potier*, fille d'*André*, Seigneur de Novion, Président à Mortier au Parlement de Paris, & de *Catherine Cavalier*, dont :

VI. MICHEL-ANDRÉ JUBERT, Seigneur de Bouville, Marquis de Bizy, Avocat Général en la Cour des Aides le 5 Avril 1664, Maître des Requêtes le 20 Mars 1674, Intendant d'Alençon, puis d'Orléans en Janvier 1677, Conseiller d'Etat en Octobre 1696, mort en Décembre 1720; il avoit acquis la Seigneurie de *Panilleuse* en Normandie, qui fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mai 1651, enregistrées au Parlement de Rouen, en faveur de René Preteval, Seigneur dudit lieu, & de ses hoirs mâles & femelles. MICHEL-ANDRÉ JUBERT avoit épousé *Nicole-Françoise Desmarêts*, tante du Maréchal

de *Maillebois*, & fille de *Jean*, Trésorier de France, & de *Marie Colbert*, dont :

1. LOUIS-GUILLAUME, qui suit;
2. ALPHONSE, Chevalier, Marquis de Bouville, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom en 1702; Brigadier des Armées, du Roi le 26 Mars 1710; Maréchal de Camp le 20 Février 1734; Gouverneur de Balaguères, mort le 28 Février 1762, dans sa 83^e année. Il avoit épousé, le 9 Février 1713, *Louise-Henriette Goujon*, morte le 29 Août 1737, fille de *Jean*, Seigneur de Gafville, Receveur Général des Finances de Metz, mort en 1730, & de *Claude-Henriette Donneau de Vifé*, dont une fille unique, morte sans alliance;
3. N... JUBERT, Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom après son frère;
4. JEAN-BAPTISTE, Chanoine de Saint-Gilles d'Argence, Prieur de Beaumont-le-Roger, Grand Vicaire de l'Evêque d'Evreux, mort le 17 Juin 1724, à 39 ans;
5. Et CATHERINE, mariée, en Mars 1711, à *Gilles-Marie de Maupeou*, Comte d'Ableiges, Maître des Requêtes, dont postérité. Voy. MAUPEOU.

VII. LOUIS-GUILLEAUME JUBERT-DE-BOUVILLE, Marquis de Panilleuse, Baron de Dangu, Seigneur de Saint-Martin-aux-Buneaux & de Vinemerville, Conseiller en la Cour des Aides le 13 Décembre 1699, Maître des Requêtes le 15 Février 1703, Intendant d'Alençon en 1708, puis d'Orléans en Février 1713, Conseiller d'Etat en Août 1731, mort le 20 Mai 1741, âgé de 63 ans, avoit épousé, en Avril 1697, *Marie-Gabrielle Martin*, morte le 3 Juillet 1742, fille de *Jean-Louis*, Seigneur d'Auzielle, Fermier Général, ancien Capitoul de Toulouse, mort le 13 Mars 1710, & de *Marie-Madeleine Demas*. De ce mariage il a eu :

1. ANDRÉ, qui suit;
2. LOUIS-NICOLAS, appelé le *Comte de Bouville*, d'abord Capitaine dans le Régiment du Roi, Dragons, second Cornette des Chevaux-Légers de la Reine en Avril 1734, & premier Cornette des Chevaux-Légers Dauphins en Janvier 1739. Il eut Commission de Colonel le 24 Juin 1740; fut fait Brigadier le 20 Mars 1747; passa en 1748 à la Sous-Lieutenance des Gendarmes Anglois, & fut créé Maréchal de Camp le 1^{er} Mai 1758;
3. AUGUSTIN-TOUSSAINT, successivement Sous-Lieutenant, Lieutenant & Capitaine aux Gardes, Brigadier en Février 1759, Maré-

chal de Camp en 1762, mort à Port-Mort en Normandie, le 7 Novembre 1770;

4. LOUIS-ALPHONSE, Vicomte de Bouville, Capitaine des Vaisseaux du Roi le 7 Mai 1751, Chef d'Escadre en Octobre 1764, & Grand-Croix - Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. Il a épousé, en Mars 1747, *Marie-Louise Poterat*, fille de *Pierre*, VI^e du nom, Conseiller au Grand Conseil, & de *Marie-Anne Levi*, dont :

LOUIS-THÉLESPHORE, Baron de Bouville, baptisé le 17 Février 1758.

5. BERNARD-MARIE-GABRIELLE, Chanoine & Grand Vicair de Chartres, Abbé de Maïsse en 1759, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare;

6. FÉLICITÉ, mariée, en Juillet 1733, à *Jean-François Guyot de Chenizot*, Receveur Général des Finances, morte le 16 Octobre 1735, âgée de 22 ans, dont une fille;

7. Et JEANNE-NICOLE JUBERT-DE-BOUVILLE, Religieuse & Abbessé de Saint-Loup en Avril 1731.

VIII. ANDRÉ JUBERT, Marquis de Bouville, le 5 Juillet 1698, Conseiller en la Cour des Aides de Paris le 4 Janvier 1720, Maître des Requêtes en 1723, mort le 14 Septembre 1742, en son Château de Dangu, avoit épousé, en 1724, *Marie-Thérèse-Julie Guyot de Chenizot*, fille de *François*, Seigneur de Chenizot, Receveur Général des Finances & Secrétaire du Conseil, & de *Jeanne-Julie Berger*, dont :

N... JUBERT, nommé le *Marquis de Bouville*, Baron de Dangu, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, duquel nous ignorons l'état actuel;

Et MARIE-CATHERINE-JEANNE, mariée, le 3 Mai 1757, à *Jacques-François de Carvoisin*, dit le *Marquis d'Achey*, ci-devant Capitaine de Gendarmerie.

BRANCHE des Seigneurs du THIL.

III. JACQUES JUBERT, Seigneur du Thil, cinquième fils de GUILLAUME, II^e du nom, & de *Catherine de Blancbâton*, sa seconde femme, fut Conseiller au Grand Conseil le 7 Septembre 1566, Président des Requêtes à Rouen le 14 Novembre 1571, Maître des Requêtes le 22 Mars 1587, puis Conseiller d'État, & mourut le 14 Février 1600. Il avoit épousé, 1^o le 15 Avril 1569, *Marie Guiffard*, fille de *Thomas*, Seigneur de Nonette, & de *Marie Quintanadoine*; & 2^o le 18 Octobre

1588, *Nicole de Montholon*, morte le 20 Juin 1618, fille de *François*, 1^{er} du nom, Garde des Sceaux, & de *Marie Boudet*. Du premier lit naquirent :

1. GEORGES, qui suit;

2. JACQUES, rapporté après son frère;

3. GENEVIÈVE, mariée à *Laurent de Restault*, Seigneur de Fortmerville;

4. MARIE, femme de *Barthélémy Hallé*, II^e du nom, Seigneur du Thuit, Maître des Requêtes;

5. BARBE, mariée à N... de *Bellehache*, Seigneur de Fontebosc, Maître des Comptes à Rouen;

6. Et MADELEINE, femme, en 1618, d'*Adrien de Toullain*, III^e du nom, Seigneur de Frontebosc, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel d'un Régiment de 1000 hommes d'Infanterie, &c., dont postérité. Voy. TOUSTAIN DE FRONTEBOSC.

IV. GEORGES JUBERT, Seigneur de Bonne-Mare, Trésorier de France, mort le 16 Avril 1662, avoit épousé *Marie Marc de la Ferté*, fille de *Louis*, & d'*Anne Baudouin*, de laquelle il eut :

1. LOUIS, qui suit;

2. ALPHONSE, Seigneur de Garnache, Capitaine aux Gardes;

3. N... JUBERT, Maître des Comptes à Rouen;

4. CATHERINE, femme de *Charles Puchot*, Seigneur du Pleffis, Conseiller au Parlement de Rouen;

5. Et MADELEINE, femme de *François de Thiboutot*, Chevalier, Seigneur d'Alvémont, &c., dont des enfants. Voy. THIBOUTOT.

V. LOUIS JUBERT, Seigneur de Bonne-Mare, Conseiller au Parlement de Rouen le 14 Décembre 1637, mort en 1713, avoit épousé *Marie Hébert*, dont :

VI. GEORGES JUBERT, Premier Président du Parlement de Rouen en 1699, qui épousa *Marie-Madeleine-Susanne de Lefdo*, & en eut :

VII. GEORGES-JEAN-BAPTISTE JUBERT, mort sans postérité de son épouse *Marie-Louise-Georgette du Hamel*, dont il n'eut qu'une fille,

N... JUBERT, morte au berceau.

IV. JACQUES JUBERT, II^e du nom, Chevalier, Seigneur du Thil, second fils de JACQUES I^{er}, & de *Marie Guiffard*, sa première femme, fut Conseiller au Grand Conseil le 16 Juillet 1602, Conseiller de l'Hôtel de Paris en 1610, Maître des Requêtes le 16 Janvier 1613,

Président des Comptes à Paris le 15 Mars 1618 jusqu'en 1631, Conseiller d'Etat, & mourut le 3 Décembre 1655. Il avoit épousé, le 4 Mars 1604, *Marie-Anne Danes*, fille de *Jacques*, Seigneur de Marly, Président des Comptes, & d'*Anne Hennequin*, dont :

1. GEORGES, Maître de la Chapelle de GASTON, Duc d'ORLÉANS;
2. PIERRE, Capucin;
3. HENRI, Capitaine aux Gardes en 1645;
4. LOUIS, Conseiller de Ville en 1643;
5. CHARLES, Seigneur de la Gripière, marié à *Anne Marc de la Ferté*, dont :
ANNE, femme, le 27 Octobre 1633, de *Charles de Roquigny*.
6. JACQUES, qui fuit;
7. NICOLAS, Chevalier de Malte le 7 Juin 1631;
8. FRANÇOISE, femme de *Louis Brinon*, Conseiller au Parlement de Rouen, morte le 17 Février 1705, dont des enfans;
9. MARIE, Carmélite à Paris;
10. ISABELLE, Religieuse à Fontaine-les-Nonains;
11. Et ANNE, femme, 1^o le 8 Octobre 1628, de *Pierre Dauwet*, Seigneur de Rieux; & 2^o de *Jacques de Mefmes*, Seigneur de Marolles, Trésorier de France à Paris.

V. JACQUES JUBERT, III^e du nom, Chevalier, Marquis du Thil, Conseiller au Parlement de Paris le 30 Avril 1632, Maître des Requêtes en 1637, Conseiller d'Etat le 26 Décembre 1641, mort le 12 Mars 1696, avoit épousé, le 20 Juillet 1637, *Marie Courtin*, morte le 29 Octobre 1661, fille de *René*, Seigneur de Villiers, Conseiller d'Etat, Maître des Requêtes, & Ambassadeur à Venise, & de *Françoise Bitaud*. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui fuit;
2. GEORGES, né le 9 Mai 1649, Chevalier de Malte le 21 Août 1669, & Maître de Camp de Cavalerie;
3. MADELEINE, femme, le 28 Février 1671, de *François d'Auxy*, dit le *Comte de Monceaux*, Marquis d'Auxy;
4. ANNE, Religieuse à Fontaine-les-Nonains;
5. Autre ANNE, Prieure de Courville;
6. MARIE, Religieuse au Trésor;
7. Et FRANÇOISE, Religieuse à Fontaine-les-Nonains.

VI. JACQUES JUBERT, IV^e du nom, Chevalier, Marquis du Thil, Brigadier des Armées du Roi, épousa, le 2 Août 1676, *Olympe Vallot*, fille d'*Antoine*, premier Médecin du Roi, & de *Catherine Gayant*, dont :

1. FRANÇOIS-ÉDOUARD, Brigadier des Armées

du Roi, mort de ses blessures, au Fort d'Arleux, en Juillet 1711, fans alliance;

2. GEORGES, qui fuit;
3. JACQUES-RENÉ, dit l'*Abbé du Thil*, Abbé de la Vernuce, Ordre de Saint-Augustin, Diocèse de Bourges, mort à Paris le 15 Avril 1765, âgé de 82 ans;
4. SUSANNE, Religieuse à Fontaine-les-Nonains;
5. Et CATHERINE, femme, en 1699, de *Jean Doublet*, Seigneur de Montaigu, Contrôleur des Décimes à Coutances.

VII. GEORGES JUBERT, Chevalier, Marquis du Thil, Seigneur de Magnan, Bourguignon, Bellezais, &c., Chevalier de Saint-Louis, Maître de Camp d'Infanterie, mort le 11 Novembre 1732, avoit épousé, le 4 Juillet 1724, *Elisabeth-Geneviève Coufinet*, morte le 1^{er} Janvier 1738, fille d'*Ambroise*, Chevalier, Seigneur de Boifroger, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, & de *Geneviève-Marguerite le Moine*. De ce mariage est issue une fille unique, nommée

OLYMPE-ELISABETH JUBERT-DU-THIL, née le 5 Juillet 1725, mariée, le 1^{er} Mars 1745, à *César-François*, Marquis de *Chastelus*, Brigadier d'Infanterie, dont un fils; Voyez CHASTELUS.

BRANCHE des Seigneurs de BRÉCOURT.

II. HENRI JUBERT, Sieur de la Gripière & de Brécourt, second fils de GUILLAUME, & de *Catherine Daniel*, fut Président de la Cour des Aides de Rouen en 1543; il épousa, en 1532, *Marie le Goupil*, fille de *Pierre*, Sieur du Parquet, dont :

HENRI, qui fuit;
Et ISABELLE, femme de N... *Raymond*.

III. HENRI JUBERT, Sieur de Brécourt, Gentilhomme ordinaire le 15 Septembre 1577, épousa *Claude de la Rosière*, fille de *Jean*, Conseiller au Parlement de Paris, & Maître des Requêtes, & de *Geneviève de Bois-l'Evêque*. Leurs enfans furent :

1. JEAN qui fuit;
2. GENEVIÈVE, femme de *Christophe le Maffon*;
3. Et MADELEINE, Religieuse à Villarceaux.

IV. JEAN JUBERT, Sieur de Brécourt & de Chailly, Conseiller au Grand Conseil en 1609, épousa, le 5 Mars 1612, *Marie de l'Hôpital*, fille d'*Anne*, Seigneur de Sainte-Mesme, & de *Jacqueline Hurault*. Il testa le 8 Janvier 1651, laissant entr'autres enfans :

1. ANNE, qui fuit ;
2. HENRI, Chevalier de Malte le 7 Juin 1631 ;
3. CHARLES, Sieur de Sainte-Péronne, Lieutenant aux Gardes ;
4. LOUIS, Sieur de Senoncourt, Conseiller au Parlement de Rouen, marié, le 22 Avril 1652, à *Marguerite le Roux*, fille de *Louis*, Seigneur d'Infréville, Conciller d'Etat & Intendant de la Marine, & de *Marguerite d'Anviray* ;
5. CLAUDE, femme, le 7 Août 1639, de *Marc-Aurèle de Giverville de Saint-Maclou* ;
6. 7. 8. & 9. GENEVIÈVE, ANNE, MARIE & MARTHE, Religieuses.

V. ANNE JUBERT, Sieur de Brécourt, épousa, le 6 Janvier 1652, *Marie Varin*, fille de *Jean*, Chef Général des Monnoies, & de *Jeanne des Jours*, de laquelle il eut :

MARIE-ANNE, femme, le 17 Août 1674, de *Jacques de Malortie*, dont elle a eu des enfans.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la croix alésée d'or ; & aux 2 & 3 d'azur, à 5 fers de pique d'argent, posés 3 & 2. Celles de la branche du THIL font : écartelé, aux 2 & 3 d'azur, à 5 rocs d'échiquier d'argent, 3 & 2.*

JUBIN, en Bretagne, Famille noble qui porte : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 quintefeuilles d'or, 2 & 1.*

JUGIE (DE LA). Cette Famille, sur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 2 lions affrontés d'or ; aux 2 & 3 d'argent, à la bande d'or, accompagnée de 6 roses de gueules ; parti, d'azur à la fasce d'or ; & sur le tout : d'or, au lis de 3 branches de gueules.*

JUHEY, Famille de Normandie, Election de Carentan, dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles du même, posées 2 & 1.*

JUIGNÉ, Terre & Seigneurie au Maine, qui appartient à la Famille de *le Clerc de Juigné*. Voy. CLERC (LE) DE JUIGNÉ-VERDELLES, en Anjou.

JUIGNÉ (DE), en Champagne, Seigneur de la Broffinière, de Juigné, Laubinaye, &c. : ancienne noblesse qui remonte à

I. GEOFFROY DE JUIGNÉ, Seigneur dudit lieu (petite ville en Bretagne), mort en 1226,

comme il paroît par son testament de la même année.

II. OLIVIER DE JUIGNÉ, Seigneur dudit lieu, est qualifié *Vallet*, dans un contrat de vente qui lui fut fait en 1295. Ce contrat est en vieilles lettres gothiques.

III. GODEFROY DE JUIGNÉ, Seigneur dudit lieu, *Vallet*, est connu par le contrat de mariage de sa fille JULIENNE, de l'an 1327, avec *Regnault*, Seigneur de *Saillons*.

IV. LOUIS DE JUIGNÉ, Seigneur dudit lieu, épousa *Jeanne de Laval-Guillaume*, de la Maison qui prit dans la fuite le nom de *Laval-Bois-Dauphin*, fondue dans celle de *du Bois-de-la-Cour*. C'est ce qui paroît par une donation de l'an 1363, en parchemin, signée *le Bigot*, faite à Louis de JUIGNÉ, Ecuyer, & à *Jeanne*, sa femme, par *Macé de Laval-Guillaume*, Seigneur dudit lieu. Ils eurent :

V. JEAN DE JUIGNÉ, Seigneur dudit lieu, de la Broffinière, Brain & Laubinaye. Il épousa *Jeanne de la Touche*, comme il est prouvé par le testament de sa femme de l'an 1449, par lequel elle nomme pour son exécuteur son fils, qui fuit :

VI. JEAN DE JUIGNÉ, II^e du nom, épousa, 1^o par contrat du 31 Décembre 1457, passé pardevant *la Barre*, Notaire en la Cour de Craon, *Marie Baraton*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de la Roche, Baraton & de Lisle ; & 2^o par contrat du 1^{er} Août 1470, passé pardevant *Poitevin*, Notaire en la Cour d'Angers, *Roberte de Coëfme*, de la Maison de *Lucé*, fille d'*Erard de Coëfme*, Seigneur de la Salle. Il eut de ce second mariage,

VII. RENÉ DE JUIGNÉ, Seigneur de la Broffinière, allié, par contrat passé devant *Poisson & le Pelletier*, Notaires en la Cour de Craon, le 12 Mai 1500, à *Perotte de Poncé*, fille de *Jean*, dont le Marquis de *Bénéhard* étoit forti par son aïeul. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et RENÉ, Seigneur de Laubinaye, marié, par contrat passé à Angers le 7 Mars 1547, à *Aviole le Roy*, fille de noble *René*, & de *Jeanne Bochon*.

VIII. FRANÇOIS DE JUIGNÉ, Seigneur de la Broffinière, épousa, par contrat du 15 Septembre 1534, *Claude Pierre*, fille aînée de *Messire René*, Seigneur du Pleffis-Baudouin, & d'*Antoinette des Hommes*. Ce contrat fut passé à la Cour de Gomart en Anjou. De ce mariage vinrent :

1. RENÉ, qui suit ;
2. Et JEANNE, femme, par contrat du 28 Novembre 1561, d'*Amaury Amoureux*, Sieur des Annaïs, fils d'*Alard* & de *Jeanne Chaperon*, Dame de Wermuffon.

IX. RENÉ DE JUIGNÉ, Ecuier, Seigneur de la Broffinière & autres lieux, épousa, contrat reçu par *Quentin*, Notaire à Angers, le 3 Octobre 1570, *Jeanne de Sainte-Méline*, fille de *Jean*, & de *Catherine de Lisle*, dont descend le Marquis de *Sourdéac*, par les femmes. Il eut pour enfans :

1. JEAN, Chevalier, Seigneur de la Broffinière ;
2. PAUL, Ecuier, Seigneur de Villemorge ;
3. ISAAC, qui suit ;
4. DANIEL, Ecuier, Seigneur de Molières, mort sans postérité ;
5. RENÉ ;
6. JEANNE ;
7. CLAUDE, mariée à *Pierre Girard*, Ecuier, Seigneur de Montorfier en Anjou ;
8. Et ESTHER, femme de *Pierre Rouffeau*, Ecuier, Seigneur de la Richaudaye.

X. ISAAC DE JUIGNÉ, Ecuier, Seigneur de la Broffinière & de Marault, épousa, par contrat du 3 Juillet 1628 (passé devant *Jacquemin* & d'*Hauzanvillers*, Notaires en la Prévôté de Wasly, & insinué au Bailliage de Chaumont le 16 Décembre 1628), *Marie de Brabant*, fille d'*Abdemelec*, Ecuier, Seigneur de Marault, & d'*Esther de Louviers*. De ce mariage fortirent :

1. ISAAC, Seigneur de la Broffinière ;
2. 3. & 4. LOUIS, ANNE & MARIE. (C'est ce que nous savons de cette ancienne Noblesse, d'après un *Mémoire envoyé* dressé sur pièces originales.)

Les armes : *d'argent, au lion de gueules, ayant la tête d'or, armée & lampassé de gueules.*

*JUILLY-LE-CHATEL, en Bourgogne, Diocèse de Langres : ancienne *Châtellenie* qui fut unie à la Terre de *Vaux*, & érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Mai 1715, registrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 2 Juillet & 27 Août suivans, en faveur de *Jacques d'Aubeterre*, Seigneur de Vaux, Capitaine de Cavalerie, qui a épousé *Gabrielle-Félicité Hennequin de Charmont*, dont postérité. Voy. AUBETERRE.

JULIANIS, JULLIANIS ou JULYANIS, en Provence, dont une branche établie

à Avignon. Il en est parlé dans l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. III, pag. 50. L'Abbé Robert de Briçon, dans son *Etat de la Noblesse de Provence*, tom. II, dit, à l'article JULIANIS, que c'est une Famille d'Aix, où elle paroît être venue de la Province de Languedoc, puisqu'elle a, parmi ses titres, un testament fait le 5 Octobre 1412, par noble GEORGES DE JULIANIS, de la ville de Nîmes, fils de noble GILLES DE JULIANIS, par lequel il ordonne d'être enterré dans l'Eglise Cathédrale de Nîmes, au tombeau où son aïeul étoit enseveli.

1. GEORGES DE JULIANIS épousa *Raymonde de Sade*, ce qui se prouve par un acte de reconnaissance du 6 Février 1412, en faveur du Chapitre de Saint-Didier, par *Raymonde de Sade*, fille & héritière de *Jacques de Sade*, assistée & autorisée de GEORGES DE JULIANIS, son mari, & d'*Hugues de Sade*, son grand-père. De ce mariage naquit entr'autres enfans :

II. LAURENT DE JULIANIS, qui s'allia avec *Anne de Signier*, fille d'*Antoine*, laquelle étoit issue des Seigneurs de *Piofin*. Il eut de son mariage :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEAN, Conseiller du Roi, pourvu, en 1502, d'une charge d'Auditeur des Comptes, & Archivaire dans la Cour des Comptes d'Aix. Il n'eut qu'une fille, nommée

CATHERINE, qui s'est mariée, en 1544, avec *Louis de Rogier*, fils de *Jean*, Seigneur du Pugeton, qui étoit de la ville d'Aix.

3. Et ANTOINETTE, mariée avec *Jean de Thomas*, Seigneur de la Valette, Baron de Sainte-Marguerite & de la Garde. Un de ses fils, ou petit-fils, épousa *Isabelle de Crillon*, frère de *Louis de Crillon*, surnommé le *Brave*.

III. FRANÇOIS DE JULIANIS, 1^{er} du nom, fut Secrétaire de la Chambre rigoureuse des Raisons d'Aix, par Lettres de provisions signées, le 19 Août 1525, à Avignon, par M. le Comte de Tende, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi en Provence. Il épousa *Yolande de Caradet*, d'une Famille illustre de Marseille, qui a donné plusieurs Consuls & Viguiers à ladite Ville. Les *Caradet* ont été Princes de Melfi & d'Achaïe, Comtes de Caserte, & Seigneurs de plusieurs Châteaux, dit l'*Histoire de Provence*, par Noftradamus, p. 577, im-

primée à Lyon en 1614. De ce mariage naquirent :

1. BALTHAZAR, qui suit, auteur de la branche établie à Avignon ;
2. JACQUES, marié à *Jeanne de Barralier*, de laquelle il eut :

PIERRE & JEAN, Ecuyers ;
Et AURIANNE, mariée, en 1575, avec *Pierre Passeri*, d'une Famille noble de Marseille.

3. FRANÇOIS, auteur de la branche établie à Aix en Provence, rapportée ci-après ;
4. Et MELCHIONE, mariée, par contrat du 8 Avril 1548, avec noble *Jacques Roux*, de la ville d'Hyères.

BRANCHE

de JULIANIS, établie à Avignon.

IV. BALTHAZAR DE JULIANIS, fils aîné de FRANÇOIS, 1^{er} du nom, & d'*Yolande de Caradet*, fut Conseiller au Siège Prédial de Marseille en 1580. & épousa *Jeanne Pèbreffe*, dont il eut :

1. NICOLAS, baptisé le 15 Février 1557, & marié, le 10 Mars 1580, avec *Hortense de Beau*, fille d'*Elzéar*, & de *Louise d'Arles*, de la ville de Marseille ;
2. Et ARNOUX, qui suit.

V. ARNOUX DE JULIANIS, baptisé le 19 Juillet 1560, vint étudier à Avignon, où il passa au grade de Docteur ès-Droits le 14 Janvier 1584, & le 3 Juillet de la même année, il épousa *Gillette Spere*, fille de *Louis*, & d'*Anne Alvarez*, qui étoit de la ville d'Avignon. De ce mariage naquirent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et JACQUES, que *Gillette Spere*, leur mère, après la mort de son mari, institua pour héritiers par son testament du 8 Juillet 1612, & par un codicille du 5 Janvier 1613.

VI. FRANÇOIS DE JULIANIS, II^e du nom, épousa, 1^{er} par contrat du 30 Juillet 1617, *Etiennette Amblard*, de la ville de Nîmes, de laquelle il n'eut que des filles ; & 2^o en 1631, *Françoise Belin*, dont une nombreuse postérité, entr'autres :

VII. LOUIS DE JULIANIS, marié, 1^o en 1684, avec *Félice d'Inguibert*, de la ville de Mernebès ; & 2^o en 1701, avec *Marguerite Tiffaque*. Il a eu du premier lit sept garçons, entr'autres :

1. JACQUES, Prêtre & Chanoine Hebdomadier du Chapitre de Saint-Pierre d'Avignon,

auteur d'une Fête donnée les 24, 25 & 26 Octobre 1752, à Avignon, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, & d'une seconde, donnée le 11 Janvier 1756, à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Comte de Provence, dont les relations ont été imprimées & données au Public ;

2. PIERRE, qui n'étoit pas marié en 1761.
- Et du second lit est issu :

3. JOSEPH, Prêtre & Chanoine à la Paroisse de Saint-Geniez d'Avignon.

BRANCHE

de JULIANIS, établie à Aix.

IV. FRANÇOIS DE JULIANIS, troisième fils de FRANÇOIS, 1^{er} du nom, & d'*Yolande de Caradet*, se maria, le 11 ou le 14 Janvier 1558, à *Honorade de Gaufridy*, fille d'*Alexis*, Ecuyer, & premier Consul d'Aix, & de *Delpine Cathalan*, de laquelle vint :

V. JACQUES DE JULIANIS, qui s'est marié, en 1582, avec *Madeleine de Pena*, fille d'*André*, Conseiller au Parlement de Provence, dont il a eu :

VI. GASPARD DE JULIANIS, Aïeilleur d'Aix en 1635, qui avoit épousé, en 1611, *Madeleine de Mafargues*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, mort Religieux de Saint-Dominique ;
2. FRANÇOIS, marié, le 2 Mars 1641, à *Marguerite de Remusat*, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Antonin, de laquelle il eut plusieurs enfans ;
3. Et ALEXANDRE, qui suit.

VII. ALEXANDRE DE JULIANIS, Seigneur du Rouret, Capitaine de Cavalerie & Gouverneur de Brégançon, épousa, le 26 Septembre 1661, *Marguerite de Vivaud*, fille d'*Anibal*, Seigneur du Rouret, & de *Jeanne de Séguiran*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

VIII. JEAN-FRANÇOIS DE JULIANIS, reçu Page du Roi dans la Petite Ecurie au mois de Mai 1687, qui justifia sa noblesse jusqu'au sixième degré, & à la fin de ses preuves, il est fait mention d'un Arrêt du 1^{er} Février 1669, rendu par les Commissaires députés par le Roi pour la vérification des titres de la Noblesse en Provence, portant confirmation de la noblesse d'ALEXANDRE DE JULIANIS, Seigneur du Rouret, & de FRANÇOIS DE JULIANIS, son frère.

Les armes : de *sinople, au pal d'or, chargé*

d'un autre pal de gueules; au chef d'argent, chargé d'une épée de sable, avec le timbre au-dessus.

JULIEN, en Provence. Parmi ceux de cette Famille qui se font distingués dans le Barreau, ANTOINE JULIEN a laissé des Mémoires savans & très-estimés. Il mourut Affecteur d'Aix, Procureur du pays en 1679. Voy. de Cormis, dans ses *Consultations*, tom. I, col. 1210.

JEAN-JOSEPH JULIEN, Avocat au Parlement de Provence, a été anobli pour les services rendus dans la charge d'Affecteur d'Aix, Procureur du pays de Provence, par Lettres Patentes de Sa Majesté, du mois de Mars 1748, vérifiées & enregistrées à la Cour des Comptes, Aides & Finances, suivant l'Arrêt du 6 Juin de la même année; au Parlement, suivant l'Arrêt du 7 dudit mois, & au Bureau des Trésoriers de France, suivant le jugement du 12 du même mois. Il a épousé N.... *Meffrein*, dont des enfans. (*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 48.)

Les armes: de gueules, au sautoir d'argent; au chef couisu d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.

JULIEN, Ecuyer, Sieur d'Arpentilly, en Normandie, Election de Valognes, porte: d'azur, à 2 lions affrontés d'or, tenant chacun une épée d'argent, la pointe en haut.

JULIEN ou JULIEN de MONTAULIEU, dans le Comtat Venaissin. Cette Famille, qui possédoit anciennement les Terres de Richerenches & de Bourbonton, tire son origine de

BARTHÉLEMY de JULIEN, qui vivoit vers le milieu du XV^e siècle. Il eut de *Marguerite d'Aubert*, son épouse: PIERRE, qui suit, & ANTOINE; ils formèrent deux branches. Celle d'ANTOINE est éteinte, & les biens en ont passé, par les filles, dans la Maison de *Nanton*.

PIERRE de JULIEN épousa *Bertrone de Raymond de Chantemerle*, dont il eut: GUIGUES & ANTOINE, auteurs de plusieurs branches. Celle de FRANÇOIS, fils de GUIGUES, & de *Françoise de Chambaud*, est la seule qui subsiste aujourd'hui.

De la même Famille étoit GASPARD-FRANÇOIS de JULIEN, qui épousa *Rose Béranger*, de laquelle font issus:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. JEAN-PAUL, Archidiacre de la Cathédrale de Vaifon, Grand Vicairé & Official Général, bénéfice auquel il a succédé à ESPRIT-PIERRE de JULIEN, son Oncle, qui avoit aussi été Grand Vicairé pendant plus de 50 ans;
3. PIERRE, Chanoine de la Cathédrale de Vaifon, aussi Grand Vicairé;
4. JOSEPH, Prêtre & Official de Valcras;
5. THÉRÈSE, Carmélite à Avignon;
6. ESPRITE, fille;
7. MARIE-THÉRÈSE-ROSE, Urfuline à Valence;
8. Et JUSTINE, mariée à *Jean-Jacques-Christophe d'André de Ripert*.

FRANÇOIS de JULIEN acquit, le 11 Juillet 1752, de François-Hélène de Caritat de Condorcet, les Terres & Seigneuries de Montaulieu, Roche-Blave & la Batie-Coffecheude, situés dans les Baronnies du Buis, & en prêta hommage noble à la Chambre des Comptes de Dauphiné, le 7 Mai 1758. De son mariage avec *Geneviève-Henriette de Bouvayron*, il a eu:

1. & 2. JOSEPH-FRANÇOIS, & JEAN-PAUL;
3. & 4. MARIE-FÉLICITÉ-HENRIETTE, & MARIE-GABRIELLE-ESPRITE. (C'est ce que nous savons de cette Famille, faute de *Mémoire*.)

Les armes: d'azur, au chevron d'or; au chef coupé de gueules, par une bande d'argent, chargée d'une étoile d'or.

JULIENNE (DE), Famille dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 314.

FEU JEAN de JULIENNE, créé Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel en Décembre 1736, avoit épousé, le 9 Mai 1720, *Marie-Louise de Brecey*, fille de *Martin*, Ecuyer, Sieur de la Semondière, & de *Françoise Bourdin*. De ce mariage font issus deux enfans, savoir:

FRANÇOIS, Ecuyer, née le 23 Juillet 1722; Et MARIE-FRANÇOISE, née le 29 Janvier 1727, dont nous ignorons l'état actuel.

Les armes: d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 tiges de julienne d'argent, fleuries du même, tigées & feuillées de sinople; l'écu timbré d'un casque de profil.

* JULIERS, petit pays d'Allemagne dans la Westphalie, autrefois avec titre de *Comté*, aujourd'hui avec celui de *Duché*.

GÉRARD, premier Comte de JULIERS, vivoit en 933.

GUILLAUME, Duc de JULIERS, vivoit en 1356, & mourut en 1361.

MARIE, fille de Guillaume, Duc de Jourens & de Berg, mort en 1517, porta les Duchés de Berg & de Juliers, avec le Comté de Ravensberg, dans le Marck par son mariage avec Jean, III^e du nom, Duc de Clèves.

Le Duc de Jourens est l'Electeur Palatin.

JULLIOTS, de Normandie, Election d'Artois, une Famille qui porte à Lyon, un objet d'un anneau qui se trouve de même à en chef & à sa poixte.

JULLIEN, de, du Duché de Bourgogne, Vaux, de qui nous apprend, sur cette Famille, un *Memoire* envoyé des employez dans le tom. VII. de la prem. Edit. de ce Dictionnaire.

GERARD de JULLIEN, I^{er} du nom, Ecuier, Seigneur de Vaubun, mort en 1390.

MARIE de Jourens posséda les Seigneuries de Vaubun & de Foclos.

HUGUEN de JULLIEN, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Reclaine & de Verrey, est quatrième Capitaine de la *Motte-Terrant* & de *Châteaufort*.

GERARD de JULLIEN, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Reclaine & de Verrey, eut trois filles, JEAN, GUILLAUME, & EDMÉ, qui suit.

EDMÉ de JULLIEN, I^{er} du nom, Ecuier, Seigneur de Verchiv, Clamerey, Montanerot & la Colme, eut pour Conseiller au Parlement de Bourgogne en 1506. De la femme, qui on ne connoit point, vintrent :

1. Etienne, qui suit.

2. EDMÉ, mentionné ailleurs.

3. JEAN & BERNARD dont on ignore les destinées.

4. Et EMILIAN rapporté ci-après.

ETIENNE de JULLIEN, Ecuier, Seigneur de Verrey, Conseiller au Parlement de Bourgogne en 1520, fut marié trois fois, & eut, de la seconde femme, quatre fils du nom de FRANÇOIS.

EDMÉ de JULLIEN, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Verchiv & de Verrey, second fils d'EDMÉ I^{er}, fut Conseiller au Parlement de Bourgogne en 1537, & père de

EDMÉ de JULLIEN III^e du nom, Ecuier, Seigneur de Verchiv, reçu à la Chambre de Noblesse des Etats de Bourgogne en 1557, mort sans enfants mâles.

EMILIAN de JULLIEN, Seigneur de la Colme, d'Arcey, Colonge & Marigny, sixième fils

d'EDMÉ I^{er} du nom, fut Avocat Général à la Chambre des Comptes de Bourgogne. On ignore quelle fut la postérité, on sait seulement qu'en 1560 & 1566, deux de ses cousins furent reçus à la Chambre de la Noblesse de ladite Province.

NICOLAS de JULLIEN I^{er} du nom, Ecuier, Seigneur de Reclaine, eut deux fils.

EDMÉ de JULLIEN, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Reclaine & de la Chapelle-sous-Branchon, fut père de quatre fils.

NICOLAS, ROBERT, GUILLAUME & ETIENNE.

Cette Famille a donné, dans les tems postérieurs, plusieurs Secrétaires en chef des Etats de Bourgogne, & le Substé, dans la Province de Forez, une branche de la même Famille, & de laquelle est :

ANTOINE de JULLIEN, Ecuier, Seigneur de Villeneuve, qui épousa Françoise-Virginie de Tremelles de Berges, de laquelle il eut :

JACQUES-ETIENNE de JULLIEN, Ecuier, Seigneur de Villeneuve, né le 1^{er} Juin 1598, veuf d'Anne-Marie de Parochas de Saint-Marc, qu'il avoit épousée le 26 Août 1705. Elle unique de Marcellin, Ecuier, & de Claudine Tardif de Montravel. Il eut pour enfans :

1. CLAUDE-MARCELLIN, qui suit :

2. VIRGINIE, née le 30 Août 1731, qui a épousé, le 20 Janvier 1751, Pierre-Joseph d'Arloz, Comte d'Entremont, Baron de St-Victor en Forez, veuf en premières nocces de Marie-Claire de Bresson, fille de Maximilien, Marquis de Puy-Saint-Gumier, &c., & de Louise d'Ambusax. Il étoit fils d'Antoine d'Arloz, Chevalier, Seigneur de la Servette, &c., & de Sityde-Catherine-Laurence au Mont de la Collonge. Voy. ARLOZ.

3. Et MARIE-ANNE, née le 16 Octobre 1731, qui s'est mariée, le 2 Septembre 1753, à Nicolas-François de Ville, Ecuier, Seigneur audit lieu, Vaux & Villecabanne, Chevalier de l'Ordre Militaire de Christ de Portugal, Lieutenant ordinaire de la Venerie du Roi, ancien Inspecteur en chef à Lyon, fils d'André-Nicolas de Ville, Ecuier, aussi Inspecteur en chef, auparavant Capitaine d'Infanterie, & de Françoise-Gabrielle de Forger.

CLAUDE-MARCELLIN de JULLIEN, né le 12 Juin 1726, Ecuier, Seigneur de Villeneuve, Lieutenant des Maréchaux de France en Forez en 1763, a épousé, le 20 Janvier 1749, Marguerite de Begot, fille d'Armand,

Ecuyer, Seigneur de Flachat en Velay, & de *Françoise de Leyris d'Esponchès*.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules*. La branche établie en Forez a ajouté pour brisure : *de gueules, au pal d'argent*.

JULLYANIS. Voy. JULIANIS.

JUMEL de LISORES (LE), en Normandie : Famille maintenue dans la noblesse le 28 Septembre 1588, de laquelle étoit

PIERRE LE JUMEL, Seigneur de Lifores & de Pont - l'Evêque, reçu Conseiller au Grand Conseil le 14 Juin 1563, Grand Rapporteur en la Grande Chancellerie le 21 Octobre 1568, ensuite Président à Mortier au Parlement de Rouen en 1571. Il régna en 1597.

NICOLAS LE JUMEL, Ecuyer, Seigneur de Lifores, probablement son fils, ou son frère, étoit Procureur Général au même Parlement la même année (en 1597). Il avoit épousé *Elisabeth de Vassy*, veuve d'*Antoine Erard le Gris*, Baron d'Echauffour. (Voy. l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*, par la Roque, pag. 1007.)

L'*Hist. de Rouen* donne pour armes à cette Famille : *d'azur, à l'aigle éployée d'or ; au chef d'argent, chargé de 3 quinte feuilles de gueules*. Et Louis Chevillard dit qu'elles sont : *de gueules, à l'aigle éployée d'argent ; au chef de sinople, chargé de 3 molettes d'argent*.

* JUMELLES, en Picardie : Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Février 1678, enregistrées le 21 Mars 1681, en faveur d'*Henri le Roi*, Seigneur de Jumelles, Cobelet, Forestel & Eltombes. Voy. ROI DE JUMELLES (LE).

* JUMILHAC, Terre considérable en Périgord, érigée en *Marquisat*, par Lettres Patentes enregistrées au Parlement de Bordeaux le 26 Avril 1656, & en la Chambre des Comptes de Paris le 28 Mai 1657, en faveur de FRANÇOIS CHAPELLE DE JUMILHAC, Seigneur dudit lieu & de Saint-Jean, Baron d'Arfeuille, fils de JACQUES CHAPELLE, Ecuyer, Seigneur de *Jumilhac* & de *Madeleine de Doucet*. Voy. CHAPELLE DE JUMILHAC.

JUMILLY, en Normandie, Election de Domfront ; Famille noble dont nous ne connaissons que les armes, qui sont : *d'or, à la*

rose de gueules en abîme, accompagnée de 3 trèfles de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.

JUNET, Famille originaire de la Rivière, & établie à Salins en Franche-Comté au commencement de ce siècle. Elle remonte à JEAN JUNET DE LA RIVIÈRE, Procureur Général des Terres de la Maison de Châlons, au Comté de Bourgogne, auquel PHILIPPE II, Roi d'Espagne, accorda des Lettres de noblesse, datées de Madrid le 27 Avril 1598, en récompense de ses services, de ceux de PIERRE & de PHILIBERT, ses fils, & de GRATIAN JUNET, son père. Sa postérité subsiste dans

PIERRE-FRANÇOIS-JOSEPH JUNET DE COURBESSEIN, Ecuyer, Seigneur d'Aiglepiere & Bouverans, ancien Capitaine dans les Milices du Comté de Bourgogne. Il a épousé, le 20 Mai 1745, *Marie-Anne-Défrée Portier*, fille de *Jacques-François*, Seigneur d'Aiglepiere, ancien Capitaine au Régiment de la Serre, & de *Marie-Hippolyte de Boutechoux*, dont :

1. PHILIBERT-MARIE, né le 2 Mars 1746 ;
2. JACQUES-ANTOINE-FRANÇOIS, né le 22 Octobre 1747 ;
3. FRÉDÉRIC-FRANÇOIS-MARGUERITE, né le 5 Janvier 1757 ;
4. MARIE-HIPPOLYTE-DÉSIRÉE, née le 6 Janvier 1753 ;
5. Et MARIE-ANNE-JOSÈPHE, née le 5 Juillet 1754.

Les armes : *d'hermine, à la fasce de gueules, chargée d'une quinte feuille d'or ; l'écu timbré d'un Maure naissant, vêtu d'hermines*. (Voy. le *Nobiliaire de la ville de Salins*, tom. II, p. 164 & suiv.)

* JUPILLES, Terre & Seigneurie ayant haute, moyenne & basse Justice, dans la Province du Maine, entre la ville de Frenay, au Maine, & la ville d'Alençon en Normandie. Elle est située dans la Paroisse de Fyé, & relève à foi & hommage lige de Sa Majesté. LOUIS XIV l'érigea en *Vicomté*, par Lettres obtenues en Chancellerie au mois de Mars 1655, scellées du grand Sceau de cire verte. Les termes de cette Charte annoncent assez l'illustration & l'antiquité de la Maison, à laquelle elle a donné son nom, & dont nous allons donner la Généalogie, d'après un *Mémoire* en forme probante, & légalisé par le Juge des lieux.

Dans l'enceinte du Château de JUPILLES est

une Chapelle sous l'invocation de SAINT-LOUIS & de *Sainte-Catherine*, dont la présentation appartient au Seigneur DE JUPILLES; la fondation en est très-ancienne. Il y en a encore une pareille de ce nom dans la Province du Maine, près de Château-du-Loir, qui paroît avoir appartenu à cette Maison, & avoir été le partage du chef d'une branche éteinte, dans le détail de laquelle on ne peut entrer, ni dans celui des branches puînées qui se sont établies à Fains & aux Affarts en Beauce & en Aulenois, à Saint-Ouen, près de Morannes en Anjou, & à Sainte-Sufanne en la même Province; branches éteintes, dont les auteurs & les filiations sont inconnus.

Il y a encore une Paroisse de JUPILLES en Lorraine, dans l'Evêché de Metz; & enfin une ville de ce nom dans le Brabant, entre Liège & Maëstricht, & une famille de JUPILLES, qui porte les mêmes armes que celle-ci; mais ne pouvant prouver les degrés de sanguinité, ni en quel tems, ni de quelle manière ces deux branches se sont divisées, ni quels en sont les aînés, on se borne à donner la filiation des JUPILLES du Maine, conformément aux titres & actes qui en sont foi. Le premier de cette Maison, depuis lequel la Généalogie paroît suivie, est

I. GUILLAUME DE JUPILLES, Chevalier, qui partagea en 1223, la Terre & Seigneurie de Vaux, située en la Paroisse de Gênes au Maine, avec *Guillaume de Curialette*, aussi Chevalier, ce qui se justifie par acte expédié devant Geoffroy, Sénéchal de Beaumont, au mois de Janvier de l'an 1223. On ne voit pas le nom de sa femme, mais on présume qu'il avoit épousé la sœur dudit Sieur de *Curialette*, attendu que, par le partage de la Terre de Vaux, en 1228, il est dit que ce GUILLAUME DE JUPILLES partagea ladite Terre avec *Guillaume de Curialette*, à cause de la *Fraterne* (ou fraternité) de sa femme. Il eut pour fils :

II. RAOUL DE JUPILLES, en Latin *Radulphus*, Chevalier, Sire de Jupilles, qui céda ses droits sur ladite Terre de Vaux, à *Geoffroy de Curialette*, Chevalier, ainsi que cela est justifié par acte du mois de Mai 1261. Il fit

échange avec SAINT LOUIS de certaines rentes de blé, chapons, avoine & argent qu'il prenoit sur la Châtellenie de la Ferté-Alais, appartenant audit Seigneur Roi, & qu'il avoit achetée de Jean Alainville & de Mathilde Labouvière, son épouse. Ledit RAOUL lui a abandonné, à lui & à ses successeurs, à perpétuité, le fudite revenu, pour 6 livres parisis de revenu annuel, à prendre, par chacun an, sur le domaine d'Alençon, à deux termes, savoir: moitié à la Saint-Remy, & l'autre moitié à la Nativité de N. S., qui lui seront payées par celui qui sera pour lors Receveur; lesquelles 6 livres, à la réquisition du Sieur RAOUL DE JUPILLES, seront réunies au domaine de la Chapelle de Jupilles. Cet échange se justifie par acte expédié à Rouen, au mois de Juillet 1269, scellé du grand sceau de cire verte, où est empreint une fleur de lis, & attaché en las de foie verte & rouge. Par cet acte le Roi donne à RAOUL DE JUPILLES, la qualité de *son chéri & fidèle serviteur*. La rente de 6 livres se perçoit encore annuellement par le Chapelain de la Chapelle de JUPILLES sur les domaines d'Alençon, conformément aux dites Lettres & Actes postérieurs, tant des Ducs d'Alençon, Chambres des Comptes de Rouen, Présidial d'Alençon, que de l'Arrêt du Conseil du 10 Avril 1703, & à l'état arrêté au Conseil le 24 Avril même année. RAOUL fit le voyage de la Terre Sainte avec GUILLAUME & GUITIER DE JUPILLES, ses fils, sous la conduite de SAINT LOUIS, ce qui se voit par les annotations imprimées en l'Histoire de ce Monarque, où les qualités de *Monsieur* & de *Chevalier* leur sont données, & où elles ne paroissent qu'aux personnes de considération. Il obtint de CHARLES, Roi de Sicile & de Naples, Vicair Général de l'Empire Romain pour la Sainte Eglise, des Lettres pour rétablir & doter la Chapelle de Jupilles de 8 livres tournois de revenu annuel, ou de tout autre qu'il voudra. Ces Lettres, du 18 Mars, indiction XIV, l'an sixième de son règne, sont scellées du sceau de cire & foie rouge. Il épousa Damoiselle *Isabeau de Montreuil*, dont vinrent :

I. GUITIER, qui suit ;

2. GUILLAUME, Chevalier, lequel fit le voyage de la Terre Sainte, avec RAOUL, son père, comme nous l'avons dit, sous SAINT LOUIS ;
3. & 4. ROBERT & OLIVIER, Ecuyer. ROBERT DE JUPILLES, Ecuyer, Sire des Affarts & de Fains en Beauce & Aulenois, époufa Dame Marie-Bellone de Noëray, veuve de Guidebes, Chevalier, & Dame de Noëray, ainfi qu'il paroît par fon contrat de mariage pañfé en la Cour Royale de Saint-Mars, en date du 22 Août 1307, auquel affiftèrent OLIVIER & GUITIER DE JUPILLES, fes frères. Par ce contrat, ROBERT donne à fa femme 60 livres de rente tournois fa vie durant, à prendre fur fes terres de Fains & des Affarts au pays de Beauce & d'Aulenois, de laquelle rente ladite femme jouira, nonobftant quelque coutume qui dife que femme ne doit prendre que la tierce partie des héritages. OLIVIER DE JUPILLES, fon frère, préfent au contrat, le cautionne pour ladite femme de 60 livres, qui étoit payable en deux termes, favoir à la Touffaint & Pâques. En faveur de ce mariage, Meffire GUITIER DE JUPILLES abandonne tous fes biens meubles & immeubles à ROBERT & OLIVIER, fes frères, qu'il auroit pu prétendre en la fuccelfion de Damoifelle Ifabeau de Montreuil, leur mère, renonçant à y rien prétendre, à moins que ce ne fut par défaut d'hoirs, au moyen cependant de ce qu'ils lui feront, chacun an, 40 livres tournois de rente.

III. GUITIER (en Latin *Guiterus*) DE JUPILLES, Chevalier, Sire de Jupilles, fit, comme nous l'avons dit, le voyage de la Terre Sainte avec RAOUL, fon père, où, étant reflé au fervice du Roi de Jérufalem, il obtint des Lettres en Chancellerie le Jeudi avant la Saint-Clément, l'an 1288, à fin de nommer des Procureurs pour gérer fes affaires en fon abfence, ce qu'il fit ès-perfonnes defdits ROBERT & OLIVIER DE JUPILLES, fes frères puinés, Olivier de Corbufen, & Emeri de Couefme, Ecuyers, comme il paroît par les Lettres du Garde-Sceau de la Prévôté de Paris, du Jeudi après la Saint-André, l'an 1288. On ne voit par aucun acte quelle fut fa femme; mais il en eut :

GUILLAUME, qui fuit ;
Et ALICE, Religieufe à l'Abbaye du Pré au

Mans. (GUILLAUME, fon frère, affifta & fut préfent à fa profeflion, ainfi qu'il eft marqué dans l'acte de Profeflion, du Samedi avant la Saint-Clément, l'an 1305. Par cet acte, GUITIER DE JUPILLES, leur père, donne à l'Abbaye 60 fols tournois de rente, laquelle donation fon fils ainé, GUILLAUME DE JUPILLES, ratifia.)

IV. GUILLAUME DE JUPILLES époufa Damoifelle *Jeanne de la Ferrière*, fille de *Robert*, Chevalier, Sire d'Aunou, près de Séez en Normandie, ainfi qu'il eft juftifié par le contrat de vente de ladite Terre d'Aunou, du 23 Octobre 1460, où il paroît qu'il eut pour enfans :

GERVAIS, qui fuit ;
Et JEANNE, mariée à *Guillaume de Thouars*, au Maine, Chevalier, Sire de Thouars, Sénéchal du Mans.

V. GERVAIS DE JUPILLES, Ecuyer, époufa Damoifelle *Marie de Moyre*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Moyre, ainfi qu'il eft juftifié par contrat pañfé devant *Bouhier*, Notaire à Beaumont, le Jeudi devant la Theuëphanie (Epiphanie), l'an 1385; à ce contrat affifta noble *Jean de Moyre*, père de ladite Damoifelle, à laquelle il donne par héritage 40 livres tournois de rente, à prendre fur fes domaines, payables, chacun an, à la fête de Saint-Jean-Baptifte, & 80 livres tournois en argent, payables lors de fon mariage; il fe charge de faire les noces, & en outre de vêtir fa fille fuivant fon état. Ledit GERVAIS DE JUPILLES fit, le 26 Mai 1385, nouvelle reconnoiffance de la rente de 60 fols tournois, donnée à l'Abbaye du Pré, par feu GUITIER DE JUPILLES, fon aïeul, ainfi qu'il fe juftifie par le dit acte de reconnoiffance. Ses enfans furent :

1. RAOUL, qui fuit ;
2. JEAN, Ecuyer, Capitaine & Gouverneur des Ville & Châtellenie de Gençais en Poitou. Il fonda une Chapelle dans l'Eglife de Notre-Dame de Gençais, & deux Prébendes dans celle de Saint-Maurice dudit Gençais, ainfi qu'il eft juftifié par fon teftament pañfé à Tours le 19 Octobre 1450; il mourut fans être marié, & fut inhumé dans la Chapelle qu'il avoit fondée ;
3. Et GUILLEMETTE, auffi morte fans alliance,

VI. RAOUL, ou RAOULET DE JUPILLES, Ecuyer, Seigneur de Jupilles, fut tué à Séez, en l'Abbaye ou Monastère de Saint-Martin de Séez, le 3 Mars 1433, par les Anglois, répandus pour lors dans la Province de Normandie, qui lui avoient dressé une embuche, ainsi qu'à d'autres armés, tenant le parti de la France. Il fut inhumé dans l'Eglise Cathédrale dudit Séez, ce qui se justifie par l'acte d'une fondation faite par GUILLAUME, son fils aîné, le 23 Octobre 1460, d'un service solennel à son intention, chacun an, à perpétuité, le troisième jour de Mars. Il avoit épousé *Catherine de Saint-Agnan*, comme il est prouvé par les partages de la succession de ladite *Catherine*, faits après la mort de son mari, le 18 Juin 1472, entre ses enfans, favoir :

GUILLAUME, qui suit ;

Et AMBROISE, mariée à *Jean des Peignes*, Ecuyer, Seigneur des Peignes, ainsi qu'il paroît par les partages qu'elle fit avec GUILLAUME DE JUPILLES son frère, de la succession de *Catherine de Saint-Agnan*, leur mère, le 18 Juin 1472.

VII. GUILLAUME DE JUPILLES, Ecuyer, Seigneur de Jupilles, vendit la Terre & Seigneurie d'Aunou, sise en la paroisse d'Aunou, avec tous les droits en dépendans (laquelle est mouvante à foi & hommage lige du Roi, à cause de la Châtellenie d'Essai), aux Prieur & Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Saint-Gervais de Séez, pour les prix & somme de 2518 écus dix francs, spécifiés dans l'acte passé devant *Blanchet Rifaut*, Clerc, Garde des Sceaux de la Châtellenie d'Essai, le 23 Octobre 1460, en présence de Jean le Boucher, Promoteur de Séez, Robert la Fosse, Curé d'Essai, & Jean le Rasle, Secrétaire de l'Evêque de Séez. Il fonda le même jour, par acte passé devant le Notaire du Chapitre de Séez, un Service solennel par chacun an, en l'Eglise de Saint-Martin de Séez, le 3 Mars, pour le repos & salut de l'âme de défunt RAOUL DE JUPILLES, son père, tué par les Anglois le 3 Mars 1433, comme il a été dit, dans le Monastère de Saint-Martin de Séez, ainsi que pour lui & ses successeurs ; à l'effet de quoi il donne par ledit acte, auxdits Chanoines, en aumô-

nes & pour la fondation, 500 écus d'or au coin du Roi, de valeur de 30 sols tournois, qu'il déclare vouloir être employés en fond d'héritages de suffisante valeur, pour être, chaque année, distribués aux Chanoines présents audit Anniversaire dans cette Eglise, laquelle somme de 500 écus d'or ledits Chanoines reconnoissent avoir reçue. Dans cet acte il est spécifié qu'au cas que GUILLAUME DE JUPILLES veuille assister ledit jour 3 Mars à la célébration de ce service, ledits Chanoines s'obligent de le recevoir dans leur maison, avec cinq personnes & leurs chevaux, & s'il n'y venoit pas en personne, de distribuer aux pauvres la portion de deux Religieux Chanoines de ladite Eglise, consistant en pain, viande & boire ; & après le décès dudit GUILLAUME DE JUPILLES, ils s'obligent également, eux & leurs successeurs, de distribuer à perpétuité la même aumône. Cet acte est scellé du sceau du Chapitre, & soucrit de M^r *Jean Garnier*, Promoteur de la Cour Episcopale de Séez, de Jean Paigné, Avocat à la même Cour, & autres souffignés. Il acquit de *Pierre de Tragin*, Seigneur de Saint-Georges, la Terre & Seigneurie d'Oisseau, ayant haute, moyenne & basse justice, & le fief du Boulay-Juhas, par contrat du 29 Septembre 1461, pour les prix & somme de 6216 écus d'or, à la charge de les relever à foi & hommage de la Châtellenie d'Assé-le-Boisne. Il épousa *Marie du Bailleul*, fille de Messire *Jean*, Seigneur de Gorron & de Messé, & de Dame *Jeanne de Matheflon*. C'est ce qui se justifie par les partages faits de la succession dudit défunt Sieur de Gorron, entre noble homme *Joachim du Bailleul*, Ecuyer, Seigneur de Gorron & de Messé, & GUILLAUME DE JUPILLES, époux de Demoiselle *Marie du Bailleul*, sa sœur, en date du 18 Juillet 1461. De cette alliance vinrent :

1. JOACHIM, qui suit ;

2. JEAN, marié à Damoiselle *Perrine de Saint-Remy*, qu'il laissa veuve & sans enfans. Elle épousa, 2^e *Jean de Clinchamp*, Ecuyer, Seigneur de Neuville. Ces deux mariages se justifient par des procédures faites au Siège du Mans, entre JOACHIM DE JUPILLES & le Sieur de *Clinchamp*, à cause du douaire

de Damoiselle *Perrine de Saint-Remy*, veuve de noble JEAN DE JUPILLES, de l'an 1516;

3. RENÉE, morte fille, & inhumée dans la Chapelle du Château de Jupilles, comme il paroît par l'inscription apposée sur sa tombe;
4. ANNE, morte sans enfans de son mariage avec *François de Thieulin*, Ecuyer, Seigneur de Rofay;
5. Et GUILMETTE, femme de *Marguerin de Villiers*, Ecuyer, Seigneur de Beaudet & de la Bunache, ce qui est justifié par les partages de la succession de défunts noble homme GUILLAUME DE JUPILLES & de *Marie du Bailleul*, faits entre JOACHIM DE JUPILLES & *Marguerin de Villiers*, comme ayant épousé GUILMETTE DE JUPILLES, fille dudit GUILLAUME, & sœur dudit JOACHIM.

VIII. JOACHIM, Ecuyer, Seigneur DE JUPILLES, fut Echanfon de René, Duc d'Alençon, Pair de France, Comte du Perche & Vicomte de Beaumont, ainsi qu'il est justifié par les Lettres du 21 Mai 1484. Il fut admis, pour lui & ses successeurs à perpétuité, aux prières & suffrages des Frères Mineurs, comme il paroît par Lettres du R. P. Binet, Général de l'Ordre, en date du 8 Mai 1514, scellées du sceau dudit Ordre; & est inhumé près de son épouse dans la Chapelle de Jupilles, ainsi qu'il est justifié par l'inscription qui est sur sa tombe. Il avoit épousé, par contrat du 28 Juin 1506, *Jacquine du Pré*, fille de Messire *Louis*, Chevalier, Seigneur de Moulins, & de Dame *Marie du Reffort*. Il eut pour fils unique & héritier,

IX. JACQUES, Ecuyer, Seigneur DE JUPILLES, qui fut maintenu dans la noblesse par Sentence du 30 Décembre 1540, rendue alors par le Commissaire pour le Roi, départi dans la Province pour la recherche des usurpateurs de noblesse. Il avoit épousé *Gillon de Launay*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Champagnère, & de *Guionne de Grafménil*. En faveur de ce mariage, *Jeanne de Launay*, sa tante, veuve de *Jean de Cordouan*, Seigneur de Mimbré, donna la Terre des Defais, située dans la Paroisse de Saint-Germain-d'Anxure, près de Laval, par acte

du 28 Mars 1538. De ce mariage vinrent beaucoup d'enfans, plusieurs moururent en bas âge. JEAN, BALTHAZAR, GUILLAUME, JACQUES & GALOIS, décédèrent grands & sans postérité. JEAN fut inhumé dans la Chapelle de Jupilles au bout de la tombe de JACQUES, son père. Les autres enfans furent :

GILLES, qui suit ;

JEANNE, mariée à *Heñor de la Favière*, Ecuyer, Seigneur de Logrierre, dont une fille, morte en bas âge ;

Et FRANÇOISE, femme de *Jean de Marcouville*, Ecuyer, Seigneur de Montgoubert, dont : *Sufanne de Marcouville*, mariée à *Jacques de Bellehache*, Ecuyer, Seigneur de Bienville, près de Caen, ce qui est justifié par le partage du 9 Avril 1579.

X. GILLES DE JUPILLES, aîné des enfans de JACQUES, transigea le 9 Février 1556, assisté de JACQUES DE JUPILLES, son frère, de *Guillaume de Villiers*, curateur ordonné par justice de BALTHAZAR, son autre frère, & de FRANÇOISE DE JUPILLES, sa sœur, avec *Gillon de Launay*, sa mère, laquelle eut son douaire sur les biens de défunt son mari. Le même GILLES DE JUPILLES transigea encore le 19 Avril 1579, avec *Jean de Marcouville*, Seigneur de Montgoubert, son beau-frère, mari de FRANÇOISE, sa sœur, au sujet de plusieurs successions & entr'autres de celle de *Gillon de Launay*, sa mère ; & il épousa le 15 Janvier 1588, *Esther de Beauvan*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Ternay & de Tigny, & de *Marguerite de Bigot*. Sa femme se remaria à *Jacques du Sevroy*, Chevalier, Seigneur de la Chauz, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Vidame de Chartres. Il ne paroît pas qu'elle eut des enfans de cette seconde alliance ; mais du premier lit vinrent :

RENÉ, qui suit ;

Et ESTHER, laquelle partagea avec son frère le 2 Avril 1618, & se maria avec *Gilles de Broffet*, Ecuyer, Seigneur de Cuiffai & de la Chauz.

XI. RENÉ DE JUPILLES, Ecuyer, Seigneur de Moulins, Jupilles & Oiffeau, Capitaine

de 100 hommes d'armes au Régiment de Normandie, fut émancipé le 14 Juillet 1612, par Sentence du Bailliage de Fresnay, du consentement de *Jacques du Sevroy*, son curateur, second mari d'*Espher de Beauvau*, sa mère, partagea, le 2 Avril 1613, la succession de son père, avec *Gilles de Broffet*, Seigneur de Cuiffai, mari d'*ESTHER DE JUPILLES*, sa sœur; & transigea conjointement avec ledit *Gilles de Broffet*, le 20 Avril 1617, avec *Espher de Beauvau*, femme en secondes noces de *Jacques du Sevroy*; tant pour la demande de son douaire sur les biens de son premier mari, que sur le remplacement de ses deniers dotaux. Il fut maintenu dans sa noblesse, par Sentence rendue le 4 Juin 1641, par Jean Guillon, Ecuyer, Seigneur de Valbray, Conseiller du Roi & Commissaire de Sa Majesté en cette partie. Il épousa, 1^o par contrat du 1^{er} Février 1613, *Marie le Bouyer*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Conseiller du Roi, Président au Bailliage & Siège Présidial d'Alençon, & de *Marthe Durand*; 2^o par contrat du 28 Décembre 1616, *Marie de Louet*, fille de *Christophe*, Chevalier, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Seigneur de la Grange, Fyé, Villette, Brétignolles, la Ravoire & Pleffis-Raymond, & de *Marie de Saint-Denis*; & 3^o par contrat du 10 Février 1629, *Gabrielle de Turpin*, veuve de *François*, Seigneur de Montplacé, fille de *Charles de Turpin*, II^e du nom, Chevalier, Comte de Critlé, & d'*Eléonore de Crevant*. Du premier lit il eut :

1. *MARTHE*, mariée à *Charles de Montplacé*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, ainsi qu'il se voit par les partages du 5 Novembre 1658;
2. *MARIE*, femme de *François de Loifel*, Ecuyer, Seigneur du Pleffis, comme il est justifié par autre partage du 28 Décembre 1658.

Du second lit vinrent :

3. *CHRISTOPHE*, qui suit;
 4. *JACQUES*, dont on ignore la destinée;
 5. *RENÉE*, mariée à *Etienne d'Aubry*, Ecuyer, Seigneur de Champrond;
- Et quelques autres, morts en bas âge.

Et du troisième lit font illus :

EMERIC, mort à l'armée, comme il paroît par le contrat de mariage de son père;

Et *JACQUES*, aussi mort à l'armée.

XII. *CHRISTOPHE DE JUPILLES*, Ecuyer, Seigneur de Moulins, Jupilles, Oitseau & autres lieux, par la démission que son père lui fit de tous ses biens, le 17 Avril 1643, épousa, par contrat du 11 Avril 1647, *Marie du Goué*, fille de *Maffé*, Ecuyer, Seigneur de Laugrumière, & de *Françoise le Fauchoux*. De ce mariage il eut 12 enfans, favoir :

1. *LÉONOR*, qui suit;
2. *MICHEL-FRANÇOIS*, auteur de la branche des Seigneurs de *Moulins*, &c., rapportée ci-après;
3. *LOUIS-CHRISTOPHE*;
4. 5. & 6. *RENÉE-MARIE-MADELEINE, MARQUERITE-FRANÇOISE, & MARTHE*;

Et fix autres, morts en bas âge. (Ils partagèrent, le 3 Septembre 1683, la succession de leurs père & mère communs, qui consistoit dans les Terres, Fiefs & Seigneuries de Moulins, de Jupilles, d'Oitseau, le Fief de la Rosière, la Seigneurie de Montguérin & plusieurs autres Terres & biens.)

XIII. *LÉONOR DE JUPILLES*, Ecuyer, Seigneur de Jupilles & d'Oitseau, est mort en 1720, & est inhumé dans le Chœur de l'Eglise Paroissiale d'Oitseau, à côté de sa femme. Il avoit épousé, par contrat du 19 Mars 1678, *Marie de Montesson*, morte en 1690, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aubin, du Désert, Douillet, &c., & d'*Elisabeth Picart*, dont il a eu :

1. *ALEXANDRE-LÉONOR*, qui suit;
2. *CHRISTOPHE-JOSEPH*, Chevalier;
3. *MARIE-FRANÇOISE-RENÉE*, femme d'*Antoine Ronnay*, Chevalier, Seigneur du Mesnil-Roulet, Durcet, Beaulandais, &c.;
4. & 5. Et deux autres enfans, morts au berceau.

XIV. *ALEXANDRE-LÉONOR DE JUPILLES*, Chevalier, Seigneur de Jupilles, d'Oitseau, &c., mort au Château de Jupilles, le 6 Avril 1742, & inhumé dans la Chapelle dudit lieu, avoit épousé, par contrat du 24 Juillet 1726, *Bonne-Angélique des Vaux de Levaré*, fille

de Messire *René-Gilbert*, Marquis de Levaré, Chevalier, Seigneur des Terres, Fiefs & Seigneuries des Vaux, Levaré, Hérécy, Saint-Berthevin, Vieuvy, & de *Marie-Thérèse Caille du Fournil*. De ce mariage font issus :

1. CHRISTOPHE-JOSEPH, qui suit ;
2. BONNE-JOSÈPHE-LÉONORE-THÉRÈSE, née le 22 Mai 1728, mariée, par contrat du 15 Décembre 1747, à ETIENNE-BON-FRANÇOIS-ALEXANDRE DE JUPILLES, son cousin germain, dont il fera parlé à la branche suivante ;
3. ANGÉLIQUE-RENÉE-FRANÇOISE, née le 18 Août 1737, mariée, par contrat du 1^{er} Février 1767, à *François-Augustin de Carrey de Bellemare*, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine au Régiment de la Couronne ;
4. Et MARIE-ANGÉLIQUE-LÉONORE, née le 21 Avril 1738, Religieuse à l'Abbaye-Royale de Montfort à Alençon.

XV. CHRISTOPHE-JOSEPH DE JUPILLES, Chevalier, Seigneur de Brétignolles, la Miltière, &c., Capitaine au Régiment de Vivarais, a épousé *Marie-Jeanne Guymont*, dont il n'a point eu d'enfans, & est mort le 24 Juin 1744, au Château de Jupilles. Il a été inhumé dans le Chœur de l'Eglise d'Oisseau, ainsi que son épouse, décédée le 23 Septembre même année.

BRANCHE

des Seigneurs de MOULINS.

XIII. MICHEL-FRANÇOIS DE JUPILLES, Chevalier, Seigneur de Moulins, la Sauvagère, &c., second fils de CHRISTOPHE, & de *Marie du Goué*, a épousé *Marthe de Bonvouff*, veuve de Messire *Antoine de la Fournerie*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. LOUIS-CHRISTOPHE, Chevalier, Capitaine au Régiment de Montroy, Cavalerie, mort à l'armée, ainsi qu'il se justifie par le certificat du 16 Septembre 1691, de M. de Champfleür, Lieutenant-Colonel dudit Régiment ;
3. RENÉE, Religieuse au Couvent du Calvaire à Mayenne ;
4. MARTHE, Religieuse à l'Abbaye Royale de Sainte-Claire d'Alençon ;
5. MARIE-MADELINE, qui partagea la succes-

sion de ses père & mère, le 20 Décembre 1694, & épousa *René-Antoine le Féron*, Ecuyer, Seigneur du Rochet ;

6. Et MARGUERITE-FRANÇOISE, femme de *René le Bigot*, Ecuyer, Seigneur de Charbon, suivant le partage des biens de ses père & mère, fait entr'elle, son frère & sa feur.

XIV. JEAN-FRANÇOIS DE JUPILLES, Chevalier, Seigneur de Moulins, la Sauvagère, Montfort, &c., épousa, 1^o en 1728, *Marie le Boucher* ; & 2^o *Charlotte de Pannard de Champis*, dont il n'a point eu d'enfans. Ceux du premier lit font :

1. ETIENNE-BON-FRANÇOIS-ALEXANDRE, qui suit ;
2. MARIE-ANNE-JOACHIM, allié avec *Marie Amiot*, veuve de Messire de *Malaffaigne*, dont il n'y a point d'enfans. Il a eu en partage la Terre, Fief & Seigneurie de Moulins, fort considérable par son étendue & par les droits & privilèges dont elle jouit ; il en est le seul Seigneur ;
3. Et MARIE-FRANÇOISE-AMÉDÉE, Demoiselle.

XV. ETIENNE-BON-FRANÇOIS-ALEXANDRE DE JUPILLES, Chevalier, Seigneur de Moulins, la Douctée, Montfort, la Sauvagère, &c., a épousé, par contrat du 15 Décembre 1747, BONNE-JOSÈPHE-LÉONORE-THÉRÈSE DE JUPILLES, sa cousine germaine, fille & principale héritière d'ALEXANDRE-LÉONOR, Chevalier, Seigneur de JUPILLES, Oisseau, Montguérin, la Rosière, le Champ-à-la-Louve, &c., & de *Bonne-Angélique des Vaux de Levaré*, laquelle lui a apporté tous les biens de sa branche. De cette alliance font nés :

1. ALEXANDRE-BON, Chevalier, né le 9 Novembre 1748, Lieutenant au Régiment de Metz, Artillerie en 1772 ;
2. ALEXANDRE-LÉONOR, Chevalier, né le 24 Février 1760 ;
3. Une fille, née le 15 Novembre 1749, ondoyée & décédée le même jour, & inhumée dans l'Eglise d'Oisseau le lendemain ;
4. BONNE-ANGÉLIQUE-JOSÈPHE, née le 21 Juin 1753, morte au mois de Mai 1759, & inhumée à Sainte-Marguerite, Faubourg Saint-Antoine à Paris ;
5. Et BONNE-ANGÉLIQUE, née le 22 Mai 1762,

décédée le 5 Mai 1763, & inhumée dans l'Eglise d'Oisseau le même jour.

Cette Maison possède encore aujourd'hui la Terre & Vicomté de JUPILLES; les Fief & Seigneurie de la Paroisse d'Oisseau; les Terre, Fief & Seigneurie de Brétignolles, situés dans la Paroisse de Saint-Victor; la Terre, Fief & Seigneurie de Lonné dans la Paroisse d'Oisseau; la Terre, Fief & Seigneurie de Montguérin, Paroisse de Fyé; la Terre, Fief & Seigneurie de la Miltière, même Paroisse; le Fief de la Rotière, Paroisse de Saint-Victor; la Terre, Fief & Seigneurie de Longuemisière, Paroisse d'Oisseau, & le Fief du Champ-à-la-Louve, Paroisse de Gênes.

Par le mariage de *Bonne-Angélique des Vaux de Levaré*, avec ALEXANDRE - LÉONOR DE JUPILLES, est venue par succession du côté de cette Dame, la Terre, Fief & Châtellenie des Vaux; elle est fort étendue, a de très-beaux fiefs; le Seigneur *des Vaux* l'est aussi de la Paroisse de Champéon. Il présente à la Chapelle du Manoir des Vaux, qui est fort ancienne & de la valeur de plus de 1000 livres, & est située à deux lieues de la Mayenne. Enfin la Maison de JUPILLES, par cette héritière de celle *des Vaux*, possède encore la Terre, Fief & Seigneurie du Bois-Brault dans la Paroisse de Gorron, & la Terre, Fief & Seigneurie du Manoir, dans la Paroisse de Lebois.

Les armes : *parti-émanché d'hermine & de gueules. Cimier: un cygne efforant d'argent, becqué de sable. Supports : deux sauvages au naturel, tenant l'écu d'une main, de l'autre une massue de gueules. Devise : UTINAM VIRTUS TENET JUNCTA NOBILI ANIMO MENTE.*

JUSSAC, Famille noble du Berry, sur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, & qui porte pour armes : *fafcé, enté & ondé d'argent & de gueules de 6 pièces; au chef d'argent, chargé d'un lambel d'azur, à 3 pendans, mouvans du chef de l'écu.*

JUSTINIANI, & mieux GIUSTINIANI, Maison illustre à Venise, à Gênes, au Royaume de Naples, dans l'Isle de Corse, & dans

celle de Chio, ou Scio. Les diverses branches de cette Maison ont toutes été fécondes en grands hommes, & ont donné des Doges aux Républiques de Venise & de Gênes, des Cardinaux à l'Eglise romaine, & des Evêques. (Voy. Moréri.)

Le Prince *de Chio*, Chevalier né de l'Ordre du Christ, Mousquetaire du Roi de la première Compagnie, fils du Prince GIUSTINIANI, a reçu, le 14 Octobre 1772, de l'Evêque de Glandevès, dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Sulpice, les cérémonies du Baptême, a eu pour parrain & marraine l'Electeur & l'Electrice de Bavière. L'Electeur a été présenté par le Comte d'Eyck, son Envoyé extraordinaire à la Cour de France, & l'Electrice par la Comtesse d'Eyck. Il a été nommé MAXIMILIEN-JOSEPH-MARIE-ANNE-PIERRE-MICHEL-FRANÇOIS-FERDINAND-AUGUSTE. Le Prince GIUSTINIANI, son père, est petit-fils de VINCENT GIUSTINIANI, l'un des Princes souverains de l'Isle de Chio, qui fut attiré en France par le Roi CHARLES IX, après la perte de cette Isle. Ce fait & cette défendance sont prouvés par les Lettres Patentes de LOUIS XIV, données au mois de Mars 1688. Le Prince *de Chio*, qui avoit été ondoyé à sa naissance & à qui l'on vient de suppléer les cérémonies du Baptême en Octobre 1772, est âgé de 19 ans. (Extr. de la *Gazette de France*, n° 85., art. PARIS, année 1772.)

JUVENEL ou JUVENAL, furnommé DES URSINS. Voy. JOUVENEL.

JUVIGNY, Ecuier, Sieur de Saint-Nicolas-des-Bois, en Normandie, Election de Coutances; Famille dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'argent, à la croix ancrée d'azur.*

JUVRECOURT, dans le pays Messin; Famille noble, dont étoit

I. JEAN, Seigneur de JUVRECOURT, Maréchal des Logis d'Antoine, Duc de Lorraine, qui s'est marié à *Jeanne de Raville*, d'une des plus illustres Maisons du Duché de Luxembourg, dont il eut :

II. JEAN, II^e du nom, Seigneur de JUVRE-

COURT, de Raville & Hénaménil, Gouverneur de Moyenvic, mort en 1569. Il avoit épousé *Françoise de Puthegney*, fille de *Jean*, Seigneur de Puthegney. De ce mariage vint :

III. JEAN, III^e du nom, SEIGNEUR DE JUVRECOURT, Raville, &c., Gouverneur de Vic, qu'il défendit en 1575. Il mourut en 1611, laissant d'*Alix le Gallant*, son épouse,

IV. SIMÉON, SEIGNEUR DE JUVRECOURT, Pair de l'Evêché de Metz, qui eut de son mariage avec *Anne de Praillon* :

1. JACQUES, qui suit ;
2. ELISABETH, mariée, en 1631, à *Gabriel de Nettancourt*, Baron de Châtilion ;
3. Et ANNE, alliée, en 1634, à *Louis*, Seigneur de *Silly*, Colonel d'un régiment d'Infanterie au service du Duc CHARLES IV, & Gouverneur d'Arches.

V. JACQUES, SEIGNEUR DE JUVRECOURT, Bathelmont, Hénaménil, Pair de l'Evêché de Metz, Conseiller d'Etat du Duc CHARLES IV, Sergent Général de Bataille de ses Armées, Colonel de deux Régimens, l'un d'Infanterie & l'autre de Cavalerie, pour son service, Bailli & Gouverneur du Marquisat de Nomeny, tué à la bataille de Lens, avoit épousé, le 25 Juin 1628, *Marie-Dieudonnée de Rennele*, fille unique de *Simon*, Seigneur d'Artur-Meurthe & de Xoudailles, & de *Nicole de Chavenel*, de laquelle il eut :

VI. CHARLES-HENRI DE JUVRECOURT, Seigneur de Bathelmont, Hénaménil & Artur-Meurthe, Commandant les Mousquetaires de la Garde du Duc CHALES IV. Il épousa, en 1692, *Marie-Françoise de Rennele*, fille de *François*, & d'*Antoinette le Febvre d'Ancy*, dont est issu :

VII. CLAUDE-JOSEPH, OU JOSEPH-CLAUDE DE JUVRECOURT, Chambellan de l'Empereur, Colonel du Régiment de ses Gardes & Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne en Tofcane. Il fut élevé à la dignité de *Comte*, pour lui & ses descendants, par Lettres du 28 Décembre 1734, registrées en la Chambre des Comptes de Lorraine & en la Cour Souveraine de Nancy, les 9 & 15 Février 1735. Il est mort à Florence le 18 Octobre 1750, sans enfans, & le dernier de son nom. (*Dic-*

Tome XI.

tionnaire des Gaules, tom. III, pag. 885.)

JUYÉ. De cette Famille étoit

ISAAC DE JUYÉ, Seigneur de Moricq, fils de PIERRE DE JUYÉ, Seigneur de Forges, Président à la Rochelle. Il fut reçu Conseiller au Grand Conseil le 30 Avril 1607, Conseiller de l'Hôtel de Ville de Paris en 1615, Maître des Requêtes le 16 Juillet 1616, Intendant en Touraine, Poitou, Berry & Guyenne, Conseiller d'Etat en 1632; mourut Doyen le 25 Septembre 1651, à 68 ans, & est inhumé à Sainte-Catherine du Val-des-Ecoliers. Il avoit épousé 1^o *Madeleine de Champrond*, fille de *Jacques*, Président aux Enquêtes, & de *Madeleine de Montmirail*; & 2^o *Françoise Giroult*, fille de *Claude*, Trésorier de France à Soissons, & de *Marie Targas*. Il a eu du premier lit :

CATHERINE, femme de *Hervé de Carbonnel*, Marquis de Canisy, Maréchal de Camp & Gouverneur d'Avranches;
Et GENEVIÈVE, morte jeune.

Les armes, suivant l'*Armor, général de France*, sont: *d'azur, à la montagne d'or, surmontée en chef d'une épée d'argent, la poignée d'or; & selon d'autres: d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe de 3 croissans d'argent, 1 & 2; au chef d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules.*

JUYS, en Dombes : ancienne Noblesse dont étoient

GUILLAUME DE JUYS, Chevalier, nommé dans un titre de l'an 1260.

ETIENNE DE JUYS, Chevalier, probablement son fils, qui fit hommage à Humbert, IV^e du nom, Sire de Thoire & de Villars en 1291.

PHILIPPE DE JUYS, Seigneur de Belvoir, épousa *Marguerite de Salagny*, d'une Maison noble du Beaujolois, dont il eut :

HENRI DE JUYS, Seigneur de Belvoir en Dombes, marié à *Louise de Franchelins*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Bastie-en-Dombes, & de *Catherine de Talaru*. Leurs enfans furent :

1. HENRI, qui suit;
2. Et MARGUERITE, mariée à *Claude du Saix*, Seigneur du Rivoire, Gouverneur de Nice

L

Conseiller & Maître d'Hôtel de S. A. de Savoie, & fils de *Jofferand du Saix*, Seigneur du Rivoire, & de *Marie de la Baulme*.

HENRI DE JUYS, Seigneur de Belvoir & de la Bastie-en-Dombes, époufa *Béraude du Saix*, sœur de son beau-frère, & fille du même *Jofferand du Saix*, Seigneur du Rivoire, & de *Marie de la Baulme*, dont :

1. ANTOINE, qui suit;
2. PIERRE, Chanoine & Comte de Lyon en 1425;
3. Et LOUISE, femme de *Guillaume*, Seigneur d'*Escrilles* en Comté.

ANTOINE DE JUYS, Seigneur de Belvoir & de la Bastie, s'allia avec *Antoinette de Grolée*, fille d'*Aimar*, Seigneur de Mépieu, & de *Catherine du Quart*, sa première femme, dont pour fille unique :

CLAUDINE, mariée, le 20 Juin 1447, à *Jean du Saix*, Seigneur de Rignat & de la Roche, fils de *Boniface du Saix*, Seigneur des mêmes lieux.

JEAN DE JUYS est le dernier de la branche aînée; il ne laissa qu'une fille,

ELÉONORE, Dame de JUYS, & femme, en 1337, de *Hugues de la Palu*, Seigneur de Boulingneux, fils de *Hugues*, Seigneur de Boulingneux, & de *Françoise de Grolée*, dont elle n'eut point d'enfans. Voy. PALU (DE LA).

Les armes de cette ancienne Noblesse ne nous sont pas connues, & nous ignorons aussi si elle subsiste dans les branches cadettes; mais il y avoit un PIERRE DE JUYS, Evêque de Mâcon, sur la fin du XIII^e siècle, qui étoit de la même Famille.





DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.



ADOT, Ancienne Maison de Normandie, allié aux *Gigault de Bellefonds*, aux *Davy*, & à beaucoup d'autres des meilleures de cette Provence. Elle est plus connue aujourd'hui sous le nom de *Sebbeville*.

De cette Maison étoit la dernière Abbessé de Montivilliers, qui joignoit à beaucoup d'esprit une piété supérieure. Elle a gouverné pendant plus de cinquante ans cette célèbre Abbaye, avec une sagesse, une prudence & une édification qui doivent y rendre à jamais sa mémoire respectable. Nous avons parlé au tome IV de ce *Dictionnaire*, col. 560 & suiv. de cette ancienne Maison, qui porte pour armes : *de gueules, à 3 roses d'or, 2 & 1, accompagnées en cœur d'une hure de san-*

glier de sable allumée, défendue d'argent, & couronnée d'or. Voy. CADOT.

KAER. C'est une ancienne Famille noble de Bretagne, originaire de Vannes, qui portoit : *de gueules, à une croix d'hermine, gringolée d'or.* Elle s'est fondue dans la Maison de *Malestroit*, dit Guy le Borgne. Auteur de l'*Armorial Breton*, imprimé à Rennes en 1691.

KAERBOUT (DE), en Bretagne, anciennement ESCARBOT. Suivant l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, pag. 315,

I. JEAN D'ESCARBOT, 1^{er} du nom, Seigneur de Gemasse, eut pour femme *Jeanne de la Teilaye*, dont entr'autres enfans :

II. ANTOINE D'ESCARBOT, 2^e du nom, Seigneur de Gemasse, marié à *Jaqueline de Rosin*. Il en eut :

III. ANTOINE D'ESCARBOT, Seigneur de Gemasse, de Couléon, de Launay, &c., qui épousa *Adrienne de Blavette*, de laquelle vinrent plusieurs enfans, entr'autres :

1. LANCELOT, qui suit;
2. Et PHILIPPE. (Ils partagèrent les biens de leur père en 1575.)

IV. LANCELOT DE KAERBOUT, nommé dans plusieurs actes ESCARBOT, Ecuyer, Seigneur de Gemasse, de Couléon, de Boismauclerc, de la Cruche, de la Besnière, des Aunais, &c., s'allia avec *Lucrèce de Houdon*, & en eut :

1. LANCELOT, Ecuyer, Seigneur de Gemasse, qui fit un partage, le 22 Mai 1608, avec LOUIS, son frère puiné. LANCELOT étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & obtint, au mois de Juin 1618, l'érection en *Baronnie* de ses terres de *Bailleu-le-Pin* & d'*Ormoir*, situées au pays Chartrain.
2. Et LOUIS, qui suit.

V. LOUIS DE KAERBOUT, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de la Cruche, épousa, le 5 Juillet 1609, *Judith des Loges*, fille unique de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Louye. Leurs enfans furent :

1. LOUIS, qui suit;
2. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de la Brosse, mort à l'armée;
3. JEAN, Ecuyer, Sieur de la Harengère;
4. GILLES, Ecuyer, Seigneur de la Gourdièrre en 1667;
5. Et ANNE, femme de *Jacques du Bois*, Ecuyer, Sieur du Bois-de-la-Motte en Normandie.

VI. LOUIS DE KAERBOUT, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Teillé & de la Cruche, épousa, le 28 Octobre 1645, *Marie de Vallée*, dont :

VII. JACQUES DE KAERBOUT, Ecuyer, Seigneur de Teillé & de la Cruche, maintenu dans sa noblesse en 1698, mort en Décembre 1713. Il laissa de *Marie de Fontenay*, sa femme, pour fils aîné,

VIII. FRANÇOIS-RENÉ DE KAERBOUT, Ecuyer, Seigneur de Teillé, de la Cruche, de Boismauclerc, &c., qui a épousé, le 8 Janvier 1719, *Marie-Madeleine-Charlotte du Bois*, fille de *Jean-Charles*, Ecuyer, Sieur du *Bois-Teffelin*, & de *Marie-Charlotte des Rotours*. Il en a eu, entr'autres enfans :

MARIE-MADELEINE, née le 16 Janvier 1724.

Les armes : *de gueules, à 3 boucles ou fermeaux d'argent, posées 2 & 1.*

KAERNEVOI ou CARNAVALET, en Bretagne. Voy. KERNEVENOY.

* KAMBOURG. Voy. KERAMBOURG.

KARNAZET, en Bretagne. Voy. KERNAZRET.

KAUNITZ. N... Prince de KAUNITZ, Comte de Rietberg, eut pour enfans :

1. VENCESLAS-ANTOINE, qui suit;
2. MARIE-ANTOINETTE, née le 5 Juin 1708, Douairière du Comte *Jean-Adam de Quesenberg*;
3. Et MARIE-ÉLÉONORE, née le 8 Avril 1713, Douairière du Comte *Rodolphe de Palffy*.

VENCESLAS-ANTOINE, Prince de KAUNITZ, Comte de Rietberg, Ministre d'Etat de L. M. I. & R., nommé Ambassadeur auprès du Roi d'Espagne en 1780, né le 2 Février 1711, veuf de *Marie-Ernestine*, Comtesse de *Sturemberg*, de laquelle il a eu :

1. ERNEST-CHRISTOPHE, qui suit;
2. DOMINIQUE-ANDRÉ, rapporté après son frère;
3. FRANÇOIS-VENCESLAS, né le 2 Juillet 1742, Chambellan & Général-Major de l'Impératrice-Reine;
4. JOSEPH-CLÉMENT, Chambellan de L. M. I & R., né le 22 Novembre 1743.

ERNEST-CHRISTOPHE, Prince de KAUNITZ, Comte de Rietberg, né le 6 Juin 1737, Conseiller intime de L. M. I. & R., a épousé, le 12 Janvier 1761, *Marie-Léopoldine*, Princesse d'*Ettingen Spielberg*, née le 28 Novembre 1741, dont il a eu :

MARIE-FRANÇOISE, née le 2 Avril 1773.

DOMINIQUE-ANDRÉ, Prince de KAUNITZ, Comte de Rietberg, Chambellan de L. M. I. & R., & du Conseil Aulique, né le 2 Juin 1739, s'est marié, le 10 Janvier 1762, avec *Bernardine*, Comtesse de *Plettenberg*, née le 24 Mars 1743, dont un garçon & une fille :

1. ALLOIS, né le 20 Juin 1774;
2. Et MARIE-THÉRÈSE, née le 3 Février 1763.

KEANDALE. Voy. ANSTRUDE.

KEINGIAERT, Famille fort ancienne, ayant toujours été à la tête du Magistrat de Bruges & d'Ypres, & alliée aux meilleures Maisons de Flandre.

CHARLES-PHILIPPE KEINGIAERT mourut en 1733, âgé de 88 ans, étant Lieutenant du

Grand Bailli de la noble Cour de Cassel. Cette Juridiction est composée d'un Grand Bailli, d'un Lieutenant & de six Gentilshommes que le Roi nomme tous les ans. Sa fille,

ANNE - FRANÇOISE - SCHOLASTIQUE - ARONDANCE KEINGAERT, est morte à Lille en Flandre, le 24 Juin 1740, sans laisser d'enfants de *Guillaume-Armand de Châteaueuieux*, ancien Gendarme de la Garde du Roi, & Capitaine d'Infanterie, qu'elle avoit épousé le 10 Février 1736. (*Mercur de France* de Juin 1740, p. 1466.)

KERAENNECH, en Bretagne. Voy. KER-NECH.

KERALY (DE), Famille noble de la même Province, dont les armes sont : *d'azur, à la fleur de lis d'or, accompagné de 3 coquilles d'argent.*

* KERAMBOURG, Terre & Châtellenie considérable en Basse-Bretagne, érigée en Vicomté, par Lettres du mois de Février 1551, confirmées avec celles de l'érection de la Châtellenie de *Kaer* en *Baronnie*, du mois de Septembre 1552, par d'autres Lettres du 4 Décembre 1553, enregistrées dans la juridiction de Plœrmel, en faveur de *Claude de Malefroit*, Seigneur dudit lieu. Cette Vicomté fut acquise avec la Châtellenie de *Laval-Tancarville* & plusieurs autres Terres, par *Jean de Robien*, Maître en la Chambre des Comptes de Bretagne, second fils de *Christophe de Robien*, Vicomte de *Plaintel*, &c., & de *Catherine de Bourgneuf de Cucé*. Son petit-fils, *Thomas de Robien de Kerambourg*, Président au Parlement de Bretagne, a eu pour fille unique, *Julienne-Andrée-Françoise de Robien*, qui a porté la Vicomté de *Kerambourg*, la Baronnie de *Lanvaux*, la Châtellenie de *Laval-Tancarville*, &c., dans la branche aînée de sa Famille, en épousant *Christophe-Paul de Robien*, Président au Parlement de Bretagne, son cousin au IV^e degré. Voy. GAUTRON.

KERAMPUIL (DE), en Bretagne, autrefois SAISY. Cette Famille, par allusion à son nom & à sa valeur, prit pour devise *qui est SAISY, est fort*. Le premier dont on ait connoissance est

I. ALAIN SAISY, Seigneur de Kerampuil, auquel le Roi CHARLES V donna, & à *Alain de Kerlouët*, son compagnon d'armes, 1000 francs d'or, pour récompense de leurs servi-

ces, par Lettres du 22 Avril 1376. Il eut pour fils :

II. ALAIN SAISY, 1^e du nom, Seigneur de Kerampuil, qui s'est marié, en 1433, à *Méance de Trémédern*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu & de Bannet en Bretagne, & de *Jeanne du Pleffix*. Il en eut :

III. GUILLAUME SAISY, Seigneur de Kerampuil, qui s'allia avec *Fleurie le Scaff*, fille de *Charles*, Seigneur de *Dréor*, des *Vaux*, *Chateaudacy* & *Pellineuc*, dont :

IV. PIERRE SAISY, Seigneur de Kerampuil, qui se maria avec *Marguerite Ringuier*, fille d'*Yon*, Seigneur du *Poullignan*, & de *Catherine du Fou*. De cette alliance vint :

V. PIERRE SAISY, 1^e du nom, Seigneur de Kerampuil, qui quitta le nom de SAISY, pour porter celui de KERAMPUIL, & se maria avec *Germaine de Kernennec*, fille unique de *Maurice*, Seigneur de *Bigodo*, près de *Morlaix*, & de *Marguerite Denin*. D'eux sortirent :

1. JEAN, qui suit ;
2. HÉRVÉ, Religieux, puis Abbé de Saint-Maurice ;
3. Et JEANNE, femme d'*Yves de Kergoec*, Seigneur de *Runelle*, & de *Kerdanaon*.

VI. JEAN, Seigneur de KERAMPUIL, épousa *Marie de Kerprigent*, fille & héritière d'*Yvon*, Seigneur de *Bigodo*, & de *Jeanne de Beauours*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. PIERRE, Seigneur de KERAMPUIL, marié à *Jeanne de Bothon*, Dame de *Brenolou*, dont :

MICHEL, Seigneur de *Brenolou*, qui épousa *Catherine Botherel*, de la *Maifon de la Ville-Geffroy*, dont pour fille unique :

BLAISE, Dame de *Brenolou*, femme de *Bernard le Bihan*, Seigneur de *Kerouzlac*, & mère de *Jeanne le Bihan*, Dame de *Brenolou*, mariée à *Maurice de la Rivière*, Seigneur de *Saint-Gerneon*.

VII. JEAN, Seigneur de KERAMPUIL, se maria, le 2 Octobre 1540, avec *Sufanne du Rufflay*, Dame de *Boifinou*, fille de *Pierre*, Seigneur du *Rufflay*, & de *Perrine de Langéouët*, dont entr'autres enfans :

VIII. HENRI, Seigneur de KERAMPUIL, qui s'est marié, le 12 Avril, 1600, à *Jeanne Euzénon*, fille de *Louis*, Seigneur de *Kerlalaun*, & de *Jeanne de Kerfaudr*. Il en eut :

IX. PIERRE, Seigneur de KERAMPUIL, qui s'est marié, 1° en 1625, avec *Jeanne de Kergrist*; & 2° en 1628, avec *Françoise le Borgne*, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Lesquifliou, & de *Jeanne de Lanuzouarn*. Après la mort de son mari, elle se remaria avec *Guy Autret*, Seigneur de Missirien, veuf, sans enfans, de *Blanche de Lohéac*. Du premier lit vinrent :

1. HENRI, qui suit;
2. JEAN, mort en 1652, laissant de *Renée Mocaïn*, son épouse, fille de *René*, Seigneur de Perennou, Sénéchal de Quimper, & d'*Urbaine de la Boissière*, deux fils mineurs, savoir :

SÉBASTIEN & HENRI.

Et du second lit il eut :

3. MARIE-JOSÈPHE, mariée, 1° en 1547, à *Guy Autret*, Seigneur de Lesfouazle, fils d'*Yves*, Seigneur du même lieu, & de *Marie du Ménez*; & 2° en 1653, à *Philippe du Disquay*, Seigneur de Kervent, fils de *Claude du Disquay*, Seigneur de Bojiliau, Président au Présidial de Quimper, & de *Françoise de Lezodevez*, sa première femme.

X. HENRI, II^e du nom, Seigneur de KERAMPUIL, épousa *Catherine le Vayer*, fille de *Claude*, Seigneur du Ster, & de *Susanne de Penancoët*, de la maison de *Kerouazle*, dont plusieurs enfans, entr'autres :

GUILLAUME & RENÉ, dont nous ignorons la postérité.

Les armes : de gueules, à 3 colombes d'argent, 2 & 1.

* KERAVERÉON, Seigneurie en Bretagne, érigée en *Baronnie* en faveur de *Georges de Talhouët*, Ecuier, Seigneur dudit lieu, par Lettres du mois de Septembre 1636, enregistrées le 25 Septembre 1637.

KERBÉRIO, branche cadette de l'ancienne & illustre Maison de *Coëtlogon*, en Bretagne, qui a eu pour auteur *Vincent de Coëtlogon*, Seigneur de Kerbério, Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI IV. Voy. COËTLOGON.

KERBOUDEL (DE), Famille de Bretagne, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 317.

I. THOMAS de KERBOUDEL, Seigneur de la Villeguéneal & de la Vallée, épousa *Jeanne de Chateaurot*, & en eut :

JEAN;

Et YVES, qui suit.

II. YVES DE KERBOUDEL, Seigneur de la Ville-au-Voyer & de Lesperan, reçut comme Juvigneur, en 1528, son partage des biens de son père, de JEAN DE KERBOUDEL, son frère aîné. De *Jacquette Bonnet*, sa femme, naquit entr'autres enfans :

III. RENÉ DE KERBOUDEL, Seigneur de la Courpéan, de Port-de-Roche, &c., qui s'est marié, en 1546, avec *Jeanne de la Grée*, dont pour fils aîné,

IV. JACQUES DE KERBOUDEL, Ecuier, Seigneur de la Courpéan, Prévôt des Maréchaux de Bretagne, & Commandant en l'absence du Duc de Mercœur, dans les Ville & Château de Châteaubriant, où il fut ensuite assassiné. De *Louise des Ridellières*, son épouse, il laissa :

V. CLAUDE DE KERBOUDEL, Ecuier, Seigneur de la Courpéan & de la Lande, qui fut marié avec *Julienne de Quélen*, dont :

PIERRE;

Et JEAN, qui suit.

VI. JEAN DE KERBOUDEL, Seigneur de la Courpéan, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1644, avoit épousé, en 1625, *Anne de Caradec*. Il en eut pour fils aîné,

VII. ANNE DE KERBOUDEL, Ecuier, Seigneur de la Courpéan, de la Morivière & de la Motte-au-Chancelier, qui s'est marié, en 1665, avec *Jeanne Collobel*, fille de *Jean*, Ecuier, Seigneur du Bot, de Kervallon & de Roche, &c.

VIII. JACQUES-SÉBASTIEN DE KERBOUDEL, leur fils aîné, Ecuier, Seigneur de la Courpéan, épousa, en 1708, *Jacquette Gardin*, veuve alors de *Nicolas de Saint-Genys*, Seigneur des Hommeaux, dont est issu :

IX. JEAN-MARIE DE KERBOUDEL, Ecuier, Seigneur de la Courpéan, né le 22 Août 1719, reçu Page du Roi dans sa Petite Ecurie le 22 Septembre 1734.

Les armes : de sable, à deux épées d'argent, garnies d'or, passées en sautoir, les pointes en bas.

KERCABUS (DE), en Bretagne, porte : d'argent, fretté de sable de 6 pièces; une croix pleine, alésée de gueules en abîme.

* KERCADO. Voy. CARCADO.

KERC'HOENT. Ont rouvé dans l'*Armo-*

rial Breton, par Guy le Borgne, imprimé à Rennes en 1681, une Famille de ce nom, qui porte : *d'argent, au lion de sable, brisé d'une fasce en devise de gueules*. (Nous ignorons si elle subsiste.)

KERDANIEL (DE), en Bretagne : *d'argent, à 2 vautours de sable, adossés du corps, & affrontés par leurs têtes, dévorant un cœur de gueules*.

KERÉMAR (DE), même Province : *d'argent, à 3 chouettes de sable, 2 & 1, armées, membrées & becquées de gueules*.

KEREMPUIL. Voy. KERAMPUIL.

KERÉNOR, de Bretagne, porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au paon rouant de sable; aux 2 & 3 d'argent, à 3 coquilles de gueules, & un croissant montant du même en abîme*.

* KERFILY, Terre & Seigneurie possédée par la Maison de Serent, l'une des plus anciennes de Bretagne. Voy. SERENT.

KERGOET (DE), de Bretagne : *d'argent, à 5 fusées rangées & accolées de gueules, accompagnées en chef de 4 roses du même*.

KERGOET (DE), autre Famille de la même Province, dont les armes font : *d'azur, au léopard d'or, chargé sur l'épaule d'un croissant montant de gueules*.

KERGORLAY (DE), aussi de Bretagne : *vairé d'or & de gueules*.

KERGOURNADEC'H, (DE), Maison des plus anciennes de Bretagne, dans le Diocèse de Léon. On prétend même que le droit qu'avoient les Seigneurs de KERGOURNADEC'H, d'entrer dans l'Eglise de Léon, *bottés & éperonnés, & l'épée au côté*, avoit été accordé par Saint-Paul-Aurélien, premier Evêque de Léon, mort vers l'an 600, à un Chevalier de la Paroisse de Cléder, qui étoit demeuré auprès de ce Saint, lorsque toute la Noblesse & le peuple l'avoient abandonné, à la vue d'un Serpent qui défoloit le pays; & que ce Chevalier, Seigneur de KERGOURNADEC'H, s'offrit de tuer ce monstrueux animal. Cette Maison s'est éteinte dans la personne d'OLIVIER, Seigneur de KERGOURNADEC'H, mort sans postérité. Il étoit fils de FRANÇOIS, Seigneur de KERGOURNADEC'H, de Coëtquelen & de *Françoise de Kerfauson*. JEANNE de KERGOURNA-

DEC'H, sa sœur aînée, hérita de ses biens & les porta en dot à *Alain de Kercoënt* (aujourd'hui *Kerhoënt*), qui fut obligé de faire quitter à son fils aîné les armes de sa Maison, quoiqu'il gardant le nom, pour prendre celles de KERGOURNADEC'H.

Les armes : *échiqueté d'or & de gueules*.

KERGRŌAS (DE), de Bretagne : *d'azur, à la croix tréflée d'argent*.

KERGU (DE), même Province : *d'argent, à l'épervier efforant de sable, armé, becqué, longé et grilleté d'or*.

KERGUÉLEN (DE), aussi en Bretagne : *d'argent, à 3 fasces de gueules, surmontées de 4 mouchetures d'hermine de sable*.

KERGUIZIAU (DE), en Bretagne : *d'azur, à 3 têtes d'aigle (aliés d'épervier), arrachées d'or, 2 & 1*.

KERHALLIC ou KERGALLIC, de Bretagne : *d'argent, à la fasce d'azur, surmontée d'une merlette du même*.

KERHOENT (DE), anciennement KERCOENT, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 318. C'est une ancienne & illustre Maison de Bretagne, qui tire son nom du Château de KERHOENT, à présent possédé par les Seigneurs de *Coëtanfours*, auxquels il est venu de la Maison de *Kerjean*, qui l'avoit eu par succession, depuis le mariage d'ISABEAU, héritière de KERHOENT, avec *Henri de Névet*, contracté le 16 Février 1452. Le premier de la Maison de KERHOENT, dont on fasse mention, est PAUL, Seigneur de KERHOENT, qui vivoit en 1105. Les Seigneurs de *Kergoulenraven*, branche de cette Maison, ont fini au XIII^e degré. Ils avoient pour tige VINCENT de KERHOENT, mort en 1261.

FRANÇOIS, II^e du nom, dernier mâle de la branche aînée, eut de *Jeanne*, Dame de *Botigneau*, deux filles, savoir :

RENÉE, héritière de *Kergournadec'h*, mariée, le 30 Avril 1616, à *Sébastien*, II^e du nom, Marquis de *Kosmadec*;

Et CLAUDE, mariée à *François*, Sire de *Kergroadez*, Chevalier, Baron de *Kerlec'h*, mort sans enfans.

Les Marquis de *Coëtensau* sont devenus les aînés de la Maison de KERHOENT. Ils ont commencé à

1. CHARLES de KERHOENT de KERGOURNADEC'H, second fils d'OLIVIER de KERHOENT, Si-

re de Kergournadec'h, & de *Marie Ploec*. Il partagea les biens de sa mère avec son frère aîné, le 6 Mai 1586, &, après la mort de leur père, ils firent un nouveau partage le 3 Août 1598; mais s'étant pourvu en Justice contre cet acte, son frère lui céda par transaction, du 3 Mai 1603, la Terre & Seigneurie de Coëtenfao. Il mourut avant le 5 Août 1509. Il avoit épousé *Isabelle de Crech'quérault*, fille & héritière de *François*, Chevalier, Seigneur de *Crech'quérault*, & de *Marie de Penhoët* (a). Cette Dame avoit apporté à son mari, entr'autres Terres, celle de Kerautret, en vertu de laquelle les Marquis de Coëtenfao sont les seuls Seigneurs qui aient une Chapelle fermée ou prohibitive dans l'Eglise de Saint-Pol-de-Léon, avec une grande tombe élevée. Ils ont aussi par cette Terre, de même que par le Comté de Penhoët plusieurs Benefices & Chapellenies, qui se desservent dans cette Cathédrale. CHARLES eut de son mariage :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. HERVÉ, Seigneur de Kerautret ;
3. Et CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de *Locmaria*, rapportée ci-après.

II. FRANÇOIS DE KERHOENT, Seigneur de Coëtenfao, & de Kerautret, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, mort le 2 Août 1642, avoit épousé *Anne de Kerouzeré*, fille aînée & principale héritière de *Vincent de Kerouzeré*, Seigneur de Kerandron, de Kerafquer, de Morisur, de Chef-du-Bois, &c., & de *Claude de Percevaux*, dont :

1. SÉBASTIEN, qui suit ;
2. 3. & 4. TOUSSAINT, RENÉ & JOSEPH ;
5. Et RENÉE, femme de *Rolland de Caloët*, Seigneur de Lanidy.

III. SÉBASTIEN DE KERHOENT, Seigneur de Coëtenfao, Kerautret, *Crech'quérault*, *Mefcoun*, &c., épousa, le 20 Mars 1654, *Marie-Renée de Kergoët*, fille aînée & principale héritière de *François*, Seigneur du Guilly, de Coëtgallon & de Kerézérec, Président au Siège Prétidial de Quimper-Corantin. De ce mariage vinrent :

(a) *Pierre de Rohan*, Seigneur de Gié, Maréchal de France, avoit, par l'héritière de la branche aînée de *Penhoët*, ce Comté, qui appartient au Marquis de Coëtenfao. Cette Terre s'appelle encore aujourd'hui le Comté de *Penhoët-Gié*.

1. FRANÇOIS-TOUSSAINT, qui suit ;
2. ROLLAND-FRANÇOIS, mort en 1719, Evêque d'Avranches ;
3. MAURICE-SÉBASTIEN, reçu Page du Roi en 1690, tué à la bataille de Ramillies étant Capitaine de Cavalerie ;
4. Et JEAN-SÉBASTIEN, rapporté après son frère aîné.

IV. FRANÇOIS-TOUSSAINT DE KERHOENT, Seigneur de Coëtenfao, Kerautret, *Mefcoun*, &c., Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant Général des Armées du Roi, épousa, le 24 Juin 1696, *Marie-Françoise Bertault*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de la Fréauville & de Courcelles, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie de la Garde*.

V. JEAN-SÉBASTIEN DE KERHOENT, frère du précédent, Chevalier, Marquis de Coëtenfao, Sire & Comte de Penhoët-Gié, &c., reçu Page du Roi le 30 Mai 1690, Brigadier de ses Armées en 1710, Sous-Lieutenant dans la Gendarmerie par Brevet de 1712, nommé Major Général des 16 Compagnies de ce Corps en 1719, & déjà Gouverneur des Ville & Château de Morlaix en Bretagne, fut pourvu, le 19 Février 1723, de l'office de Gouverneur de Saint-Pol-de-Léon, Roscoff & Isle-de-Batz. Il épousa, en 1729, *Innocente-Catherine de Rougé*, fille de *Jean-Gilles*, Seigneur du Pleffis-Bellière, & de *Florimonde-Renée de Lantivy de Crofco*. Elle s'est mariée en secondes noces au feu Duc d'Elbeuf, *Emmanuel-Maurice de Lorraine*, mort sans postérité en 1763, âgé de 86 ans. Après la mort, sans postérité de JEAN-SÉBASTIEN DE KERHOENT, le Marquisat de Coëtenfao a passé à son neveu, *Toussaint-Sébastien le Vicomte*, Comte de Rumen.

BRANCHE des Seigneurs de LOCMARIA.

II. CLAUDE DE KERHOENT-COETENFAO, second fils de CHARLES DE KERHOENT, & d'*Isabelle de Crech'quérault*, épousa, le 24 Octobre 1644, suivant l'*Armor. génér. de France*, *Marie de Chebri*, & suivant les *Tablettes Généal.*, part. VI, p. 80, *Anne de Chevri*, dont il eut :

III. BERTRAND-RENÉ DE KERHOENT, Chevalier, Seigneur de *Locmaria*, allié avec *Marie Guiller*, de laquelle vint :

IV. LOUIS-RENÉ DE KERHOENT, Chevalier, Seigneur de *Locmaria*, Capitaine de Dragons, mort en Mars 1723. Il avoit épousé, le 3 A-

vril 1717, *Marie de Rumeau*, nommée dans l'*Armor. génér. de France, Marie-Thérèse de Rameru*, fille d'*Antoine*, Ecuier, Seigneur des Chefneys, & de *Louise Chauvel*. De ce mariage font issus :

1. JOSEPH-MARIE, reçu Page du Roi dans sa Petite Ecurie le 26 Février 1734;
2. LOUIS-JOSEPH, qui suit;
3. Et N... DE KERHOENT.

V. LOUIS-JOSEPH, COMTE DE KERHOENT, Brigadier des Armées du Roi le 10 Mai 1748, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers d'Anjou, a obtenu, par Lettres de 1742, l'érection en Comté des Seigneuries de Montoir en Vermandois & autres, sous le nom de KERHOENT. Il a épousé, le 15 Juin 1752, *Félicité de Lopriac*, fille de *Guy-Marie*, Comte de Donges. Nous ignorons s'il y a postérité.

Les Seigneurs de *Herlan* & de *Boisruault* font encore une branche de la Maison de KERHOENT. Ils ont pour auteur TANNEGUY DE KERHOENT, mort en 1322, second fils de TANNEGUY DE KERHOENT, II^e du nom, & de *Guyomarde de Botguignen*.

JACQUES DE KERHOENT, Chevalier, Seigneur de Herlan & du Squiriou, eut un grand procès à soutenir contre RENÉE DE KERHOENT, sa sœur, pour la succession collatérale qui étoit tombée dans leur Maison, des grands biens de celle de *Huon*. Par la déposition des témoins, il fut prouvé que la Maison de KERHOENT étoit une des plus anciennes, des plus riches & nobles du Minihy de Saint-Pol, où le Château de Kerhoënt est situé, & que ceux de cette Maison avoient coutume de partager leur succession l'un & chacun d'eux noblement, ainsi que font les autres Nobles de l'ancienne Chevalerie du Pays, favoir les deux tiers à l'aîné, l'autre tiers au puîné. La même Enquête prouve que la Seigneurie de Herlan avoit été un démembrement de celle de *Léon*, donnée en partage à *Guyomar*, fils puîné de *Hacon de Léon*, & que ces Seigneurs de Herlan avoient brisé les armes de *Léon*, qui sont : *d'or, au lion de sable ; à la fasce de gueules, brochante sur le lion*. Cette Enquête fit gagner le procès à JACQUES DE KERHOENT, qui mourut le 10 Octobre 1573, ne laissant de *Marie de Kergournadech*, qu'une fille,

FRANÇOISE DE KERHOENT, qui porta la succession de son père en mariage à *Charles de la*

Forest, Chevalier, Seigneur de Keranroux, d'où elle passa, par leur fille unique, aux Seigneurs de *Lefardo du Parc-Loemaria*.

ROBERT DE KERHOENT, frère puîné de JACQUES, auteur des Seigneurs de *Boisruault*, eut pour son partage la Terre de Boisruault, sise dans l'Evêché de Saint-Malo, du chef de son aïeule, *Gillette le Prestre*, de la Maison de *Lohière*. Sa postérité subsiste près de Ploërmel en Bretagne.

Les armes de KERHOENT sont : *lofangé d'argent & de sable*. Les Marquis de *Coëtenfao* écarteloient aux 1 & 4 DE KERGOURNADECH, qui est : *échiqueté d'or & de gueules ; aux 2 & 3 DE COËTENFAO*, qui est : *d'azur, à la fleur de lis d'or, côtoyée en pointe de 2 macles du même ; & sur le tout de KERHOENT*.

KERHUEL, branche de la Maison de *Coëtlogon*, en Bretagne. Les Seigneurs de KERHUEL ont commencé à *Jean de Coëtlogon*, Seigneur de Kerhuel, &c. Cette branche est éteinte. Voy. COËTLOGON.

KERIMEL ou KERRIMEL, ancienne Noblesse qui, selon l'*Amorial Breton*, par Guy le Borgne, a donné un Maréchal de Bretagne dans GEOFROY DE KERIMEL, partisan & associé de Bertrand du Guesclin, vaillant Chef de guerre, en la plupart de ses exploits militaires.

I. ALAIN, Seigneur DE KERIMEL, vivant en 1363, eut de sa femme, dont le nom est ignoré, entr'autres enfans :

II. PIERRE, Seigneur DE KERIMEL, qui s'est marié, en 1392, avec *Marguerite*, Dame de *Coëtiniçan*, fille de *Rolland*, Seigneur de *Coëtiniçan*, & de *Jeanne de Goudelin*. Ils transigèrent, le 2 Avril 1421, avec *Mahotte de Coëtiniçan*, leur sœur, & *Pierre de Coëtimohan*, son mari. PIERRE eut pour enfans :

ROLLAND, qui fut ;

Et YVES, Chevalier, auquel le Duc de Bretagne donna les biens de *Guillaume*, Seigneur de *Goudelin*, son parent, qu'il avoit confisqués, l'an 1422. Il mourut sans enfans.

III. ROLLAND, Seigneur DE KERIMEL & de *Coëtiniçan*, épousa *Plefon de Quélen*, fille d'*Eon*, Seigneur de *Quélen*, & d'*Aliette de Vieux-Chatel*. Il en eut entr'autres enfans :

IV. YVES DE KERIMEL, Seigneur de *Coëtiniçan*, & de *Goudelin*, qui s'allia avec *Jean-*

ne de Bouteville, fille de Jean, Seigneur de Kerrat, & de Marie de Launay, dont :

V. JEAN DE KERIMEL, Chevalier, Seigneur de Coëtinzan, de Goudelin & de Kerrat, Chambellan du Duc de Bretagne. Il épousa Jeanne de Beaumanoir, fille de Jean, Seigneur du Bois-de-la-Motte, & de Matheline Goyon, de laquelle il laissa :

VI. JACQUES DE KERIMEL, Chevalier, Seigneur de Coëtinzan, de Goudelin & de Kerrat, marié avec Jeanne du Chastel, fille de Thomas, Seigneur de Coëtlès, & de Marguerite de Coëteven. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. MARGUERITE, femme de Vincent du Drefnay, Seigneur de Kerradennec ;
3. Et JEANNE, mariée à Jean de Kerguézay, Seigneur de Kergomar.

VII. JEAN DE KERIMEL, Seigneur de Coëtinzan, Goudelin, Kerrat & Coëtlès, épousa Marie de Keroujéré, fille de Jean, Seigneur de Keroujéré, & de Jeanne de Rosmadec, dont vint une fille unique :

MARIE, Dame de Coëtinzan, &c., femme de Pierre, Seigneur de Bois-Eon, fils de Pierre, Seigneur de Bois-Eon, & de Perronnelle de Chef-du-Bois.

Les armes de KERIMEL étoient : *d'argent*, à 3 *fascés de fable*.

* KERJEAN ou KERJAN, dans le Diocèse de Saint-Pol-de-Léon, en Bretagne, Terre, Seigneurie & Châtellenie considérable, unie à celles de Languen, Rodalvez, Kerbiquet & Trocurum, & érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juillet 1618, en faveur de

RENÉ LE BARBIER, Seigneur de Kerjean, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, tant en considération de son ancienne noblesse, qu'en récompense de ses services & de ceux de ses aïeux. Ce RENÉ LE BARBIER, Marquis de Kerjean, avoit épousé *Françoise de Parvevaux*, Dame d'honneur de la Reine, dont pour fils aîné,

FRANÇOIS, qui suit. SÉBASTIEN LE BARBIER, l'un de ses juvénieurs, fut élu par la Noblesse du Diocèse de Saint-Pol-de-Léon, pour en être le Major.)

FRANÇOIS LE BARBIER, élu à la pluralité des voix de la Noblesse du même Diocèse pour le service du Roi, en tems de guerre,

pour en être le Colonel, & le Commandant en chef, avoit épousé, en Novembre 1619, *Catherine de Goësbriand*, sœur du bifaut du Comte de Goësbriand, Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit. De cette alliance vint :

MARIE LE BARBIER DE KERJEAN, qui s'allia 1^o à Jean, Seigneur de Penhoadic, & 2^o à Vincent du Louet, Seigneur de Coëtjunval, dont elle fut la troisième femme.

Cette Noblesse a produit un Amiral de l'Écadre de Bretagne, des Colonels & autres Officiers supérieurs dans les troupes de terre, des Chevaliers de l'Ordre du Roi, de Malte, &c. Elle est aujourd'hui réduite à une seule branche, dont le chef est

CLAUDE-ALAIN LE BARBIER, Comte de Lefcoët. Il a quitté le service à la paix de 1748, & s'est retiré dans son Château de Kernas, près de Brest. De son mariage avec *Françoise-Perrine le Borgne de Lesquiffou*, il lui reste six fils, dont le dernier est Ecclésiastique, & a fait ses preuves pour les Comtes de Lyon. Des cinq autres, qui sont tous au service, il y en a trois qui sont Chevaliers de Malte.

Les armes de LE BARBIER sont : *d'argent*, à 2 *fascés de fable*. Devise : SUR MA VIE. Voy. BARBIER (LE), Seigneur de Kerjean, &c.

KERJEAN DE KERVENNEC (DE), en Bretagne : *d'argent*, à la tour couverte de *fable*.

KERLÉAU, de Bretagne : *d'azur*, au cerf *d'or*.

* KERLEC'H ou QUERLEC, en Bretagne. N... de KERLEC'H obtint, en Décembre 1576, des Lettres de création de *Baronnie* & de *Châtellenie*, lesquelles furent vérifiées le 2 Octobre 1578. Nous ignorons si cette ancienne Noblesse subsiste. Elle est originaire de l'Evêché de Saint-Pol-de-Léon, & les armes sont : *d'azur*, à 10 *grilletts ou fonnettes d'argent*, 4, 3, 2 & 1.

KERLOAGUEN, de Bretagne : *d'argent*, à *Paigle éployée de fable*, membrée & becquée de *gueules*.

KERMADEC (DE), en Bretagne : *d'azur*, à la coupe *d'or*, accompagnée en chef *d'un trèfle du même*.

* KERMAN, Terre & Seigneurie en Bretagne, dont nous avons parlé au mot CARMEN. Les Marquis de KERMAN, Seigneurs de

l'Islette, font une branche cadette de l'ancienne & illustre Maison de *Maillé*. Voy. CARMEN & MAILLÉ.

KERMEL, Famille de Bretagne, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. 1, p. 320.

I. JEAN DE KERMEL épousa *Marie de Coët-névénoy*, dont :

II. N.... DE KERMEL, lequel eut pour enfans :

PRIGENT, qui fut ;

Et OLIVIER. (Ils partagèrent les biens nobles de leurs aïeul & aïeule.

III. PRIGENT DE KERMEL épousa *Marguerite de Kerefertz*, de laquelle vint pour fils aîné :

IV. GILLES DE KERMEL, Ecuyer, Sieur de Kermézen, qui s'est marié, en 1544, à *Jeanne de Rosmar*, dont entr'autres enfans :

V. LOUIS DE KERMEL, Sieur de Tuoulan, allié, en 1584, avec *Louise de Botloy*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur du Val & du Billo, dont pour fils aîné :

VI. HENRI DE KERMEL, Ecuyer, Seigneur de Kermézen & de Kervégant, qui s'est marié, en 1619, avec *Françoise de la Noë*, Dame de Kerthepaut, dont :

LOUIS, qui fut ;

Et GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de Kerma-dec.

VII. LOUIS DE KERMEL, Ecuyer, Seigneur de Kervégan, de Kermézen, &c., épousa, le 24 Janvier 1643, *Madeleine de Kergaradan*, fille unique de *François*, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite de Kerléan*, dont :

LOUIS, qui fut ;

Et JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Kervégant.

VIII. LOUIS DE KERMEL, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Kermézen, fut déclaré issu d'*extradition noble*, & maintenu dans sa qualité d'*Ecuyer* le 22 Juin 1669. Il épousa, en 1694, ELISABETH DE KERMEL, Dame de Kermel, dont pour fils aîné,

IX. YVES-PIERRE-LOUIS DE KERMEL, Ecuyer, Seigneur de Kermézen, qui a épousé, le 6 Juin 1715, *Marie de Coëttrieux*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Coëttrieux & de Kerguillé, Lieutenant des Maréchaux de France en Bretagne, & de *Jeanne-Françoise d'Acigné*, dont :

X. OLIVIER-JEAN-MARIE DE KERMEL, né le 17 Avril 1716, Page du Roi dans la Grande Ecurie, le 18 Février 1734. (C'est ce que nous savons de cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de 2 léopards d'or, posés 1 en chef & 1 à la pointe de l'écu.*

*KERMÉNO, en Bretagne. Les Seigneuries de KERMÉNO & de *Baud*, dans le Diocèse de Vannes, furent érigées en *Marquisat*, en faveur de RENÉ DE KERMÉNO, Seigneur dudit lieu, du Garo & de Lannouan, Conseiller au Parlement de Rennes. C'est ce que nous savons de cette Famille, dont les armes font : *de gueules, à 3 macles d'argent, 2 & 1.*

KERMENOU, Famille de la même Province, qui porte : *fascé oné d'or & d'azur de 6 pièces.*

KERMESSET, autre Famille de Bretagne, dont les armes font : *d'or, à la fasce de gueules, accompagnée de 3 molettes du même, 2 & 1.*

KERMEUR, KERMUR ou GUERMEUR (DE), aussi en Bretagne : *de gueules, à 3 lozanges d'argent, rangées & accolées en fasce, accompagnées de 6 annelets du même, 3 en chef & 3 en pointe, rangés 2 & 1.*

KERMOYSAN (DE), même Province, porte : *de gueules, à 7 coquilles d'argent, 3, 3 & 1.*

KERNAZRET ou KARNAZET, en Bretagne: Famille noble, dont nous avons déjà parlé tom. VII de la 1^{re} édit. de ce *Diétionnaire*, pag. 296 & suiv. Elle tire son nom de la Terre de KERNAZRET, en la Paroisse de Loc-Brévalaire, Evêché de Léon, dont étoit Seigneur SALOMON DE KERNAZRET, vivant en 1355. Ses Armes font les mêmes que celles que porte sa postérité établie en Beauce.

I. YVES DE KERNAZRET, Seigneur de Lardy, sur la rivière d'Etampes, dont il bâtit & fonda l'Eglise, & où il est inhumé, rendit aveu de cette Terre, au Roi, en 1446. Il fut un des Chevaliers qui accompagnèrent le Comte du Maine, pour l'union de la Bretagne, en 1418 ; fut Gouverneur de Vincennes en 1440, Capitaine des Francs Archers de CHARLES VII, & mourut le 13 Octobre 1462. Il avoit épousé *Marguerite Bureau*, fille de

Gaspard, Grand Maître de l'Artillerie de France, Seigneur de Ville-Comblé, Nogent & Montfermeil, Capitaine de Poilly, & de *Richarde de Vérine*. Elle accepta la garde de ses enfans le 14 Juillet 1464. Elle se remaria à *Charles le Buffe*, & mourut en 1499. Elle est inhumée, avec son mari, dans l'Eglise de Lardy. On ne connoit de ses enfans du premier lit, que

II. RENÉ DE KERNAZRET, né en 1450, Chevalier, Seigneur de Lardy, Limours & Saint-Vrain, Gouverneur de Longjumeau & de Chailly en 1478, qui fonda l'Hôtel-Dieu de Saint-Antoine, en la Paroisse de Saint-Vrain, & mourut en 1523. Il laissa de *Marie de Mornay*, son épouse, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Villiers-le-Château, Baron de la Chapelle-la-Reine, & d'*Anne de la Vieuville*, dite *la Brune*:

1. GUILLAUME, Seigneur de Lardy, Edeville Billy, Grandval, &c., mort en 1523, ne laissant de *Madeleine de Suzé*, fille de *Philippe*, Seigneur de Laverfne, que deux filles :

1. JEANNE, femme de *Nicolas de Champgirault*, Seigneur de Germonville ;
2. Et CATHERINE, mariée avec *Adam de Champgirault*, Ecuyer, Seigneur du Verger.

2. ANTOINE, qui fuit ;

3. Et ANTOINETTE, qui partagea avec ses frères, en 1514, & céda, en 1522, à ANTOINE, son frère, les droits qu'elle avoit sur les Terres de Brazeux & de Montaubert. Elle épousa 1^o *Charles de Beaumotte*, Ecuyer ; 2^o *François d'Auguoy*, Seigneur de Courcelles en Soissonnois ; & 3^o *Jean de Bombelle*, Ecuyer, avec lequel elle vivoit en 1532.

III. ANTOINE DE KERNAZRET, Chevalier, Seigneur de Brazeux, Maître d'Hôtel du Roi en 1544, mort le 29 Décembre 1552, avoit épousé le 16 Décembre 1521, *Marguerite de Brillac*, morte en 1584, fille de *Charles*, Seigneur d'Argy, & de *Louise de Balsac*, dont :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Brazeux, Capitaine de 100 hommes d'armes, présent à la réformation de la Coutume d'Étampes, mort en 1568, laissant deux garçons, morts sans postérité, de *Jacqueline de Prunelé*, son épouse, morte en 1560, veuve de *Jean de Pezès*, Ecuyer, & fille de *Pierre de Prunelé*, Seigneur de Richarville, & d'*Antoinette de Nacelles* ;

2. ADAM, qui fuit ;

3. LOUIS, Seigneur de Braffieux ou Brazeux, Grigny, Montaubert, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître d'Hôtel du Duc d'Anjou. Il testa en 1587, & mourut en 1588. Il avoit épousé, en 1570, *Antoinette d'Anglebermer*, veuve de *Guy d'Annale*, & fille d'*Antoine*, Seigneur de Lagny, & d'*Ifabeau de Bucourt* ;

4. ANNE, Dame de Brazeux, femme en 1544, de *François Gouffier*, le jeune ;

5. MARIE, épouse de *Ludovic de Cappel*, Seigneur du Cref, Gouverneur de la Citadelle de Turin ;

6. JEANNE, morte Abbesse de Gif en 1584 ;

7. Et une autre fille, Religieuse à Faremou-tiers.

IV. ADAM DE KERNAZRET, Chevalier, Seigneur de Saint-Vrain, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance, Chambellan du Duc d'Alençon, mort en 1584, avoit épousé *Françoise de Mouffiers*, Dame de Rosay & de la Folie-Herbault, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur desdits lieux. Il en eut :

V. ANTOINE DE KERNAZRET, 1^{er} du nom, né en 1576, Chevalier, Seigneur de Saint-Vrain, mort en 1625. Il avoit épousé, en 1593, *Marie de Carvoisn*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Achy, Jongeon-le-Fresne, Villepoix, &c., & de *Marguerite de l'Isle-Adam de Marivaux*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;

2. 3. & 4. ANTOINE ; HENRI-MARC, & JEAN, morts jeunes ;

5. JEANNE, mariée 1^o en 1618, à *Paul de Viltereau*, Chevalier, Seigneur de Fains & de Fontenay-sur-Gonie ; & 2^o à *Claude d'Estoré*, Ecuyer, Seigneur de Villegontart, dont des enfans des deux lits ;

6. JACQUELINE, née en 1600, femme, en 1633, d'*Henri de Thieme*, Chevalier, Seigneur du Châtenier & de Mordèse, en Touraine ;
7. 8. & 9. MARGUERITE, SUSANNE & MARIE, Religieuses ;

10. Et MARIE, dite *la Jeune*, femme, en 1645, d'*Antoine de Lanier*, Chevalier, Seigneur d'Omécourt & de Bautuyaut, en Beauvoisis, dont des enfans.

VI. FRANÇOIS DE KERNAZRET, né en 1602, Chevalier, Baron de Saint-Vrain, rendit hommage de cette Terre au Chapitre de Chartres, le 24 Juillet 1629, & mourut en 1657. Il avoit épousé, 1^o en 1624, *Anne de Campremy*, fille de *Pierre*, Seigneur de

Montaqui, & de *Marguerite le Maréchal*, dont il n'eut point d'enfants; 2° *Geneviève du Noyer*, fille de *Nicolas*, Receveur & Payeur Provincial d'Orléans, & de *Geneviève d'Alexandre*; & 3° en 1653, *Marie Lombard*, fille de *Pierre*, Secrétaire des Finances du Duc d'Orléans, & de *Catherine Cartier*. Du second lit il eut :

1. ALEXANDRE, né en 1640, maintenu dans sa noblesse par Arrêt du Conseil du 29 Avril 1671, qui a laissé des enfans de ses deux femmes, *Louise Bonton* & *Anne de Villeveau*.

Et du troisième lit fortirent :

2. PIERRE, qui suit ;
3. JACQUES, mort en 1704. Il avoit épousé, le 31 Mars 1683, *Madeleine Lunel*, morte en 1694, fille de *Bertrand*, Maître d'Hôtel du Prince de Condé ;
4. ET MARIE, qui a été mariée dans l'Isle de Madagascar.

VII. PIERRE DE KERNAZRET, né en 1654, maintenu noble par Arrêt du 7 Avril 1674, épousa par contrat passé à Malicorne, Election de la Flèche, en 1682, *Françoise Durant*, & en eut :

PIERRE-MICHEL, qui suit ;
Et GUILLAUME, rapporté après son frère aîné.

VIII. PIERRE-MICHEL DE KERNAZRET, né en 1684, Chevalier, Seigneur de Grand-Fontaine-Mallon, Capitaine d'Infanterie en 1706, épousa, 1° en 1712, *Louise-Gabrielle de Clinchamps*, fille de *Louis-François*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Marceau, & de *Gabrielle Pavée*, dont deux enfans, morts jeunes; & 2° en 1715, *Claire Davy*, la parente maternelle, fille de *Jacques* & de *Renée Fournigault*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

VIII. GUILLAUME DE KERNAZRET, né en 1685, fils puîné de PIERRE, & de *Françoise Durant*, justifia de sa noblesse par titres, en l'Election de Châteaudun, le 23 Février 1717, & laissa de *Marie Ménager*, sa femme, fille de *Pierre*, & de *Madeleine Nion*, entra autres enfans :

IX. PIERRE-GUILLAUME DE KERNAZRET, né en 1712, Chevalier, Seigneur de Brouffy, maintenu noble par Arrêt de la Cour des Aides, le 23 Juin 1742, qui a épousé, le 11 Juillet 1729, *Geneviève de Méfange*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Montdouat. De ce mariage font issus :

1. PIERRE-GUILLAUME, né le 14 Juin 1730;

2. LOUISE-CHARLOTTE, née le 25 Juillet 1732;
3. MARIE-GENEVIÈVE, née le 20 Mars 1734;
4. RENÉE-PERRETTE, née le 26 Mai 1735;
5. Et MARIE-ANNE-THÉRÈSE, née le 8 Juin 1740.

Les armes : *burelé d'argent & de gueules, à une grive de sinople brochant sur le tout, accompagnée de trois herfes d'or; à la bordure composée d'argent & de gueules de dix pièces.*

KERNEC'H ou KERANEC'H, en Bretagne, porte : *d'argent, au pin de sinople chargé d'une pie ou naturel.*

KERVÉNÉNOY, KERNAVANOIS, KAERNEVOY ou CARNAVALET, même Province : ancienne Noblesse dont les armes font : *vairé d'or & de gueules, au franc-canton d'argent, chargé de 5 hermines en fautoir, 2, 1 & 2.*

KEROUARTZ. Ce nom est remarquable entre les Nobles de la Province de Bretagne, par son ancieneté & ses alliances.

PAUL - FRANÇOIS - XAVIER DE KEROUARTZ, Seigneur dudit lieu, un des descendants de cette Maison, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de Berry, & Brigadier des Armées du Roi, eut de *Louise-Anne Dauvet de Rieux*, sa seconde femme :

1. SÉBASTIEN-LOUIS, qui suit;
2. « ACHILLE-PAUL, Chevalier de Malte de minorité, mort Chevalier profès dudit Ordre & Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie ;
3. ACHILLE-CHARLES-PAUL-ALEXIS, aussi Chevalier de Malte, Capitaine au même Régiment d'Orléans, retiré du service avec commission de Lieutenant-Colonel, Commandeur de la Commanderie de Théval, mort à Paris le 15 Février 1775, dans la 66^e année de son âge ; »
4. Et MARIE-ANNE-LOUISE, mariée à Paris, le 26 Janvier 1729, à *Georges-Louis de Phélypeaux*, Comte d'Herbault, Chevalier, Seigneur de Neuvy, Braccoux, Beauilly, &c., Conseiller au Parlement de Paris, puis Lieutenant de Roi du Pays Blaisois; elle est morte le 11 Décembre 1745, ayant eu postérité. Voy. PHÉLYPEAUX.

SÉBASTIEN-LOUIS, Marquis de KEROUARTZ, épousa *Jeanne-Françoise de Kergroadez*, seule héritière des Terre & Châtellenie de Kergroadez, & dernière de ce nom. De ce mariage font issus :

1. MARIE-JEANNE-GEORGETTE-TOUSSAINT, mariée à Paris, le 20 Août 1754, à *Jean-Joseph-Anne-Marie*, Marquis de *Houchin*, fils de *Louis-Albert-François-Joseph*, Comte de *Houchin*, Vicomte d'*Haubourdin*, Seigneur de *Longalle*, *Emmerin*, *Annezin*, &c., issu d'une des plus anciennes Maisons de l'Artois, reçu dans tous les Chapitres Nobles des Pays-Bas, & de *Marie-Andrée-Josephe de Berghes* ;
2. Et MARIE-JEANNE-LOUISE-CHARLOTTE-TOUSSAINT, mariée à Paris, au mois de Juillet 1760, à *François-Jacques de Kerouartz*, devenu chef des noms & Armes de sa Maison, & par cette alliance, possesseur de la Terre de son nom, Seigneur, Marquis de *Kerouartz*, mort audit Château le 5 Août 1775, ayant laïllé plusieurs enfans. Il étoit fils aîné de *Jacques-Joseph-René de Kerouartz*, Chevalier, Seigneur de *Lézérazien*, Comte de *Penhoët-Gié*, Président au Parlement de Bretagne, mort le 5 Mars 1778, & de *Dame Mathurme-Joséphine-Reine de Kergoët*, héritière & dernière du nom, « fille de *François-Jean-Baptiste*, Chevalier, Seigneur du *Guilly*, & de *Marie-Joséphine du Chastel-Kerlech*, &c. »

Les armes : *d'argent, à la roue de sable, accompagnée, de 3 croissettes du même.*

KEROUZÉRE, ancienne Maison éteinte de la même Province.

VINCENT, Chevalier, Seigneur de **KEROUZÉRE**, de *Kerandraon*, de *Keraquer*, &c., avoit épousé *Claude de Percevaux*, & ne laissa que des filles, l'aîné, nommé

ANNE DE KEROUZÉRE, épousa *François de Kerhoënt*, furnommé de *Kergournadec'h*, Seigneur de *Côtenfao*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, mort le 2 Août 1642, duquel elle eut postérité. Voy. **KERHOENT**.

Un Seigneur de cette Maison, dit *Guy le Borgne*, auteur de l'*Armorial Breton*, en considération des bons & fidèles services rendus par son père & par lui, qui contribua à redonner la liberté au Duc **JEAN**, détenu dans la Forteresse de *Palluau* en *Poitou*, avec **RICHARD**, son frère, obtint à titre de viage & de bienfait, en 1420, de ce Seigneur Duc, 50 livres de rente sur la Terre de *Châtelaudren*.

Les armes : *de pourpre, au lion d'argent*. Devise : *List, List.*

KERPOISSON, même Province, porte :

d'or, au lion de gueules, la queue passée entre les jambes & remontant.

KERRIMEL. Voy. **KERIMEL**.

KERSAINT GILLY, dans l'Evêché de *Léon* : ancienne Noblesse, qui a donné des Chevaliers de *Rhodes* & de *Malte*, & dont les armes sont : *de sable, à 6 trèfles d'argent, 3, 2 & 1.*

KERSAUSON, Famille de Bretagne dans l'Evêché de *Léon* : c'est une des bonnes & anciennes Noblesses du pays, que l'on tient prendre sa première origine & étymologie d'Angleterre.

Les armes : *de gueules, à une boucle ronde ou fermail d'argent, hardillonné du même.*

KERSAUSON, autre Famille du même nom en Bretagne, dans l'Evêché de *Tréguier*, & qui a donné deux *Sénéchaux Royaux de Tréguier* consécutifs.

Elle portoit : *de sable, au château d'or, sommé de 3 tourillons du même.*

KERSIMON ou **KERSYMON**, en *Bas-Léon*. De cette Famille il y eut un *Capitaine* & *Gouverneur de Brest*, qui, en l'an 1558, avec assez peu de secours, repoussa généralement plus de 10000 Anglois, qui, ayant descendus en la côte de *Léon*, brûlèrent & pillèrent le bourg du *Conquet* & autres circonvoisins, faisant un grand ravage sur le plat pays.

Les armes : *écartelé d'or & de gueules. (Armorial Breton.)*

KERSULGUEN, Famille l'une des plus anciennes de Bretagne, & alliée, de tout temps, à ce qu'il y a de plus considérable.

JOSEPH-HYACINTHE DE KERSULGUEN, Chevalier, Seigneur, Marquis de *Kerlozrec*, fut élu deux fois, d'une voix unanime Président de l'Assemblée des *Etats* de 1731, en l'absence du Duc de la *Trémoille*, & est mort le 19 Janvier 1734, laissant deux fils :

L'aîné, **N... DE KERSULGUEN**, Marquis de *Kerlozrec*, s'est distingué dans le service de la *Marine*, & est Chevalier de *Saint-Louis* ;

Et le cadet, **N... DE KERSULGUEN**, dit le *Chevalier de Kerlozrec*, Lieutenant des *Vaisseaux* & Chevalier de *Saint-Louis*, est aussi fort connu par ses services & son mérite personnel. C'est ce que nous savons, faute

de *Mémoire*, sur cette Famille, dont il est parlé dans le *Mercur de France* de Janvier 1734, pag. 192 & suiv.

Les armes : *d'or, au lion de gueules, couronné, armé & lanpassé d'azur; au franc-canton écartelé d'or & de gueules.*

KERSYMON, en Bas-Léon. Voy. KERSYMON.

KERVASY, de Bretagne, porte : *de gueules, à 8 besans d'or, 2, 3 & 3, au franc-canton d'hermines.*

KERVEN, Famille noble de Basse-Bretagne, dont étoit N... DE KERVEN, Capitaine des Vaisseaux du Roi. Il fut père de

FRANÇOISE-JEANNE DE KERVEN, qui s'est mariée, le 3 Avril 1688, à *Louis-Hyacinthe Castel*, Comte de Saint-Pierre, ci-devant premier Ecuyer de S. A. R. la Duchesse Douairière d'ORLÉANS, & ancien Capitaine des Vaisseaux du Roi. Elle est morte à Paris le 27 Février 1740, dans la 71^e année de son âge, laissant deux fils & une fille. (*Mercur de France*, de Mars 1740, pag. 608.)

Les armes, selon l'*Armorial Breton*, par Guy de Borgne, sont : *d'azur, à une croix potencée d'argent, portée sur un chevron de même, accompagné de 3 coquilles aussi d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

KERVÉNO, en Bretagne, Famille qui porte : *d'azur, à 10 étoiles d'argent, 4, 3, 2 & 1.*

KERVÉNO DE LA ROCHE, autre Famille, de la même Province, qui a pour armes : *d'or, à 3 coquilles de gueules.*

KETTLER DE COURLANDE, Maison qui a été investie du Duché de Courlande & de Sémigalle, le 5 Mars 1562, par SIGISMOND, Roi de Pologne, en la personne de GOTHARD KETTLER, Gentilhomme du Duché de Berg, & dernier Grand Maître de l'Ordre des Chevaliers de Livonie, bifaucel du Duc FERDINAND, rapporté ci-après.

JACQUES KETTLER, Duc de Courlande & de Sémigalle, mort le 31 Décembre 1682, avoit épousé *Louise-Charlotte de Brandebourg*, morte le 29 Août 1676, laissant quatre garçons, entr'autres, pour fils aîné,

FRÉDÉRIC-CASIMIR, Duc de Courlande, mort le 22 Janvier 1698;

Et FERDINAND, qui suit.

FERDINAND KETTLER, Duc de Courlande & de Sémigalle, né le 2 Novembre 1655, mort à Dantzick le 4 Mai 1737, avoit embrassé la Religion Catholique en 1698; il avoit été autrefois Lieutenant d'Artillerie des troupes de l'Electeur de Brandebourg, & ensuite du Roi de Pologne. Il eut, après la mort de son frère aîné, la Régence & l'Administration du Duché de Courlande, jusqu'en 1710, pendant la minorité du Duc FRÉDÉRIC-GUILLAUME KETTLER, son neveu, qui mourut le 21 Janvier 1711. Il devoit être son successeur; étant le seul mâle qui restât dans sa maison; mais ANNE IWANOVNA, veuve de son neveu, quoique sans enfans, garda les Etats jusqu'en 1730, qu'elle fut appelée au Trône de Russie, en forte qu'il ne reçut l'investiture du Duché de Courlande & de ses dépendances, du Roi de Pologne, que le 28 Février 1731. Il avoit épousé, le 25 Septembre 1730, *Jeanne-Madeleine de Saxe*, né le 17 Mars 1708, fille de feu *Jean-Georges*, Duc de *Saxe-Weissenfels*, & de *Frédérique-Elisabeth de Saxe-Eisenach*. Il n'en a point eu d'enfans, de sorte qu'en lui finit la Maison de KETTLER. (*Mercur de France* de Juin 1737, pag. 1227.)

Le prince *Charles de Saxe*, frère de Madame la Dauphine, a été investi du Duché de Courlande, & il en a pris possession le 29 Mars 1759.

* KHEVENHULLER-METSCH, en Allemagne. N..., Prince de KHEVENHULLER, eut pour enfans :

1. JEAN-JOSEPH, qui suit;
2. Et JEAN-LÉOPOLD, Chanoine de Salzbourg & d'Eichstaedt, né le 2 Mars 1710.

JEAN-JOSEPH, Prince de KHEVENHULLER, Grand Maître de la Cour de l'Impératrice-Reine, né le 3 Juillet 1706, avoit épousé, le 22 Novembre 1728, *Caroline-Marie-Auguste*, Comtesse de *Metfeh*, née le 26 Janvier 1709, dont il a eu :

1. FRÉDÉRIC-SIGISMOND, qui suit;
2. MARIE-JEAN-JOSEPH-FRANÇOIS, né le 30 Mars 1733, Général-Major au service de l'Impératrice-Reine, qui s'est mariée, le 25 Avril 1774, avec *Josèphe*, Comtesse de *Schrattenpach*, née le 10 Juillet 1750.
3. JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE, né le 3 Juillet 1737, Conseiller intime actuel de L. M. I. & R. Il a épousé, le 19 Mai 1763, *Thérèse*, Comtesse de *Rothal*, dont il a eu;

1. JEAN-JOSEPH, né le 9 Avril 1765;

2. MARIE-CAROLINE, né le 14 Mai 1767 ;
3. Et ANNE-JOSEPH, née le 19 Novembre 1770.
4. JEAN-EMMANUEL, né le 22 Avril 1751, qui a épousé *Marie-Josèphe*, Comtesse de *Mezgarba* ;
5. MARIE-JOSÈPHE, née le 9 Décembre 1729, Douairière de *Gabriel*, Vicomte de *Bethlem* ;
6. MARIE-THÉRÈSE, née le 4 Janvier 1741, qui s'est mariée à N..., Comte de *Kolowrath* ;
7. Et MARIE-ANNE, née le 3 Avril 1747, qui a épousé le Comte *Charles de Salm-Neubourg*.

FREDÉRIC-SIGISMOND, Prince de KHEVENHULLER, né le 22 Février 1733, Conseiller intime actuel de Leurs M. I. & R., s'est marié, le 25 Février 1754, à *Marie-Amélie de Lichtenstein*, & a eu pour enfants :

1. JEAN-JOSEPH, né le 17 Juin 1755 ;
2. CHARLES-MARIE, né le 26 Novembre 1756 ;
3. ANTOINE-MARIE, né le 10 Avril 1759 ;
4. FRANÇOIS, né le 7 Avril 1762 ;
5. MARIE-CHRISTINE, né le 27 Septembre 1763 ;
6. MARIE-CAROLINE, née le 23 Septembre 1764 ;
7. Et MARIE-LÉOPOLDINE, née le 22 Août 1767.

* KINSKY, en Allemagne. N..., Prince de KINSKY a eu pour enfants :

1. FRANÇOIS-ULRICH, qui fuit ;
2. JOSEPH, né le 1^{er} Mai 1734, Chambellan de L. M. I. & R., qui s'est marié, le 25 Avril 1758, avec *Thérèse*, Princesse d'*Auersperg*, née le 22 Mars 1735, dont font issus :
 1. JEAN-JOSEPH, né le 14 Avril 1767 ;
 2. Et MARIE-FRANÇOISE, née le 11 Avril 1760.
3. MARIE-THÉRÈSE, née le 24 Avril 1730, qui s'est mariée au Comte *Othon-Philippe de Hachenfeld* ;
4. Et MARIE-ANTOINETTE, née le 2 Février 1732, mariée au Comte *Christophe d'Erody*.

FRANÇOIS-ULRICH, Prince de KINSKY, né le 23 Juillet 1726, Conseiller intime actuel de L. M. I. & R., a épousé, le 14 Avril 1749, *Marie-Sidoine de Hohenollern*, née le 14 Février 1720, dont il a eu :

1. JOSEPH, né le 12 Janvier 1751, Chambellan de L. M. I. & R. ;
2. Et MARIE-ANNE, née le 26 Novembre 1754.

KIRIASSE ou CIRIASSE. On trouve GUILLAUME KIRIASSE ou CIRIASSE, qui fut

pourvu de la charge de Prévôt des Marchands de Paris, le 12 Septembre 1417.

KLASTEN, ancienne Noblesse d'Allemagne, suiv. l'*Armor. génér. de France*, reg. I, pag. 321.

I. ERNEST DE KLASTEN, Seigneur de Falkenbourg, d'Ieterstorf & de Liebenthal, fut créé Comte de l'Empire, par Lettres de l'Empereur FRÉDÉRIC III, en 1349, avec permission d'ornez ses armes de l'aigle de l'Empire & de la couronne de Comte. Il épousa, en 1455, *Catherine de Felden*, dont :

II. JEAN DE KLASTEN, Comte de l'Empire, Seigneur de Falkenbourg, d'Ieterstorf, &c., qui épousa, en 1498, *Anne-Marie de Wedel*. De ce mariage vint :

III. HENRI DE KLASTEN, Comte de l'Empire, Seigneur de Falkenbourg, de Ruckewald, &c., qui s'est allié, en 1579, à *Catherine-Elisabeth de Mitzelbach*, dont entr'autres enfants :

IV. JACQUES DE KLASTEN, Comte de l'Empire, Seigneur de Falkenbourg, d'Arensheim & de Weiffensels, qui épousa, en 1616, *Ursule de Czarnekow*, & en eut :

V. JACQUES-CASIMIR, Comte de KLASTEN, naturalisé François, par Lettres du Roi Louis XIV, du mois d'Avril 1672. Il épousa, le 19 Novembre de la même année, *Marguerite Laudier*, dont :

VI. JEAN-GILBERT DE KLASTEN, Ecuyer, Seigneur de Cohon & de Lignerote, établi à Alençon en Normandie, qui a épousé, le 21 Août 1705, *Madeleine Darot*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Sieur de Clermont, & de *Madeleine Ferreux*. De ce mariage font issus :

1. GASPARD-JEAN, Ecuyer ;
2. & 3. JACQUES-CASIMIR, & PIERRE-MICHEL ;
4. 5. 6. 7. & 8. MADELEINE ; CATHERINE, née le 9 Mars 1711 ; MARIE-MADELEINE, née le 2 Janvier 1721 ; MARIE-GENEVÈVE, & ANNE SOPHIE, née le 20 Mars 1724, & reçue à Saint-Cyr le 4 Août 1728.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au lion d'or, couronné du même ; aux 2 & 3 de pourpre, à une licorne d'argent, fortant à demi-corps d'une rivière du même ; & sur le tout : d'or, à l'aigle de sable, à deux têtes, les ailes étendues.

KLINGLIN ou KLINGHIN, Famille originaire d'Alsace, constamment attachée au service du Roi, depuis la réunion de cette

Province à la Couronne, & de laquelle est N.... DE KLINGLIN, qui fut pourvu, en 1662, d'une charge de Conseiller au Conseil Supérieur d'Alsace, & fut depuis employé en différentes occasions importantes. Il eut pour fils :

JEAN-BAPTISTE DE KLINGLIN, qui fut Conseiller d'Etat, Prêtre Royal de Strasbourg, & Membre du Corps de la Noblesse d'Alsace. Il s'étoit acquis une grande considération par les services essentiels qu'il avoit rendus au Roi, & qui lui méritèrent la distinction particulière d'ornez l'écu de ses armes de *trois fleurs de lis*. Ses enfans furent entr'autres :

1. CHRISTOPHE, qui suit ;
2. MARIE-URSULE, morte en son Château de l'Isle-Jard, près de Strasbourg, le 23 Janvier 1765, âgée de 82 ans. Elle avoit épousé *Walter de Lutzelbourg*, Seigneur d'Altorf, mort en 1736, Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment Royal-Allemand, & en a eu postérité. Voy. LUTZELBOURG ;
3. Et PAULINE, qui s'est mariée à *Antoine-Joseph*, Comte de *Lutzelbourg - d'Imling*. Maître de Cavalerie en 1759, duquel elle n'a eu que deux filles. Voy. LUTZELBOURG.

CHRISTOPHE DE KLINGLIN, Chevalier, Premier Président du Conseil Souverain d'Alsace, avoit été reçu, en 1716, Conseiller au même Conseil, & avoit succédé, en 1719, à son oncle, dans la charge de second Président. Il a épousé, en 1725, *Marie-Anne*, Comtesse de *Montjoye*, morte le 12 Octobre 1778, en son Château d'Orberck en Alsace dans la 83^e année de son âge, fille de *Jean-François-Ignace*, Comte de *Montjoye*, Brigadier des Armées du Roi, & de *Marie-Jeanne*, seconde Comtesse de *Reichenstein*. De leur mariage il reste deux garçons & une fille.

Les armes sont : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 fleurs de lis d'or, 2 & 1*. Dubuisson, dans son *Armorial*, dit : *d'argent, à la fasce de gueules, au lieu d'azur, à la fasce d'argent*.

KLOGUEN, en Bretagne : Famille, qui a donné deux Présidens à la Chambre des Comptes de Nantes, en 1426 & 1447, dans MAURICE DE KLOGUEN, père & fils. (C'est ce que nous savons de cette Famille, dont nous ignorons les armes.)

KNYPHAUSEN, en Prusse. De cette Famille est DODON-HENRI, né Baron de KNYP-

HAUSEN, Conseiller privé de Sa Majesté Prussienne, ci-devant Conseiller d'Ambassade en France. Il a été nommé, en 1754, son Ministre Plénipotentiaire en la même Cour, & n'étoit pas alors marié.

KOENIGSEGG ou KOENIGSECK, Maison noble d'Allemagne.

ALBERT-ÉTIENNE, Comte de KOENIGSEGG-ROTHENFELS, épousa *Claire-Philippine-Marie-Félicité*, fille de *Valentin-Ernest*, Comte de *Manderfcheid - Blanckenheim*, de laquelle sont issus entr'autres enfans :

1. CHARLES-FERDINAND, qui suit ;
2. MAXIMILIEN-FRÉDÉRIC, né le 13 Mai 1708, ci-devant Grand Doyen du Chapitre de Cologne, Capitulaire & Camérier de la Cathédrale de Strasbourg & Coadjuteur de la Prévôté du Chapitre de Saint-Géron, élu le 26 Avril 1761, sacré le 16 Août suivant, Archevêque & Electeur de Cologne, est, par cette promotion, Archi-Chancelier du Saint-Empire Romain en Italie. Il a été encore élu, le 16 Septembre 1762, Evêque de Munster, Légat né du Saint-Siège Apostolique & Duc de Westphalie & d'Angrie ;
3. Et MARIE-CHRISTINE-JOSÈPHE, Doyenne du Chapitre d'Elten, morte le 7 Juin 1762, au Château de Bruhl, âgée de 59 ans.

CHARLES-FERDINAND, Comte de KOENIGSEGG, né le 1^{er} Octobre 1696, a épousé, en 1720, *Hélène-Hyacinthe-Valentine-Thérèse de Boischoffe*, fille de *Charles-Ernest-François*, dernier Comte d'Erps, & d'*Adrienne-Florence de Lannoy* ; elle lui apporta les Comté d'Erps & Baronnie de Saventhem, à condition de porter les nom & armes de *Boischoffe*, qu'il écartèle de celles de KOENIGSEGG. De ce mariage vinrent :

1. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né le 29 Août 1723 ;
2. Et MARIE-JOSÈPHE-THÉRÈSE, née le 27 Décembre 1724, qui s'est mariée, le 6 Août 1744, à *Jean*, Comte de *Scherotin*.

* KŒURS, ancienne Châtellenie dans le Duché de Bar, Diocèse de Toul, qui fut donnée en apanage, par le Duc ANTOINE, à son fils puiné, NICOLAS DE LORRAINE, Comte de Vaudémont. Son petit-fils, HENRI DE LORRAINE, Marquis de Mouy, légua ses biens à *Charles-Lamoral de Ligne*, second fils de LOUISE DE LORRAINE, sa sœur, & de *Florent de Ligne*. Ce légataire vendit, vers l'an 1707, la Terre & Châtellenie de KŒURS, à *François de Barrois*, Baron de Manonville, Conseiller

d'Etat du Duc LÉOPOLD, & son Envoyé extraordinaire à la Cour de France, qui l'érigea, en sa faveur, en *Comté*, par Lettres du 24 Août 1717.

* KREBS. Le Roi Louis XIV céda en toute propriété, & en toute jouissance, la Seigneurie de *Wittersheim*, en Alsace, à N..... DE KREBS DE BACK, Chancelier du Margrave de Bade, & l'érigea, pour lui & ses descendants, en *Baronnie*, par Lettres Patentes du

mois de Mai 1662, enregistrées au Conseil Souverain d'Alsace au mois de Septembre 1680, tant en considération du zèle qu'il avoit montré à la conclusion de la paix de Westphalie, que pour le dédommager des trois villages de Wingersheim, Momenheim & Rumersheim, qu'il avoit obtenus de la Prévôté d'Haguenau, & qu'il avoit perdus, par la cession de l'Alsace à la France, au Traité de Munster. (*Tablettes généal.*, part. VII, pag. 349.)





DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.



LAAS. C'est une des 6 petites Baronnies du Béarn, possédée, en 1760, par N... de *Leuger*, ancien Capitaine au Régiment de Normandie, qui n'a point d'enfans de N....

de *Jasse*, son épouse.

LABARRE (DE). Voy. BARRE (DE LA).

LABARTHE. Voy. BARTHE (DE LA).

LABASTIDE. Voy. LEIGONYE.

LABAY DE VIELA, Famille noble d'ancienne Chevalerie de la Province de Béarn, établie depuis longtems dans l'Armagnac.

Les Seigneurs de ce nom ont rendu de grands services au pays, & se font signalés dans des occasions importantes durant les troubles de la Ligue & les guerres de Reli-

gion, comme il est justifié par les Registres des États de la Province & par les titres de cette Famille. Elle a donné plusieurs Gouverneurs & Commandans de Places & de grands Capitaines. Elle a possédé les Baronnies de Doumy (Terre depuis vendue, vers 1680, à Dominique d'Esclaux de Meplez, Evêque de Lescar), de Gerdereft, les Terres de la Motte, de Bernadets, Aubous, l'Herm, Brassempouy, Hourfarieux, Montaut, Laguian & le Comté de Viela. Ses alliances font avec les Maisons les plus considérables, comme celles de *Béarn*, de *Mioffens*, d'*Albret*, de *Gassion*, de *Mauléon*, de *Gramont-d'Asfer*, de *Nays-de-Candau*, de *Rochefort-Théobon*, de *Boisse*, de *Caupenne*, de *Hitton* & de *Noé*.

Catherine de Béarn porta la Baronnie de *Viela* à son mari, JACOB DE LABAY, fils de

JEAN, Baron de Dourny, par l'acquisition qu'il en avoit faite d'Antoine de Béarn. La Terre de Viela fut érigée en Comté, en faveur de LOUIS DE LABAY, par Lettres du mois de Mars 1725. Il avoit épousé N.... de Hitton, de laquelle il a eu JACOB-JOACHIM, qui fuit, & en qui cette Famille subsiste.

JACOB-JOACHIM DE LABAY, Seigneur, Marquis de Viela, s'est marié, le 9 Janvier 1744, à Thérèse-Charlotte de Noé, fille de Marc-Roger, Marquis de Noé, Baron de l'Isle & Sénéchal-Gouverneur du pays des Quatre Vallées, Colonel d'Infanterie, alors Brigadier des Armées du Roi, & de Marie-Charlotte Colbert de Saint-Mars. De ce mariage font issus :

LOUIS-PIERRE-CHARLES, Comte de Viela en Armagnac, né le 20 Novembre 1744. Capitaine de Carabiniers ;

Et quatre autres enfans. (Notice dressée sur les titres, & fournie par M. LABAY, Comte de Viela.)

Les armes : *écartelé, au 1 DE NOÉ, qui est : losangé d'or & de gueules ; au 2 de gueules, au lion d'or rampant, qui est de HITTON ; au 3 DE ROCHEFORT-THÉRON, qui est : de gueules, à 2 fasces d'or ; au 4 DE BÉARN, qui est : d'or, à 2 vaches passantes de gueules, accornées, accolées & clarinées d'azur ; & sur le tout de LABAY, qui est : d'or, à 2 sangliers de sable.*

LABBÉ, Famille noble du Berry, dont nous ne connoissons que les armes, qui font : *d'argent, à 3 fasces de gueules, au lion d'or, couronné du même, armé & lampassé de gueules, brochant sur le tout.*

LABBÉ ou L'ABBÉ, Seigneur de la Trochardais & de Meurtel, en Bretagne, porte : *d'argent, à 4 fusées de gueules, rangées & accolées en fasce.*

LABBÉ, en Lorraine : Famille noble de laquelle étoit

CLAUDE-FRANÇOIS LABBÉ, Baron de Beaurefremont, Surintendant des Postes & Messageries de Lorraine & Barrois, mort en 1701, Ministre d'Etat & Garde des Sceaux du Duc LÉOPOLD, qui a laissé de Marguerite Diez, Dame de Couffey, de Forcelles-St.-Gorgon, Liffol-le-Grand, la Neuvelotte & Villouxel, qu'il avoit épousée en 1646, entr'autres enfans :

SIMON-MELCHIOR, qui fuit ;

Et JEANNE, décédée le 10 Juillet 1739, âgée de 90 ans, femme, par contrat du 21 Février 1673, de Maximilien de Choiseul, 11^e du nom, Marquis de Meuse, &c., mort en 1701, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc LÉOPOLD, & Grand Bailli de Saint-Michel, duquel elle eut plusieurs enfans. Voy. CHOISEUL, branche des Marquis de Meuse.

SIMON-MELCHIOR LABBÉ, Doyen du Conseil d'Etat du Duc de Lorraine, est mort en 1755 âgé de 90 ans. C'est en sa faveur que la Terre & Seigneurie de Couffey, a été érigée en Comté, par Lettres du 17 Août 1736. Il a épousé Henriette de Jacquesson, dont :

1. N... LABBÉ, Comte de Couffey pour moitié, Seigneur de Bezonvaux, Barville & Seraumont, Ministre & Secrétaire d'Etat en survivance de son père, sous le Duc LÉOPOLD, puis Titulaire, par la démission volontaire de son père, en 1735. Il avoit épousé N... de Bourcier, fille de Jean-Léonard, Baron de Montureux, Conseiller d'Etat & premier Président de la Cour Souveraine de Nancy, & d'Anne Boulet, de laquelle il lui est resté pour fille unique :

N... LABBÉ-DE-COUSSEY, qui s'est mariée, en Mars 1749, à N..., Comte d'Apremont-de-Linden & du Saint-Empire, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Colonel d'un Régiment de Hussards, &c.

2. JEAN-CHARLES LABBÉ-DE-ROUVROY, Comte de Couffey pour moitié, Seigneur de Génicourt, Conseiller d'Etat du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Premier Président de la Cour Souveraine de Nancy, allié, 1^o en 1726, à Marie-Marthe Olivier, Dame de Manonville, morte le 29 Novembre 1738, fille de Charles-Joseph Olivier d'Hadonville, Baron de Méigny, Ministre & Secrétaire d'Etat du Duc LÉOPOLD, & de Charlotte-Louise de Bréauville de Villandré, sa seconde femme ; & 2^o en Mars 1739, à Thérèse de Gauvain, fille de Henri, Seigneur de Champey & de Lixières, & de Dame Marguerite Huraut de Moranville, tante de Barbe Huraut de Moranville, femme de Camille, Comte de Lambertye, substitué au nom de Tornielle. Du premier lit font issues deux filles, & autant du second ;
3. Et JEANNE-ANTOINETTE LABBÉ-DE-COUSSEY, mariée à Charles-François Durand-de-Silly, Seigneur des Francs, Capitaine aux Gardes des Ducs LÉOPOLD & FRANÇOIS, puis Capitaine Commandant la Compagnie des Grenadiers de la Garde de feu le Du-

chesse Douairière de Lorraine, Princesse Souveraine de Commercy. Ce *Charles-François Durand* étoit fils de *Charles-Henri*, mort en 1712, & de *Françoise de Mazerules*. (C'est ce que nous favons de cette Famille, dont il est parlé dans le *Nobiliaire de Lorraine*, p. 428.)

LABBEY. Il y a en Normandie, & autres Provinces du Royaume, plusieurs Familles du nom de **LABBEY**, **LABBÉ** ou de **LABBET**. Celle dont nous allons parler est ancienne & noble de race & d'extradion. Elle a toujours bien servi dans les guerres, & est alliée aux Maisons d'*Eftampes*; de la *Rochefoucauld*; de *Rouxel-Médavy*, Comte de Grancey, & de *Hautemer de Fervacques*. L'*Hift. des Grands Officiers de la Couronne* fait mention de ces différentes alliances; on y lit entr'autres, tom. IV, p. 457, & tom. VII, p. 545, que *Gédéon de la Rochefoucauld*, Seigneur du Parc d'Archiac & de la Rigaudière, s'allia avec N... LABBEY, & ensuite avec une fille de la Maison de *Hautemer de Fervacques*; & qu'*Alison d'Eftampes* épousa un **ROBERT LABBEY**, Seigneur de Hérouffart.

Il y a eu un Lieutenant Général des Armées du Roi qui portoit le nom de **LABBEY**, & l'*Hift. des Grands Officiers de la Couronne* parle d'un **LABBEY**, Gouverneur du fils d'un Duc de Bretagne; ce **LABBEY** fut envoyé, en qualité d'Ambassadeur, en Angleterre, pour y demander en mariage une Princesse, fille du Roi, pour son fils; & l'on voit qu'un **JEAN LABBEY**, avec plusieurs autres Chevaliers, accompagna, au mois d'Août 1321, **Bertrand VII**, Baron de Briquebec & de Roncheville, dans son ambassade vers **Jean de Luxembourg**, fils de l'Empereur **HENRI VII**, Roi de Bohême. L'*Hift. de Normandie*, par *Masseville*, fait mention d'un **BRICE LABBEY**, qui fut du nombre des Seigneurs de la Province qui accompagnèrent le Duc **GUILLAUME-le-Conquérant**, à la prise du Mont-Saint-Michel; & *La Roque*, dans son *Traité du ban & de l'arrière-ban* & dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, parle de plusieurs Chevaliers ou Ecuycrs Normans de ce nom. Mais sans nous arrêter davantage, le premier, depuis lequel on découvre une filiation bien suivie, est

I. **COLIN** ou **NICOLAS LABBEY**, *Gentilhomme notable & de grande honnêteté*, qui fut Ecuycr du Connétable du Guefclin. Il étoit de

fa folde, n'en prenant gages ce comme personne noble, & fuivoit les guerres dans la Compagnie, felon un Arrêt du 27 Septembre 1470, dont il fera parlé ci-après. Il épousa *Ijabelle de Viéot*, fille de *Jean*, Ecuycr, frère puiné de *Philippe*, Chevalier, Seigneur dudit lieu de Viéot, dont :

RAOUL, qui fut ;
Et **JEAN**, marié en Bretagne par le Connétable du Guefclin.

II. **RAOUL LABBEY** épousa *Raoulette Vattier*, fille de *Colin*, Ecuycr, de laquelle eut :

1. **COLIN**, qui fut ;
2. **ETIENNE**, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
3. **JEAN LABBEY** ;
4. Et une fille, nommée **ROBINE**.

III. **COLIN LABBEY** s'allia avec *Denise Goffe*, fille de *Jean*, Ecuycr, & fut père de

IV. **PIERRE LABBEY**, qui de sa femme, dont le nom est ignoré, eut :

V. **NICOLAS** ou **COLIN LABBEY**, qui fut confirmé dans sa noblesse d'*ancienne extradion*, par Arrêt du 27 Septembre 1470, rendu par les Généraux, Conseillers du Roi Louis XI, tenant la Cour des Aides à Rouen; les Paroissiens de Hotot, où il demuroit, la lui avoient contesté. Il laissa des enfans qui continuèrent cette branche aînée, éteinte dans N.... **LABBEY**, Curé de Querville.

SECONDE BRANCHE.

III. **ETIENNE LABBEY**, Seigneur d'Ecots, près de Saint-Pierre-sur-Dives, & d'Héricourt, second fils de **RAOUL**, & de *Raoulette Vattier*, acheta, le 23 Mars 1429, de *Michelle Duffy*, veuve de *Jean Goffe*, la Terre & Seigneurie de Hérouffart, située dans la Vicomté d'Auge, Paroisse de Saint-Jouin. Il acquit encore, le 22 Octobre 1453, la Seigneurie de Bénerville-sur-Mer, près de Pont-l'Evêque, de *Jean de Grente*, Seigneur de Saint-Pierre-Azif, Villerville, &c. Il épousa *Marguerite du Buchot de Gerponville de Boiffey*, dont vinrent :

1. **JACQUES**, qui fut ;
2. **MARIE**, femme de *Guillaume de Neufville*, auquel elle porta en dot la Terre & Seigneurie de Boiffey ;
3. Et N... **LABBEY**, qui eut en mariage la Terre de Saint-Léger, & épousa *Jean Cofard*.

IV. **JACQUES LABBEY**, Seigneur d'Ecots,

d'Héricourt, de Hérouffart & de Bénerville, époufa 1^o *Jeanne de Bigars* ; & 2^o *Jeanne de Martinville*. Du premier lit il n'eut point d'enfans, mais du second fortirent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. GUILLAUME, Seigneur d'Ecots, mort fans postérité ;
3. Et JEANNE, mariée à *Richard de Querville*, auquel elle porta en dot le fief du Coudray, situé dans la Paroiffe de Faverolles.

V. JEAN LABBEY, Seigneur de Hérouffart, &c., époufa *Marie le Gris*, fille du Baron d'*Echauffour*, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. & 3. JACQUES, Seigneur d'Auvillers ; & CHRISTOPHE, Seigneur de Lombelon ; tous deux morts fans postérité.

VI. JEAN LABBEY, Seigneur de Hérouffart, &c., époufa *Catherine Baignard*, fille de N... *Baignard*, Seigneur de la Roque-Baignard & d'Auvillers. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. JACQUES, auteur de la troisieme branche, rapportée ci-après ;
3. Et MARIE, femme d'*Olivier d'Emery*, Seigneur de Villers-sur-Mer, la Motte, Glanville, &c.

VII. JEAN LABBEY, Seigneur de la Roque-Baignard, époufa *Ambroise de Lombelon*, fille du Baron *des Effarts*, & en eut :

1. BAPTISTE, tué, le 3 Octobre 1569, à la bataille de Moncontour ;
2. FRANÇOIS, qui fuit ;
3. ROBERT, Seigneur de Faverolles ;
4. Et MARIE, femme de *Malfillastre*, Seigneur de Montreuil, représenté aujourd'hui par M. de *Matharel*, Gouverneur de Honfleur, & par M. de *Grieu*.

VIII. FRANÇOIS LABBEY fit bâtir, en 1577, un Château à la Roque-Baignard, dont il subsiste encore aujourd'hui une petite partie, & époufa, en 1585, *Anne de Trihan*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Bourgeauville. Il en eut :

1. PHILIPPE, mort fans postérité ;
2. JEAN, qui fuit ;
3. M...-ESME, Seigneur de la Motte, demeurant à Hotot, maintenu dans sa noblesse en 1668, par M. Barrin de la Galissonnière, Intendant de Rouen. Il se maria & fut chef d'une branche, qui est tombée en quenouille après avoir formé quelques degrés ;
4. Et GENEVIÈVE, mariée à N... de *Mathan*.

IX. JEAN LABBEY, Seigneur de la Roque-Baignard, époufa, en 1628, *Elisabeth de Cordouan de Montbrey*, de la Famille des Seigneurs de *Langey* au Maine, dont :

1. FRANÇOIS, Seigneur de la Roque, marié à *Anne de Guimont*, de laquelle il n'eut qu'une fille, nommée

ANNE, Dame de la Roque-Baignard, mariée à *Charles de Vauborel*, Comte de Lapenty ; M. de *Vauborel*, Seigneur d'Auvillers en est le petit-fils.

2. Et PIERRE, qui fuit.

X. PIERRE LABBEY, Sieur d'Ecajeul, maintenu dans sa noblesse en 1668, par M. Barrin de la Galissonnière, Intendant de Rouen, entra dans la Terre de la Roque, & eut de son mariage, contracté en 1676, avec *Madeleine Cretté*,

1. JEAN, Seigneur de la Roque, mort fans postérité ;
2. PIERRE, qui fuit ;
3. Et MADELEINE, mariée à *Charles de Nocey*, Chevalier, Seigneur de Torquesne, grand-père de celui d'aujourd'hui.

XI. PIERRE LABBEY, II^o du nom, Seigneur d'Ecajeul & de la Roque, époufa *Catherine-Jeanne de Lambert*, fille de *Benjamin*, Sieur de Janville, dont :

1. JEAN-BAPTISTE-PIERRE, qui fuit ;
2. MARIE-MADELEINE-JEANNE-CATHERINE, mariée à *Jacques-Antoine-Adrien de Cacheleu de Maisoncelles de Frévent*, Seigneur de Tourville & d'Heudreville, d'une Famille originaire de Picardie ;
3. MARIE-CHARLOTTE, femme de *Pierre de Lyée*, Seigneur de Belleau & du Mesnil-Simon, ci-devant Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie ;
4. Et MADELEINE-ADRIENNE, Religieuse Bénédictine à l'Abbaye de Saint-Désir, près de Lifieux.

XII. JEAN-BAPTISTE-PIERRE LABBEY, Chevalier, Seigneur de la Boiffière & de la Roque-Baignard, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Normandie, mort en 1764, avoit époufé, par contrat du 18 Avril 1752, *Louise-Gabrielle-Jeanne Filleul*, seconde fille d'*Olivier-Joseph*, Seigneur de Saint-Martin-le-Vieux, des Chefnets, & de *Marie-Madeleine-Jeanne de la Hogue*. Elle est héritière, pour les Terres & Seigneuries du Marais & de Croisy, de son oncle *Louis-Gabriel Filleul*, Seigneur des Chefnets, le der-

nier mâle de la Famille, mort en Juillet 1763. Il avoit été reçu de majorité Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem au Grand Prieuré de France, & est mort Commandeur de Castres. JEAN-BAPTISTE-PIERRE LABBEY a eu de son mariage :

1. PIERRE-ELIE, Seigneur de la Roque-Baignard, chef de toute sa Famille, né à Rouen le 26 Décembre 1753, Mousquetaire dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde ordinaire du Roi, depuis le 2 Mai 1772 ;
2. Et LOUIS-MARIE-VICTOR, Seigneur du Marais, né à Rouen le 28 Juillet 1756, aussi inscrit dans la même Compagnie des Mousquetaires du Roi.

*TROISIÈME BRANCHE,
dite de HÉROUFFART & d'USSY, près de
Falaise.*

Outre les alliances mentionnées ci-devant, que cette branche a contractées avec les précédentes, elle a encore l'avantage d'en avoir par celle de *Grente*, avec les Maisons d'*Harcourt*, *Matignon*, *Maille-Brezé*, *Bouthillier-Chavigny*, le *Veneur* (dont un *Jean le Veneur*, Evêque & Comte de Lisieux, Abbé du Bec, Cardinal & Grand Aumônier de France, qui vivoit en 1533), *Saint-Germain*, *d'Espinau*, de la branche des Marquis de *Saint-Luc*; *Longaulnay*, *Thémines*, *Ponttaillier*, *Dinteville*, *Cantiers*, *Vienne*, *Vipart*, *Chabannes*, *Rochechouart*, *Saulx-Tavannes*, &c. Cette branche, qui a produit plusieurs rameaux, dont on se contentera d'en indiquer quelques-uns, a pour chef,

VII. JACQUES LABBEY, second fils de JEAN, & de *Catherine Baignard*, qui eut pour son partage la Terre de Hérouffart. Il épousa *Marguerite du Busc*, fille de *Jean*, Seigneur du Fontenil & de Sémerville, dont :

VIII. JEAN LABBEY, Seigneur de Hérouffart, marié, par contrat du 13 Novembre 1591, avec *Anne du Breuil*, fille & héritière en partie de *Rolland*, Seigneur d'Uffy, Saumont, Olendon, Percy, Etrées, la Chapelle-Haute-Grue, &c., & de *Jacqueline le Héricy de Creulet*. De ce mariage vint :

IX. ROLLAND LABBEY, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur & patron d'Uffy & de Hérouffart, qui épousa, par contrat du 21 Juillet 1617, *Françoise d'Oilliamfon*, fille de *Julien*, Vicomte de Coulbœuf, Baron de Courcy, Seigneur de Fribois & d'Ouilly, &

de *Marie de Grente*, fille aînée de *Robert*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Stevenotte d'Harcourt*. Il y a un certificat du Duc de Longueville, de l'an 1635, comme ROLLAND LABBEY avoit été près de Sa Majesté, pour son service au voyage de Lorraine, avec attestation de son décès à Verdun, revenant dudit lieu ; la même année sa veuve, en 1641, fut déchargée des droits de Francs-Fiefs, & mainlevée lui fut accordée de la saisie des Fiefs de Hérouffart & d'Uffy, en faveur de ses enfans mineurs, savoir :

1. TANNEGUY, qui suit ;
2. JACQUES, lequel eut pour son partage la Terre de Hérouffart. Il fut maintenu dans la noblesse en 1668, par M. Barrin de la Galissonnière, Intendant de Rouen. Il se maria & forma une branche dont est héritière MARIE-ANNE-CATHERINE LABBEY, Dame de Hérouffart, qui vient d'épouser MICHEL-JOSEPH LABBEY, 11^e du nom, appelé *le Chevalier de Druval*, son cousin au IV^e degré, comme on le verra ci-après ;
3. Et autre JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Druval*, mentionnée en son rang.

X. TANNEGUY LABBEY, Seigneur d'Uffy & de Hérouffart, épousa, par contrat reconnu devant Notaires, le 1^{er} Février 1640, *Marguerite Pollin*, Dame de Saint-Martin-des-Moutiers-en-Punelay, au Diocèse de Sées. Il en eut :

1. JACQUES, dont la postérité subsiste au même Diocèse, Paroisse de Saint-Martin-des-Moutiers ;
2. TOME-PIERRE, qui suit ;
3. Et FRANÇOIS, rapporté après la postérité de son aîné.

XI. TOME-PIERRE LABBEY, Seigneur du Moutier, dans le Diocèse de Lisieux, épousa à Pont-l'Evêque, le 18 Novembre 1696, *Suzanne-Françoise Dandel*, dont :

XII. JACQUES LABBEY, Chevalier, Seigneur du Moutier, Beaumontel, Gonville, Lanney & de Saint-Vaast, qui a hérité, en 1750, du Marquis de Bénéhard, de la Maison de Maillé ; & en 1757, il a partagé cette succession avec les Comtes de Lauraguais-Brancas & de Montboissier. Il a acquis, le 14 Novembre 1770, du Comte de Lauraguais-Brancas un herbage, nommé *la Butte-des-Haules*, où étoit anciennement le Château fort de Vauville, Glèbe de la Seigneurie de Bénéville, dite *de la Haule-Bavent*, possédée au-

trois par ETIENNE LABBEY, Seigneur d'Escots, qui l'avoit acquise, le 22 Octobre 1453, de Jean de Grente, mentionné ci-devant à la seconde branche, degré III. JACQUES LABBEY, vivant en 1774, avoit épousé, le 9 Août 1725, *Anne-Charlotte de Livet* ; il eut de son mariage :

1. LOUIS-JACQUES-ARMAND, qui suit ;
2. JEAN-PROSPER, Sieur de Saint-Vaast, non encore marié en 1774 ;
3. Et ANNE-SUSANNE-FRANÇOISE-CHARLOTTE, femme, 1^o de *Louis-Charles-Antoine de la Bouque*, Seigneur & Patron de Manneville-la-Raoul & des Mottes ; & 2^o de *Jacques-Marie de Touchet*, Ecuyer, Seigneur de Courcelle, près de Caen. De ce second mariage est issu un fils, nommé *Jacques-Armand-Aimé de Touchet*, âgée de 11 ans en 1778.

XIII. LOUIS-JACQUES-ARMAND LABBEY, Seigneur de Villerville & Gonnevillle, a épousé, le 18 Septembre 1752, *Madeleine-Elisabeth-Charlotte Thierry*, Dame du Buquet, dont :

1. LOUIS-CHARLES-ARMAND, Sieur de Villerville, né à Honfleur le 20 Mai 1754, Chevalier-Léger de la Garde du Roi en 1774 ;
2. Et ELISABETH-VICTOIRE.

XI. FRANÇOIS DE LABBEY, Sieur de Punelay, troisième fils de TANNEGUY, & de *Marguerite Pollin*, Dame de Saint-Martin-des-Moutiers-en-Punelay, épousa *Catherine du Buisson*, & en eut :

1. CHARLES qui suit ;
2. Et FRANÇOIS-CHRISTOPHE, Chevalier de Saint-Louis, Mestre de Camp de Cavalerie, & ancien Maréchal des Logis de la Garde du Roi.

XII. CHARLES DE LABBEY a épousé *Françoise de Bosc*, dont il a eu :

FRANÇOIS-CHARLES, qui suit ;
Et deux filles, mariées.

XIII. FRANÇOIS-CHARLES DE LABBEY, Chevalier-Léger de la Garde du Roi, a épousé, le 15 Novembre 1770, *Anne-Françoise d'Oilliamson*, morte sans enfans, quelques mois après, fille de *François-Hardouin*, Marquis de Courcy, Vicomte de Coulbueuf, &c., & de *Gabrielle-Françoise d'Oilliamson*.

BRANCHE des Seigneurs de DRUVAL.

X. JACQUES LABBEY, troisième fils de ROLAND, & de *Françoise d'Oilliamson*, fut reçu

Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem au Grand Prieuré de France, le 2 Septembre 1646, après avoir fait ses preuves. Il se fit relever de ses vœux, avec beaucoup de difficultés, quitta le nom de *Chevalier d'Uffz*, qu'il avoit porté jusqu'alors, & prit celui de *Pouffendre*, sous lequel M. Barrin de la Galittonnière le maintint dans sa noblesse le 6 Juillet 1668. Il avoit dès lors épousé *Barbe d'Auge*, dont plusieurs enfans entr'autres :

XI. JACQUES LABBEY, Seigneur de Druval, au Diocèse de Lisieux, qui de *Marie d'Auge*, son épouse, eut :

XII. MICHEL-JOSEPH LABBEY, Seigneur de Druval, qui s'est allié, par contrat reconnu devant les Notaires de Cambremer, le 13 Mai 1734, avec *Marie-Barbe de Percaval*, de laquelle font issus :

1. CHARLES-LOUIS, qui suit ;
2. MICHEL-JOSEPH, rapporté après son frère ;
3. & 4. Et deux filles.

XIII. CHARLES-LOUIS LABBEY, Seigneur de Druval, a épousé, 1^o par contrat du 4 Juin 1764, *Marie-Madeleine-Gabriele Gouffier de Montcarrel de Putot* ; & 2^o par contrat du 14 Janvier 1767, *Jeanne-Françoise du Mont*, de laquelle il a :

CHARLES-JOSEPH LABBEY ;
Et trois filles.

XIII. MICHEL-JOSEPH LABBEY, II^e du nom, appelé *le Chevalier de Druval*, frère du précédent, a épousé, en 17.., *MARIE-ANNE-CATHERINE LABBEY*, Dame de Hérouflart, sa cousine au IV^e degré, comme on l'a dit ci-dessus.

Les armes de LABBEY sont : *d'argent, au sautoir de sinople*. Supports : *deux levrettes*. Timbre : *un heaume ou casque ayant 5 grilles, taré en profil, avec ses lambrequins d'argent & de sinople, & son bouclier du même de 6 pièces*. Cimier : *un col de levrette paroissant sortir derrière le heaume*. (Généalogie dressée sur un extrait des archives du Grand Prieuré de France, & sur un *Mémoire envoyé*, soutenu de titres originaux.)

LABORDE (DE) OU DE LA BORDE DE BIELLE, en Béarn. Cette Famille étoit composée de deux frères & de plusieurs sœurs, le cadet étoit père de

JEAN-JOSEPH DE LA BORDE, Banquier du Roi,

qui s'est marié, le 9 Septembre 1760, à *Rosalie-Claire de Nettine*, fille de N... de *Nettine*, Banquier de la Cour de Vienne à Bruxelles; elle a pour frère le Vicomte de *Nettine*, & trois sœurs: l'aînée, mariée à M. *Walckiers*, Baron de Tronchiennes, & Conseiller d'Etat de l'Impératrice-Reine; la seconde, à N... *Micault d'Harvelay*, Garde du Tréfor Royal; & la troisième, à N... de *la Live*, Introduceur des Ambassadeurs. JEAN-JOSEPH DE LA BORDE a de son mariage:

1. FRANÇOIS-LOUIS-JEAN-JOSEPH, né le 6 Juin 1761;
2. EDMOND-JEAN-JOSEPH, né le 24 Juin 1762;
3. ANGE-MARIE-CHRÉTIEN-JOSEPH, né le 16 Décembre 1764;
4. Et PAULINE-LOUISE-JOSÉPHINE, née le 28 Septembre 1766. Voy. BORDE (DE LA).

♦ LABOULAYE (DE) ou DE LA BOULAYE, Famille noble qui tire son origine de Bretagne, & est établie en Bourbonnois depuis environ 200 ans. Elle est distinguée par son ancienneté & les services qu'elle a rendus à l'Etat, les dignités qu'elle a possédées & les belles alliances qu'elle a contractées, par titres, contrats de mariage, procès-verbaux, Lettres d'Etat, de maintenue, & autres Lettres accordées par les Rois en l'an 1301. Elle remonte à PIERRE-HERCULE, le premier connu, qui fut.

I. PIERRE-HERCULE, Sire de LA BOULAYE, Chevalier, Chambellan du Duc de Bretagne, marié à *Magbille de Rivoalen de Coëtquen*, Dame de Dinan, dont est issu :

II. JEAN-ALAIN, 1^{er} du nom, Sire de LA BOULAYE, dénommé Chambrier du Duc de Bretagne, qui épousa, par acte du 2 Mai 1301, *Sylvie du Cambout*, fille de *Godefroy*, Sire de Coislin, & eut pour fils :

III. CHARLES-ARTHUS, Sire de LA BOULAYE, Lieutenant des Gendarmes de Melun, & Trésorier des Chartes du Duc de Bretagne, qui se maria avec *Pétronille d'Espinay*, fille de *Charles-Hercule*, & d'*Altote de Malvin*, par acte du 12 Janvier 1342, dont il eut pour fils :

IV. JULIEN, Sire de LA BOULAYE, Chambellan du Duc de Bretagne, & Trésorier de ses Chartes, qui avoit épousé, par contrat du 2 Février 1374, *Magbille du Chastellier*, fille de Noble Homme *Robert du Chastellier*. De ce mariage est issu :

V. PIERRE, Sire de LA BOULAYE, Chevalier,

Chambellan du Duc de Bretagne, qui se maria, par acte du 4 Mai 1419, à *Perronne de Villiers*, fille de Haut & Puissant Seigneur *Pierre*, Ecuyer, Sire de l'Isle-Adam, & de Puissante Dame N... de *Châtillon*, dont est issu :

VI. JACQUES-ALAIN DE LA BOULAYE, Capitaine de 100 hommes d'armes du Régiment de Mouchy, qui se maria, par acte du 6 Janvier 1459, avec *Marie-Hélène de Kermellec*, fille d'*Armand de Kermellec*, & de *Keranraïz*, & de *Charlotte de Coëtivy*; de ce mariage font issus :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit;
2. BENJAMIN;
3. Et ANTOINETTE.

VII. CHARLES-FRANÇOIS, Sire de LA BOULAYE, Chevalier, épousa, par acte du 6 Mai 1500, *Isabelle de Saint-Chamont*, fille de Noble Homme *Antoine*, & d'*Antoinette de Saint-Julien*, dont est issu :

VIII. JACQUES DE LA BOULAYE, Chevalier, Seigneur dudit lieu & du Jarrier, Capitaine de 50 Hommes d'armes des Ordonnances du Roi, qui fut blessé à la bataille de Moncontour, & épousa, par acte du 24 Janvier 1543, *Françoise de Bonnevie*, autorisée par *Claire d'Ardes*, sa mère, veuve de *Gabriel de Bonnevie*, Ecuyer. De ce mariage est issu :

IX. NICOLAS DE LA BOULAYE, Chevalier, Seigneur du Jarrier, Gouverneur du Comté de Lauraguais, présenté à la Reine CATHERINE de MÉDICIS au mois de Janvier 1581. Il fut nommé à ce Gouvernement par lettres & provisions du Roi, portant en outre 4000 livres de pension, du 1^{er} Mai 1584. Il avoit épousé, par acte du 19 Janvier 1570, *Marie de Harlay*, fille de *Robert*, Seigneur de Sancy, & de *Jacqueline de Morvilliers*. (Il est parlé de ce mariage dans Moréri, au mot HARLAY.) Il en est forti :

X. JACQUES DE LA BOULAYE, Chevalier, Seigneur de Nuncq, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur & Commandant du Duché de Montpensier, Ville & Château d'Aigueperfe, Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers, & Chevalier de l'Ordre du Roi, qui obtint, le 20 Décembre 1604, par brevet signé du Roi, l'entrée de la Chambre & des Carroffes de Sa Majesté; l'enquête & les preuves furent faites, suivant le procès-verbal de Sieurs Brulau & Ruzé, Conseillers d'Etat, en date du 3 Mars 1604,

& il obtint du Roi 4000 livres de pension par brevet du 2 Mai 1620. Il avoit épousé, par acte du 24 Janvier 1598, *Madeleine de Marillac*, fille de *Charles*, Ecuyer, Conseiller, Maître d'Hôtel du Roi, & de Noble Dame *Marie de Chalvon*. (Voy. le P. Anselme, tom. VI, pag. 555.) De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, Chevalier, Seigneur de Montgeorges, Maréchal des Camps & Armées du Roi, marié avec *Madeleine de la Souche*, mort sans postérité ;
2. CHARLES-FRANÇOIS, qui fut ;
3. VALENCE, mariée à *Gilbert Audier* ;
4. Et JEANNE, mariée à Messire de *Rouffillac*.

XI. CHARLES-FRANÇOIS DE LA BOULAYE, Chevalier, Seigneur de Relac, Enseigne au Régiment des Gardes, obtint, par Lettres Patentes du mois d'Avril 1668, maintenue de sa noblesse & confirmation de l'entrée de la Chambre & des Carroïles du Roi. Il avoit épousé, par acte du 3 Janvier 1654, *Christine de la Croix*, fille de *Claude*, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Morvilliers, dont :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. ANTOINE, mort sans postérité ;
3. Et MARGUERITE, mariée à *Christophe de Sadron*, Ecuyer, morte aussi sans postérité.

XII. FRANÇOIS DE LA BOULAYE, Chevalier, Seigneur de Bierre, comparut au ban du Bourbonnois, suivant le bordereau du 1^{er} Avril 1692 ; servit en qualité de Lieutenant au Régiment de Piémont, Infanterie. Il avoit épousé, par acte du 21 Octobre 1688, *Marie de Saint-Julien*, fille de feu *Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de la Chaffaigne, & de *Marie de Rochefort*, dont font issus :

1. GILBERT, qui fut ;
2. NICOLAS, marié à N... du *Buisson de Chaumarty*, fille d'*Alexandre*, & de *Dominique de Baud*, dont postérité dans la personne d'*AMBROISE DE LA BOULAYE*, Lieutenant au Régiment de Béarn, Infanterie, & petits-fils de NICOLAS.

XIII. GILBERT DE LA BOULAYE a été Lieutenant au Régiment de Brie, Infanterie, suivant son brevet du 18 Juillet 1711. « Il vendit une dime inféodée en blé, par transaction passée à Aigueperse, le 25 Août 1751, à S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans ; transigea, le 20 Septembre 1759, avec François de Fontanges, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Grenadiers du Régiment de Poitou, sous l'autorité de son épou-

se, & testa le 20 Juin 1762, par acte passé devant *Delean*, Notaire Royal à Charron ; il y est qualifié *Ecuyer, Seigneur de Bierre* ; il y nomme son épouse tutrice de leurs enfans, & pour curateur le Sieur du *Buisson*, Comte de Douzon. » Il avoit épousé, par acte du 6 Janvier 1737, *Marguerite-Perrine de Verroy*, fille de Messire *Louis*, Ecuyer, & de *Gilberte Lucron*. De ce mariage font issus :

1. CHARLES-JOSEPH-NICOLAS, qui fut ;
2. MARIE-ANNE, mariée, en 1759, à *Sébastien de Chauvigny de Blot*, dont postérité ;
3. MADELINE, qui vit sans alliance ;
4. Et MARIE, mariée, par contrat insinué à Clermont-Ferrand, le 7 Mai 1774, à Messire *Etienne*, Vicomte d'*Usson de Poisson*, Chevalier, Seigneur de Broglet, ancien Officier de Marine, dont postérité.

XIV. CHARLES-JOSEPH-NICOLAS DE LA BOULAYE, Chevalier, Seigneur de Bierre & de Marillac, « baptisé le 26 Décembre 1743, » retiré en 1775, avec commission de Capitaine au Régiment de Guyenne, entré la même année aux Chevaux-Légers, où il sert encore, a épousé, le 20 Février 1770, par acte reçu par *François*, notaire, *Jeanne-Genève-Françoise le Turcq*, fille de feu *Jacques*, Chevalier, & de noble *Perronne-Françoise le Mahieu*, autorisée par *François le Mahieu*, Chevalier, son oncle. De ce mariage font issus :

1. PIERRE-CHARLES, né à Calais, Diocèse de Boulogne, le 1^{er} Août 1771, incorporé dudit Diocèse le 20 Novembre 1780, incorporé dans celui d'Autun les mêmes mois & an, & tonfuré le 5 Décembre de la dite année ;
2. PIERRE-PAUL-RÉMY-SÉRAPHIN, né le 11 Novembre 1773 ;
3. HUGUES-JACQUES-MARCIEN, né le 17 Février 1775 ;
4. PIERRE-CHARLES-MARIE, né le 11 Février 1776 ;
5. CHARLES-FRANÇOIS, né le 24 Février 1782.
6. MARIE-EUGÉNIE, née le 31 Mai 1778 ;
7. SOPHIE-JULIE-MONIQUE-VALENCE, née le 4 Juin 1779 ;
8. Et VICTOIRE-PAULINE, née en 1781 ;

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles du même, posées 2 & 1 ; les 2 du chef soutenues chacune d'une moucheture d'hermine d'argent* ; comme on les voit sculptées en marbre sur le mausolée de JACQUES DE LA BOULAYE, Gouverneur des

Ville, Château & Duché de Montpenfier, Maréchal des Camps & Armées du Roi, &c., dans la Chapelle des Dames Claristes, à Aiguperse, & ailleurs.

LABOULIE, en Provence: Famille dont il est parlé dans l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 49.

LIBÉRAL de LABOULIE, Secrétaire du Roi en Grande Chancellerie, épousa, en 1672, *Marie-Anne de Souchon-d'Espréaux*, de la ville de Gap. De ce mariage naquirent:

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
2. Et PIERRE, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel dans le Régiment de Tallard, Infanterie, ensuite Commandant dans la ville de Calais, où il se maria.

JEAN-FRANÇOIS de LABOULIE, Seigneur des Aigalades, reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1709, s'allia, en 1712, à *Hippolyte de Pifani de Saint-Laurent*, de laquelle est issu:

PIERRE de LABOULIE, reçu dans la charge de son père en 1738, qui avoit épousé, en 1735, *Marie-Anne de Perrin*, dont:

PIERRE-JOSEPH, Ecuyer. (Nous ignorons les armes de cette Famille. ainsi que son état actuel.)

* LABOURD (LE), Pays de Gascogne, dont Bayonne est la Capitale. De la domination des Romains il passa sous celles des *Wigoths*, & ensuite sous celle des *François*. C'est une des premières contrées où les Gascos s'établirent. Les Sarrafins y firent aussi quelque séjour, &, après qu'ils eurent été chassés du Royaume, le LABOURD fut soumis aux Ducs de Gascogne & suivit le sort de ce Duché. Mais la ville de Bayonne eut des Vicomtes particuliers depuis 1060 jusqu'en 1205, que JEAN-fans-Terre, Roi d'Angleterre & Duc de Guyenne, réunit cette Vicomté au Duché de ce nom. Au mois de Septembre 1451, CHARLES VII expulsa les Anglois de Bayonne, & réunit cette Ville à son Domaine. Depuis ce tems, tout le pays du LABOURD s'est signalé par une fidélité constante pour la France.

LABRETSCHE (DE) Voy. BRETSCHE (DE LA).

LABRIFFE (DE). Voy. BRIFFE (DE LA).

LABROUE (DE) & mieux DE LA BROUE, en Poitou. Cette Famille est plus connue au-

jourd'hui sous le nom de VAREILLES. Elle subsiste en plusieurs rameaux, & remonte à

I. JEAN de LA BROUE, qualifié noble & habitant de la ville d'Aurillac, Diocèse de Saint-Flour en 1420. Il eut pour enfans:

FRANÇOIS, qui suit;

Et AMAURY, demeurant à Aurillac, compris dans la montre de l'arrière-ban de la Noblesse d'Auvergne, faite le 21 Décembre 1503.

II. FRANÇOIS de LA BROUE épousa, le 22 Octobre 1458, noble *Allunguette de Pellegrin*, dite de *Valfergues*, fille de noble *Jean de Pellegrin*, Seigneur de Vican, Diocèse de Cahors. De ce mariage vint:

III. PHILIPPE de LA BROUE, qui d'*Huberte de Lescars*, la femme, eut pour fils:

IV. OLIVIER de LA BROUE, qui s'est marié à *Susanne du Montois*, dont:

1. SALVY, qui suit;

2. Et MARTIN, auteur de la branche des Seigneurs de *Goudelon*, établie en Languedoc. Voy. BROUE (DE LA), tom. IV, col. 328 & suiv. de ce *Didionnaire*, où cette branche est rapportée.

V. SALVY de LA BROUE, Seigneur de Boiffet, épousa *Antoinette de Coftaing*. Leurs enfans furent:

1. GASPARD, qui suit;

2. & 3. HENRI, Seigneur de Villefretto, & PIERRE;

4. Et LOUISE, Religieuse à l'*Ave-Maria* de Toulouse.

VI. GASPARD de LA BROUE, Seigneur de Boiffet, épousa, le 28 Août 1547, *Marguerite Bérenger*, fille de *Guillaume*, Conseiller au Parlement de Toulouse. Il en eut:

SALOMON, qui suit;

Et FRANÇOISE.

VII. SALOMON, Seigneur de LA BROUE & de Pouyaud, Châtelain de Rochereau & de Roulet, Ecuyer de l'Ecurie du Roi HENRI IV, & Ecuyer du Duc d'Epemnon, épousa, le 4 Janvier 1598, *Jeanne Guy*, fille de *Godefroy*, Seigneur de Ferrière & de Fontenille, & d'*Antoinette Paute*. Cette *Jeanne Guy* se remaria à *Jean de Rufaing*, Seigneur de Clain. De son premier lit elle eut:

1. JEAN-LOUIS, Seigneur de LA BROUE, de Dignac & de Pouyaud, Officier dans la Compagnie du Duc d'Epemnon, au siège de Montauban en 1625. Il servit dans la Brigade de la Noblesse d'Angoumois, au ban convo-

qué en 1635, & en qualité de Gendarme dans la Compagnie du Comte de Nançay en 1636;

2. BERNARD, qui suit;
3. LUCE, mariée, en 1618, à *Charles Desfnier*, Seigneur du Roc, Capitaine au Régiment de Piémont. Elle eut postérité, qui subsiste dans les Seigneurs du Roc, de la *Remigère*, du *Montet*, de la *Carrelière*, &c.;
4. Et MARIE, femme de *Jean-Louis Desfnier*, Seigneur de Nutin. Sa postérité s'est éteinte à *Gaspard Desfnier*, Seigneur de Montenat, mort sans enfans en 1751.

VIII. BERNARD DE LA BROUE, Seigneur de Pouyaud, épousa, le 3 Janvier 1624, *Jacquette Compaing*, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Exempt de ses Gardes, Seigneur de Vareilles & de la Mothe-d'Autefa, & de *Marguerite d'Aloue*. Leurs enfans furent:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. PIERRE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem;
3. ANDRÉ, Seigneur DE LA BROUE, des Verrières & de Pouyaud, Major du Régiment Royal des Cravates, Gouverneur de Baitogne, Chevalier des Ordres Hospitaliers de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, & de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis. Il épousa, le 19 Février 1677, *Marie-Anne Juvernay*, & mourut le 13 Octobre 1699, ayant eu pour fille unique:

MARIE-MONIQUE, laquelle épousa, le 25 Mars 1698, LOUIS DE LA BROUE, son cousin. Etant devenue veuve, elle se fit Carmélite à Poitiers en 1733, & mourut Sous-Prieure des Carmélites de Niort en 1737.

4. RENÉ, Seigneur de Boueffe & de la Mothe-d'Autefa, Lieutenant au Régiment de Renel, marié en Franche-Comté. Il eut postérité, mais elle ne s'est pas fait connoître;
5. LUCE-MARGUERITE, mariée à *François Laurent*, Seigneur de la Chaîse & de Gorce. Elle eut postérité, qui subsiste dans les Seigneurs de *Reyrac*, de *Malbert* & de *Gorce*. Les *la Rochebeaucourt-de-la-Mondie* & les *Dupin-de-Montron* descendent chacun d'une *Laurent*, fille de LUCE-MARGUERITE DE LA BROUE;
6. Et JACQUETTE, Prieure des Bénédictines de Civray;

IX. FRANÇOIS DE LA BROUE, Seigneur de Vareilles & de Pouyaud, Capitaine de Cavalerie, mort en 1664, avoit épousé, le 31 Mai 1657, *Gabrielle-Emerite Hélyes de la Ro-*

che-Aynard, fille de *Jean*, Comte de la Roche-Aynard, & de *Jeanne-Marguerite de Rochechouart-Mortemart-Monpipeau*. De cette alliance il a eu:

1. LOUIS, qui suit;
2. MARGUERITE, mariée, 1^o le 3 Janvier 1694, à *Gabriel le Pelletier*, Baron de Mons; & 2^o à *François Chardebeuf*, Seigneur d'Estretrichats. Elle est morte sans enfans en 1738;
3. LOUISE, Prieure des Bénédictines de Civray, morte en 1734;
4. Et CATHERINE-FRANÇOISE, Religieuse à Fontevault, morte en 1702.

X. LOUIS DE LA BROUE, appelé *le Marquis de Vareilles*, née en 1664, Seigneur, Baron de Sommières, Seigneur de Vareilles, de la Mothe-d'Autefa, de Saint-Romain & des Plats, Châtelain de Bernay, Enseigne des Gardes du Corps du Roi dans la Compagnie d'Harcourt, Brigadier de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, mort le 25 Avril 1729, avoit épousé, le 25 Mars 1698, MARIE-MONIQUE DE LA BROUE, sa cousine, mentionnée ci-dessus, fille d'ANDRÉ, & de *Marie-Anne Juvernay*. De ce mariage font issus:

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
2. JEAN-MARIE, rapporté après son aîné;
3. FRANÇOIS, né le 15 Octobre 1714, appelé *le Baron DE LA BROUE*, Seigneur, Baron d'Aubigny & Faye, ancien Lieutenant des Maréchaux de France en Poitou. Il a servi dans les trois Escadrons de la Noblesse du Haut-Poitou, au ban convoqué en 1758. De *Marguerite-Céleste-Félicité Maron*, qu'il a épousée le 21 Septembre 1743, fille d'*Henri-Louis Maron*, Seigneur de Villefêche, la Bonnardièrre & Cerzé, & de *Marie des Gittons-de-Cerzé*, il a cinq filles, savoir:

1. CHARLOTTE-CÉLESTE-FRANÇOISE-JULIE, appelée *Mademoiselle DE LA BROUE*, née le 13 Avril 1745;
 2. ELISABETH-MARGUERITE, appelée *Mademoiselle d'Exireuil*, née le 14 Mars 1746;
 3. ANNE-MARIE-FÉLICITÉ, appelée *Mademoiselle d'Aubigny*, née le 13 Avril 1747;
 4. JEANNE-ADELÂIDE, appelée *Mademoiselle de Faye*, née le 10 Août 1748;
 5. Et MARIE-JOSÉPHINE-ROSALIE, appelée *Mademoiselle de la Clergerie*, née le 19 Mars 1750.
4. LOUISE-ANTONINE, née le 18 Novembre 1712, appelée *Mademoiselle de Vareilles*,

Religieuse Supérieure de l'Abbaye de Fontevault, & Secrétaire de l'Ordre ;

5. Et CHARLOTTE-LOUISE, née le 21 Octobre 1713, mariée, le 3 Janvier 1731, à *Joseph de Villebon*, Seigneur de la Chevrelière, Gournay, la Seguinère & des Plats, dont des enfans. Voy. VILLEDON.

XI. JEAN-FRANÇOIS DE LA BROUE, appelé *le Baron de Vareilles*, chef des nom & armes, né le 12 Octobre 1706, ci-devant Seigneur, Baron de Vareilles-Sommières, Châtelain de Bernay, Seigneur de Saint-Romain & Allais, terres qu'il a cédées à son fils aîné, a servi dans le second Escadron de la Noblesse du Haut-Poitou, au ban convoqué en 1758. Il avoit épousé, le 26 Août 1730, *Anne-Henriette du Bois*, fille de *Jacques*, Seigneur de Launay, Conseiller du Roi, Commissaire Provincial des Guerres en Poitou, & d'*Anne-Antoinette Thoreau-d'Affais*. Leurs enfans font :

1. AUGUSTE-JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE, qui suit ;
2. FRANÇOIS-HENRI, appelé *l'Abbé de Vareilles*, né le 4 Septembre 1734, Vicaire Général du Diocèse de Metz, Trésorier & Chanoine de la Cathédrale ;
3. JOSEPH, dit *le Chevalier de Vareilles-Sommières*, né le 19 Septembre 1744, Lieutenant au Bataillon de Milice de Poitiers en 1755, puis Lieutenant au Régiment des Grenadiers Royaux d'Ailly en 1761 ;
4. MARIE-ANNE-FRANÇOISE, dite *Mademoiselle de LA BROUE*, née le 29 Novembre 1739, Religieuse à Fontevault ;
5. MARIE-MARGUERITE, dite *Mademoiselle de Vareilles-Sommières*, née le 10 Novembre 1740 ;
6. Et MARIE-HENRIETTE, appelée *Mademoiselle de Saint-Romain*, née le 30 Mars 1742.

XII. AUGUSTE-JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE DE LA BROUE, appelé *le Baron de Vareilles-Sommières*, né le 1^{er} Août 1733, Seigneur, Baron de Vareilles-Sommières, Châtelain de Bernay, Seigneur de Saint-Romain & d'Affais en Poitou, de Saint-Germain-lès-Couilly, de Géréme, du Briais, &c., en Brie, a été Lieutenant au Régiment de la Marche, Infanterie, depuis 1747 jusqu'en 1749, Officier d'Artillerie en 1749, Aide-Major des villes de Caffel en 1761 & 1762, & servoit encore, en qualité de Lieutenant en premier, au Corps Royal d'Artillerie en 1765. Il a épousé, le 6 Juin 1763, *Elisabeth de Langlois de Martigny*, fille de *Jean-Baptiste*, Marquis de Martigny, Seigneur des Courtières, des Lo-

ges-Arthus, de Cornillon, de Saint-Germain, de Géréme & du Briais, Mestre de Camp de Cavalerie, Maréchal des Logis de la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, & de *Catherine-Hélène de Lauzières-de-Car-dailiac*, Comtesse de Thémines. De ce mariage font issus :

1. LOUIS-FÉLIX-JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE, né le 10 Août 1765 ;
2. VICTOR-CHARLES-JEAN-FRANÇOIS-RENÉ, né le 26 Juillet 1766 ;
3. Et HORTENSE-GUYONNE-ELISABETH-RADÉ-GONDE, née le 12 Septembre 1764.

XI. JEAN-MARIE DE LA BROUE, appelé *le Comte de Vareilles*, second fils de Louis, & de MARIE-MONIQUE DE LA BROUE, sa cousine, né le 7 Août 1708, Seigneur de Vareilles & de la Mothe-d'Autefa, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, premier Lieutenant Commandant la Compagnie des Gardes du Corps de Tingry, mort le 1^{er} Octobre 1764, avoit épousé, le 9 Novembre 1731 *Radégonde de Marcellac*, fille de *Nicolas*, Conseiller, Secrétaire du Roi, Receveur des Tailles à Confolens, & Subdélégué de l'Intendant de Poitiers, & d'*Anne Forien*. Il a laissé de son mariage :

1. NICOLAS-MARIE, qui suit ;
2. THIBAUT, dit *le Chevalier de Vareilles*, né le 6 Janvier 1742, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine ;
3. Et ANNE-MARIE-JEANNE, appelée *la Vicomtesse de Crémoux*, née le 6 Septembre 1734, mariée, le 21 Juin 1756, à N... de *Crémoux*, Vicomte du Boulois, dont des enfans.

XII. NICOLAS-MARIE DE LA BROUE, appelé *le Marquis de Vareilles*, né le 21 Avril 1733, Seigneur de Vareilles, de la Mothe-d'Autefa, la Moye, &c., en Poitou, de Montry, &c., en Brie, Capitaine de Cavalerie, & Mousquetaire de la seconde Compagnie de la Garde du Roi, a épousé, le 10 Septembre 1759, *Louise-Julie-Adélaïde de Langlois de Montry*, Comtesse du Saint-Empire Romain, dont font issus :

1. N... DE LA BROUE, né le 10 Décembre 1766, Comte du Saint-Empire Romain ;
2. Et une fille, née le 13 Janvier 1764, Comtesse du Saint-Empire Romain.

JEAN DE LA BROUE, en 1420, portoit pour armes : *d'argent, à 3 merlettes de sable, 2 & 1.*

FRANÇOIS, en 1458, les quitta, en épousant une *Valfergues*, & prit : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles d'argent & d'un gantelet du même, renversé en pointe*, avec la devise : IN MANIBUS DOMINI SORS MEA.

BERNARD, en 1624, yajouta un chef des armes de la famille de *Guy*, qui est : *d'argent, à 3 fermeaux, ou boucles de fable en fasce, & mit une main, au lieu du gantelet*.

LOUIS, en 1680, ôta le chef de la Famille de *Guy*, & fixa les armes de la sienne, comme elle les porte encore aujourd'hui, savoir : *écartelé, aux 1 & 4, burelé d'argent & de gueules, aux fufées de fable sans nombre, rangées en fasce, brochantes sur le tout*, qui est de HÉLYES DE LA ROCHE-AYNARD; *aux 2 & 3 fascé, nébulé d'argent & de gueules*, qui est de ROCHECHOUART; & sur le tout : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles d'argent, & d'une main du même en pointe, posée en pal*, qui est de LA BROUE. Couronne Ducale (la branche aimée porte la couronne de Baron, ornée de coquilles d'argent). Devise : IN MANIBUS DOMINI SORS MEA. Supports : *deux Anges, habillés de couleurs contraires l'un à l'autre, leurs tuniques brodées par devant du surtout de l'écu, indifféremment assis dans un nuage, ou debout, soutenant ou portant des étendards, cantonnés d'or & d'argent, à la croix d'azur, dans chacun desquels est écrit le cri d'armes : CUM VIRTUTE NOBILITAS.*

Cette Famille est alliée par *Marguerite Bérenger*, en 1547, à la Maison de *Saffrenage*; par *Jeanne Guy*, en 1598, à celle de *Puyrobert*; par *Jacquette Compaing*, en 1624, à celles de *Barbezières, de la Tourgirard & d'Aloue*; par *Gabrielle-Emerite Hélyes de la Roche-Aynard*, en 1657, à celles de *Rochechouart-Mortemart, Saulx-Tavannes, la Baume-Montrevel, Laval-Montmorency, la Rochefoucauld, Aumont, Luxembourg, Montalembert, Turpin de Crisse, Neuchêze*, &c. (*Mémoire envoyé, & déjà imprimé dans la prem. Edit. de ce Dictionnaire, tom. VII, pag. 299 & suiv.*)

LAC (DU), en Beauce. On trouve, au nombre des Chevaliers de la Province d'Orléans, un BERNARD DU LAC, qui servoit, en 1283, avec deux Chevaliers & deux Ecuyers.

BERTRAND DU LAC, Chevalier, Seigneur de

Neuville, acquit les terres de Chameroles & des Chilleurs en 1440, & fut inhumé à la Cour-Dieu, dans la Forêt d'Orléans. Il est auteur de toutes les branches de cette Famille. Sa première femme fut *N... de Mornay*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Gomeraye, dit de *la Tour de Mornay*, dont descend la première branche des Seigneurs d'*Ouville*. Sa seconde femme fut *Pernette de la Lande*, fille du Seigneur de *Mont-Poulain*, de laquelle fortit :

LANCELOT DU LAC, Chevalier, Seigneur de Chameroles, Chambellan du Roi, Bailli & Gouverneur d'Orléans en 1504, mort en 1536, qui avoit épousé 1° *Anne de Souplainville*, dont il n'eut point d'enfants; & 2° en 1519, *Louise de Coligny*, veuve de *Louis de la Ferté*, Chevalier, Seigneur d'*Huiffeau*, près de Melun, de laquelle il eut :

CLAUDE, qui suit;

ET MARIE, femme d'*Antoine de Cugnac*, aîné du Cordon Bleu.

CLAUDE DU LAC, Chevalier, Seigneur de Chameroles, Chilleurs & Tréfontaine, Bailli & Gouverneur d'Orléans, après la mort de son père, épousa *Louise de Juvigny*, dont :

LANCELOT DU LAC, II^e du nom, Seigneur de Chameroles, mort en 1622, qui avoit épousé, 1° en 1611, *Marie Pot*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de *Chemeault*, & de *Georgette de Balsac*; & 2° *Catherine du Puy*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Moulin en Berry, & de *Jeanne de Prunelé*, Dame de *Ouarvillé*, Châteaueux & Courbantou. Du premier lit vint :

1. GASPARD, qui suit;

Et du second lit il eut :

2. N... DU LAC, qui ne laissa point d'enfants de *Claude de Villebrune*;

3. ET LOUISE, Dame de Châteaueux & de Courbantou, morte sans laisser d'enfants de son mari, *Claude de Patay*, Chevalier, Seigneur de *Clairéau*, dans la Forêt d'Orléans.

GASPARD DU LAC, Seigneur du Coudray, se maria avec *Charlotte du Puy*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Prunelé*, dont :

LANCELOT DU LAC, III^e du nom, Seigneur de Chameroles, qui n'eut de *Louise Remond*, sa seconde femme, morte en 1636, qu'une fille,

CHARLOTTE, Dame de Chameroles, qui s'est mariée, par contrat passé devant *Malot & Bietz*, Notaires, le 29 Juin 1656, à *Jean de*

Brafchoux, Chevalier, Seigneur de Bainvilliers, né en 1624, fils de *Trifflan*, Seigneur dudit Bainvilliers & de *Salinot*, & d'*Elzher de Marcilly*, dont deux fils & deux filles.

BRANCHE

des Seigneurs de MONTEUREAU, &c.

Cette branche subsiste dans la postérité de *CLAUDE DU LAC*, Seigneur de Montereau, qui, étant obligé de se retirer en Lorraine, laissa sa Terre à *AUGUSTIN DU LAC*, son frère puîné, qui la vendit à *Jean Delpèch*, Seigneur de Méréville, Conseiller de Grand'Chambre, sous la réserve d'une pension viagère, dont il jouit jusqu'à l'âge de 97 ans, qu'il mourut au Château de la Forêt-le-Roi. Il avoit épousé à Nancy, en 1646, *Claude Pichard*, dont pour fils aîné,

LAURENT-MARIE DU LAC, qui s'est marié, à Nancy, le 15 Février 1688, à *Louise-Françoise Michelet*. Il en eut :

1. *LOUIS-LAURENT*, qui suit ;
2. *NICOLAS-LAURENT*, dit *Montereau*, marié, le 1^{er} Mai 1728, à *Elisabeth Baudouin*, riche veuve, dont il n'a point eu d'enfans, & qui vivoit à Metz en 1744 ;
3. *PIERRE-CHARLES*, marié, à Capoue, à *Marie-Angèle Ombriani*, fille de *Patrice*, dont pour fille unique,

ELISABETH, née à Crémone, baptisée par l'Evêque du lieu.

4. N... DU LAC, morte sans alliance, âgée de 24 ans ;
5. Et une autre fille, née en 1702, vivante, non mariée, avec sa mère, à Lay-Saint-Christophe, près de Nancy.

LOUIS-LAURENT DU LAC, dit *Montereau*, mort Capitaine, commandant le Régiment du Prince Charles de Lorraine, pour le service de la Reine de Hongrie, a épousé *Anne du Moulin*, dont il a laïllé, entr'autres enfans, deux garçons, qui ont été sous la tutelle de N... *LAURENT*, leur oncle, savoir :

1. *JEAN-BAPTISTE*, né en 1728, Capitaine au Régiment de la Marine ;
2. Et *PAUL*, né en 1729.

Les armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 roses d'argent, & en pointe d'une fleur de lis au pied nourri du même.

LAC (DU), Famille noble de Languedoc, de laquelle étoit

LECRÈCE DU LAC DE MONTVERT, née le 2

Janvier 1675, & reçue à Saint-Cyr au mois de Décembre 1686, après avoir prouvé qu'*ARNAUD*, Seigneur du *LAC*, qui vivoit en 1398, étoit son sixième aïeul.

JACQUES DU LAC-VIVIER, Docteur en Droit, ci-devant Juge Mage de Foix, fut Conseiller au Grand Conseil, par Lettres données à Orléans le 21 Décembre 1560, sous la résignation de François Séguier, prêta serment entre les mains du Chancelier, le 1^{er} Mars 1560, & au Grand Conseil à Melun le 11 du même mois.

Les armes : de gueules, à l'écuffon d'argent.

* *LACANORGUE* ou *LA CANORGUE*, Fief avec haute, moyenne & basse Justice, au Comtat Venaissin, Diocèse d'Apt, érigé en Comté, par Bref du Pape Benoît XIV, le 24 Avril 1747, en faveur de *Joseph de Meri*, III^e du nom, Comte de la *Canorgue*, enregistré aux Archives du Roi en Provence, le 17 Novembre de la même année. Voy. *MERI*.

‡ * *LACÉPÈDE*, Terre & Seigneurie en Agénois, érigée, au mois d'Octobre 1653, en faveur de *Marc-Antoine de Las-de-Lacépède*, Seigneur de *Lacépède* & de *Gayon*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Conseiller d'Etat & Commandant en chef en la Province de Guyenne. Elle passa, par hérité, à son petit-neveu, *Jean-Joseph-Médard*, Comte de la *Ville-sur-Ilon*, Seigneur de *Lacépède*, Coupat, Plaisance, Cadillac, & autres lieux, qui, de son mariage avec *Marie de Lafont*, Dame de Maleden, &c., eut pour fils unique, *Bernard-Germain-Etienne*, Comte de la *Ville*, appelé le *Comte de Lacépède*, né le 26 Décembre 1756, Membre de plusieurs Académies, Colonel des Troupes de l'Empire, &c., non marié. Voy. *VILLE (DE LA)*.

LACS (DES) ou *LAC (DU)*. Ce nom, qui est connue en Guyenne, dès le XII^e siècle, se trouve écrit, dans les anciens titres latins, *de Lacu* ou *de Lacubus*. C'est une ancienne Noblesse qui a possédé dans cette Province, ainsi que dans l'Agénois & le Quercy, des Terres & Seigneuries considérables. Elle est alliée aux meilleures Maisons de ces trois Provinces, a toujours occupé des Gouvernemens & autres emplois militaires au service de nos Rois, & a donné plusieurs Chevaliers à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, tant à Rhodes qu'à Malte.

Suivant les preuves faites pour cet Ordre, & les titres, actes & contrats en bonne forme, qui furent produits à cet effet, on voit que dès l'an 1336 cette Famille possédoit la Seigneurie des Lacs, à laquelle on ne fait si elle a donné son nom, où si elle le lui a donné, & celles de Brettes, de Boëlle & du Qué-rut. Dans ce siècle, ceux de ce nom habitoient le Château de Pern, en Quercy, qui étoit très-fortifié, dans lequel ils eurent plusieurs attaques à soutenir contre les Anglois, maîtres de presque tous le Pays; ils prirent ce Château & le brûlèrent. Une partie des titres de cette Famille devint la proie des flammes.

On trouve cependant des vestiges de l'antiquité de cette Noblesse dans des manuscrits fort anciens, paraphés par *Mauriceti* & *Cambola*, Notaires de Saint-Paul, où il est fait mention de 5 ou 600 arrentemens, hommages & reconnoissances, rendus à la Maison des Lacs, par leurs vassaux. Ces manuscrits sont écrits partie en latin, & partie en langue vulgaire. Quoi qu'il en soit de son antiquité, le premier de ce nom, dont on ait connoissance, & dont l'existence est prouvée, & sa postérité, par contrats de mariage, testamens & autres titres, est

I. THOMAS DES LACS, qui est qualifié de *Noble*, de *Chevalier*, & de *Seigneur du Boufquet & d'Arcambal*, dans son contrat de mariage (écrit en latin, où il est nommé *Nobilis, Miles*, de *Lacubus, de Bosqueto Dominus*, &c.), retenu par *Jean Senbuzel*, Notaire de Flaugnac, le 10 Décembre 1256, avec noble Demoiselle N... de *Beaufort*, d'une des plus anciennes & illustres Maisons du Languedoc. Quelques anciens titres, & le rapport que l'on aperçoit dans le nom & dont les armes, semblent annoncer qu'il étoit originaire du Béarn, & qu'il tiroit son nom de la Terre & Seigneurie des Lacs, l'une des premières & des plus considérables *Baronnies* de cette Province, dès le X^e siècle; quoique cependant on auroit lieu de croire qu'il fut originaire de Cahors, en Quercy, où cette Famille possédoit, de tems immémorial, les Seigneuries du Boufquet ou Bosquet, & d'Arcambal, Terres qui ont haute Justice, & dont les Seigneurs avoient le droit de porter bannière. On ignore s'il eut d'autres enfans que

II. EMERIC DES LACS, Chevalier, qui se dit son fils, dans son testament de l'an 1318, par lequel il institua pour héritier son fils, qui suit.

III. BERTRAND DES LACS, Chevalier, qui épousa, par contrat du 9 Janvier 1329, noble *Clotilde de Montfaran*, fille de noble *Archambaud*, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres :

1. & 2. GUILLAUME, qui suit; & RAMOND, Chevaliers. Ils fondèrent ensemble les Chapellenies de Touffaints & Lons-Lacs, dites aujourd'hui des Lacs, à Lauzerte en Quercy. Ce dernier, qui fut enterré dans l'Eglise des Chartreux de Cahors, l'an 1463, est qualifié de noble *Chevalier*, & de *Seigneur du Boufquet*, sur son tombeau.

IV. GUILLAUME DES LACS, 1^{er} du nom, Chevalier, se maria, par contrat du 12 Mai 1369, avec noble *Barare Dejean*, fille de noble N... *Dejean*, Baron de Saint-Projet, descendant de celui qui avait accompagné le Roi SAINT LOUIS en Terre Sainte. Il en eut :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. AMADOUR, Chevalier de réputation. Il combattit à coups de lances un Chevalier Anglois, qu'il tua près du Moulin de Pern, en présence de plusieurs autres Chevaliers François & Anglois. Il habitoit les Châteaux des Lacs & de Brettes; dota HÉLÈNE & JEANNE DES LACS, ses deux nièces, de 490 moutons d'or, & fut inhumé dans l'Eglise des Chartreux de Cahors, au tombeau de ses ancêtres;
3. JEAN, Official & Grand Vicair de Cahors;
4. Et SOUBIRANE ou SOUVERAINE, morte, à ce que l'on croit, sans alliance.

Depuis GUILLAUME 1^{er}, toute la filiation des branches de la Maison des LACS, connues sous les noms de *Pern*, d'*Arcambal*, du *Boufquet*, des *Lacs*, de *Brettes*, de *Beverlac* & de *Cadillac*, est prouvée par les contrats de mariage, testamens & autres actes publics. L'incendie arrivé au Château de Pern, comme il a été dit, a fait perdre presque tous les titres qui pouvoient dater de plus loin; & les noms des Terres que les différentes branches ont portés, les ont souvent fait confondre avec d'autres Familles, dit le *Mémoire domestique* fourni.

V. GUILLAUME DES LACS, 11^e du nom, Chevalier, épousa noble *Comtesse de Rouzet*, issue de la Maison de *Montfarat-d'Orgueil*, fille unique & héritière de noble *Armand*, Comte de *Rouzet*, & de noble Dame *Honorée de Dadoul* ou *Dédol*, héritière aussi de cette illustre Maison, & fille de *Bertrand Dadoul*, & de Dame *Guanfida de Santo-Jorio*.

Bertrand Dadoul donna en mariage à sa fille la Terre du Poujoulat, & légua ensuite les Terres de Pern & de Saint-Paul à l'aîné des enfans de ce *GUILLAUME*, qui eut de son mariage :

1. *RAMOND*, qui fuit;
2. *ANTOINE*, Seigneur des Lacs, Protonotaire Apostolique, dans un tems où cette dignité n'étoit donnée qu'à la noblesse la plus considérable. Il est qualifié *noble & puissant Seigneur*, dans la donation qu'il fit à *GILBERT DES LACS*, son neveu, Seigneur du Repaire-des-Lacs;
3. *JEAN*, Gouverneur de Navarre;
4. *HÉLÈNE*, que l'on croit morte fille;
5. Et *JEANNE*, mariée à noble & puissant Chevalier *Iffon de Roquefeuil*. Etant devenue veuve, elle fonda, conjointement avec *Hélène de Roquefeuil*, sa fille, un Hôpital pour les Chevaliers & Pèlerins, qui venoient de la Terre Sainte, au lieu appelé depuis *l'Hospitalet*, en Quercy. Elle est nommée dans l'acte de cette fondation, écrit en latin, de *Lacu*, &c.

VI. *RAMOND DES LACS*, Chevalier, Seigneur de Pern, du Poujoulat, de Saint-Paul, &c., parle de noble *Cécile de Tautaufesse*, sa femme, dans le testament qu'il fit le 17 Mai 1463, en faveur de son fils aîné, qu'il institue son héritier principal & noble, & par lequel il fait différens legs à ses autres enfans. De son mariage vinrent :

1. *JEAN*, qui fuit;
2. *ANTOINE*, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, qui fut tué avec *PIERRE & SICARD DES LACS*, ses neveux, aussi Chevaliers du même Ordre, au fameux siège de Rhodes fait par les Turcs;
3. *GILBERT*, Chevalier, mort jeune;
4. Et *HÉLÈNE*, mariée, lors du testament de son père, avec *N... de Folmont*, Sénéchal du Quercy, de l'Agénois & de Gascogne.

VII. *JEAN DES LACS*, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Pern, du Poujoulat, de Saint-Paul, &c., furnommé *Lou Capitani*, servit avec distinction, fut Gouverneur du Fort de Flaugnac, qu'il avoit eu commission d'attaquer, & obtint des certificats de M. de Savoie, Gouverneur de Guyenne, qui annoncent les signalés services qu'il rendit au Roi. Il épousa 1^o *Hélène de Folmont*; & 2^o *FINETTE du Rozet*. Il eut du premier lit :

1. *JEAN*, qui fuit;
2. *MARIE*, femme de noble *Aroux de Sézenbal*.

Et du second lit vinrent :

3. *ANTOINE*, auteur de la branche des Seigneurs de *Pern*, rapportée ci-après;
4. *PIERRE*, dit *l'aîné*, Evêque de Montauban;
5. & 6. Autre *PIERRE*, dit *le jeune*; & *SICARD*, Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, tués au siège de Rhodes, fait par les Turcs, avec *ANTOINE DES LACS*, leur oncle.

VIII. *JEAN DES LACS*, 11^o du nom, Chevalier, Seigneur des Lacs & de Brettes, servit avec distinction, comme il se voit par les certificats de M. de Savoie, Amiral de France, & du Duc de Villars, son parent. S'étant emparé du Château de Flaugnac, par ordre du Roi, il en fut fait Gouverneur, par commission du 24 Février 1577, & obtint, le 16 Juin suivant, une Ordonnance, qui enjoignoit aux habitans de Saint-Privat, Brettes & Névèges, de faire guet & garde dans ses Châteaux des Lacs & de Brettes. Il fit son testament devant *Fournelly*, Notaire, le 27 Mars 1587, & avoit épousé, par contrat passé devant *Luffasseau*, Notaire, le 18 Juin 1548, noble *N... de Rozières*, fille de *N... de Rozières*, Baron des Craux, Jepsactes, &c., dont vint :

IX. *BARAS DES LACS*, Chevalier, qui obtint du Marquis de Montpezat, le 21 Mars 1593, une Ordonnance, par laquelle fut renouvelé le droit qui lui avoit été accordé, ainsi qu'à son père, de faire faire guet & garde dans ses Châteaux des Lacs & de Brettes, par les habitans de Saint-Privat, de Brettes & de Névèges. Le 28 Mars 1601, il fut aussi rendu en sa faveur un Arrêt du Parlement de Toulouse, contre les Prêtres habitués de la ville de Lauzerte, qui lui adjuge la nomination des Chapelles de Touffaints, Tales & Lons-Lacs, dites aujourd'hui *des Lacs*. Il fit son testament au Château de Brettes, devant *Saux*, Notaire, le 26 Octobre 1619, par lequel il voulut que son corps fut transporté dans l'Eglise de son Château des Lacs, & inhumé dans le tombeau de feu noble *JEAN DES LACS*, son père. Il avoit épousé, par contrat reçu par *Castelly*, Notaire Royal (dans lequel il se qualifie de *noble, de Chevalier, & de Seigneur des Lacs, de Brettes, &c.* Ce contrat est signé par Noble Pierre de Parazols, Seigneur dudit lieu; Renaud de Douvierque, Seigneur de Carratier; de la Peyrière, Seigneur de la Balvide, de Lufrac, &c.), noble *Gabrielle de la Peyrière*, fille de noble *Vincent*, Seigneur

de la Basside, & de noble N... de *Luffrac*. Ses enfans furent :

1. VINCENT, qui suit ;
2. PIERRE, dont on ignore le fort ;
3. ANNE, Religieuse au Couvent du Puget ;
4. JEANNE, mariée à *Guyon d'Aragny* ;
5. Et ANTOINETTE, mariée à *Jean de Domergue*, Seigneur de Montbel, frère d'*Armand*, Seigneur de Salavel.

X. VINCENT DES LACS, Chevalier, Seigneur des Lacs & de Brettes, obtint des Lettres Patentes du Roi, le 3 Juillet 1630, portant permission de lever une Compagnie de gens de pied, dont il fut fait Capitaine. Il avoit épousé, par contrat du 4 Juin 1620, noble N... de *Ramond*, fille de noble *Josué*, Seigneur d'*Auty*, & de noble Dame *Marie de Mauléon*, en présence de *Pierre de la Peyrière*, Seigneur de la Basside ; de *Jean-Hector de Maffré*, Seigneur dudit lieu, & autres proches parens dudit noble DES LACS, lequel eut pour enfans :

1. PIERRE, qui suit ;
2. JACQUES, appelé le *Chevalier DES LACS*, Capitaine d'Artillerie, par commission de l'an 1647, mort à Cherbourg en 1668, de la fuite de ses blessures ;
3. Et GUILLAUME, appelé le *Chevalier de Brettes*, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Clérambault, tué au service du Roi.

XI. PIERRE DES LACS, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur des Lacs, de Brettes, de la Capelle, &c., servit le Roi avec distinction, & fut maintenu dans tous les privilèges de son *ancienne noblesse*, par Arrêt du 18 Janvier 1660, rendu par la Chambre Souveraine établie à Cahors, par ordre du Roi, pour la recherche des faux nobles. Il avoit épousé, par contrat du 2 Août 1633, noble *Marguerite de la Garde*, & fit son testament devant *Nozière*, Notaire à Cahors, le 27 Janvier 1677, en faveur de son fils aîné, qu'il institua pour héritier principal & noble. Ses enfans furent :

1. PIERRE, dit *l'aîné*, qui suit ;
2. Autre PIERRE, dit le *jeune*, Seigneur de la Capelle, Ecclésiastique ;
3. MARC, auteur de la branche des Seigneurs de *Calanet*, rapportée ci-après ;
4. PIERRE-PAUL, Chevalier, Seigneur de Sainte-Foix ;
5. Et GABRIELLE, Religieuse au Couvent du Puget.

XII. PIERRE DES LACS, II^e du nom, Che-

valier, Seigneur des Lacs, de Brettes, de la Capelle, de Cadillac, obtint le 22 Août 1699, un Arrêt des Commisaires députés par le Roi, pour la recherche de la Noblesse, par lequel ils le déclarèrent *d'une noblesse si ancienne, qu'il n'est mémoire du contraire, & qu'en cette qualité, il fera compris dans l'état des anciens Nobles, dont la liste devoit être envoyée à Sa Majesté, qu'ils supplient d'y avoir égard*. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 15 Mars 1663, *Catherine de Roaldez* ; & 2^o en 1690, N... de *Jouglade-Montagut*. Il eut du premier lit :

1. PIERRE, dit *l'aîné*, qui suit ;
2. GABRIEL, Capitaine de Fusiliers ;
3. JEAN, Capitaine de Sapeurs, tué au siège de Landau ;
4. MARC, mort jeune ;
5. ISABEAU, dont on ignore la destinée.

Et du second lit vinrent :

6. VINCENT, auteur de la branche des Seigneurs de *Cadillac*, rapportée ci-après ;
7. Autre PIERRE, dit le *jeune*, Chevalier, Seigneur des Villottes, Lieutenant d'Infanterie, qui a épousé, en 1745, noble N... de *Gatignol*, Dame de Plagnes, dont il n'a point d'enfans ;
8. HONORÉ, Prieur de Saint-Jean-de-Perges en Quercy ;
9. Et autre GABRIEL, Ecclésiastique.

XIII. PIERRE DES LACS, III^e du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Brettes, épousa, en 1700, *Françoise de Regourd*, dont :

1. & 2. MARC & AMBROISE, morts en bas âge ;
3. MARC-ANTOINE, qui suit ;
4. ISABEAU, morte ;
5. Et FRANÇOISE, Dame de Brettes, vivante, sans alliance.

XIV. MARC-ANTOINE DES LACS, Chevalier, Seigneur dudit lieu, d'abord Lieutenant au Régiment d'Anjou, depuis Aquitaine, ayant été blessé dangereusement à la bataille de Guastalla, fut obligé de quitter le service. Il a épousé, le 25 Juin 1743, *Jacqueline de la Grange-de-la-Cofte*, dont il a :

1. FRANÇOISE, mariée à *Louis le Franc*, Ecuier ;
2. Et JACQUETTE, appelée *Mademoiselle de Saint-Benoit*, non encore mariée en 1765.

BRANCHE
des Seigneurs de CADILLAC.

XIII. VINCENT DES LACS, Chevalier, Sci-

gneur de Cadillac, fils aîné de PIERRE, II^e du nom, Seigneur DES LACS, de Brettes, & de N... de *Jouglade-Montagut*, sa seconde femme, se maria à Lizac en Quercy, l'an 1729, avec *Marie-Anne de Molinet*, & fit son testament en 1730, en faveur de son fils aîné, qu'il institua pour héritier principal & noble. Ses enfants sont :

PIERRE, qui fuit ;

Et THÉRÈSE, Religieuse au Puget en Quercy.

XIV. PIERRE DES LACS, Chevalier, Seigneur de Cadillac, & autres lieux, a épousé, en 1745, noble *Madeleine de Vignals de la Tour*, dont il a eu :

HONORÉ, Chevalier, encore jeune, en 1765 ;

Et JEANNE, Demoiselle.

BRANCHE

des Seigneurs de CASTANET.

XII. MARC DES LACS, Chevalier, Seigneur de Castanet, troisième fils de PIERRE, I^{er} du nom, Seigneur DES LACS & de Brettes, & de *Marguerite de la Garde*, se maria dans l'Albigeois, contrat reçu par *Rudelle*, Notaire, avec noble *Gabrielle du Faur*, fille de feu noble *Jean*, Seigneur de Paignot, & de *Judith de Loupiac-de-la-Prade*, sœur de noble *Godon de Loupiac*, & en eut :

1. VINCENT, qui fuit ;

2. Et N... DES LACS, mort.

XIII. VINCENT DES LACS, Chevalier, Seigneur de Castanet, de la Bonandie, a été Lieutenant des Dragons au Régiment de Bouelles, & a quitté le service, ayant été réformé. Il a épousé, par contrat passé devant *Martin*, Notaire, le 29 Août 1732, noble *Marie-Rose de la Combe*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de noble Dame N... de *Genton-de-Villefranche*, dont :

1. & 2. JEAN-PIERRE & VINCENT, morts en bas âge ;

3. JACQUES-BÉNIGNE, Ecclésiastique, étudiant en Sorbonne, & élevé dans le Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, appelé *l'Abbé d'Arcambal*, nommé, en Mai 1771, à l'Abbaye de Candeil, Diocèse d'Albi ;

4. MARIE-JEANNE, vivante ; on ignore si elle est mariée ;

5. MARIE-GENEVIÈVE-RADÉONDE, morte en bas âge.

BRANCHE

des Seigneurs de PERN.

VIII. ANTOINE DES LACS, Chevalier, Sei-

gneur de Pern, du Poujoulat, fils de JEAN, Seigneur DES LACS, de Brettes, de Pern, de Saint-Paul, & de *Finette du Rozet*, sa seconde femme, servit avec distinction, & ayant été demandé à Bayonne pour le service du Roi, par le Gouverneur de Guyenne & le Sénéchal de Quercy, il fut blessé dangereusement à un combat qui se donna près de cette Ville, & mourut à Agen, où il fit son testament, le 17 Septembre 1536. Il avoit épousé, par contrat du 10 Mai 1528, noble *Catherine du Bouquet*, ou du *Bosquet*, Dame & Baronne dudit lieu, & d'Arcambal, fille de noble N... du *Bouquet*, Gouverneur de Cahors, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de N... de *Marville*. Elle étoit de la même famille que *Bertrand du Bouquet*, Archevêque de Naples, créé Cardinal par le Pape URBAIN V, en Septembre 1368, & qui fit bâtir l'Eglise Paroissiale du Bouquet, aux voûtes de laquelle on voit ses armes (qui étoient : d'or, à la croix de gueules, vidée, cléchée & fleurdelisée, avec des lions pour supports), & la grande Tour du Château, en la même année 1368 ; & en 1371, le Collège de Périgord à Toulouse. ANTOINE DES LACS eut de cette alliance :

PHILIBERT ;

Et FRANÇOIS, qui fuit.

IX. FRANÇOIS DES LACS, I^{er} du nom, Seigneur de Pern, du Chantre, de Lou-Poujoulat, Baron du Bouquet & d'Arcambal, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi le 1^{er} Mai 1570, avec le Baron de Luzech, & le Seigneur de Théron, fut fait Gouverneur de la ville de Cahors par Lettres de provisions du 26 Janvier 1573, & Commandant d'une troupe de 200 Arquebusiers, suivant la montre faite alors. Il fit son testament devant *Fournelly*, Notaire, le 7 Juin 1553, lors de son premier mariage, & institua pour héritier JEAN, son fils aîné, & légua tous ses autres enfants, présents & à venir, avec substitution, les mâles préférés aux femelles. Il avoit épousé, 1^o par contrat passé devant *Mibiolo*, Notaire, le 17 Décembre 1549, *Germaine de Gouth*, ou *Goth-de-Rouillac*, fille d'*Antoine*, Seigneur & Baron de Rouillac, Saint-Aignan, Saint-Mézard, Auffandre, dernier de son nom, & d'*Andrée de Lille* ; & 2^o *Hélène Dejean-de-Saint-Projet*, fille d'*Antoine*, Baron de Saint-Projet, la Bastide-Marnhac, Montefquieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. Il eut de sa première femme, dont la Maison illustre a pro-

duit dans 4 frères un Pape, sous le nom de CLÉMENT V, dans la personne de *Bertrand Goth* ; un Connétable de France, mort sans enfans, dans celle de *Robert-Bertrand Goth* ; un Cardinal dans celle de *Raymond Goth*, & un Chevalier de l'Ordre du Roi dans celle d'*Axifes Goth*, auteur de la dernière branche de cette ancienne Maison :

1. JEAN, tué au siège de la Rochelle, contre les Calvinistes, sans avoir été marié ;
2. GILBERT, qui fuit ;
3. & 4. MARIE & MARGUERITE, mortes sans alliance.

Et du second lit vinrent :

5. FRANÇOIS, auteur de la seconde branche des Seigneurs de *Pern*, rapportée ci-après ;
6. JACQUES, mort garçon ;
7. Et CATHERINE, mariée à *Gaspard de Gallejac*, Seigneur de *Piac*.

X. GILBERT DES LACS, Chevalier, Seigneur & Baron du Bouquet & d'Arcambal, reçu Chevalier de Malte de la vénérable langue de Provence, le 20 Mai 1572, obtint, par grâce particulière, d'être relevé de ses vœux, ainsi qu'il paroît par une Bulle du Pape CLÉMENT VII, laquelle fut présentée en original, en 1663, aux Commissaires députés par l'Assemblée Provinciale dudit Ordre, tenue au Grand Prieuré de Toulouse, le 1^{er} Décembre de cette année, pour recevoir les preuves de FRANÇOIS, son arrière-petit-fils. Il épousa, par contrat passé devant *Deilhes*, Notaire, le 11 Octobre 1581, noble *Marguerite de Gauthier de Savignac*, & fit son testament devant *Richard*, Notaire, le 26 Avril 1622, en faveur de ses enfans, favoir :

GILBERT, mort sans être marié ;
Et FRANÇOIS, qui fuit.

XI. FRANÇOIS DES LACS, II^e du nom, Chevalier, Seigneur du Poujoulat, Baron de *Pern*, du Bouquet, d'Arcambal, & autres lieux, testa le 4 Mai 1662, fit des legs à ses enfans, nomma son épouse pour héritière, à la charge de rendre son hérité à son fils aîné. Il épousa par contrat passé devant *la Faurie*, Notaire, le 28 Mars 1612, noble *Hélène de Montrattier*, fille de *François*, Seigneur de *Favols*, & d'*Hélène de Mondenard*. Lors dudit mariage, GILBERT, son frère aîné, lui fit donation de tous ses biens, à lui échus par la mort d'*Alibert du Bouquet*, son oncle, à la charge, par ledit FRANÇOIS, Seigneur du Poujoulat, de porter le nom & les armes de la

Maison du *Bouquet*, avec celles de DES LACS. Il eut pour enfans :

JEAN, qui fuit ;

Et FRANÇOIS, mort sans être marié, à la bataille de *Lérida*.

XII. JEAN DES LACS, Seigneur & Baron du Bouquet, d'Arcambal, &c., Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Marquis de *Guebri*, s'allia, par contrat passé devant *Cabries*, Notaire, avec N... *des Vignes*, fille de *François des Vignes*, Seigneur de la Bastide, *Puy-la-Roque*, *Belmont*, & de *Gabrielle de Salignac-de-Fénélon*, & fit son testament le 31 Décembre 1686, en faveur de ses enfans, favoir :

1. JEAN-FRANÇOIS, dit *l'aîné*, qui succéda à son père dans la Compagnie de Cavalerie. Il fut blessé à l'armée que commandoit le Maréchal de Luxembourg, en Allemagne, & mourut des suites de ses blessures à Landau, en 1636, sans avoir été marié ;
2. JEAN-FRANÇOIS, dit *le jeune*, Capitaine au Régiment de la Reine, Dragons, mort aux Eaux de *Bagnères*, de la suite de ses blessures ;
3. HENRI, aussi tué au service, sans avoir été marié ;
4. JEAN-GUY, Capitaine au Régiment de Champagne, qui servit outre-mer, & mourut aussi sans alliance ;
5. Et FRANÇOIS, qui fuit.

XIII. FRANÇOIS DES LACS, III^e du nom, Seigneur & Baron du Bouquet, d'Arcambal, &c., d'abord reçu Chevalier de Malte le 1^{er} Décembre 1663, sur ses preuves faites le 9 Mai précédent, fut Capitaine au Régiment de Champagne, Aide de Camp du Maréchal de *Vivonne*, & quitta la croix pour se marier, après la mort de ses frères. Il épousa, 1^o par contrat passé devant *Gisbert*, Notaire, le 29 Octobre 1681, *Jeanne de Beaulieu*, lors veuve de noble *Jean de Brouffe*, de laquelle il n'eut point d'enfans ; & 2^o par acte passé le 17 Novembre 1711, *ELISABETH DES LACS*, sa cousine au 3^e degré, fille de FRANÇOIS, Seigneur de *Pern*, & de Dame *Elisabeth de Beaumont*, dont il eut :

1. FRANÇOIS-ANTOINE-CLAUDE, qui fuit ;
2. FRANÇOIS-JACQUES, Docteur de Sorbonne, Vicaire Général du Diocèse de Nîmes, & Archidiaque de cette Cathédrale, appelé *M. l'Abbé du Bouquet* ;
3. FRANÇOIS-JOSEPH, appelé *le Chevalier du Bouquet*, Colonel Général du Régiment de Rouergue en 1765

4. & 5. MARIE-URSULE, & FRANÇOISE-ANTOINETTE, reçus, l'une & l'autre, Dames de Justice dans l'Ordre de Malte, au Couvent de Beaulieu en Quercy.

XIV. FRANÇOIS-ANTOINE-CLAUDE DES LACS, Chevalier, Seigneur & Baron d'Arcambal, du Bouffquet, de Pasturac, de la Galeffie, &c., d'abord Mousquetaire du Roi, a quitté le service, & a épousé *Marie-Victoire de Chevalle-de-Saint-Maurice*, de laquelle il a :

XV. MARIE-VICTOIRE-FRANÇOISE DES LACS, qui n'étoit pas encore mariée en 1765.

SECONDE BRANCHE
des Seigneurs de PERN.

X. FRANÇOIS DES LACS, 1^{er} du nom de la branche, Chevalier, Seigneur de Pern, fils de FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Pern, Baron du Bouffquet & d'Arcambal, & d'*Hélène Dejean-de-Saint-Projet*, sa seconde femme, se maria, par contrat passé devant *Cuquet*, Notaire, le 24 Juillet 1607, avec N.... de *Dayrac-de-Cantemerle*, dont :

1. JACQUES, qui suit;
2. GEORGES, tué au siège de Fontarabic;
3. ET JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de la Nauze & d'Audebran, rapportée ci-après.

XI. JACQUES DES LACS, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Pern, épousa *Charlotte de Charron*, ou *Caron*, en Picardie, de laquelle il eut :

XII. FRANÇOIS DES LACS, 11^e du nom, Seigneur de Pern, qui se maria avec *Elisabeth de Beaumont*, dont :

JACQUES, qui suit;

ET ELISABETH, seconde femme, par contrat du 17 Novembre 1711, de noble FRANÇOIS DES LACS, 111^e du nom, Chevalier, Baron du Bouffquet & d'Arcambal, son cousin au 3^e degré, mentionné ci-dessus.

XIII. JACQUES DES LACS, 11^e du nom, Seigneur de Pern, a épousé *Jeanne d'Escayrac*, fille de N... d'*Escayrac*, Seigneur de Maraval & de Cayriech, dont il n'a eu pour fille unique que

XIV. FRANÇOISE DES LACS, Dame de Pern, de Maraval, de Cayriech, qui s'est mariée, par contrat passé au Château de Pern, le 30 Janvier 1744, avec *Arnaud-Sylvestre de Pellegreue*, Seigneur de Montagudet, ancien Capitaine au Régiment d'Eu & Chevalier de Saint-Louis, dont postérité. Voy. PELLEGRUE.

BRANCHE
des Seigneurs de LA NAUZE & D'AUDEBRAN.

XI. JEAN DES LACS, Seigneur de la Nauze, d'Audebran, &c., troisième fils de FRANÇOIS, Seigneur de Pern, & de N... de *Dayrac-de-Cantemerle*, épousa, par contrat du 26 Juin 1642, *Henriette de Cayssac*, héritière de la Maison de Jagot, près de Cauffade, dont il eut :

XII. FRANÇOIS DES LACS, Seigneur d'Audebran & de la Nauze, qui se maria, le 21 Janvier 1677 (contrat reçu par *Debec*, Notaire de Cauffade), avec *Marguerite de la Combe*. Il en eut :

XIII. JACQUES DES LACS, Seigneur d'Audebran & de la Nauze, qui a épousé, par contrat passé devant *Bouffac*, Notaire, noble *Jeanne de Beccais*, de laquelle font issus :

PIERRE-JEAN, Ecclésiastique, appelé *l'Abbé de la Nauze*;

ET MARGUERITE, Demoiselle.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'or, à 3 fasces de gueules; aux 2 & 3 de gueules, à la tour donjonnée d'argent; à la bordure d'azur, chargée de 5 fleurs de lis & de 5 besans d'or, alternés. (*Mémoire envoyé*, & déjà imprimé dans la prem. Edit. de ce Dictionnaire, tom. VII, pag. 505 & suiv.)

LADVOCAT, L'ADVOCAT ou LAVOCAT, en Bretagne; Famille noble qui porte : d'azur, à la bande dentelée d'argent, accostée de 3 coquilles d'or, 2 & 1.

LADVOCAT. C'est une Famille anoblée, dont étoit

NICOLAS, Maître des Comptes en 1632, Secrétaire du Roi en 1646, mort en 1662, laissant de *Marguerite Rouillé*, morte en 1691,

JEAN-ANTOINE LADVOCAT, reçu Conseiller au Grand Conseil le 6 Juin 1653, & Rapporteur du point d'honneur, charge qu'il exerça le premier; il mourut sans alliance, le 5 Mai 1706, âgé de 77 ans, & fut inhumé à Saint-Eustache.

LOUIS LADVOCAT, Seigneur de Sauvetterre, fils de LOUIS-FRANÇOIS, Maître d'Hôtel du Roi, & de *Madeleine Dauphin*, fut reçu Conseiller au Grand Conseil le 19 Janvier 1668, & mourut en Janvier 1710. Il avoit épousé 1^o *Marguerite de Riçaucourt*, morte

en Août 1702; & 2^e Marie-Anne des Croifettes, morte le 21 Juillet 1763, fille de Pierre, Seigneur de Grandville, & de N... Wittaffe. Il a eu de ce second mariage :

LOUIS-FRANÇOIS LADVOCAT, Seigneur de Sauveterre, né le 29 Juillet 1710, reçu Conseiller au Grand Conseil le 18 Février 1735, & honoraire le 14 Juillet 1758.

C'est ce que nous favons de cette Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à la fasces d'argent, accompagnée en chef de 3 croifans, rangés d'or, & en pointe d'un lion léopardé du même, armé & lampassé de gueules.*

* LAERNE, Seigneurie dans le Comté de Flandre, érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi Catholique, du 26 Août 1673, en faveur de Gérard van Viffleren, Ecuyer, Seigneur de Laerne, troisième Commissaire au renouvellement des Magistrats du Comté de Flandre.

LAFAYE, en Périgord : cette Noblesse est ancienne.

I. On voit, par un acte du 13 Août 1513, que *Ciriac de Vins-de-Montignac*, d'une Famille illustre, fit une donation entre vifs à *Guillierme ou Guillemette de Vins*, sa fille, femme d'ALEXANDRE DE LAFAYE, laquelle donation fut acceptée par FRANÇOIS DE LAFAYE, leur fils, qui suit, & petit-fils du donateur *Ciriac de Vins-de-Montignac*.

II. FRANÇOIS DE LAFAYE étoit Maître d'Hôtel d'Ammanion ou d'Amanjeu, Cardinal d'Albret, qui, le 10 Février 1517, lui donna des Lettres de provisions de Capitaine de ses Château, Terre & Juridiction de Montignac-le-Comte, Gouvernement vacant par la résignation de Messire de Caumont, Seigneur de Lauzun, de la Maison de la Force. Ce qui prouve que ce Gouvernement ne se donnoit qu'à des personnes de distinction. Son père, ALEXANDRE DE LAFAYE, lui constitua en dot le Château de Lafaye avec la Terre d'Auriac. Il épousa, par contrat du 10 Mars 1530, *Souveraine d'Aubuffon*, fille de Jean, Seigneur de Miremont, qui la dota de 15000 livres pour tous droits paternels & maternels, & d'*Isabelle Ebrard de Saint-Sulpice*. Decette alliance vinrent :

1. AMMANION ou AMANJEU, qui suit;
2. GABRIEL, auquel son frère aîné céda la Seigneurie de Saint-Privat & de Robert;

3. Et GUILLEMETTE, mariée, par contrat du 30 Août 1551, avec *François Sonnier*, Ecuyer, Sieur de la Barie. Elle n'eut que 3000 livres en mariage, & donna quittance des parties de sa dot.

III. AMMANION DE LAFAYE épousa, par contrat du 9 Février 1549, *Catherine de Pelliffier*, fille de Pierre, & fit son testament le 15 Février 1556, dans lequel il déclare avoir eu de son mariage :

1. ANTOINE, qui suit;
2. & 3. CATHERINE & SUSANNE, à chacune desquelles il veut qu'il soit payé 8000 livres, somme considérable dans ces tems-là, & que sa femme jouisse de tous ses biens, à la charge de les remettre à ANTOINE, son fils, lorsqu'il aura 25 ans.

IV. ANTOINE DE LAFAYE, Ecuyer, reçut, le 15 Septembre 1570, une Ordonnance de 1000 écus, que CHARLES IX lui donna au Camp de Tonnay-Boutonne, pour faire fortifier & garder le Château de Montignac; & HENRI III, par des Lettres du 10 Septembre 1581, lui donna ordre de remettre ce Château, dont il étoit Commandant ou Gouverneur, au Maréchal de Matignon. En 1612, il eut une affaire d'honneur avec le Sieur de Campagnac de la Vassaldie, qui en mourut, & le Roi Louis XIII lui accorda, au mois de Juillet 1613, des Lettres de grâce. Il fit son testament le 2 Janvier 1619, vécut longtems après, & voulut en faire exécuter les dispositions de son vivant. Il avoit épousé, 1^o le 2 Février 1610, *Françoise de Sanaux*, fille de Jean, Seigneur de la Fonciade, & d'*Antoinette de Liffac*, Dame de Sanaux, qui la dotèrent de 4500 livres; & 2^o *Antoinette de Belair*. Il eut du premier lit :

1. PIERRE, qui suit;

Et du second lit vinrent :

2. FRANÇOIS, qui eut pour son partage la Terre de Puygaulhier & Villac;
3. GABRIEL, partagé du fief de Baubreuil & de la Terre d'Auriac;
4. Et CATHERINE, à laquelle GABRIEL, son frère, fut chargé de payer 1500 livres pour sa dot. Dès 1609, ANTOINE DE LAFAYE, leur père, avoit fourni hommage ou déclaration aux Commissaires en la réformation du Domaine du Château de Lafaye & dépendances, situé en la Paroisse d'Auriac, du fief de la Motte, de Villac & dépendances, Paroisse & Juridiction de Montignac, du repaire noble de la Baylardie, Paroisse de Saint-Crépin,

Jurisdiction d'Auberoche, mouvant du Roi à cause du Comté de Périgord, & des dîmes de Milhac, voulant, comme on l'a dit, faire exécuter les dispositions de son testament. Il passa devant *Jalimier*, Notaire Royal, un acte le 4 Janvier 1641, avec PIERRE, son fils du premier lit, pour le faire jouir de tous les biens de sa mère *Françoise de Sanaux*. Ils les liquidèrent à 4500 livres, & ANTOINE paya à PIERRE, son fils, 1500 liv. comptant ; promit de lui payer le surplus, & fixa sa légitime paternelle à 5000 livres, payables dans deux ans. PIERRE lui donna une quittance générale devant *Bacibe*, Notaire à la Sauvetat en Agénois, le 4 Juillet 1645.

V. PIERRE DE LAFAYE épousa, par contrat du 15 Mai 1638, *Anne de Quenque*, & y est qualifié noble PIERRE DE LAFAYE, Ecuyer, fils à noble ANTOINE DE LAFAYE, dûment émancipé, & de feu *Françoise de Sanaux*, habitant du Château de Lafaye. Il paroît que son père ne le dota qu'en argent, & qu'il dissipâ tout son bien. Il mourut 5 ans après son mariage, laissant trois enfans, favoir :

1. CYRILLE, qui suit ;
2. & 3. ETIENNE & FRANÇOIS.

VI. CYRILLE DE LAFAYE, Ecuyer, se maria, par contrat du 15 Janvier 1694, avec *Suzanne Rigal*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. 3. & 4. ANNE, ISABEAU & MARIE, dont nous ignorons la destinée.

VII. JEAN-BAPTISTE DE LAFAYE, Ecuyer, passa aux Isles de la Martinique, & y épousa, par contrat du 15 Avril 1724, *Marie-Rose le Curieux*. De ce mariage sont issus cinq fils & une fille, favoir :

- L'aîné des garçons, nommé LAFAYE-BORDON, est mort Lieutenant au Régiment Royal-Marine ;
 Le second est Capitaine d'Artillerie ;
 Les troisième & quatrième, nommés LAFAYE-DE-GUERRE & LAFAYE-BAUBRUN, sont Lieutenans d'Infanterie, par commission de Sa Majesté ;
 Le cinquième, nommé LAFAYE-DUFON, est Lieutenant en 1773, dans le Régiment Royal-Marine ;
 Et la fille s'est mariée à N... de la Tour du Pin-Mautauban.

Un certificat du Comte d'*Hemery*, ancien Gouverneur des Isles du Vent, du 11 Mars 1772, prouve que cette Famille de LAFAYE vit

noblement à la Martinique, qu'elle y est dans une grande considération, & qu'ils sont tous au service du Roi.

Un autre certificat du Chevalier de la Vallière, Gouverneur, Lieutenant Général des Isles du Vent, du 4 Octobre 1772, prouve aussi que les Messieurs DE LAFAYE se sont toujours distingués pour le service du Roi & de la Patrie, & qu'ils marchent sur les traces de leurs ancêtres.

Les armes : de gueules, à la croix pattée d'argent, accompagnée en chef d'un lambel de 5 pendans du même. (Généalogie rédigée & extraite sur une autre, imprimée, en Juin 1773, chez Cailleau, rue Saint-Séverin, remplie de fautes d'impression, tant pour les noms propres, que pour les dates, à la suite de laquelle se trouve plusieurs contrats de mariage, des testamens, tranfactions, les Lettres Patentes de CHARLES IX & de HENRI III, dont on a parlé ; l'hommage de la Terre de LAFAYE, faite au Roi par ANTOINE DE LAFAYE, les Lettres de grâce de LOUIS XIII à lui accordées, &c. ; ce qui prouve la filiation suivie de cette Famille.)

LAFITE (DE) & mieux DE LA FITE DE PELLEPORC, ancienne Noblesse établie en Champagne & à Toulouse, dont nous avons déjà parlé dans la prem. Edit. de ce *Didionnaire*, p. 305 & suiv.

PIERRE DE LA FITE DE PELLEPORC, Seigneur de Gouffaincourt, Prévôt de Vaucouleurs, mentionné ci-après, degré X de la première branche, ayant été assigné le 29 Août 1664, à la recherche de la Noblesse, produisit les preuves de la sienne depuis 1225, par 12 générations sans remonter à l'origine, & fut déchargé par Arrêt du Conseil du 12 Février 1665, au rapport de M. Colbert, & maintenu par un autre du 12 Mars 1670.

I. PIERRE DE LA FITE est qualifié *Damoiseau* l'an 1275, dans la Charte de franchise, retenue par *Guillaume Guillemir*, Notaire à Toulouse, qu'il accorda aux habitans de Pelleporc, dont il étoit Co-Seigneur. Il eut pour enfans :

1. GÉRARD, Chevalier, marié à une Dame, nommée *Aiceline* ;
2. Et GAILLARD, qui suit.

II. GAILLARD de LA FITE, Damoiseau, épousa, par contrat du 1^{er} Avril 1308 (reçu par *Guillaume Clavel & Bertrand de Pluffan*, No-

de Mathieu, Seigneur de Launac), *Marquise de Baulac*, dont vinrent :

GÉRARD, & JEAN, qui suit ;

III. JEAN DE LA FITE, Damoiseau, Co-Seigneur de Pelleporc, épousa 1^o *Honorée de Caylus*; 2^o *Gérarde de Saubole*; & 3^o *Cébélie de Folquier*. Du premier lit il eut plusieurs enfans, dont l'aîné fut

IV. FORTANIER DE LA FITE, Damoiseau, Seigneur de Pelleporc, institué héritier universel par JEAN, son père, l'an 1371, qui laissa de sa femme, qu'on ne connoit point :

BERNARD, qui suit ;

Et PHILIPPE, veuve de *Sance de la Mante*, Seigneur d'Aulhac.

V. BERNARD DE LA FITE, Damoiseau, Seigneur de Pelleporc, épousa, par contrat du 8 Juin 1464 (retenu par *Broteron*, Notaire du Chapitre de Toulouse), *Marguerite de Rouffiac*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. JACQUETTE, femme de *Pons d'Arpajon* ;
3. Et BERTRANDE, mariée à *Bernard de Dieu-pentale*.

VI. JEAN DE LA FITE, II^e du nom, Seigneur de Pelleporc, eut de *Galiane*, des Comtes de l'*Isle-Jourdain*, son épouse :

ANTOINE, & ODET, qui suit ;

VII. ODET DE LA FITE, Seigneur de Pelleporc, Capitaine d'une bande de 1000 hommes de la Légion du Languedoc en 1534, puis homme d'armes de la Compagnie du Sénéchal de Toulouse, & Maréchal des Logis de la Compagnie de 50 Lances du Maréchal de Montpezat, l'an 1544, laissa de sa femme *Belhette de Verdusan* :

1. BALTHAZAR, qui suit ;
2. PIERRE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
3. Et CATHERINE, mariée à *Mathias*, Seigneur de *Florian*.

VIII. BALTHAZAR DE LA FITE, Seigneur de Pelleporc, épousa *Jeanne de Tanes*, en présence de *François de Tanes*, son oncle, Commandeur de Burgaud. Il en eut :

JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Lacenat ;
Et JEAN-PIERRE, qui suit.

IX. JEAN-PIERRE DE LA FITE, Seigneur de Pelleporc, s'allia, par contrat du 2 Juin 1577 (reçu par *Chaneault*, Notaire de Thil, en Gascogne), avec *Gabrielle de Granont*, fille

de *Mathieu*, Seigneur de la Roque, & de *Françoise de Léaumont*. De ce mariage vint :

X. JEAN-FRANÇOIS DE LA FITE, Seigneur de Pelleporc, Gentilhomme ordinaire de la Maison de la Reine MARGUERITE, puis Gentilhomme servant ordinaire du Roi. Il épousa, 1^o par contrat du 5 Mai 1699, *Marie de Belleforest*, fille d'*Arnaud-Guillaume*, & de *Françoise de Malenfant*; 2^o *Françoise de Séguier-Villandry*, dont il n'eut point d'enfans; & 3^o par contrat du 5 Juin 1629, *Isabeau de Bazon*. Du premier lit il eut :

JEAN qui suit ;

Et du troisième vinrent beaucoup d'enfans, entr'autres :

1. PIERRE DE LA FITE l'aîné, auteur de la branche des Seigneurs de *Gouffaincourt*, Prévôt de Vaucouleurs, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, dont nous avons parlé au commencement de cet article. Il avoit épousé *Anne de Chastenoy*, Dame de *Gouffaincourt*, dont il eut :

ANTOINE, qui n'a laissé qu'une fille, nommée

ANNE, mariée à *Viâor-Amé*, Marquis de *Choiseul-Lanques*, Mestre de Camp du Régiment de Bourbon, Cavalerie, duquel elle eut postérité. Voyez CHOISEUL, branche des Barons & Marquis de *Lanques*.

2. Et autre PIERRE, auteur de la branche établie en Guyenne.

XI. JEAN DE LA FITE, Chevalier, Seigneur de Pelleporc, Capitaine au Régiment de Fabert, & Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Sédan, sous le Maréchal de *Fabert*, son beau-frère, qui en étoit Gouverneur, épousa, par contrat du 5 Septembre 1644, *Anne Richard de Clewant*, sœur de *Claudine*, femme d'*Abraham de Fabert*, Maréchal de France, & fille de *Dominique Richard*, Seigneur de Clewant, & d'*Anne Maillet*, dont :

XII. ABRAHAM DE LA FITE, Marquis de Pelleporc, Seigneur de Pagny & de Chevillon, Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur de Montlouis, qui épousa *Marie-Barbe d'Izarn de Villefort de Montjeu*, fille de *Jacques-Joseph*, Seigneur d'Haully, &c., Gouverneur de Valenciennes & de Mons, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Suzanne de Valicourt*, Sous-Gouvernante des Enfans de France, dont plusieurs enfans, entr'autres :

XIII. RENÉ DE LA FITE, dit le *Marquis de Pelleporc*, Capitaine de Cavaleric dans le Régiment de Clermont, Prince. Il a épousé N... de *Chabrignac de Condé*. De ce mariage est issu, entr'autres :

GÉDÉON DE LA FITE DE PELLEPORC.

SECONDE BRANCHE.

VIII. PIERRE DE LA FITE DE PELLEPORC épousa, par contrat du 11 Avril 1562 (reçu par *Dijouclar*, Notaire du Burgaud en Gascogne), *Marie de Pechepody*, dont vint :

IX. BERTRAND DE LA FITE, qui prit le surnom de *Gourdas*. Il se maria (par acte retenu le 6 Février 1594, par *Saux-la-Banfe*, Notaire de Puigascuic en Gascogne), avec *Claire de Lautrec d'Augnax*, sœur de *Pierre de Lautrec*, Seigneur d'Augnax, dont :

X. ANTOINE DE LA FITE, qui épousa, par contrat du 29 Août 1637, *Françoise de Romecourt*, sœur de *Claude*, Seigneur d'Anonville, Poissons & Messey. Ils avoient pour mère *Blanche de Courtenay*. Ils eurent :

1. LOUIS, qui suit;
2. MERIC, donataire de sa mère de 3000 livres le 30 Octobre 1668;
3. & 4. FRANÇOIS, Seigneur de Mayné, & ARNAUD-MERIC;
5. Et CATHERINE.

XI. LOUIS DE LA FITE épousa, par articles du 13 Octobre 1668, célébration le 30 Décembre suivant, *Anne-Marguerite de Rollet*, fille de *Blaise*, Marquis de Cordes, d'une Famille qui a donné trois Chevaliers de l'Ordre du Roi en 1569, & de *Suzanne de Faudoas*, d'une Maison distinguée en Gascogne. Il en eut :

XII. ANNET DE LA FITE, né en Février 1670, qui fut maintenu dans sa noblesse le 30 Janvier 1698, par M. Sanfon, Intendant de Montauban. Il épousa, le 2 Juillet suivant, *Marie de Charrue*, dont cinq enfans, l'aîné, nommé

XIII. JEAN-JACQUES DE LA FITE, qui s'établit à Toulouse, & épousa, par contrat du 10 Juillet 1721 (retenu par *Rieux*, Notaire de Toulouse, célébration le 3 Janvier 1722), *Isabeau de la Fite*, sa parente, légataire de 20000 livres de *François de Rollet*, Marquis de Cordes, suivant son testament du 8 Novembre 1711. De ce mariage est issu :

XIV. GILLES DE LA FITE, qui a épousé, le 3 Janvier 1742, *Louise-Lucrèce de Lasserre*, dont :

Tom. XI.

1. JEAN-BERNARD-TRISTAN;
2. 3. & 4. DURAND-AURICE; JOSEPH-RENÉ, & THÉODORE;
5. & 6. FÉLICIE & CLAIRE-JUSTINE. (Nous ignorons l'état actuel de ces enfans.)

Les alliances de LA FITE DE PELLEPORC sont avec les Maisons de *Gramont*, de *Choiseul*, *Séguier*, *l'Isle-Jourdain*, *Arpajon*, *Baulac*, *Saubole*, *Dieupentale*, *Içarn de Villefort*, *Faudoas*, *Rollet*, &c. Cette ancienne Noblesse subsiste depuis 600 ans, & a toujours servit le Roi dans les emplois les plus distingués, jusqu'au grade de Lieutenant Général.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, couronné d'argent, armé & lampassé de gueules; à la bordure d'or, chargée de 11 merlettes affrontées de sable*. La couronne ceintrée de 7 merlettes affrontées en orle, & une soutenant celle du milieu.

LAFOENS, en Portugal. Les Ducs de ce nom sont sortis de Don MICHEL, légitimé de PORTUGAL, fils naturel du Roi Don PÈDRE, & de Dona *Anne-Armande de Verga*, née le 15 Octobre 1699, & morte le 13 Janvier 1724. Il avoit épousé, en 1715, Dona *Louise-Casimire de Ligne-Souza*, héritière d'Aronches, morte le 16 Mars 1729, dont :

1. Don PÈDRE-HENRI DE BRAGANCE-SOUSA, né le 19 Janvier 1718, créé Duc de LAFOENS le 5 Décembre suivant;
2. Don JEAN DE BRAGANCE-SOUSA & LIGNE, né le 6 Mars 1719;
3. Et Dona JEANNE-FRANÇOISE-ANTOINETTE-PERPÉTUE, née le 11 Décembre 1716, mariée à Don *Louis-Alvarez de Castro*, quatrième fils de *Cascaëf*.

LAGADEC (LE), ancienne Noblesse de Bretagne dont les armes sont : *d'argent, à 3 trèfles d'azur, 2 & 1*. (*L'Armorial Breton* en fait mention.)

LAGARRIGUE, ou LA GARRIGUE, Noblesse originaire de la ville de Thèze en Béarn. On trouve dans les titres LAGARRIGUE, LAGARRIGUE & LAGUARIGUE. Cette Famille est différente de celle de GARRIGUES DE LA DEVÈZE, en Languedoc, dont il est parlé dans *l'Armor. génér. de France*, reg. III, part. 1, & que nous n'avons fait qu'indiquer. (Voy. ce nom.) Celle dont nous allons donner la Généalogie, remonte, par filiation suivie, à

I. JEAN DE LAGARRIGUE, chef commun des différentes branches, qui servit en Hollande

Q

en qualité de Lieutenant en 1550, où il donna des preuves de son courage, ce qu'il lui fit obtenir du Roi HENRI IV une Compagnie. Il ne cessa de donner des preuves de la valeur, & mourut les armes à la main, en combattant à Tasque contre les Ligueurs, pour son Roi, qui lui donna en récompense de ses services une portion de Terre située près de la ville de Thèze. Il avoit pour frère puiné autre JEAN, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après. Les enfans de JEAN, 1^{er} du nom, furent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. JEAN, Sergent de la Mestre de Camp de Languedoc, lequel ayant donné des preuves signalées de son courage en présence de LOUIS XIII, mérita de ce Prince d'entrer dans la Compagnie de ses Mousquetaires, faveur qu'il n'accordoit qu'à des personnes, qui donnoient de pareilles marques de valeur. Ceci est rapporté dans les *Causés célèbres*, tom. XIII, p. 149, & dans un acte de reconnaissance de M^{rs}. DE LAGARRIGUE, de Thèze, passé à Auga, le 11 Février 1773, retenu par *Minbielle*, Notaire Royal ;
3. Et JACQUES, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

II. PIERRE DE LAGARRIGUE, 1^{er} du nom, héritier de la valeur de son père, alla, avec sa Compagnie, défendre la ville de Castelnau en Armagnac, où le Capitaine Viela commandoit ; & se trouva ensuite à la tête de 60 hommes avec le Capitaine Brau, au siège d'Aire. Il épousa, par contrat du 15 Août 1591, *Eléonore d'Auga*, fille de *Pierre*, Seigneur d'Auga & de *Bernuche*, Dame d'*Espès*. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et JEAN, auteur d'une branche établie dans la ville de Nay en Béarn, & qui subsiste aujourd'hui (1774), dans N... DE LAGARRIGUE, Maréchal de Camp des Armées du Roi.

III. PIERRE DE LAGARRIGUE, 11^e du nom, fut employé en qualité de Lieutenant sous les ordres de M. de Gondrin, dans la Compagnie de Simpeus ; servit à Saint-Jean-Pied-de-Port ; se trouva au siège de Fontarabie, & obtint du Roi l'érection de sa Maison, avec 10 arpens de terre en *Fief noble*, sous l'hommage & redevance au Roi d'un fer de lance doré à chaque mutation de Seigneur, par Lettres Patentes du mois de Décembre 1653, vérifiées & enregistrées au Parlement

de Paris, le 21 Mai 1654, tant en considération de ses services, que de ceux de ses prédécesseurs. Il obtint aussi, par les mêmes Lettres, l'entrée aux Etats Généraux de la Province de Béarn, avec rang, séance & voix délibérative, & tous droits, honneurs & prérogatives dont jouissent les autres Nobles. Il n'eut point d'enfans de la première femme ; mais de sa seconde, *Marie Melet*, vinrent :

1. EGRÉGY-JEAN-PAUL, qui suit ;
2. Et ABRAHAM, lequel s'établit dans la ville de Thèze, en 1660 ou environ. Il y épousa, le 22 Décembre 1661, *Marie-Anne d'Auga*, fille de *Triflan*, Seigneur d'Auga, dont il eut :

THIBAUD, qui servit en Espagne. Par la protection du Sieur de LAGARRIGUE DE NAY, son parent, il s'y maria, & eut trois garçons & deux filles, tous mariés avec postérité & peu de fortune.

IV. EGRÉGY-JEAN - PAUL DE LAGARRIGUE, Abbé Lai de Meillac, d'abord Lieutenant Général, puis Sénéchal de Morlaàs, & Conseiller au Parlement de Navarre, passa, en Mars 1660, un acte avec ABRAHAM DE LAGARRIGUE, son frère puiné, en présence de *Pierre*, Seigneur d'Auga, de *Jean de la Pomadère de Séby*, & d'ABRAHAM DE LAGARRIGUE DE LEMBEYE, amis communs & parens des parties, pour lui payer tous ses droits de légitime, tant du côté paternel que du côté maternel. Il épousa, le 23 Juillet 1651, *Catherine de la Lanne*, fille de Noble *Pierre*, Seigneur de Péré, & de *Sauvade de Marca*, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. DOMINIQUE, lequel fut placé auprès du Roi de Siam par la protection du Sieur de LAGARRIGUE DE LEMBEYE, son parent. Lui ayant ensuite témoigné qu'il étoit appelé à l'état Ecclésiastique, il l'envoya à Saint-Sulpice à Paris, & il obtint pour lui, comme proche parent de la Maison de *Marca*, une prébende dans cette Eglise. Il fut nommé Curé de la Paroisse de Lemedou & ensuite Archiprêtre de Thèze ;
3. Et FRANÇOISE, mariée à noble *François de Faget*, par contrat du 21 Juin 1689, retenu par *Castetberd*, Notaire.

V. PIERRE DE LAGARRIGUE, 111^e du nom, Maire de la ville de Thèze, épousa, en 1697, *Marie de la Cassaigne*, fille de *Martin*, Seigneur de Maucor, & de *Jeanne de Faget*, dont :

VI. JACQUES DE LAGARRIGUE, Abbé Lai de Meillac, qui le maria, 1^o avec *Anne de Casemajor-de-Sauveterre*, dont il n'eut point d'enfans; & 2^o le 14 Avril 1742, à *Marie Biqanos*, fille de *Jacques* & de *N.... de Montlaur de Préchacq*. De ce second mariage font issus :

1. JACQUES, âgé de 27 ans en 1773 ;
2. FRANÇOIS-GUILLAUME-MARIE, âgé de 19 ans ;
3. MARIE, morte le 3 Janvier 1773 ;
4. Et CATHERINE, vivante la même année, âgée de 22 ans.

II. JACQUES DE LAGARRIGUE, troisième fils de JEAN I^{er}, vint s'établir à Lembeye vers l'an 1590, & fut Ministre de l'Eglise de ce lieu. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

ABRAHAM, qui suit ;

Et deux autres garçons, morts Capitaines dans le Régiment de Navailles.

III. ABRAHAM DE LAGARRIGUE servit, comme ses frères, dans le Régiment de Navailles, & se maria, par contrat du 3 Décembre 1640; le nom de la femme est aussi ignoré, mais ses enfans furent :

JEAN, qui suit ;

Et un autre fils, mort Major dans le Régiment d'Enghien.

IV. JEAN DE LAGARRIGUE, Capitaine de Vaisseau, épousa *Jeanne-Marie de Luffan*, dont :

ARMAND-HENRI, qui suit ;

Et deux autres garçons, qui ont servi, l'un en qualité de Capitaine de Grenadiers, au Régiment de Gondrin; & l'autre, en qualité de Lieutenant au même Régiment.

V. ARNAUD-HENRI DE LAGARRIGUE passa aux Isles & revint ensuite s'établir à Paris. (On ignore s'il a laissé postérité.)

SECONDE BRANCHE.

Cette branche a donné grand nombre d'Officiers à l'Etat, tant sur mer que sur terre & dans les Colonies, dont il y en a 11 qui ont été décorés de la Croix de Saint-Louis. Elle a pour auteur

I. JEAN DE LAGARRIGUE, Seigneur de Vianne, & Co-Seigneur de Miramont, ou Miramont, frère puîné de JEAN I^{er}, par lequel commence cette Généalogie. Il épousa, environ vers l'an 1530, *Anne de Miramont*, sa parente, du Diocèse d'Auch, dont :

II. PIERRE DE LAGARRIGUE, qui servit en

France en qualité de Capitaine dans le Régiment de Champagne. Il fut ensuite Maréchal de Bataille de l'Infanterie Française, & Gouverneur de Nogent, Bray & Pont-sur-Seine. Il prenoit indifféremment le nom de LAGARRIGUE & celui de *Miramont*, sous lequel il est connu dans l'*Histoire de la Ligue*, & dans une Lettre qu'il écrivit à M. de Praslin. Il épousa, en 1579, *Marguerite d'Auga*, fille de *Jean*, Gouverneur de Fontainebleau & des villes de Montereau - Faut - Yonne & de Moret. De ce mariage naquirent :

JEAN, Capitaine d'Infanterie, tué en 1644, sans avoir pris d'alliance;

Et SAVINIEN, qui suit.

III. SAVINIEN DE LAGARRIGUE, reçu Chevalier de Malte en 1603, à l'âge de 13 ans, quitta la Croix, fut Capitaine d'Infanterie, & mourut au service. Il avoit épousé, en 1623, *Catherine de Meaux-Rocourt*, dont plusieurs enfans, entr'autres :

IV. JEAN DE LAGARRIGUE, qui, après avoir servi en France, & voyant les Terres de la Tournerie & de Lailly décrétes, prit le parti de passer, en 1654, en qualité de Capitaine, à l'Isle de Saint-Christophe en Amérique. Il y fut blessé, en 1666, dans une bataille contre les Anglois, qui possédoient la moitié de cette Isle. De son mariage, contracté en 1656, avec *Eliabeth Rossignol*, il eut :

1. JEAN, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, mort laissant deux garçons : l'aîné, mort Major de Milice; & le cadet, Enseigne des Vaisseaux;
2. JACQUES-ANTOINE, qui suit;
3. SAVINIEN-MICHEL, rapporté après son aîné;
4. CLAUDE, mentionné après ses deux frères;
5. CHARLES, mort Garde de la Marine;
6. Et PHILIPPE DE LAGARRIGUE-ROCOURT, Capitaine d'Infanterie à la Martinique, blessé en 1666, & mort sans postérité.

V. JACQUES-ANTOINE DE LAGARRIGUE DE LA TOURNERIE, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, ensuite Colonel des Milices aux Isles, après avoir été Brigadier des Gardes de la Marine, a laissé six garçons, tous morts dans les Milices du pays, excepté l'aîné, nommé

VI. JACQUES DE LAGARRIGUE DE LA TOURNERIE, mort Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant des Vaisseaux du Roi, qui avoit épousé *Louise-Angélique Faure*, dont est issu :

VII. JEAN-JACQUES-MÉLANIE DE LAGARRIGUE

GUE DE LA TOURNERIE, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant des Vaisseaux du Roi, retiré du service, qui a de *Sufanne-Anne-Sarry de la Chaume*, son épouse, plusieurs enfans.

V. SAVINIEN-MICHEL DE LAGARRIGUE DE SAVIGNY, Chevalier de Saint-Louis, troisième fils de JEAN, & d'*Elisabeth Roffignol*, est mort Lieutenant de Roi à la Guadeloupe, & a laissé de *Catherine Pinel*, sa femme, cinq garçons, tous au service, savoir :

1. JEAN-SAVINIEN, Lieutenant d'Infanterie, mort sans postérité ;
2. MICHEL-GUILLEUME DE LAGARRIGUE DE SAVIGNY, Capitaine d'Infanterie, mort, en 1768, sans postérité de *Marie-Anne du Pont* ;
3. FRANÇOIS, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie ;
4. PIERRE, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées Navales & Capitaine de Vaisseaux à Rochefort, marié à *Sufanne-Pauline-Marie-Magloire Gréen de Saint-Marfaul*, dont une fille :

ANTOINETTE-SUSANNE-PAULINE, née le 17 Septembre 1770.

5. Et CHARLES DE LAGARRIGUE-ROCOURT, mort Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant des Vaisseaux du Roi. Il avoit épousé, en 1764, *Marie-Viçoire de la Ville*, née à Rochefort, dont une fille,

MARIE-ARMANDE-VICTOIRE.

V. CLAUDE DE LAGARRIGUE-SURVILLIERS, quatrième fils de JEAN, & d'*Elisabeth Roffignol*, Chevalier de Saint-Louis, Major de l'Isle de la Martinique, & ensuite Colonel des Milices, a épousé *Luce de la Salle*, dont :

1. CLAUDE DE LAGARRIGUE-SURVILLIERS, Chevalier de Saint-Louis, Commandant d'un bataillon de Milice, qui vit sans postérité ;
2. Autre CLAUDE, qui a laissé deux garçons ;
3. Et CHARLES, qui suit.

VI. CHARLES DE LAGARRIGUE-SAINT-ISLE, Major de Milice à la Martinique, a de *Madeleine le Blanc*, son épouse,

1. 2. 3. 4. & 5. CHARLES-JEAN-BAPTISTE ; JACQUES-VINCENT ; JACQUES-MARIE ; RENÉ-ROBERT, & JEAN-JACQUES-PHILIPPE. (Généalogie dressée sur des Lettres Patentes de LOUIS XIII, & autres pièces originales qui nous ont été communiquées.)

Les armes : de gueules, à 3 têtes de lion d'or, 2 & 1.

LAGE, LAAGE ou L'AGE, en Bretagne.

I. Par un hommage, du Vendredi avant la Nativité de la Vierge 1339, rendu par Guillaume Béon de Villaluel, à GUILLAUME DE LAGE-LANDRY, Damoiseau, on voit qu'il étoit fils de GUILLAUME DE LAGE-LANDRY, 1^{er} du nom. Ce GUILLAUME II fut père de

II. HÉLIE DE LAGE-LANDRY, auquel il fit une donation la veille des Apôtres Saint-Pierre & Saint-Paul, par acte passé, en 1343, sous le Seel de la Cour du Roi de Navarre, Comte d'Angoulême. Il eut de la femme, dont le nom est ignoré,

III. GUYOT DE LAGE-LANDRY, Damoiseau, qui rendit hommage par acte passé, le 25 Mars 1399, devant *Painel*, Notaire en la Châtellenie de Charroux en Poitou, à l'Abbé dudit lieu pour l'hébergement de Volude, sis dans la Paroisse d'Alloue, qui lui appartenoit, à cause de *Jeanne Rabaud*, son épouse, héritière de feu *Geoffroy de Volude*. Il eut pour fils :

IV. JEAN DE LAGE-LANDRY, Damoiseau, qui est qualifié *noble & puissant homme*, dans un hommage du samedi avant la fête de Saint-Thomas, que lui rendit, en 1401, Jean Boër, de la Paroisse d'Alloue. Il eut pour fils :

V. GUILLAUME DE LAGE-LANDRY, qui acheta le 27 Mars 1430, par acte passé devant *Floquet*, Notaire à Poitiers, une rente de 20 livres due par *Perrot d'Asnières*, Ecuyer, son beau-père, & par *Marguerite de Varèze*, sa femme, à Catherine Herbert, veuve de Pierre d'Yfe. Il eut de *Catherine d'Asnières*, son épouse,

VI. GUILLAUME DE LAGE-LANDRY, Ecuyer, qui rendit hommage de l'Hôtel du Vieux-Serrier en Angoumois, le 21 Juin 1456, à Dame Catherine Chenin, veuve de feu Messire Nicolas de la Chambre, Chevalier, Seigneur de Champagné. Il rendit aussi hommage, le 29 Novembre 1458, de l'Hôtel de Villemie, mouvant du Château de Charroux, à Jacques d'Armagnac, Comte de la Marche, & Seigneur de Charroux. Il eut de son mariage,

JEAN, qui rendit hommage, le 21 Juin 1471, à Jeanne de Confolens, Dame de la Villatte en Basse-Marche, pour la Seigneurie de LAGE-LANDRY qui lui appartenoit, ainsi qu'à son frère LOUIS, qui suit, de la succession de leur père.

VII. LOUIS DE LAGE, Ecuyer, eut de son père, le 11 Février 1469, la Seigneurie de

Lileau, & époufa, par contrat paflé le 18 Janvier 1484, devant le *Roy*, Notaire à Saint-Jean-d'Angély, *Jeanne du Couret*, fille de feu *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Genouillé, en Angoumois, & de *Marguerite Prévost de Sanjac*. De ce mariage vint :

VIII. RENÉ DE LAGE, Ecuyer, qui rendit hommage lige, le 3 Janvier 1525, de l'Hôtel de Volude & de celui de Villemie, à Pierre Châteigner, Abbé de Charroux. Il époufa *Françoife de Chapperon*, fille de *Louis*, Chevalier Seigneur de la Roche, & Chevalier de l'Ordre du Roi, & de feu *Marie Bouinette*, à laquelle fon père donna pour fa dot fa Seigneurie de la Roche. Il en eut :

1. LÉON, qui fuit ;
2. Et PIERRE, lequel partagea, avec fon frère, le 18 Février 1550, les biens de la fuccellion de leurs père & mère ; ce partage fut ratifié, par acte paflé le 22 Mars 1552, devant *Trouvat*, Notaire en la Châtellenie d'Alloue.

IX. LÉON DE LAGE-LANDRY, Ecuyer, Seigneur de Lâge & de Volude, époufa, par contrat du 3 Août 1531, reçu par *Mercier & Bladn*, Notaires au lieu de Saujon en Saintonge, *Jeanne Joubert*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de Salignac, & de *Madeleine Videaud*, Dame de Chailonnay, Paroiffe de Saint-Martin-de-Saujon. LÉON DE LAGE rendit hommage lige, le 20 Novembre 1558, pour les Seigneuries de Volude & de Villemie, à René de Daillon, Evêque de Luçon & Abbé de Charroux, au Diocèfe de Poitiers, & eut pour enfans :

1. RENÉ, qui fuit ;
2. & 3. RENAUD & CLÉMENT, Ecuyers. Ils tranfigèrent, le 22 Décembre 1579, par acte paflé devant *Bouiffent*, Notaire en la Cour d'Alloue en la Marche, Diocèfe de Poitiers, fur les différends qu'ils avoient comme héritiers de leurs père & mère.

X. RENÉ DE LAGE, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Volude, époufa, par contrat du 15 Octobre 1570 (reçu par *Montazeau*, Notaire en la Châtellenie de Montrocher en Limoufin), *Françoife de Brettes*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur & Baron du Crosen Limoufin, & de feu *Anne des Roches*. Leurs enfans furent :

1. PAUL, qui fuit ;
2. Et HÉLIE, Ecuyer. Ils partagèrent noblement, par acte du 28 Juin 1620, paflé de-

vant *Biard*, Notaire à Hennebont, les biens de la fuccellion de leurs père & mère.

XI. PAUL DE LAGE, Ecuyer, Seigneur de Lâge & de Volude, époufa, par contrat du 20 Janvier 1610, paflé devant le *Rouÿic*, notaire au lieu de Kérigomarç'h, Evêché de Vannes, *Marie Biÿien*, fille de Noble *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Kérigomarç'h, & de *Catherine de l'Hôpital de la Rouaudais*. De ce mariage vint :

XII. JACQUES DE LAGE, Chevalier, Baron de la Châtre, Châtelain de Moréac, Seigneur de Kérigomarç'h, Paroiffe d'Arzano, de Kergueneven & de Villeneuve, qui eut Commiffion d'Enfeigne-Colonel au Régiment de Briffac, le 20 Août 1635, & rendit hommage au Roi en fa Chambre des Comptes de Bretagne, le 19 Août 1647, du lieu de Lefliala, qui lui appartenoit à caufe de *Jeanne du Heuc*, fa femme, fille & héritière principale de *Charles du Heuc*, Seigneur de Lefliala, Lezongar, Penfo, Lezequer, Lefludoré, Kéreven & Tréguenec, du reffort de Quimper, & d'*Anne de Jégado de Kérolain*, qu'il époufa, par contrat du 7 Juin 1633, reçu par *Pitois*, Notaire au lieu d'Arzano, Evêché de Vannes. De ce mariage fortirent :

1. SÉBASTIEN-FRANÇOIS, baptifé le 12 Septembre 1662, dans la Paroiffe de Saint-Jean de Rennes, par Simon, Curé de cette Eglife ;
2. Et RENÉ, qui fit fes preuves au Grand Prieuré d'Aquitaine, le 3 Mai 1663, pour entrer dans l'Ordre de Malte.

Un extrait des Regiftres de la Chambre des Comptes établie par le Roi pour la réformation de la Nobleffe en Bretagne, figné *Mallescot*, porte maintenue de nobleffe, accordée le 29 Novembre 1668, à JACQUES DE LAGE, Seigneur de Moréac, demeurant dans la Juridiction Royale de Ploërmel, fur la production qu'il avoit faite des mêmes titres énoncés dans cette preuve devant les Commiffaires. Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'or, à l'aigle à 2 têtes de gueules, becquée & membrée d'azur*. Cafque furmonté d'une *couronne de Comte*.

* LAGNY, dans le Comté de Saint-Pol, en Artois : Terre & Seigneurie, avec le titre de *Marquifat*, érigée, en 1694, en faveur du Sieur de la *Buffière*.

* LAGNY, autre Terre, qui eft une *Ba-*

ronnie, située dans l'Evêché de Noyon, actuellement possédée par le Marquis d'*Herbouville*. Voy. LONGUEVAL.

LAGORCE. Voy. GORCE (LA).

LAGUILLE, Famille noble dont nous ne connoissons que les armes, qui font : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 étoiles de gueules.*

LAIDET. On lit dans l'*Etat de la Noblesse de Provence*, par l'Abbé Robert de Briangon, tom. II, pag. 253, que le nom de LAIDET est ancien & illustre, puisque l'Histoire & les titres apprennent que BERTRAND DE LAIDET, Comte de Charance, vivoit en 1030, & qu'ALASUR DE LAIDET, qui, par divers degrés en étoit issu, épousa *Amiel de Fos*, Seigneur Souverain d'Hyères, qui vivoit en 1189 & en 1202; mais les titres manquant, l'on ne peut savoir, dit l'Auteur, si la Famille de LAIDET, qui subsiste en Provence, descend de cette ancienne souche. Elle se réduit à deux branches : celle des Seigneurs de *Sigoyer*, & celle des Seigneurs de *Vaumeil*. Chacune de ses branches prouve sa descendance sous le nom de LAIDET, au-delà de plus de 200 ans, favoir : celle des Seigneurs de *Vaumeil* & de *Jarjays*, depuis ANTOINE LAIDET, Seigneur en partie de *Vaumeil*, de *Salignac* & d'*Entrepierres*, dont le fils, FRANÇOIS LAIDET, épousa, l'an 1440, *Marguerite de Matheron*; & celle des Seigneurs de *Sigoyer*, qui a fait plusieurs branches, dont nous parlerons ci-après.

Quant à la branche de *Vaumeil*, qui a toujours porté le nom de LAIDET, elle en a formé trois principales : celle des Seigneurs de *Fombeton*; celle des Seigneurs de *Vaumeil*, & celle des Seigneurs de *Jarjays*. La branche de *Fombeton* a fini dans les enfans de GASPARD LAIDET, Seigneur de *Fombeton*, Conseiller au Parlement, marié à *Catherine de Pontis*.—L'ainé LOUIS DE LAIDET, Seigneur de *Fombeton*, reçu, en 1619, Conseiller au Parlement, ne laissa point d'enfans de *Marguerite de Forbin de la Barben*, son épouse. — LECRÈCE DE LAIDET, sa sœur, porta les biens de la branche à *Pierre de Boniface*, Seigneur de *Peynier*, son mari.

Les autres branches, Seigneurs de *Jarjays* & de *Vaumeil*, maintenues dans leur noblesse lors de la recherche faite en Provence en

1668, y subsistent encore, dit l'Abbé Robert de Briangon.

Quant à la branche des Seigneurs de *Sigoyer*, elle en a formé trois autres, favoir : celles de *Sigoyer*, de *Calissanne* & de *Montfort*. Cette dernière a donné plusieurs Chevaliers & un Commandeur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Mais les Seigneurs de *Sigoyer*, dit l'Auteur cité, prouvent qu'ils ne portent le nom & les armes de LAIDET, que par la disposition testamentaire de MABILLE DE LAIDET, Dame de *Sigoyer*, du 7 Novembre 1452, laquelle fit son héritier *Jacques de Fos*, son fils, à condition de porter son nom & ses armes, ce qui a été exécuté par ses descendans.

Voici comme en parle l'Auteur de l'*Hist. héroiq. de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 49 & suiv. Cette Famille de LAIDET est sans contredit, une des plus anciennes & des plus illustres de cette Province.

PONS, qui en est la tige, étoit réputé fils d'autre PONS, Vicomte de Marseille, & frère de GUILLAUME, autre Vicomte de cette ville, qui se distingua par sa bravoure dans les guerres du XI^e siècle. Il fut père de GUY DE FOS, lequel eut PONS, III^e du nom, père d'AMIEL, qui suit, & de ROSTAING DE FOS, Archevêque d'Aix.

AMIEL DE FOS épousa, 1^o en 1060, *Guitarde*, sans enfans; & 2^o *Beliefse*, dont il eut :

1. PONS, qui suit;
2. BERTRAND, père d'AMIEL II, & aïeul de GUY II, marié sans enfans, avec *Guillemette de Blacas*;
3. Et GEOFFROY, père de GUY, Archevêque d'Aix, & de PONS, dont le fils, RAYMOND-GEOFFROY, eut de *Sibylle*, sa femme, ROSTAING, & GUILLEMETTE, mariée à *Aubert*, Comte de *Vintimille*.

PONS DE FOS, IV^e du nom, surnommé de *Peynier*, Vicomte de Marseille, eut de *Gueirarde*, son épouse,

PONS, V^e du nom, Co-Seigneur de la ville d'Aix, Seigneur de Fos & d'Hyères, lequel fut marié deux fois, mais on ignore le nom de ses femmes. De la première vint :

AMIEL, qui suit.

Et de la seconde fortirent :

Quatre garçons, morts sans lignée.

AMIEL DE FOS, Seigneur Souverain d'Hyères, de Cuers & de la Garde, fut attaqué dans ses Etats par Hédouffe, Comte de Provence;

mais il se défendit avec beaucoup de valeur, & obligea son ennemi à se retirer. Il épousa *Alaufe de Laidet*, Dame de Lavena, de laquelle il eut :

1. RAYMOND-GEOFFROY, Marquis de Fos, mort sans enfans ;
2. GUILLAUME-le-Grand, lequel n'eut pas de postérité ;
3. ROGER, qui suit ;
4. BERTRAND, Seigneur de la Garde & de la Valette, Terres qu'il échangea avec Charles 1^{er}, Comte de Provence, pour celles du Canet & de Pierrefeu ;
5. ET MABILLE, mariée au Seigneur de *Sault-d'Agout*.

ROGER DE FOS fut contraint, l'an 1257, de céder la ville d'Hyères à ce même Prince, qui lui donna celles de Bormes, de la Molle & de Cavalaire. Il avoit épousé *Tiburgette des Baux*, fille de *Guillaume*, Prince d'Orange, de laquelle il eut :

1. GUILLAUME, tige de la Branche des Barons de *Bormes*, de *la Molle* & de *Collobrières*, qui prouve par des pièces très-authentiques [dit l'Auteur de l'*Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence*], sa filiation jusqu'à *Jacques de Fos*, ci-après, par lequel nous la commençons ;
2. PHILIPPE, auteur de la branche éteinte des Seigneurs de *Briançon* ;
3. ET BELLETTE, femme de *Boniface de Castellane*.

II. JACQUES DE FOS, fils d'ALBERT, 1^{er} du nom, & de *Mabille de Laidet*, dont il prit le nom & les armes, fit son testament le 25 Novembre 1468. Il épousa 1^o *Anne de Laidet-de-Fos*, fille de *Jean*, dit *Lavena*, Co-Seigneur de Sigoyer ; & 2^o *Louise de Laidet-de-Fos*, fille d'*Honoré*, autre Co-Seigneur de Sigoyer. Du premier lit naquit :

1. BARTHÉLEMY, qui suit.

Et du second lit il eut :

2. LIBERT, auteur d'une branche éteinte ;
3. ET ANTOINE, rapporté après son frère aîné.

III. BARTHÉLEMY DE FOS, dit LAIDET, eut de la femme, dont le nom est ignoré,

IV. FRANÇOIS DE LAIDET, Seigneur de Sigoyer, qui, ayant embrasé la Religion Prétendue Réformée, se trouva obligé de sortir du Royaume. Il se retira auprès de l'Electeur Palatin, dont il fut Chambellan. Il mourut sans enfans, après avoir fait son testament en faveur de ses parens du nom de *Fos*.

III. ANTOINE DE LAIDET, fils puîné de *Jacques de Fos*, & de *Louise de Laidet-de-Fos*, la seconde femme, fut Seigneur de Bormes & de Sigoyer en partie, par acte du 22 Juillet 1485, & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il épousa *Alix de Grolée-Breffeux*, dont il laissa :

IV. JEAN DE LAIDET, Seigneur en partie de Sigoyer, qui testa le 23 Janvier 1562. Il eut de *Guillemette de Margailan-Mirabel*, son épouse, pour fils unique,

V. JEAN-LOUIS DE LAIDET, Seigneur de Sigoyer, né l'an 1550, & reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1586, qui épousa, par contrat du 10 Juillet 1583, *Jeanne de Châteauneuf*, fille aînée de *Charles*, Seigneur de Gassin, Conseiller en la même Cour, & de *Gabrielle d'Agout*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit ;
2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Calissanne*, rapportée ci-après ;
3. LOUIS, auteur de celle des Marquis de *Sigoyer*, mentionnée ensuite ;
4. SUSANNE, épouse de *Michel de Grimaldi*, Seigneur de Saint-Martin, fils du Marquis de *Régusse* ;
5. ET ANNE, femme d'*Henri d'Armand*, Trésorier Général de France.

VI. JEAN DE LAIDET, Seigneur de Sigoyer & Conseiller au Parlement, mort en 1666, avoit épousé, en 1623, *Marguerite de Cormis-Beaurecueil*, d'une noble & ancienne Famille éteinte de nos jours, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. JOSEPH, Chevalier de Malte ;
3. ET LOUISE, femme d'*Honoré de Rafcas*, Conseiller au Parlement.

VII. PIERRE DE LAIDET, Seigneur de Sigoyer, Conseiller en la même Cour, épousa 1^o *Jeanne de Rafcas du Canet*, & 2^o *Clarisse de Villeneuve-Trans*, de laquelle il laissa, entr'autres enfans :

PIERRE, qui suit ;
Et CLARISSE, mariée à son cousin N.... DE LAIDET, Seigneur du Eignosc, mentionné plus loin.

VIII. PIERRE DE LAIDET, 11^e du nom, Baron de Barrême, Marquis de Sigoyer, fut élu premier Consul d'Aix, Procureur du pays en 1719.

BRANCHE des Seigneurs de CALISSANNE.

VI. PIERRE DE LAIDET, Seigneur de Calif-

fanne, second fils de JEAN-LOUIS, & de *Jeanne de Châteauneuf*, fut Préfident aux Enquêtes, & ensuite Confeiller au Parlement. Il époufa *Lucrèce de Châteauneuf*, fa cousine, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. & 3. JOSEPH & JACQUES, reçus tous deux Chevaliers de Malte ; le dernier est mort Commandeur ;
4. CHARLES, Seigneur du Sambuc, élu second Consul d'Aix, Procureur du pays en 1681 ;
5. JEAN, Seigneur de Saint-Lambert, marié fans enfans, avec N... d'Archy, de la ville d'Etampes ;
6. Et JEANNE, épouse de *Gaspard de Morel-Villeneuve*, Seigneur de Mons & de Valbonnette, Confeiller au Parlement.

VII. FRANÇOIS DE LAIDET, Seigneur de Merveille, & de Califfanne, Confeiller au Parlement, mourut en 1712, laiffant de *Louife des Porcellets*, fa femme,

JEAN-JOSEPH, qui fuit ;

Et N... DE LAIDET, mariée, à Draguignan, avec noble *Joseph de Raffelis*, Seigneur de Tourtour.

VIII. JEAN-JOSEPH DE LAIDET, Seigneur de Califfanne, reçu en l'Office de les père & aïeux, est veuf fans lignée de *Gabrielle de Guérin*, fon épouse.

BRANCHE des Marquis de SIGOYER.

VI. LOUIS DE LAIDET, troisieme fils de JEAN-LOUIS, & de *Jeanne de Châteauneuf*, fut marié, à Sisteron, avec N... de *Sigoin*, Dame de Beaulieu, de laquelle il eut :

JEAN, qui fuit ;

CATHERINE, qui époufa, le 26 Mars 1667, *Jean-Antoine de Micaëlis*, Seigneur du Bignosc, second Consul d'Aix, duquel elle eut postérité. Voy. MICAELIS ;

Et N... DE LAIDET, qui s'est alliée à N... de *Boniface-Fombeton*.

VII. JEAN DE LAIDET, Seigneur de Montfort & du Bignosc, époufa, à Aix, la fille de noble *Pierre de Thibaut de Tifati*, Seigneur de Sannes, & de Dame *Françoise des Martins de Puy-loubier*, dont il laiffa pour fils unique,

VIII. N... DE LAIDET, Seigneur du Bignosc, Capitaine dans le Régiment de Lyonnois, qui époufa CLAIRE DE LAIDET, fa cousine, fille de PIERRE, Seigneur de Sigoyer, & de *Clarisse de Villeneuve-Trans*, fa seconde femme, d'où font issus :

PIERRE, qui fuit ;

Deux Chevaliers de Malte ;

Et une fille, mariée au Sieur de *Lombard-Châteaurieux*.

IX. PIERRE DE LAIDET, Marquis de Sigoyer, a laiffé de fon alliance avec *Marie-Anne de Rivier*, fille unique & héritière de noble *Augustin*, Seigneur de Roumoules :

PIERRE-JOSEPH, Marquis de Sigoyer, Seigneur de Roumoules ;

Et une fille, mariée dans la Maison de *Thomas de Pierrefeuf*. (C'est ce que nous favons sur l'état actuel de cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : de gueules, à une tour ronde, pavillonnée d'or.

LAIGLE. Voy. AIGLE (L.).

LAIGLE ou L'AIGLE DE LA MONTAGNE, en Champagne : Famille noble qui porte pour armes : de gueules, à l'aigle éployée d'argent.

LAIGLE HOUX, aliàs LAIGLOUX. De cette Famille étoit

PAUL DE LAIGLE HOUX, Ecuyer, Seigneur de Goïnville, du chef de *Jeanne de Rambert*, fa mère. Il époufa, le 5 Juillet 1566, *Sufanne Colas du Coudray*, dont :

PAUL DE LAIGLE HOUX, 11^e du nom, Seigneur de Goïnville, qui s'est marié, le 6 Janvier 1601, à *Hélène de la Forest*, fille de *Loup*, Seigneur de Saugeville en Dunois, & de *Bénigne d'Orval*, de laquelle il eut :

JACQUES DE LAIGLE HOUX, Seigneur de Saugeville & de Vaugouin, qui époufa, par contrat du 28 Janvier 1636, passé devant *Bonvalet*, Notaire à Beaugency, *Marie de Gratte-Mesnil*, fille d'*Hercule*, Ecuyer, Seigneur de Vaugouin & Montrieux, & de *Marguerite Brachet*, dont des enfans.

C'est ce que nous savons, n'ayant pas reçu de *Mémoire* de cette Famille, dont les armes font : d'azur, au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'or, armé & lampassé du même.

LAIGNEAU, Famille qui porte : de gueules, au poisson d'or, surmonté d'un lambel du même.

LAIGUE, en Dauphiné : Famille noble dont nous ne connoissons que les armes, qui font : de gueules, à la pluie d'argent, ou

femé de gouttes d'eau d'argent, à 3 triangles ondes du même en chef.

LAILLET, Famille de Normandie, maintenue dans la Noblesse le 7 Février 1767.

RAOUL LAILLET, Ecuier, Seigneur de Cusly, épousa *Jeanne Suhart*, le 18 Décembre 1423. — JEAN LAILLET fut choisi pour servir à l'arrière-ban au nom de RAOUL LAILLET, Ecuier, Seigneur de Cusly, le 20 Septembre 1513.

Cette Famille a produit ses titres aux Elus de Bayeux l'an 1523, faisant voir son *extraction de noblesse*, dont étoient issus, en droite ligne & succession, nobles personnes RAOUL LAILLET, Ecuier, Sieur de Cusly, ANTOINE, JEAN & LAURENT, dits LAILLET, Ecuiers. (*Hist. de la Maison d'Harcourt*, pag. 1445, 1508, & tom. III, p. 1057.)

Les armes : *d'azur, au lion d'or.*

* LAILLIER ou LALLIER (DE). C'est le même nom, ainsi que le prouvent des monuments publics & les titres de cette Famille, que nous croyons originaire ou de Bretagne, ou de Normandie. (Voy. *l'Hist. de Bretagne*, tom. I, pag. 1345, année 1327.)

Dans les tems reculés, les signatures des Parties ne fe mettoient point au bas des actes, on y écrivoit les noms comme ils étoient prononcés. C'est ce qui a donné lieu à beaucoup de variétés dans la manière d'écrire le même nom ; ceux de RICHARD DE LAILLIER & de MICHEL DE LAILLIER, qui sont le sujet de cet article, se trouvent écrits dans les *Registres du Parlement* 1422, cote 13, fol. 260, R^o & dans les *Mémoriaux de la Chambre des Comptes*, reg. *Genut*, fol. 129, art. 105, de LAILLIER, LALLIER, DE LAILLER, LASLIER, LALLIER, DE LALLIE. Ces variétés ont induit à erreur quelques branches de cette Famille, en faisant écrire aux uns leur nom indifféremment des autres. LAILLER DE PRAVILLE & LAILLIER DE VIGNY ont écrit leur nom LALLIER ; mais il paroît que de toute antiquité le nom a été LAILLIER. C'est ainsi qu'il se trouve écrit dans les anciens Auteurs, & dans les *Listes de la Noblesse militaire* qui existoit sous PHILIPPE DE VALOIS ; ce sont deux volumes qui se trouvent à la Chambre des Comptes. D'ailleurs les LAILLIER ayant donné leur nom à plusieurs Terres dès l'origine des Fiefs, les noms de ces Terres s'écrivent encore aujourd'hui LAILLIER, tel que *Montigny-Laillier*,

Tome XI

près de Gandelu, de laquelle Terre de Gandelu les LAILLIER étoient Seigneurs en 1495. Voy. le *Procès-verbal de la Coutume de Paris*, p. 280, lig. 12. Idem la *Coutume de Vitry-en-Perthois*, pag. 577 & 581.

La Terre de LAILLIER-PLESSIS-REGNAUD, dans la Paroisse de Vouvray en Touraine, a été possédée par PIERRE DE LAILLIER en 1460. Voy. les *Registres du Parlement* 21 Mai 1472, Vulfon de la Colombière & Palliot. — Une autre Terre de LAILLIER, près de Champdeniers, Diocèse de Poitiers, étoit possédée, en 1530, par N... DE LAILLIER. — Il y a aussi, dans l'Evêché de Rennes, une Terre de LAILLIÉ. D'Argentré & les *Mémoires de Bretagne* font mention des Seigneurs de LAILLIER. Selon les Archives de la Chambre des Comptes de Nantes, livre coté 1856, 62^e cahier, art. 8 & suiv., GUILLAUME DE LAILLIER avoit épousé *Guillemette de Craon*. Le père de ce GUILLAUME DE LAILLIER possédoit des biens à Nantes en 1326, comme on le voit dans l'acte de fondation du Couvent des Carmes de cette ville, par Théobald de Rochefort.

Enfin il y a encore en Normandie, près de Pont-Audemere, entre cette ville & le Pont-Authou, la Paroisse de *Saint-Etienne-Lallier*, du nom de la Famille des LAILLIER, à qui l'on croit que cette Terre a appartenu. Quoi qu'il en soit, il est certain que N... DE LAILLIER possédoit, en 1300, des biens considérables en cet endroit & au Bourgtheroulde. Il eut pour enfans quatre garçons & deux filles, favoir :

RICHARD, GILLES, JEAN, GUILLAUME ; THOMASE, & PERRETTE.

RICHARD DE LAILLIER fut attaché au Roi CHARLES V, comme on le voit dans les *Mémoriaux de la Chambre des Comptes*, par les faveurs que RICHARD & les siens reçurent de ce Monarque. — GUILLAUME fut Conseiller au Parlement en 1409. — GILLES & JEAN servirent dans les Armées ; mais nous en ignorons la postérité, ainsi que les alliances de THOMASE & DE PERRETTE. Par ce que nous venons de dire, on voit que le nom de cette Famille s'est écrit, dès l'origine, LAILLIER, & qu'elle est d'une noblesse ancienne. Nous allons faire voir son attachement pour nos Rois, pendant plusieurs siècles, & les services rendus à l'Etat.

RICHARD DE LAILLIER, noble homme, E-

cuyer hérita, en Normandie, des biens de son pere. Celui-ci avoit deux freres, l'un Conseiller du Roi & son Avocat en la Vicomté de Valognes; l'autre, appelé PIERRE, alla s'établir à Gannat, fut attaché aux Ducs de Bourgogne, & vivoit en 1082. Il est auteur de la branche de LAILLIER-PLESSIS-REGNAUD, en Touraine &, suivant quelques-uns, des LAILLIER, Seigneur du Favel en Picardie, qui viennent de s'éteindre par ses mâles.

1. Quant à noble homme RICHARD DE LAILLIER, dont nous avons parlé ci-devant, & qui fait le sujet de cet article, il demouroit à Paris en 1366, &, suivant les registres des cens de l'Archevêché & le compte du Domaine, il avoit un bel Hôtel, près de Saint-Germain-l'Auxerrois, & mourut en cette Paroisse en 1402. Par son testament, du 6 Juillet de la même année, il légua ses biens de Normandie à GRILLES & JEAN, ses deux freres, qui étoient au service, ordonna sa sépulture dans le Chœur de l'Eglise de Saint-Germain-l'Auxerrois, laissa 40 francs d'or pour ses obsèques; fonda une Chapelle vis-à-vis le premier pillier du Chœur; assigna un revenu suffisant à l'entretien de cette Chapelle, & de deux Chapelains pour y dire la Messe à perpétuité; fit un très-grand nombre de legs pieux, tant aux pauvres qu'à plusieurs Eglises & Monasteres de Paris; légua au Trésorier de l'Eglise Saint-Laurent du Bourgheroude, une somme pour acheter de nouveaux ornemens à la Chapelle que sa Famille avoit dans cette Eglise, & nomma pour exécuteurs de son testament, MICHEL, son fils aîné, Jean de Châtillon & Germain Vivien, Général des Monnoies. Son testament fut fait en présence du Curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, de Jacques Hesselin, son gendre, & de Nicolas de Grandrue. Suivant une Généalogie de cette Famille, déposée à la Bibliothèque du Roi, il eut de Jeanne de Saclay, son épouse, Dame d'Aubervilliers :

1. MICHEL, qui fait;
2. JACQUES;
3. CATHERINE, mariée à Jacques Hesselin, dont Germaine Hesselin, mariée, suiv. l'Hist. des Grands Officiers de la Couronne, tom. II, p. 1065, à Jean Bureau, Chevalier, Seigneur, de Montglas, Gouverneur de Bordeaux. De cette alliance vinrent: Isabeau Bureau, femme de Geoffroy Œuer, Chevalier, Seigneur de la Chausse, dont descendent les Lhuillier & les de Harley; &

Philippette Bureau, mariée à Nicolas de la Balue, Seigneur de Villepreux, dont Etienne de la Balue, femme de Girard le Cocq, Seigneur d'Éprey, Maître des Requêtes, dont sortent les Cocq, Sieurs de Corbeville & du Porcheon :

4. Et N... LAILLIER, dont on ignore la postérité.

II. Messire MICHEL DE LAILLIER, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur d'Ermenonville, de la Chapelle, du Vivier & d'Aubervilliers, reçu Maître des Comptes en 1410, Prévôt des Marchands en 1436, donna les plus grandes marques de son attachement aux Rois CHARLES V, CHARLES VI & CHARLES VII; fut exécuteur testamentaire de CHARLES VI, & rendit de grands services à l'Etat. Le plus signalé & le plus mémorable fut celui de former & d'exécuter le hardi projet de disposer de la Milice de Paris, de se mettre à la tête & de chasser les Anglois de cette Capitale, qui en étoient les maîtres depuis longtems. Les anciennes Chroniques de France année 1436, & un des meilleurs Historiens, Recherches de Pasquier, ancienne Edit. p. 458; Villaret, Hist. de France, tome XV, pag. 214, rapportent qu'il falloit une prudence consommée & un courage héroïque pour tenter cette révolution, les Anglois étant toujours sur leur garde & tellement inquiets, qu'ils venoient de faire écarteler & nover plusieurs concitoyens, accusés de conspiration; aussi les Registres du Parlement de ce tems témoignent que MICHEL LAILLIER s'exposa à la perte de son corps & de ses biens. La grandeur du péril ne l'effraya point, & l'entreprise fut rapidement exécutée. Le jour même, dit la Chronique, Messire MICHEL DE LAILLIER, sur le pont Notre-Dame, présenta au Connétable un étendard aux armes de France. Le Connétable embrassa ce généreux citoyen, & dit à ceux qui l'environtoient: Mes bons amis, le Roi CHARLES vous remercie cent mille fois, & moi, de par lui, de lui avoir regagné la plus belle & la principale ville de son Royaume. &c. MICHEL DE LAILLIER fut aussi grand politique que Négociateur habile. On voit, par les actes de Rymer vol. X, p. 758, année 1440, qu'il fut envoyé plusieurs fois en Angleterre, pour y traiter d'affaires importantes. En 1440, étant allé à Saint-Omer avec le Chancelier, il fut attaqué de maladie, & y mourut le 10 Septem-

bre de la même année. Il avoit épousé *Guillemette Jourdain*, fille de *N... Jourdain*, Conseiller au Parlement, dont :

MICHEL, qui suit :

Et JEANNE, mariée à *Pierre l'Orfèvre*, Seigneur de Pont-Saint-Maxence, Maître des Comptes, à qui elle porta la Terre d'Ermenonville; elle en eut postérité. Voy. ORFÈVRE (L.).

III. MICHEL DE LAILLIER, II^e du nom, Seigneur de Bertrand-Fosse, reçu Conseiller au Parlement le 12 Novembre 1439, mourut en 1460, après avoir rempli pendant 20 ans les devoirs de son office avec beaucoup d'intégrité. Il avoit épousé *Catherine de Cambrai*, fille de Messire *Adam*, Premier Président au Parlement de Paris. & laissa :

1. JEAN, qui suit :

2. LÉON :

3. Et ANDRÉE. (Suivant deux Arrêts du Parlement de 1470 & 1471, ils étoient sous la tutelle de *Denis Hefelin*, & selon un autre Arrêt du Parlement, du 9 Juin 1497, ils plaidoient l'un & l'autre comme héritiers de feu *Adam de Cambrai*, leur aïeul.) ANDRÉE épousa 1^o *Guillaume de Sabrevois* : & 2^o Messire *Claude de Rabodanges*, Chevalier, Seigneur de Bourray & de Naxiène. Elle n'eut point d'enfants de ces deux mariages, & étoit Dame de la Terre de Noir-Épinay en Beauce, qu'elle donna à NICOLAS DE LAILLIER, son neveu.

IV. JEAN DE LAILLIER, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Malme & de Gandelu, embrassa le parti des armes dès sa jeunesse, fut Maréchal des Logis de LOUIS XI, puis Valet de Chambre des Rois CHARLES VIII & LOUIS XII. Il épousa *Anne le Maître*, veuve de *Jean de Montmirail*, Prévôt des Marchands, dont :

1. NICOLAS, qui suit ;

2. ANTOINE ;

3. Et BARBE. (On n'a point les titres sur les alliances d'ANTOINE & de BARBE.)

V. NICOLAS DE LAILLIER, Ecuyer, Seigneur de Noir-Épinay, épousa, par contrat du 29 Janvier 1530, passé devant *Gaffineau*, Notaire à Denonville, *Anne de Hemard*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Denonville en Beauce, & de *Jeanne de Fresnières*, fille de *Jean*, Seigneur de Vaux-le-Vicomte. Il en eut :

1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Noir-Épinay, tué dans les guerres de la Ligue. Il avoit épousé *Aimée de Guerchy*, fille de

Georges, Chevalier, Seigneur de Vaux, dont vinrent deux filles, savoir :

ANNE, alliée, par contrat passé en 1601, devant *Briguet*, Notaire au Châtelet de Paris, à *Charles Barbançois*, Chevalier, Seigneur de Sarlay. Elle lui porta en mariage la Terre de Noir-Épinay ;

Et LÉONORE, morte Religieuse.

2. Et autre JACQUES, qui suit.

VI. JACQUES DE LAILLIER, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Noir-Épinay, servit dès sa première jeunesse dans les guerres du tems. Il épousa, 1^o vers l'an 1562, *Jacqueline de Silly*, veuve de *Georges de Guerchy*, Seigneur de Vaux, & fille de *François Silly*, Chevalier, Seigneur de Dampierre & de Malherbe. Elle étoit Dame de la Terre de Saint-Agnan au Maine, qu'elle tenoit de *Claude de Maury*, sa mère. & mourut vers 1586. Il ne paroît pas qu'elle eut des enfans de ce second mariage; mais suivant un Arrêt du Parlement du 3 Décembre 1575, elle en avoit du premier qui étoient mineurs; & 2^o par contrat du 21 Février 1588, passé devant *Charles Fardeau*, Notaire au Châtelet de Paris, *Louise de Paviot*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Boilly-le-Sec, & de Dame *Jeanne de Brislay*. De ce mariage vint pour fils unique & héritier,

VII. JACQUES DE LAILLIER, IV^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Noir-Épinay, baptisé à Saint-Pierre de Meriville le 31 Mars 1593. Il resta mineur & orphelin, & fut élevé par les Seigneurs de Boilly-le-Sec ses parens. Après avoir servi longtems comme son père, il fut tué en Août 1639. Il avoit épousé, par contrat du 12 Juillet 1627, passé devant *la Biche*, Notaire Royal à Bainville-le-Comte, en Beauce, *Jacqueline de Croix*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Salle, & veuve de *Jean le Breton*, Ecuyer, Sieur du Rollay, morte au mois de Janvier 1639, laissant :

1. JEAN, qui mourut sans alliance, à l'âge de majorité. Lui & CHARLES-ETIENNE, avoient traité de leurs droits successifs avec PIERRE DE LAILLIER, leur frère. L'acte passé devant *Belecheux*, Notaire Royal à Villeconin, est du 4 Juin 1639 :

2. PIERRE, qui suit ;

3. CHARLES-ETIENNE, rapporté après son frère aîné ;

4. Et JACQUES.

VIII. PIERRE DE LAILLIER, I^{er} du nom, au-

teur de la branche des Seigneurs de *Praville*, époufa, par contrat du 14 Octobre 1658, paflé devant *Dolcéant*, Notaire de la Baronnie du Puifet en Beauce, *Marie de Croix*, fa coufine, fille d'*Ezéchiel*, Ecuyer, Sieur de Senive, de laquelle vint pour fils unique,

IX. PIERRE DE LAILLIER, 11^e du nom, Ecuyer, Seigneur de *Praville*, qui refta mineur fous la tutelle de fa mère. Etant parvenu à l'âge de majorité, il époufa, par contrat paflé au mois de Mai 1687, devant *Tupin*, Notaire à Janville, *Catherine-Judith de Meauf-fé*. Leurs enfans furent :

1. PIERRE, Ecuyer, Sieur de Loupille, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-Colonel, mort fans alliance, en 1750;
2. LOUIS, Curé d'Écrofnes, mort en 1765;
3. LOUIS-FLORENT, Curé de Francourville en Beauce, mort le 16 Novembre 1773;
4. 5. 6. & 7. CATHERINE; MARIE-ANTOINETTE; MARIE-MADELEINE, & MARIE-ANNE, élevées à Saint-Cyr, & mortes fans alliances;
8. Et JEANNE-RENÉE, aufli élevée à Saint-Cyr, & Religieufe au Couvent de la Congrégation de N.-D. de Châteauaudun.

VIII. CHARLES-ETIENNE DE LAILLIER, troifième fils de JACQUES, IV^e du nom, Ecuyer, & de *Jacqueline de Croix*, eft nommé CHARLES-ETIENNE dans fon extrait de baptême du 3 Janvier 1636, tiré des Regiftres de l'Eglife de la Chapelle-d'Aunainville en Beauce, & cependant dans tous les autres actes qui le concernent, il ne prend que le nom de CHARLES. Il eut pour parrain Meflire *Charles de Paviot*, Chevalier, Seigneur de Boilly-le-Sec, & pour marraine *Angélique de Fresnières*, fes coufin & coufine. Dès qu'il fut en âge de porter les armes, il fervit dans l'arrière-ban. On trouve fon nom dans les Listes de ce tems. (*Traité du ban & arrière-ban*, par Jacques de la Lande, imprimé à Orléans chez Hotot, en 1675.) Il traita, comme nous l'avons dit, de fes droits fuceffifs avec PIERRE, fon frère, & du produit de cette vente, il fit l'acquifition du Fief de *Meferette*, Paroiffe de Pithiviers-le-Vieil. Le contrat eft du 18 Juin 1639, au rapport de *Sedillot*, Notaire Royal à Pithiviers. Il époufa *Louife de Frétard*, fille de *Louis*, Ecuyer, Sieur des Rochoux. L'acte de célébration de ce mariage, tiré du Regiftre de la Paroiffe de Montiers en Beauce, eft du 25 Novembre 1658. De cette alliance vinrent un grand nombre d'en-

fans dont on a les actes de baptême, tirés des Regiftres de la Paroiffe de Pithiviers-le-Vieil:

Le premier dont on n'a pu lire le nom, paroît être FRANÇOIS, né le 20 Mai 1660, qui eut pour parrain JEAN DE LAILLIER, Ecuyer, & pour marraine *Anne de Guy*;

Le fécond, MARIE, née le 12 Septembre 1661; elle eut pour parrain *César de Paviot*, Ecuyer, & pour marraine *Aimée de Frétard*;

Le troifième, dont on n'a pu lire le nom, né le 24 Mars 1663, eut pour parrain Meflire Thomas de la Cour, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, & pour marraine *Anne-Marie de Boulard*;

Le quatrième, FRANÇOIS, né le 3 Juin 1665, eut pour parrain Meflire François Dubois, Maître d'Hôtel du Roi, & pour marraine Dame Anne Defcures;

Le cinquième, FRANÇOISE-LOUISE, née le 3 Janvier 1667, eut pour parrain Meflire François Toullain, Chevalier, Seigneur d'Effrennes, & pour marraine Hélène d'Effiez;

Le fixième, nommé CHARLES, né le 16 Décembre 1668, eut pour parrain Jean-Baptifte Guillard, Chevalier, Seigneur d'Aumoy, & pour marraine *Elifabeth d'Avignon*, Dame de Javerfy;

Le feptième, PHILIPPE-CHARLES, né le 10 Juillet 1670, eut pour parrain Jacques Staburet, Curé d'Engenville, & pour marraine Marthe Gédoyn;

Le huitième, FRANÇOISE-MARIE, née le 1^{er} Juin 1672, eut pour parrain Henri de Barville, & pour marraine *Marie de Paviot*;

Et le neuvième, CHARLES-BORROMÉE, né le 22 Mars 1677, eut pour parrain Charles de Gauville, Chevalier, Seigneur de Javerfy, & pour marraine *Jacqueline de Frétard*;

La Terre de *Meferette* fut vendue par Décret, & CHARLES DE LAILLIER & fes enfans demeurèrent fans aucun bien. *Louife de Frétard*, leur mère, mourut le 29 Septembre 1708, & fut inhumée dans le Cimetière de Pithiviers-le-Vieil. Son mari ne lui furvécut pas longtems; accablé d'année & de pauvreté il fe retira chez une Dame de condition de fes amies, fur la Paroiffe de Guignonville, Diocèfe d'Orléans. Il y mourut & fut inhumé dans l'Eglife de cette Paroiffe, le 1^{er} Décembre 1710, n'ayant pas 86 ans, comme porte fon extrait mortuaire, mais à peu-près 74 ans, étant né en 1636.

Ses enfans ont formé des branches dans différens endroits du Royaume, entr'autres FRANÇOIS, dont la pofférité fubfifte; & MARIE

DE LAILLIER, qui a été mariée, & a eu des enfans. Mais comme nous ne sommes pas assez instruits sur la filiation, nous attendons des Mémoires à ce sujet pour continuer cette Généalogie. On doit aussi nous fournir des titres & documens concernant les premiers Seigneurs de LAILLIER, qui ont possédé & donné leur nom aux différentes Terres dont nous avons parlé au commencement de cet article.

Les armés primitives des Seigneurs de LAILLIER sont : *d'azur, à 7 losanges d'argent, mises en bande, accompagnées de 2 molettes d'éperon d'or, l'une en chef & l'autre en pointe*. Elles paroissent ainsi sur le sceau de GUILLAUME DE LAILLIER, frère de RICHARD, & sur le sceau de MICHEL DE LAILLIER, son fils, Maître des Comptes & Prévôt des Marchands en 1436. Ces armes font gravées de même dans l'*Armor. des Prévôts des Marchands & Echevins de la ville de Paris*.

Le sceau de GUILLAUME DE LAILLIER est encore apposé au bas d'un titre de 1418, qui se trouve à la Bibliothèque du Roi, & nous avons eu sous les yeux le sceau de MICHEL DE LAILLIER au bas d'un autre titre original de 1413.

C'est pourquoi nous pensons que ceux qui ont donné à MICHEL DE LAILLIER, Maître des Comptes, pour armes : *7 losanges d'argent, rangées 3, 3 & 1, sur l'écu de gueules*, se sont trompés ; & qu'ils ont pu être induits à erreur voyant les *7 losanges d'argent rangées 3, 3 & 1*, écartelées dans les armes de MICHEL DE LAILLIER, 11^e du nom, Conseiller au Parlement, qui est qualifié dans son acte de réception, rapporté par Blanchard, Seigneur de Bertrand-Fosse, portant pour armes : *sept losanges d'argent, rangées 3, 3 & 1*.

JEAN DE LAILLIER, son fils, Seigneur de Gandelu, ajouta aux mêmes armes un *lion armé & lampassé*. Nous ignorons les raisons de ces brisures qui ont été occasionnées sans doute par des alliances qui nous sont inconnues.

NICOLAS DE LAILLIER, fils de JEAN, Seigneur de Gandelu & sa postérité ont porté les mêmes armes que ci-dessus jusqu'à PIERRE DE LAILLIER, 1^{er} du nom, Seigneur de Praville, qui ne prit pour armes que le *lion seul, lampassé & armé de gueules*.

La branche des LAILLIER DE PRAVILLE a continué de les porter ainsi ; mais CHARLES-ETIENNE & sa postérité, ont toujours porté les armes de leurs ancêtres.

Quoique pour l'ordinaire des cadets des anciennes Maisons changent ou brisent leurs armes suivant les alliances qu'ils contractent, les Terres qu'ils acquièrent, ou les dignités auxquelles ils parviennent, nous avons cru nécessaire ce que nous venons de dire pour éviter que la différence des armes dans une même Famille ne paroisse une contradiction, & pour ne laisser aucun doute à ce sujet, on nous a produit le procès-verbal d'une Enquête faite à Gandelu, contenant la description des armoiries de JEAN DE LAILLIER, jadis Seigneur dudit lieu. Il est énoncé qu'elles sont écartelées, comme il est dit ci-dessus, & qu'elles sont en bas-relief sur les piliers, & peintes sur les vitraux de l'Eglise de Gandelu, bâtie par les LAILLIER. Ce procès-verbal est signé du Curé de la Paroisse, du Seigneur de Givry, des Marguilliers & des principaux habitans. Du tout a été requis acte devant Parichaud, Notaire Royal au Bailliage de Château-Thierry, à la résidence de Gandelu, qui en a la minute.

LES LAILLIER ont eu des alliances avec les plus anciennes Familles de la haute Robe, comme celles de *Jowenel des Urfins, Vaudétare, Cambray, Baillet, de Harlay, Luillier, le Cocq, le Maître*, &c., & avec des Familles nobles d'Epée, comme l'*Hôpital, Rabodanges, Brisay, Denonville, Silly, Sabrevois, Guerchy, Barbançois, Prunelay, d'Allonville*, &c.

Tout ce que nous venons de rapporter a été tiré des monumens publics & des titres originaux qui nous ont été communiqués par M. DE LAILLIER, Conseiller du Roi, Correcteur en sa Chambre des Comptes, issu de cette ancienne & noble Famille.

LAINCEL. Suivant le *Supplément à l'Hist. héroiq. de la Noblesse de Provence*, pag. 76, cette Famille noble tire son nom de la Terre de LAINCEL ou LINGEL, dans la Vigerie de Forcalquier, au Diocèse de Sisteron, comme le remarque l'Abbé Robert de Briançon dans son *Etat de la Provence*, tom. II, pag. 256, où il observe que, dès l'année 1061, cette Famille étoit en possession de cette Terre, qu'elle est une des plus anciennes du Royaume, qu'elle a possédé successivement les Seigneuries de Roumoules, d'Aubenas, de Puimichel, d'Hospitalet, de Mouries, de Thorame, du Brufquet, de Moutiers, du Mousteiret &

autres, & qu'elle eût des plus illustres, pour avoir donné deux Evêques de Gap & plusieurs Chevaliers de Malte. Le plus ancien connu de cette Famille, dit l'auteur de ce Supplément, est

I. LAMBERT DE LAINCEL, qui, en l'année 1150, tenait le parti du Comte de Provence contre la Princesse Etienne de Baux & ses enfans. Il fut père de

II. LAMBERT DE LAINCEL, II^e du nom, qui, avec GUIBERT, sont dits frères, dans un acte d'accord, daté du 6 Avril 1191, portant rémission entr'eux des Terres & Seigneuries y mentionnées. LAMBERT eut pour fils :

III. GAUFREY DE LAINCEL, qui vivoit en 1222, & fut père de

IV. LAMBERT, III^e du nom, Seigneur de LAINCEL & de Saint-Martin-de-Renacas, lequel vivoit encore en 1241, & eut pour fils :

V. LAMBERT, IV^e du nom, Seigneur de LAINCEL, qui épousa *Tiburge d'Allamanon*, & en eut :

1. BÉRENGER, qui suit ;
2. Et GAUFREY. Il est fait mention dans un instrument en parchemin de l'érection d'une chapelle dans l'Eglise paroissiale de Laincel, par ledit Messire GAUFREY, Evêque de GAP, sous la donation y mentionnée en date du 5 Avril 1297.

VI. BÉRENGER DE LAINCEL est qualifié *noble & fils de LAMBERT*, IV^e du nom, dans son extrait de mariage du 15 Février 1279, avec *Raubaude d'Ongles*, dont il eut :

VII. BÉRENGER, II^e du nom, Seigneur de LAINCEL, qui, de N.... de BOULBON, sa femme, eut :

VIII. LAMBERT DE LAINCEL, V^e du nom, qui épousa *Sibylle de Puimichel*, de laquelle vint GAUFREY ou GEOFFROY, qui suit.

On trouve un GEORGES DE LAINCEL, fils d'un GAUFREY, lequel est attiré de sa qualité de noble dans une quittance par lui concédée de partie de la dot d'*Augusta-Asturgia de Massot*, son épouse, du 11 Juin 1340.

IX. GAUFREY ou GEOFFROY DE LAINCEL épousa *Mabille de Castillon*, dont vint :

X. BÉRENGER DE LAINCEL, III^e du nom, qui s'est marié avec *Béregère de Venel*, dont il eut :

XI BÉRENGER DE LAINCEL, IV^e du nom, qui est qualifié *noble* dans son extrait de mariage avec *Sance ou Saure d'Aube*, du 3 Octobre 1362, de laquelle il eut :

XII. BÉRENGER DE LAINCEL, V^e du nom, qui épousa *Catherine de Barras*, dont :

1. BÉRENGER, qui suit ;
2. Et LOUISE, qui a la qualité de *noble* dans un instrument en latin, dans lequel mention est faite de la dot de BELLEGUISE, sa fille, du 6 Septembre 1420. Il est pareillement qualifié *noble* dans plusieurs autres titres, ainsi que dans : 1^o les Lettres Patentes qu'il obtint de LOUIS D'ANJOU, Roi de Jérusalem & Comte de Provence, portant permission audit noble LOUIS DE LAINCEL de faire rebâtir le Château de Laincel, du 14 Juin 1426 ; 2^o une Quittance de quelques droits dus par lui comme héritier de *Guigone de Rietz* ; 3^o une Donation à lui faite par son épouse, *Sibylle de Seris*, dans laquelle il est attiré de *Noble Sire de LAINCEL & de Roumoules*, du 2 Décembre 1460 ; & 4^o un Bail de la Terre de Thorame passé par les y dénommés, en faveur dudit LOUIS, qualifié Seigneur de LAINCEL, Co-Seigneur de Thorame-Basse & de Roumoules, du 28 Août 1468.

XIII. BÉRENGER DE LAINCEL, VI^e du nom, Seigneur dudit lieu, &c., épousa *Constance d'Allamanon*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

XIV. CLAUDE DE LAINCEL, qui est qualifié noble Ecuyer dans son extrait de mariage avec CONSTANCE DE LAINCEL, ainsi que dans les autres actes qui le concernent, comme dans un hommage passé par ledit CLAUDE DE LAINCEL, à CHARLES D'ANJOU, Roi de Jérusalem & de Sicile, Comte de Provence, des Terres de Laincel, Roumoules & Saint-Martin, du 4 Octobre 1480 ; dans un autre hommage prêté au même Roi par ledit CLAUDE, en qualité de mari de CONSTANCE DE LAINCEL, de ladite Terre de Roumoules, ledits jour & an ; dans un extrait de convention & accord passé entre ledit noble CLAUDE, & JEAN DE LAINCEL, son frère, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem & Commandeur de Beaulieu, du 5 Décembre 1487 ; & dans une donation faite par ledit JEAN, Commandeur de Beaulieu, des droits qu'il avoit à prendre de sa maison, en faveur de GASPARD DE LAINCEL, son neveu, qui suit, fils dudit CLAUDE, du 4 Juin 1487.

XV. GASPARD DE LAINCEL épousa *Catherine de Villeneuve*, ainsi qu'il paroît par la donation faite de la terre de Roumoules en faveur d'ANTOINE, son fils, du 11 Mai 1524, & par le testament dudit GASPARD, par lequel il

infitue fondit fils, pour héritier, du 10 Mars 1530, dans lequel le testateur est qualifié noble & généreux Seigneur de Laincel, de Saint-Martin-de-Renacas & de Masleve, & encore Seigneur de Roumoules. Ses enfans furent :

ANTOINE, qui suit ; & LOUIS.

XVI. ANTOINE DE LAINCEL est aussi qualifié noble, ainsi que son frère LOUIS, dans un extrait de transaction passée entr'eux, du 30 Janvier 1534, ainsi que dans un hommage par lui prêté au Roi FRANÇOIS 1^{er}, desdites Terres de Laincel, de Roumoules & de Saint-Martin, du 27 Avril 1537. Il avoit épousé en 1524, *Catherine de Rascas*, dont vinrent :

ANTOINE, qui suit ;

Et FRANÇOIS, rapporté après son aîné ;

XVII. ANTOINE DE LAINCEL, II^e du nom, devint, étant encore au berceau, sourd & muet, & fut deshérité, quoique Pâiné, par son père, qui fit pour héritier, FRANÇOIS, son cadet ; il eut pour ses droits la Seigneurie de Saint-Martin-de-Renacas. Il épousa *Jeanne de Castellane*, des Seigneurs de Pierrerie, dont il eut :

XVIII. HUBERT DE LAINCEL, Seigneur de Saint-Martin, qui épousa, en 1599, *Louise de Laurens*, fille d'*Honoré*, Avocat Général au Parlement d'Aix, & d'*Anne d'Ulme*, dont :

XIX JOSEPH DE LAINCEL, Seigneur de Saint-Martin, qui de *Madeleine de Lombard*, sa femme, a laissé plusieurs enfans qui habitent Manosque.

XVII. FRANÇOIS DE LAINCEL, second fils d'ANTOINE, & de *Catherine de Rascas*, épousa, *Anne de Pontevès*, le 12 Mai 1560, & en eut :

XVIII. LOUIS DE LAINCEL, qui, dans son contrat de mariage est qualifié noble LOUIS DE LAINCEL, *Seigneur dudit Laincel & de Roumoules*. Il avoit épousé, le 25 Avril 1593, *Françoise du Bouquet*, Dame dudit lieu, laquelle fit son testament le 15 Juillet 1634, par lequel, entr'autres, elle institua pour héritier noble SCIPION DE LAINCEL, son fils, qui suit. *Esprit du Bouquet*, père de ladite Dame, ordonna, dans son testament que ses petits-fils ajoutassent à leur nom de LAINCEL celui de *du Bouquet*, & leur laissa la Terre du Buisson, située dans le Comtat Venaissin, l'ayant substitué à tous les LAINCEL descendant de la Maison de LAINCEL.

XIX. SCIPION DE LAINCEL, Seigneur dudit

lieu & de Roumoules, épousa, le 12 Novembre 1635, *Suzanne d'Isoard*, laquelle, après la mort de son mari, vendit, en 1665, l'ancienne Terre de LAINCEL, à Jean de Crofe, Conseiller à la Chambre des Comptes du Parlement d'Aix, dont les enfans ont pris, depuis ce tems-là, le nom de Laincel. Elle se retira avec la Famille à Forcalquier, où prefque tous ses enfans moururent. Elle avoit eu :

1. 2. 3. & 4. LOUIS, JACQUES, PAUL & SCIPION, morts sans alliance à Forcalquier ;

5. FRANÇOIS-ANNE, qui suit ;

Et deux filles, mortes à Aix, vers l'an 1720. (Tous ces enfans furent maintenus dans leur noblesse & déclarés nobles & issus de noble race & lignée, par Arrêt de la Commission à Aix, le 22 Mars 1668.)

XX. FRANÇOIS-ANNE DE LAINCEL, se voyant cadet d'une nombreuse famille, entra, par le moyen de ses amis, dans le Régiment Dauphin, Cavalerie, où il servit avec distinction. Il se retira à la sollicitation de ses sœurs, qui trouvèrent une substitution en sa faveur, faite par *Esprit du Bouquet*, son aïeul, de la Terre du Buisson, & de ses autres biens, situés dans le Comtat. L'affaire fut plaidée à Rome, où FRANÇOIS-ANNE DE LAINCEL obtint gain de cause. Il se maria dans le Comtat, en 1705, avec *Françoise Savone de Beauvezzer de Fontanille*, dont entr'autres enfans :

XXI. Noble VICTOR-ANTOINE-LOUIS DE LAINCEL DU BOUSQUET, qui s'est marié, 1^o en 1745, à noble *Antoinette du Loïn*, de la ville de Nîmes ; & 2^o en 1760, avec noble *Claire-Elisabeth-Catherine de Catelin*, fille de *Joseph de Catelin de la Garde*, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & de N... *Depierre-Desport*. Du premier lit est issu :

LOUIS-FRANÇOIS, né le 20 Mars 1747, d'abord Page du Prince de Conti, & actuellement Officier dans son Régiment de Cavalerie.

Et du second lit vint :

CHARLES-PAUL-VICTOR.

Les armes : de gueules, à un fer de lance d'argent, posé en bande, la pointe en haut.

LAIRE (DE), Famille qui a donné 4 Présidents à la Cour de Clermont. JEAN DE LAIRE l'a été le 6 Octobre 1632 ; autre JEAN DE LAIRE, le 26 Mai 1665 ; JEAN-BAPTISTE DE LAIRE, son fils, le 17 Janvier 1689 ; & JACQUES DE LAIRE, fils de ce dernier, le 13 Juin 1729.

LAIRE. Suivant Haudicquer de Blancourt, p. 278, de son *Nobiliaire de Picardie*, CHARLES DE LAIRE, Seigneur d'Ecordal, demeurant à Nampret, avec CHARLES DE LAIRE, son fils, & CLAUDE DE LAIRE, Seigneur de Bugny, demeurant à Franqueville, Election de Laon, produisirent des titres de quatre degrés, depuis l'an 1550.

SIMON DE LAIRE étoit homme d'armes des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de M. d'Humières, Gouverneur de Péronne, ainsi qu'il paroît par la revue qui en fut faite en cette ville le 9 Janvier 1523.

LAISNÉ, en Picardie. On lit dans le même Nobiliaire, p. 279, que

I. JACQUES LAISNÉ, Prévôt Royal de Cognac, fut anobli par Lettres du Roi CHARLES VIII, au mois de Novembre 1491, vérifiées le 31 Janvier 1492. Il eut pour femme *Anne Ojeau*, dont :

II. CLÉMENT LAISNÉ, Seigneur d'Aumont, qui épousa *Marie de l'oyon*. Il en eut :

III. CIBARD LAISNÉ, Sieur de la Marguerie & de la Dourville, qui fut père de

IV. ELIE LAISNÉ, Seigneur des mêmes lieux, successivement Conseiller au Parlement de Paris; Maître des Requêtes en 1617; Intendant de Poitou & de Touraine; Président en la Chambre des Comptes; Premier Président du Parlement d'Aix en 1631, puis Conseiller d'Etat ordinaire, mort le 30 Novembre 1656. Il avoit épousé *Anne Camus de Pontcarré*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de Pontcarré, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes, Premier Président du Parlement d'Aix, & de *Jeanne Sanguin-de-Livry*, dont :

V. LOUIS LAISNÉ, Seigneur de la Marguerie & de la Dourville, Conseiller au Grand Conseil le 12 Octobre 1635; Maître des Requêtes le 5 Avril 1644; Intendant en Guyenne, Languedoc, Normandie & Bourgogne; ensuite Premier Président au Parlement de Dijon le 26 Janvier 1654 jusqu'en 1657; puis Conseiller d'Etat & Directeur des Finances la même année, où il s'acquit beaucoup de réputation; Conseiller d'Etat ordinaire en 1671, mort à Paris le 22 Novembre 1680, âgé de 65 ans, & inhumé aux Carmélites du Marais. Il avoit épousé *Anne Marcel*, morte le 18 Octobre 1683, fille de *Claude*, Seigneur de Villeneuve, Maître des Requêtes, & de

Marguerite l'huillier d'Intreville. Il en eut :

MICHEL, qui suit ;
Et HENRI, Prieur de Bonneuil en Picardie, & Abbé d'Ardennes, mort en Avril 1689.

VI. MICHEL LAISNÉ, Seigneur de la Marguerie & de Plaisac, Lieutenant au Régiment des Gardes, mort en 1682, avoit épousé *Marie Bonneau*, fille de *Claude*, Trésorier de France, & de N... *Courtin*. Elle se maria à *Bon-André de Broé*, Seigneur de la Guette, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Anglois. Elle est morte en Février 1709, ayant eu de son premier lit :

Le Père LAISNÉ, Jésuite ;
Et ANNE, mariée, le 23 Septembre 1723, à *Pierre-Nicolas Camus*, Seigneur de Pontcarré, Premier Président du Parlement de Rouen, mort le 9 Décembre 1724, dont elle fut la quatrième femme, & n'en eut point d'enfants.

Selon Haudicquer de Blancourt, les Sieurs de la Barde, de *Francherville*, de *Nancas*, de *Chardonneau*, des Elections d'Angoulême & de Cognac, ont justifié descendre du même JACQUES LAISNÉ, anobli en 1491, & ont été maintenus par jugement de l'Intendant.

Les armes : *d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de 3 molettes d'éperon du même, 2 en chef et 1 en pointe.*

LAISNÉ, Seigneur de Torchamp, Election de Domfront en Normandie, porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 étoiles d'or, & en pointe d'un croissant du même.*

LAISNÉ DE PARVILLY, Famille établie à Paris & dans l'Isle-de-France, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

ANTOINE LAISNÉ, 1^{er} du nom, Ecuyer (petit-fils de GRATIAN LAISNÉ, Ecuyer, ainsi qualifié dans une épitaphe placée dans l'Eglise Royale & Collégiale de la ville de Dreux), fut pourvu, en 1660, de l'office de Conseiller du Roi en la Chambre des Eaux & Forêts au siège général de la Table de Marbre du Palais à Paris. Il fut commis, par Lettres du Roi du 12 Février 1699, pour exercer les fonctions de Procureur Général de la Chambre de l'Arsenal, & mourut Conseiller-Secrétaire du Roi le 3 Décembre 1716, âgé de

82 ans. Il avoit épousé, en 1663, *Simonne de Moncheny*, dont :

MATHURIN, qui fuit ;
Et ANTOINE, rapporté après son aîné.

MATHURIN LAISNÉ, 1^{er} du nom, Ecuyer, né le 24 Février 1664, mort en 1723, avoit épousé *Anne Loyer*, fille de *Jean*, Conseiller du Roi, Commisnaire & Contrôleur Ordinaire des Guerres. De ce mariage naquirent :

PIERRE-LOUIS, Conseiller en la Cour des Monnoies, Sénéchauffée & Siège Préfidal de Lyon, né en 1694 ;
Et ANTOINE, qui fuit.

ANTOINE LAISNÉ, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Parvilly, créé Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, par Lettres du 15 Octobre 1721, épousa, en 1717, *Marie-Madeleine le Roy*, fille d'*Etienne-Honoré*, Ecuyer, Seigneur de Lunézy, & de *Madeleine Ricard*, dont :

1. Et MATHURIN, née le 1^{er} Mars 1721, élevé Page de la Chambre du Roi en 1740 ;
2. ANNE, née le 10 Septembre 1724 ;
3. MADELEINE-LOUISE, née le 8 Juin 1730.

ANTOINE LAISNÉ, Ecuyer, second fils d'ANTOINE, 1^{er} du nom, & de *Simonne de Moncheny*, Conseiller du Roi, Directeur de la Monnoie de Lyon, né en 1668, épousa, en 1708, *Françoise-Madeleine le Fèvre*, fille de *François*, Ecuyer, Trésorier des Gardes du Corps du Roi, dont il a eu :

1. ANTOINE, mort jeune ;
2. ANTOINE-BERNARD, Ecuyer, né le 17 Mai 1716, Lieutenant d'Artillerie au service du Roi de Sardaigne ;
3. MADELEINE, née le 28 Février 1709, mariée, par contrat du 7 Mars 1728, à *Laurent-Charles de Gayardon*, Marquis de Fenoyl, Seigneur de Tiranges, &c., Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Tallart, dont des enfans. Voy. GAYARDON DE GRE-SOLLES ;
4. MARIE-ANNE, née le 7 Juillet 1710 ;
5. MARGUERITE-FRANÇOISE, née le 29 Avril 1715 ;
6. MARIE-MADELEINE, née le 17 Janvier 1720, Religieuse au Couvent de l'Annonciade à Popincourt ;
7. CHARLOTTE, née le 15 Août 1721, Religieuse à Montbrifon ;
8. & 9. CLAUDINE & ANTOINETTE ; la première, née le 23 Août 1723 ; la seconde, le 25 Décembre 1724.

Les armes : d'azur, à la croix alésée d'or, accompagnée de 3 étoiles du même, 2 en chef & 1 en pointe.

LAISTRE (DE), en Picardie. NICOLAS DE LAISTRE, Seigneur de la Mothe, & JEAN-BAPTISTE DE LAISTRE, Seigneur de Nuefement, demeurant à Monlbault, Election de Châtea-Thierry, produisirent des titres de cinq races, depuis l'an 1539. (*Nobiliaire de Picardie*, par Haudicquer de Blancourt, p. 280.)

Les armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles du même, & surmonté d'un croissant d'argent.

LAIZER DE SIOUGEAT (DE), en Auvergne & en Artois : Maison dont nous avons déjà parlé tom. V de la prem. Edit. de ce *DiDionnaire*, p. 380 & suiv. Elle est une des plus anciennes de la Province d'Auvergne, des mieux alliées, & également distinguée par ses services militaires, & par les charges honorables qu'elle a occupées à la Cour dans tous les tems. Ses alliances font avec les Maisons d'*Apchier*, *Alègre de Tourzel*, *Veyffière*, *Landouze*, de la *Tour-d'Oliergues* & du *Gripel*, la *Guesle*, *Saulx-Tavannes* en Bourgogne, *Oradour*, *Bejse de la Richardie*, des *Rofiers de Moncelet*, la *Châtre* en Berry, *Efchallard de la Boulaye*, Comte de la Marck, *Broglie*, *Beaufort-Canillac*, *Tanna* en Piémont, *Pons-Tollendre*, *Becket* en Angleterre, *Miremont-Védrines*, *Espinchal*, &c.

Le premier connu de ce nom est GUILLAUME DE LAIZER, Chevalier, qui rendit foi & hommage au Comte d'Auvergne en 1227 ; l'Acte en est aux Chartres du Roi, chap. 2.

JEAN DE LAIZER est qualifié *Chevalier* dans un acte passé en 1295, déposé à la Bibliothèque du Roi à Paris, dont copie collationnée.

ROLLAND DE LAIZER servoit dans les guerres contre les Anglois en 1338, avec les Gentilshommes d'Auvergne, favior : de Chambon, de Veyffière, de Monroy, de Malefcot, de Liénard, de Pérusse, Chobert & autres.

JEAN DE LAIZER, II^e du nom, est du nombre des Gentilshommes convoqués au ban le 13 Septembre 1352, suivant la montre d'Armand Caramin, Chevalier, qui est un manuscrit déposé à Paris, dans la Bibliothèque du Roi, dont copie collationnée.

AMBLADON DE LAIZER est dans la liste des Gentilshommes convoqués au ban de Lille,

le 16 Octobre 1386, suivant la montre de Louis de Montboissier, Chevalier. AMBLADON fut encore convoqué, en 1387, au ban, suivant la montre d'Aubert Dupuy, commandé par Guillaume de Naillac. On ne connoît point les alliances des ci-dessus nommés.

I. YVES DE LAIZER vivoit en 1370, avec *Marguerite d'Apchier*, son épouse, fille de N... d'Apchier, & de *Claudine d'Alègre de Tourzel*, & petite-fille d'*Ifabeau de la Trémolle*, & arrière-petite-fille de *Morimot de Tourzel*, & de *Marguerite de Vichy*, lesquels avoient pour père *Affali*, troisième Seigneur de *Tourzel*, & pour mère *Marguerite d'Espinchal*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Besfe*. (Ceci est prouvé par une donation & une reconnaissance au profit de l'Abbaye de *Mergemont*, près de *Chidrac*, du 15 Septembre 1370, & dont le titre se trouve dans les Archives de cette Abbaye.) YVES DE LAIZER eut de son mariage :

II. *RENAUD DE LAIZER*, Damoiseau, qui épousa *Marguerite de Veyssière*, Dame de la Montagne-de-Veyssières, d'une Maison des plus anciennes de l'Auvergne, qui a donné, dans tous les tems, des Comtes au Chapitre de Brioude. Leurs enfans furent :

1. *GEORGES*, qui suit ;
2. *PIERRE*, mort sans alliance ;
3. *ANTOINETTE*, alliée à *Pierre Aubier*, ou *Aubert*, Seigneur du *Cendré* ;
4. Et *ELISABETH*, Religieuse à l'Abbaye de *Mergemont*, près de *Chidrac*.

Ce degré est prouvé, 1^o par un acte, en latin, du 23 Septembre 1394, de la Chancellerie de *JEAN DE BOURBON* (fils de *JACQUES DE BOURBON*, & de *Jeanne de Châtillon-Saint-Pol*), Comte de *Ponthieu*, de la *Marche* & de *Montagu* ; 2^o par une quittance de dot d'*ANTOINETTE DE LAIZER* ; 3^o par un autre acte de 1415 ; & 4^o par une tranfaction de 1428, entre *GEORGES*, *PIERRE* & *ANTOINETTE*, enfans de *RENAUD DE LAIZER* & de *Marguerite de Veyssière*, d'une part, & *Claude d'Apchier* & *Claudine de Tourzel*, sa femme, d'autre part.

III. *GEORGES DE LAIZER*, Damoiseau, Seigneur de *Chidrac*, épousa, en 1440, *Marguerite de Landouze*, de laquelle il eut :

1. *JACQUES*, qui suit ;
2. *FRANÇOIS*, homme d'armes du Roi, marié avec *Hélène de Saulx-Tavannes*, en Bourgogne, le 8 Novembre 1494 ;

3. Et *CÉCILE*, mariée avec *François de Baron*, Seigneur de la *Martre*, le 15 Mars 1485.

Ce degré est prouvé. 1^o par une tranfaction passée le 16 Octobre 1471, avec *Marguerite de Landouze*, veuve de *GEORGES DE LAIZER*, Damoiseau, & *JACQUES*, son fils, au sujet de la Montagne-de-Veyssières, qui avoit appartenu à *Marguerite de Veyssière*, femme de *RENAUD DE LAIZER*, Damoiseau, d'une part, & *Draguinet de Lallie*, Chevalier, d'autre part ; 2^o par une obligation de 10 écus d'or, du 25 Novembre 1444, faite au profit de *GEORGES DE LAIZER*, par *Pierre de Murat*, Damoiseau, & pour noble Dame *Antoinette d'Alègre* ; & 3^o par une reconnaissance au profit du Commandeur de la *Ronzière*, passée, le 27 Février 1457, devant *Bonnefoye* & *Dumas*, Notaires Royaux.

IV. *JACQUES DE LAIZER*, Damoiseau, Seigneur de *Siougeat*, de *Chidrac*, Maître d'Hôtel, en 1484, de *JEAN DE BOURBON*, II^e du nom, Comte de *Boulogne* & d'*Auvergne*, & *Bailli* du Comté d'*Auvergne* en 1494, épousa, le 1^{er} Août 1460, *Antoinette de la Tour*, fille de *Pierre*, Seigneur du *Gripel-les-Olieries*, & de *Jeanne de Vernet-de-la-Guesle*, dont :

- FAUCONET*, qui suit ;
Et *FRANÇOIS*, l'un des 100 hommes d'armes d'une des 15 Compagnies d'Ordonnance, mort sans avoir été marié.

Ce degré est prouvé, 1^o par le contrat de mariage de *JACQUES DE LAIZER*, Damoiseau, avec *Antoinette de la Tour*, en date du 1^{er} Août 1460 ; 2^o par les Lettres Patentes de Maître d'Hôtel de *JEAN DE BOURBON*, Comte de *Boulogne* & d'*Auvergne*, le 26 Octobre 1494 ; 3^o par un acte d'association entre *JACQUES* & *FRANÇOIS DE LAIZER*, frères germains, passé devant *Courte*, Notaire, le 2 Décembre 1482 ; & 4^o par un acte de foi & hommage rendu au Roi, à cause de sa Justice d'*Issoire*, en 1470 & 1478.

V. *FAUCONET DE LAIZER*, Seigneur de *Chidrac* & de *Siougeat*, Gentilhomme ordinaire du Roi, fut ensuite son Maître d'Hôtel, à la charge par lui de remettre, entre les mains de Sa Majesté, la charge de Gentilhomme dont il étoit pourvu. Il épousa, le 10 Mars 1494, *Jeanne de la Guesle*, fille de *Jean*, Seigneur de la *Guesle* (Maison connue par son ancienneté & ses alliances, & qui a donné des

Gouverneurs de la Province, un Maître d'Hôtel de la Reine de Médecins, & autres personnes illustres), & d'Isabelle de Neyreux. De ce mariage vinrent :

JACQUES, qui fut ;
Et MARTIN, qui fut d'Eglise.

Ce degré est prouvé, 1° par le contrat de mariage de FAUCONET de LAIZER, avec *Jeanne de la Guesle*, du 10 Mars 1494, reçu par *Berton*, Notaire; 2° par le brevet de retenue de la charge de Maître d'Hôtel; & 3° par des actes d'échange, ventes, transport, &c., reçus par *Blaise Cohade* & *Jean Regnaud*, Notaires, le 11 Novembre 1496, & le 26 Janvier 1506.

VI. JACQUES DE LAIZER, II^e du nom, Seigneur de Siougeat, Gentilhomme de la Chambre de MADAME, sœur du Roi, épousa, le 28 Décembre 1530, *Hippolyte d'Oradour*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Gervazy & Berteil, & d'*Antoinette de Torfiac*, de laquelle il eut :

1. JACQUES, Maître d'Hôtel de MADAME, sœur du Roi, mort sans postérité;
2. MARTIN, qui fut;
3. MADELEINE, mariée avec *Gabriel* Seigneur du *Monteil*, près de Saint-Alban en Gévaudan.
4. Et ANTOINETTE, mariée, le 18 Septembre 1572, à *Michel de Baron*.

C'est ce qui est prouvé, 1° par le contrat de mariage de JACQUES DE LAIZER, II^e du nom, avec *Hippolyte d'Oradour*, du 28 Décembre 1530; 2° par celui de MADELEINE DE LAIZER, leur fille, avec *Gabriel du Monteil*, Seigneur dudit lieu; 3° par les Lettres de provision de la charge de Maître d'Hôtel; 4° par deux Arrêts rendus, l'un par le Parlement de Paris, l'autre à Moulins, par les Gens tenant les Grands Jours, en 1530; & 5° par une Sentence rendue à Riom au profit de JACQUES DE LAIZER, II^e du nom, & d'*Hippolyte d'Oradour*, sa femme, le 9 Octobre 1535.

VII. MARTIN DE LAIZER, Seigneur de Siougeat, épousa, 1^o le 4 Août 1572, *Claudine du Monteil*, dont il n'eut point d'enfants; & 2^o le 27 Août 1578, *Anne de Douhet de Marlat*, fille de N... de *Douhet*, Seigneur de Marlat, Boudes & Sainte-Colombe. Leurs enfans furent :

1. JÉRÔME, marié à *Marguerite de Besse*, Dame de la Richardie & de Puy-de-Celle, de laquelle il n'eut que deux filles, savoir :

1. LOUISE, épousé de *Jean-Baptiste de Saignes*, qui n'eut qu'une fille, N... de *Saignes*, mariée à *François des Ro-fiers*, Seigneur de Vichel & de Moncecellet;
2. Et MARIE, femme de *Philibert de Chauderasse*, Baron, Seigneur de Crefles, Lain, Moulin-Neuf & Solignac.
2. JULIEN, qui fut;
3. JEANNE, mariée à *Claude de la Chastre*, Chevalier, Seigneur du Plaix, en Berry, dont postérité. Voy. CHASTRE;
4. Et N... DE LAIZER, Religieuse à l'Abbaye de Lavène.

Ce degré est prouvé, 1° par le contrat de mariage de MARTIN DE LAIZER, avec *Anne de Douhet de Marlat*, reçu par *Chapinel*, Notaire, le 27 Août 1578; 2° par son testament, reçu par *Chauchat*, Notaire, le 23 Mars 1608, dans lequel il institue pour héritier JÉRÔME DE LAIZER, son fils aîné, & dote JULIEN, son fils puîné, & JEANNE sa fille; & 3° par le contrat de mariage de cette JEANNE, de LOUISE & MARIE DE LAIZER, ses deux nièces.

VIII. JULIEN DE LAIZER, Seigneur de Siougeat & autres lieux, épousa, le 15 Novembre 1604, *Charlotte de Chambon*, fille unique & héritière de *Jean*, & d'*Anne de Binazat*. Il en eut :

1. JEAN, qui fut;
2. FRANÇOIS, Ecuyer de la Grande Ecurie de LOUIS XIII, Lieutenant Colonel du Régiment d'Effiat, & Aide de Camp de GASTON, Duc d'ORLÉANS, frère du Roi. Il fut gratifié d'une pension de 2000 livres, & fut tué au premier siège de Gravelines, en reprenant une demi-lune sur les ennemis;
3. AMABLE-JOSEPH, Capucin & célèbre Prédicateur de son Ordre;
4. Et GASPARD, mariée à *Jean d'Héraudi*, Seigneur de Roque, Baron de Saint-Diéry, Montplaisir, Solignac, Ludesse, &c. Elle n'eut que deux filles, savoir : N... d'*Héraudi*, mariée à N... *Efchallard*, Marquis de la Boulaye, Comte de la Marck, Prince de Jametz & de Fleurange; & N... d'*Héraudi*, épouse de N... de *Canillac-de-Montboisier*, qui n'eut qu'une fille, mariée, 1^o à *Frédéric*, Comte de *Tana*, Piémontois; & 2^o à *Jérôme*, Comte de *Broglie*;
5. Et LOUISE, mariée à *Jean de Digons*, Seigneur de la Chaumette, &c.

Ce degré est prouvé par le contrat de mariage de JULIEN DE LAIZER, avec *Charlotte de Chambon*, du 15 Novembre 1604, par un

brevet de pension de 2000 livres, accordé à FRANÇOIS DE LAIZER, Aide de Camp de GASTON, Duc d'ORLÉANS, & par les provisions d'Ecuyer de la Grande Ecurie du Roi LOUIS XIII, dudit Sieur de LAIZER; par la quittance de dot de GASPARD DE LAIZER, femme de *Jean d'Heraudi*, Baron de Saint-Diéry, passée à Clermont le 22 Novembre 1645; & par une procuration donnée à cette Dame, veuve dudit *Jean d'Heraudi*, Baron de Saint-Diéry, passée à Paris le 25 Août 1654.

IX. JEAN DE LAIZER, Seigneur de Siougeat, Châteaugay, Montauron, Ribains, Baron de Brion & Compains, Capitaine au Régiment d'Effiat, Ecuyer de la Grande Ecurie du Roi LOUIS XIII, en même tems que FRANÇOIS, son frère, épousa, le 29 Juillet 1648, *Jeanne de Bonafos de Belinay*, fille de *François*, Seigneur de la Peyre, d'Alluify & de Besse, & de Dame *Anne de Pelamourgues*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, dit le *Comte de Brion*, Capitaine de Cavalerie, mort sans avoir été marié;
2. FRANÇOIS, qui suit;
3. Autre JEAN, Marquis de Siougeat. Il fut d'abord Enseigne aux Gardes Françaises, puis en Novembre 1695, fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, de nouvelle création, lequel fut réformé après la paix de Ryfwick en 1697; obtint la Croix de Saint-Louis en 1703; fut nommé Brigadier le 26 Octobre 1704; eut peu après le Régiment d'Oléron, réformé à la paix de 1714; & en Décembre, même année, le Régiment de Béarn; fut créé Maréchal de Camp le 8 Mars 1718, Lieutenant Général des Armées du Roi le 20 Février 1734, Gouverneur de Thionville en Avril suivant, & est mort le 14 Mai 1743, âgé de 76 ans. Il avoit épousé *Anne-Michelle Favet*, décédée le 8 Février 1763, âgée de 67 ans, ayant eu un garçon & deux filles :

1. N.... DE LAIZER, Capitaine de Dragons au Régiment du Roi, mort à l'âge de 20 ans, des suites d'une blessure qu'il avoit reçue au siège de Fribourg;
2. ANNE-PÉRETTE-GABRIELLE, mariée à *Jean-François de Rivière*, sans enfans;
3. Et LOUISE, morte à l'âge de 16 ans.
4. HUGUES, marié à N.... de *Beaufort-Canillac*, dont :

1. N.... DE LAIZER, mort à l'âge de 19 ans, étant Capitaine de Dragons;
2. GILBERT, femme d'*Antoine de Bourdeilles*, Seigneur de Couzances & de Circoux, dont des enfans;

3. Et ANNE, mariée à *Joseph de Mars*, Seigneur de Baleine & de Beaumont en Bourbonnois, duquel elle a eu des enfans.

5. Et N.... DE LAIZER, morte en odeur de sainteté, Religieuse au Couvent des Ursulines à Clermont.

Ce degré est prouvé, 1^o par le contrat de mariage dudit JEAN, avec *Jeanne de Bonafos de Belinay*, reçu par *Baduel*, Notaire, le 29 Juillet 1648; 2^o par l'acte de tutelle des cinq enfans mineurs, fait le 18 Février 1676, signé le Baron de *Saint-Diéry*, *Jérôme*, Comte de *Broglié*, & *Jacques d'Oradour*, tous trois cousins germains du côté paternel; 3^o par les titres de provisions de la charge d'Ecuyer de la Grande Ecurie du Roi; & 4^o par la substitution des biens dudit JEAN, infinuée au Bailliage de Montpensier le 13 Octobre 1671, en faveur de son fils aîné, & des fils aînés de ses descendans, &c.

X. FRANÇOIS DE LAIZER, dit le *Comte de Brion*, fut, après la mort de JEAN, son frère aîné, non marié, à cause de la substitution, Seigneur de Siougeat, Ribains, Montauron, Baron de Brion & Compains. Il fut Commandant du second bataillon du Régiment de Lyonnais, Chevalier de Saint-Louis, & eut le bras droit emporté à l'affaire de Denain. Ayant été obligé de quitter le service, à cause de ses blessures, il fut gratifié de 3000 livres de pension, réversible à ses enfans. Il épousa, le 11 Juillet 1770, à Aire en Artois, *Marie-Thérèse-Philippine de Becket*, fille de *Paul-Philippe*, Capitaine-Commandant au service d'Espagne, & mort Gouverneur du Fort de l'Ecluse dans le Brabant, pour l'Espagne, & d'*Anne-Thierry*. (La famille de *Becket* est très-ancienne & illustrée en Angleterre. La branche dont est issue *Marie-Thérèse-Philippine*, étoit établie, de tous les tems, dans le Duché de Cornouailles.) FRANÇOIS DE LAIZER a eu de son mariage :

1. JEAN, qui suit;
2. JOSEPH-FRANÇOIS-FÉLIX, Vicaire Général de Sens, Abbé Commandataire des Abbayes d'Honcourt, Diocèse de Cambrai en 1762, & de Manglieu, Aumônier par quartier de feu Madame la Dauphine & de Madame la Comtesse de Provence, depuis son mariage;
3. LOUIS, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Condé, Chevalier de Saint-Louis;
4. CHARLES, titré *Comte de LAIZER de Siou-*

GEAT, par Lettres Patentes du 9 Novembre 1769, ancien Lieutenant au Régiment des Gardes Françaises, Colonel réformé à la suite du Régiment de Béarn, Chevalier de Saint-Louis & Commandeur des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, Délégué à la Cour en 1761 pour le corps de la Noblesse des Etats d'Artois. Il a épousé, à Ofsin en Artois, le 24 Juillet 1746, *Marie-Jeanne-Françoise de Valicourt*, fille unique & héritière de *Charles-Albert*, Seigneur de Ricamez, Ofsin, Ecquemicourt, &c., & de *Marie-Josèphe de la Rüe*, dont un garçon, mort jeune ;

5. GILBERTE, morte âgée de 22 ans ;
 6. LOUISE, Religieuse à Notre-Dame de Brioude ;
 7. ANNE, Religieuse dans le même Couvent ;
 8. Et ANTOINETTE, Abbesse de l'Abbaye Royale du Lys, près de Melun, ci-devant Religieuse à l'Abbaye de l'Écluse ;
- Et quatre autres enfans, morts jeunes.

Ce degré est prouvé, 1^o par le contrat de mariage de FRANÇOIS DE LAIZER, dit *le Comte de Brion*, reçu par *de la Forge*, Notaire à Aire en Artois; 2^o par l'acte de tutelle des enfans mineurs, fait le 28 Décembre 1722, signé le Marquis de *Tana, des Rofters*, Seigneur de Vichel & de Moncelet, le Marquis de *Siougeat*, par procuration, tous trois parens du côté paternel; & 3^o par l'ordonnance de pension de 3000 livres.

XI. JEAN DE LAIZER, Marquis de Siougeat, Ribains, Baron de Brion & de Compains, dit *le Comte de Brion*, mort à 28 ans, après avoir vécu 8 mois avec *Louise de Miremont*, qu'il avoit épousée par contrat du 29 Octobre 1733, fille unique & héritière de N... de *Miremont*, Seigneur de Védrines, le Fayet, la Chapelle-Laurent, Couteuges, Capitaine de Cavalerie, & de *Louise de l'Espinaffe*, dont un fils posthume, nommé

JEAN-CHARLES, qui suit.

C'est ce qui est prouvé, 1^o par le contrat de mariage de ce JEAN DE LAIZER, dit *le Comte de Brion*, reçu par *Thomas*, Notaire à Brioude, le 29 Octobre, 1733; 2^o par l'acte de tutelle de l'enfant mineur, fait en Décembre 1734, signé, par procuration, le Marquis de *Siougeat*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur à Thionville, grand-oncle paternel; *Frédéric*, Marquis de *Tana*; *Charles des Rofters de Moncelet*; Antoine de

Bourdeilles de Couzances, tous trois cousins germains du côté paternel.

XII. JEAN-CHARLES DE LAIZER, Marquis de Siougeat, Ribains, Baron de Brion, Compains, Montaigt-le-Blanc, &c., dit *le Comte de Brion*, né en 1734, Capitaine de Dragons, a épousé, en 1753, *Louise-Françoise d'Espinchal*, présentée le 26 Septembre 1773, fille unique de *Joseph-Thomas*, Marquis d'Espinchal, Seigneur de Maffiac, Dunières, Saint-Marcellin, du Vernet & Vieillepette, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Gouverneur des Ville & Château de Salles en Rouffillon, & de *Marie-Anne-Josèphe de Chavagnac*, dont :

- LOUIS-GILBERT, Page de la Petite Ecurie du Roi en 1774 ;
Et JOSEPH-FRANÇOIS, au Collège du Pleffis à Paris.

Les armes : *de sable, à la bande d'or, accompagnée en chef d'une étoile & d'une rose du même, & en pointe d'une rose & d'une étoile d'argent*. L'écu surmonté d'une Couronne de Comte à 9 perles. (Voy. le *Nobiliaire d'Auvergne* de M. de Fortia; l'*Armor. génér. de France*, & le *Mercur de France* de Juin 1743.) C'est ainsi que les portoit JACQUES DE LAIZER, Seigneur de Siougeat, mari d'*Hippolyte d'Oradour*, lequel les fit inscrire en la Chambre des Comptes de Riom, en 1520.

LALAIN ou LALAIN, dans les Pays-Bas : Maison illustre, dont nous n'allons donner qu'une notice, n'ayant pas reçu de *Mémoire*.

ANTOINE DE LALAIN, Seigneur de Montigny, épousa, en secondes noces, *Elisabeth de Culembourg*, qui lui porta en dot les Seigneuries de Hooghstraeten & de Borfelle. CHARLES I^{er}, Roi d'Espagne, érigea en sa faveur *Hooghstraeten en Comté*, par Lettres du mois de Juin 1518. Ce Seigneur, qui fut Chevalier de la Toison d'Or, Conseiller & Chambellan de l'Empereur, & Lieutenant Général de ses Armées, mourut le 11 Avril 1540. Ce Comté passa à son neveu qui suit.

PHILIPPE DE LALAIN, épousa *Anne de Rennebourg*, dont il eut :

ANTOINE DE LALAIN, II^e du nom, Comte de Hooghstraeten, qui s'est marié à *Éléonore de Montmorency*, mère, entr'autres enfans, de

CHARLES DE LALAING, Comte de Hooghstraeten, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, qui fut père de

ALBERT-FRANÇOIS DE LALAING, qui, de sa seconde femme, *Isabelle de Ligne-Arenberg*, eut :

FRANÇOIS-PALL DE LALAING, Comte de Hooghstraeten. Il eut pour héritier,

NICOLAS-LÉOPOLD, aujourd'hui Prince de *Salm*.

PHILIPPE DE LALAING, Seigneur de la Moullerie & de Maffle, fut Maître d'Hôtel de la Princesse MARGUERITE D'AUTRICHE, Duchesse de Savoie, Régente des Pays-Bas, & Ambassadeur de l'Empereur CHARLES V, en France. Il épousa *Florence de Rechem*, Vicomtesse d'Oudenarde, dont il eut :

JACQUES DE LALAING, Vicomte d'Oudenarde, Seigneur de la Moullerie, de Maffle, &c., qui s'allia avec *Marie d'Enghien*, Dame de Santberghe, Bouclair, &c. Il en eut :

CHARLES DE LALAING, Vicomte d'Oudenarde, qui s'est marié à *Catherine de Fourneau*, de laquelle vint :

FERRY DE LALAING, Seigneur de Santberghe, qui épousa *Marie van der Noot*. De ce mariage naquit :

JACQUES DE LALAING, Vicomte d'Oudenarde, qui s'est allié avec *Marie-Thérèse Rym*. Ils eurent pour fils :

MAXIMILIEN-JOSEPH DE LALAING, Vicomte d'Oudenarde, qui fut créé *Comte de LALAING*, par Lettres de l'Empereur CHARLES VI, du 7 Avril 1719, avec permission à lui & à ses descendants de porter le titre de *Comte de LALAING*, applicable sur telle Terre acquise ou à acquérir dans les Pays-Bas Catholiques; il fut aussi Comte de Thildonck, par sa première femme; Conseiller d'Etat intime actuel de L. M. I., Conseiller d'Etat d'Épée au Gouvernement des Pays-Bas Autrichiens, Général d'Artillerie, Surintendant Général de la Gendarmerie de la Province de Flandre, Gouverneur & Grand Bailli des villes & districts de Bruges, & du pays & territoire de Franck. Il est mort à Bruxelles, le 19 Avril 1756, âgé de 79 à 80 ans. Il avoit épousé, 1^o le 31 Janvier 1703, *Marie-Catherine l'Archier*, morte le 25 Janvier 1709; & 2^o en Mars 1726, *Digne van Hove*, Douairière du Comte de *Winterfeldt*, Gouverneur de Termonde, de laquelle il n'eut point d'enfants; elle étoit fille de *Jean*, Bourgmestre

de la ville d'Anvers, & d'*Anne-Marie Roofe*. Cette seconde femme est morte à Bruxelles, le 6 Janvier 1763, à 78 ans. Le Comte de LALAING a fait un legs de 40000 livres au jeune M. Lambert, son parent, Officier de Dragons au Régiment de Thianges, fils de N... *Lambert*, ci-devant Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chabriland, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi de la ville de Saintes. Le Comte de LALAING a eu de sa première femme :

1. CHARLES, Comte de LALAING;

2. & 3. HÉLÈNE-JACQUELINE, & CHARLOTTE.

On lit dans la *Gazette de France*, du 28 Novembre 1774, n^o 95, que MAXIMILIEN-JOSEPH-DEMPHNA, Comte de LALAING-d'Oudenarde, Capitaine au Régiment de Saint-Ignon, Dragons, est mort à Anvers le 17 Novembre 1774, âgé de 21 ans.

Les armes : *de gueules*, à 10 losanges d'argent, posées 3, 3, 3 & 1.

* LALEU, Baronnie, située en Basse-Normandie, qui appartient à l'Evêque de Séez.

LALEU, Famille dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'azur*, au lion couronné d'or, accompagné en chef de 2 étoiles d'argent.

LALLEMAN ou ALLEMAND, ancienne Maison du Dauphiné, qui tire son origine des anciens Barons de *Faucigny*, fondus dans celle de *Savoie*, de laquelle étoit sorti le célèbre Cardinal d'Arles, Président du Concile de Bâle, & la mère du Chevalier *Bayard*.

CHARLOTTE ALLEMAND épousa *Renaud du Châtelet*, né en 1466, & qui ne vivoit plus le 21 Avril 1493; elle lui apporta les Terres de Châteauneuf & de Larbenne, avec la dignité de Maréchal de Dauphiné, dans laquelle il succéda à JEAN ALLEMAND, 1^o du nom, son beau-père. La mère de CHARLOTTE ALLEMAND étoit *Bonne de Chalan*, d'une Maison illustre de Savoie, sur laquelle on peut consulter *Guichenon*. Voy. ALLEMAND.

LALLEMAND ou LALEMAN DE VAITES, ancienne Maison du Comté de Bourgogne.

HUGUES DE LALLEMAND, Chevalier, est nommé dans une Charte de l'Abbaye de Belle-vaux, de l'an 1222.

1. PONS DE LALLEMAND, Seigneur en partie de Gy, Choie & Chaffaigne, eut pour fils :

II. PONCELIN DE LALLEMAND, Ecuier, Seigneur en partie de Gy, Choie & Chatlaigne, qui vendit certains Fiefs qu'il possédoit en Franche-Comté à l'Archevêque de Besançon, par contrat du mois de Février 1332, dans lequel il est fait mention de PONS DE LALLEMAND, son père. Il eut pour enfans :

THOMAS, tué à la bataille de Poitiers en 1356 ;
Et RODOLPHE, qui fut :

III. RODOLPHE DE LALLEMAND fut père de
IV. JEAN DE LALLEMAND, Ecuier Tranchant d'Othon, Comte de Bourgogne. Il eut pour fils :

V. JACQUES DE LALLEMAND, Seigneur de Dombest, qui épousa *Jeanne de Salins*, & en eut :

GÉRARD, qui fut ;
Et JEANNE, dont le testament fut publié à l'Officialité de Besançon l'an 1361, dans lequel elle nomme ses père & mère.

VI. GÉRARD DE LALLEMAND, Chevalier, Tribun, autrement Colonel dans l'Armée, avec laquelle Jean, Duc de Bourgogne, entra dans Paris en 1407, avoit épousé *Etiennette de Grozon*, dont :

VII. HUGUES DE LALLEMAND, Seigneur de Grozon, qui fut créé *Chevalier*, par Philippe, Duc de Bourgogne, & Tribun des Soldats lors de la prise de la ville de Liège en 1408. Il eut de son mariage avec *Bonne de Plaine* :

VIII. PIERRE DE LALLEMAND, Conseiller du Conseil secret de Charles, Duc de Bourgogne, qui fut tué à la bataille de Morat, laissant de sa femme, *Louise de Rosoy*,

IX. ETIENNE DE LALLEMAND, Seigneur de Grozon, qui s'est marié à *Oudette de Jouffroy*, dont vint :

X. GUILLAUME DE LALLEMAND, Ecuier, Seigneur de Grozon, qui épousa *Claudine d'Augerans*, & en eut :

XI. GUILLAUME DE LALLEMAND, II^e du nom, Ecuier, Seigneur de Grozon & d'Augerans, qui s'est marié à *Catherine de Boudier*, Dame de Montmirey, dont :

XII. JEAN DE LALLEMAND, II^e du nom, Chevalier, Baron de Bouclans, Vaîtes, Longepierre, Tavaux, Nancuise, Seigneur de Grozon, Augerans, Montigny, Belmont, Côte-Brune, Cormaillon, Roulans, Douvot, Châtelot, Rantire, Nancray, Saint-Cyr, Choifel, Criffley, Nans, Champvans, Fontain, Binans & des trois Ougney. Il fut Garde des Sceaux

de l'Empereur CHARLES-QUINT, Ministre & Secrétaire d'Etat, Inspecteur Général des Royaumes d'Aragon & des Deux-Siciles, Ambassadeur Plénipotentiaire pour le traité de Madrid qu'il conclut avec le Roi FRANÇOIS I^{er}, & qu'il signa au nom de l'Empereur, qui le créa *Comte*, par Diplôme du 9 Juillet 1523. Il testa le 26 Août 1560, & mourut l'année suivante. Il avoit épousé, par contrat passé à Burgos le 10 Juillet 1524, *Anne d'Hanneton*, Comtesse d'Alcot, Dame de Bayette, Caffy & Labaux. Elle testa le 5 Mars 1545, & fut inhumée dans la Chapelle de Bouclans, où l'on voit son mausolée & celui de son mari, sur lequel sont les armes de leurs 16 quartiers paternels & maternels. Leurs enfans furent :

1. JEAN, Comte de LALLEMAND, Baron de Longepierre, Capitaine de 100 Arquebusiers à cheval, tué en 1565, sans enfans d'*Anne de Dugny*, sa femme ;

2. CHARLES, Baron de Vaîtes, mort sans postérité légitime. Il eut plusieurs enfans de *Marie de Louvain*, Flamande, qui ont fait fouche en Flandre ;

3. PIERRE, Baron de Montigny, créé Chevalier par PHILIPPE II, Roi d'Espagne. Il épousa *Jeanne*, fille de *Claude de Montfort Taylant*, Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, & d'*Anne de Couhé*, dont il eut deux filles, favoir :

NICOLE, mariée à *Adrien de Rosières*, Seigneur de Sorans ;

Et DOROTHÉE, femme d'*Henri de Pierrefontaine*, Seigneur de Voillans.

4. GUILLAUME, Baron de Tavaux, Gentilhomme de la Chambre du Roi PHILIPPE II, qui le créa *Chevalier* ; il mourut sans enfans ;

5. CLAUDE, qui fut ;

6. NICOLAS, Seigneur de Criffley, Choifel, Cormaillon, Côte-Brune & des trois Ougney, marié à *Ève de Meligny*, dont il n'eut que deux filles, favoir :

FRANÇOISE, femme de *Guillaume de Falletans*, Seigneur de Melin, Commissaire Général de la Cavalerie au service d'Espagne, dont des enfans. Voy. FALLETANS ;

Et ANNE, épouse d'*Antoine d'Orsans*, Seigneur dudit lieu, Bailli de Charolois.

7. CLAUDINE, mariée à *Claude de Cicon*, Chevalier, Seigneur de Richecourt, Chambellan du Duc de Lorraine ;

8. MENCIE, alliée, 1^o à *Simon de Meligny*, Seigneur de Dompierre ; & 2^o à *Pierre de Gra-*

chaux, Seigneur de Raucourt, Gouverneur de Dôle;

9. Et CATHERINE, femme de *Pierre de Saubiç*, Seigneur de Montrond.

XIII. CLAUDE, Comte de LALLEMAND, Seigneur de Belmont, tué devant Maëflricht, étant Enseigne-Colonel du Comte de Vergy. Il avoit épousé, par contrat du 13 Octobre 1563, *Anne de Mailly*, fille de *Gaspard*, Baron d'Ecot, Bailli de Dijon, & de *Claude de Prie*, fille d'*Aimare de Prie*, Baron de Montpoupon, Grand Maître des Arbalétriers de France, & de *Claudine de la Baume-Montrevel*. De ce mariage vinrent :

FRANÇOIS, qui fuit ;

Et HENRI-DENIS, père par sa femme *Catherine d'Andelot*, de

FRANÇOISE, mariée à *Pierre Aubert*, Seigneur de la Réfice & de Chaumerfem.

XIV. FRANÇOIS, Comte de LALLEMAND, Chevalier, Baron de Vaïtes, Seigneur de Cormaillon, Côte-Brune, Belmont, Augerans, Châtelot & des trois Ougney, Gouverneur de Bletterans, fut Député vers le Roi de France pour la neutralité des deux Bourgognes; créé *Chevalier* par Lettres de l'Archiduc ALBERT, du 26 Avril 1608, tant en considération de la Noblesse de *son extradiion*, que des importantes commissions dans lesquelles il avoit réüssi pour le bien de l'Etat & de la Province; fut reçu Chevalier de la Confrérie de Saint-Georges, le 30 Avril 1612, & mourut le 22 Décembre 1613. Il avoit épousé 1^o *Catherine de Montriehard*; & 2^o par contrat du 12 Septembre 1596, *Anne de Chaffoy*, fille de *Bénigne*, Seigneur de Courcelles, Purgerot, Munans & Danjoux, Chevalier de la Confrérie de Saint-Georges, & de *Bonne de Scey*, fille de *Claude*, Seigneur de Buthiers, Maillot, Angirey, & d'*Adrienne d'Andelot-Tromarey*. Du premier lit vinrent deux filles :

1. N... de LALLEMAND, Chanoinesse à Migette;
2. Et ETIENNETTE, femme de N... de *Pillot*, Seigneur de la Motte.

Et du second lit il eut :

3. HENRI, qui fuit ;
4. Et ADRIEN, tige de la branche des Seigneurs de *Belmont*, rapportée ci-après.

XV. HENRI, Comte de LALLEMAND, Baron de Vaïtes, Seigneur de Cormaillon, Côte-Brune & des trois Ougney, créé *Chevalier* par Lettres du Roi d'Espagne du 27 Septembre

1623, avoit épousé, par contrat du 20 Septembre 1621, *Anne-Françoise d'Oiselet*, Chanoinesse de Remiremont, fille de *Claude*, Seigneur de Villers-Chemin & de Lavigny, & de *Claudine d'Oiselet*. Elle testa le 11 Mars 1632 & eut pour enfans :

1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. JACQUES-FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Commandeur de Montigny ;
3. JEAN-BAPTISTE-CLÉRIADUS, Religieux à St-Claude ;
4. CLAUDINE, femme d'*Hermenfroy d'Hennezel*, morte sans enfans ;
5. CLAUDINE-BÉNIGNE, Abbesse des Bernardines de Dôle ;
6. Et LOUISE, mariée, par contrat du 25 Février 1654, à *Pierre-François de Jouffroy*, Seigneur de Douillart, dont elle fut la seconde femme. D'eux descendent la branche de *Jouffroy d'Uxelles*.

XVI. CLAUDE-FRANÇOIS, Comte de LALLEMAND, Baron de Vaïtes & de Lavigny, Seigneur de Cormaillon, Côte-Brune, l'Ecouvotte & la Bertinière, fut reçu Chevalier de la Confrérie de Saint-Georges, Capitaine d'une Compagnie de 120 Cuirassiers avec Brevet de Maître de Camp au service d'Espagne, & Gouverneur de Faucogney. Sa Terre de *Lavigny* fut érigée en sa faveur en *Baronnie*, par Lettres de PHILIPPE IV, Roi d'Espagne, du 26 Novembre 1663. Il testa le 21 Mai 1671, & mourut la même année. Il avoit épousé, par contrat du 13 Décembre 1659, *Anne-Alexandrine de Cointot*, fille de *Frédéric*, Seigneur de Châteaupert, & de *Marguerite de Chaffoy*, dont :

1. FRANÇOIS-ALEXANDRE, Capitaine au Régiment de Saint-Maurice, tué, en 1690, à la bataille de Staffarde, sans alliance ;
2. FRÉDÉRIC, Grand Chambrier de Saint-Claude, Coadjuteur du Cardinal de Polignac, pour l'Ordre du Saint-Esprit de Montpellier, Abbé Commandataire de Saint-Airy de Verdun, par Brevet du 10 Juin 1720, & par Bulles du 13 Février 1721 ;
3. THOMAS, Grand Chambrier du Chapitre de Gigny, & Prieur de Chastel ;
4. JACQUES-FRANÇOIS-ADRIEN, Chevalier de Malte, tué à la bataille de Staffarde, étant Cornette de la Compagnie de son frère ;
5. CHARLES-BAPTISTE, qui fuit ;
6. Et une fille, dite *Madame de Lavigny*, Chanoinesse de Migette.

XVII. CHARLES-BAPTISTE, Comte de LALLEMAND, Chevalier, Baron de Vaïtes & de La-

vigny, Seigneur de Côte-Brune, Cormailon, l'Esley, la Bertinière, l'Écouvotte, fut d'abord reçu dans le Chapitre de Saint-Claude, puis dans la Confrérie de Saint-Georges le 22 Avril 1696, & épousa, par contrat du 28 Octobre 1700, *Olympic-Hippolyte*, Comtesse d'*Arberg-Valengin*, & du Saint-Empire, fille de *Claude-Nicolas*, Comte d'*Arberg-Valengin* & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Mathuy, Mandeure, Trévillers, Roze, la Côte, & d'*Anne-Théodore*, Comtesse de *Daum*, Baronne de la Terre libre & Impériale d'Esloo, Dame de Saïnem, Keit, Soleuvre & de Chiffange; & petite-fille de *Nicolas*, Comte d'*Arberg*, de Valengin & du Saint-Empire, & d'*Olympe-Thérèse-Marguerite de Gavre*, née Comtesse de Frefin, Baronne d'Esloo, fille de *Pierre-Ernest de Gavre*, Comte de Frefin, Baron d'Inchy & d'Esloo, Gouverneur du Quefnoy, & d'*Elisabeth-Catherine*, Comtesse de la *Marck*, fille de *Philippe*, Comte de la *Marck*, Baron de Lumain, & de *Catherine*, Comtesse de *Manderfeldt*. Le Comte de LALLEMAND obtint, en Mai 1706, des Lettres Patentes de Louis XIV, qui lui confirmèrent le titre de *Comte*, accordé à JEAN DE LALLEMAND par l'Empereur, CHARLES-QUINT. Ces Lettres, qui rappellent l'ancienneté de sa Maison, furent enregistrées au Parlement. Il eut de son mariage :

1. PHILIPPE-ULRIC-LAURENT, qui suit;
2. NICOLAS, Chevalier de la Confrérie de Saint-Georges, Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, puis Capitaine au Régiment de Touraine, tué à la bataille de Dettingen, sans alliance;
3. THOMAS, Chevalier de la Confrérie de Saint-Georges, puis Chanoine de Saint-Claude, mort jeune;
4. Et THÉODORE-GABRIELLE, Chanoinesse de Migette, puis mariée, 1^o à *Edmond*, Comte de *Bresfey*, Chevalier, Seigneur de Rougemont, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Béringhen; & 2^o au Baron de *Malzaigne*.

XVIII. PHILIPPE-ULRIC-LAURENT, Comte de LALLEMAND, Chevalier, Baron de Vaïtes & de Lavigny, Seigneur de Cormailon, l'Esley, Côte-Brune, Glamondans, Vauchamps, Champlitte, Mathay & Mandeure, fut d'abord Page du Duc LÉOPOLD DE LORRAINE, entra ensuite au service de France; fut Capitaine au Régiment de Touraine, & reçu Chevalier de la Confrérie de Saint-Georges. Il est mort

Tome XI.

le 9 Mars 1773, & avoit épousé *Françoise d'Esferno*, fille de *Lambert*, Comte d'*Esferno*, Seigneur de Refranche, &c., Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie au service de France, & de *Jeanne-Alexis de la Haye-Duverpe*, fille unique & héritière de *Marc-Pierre de la Haye-Duverpe*, Chevalier, Seigneur de Pitgam, Ames & la Herbellerie, Mayeur de Saint-Omer, & d'*Anne-Marie-Jeanne*, Baronne de *Winterfeldt*, sœur des Marquis & Comte de *Winterfeldt*, Lieutenans Généraux des Armées d'Espagne. De ce mariage font nés :

1. FRANÇOIS-PHILIPPE-HIPPOLYTE, qui suit;
2. GABRIEL-THÉODORE, d'abord Page du Roi, & ensuite Aide Major du Régiment de Bauffremont, Dragons;
3. ANTOINE-EMMANUEL, dit le *Baron de Vaïtes*;
4. Et GABRIELLE-FERDINANDE-ALEXIE, femme de *Charles-Etienne-Maximin*, Comte de *Jouffroy*, Seigneur de Gonsans.

XIX. FRANÇOIS-PHILIPPE-HIPPOLYTE, Comte de LALLEMAND, né le 6 Décembre 1739, Chevalier, Baron de Vaïtes, Seigneur de Côte-Brune, Cormailon, l'Esley, Champlitte, Glamondans, Vauchamps, Mathay, & Mandeure, embrassa d'abord l'état Ecclésiastique, & fut Chanoine de Baume sur ses preuves reçues le 20 Novembre 1749. Après la mort de son frère il prit le parti des armes; fut fait, le 1^{er} Mars 1756, Lieutenant au Régiment d'Infanterie de Belfunce, & eut une Compagnie le 15 Octobre 1761. Il est Capitaine au Régiment de Flandre, & a été reçu dans la Confrérie de Saint-Georges en 1767. Il a épousé, par contrat du 22 Mai 1766, *Jeanne-Henriette*, dite *Mademoiselle de Moreuil*, Comtesse de *Rennel*, fille de *Nicolas-François*, Comte de *Rennel* & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Mehoncourt, Ministre & Secrétaire d'Etat de L. A. R. DE LORRAINE, & de *Madeleine*, Comtesse de *Pons-de-Rennepont*. Voy. RENNEL & PONS. De cette alliance il a eu :

- GABRIELLE-FERDINANDE-ALEXINA, née le 15 Mai 1767, morte le 30 Mai 1768;
Et HENRIETTE-ALEXINA-FRANÇOISE, née le 25 Mars 1768.

BRANCHE
des Seigneurs de BELMONT.

XV. ADRIEN DE LALLEMAND, fils puiné de FRANÇOIS, & d'*Anne de Chaffoy*, sa seconde

femme, Seigneur de Belmont, Augerans & Châtelot, reçu à la Confrérie de Saint-Georges le 26 Avril 1654, entra au service d'Espagne avant 1619, lut Adjudant Général de la Cavalerie, & successivement nommé Commandant des Châteaux de Neufchâtel, de Nozeroy & de la Ville de Dôle, le 22 Avril 1645, & mourut en 1657. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 26 Août 1626, *Anne-Elisabeth de Choiseul*, fille de François, Baron d'Aigremont, & d'*Adrienne de Lavaulx*; & 2^o *Anne de Fauche*, fille de Nicolas, Avocat Général au Parlement de Dôle, & nièce de *Jean-Jacques de Fauche*, Archevêque de Besançon. Il eut du premier lit :

1. CLAUDE-BÉNIGNE, Religieux à Saint-Claude;
2. CLAUDE-FRANÇOISE, mariée à François Baptiste d'Aubanne, Seigneur de Tieffrans.

Et du second lit vinrent :

3. GASPARD-BONAVENTURE, qui suit;
4. 5. & 6. JACQUES-ADRIEN, CLAUDE, & CHARLES-ALBERT, morts sans alliance.

XVI. GASPARD-BONAVENTURE, Comte de LALLEMAND, Chevalier, Seigneur de Belmont, épousa *Anne de Rohan*, dont il eut :

BERNARDINE-JOSÉPHINE, marié à *Paul-François*, Marquis de *Saint-Mauris-Chastelony*,

Les armes de LALLEMAND de VAÏTES sont : *d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de 3 trèfles de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.* (Mémoire envoyé.)

LALLEMAND, en Berry. De cette Famille étoit

ETIENNE LALLEMAND, Seigneur de Marmagne & de Vouzay, Maître des Comptes à Paris, & Secrétaire du Roi, qui eut pour fils puiné,

ETIENNE LALLEMAND, 1^o du nom, Seigneur de Vouzay, reçu Conseiller au Grand Conseil, le 16 Septembre 1551, Maître des Requêtes le 6 Octobre 1553, office qu'il exerçoit encore en 1585, & Maire de la ville de Bourges en 1561. Il avoit épousé *Anne du Tillet*, fille de *Séraphin*, Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie Pichon*, de laquelle il n'eut qu'une seule fille,

ANNE, femme de *Jacques Viole*, Seigneur d'Andrezel & d'Aigremont, Conseiller au Parlement & Président des Requêtes du Palais.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 roses d'argent.*

LALLEMANT, Seigneur de Leffrèe, en Champagne, porte : *de sable, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles du même; celle de la pointe, surmontée d'un bezant, aussi d'or.*

LALLEMANT DE MACQUELINES. Cette Famille est originaire de Châlons en Champagne, où elle est connue, entre les plus considérables, il y a plus de 200 ans.

CHARLES-LOUIS LALLEMANT, Comte de Levignen, Seigneur de Betz, de Macquelines & d'Ormoiy - le - Davien, Receveur Général des Finances de Soissons, & Fermier Général, est mort le 18 Février 1730, laissant de *Catherine-Charlotte Troisdames*, décédée le 2 Septembre 1740,

1. LOUIS-FRANÇOIS, Comte de Levignen, Maître des Requêtes, depuis 1719, & Intendant d'Alençon, depuis 1726; il est marié & a deux enfants;
2. JACQUES-CHARLES-ALEXANDRE, Evêque de Séz, mort le 6 Avril 1740;
3. MICHEL-JOSEPH-HYACINTHE LALLEMANT DE BETZ, Seigneur de Nanteau, Fermier Général, qui a épousé *Marie-Marguerite Maillet de Batilly*, dont il a eu :

1. MARIE-CHARLOTTE, qui fut nommée par le Roi, le 25 Avril 1774, l'une des Dames pour accompagner Madame la Dauphine, Infante d'Espagne; depuis la mort de cette Princesse, elle remplit la même place auprès de la Princesse de Saxe, seconde Dauphine, mère de Louis XVI. Elle s'est mariée, le 16 Février 1736, à *Charles-Philippe de Pons*, Seigneur de Saint-Maurice, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, dont postérité. Voy. PONS DE SAINT-MAURICE;
2. Et MARIE-FRANÇOISE, qui s'est alliée le 17 Février 1749, à *Marie-Gabriel-Florent de Choiseul*, appelé le *Comte de Choiseul-Beaupré*, Lieutenant Général des Provinces de Champagne & de Brie, &c., mort le 6 Septembre 1753, dont des enfants. Voy. CHOISEUL, branche des Seigneurs de *Daillecourt*.
4. ETIENNE-CHARLES-FÉLIX LALLEMANT DE NANTOUILLET, Fermier Général & Receveur Général des Finances de Soissons, a épousé *Marie Boutin*, & en a eu :

CHARLES-MARIE-LALLEMANT DE NANTOUILLET, Seigneur de Marly-la-Ville, qui a épousé, le 22 Novembre 1755, *Marie-Adélaïde de Damas-Crux*, fille

de *Louis-Alexandre*, dit le Comte de *Damas*, & de *Marie-Louise de Menou*.

5. ALEXIS, qui suit ;
6. N.... LALLEMANT, première femme de *Pierre-Paul Hébert du Buc*, ci-devant Maître des Requêtes ;
7. CHARLOTTE-MARIE, mariée, le 6 Novembre 1719, à *Félix-Claude le Pelletier de la Houfflaye*, Seigneur de Signy, Intendant des Finances, &c., dont des enfans. Voy. PELLETIER DE LA HOUSSAYE (LE).
8. & 9. Et deux autres filles, Religieuses de la Visitation de Sainte-Marie à Paris.

ALEXIS LALLEMANT de MACQUELINES, Ecuyer ordinaire du Roi, a épousé, le 19 Septembre 1743, *Marie-Anne-Louise le Cocq*, sa cousine germaine, fille de feu *Jean-Baptiste*, Marquis de Goupillières, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort le 1^{er} Avril 1737, & de *Geneviève-Marguerite d'Azv*, la seconde femme, dont il a eu un fils & une fille. (*Mercure de France* de Février 1740, pag. 392, & de Novembre 1743, pag. 2534.)

Les armes : de gueules, au lion d'or.

LA LOUPTIÈRE, en Champagne, Diocèse de Sens. Voy. LOUPTIÈRE (LA).

LALYE, Famille noble de Salins, en Franche-Comté, dont étoient

NICOLAS & CHARLES de LALYE, qui parurent à l'arrière-ban des Nobles du Bailliage d'Aval en 1562. Elle s'éteignit dans celles d'*Udreffier* & de *Patornay*, par les mariages de *Barbe de Lalye*, avec *Philippe d'Udreffier*, Ecuyer ; & d'*Anne de Lalye*, avec *Nithier de Patornay*, aussi Ecuyer.

Cette Famille portoit : d'argent, à 3 aiglettes éployées de sable. (Nobiliaire de la ville de Salins, tom. II, pag. 169.)

* LAMBALLE, Comté en Bretagne, qui appartient au Duc de *Penthèvre*, dont le feu fils, *Louis-Alexandre-Stanislas de Bourbon*, étoit titré *Prince de Lamballe*.

LAMBERG, en Allemagne. Le Prince *Jean-Frédéric de Lamberg*, Chambellan de L. M. I. & R., né le 24 Février 1737, qui s'est marié, le 5 Janvier 1761, avec *Marie-Anne*, Princesse de *Trautson*, née le 6 Janvier 1743, a pour feurs : 1. ALOISE de LAMBERG, née le 13 Juin 1718, mariée au Comte *François de Flettenberg* ; 2. ROSE de LAM-

BERG, née en 1728, mariée au Comte *Joseph de Neuhaus* ; 3. & ELISABETH de LAMBERG, née en 1734, Chanoinesse à Vienne, en Autriche.

LAMBERT, Famille établie en Angoumois, en Bourgogne & en Périgord, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II. L'ancienne noblesse des Seigneurs de *Bonnes*, en Angoumois, auteurs communs des Marquis de *Saint-Bris*, en Bourgogne, & des Seigneurs de la *Mazardie*, en Périgord, tous du furnom de LAMBERT, se prouve par 7 titres latins originaux : le premier, de l'an 1276 ; le second, de 1288 ; le troisième, de 1302 ; le quatrième, de 1310 ; le cinquième, de 1313 ; le sixième, de 1318, & le septième, du 5 des Calendes de Mars 1329.

I. PIERRE de LAMBERT, Damoiseau, Seigneur de Lamourat, autrement de la Filolie (en latin de *Lamorato*, ou *del Amorato*), de la Mazardie & de la Rouffie, épousa, en 1441, *Catherine de Lamourat*, dont entr'autres enfans :

II. RAYMOND de LAMBERT, Seigneur de Lamourat, de la Mazardie, &c., déclaré à Périgieux le 16 Septembre 1491, exempt de la comparution aux bans & arrière-bans des Nobles de la Sénéchaussée de Périgord. De *Marie Chafferel*, sa femme, il eut :

III. JACQUES de LAMBERT, Ecuyer, Seigneur de Lamourat, &c., qui épousa *Marguerite Arnal-de-la-Faye*, de laquelle vinrent :

BERTRAND, qui suit ;

Et PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Rouzières*, de la *Mazardie*, &c., rapportée ci-après.

IV. BERTRAND de LAMBERT, Ecuyer, Seigneur de la Filolie, autrement nommée *Lamourat*, eut de son premier mariage, accordé en 1541, avec *Jeanne du Lau de la Cofte-d'Allemans*, entr'autres enfans :

V. JEAN de LAMBERT, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de la Filolie & des Écuyers, qui, après avoir été homme d'armes dans la Compagnie du Roi de Navarre, HENRI IV, depuis Roi de France, continua de servir ce Prince dans toutes les guerres qu'il eut à soutenir, lors de son avènement à la Couronne. Il étoit Maître d'Hôtel de sa Maison en 1591, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre. Il épousa, en 1576, *Marguerite Robinet de la Serve*, dont naquirent :

1. GASTON, Page du Roi HENRI-le-Grand, successivement Gentilhomme ordinaire de la Chambre en 1610, & Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gen darmes du Prince Henri de Nassau, en 1618, mort sans postérité en 1622 ;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Lamourat, Mestre de Camp & Gouverneur des Ville & Citadelle de Noyon, mort au siège de Montauban en 1621, sans alliance ;
3. HENRI, filleul du Roi HENRI IV, l'un des Aumôniers de ce Prince, Abbé de Gros-Bos, ou Gros-Bois en 1614, & depuis Prieur de Cirey, Abbé de Saint-Pierre d'Auxerre & de la Haute-Fontaine, Diocèse de Châlons en Champagne ;
4. JEAN, qui suit ;
5. & 6. Et deux filles, mariées : l'aînée, en 1601, à N... de Champagne, Seigneur du Mas en Périgord ; & la seconde, en 1612, à N... Denard, Seigneur de Vauzelle en Périgord.

VI. JEAN DE LAMBERT, II^e du nom, Marquis de Saint-Bris en Auxerrois, Baron de Chitry, Seigneur des Écuyers, &c., d'abord Page du Roi HENRI-le-Grand, fit ensuite ses premières armes en Hollande, sous le Prince Maurice de Nassau. De retour en France, il servit dans toutes les guerres qui agitérent le Royaume, & fut fait Maréchal de Camp en 1635. LOUIS XIII lui donna le Gouvernement de Metz & du Pays Messin, vacant par la mort du Cardinal de la Valette. Il se trouva, en 1644, au siège de Gravelines, où il rendit au Roi & à l'État un service très-signalé, en empêchant l'ennemi de profiter de la division qui étoit dans l'armée Francoise, venue d'une dispute entre les Maréchaux de la Meilleraie & de Gassion, dans la tranchée, qui s'étoient emportés jusqu'à appeler, chacun de son côté, les troupes qui avoient pris parti dans cette querelle. Il arrêta le Régiment des Gardes & celui de Navarre, déjà prêts à se charger. & leur défendit, de par le Roi, de reconnoître, en cette occasion, leurs généraux. Il fut nommé Lieutenant Général en 1648, & chargé de conduire le secours qu'on envoyoit à Naples : cet ordre n'eut point son exécution, l'envoi ayant été arrêté par la prise du Duc de Guise. Dans la guerre civile, arrivée peu de tems après, il ne quitta point le parti du Roi, quelques avantages que le parti opposé lui offrit. Sa Majesté, satisfaite de sa fidélité, lui écrivit pour l'en remercier, & lui fit expédier, à son insu, le 21 Novem-

bre 1651, un brevet de Chevalier, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit. Il avoit acquis, le 26 Octobre 1642, la Terre de *Saint-Bris* en Bourgogne, ancienne Baronnie mouvante du Comté d'Auxerre, érigée en *Marquisat* au mois de Mars 1619, pour Charles de Coligny, Marquis d'Andelot. Cette érection fut confirmée par Lettres du mois de Février 1644, enregistrées au Parlement de Paris le 27 Avril, & en la Chambre des Comptes de Dijon le 3 Juin suivant, en faveur dudit JEAN DE LAMBERT, Baron de Chitry. De son mariage, accordé en 1626, avec *Anne de Gentils*, il eut deux garçons & quatre filles, entr'autres :

1. HENRI, qui suit ;
2. N... DE LAMBERT, mariée au Comte d'Apremont, en Lorraine ;
3. Et une autre fille, Abbesse du Perray en Anjou.

VII. HENRI DE LAMBERT, Marquis de Saint-Bris, Baron de Chitry, né le 3 Novembre 1631, mort en 1685, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Gouverneur des Ville & Duché de Luxembourg, avoit épousé, en 1666, *Anne Marguenat*, fille d'*Etienne*, Ecuyer, Seigneur de Courcelles, dont :

- HENRI-FRANÇOIS, qui suit ;
 Et MONIQUE-THÉRÈSE, mariée, en 1703, à *Louis de Beauvoir*, Marquis de Saint-Aulaire.

VIII. HENRI-FRANÇOIS DE LAMBERT, Marquis de Saint-Bris & Baron de Chitry, connu sous le nom de *Marquis de Lambert*, d'abord Mousquetaire dans la première Compagnie en 1694, Lieutenant du Régiment du Roi, Infanterie, en 1695, Colonel du Régiment de Périgord, Infanterie, par commission du 2 Février 1697, Brigadier le 4 Octobre 1705, Chevalier de Saint-Louis en 1709, Maréchal de Camp le 29 Mars 1710, Lieutenant Général des Armées du Roi, le 30 Mars 1720, & Gouverneur d'Auxerre, est mort le 21 Avril 1754, en sa 78^e année. Il avoit épousé, 1^o le 10 Janvier 1725, *Marie-Renée-Angélique de Larlan-de-Kercadio-de-Rochefort*, alors veuve de *François du Parc*, Marquis de Locmaria, Lieutenant Général des Armées du Roi, morte sans postérité en 1736, fille de *Jean-Baptiste de Larlan-de-Kercadio*, Seigneur de Rochefort, Président à Mortier au Parlement de Bretagne, & de *Marie-Madeleine Courtin* ; & 2^o le 26 Février 1740,

Louise Thérèse de Menou, morte le 28 Février 1766, en la 52^e année, fille de *François-Charles*, Marquis de *Menou*, Seigneur de *Prunay-le-Gillon*, &c., Brigadier des Armées du Roi, & de *Marie-Anne-Thérèse Corniau* de la *Grandière* de *Meurcé*. Le Marquis de *LAMBERT* a eu de ce second mariage un fils & une fille, morts en bas âge.

BRANCHE

des Seigneurs de *ROUZIER*, de *LAMOURAT* & de *LA MAZARDIE*, en *Périgord*.

IV. *PIERRE* de *LAMBERT*, 1^{er} du nom, Seigneur de *Rouzières*, de *Lamourat*, & de la *Mazardie*, fils puiné de *Jacques*, Seigneur de *Lamourat*, &c., & de *Marguerite Arnal-de-la-Faye*, fut, selon un titre du 11 Mai 1564, Conseiller de la Reine de Navarre, mère du Roi *HENRI IV*, son Vice-Chancelier & Garde des Sceaux en *Périgord* & en *Limoufin*. De la première femme, *Jeanne d'Alby*, il eut :

V. *BERNARD* de *LAMBERT*, Ecuyer, Seigneur de *Lamourat*, qui épousa *Catherine de Cieurac*, dont :

VI. *PIERRE* de *LAMBERT*, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de *Rouzières* & de la *Mazardie*, qui s'est marié, en 1595, avec *Anne Sandillon-de-la-Foucaudie*. Il fut père de

VII. *MARC* de *LAMBERT*, Ecuyer, Seigneur de la *Mazardie* & de *Rouzières*, qui épousa, 1^o en 1615, *Marguerite Texier* ; & 2^o en 1640, *Antoinette d'Abzac*, de la branche d'*Abzac de Mayrac*, cadette d'*Abzac de la Douze*. Du premier lit il eut :

1. *PIERRE*, III^e du nom, maintenu dans sa noblesse en 1667. Il épousa *Françoise des Ecuycers-de-Grandillac*, & n'en laissa qu'une fille,

N... de *LAMBERT*, mariée, en 1698, avec le Seigneur du *Clapier*, en *Saintonge*.

Et du second lit vinrent :

2. *HENRI*, Seigneur du *Change*, en *Périgord*, Lieutenant de Roi des *Ville* & *Citadelle* de *Saintes* en 1676, marié à *Catherine Guot-du-Doignon*, dont il n'eut que deux filles, savoir :

MARIE-LOUISE-THÉRÈSE, femme de N... *Maffan*, Seigneur de *Puifeux* ;

Et *CATHERINE*, épouse de N... de la *Taste*, Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, & Maréchal de Camp.

3. Et *GUILLAUME*, qui suit.

VIII. *GUILLAUME* de *LAMBERT*, Ecuyer, Seigneur de la *Mazardie* & de *Saint-Antoine* en *Périgord*, Co-Seigneur du *Change*, &c., épousa, en 1685, *Catherine de Glane*. De ce mariage est issu :

IX. *HENRI* de *LAMBERT*, Seigneur de la *Mazardie*, &c., Mousquetaire du Roi en 1711, ensuite Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de *Chabriland*, ci-devant la *Tour*. Il a épousé, le 18 Février 1734, *Marie-Anne-Adélaïde Guischar*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur & Patron d'*Auxey*, de *Guéperoux*, du *Moulinet*, &c., & de *Marie-Françoise de la Cervelle*. (Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il a postérité.)

Les armes : coupé, émanché de gueules de 3 pièces, sur deux & deux demi-pièces d'argent.

LAMBERT, Famille qui porte : d'argent au chevron d'azur, chargé de 5 étoiles d'or, accompagné de 3 roses de gueules, feuillées de sinople.

LAMBERT, en *Normandie* : Famille des Diocèse & Election de *Bayeux*, dont les armes sont : de gueules, au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 croiffans d'or, & en pointe d'une étoile du même.

LAMBERT, même Province : Famille dont étoit *MARIE-ANGÉLIQUE-CHARLOTTE LAMBERT DE LONDE*, reçue à *Saint-Cyr*, en *Novembre* 1685, après avoir prouvé sa noblesse depuis *JEAN LAMBERT*, Ecuyer, qui, ayant été recherché sur sa noblesse par les habitans de la Paroisse de *Heugueville*, fit preuve suffisante, & y fut maintenu le 23 Février 1324.

Les armes : d'argent, à 3 bandes de sable.

‡ *LAMBERT*, Famille originaire du pays de France, dont le commencement de sa noblesse n'est point connu, mais elle est extrêmement ancienne, non-seulement tous les titres de cette Famille portent que, de tradition immémoriale, elle a toujours été noble, ou, suivant l'expression de l'un de ses titres anciens, que *MM. LAMBERT* sont issus d'ancienne & noble race, & ont toujours pris le titre de nobles, par tous les titres, chartres & renseignements, de tous tems & ancienneté, ou, comme s'exprime un autre titre ancien, que de tous les tems leur noblesse n'a été révoquée en doute, ayant toujours joui d'icelle,

fans doute ni contredit; mais de plus, une enquête faite judiciairement, il y a 200 ans, qui constate que cette Famille est originaire de France, où elle avoit beaucoup de biens, & y vivoit noblement, & qu'en suite elle s'est habituée en Normandie, près de Cherbourg, où elle a possédé plusieurs fiefs notamment le fief de Rouville; qu'elle est ensuite revenue à Paris, où l'un d'eux fut pourvu en l'état de Conseiller en la Cour de Parlement, ou autre Cour; que postérieurement encore un puiné de cette Famille, nommé THOMAS LAMBERT, fut s'établir en Normandie, en la Paroisse de Tourlaville, & y vécut noblement.

Cette Famille ne possède que ces notions historiques, mais judiciairement constatée en 1573, sur son ancien état, soit dans la première époque de son origine française, soit dans sa première transmigration en Normandie, & ses acquisitions des fiefs de Rouville & autres, soit dans son retour en France, & son entrée dans les charges. Il en résulte clairement qu'elle tenoit un rang distingué longtemps avant l'existence de THOMAS LAMBERT, puiné de cette Famille, qui retourna en Normandie, & qui est l'auteur de MM. LAMBERT d'aujourd'hui, existant à Paris. Nous allons en donner la filiation suivie, qui est prouvée par l'Enquête de 1573.

I. THOMAS LAMBERT, nommé dans l'enquête de 1573, que nous venons de citer, vivoit en 1422; il fit l'acquisition d'un fief consistant en plusieurs pièces de terres, cens & rentes en la paroisse de Tourlaville, en Normandie, par acte passé le 21 Décembre de la même année 1422. Il est le premier dont la mémoire se soit conservée par les titres que possède cette famille, les plus anciens n'étant pas entre les mains de ce THOMAS LAMBERT (puisque'il étoit puiné). Il laissa de sa femme, dont le nom est ignoré,

II. ROBIN LAMBERT, demeurant à Tourlaville, qui passa aussi plusieurs actes (restés à MM. Lambert), les 27 Juillet 1460, 7 Septembre 1476, 17 Octobre 1478, dans lesquels il est toujours qualifié Ecuyer. Plusieurs de ces actes prouvent que ROBIN LAMBERT possédoit plusieurs fiefs, entr'autres celui appelé *les métiers*, fief de Digoville & du censif de la forêt, fief mouvant du Roi, à cause de la seigneurie de Valognes, qui donnoit droit d'inspection sur la forêt du Roi, & de séance avec les Officiers de Sa Majesté, pour juger

les affaires relatives à la forêt, & à raison de ses fonctions, le titre de Voyer de Tourlaville. Ce fief donnoit de beaux droits & même plusieurs vassaux, comme le prouve un dénombrement rendu au Roi pour ce fief, par un des descendans de ROBIN LAMBERT, le 19 Septembre 1541. Le service dont nous venons de parler étoit au reste compatible avec celui des armes, que MM. LAMBERT professoient alors avec distinction, comme le constate encore la même enquête de 1573. ROBIN LAMBERT eut pour fils :

III. THOMAS LAMBERT, II^e du nom, qui suivit les guerres dès son jeune âge, eut au service du Roi, la garde des ville & château de Cherbourg, où il s'étoit retiré en la vieilleffe, après avoir été en plusieurs guerres, estimé le plus vieux Gendarme du pays. Il étoit bien honoré des autres Gentilshommes qui étoient en ladite garnison, pour l'expérience des armes qu'il avoit pratiquée & suivie en son jeune âge; enfin, qu'il étoit noble & venu de noble lignée; il eut entr'autres enfans, ANCEL LAMBERT, qui suit. Cette filiation est constatée par une procédure faite le 5 Octobre 1576, à la requête de GUILLAUME LAMBERT, lors encore Voyer de Tourlaville, qui énonça que ROBIN LAMBERT étoit son trisaïeul, & THOMAS LAMBERT, son bisaiseul; ce qui est constaté par les dépositions unanimes de 12 témoins entendus dans l'enquête de 1573.

IV. ANCEL LAMBERT fut marié, par contrat du 1^{er} Août 1498, avec *Guillemette Cabart*, fille de *Jean*, Sieur d'Henneville & des Esfarts, homme d'armes de la garnison de Cherbourg, lequel n'eût donné la fille en mariage audit Voyer, s'il n'eût été connu & réputé noble (ce sont les termes de l'enquête), ce qui constate qu'il étoit fils de THOMAS LAMBERT. Ce degré de filiation est constaté aussi par plusieurs autres actes, & par le partage de la succession de THOMAS LAMBERT, entre ANCEL LAMBERT, & ses frères, tous qualifiés Ecuyers en date du 30 Novembre 1521, par lequel ANCEL LAMBERT partagea noblement comme aîné. L'enquête de 1573 constate aussi qu'ANCEL LAMBERT porta les armes, qu'il possédoit le fief qui lui donnoit le titre de Voyer de Tourlaville, & qu'il vivoit noblement. Il mourut en 1535, & laissa de son mariage trois enfans, savoir :

I. GRATIEN, qui suit;

2. ROBERT, Chanoine de Coutances, & Aumônier du Roi ;
3. Et HUBERT, Médecin ordinaire de la Reine ELÉONORE D'AUTRICHE, seconde femme de FRANÇOIS I^{er}. (La même enquête de 1573 constate que ces trois frères vivoient noblement, &, disoit-on, qu'à l'exemple de leurs prédécesseurs (prédécesseurs est employé en nombre d'endroits de cette enquête, pour signifier ancêtres), ils suivoient la Cour, & étoient tenus & réputés nobles, avoient beaucoup de Gentilshommes leurs parens, qui étoient riches & avoient de grands biens, demeurant au pays de France, & ils étoient beaucoup estimés en celui de Normandie, par tous les Gentilshommes, de la plupart desquels ils étoient alliés.)

V. GRATIEN LAMBERT, Ecuyer, qui conserva le fief de l'état de Voveur, & rendit aveu & dénombrement au Roi le 19 Décembre 1541 (que MM. LAMBERT ont entre les mains), tant pour le fief des Métiers, fief de Digoville & les censives de la forêt, que pour différens autres fiefs qu'il possédoit dans la mouvance immédiate du Roi, à cause de sa seigneurie de Valognes, GRATIEN LAMBERT y est qualifié d'Ecuyer, & fils d'ANSEL LAMBERT, aussi Ecuyer ; il mourut en 1579, & laissa deux fils, savoir :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. Et JEAN, qui a formé la seconde branche, rapportée ci-après.

VI. GUILLAUME LAMBERT, Ecuyer, fut encore Voveur de Tournaville en 1572, (a)

(a) Des Commissaires pour le règlement des tailles de la paroisse de Tournaville ayant fait assigner devant eux tous ceux qui se prétendoient exempts, pour en justifier ; GUILLAUME LAMBERT n'ayant pas répondu à l'assignation, ces Commissaires décernèrent un mandement pour le faire employer sur le rôle. GUILLAUME LAMBERT se pourvut aussitôt à l'élection de Valognes, où comparurent, le 4 Novembre 1572, les Collecteurs de la paroisse & le corps des paroissiens. GUILLAUME LAMBERT alléguait qu'il étoit noble & issu de noble & ancienne lignée ; que sa noblesse étoit notoire, tant auxdits habitans qu'à tous autres du pays. A quoi fut répondu, par le corps des paroissiens, qu'ils n'avoient jamais douté de la noblesse dudit LAMBERT, ni de celle de ses prédécesseurs, & ne l'avoient mis de gré & volonté au rôle de leurs tailles ; mais ayant reçu mandement de MM. les Commissaires députés pour le règlement des tailles, d'afféoir ledit LAMBERT, faute d'avoir devant eux comparu à l'assignation qui lui avoit été donnée pour faire apparoir de sa noblesse, ledits paroissiens, après

maintenu en l'état de noblesse & immunités d'icelle. Il suivit les guerres & la Cour comme ses ancêtres, & fut en bonne réputation, au pays de Normandie, de tous les Gentilshommes qui y étoient, la plupart desquels étoient ses parens ou ses alliés, & fut Gouverneur du château de Saint-Sauveur-le-Vicomte, près de Valognes. Il épousa N... du Temple, de l'une des plus nobles & des plus anciennes familles du pays Chartrain, de laquelle il n'eut que deux filles, savoir :

MARIE, qui épousa Jacques Poirier, Baron d'Amfréville, commandant une Compagnie

avoir eu sur ce l'avis du Procureur du Roi, qu'il falloit obéir au commandement desdits Sieurs Commissaires, l'ont véritablement assis, par protestation qu'ils ne seroient responsables de ladite assiette, & par ledit Sieur Procureur du Roi, a été dit que l'on a toujours tenu ledit Sieur LAMBERT & ses prédécesseurs pour nobles en ce pays ; & puisqu'il y a ordonnance desdits Commissaires, il lui semble que ledit Sieur LAMBERT doit être renvoyé devant eux, pour en ordonner. Mais GUILLAUME LAMBERT ayant insisté pour être présentement rayé du rôle ; parties ouïes, par l'opinion uniforme des assistans ; vu les déclarations & consentement des paroissiens & Procureur du Roi, il fut ordonné que ledit LAMBERT seroit rayé dudit rôle, & au surplus se pourvoiroit par devens ledits Commissaires, ainsi qu'il aviserait. GUILLAUME LAMBERT se pourvut en effet devant ledits Commissaires. Par une requête du 7 Octobre 1576, il exposa qu'il étoit noble, issu d'ancêtres nobles, & tel tenu & réputé au pays par ceux qui connoissoient la lignée ; qu'il étoit en possession & jouissance de noblesse, sans avoir jamais contribué aux tailles des roturiers, & en tous actes & instrumens s'étoit dit & arrêté tel, ayant suivi les armes, & fait plusieurs services à Sa Majesté, comme domestique & commensal, & outre, ayant ses prédécesseurs fait plusieurs services aux Rois, & suivi les armes, sans aucun d'iceux ait dérogé à l'état de noblesse, conséquemment doit être maintenu ; que de tout temps la noblesse n'a été révoquée en doute, & ne la pourroit justifier par lettres, ayant tous ses prédécesseurs joui d'icelle sans doute ou contredit. En conséquence il fut fait, de l'ordonnance de ces Commissaires, par le Lieutenant Général de Valognes, le 10 Octobre 1573, une enquête composée de douze témoins, âgés de 70, 75, 80 & 90 ans, qui tous déposent de tous les tems de leur connaissance & de tradition immémoriale de leurs pères, connoître MM. LAMBERT pour nobles de tout tems ; & ils rendirent un compte uniforme des faits relatifs à l'ancienne origine noble de cette Famille, même des faits antérieurs à tous les actes & à tous les degrés de filiation que connoissent aujourd'hui MM. LAMBERT. GUILLAUME-LAMBERT fut en conséquence maintenu en l'état de noblesse & immunités d'icelle.

de Gendarmes sous le règne d'HENRI IV, & depuis Préfident à Mortier au Parlement de Rouen ;

Et ANNE, qui épousa *Julien Poirier d'Amfréville*, frère de *Jacques*, les descendans de l'une & de l'autre ont donné plusieurs Préfidents à Mortier au Parlement de Rouen, & la font enfin fondues par des filles dans la maison d'*Harcourt*.

SECONDE BRANCHE.

VI. JEAN LAMBERT, Ecuyer, second fils de GRATIEN LAMBERT, vint s'établir à Paris, il y fut reçu le 15 Janvier 1587, dans la charge de Procureur du Roi au siège général de l'Amirauté de France, établie en la table de marbre du Palais à Paris; trois ans après il suivit HENRI IV à Tours, & à Bordeaux; abandonna la maison & ses biens pour demeurer fidèle au Roi & aller à Tours y continuer l'exercice de sa charge; ce fait honorable est attesté en ces termes par un arrêt du Conseil du 31 Mars 1590, concernant le paiement de ses gages à Tours. Il épousa, en 1581, *Marie Barat*, de laquelle il eut neuf enfans, dont le huitième a seul continué la postérité, & est nommé GUILLAUME, qui suit.

VII. GUILLAUME LAMBERT, Ecuyer, né le 26 Juin 1603, fut reçu Correcteur des Comptes en la Chambre des Comptes de Paris, le 1^{er} Février 1632, puis Maître des Comptes à Paris, le 15 Juillet 1655; il avoit épousé, en Juin 1638, *Marie de Montchal*, fille de *Pierre*, & de *Jeanne Bochaffon*; ce mariage a formé les alliances avec MM. d'*Argouges*, *Bignon*, *Mérault*, *Barbin de Broyes*, *Barentin*, &c. GUILLAUME LAMBERT est mort le 25 Mai 1684; il a laissé de son épouse dix enfans, tous décédés en bas âge, excepté

JEAN-PIERRE, qui suit;

Et JOSEPH, né le 28 Octobre 1654, Prêtre, Docteur de Sorbonne, & Prieur de Palaifeau, mort le 31 Janvier 1722.

VIII. JEAN-PIERRE LAMBERT, né le 14 Février 1642, fut reçu Correcteur des Comptes en la Chambre des Comptes de Paris, le 8 Avril 1683; il épousa, le 1^{er} Juillet 1692, *Marie-Catherine Pépin*, fille de *Claude*, Correcteur des Comptes. Ce mariage a donné les alliances avec MM. *Séguier*, *le Lièvre*, *de Mauroy*, &c.; il est mort le 18 Février 1728, laissant deux enfans, savoir :

1. CLAUDE-GUILLAUME, qui suit;

2. Et JEAN-BAPTISTE-PIERRE, tige de la troisième branche, rapportée ci-après.

IX. CLAUDE-GUILLAUME LAMBERT, né le 9 Novembre 1694, fut reçu Conseiller au Grand Conseil, le 29 Janvier 1718, depuis Doyen du Sémestre d'été de cette compagnie le 4 Janvier 1756. Il a épousé, le 28 Mai 1724, *Catherine-Thérèse Patu*, fille de *Philippe*, Conseiller en la cour des Aides de Paris, & de *Louise-Claude de Launay*. Ce mariage a formé les alliances avec MM. de *Murard*, *le Féron*, *Tartarin*, de *Fourqueux*, *Coignet*, *le Grant de Vaux*, &c. Il est mort le 29 Novembre 1774, après son épouse, qui étoit décédée le 20 Octobre de la même année. Ils eurent de leur mariage :

CLAUDE-GUILLAUME, qui suit;

JEAN-BAPTISTE-PIERRE, né le 11 Mars 1728, reçu Conseiller au Parlement de Paris, le 3 Mai 1763. Il a épousé, le 7 Mai 1765, *Anne-Louise Guignace de Villeneuve*, fille de *Jean-Pierre-Guy*, Conseiller au Grand Conseil, & d'*Anne Maître*; il n'a point eu d'enfans; « Et deux filles, mortes. »

X. CLAUDE-GUILLAUME LAMBERT, II^e du nom, né le 9 Août 1726, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris, le 21 Août 1748, puis Maître des Requêtes, le 18 Novembre 1767, Conseiller honoraire au Parlement de Paris, le 22 Juillet 1768, nommé Conseiller d'Etat, le 9 Mai 1778, & reçu le 5 Octobre suivant. Il a épousé 1^o le 1^{er} Septembre 1756, *Marie-Madeleine du Beiffier*, fille d'*Augustin du Beiffier de Pisany*, Maître des Comptes en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Marguerite Gaultier*, décédée le 12 Juin 1772; & 2^o le 4 Mai 1774, *Anne-Henriette Guignace de Villeneuve*, fille de *Jean-Pierre-Guy*, Conseiller au Grand Conseil, & d'*Anne le Maître*; elle est décédée le 2 Mars 1783. Dn premier lit il a eu huit enfans, dont quatre vivans à la mort de leur mère, savoir :

1. AUGUSTIN-CHARLES-PASCAL, qui suit;
2. PAUL-AUGUSTIN-JOSEPH, né le 8 Août 1764, reçu Conseiller au Parlement de Paris, le 24 Mars 1784;
3. CLAUDE-GUILLAUME, III^e du nom, né le 24 Septembre 1768, nommé Sous-Lieutenant au Régiment des Chasseurs des Pyrénées, le 21 Septembre 1784;
4. AUGUSTIN-LOUIS, né le 24 Décembre 1769.

Et du second lit vinrent :

Trois enfans, dont une fille, nommée ARMAN-

de-FÉLICITÉ, née le 10 Novembre 1781, qui a survécu à sa mère.

XI. AUGUSTIN-CHARLES-PASCAL LAMBERT, né le 16 Décembre 1761, reçu Conseiller au Parlement de Paris, le 3 Juillet 1782.

TROISIÈME BRANCHE.

IX. JEAN-BAPTISTE-PIERRE LAMBERT, second fils de JEAN-PIERRE, Cofrecteur des Comptes, & de *Marie-Catherine Pépin*, né le 27 Décembre 1696, reçu Cofrecteur des Comptes en la Chambre des Comptes de Paris, en Novembre 1718, a époufé, en Février 1725, *Marie-Genève Leſchaffier-Deſchamps-de-Morel*, fille de *Chriſtophe-Nicolas*, Conſeiller en la Cour des Aides, & de *Charlotte-Genève Soufflot*, décédée en Juillet 1749, & fon mari le 31 Janvier 1763; il a laiffé trois enfans, favoir :

1. JEAN-BAPTISTE-LOUIS, qui fut;
2. JACQUES-ETIENNE-JOSEPH, rapporté après fon aîné;
3. Et AUGUSTIN-LOUIS, rapporté après ſes deux frères.

X. JEAN-BAPTISTE-LOUIS LAMBERT-DESCHAMPS-DE-MOREL, né le 26 Janvier 1734, reçu Conſeiller en la Cour des Aides de Paris, le 16 Mai 1757, puis Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Mars 1763, reçu Conſeiller honoraire en la Cour des Aides, le 30 Juillet 1766; s'eſt marié, le 16 Mai 1763, à *Marie-Thérèſe Maſſon de Vernon*, fille de *Pierre-Antoine*, Chevalier, Seigneur de Vernon, & de *Marie-Anne Jogues de Villery*; ladite Dame LAMBERT, eſt décédée le 4 Avril 1779, laiffant :

1. JEAN-BAPTISTE-ANTOINE, né le 25 Juin 1770;
2. Et ANTOINE-CHARLES, né le 16 Avril 1774.

X. JACQUES-ETIENNE-JOSEPH LAMBERT-DESCHAMPS-DE-MOREL, second fils de JEAN-BAPTISTE-PIERRE, & de *Marie-Genève Leſchaffier-Deſchamps-de-Morel*, né le 23 Février 1738, reçu Auditeur des Comptes en Janvier 1761, s'eſt marié le 29 Janvier 1771, à *Henriette-Madeleine Leſchaffier*, fille d'*Etienne-Robert*, Conſeiller en la Cour des Aides, & de *Marie-Henriette Thoré*, dont :

1. ANNE-NICOLAS, né le 13 Juin 1779;
2. Et AUGUSTE-LOUIS, né le 10 Août 1781.

X. AUGUSTIN-LOUIS LAMBERT-DESCHAMPS-DE-MOREL, troiſième fils de JEAN-BAPTISTE-PIERRE, & de *Marie-Genève Leſchaffier-*

Deſchamps-de-Morel, né le 11 Juin 1730, reçu Auditeur des Comptes, le 11 Juillet 1761, s'eſt marié en Février 1771, à *Catherine-Marguerite de Villiers*, fille de *Prudent de Villiers de la Noue*, Conſeiller au Châtelet, & de *Françoife-Marguerite Grégoire*, dont trois enfans, favoir :

1. AUGUSTIN-CLAUDE, né le 18 Décembre 1771;
2. AUGUSTIN-PRUDENT, né le 5 Juillet 1773;
3. Et THÉRÈSE, née le 25 Juin 1780.

Les armes : de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 croiffans, montans d'argent, & en pointe d'un arbre arraché de ſnoople, chargé de glands d'or.

LAMBERT d'HERBIGNY, auffi en Normandie : Famille de laquelle étoit

I. FRANÇOIS LAMBERT, Seigneur d'Herbigny, Lieutenant du Bailli de Rouen, au fiège de Pont-l'Evêque, qui avoit épouſé *Jeanne Amedieu*, dont il eut :

II. FRANÇOIS LAMBERT, Seigneur d'Herbigny, qui fut reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 16 Juin 1614, Conſeiller au Parlement de Paris le 27 Avril 1616, & Maître des Requêtes le 5 Avril 1621. Il réſigna, en 1628, & fut Conſeiller d'Etat ordinaire. Il épouſa, le 2 Mars 1615, *Jeanne de Meſmes*, fille de *Jean-Jacques*, Seigneur de Roiffy, Maître des Requêtes, & d'*Antoinette Groſſaine*, dont :

1. HENRI, qui fut;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Mont-Saint-Jean, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi;
3. JEAN-JACQUES, Capitaine au Régiment des Gardes en 1648;
4. JEANNE-MARIE-ANGÉLIQUE, femme de *Charles de Rune*, Marquis de Fouqueſſolles, Colonel d'un Régiment d'Infanterie;
5. Et ANTOINETTE, Religieufe à Reims.

III. HENRI LAMBERT, Seigneur d'Herbigny, Marquis de Thibouville, né le 3 Novembre 1623, Conſeiller au Parlement de Paris le 4 Février 1650, Maître des Requêtes le 16 Décembre 1660, Intendant à Moulins en 1666, en Dauphiné en 1679, à Montauban en 1691, à Lyon en 1694, puis à Rouen, Conſeiller d'Etat, mort le 23 Novembre 1700, âgé de 77 ans, avoit épouſé *Elifabeth Rouillé*, fille de *Jacques*, Receveur Général des Finances à Rouen, morte en Janvier 1730, âgée de 96 ans, laiffant :

1. HENRI - FRANÇOIS, Seigneur d'Herbigny, Marquis de Thibouville, Conseiller au Grand Conseil le 12 Avril 1682, Maître des Requêtes le 19 Janvier 1687, Intendant de Montauban en 1691, de Lyon en 1694, & de Rouen en 1700, mort sans alliance le 29 Juillet 1704;
2. PIERRE-CHARLES, qui suit;
3. ELISABETH, Religieuse à Reims;
4. Et ANGÉLIQUE, Religieuse Supérieure de Sainte-Avoye en 1728.

IV. PIERRE-CHARLES LAMBERT, Seigneur d'Herbigny, Marquis de Thibouville, Conseiller au Parlement de Metz le 6 Mars 1683, puis à celui de Paris le 6 Mai 1685, Maître des Requêtes le 25 Février 1693, Rapporteur du point d'honneur, & Conseiller d'Etat le 1^{er} Février 1723, mort le 15 Mars 1729, à 70 ans, avoit épousé, le 28 Novembre 1703, *Louise - François - Armande d'Estrades*, morte le 10 Octobre 1731, fille de *Louis*, Comte d'*Estrades*, Gouverneur de Dunkerque, & de *Marie-Anne Blouin*, sa seconde femme, dont :

1. HENRI, qui suit;
2. PIERRE-ARMAND, né le 26 Février 1712, Conseiller au Parlement de Paris le 20 Mars 1734, mort sans hoirs le 15 Septembre à 28 ans;
3. ELISABETH, née le 31 Décembre 1704, mariée, le 13 Septembre 1728, à *François-Guillaume Briçonnet*, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris;
4. LOUISE, née le 23 Mars 1706, mariée à *Robert-François-René le Sens de Folleville*, Procureur Général en la Chambre des Comptes de Rouen;
5. MARIE-ARMANDE, née le 8 Avril 1708;
6. Et MARIE-ANGÉLIQUE, née le 22 Décembre 1709.

V. HENRI LAMBERT D'HERBIGNY, Marquis de Thibouville, né le 14 Décembre 1710, Maître de Camp du Régiment de la Reine, Dragons, a épousé, le 10 Décembre 1731, *Louise-Elisabeth de Rochechouart*, née le 5 Décembre 1702, fille de *Louis*, Seigneur de Montigny, & d'*Elisabeth de Cugnac*, dont il n'a point eu d'enfants. (C'est ce que nous savons sur cette Famille, dont il est parlé dans le *Mercur de France*, de Septembre 1736, pag. 2052.)

Les armes : d'azur, au lion d'or; au chef d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules.

LAMBERT DE LA ROCHE, en Dauphi-

né, dont les armes sont : d'azur, à la Croix d'argent.

*LAMBERTYE, en Périgord. Un *Mémoire*, dressé sur titres & travaillé avec la dernière exactitude, nous apprend que cette Maison est ancienne & illustre, & qu'elle tient, depuis un tems immémorial, un des premiers rangs dans cette Province du Périgord. Elle a donné son nom à un Château très-considérable, rebâti pour la troisième fois. Il fut brûlé par les Anglois sous le règne du Roi CHARLES VI, & une seconde fois par l'Amiral de Coligny, dans les troubles de la Religion Prétendue Réformée. Ce dernier incendie consuma tous les titres qui se trouvèrent aux Archives de ce Château, où étoient réunis ceux des Châtellenies de Mellet, de Noyre, d'Echallat, de Saint-Paul-la-Roche, Vassoux & les Plassons, biens appartenant à FRANÇOIS DE LAMBERTYE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de Chevaux-Légers, commandant une Compagnie de Gendarmes, qui étoit alors absent avec les enfans, pour le service du Roi. Tous ces faits sont reconnus par les Lettres Patentes que le Roi CHARLES IX lui accorda le 21 Mai 1571, par lesquelles ce Prince ordonne à son Sénéchal de Périgueux & autres, de se transporter sur les lieux, de dresser procès-verbal dudit incendie, & de faire rendre, par autorité Royale, tous les droits qu'on devoit audit Sieur DE LAMBERTYE, dont les Certificats vouloient se soustraire faute de titres. Le procès-verbal & le papier terrier qui furent faits en conséquence de ces Lettres Patentes, par ordre de Sa Majesté, se trouvent aux Archives du Château de LAMBERTYE, & l'on voit encore les ruines de l'ancien, & celles du Village & de l'Eglise, où l'on distingue la forme de trois Autels.

La Terre a été depuis érigée en Comté, par Lettres du 1^{er} Juin 1644, signées LOUIS, la Reine Régente présente, homologuées au Parlement & en la Chambre des Comptes, pour GABRIEL DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, mentionné ci-après, degré VI de la première branche.

Celle de *Cons-la-Grandville* a été érigée en Marquisat, en faveur de NICOLAS-FRANÇOIS, Comte de LAMBERTYE, Colonel des Gardes du Corps du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Grand Bailli de Lunéville & Lieutenant Général des Armées de

Roi. Voy. le degré IX de la seconde branche. Il y a aux Archives de ce *Marquisat* plusieurs Lettres de CHARLES IX & de ses successeurs, adressées à MM. DE LAMBERTYE, lesquelles annoncent la confiance que ces Princes avoient en eux, la distinction de leurs services & de leur naissance. Ils ont, dès le commencement du XV^e siècle, pris les qualifications de *hauts & puissans Seigneurs, Barons, Comtes, &c.* Depuis 1600, une branche de cette Maison a occupé les premières places en Lorraine, comme celles de Maréchaux de Lorraine & Barrois, de Grands Baillis de Nancy & de Lunéville, de Gouverneurs de Nancy, de Metz, de Longwy, &c., de Chambellans, premiers Gentilshommes de la Chambre des Ducs de Lorraine & du feu Roi de Pologne, d'Am bassadeur en France, en Angleterre & en Allemagne; & celle de Colonel des Gardes du Corps de Sa Majesté le Roi de Pologne. Depuis 1590, vingt & un du nom de LAMBERTYE ont été tués au service.

Cette Maison a donné un Lieutenant Général des Armées, deux Chevaliers de l'Ordre du Roi, quatre Maréchaux de Camp, quatre Mestres de Camp de 12, de 16 & de 20 Enseignes à Drapeaux blancs, de 100 hommes chacune; douze Capitaines de 100 hommes; trois de Chevaux-Légers, un de Gendarmerie; deux Enseignes; deux Guidons; un Brigadier des Armées du Roi; cinq Lieutenans-Colonels; 27 Capitaines, tant de Cavalerie, Dragons, que d'Infanterie; plusieurs Gouverneurs ou Commandans de Nancy, Metz, Furnes Longwy, Neufchâteau, Clermont, Jametz & Stenay.

Dans la recherche que l'on a faite des titres de cette Maison à la Bibliothèque du Roi, dans les Archives du Languedoc, dans celles de la Chambre des Comptes de Pau; aux Châteaux de Montignac & de Pompadour; aux Abbayes de Dalon, de Solminiac & de Limoges; au Bureau des Finances de Bordeaux, aux Châteaux de Chabanais & de Rochechouart, & à la Tour de Londres, on a trouvé

BÉRENGER DE LAMBERTI, établi dans un Plaid, tenu en Bas-Languedoc avec Bernard d'Anduze & Ponce de Pomerol, en 1119. Il recut les paroles de Bernard IV, Comte de Melguel, avec Guillaume VI, Comte de Montpellier, pour un nouvel accord en 1129; servit de témoin avec Raymond d'An-

duze, Ponce de Montlaur & autres, à l'accord fait entre Raymond, Comte de Provence, & Guillaume VI, Comte de Montpellier, en 1135; fut présent avec RAYMOND & BERNARD DE LAMBERTI & autres, à l'accord fait entre Béatrix, Comtesse de Melguel, Bernard Pelet, son mari, & Guillaume VI, Comte de Montpellier, en 1146; & encore présent avec Raymond de Castres, Bertrand de Narbonne & autres, à la donation faite par le Seigneur de Lunel, au Comte de Montpellier, en 1152.

RAYMOND DE LAMBERTI signale traité de paix entre Guillaume VII, Comte de Montpellier, & les Seigneurs de Pignan, dont il étoit arbitre, avec Pierre de Narbonne, Guy d'Anduze, & autres, en 1162.

PONCE DE LAMBERTI est établi avec Guillaume de Sabran, Pierre de Montferrand, Bertrand de Montlaur & autres, comme témoins du serment mutuel de Raymond V, Comte de Toulouse, & de Guillaume VII, Seigneur de Montpellier, en 1164.

On trouve un RAYMOND DE LAMBERTI, nommé comme témoin au testament de Guillaume VII, Comte de Montpellier, à la Saint-Michel, au mois de Septembre 1172.

BERNARD DE LAMBERTI est nommé comme témoin de la donation du Comté de Melguel, par la Comtesse Béatrix au Comte de Toulouse, avec Pierre de Tarascon, au mois de Décembre de la même année 1172; & il fut présent à la publication du testament d'Ermezinde, Comtesse de Melguel, en 1176.

BÉRENGER LAMBERTI, *Miles*, & PIERRE LAMBERTI, aussi qualifié *Miles* (Chevalier), sont nommés dans deux Chartes, citées dans la collection de Dom Estiennot, Bénédictin; la première, du 5 Juin 1175, est tirée du volume intitulé: *Antiquitatum in Septimania seu Occitannia Benediſtinorum*, part. I, N^o 557; la seconde, en date du 7 Juillet 1196, est aux Archives de l'Abbaye de Solminiac, & extraite du volume intitulé: *Antiquitatum Lemovicenſii Benediſtinorum*, part. III, pag. 199.

GEOFFROY DE LAMBERTI, *Miles*, fut témoin à un acte passé à l'Abbaye de Dalon en 1207.

AMANIEU LAMBERTI, *Miles*, est établi comme père d'ARNAUD, dans un acte de l'an 1256, où ce dernier met ses biens sous la protection du Roi d'Angleterre.

PIERRE & RAPHAEL DE LAMBERTI sont nom-

més dans un acte passé à Bordeaux en 1274. Ces deux titres sont aux Archives du Bureau des Finances de Bordeaux. On trouve aussi PIERRE DE LAMBERTI, qui épousa *Mathilde*, fille de *Bernard d'Escoffan*, Seigneur de Langoiran, avant 1306.

ERARD DE LAMBERTI fut témoin d'un hommage rendu à Hélié de Talleyrand, pour le lieu de Châteauneuf, le 15 Août 1280; il servit encore de témoin à un acte passé en 1285, entre Guichard, fils de Falcon de Vend, & son frère, où il prend le titre de *Miles*; & fut Gouverneur & Bailli de Meymac, par commission d'EDOUARD 1^{er}, Roi d'Angleterre, où il prend aussi la qualité de *Miles*, en date du 24 Mai 1289.

GUILLAUME DE LAMBERTI, Damoiseau, servit de témoin à un acte passé en 1303, & rendit la veille de l'Ascension, en 1312, deux hommages à Archambaud, Comte de Périgord, pour ses maison & dimes de LAMBERTIE, & pour les dimes qu'il possédoit aussi dans la Paroisse de Davanceins. (*Nota*. C'est ici que l'on voit pour la première fois *e* ajouté au mot de LAMBERTI, pour la Maison seulement, & ceux de ce nom l'ont pris dans la suite.)

RANULFE DE LAMBERTI, Damoiseau, consentit à une vente en faveur de Jean Vaully, en la paroisse de Lastours, le 14 des Calendes de Juin 1317.

HÉLIE DE LAMBERTI, Damoiseau, consentit aussi à une vente en faveur de Jean Bavelly, en la paroisse de Burgnac, le jour de la Nativité, en l'année 1336.

On trouve dans les Archives de la Maison de *Chasteignier* un titre de l'année 1390, où il est fait mention de JEAN DE LAMBERTIE, Grand Sénéchal de Parthenay. Il y a toute apparence qu'il est père de PIERRE, qui suit, & fils d'HÉLIE; & que ce dernier est fils de RANULFE, petit-fils de GUILLAUME, & arrière-petit-fils d'ERARD DE LAMBERTI, qualifié *Miles*, Gouverneur & Bailli de Meymac en 1289. Des Mémoires de Famille annoncent qu'une Demoiselle de la Maison de *Péruisse-d'Escars* est entrée dans celle de LAMBERTIE, & que sa dot fut un démembrement des Terres de la Vauguyon & de la Couffière, consistant dans les fiefs du Domphon, de Mouton & des Sauvages, qui sont encore réunis au Comté de LAMBERTIE, & dont on rend hommage aux Seigneurs de la *Vauguyon* & de la *Couffière*. L'époque de cette réunion seroit croire

que cette Demoiselle de *Péruisse* seroit femme de JEAN DE LAMBERTIE, & mère de

I. PIERRE DE LAMBERTIE, Ecuyer, Seigneur des Châtellenies de Lambertie, de Mellet & des fiefs de Vailoux, de Baronnie, paroisse de Saint-Pierre-de-Frugie, de Domphon, paroisse de Maiffonay; de Mouton, paroisse de Samathie; & d'un autre fief, paroisse de Preffignac. Il avoit pour sœur JEANNE DE LAMBERTIE, mariée, en 1380, à *Amanieu de Madailan*, III^e du nom, Sire de Lesparre. Ils firent bâtir le Château de Montataire, où leurs armes sont encore. D'eux descendent les Marquis de *Laffay*, les Duc & Comte de *Lauraguais*, & la Marquise de *Coligny*. PIERRE DE LAMBERTIE épousa, en 1380, *Catherine de Farges*, fille de *Guillaume-Raymond*, & d'*Armande*, fille de *Pierre de Gontaut*, Baron de Biron, Chevalier Banneret, vivant en 1338, & de *Marie de Grailly*. Ses aïeules étoient des Maisons de *Lomagne*, *Hautefort*, *Bruzat*, *Grimoard*, &c. Etant devenue veuve elle rendit hommage, le 10 Mai 1428, pour son fils, du fief de Domphon au Seigneur de la Vauguyon; & le 1^{er} Décembre de la même année, à Jean de Vendôme, Vidame de Chartres, Seigneur de Chabanais, du chef de Catherine de Thouars, sa femme, pour les biens qu'elle avoit dans la paroisse de Preffignac, au nom & comme tutrice de ses enfans, savoir :

JEAN, qui suit ;

Et trois filles : CÉCILE, MARGUERITE & JEANNE.

II. JEAN DE LAMBERTIE, Seigneur, Châtelain de Lambertie, de Mellet, de Vailoux, de Domphon, de la Brouffe, des Barreaux, de Baronnie, de Mouton, paroisse de Samathie, aujourd'hui *Saint-Mathieu*, de Noyre, d'Eschallat, & de Saint-Paul-la-Roche, du chef de sa femme, rendit sept hommages : le premier, le 25 Avril 1441, à Jehan de Bretagne, Vicomte de Limoges, pour les biens qu'il possédoit dans les paroisses de Châlus, Chabrouille, Maumont, Courbesy, Abjat, Savignac & dans la Baronnie de Nontron; le second, le 15 Avril 1445, au Seigneur de la Vauguyon, pour le fief du Domphon; le troisième, à Jehan de Vendôme, Vidame de Chartres, Seigneur de Chabanais, le 5 Septembre 1445, pour le fief de Chelitrac, paroisse de Preffignac, dans lequel il est énoncé fils & principal héritier de noble homme PIERRE DE

LAMBERTIE, Damoiseau, Seigneur de Lambertie; le quatrième, le 27 Mars 1473, à Jehan, Vicomte de Rochechouart, sans désignation des lieux; le cinquième & le sixième, le 10 Mai 1483, à *Gauthier de Pérusse*, Seigneur de la Vauguyon & de la Couffière, l'un pour une partie de la Terre de LAMBERTY, & l'autre pour les fiefs de Mouton & du Domphon; & le septième hommage, le 22 Mars 1483, à Jehan, Baron de Montbrun, pour les fiefs de la Brouffe & des Barreaux. JEAN DE LAMBERTY reçut une déclaration de rente en 1451, aux droits de *Jeanne Vigier*, Demoiselle, sa femme, fille de noble *Hugon Vigier*, Damoiseau, dans la paroisse de Buftière-Galant, & fit un échange, le 6 Juin 1461, avec Pierre de Maulmont. Il avoit servi de témoin, le 18 Mars 1443, en qualité de parent au contrat de mariage de *Marguerite*, fille de *Raymond de Salignac & d'Alix de Pérusse*, avec *Jean de Bonafos*, Seigneur de Tefieux. Il parut le troisième dans la montre des hommes d'armes de la Compagnie d'Alain d'Albret, Comte de Périgord, en qualité de *Brigantinier à quatre chevaux avec son Courtilleur*, tous les deux armés d'un corset, épée & javeline. Dans la même montre sont compris Louis de Caumont, le Baron de Biron, Antoine de Salignac ou Salagnac, le Sieur d'Hauteport, Arnoul de Bourdeille, Pierre de Saint-Gelais, Jean de Saint-Astier, Tristan de Turenne, & autres. Il y a aux Archives du Château de Connezac plusieurs déclarations de rentes qui lui furent rendues depuis 1445 jusqu'en 1483. Il épousa, comme nous l'avons dit ci-dessus, *Jeanne de Vigier*, fille de noble *Hugon*, Damoiseau, descendue d'*Etienne de Vigier*, qui prenoit le titre de *Chevalier* en 1190, d'une Famille alliée aux Maisons de *Boisse*, d'*Aubusson*, de *Ventadour*, *Beynac*, *Combourn*, *Pierre-Buffière*, *Noailles*, *Périgord*, *Turenne*, *Gontaut*, *Salignac*, *la Rochefoucauld*, *la Trémoille*, *Laval*, &c. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. GUY, Seigneur de Vassoux, mort sans postérité. Il y a au Château de Connezac plus de 60 déclarations de rentes à lui rendues;
3. RAYMOND, Prêtre, Bachelier en droit, Seigneur de Saint-Raphaël;
4. JEAN, homme d'armes dans la Compagnie du Comte de Périgord, mort sans postérité;
5. Et AGNÈS, qui, de N... de *Mefnard*, eut pour fils, noble *Antoine de Mefnard*, Damoiseau.

III. FRANÇOIS, Seigneur Châtelain de LAMBERTY, de Mellet, Vassoux, Domphon, Noyre, d'Echallat, la Soupèze, la Brouffe, Baronnie, Chelitrac & Saint - Paul - la - Roche, est compris au nombre des hommes d'armes qui se trouvèrent à la montre & à la revue faite à Leuvin en Basse-Bretagne, le 15 Juin 1491. Il est aussi compris, en qualité d'homme d'armes, ainsi que GUYON & JACQUES DE LAMBERTIE, dans la montre de la Compagnie du Comte de Laval, dont la revue se fit à Dinan en 1492. Il rendit hommage à Jacques de Vendôme, Vidame de Chartres, pour un fief qu'il possédoit paroisse de Pressignac, Juridiction de Chabanais; & un second, au Comte de Périgord, en 1515. Il avoit partagé avec ses frères le 8 Septembre 1508, & testa le 11 Août 1528. Il y a aux Archives de Connezac 53 déclarations de rentes rendues à FRANÇOIS DE LAMBERTY, des années 1492, 1493, 1494 & 1495, & il est dit dans quelques-unes fils aîné & héritier de JEAN, Ecuyer, Seigneur de LAMBERTY. Il avoit épousé, vers l'an 1480, *Marguerite*, fille d'*Antoine de Maulmont*, Baron de Saint-Vitte, & de *Catherine de Pierre-Buffière*. Leurs enfans furent :

1. RAYMOND, qui suit;
2. FRANÇOIS, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après;
3. Autre FRANÇOIS, Prêtre, Bachelier en Droit;
4. AGNETTE, mariée, le 6 Février 1516, à *François de la Faye*, Seigneur de Saint-Privat & des Roberts;
5. ELIE, femme de *Guillaume de Calvo*, Seigneur de Lozellerie;
6. CATHERINE, alliée à *Fortan de Fourien*, dit *Flamenc*, Ecuyer, Seigneur de Bélusfière;
7. FRANÇOISE, épouse de *Jean de Jehan*, Ecuyer, Seigneur de Bord;
8. LOUISE, femme, le 16 Juillet 1533, de *Louis*, fils de *Foucaud de Coustin*, Seigneur du Mas-Nadaud, & d'*Isabeau de Fougere*;
9. MARGUERITE, mariée à *Henri de Talmont*, Seigneur de Vallasiez;
10. & 11. MÉDARD & MARIE, non mariés.

IV. RAYMOND DE LAMBERTY, Baron de Montbrun, Chevalier, Seigneur de Lambertie, de Mellet, de Vassoux, de Noyre, d'Echallat & de Saint-Paul-la-Roche, rendit hommage au Comte de Périgord en 1540, pour les biens qu'il possédoit à Savignac & à Nontron. Il servit avec distinction dans les Compagnies d'hommes d'armes des Ordonnances du Roi, sous la charge du Prince de Navar-

re, & du Seigneur de la Vauguyon, & reçut plusieurs blessures; c'est ce qui le fit sur son tombeau. Il testa le 15 Janvier 1559, & avoit épousé, par contrat passé à Romain, devant *Baylle*, Notaire, le 12 Octobre 1530, *Jeanne Hélie*, fille de *Guy Hélie-de-Coulonges*, Seigneur dudit lieu, de Romain, Piégut, Dougniac, Bourdet, &c., & de *Jeanne de Flamenc*. Cette branche de la Maison d'*Hélie* est cadette de celle d'*Hélie-de-Pompador*, qui, ainsi que celle de *Flamenc*, est des plus illustres, des plus anciennes & des mieux allées du Périgord. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEANNE, alliée 1^o à *Jean de Brie*, dont elle eut, entr'autres enfans, *Catherine de Brie*, mariée à *François de Meillars*, Chevalier de l'Ordre du Roi; & 2^o au Seigneur de la *Guyonnie*;
3. CATHERINE, femme de *François-Texier*, Seigneur de Javerlhac ;
4. Autre CATHERINE, mariée à *Jean Aimery*, Seigneur du Chatain ;
5. LI FRANÇOISE.

V. FRANÇOIS de LAMBERTYE, II^e du nom, Baron de Montbrun, Seigneur de Mellet, Vaffoux, Plafons, d'Echallat, de la Soupèze, de la Brouffe, de la Valouze & de Saint-Paul-la-Roche, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de Chevaux-Légers & de 100 hommes d'armes, servit avec la plus grande distinction; contribua à la reprise de la ville de Périgueux sur les ennemis du Roi; défendit celle de Limoges, & entretint dans les provinces de Guyenne, Périgord & Limoufin, l'attachement & la fidélité de ses compatriotes pour le service de L. M. CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV. La confiance dont ces Princes l'honorèrent est prouvée par plusieurs lettres qu'ils lui écrivirent, conservées aux Archives du Marquisat de la Grandville. Dans l'une, CHARLES IX lui accorde le Collier de son Ordre en faveur de sa naissance & de ses services; dans les autres, HENRI III l'invite à l'aider de ses services & de ceux de ses Vassaux pour reprendre la ville de Périgueux; à le servir de tout son crédit & autorité pour maintenir ses sujets dans la fidélité & l'obéissance qu'ils lui doivent, & à employer ses soins pour faire revenir ceux qui se sont fourvoyés de leur devoir. Dans une cinquième lettre, il l'instruit des évènements qui se sont passés pour le bien de l'Etat, & des moyens qu'il veut prendre pour faire régner

la paix dans son Royaume & le bonheur de ses sujets. Dans une sixième, il l'invite à donner du secours à la ville de Limoges, ajoutant qu'il a mandé au Sieur de Chambéry, Gouverneur de cette ville, de le recevoir comme si c'étoit lui-même. Dans une septième, il s'adresse à lui, comme à un des plus apparens de sa Noblesse de Guyenne, pour recommander, recevoir & faire reconnoître, en son nom, le Duc d'Epéron en son Gouvernement de Limoufin; HENRI IV l'honora aussi de sa confiance; ce Monarque, dans une première lettre, après avoir fait les plus grands éloges de ses services, de sa fidélité & de son attachement, l'instruit des évènements qui peuvent le plus concourir au bien de ses sujets; dans une seconde, il y témoigne sa satisfaction des services que ses enfans lui ont rendus, l'assurance qu'ils auront toujours en lui un véritable ami; & dans une troisième, il l'invite à venir, avec le plus grand nombre de ses amis & de ses vassaux, dans son pays de Lyonois, pour s'opposer aux forces que ses ennemis y font descendre. Il fut tué à l'armée avec deux de ses fils & un de ses petits-fils. Il avoit épousé, contrat passé au Château de Ladouze en Limoufin, par *Castaing*, Notaire, le 1^{er} Juillet 1571, *Jeanne d'Absac*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Ladouze, de Veillac, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Antoinette de Bernard*, Dame de Vieille-Ville & de Puyramond, descendue d'*Ithier de Bernard*, qui fonda en partie le Monastère de Boubon en 1119, & prenoit le titre de *Miles*. De ce mariage vinrent :

1. GABRIEL, qui suit ;
2. LOUIS, successivement Capitaine au Régiment de Sarbœuf, Mestre de Camp de 16 Enseignes, de 100 hommes chacune, & Maréchal de Camp ;
3. Autre GABRIEL, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après ;
4. JEAN, Chevalier de Malte, dont les preuves furent faites en 1602 ;
5. FRANÇOIS, Lieutenant de Roi à la Citadelle de Metz ;
6. GEORGES, Capitaine au Régiment de LAMBERTYE, tué à l'armée ;
7. Autre FRANÇOIS, Commandant dans les Ville & Citadelle de Furnes ;
8. Un troisième GABRIEL, Capitaine au Régiment de LAMBERTYE, aussi tué à l'armée ;
9. CATHERINE, femme de *Leonnet de la Faye*, Seigneur de Saint-Privat & du Boï ;
10. CHARLOTTE, alliée à N.... *Vassogne*, Seigneur de la Forêt-Dorte ;

11. GABRIELLE, mariée à *Guy Arlot*, Seigneur de Frugie, dont descendent MM. de *Chapt-de-Raflignac*;
12. ISABEAU, épouse de *Pierre de la Faye*, Seigneur de la Martinie, &c.;
13. HENRIETTE, non mariée;
14. FRANÇOISE, femme de N.... *Texier*, Seigneur de Javerlhac;
15. Et CATHERINE, mariée à *Rolland de la Vergne*, Seigneur d'Esilvaux.

Vl. GABRIEL, Comte de LAMBERTYE, Baron de Montbrun, Seigneur de Miallet, Noyre, d'Echallat, de Saint-Paul-la-Roche, Valfoux, &c., successivement Capitaine de Chevaux-Légers, Mestre de Camp de 12, de 16 & de 20 Enseignes à Drapeaux Blancs, de 100 hommes chacune, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de Sa Majesté, avec le commandement en chef dans les villes & citadelles de Nancy & de Metz, & Maréchal des Camps & Armées, défit un Corps de Lorrains en 1630; fut envoyé par le Roi, le 10 Juin 1632, pour prendre possession des Villes & Citadelles de Jametz, Clermont & Stenay, avec pouvoir d'y commander la garnison; fut dangereusement blessé à l'attaque des retranchemens de Leucate en 1637, sous les ordres du Duc de Hallwin; eut commission du Roi, le 15 Juin 1642, d'aller commander en chef les troupes destinées à la défense de Neufchâteau; fut honoré de plusieurs Lettres des Rois HENRI IV & LOUIS XIII, où ils lui témoignèrent la plus grande satisfaction de ses services & de ceux de son frère. C'est en sa faveur que la Châtellenie de LAMBERTYE, celles & Justices de *Miallet* & *Penfol*, avec la Baronnie de *Montbrun*, furent érigées en Comté, par Lettres du 1^{er} Juin 1644. Il est dit, dans ces Lettres d'érection, qu'il a servi pendant 50 ans avec la plus grande distinction, que son père, deux de ses frères & un de ses fils, ont été tués au service des Rois de France, auxquels eux & leurs aïeux ont toujours été fidèles; qu'ils ont possédé & porté le nom de LAMBERTYE depuis un tems immémorial; qu'ils tiennent rang parmi les plus anciennes & les plus illustres Maisons du Périgord, & qu'ils se sont alliés aux meilleurs du Royaume. Il épousa, par contrat passé devant *Pinguet* & *Reynaud*, Notaires, le 3 Février 1605, *Isabeau*, fille de *Louis*, Vicomte de *Rochechouart*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Madeleine de Bouillé*, fille de

René, Comte de Créans, & de *Jacqueline d'Estouteville*. Cette alliance rendoit le Comte de LAMBERTYE parent, du IV^e au V^e degré, aux Rois HENRI III, HENRI IV; aux Rois d'Espagne, d'Angleterre, à l'Empereur; aux Ducs de *Lorraine*, de *Savoie*, de *Bavière*, de *Mantoue*, de *Médecis*, &c. (Voy. ROCHE-CHOUART.) Le Comte de LAMBERTYE eut de son mariage :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
2. JEAN, auteur de la seconde branche, établie en Lorraine, rapportée ci-après;
3. GEORGES, Capitaine au Régiment de la Ferté, mort sans postérité;
4. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de LAMBERTYE, tué à l'armée;
5. CATHERINE, femme de *Gaspard de Gentil*, Seigneur de Villebranges;
6. Et JEANNE, mariée à *Charles de la Bastide*, Baron de Cognac, fils d'*Annet*, Baron de Château-Morand, & d'*Hélène de Jouffineau*.

VII. JEAN-FRANÇOIS, Comte de LAMBERTYE, Baron de Montbrun, Seigneur de Miallet, Penfol, Noyre, d'Echallat, Saint-Paul-la-Roche, Echillais, Charente, Marillac-le-Serf, la Tranchade, Saint-Victurnien, Marillac-le-Franc, la Robinière & le Breuil, épousa 1^o *Jeanne de Noffay*, dont il n'eut point d'enfans; & 2^o par contrat passé, le 23 Novembre 1633, devant *Joly*, Notaire, *Emerite de Nesmond*, fille de *Jean*, Baron de Chézac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de Gendarmes, & de *Jeanne de Volvire*. De ce mariage fortirent :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
2. ISABEAU, mariée à *Martial de Verthamon*, Comte de Lavaux, premier Chambellan du Duc d'Anjou;
3. MARIE, alliée à *François de Maulmont*, dont descendent les Comtes de *Cagnac*, de *Coman* & de *Vigneras*;
4. Et autre MARIE, épouse 1^o de *Jacques Virolaud*, Chevalier, Seigneur de Marillac, dont descendent les Barons du *Chateigner*, du *Lindois*, & MM. d'*Haumont* & de la *Rochejoucauld-Magnac*; & 2^o de *Robert d'Enjobert*, Chevalier, Seigneur de Marillac, Major Général des Dragons.

VIII. JEAN-FRANÇOIS, II^e du nom, Comte de LAMBERTYE, Baron de Montbrun, Seigneur de Miallet, &c., épousa, par contrat du 1^{er} Octobre 1654, *Marie d'Aydie*, fille d'*Armand*, Comte d'*Aydie de Ribérac*, Seigneur des *Bernardies*, & de *Charlotte de Belcier*, fille

de *Louis*, Baron de Crozes en Saintonge, & de *Marie de Nesmond*. La Maison d'*Ay-die* est alliée à celles de *Comminges*, *Pons*, *Châteaufauf*, *Salagnac*, *Talleyrand*, la *Tour-d'Avvergne*, *Goutaut*, *Caumont*, *Bretagne*, *Bourdeille*, &c. De ce mariage fortit :

IX. *MARIE*, née Comtesse de *Lambertye*, alliée, le 20 Mars 1691, avec *Hubert*, Marquis de *Chojfeul-Cherigny*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de la Reine, Cavalerie, lequel, après la mort de sa femme, se remaria avec *Henriette-Louise de Beauvau* ; c'est de lui que descend le Duc de *Praslin*, Chevalier des Ordres, & ancien Ministre de la Marine. Voy. *CHOISEUL*.

Le Comté de *Lambertye* appartient, par droit de succession, au Marquis de *Chapt de Laxion*, & la Baronnie de *Montbrun*, au Comte de *Connan*.

SECONDE BRANCHE,

en *Lorraine*, dite de *LA GRANDVILLE* & de *GERBÉVILLER*, divisée en deux.

VII. *JEAN* de *Lambertye*, second fils de *Gabriel*, & d'*Ubaeu de Rochechouart*, Baron de *Saint-Paul* & de *Cons-la-Grandville*, Seigneur de *Bioncourt*, d'*Arret*, de la *Tour-en-Voëvre*, & de toutes les Terres domaniales de la *Prévôté de Longwy*, fut successivement Capitaine de 100 hommes, Lieutenant-Colonel au Régiment de son père, Mestre de Camp de 16 Enseignes, Lieutenant de Roi, avec le commandement en chef, dans les Villes & Citadelles de *Metz* & de *Nancy*, *Maréchal des Camps* & Armées du Roi, & Gouverneur de *Longwy*. En reconnaissance des services qu'il avoit rendus à l'Etat, & particulièrement au siège de *Longwy*, dont le succès fut dû à son intelligence & à sa valeur ; & en considération des blessures qu'il avoit reçues en différentes batailles, le Roi lui donna toutes les rentes, droits de Justice, prés, bois & moulins dépendant de la *Prévôté de Longwy*. Il fut honoré de plusieurs Lettres de *Louis XIV*, & de *Louis de Bourbon*, Prince de *Condé*, qui prouvent la distinction avec laquelle il servoit. Il fut fait prisonnier & dangereusement blessé à la bataille de *Boulinghem*. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Dujean* & *Bostel*, Notaires, le 1^{er} Janvier 1641, *Marguerite de Cuytine*, Abbesse de l'illustre Chapitre des Dames Chanoinesses de

Bouxières, fille de *Jean de Cuytine*, Baron de *Cons-la-Grandville*, Conseiller d'Etat de *S. A. R.* le Duc de *Lorraine*, & de *Dorothee de Ligniville*. On voit dans l'Eglise des *Bénédictines* de *Cons-la-Grandville*, le Mausolée de *JEAN* de *Lambertye* & de son épouse, élevé le 13 Février 1689, où sont, avec les armes de *Lambertye*, celles de *Rochechouart*, *Abzac*, *Hélie-de-Pompador*, *Vielleville*, *Tournon*, *Bouillé*, *Essouteville*, *Ligniville*, *Guermange*, *Epinal*, *Liocourt*, *Conty*, des *Armoises*, de *Czaty* & *Danemark*. Leurs enfans furent :

1. *GEORGES*, qui suit ;
2. *HENRI-JOSEPH*, Chevalier de *Malte* ;
3. Et *MARIE-THERÈSE*, femme de *Louis-René*, Comte de *Ficquelmont*, fils de *Léonard*, & d'*Anne de Raigecourt*, dont *Catherine-Louise de Ficquelmont*, Chanoinessse à *Remiremont* en 1690, qui a été mariée, le 10 Juillet 1703, à *François*, 1^{er} du nom, Marquis des *Salles*. Voy. *SALLES* (DES), en *Lorraine*.

VIII. *GEORGES*, Comte de *Lambertye*, Baron de *Cons-la-Grandville* & de *Bioncourt*, Chevalier, Seigneur d'*Arret*, de *Drouville*, *Réchicourt*, *Grand* & *Petit-Failly*, fut successivement Capitaine des Chevaux-Légers, Conseiller d'Etat de *S. A. R.* le Duc *Léopold*, *Maréchal de Lorraine* & *Barrois*, *Grand Bailli* & *Gouverneur* de *Nancy*. Suivant un certificat du *Maréchal de Schomberg*, il reçut plusieurs blessures au service de *Sa Majesté*, dont il obtint la permission d'aller à *Montpellier* pour se faire traiter. Il épousa 1^o par contrat passé, le 3 Avril 1672, devant *Adam* & *Antoine*, Notaires à *Norroy*, *Bailliage* de *Saint-Mihiel*, *Christiane*, fille de *François de Lenoncourt*, Comte du *Saint-Empire*, Marquis de *Blainville*, & d'*Antoinette*, fille de *François de Savigny*, *Grand Bailli* de *Clermont*, *Maréchal de Camp* & *Général* des Armées de *Lorraine*, & de *Madeleine de Braubach*, sœur de la trisaïeule du Duc de *Choiseul* ; & 2^o *Charlotte-Erardine d'Anglure*, fille d'*Arnand-Saladin*, & de *Christine du Châtelet*, dont la sœur se maria au Duc de *Durfort-de-Randan*. Cette *Charlotte-Erardine d'Anglure* se maria, en secondes noces, au *Maréchal de Beauvau*. *Christiane de Lenoncourt* donne à la Maison de *Lambertye* plus de dix alliances avec les Maisons de *France* & de *Bourbon*, & cinq avec celle de *Lorraine*. Le Comte de *Lambertye* eut du premier lit :

1. NICOLAS-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. ANDRÉ-LOUIS, Capitaine des Gardes de S. A. R. le Duc LÉOPOLD, mort sans postérité ;
3. JEANNE-MARGUERITE, Chanoinesse-Comtesse du Chapitre des Dames de Bouxières, mariée, le 1^{er} Février 1698, à *Philippe-François*, fils de *Jean-Evrard*, Vicomte de la Fontaine-d'Harnoncourt, & de *Marguerite de Maillet* ;
4. ANTOINETTE-LOUISE, alliée, le 9 Août 1700, à *André-Joseph*, Comte de *Tornielle*, Marquis de *Gerbéviller*, Comte de *Brionne*, Baron de *Beaufremont*, Grand Maître de la Garde-Robe de S. A. R., fils d'*Henri*, Comte de *Tornielle* & de *Solarol*, Marquis de *Gerbéviller*, Maréchal de *Lorraine* & *Barrois*, & de *Marguerite de Tiercelin* ;
5. FRANÇOISE-CHRISTOPHORINE, mariée, le 24 Juin 1699, à *Georges*, fils de *Georges de Mozet*, Comte de *Grunne*, & de *Claude de Fleurange de Copin*, dont des filles, Chanoinesse à *Remiremont* ; l'une est mariée au Comte de *Warté* ; & quatre fils, dont un est Général, & les autres, Colonels au service de l'Empereur ;
6. 7. 8. 9. & 10. Et cinq autres filles, Religieuses à *Nancy* & à *Verdun*.

IX. NICOLAS-FRANÇOIS DE LAMBERTYE, Marquis de *Cons-la-Grandville*, Baron de *Bioncourt*, Chevalier, Seigneur d'*Arret*, de *Drouville*, *Réchicourt*, d'*Ainville-au-Jard*, *Hanviller*, des *Grand* & *Petit-Failly*, &c., a été successivement Capitaine de *Cavalerie* au Régiment de *Béringhen*, premier *Ecuyer*, *Chambellan* & premier *Gentilhomme* de la *Chambre* de S. A. R. le Duc LÉOPOLD DE LORRAINE, son *Envoyé* extraordinaire en *France*, en *Angleterre*, à *Cologne*, *Trèves*, *Mayence* & *Manheim* ; Grand *Bailli* de *Lunéville* ; Colonel des deux *Compagnies* des *Gardes du Corps* du feu *Roi* de *Pologne*, *Duc* de *Lorraine* & de *Bar*, lesquelles furent réunies en sa faveur ; & *Lieutenant Général* des *Armées* au service de *France*. C'est en considération de son illustre naissance, de ses services & de ceux de ses ancêtres, que la *Baronnie* de *Cons-la-Grandville* avoit été érigée en *Marquisat* ; & c'est par les mêmes égards que le Duc LÉOPOLD lui donna les *Terres domaniales*, prés, bois, rentes & moulins d'*Ainville-au-Jard*, *Bourlemont*, &c. Il épousa, par contrat passé devant *Richard*, Notaire à *Nancy*, le 23 Novembre 1705, & signée des *Princes* & *Princesses* de *Lorraine*, *Elisabeth de Ligniville*, née *Comtesse* de *Tumejus*, fille de *Melchior*

de *Ligniville*, Comte du *Saint-Empire*, Marquis d'*Houécourt*, Chevalier, Seigneur de *Lironcourt*, *Gironcourt*, *Belloncourt*, les *Thays-fous-Montfort*, &c., *Chambellan* de S. A. R., *Maréchal* de *Lorraine* & *Barrois*, & de *Marguerite-Antoinette de Bouzey*. De ce mariage font issus :

1. ANTOINE-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. ANDRÉ-LOUIS, *Chambellan* de S. A. R. le *Duc* de *Lorraine*, & *Capitaine* au *Régiment* du *Général* de *Ligniville*, son oncle ; il a été tué en *Corse* ;
3. JOSEPH, Chevalier de *Malte* ;
4. CHARLES-PHILIPPE, aussi Chevalier de *Malte*, premier *Gentilhomme* de la *Chambre* de feu S. M. le *Roi* de *Pologne*, *Duc* de *Lorraine* & de *Bar* ; *Abbé* *Commandataire* de *Bouzonville* & *Prieur* du *Romont* ;
5. CAMILLE, rapporté après son frère aîné ;
6. CHARLES-ALEXANDRE, tenu sur les fonts de *Baptême* par le *Prince* CHARLES DE LORRAINE, frère de feu l'*Empereur*, & par la *Princesse* de *Lorraine-Lixing*, sa *cousine* *germaine*, le 24 Mai 1725 ; *Capitaine* au *Régiment* d'*Harcourt*, *Dragons*, successivement *Chambellan* du *Roi* de *Pologne*, & *Envoyé* extraordinaire du *Roi* de *France* auprès de celui d'*Angleterre*. Il a épousé, par contrat passé le 13 Février 1747, devant *Fauveau*, Notaire à *Troyes*, *Angadrème du Puget*, *Dame* d'honneur de S. A. S. la *Princesse* de *Conti*, dont :

MARIE-STANISLAS, Religieuse aux *Fillles* de *Sainte-Marie* à *Paris*.

7. CATHERINE-ANTOINETTE, Chanoinesse du *Chapitre* de *Mons*, mariée à *Jean-Baptiste-François* de *Lenoncourt*, Comte du *Saint-Empire*, Marquis de *Blainville*, Grand *Maître* de la *Garde-Robe* de S. A. R. le *Duc* LÉOPOLD, & *Guidon* de *Gendarmerie*, dont postérité. Voy. LENONCOURT ;
8. THÉRÈSE, Chanoinesse-Comtesse du *Chapitre* de *Remiremont*, ensuite mariée à *Christophe-Charles* de *Bois*, Marquis du *Pont-d'Oye*, Comte de *Sel*, *Président* aux *Etats* de la *Noblesse* du *pays* de *Luxembourg*, dont plusieurs *enfants* ;
9. BÉATRIX, Chanoinesse-Comtesse de *Remiremont*, morte sans postérité de son mariage avec N..., Marquis des *Armoises* ;
10. Et ANGLIQUE, aussi Chanoinesse-Comtesse de *Remiremont*, mariée 1^o à *François-Horrier*, Comte de *Viarmes*, sans *enfants* ; & 2^o à *Pierre-François* de *Lopès* de la *Villanova*, Marquis de la *Fare*, dont elle a un *fil*s & une *fil*le.

X. ANTOINE-FRANÇOIS, Marquis DE LAMBERTYE & de Cons-la-Grandville, Baron de Bioncourt, Chevalier, Seigneur de Villers, de Cofnes, Flaveuille, Rhuty, Chenevières, &c., tenu sur les Fonts de Baptême, le 22 Octobre 1718, par FRANÇOIS, Duc de LORRAINE, depuis Empereur, & par la Princesse aînée DE LORRAINE; Lieutenant-Colonel au Régiment des Gardes, Chambellan du Duc FRANÇOIS, & ensuite du feu Roi de Pologne, a été marié trois fois, 1^o avec *Marie-Anne de Cuffine*, morte sans postérité, fille de *Charles-Ferdinand*, Comte de Wiltz, & de *Marie-Xavière d'Arnoult*, Baronne de Meisenbourg; 2^o le 1^{er} Juillet 1736, N... , dont il n'a point eu aussi d'enfans; mais de la troisième vint un fils, né en 1772.

X. CAMILLE, Comte de LAMBERTYE, tenu sur les Fonts par le Prince CAMILLE DE LORRAINE, & la Maréchale de *Ligniville*, son aïeule, cinquième fils de NICOLAS-FRANÇOIS, & d'*Elisabeth de Ligniville*, substitué aux nom & armes de *Tornielle*, Marquis de Gerbéviller, Comte de Raumont, Chevalier, Seigneur de Villerupt, d'Audun, &c., a été successivement Capitaine au Régiment d'Anjou, Cavalier, Chambellan de l'Empereur, Grand Maître du Vautray du Prince CHARLES DE LORRAINE, frère de l'Empereur dernier mort, Grand Louvetier, en survivance, de S. M. feu le Roi de Pologne, & Chevalier de Malte, est mort en 1771. Il avoit quitté la Croix pour épouser, par contrat passé devant *Maujeon*, Notaire à Nancy, le 21 Juillet 1736, *Barbe Huraut de Moranville*, fille de *François-Joseph*, Conseiller d'Etat, Seigneur d'Audun, de Villerupt, &c., dont :

1. CAMILLE-NICOLAS-FRANÇOIS, qui suit ;
2. LOUISE-ANTOINETTE-GABRIELLE, mariée à EMMANUEL-FRANÇOIS, Marquis de LAMBERTYE, mentionné au degré IX de la dernière branche ;
3. Et LOUISE-FRANÇOISE-ANTOINETTE, non mariée.

XI. CAMILLE-NICOLAS-FRANÇOIS, Comte DE LAMBERTYE, successivement Capitaine au Régiment Maître-de-Camp, Cavalier, Cornette des Chevaux-Légers de Provence, & Lieutenant-Colonel de Cavalerie, est, depuis la mort de son père, en possession du Marquisat de Gerbéviller & du Comté de Raumont.

TROISIÈME BRANCHE

dont la Marquise de TAILLEFER est héritière en partie.

VI. GABRIEL DE LAMBERTYE, troisième fils de FRANÇOIS, II^e du nom, Baron de Montbrun, & de *Jeanne d'Abzac*, Chevalier, Seigneur de Chambouraud, de la Borie, de la Valouffe & de la Salmonie, Capitaine de 100 hommes au Régiment de LAMBERTYE, épousa, par contrat passé à Rochechouart, devant *Renaud*, Notaire, le 6 Juin 1615, *Charlotte de Vigier*, dont il eut :

JEAN, qui suit ;

Et JEANNE, mariée à *Pierre*, Seigneur de *Sanzillon* & de *Doulhac*, grand-mère de N... de *Sanzillon*, époux du Marquis de *Taillefer*, Seigneur de *Rouffille*, &c.

VII. JEAN DE LAMBERTYE, Chevalier, Seigneur de Chambouraud, de la Borie & de la Valouffe, épousa, par contrat passé à Saint-Brice le 22 Mai 1647, devant *Dupuy*, Notaire, *Françoise de Carbonnières*, fille d'*Annet*, Chevalier, Seigneur de Saint-Brice, la Vigne, Chambéry, &c., & de *Françoise de Montiers*, fille de *Jean*, Vicomte de Mérimville, & de *Françoise de Châtenier*. JEAN DE LAMBERTYE eut de son mariage quatre fils : l'aîné, Lieutenant-Colonel au Régiment Dauphin, Dragons; deux autres, Capitaines au même Régiment; & le quatrième, Capitaine au Régiment de Saint-Fremont, Dragons, tous tués au service du Roi. Leur succession a passé à la Marquise de *Taillefer*, leur cousine issue de germaine, & à MM. de *Sanzillon-de-Doulhac*.

QUATRIÈME BRANCHE,

dite de MENET & de SAINT-SORNIN.

IV. FRANÇOIS DE LAMBERTYE, Chevalier, Seigneur de Menet, Perry & du Coureau, second fils de FRANÇOIS, Seigneur Châtelain de LAMBERTYE, de Noyre, d'Echallat, de Baronnie, de la Brouffe, de Mellet, Vaffoux, Domphon, &c., & de *Marguerite de Maulmont*, seconde Baronne du Limoufin, est compris au nombre des hommes d'armes dans les montres des Provinces de Périgord & d'Angoumois. Il partagea, le 29 Août 1538, contrat passé par *Baylle*, Notaire, avec noble RAYMOND DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, son frère aîné, les biens de feu GUYON DE LAMBERTYE, Ecuyer, Seigneur de Vaffoux, Pa-

roïsse de Saint-Pierre-de-Frugie, leur oncle, & épousa, par contrat passé devant de *Chierres & Thibaud*, Notaires à Montbrun, le 17 Décembre 1530, *Jeanne*, fille de *Jean de la Faye*, Seigneur de Menet, & de *Jeanne Giraud*. La Maison de la *Faye* possédoit la Terre de Menet depuis 1308, que *Marguerite*, fille de *Boff de Ceris*, 11^e du nom, Chevalier, la porta en mariage à *Arnaud de la Faye*, Chevalier. FRANÇOIS DE LAMBERTYE fit son testament le 8 Juillet 1568, par lequel il paroît qu'il eut de sa femme,

1. RAYMOND, qui suit;
2. JEAN, Seigneur de Boyraux & de la Roufferie, lequel eut quatre enfans bâtards, savoir: de *Marguerite des Bordes* il eut :

1. 2. & 3. NADAUD, LÉONARD & PIERRE. Et de *Marguerite Gauthier* vint :

4. LÉONARD-FRANÇOIS. (Ces enfans furent anoblis par Lettres de légitimation du Roi HENRI IV, le 20 Mai 1609, homologuées au Parlement & à la Chambre des Comptes, au mois d'Octobre suivant; il est dit, dans ces Lettres, qu'ils ont servi, ainsi que leur père, avec grande distinction, sous la conduite des Sieurs de la Vauguyon, de Bourdeille & d'Escars.)

3. Autre JEAN, auteur de la huitième branche, rapportée ci-après;
4. CATHERINE, épouse de *Pierre de Saint-Laurent*, Seigneur de Feuillade;
5. LOUISE, alliée avec *Mathieu de Vassogne*, Seigneur de la Forêt-Dorte, dont sont issues les Marquises de *Sainte-Hermine*;
6. MARIE, femme de *Jean de Maulmont*, Seigneur de Maulmont;
7. & 8. Autre MARIE, & JEANNE, qui épousa *François du Rousseau*;
9. Et CHRISTINE, mariée à *François de Barbères*, Seigneur de Latrie, fils d'*Aimeric*, & de N... de Maulmont.

V. RAYMOND DE LAMBERTYE, Seigneur de Menet, de Perry, de Chapt & du Coureau, servit avec la plus grande distinction, & reçut plusieurs blessures, ce qui se lit sur le Mausolée qu'on lui a élevé dans l'Eglise de la ville de Montbrun en Angoumois. Il épousa 1^o en 1574, *Louise de la Marthonie*, fille de *Geoffroy*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Mareuil*; & 2^o par contrat passé à la Terne en Angoumois, le 8 Novembre 1594, devant *Gachet*, Notaire, *Madeleine*, fille d'*Alain de Ceris*, Seigneur de la Mothe, Saint-Cloud, Château-Renaud & Montau-

mard, & de *Jeanne de Bouchaud*. Cette *Madeleine de Ceris* descendoit de *Boff de Ceris*, 1^{er} du nom, qui prenoit le titre de *Miles* en 1257, qu'il rendit hommage de la Terre & Seigneurie de Menet. *Martial de Roffignac* épousa la sœur de *Madeleine de Ceris*, & la Comtesse d'*Estissac-de-la-Rochefoucauld* signa son contrat de mariage, comme parente, ainsi que MM. de *Villars, du Lau, de la Porte, Vassogne & Montalembert*. RAYMOND DE LAMBERTYE eut du premier lit :

1. ANNE, mariée à *Jean de Crozant*, Seigneur de Rivière;
2. FRANÇOISE, femme de *Gabriel de la Croix*, Seigneur de la Fenestre.

Et du second lit vinrent :

3. FRANÇOIS, qui suit;
4. Et JEANNE, non mariée.

VI. FRANÇOIS DE LAMBERTYE, 11^e du nom de sa branche, Seigneur de Menet, Perry, Chapt, du Coureau, du Bois & de Germanas, Capitaine de 100 hommes au Régiment de LAMBERTYE, épousa 1^o par contrat passé à Angoulême devant *Valère & Juliard*, Notaires, le 20 Mai 1616, *Catherine*, fille de *Guillaume du Vignaud*, Chevalier, Seigneur de Nitrat & de Vancarte, & de Dame *Marguerite de Rippe*; & 2^o par contrat passé devant du *Rousseau*, Notaire, le 19 Janvier 1634, *Marquise*, fille de *Gabriel de Roffignac*, Seigneur de Sannat, du Cros & de Balledent, Lieutenant des Chevaux-Légers (d'une Maison alliée à celles de *Noailles, Maulmont, Héliede-Pompadour, Saint-Exupéry, &c.*), & de *Renée l'Evesque*. Les Maisons de *Roffignac* & de l'*Evesque* sont très-anciennes, & tiennent un rang distingué dans le Périgord & l'Angoumois. Il y a eu un Grand Maître de Malte de la dernière. FRANÇOIS DE LAMBERTYE, 11^e du nom, par son testament du 7 Juillet 1648, signé *Rigaud*, Notaire, reconnoît avoir eu de *Catherine du Vignaud*, sa première femme,

1. JEAN, qui suit;
2. JOSEPH, Seigneur du Bois, Capitaine de Fusiliers au Régiment de Tessé, tué au siège de Chivas, sans avoir eu d'enfans de *Marie-Catherine du Lau*, son épouse, fille de *François*, Seigneur du Breuil, Gouverneur de Marthon, & d'*Elther du Haumont*;
3. MARIE, femme de *François de Brie*, Seigneur de Beaufrand, fils de *Jean*, Seigneur

de Gouvencies, & de *Madeleine Arlot de Frugie*;

4. Autre MARIE, restée fille.

Et de la seconde femme vinrent :

5. GABRIEL, Seigneur de Grignols, Capitaine de 100 hommes d'armes au Régiment de LAMBERTYE, marié, le 27 Septembre 1665, à *Jeanne*, fille d'*Abraham Lériget*, Ecuyer, Seigneur des Loges, & d'*Elther de Boiffoul*. Il est auteur de la septième branche de LAMBERTYE, dite des *Seigneurs de la Brouffe, de Grignols & de Montecaille*, qui subsiste aujourd'hui en deux garçons & deux filles âgées, non mariées ;
6. MARIE, femme de N... de *Beaufran*, Seigneur de Soumagnac ;
7. & 8. JACQUETTE & ANNE.

Dans la représentation des titres de FRANÇOIS DE LAMBERTYE, pardevant les Juges de la Noblesse, il produisit trois hommages rendus par FRANÇOIS DE LAMBERTYE aux Seigneurs de la *Vauguyon*, en 1483, 1510 & 1511, & un contrat de partage entre le même FRANÇOIS, chef des nom & armes de LAMBERTYE, & GUYON, son frère, le 1^{er} Mars 1482.

VII. JEAN DE LAMBERTYE, Seigneur de Menet, de Perry, du Bois, du Coureau & de Germanas, Colonel d'un Régiment de son nom, épousa, par contrat passé au Château de Lambertye devant *Albert*, Notaire, le 12 Février 1654, *Marguerite*, fille de *Pierre de la Faye*, Seigneur de la Martinie, de Saint-Privat & de Segonzac, & d'*Isabeau*, fille de FRANÇOIS DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de Chevaux-Légers & de 100 hommes d'armes. & de *Jeanne d'Abzac*. *Jeanne & Marguerite de la Faye* descendoient d'*Arnaud de la Faye*, Chevalier, qui épousa *Marguerite de Ceris*, en 1308. Du mariage de JEAN DE LAMBERTYE vinrent :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. JEAN, Aide Major & Capitaine au Régiment de Condé, tué au siège de Valence ;
3. Et JOSEPH, Capitaine au Régiment de Teflé, tué à celui de Chivas.

VIII. JEAN-FRANÇOIS DE LAMBERTYE, Seigneur de Menet, Perry, de Rouffine, du Bois, du Coureau & de la Fenestre, Capitaine au Régiment de Navarre, épousa, par contrat passé à Varaignes, le 1^{er} Mars 1683, devant *Montazeau*, Notaire, *Marie*, fille de *Jacques de la Croix*, Seigneur de la Fenestre & des Ombrais, & d'*Angélique*, fille de *Guillaume*

de *Mafacrez*, Seigneur de la Bregemont, & de *Catherine Guy*. Leurs enfans furent :

1. N... DE LAMBERTYE, Officier au Régiment de Teflé, tué à l'armée ;
2. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
3. LÉON, rapporté après son frère aîné ;
4. LOUIS, Cornette au Régiment du Colonel Général, tué à l'armée ;
5. MARIE, femme de *Georges de la Croix*, Seigneur de la Chaize ;
6. Et MARGUERITE, non mariée.

IX. JEAN-FRANÇOIS DE LAMBERTYE, 11^e du nom de sa branche, Seigneur de Rouffine, Perry & de la Fenestre, Capitaine au Régiment de Teflé, épousa, par contrat passé le 4 Mars 1717, devant *Bécharde & la Lande*, Notaires, *Elisabeth de Vidal*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Piouga, & de *Susanne Roux-de-la-Forêt-de-Luçon*, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
 2. LÉON, Capitaine au Régiment de Lyonnais, & Chevalier de Saint-Louis ;
- Et deux filles, non mariées.

X. PIERRE, Comte de LAMBERTYE, Seigneur de Menet, de Perry & de la Fenestre, a épousé, par contrat passé le 22 Juin 1767, devant *Royer*, Notaire, *Marguerite-Françoise de Fayolle*, fille d'*Alain-Thibaud*, Marquis de *Fayolle*, Seigneur du Mas-Poitevin, de Tocane, de Bellet, & de *Françoise du Barry*. De ce mariage sont issus trois fils & une fille.

IX. LÉON DE LAMBERTYE, Lieutenant au Régiment du Colonel-Général, Cavalerie, troisième fils de JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Menet, &c., & de *Marie de la Croix*, épousa, le 7 Janvier 1733, *Marie - Radégonde*, fille de *Jean-Pierre de Naulin*, Seigneur de Fonfais, & de *Catherine Regnier*, dont il eut :

1. JEAN-PIERRE, Seigneur de Saint-Sornin, Capitaine au Régiment de Poitou, & Chevalier de Saint-Louis, chef de la sixième branche ;
2. JEAN-FRANÇOIS, Gendarme de la Garde du Roi, qui a eu de *Philippine*, son épouse, fille de *Jean Thibaud-de-Plas*, & de *Marguerite de la Croix*, trois garçons & deux filles : l'une étoit auprès de feu S. A. S. Madame de Vermandois, Abbessé de Beaumont-lès-Tours, tante du Prince de Condé ; & l'autre a été reçue à Saint-Cyr en 1770 ;
3. Et JOSEPH, qui suit.

X. JOSEPH DE LAMBERTYE, Capitaine au Régiment de Poitou, puis Lieutenant-Colonel

du Régiment du Port-au-Prince, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 1^{er} Septembre 1772 (contrat passé devant *Baron*, Notaire, & signé par le Roi & la Famille Royale), *Anne-Françoise de Redon*, fille de *François*, Commandant aux Ances, Isle Saint-Dominque, & d'*Anne de Castel*.

HUITIÈME BRANCHE,

dite de *MARVAL & de MONTLUÇON*, qui subsiste.

V. *JEAN de LAMBERTYE*, second fils de *François*, Seigneur de Menet, de Perry, du Courreau, & de Chapt, & de *Jeanne de la Faye*, Seigneur de Prun, de Lartimache, Lépinaffie, Milhaguet & des Salles, Capitaine au Régiment de *LAMBERTYE*, épousa, par contrat passé le 22 Novembre 1577, au Château de Laffours, devant *Martial Limafin*, Notaire, *Catherine de Montfrebœuf*, fille de *François*, Seigneur de Marval, de Prun, des Roberts, & de *Catherine des Pouffes*. La Maison de *Montfrebœuf* est connue, dit le *Mémoire* d'après lequel nous écrivons, dès le huitième siècle, & elle subsiste. Ceux de ce nom ont fondé en partie le Monastère de Boubon en 1119. Ils étoient Seigneurs de Nontron en 1219, & de Marval en 1308. *JEAN de LAMBERTYE* eut de son mariage :

1. *JEAN*, qui suit ;
2. & 3. *LÉONARD* & autre *JEAN*, morts sans postérité ;
4. *GABRIEL*, chef de la dernière branche, établie en Poitou, rapportée ci-après ;
5. Autre *LÉONARD*, mort Ecclésiastique ;
6. *JEANNE*, mariée, 1^o en 1608, à *Guy Roux*, fils de *Léonard*, Seigneur de la Forêt-de-Luçon, de la Salle, de Maulmont, & de *Marguerite d'Abzac* ; & 2^o à *Gabriel de Saint-Mathieu*, Seigneur de Campagnac ;
7. Autre *JEANNE*, mariée, en 1629, à *Antoine du Barry*, fils de *Louis*, Seigneur de Flageac, de Pulcheny, & de *Léonarde de la Roderie* ;
8. Et *HENRIETTE*, femme de *Bertrand de Maulmont*, Seigneur de la Trie.

VI. *JEAN de LAMBERTYE*, II^e du nom de sa branche, Seigneur de Marval, Prun, Lépinaffie, des Roberts & de Pérignac, épousa, par contrat passé par *Andoury*, Notaire, le 17 Janvier 1624, *Jeanne de Couffin*, fille de *Jean*, Seigneur du Mal-Nadaud & du Mal-Gontier, & de *Françoise de Jussac-d'Ambleville*. De ce mariage vinrent :

1. *LÉONARD*, qui fut ;
2. *ANNE*, femme de *François de Saulnier*, Seigneur de Plaizac ;
3. Et *RENÉE*, mariée, le 25 Janvier 1640, à *Jean d'Abzac*, Seigneur de Villard, Saint-Pardoux-la-Rivière, &c., dont postérité. Voy. *ABZAC*, quatrième branche.

VII. *LÉONARD de LAMBERTYE*, Seigneur de Marval, Prun, Lépinaffie, la Chapelle-Saint-Robert, Soufrignac, Milhaguet & Pérignac, épousa, par contrat passé devant *Tondainne*, Notaire, le 22 Juillet 1648, *Marie de Fontlebon*, fille de *Charles*, Seigneur de la Chapelle-Saint-Robert, du Fraillé & du Châtelard. La Famille de *Fontlebon* est ancienne & illustre, & alliée, dès le XII^e siècle, à la Maison de *Rochechouart*, avec laquelle elle passa un acte de partage, qui le trouve aux Archives de la Vicomté de *Rochechouart*. Elle est aussi alliée aux Maisons de *Renaud*, *Saint-Gelais* & de la *Boiffière*. De ce mariage vinrent :

1. *JEAN*, d'abord Page du Roi, puis Capitaine au Régiment de Lenoncourt, marié, sans postérité, à *Rose de Boiffon*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Jussac, de Clain, du Roulet & de Rochereau, & de *Catherine de la Roche-foucauld*, belle-sœur du Marquis de *Galard de Brassac de Béarn* ;
2. *JACQUES*, qui suit ;
3. *LÉONARD*, Page du Roi, ensuite Capitaine au Régiment de Condé, tué au siège de Valence ;
4. Et *ANNE*, mariée, en 1693, à *Pierre de Rocard*, fils de *François*, Seigneur de Saint-Maurice-de-Lyon, Saint-Laurent & de *Céris*, & d'*Henriette de Renaud*, dont les filles & petites-filles se font alliées aux Seigneurs de la *Ranitière*, de la *Sourdrière*, de *Chauveron* & de la *Raille*.

VIII. *JACQUES*, Comte de *LAMBERTYE*, Seigneur de Marval, Prun, Lépinaffie, du Fraiffé, de Chey, du Châtelard, la Chapelle-Saint-Robert, Soufrignac, Fompatur, &c., Major & Capitaine du Régiment de Tulle, épousa, par contrat passé à Bordeaux devant *Lhomme & Periffon*, Notaires, le 21 Septembre 1702, *Marie-Françoise de la Rochefoucauld*, fille de *Casimir*, Seigneur de Fompatur, de Chey, des Fontaines, & de *Françoise de Mazière*, fille de *Daniel*, Seigneur de Voutron, & d'*Elisabeth de Sainte-Hermine*. Leurs enfans sont :

1. *PIERRE*, Marquis de *LAMBERTYE*, non marié ;
2. *JEAN*, qui suit ;

3. EMMANUEL, Capitaine au Régiment de Poitou, & Chevalier de Saint-Louis. Il n'a point d'enfans de son épouse, *Marie de Châteauneuf*, fille d'*Emmanuel*, Seigneur du Peyrat, & d'*Aimée de David de Lajours*;
4. & 5. Deux garçons, morts aux Isles;
6. Et une fille, morte sans alliance.

IX. JEAN, Comte de LAMBERTYE, IV^e du nom de sa branche, Seigneur de Marval, du Cluzeau, de Quinssaines & des Fontaines, Capitaine au Régiment de Poitou & Chevalier de Saint-Louis, a époué, 1^o en 1740, *Françoise de Lestrade*, fille de *Jacques*, Baron d'Arcelet, Seigneur de la Couffe, des Bordes, Prétilly, &c., & d'*Elisabeth de Pouffy*, dont il n'a point eu d'enfans; & 2^o par contrat passé à Montluçon en Bourbonnois, le 25 Juin 1747, devant *Raby*, Notaire, *Elisabeth-Aimée*, fille de *Gilbert Almarcot-de-Fontbouillant*, Seigneur du Cluzeau, Quinssaines & Château-Vieux, & de *Madeleine de Tiffandier*. De ce mariage sont nés:

1. PIERRE-MICHEL, ci-devant Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, & actuellement (1774) Capitaine au Régiment de Cuirasse, Dragons;
2. GILBERT-EMMANUEL, Officier au Régiment de Bourbon, Cavalerie;
3. Et CLAIRE-MADELEINE, mariée, le 20 Septembre 1770, à *Nicolas-Pierre-Elisabeth Geoffroy*, Comte de Villemain, Seigneur du Mesnil, d'Ordoux, de la Heuze, de Meunière & de la Châtellenie de Quinssaines, du chef de sa femme.

DERNIÈRE BRANCHE,
établie en Poitou.

VI. GABRIEL DE LAMBERTYE, Seigneur du Bouchet, Lartimache & de Puy-de-Mont, quatrième fils de JEAN, I^{er} du nom, Seigneur de Prun, &c., & de *Catherine de Montfrebauf*, fut successivement Capitaine de 100 lances, puis de 100 hommes d'armes, aux Régimens de Beuil, de Bourdeille, de Lambertye & de Pons, & fut tué dans ce dernier Régiment pour le service du Roi, le 30 Juillet 1636. Il avoit époué, par contrat passé le 19 Juillet 1630, à Chaniens, devant *Marciliaud*, Notaire, *Claude du Lau*, fille d'*Henri*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Seigneur du Chambon, de Seltette & de Chaniens, & d'*Henriette de Pons*. *Claude du Lau* époua en secondes noces, par contrat du 1^{er} Juin 1643, *Desse d'Aubuffon*, fils d'*An-*

dré, Baron d'Auriac, Seigneur de St.-Priest, & de *Gabrielle de Trompodon*. Elle en eut la Vicomtesse de *Campagnac* & autres enfans. De son premier lit vint :

VII. JEAN, Marquis de LAMBERTYE, Seigneur de Saint-Martin-Lars, du Bouchet, Puy-de-Mont, Lartimache, la Fougerais, le Pleffis-Bars, Rongis, Saurais, &c., Baron de Corigné. Il fut Colonel d'un Régiment de son nom, Infanterie, & époua, par contrat passé le 8 Octobre 1660, devant *Grilhière* & *Bellaud*, Notaires, *Marie du Raynier*, Dame d'Atours de S. A. R. MADAME, & Dame d'honneur de S. A. R. ISABELLE-D'ORLÉANS, Duchesse d'Alençon, de Guise & d'Angoulême; fille de *Charles du Raynier*, Marquis des Doffants, & de *Marie-Françoise de Mechinot*, Dame d'honneur de S. A. R. MADAME. Elle fut envoyée, par LOUIS XIV, pour rétablir l'union & l'intelligence entre le Grand-Duc de Toscane & la Princesse, son épouse, cousine germaine de ce Monarque. Cette *Marie du Raynier* a huit aïeules de la Maison de FRANCE, dix de celle de *Dreux*, & deux de celle d'*Albret*. Voy. RAYNIER (du). Elle époua, en secondes noces, *Jean de Vivonne-de-la-Châtaigneraye*, Capitaine de Cavalier au Régiment de Bissy, sans postérité, fils de *Tobie*, II^e du nom, & de *Madeleine de Joufferant*. Du premier lit vinrent:

1. JOSEPH-EMMANUEL, Marquis de LAMBERTYE, Baron de Corigné, premier Capitaine au Régiment Colonel-Général, Cavalerie, marié, le 30 Janvier 1700, à *Françoise du Barry*, dont il n'eut point d'enfans, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Puychenny, de la Grange, &c., & de *Marie-Anne de Nesmond*;
2. COSME, qui fut;
3. MARIE-ANNE, femme de *François de Vivonne-de-la-Châtaigneraye*, dont une fille, *Marie-Anne de Vivonne*, épouse de *Charles-Armand de Bermondet*, Marquis de Cromières. D'eux sont issus le Marquis de *Cromières*, Lieutenant des Gardes de M. le Comte de Provence; le Comte de *Bermondet*, Lieutenant-Colonel de Dragons, & plusieurs autres enfans;
4. Et N... de LAMBERTYE, mariée à N... du *Repaire*, Marquis de Landeye, Lieutenant-Colonel de Cavalierie, sans enfans.

VIII. COSME, Comte de LAMBERTYE, Seigneur de l'Epine, Lavau, la Cour-d'Usson, la Corbière, & en partie de Saint-Martin-Lars, né le 4 Mai 1678, tenu sur les Fonts de

baptême par S. A. R. ISABELLE D'ORLÉANS, Duchesse d'Alençon, de Guife & d'Angoulême, & S. A. S. le Prince COSME de MÉDICIS, Grand-Duc de Toscane; Mestre de Camp & premier Capitaine au Régiment Colonel-Général, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, servit pendant 45 ans avec la plus grande distinction, se trouva à plusieurs batailles, où il reçut plus de 15 blessures, notamment à celles de Luzzara & de Sant'Avittoria. Il époufa, par contrat passé à Usson le 20 Mai 1718, Marie-Angélique du Breuil-Helion, fille de Louis, Seigneur de Lavau & de la Cour-d'Usson, & de Susanne de Breugnon. De ce mariage font nés :

EMMANUEL-FRANÇOIS, qui fuit ;

Et MARIE-ANNE-SUSANNE, épouse de Louis de Brillhac, Seigneur de Piloué, de Vouvant, dont une fille, mariée à Charles, Chevalier, Seigneur de la Coindardière, Baron de la Frappinière.

IX. EMMANUEL-FRANÇOIS. Marquis de LAMBERTYE, Baron de Corigné, Seigneur de Saint-Martin-Lars, Puy-de-Mont, Lartimache, la Grande et Petite-Epine, la Cour-d'Usson, Bessé, &c., successivement Mouquetaire du Roi de sa seconde Compagnie, Cornette des Chevaux-Légers d'Aquitaine, Enseigne des Gendarmes de Bourgogne, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Provence, Mestre de Camp de Cavalerie, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, le 26 Mai 1767, Brigadier des Armées du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a époufé, 1^o par contrat passé le 24 Novembre 1747, devant Bourbau, Notaire, Marie-Jeanne, fille de Louis Danché, Seigneur de Bessé, Magné, Touchabran & le Châtenet, & d'Aimerie de Volvire ; & 2^o par contrat passé devant Tronchet, Notaire à Nancy, le 30 Décembre 1758, avec l'agrément du Roi & celui du feu Roi de Pologne, LOUISE-ANTOINETTE-GABRIELLE DE LAMBERTYE, fille de CAMILLE, Comte de LAMBERTYE, de Tornielle, de Raumont, Marquis de Gerbéviller, Seigneur de Villerupt & d'Audun, & de Barbe Huraut de Moranville. A ce contrat de mariage font établis les Princes & Princesses de Beauvau-Craon, de Henin, de Chimay ; la Maréchale de Mirepoix ; les Marquises de Lenoncourt, du Pont-d'Oye, de la Fare, Montrevel, Boufflers, Baffompierre, Ligniville, Choiseul, Bielle ; les Du-

chesses de Capoue & de Calabretto, grand-tantes, & les autres tantes, cousins & cousines germaines. Du premier lit font nés :

1. EMMANUEL-FRANÇOIS-JOSEPH-AUGUSTE, qui fuit ;

2. MARIE-ANGÉLIQUE-MÉLANIE-ADÉLAÏDE-FÉLICITÉ, alliée, le 28 Juin 1771, avec Pierre-Louis, Comte de Beaucorps, Seigneur de Cigogne, Saint-Sornin, la Marche, &c., Capitaine de Dragons des Volontaires, eidevant de Clermont, Prince, & fils de Louis-Charles, Marquis de Beaucorps, Seigneur de la Bastière, & de Henriette-Sylvie de Roquefeuil.

Et du second lit font forties :

3. MARIE-ANGÉLIQUE-LOUISE-GABRIELLE, née le 29 Novembre 1759, mariée, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 25 Décembre 1774, & célébration le 7 Janvier 1775, par Antoine-François de Matharel, Comte du Saint-Empire, & Grand Vicair du Diocèse de Lizeux, avec Auguste-Joseph-Félicité, Marquis de Matharel-Fiennes, substitué aux nom & armes de Fiennes, servant dans la première Compagnie des Mouquetaires de la Garde du Roi, avec brevet de Capitaine de Cavalerie. Voy. MATHAREL ;

4. Et CAMILLE-LOUISE-FRANÇOISE-SOPHONIE, née le 3 Décembre 1762, reçue Chanoinesse-Comtesse du Chapitre des Dames de Pouffay en Lorraine, sur ses preuves faites le 10 Mai 1772.

X. EMMANUEL-FRANÇOIS-JOSEPH-AUGUSTE, Comte de LAMBERTYE, successivement Officier au Régiment du Roi, Guidon & Enseigne des Gendarmes d'Artois, Lieutenant-Colonel & Mestre de Camp de Cavalerie, n'est pas encore marié en 1778.

La Maison de LAMBERTYE, indépendamment de diverses alliances directes avec les Maisons de France, d'Albret, de Lorraine, de Savoie, &c., en a plusieurs autres particulières, avec tous les Princes du Sang, par les Maisons de Beauvau, de Montmorency, de la Tour-d'Auvergne, de Rohan, de Maille, du Plessis-Richelieu, &c., dont elle est descendue.

Les armes : d'azur, à 2 chevrons d'or.

* LAMBESC, Ville, avec titre de Principauté, en Provence, qui appartient à Louis de Lorraine, Comte de Brionne, en Normandie, d'Armagnac, en Gascogne, Prince de Lambesc, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Ecuyer de France, &c. Charles, né

Prince de Lorraine, fils unique du Comte de Brionne, né le 28 Septembre 1751, est appelé *Prince de Lambefc*. Voy. LORRAINE, branche des Comtes d'*Armagnac*, &c.

LAMBILLY (DE), ancienne Famille noble de Bretagne, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

I. GUILLAUME, Seigneur de LAMBILLY en 1379, qualifié *Monseigneur*, suivant un aveu qui lui fut rendu en 1407, épousa *Marguerite* ou *Margot de la Motte*, héritière principale & noble de la Maison, & de la Terre de la Motte, dont entr'autres enfans :

II. JEAN, Seigneur de LAMBILLY, qui prit part aux troubles excités en Bretagne, par *Charles de Blois* & le Comte de *Montfort*. Il suivit le parti de ce dernier, & Jean V, Duc de Bretagne, l'honora de la dignité de Grand Chambellan & premier Gentilhomme de la Chambre & de la Maison, par Lettres du 16 Décembre 1415. De son épouse *Olive de la Soraye*, héritière principale & noble de la Maison de la Soraye, il eut :

III. JEAN DE LAMBILLY, II^e du nom, qui s'est marié avec *Isabelle de Castel*, de laquelle vint entr'autres enfans :

IV. ROBERT DE LAMBILLY, Ecuyer, Seigneur de Lambilly, Capitaine Général des Francs Archers & élu de Vannes, suivant des Lettres de François, Duc de Bretagne, datées du 28 Mai 1484, par lesquelles ce Prince lui donnoit ordre d'aller abattre les Châteaux de ceux de ses sujets qui s'étoient révoltés. On ignore le nom de sa femme, mais son fils fut :

V. YVON DE LAMBILLY, qui s'est marié, par contrat du 17 Septembre 1509, à *Jeanne Giffart*, fille de *Robert*, Seigneur du Fail, dont :

VI. RENÉ DE LAMBILLY, Ecuyer, Seigneur de Lambilly & de la Soraye, qui épousa *Rolande du Houx*, & en eut entr'autres enfans :

VII. CLAUDE DE LAMBILLY, Seigneur de Lambilly & de la Soraye, qui s'est marié avec *Anne Bréhault*, de laquelle naquit :

VIII. FRANÇOIS DE LAMBILLY, Ecuyer, Seigneur desdits lieux & de Quengo-Briend, mort le 6 Janvier 1632, laissant de son mariage, accordé le 2 Février 1609, avec *Jeanne Gatechair*, Dame de Lezerneau & de Vauvais,

IX. GUILLAUME DE LAMBILLY, Chevalier, Seigneur de Lambilly, de Kergrois & de la

Ville-des-Nachés, qui fit hommage au Roi en la Chambre des Comptes de Bretagne, pour la Terre & Seigneurie de Kergrois. S. M. lui accorda, par Lettres Patentes du mois de Novembre, registrées au Parlement de Rennes le 10 Juin 1667, la permission d'établir au Bourg de Remungol, Evêché de Vannes, un Marché tous les Mardis de chaque semaine & deux Foires par an, l'une le 28 Avril, & l'autre le 27 Août. Les habitans de Bretagne s'étant soulevés, quelques années après, en plusieurs endroits de cette Province, il signala en cette occasion son zèle & sa fidélité pour le service du Roi. Les Etats de Bretagne s'étant assemblés en la ville de Saint-Brieuc en 1687, l'Ordre de la Noblesse le choisit pour son Président. Il avoit épousé, en 1644, *Suzanne Rogier*, fille unique & héritière de *Pierre*, Seigneur du Crevy, dont pour fils aîné,

X. PIERRE DE LAMBILLY, Seigneur de Lambilly, de Kergrois & de la Ville-des-Nachés, qui fut reconnu, avec son père, comme noble & issu d'ancienne extraction noble, dès l'année 1380, par Arrêt des Commissaires de Bretagne du 17 Novembre 1668. Il avoit épousé, par contrat du 11 Août 1666, *Jeanne de Rollée*, fille unique et héritière principale de *Thomas*, Seigneur de la Moinerie. De ce mariage vint :

XI. PIERRE-JOSEPH DE LAMBILLY, Seigneur de Lambilly, du Broutay & de la Ville-des-Nachés, né en 1679, qui fut reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie, le 20 Mai 1695, puis Conseiller au Parlement de Bretagne & Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Espagne, par Brevet du mois de Mars 1720. Il avoit épousé, en 1701, *Hélène-Céleste Magon*, fille de *Jean*, Ecuyer Seigneur de la Lande. Il en a eu :

1. PIERRE-LAURENT, qui suit ;
2. MARIE-JEAN-LOUIS DE LAMBILLY DU BROUTAY, né le 2 Janvier 1705, reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie le 10 Juin 1720, depuis Lieutenant dans le Régiment des Gardes Françaises ;
3. CHARLES-HYACINTHE, né le 11 Janvier 1706, reçu Page dans la même Ecurie, le 20 Mai 1721, depuis Sous-Lieutenant audit Régiment des Gardes ;
4. JEANNE-CÉLESTE, mariée à *Jacques le Penneec*, Chevalier, Seigneur du Bois-Jollan ;
5. Et HÉLÈNE-MODESTE, femme de N.... de *Ruellan*, Seigneur de Tiercent.

XII. PIERRE-LAURENT DE LAMBILLY, Seigneur de Lambilly, époufa, au mois de Novembre 1734, *Laurence-Thérèse Magon*, dont est iffu :

PIERRE-LAURENT-MARIE, né le 21 Novembre 1735.

Les armes : *d'azur, à fix quintefeuilles d'argent, pofées 3, 2 & 1.*

LAMBRÉ, Famille noble de Franche-Comté, dont nous ne connoiffons que les armes, qui font : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 fermoirs en lofanges auffi d'or.*

LAMESAN (DE), Famille noble de Lorraine.

1. Noble homme MATHIEU DE LAMESAN, Seigneur de Lamefan & d'Ambax au Diocèse de Lombez, testa le 2 Avril 1485. Il avoit époufé noble *Agnès d'Arros*, & en eut :

1. BERNARD, inftitué héritier univerfel par le testament de fon père, qui lui avoit fait une donation le 2 Avril 1439,ignée *Molinier*, Notaire à Samatan, par laquelle il confirme les conventions de fon mariage, avec noble *Jeanne d'Aulin*;
2. Et ISARN, qui fuit.

II. ISARN DE LAMESAN, Seigneur de Juncet, fut légataire par le testament de fon père, qui lui fit donation du Domaine de Juncet, le 14 Juillet 1483. Il époufa, par contrat du jour précédent, reçu *Augéry*, Notaire à Villefranche, près de Touloufe, noble *Cébelie de Benque*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Mauran, & de noble *Jeanne de Lagourfan*; & fit fon testament le 24 Novembre 1516, reçu de *Lubia*, Notaire à Saint-Frajou en Comminges, par lequel il laiffe à fa femme l'ufufruit des biens qu'il avoit à Juncet. Leurs enfans furent :

1. ARNAUD-GUILHEM, qui fuit;
2. & 3. BERNARD & JEAN, légataires par le testament de leur père.

III. ARNAUD-GUILHEM DE LAMESAN, Seigneur de Juncet, inftitué héritier univerfel par fon père, donna au Comte de Touloufe, le 16 Décembre 1540, le dénombrement des biens nobles qu'il tenoit dans les Juridictions de Château-Gaillard, d'Agaffac et de Mauvezin, au Comté de Comminges. Il avoit époufé, par contrat du 27 Juin 1520, reçu *Marcha*, Notaire à Auch, noble *Catheriné de Signe*, fille de *Jean de Signe*. De ce mariage vint :

Tome XI.

IV. BERNARD, Seigneur de Juncet, qui fit fon testament le 29 Juillet 1593, reçu par *Barneire*, Notaire à Ambax en Comminges, par lequel il fait pour légataires fes trois neveux, & inftitue pour héritier univerfel fon fils. Il avoit époufé, par contrat du 6 Avril 1553, reçu par *Bedanne*, Notaire à Samatan en Comminges, *Françoife de Polaftion*, dont :

1. & 2. BERNARD & BAPTISTE, qui fuit.

V. BAPTISTE DE LAMESAN, Seigneur de Juncet, s'allia, par contrat du 15 Janvier 1581, reçu *Richaud*, Notaire à Andonfielles en Comminges, à *Antoinette de Touges*, fille d'*Oger*, Seigneur de Noailan au Comté de Comminges. Il eut pour enfans :

1. & 2. OGER & FRANÇOIS;
3. Et JEAN-BAPTISTE, qui fuit.

VI. JEAN-BAPTISTE DE LAMESAN, né le 22 Janvier, & baptisé le 11 Avril 1590, Seigneur de Juncet, fut d'abord Lieutenant dans le Régiment de Piémont, puis pourvu par le Roi, le 1^{er} Janvier 1635, de la charge de Capitaine & Gouverneur des Ville & Château d'Epinal. De fa femme, *Apolline de Simons*, naquit :

VII. FRANÇOIS DE LAMESAN, Ecuyer, Seigneur de Juncet en Comminges, au Diocèse de Lombez, qui époufa, par contrat du 19 Janvier 1665, reçu par le *Béhugnon*, Notaire à Gorze en Lorraine, *Madeleine de Salins*, fille d'honoré Seigneur *Henri de Salins*, Seigneur de Marimbois & de Poligny, Colonel de Cavalerie & d'Infanterie pour le fervice du Duc de Lorraine, & Lieutenant au Gouvernement de Marfal, & de Dame *Louife de Baillivy*, dont pour fils :

VIII. MICHEL DE LAMESAN, baptisé le 10 Novembre 1666, ainfi qu'il appert de l'extrait du regiftre des baptêmes de la Paroiffe de Dommartin, au Diocèse de Metz,igné *Bainville*, Curé de cette Eglife. (C'est ce que nous favons fur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *d'azur, à une main d'argent, mouvante du flanc dextre de l'écu, & tenant une fleur de lis d'or. L'écu furmonté d'un casque couronné d'un cercle de Baron.*

LAMETH ou LAMET. C'est une des plus illuftres Nobleffes de Picardie, laquelle a donné plusieurs Officiers marquans. On lit dans Moréri, tom. IV, édit. de 1759, au mot de

W

DELAMET, qu'elle fort d'un cadet de la Maison de *Neuville*, qui eut en partage la Terre de LAMETH, située dans les Pays-Bas. Il en prit le nom suivant l'usage de ce tems-là, & le transmit à la postérité, ayant néanmoins conservé les armes de son origine. On trouve un Seigneur de LAMETH, qui se croisa contre les infidèles en 1096, sous Godefroy de Bouillon. C'est de ce Seigneur qu'est descendu par divers degrés

I. ROBERT, Seigneur de LAMETH, Chevalier, qui en 1212, fut Ecuyer de Baudouin, Comte de Flandre & de Hainaut, & Empereur de Constantinople. Il s'allia avec *Jeanne de Boffut*, dont :

II. ENGUERRAND, Seigneur de LAMETH, mort en 1248 au siège de Damas en Syrie, qui avoit épousé *Marie de Guéret*, fille de *Heuchin*, Chevalier, & en eut :

III. ANCELIN, Seigneur de LAMETH, Conseiller & Chambellan de Guy, Comte de Flandre, qui s'est marié avec *Françoise de Luxembourg*, dont :

IV. ENGUERRAND, 1^e du nom, Seigneur de LAMETH, Ecuyer de ROBERT II, Comte d'Artois, avec lequel il se trouva à la bataille de Courtrai en 1302. Il avoit épousé *Marie de Saint-Omer*. Leur fils fut :

V. THIBAUT, Seigneur de LAMETH & de Saint-Martin en Artois, qui fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, y portant l'étendard de la Maison de *Neuville*, selon Monstrelet; ce qui confirme que celle de LAMETH en est sortie, comme on l'a dit. Il avoit épousé *Jeanne d'Asprenont*, & en eut :

VI. PIERRE, Seigneur de LAMETH & de Saint-Martin, qui s'est marié à *Gillette Waencourt*, dite *Watelle*, dont vinrent :

ANTOINE, qui suit ;

Et JEANNE, mariée, le 5 Juin 1440, avec *Guillaume de Linières*, Seigneur de Domfront.

VII. ANTOINE de LAMETH, 1^e du nom, Seigneur de Lameth, de Saint-Martin, & du Pleffier, chef de toutes les branches rapportées par la Morlière, fut premier Ecuyer de CHARLES, Comte de Charolois, depuis Duc de Bourgogne, qui lui donna le Gouvernement de la Tour du Comté d'Arras. Après la mort de ce Prince il entra au service du Roi Louis XI, qui le fit son Conseiller & Chambellan, Bailli de Lens en Artois, d'Autun & de Montcenis en Bourgogne, Capitaine des

ville & grosse Tour de Bourges. Ce prince le nomma pour arbitre d'un différend qu'il avoit avec le Pape ALEXANDRE VI, à cause des Comtés de Valentinois & de Diois. Le Pape s'en remit à sa décision, & il contenta les deux partis. CHARLES VIII, successeur de Louis XI, le continua dans ses mêmes charges à cause des services qu'il avoit rendus à la Couronne. Il rendit hommage de la Terre du Pleffier à l'Evêque d'Amiens en 1486, mourut le 22 Décembre 1494, dans cette Ville, & fut inhumé dans le Prieuré de Saint-Denis. Il avoit épousé, en 1460, *Jacqueline de Hennecourt* ou *Hennecourt*, selon Moréri, héritière de sa Maison, sœur d'*Adrien*, Doyen de l'Eglise Cathédrale d'Amiens, & fille de N... , Seigneur de *Hennecourt*, & de N... de *Beauvoir*, à condition d'en faire porter le nom & les armes à un de leurs enfans. Cette convention fut exécutée par JACQUES, leur fils aîné. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui suit ;

2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Buffy*, rapportée ci-après ;

3. Et CLAUDE, Seigneur de Beurepaire & de Maubeuge, qui fut Gouverneur & Capitaine de Loigny au Perche, & de Meung-sur-Loire, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, Lieutenant-Colonel de 1000 hommes de pied ; & servit, en qualité d'Officier Général, dans les Guerres d'Italie. Il est aîné de LOUIS de LAMETH, Chevalier de Malte, & bifaïeul d'AUGUSTIN de LAMETH, Baron de Baulle & de Blanc-Foissé, Gouverneur des Ville & Citadelle de Doullens, qui fit preuve de noblesse le 15 Septembre 1513. Il avoit épousé *Madeleine Gilor*, dont il eut :

CATHERINE, morte le 12 Novembre 1713, âgée de 51 ans, & enterrée au Feuillans à Paris, qui avoit épousé, le 27 Mars 1692, *Armand de Bêthune*, Duc de Charoif, Pair de France, Baron d'Anccnis, ancien Baron, Pair & Président de la Noblesse aux Etats de Bretagne, Gouverneur de la personne du Roi Louis XV, Lieutenant Général des Armées de S. M., &c., dont elle fut la seconde femme, & dont elle eut postérité. Voy. BETHUNE, branche des Ducs de *Charoif*.

VIII. JACQUES de LAMETH, dit de *Hennecourt*, héritier de la grande succession de la mère, Gouverneur de Corbie, mort le 14 Juin 1541, est enterré dans l'Eglise de Hennecourt.

court, où l'on voit son épitaphe. De lui sont descendus les Seigneurs de *Hennencourt*, de *Bournonville* & de *Coudeville*, &c. Il eut pour fils :

IX. PHILIPPE DE LAMETH DE HENNENCOURT, lequel avoit épousé, en 1541, *Anne de Bournonville*, héritière de cette Terre. Il en eut :

X. ADRIEN DE LAMETH-BOURNONVILLE, qui s'est marié avec *Anne d'Esflourmel*, dont vint :

XI. JEAN DE LAMETH, Seigneur de Bournonville, qui avoit épousé, le 17 Janvier 1600, *Marguerite de l'Isle-Marivaux*, Dame de Troisièmeurs & de Blecquencourt. Il est bis-aïeul de

XIV. HENRI-LOUIS, Marquis DE LAMETH, Ecuyer, Seigneur de Hennencourt, qui s'est marié, le 13 Décembre 1722, à *Josèphe-Françoise le Fournier de Wargemont*, & en a eu :

1. LOUIS-CHARLES, qui suit ;

2. Et MARIE-ANGÉLIQUE, qui s'est alliée, le 3 Janvier 1750, à *Charles-Louis-Joseph*, Marquis de Clermont, Comte de Thoury, &c., dont plusieurs enfans. Voy. *CLERMONT, en Dauphiné.

XV. LOUIS-CHARLES, Marquis DE LAMETH, Mestre de Camp d'un Régiment de son nom, en 1752, Brigadier le 22 Décembre 1757, Maréchal de Camp le 20 Février 1761, est mort à Francfort le 12 Mars de la même année. Il avoit épousé, le 13 Décembre 1751, *Marie-Thérèse de Broglie*, née le 11 Mai 1732, fille de feu *François-Marie*, Duc de *Broglie*, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c., & de *Thérèse-Gillette Locquet de Grandville*, dont deux enfans.

BRANCHE

des Seigneurs de BUSSY.

VIII. ANTOINE DE LAMETH, II^e du nom, second fils d'ANTOINE 1^{er}, né à Bourges le 17 Juin 1479, Seigneur du Plessier-sur-Saint-Just & de Saint-Remy-en-l'Eau, Conseiller & Maître d'Hôtel de FRANÇOIS 1^{er}, seul Général de ses Finances aux Provinces de Picardie, Champagne & Brie, & son Ambassadeur en Suisse en 1522, avoit épousé, le 29 Janvier 1498, *Michelle de Biche-Cléry*, Dame de Pinon, Bussy & Anizy-le-Château, Vicomtesse de Laon, fille de *Jean de Biche*, dit *Cléry*, & de *Jeannie de Crèveœur*. De ce mariage vint pour fils unique,

IX. CHRISTOPHE DE LAMETH, Vicomte de

Laon, Seigneur de Pinon, &c., mort en 1572, qui avoit épousé *Jfabeau de Bayencourt*, héritière de la Maison de *Bouchavefnes*, dont entr'autres enfans :

X. CHARLES DE LAMETH, leur fils aîné, Seigneur de Pinon & de Bussy, Vicomte de Laon, qui laissa de *Louise de Lannoy*, sa femme,

1. LOUIS, qui suit ;

2. Et CHARLES, rapporté après son aîné.

XI. LOUIS, Comte DE LAMETH, Vicomte de Laon, Seigneur de Pinon, Bailli & Gouverneur de Coucy, avoit épousé 1^o *Madeleine de Fautoas-Averton* ; & 2^o *Marie le Sénéchal*, dont il eut entr'autres enfans :

XII. FRANÇOIS DE LAMETH, Seigneur de Pinon, Election de Soissons, qui produisit, en 1620, ses titres authentiques, par lesquels il justifia sa noblesse avec sa qualité de *Chevalier*. Il épousa FRANÇOISE DE LAMETH-BUSSY, sa cousine, dont entr'autres enfans :

XIII. CLAUDE-FRANÇOIS DE LAMETH, Comte de Lameth & Baron de Reffons, qui s'allia avec *Henriette de Roucy-Siffonne*, & fut père de

1. LOUIS-RENÉ, Comte de Bussy ;

2. Et CLAUDE-FRANÇOIS, son frère consanguin, qui suit ;

XIV. CLAUDE-FRANÇOIS DE LAMETH, Comte de Bussy, premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. S. M. le Prince souverain de Dombes, est veuf du 24 Septembre 1740, de *Marie-Elisabeth Maron*, qu'il avoit épousée le 15 Février 1738. Il en a eu :

LOUIS-CLAUDE-MATHIEU, né le 21 Septembre 1739, en la Maison noble & Seigneurie de Bussy en Poitou, Paroisse de Saint-Secondin, Diocèse de Poitiers.

XI. CHARLES DE LAMETH, II^e du nom, second fils de CHARLES, & de *Louise de Lannoy*, est le célèbre *Bussy-Lameth*, Comte de Bussy, Seigneur du Plessier-sur-Saint-Just, Gouverneur des Ville & Citadelle de Mézières ; il fut Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de la Garde du Roi. Il signala sa valeur à la défaite des Anglois dans l'Isle de Ré en 1627, où il fut le premier au combat & le dernier à la retraite ; soutint ensuite le siège de Coblenz & celui de Hermentstein, pendant deux ans & trois mois, avec beaucoup de courage & de vigueur. Il ne rendit cette place que faute de secours, de vivres &

de munitions, par une capitulation honorable & après en avoir rendu compte au Roi, qui le reçut avec grande marque d'estime. Ce Prince lui donna la conduite de l'Armée qu'il avoit destinée pour le secours de la Capelle, & il y fut tué pendant le siège, en Septembre 1637, dans le tems que le Roi alloit lui envoyer le bâton de Maréchal de France, comme Sa Majesté le déclara. Il avoit épousé *Jeanne de Duras*, fille de *Jean*, Baron de Marigny, & de *Françoise Bouton*. Leurs enfans furent :

ANTOINE-FRANÇOIS, qui suit ;

Et N... DE LAMETH, Baronne de Pont-Saint-Pierre.

XII. ANTOINE-FRANÇOIS DE LAMETH, Chevalier, Comte de Bully, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Gouverneur des Villes & Citadelle de Mézières, décéda le 22 Juin 1652. Il avoit épousé *Claire de Nicey-Romilly*, dont il a eu entr'autres enfans :

1. MARIE, morte le 20 Août 1676, épouse, en 1669, de *Louis-Charles*, Prince de Courtenay, Comte de Cély, &c., dont postérité. Voy. COURTENAY ;

2. Et CATHERINE, morte le 24 Novembre 1675, qui s'est mariée, le 25 Novembre 1672, à *Charles*, Marquis du Châtelet & de Cirey, mort à cette Terre, & inhumé le 18 Février 1693. (Leurs postérités étant éteintes, la mère du Comte de *Mainville* en a hérité.)

C'est ce que nous pouvons dire sur cette Maison, d'après le *Mercur de France* de Juillet 1752, pag. 196, & ce qu'en dit le *Dictionnaire* de Moréri, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de 6 croix recroifettées au pied fiché du même, mises en orle*. L'Auteur du *Nobiliaire de Picardie*, Haudicquer de Blancourt, les écartèle de NEUVILLE, qui est : *d'or, fretté de gueules, brisé d'un franc-canton d'or, à une étoile à 6 rais d'azur*.

LAMI ou LAMY, en Touraine : Famille noble & ancienne, dont étoit

PHILIPPE LAMI, Chevalier, Seigneur de Loury qui de sa femme, *Jeanne d'Albiac*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, eut :

CHARLES LAMI, Chevalier, Seigneur de Loury, & de Bourgneuf, qui s'est marié avec *Jacqueline d'Arzac*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de la Boitellerie, Grée & Saint-Be-

noît, & de *Dame Anne du Réau*. Leurs enfans furent :

1. MARC, qui suit ;

2. & 3. Et deux autres fils : l'un, *Cornette* de Chevaux-Légers ; & l'autre, *Capitaine* de gens de pied.

MARC LAMI, Chevalier, Seigneur de Loury, épousa *Anne Baraton*, Dame d'Achères, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Mongogus en Touraine, & de *Barbe de Mornay*, Dame d'Achères, dont :

1. N... LAMI, qui eut le commandement d'une Enfeigne de 50 hommes d'armes sous la charge de M. le Comte de Graville, dit de *Dunes* ;

2. Et SUSANNE, mariée, par contrat du 26 Novembre 1584, à *Charles du Mesnil-Simon*, Chevalier, Seigneur de Maupas, dont postérité.

Les armes : *d'azur, à une harpie d'or, la tête de carnation*. Supports : *deux lions d'or, armés & lampassés de gueules*. Cimier : *une harpie comme celle de l'écu*.

LAMIERS, Seigneur de Montarnaud, Famille qui porte : *d'azur, à une jambe de lion d'or, traversée d'une épée d'argent en bande ; au chef couçu de gueules, chargé d'un croissant d'argent, entre deux coquilles du même*.

LAMIRAULT, ancienne Noblesse établie dans l'Orléanois & le Soissonnois, qui a formé plusieurs branches. (Il en est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. IV.) Celle établie dans le Soissonnois fut maintenue dans sa noblesse par Arrêt du Conseil d'Etat, rendu le 14 Décembre 1671, sur la représentation des titres qui remontent à

JEAN LAMIRAULT, Ecuyer, trisaïeul de

FRANÇOIS LAMIRAULT, Ecuyer, Sieur de la Lande & des Wattines, Capitaine dans le Régiment de Beauvau, Infanterie, qui obtint cet Arrêt de maintenue. De son mariage, accordé en 1659, avec *Jeanne de Brodart*, fille de N... de Brodart, Ecuyer, Sieur de Gratteperre & des Wattines, il eut :

JEAN-BAPTISTE LAMIRAULT, né le 17 Août 1660, Ecuyer, Seigneur de la Lande, d'Étreapont, &c., Gouverneur d'Aubenton, Grand Maître des Eaux & Forêts du Duché de Guise, nommé, par le Roi, le 25 Juin 1724, pour faire l'imposition de la capitation de la Noblesse de l'Élection de Guise, conjoint-

tement avec l'Intendant de la Généralité de Soissons, mort en 1743. Il avoit épousé, 1^o le 6 Septembre 1695, *Anne-Marguerite des Forges*; & 2^o le 27 Octobre 1705, *Louise de Préjeau*. Du premier lit sont nés trois garçons & une fille, Religieuse Carmélite; & du second, deux garçons, l'un desquels est

JEAN-BAPTISTE, qui suit;
Et trois-filles.

JEAN-BAPTISTE LAMIRAULT, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Cerny, de Noircourt, du Thuel, d'Étréaupont en partie, de Foissetré & de Saint-Lazare-Neuville, né le 25 Août 1707, fait Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem le 8 Janvier 1725; Grand Maître des Eaux & Forêts du Duché de Guise le 2 Novembre 1732, & Gouverneur d'Aubenton le 22 Juillet 1743; a été nommé par le Roi, en 1744, pour faire l'imposition de la capitation de la Noblesse de l'Élection de Guise, conjointement avec l'Intendant de la Généralité de Soissons. Il épousa, par contrat du 25 Avril 1736, *Elisabeth-Suzanne de Lancry*, fille de *Louis*, Seigneur de Pronleroy, de Maucourt, de Noroy en partie, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis. De ce mariage sont issus :

1. JEAN-BAPTISTE, né le 6 Octobre 1738;
2. JOSIAS, né le 9 Janvier 1740;
3. JOSEPH-HENRI, né le 2 Décembre même année;
4. LOUIS-FRANÇOIS, né le 6 Avril 1743;
5. ANNE-LOUISE, née le 25 Février 1737;
6. Et MARIE-JOSÈPHE-ALBERTINE, née le 26 Novembre 1741, morte en 1742.

BRANCHE établie dans l'Orléanois.

HERVÉ LAMIRAULT, I^{er} du nom, Ecuyer, Sieur de Langlochère, du Bouchet, de Marchais-Lambert & de Pliffay, Trésorier Général de France en la Généralité d'Orléans le 31 Octobre 1587, épousa, en 1573, *Anne Amanjon*, de laquelle il eut onze enfans, en autres :

1. JACQUES, qui suit;
2. HERVÉ, auteur de la branche des Seigneurs de *Marchais-Lambert*, rapportée ci-après;
3. Et CHARLES, tige de celle des Seigneurs de la *Saugerie*, mentionnée ensuite.

JACQUES LAMIRAULT, I^{er} du nom, Ecuyer, Sieur du Bouchet, des Francbois, de Pliffay,

de la Touche, des Grand & Petit-Mouillerant, de Lezeau, de Mantelon, de Champ-Carré & de Cheminiers, Trésorier de France dans la Généralité d'Orléans en 1606, épousa *Marie l'Hosse*, dont vint :

ETIENNE LAMIRAULT, Ecuyer, Sieur du Bouchet, de Ruys & de Pliffay, qualifié, en 1669, l'un des *Gendarmes de la Garde du Roi*, & *Capitaine appointé de la même Compagnie*, compris en qualité de Brigadier de la Noblesse du Bailliage d'Orléans dans un rôle du ban & arrière-ban arrêté, en 1674, par le Maréchal de Turenne. Il fut maintenu dans sa Noblesse par Arrêt du Parlement de Paris, du 22 Février 1648, & par autre Arrêt du Conseil d'Etat rendu le 10 Avril 1668. De *Marie Duchon*, sa femme, sont nés plusieurs enfans, entr'autres :

1. JACQUES, qui suit;
2. Et ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Ruys* & de *Cottinville*, rapportée ci-après.

JACQUES LAMIRAULT, II^e du nom, Ecuyer, Sieur de Pliffay & de Chaussy, Prévôt Royal & Juge de Police de la ville d'Orléans, épousa, par contrat du 2 Juillet 1696, *Madeleine le Rebours*, fille de *François-de-Paule*, Ecuyer, Seigneur de Chaussy & de la Fontaine, & de *Françoise Cardin*, dont il a eu :

1. JACQUES-JOSEPH, baptisé le 1^{er} Mai 1697, Prêtre, Chanoine au Château de Gien;
2. FRANÇOIS-DE-PAULE, qui suit;
3. Et MARIE-MADELEINE LAMIRAULT DE CHAUS-SY.

FRANÇOIS-DE-PAULE LAMIRAULT, Ecuyer, Seigneur de Chaussy, né le 15 Août 1700, épousa, par contrat du 13 Avril 1744, *Marie-Madeleine Befançon*, fille de *Jean-François Befançon-de-Soulers*, Ecuyer, Trésorier & Général des Finances de la Généralité d'Orléans. (On ignore s'il a des enfans, faute de *Mémoire*.)

BRANCHE des Seigneurs de RUYS & de COTTIN- VILLE.

ANTOINE LAMIRAULT, fils puiné d'ETIENNE, & de *Marie Duchon*, Ecuyer, Seigneur de Ruys & de Cottinville, épousa, en 1704, *Marie-Madeleine du Coing*, dont :

1. ANTOINE, qui suit;
2. LOUIS-FRANÇOIS, rapporté après son aîné;
3. Et MARIE, alliée, le 11 Avril 1727, avec

François d'Orléans, Seigneur de Tracy, son cousin germain.

ANTOINE LAMIRAULT, 11^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Cottinville, né en 1706, épousa, le 25 Août 1738, *Marie-Catherine de Tolède*, fille de *Charles-Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de l'Orme, de Halopin, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment de Hainaut. (On ignore s'il en a des enfants.)

LOUIS-FRANÇOIS LAMIRAULT, Ecuyer, Seigneur du Gué-du-Roi, né le 20 Septembre 1711, fils puiné d'ANTOINE, 1^{er} du nom, & de *Marie-Madeleine du Coing*, fut Aide Major dans le Régiment de Nivernois, Infanterie, le 11 Janvier 1742, eut commission pour tenir rang de Capitaine dans le même Régiment. Il a épousé, par contrat du 7 Février 1746, *Madeleine-Thérèse Sinfon de Sévretreville*, fille de *Pierre*, Seigneur de Belair.

BRANCHE

des Sieurs de MARCHAIS-LAMBERT.

HERVÉ LAMIRAULT, Ecuyer, second fils d'HERVÉ, 1^{er} du nom, & d'*Anne Amanjon*, Sieur de Pliffay, de Marchais-Lambert, de la Saugerie, de Pierrefitte & de Lormoy, acquit par décret, le 9 Décembre 1622, la Terre de Pierrefitte. De son mariage, accordé en 1613, avec *Madeleine Colas*, naquit entr'autres enfants :

JACQUES LAMIRAULT, Ecuyer, Sieur de Marchais-Lambert & de Port-Morant, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 18 Août 1649, par Sentence des Elus d'Orléans, & le 14 Juillet 1663, par Arrêt du Conseil d'Etat. Il avoit épousé, en 1648, *Marie Gueffronneau*, dont vinrent six enfants, l'aîné fut

JEAN-BAPTISTE LAMIRAULT, Ecuyer, Sieur de Marchais-Lambert, baptisé en 1650. De *Marie Luillier*, sa femme, il eut :

1. JEAN-CLAUDE, qui fut ;
2. JACQUES, Ecuyer, Sieur de Lormoy ;
3. 4. & 5. MARIE, CLAUDE & ANNE.

JEAN-CLAUDE-LAMIRAULT, Ecuyer, baptisé en 1683, épousa, 1^o le 10 Avril 1709, *Marie-Madeleine Tourtier* ; & 2^o le 28 Février 1724, *Claude Bardin d'Origny*.

BRANCHE

des Sieurs de LA SAUGERIE.

CHARLES LAMIRAULT, 1^{er} du nom, Ecuyer, Sieur de la Saugerie & du Buiffon, troisième fils d'HERVÉ, 1^{er} du nom, & d'*Anne Amanjon*,

fut Trésorier de France à Orléans en 1627. De *Marie Nouel*, sa femme, il eut dix enfants, l'aîné fut

CHARLES LAMIRAULT, 11^e du nom, Ecuyer, Sieur de la Saugerie & du Courtois, qui épousa, le 29 Janvier 1663, *Marie du Val*, dont vint :

JEAN-FRANÇOIS LAMIRAULT, Ecuyer, baptisé le 9 Septembre 1665, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Picardie, qui se maria avec *Jeanne-Florentine Charpentier*. Leurs enfants furent :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui fut ;
2. & 3. MARIE & JEANNE-FLORENTINE.

JEAN-FRANÇOIS LAMIRAULT, 11^e du nom, Ecuyer, Sieur de la Saugerie, né le 24 Mars 1713, épousa, le 22 Juillet 1738, *Marie-Anne de Tullières*, fille d'*Hedor*, Ecuyer, Sieur de la Guimonnière, & d'*Eve-Marie de Paris*. De ce mariage font issus :

1. JEAN-MARIE-PIERRE LAMIRAULT DE LA SAUGERIE, Ecuyer, né le 22 Juillet 1742 ;
2. MARIE-LÉONORE-SÉBASTIENNE, née le 20 Janvier 1741 ;
3. Et MARIE-MADELEINE, née le 22 Juillet 1744.

Les armes : *d'or, à une rose de gueules ; au chef du même.*

LAMIRÉ, famille en Picardie, dont étoient CLAUDE DE LAMIRÉ, Seigneur de Nouvion ; ROBERT DE LAMIRÉ, Seigneur de Bachimont, Capitaine d'Infanterie ; JEAN DE LAMIRÉ, Seigneur de Caumont & d'Espagne ; & FRANÇOIS DE LAMIRÉ, Seigneur de la Retz, tous de la Sénéchaussée de Ponthieu, qui firent preuve de noblesse le 13 Décembre 1534. GILLES LAMIRÉ, Ecuyer, Seigneur de Caumont & de Nouvion, & *Nicole de la Garde-Behen*, étoient leurs trisaïeuls. (Il y a beaucoup de services militaires dans cette Famille.)

GILLES LAMIRÉ, Seigneur de Nouvion, aïeul de CLAUDE, en considération de ses services, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi par CHARLES IX.

Les armes : *d'argent, à la bande de sable, accompagnée de 6 billettes du même, 3 en chef & 3 en pointe.*

LAMIRÉ, autre Famille de la même Province, & de laquelle étoit

GABRIEL DE LAMIRÉ OU LAMYRÉ, Seigneur de la Mothe-Sterpigneulle, Prévôt de Péronne, qui fut déclaré noble par Arrêt du Con-

feil du 12 Juillet 1668. Elle porte : *d'aqur*, à 3 aigles d'or, membrées & diadémées de gueules. (*Nobiliaire de Picardie*, p. 283 & 284.)

LAMOIGNON, Maison l'une des plus anciennes du Nivernois, distinguée, depuis près de deux siècles, dans les premières charges de la Magistrature qu'elle a occupées, & dans les Conseils du Roi. Moréri, que nous suivons, dit qu'elle tire son nom du fief de LAMOIGNON, situé dans le Faubourg de Donzy, dont elle jouit depuis le XIII^e siècle, & qui est encore possédé par le chef de la branche de *Bafville*. La plus grande partie de la ville de Donzy & son Faubourg sont mouvans de ce Fief. Le premier dont il soit fait mention est

I. GUILLAUME de LAMOIGNON, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Mannay, Chafnay & Nannay, trois Seigneuries situées en Nivernois, qui vivoit sous les régnés de SAINT LOUIS, de PHILIPPE III, dit *le Hardi*, & de PHILIPPE IV, dit *le Bel*, Rois de France. Il étoit mort avant le 9 Avril, Vendredi après les Octaves de Pâques 1288, jour auquel Madame *Agnès*, veuve dudit GUILLAUME de LAMOIGNON, Chevalier, ainsi qualifié dans le contrat, acquit de Hugues d'Augeron, Chevalier, Seigneur des Granges, & de Madame Alix, sa femme, la maison forte de Pomay en Nivernois, mouvante de Louis de Flandre, Comte de Nevers. Leurs enfans furent :

PIERRE, qui suit ;

Et JEAN, Ecuier, qui, le Vendredi avant la Résurrection de N.-S. 1292, acquit de Geoffroy Broffeau, Chevalier, un tènement en la Justice du Prieuré de Saify.

II. PIERRE, Chevalier, Seigneur de LAMOIGNON, Pomay, Mannay, Chafnay & de Nannay, acquit avec Damoiselle *Isabelle*, sa femme, par contrat du Dimanche avant la Fête de la Purification 1291, plusieurs Terres de Pierrot de Picques, Châtelain de Germigny, & de Bernard, son fils. Il fut père de

III. CHARLES de LAMOIGNON, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Pomay, &c., qui fournit deux aveux à Louis de Flandre, II^e du nom, Comte de Nevers, le Vendredi après les Octaves de Pâques (8 Avril) 1323 ; le premier pour la maison forte de Pomay, dans lequel il est dit fils de noble homme Monsieur PIERRE, dit LAMOIGNON, Seigneur de Pomay ;

le second, au nom de sa première femme, pour trois parties, dont les cinq font le tout, de la haute & basse Justice du Champ de Sancy. Il fournit encore deux autres aveux de la même Terre de Pomay, au même Comte de Nevers, le Samedi après les Octaves de la Fête de Saint-Jean-Baptiste 1327, & le Lundi après la Fête de Saint-Martin d'hiver (13 Novembre 1335). Il servit le Roi PHILIPPE de VALOIS, dans l'Ost de Bouvines, ayant en sa Compagnie un autre Chevalier & 8 Ecuers, depuis le 22 Juin jusqu'au 27 Septembre 1340, comme on l'apprend du Comte Jean du Cange, Trésorier des Guerres ; fit son testament le Samedi après les Octaves du Corps de Christ (4 Juin) 1345, & mourut avant le second Dimanche de Carême 1356. Il avoit épousé, 1^o avant le 8 Avril 1323, *Jeanne d'Anlezey*, Dame en partie du Champ de Sancy, fille de *Guillaume*, Chevalier (issu des Seigneurs de *Chazelles* en Bourgogne, qui portoient : *d'hermine*, à la bordure de gueules, & que l'on croyoit, par cette brisure, cadets de la Maison de Bretagne) ; & 2^o *Agnès de Saify*. Du premier lit vinrent :

1. PLAMON, qui suit ;

2. MICHEL, auteur de la branche des Seigneurs de *Vielmanay*, de *Grand-Pré*, &c., rapportée ci-après ;

3. JEANNE, mariée à N... *Dreux de Méry*, Ecuier, nommée dans le testament de son père, qui la rappela à sa succession, pour prendre telle portion qu'un de ses enfans mâles, quoiqu'elle y eut renoncé par son contrat de mariage ;

4. N... de LAMOIGNON, mariée à N... *Theyenet de Chazault*, nommée dans une transaction du Lundi après le Dimanche *Reminiscere* (second Dimanche de Carême), 1346, dans laquelle elle est qualifiée sœur germaine de PLAMON de LAMOIGNON, Seigneur de Pomay.

Et du second lit sortit :

5. PERRIN, Ecuier, nommé dans la transaction de 1346. Il servit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de Dreux de Mello, Chevalier, comme on l'apprend du rôle de cette Compagnie, en date du 4 Octobre 1359, qui se trouve en la Chambre des Comptes.

IV. PLAMON de LAMOIGNON, Seigneur de Pomay, transigea, en présence de *Jean d'Anlezey*, son oncle, avec *Agnès de Saify*, sa belle-mère, veuve de CHARLES de LAMOIGNON,

son père, le Lundi d'après le second Dimanche de Carême 1346. Il fut père de

V. PIERRE DE LAMOIGNON, Chevalier, Seigneur de Pomay, dont la veuve, *Jeanne de Mornay*, se remarria à *Odet de Senac*, Damoiseau. Ils contractèrent ensemble le Mardi après la Fête Saint-Laurent (15 Août) 1386, avec Philippe des Molins, Evêque d'Evreux. Elle avoit eu de son premier lit :

JEAN DE LAMOIGNON, Damoiseau, Seigneur de Pomay, nommé dans le contrat de 1386 ; il mourut sans postérité.

BRANCHE

des Seigneurs de VIELMANAY, de GRAND-PRÉ, &c.

IV. MICHEL DE LAMOIGNON, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Mannay & Nannay, fils puîné de CHARLES, Seigneur de LAMOIGNON, & de *Jeanne d'Anlezj*, sa première femme, prit, en mémoire de sa mère, un franc quartier d'hermines, dont il chargea les armes de sa Maison, ce qui a été retenu par ses descendants. Il est fait mention de lui dans trois titres, l'un du Dimanche, jour de l'apparition de N. S. 1330 (6 Janvier 1331, suivant le calcul présent), l'autre du Dimanche *Lactare*, qui est le quatrième de Carême (26 Mars) 1348, vieux style ; & le troisième du Mardi devant la Fête Saint-Vincent (19 Janvier) 1349, aussi vieux style. Il rendit quatre aveux de ce qu'il tenoit en fief de la Terre d'Huban, sise en la Paroisse de Champlemy, au Val-de-Bargis. Le premier à Raoul de Brienne, 1^{er} du nom, Comte d'Eu, à cause de sa femme, Jeanne de Mello, le Vendredi après la Fête Saint-André (4 Décembre) 1338 ; le second, à la même Dame, pour lors veuve en 1345 ; le troisième, après la Purification 1349 ; & le quatrième, à Jeanne de Brienne, Comtesse d'Eu & Duchesse d'Athènes, veuve de Gautier de Brienne, Connétable de France, le Vendredi jour de la Fête Saint-Sylvain 1357. Il rendit encore un autre aveu, en qualité de tuteur de Hugues & de Jean, enfans de Guillaume Vaubron, le Dimanche avant les *Brandons* (c'est-à-dire le Dimanche de la *Quinquagesime*, 27 Février) 1350, vieux style. On ignore le nom de sa femme, mais il en eut :

V. GUILLAUME, Damoiseau, Seigneur de LAMOIGNON, de Mannay, Nannay, Laleuf & d'Arthel en partie, qui fit aveu, en 1371, pour la Seigneurie de Mannay, mouvante de Châ-

teau-Neuf, au Val-de-Bargis ; & le Samedi avant la Fête de la Nativité de Saint-Jean-Baptiste (21 Juin) 1376, à Louis, III^e du nom, Comte de Flandre, pour la moitié de la Maison d'Arthel, mouvante de la Châtellenie de Montenoison. Il en avoit fait un autre à Louis, II^e du nom, Duc de Bourbonnois, le Mercredi devant la Madeleine (19 Juillet) 1368, de la Terre & Seigneurie de Laleuf, qui lui appartenoit du chef de sa femme, & qui étoit mouvante de la Châtellenie d'Ainay. Il fit son testament au mois d'Avril 1388, & sa veuve *Jeanne de Trouffebois*, Dame de Laleuf, fille d'*Eudes*, Chevalier, Seigneur de Laleuf, fit le sien le Jeudi après la Fête de N.-D. de la mi-Août (19 de ce mois) 1389. Tous les deux font inhumés en l'Eglise de Mannay, suivant leurs testaments. Ils eurent pour enfans :

1. PIERRE, qui fut ;
2. RENAUD, Seigneur de Nannay, de Chafnay, de Montifaut & de Champdevis, nommé avec PIERRE, son frère aîné, exécuteur des testaments de ses père & mère. Il acquit, par contrat du 5 Mai 1413, la Terre & Seigneurie de Champdevis, & celle de Montifaut, en cédant en échange la dime des blés de la Paroisse de Chafnay, par contrat du 26 Mars 1420 ; constitua, par autre contrat du 6 Août 1444, dix livres de rente au profit d'un Bourgeois de la ville de Nevers, ce qui fut ratifié le 9 des mêmes mois & an par *Marguerite du Dessand*, sa veuve, qui étoit fille de *Guillaume*, & de *Collette de Fougeray*. Le 28 des mêmes mois & an, elle transigea pour son douaire & autres conventions matrimoniales, avec *Miles de Prenay* & *GUYOT DE LAMOIGNON*, neveux & héritiers de son mari ;
3. JEANNE, femme de *Pierre de Baugy*, Chevalier, dont *Jeanne de Baugy*, mentionnée au testament de son aïeule maternelle en 1389 ;
4. Et PHILIPPE, Dame d'Arthel en partie, mariée à *Jean de Prenay*, Ecuyer, qui, le Mercredi 30 Juin 1406, fit aveu à Philippe de Bourgogne, Comte de Nevers, pour la moitié de la maison forte d'Arthel. Leur fils, *Miles de Prenay*, fut héritier en partie de *RENAUD DE LAMOIGNON*, son oncle paternel, &c. Sa postérité subsistoit en la personne de *Pierre de Prenay*, son petit-fils, le 29 Janvier 1504, vieux style.

VI. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de LAMOIGNON, de Mannay, Vielmanay, Rivière, Laleuf & en partie d'Arthel, est nommé comme

ainé dans les testamens de ses père & mère. Il fut homme d'armes de la Compagnie de Philippe de Bourgogne, Comte de Nevers, comme on l'apprend des rôles des revues de ladite Compagnie, faites à la Charité-sur-Loire le 12 Mai 1412, en l'Ost du Roi au pays de Berry, le 14 Juin suivant, & devant Bourges le 15 Juillet de la même année. Il fit son testament le Vendredi 21 Juillet 1424, par lequel il élut sa sépulture en l'Eglise du Prieuré de N. - D. de l'Epeau-lès-Donzy, où il fonda quatre Anniversaires solennels & quatre Messes basses par chacun an à perpétuité, & fit plusieurs legs à l'Hôtel-Dieu de Donzy, & aux Eglises de Saint-Caradeuc de la même Ville, de Saint-Martin-du-Pré, de Mannay, de Bagneaux, de Viz & de Chafnay, nommant pour exécuteurs testamentaires les deux fils aînés & RENAUD de LAMOIGNON, son frère. Il avoit épousé *Marguerite de Fougeray*, fille de *Jean*, Seigneur de Rivière, & d'*Isabeau*, sa femme. De ce mariage vinrent :

1. GUYOT, qui suit ;
2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *Bafville*, rapporté ci-après ;
3. Et Louis, Religieux de l'Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, à qui *Isabeau*, son aïeule maternelle, légua, par son testament du Mercredi avant la Fête de Saint-Valentin (7 Février) 1419, vieux style, 100 fols de rente, jusqu'à ce qu'il fut pourvu d'un bénéfice.

VII. GUYOT, Seigneur de LAMOIGNON, de Rivière, Mannay, Vielmanay, la Chastière, Montifaut, Villorgot, Bretignelles, Grand-Pré & en partie de Thurigny, fut nommé, par son père, exécuteur de son testament avec son frère JEAN, & ils le confirmèrent en présence de leur oncle RENAUD de LAMOIGNON, Seigneur de Nannay, le 22 Septembre 1424. Il partagea avec *Miles de Prenay*, son cousin germain, la succession de fondit oncle. Ce fut au nom de sa femme qu'il fit avec, en 1455, à Charles de Bourgogne, Comte de Nevers, de la tierce partie de la Terre & Seigneurie de Thurigny. Il fut inhumé avec ses père & mère au Prieuré de l'Epeau, le 17 Avril 1457, & avoit épousé *Alexandra* ou *Alixand de Maisonconte*, fille de *Triflan*, Ecuier, Seigneur de Villorgot, Bretignelles & Thurigny, & de *Jeanne de Bazoches*. De son mariage il eut quatre enfans, savoir :

1. ROBERT, qui suit ;

Tome XI.

2. CHARLES, rapporté après son aîné ;
3. PIERRE, Sieur de Murlin, de la Chastière & de Montifaut, Ecuier & Echanfon de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant, Comte de Nevers & de Réthel. Il étoit sous la tutelle de sa mère, lorsque l'on fit, avec ses frères & sœur, le partage des biens de feu leur père, le 1^{er} Juin 1472. Par cet acte les Terres de la Chastière & de Montifaut lui échurent avec une partie des dimes inféodées de la Paroisse de Chafnay, pour lesquelles il eut procès avec CHARLES de LAMOIGNON, Sieur de Rivière, son frère, qui fut terminé en conséquence d'un compromis passé entre eux le 9 Février 1477 (vieux style), dans lequel il est qualifié *Ecuier & Echanfon de Jean de Bourgogne*. Cette même qualité lui est donnée dans deux titres de la Chambre des Comptes de Nevers, des années 1476 & 1478, & dans un aveu qu'il fournit le 24 Avril 1479, pour sa Terre de la Chastière, à Louis, 1^{er} du nom, Sire de la Trémoille, Seigneur de Sully. On proposa de le marier à *Jeanne Bastard* ; & pour y parvenir, ROBERT de LAMOIGNON, son frère aîné, lui donna, par contrat du 1^{er} Août 1481, une maison dans la ville de Donzy ; mais cette alliance ne s'effectua pas. Il épousa, 1^o par contrat du 11 Mai 1484, *Mairie des Champs*, morte en 1493, fille de *Philippe*, Ecuier, Seigneur dudit lieu, & d'*Antoinette d'Ourouer* ; & 2^o *Marguerite de Marry*. Il mourut en 1511, ayant eu des enfans de l'une & de l'autre. Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOISE, à laquelle *Alexandra de Maisonconte*, mère de PIERRE, son père, donna, par contrat du 5 Juin 1491, tout ce qui lui appartenoit ès-Seigneuries de Villorgot & de Bretignelles ;
2. JEANNE, mariée à *Charles Chauvin*, Ecuier, avec lequel elle obtint des Lettres Royaux, le 18 Août 1512, pour assigner au Parlement de Paris, *Antoine de Marry*, tuteur de ses frères & sœurs du second lit de son père ;
3. JEANNE, dite *la jeune*, Dame de la Chastière & de Montifaut, mariée à *Guillaume Davy*, Sieur de la Brûlerie, dont entr'autres enfans : *Jean Davy*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Les enfans du second lit furent :

4. JEAN, Sieur de la Chastière, nommé ès-Lettres Royaux obtenues par JEANNE, l'aînée, sa sœur du premier lit, & dans un partage du 6 Avril 1537, mort sans alliance ;

5. GUILLAUME, Sieur de Montfaut, nommé dans les mêmes Lettres & le même partage, aussi décédé sans alliance;
 6. ANNE, qui n'est pas nommée dans le partage de 1537;
 7. MADELEINE, mariée, 1^o par contrat du 4 Janvier 1517, vieux style, à *Charles de Corcelle*, Ecuyer; & 2^o à *Erard du Coudray*, Ecuyer. Ils donnèrent un aveu de la Terre & Seigneurie de Thurnigny en 1535, & tous deux sont nommés dans le partage de 1537;
 8. Et CÉCILE, nommée avec ses frères & sœurs du même lit, dans les Lettres Royaux de 1512.
4. Et JEANNE, mariée, par contrat du 9 Juillet 1461, à *Jean d'Armes*, Sieur de Trucy-l'Orgueilleux, Président au Parlement de Paris, dont la postérité, dit Moréri, est rapportée par François Blanchard, en son *Hist. des Présidens du Parlement de Paris*.

VIII. ROBERT, Seigneur de LAMOIGNON, de Villorgot, de Bretignelles, & en partie de Vielmanay, fut condamné, par Sentence de l'Official d'Auxerre, du Vendredi après la Saint-Martin 1457, à payer au Prieuré de l'Epeau, 12 bichets de froment par chacun an, que PIERRE de LAMOIGNON, son aïeul, y avoit légué par son testament de 1424. Il partagea avec ses frères & sœur le 1^{er} Juin 1472, les Terres & Seigneuries que feu GUYOT de LAMOIGNON, leur père, avoit laissées; & le fief de LAMOIGNON, avec la Seigneurie de Vielmanay, lui échurent. Il succéda à celles de Villorgot & de Bretignelles, par la mort de sa mère, & testa le 8 Février 1500 (vieux style), élisant sa sépulture au Prieuré de l'Epeau, où il fonda un anniversaire solennel & une Messe basse de Notre-Dame par chacun an, au jour annuel de son trépas. Son tombeau s'y voyoit encore en 1648, nonobstant la ruine de cette Eglise, où il étoit représenté armé de toutes pièces, avec ses armoiries *lofangeés au franc-quartier d'hermines*. Il ne fut point marié, & laissa seulement une fille naturelle,

JEANNE, bâtarde de LAMOIGNON, nommée dans le testament de son père, & mariée à *Guillaume Mathery*.

VIII. CHARLES de LAMOIGNON, second fils de GUYOT, & d'*Alexandra de Maissonconte*, fut Seigneur de Rivière, & en partie de Vielmanay, par le partage de 1472, puis hérita de l'autre partie, & des Seigneuries de Villorgot & de Bretignelles, par la mort de Ro-

BERT, son frère. Il en fit hommage à François d'Albret, veuve de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant & Comte de Nevers, le 25 Février 1507, fit son testament le 27 Janvier 1516 (vieux style), ordonnant sa sépulture, près de ses ancêtres, au Prieuré de l'Epeau, où il fonda un anniversaire. Il eut de *Claude d'Auroux*, son épouse, nommée dans une transaction du 4 Septembre 1519, entre ses enfans, tous mentionnés dans son testament, favoir :

1. BLAISE, qui suit;
2. ETIENNE, rapporté après la postérité de son aïné;
3. PERRETTE, mariée, du vivant de son père, à *Jean Regnier*, Ecuyer. Elle renonça alors à la succession de son père, qui ordonna, par son testament, que cette renonciation auroit lieu; son frère, BLAISE, lui fit un legs par son testament du 30 Décembre 1541;
4. MARIE, aussi alliée par son père, au moyen d'une renonciation pareille à celle de sa sœur, à *Philippe de Poifeux*, Sieur de Chafnay, dont elle étoit veuve le 22 Août 1517, qu'elle passa une transaction, en qualité de tutrice de *Louis de Poifeux*, Sieur de Chafnay, son fils unique, & un bail à rente en la même qualité, le 2 Novembre 1526. *Louis de Poifeux* mourut sans enfans, & eut pour héritiers BLAISE, EDMÉ & MARIE de LAMOIGNON, ses cousins germains maternels, comme on l'apprend d'une transaction du 19 Août 1561;
5. JEANNE, Dame de Champromain, mariée 1^o à *Pierre de la Barre*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, avec lequel elle est nommée dans une transaction du 4 Septembre 1519, elle en eut trois fils & une fille, *Jeanne de la Barre*, à laquelle son oncle BLAISE de LAMOIGNON fit un legs; & 2^o à *Pierre Marion*, Ecuyer. Elle fit son testament le 5 Mai 1530, ordonnant sa sépulture au Prieuré de l'Epeau, auquel elle légua un fctier de blé froment par chacun an;
6. Et autre JEANNE, dite la *jeune*, Dame en partie de Vielmanay, femme 1^o d'*André de Châteaueux*, Ecuyer, Sieur dudit lieu, près de Donzy, avec lequel elle est nommée dans la transaction du 4 Septembre 1519; elle en eut deux fils; & 2^o de *Claude Cœur*, Ecuyer, Sieur des Guyots.

IX. BLAISE, Sieur de LAMOIGNON, de Vielmanay, de Rivière, de la Brosse, des Aduits, &c., Ecuyer d'Ecurie de François d'Albret, veuve de Jean de Bourgogne, & Comtesse douairière de Nevers, eut pour sa part, dans

la succession de son père, la Seigneurie de Rivière, partie de celle de Vielmanay, & la moitié du fief de LAMOIGNON. Il acquit, depuis, l'autre moitié d'ETIENNE, son frère, par contrat du 16 Juin 1520, & avoit épousé, avant 1505, *Jeanne de la Veine*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Brosse & des Aduits, & de *Dauphine Brechard*. Il donna sa déclaration au Roi, le 30 Mars 1540, qu'il possédoit la Terre & Seigneurie de la Brosse en la Paroisse de N.-D.-du-Pré, le fief de LAMOIGNON, sis à Donzy & ès-environs, la Seigneurie de Rivière, & les deux tiers de celle de Mannay ; fit son testament le 30 Décembre 1541, & ordonna sa sépulture au Prieuré de l'Epeau, où il fonda un anniversaire, tant pour lui que pour *Dauphine Brechard*, sa belle-mère, & mourut le 18 Novembre 1544. Son cœur fut inhumé dans l'Eglise des Récollets de Nevers, où se voit son épitaphe. De son mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, mort, avant ses père & mère, le 2 Février 1527, & inhumé dans l'Eglise Saint-Laurent de la ville d'Eu, sous une tombe, sur laquelle est gravé son épitaphe ;
2. ANDRÉ, Seigneur de la Brosse, des Aduits, de Champromain, de Vielmanay en partie, &c., nommé dans le testament de son père. Il obtint des Lettres Royaux, le 11 Septembre 1546, pour être restitué contre un acte qu'il avoit passé le 4 Mars 1544 (vieux style), par lequel il s'étoit déshérité de deux donations faites le 17 Mars 1536, l'une par son père des biens de JEANNE DE LAMOIGNON, veuve de *Pierre de la Barre*, & l'autre par *Jeanne de la Veine*, sa mère, des biens de *Pierre de la Veine*, son frère. ANDRÉ DE LAMOIGNON & ETIENNE, son frère, fournirent un aveu à Louis de Lorraine, Cardinal de Guise, Abbé de Saint-Germain, d'Auxerre, le 9 Novembre 1555, des deux tiers de la Seigneurie de Vielmanay, qui leur étoient échus par la mort d'HELLOUIN DE LAMOIGNON, leur frère. Il mourut sans enfans de *Marguerite de Vieuxbourg*, qu'il avoit épousée par contrat du 5 Février 1557 (vieux style), fille de *Pantaléon*, Seigneur de *Vieuxbourg*, & de *Dynette d'Aruce* ;
3. ETIENNE, Chanoine de Saint-Etienne d'Auxerre, & Curé de Biry & de Romilly, lequel fut présent, le 8 Février 1557, à la quittance que son frère ANDRÉ donna d'une partie de la dot qui avoit été promise à *Marguerite de Vieuxbourg*, sa femme. Il hérita en partie de son frère HELLOUIN, & eut ensuite toute la succession de son frère aîné, & devint

Seigneur de toutes les Terres qu'il avoit possédées ; il vivoit encore en 1573 ;

4. HELLOUIN, Sieur de Rivière, de la Brosse, près de Donzy, & en partie de Vielmanay, Gentilhomme ordinaire de François de Clèves, 1^{er} du nom, Duc de Nivernois, qui le choisit, comme un des plus adroits Gentilshommes de son tems, pour l'accompagner en un tournoi célèbre qui se fit à Paris aux mois de Juin & de Juillet 1549. Ce Duc lui fit épouser *Françoise de Clèves*, fille naturelle de *François*, Abbé du Tréport, son oncle, à laquelle il donna, en la mariant, la Terre de la Brosse, près de Donzy ; mais il mourut, sans enfans, en 1555, & elle se remaria à *Antoine*, Sieur de *Pernay* ;
5. Et CLAUDE, qui survécut à ses frères & recueillit toutes leurs Seigneuries. Elle avoit été mariée, par contrat du 12 Juin 1526, à *Antoine*, Sieur de *Maumigny* & de la Boue, dont elle laissa postérité.

IX. ETIENNE DE LAMOIGNON, Seigneur de Vielmanay & de Grand-Pré, Capitaine, Concierge & Garde du Château de Donzy, second fils de CHARLES, & de *Claude d'Auxerroux*, fut institué par son père pour un de ses héritiers. Il vendit à BLAISE, son frère aîné, la moitié qui lui appartenoit dans le fief de LAMOIGNON, par contrat du 16 Juin 1520. JEANNE, sa sœur, femme de *Pierre Marion*, lui légua un fetier de blé froment de rente annuelle à perpétuité, par son testament de 1530. BLAISE, son frère, le nomma pour exécuteur testamentaire en 1541, & il fut présent au partage des biens de sondit frère, fait le 14 Mars 1547 (vieux style). Il avoit épousé 1^o *Jeanne d'Anlezxy*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2^o *Eugénie de la Grange*, de laquelle vinrent :

1. BLAISE, Seigneur de Vielmanay, & de Chafnay, héritier des biens maternels de *Louis de Poiseux*, Seigneur de Chafnay, son cousin germain, fils de *Philippe de Poiseux*, & de *Marie de Lamoignon*, Dame de Chafnay ; il fut tué dans une rencontre près de la Rochelle, sans avoir été marié ;
2. EDMÉ, qui suit ;
3. Et MARIE, héritière, pour sa part, de *Louis de Poiseux*, son cousin, étant, comme ses frères, sous la tutelle de Jean Olivier, lequel transigea avec les héritiers paternels dudit *Louis de Poiseux*, par acte du 19 Août 1561.

X. EDMÉ DE LAMOIGNON, Sieur de Vielmanay, de Chafnay, de Grand-Pré & de Metz, héritier, pour son tiers, de *Louis de Poiseux*,

fon cousin, fut maintenu dans l'exemption des tailles, par deux Jugemens des 9 Juin 1586 & 9 Mars 1599. Il épousa, par contrat passé à Saint-Sauveur-en-Puisaye, le 26 Octobre 1578, *Anne Anceau*, fille de *Claude*, Ecuyer, Sieur de Metz, & de *Marguerite de Gayot*. Leurs enfans furent :

1. LOUP, qui fut ;
2. GILBERT, rapporté après son aîné ;
3. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Metz* & de la *Bouille*, mentionnée ci-après ;
4. JEAN, baptisé à Marcy le 22 Octobre 1589, Enseigne de la Compagnie du Baron de Joux. Il fut présent, en 1615, au contrat de mariage de GILBERT, son frère ;
5. CLAUDE, Sieur de Belleroche, baptisée le 11 Mars 1597, qui fut présent au second contrat de mariage de LOUP, son frère, en 1644. De son épouse, *Antoinette Fazelle*, il eut :
 1. TOUSSAINT, inhumé le 16 Janvier 1645 ;
 2. & 3. LOUIS & LOUP, morts en bas âge ;
 4. GILBERTE, baptisée à Marcy le 13 Mars 1625, femme de *Jean Hannequin* ;
 5. LOUISE, mariée à *Louis Defreux* ;
 6. Et EDMÉE, née le 13 Mai 1636, alliée à *Edme Colliou*.
6. ADRIEN, mort garçon ;
7. FRANÇOIS, tué au siège de la Rochelle en 1628, sans avoir été marié ;
8. Et EDMÉE, femme de *Thibaut Farnault*, Ecuyer, dont des enfans.

XI. LOUP DE LAMOIGNON, Ecuyer, Sieur de Grand-Pré, fut présent, le 6 Juin 1622, à la tutelle de GILBERT, son neveu, & parrain, le 16 Janvier 1627, de LOUP, fils de son frère CLAUDE DE LAMOIGNON, Sieur de Belleroche. Il fut maintenu dans l'exemption des tailles, par Sentence de l'Élection de Clamecy, du 20 Juin 1634 ; représenta ses titres de noblesse avec GILBERT, LOUIS & CLAUDE DE LAMOIGNON, ses frères, le 5 Mars 1641, devant le Sieur de Pontault, Trésorier de France à Orléans, Commissaire député pour l'exécution de l'Edit du mois de Novembre 1640 ; fut présent, en 1642, au contrat de mariage de GILBERT DE LAMOIGNON, Sieur de Beaulieu, son neveu, & mourut avant le 17 Janvier 1652. Il avoit épousé 1^o *Jeanne de Mulor*, morte, sans enfans, le 20 Février 1642, fille de *François de Mulor*, Ecuyer, & de *Claude de Corquiller* ; & 2^o par contrat du 18 Janvier 1644, *Catherine de Leurault*, qui se maria à *Antoine de Viry*, Sieur de Malicor-

ne, & mourut avant le 14 Mai 1652. Elle étoit fille de *Charles de Leurault*, Ecuyer, Sieur de Saint-Aubin, & de *Marguerite de Châlons*. Comme on reconnoit, après la célébration du mariage, qu'ils étoient parens au 11^e degré d'affinité, ils obtinrent une dispense du Pape, en vertu de laquelle ils furent mariés de nouveau dans la Chapelle de Saint-Laurent de Migny, le 6 Mars 1646. De cette seconde alliance vinrent :

1. CHARLES, qui fut ;
2. MATHURIN, né le 7 Janvier 1646 ;
3. FRANÇOIS, né le 30 Avril 1647, qui eut de *Marie de Champuit*, sa femme,
EDME, baptisé à Marcy le 28 Septembre 1664.
4. JEAN-LÉONARD, né le 28 Février 1650 ;
5. Et MARIE, née le 19 Avril 1648.

XII. CHARLES DE LAMOIGNON, Ecuyer, Sieur de Grand-Pré, né le 31 Janvier 1645, fut maintenu dans sa noblesse, par Arrêt du Conseil d'Etat du 8 Septembre 1670, mourut le 8 Janvier 1699, & fut inhumé à Champlemy. Il avoit épousé, par contrat du 21 Janvier 1664, FRANÇOISE DE LAMOIGNON, sa cousine du 11^e au 11^e degré, fille de GILBERT, Seigneur de Beaulieu, 11^e du nom, & de *Gabrielle de Veilhan*. Elle mourut le 8 Juillet 1688, & fut enterrée à Marmay, ayant eu

MARIE, baptisée le 4 Octobre 1685.

XI. GILBERT DE LAMOIGNON, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu, de Mannay & de Prenay, second fils d'EDME, Sieur de Vielmanay, Chafnay, Grand-Pré, &c., & d'*Anne Anceau*, fut maintenu, avec son frère LOUP, dans l'exemption des tailles en 1634 ; lui présenta avec lui les titres justificatifs de leur noblesse en 1641, & fut présent au contrat de mariage de son frère en 1644. Il avoit épousé, par contrat du 13 Juillet 1615, *Madeleine de Sargines*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de la Goutte, & de *Claudine Ballard*. Elle mourut avant le 6 Juin 1622, que l'on procéda à l'acte de tutelle de son fils, qui fut.

XII. GILBERT DE LAMOIGNON, 11^e du nom, Sieur de Beaulieu, de Mannay & de Prenay, baptisé à Marcy le 23 Octobre 1618, fut présent, avec son père, au contrat de mariage de LOUP DE LAMOIGNON, son oncle, en 1644 ; rendit foi & hommage, le 2 Février 1657, au Seigneur de Changy, pour ce qu'il tenoit en

fief de lui audit Changy. Il avoit épousé, par contrat du 2 Novembre 1642, *Gabrielle de Veilhan*, fille de *Philibert*, Seigneur de Digoine, & de *Jeanne de la Magdelaine*; celle-ci fille de *François*, Marquis de Ragny, Chevalier des Ordres du Roi. Il mourut le 15 Mai 1668, & sa veuve fut tutrice de ses enfans, favoir :

1. EUGEN, mort le 7 Septembre 1644;
2. GILBERT-CHARLES, mort jeune, avant son père;
3. JEAN, né le 5 Janvier 1654, reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré de France, le 5 Juin 1677, après avoir fait ses preuves le 18 Juin 1676; il mourut à Malte;
4. HILAIRE, baptisée à Varzy le 9 Avril 1647, morte avant son père;
5. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 12 Janvier 1664, à CHARLES DE LAMOIGNON, Seigneur de Grand-Pré, cousin germain de son père;
6. & 7. MARIE & CATHERINE, nées jumelles, baptisées à Varzy le 3 Mai 1648, mortes avant leur père;
8. Autre FRANÇOISE, baptisée à Marcy le 12 Novembre 1652, morte aussi avant son père;
9. Et CHARLOTTE, née le 26 Décembre 1656, qui resta sous la tutelle de sa mère, & mourut Religieuse à l'Abbaye du Ronceray.

BRANCHE

des Seigneurs de METZ & de LA BOUILLE.

XI. LOUIS DE LAMOIGNON, Ecuyer, Seigneur de Metz, & en partie de Vielmanay, troisième fils d'EDNE, Sieur de Grand-Pré, & d'*Anne Anceau*, fut présent, le 6 Mai 1622, à l'acte de tutelle de GILBERT DE LAMOIGNON, son neveu, & inhumé à Marcy le 6 Mars 1645. Il avoit épousé N.... *Guinault*, de laquelle il avoit eu quatre fils, qui furent reconnus lors de la célébration de leur mariage, & encore deux autres fils, favoir :

1. N.... DE LAMOIGNON, mort jeune;
2. 3. 4. 5. & 6. LOUP, ETIENNE, CLAUDE, HUBERT & JEAN, rapportés les uns après les autres.

XII. LOUP DE LAMOIGNON, Ecuyer, Sieur de Cruzy, épousa 1^o *Jeanne du Bois*; & 2^o par contrat du 14 Septembre 1665, *Anne Berthier*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Vannay, & de *Jeanne Meullot*. Il eut du premier lit :

1. CATHERINE, baptisée à Vouzy, le 3 Août 1649.

Et du second lit vinrent :

2. & 3. RENÉ & JACQUES, morts au berceau;
4. PAUL, né le 1^{er} Avril 1670, Seigneur de Cruzy, & de Vannay, Capitaine au Régiment de Piémont, & Chevalier de Saint-Louis, qui vivoit en 1724;
5. Et ANNE, mariée 1^o à *Achille Philippes*; & 2^o à *Pierre de Vaujolly*.

XII. ETIENNE DE LAMOIGNON, troisième fils de LOUIS, Ecuyer du Roi, épousa *Jeanne de Veilhan*, seconde fille de *Philibert*, Seigneur de Digoine, & de *Jeanne de la Magdelaine-Ragny*, dont :

1. GILBERT, né le 19 Mai 1655;
2. JOSEPH-FRANÇOIS, né le 21 Décembre 1667;
3. EDMÉE, née le 16 Mars 1659;
4. Et ANNE, née le 20 Août 1661.

XII. CLAUDE DE LAMOIGNON, Ecuyer, Sieur de la Bouille, quatrième fils de LOUIS, & de N.... *Guinault*, épousa *Edmée Billard*, dont il eut :

- JEAN, qui suit;
Et GILBERT, né le 4 Mai 1661.

XIII. JEAN DE LAMOIGNON, Ecuyer, Sieur de la Bouille, baptisé à Varzy le 5 Janvier 1654, vivoit le 29 Décembre 1705. Il avoit épousé *Edmée Colleffon*, vivante le 30 Août 1695, fille d'*Anne Colleffon*, & de *Laurence Maillot*. De ce mariage vinrent :

- JEAN, Ecuyer;
Et CLAUDE, né le 4 Juillet 1682.

XII. HUBERT DE LAMOIGNON, Sieur de la Bourdonnière & des Ruiffeaux, cinquième fils de LOUIS, & de N.... *Guinault*, fut baptisé à Marcy en Nivernois, le 27 Novembre 1634. Il épousa 1^o *Urbaine de Pont-Saint-Pierre*; & 2^o par contrat du 23 Janvier 1663, *Anne de Creffanville*. Du premier lit il eut :

1. YRIEZ, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. CHARLES, né le 8 Juin 1664;
3. BAPTISTE-DOMINIQUE, né le 16 Mars 1666, mort jeune;
4. Et JEAN, né le 20 Avril 1670.

XIII. YRIEZ DE LAMOIGNON, Ecuyer, baptisé à Orcule le 28 Juillet 1658, mort en 1705, avoit épousé *Marie Boullé*, de laquelle il laissa :

1. HUBERT, né en 1688, Lieutenant dans le Régiment de Poitou en 1722;
2. CLAUDE, né le 26 Août 1695;

3. JEAN, né posthume le 28 Novembre 1705 ;
4. Et une fille.

XII. JEAN DE LAMOIGNON, dernier fils de LOUIS, Seigneur de Metz, & de N.... de Guinault, fut présent, en 1664, au contrat de mariage de CHARLES DE LAMOIGNON, Sieur de Grand-Pré, & le 15 Mai 1668, à l'acte de tutelle de GILBERT DE LAMOIGNON, II^e du nom, Sieur de Beaulieu. Il épousa *Jeanne de Violaine*, dont :

- DANIEL, né le 29 Mai 1664 ;
 Et CLAUDE, baptisé à Marcy le 11 Septembre 1665.

BRANCHE
des Seigneurs de BASVILLE.

VII. JEAN DE LAMOIGNON, Ecuyer, Seigneur d'Arthel en Nivernois, & de Laleuf en Bourbonnois, second fils de PIERRE, Ecuyer, Seigneur de LAMOIGNON, & de *Marguerite de Fougeray*, épousa *Jeanne Dourde*, fille de *Guillaume*, ce qui s'apprend par un contrat de la fille. Leurs enfans furent :

- JEAN, qui suit ;
 Et HUGUETTE, mariée à *Pierre de la Salle*, Ecuyer. (Etant veuve elle vendit, par contrat du 27 Mars 1483, une maison sise dans la ville de Nevers, aux tuteurs de ses deux neveux.)

VIII. JEAN DE LAMOIGNON, II^e du nom, Seigneur d'Arthel & de Laleuf, Secrétaire & Contrôleur de la Maison de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant, Comte de Nevers, &c., est nommé, en cette qualité, dans un des titres de la Chambre des Comptes de Nevers. Il y épousa, le 25 Novembre 1477, *Marie de Lestang*, morte le 17 Mai 1482, dont :

- FRANÇOIS, qui suit ;
 Et JEAN, né le 6 Novembre 1481, Conseiller de MARGUERITE D'ORLÉANS, Reine de Navarre, Duchesse de Berry, marié à *Jeanne Alabat*, fille de *Louis*, Seigneur de la Chabottière, & de *Jeanne d'Orléans*. Il mourut le 28 Juin 1530, & fut enterré dans la Chapelle de Beauquant de Saint-Austrille, de la ville de Bourges. (Sa postérité est éteinte.)

IX. FRANÇOIS DE LAMOIGNON, Seigneur d'Arthel, de Graté & de Marigny, né le 17 Mai 1480, Secrétaire & Contrôleur de la Maison de François d'Albret, veuve de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant, contresigna, en qualité de Secrétaire de cette Duchesse, un acte de foi & hommage qui lui fut fait le 25 Février 1507, par CHARLES DE LAMOIGNON, son

oncle, à la mode de Bretagne, pour les Terres de Villorgot & de Bretignelles. Il épousa à Donzy, en présence de la Duchesse, le 14 Janvier 1509 (vieux style), *Marie du Coing*, morte le 21 Décembre 1520, fille de *Vincent*, Sieur de Graté & de Marigny, & de *Marguerite Bourgoing*. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, qui suit ;
2. HELLOUIN, Abbé de Bellevaux, Prieur de Saint - Pierre - le - Moûtier, qui eut un fils naturel, nommé

Louis, Procureur au Bailliage & Siège Prévôtial de Saint-Pierre-le-Moûtier.

3. François, née le 23 Février 1510, suivant l'ancien style, tenue sur les Fonts de Baptême par François d'Albret, Duchesse Douairière de Brabant, Comtesse de Nevers, & mariée à *Pierre Luillier*, Contrôleur ordinaire de la Maison du Roi, dont postérité ;
4. Et MARIE, femme, 1^o de *François du Broc* Seigneur de Noizay ; & 2^o de *Louis-Olivier*, Seigneur d'Ouvrault & de Surpals. Elle eut des enfans de l'un & de l'autre.

X. CHARLES DE LAMOIGNON, Seigneur de Basville, Launay-Courfon, la Folleville, les Tuileries, né le 1^{er} Juin 1514, filleul de CHARLES DE LAMOIGNON, Sieur de Rivière, oncle de son père, à la mode de Bretagne, fut le premier de son nom, qui embrassa la profession de la Robe. Il prit le Bonnet de Docteur à Ferrare, le 20 Juillet 1543, vint à Paris se faire recevoir Avocat au Parlement le 16 Décembre de l'année suivante ; parut avec éclat dans le Barreau ; se fit recevoir Conseiller en la Jurisdiction des Eaux et Forêts au Siège de la Table de Marbre, le 23 Décembre 1547, dont il ne fit les fonctions que peu de tems ; reprit celles d'Avocat ; fut établi chef du Conseil de François de Clèves, 1^{er} du nom, Duc de Nivernois, qui lui donna, par contrat du 1^{er} Février 1552 (vieux style), la Terre & Seigneurie de Launay-Courfon, près de Monthéry, dont il rendit hommage au Roi entre les mains de Jean Bertrand, Garde des Sceaux de France, le 13 du même mois ; eut des provisions de Conseiller au Parlement de Paris le 30 Septembre 1557, & fut reçu le 4 Octobre suivant ; fut nommé exécuteur testamentaire le 26 Octobre 1561, de François de Clèves, Duc de Nivernois ; pourvu par le Roi CHARLES IX d'un Office de Maître des Requêtes, au mois de Janvier 1564 ; nommé un des Commissaires pour l'Inf-

peçon des Gabelles dans la Provence, le Languedoc & le Dauphiné; & enfin pourvu d'un Office de Conseiller au Conseil d'Etat, dont il prêta ferment le 3 Octobre 1572. Il mourut au mois de Novembre suivant, dans sa maison de Paris, sur la Paroisse des SS. Cofme & Damien, & fut inhumé dans l'Eglise des Cordeliers devant le Crucifix. Il avoit époufé, le 25 Juillet 1547, *Charlotte de Befançon*, née le 10 Octobre 1526, morte le 17 Octobre 1594, fille de *Louis*, Conseiller au Parlement, & de *Marie Potier*. Elle fut élue tutrice le 23 Décembre 1572, de fes enfans au nombre de 20, favoir :

1. CHARLES, né & mort le 16 Mars 1548;
2. Autre CHARLES, né le 25 Juillet 1552;
3. PIERRE, né le 27 Août 1554, Seigneur de Bafville, de Launay-Courfon & d'Hervy en Picardie, Avocat au Parlement, Prieur d'Andoye, Diocèfe d'Auxerre, l'un des plus favans de fon temps, qui testa le 27 Juillet 1584, en faveur de fa mère, & mourut le 14 Août fuivant;
4. NICOLAS, né le 25 Février 1555;
5. CHARLES, né le 18 Juillet 1558;
6. Autre CHARLES, né le 23 Décembre 1559;
7. ANTOINE, né & mort le 9 Avril 1560;
8. BARTHÉLEMY, né le 6 Mars 1562, vieux ftyle;
9. Autre CHARLES, né le 23 Janvier 1563, reçu Secrétaire du Roi le 15 Novembre 1585, mort à Maiffe, près de Melun, le 28 Septembre 1590;
10. CHRÉTIEN, qui fuit;
11. JEAN, né le 19 Février 1569;
12. FRANÇOIS, né le 19 Mai 1570;
13. Autre FRANÇOIS, né le 27 Mai 1571, mort en Novembre 1572;
14. CHARLOTTE, née le 8 Août 1549, mariée, le 23 Février 1567, à *Jean de Bullion*, Seigneur d'Hargnies, Maître des Requêtes, dont pofférité;
15. MARGUERITE, née le 24 Juillet 1550, tenue fur les Fonts de Baptême par le Cardinal Odet de Châtillon, & par MARGUERITE DE BOURBON, Ducheffe de Nivernois;
16. MADELEINE, née le 25 Août 1551, mariée le 19 Mai 1573, à *Jean Midorge*, Sieur de la Maillarde, Conseiller au Parlement, dont pofférité;
17. JEANNE, née le 5 Octobre 1553;
18. MARIE, née le 26 Février 1556, vieux ftyle, Religieufe Professe à l'Abbaye de Chelles, le 22 Juillet 1574;
19. HENRIETTE, née le 3 Février 1564 (filleule d'Henricette de Clèves, Ducheffe de Nivernois), mariée, 1^o le 2 Juillet 1591, à *Char-*

les de la Villeneuve, Seigneur de Bonnelles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; 2^o à *Jean Spifame*, Sieur des Granges, Conseiller au Siège des Eaux & Forêts de la Table de Marbre du Palais à Paris; & 3^o à N... de *Louviers*, Seigneur de Grigny, dont elle étoit veuve le 21 Février 1637;

20. Et LOUISE, née le 9 Janvier 1566, Religieufe Professe de l'Abbaye de Saint-Antoine-des-Champs à Paris, dont elle fut Prieure. Elle passa, en 1624, à Port-Royales-Champs, où on lui donna le nom de *Sainte-Praxède*, & fut une des difcètes du Monastère de Port-Royal de Paris, où elle mourut le 18 Janvier 1638.

XI. CHRÉTIEN DE LAMOIGNON, né le 22 Août 1567, Seigneur de Bafville, de Launay-Courfon, la Folleville, les Tuileries, Breuilpont & de Lorey, pourvu d'un Office de Conseiller au Parlement le 18 Mai 1595, puis Préfident aux Enquêtes le 22 Février 1623, & Premier Préfident au même Parlement en 1633, mourut le 18 Janvier 1636, fut inhumé dans une des Chapelles des Cordeliers de Paris, & fon cœur porté aux Récollets de Saint-Denis en France. Il avoit époufé, le 10 Juin 1597, *Marie des Landes*, née le 28 Septembre 1576, morte le 31 Décembre 1651, fille de *Guillaume*, Seigneur de Sagy & de Magnanville, Conseiller au Parlement, & de *Bonne de Vitry*, Vicomteffe de Meaux. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME, né le 19 Août 1603, mort à Bafville le 9 Octobre 1605;
2. Autre GUILLAUME, qui fuit;
3. MARIE, née le 13 Septembre 1601, morte le 8 Octobre 1609;
4. ANNE, née le 24 Octobre 1605, morte le 28 Mars 1663, femme, par contrat du 10 Septembre 1624, de *François-Théodore de Nesmond*, Seigneur de Saint-Dizant, depuis Préfident au Parlement de Paris, mort le 29 Novembre 1664, dont elle eut trois garçons, morts fans pofférité;
5. ELISABETH, née le 24 Avril 1608, Religieufe Professe le 4 Avril 1630, au Monastère de la Vifitation Sainte-Marie, au Faubourg Saint-Jacques, morte la nuit du 11 au 12 Août 1658;
6. Et MADELEINE, née le 18 Septembre 1609, morte fans alliance le 14 Avril 1687, après avoir passé sa vie dans la pratique des vertus, & surtout de charité envers les pauvres. Elle fut inhumée aux Cordeliers.

XII. GUILLAUME DE LAMOIGNON, né le 23

Octobre 1617, Marquis de Bafville, Comte de Launay-Courfon, Baron de Saint-Yon, Avocat au Parlement le 19 Avril 1635, Conseiller au même Parlement le 14 Décembre suivant, Maître des Requêtes le 15 Décembre 1644, & pourvu de l'Office de Premier Président le 2 Octobre 1658, obtint l'érection de ses Terres & Seigneuries de *Bafville* & de *Boiffy* en Marquisat en sa faveur, & de ses hoirs mâles & femelles, par Lettres du mois de Décembre 1670, registrées au Parlement le 8, & en la Chambre des Comptes le 20 Janvier 1671, & de celles de *Cincehour* & de *Launay-Courfon*, en Comté, sous le nom de *Launay-Courfon*, pour lui & ses hoirs mâles & femelles, aussi par d'autres Lettres du mois de Décembre 1670, registrées ès-mêmes Cours les mêmes jours que les précédentes, & en la Cour des Aides le 2 Février suivant. Il rendit loi & hommage au Roi, pour raison de ses Marquisat & Comté, entre les mains du Chancelier Séguier, le 31 Janvier 1671; & au mois de Juillet suivant, il obtint d'autres Lettres par lesquelles la Châtellenie de *Bry* fut unie à son Comté. Elles furent registrées au Parlement le 17 Août, & en la Chambre des Comptes le 1^{er} Septembre suivant. Il mourut le 10 Décembre 1677, & fut inhumé le lendemain, dans la cave de sa Famille, en l'Eglise des Cordeliers. C'étoit un Magistrat distingué par sa piété, sa sagesse, sa douceur, son affabilité, & son amour pour les Sciences. M. Fléchier, depuis Evêque de Nîmes, prononça son Oraison funèbre dans l'Eglise de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le 18 Février 1679. Il avoit épousé, par contrat du 14 Novembre 1640, *Madeleine Potier*, sa cousine au IV^e degré, morte le 18 Octobre 1705, & inhumée auprès de lui aux Cordeliers, fille de *Nicolas Potier*, IV^e du nom, Seigneur d'Ocquerre, & de *Marie Barré*, dont :

1. CHRÉTIEN-ANDRÉ, né le 30 Octobre 1641, mort le 5 Avril 1643;
2. CHRÉTIEN-AUGUSTIN, né le 20 Mai 1643, mort le 28 Mars 1644;
3. CHRÉTIEN-FRANÇOIS, qui suit;
4. RENÉ, né le 17 Septembre 1646, mort le 30 Septembre 1652;
5. NICOLAS, auteur de la branche des Comtes de *Launay-Courfon*, &c., rapportée ci-après;
6. MARIE, née le 2 Août 1645, morte à Paris le 12 Janvier 1733, dans la 88^e année de

son âge, femme, depuis le 29 Août 1666, de *Viâor-Maurice*, Comte de *Broglie*, depuis Maréchal de France;

7. MADELEINE, née le 14 Avril 1649, morte au Château de Stains, près de Saint-Denis en France, le 28 Octobre 1671, & inhumée à Saint-Eustache à Paris, dans la Chapelle de Sillery. Elle avoit épousé, le 12 Septembre 1667, *Achille de Harlay*, Comte de Beaumont, Seigneur de Gros-Bois, depuis Premier Président du Parlement de Paris, mort le 23 Juillet 1712;
8. ELISABETH, née le 30 Juin 1650, Religieuse Professe aux Filles de Sainte-Marie du Faubourg Saint-Jacques, le 25 Mars 1667;
9. ANNE, née le 8 Mars 1654, qui fit profession au même Monastère le 13 Décembre 1670;
10. Et CHRISTINE, née le 18 Février 1657, & morte le 1^{er} Février 1659.

XIII. CHRÉTIEN-FRANÇOIS DE LAMOIGNON, né le 26 Juin 1644, Marquis de Bafville, Baron de Saint-Yon, Seigneur de Blanc-Mesnil, du Plessis-aux-Bois & de Cerifay, fut Conseiller au Parlement en 1666, Avocat Général en 1674, charge qu'il occupa pendant 25 ans, avec tout l'éclat qu'on avoit lieu d'attendre de ses rares talens; Président à Mortier en 1690, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres en 1704, Président de cette Compagnie en 1705; se démit, en 1707, de sa charge de Président à Mortier, en faveur de son fils aîné, & mourut après une longue maladie, le 7 Août 1709, âgé de 65 ans. (Voy. son éloge dans *Moréri*.) Il avoit épousé, le 7 Janvier 1674, *Marie-Jeanne Voifin*, morte le 1^{er} Septembre 1727, âgée de 73 ans, fille de *Daniel Voifin*, Seigneur du Plessis-aux-Bois & de Cerifay, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Marie Talon*, dont :

1. CHRÉTIEN, qui suit;
2. GUILLAUME, né le 17 Juin 1677, mort le 20 Juillet 1679;
3. Autre GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Blanc-Mesnil*, rapportée ci-après;
4. CHARLES-FRANÇOIS, né le 25 Septembre 1689, mort le lendemain;
5. ARMAND, né le 28 Décembre 1690, mort le 28 Avril 1691;
6. MARIE-MADELEINE, née le 6 Février 1675, morte le 15 Septembre 1694, sans postérité de son mariage qu'elle avoit contracté le 13 Avril 1693, avec *Claude de Longueil*, Marquis de Maisons, Président au Parlement;
7. FRANÇOISE-ELISABETH, née le 15 Novem-

bre 1678, morte le 27 Avril 1733, femme, depuis le 26 Novembre 1705, de *Jean-Aymare Nicolai*, Marquis de Gouffainville, Premier Président de la Chambre des Comptes ;

8. JEANNE-CHRISTINE, née le 9 Juin 1686, mariée, le 4 Juillet 1707, à *Joseph-Gaspard de Maniban*, Marquis de Maniban & de Campagne, Baron de Cazaubon, &c., Conseiller au Parlement de Toulouze, & Premier Président au même Parlement, dont il prêta serment entre les mains du Roi, le 14 Octobre 1721 ;
9. Et SUSANNE-LÉONINE, née le 24 Juillet 1688, Religieuse Professe le 17 Mai 1705, aux Filles de Sainte-Marie du Faubourg Saint-Jacques.

XIV. CHRÉTIEN DE LAMOIGNON, né le 14 Mars 1676, Marquis de Bafville & de Milhars, Baron de Saint-Yon, Seigneur de Lamoignon, du Broc, de Bergonne, Gignat, Auterive, Saint-Yvoine, la Queue & Bois-Jardin, Avocat au Parlement le 26 Janvier 1693, Avocat du Roi au Châtelet de Paris le 24 Mai 1694, Conseiller au Parlement le 3 Septembre 1698, Président à Mortier au Parlement, en survivance de son père, le 30 Août 1706, reçu, le 7 Mai 1707, Commandeur Greffier des Ordres de Sa Majesté, dont il prêta serment le 13 Décembre 1713, & dont il se démit en Février 1716, mourut le 28 Octobre 1720. Il avoit épousé, le 5 Septembre 1706, *Marie-Louise Gon*, morte le 3 Janvier 1728, fille de *Louis Gon*, Seigneur du Broc, Bergonne, Gignat & la Queue, Maître des Comptes, & de *Marie-Marguerite Chaudefolles-d'Auterive*, dont :

1. CHRÉTIEN-GUILLAUME, qui suit ;
2. Et CATHERINE-LOUISE, née le 16 Novembre 1715, mariée le 23 Février 1734, avec *François-Louis Dauvet*, Marquis des Mareil, &c., Grand Fauconnier de France, Capitaine de Cavalerie, mort le 26 Avril 1748 ; & 2^e le 27 Avril 1750, à *Louis-Auguste d'Estournel du Frétoy*, dit le *Marquis du Frétoy*, puis le *Marquis d'Estournel*, Maréchal de Camp & Lieutenant d'une des Compagnies des Gardes du Corps du Roi, (& non pas au Marquis d'Estouteville, comme dit Moréri, car il n'y en a plus de cette grande Maison de Normandie, fondue dans la Maison Royale de Bourbon), dont un fils, né en 1762.

XV. CHRÉTIEN-GUILLAUME DE LAMOIGNON, né le 1^{er} Octobre 1712, Marquis de Bafville,

Tome XI.

& de Milhars, Baron de Saint-Yon, de Cannes, &c., d'abord Conseiller au Parlement, ensuite reçu Commissaire aux Requetes le 7 Juillet 1730, puis Président à Mortier le 19 du même mois, à la place de son père ; il s'est démis de cette charge en Avril 1747, & a été nommé Président honoraire dudit Parlement ; Grand' Croix & Maître des Cérémonies de l'Ordre de Saint-Louis, est mort le 23 Mai 1759. Il avoit épousé, le 27 Septembre 1732, *Louise-Madeleine-Henriette Bernard*, née le 7 Juillet 1719, fille de *Samuel-Jacques*, Doyen des Maîtres des Requetes, Prévôt, Maître des Cérémonies & Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Surintendant des Finances de la Reine, & d'*Elisabeth-Olive-Louise Frotier de la Coste-Mesjelière*, dont :

1. CHRÉTIEN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. CATHERINE-LUCE, née le 1^{er} Février 1738, morte au berceau ;
3. OLIVE-CLAIRE, née le 2 Décembre 1738, mariée, en Mai 1756, à *Armand-Guillaume-François de Gourgue*, Marquis de Vayres, &c., son cousin, Président à Mortier ;
4. Et N... DE LAMOIGNON, née le 18 Juin 1741, morte.

XVI. CHRÉTIEN-FRANÇOIS DE LAMOIGNON, 11^e du nom, né le 18 Décembre 1735, Marquis de Bafville, Baron de Saint-Yon, &c., d'abord reçu Conseiller au Parlement le 5 Septembre 1755, puis Président à Mortier en Avril 1758, a épousé, les mêmes mois & an, *Marie-Elisabeth*, fille de feu *Nicolas-René Berrier*, Lieutenant Général de Police, & ensuite nommé, en Octobre 1761, Garde des Sceaux de France, & de *Catherine-Madeleine Jorte-de-Fribois*. Ils eurent :

1. N... DE LAMOIGNON, né en Juin 1765 ;
2. MARIE-CATHERINE, née le 3 Mars 1759, mariée, le 18 Janvier 1775, à *Henri-Cardin-Jean-Baptiste d'Aguesseau de Frère*, Avocat Général au Parlement de Paris, dont des enfans. Voy. AGUESSEAU ;
3. Et MARIE-GABRIELLE-OLIVE, née le 18 Janvier 1761, mariée, le 8 Décembre 1778, à *Charles-Henri Feydeau*, Marquis de Brou, Maître des Requetes, Intendant de Bourges en 1776.

BRANCHE

des Seigneurs de BLANC-MESNIL & de MALESHERBES.

XIV. GUILLAUME DE LAMOIGNON, né le 6

Y

Mars 1683, Seigneur de Blanc-Mesnil, de Malesherbes, de Cerifay, troisiéme fils de CHRÉTIEN-FRANÇOIS, 1^{er} du nom, Marquis de Balville, & de Marie-Jeanne Voisin, fut Avocat au Parlement le 19 Juillet 1702, ensuite Conseiller le 4 Juin 1704, Avocat Général le 2 Juin 1707, reçu Président à Mortier le 20 Décembre 1723, Premier Président de la Cour des Aides en 1746, a été nommé Chancelier de France le 9 Décembre 1750, & est mort en 1772. Il avoit épousé, 1^o le 1^{er} Septembre 1711, Madeleine-Louise d'Aligre, née le 23 Juillet 1697, fille d'Etienne, IV^e du nom, Seigneur de la Rivière, &c., Président à Mortier au Parlement de Paris, & de Marie-Madeleine le Pelletier, la première femme; & 2^o le 4 Mars 1715, Anne-Elisabeth Roujault, morte en couches à Paris, le 2 Novembre 1734, dans la 43^e année de son âge, fille de Nicolas-Etienne Roujault, Seigneur de Vilemant, Maître des Requêtes, successivement Intendant en Berry, Hainaut, Poitou & Normandie, & Conseiller du Commerce, & de Barbe-Madeleine Mainon. Du premier lit il eut:

1. CHRÉTIEN-ETIENNE-FRANÇOIS, né le 16 Octobre 1712, mort le 15 Septembre 1719;
2. N... de LAMOIGNON, mort en naissant, le 24 Septembre 1713, sans avoir été nommé.

Et du second lit fortirent :

3. Un garçon, aussi mort en naissant le 23 Septembre 1720, sans avoir été nommé;
4. CHRÉTIEN-GUILLEUME, qui suit;
5. MARIE-ELISABETH, née le 10 Mars 1716, mariée, le 3 Août 1733, avec César-Antoine de la Luzerne, Comte de Beuzeville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, morte veuve en 1758;
6. BARBE-NICOLE, née le 25 Juin 1717;
7. ANNE-NICOLE, née le 6 Juin 1718, mariée, en Février 1735, à Jean-Antoine Olivier de Sénozan, ci-devant Premier Président de la quatrième Chambre des Enquêtes, ensuite Conseiller d'Etat, dont postérité. Voy. OLIVIER DE SÉNOZAN;
8. MARIE-LOUISE, née le 7 Juillet 1719, mariée à Guillaume Caslanier-d'Auriac, Maître des Requêtes, ensuite Conseiller d'Etat, Secrétaire des commandemens de feue la Reine, & Premier Président du Grand Conseil, dont un fils. Voy. CASTANIER;
9. Et AGATHE-FRANÇOISE, née le 4 Février 1723, Religieuse à la Visitation du Faubourg Saint-Jacques à Paris.

XV. CHRÉTIEN-GUILLEUME DE LAMOIGNON

DE MALESHERBES, né le 6 Décembre 1721, Substitut du Procureur Général en 1741, Conseiller au Parlement le 3 Juillet 1744, pourvu en survivance de la charge de Premier Président de la Cour des Aides, en exercice le 9 Décembre 1750, Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Maison du Roi, Honoraire de l'Académie des Sciences le 7 Mars de la même année, & ensuite de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, a épousé, le 4 Février 1749, Françoise-Thérèse Grimod, fille de Gaspard, Seigneur de la Reynière, de Clichy-la-Garenne, &c., Fermier Général, & de Marie-Madeleine Mazade, laquelle devenue veuve, a épousé, en secondes noces, Charles de Maffo, Marquis de la Ferrière, Sénéchal de Lyon, Lieutenant des Gardes du Corps, Compagnie de Villeroy, en 1758, & Lieutenant Général du 17 Novembre 1759. CHRÉTIEN-GUILLEUME a eu de son mariage :

1. MARGUERITE, née le 6 Février 1756, qui a épousé, le 30 Mai 1769, Louis le Pelletier, IV^e du nom, Seigneur de Rosafom, Conseiller, puis Président à Mortier au Parlement de Paris;
2. Et FRANÇOISE-PAULINE, née le 15 Juillet 1758, qui s'est mariée, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 22 Janvier 1775, à N..., Baron de Montboissier-Beaufort-Canillac, Maître de Camp du Régiment d'Orléans, Dragons.

BRANCHE

des Comtes de LAUNAY-COURSON, &c.

XIII. NICOLAS DE LAMOIGNON, né le 26 Avril 1648, Marquis de la Mothe en Poitou, Comte de Launay-Courson & de Montrevault, Baron de Bohardy, Seigneur de Chavaignes, cinquiéme fils de GUILLEUME, Premier Président du Parlement, & de Madeleine Potier, fut reçu Avocat au Parlement le 21 Novembre 1666, Bailli d'Épée du Comté de Limours le 27 Mars 1768, Gouverneur du Château de ce nom, Capitaine des Châles & Gruyer du même Château, par deux différentes Lettres Patentes du 11 Septembre 1669, Conseiller au Parlement le 12 Décembre 1670, Maître des Requêtes le 7 Décembre 1673, Intendant de Montauban, de Béarn, de Poitiers en 1682 & de Languedoc en 1685, Conseiller d'Etat de sémestre la même année, puis ordinaire le 19 Février 1697, & obtint du Roi, par Lettres du mois

de Mai de la même année, l'union de la Terre & Seigneurie de *Vauglineuse*, à son Comté de *Launay-Courfon*. Sa Majesté érigea, au mois d'Octobre 1700, sa Terre & Seigneurie de la *Mothe* en *Marquifat*, par Lettres enregistrées au Parlement, au mois d'Août 1701. Il mourut à Paris le 17 Mai 1724, & fut inhumé aux Cordeliers dans la sépulture de ses ancêtres. Il avoit épousé, le 8 Avril 1672, *Anne-Louise Bonnin-du-Chalucet*, morte le 4 Janvier 1732, âgée d'environ 87 ans, fille de *Jean-François Bonnin*, Marquis du Chalucet, Messignac, Comte & Vicomte de Grand & Petit-Montrevault, Baron de Bohardy, d'Artron, Thimar & du Vaud-Chavaignes, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement des Ville & Château de Nantes, Pays & Comté Nantois, & d'*Urbaine de Maille-Brezé*. De ce mariage il a eu :

1. GUILLAUME-URBAIN, né le 7 Mars 1673, mort au berceau ;
2. URBAIN-GUILLAUME, qui suit ;
3. NICOLAS-CHRÉTIEN, né le 13 Octobre 1675, mort le 4 Avril 1680 ;
4. CHARLES, né le 7 Octobre 1677, mort le 14 Mai 1681 ;
5. MARIE-LOUISE, née le 28 Août 1676, morte le 23 Mai 1684 ;
6. JEANNE-LOUISE, née le 3 Novembre 1678, morte le 18 Novembre 1680 ;
7. LOUISE, morte peu après sa naissance en 1683 ;
8. Et MARIE-MADELEINE, née à Montpellier en 1687, morte le 8 Août 1744, femme, par contrat du 14 Septembre 1706, de *Michel-Robert le Pelletier des Forts*, Comte de Saint-Fargeau, Conseiller d'Etat ordinaire au Conseil Royal des Finances, & Ministre d'Etat, dont postérité. Voy. PELLETIER (LE), au Mans.

XIV. URBAIN-GUILLAUME DE LAMOIGNON, né le 29 Octobre 1674, Marquis de la Mothe, Comte de Launay-Courfon & de Montrevault, &c., Bailli d'Épée, Gouverneur, Capitaine des Chasses & Gruyer des Comté & Château de Limours, soutint ses thèses pour être admis au degré de Licencié en l'Université de Montpellier le 14 Juillet 1692, en présence de *FRÉDÉRIC*, Prince, depuis Roi de Danemark ; des Etats de Languedoc, & de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier ; prêta serment d'Avocat en la même Cour, le 22 Août suivant ; fut reçu Conseiller au Parlement de Paris le 10 Décembre 1692, Commissaire des Requêtes le 3 Sep-

tembre 1698, nommé Intendant de Rouen le 3 Novembre 1704, de Bordeaux le 14 Août 1709 ; Conseiller d'Etat en Novembre 1716, Conseiller au Conseil Royal des Finances, en Janvier 1730, & mourut le 12 Mars 1742. Il avoit épousé, par contrat du 23 Octobre 1695, *Marie-Françoise Meliand*, morte le 13 Août 1740, fille de *Claude*, Seigneur de Breviande, Maître des Requêtes, & de *Jeanne de Gomont*, dont :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. CHRÉTIEN-NICOLAS, Sieur de Bournand, né le 25 Décembre 1700, Conseiller au Parlement le 23 Juillet 1721, Maître des Requêtes en 1728, mort sans alliance le 25 Août 1733 ;
3. FÉLIX-URBAIN, né à Bordeaux le 17 Septembre 1713, reçu Chevalier de Malte le 22 Février 1716, mort ;
4. ANNE-VICTOIRE, née à Montpellier le 5 Septembre 1696, mariée, le 7 Mai 1712, à *Charles-René de Maupeou*, Seigneur de Bruyères, ancien Premier Président du Parlement ;
5. MARIE-FRANÇOISE, née le 3 Octobre 1699, Religieuse aux Filles de Sainte-Marie du Faubourg Saint-Jacques ;
6. MARIE-CHARLOTTE, née le 2 Août 1701, morte le 26 Mars 1708 ;
7. ELISABETH-HENRIETTE, née le 10 Janvier 1710, morte au mois d'Octobre 1711 ;
8. LOUISE-CLAIRE, morte femme d'*Armand-Pierre-Marc-Antoine de Gourgue*, Marquis de Vayres, &c., Conseiller au Parlement, mort Maître des Requêtes en 1743, dont postérité. Voy. GOURGUE ;
9. Et ANNE-LOUISE, mariée à *Antoine-Jean Gagne de Périgny*, Maître des Requêtes.

XV. GUILLAUME DE LAMOIGNON, né le 6 Octobre 1697, Seigneur de Montrevault, reçu Conseiller au Parlement, & Commissaire aux Requêtes du Palais, le 29 Juillet 1718, Maître des Requêtes le 29 Avril 1724, Président à Mortier le 25 Avril 1747, charge dont il s'est démis en 1758, en faveur de *M. de Gourgue*, Marquis de Vayres & d'Aulnay, a épousé, le 29 Août 1726, *Marie-Renée de Catinat*, veuve de *Jacques-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer, & fille de *Pierre de Catinat*, Seigneur de Saint-Mars & de Saint-Gratien, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marie Fraguier*, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : *losangé d'argent & de sable, au franc-quartier d'hermine.*

LAMOTHE. Voy. MOTHE (DE LA).

LAMOUREUX DE LA JAVELIÈRE, Famille noble, dont il est parlé dans le *Mercure de France* de Novembre 1753, p. 203.

JOSEPH LAMOUREUX, Seigneur de la Javelière en Bretagne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & ancien Gouverneur de Philippsbourg, est mort le 2 Juillet 1753, âgé de 88 ans. Il avoit épousé *Marguerite Trudaine*, Dame de Tartigny en Picardie, & en a eu deux filles, Religieuses à Saint-Paulès-Beauvais, & deux autres mariées, favoir:

1. MARGUERITE-SÉBASTIENNE, qui a épousé, le 10 Septembre 1739, *Charles-César de Favier de Lançry*, Marquis de Bains, Capitaine de Dragons au Régiment de Nicolaï, tué d'un coup de Fauconneau, au siège du Château de Rheinfels en Brisgau, le 24 Septembre 1744, âgé de 32 ans, laissant un fils & une fille;
2. Et GENEVIÈVE-FRANÇOISE, femme, du 4 Mars 1745, de *François-Denis*, Marquis de *Mauroy*, Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur de Tarascon, dont postérité. Voy. MAUROY.

Les armes de LAMOUREUX sont : *gironné d'argent & de gueules de 10 pièces.*

LAMOUREUX, de Montpellier. FRANÇOIS DE LAMOUREUX, mort âgé de 72 ans, le 19 Novembre 1753, Trésorier des Etats de Languedoc, s'est marié deux fois. Du premier lit il eut :

Un fils;

Et deux filles : l'aînée, seconde femme de M. *Selle*, Conseiller au Parlement, Seigneur du Mesnil-lez-Chevreuse, dont un fils; & la seconde, mariée à N... *Olivier*, Receveur Général de Lyon.

Et du second lit est issu

Un fils.

LAMPÉRIÈRE DE MONTIGNY, Famille de Normandie, qui subsiste, possédant le fief de Montigny, & dont il est parlé dans l'*Histoire de Rouen*. De cette Famille étoit

CHARLES DE LAMPÉRIÈRE, Ecuier, Seigneur de Montigny, né en 1642, d'abord Cadet dans les Gardes du Corps, d'où il sortit pour prendre une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Bretagne. Il eut ensuite une Compagnie dans le Régiment du Roi, Infanterie, d'où il fut tiré, lui quatrième, par or-

dre du Marquis de Louvois, en 1670, pour former le Régiment des Fusiliers, appelé depuis Royal-Artillerie, & à la tête duquel il a servi l'espace de 40 ans, en qualité de Lieutenant-Colonel avec Commission de Colonel; se trouva pendant la guerre de Hollande à la prise de 40 Villes ou Places fortes & depuis à plus de 10 batailles & combats, tant sous M. le Prince de Condé, que sous le Vicomte de Turenne & autres Généraux; servit, en 1673, au siège de Maëstricht; reçut, en 1674, au combat de Senef, un coup de Mousquet au travers du corps, qui fut si considérable, qu'il rendoit ses excréments par la plaie; se trouva, en 1678, au combat de Saint-Denis, près de Mons; en 1688, aux sièges de Philippsbourg, de Spire, de Worms, Mannheim, Frankenthal & autres places en Allemagne; en 1689, à l'affaire de Walcourt, & les années suivantes à la bataille de Fleurus, aux combats de Leuze & de Steenkerke, & enfin à la bataille de Nerwinde. Il fut fait Chevalier de Saint-Louis le 10 Mai 1693, Brigadier des Armées du Roi le 28 Avril 1694, & mourut à Paris le 8 Février 1735, dans la 95^e année de son âge. (*Mercure de France*, de Février 1735, p. 399, & de Mars, p. 612.)

Les armes de cette Famille sont : *d'azur, à 2 pots d'argent en chef, chargés chacun de flammes de gueules, & en pointe un lion léopardé d'or.*

LAMY DE BEZANGE, Famille originaires de Lorraine, dont la seule branche qui reste est établie à Metz depuis plusieurs siècles.

N.... LAMY DE BEZANGE obtint du Duc LÉOPOLD pour récompense de ses services, des Lettres Patentes portant Brevet de *Baron d'Etat*, tant pour lui que pour ses enfans & postérité, nés & à naître en légitime mariage. L'ancienneté de sa noblesse est rappelée dans ces Lettres Patentes, & on y lit que plusieurs de ses ancêtres ont successivement possédé, dès le XV^e siècle, les emplois de Chambellan au service des Princes de Lorraine. Ces Lettres ont été confirmées par d'autres de Sa Majesté Louis XV, enregistrées & entérinées sur son Mandement à la Cour Souveraine de Nancy & à la Chambre des Comptes.

Les armes : *d'azur, à 2 épées d'argent en sautoir, entortillées de 2 serpens d'or.* On les voit gravées en relief avec le casque ou-

vert & en face, sur la plus ancienne porte de la ville de Metz, ce qui constate l'époque du tems qu'elle se gouvernoit par les 13 Officiers qui en représentoiēt pour lors la souveraineté. (C'est ce que nous favons, n'ayant point reçu de *Mémoire* de cette Famille.)

LANCY DE LA PERRIÈRE : *d'azur*, à 3 *lezards d'argent*, mis en pal, 2 & 1.

LANCÉ, Famille dont il est parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 284.

DANIEL DE LANCÉ, Seigneur de Cheveris-lès-Dame, demeurant à Richécourt; & la veuve & les héritiers de feu FRANÇOIS DE LANCÉ, demeurant à Eppes, Élection de Laon, ont produit des titres de cinq races depuis l'an 1547.

Les armes : *d'azur*, à un pal *d'or*, accosté de 7 *coquilles du même*.

LANCESSEUR, Ecuyer, Sieur de la Poulinière en Normandie, Élection d'Avranches, dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *d'argent*, à 3 *tourteaux d'azur*, 2 & 1.

LANCHALS ou LANCKHALS, ancienne Noblesse militaire du Brabant, de laquelle étoit issu

MAXIMILIEN DE LANCHALS, Ecuyer, Seigneur d'Ollène, Exaerde, Denterghem, Gotthem, qui obtint en sa faveur l'érection de la Seigneurie d'Exaerde en Flandre, en *Baronnie*, par Lettres du Roi Catholique, du 10 Janvier 1645, enregistrées à Lille.

LANCHY, en Picardie. On lit dans le Nobiliaire de cette Province, par Haudicquer de Blancort, que LOUIS DE LANCHY, Seigneur de Marquay, demeurant à Efrées, près de Péronne, fit preuve depuis l'an 1467, que vivoit JEAN DE LANCHY, Ecuyer, seigneur bifaïeul.

Les armes : *de gueules*, à la fasce *d'argent*, accompagnée de 3 *lances du même*, posées en pal.

LANCIZE, Ecuyer, Sieur du Hamel, en Normandie, Élection d'Avranches, Famille qui porte : *d'argent*, à 3 *canettes de sable*, becquées & membrées de *gueules*, 2 & 1.

* LANCOME ou LANCOSME, Terre & Seigneurie dans le Vendômois, possédée, depuis plus de 400 ans, par la Maison de *Savary*, l'une des plus anciennes de la Province de Touraine. Elle fut érigée en *Baronnie*, par Lettres Patentes du mois de Février

1631, confirmées en 1705, & ensuite unie avec la Châtellenie de Bauché, le Fief des Roches, les Fiefs & Seigneuries de la Morandière & du Gué-Roffignol, & les Fiefs & dimmes de Monjouant, Rouablé & Saint-Laurentin, & les Justices qui en dépendent; & érigée en *Marquisat*, par d'autres Lettres Patentes du mois de Juin 1738, registrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris, les 18 Mars & 18 Avril 1739, & au Bureau des Finances de Tours le 6 Mai 1740, en faveur de *Louis-François-Alexandre de Savary*, Baron de Lancôme, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine au Régiment de Richelieu, en considération, tant de son ancienne noblesse, que de ses services & de ceux de ses ancêtres envers les Rois, prédécesseurs de Sa Majesté, en qualité de leurs Chambellans, de Gentilshommes de leur Chambre, d'Ambassadeurs, de Gouverneurs de places, & de Lieutenans Généraux de leurs Armées. Le Marquis de Lancôme est mort le 12 Juin 1755, laissant postérité. Voy. SAVARY DE LANCOME.

LANCRAU, Famille noble d'Anjou, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, pag. 324.

I. GIRARD DE LANCRAU eut de sa femme, *Mathurine de Brie*, entr'autres enfans :

II. YVONET DE LANCRAU, Sieur de la Saudraye, qui s'est marié, en 1459, avec *Catherine Cheminart*, dont :

III. ANTOINE DE LANCRAU, Ecuyer, Seigneur de la Saudraye, qui épousa, en 1479, *Catherine Ridouet*, & en eut :

IV. MATHURIN DE LANCRAU, Seigneur de la Saudraye, qui s'est marié, en 1504, avec *Ambroïse Boutier*. Leur fils fut :

V. ANDRÉ DE LANCRAU, qui épousa, en 1532, *Françoïse de Porfal*, de laquelle fortit :

VI. JEAN DE LANCRAU, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de la Saudraye, qui eut de sa première femme, *Françoïse de la Boueffière*,

VII. JEAN DE LANCRAU, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Saudraye, du Tertre, de la Haute-Porcée, de la Prévôté, &c., qui fut maintenu dans sa noblesse en 1635, avec *Jacques*, son fils, qui suit.

VIII. JACQUES DE LANCRAU, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, épousa, 1^o le 13 Avril 1622, *Claude de Salles*; & 2^o le 21 Décembre 1649, *Renée de Meaulne*. Du second lit vinrent :

1. ALEXIS, qui fuit ;
2. Et HENRI, maintenu dans sa noblesse avec son frère en 1667.

IX. ALEXIS DE LANCRAU, Ecuyer, Seigneur de Chanteil, de la Motte-Saint-Péan, de la Motte-Boifroyer, de la Grand'Maison, épousa, en 1686, *Françoise-Marie de Bréon*, dont :

X. MARC-ANTOINE DE LANCRAU, Ecuyer, Seigneur de Chanteil, né le 11 Novembre 1688, qui s'est marié, le 6 Avril 1714, à *Louise-Sophie le Chat*, fille d'*Henri*, Seigneur de Vernée, Conseiller au Parlement de Rennes, & de *Louise-Renée du Verdier de Genouillac*. Il en a eu :

XI. ALEXIS-MARC-ANTOINE DE LANCRAU DE CHANTEIL, né le 24 Mai 1715, reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie, le 30 Août 1730, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de 3 roses de gueules, boutonnées d'or, posées 2 & 1.*

LANCRY. Voici ce qu'on trouve sur cette Famille, dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 284 :

LOUIS DE LANCRY, Seigneur de Pronleroy, y demeurant, Prévôté de Montdidier, justifia sa noblesse depuis l'an 1548, que vivoit JEAN DE LANCRY, Ecuyer, Seigneur de Pronleroy & de Bains, son bis-aïeul.

ANTOINE DE LANCRY, Seigneur de la Berlière, Prévôté de Roye; CHARLES DE LANCRY, Seigneur du Carouge-Riverolles, résident à Fontaine-sous-Montdidier, & MICHEL DE LANCRY, Seigneur de Béthencourt, demeurant à la Chaussée-du-Bois, Prévôté de Montdidier, prouèrent qu'ils étoient des mêmes Maison & armes.

CHARLES DE LANCRY, Seigneur de Bains & de Boulogne, fils puîné de JEAN, épousa *Diane de la Porte*, fille de *François*, Seigneur d'Autreville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, son Ambassadeur en Angleterre, & Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal Duc de Montmorency, & de *Claude de Sainte-Christine*, sa première femme. De ce mariage vinrent :

1. ISAAC, Seigneur de Bains & de Boulogne, qui servit longtems en Hollande en qualité de Capitaine de Cavalerie ;
2. & 3. HENRI & CHARLES, morts Chevalier de Malte ;
4. Et MARIE, qui fut Fille d'honneur de la

Reine MARIE DE MÉDICIS, & se fit ensuite Carmélite.

Les armes : *d'or, à 3 anres de sable.*

LANCY, dans le Laonnois : Famille noble, divisée en trois branches, qui fut maintenue dans sa noblesse par jugement de MM. les Commissaires Généraux du Conseil, du 30 Novembre 1697. Elle remonte à

1. JEAN DE LANCY, vivant, Ecuyer, Vicomte de Laval & de Nouvion, qui eut de sa femme qu'on ne connoit point :

II. CHARLES DE LANCY, 1^{er} du nom, Ecuyer, Vicomte de Laval & de Nouvion, lequel rendit aveu & dénombrement à l'Evêque de Laon, à cause de plusieurs héritages qu'il tenoit en fief dudit Seigneur Evêque, le 20 Novembre 1525, dont l'original est en parchemin. Il avoit épousé *Madeleine de Villiers*, dont il eut :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. Et CHRISTOPHE, auteur de la branche des Seigneurs de *Raray*, rapportée ci-après, selon l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

III. CHARLES DE LANCY, 1^o du nom, Ecuyer, Seigneur de Laval, partagée avec son frère CHRISTOPHE, le 15 Mars 1535, & avoit épousé, le 15 Avril 1534, *Ifabeau Branche*, de laquelle vinrent :

1. CHARLES, Vicomte de Laval & de Nouvion, marié, par contrat du 15 Janvier 1593, avec *Claude de May* ;
2. Et CLAUDE, qui fuit.

IV. CLAUDE DE LANCY, Seigneur de Charly, épousa, du consentement de son père, le 5 Février 1577, *Marguerite Briffet*, fille de *Robert*, & d'*Ifabeau d'Ailly*, par contrat passé devant *Malbese*, Notaire à Laon. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. CHARLES, Conseiller du Roi au Bailliage de Laon, marié à *Elisabeth Marcilly*, qui resta veuve & tutrice de ses enfans, suivant un accord fait le 12 Décembre 1643, avec JEAN DE LANCY, son beau-frère ;
3. Et ANTOINETTE, femme de noble homme *Charles Aguet*, Conseiller du Roi, Lieutenant en la Prévôté de Laon.

V. JEAN DE LANCY, Conseiller du Roi, élu en l'Élection de Laon, épousa, par contrat du 24 Novembre 1625, passé devant *Thourie*, Notaire à Hautvillers, Bailliage de Vitry,

Madeleine Martin, fille de *Jean*, Seigneur de Signy-le-Petit, dont :

VI. CHARLES DE LANCY, Avocat au siège Prédial de Laon, qui s'est marié, en 1653, avec *Elisabeth Saubinet*, fille de *Claude*, & de *Nicole de Ravaux*. Il en eut :

VII. LOUIS DE LANCY, Seigneur du Bois-de-Cabaret, Commandant du second bataillon du Régiment de Champagne, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1736, après avoir servi pendant 47 ans sous LOUIS XIV & LOUIS XV. Il avoit époué, par contrat du 1^{er} Avril 1723, passé devant *Philippe de la Croix*, Notaire de la Prévôté de Maubeuge, *Marie-Catherine-Thérèse Pofchet*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Nahaut, & de *Charlotte Pofchet*. Elle fut tutrice de ses enfans mineurs, qui font :

1. LOUIS-CHARLES, né & baptisé le 13 Décembre 1726;
2. NICOLAS-CHARLES-GABRIEL, né le 10 Septembre 1731, & baptisé le 12 du même mois;
3. Et MARIE-MADELEINE-FRANÇOISE, née le 1^{er} Janvier 1725, & baptifiée le 4 du même mois.

Sur la Requête présentée au Roi en son Conseil par la veuve de ce LOUIS DE LANCY, Sa Majesté a déclaré, le 6 Mai 1738, la maintenue de noblesse du 30 Novembre 1697, accordée à CHARLES-AMBRUISE DE LANCY, commune avec LOUIS-CHARLES, NICOLAS-CHARLES-GABRIEL, & MARIE-MADELEINE-FRANÇOISE DE LANCY, enfans dudit LOUIS DE LANCY, & de *Marie-Thérèse Pofchet*, sa veuve. Par cet Arrêt, Sa Majesté veut que nonobstant l'omission de la qualité d'*Ecuyer* dans tous les actes passés aux noms des père, aïeul & bifaïeul, de laquelle Sa Majesté les a relevé & relève en considération des services de feu leur père & de ceux de leur Famille, eux & leurs enfans avec leurs descendans nés & à naître en légitime mariage, soient reconnus *nobles d'ancienne extraction*, & comme tels jouissent ensemble, ainsi que ladite Dame veuve leur mère, tant qu'elle demeurera en viduité, des privilèges attribués à la noblesse, qu'ils soient inscrits dans le Catalogue général des Nobles du Royaume, & que leurs armoiries soient enregistrées au rang de celles des Nobles, par le Juge d'armes de France, avec défense à toutes personnes de les inquiéter sur le fait de leur noblesse, tant qu'eux, leurs en-

fans & leurs descendans ne feront aucun acte de dérogeance.

BRANCHE

des Seigneurs de RARAY.

III. CHRISTOPHE DE LANCY, Ecuyer, Sieur de Nouvion, second fils de CHARLES, 1^{er} du nom, & de *Madeleine de Villiers*, eut de sa femme, dont on ignore le nom,

IV. NICOLAS DE LANCY, Ecuyer, Seigneur & Baron de Raray, Trésorier Général de la Maison de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, mort en 1639. Il avoit époué *Lucrèce de Lancise*, fille de *Barthélemy*, citoyen Florentin, & de *Madeleine d'Agneffean*, tante du Premier Président du Parlement de Bordeaux, aïeul de M. le Chancelier. De ce mariage vint entr'autres enfans :

V. HENRI DE LANCY, Baron de Raray, Seigneur de Néry, de Faverolles, de Vêrines & d'Haramont, Châtelain héréditaire de Béthizy & de Verberie, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de MONSIEUR, Duc d'ORLÉANS, & Gouverneur de Brefcou en Languedoc. Il époufa, en 1633, *Catherine d'Angennes*, dont :

1. GASTON-JEAN-BAPTISTE, qui fuit;
2. CHARLES, tué au siège de Lille en 1667;
3. Et MARIE-CHARLOTTE, mariée à *Louis des Acres de l'Aigle*, Baron du Lac.

VI. GASTON-JEAN-BAPTISTE DE LANCY, Marquis de Raray, Seigneur de Néry & de Ribecourt, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Valois, & Capitaine de la Meute pour le Chevreuil, époufa, en 1660, *Marie-Luce Aubery de Vatan*, fille de *Robert Aubery*, Seigneur, puis Marquis de Vatan, dont vinrent :

1. CHARLES-HENRI, Page du Roi dans sa Grande Ecurie, le 6 Juillet 1679;
2. GASTON-JEAN-BAPTISTE;

Et cinq filles: la quatrième, MARIE-LUCIE, héritière de LANCY & de Raray, porta ces Terres à *Jean-François le Conte de Nonant*, Seigneur de Pierrecourt, duquel elle eut postérité. Voy. CONTE DE NONANT (LE).

Il y a une branche, qui est l'aînée, & dont est auteur PIERRE DE LANCY, Seigneur de Nivillers, sur laquelle nous n'avons point de connoissance, faute de *Mémoire*.

Les armes : d'or, à l'aigle éployée de sable, becquée & membrée de gueules, chargée sur l'estomac d'un écusson d'azur, à 3 lances d'or, posées en pal, les pointes en haut ; à la bordure aussi d'or.

LANDAIS, Famille noble originaire de Touraine, où elle est connue, par titres, depuis le XII^e siècle, & établie depuis en Bretagne.

FRANÇOIS DE LANDAIS, Seigneur de Châteaubilly en Bretagne, Chevalier de Saint-Louis, & Gouverneur du Fort Saint-François, eut pour fils :

ÉTIENNE DE LANDAIS, Lieutenant dans le Régiment d'Orléans, Infanterie, tué aux affaires & pris de Berg-op-Zoom, s'étant avancé & emporté par son courage presque seul au milieu de la place. Il étoit âgé d'environ 20 ans, & n'a laissé qu'un frère, jeune alors. (*Mercur de France*, d'Octobre 1747, p. 153.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4, d'azur, à la fasce alésée & échancrée, accompagnée en chef d'un croissant accolé de deux étoiles, & en pointe d'une rose, le tout d'or; aux 2 & 3 d'azur, au lion d'or, couronné du même.*

LANDAS, dans les Pays-Bas : Famille noble, dont nous n'avons qu'une simple notice.

NICOLAS DE LANDAS, Chevalier, Seigneur de Heule, fils de WALERAND, & d'Antoinette de Bethencourt, épousa Chrétienne de Ferrare, fille de Jean-Baptiste, & d'Yolande de Haynin, dont :

1. JACQUES, Seigneur de Louvignies, Bierghes, & Clabecq, Chevalier d'honneur à la Cour de Mons, mort en 1613. Il avoit épousé Marie Lesquillon;
2. LAMORAL, Seigneur de Heule, Larbion & Florival, marié à Adrienne de Beaufort, fille de N... de Beaufort, Seigneur de Cochem, & de Claude de Hallwin.

Le Comte de Louvignies descendant de LAMORAL DE LANDAS, & le fils du Baron de Graincourt, possèdent la Terre de Louvignies avec le titre de Comte par le retrait qu'en ont fait les descendants de JACQUES DE LANDAS, frère aîné de LAMORAL.

LANDAULT DE BEAUFORT, Famille originaire du Poitou, où est situé le fief de Beaufort, représentée par deux frères: l'un appelé N... LANDAULT, qui est au service; & l'autre, LANDAULT de Saint-Utin, & une sœur unique, ANGÉLIQUE LANDAULT DE BEAUFORT, élevée à Saint-Cyr, Religieuse Bernardine à la Fontaine-Guérard, Diocèse de Rouen.

Les armes : *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de 6 merlettes du même, 3 en chef & 3 en pointe.*

LANDE (DE LA), Famille de la Basse-Marche & du Poitou, laquelle justifie sa noblesse, par titres, depuis l'an 1404, que vivoit

PERROT DE LA LANDE, Seigneur de Lavau, mari d'Hélène du Pleffis.

ROBERT DE LA LANDE, Seigneur de Saint-Etienne, épousa, le 20 Février 1628, Renée Frotier de la Mellèsière, fille de Gaspard, Seigneur de la Mellèsière, &c., Maître de Camp d'Infanterie, & d'Elisabeth de la Rochefoucauld-Bayers. Ce ROBERT DE LA LANDE étoit un Gentilhomme d'un mérite si généralement reconnu, que, le 9 Mars 1646, il fut pourvu de la charge de Sous-Gouverneur de LOUIS XIV. Ses provisions portent que ce fut en considération des longs services qu'il avoit rendus à la guerre, & dans plusieurs autres emplois importants, où sa générosité & sa prudence avoient toujours été égales. Ces Lettres sont signées au bas LOUIS, & sur le repli, PAR LE ROI, la Reine Régente présente, DE GUÉNÉGAUD, & scellées. ROBERT eut pour fils :

JEAN DE LA LANDE, qui s'est marié à Françoise Filleau, dont sont sorties :

MARIE-ANNE, née en 1673 ;

Et JEANNE, née en 1678. (Toutes deux reçues à Saint-Cyr au mois de Juillet 1688.)

De la branche établie en Poitou, est descendue RENÉE DE LA LANDE DE LAVAU, née en 1680, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1688, après avoir prouvé sa noblesse depuis NICOLAS DE LA LANDE, Seigneur de Lavau, marié, en 1543, à Jeanne de Razès, ses quatrième aïeul & aïeule.

Les armes : *écartelé d'azur & d'or.*

LANDE (DE LA) en Normandie, Ecuyer, Seigneur de Cerqueux, Élection de Lifieux, Famille dont les armes sont : *de sable, à 3 molettes d'épéron d'or, 2 & 1.*

LANDE (DE LA), autre Famille de la même Province, Élection de Conches, qui porte : *d'argent, au futoir de gueules.*

LANDE (DE LA), aussi en Normandie, Ecuyer, Sieur des Costils, Élection de Vire, qui porte aussi : *d'argent, au futoir de gueules.*

LANDE (DE LA), Ecuyer, Sieur de Saint-

Jean-du-Corail, aussi en Normandie, Election d'Avranches; Famille dont les armes sont : *d'argent, au lambel de gueules, coupé d'azur.*

LANDES (DES), Famille noble originaire de Gênes.

PIERRE DES LANDES, noble Gênois, vint s'établir en France sous le règne de PHILIPPE DE VALOIS. Il acquit, en 1354, la Terre de Magnanville, près de Mantes.

Cette Famille a produit, en 1438, un Prévôt des Marchands nommé PIERRE, dont la sœur, MARIE DES LANDES, épousa *Nicolas Raulin*, Chancelier de Bourgogne sous PHILIPPE-le-Bon, & fut mère du Cardinal *Jean Raulin*, Evêque d'Autun, décédé en 1483. Elle s'est, depuis, partagée en deux branches.

La branche aînée a fini dans la personne de GUILLAUME DES LANDES, Seigneur de Sacy & de Magnanville, mort Doyen des Conseillers du Parlement, il y a plus de 100 ans. Il voulut que son cœur fut mis aux pieds de la Dame sa mère, en l'Eglise de Saint-Leu-Saint-Gilles, où le tombeau, qu'il lui avoit fait dresser, & qui mérite la curiosité des connoisseurs, sera un monument éternel de la charité de la mère envers les pauvres, & de la piété du fils envers la mère. De *Bonne de Vitry*, Vicomtesse de Meaux, il ne laissa que deux filles :

1. MARIE, née le 28 Septembre 1576, qui épousa, en l'Eglise de Saint-Leu-Saint-Gilles à Paris, le 10 Juin 1597, *Chrétien de Lamoignon*, Président au Parlement, dixième fils de *Charles*, Seigneur de Bafville, Launay-Courfon, &c., & de *Charlotte de Besançon*. Elle mourut le 31 Décembre 1651; son cœur fut mis aux Cordeliers; mais son corps, qu'elle avoit ordonné être porté aux Récollets de Saint-Denis, étant en dépôt en l'Eglise de Saint-Leu, y fut inhumé furtivement dans la cave de sa Famille, par les pauvres de cette Paroisse, où *Guillaume de Lamoignon*, Premier Président, son second fils, lui fit élever un tombeau de la main du fameux Girardon, Sculpteur, avec une épitaphe latine. Voy. LAMOIGNON;
2. Et ANNE, qui épousa *François Briçonnet*, II^e du nom, Maître des Requêtes, & porta dans cette Famille la Terre de Magnanville, qui avoit été près de trois siècles dans celle de DES LANDES, dont la branche cadette, qui a toujours été dans l'Epée, a eu plu-

Tome XI.

ieurs emplois militaires de distinction. Elle eut postérité. Voy. BRIÇONNET.

FRANÇOIS DES LANDES, Seigneur d'Houville (grande Terre au pays Chartrain, acquise par JEAN DES LANDES, son aïeul), Fontaines, Cinq-Ormes, Pannes, &c., au pays Chartrain, mort au Château du Tronchet, près d'Etampes, le dernier mâle de sa Famille, le 28 Septembre 1739, âgé d'environ 68 ans, avoit eu pour sœur CATHERINE DES LANDES, morte audit Château du Tronchet le 10 Août précédent, sans enfans, âgée de 75 ans, veuve d'*Alexandre des Mazis*. Ce FRANÇOIS DES LANDES avoit épousé 1^o *Marie Mejnard*, morte en 1738; & 2^o le 4 Mai 1739, *Cécile-Thérèse Lévi*, fille de *Jacques-Michel*, & de *Marie-Elisabeth Hallé*. Il a laissé de la première femme, pour fille unique,

FRANÇOISE-NICOLE DES LANDES d'HOUILLE, qui s'est mariée, le 3 Février 1727, à *Antoine-Pierre Barillon d'Amoncourt*, Conseiller au Parlement de Paris, duquel elle eut postérité. Voy. BARILLON. (*Mercur de France*, de Février 1727 & de Septembre 1739.)

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur.*

LANDES (DES), en Normandie : Famille noble & ancienne, dont il est parlé dans l'Histoire de cette Province, par du Moulin, Curé de Manneville. Elle a pour auteur

JEAN DES LANDES, I^{er} du nom, Banneret & Guidon de la Noblesse de Vire, à la Croisade de 1096, sous ROBERT, dit de *Courteheufe*, Duc de Normandie. Ce JEAN DES LANDES possédoit, dès ce tems, divers Fiefs & Terres, qui sont encore dans sa Famille, aujourd'hui divisée en trois branches. La branche aînée remonte à

I. PHILIPPE DES LANDES, Ecuier, Seigneur d'Avilly, qui épousa *Anne des Roches*, dont :

II. ROBERT DES LANDES, Ecuier, Seigneur d'Avilly, qui s'est marié, par contrat du 9 Octobre 1503, à *Damienne Chauvin*, fille de *Jean*, Ecuier, Seigneur de la Roque. Il en eut :

III. MARGUERIN DES LANDES, Ecuier, Seigneur d'Avilly, lequel épousa, en présence de son père, par contrat du 20 Février 1534, *Guillemine Morel*, fille de *Thomas*, Ecuier, Seigneur de Fresne; ce qui est justifié par un extrait en forme de compte, en date du 6 Mai 1535, rendu à la Chambre des Comptes de

Paris, par les Sieurs Néel & de la Bigne, du recouvrement par eux fait sur les Nobles de la Vicomté de Vire, pendant les années 1529 & 1530, du dixième de leur revenu, pour contribuer à la rançon des Enfans de France, en otages en Espagne, dans lequel ils font recette de la somme de 8 livres, payée par ROBERT DES LANDES, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, & MARGUERIN, son fils. Ce dernier fut père de

IV. JEAN DES LANDES, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, qui transigea avec Jean de Sers, le 4 Mars 1559, & se maria, par contrat du 31 Janvier 1560, avec noble *Barbe le Louvetel*, dont vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. MICHEL, lequel servit, pour son père, au Camp devant Avranches, où il fut tué, suivant son certificat de service, du 3 Janvier 1591, signé, de Saint-Denis-Maillet, &c. ;
3. Et MARIE, alliée, le 1^{er} Mars 1599, à *Guil-laume Caillet*, Ecuyer, Seigneur de la Mé-rnardière.

V. JEAN DES LANDES, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, est prouvé fils de JEAN II, dans une assemblée de parens, pour délibération de son mariage, contracté le 25 Mai 1590, avec noble *Françoise des Monts* : & par deux ordonnances rendues & signées par FRANÇOIS DE BOURBON, Duc de Montpensier, les 6 & 12 Mars 1591, sur la Requête qui fut présentée par ledit JEAN DES LANDES, III^e du nom, au sujet de l'emprisonnement fait de la personne de son père, par le Capitaine des Monts, comme *prétendu rebelle au Roi*, & du pillage de tous ses biens, titres & papiers, pendant les guerres civiles. Par ces Ordonnances, il fut jugé *non rebelle au Roi, l'ayant toujours fidèlement servi & ses ancêtres*, fut remis en liberté & ses biens restitués. JEAN DES LANDES, III^e du nom, eut de son mariage :

1. JEAN, qui suit ;
2. BERTRAND, qui partagea, avec JEAN & GEORGES, ses frères, les successions de leurs père & mère, par acte du 13 Février 1631 ;
3. Et GEORGES, déchargé du droit de francs-fiefs, comme noble, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 23 Février 1656, & le Traitant fut condamné à restitution. (Ces trois frères furent maintenus dans leur *ancienne noblesse*, par Arrêt des Commissaires Généraux de la Cour des Aides de Rouen, du 12 Mai de l'année suivante 1657, dans

lequel tous les contrats de mariage & l'Arrêt de décharge du droit de francs-fiefs, ci-dessus cités, sont énoncés.)

VI. JEAN DES LANDES, IV^e du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, de Blanville & autres lieux, se maria, par contrat du 13 Février 1631, avec noble *Suzanne du Bourg*, dont :

VII. MICHEL DES LANDES, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, de Blanville & de la Heuserie, lequel épousa, par contrat du 6 Janvier 1666, noble *Ambroïse de Rallu*. Leurs enfans furent :

1. MICHEL, Ecuyer, qui servit à l'arrière-ban, en qualité de Brigadier, dans le détachement de la Noblesse d'Alençon & de Domfront, sous les ordres du Sire de Goyon de Matignon ;
2. Et JEAN, qui suit.

VIII. JEAN DES LANDES, V^e du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, de Blanville & autres lieux, servit dans la Maison du Roi, & fut Capitaine de Dragons. De *Marie-Michelle de Bauville-de-Ronfeugerai*, qu'il avoit épousée, par contrat du 26 Janvier 1717, il laissa :

IX. LOUIS DES LANDES, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, de Blanville, Seigneur & Patron de Saint-Melaine, de Presles, de Linette, de Lagoulande & autres lieux, qui a servi dans la Maison du Roi, & a été Capitaine de Cavalerie. Il a épousé, par contrat du 3 Janvier 1747, noble *Marie-Madeleine-Charlotte-Elisabeth le Forestier*, fille unique & héritière de *Toussaint-Armand*, Chevalier, Seigneur de Danneville, de Saint-Martin, d'Estaville (lequel est d'une ancienne Noblesse originaire de Flandre, dont fait mention Louis Guichardin, dans son Histoire de cette Province; elle a pour auteur LYDERIC DE HARLEBEKE, Comte de Flandre, & elle porte pour armes : *d'argent, au lion de sable, couronné d'or, armé & lampassé de gueules, la fourche de la queue du même*), & de *Charlotte Bellot*. Du mariage de LOUIS DES LANDES sont issus :

1. LOUIS-CHARLES-ARMAND, Ecuyer, né en 1750, Mousquetaire de la Garde du Roi dans la première Compagnie ;
2. Et MARIE-MADELEINE-CHARLOTTE-AUGUSTINE, née en 1757, non mariée.

La seconde branche, établie d'abord en Dauphiné, puis aujourd'hui en Bretagne (sur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*),

dès le tems de la Duchesse ANNE, a donné deux Evêques de Tréguier, un Prêfident aux Etats de la Noblesse de Bretagne, & un Confeiller d'Etat, mort à Paris le 4 Octobre 1655, âgé d'environ 82 ans. (Voy. la Gazette de France, numéro 9.)

Et la troisieme branche, fucceffivement établie en Poitou & en Anjou, & enfuite en Bretagne, depuis près de 120 ans, ne fubfifte plus que dans un feul rejeton, établi à Paris, où il avoit époufé, en 1723, noble Marie Vata, d'une ancienne Famille diftinguée en Normandie, & alliée à celles de Malherbe & de la Luzerne. De ce mariage font nés, outre plusieurs fils, morts au fervice,

1. ROBERT-NOEL, Ecuyer, Seigneur de Lancelot, Confeiller du Roi. Commiffaire Provincial & Ordonnateur des Guerres, mort à Francfort, en 1762. Voici ce qu'en dit le Supplément du Courrier de Francfort, du 25 Mai 1762 : à l'âge de 31 ans & quelques mois, ROBERT DES LANDES DE LANCELOT, Confeiller du Roi, Commiffaire provincial & Ordonnateur des guerres, est mort ici dans la nuit du Samedi au Dimanche, & a été enterré hier à 8 heures du matin dans l'Eglise Cathédrale de cette ville avec tous les honneurs militaires. Ses talens fupérieurs, fes manières affables, fon véritable patriotifme & surtout fon exaêe probité laiffent, fur cette mort prématurée, des regrets qui ne finiront pas fîtôt. Son éloge est dans le cœur de ceux qui le connoiffent, & dans l'empreflement que chacun avoit de le connoître, &c. Ses fervices importants ayant été représentés au Roi par M. le Duc de Choifeul, Miniftre de la Guerre, Sa Majesté a eu la bonté d'accorder une penfion honorable, fur l'Extraordinaire des Guerres, au père & à la mère, reversible en partie fur leurs quatre filles ;

2. ALEXANDRE-JULES, qui fuit ;
Et quatre filles.

ALEXANDRE-JULES DES LANDES, Ecuyer, Seigneur de Lancelot, qui a fuccédé à fon frère ROBERT-NOEL, en 1762, dans l'Office de Confeiller du Roi, Commiffaire Provincial des Guerres en Bretagne, s'est marié, en Janvier 1765, avec Marie le Gros, laquelle étant veuve, & avant fon fecond mariage, a été nourrice de M. le Comte de Provence. De ce mariage vinrent deux garçons : l'aîné, nommé

LOUIS-XAVIER-PIERRE-MARIE DES LANDES, auquel les cérémonies du baptême ont été fuppléées, le 8 Septembre 1767, dans l'Eglise

de Saint-Louis de Versailles, à l'âge de 22 mois, a eu pour parrain M. le Comte de Provence, & pour marraine Madame Adélaïde, représentés par le Duc de la Vauguoy, & la Duchesse de Beauvilliers ; il a été préfenté le lendemain à M. le Comte de Provence, en présence de M. le Dauphin, de M. le Comte d'Artois, de Madame Adélaïde, & de Mesdames VICTOIRE, SOPHIE & LOUISE.

Ces trois branches de la Maifon DES LANDES ont toujours conflamment porté & portent pour armes : d'azur, au chevron d'or, lesquelles fe voient encore peintes & fculptées en plusieurs Eglifes, Chapelles & momumens anciens, & qui font celles que portoit JEAN DES LANDES, 1^{er} du nom, lors de la Croifade de 1096. (Mémoire envoyé & certifié dressé fur les titres.)

LANDES (DES), autre Famille de Normandie, Eleétion de Vire, citée dans les Recherches de Chamillart, & confondue, par un Généalogifte, avec l'ancienne Noblesse DES LANDES, avec laquelle elle n'a rien de commun. De cette Famille, une branche a été anoblée en 1642, dans la perfonne de MICHEL DES LANDES, d'autres font restées roturières & existent à Vire & à Coutances, dans les Bailliages de ces deux Villes. Quelques-uns de celle anoblée ont fervi dans la Maifon du Roi. De cette Famille est N... DES LANDES, Seigneur de Touville, & fa fœur, N.... DES LANDES, qui s'est mariée, auprès de Mayenne, à N... Pinfon, Ecuyer, petit-fils du Tréforier de France de ce nom, en la Généralité de Caen.

Les armes : d'azur, à 3 chevrons d'or. (Notice envoyée.)

LANDO, Famille noble & ancienne de Venife, qui a donné de grands hommes à cette République.

PIERRE LANDO, Doge de Venife en 1539, mourut en 1645.

MARC LANDO fut élu Evêque de Venife l'an 1401, & mourut en 1417.

JÉRÔME LANDO fut Archevêque de Candie, puis Patriarche de Constantinople pour les Latins, depuis 1474 jusqu'en 1485.

AUGUSTIN LANDO, Comte de Compiano, fut un des Conjurés contre Pierre-Louis Farnèse, Duc de Parme, l'an 1547.

Et MARC-ANTOINE LANDO fut tué à la bataille de Lépante en 1571. (Moréri.)

LANDOIS d'HÉROUVILLE (LE), Famille noble de Normandie.

M. Huet, dans ses *Origines de la ville de Caen*, pag. 44, dit qu'il y a dans cette Ville une Tour, nommée *la Tour au Landois*, que l'on croit bâtie avant l'an 1346, & que cette Tour a pris son nom des Seigneurs nommés LE LANDOIS, qui avoient une maison tout près de cet endroit, & que GUILLAUME LE LANDOIS, Ecuyer, Seigneur de Venois, possédoit une maison tout près de là l'an 1436.

Un contrat de l'an 1430, qualifie COLIN LE LANDOIS, Ecuyer, Seigneur de Venois, *Maréchal de la Prairie de Caen*, qualité annexée à un Fief, nommé *le Fief au Maréchal*. Cette Famille, dit encore M. Huet, pag. 44, a possédé, jusqu'à nos jours, la Terre d'Hérouville, près de Caen.

PIERRE LE LANDOIS, Ecuyer, héritier de COLIN LE LANDOIS, vivoit en 1462, dit la Roque, dans son *Hist. de la Maison d'Harcourt*, pag. 1003.

Il y a des Arrêts de l'Echiquier de l'an 1505, entre la Mouche & LE LANDOIS, pour le fief d'Hérouville. (Voy. le *Traité de la Noblesse*, p. 34.)

JEAN LE LANDOIS, qui possédoit la Terre d'Hérouville, en prit le nom & les armes, qui sont : *de gueules, à 2 jumelles d'or; au chef du même*. Voy. le *Traité des Noms*, p. 55. (C'est ce que nous savons, n'ayant point reçu de *Mémoire* de cette Famille.)

LANDRES (DE). JEAN DE LANDRES, Chevalier, Seigneur de Taxey, Conseiller, Chambellan du Roi de Sicile, d'une ancienne Noblesse de nom & d'armes, dans la Châtellenie de Briey, épousa, sur la fin du XV^e siècle, ou au commencement du XVI^e, *Alix du Châtelet*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Amand, & d'*Yolande de Haracourt*.

Les armes : *d'or, à 3 pals de gueules*.

LANDREVILLE. Voy. MAILLART DE LANDREVILLE.

LANDRY. De cette Famille étoit MARIE-MARTE LANDRY, morte à Paris le 1^{er} Octobre 1755, âgée de 21 ans, troisième épouse de *Pierre-Guy-Balthazar Emé de Guiffrey*, de substitution de *Monteynard*, Comte de Marcieu, Marquis de Boutières, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Grenoble, & Sous-Lieu-

tenant des Gendarmes de la Garde ordinaire de Sa Majesté. Elle a eu un frère, & avoit été mariée le 3 Juillet 1753. Son père, CLAIR-LOUIS LANDRY, Ecuyer, Seigneur de la Ronce, & feu le Marquis de *Verneuil*, Introduceur, étoient enfans de cousines germaines. M. LANDRY a été marié, par contrat du mois de Juillet 1729, à *Angélique Bouret*, sœur de trois Fermiers Généraux, & tante de M. *Préaudau*, aussi Fermier Général, & des Dames de *le Gendre de Villemorien, de la Haye des Fosses, & Thiroux de Montsaugé*.

Les armes de LANDRY sont : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 croissants d'argent, 2 & 1, & surmonté d'une divise d'azur, chargée de 3 trèfles d'argent; au chef d'or*.

LANDWING, en Suisse : ancienne Famille Patricienne de la ville de Zug. Elle possédoit autrefois les Terres nobles de Wulfingen. de Lully & d'Adelmatten. Depuis l'an 1352, elle a donné, sans interruption, des Sujets au Conseil d'Etat, qui y ont rempli, avec distinction, les premières charges de *Landamman*, de *Ratthalter*, de *Banneret*, &c.

De ce même Conseil d'Etat est aujourd'hui JEAN-FRANÇOIS-FIDÈLE DE LANDWING-LUSSY, Seigneur Châtelain de Kaam, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Capitaine Général des Bailliages libres & Lieutenant-Colonel d'Infanterie.

Cette ancienne Noblesse possède une Compagnie de père en fils en France, dont est Capitaine en pied JEAN-GEORGES DE LANDWING, & elle est alliée aux premières Familles nobles du pays, comme à celle de *Zenagle, Koly, Zurlauben, Pfyffer, d'Altishoffen*, &c. (Nous attendons un Mémoire dressé sur titres.)

LANERY. On trouve dans le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 286, CHARLES DE LANERY, Seigneur de Rimerliu, Elcction de Compiègne, déclaré noble, par Arrêt du Conseil du mois de Janvier 1668.

LANFERNANT. Deux Familles portent ce nom en Normandie, savoir : l'une dans l'Elcction de Verneuil, & l'autre en celle de Mortagne. Elles ont les mêmes armes, qui sont : *d'azur, à 3 losanges d'or, 2 & 1*.

LANFERNAT ou L'ENFERNAT (DE),

ancienne Noblesse originaire de Brie, qui a des branches en Bourgogne & en Champagne, encore subsistantes.

N... DE LANFERNAT, qui s'établit dans le Perche en 1490, étoit le trisaïeul de LOUISE-MARIE DE LANFERNAT, née le 4 Décembre 1663, qui épousa François de l'Aumône, Seigneur du Bois-de-la-Pierre, Exempt des Gardes du Corps, Chevalier de Saint-Louis, tué, en 1709, à la bataille de Malplaquet. Elle n'en eut point d'enfans, & mourut le 14 Septembre 1730. Elle étoit favante dans l'Histoire & la Généalogie. Parmi les ouvrages qu'elle a composés, & qui sont manuscrits, il y a une *Hist. du Monastère de la Chaise-Dieu (Casa Dei)*, de l'Ordre de Fontevault, fondé au XII^e siècle par l'ancienne Maison de l'Aigle. C'est en cette Dame que s'est éteinte la branche de LANFERNAT, établie en Perche. (*Mercure de France*, de Février 1731.)

La branche du Comté de Bourgogne a été maintenue dans sa noblesse en 1667.

ODON DE LANFERNAT, Ecuyer, Seigneur de la Barre, épousa, en 1430, *Jeanne Beaucaire*, petite-fille de Richard, Bailli de Senlis, & sœur de *Richard Beaucaire*, Abbé de la Palisse, près de Nogent-le-Rotrou.

JEAN DE LANFERNAT, marié, en 1456, à N... de Pouilly, fille de Jean, Seigneur de Gaigné en Brie, rendit aveu, en 1471, au Seigneur de Mormant, tant en son nom qu'en celui de ses enfans. L'aîné fut :

JEAN DE LANFERNAT, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Gaigné en Brie & de Villiers au Perche, Conseiller d'Etat sous LOUIS XI. Il épousa *Louise d'Assé*, fille de *Guy*, Seigneur de Montfaucou, & de *Jacquine de Maridor*, Dame de la Grère, Horenceau, Saint-Victor, &c.

PIERRE DE LANFERNAT fut marié, le 16 Juin 1499, à *Marguerite de Prénos*.

JEAN DE LANFERNAT, III^e du nom, épousa, en 1530, *Michelle d'Affigny*.

On voit dans l'Eglise de Souzy en Brie, à dix lieux de Paris, l'épitaphe d'un ADRIEN DE LANFERNAT, en son vivant, Seigneur de Souzy, & premier homme d'armes de M. le Prince de la Roche-sur-Yon, décédé le 1^{er} Octobre 1556.

GEORGES DE LANFERNAT, Ecuyer, Seigneur, Baron de Pruniers & de Villiers-sur-Tholon, Ponceaux, &c., épousa, en 1556, *Françoise d'Estampes*, fille de Jean, Seigneur de la

Ferté-Imbault, & de *Blanche de Sains*, issue de la Maison de *Marigny* en Picardie, dont :

ARTHUS, qui suit ;

Et JACQUES-FRANÇOIS, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de *Malte*, en 1572.

ARTHUS DE LANFERNAT épousa, le 25 Janvier 1573, *Charlotte de Saint-Phalle*.

JACQUES DE LANFERNAT, Seigneur, Baron de Pruniers & de Treigny, Gentilhomme ordinaire d'HERCULE-FRANÇOIS, Duc d'ANJOU, frère du Roi, Guidon de la Compagnie du Seigneur de la Ferté-Imbault, épousa, en 1615, *Madeleine de Courtenay*, fille de François, Seigneur de Bleneau, &c., Gouverneur & Bailli d'Auxerre, & d'*Hélène de Quinquet*.

CHARLES DE LANFERNAT, fils de CHARLES, épousa, le 28 Décembre 1635, *Claude du Pleffis-Liancourt*.

EDME DE LANFERNAT, Seigneur de la Jacqueminière, Afnières, la Grange-Rouge, Villars, &c., épousa, le 19 Juin 1676, *Catherine Sauvat*.

GASTON-JEAN-BAPTISTE DE LANFERNAT, Seigneur d'Asnières, Villars, la Grange-Rouge, Croteau & du Marquisat de Tavers, épousa, le 7 Juin 1715, *Anne Guillaume de Marsangis*.

GASTON-JOSEPH DE LANFERNAT s'est marié, au mois d'Avril 1741, à *Perrette-Marie d'Avignon*.

C'est ce que nous savons, n'ayant point reçu de *Mémoire* sur cette Famille, dont les armes sont : *d'azur, à 3 losanges d'or, 2 & 1, accompagnées d'un casque de front. Supports : un Ange & un Sauvage. Cri & Devise : QUI FAIT BIEN, L'ENFER N'A.*

LANGAN du BOISFÉVRIER (DE), Maison comptée entre les plus nobles & anciennes de Bretagne, & alliée aux meilleures de cette Province, de celles du Perche, de Normandie & d'Anjou.

I. SIMON DE LANGAN avoit épousé *Perronelle des Portes*, dont il eut :

II. GEOFFROY DE LANGAN, mort en 1415, qui s'est marié avec *Jeanne du Perrier de Quintin*, dont vint :

III. SIMON DE LANGAN, II^e du nom, Ecuyer, qui a épousé *Isabeau Février*, laquelle lui porta en mariage, en 1431, la Seigneurie du *Boisfévrier* ou *Bois-Février* en Bretagne. Ils eurent :

IV. ETIENNE DE LANGAN, que le Roi envoya

en Ambassade auprès d'Anne de Bretagne. De *Julienne du Boufchet du Mur*, son épouse, il eut :

V. GUYON DE LANGAN, Seigneur du Boisfévrier, décédé en 1545, lequel avoit épousé *Marguerite d'Orenge de la Feillée*, dont :

VI. TRISTAN DE LANGAN, Baron du Boisfévrier, Panetier de la Reine, Capitaine de Rennes, & Lieutenant de Roi en Vendômois, mort le 10 Mai 1560. Il avoit épousé, en 1540, *Jeanne de la Ferrière*, Dame de Pas-coux. Elle fut mère de

VII. RENÉ DE LANGAN, Baron du Boisfévrier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Chambellan du Duc d'Anjou en 1571. De *Suzanne de la Voue*, Dame de la Voue au Perche, de Saint-Agil & de Saint-Vandrille au Maine, qu'il épousa en 1572, naquit :

VIII. PIERRE DE LANGAN, Baron du Boisfévrier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes, qui s'est marié, en 1619, avec *Sainte le Fevre des Rouffières*. Il en eut :

IX. CÉSAR DE LANGAN, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui épousa, en 1640, *Charlotte Constantin de la Fraudière*, dont :

X. GABRIEL DE LANGAN, né en 1642, en faveur duquel la Châtellenie de Langan, les Terres & Seigneuries de la Trumière, du Breil, de la Chaussée & de Bressain, furent unies à la Baronnie du Boisfévrier, & érigées en *Marquisat*, par Lettres de 1674, enregistrées le 13 Juillet suivant. Le Marquis du Boisfévrier avoit épousé, 1° en 1666, *Claude-Hippolyte de Visélou ou Vis-de-Loup de Bienassis*; & 2° en 1672, *Jeanne-Andrée-Charlotte Brulart-de-Sillery*. Du premier lit il laissa :

XI. CHARLES-PIERRE-FRANÇOIS DE LANGAN, Marquis du Boisfévrier, qui épousa, le 1^{er} Janvier 1697, *Marie-Charlotte de Puisaye de la Mesnière*, dont :

1. LOUIS-CHARLES, qui suit ;
2. PIERRE-HERCULE, né le 7 Novembre 1712, reçu Page du Roi en 1728 ;
3. Et une fille.

XII. LOUIS-CHARLES DE LANGAN, Seigneur du Boisfévrier, de la Voue, d'Aulnay & de Montbrault, épousa 1° *Louise de Montgomery*; & 2° le 23 Juillet 1735, *Bonne-Marie-Charlotte de Farcy*, née le 22 Octobre 1711, fille de *René-François*, Seigneur de

Pont-Farcy, Conseiller de la Grand'Chambre à Rennes, & d'*Anne-Marie Molant*. (C'est ce que nous savons, n'ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : de *fable, au léopard d'argent, armé, lampassé & couronné de gueules*.

LANGÉ, Famille noble du Lyonnais, de laquelle étoit

HUMBERT DE LANGÉ, Seigneur de l'Éche-neau, qui s'est marié, en 1500, avec *Odille de Mangis*.

ARNAUD DE LANGÉ, Seigneur de Villemenant, épousa, en 1621, *Marie de la Grange*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur d'Ar-quian, & de *Marie de Cambray*.

LOUISE DE LANGÉ, petite-fille d'ARNAUD, née le 5 Septembre 1678, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Septembre 1687.

Les armes : d'*azur, au croissant d'argent, surmonté d'une étoile du même*.

* LANGEAC ou LANGHEAC, ancienne Baronnie, capitale du Langeadois, petit pays limitrophe du Gévaudan & de l'Auvergne, qui a toujours conservé ses Coutumes particulières. Cette Baronnie a donné son nom à une Maison également illustre par ses alliances & son origine, dont les anciens Cartulaires conservent les monumens. La tradition veut que *Saint Allyre*, Evêque de Clermont, vivant dans le IV^e siècle, en soit issu. Il est vrai que la Maison de LANGEAC jouit de plusieurs beaux droits dans l'Abbaye qui porte le nom de ce Saint. *Pons*, Comte de *Gévaudan* & de *Forez*, Seigneur de Langeac en 1010, donna, à l'Eglise de Saint-Julien de Brioude, LANGEAC, avec ses dîmes & appartenances, comme partie de son patrimoine héréditaire. Le premier, dont la filiation est certaine, est

I. BERNARD, Seigneur de LANGEAC & de Brassac, qui eut de sa femme *Luce*, morte, suivant le Martyrologe de Brioude, en 1187,

II. BERNARD, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de LANGEAC & de Brassac, décédé en 1190, qui avoit épousé *Toutlingne de Mercœur*, dont :

III. GUILLAUME, Seigneur de LANGEAC & de Brassac, qui se maria avec *Turgabize d'Ar-lenc*. De cette alliance vint :

IV. BERNARD, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de LANGEAC & de Brassac. De sa femme, dont le nom est ignoré, naquit :

V. BOMPAR, Chevalier, Seigneur de LAN-GEAC & de Brassac, qui s'est marié, en 1280, avec *Agnès d'Alègre*. Il en eut :

VI. ARMAND, Chevalier, Seigneur de LAN-GEAC, qui épousa *Catherine*, fille d'*Astorg*, Vicomte d'*Aurillac*, & de *Douce de Thémines*. Ils eurent pour fils :

VII. PONS, Chevalier, Seigneur de LAN-GEAC & de Brassac, Sénéchal d'Auvergne (charge qui fut longtems comme héréditaire dans cette Maison), qui épousa, en 1338, *Isabelle de Polignac*, de laquelle naquit entr'autres enfans :

VIII. PONS, II^e du nom, Seigneur de LAN-GEAC & de Brassac après ses frères aînés, qui, de la seconde femme, *Antoinette de Maubec*, eut :

IX. JEAN, Seigneur de LANGEAC & de Brassac, Sénéchal d'Auvergne & de Beaucaire, & Chambellan du Roi CHARLES VII, lequel épousa, en 1421, *Marie Gouge*, dite de *Charpagne*, nièce de *Martin Gouge*, Evêque de Clermont, & Chancelier de France, Maison éteinte. Leurs enfans furent :

JACQUES, qui suit ;

Et PONS, auteur de la branche des Seigneurs de *Dalet*, rapportée ci-après.

X. JACQUES, Seigneur de LANGEAC & de Brassac, Vicomte de la Mothe, épousa *Isabelle*, fille de *Tristan de Clermont*, des Comtes de *Cupertino* au Royaume de Naples, & de *Sibylle de Baux des Urfins*, alliance qui le rendit beau-frère de *Ferdinand d'Aragon*, Duc de Calabre, fils du Roi de Naples, & des Ducs de *Venosa* & d'*Andria*, des Maisons de *Baux* & de *Saint-Séverin*. De JACQUES descend au IV^e degré

FRANCOISE, héritière de la Terre de LAN-GEAC, fille de JEAN, Seigneur de LANGEAC, & de *Marie de Chabannes*. Elle porta en dot cette Terre, le 31 Août 1586, à *Jacques de la Rochefoucauld*, Seigneur de Chaumont, fils aîné d'*Antoine*, & de *Cécile de Montmirail de Chambourcy*. Sa postérité a pris le nom de la *Rochefoucauld-Langeac*, & s'est divisée en plusieurs branches, dont l'aînée, dite de *Lascaris-d'Urfé*, a encore en sa possession la Seigneurie de LANGEAC. Voy. ROCHEFOUCAULD (LA).

BRANCHE
des Seigneurs de DALET.

On trouve JEAN de LANGEAC, troisième fils

de TRISTAN, Seigneur de LANGEAC, & d'*Anne d'Alègre*, Seigneur de Bonnabaud, Comte & Prévôt de Brioude, Aumônier du Roi, Abbé de Saint-Gildas-des-Bois en 1505, de Saint-Lo en 1523, de Pibrac en 1525, & Conseiller au Grand Conseil en 1516, après avoir rempli plusieurs ambassades en Portugal, Pologne, Hongrie, Ecosse, Angleterre, Venise, Suiffe & à Rome. Il fut confirmé dans son office de Maître des Requetés par Lettres Patentes du 8 Décembre 1527, étant déjà Evêque d'Avranches; fut ensuite transféré à l'Evêché de Limoges le 22 Juin 1533, & mourut le 27 Juillet 1541. Il est inhumé dans la Cathédrale de cette dernière Ville. Il avoit pour neveux ANTOINE de LANGEAC, Abbé de Saint-Antoine de Viennois, & FRANÇOIS de LANGEAC, Abbé de Saint-Pierre de Chézy, tous deux frères, vivans en 1535.

X. PONS de LANGEAC dit PONCHOT, second fils de JEAN, & de *Marie Gouge*, fit partage des biens de ses père & mère, par transaction du 26 Mars 1450. Il épousa 1^o *Marie*, fille d'*Atton-Jean*, Seigneur de *Bellenave*, & de *Blanche le Loup*, dite de *Beauvoir*; & 2^o *Alix*, héritière de *Dalet*, issue de la Maison dont étoit *Saint Allyre*, quatrième Evêque de Clermont, vivant dans le IV^e siècle. (C'est en vertu de cette alliance que leurs descendants jouissent de plusieurs beaux droits dans l'Abbaye de Saint-Allyre-lès-Clermont.) De ce second mariage vint :

XI. ALLYRE de LANGEAC, Chevalier, Seigneur de Dalet, qui épousa *Catherine*, fille de *Jacques de Chazeron*, & d'*Anne d'Amboise*. Il en eut :

XII. GILBERT-ALLYRE de LANGEAC, Seigneur de Dalet, qui s'est allié, le 26 Août 1525, à *Anne de Rochefort-Théobon*, dont :

XIII. GILBERT-ALLYRE de LANGEAC, II^e du nom, Seigneur de Dalet, qui épousa, en 1550, *Jacqueline de Coligny-Saligny*.

XIV. GILBERT-ALLYRE de LANGEAC, III^e du nom, leur troisième fils, fut Seigneur de Dalet, Malintrat, Cifernes, Pérignat, Merdogne & d'Escolore, par don de GABRIEL de LANGEAC, son grand-oncle, à cause de son mariage, en 1588, avec *Antoinette de Gras-de-Pin*, dite de la *Courtine*, veuve de *François de la Roche-Armon*, sur lequel elle reprit les Baronnies du Crest & de Juilhac, qu'elle porta à son second mari, duquel elle eut pour fils aîné,

XV. GILBERT-ALLYRE DE LANGEAC, IV^e du nom, Comte de Dalet, qui épousa, le 11 Septembre 1607, *Anne le Loup*, dite de *Beauvoir*, fille unique & héritière de *Gaspard*, Comte de Montfand, Seigneur de Préchonnnet, &c., & de *Charlotte de Montboisfier*. Deux naquit :

XVI. GILBERT-ALLYRE DE LANGEAC, V^e du nom, Comte de Dalet, qui s'est marié, 1^o en 1634, à *Barbe de Coligny-de-Cressia*; & 2 en 1645, à *Gilberte d'Esling*. Du premier lit il eut :

1. GILBERT-ALLYRE, qui suit.
- Et du second lit vinrent :
2. CLAUDE-GILBERT-ALLYRE, rapporté après son aîné ;
3. Et LOUIS, Chanoine, Comte de Brioude.

XVII. GILBERT-ALLYRE DE LANGEAC, VI^e du nom, Comte de Dalet, Marquis de Coligny, &c., mort au siège de Condé en 1676, laissa de la femme *Louise-Françoise de Rabutin de Bufff*, fille aînée du Comte de *Bufff*,

XVIII. MARIE-ROGER, dit le Comte de LANGEAC, qui mourut à Avignon en 1746. De son mariage avec *Jeanne-Diane-Marie Palatin de Dio de Montpeironx*, morte le 7 Novembre 1733, âgée de 55 ans, il n'est resté que six filles, savoir :

1. LOUISE-ELÉONORE, suivant le Mercure, ou MARIE-LOUISE-ELÉONORE DE LANGEAC, d'abord Chanoinesse de Remiremont, puis mariée à *Claude-Elisabeth*, Marquis de la *Guiche*, Comte de Sévignon, &c., mort, & que ses blessures, reçues à Malplaquet, avoient forcé de quitter le service. Elle est décédée le 16 Février 1772, à Rouane, dans la 72^e année de son âge, ayant eu postérité. Voy. GUICHE (DE LA) ;
2. FRANÇOISE-CHARLOTTE, mariée, le 17 Juillet 1732, & veuve de *Jean-Baptiste-François de Cugnac*, Marquis de Dampierre, &c., Mestre de Camp de Cavalerie, dont des enfans. Voy. CUGNAC ;
3. N... DE LANGEAC, Abbessé de Saint-Julien à Dijon ;
4. 5. & 6. Et trois autres filles, Religieuses à Pralon.

XVII. CLAUDE-GILBERT-ALLYRE DE LANGEAC, fils de GILBERT-ALLYRE, V^e du nom, & de *Gilberte d'Esling*, sa seconde femme, fut Seigneur de Préchonnnet ; & après la mort de *Madeleine de Montanier*, son épouse, Dame de Franc-Séjour, &c., & de celle de

LOUIS DE LANGEAC, Chanoine, Comte de Brioude, son frère, il recueillit, en se faisant Prêtre, la Terre & Seigneurie de Bonnabaud, éteinte sur lui, & qui subsistoit depuis 1436, en faveur des cadets de la Maison de LANGEAC, qui s'engageroient dans les Ordres, CLAUDE-GILBERT-ALLYRE eut de son mariage :

XVIII. GILBERT-ALLYRE-ANTOINE, dit le Marquis DE LANGEAC, Seigneur de Préchonnnet, Bonnabaud, Commerceux, Palport, Baron du Crest & de Juilhat, Sénéchal d'Auvergne, qui épousa 1^o *Marguerite-Reine de Rochette*, fille de *Joachim*, Seigneur de Fromental; & 2^o le 5 Mai 1742, *Louise-Elisabeth de Melun*, Princesse d'Epinoxy. Du premier lit il a eu :

1. JEAN-GILBERT-ALLYRE, qui suit ;
2. CATHERINE, Abbessé de Sainte-Claire de Clermont ;
3. & 4. Deux autres filles, Religieuses.

Et du second lit sont issus :

5. 6. & 7. LOUISE-ELISABETH ; ANNE-LOUISE, Pensionnaire à Bellechasse, à Paris; & ADÉLAÏDE-LOUISE-VICTOIRE.

XIX. JEAN-GILBERT-ALLYRE, dit le Comte de LANGEAC, Mestre de Camp Lieutenant du Régiment de Conti, Cavalerie, en 1744, Brigadier des Armées du Roi le 10 Mai 1748, a épousé, en 1733, *Gilberte de la Queuille*, fille de *Claude*, Comte de Pramenoux, & d'*Anne de Chabannes*. Elle est morte le 2 Août 1766, à Villefranche en Beaujolois, âgée de 51 ans. De ce mariage sont issus :

1. ANTOINE-GILBERT-ALLYRE, qui suit ;
2. N... DE LANGEAC, destiné à l'état Ecclésiastique ;
3. Et JEAN-MADELEINE-GILBERT-ALLYRE, dit le Vicomte DE LANGEAC, reçu Chevalier de Malte de minorité, Capitaine de Cavalerie.

XX. ANTOINE-GILBERT-ALLYRE, dit le Marquis DE LANGEAC, Mestre de Camp du Régiment de Conti, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi en 1766, s'est marié, contrat signé le 12 Octobre 1765, avec *Charlotte-Christine-Antoinette de Lenoncourt*, Chanoinesse de Remiremont. (Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il a postérité.)

Les armes de la Maison de LANGEAC sont :
d'or, à 3 pals de vair.

LANGELÉ, Famille établie à Paris, dont étoit

JEAN LANGELÉ, Secrétaire du Roi, qui épou-

fa *Hélène Toussain*, morte le 25 Octobre 1728, à 54 ans, laissant :

LOUIS-JACQUES LANGELÉ, né le 8 Mars 1701, reçu Conseiller au Grand Conseil le 10 Février 1720, qui avoit épousé, en Septembre 1730, *Louise-Marie des Eseques*, morte le 1^{er} Avril 1767, fille de *Jacques*, Conseiller du Roi, Notaire au Châtelet de Paris, & de N.... *Chaulce de Chazelles*, dont.

1. LOUISE-HÉLÈNE, née en 1735 ;
2. MARIE-LOUISE ;
3. MARTHE-ELISABETH, mariée, en Février 1764, à *Nicolas du Perrier du Mouries*, Trésorier de France à Montauban ;
4. Et MARIE-PIERRETTE.

C'est ce que nous savons, faute de *Mémoire*, sur cette Famille, dont les armes sont : *d'azur, au lion contourné d'or*.

* LANGERON, en Nivernois : Terre & Seigneurie possédée, dès le XVI^e siècle, par *Geoffroy Andrault*, Ecuyer, qui épousa, en 1532, *Gabrielle Raquiet*. Elle fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois d'Août 1656, registrées au Parlement le 30 Juillet 1660, en faveur de leur arrière-petit-fils, *Philippe Andrault*, Seigneur de Langeron, &c., Maréchal de Camp & premier Gentilhomme de la Chambre de GASTON, Duc d'ORLÉANS, dont il avoit été élevé Page. Voy. ANDRAULT.

LANGES, à Orange & à Genève. Selon l'*Hist. de la Noblesse du Comtat Venaisin*, tom. IV, p. 494, cette Famille remonte à

1. JEAN DE LANGES, Consul & Altesseur de la ville d'Orange, qui fut député, avec Laurent Chabert, Viguier de cette ville, au Prince d'Orange, pour solliciter la punition des partisans de Montbrun, l'un des Chefs des Calvinistes du Dauphiné en 1551. Il fut envoyé par ses compatriotes à la Cour de France en 1564, pour obtenir la permission d'avoir des radeaux sur le Rhône, & eut une pareille commission auprès du Roi, au sujet de la réunion de la Principauté d'Orange à la Couronne, au mois d'Août 1568. Jusque-là il se rendit recommandable dans sa patrie par son zèle, la religion de ses pères & le bien public; mais dans la fuite il s'engagea dans les nouvelles erreurs dont la ville d'Orange fut infectée, & en devint un des plus ardens défenseurs. Aussi fut-il marqué au coin de la proscription par les Catholiques, qui, devenus plus forts à Orange, y massacrèrent les

Calvinistes la nuit du 2 Février 1571. JEAN périt dans cette barbare entreprise avec deux de ses enfans, PIERRE, son frère, & FRANÇOIS, son neveu.

II. LOUIS DE LANGES, Seigneur de Montmiral & de Martignan, Viguier & Conseiller au Parlement d'Orange, fils aîné de JEAN, échappa du massacre, & ne s'acquit pas moins de gloire que son père. Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, l'anoblit par Lettres du 3 Septembre 1583, vérifiées au Parlement d'Orange le 28 Mars de l'année suivante, sur le fondement que dès sa jeunesse il avoit fait profession des armes, & depuis avoit été employé dans les premières charges de la ville, même en celle de Viguier. Il fut pourvu d'un office de Gentilhomme servant auprès du Roi de Navarre, par brevet du 15 Décembre 1584. Ce Prince étant parvenu à la Couronne, le confirma dans sa noblesse, par Lettres données au mois de Janvier 1610, renouvelées avec anoblissement en tant que de besoin, par le Roi Louis XIII, au mois d'Août de la même année, & vérifiées au Parlement de Grenoble le 12 Décembre 1611. Il y a lieu de présumer que Louis étoit attaché à Lesdiguières, & qu'il le suivit dans les guerres de Piémont & de Savoie, car il fut envoyé de sa part, au mois de Mai 1593, au Connétable de Montmorency, pour lui demander du secours contre le Duc de Savoie qui assiégeoit Exilles, & qui prit cette place sur le Sieur de Blacons. Il fut député, étant Viguier d'Orange, avec les Sieurs de Chabert, Guillaumont & Servant, pour assister à la conférence indiquée à Grenoble, devant Lesdiguières, au sujet de ce même Blacons, usurpateur du Gouvernement d'Orange en 1599. Il prêta ferment de fidélité, avec les autres membres du Parlement, dont il étoit Doyen, au Prince Frédéric-Henri de Nassau, le 15 Mars 1625. Il fit son testament le 21 Février 1619, & y rappelle les enfans qu'il eut de son épouse, *Françoise de Colla*, fille d'*Antoine*, Premier Président du Parlement d'Orange, & de *Claudine de Giamis-de-la-Roche*. Voy. COLLA DE PRADINE. De ce mariage vinrent entr'autres :

1. FRÉDÉRIC, qui suit ;
2. ANDRÉ, rapporté après son aîné ;
3. Et MARIE, alliée, en 1670, avec *Marius de Vaësc de Lorial* en Dauphiné.

III. FRÉDÉRIC DE LANGES, Seigneur de Mont-

miral, de Lubières, Saint-Sauveur & du Villars, Confeiller au Parlement d'Orange, eut de fa femme, dont on ignore le nom,

IV. LOUISE DE LANGES, Dame de Montmiral, &c., qui s'est mariée, vers 1660, à *Pierre Berenger*, Baron de Violès dans la Principauté d'Orange, Seigneur de Beaufin & de Pipet en Dauphiné, dont la postérité prit le nom de LANGES. De cette alliance vinrent :

1. FRÉDÉRIC BÉRENGER DE LANGES, Baron de Violès, Seigneur de Beaufin, Pipet, Montmiral & Martignan, Procureur Général au Parlement d'Orange, mort, ne laissant qu'un fils naturel,

Henri de Montmiral, vivant en 1725.

2. AMÉLIE BÉRENGER DE LANGES, femme de *Jean de Raynaud*, Seigneur de la Tour à Orange ;

3. Et ROSE BÉRENGER DE LANGES, mariée, en présence de ses frère & sœur en 1688, avec *Alexandre*, Seigneur de *Gallifet*, au Comtat Venaissin.

Une branche des Seigneurs de *Beaufin* passa en Prusse après la révocation de l'édit de Nantes.

III. ANDRÉ DE LANGES, second fils de LOUIS, & de *Françoise de Colla*, légataire de son père, fut Avocat au Parlement de Grenoble, où il fut reconnu noble par Jugement de M. de Sève, Intendant du Dauphiné & Commisfaire du Conseil, le 19 Janvier 1641. Il eut de *Madeleine Mathieu*, son épouse,

1. CLAUDE, qui suit ;

2. Et autre CLAUDE, Officier au Régiment de Normandie.

IV. CLAUDE DE LANGES, baptisé dans l'Eglise réformée de Grenoble le 3 Septembre 1642, fut maintenu dans la noblesse par Jugement de M. Dugué, Intendant du Dauphiné, le 30 Juin 1667. Il suivit la profession d'Avocat, & se maria, en 1674, avec *Anne Sarrazin*, fille aînée de *César*, d'une Famille ancienne de Genève. Il refusa un office de Conseiller de la Chambre de l'Edit de Grenoble, pour n'avoir pas l'occasion de rentrer dans la Religion Catholique, & se retira à Genève avec la femme, après la révocation de l'Edit de Nantes, en 1685. Il fut estimé dans cette ville à cause de son érudition & de la douceur de ses mœurs, & mourut à Genève en 1717, âgé de 74 ans.

Il y a eu une branche de LANGES à Val en Vivarais, & à Bagnols en Languedoc, fortie

de DANIEL DE LANGES ; mais elle ne fut point reconnue pour noble lors de la recherche de 1666, malgré des Lettres d'anoblissement accordées à JEAN DE LANGES, fils de DANIEL, père de GÉDÉON & d'HECTOR, par Philippe-Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, le 16 Mai 1616.

Les armes : *de gueules, au cerf ailé & élané d'or.*

LANGES, ancienne Noblesse de Bresse, éteinte. Voici ce que nous apprend une simple notice que nous en avons.

BENOÎT DE LANGES, Evêque de Belley, vivant en 1208.

GIRARD DE LANGES étoit Bailli du Bugey en 1269.

THOMAS DE LANGES étoit Prieur d'Innimont en 1364.

LOUIS, Seigneur DE LANGES, vivoit en 1393, avec *Heuriette*, Dame de *Saint-Sulpis*, son épouse, fille & héritière de *Jean*, Seigneur de *Saint-Sulpis*.

LOUIS DE LANGES, Ecuyer, qui peut être leur fils, fut père de

PHILIBERT, Seigneur DE LANGES-SAINT-SULPIS, qui se maria, le 20 Septembre 1476, à *Claudine de la Tonnière*, fille de *Jean*, Seigneur de Sernigna, & de *Guillemette de Cornon*.

PHILIBERT, Seigneur DE LANGES-SAINT-SULPIS, épousa *Claudine de Malaval*, dont il eut :

ANTOINETTE, Dame DE LANGES, qui s'est mariée 1^o à *Jean de la Tonnière*, Seigneur de Sernigna, frère de *Claudine de la Tonnière*, ci-dessus ; & 2^o en 1533, à *Jean de Mouton*, fils de *Louis*, Seigneur dudit lieu, & de *Catherine de Salornay*.

On trouve encore PHILIBERT DE LANGES, Seigneur du Solier, marié, en 1512, à *Guillemette de Mincé*, dont sortit :

CLAUDINE, Dame du Solier, femme de *Guy de Burges*, Seigneur d'Amareins, fils de *Pierre*, & de *Jeanne de la Salle*.

LANGÉVIN, en Normandie, Election de Carentan ; Famille dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : *de gueules, à la croix d'or, cantonnée de 8 molettes d'argent.*

LANGHEAC. Voy. LANGEAC.

LANGLADE, en Languedoc, Famille

dont les armes font : *de finople, au fautoir d'argent, cantonné de 4 coqs du même.*

LANGLADE DU CHAYLA. Voy. ANGLADE DE L'ANGLADE.

LANGLAIS, LANGLOIS ou L'ANGLAIS, de Bretagne, porte : *d'argent, à 3 roses de gueules, 2 & 1.*

LANGLE, en Normandie : Famille dont il eût parlé dans l'*Armor. génér. de France, reg. II, part. II.*

MATHIEU DE LANGLE, I^{er} du nom. Ecuyer. Sieur de Mauny & de Dardez ou Dardée. Receveur des tailles de l'Élection d'Évreux, fut anobli, par Lettres du mois de Juillet 1661, données en faveur de la paix conclue entre la France & l'Espagne ; mais tous les anoblissemens expédiés depuis le 1^{er} Janvier 1634 ayant été révoqués par un Edit de 1664, il obtint des Lettres de confirmation, données à Saint-Germain-en-Laye au mois de Décembre 1675, non seulement en considération de son zèle pour le service du Roi, mais encore de celui de plusieurs de sa Famille, particulièrement de FRANÇOIS DE LANGLE, Sieur du Roncenay, l'un des Gentilshommes fervans ordinaires de sa Majesté, qui servit pendant près de 30 ans dans la Compagnie des Gendarmes, alors commandée par M. du Hallier, depuis Maréchal de France, dont il fut fait Sous-Brigadier, puis Capitaine appointé de l'Infanterie du Roi à la suite de la même Compagnie. Ledit MATHIEU eut de sa femme dont on ignore le nom,

1. RENÉ, qui fut ;
2. FRANÇOIS, Sieur du Pleffis, Prêtre & Chanoine de l'Église Cathédrale d'Évreux, Prototaire du Saint Siège ;
3. PIERRE, Abbé de Saint-Lo, sacré Evêque de Boulogne-sur-Mer le 14 Décembre 1698 ;
4. Et Mathieu, rapporté après la postérité de son aîné.

RENÉ DE LANGLE, Ecuyer, Seigneur de Mauny, de Fontaine-sous-Jouy, de Launay & de Conches, Conseiller au Bailliage & Siège Présidial d'Évreux, fut maintenu dans la qualité de *noble & d'Ecuyer*, par Ordonnance du Commissaire départi dans la Généralité de Rouen, du 15 Mai 1700. De son mariage, accordé en 1666, avec CATHERINE DE LANGLE, sa cousine, il eut :

MATHIEU-CLAUDE DE LANGLE, Ecuyer, né en 1684, Seigneur de Fontaine-sous-Jouy,

de Launay, de Conches & de Mauny, qui épousa, le 25 Février 1724, *Marguerite-Genève Giraud.* Leurs enfans font :

1. TAURIN-FRANÇOIS, né le 3 Mars 1728 ;
2. & 3. CLAUDE & MATHIEU-RENÉ, nés ju-meaux, le 13 Septembre 1729 ;
4. ANTOINE-ARMAND, né le 23 Juin 1736 ;
5. Et LOUIS-ANTOINE, né le 11 Septembre 1737.

MATHIEU DE LANGLE, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Dardez & de Mauny, quatrième fils de MATHIEU, I^{er} du nom, fut Receveur des tailles de l'Élection d'Évreux, & fournit au Duc de Bouillon, Comte d'Évreux, en 1682, son avenu du fief de Dardez. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

1. MATHIEU, qui fut ;
2. Et ESPRIT, Seigneur de la Ronce, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Toulouze, marié à *Françoise de Varstat*, dont il a laissé un fils, nommé

ESPRIT-MATHIEU, Seigneur de la Ronce.

MATHIEU DE LANGLE, III^e du nom, né en 1675, Seigneur de Dardez & de Mauny, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Caumont en 1707, épousa, en 1729, *Marguerite Rotrou*, dont il a eu :

1. PIERRE, né le 3 Octobre 1730 ;
2. Et MATHIEU, né le 25 Avril 1736.

C'est ce que nous savons, n'ayant point reçu de *Mémoire* de cette Famille, dont les armes font : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de 2 glands du même, tigés & feuillés chacun d'une seule feuille de finople, & en pointe d'une rose d'or.*

* LANGLES, Vicomté qui est entrée dans la Maison de *Créqy*, & qui fut le partage de *François de Créqy*, auteur de la branche des Seigneurs de *Langles*, fils de *Charles*, Seigneur de Rouverel, & de *Jeanne*, de *Vrolant*. Voy. CRÉQUY.

LANGLOIS, en Normandie, Élection d'Avranches. Famille qui a pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 2 aigles d'or en chef, & d'une étoile du même en pointe.*

LANGLOIS, autre Famille de la même Province, Élection de Caen, dont les armes font : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de 3 coffes de pois de finople, 2 & 1.*

LANGLOIS, Seigneur de la Métairie &

de Jouy-du-Bois, aussi en Normandie, Election de Falaise, Famille qui porte : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée en chef de 3 roses du même, & en pointe de 3 cœurs aussi de gueules, 2 & 1.*

LANGLOIS, Ecuyer, Seigneur de la Poterie & de Saint-Roch, autre Famille de la même Province, Election d'Argentan : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux aigles du même, & en pointe d'un croissant aussi d'or.*

LANGLOIS, en Picardie, Famille dont étoit JACQUES LANGLOIS, demeurant à Brouchy, Election de Laon, qui produisit des titres de cinq races, depuis l'an 1526. (*Nobiliaire de Picardie*, p. 286.)

Les armes : *de gueules, à 2 chevrons d'argent, accompagnés de 3 trèfles d'or.*

LANGLOIS D'ESTAINTOT, ancienne Noblesse de Normandie, qui ne subsiste plus que dans deux branches : de la première il ne reste plus que deux filles. Le chef actuel de la branche cadette est

Messire RENÉ-JEAN LANGLOIS, Chevalier, Seigneur de Langlois, d'Estaintot, &c., qui a épousé, par contrat du mois de Mai 1755, *Marie-Anne de Livet d'Arrantot*, dont il eut :

JEAN-BAPTISTE-RENÉ-ÉLOI LANGLOIS, né le 24 Juin 1756, qui a été fait Lieutenant d'Infanterie en Mai 1772, puis Capitaine de Canoniers Garde-Côtes, en Mars 1779.

Les armes : *d'azur, à 2 croix d'or, accompagnées de 3 molettes d'éperon d'argent, 2 & 1.*

LANGLOIS DE LA FORTELLE, Famille établie à Paris.

ROBERT LANGLOIS, Seigneur de la Fortelle, en Brie & autres Terres en Hurepoix, mort Président en la Chambre des Comptes de Paris, avoit épousé 1^o *Sophie-Geneviève de Chéré*; & 2^o en Mai 1741, *Louise-Marguerite de Castille-Chenoise*. Il a eu du premier lit :

ANDRÉ-FRANÇOIS, qui suit;

Et ANNE-REMIETTE-SOPHIE, qui s'est mariée, le 2 Décembre 1739, à *André Potier*, Marquis de Novion, &c., Président à Mortier au Parlement de Paris, dont elle a été la première femme. Elle est morte sans enfants le 26 Janvier 1741.

ANDRÉ-FRANÇOIS LANGLOIS DE LA FORTELLE, Conseiller honoraire au Parlement de Paris, Conseiller d'Etat, Intendant des Finances en 1764; s'est marié avec *Marguerite-Julie Derbais*, dont il n'a pas d'enfants vivans.

Le feu Président de la Fortelle avoit pour frère l'Abbé N... LANGLOIS, Conseiller-Clerc en la Grand'Chambre du Parlement de Paris. (C'est ce que nous savons sur cette Famille, n'ayant point reçu de Mémoire.)

Les armes : *d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 molettes d'éperon du même, 2 & 1.*

NOUS trouvons LOUIS-CHARLES LANGLOIS, Seigneur de Guérard, né le 14 Mai 1706, fils de PHILIPPE LANGLOIS, Grand Audancier de France, & de *Louise Sandrier*, sa seconde femme, qui porte les mêmes armes que LANGLOIS DE LA FORTELLE. Il a été Conseiller au Châtelet le 24 Janvier 1727, puis Grand Audancier de France en survivance, ensuite reçu Conseiller au Grand Conseil le 7 Août 1737, & honoraire le 2 Mai 1770. Il a épousé, le 13 Février 1765, *Angélique-Françoise Touzard*, née le 22 Février 1719, fille de *Jean-Baptiste*, Receveur du Grenier à Sel à Paris, & d'*Anne-Catherine Dupaud*.

LANGLOIS DE MOTTEVILLE, en Normandie : Famille noble distinguée dans la Robe.

I. N.... LANGLOIS eut de sa femme, dont on ignore le nom,

1. GEORGES, qui suit;
2. Et NICOLAS, Premier Président de la Chambre des Comptes de Rouen en 1587.

II. GEORGES LANGLOIS DE MOTTEVILLE, 1^{er} du nom, Seigneur de Pleinbois, Président de la Chambre des Comptes de Paris, & Premier Président des Trésoriers de France à Rouen en 1580, eut pour fils :

III. GEORGES LANGLOIS, 11^e du nom, Seigneur de Pleinbois, Président des Trésoriers de France à Rouen 1612, qui épousa *Marie Aubert*, dont :

IV. GEORGES LANGLOIS, 111^e du nom, Seigneur de Pleinbois, d'Etoutteville & de Motteville, reçu Conseiller au Grand Conseil, le 2 Septembre 1634, Premier Président en la Chambre des Comptes de Rouen le 2 Décembre 1641, Conseiller d'Etat le 19 du même mois, qui prit le nom de *Motteville*, en 1658, en conséquence des Lettres Patentes

qu'il obtint. Il épousa, 1^o par contrat du 23 Décembre 1635, *Madeleine de Hanivel*, morte le 17 Juillet 1643, fille de *Robert de Hanivel*, Seigneur de Rouvray & de la Chevalerie, & de *Madeleine Aubourg*; 2^o *Angélique le Charon*, fille d'*Antoine*, Baron des Ormeilles, & de *Madeleine de Vieuvre*; & 3^o par contrat du 28 Avril 1655, *Anne de Montecler*, fille d'*André*, Seigneur de Fouiloux-le-Tremblay, Maître de Camp d'un Régiment d'Infanterie, & de *Marie de la Flèche*. Il eut du premier lit :

1. MARIE LANGLOIS, femme de *François*, Marquis de *Montecler*.

Du second lit vinrent :

2. MARIE-MADELEINE, alliée, 1^o le 26 Avril 1665, avec *Louis Olivier*, d'*Anzeray* Seigneur de Courvaudon, Conseiller au Parlement de Rouen; & 2^o avec *Claude d'Anzeray*, Marquis de Durcet.

Et du troisième lit font issus :

3. FRANÇOIS-MARIE LANGLOIS DE MOTTEVILLE, Seigneur de Bois-Guilbert, Premier Président de la Chambre des Comptes de Rouen;
4. BRUNO-EMMANUEL, qui suit;
5. GEORGES-MICHEL, Conseiller-Clerc au Parlement de Rouen en 1699;
6. Et EMMANUEL-BRUNO, qui partagea, en 1702, avec ses frères la succession de leur mère.

V. BRUNO-EMMANUEL LANGLOIS, Comte de Motteville, d'abord Conseiller au Parlement de Rouen, puis Premier Président de la Chambre des Comptes en 1689, au lieu de son frère aîné, ensuite Président à Mortier au même Parlement le 3 Juin 1692, obtint en sa faveur l'érection de la Terre de *Motteville* en Normandie, en *Comté*, par Lettres du mois de Mars 1718, enregistrées au Parlement de Rouen. Il avoit épousé, en Août 1689, *Françoise-Anne du Fay*, fille de *Louis*, Baron de la Haye-du-Puits, Président à Mortier au même Parlement, & d'*Anne-Charlotte de Magnève*, dont :

1. MARIE-LOUIS-BRUNO-EMMANUEL, qui suit;
2. Et PIERRE-GEORGES, Seigneur de la Haye-du-Puits, Conseiller au Parlement de Rouen en 1720.

VI. MARIE-LOUIS-BRUNO-EMMANUEL LANGLOIS, Seigneur de Motteville, Conseiller au Parlement de Rouen, le 22 Février 1714, puis Président à Mortier le 20 Novembre 1723, par résignation de son père, épousa, le

2 Août 1717, *Claudine-Louise le Peigné-d'Osmeuil* ou d'*Ouxménil*, fille de *Pierre*, Conseiller au Parlement de Rouen, & de *Claude Hallé d'Argevillé*, dont :

1. MARIE-LOUIS-BRUNO-CLAUDE, qui suit;
2. BRUNO-GILLES, né le 6 Mai 1726, Chevalier de Malte, mort en Janvier 1739;
3. Et PIERRE, né le 29 Janvier 1729, Chevalier de Malte.

VII. MARIE-LOUIS-BRUNO-CLAUDE LANGLOIS DE MOTTEVILLE, Seigneur de Pleinbois, Baron de la Haye-du-Puits, Conseiller au Parlement de Rouen le 22 Juin 1742, depuis Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, mort en 1757, avoit épousé, le 21 Avril 1749, *Marie-Geneviève-Rose-Ursule Pajot*, fille de *Pierre*, Seigneur du Port, Maître des Requêtes honoraire, & de sa femme *Geneviève-Françoise de Verforis*. Elle s'est remariée à *Jacques de Fleffelles*, Maître des Requêtes.

I. D'une autre branche étoit NICOLAS LANGLOIS, Seigneur de Colmoullins, Conseiller au Grand Conseil, puis Premier Président de la Chambre des Comptes de Rouen, mort le 23 Août 1650, à 76 ans, Sous-Doyen des Conseils d'Etat & Privé, & Directions des Finances. Il avoit épousé *Marguerite Restout*, & en eut :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. Et GEORGES, reçu Conseiller au Grand Conseil le 11 Mars 1651, honoraire le 25 Mars 1671, marié, le 14 Mai 1663, à *Françoise Fraguier*.

II. JEAN-BAPTISTE LANGLOIS, Seigneur de Colmoullins & de Canteleu, Conseiller au Grand Conseil le 21 Janvier 1642, en la place de GEORGES LANGLOIS, Seigneur de Pleinbois, fut fait Maître des Requêtes le 18 Novembre 1650, mourut le 5 Mars 1667, à 52 ans, & fut inhumé à Canteleu. Il avoit épousé *Gabrielle de Maupeou*, morte le 18 Août 1651, à 33 ans, fille de *Pierre de Maupeou*, Seigneur de Monceaux, Président de la Chambre des Comptes, & de *Marie Feydeau*, sa seconde femme, dont :

1. NICOLAS, qui suit;
2. RENÉ, Baron de la Croix-Cardanville, Trésorier de la Maison de MONSIEUR, mort le 1^{er} Juillet 1698 sans enfans, & inhumé à Saint-Eustache;
3. Et GABRIELLE, mariée, par contrat du 15 Juillet 1669, à *Gilles de Pilon de Guerville*, Seigneur de Glatigny, Conseiller au Parlement de Rouen.

III. NICOLAS LANGLOIS, Seigneur de Colmoulin & de Canteleu, Maître des Comptes à Paris, le 15 Mai 1671, mort en 1720, avoit épousé, 1^o *Catherine de Brinon*, fille de *Louis*, Conseiller au Parlement de Rouen, & de *Françoise Jubert du Thil*; 2^o le 19 Septembre 1700, *Anne Dauvet de Rieux*, morte le 28 Septembre 1706, fille d'*Anne-François*, Lieutenant au Régiment des Gardes, & d'*Anne de Lescoux*; 3^o le 19 Avril 1708, *Catherine-Françoise de Roncherolles*, âgée d'environ 38 ans, fille de *Claude*, Marquis de Pont-Saint-Pierre, & de *Catherine le Veneur de Tillières*; & 4^o en 1710, *Elisabeth-Geneviève de Thiremois*, morte, le 23 Décembre 1746, à 80 ans, fille de *Jean*, Seigneur d'Herqueville, Doyen du Parlement de Rouen, & de *Marie de Fresnel*. Il a eu du premier lit :

CÉCILE, qui s'ell mariée, le 19 Septembre 1691, à *Pierre-Louis de Turgis*, Conseiller au Parlement de Paris, le 5 Mai 1691.

Les armes : d'or, à 2 lions léopardés de gueules; au chef d'azur, chargé de 3 befans d'or.

* LANGON, dans le Blaisois, Diocèse de Bourges : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Juillet 1657, enregistrées le 23 Août suivant, en faveur de *Jacques d'Arcemale*.

LANGON (DE), ancienne Noblesse originaire de Guyenne, qui a passé dans le Dauphiné. Elle remonte à

I. Noble GAILLARD DE LANGON, 1^{er} du nom, qui, le 12 Mars 1262, s'obligea sous peine de 50 marcs Sterling en vers noble Henri Amoufenk, Baron, Seigneur de Cuzance, Sénéchal de Gascogne, de faire tenir les conventions passées entre les Seigneurs & Dames de Navailles, à cause du Château de Saulces & autres places, & envers EDOUARD, Duc de Guyenne, fils de HENRI III, Roi d'Angleterre. Cet acte est en vieux langage Gascon, extrait du livre coté C, du Bureau des Trésoriers de France de Guyenne. Ce GAILLARD y est qualifié *Seigneur de LANGON*. Le nom de sa femme est ignoré, mais ses enfans, nommés dans un hommage, furent :

1. GAILLARD, auteur d'une branche établie en Gascogne, à présent éteinte ;
2. PERROT OU PIERRE, qui suit ;
3. JEAN ;

4. VITAL, Commandeur de Saint-Antoine, qui prêta hommage, le 6 Mars 1273, pour les biens de son Ordre, situés dans le Diocèse de Bazas. (Ceci ell conforme à un extrait du Registre du Bureau des Trésoriers de France, coté F. fol. 63.)

5. Et GÉRALDE.

II. PERROT OU PIERRE DE LANGON, 11^e du nom, issu des Seigneurs DE LANGON en Guyenne fut, suivant les titres de Famille, un des 300 Chevaliers qui accompagnèrent EDOUARD, Roi d'Angleterre, lors de la huitième croisade, quand ce Prince fut joindre l'Armée de SAINT LOUIS, qui faisoit le siège de la ville de Tunis; ces 300 Chevaliers étoient Anglois & Gascons. Au retour de cette croisade, ils prirent différens partis. Pour PERROT DE LANGON, en passant en Dauphiné, il y trouva de l'emploi dans les troupes de Jean, 1^{er} du nom, Dauphin de Viennois, & s'y établit. Il avoit prêté hommage le Mercredi 11 Mars 1272, au Roi d'Angleterre, comme Duc de Guyenne, avec ses frères & sœur pour tout ce qu'ils possédoient dans la Paroisse de Saint-Pey (*Sandi Luperci*), paya au Roi à ce sujet des chaufures rouges d'écarlate; & s'engagea de le suivre à l'armée avec ses gens. PERROT OU PIERRE & ses frères ont dans cet hommage les qualités de *Domini, Domicelli, filii quondam fortis Gaillardis de Langonis*. Il faut remarquer que le mot *fortis* revient à la qualité de *haut & puissant Seigneur*. L'acte est en Latin & extrait du Registre coté C, déposé dans les Archives du Bureau des Trésoriers de France de Guyenne. Il épousa en Dauphiné, le 20 Juin 1281 (contrat reçu par *Julliani*, Notaire), *Catherine de Moras*, fille de *Guillaume*, dont il eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. DENIS, blessé à la bataille de Vercy en 1325, & tué à la bataille de Crécy, le 26 Août 1346 ;
3. Et FRANÇOIS, vivant en 1349.

III. PIERRE DE LANGON, 11^e du nom, épousa (acte reçu le 2 Juillet 1337, par *Arbort & Villard*, Notaires), *Lionnette de Marnas*, fille de *Guillaume*, & de *Marguerite Chabier*, de laquelle vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. GEOFFROY, tué à la bataille de Poitiers en 1356 ;
3. AINARD, marié avec *Anstrude de Commiers*, fille de noble *Guillaume de Commiers* ;
4. AIGERY, héritier de son frère AINARD, qui,

comme lui, prenoit la qualité de Chevalier, *Miles*. Il rendit la dot à sa belle-sœur, *Anfrède de Commiers*, par acte reçu devant *Moliner*, Notaire, le 8 Avril 1370;

5. Et **CLAUDINE**, mariée à noble *Jean de Laval*.

IV. **JEAN DE LANGON**, 1^{er} du nom, Chevalier, épousa, le 22 Juin 1361 (acte reçu par *Ferrand & Meyères*, Notaires), *Béatrix de Colonel* (*Colonelli*), fille de noble *Jean de Colonel-de-Clérieux*. Leurs enfans furent :

PIERRE, qui suit ;

Et **JACQUES**, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1385.

V. **PIERRE DE LANGON**, III^e du nom, Chevalier, le maria, par contrat du 30 Juin 1381, reçu par *Rafanel*, Notaire, *Béatrix de Buiffière*, fille de noble *Didier de Buiffière*, & de *Marguerite de Moras*. Il hommagea au Roi conjointement avec *Guillaume de Buiffière*, son beau-frère, le 7 Décembre 1383, entre les mains de *Pierre du Four*, Notaire, Commissaire à ce Député, les hommes, les cens, &c., qu'il avoit dans le Mandement de St.-Nazaire, dont il donna le dénombrement, qui est extrait de la Chambre des Comptes de Dauphiné. Il fit son testament le 17 Février 1400, reçu par *Jean Boyer*, Notaire, & il y rappelle sa femme & ses enfans, savoir :

JEAN, qui suit ;

Et **ANTOINE**, Commandeur de l'Ordre de St.-Antoine.

VI. **JEAN DE LANGON**, II^e du nom, Chevalier, rendit hommage au Roi, le 30 Août 1405, entre les mains d'*Etienne Faravel*, Notaire & Commissaire député par la Chambre des Comptes de Dauphiné, des cens, hommes & servis, ainsi que son père l'avoit fait en 1383. Il est qualifié noble **JEAN DE LANGON**, fils de noble **PIERRE DE LANGON**, & rendit encore le même hommage le 27 Novembre 1413. Il avoit épousé, le 27 Juillet 1407, acte reçu par *Vouray, Guigy & Morel*, Notaires, *Jeanne de Charpey*, fille de noble *Pierre*, & de *Françoise Bachaffon*. Ses enfans, nommés dans un rôle de l'arrière-ban de 1436, furent :

1. **DIDIER**, qui suit ;
2. **PIERRE**, lequel fut père de **JEAN** & de **JOFFREY**, qui transgèrent conjointement avec **FRANÇOIS** & **ETIENNE**, leurs cousins, d'une part, & le Châtelain de Saint-Nazaire de l'autre, pour & au nom du Roi **JOFFREY** n'eut point d'enfans, & **JEAN** n'eut qu'une

fille, nommée **PHILIPPA**, qui s'est mariée à noble *Gérenton Bertrand*, laquelle, devenue veuve, rendit hommage en la Chambre des Comptes de Grenoble le 12 Décembre 1540 ;

3. **LOUIS**, marié à la fille du Vicomte de *Charevedon* en Vivarais, dont il n'eut point d'enfans. Il fut tué au combat d'Anthon en Dauphiné en 1430, contre le Prince d'Orange ;
4. Et **PERRETTE**, mariée, le 23 Juillet 1440, acte reçu par *Arbot & Bertrand*, Notaires, avec noble *Pierre de la Méerie*.

VII. **DIDIER DE LANGON**, Chevalier, partagea avec **PIERRE**, son frère, le 8 Janvier 1457, la succession de **JEAN**, leur père. Ils font l'un & l'autre mis au rang des Nobles dans une révision des feux, du 14 Février 1431. **DIDIER DE LANGON** prêta, les 1^{er} Mars 1440, & 1^{er} Mars 1446, le même hommage des cens, prés, terres, servis & hommes, qu'avoient rendus son père & son grand-père. Il avoit épousé, 1^o le 23 Octobre 1443, acte reçu par *Roland*, Notaire, *Antoinette de Revel*, fille de noble *Pierre*, & de *N... de Joffroy*. La Maison de *Revel*, à présent éteinte, étoit très-ancienne, & a donné un Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, élu en 1260, & mort en 1278 ; & 2^o le 4 Janvier 1458, actereçu par *Petino*, Notaire, *Marie Chabert*, fille de noble *Berton*, & de *Marguerite Chambaud*. Il testa, le 4 Septembre 1478, devant *Boutaru & Bolini*, Notaires ; fit héritier par moitié **FRANÇOIS**, son fils aîné, & **ETIENNE**, fils de sa seconde femme, laquelle, veuve de lui, fit aussi, le 5 Août 1482, pour héritiers par égales portions **FRANÇOIS** & **ETIENNE DE LANGON**. Du premier lit vinrent :

1. **FRANÇOIS**, qui suit ;
2. **PONÇON**, marié avec *N... de Montmère*, Dame de Querrière & de Marinerac, dont il n'eut point d'enfans. Il fut tué à la bataille de Monthéry en 1465 ;
3. **LOUIS**, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1468.

Et du second lit fortirent :

4. **ETIENNE**, qui eut un fils & une fille, nommés
JEAN, mort sans postérité masculine ;
Et **FRANÇOISE**, mariée à noble *Jean Sorel*.
5. **FRANÇOISE**, alliée, le 2 Décembre 1482, à noble *Jean Ferrier*, contrat reçu par *Brunel*, Notaire ;
6. **ANTOINETTE**, mariée, le 16 Février 1476

(acte reçu par *Gonet*, Notaire), à noble *Achard de Theis*, demeurant à Mantouin;

7. Et *GONETTE*, femme de noble *Antoine de Flandel*, qui rendit hommage au Roi Dauphin, le 22 Décembre 1491, de ses hommes & fervis, suivant le terrier de Saint-Nazaire, tiré de la Chambre des Comptes.

VIII. FRANÇOIS DE LANGON, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, rendit, le 14 Mars 1493, le même hommage de ses propriétés au Roi Dauphin, que ses prédécesseurs avoient rendus, & fut présent à une transaction passée le 5 Juin 1499, avec le Châtelain de Saint-Nazaire. Il avoit épousé *Catherine du Rivail*, fille de noble *Aimare*, & il donna quittance de sa dot passée, le 6 Mars 1486, devant *Guignon*, Notaire, à nobles *Guigne* & *Aimare du Rivail*, frères de son épouse. De ce mariage vint :

IX. NICOLAS DE LANGON, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui s'allia en présence, de l'autorité & du consentement de FRANÇOIS DE LANGON, son père, le 25 Avril 1507, acte reçu par *Michel Martin*, Notaire, en la minute de *Colombat* & *Pierre Blancs*, Notaires, à *Jeanne de Faffion*, fille de noble *Falcos*, & de *Catherine de Chambaran*, ancienne Famille du Dauphiné, éteinte. Il y eut partage de biens entre lui & FRANÇOIS, son père, d'une part, & *Etienné de Langon*, son oncle, de l'autre. Il donna, à l'exemple de ses pères, le 31 Août 1540, le dénombrement de ses propriétés, & fit son testament le 20 Août 1549, reçu par *Magnen*, Notaire, dans lequel il nomme tous ses enfans, favoir :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. ANTOINETTE, Religieuse à Laval-Breffieux ; la quittance de sa dot est du 12 Avril 1530 ;
3. ISABEAU, Religieuse à Sainte-Colombe de Vienne ; la quittance de sa dot est du 3 Juin 1543 ;
4. CLAUDE, mariée, par contrat passé le 29 Juillet 1525, devant *Esbruin* & *Salesti*, Notaires, à noble *Jean de Cayn*, Seigneur de Saint-Michel ;
5. CATHERINE, mariée, le 10 Octobre 1529, acte reçu par le même *Esbruin*, Notaire, avec *Jean de Barlethier* ;
6. LOUISE, femme, du 1^{er} Juin 1533 (acte reçu par le *Bruin*, Notaire), de noble *Arnaut Bechta*, Seigneur de Rencurel ;
7. JEANNE, alliée, le 2 Mai 1538, à noble *Jacques de Tivoley* ;
8. FRANÇOISE, mariée, acte reçu par *Magnen*, Notaire, le 25 Septembre 1547, à noble

Jean de la Meyrie, Seigneur de la Jallaudière ;

9. Et *HÉLÈNE*, femme (acte reçu par *Maridat*, Notaire, le 30 Août 1558), de noble *Pierre de Grassé*.

X. FRANÇOIS DE LANGON, 11^e du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, se trouva à la bataille de Cérifoles le 14 Avril 1544, où il fut blessé. Il épousa, 1^o acte reçu par *Enod*, Notaire, le 5 Mars 1564, *Anne de Fromenton*, fille de noble *Giraud*, Seigneur de Bresson, & d'*Antoinette de Fugières*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2^o le 17 Avril 1576, acte reçu par *Bouttu* & *Heurard*, Notaires, *Isabeau de Revel*, fille de *Gaspard*, & d'*Isabeau de Saffenage*. Il testa le 25 Juin 1594, devant *Villette*, Notaire, nomma ses enfans vivans, plusieurs étant morts en bas âge, favoir :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. GASPARD, Seigneur de Saint-Thomas, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes, marié, par contrat du 26 Octobre 1629, passé devant *Noël*, Notaire, *Imberte Monier-de-Rochechinard*, fille de *Romain*, & d'*Imberte Bruyère*, dont il n'eut point d'enfans ;
3. ANTOINE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort Député de son Ordre. Il avoit fait ses preuves pour être reçu le 15 Novembre 1604 ;
4. Et *FLORIE*, mariée, 1^o à *Guillaume de Leuffe*, Sieur du Puy, le 25 Juillet 1605, dont elle eut un fils, nommé *Hippolyte*, mort jeune ; & 2^o en 1629 (acte reçu par *Chenevier*, Notaire), avec noble *Gaspard de Chaponay*, dont elle n'eut qu'une fille, mariée à *Claude de Vitrolles*.

XI. NICOLAS DE LANGON, 11^e du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Chaffard, Saint-Julien, Montrigaud, Arthemony, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes, homma-gé au Roi, le 24 Mars 1621, la Seigneurie de Montrigaud en partie en 1634 ; fut un des Députés généraux pour les affaires de la Noblesse ; rendit un second hommage de sa Terre de Montrigaud le 6 Mars 1646 ; testa le 30 Avril 1650, & fit son second fils héritier. Il avoit épousé, par contrat du 24 Août 1618, *Clémence de Monteynard*, fille de *Marius*, Seigneur de la Pierre & de Theis, & de *Joa-chime Cot*, dont :

1. CLAUDE, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes dans le Régiment du Roure, mort de ses blessures en Flandre, sans avoir été marié ;

2. FRANÇOIS, qui fuit;
3. JACQUES, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, sur ses preuves faites le 15 Mai 1641. Il fut Aide de Camp de M. le Duc de Modène, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Canillac, & mourut de ses blessures reçues en Italie en 1657;
4. MARIE, alliée, 1^o (acte reçu par *Juvenet*, Notaire) le 27 Mai 1640, à noble *Gabriel de Châtelard*, Seigneur de la Béraudière & du Bouchet; & 2^o par contrat du 6 Juin 1655 (reçu *Bocon*, Notaire), à *Jean-Baptiste de Montchenu*, Seigneur de Montchenu & de Châteauneuf-de-Galaure;
5. MARGUERITE, Religieuse à Tournon;
6. Et ISABEAU, Religieuse à Saint-Juft.

XII. FRANÇOIS DE LANGON, III^e du nom Chevalier, Seigneur de Langon, Montrigaud, Saint-Julien, Chaffard, Arthemonay, Baron d'Uriage, Capitaine dans le Régiment de la Marcouille, époula, le 12 Août 1659 (acte reçu par *Meyer*, Notaire), *Thérèse de Boffin*, fille de *Felicien*, Seigneur de Revel, Avocat Général au Parlement de Grenoble, & de *Jeanne de la Croix-de-Chevrières*, Dame d'honneur de la Reine. Ladite *Thérèse de Boffin* hommagea pour lui la Baronnie d'Uriage le 28 Février 1687. Il fit son testament le 28 Mars de la même année (reçu par *Pafquier*, Notaire), dans lequel il nomme ses enfans, savoir :

1. NICOLAS, qui fuit;
2. CLAUDE, Capitaine de Frégate sur les Vaisseaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis;
3. JOSEPH, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1682, Commandeur de Ville-Dieu & Capitaine des Vaisseaux du Roi. Il eut le commandement de 100 Gentilshommes Gardes de la Marine, qui furent envoyés à Naples en 1702, & en récompense des services qu'il y avoit rendus, il fut fait Capitaine de haut bord des Vaisseaux du Roi le 1^{er} Janvier 1703; alla, en 1704, avec la permission de la Cour, qui lui conserva son rang dans la Marine de France, commander un des Vaisseaux de son Ordre; introduisit, en 1707, avec son seul Vaisseau de 50 canons & 300 hommes d'équipage, un convoi de munitions de guerre & de bouche dans Oran, place d'Afrique, passant au travers des sept plus gros Vaisseaux d'Alger, & en présence de leur Roi, ou Dey d'Alger, & effuya le feu de leur mouquetterie & de leurs canons pendant trois heures. Il fut fait Lieutenant Général des Ef-

Tome XI.

cadres de son Ordre, & en commandant les Vaisseaux, il combattit, le 19 Juillet 1708, corps à corps, le Vaisseau l'*Amiral de Tripoli*, monté de 60 canons & 700 hommes d'équipage, qui avoit à fa suite une barque armée en guerre avec 200 hommes. Après un combat qui dura une grande partie du jour, où l'ennemi avoit perdu la moitié de son monde, les Turcs aimèrent mieux mettre le feu à leurs vaisseaux & à leurs barques que de se rendre. On pécha 300 hommes, au nombre desquels étoit le Capitaine *Bacha de Tripoli*, très-grand homme de mer, & Vice-Amiral des Flottes du Grand-Seigneur. Il prit, en 1710, sur les côtes d'Espagne, la Capitane d'Alger, montée de 56 canons & 500 hommes, & fut tué d'un coup de fusil, tiré après que le vaisseau s'étoit rendu. Son corps fut porté à Carthagène, & enterré dans le Chœur de la Cathédrale. Le Gouverneur lui fit rendre les plus grands honneurs, & la Reine *MARIE DE SAVOIE* dit, en apprenant sa mort, qu'il y avoit des personnes qui ne devoient jamais mourir.

Le Grand Maître lui a fait mettre, aux dépens de l'Ordre, une pierre sépulcrale dans l'Eglise de Malte, avec une épitaphe où sont détaillées ses actions. Il y a aussi un Mausolée à Carthagène avec pareille épitaphe;

4. FRANÇOIS, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Senneterre, tué à la bataille de la Marfaille en 1693, ayant reçu 9 blessures de fer & 4 de feu;
5. PIERRE, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1688, puis Commandeur de Maifonniffes & Lieutenant-Colonel du Régiment d'Espigny, Dragons, en 1705;
6. ADRIEN, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1697, successivement Commandeur d'Argentin & Sainte-Anne, Puiffaibrant & Limoges. Il commença de bonne heure à servir sur les vaisseaux du Roi, d'où il passa au service de son Ordre; fut fait Capitaine de vaisseau en 1708, ataquu, en 1712, avec son seul Navire de 50 canons & 300 hommes d'équipage, six vaisseaux Algériens, chargés de troupes, dont trois portioient au-delà de 50 canons, en mit deux hors de combat, qu'il laissa à la discrétion des autres vaisseaux de l'Ordre qui étoient en arrière, & continua le combat contre les autres jusqu'à la nuit, qui, jointe à une violente tempête, fit perdre les fruits de la victoire. En 1713, il prit, corps à corps, sur les côtes d'Espagne, un vaisseau Algérien de 50 canons & 400 hommes d'équipage, & tira des fers 36 Chrétiens. Il coula à fond, en 1714, sur les côtes de Provence, avec son seul vaisseau de 52 canons

Bb

& 300 hommes, après un combat de 7 heures, un navire Algerien de 56 canons & 500 hommes d'équipage, & 50 Chrétiens esclaves, dont il n'en put sauver que deux & sept Turcs. Le Pape le nomma, en 1716, Lieutenant Général de ses Escadres, & le choisit pour commander cinq vaisseaux de guerre qu'il envoyoit au secours des Vénitiens contre les Turcs, qui assiégeoient Corfou. Sa Saineté & le Grand Maître le firent alors de grâce Grand-Croix. En 1720 il fut créé Général des Galères & Ambassadeur de son Ordre en Sicile: prit dans le passage deux demi-galères de Tripoli, de 200 hommes; eut, quelques mois après, le commandement des vaisseaux de l'Ordre; prit aussi, en 1721, sur les côtes d'Afrique, en vue d'Oran, corps à corps, un vaisseau de 46 canons & 350 hommes d'équipage, & tira des fers 40 Chrétiens. L'Isle du Goze, jointe à celle de Malte, étant menacée d'une descente en 1722 & 1723, par les flottes du Grand-Seigneur, il fut chargé, par le Conseil de l'Ordre, de la défendre; il y pourvut si bien que les Turcs n'osèrent rien entreprendre;

7. FERDINAND, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1700. Il commença de servir sur les vaisseaux du Roi, d'où il passa au service de son Ordre, & fut Capitaine de vaisseau en 1716 & 1717, dans la guerre des Vénitiens contre les Turcs. Le Grand Maître lui donna de grâce la Commanderie de la Rochelle & celle de Carlat. Il s'est trouvé dans tous les combats que ses frères ont livrés;
8. CHRISTINE, Religieuse à Montfleury;
9. & 10. ANGÉLIQUE & MARIE, Religieuses à Saint-Geoire;
11. THÉRÈSE, Religieuse à Saint-Just à Romans;
12. Et ISABEAU, Abbesse de Vernaison, Ordre de Cîteaux, à Valence.

XIII. NICOLAS DE LANGON, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Langon, Chaffard, Saint-Julien, Montrigaud, Baron d'Uriage, Co-Seigneur, avec Sa Majesté, de Seistens, Seiffinet, Saint-Nizier, Pariset, Seigneur d'autre Montrigaud en Grésovaudan, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Telfé en 1688, rendit hommage de toutes ses Terres en la Chambre des Comptes de Grenoble en 1696, & fit son testament le 25 Juillet 1709 (reçu par *Amabert*, Notaire), où il nomme ses enfants. Il avoit épousé, le 16 Janvier 1693 (acte reçu par *Siraud*, Notaire), *Marguerite de la Tour*, fille de noble *Claude*, & d'*Anne de Pelliffon*, de laquelle il a eu :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, Capitaine de Dragons dans le Régiment d'Espinay en 1710, & en 1716, Major Général d'une Escadre de cinq vaisseaux du Pape au combat de Passava. Il est mort à Toulon au retour de la campagne;
2. JEAN-BAPTISTE, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1706, Capitaine de Dragons dans le Régiment du Roi;
3. HUGUES, qui suit;
4. AUGUSTIN, Seigneur de Chemault en Gâtinois, de Nancray & Montbarrois, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1723, Aide de Camp de M. le Maréchal de Coigny en Italie, en 1734, puis Capitaine de Dragons dans le Régiment de Vibraye, & Commandant les Dragons à pied dans celui de Caraman;
5. Et CATHERINE, Religieuse à Sainte-Marie.

XIV. HUGUES DE LANGON, Chevalier, Seigneur de Langon, Chaffard, Saint-Julien, Montrigaud, Montmeillien, Rives & Baron d'Uriage, a été reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1723, & Capitaine en second d'un vaisseau du Grand Maître en 1725. Il rendit hommage au Roi de ses Terres en sa Chambre des Comptes de Grenoble, les 29 Mai 1731 & 30 Juillet 1738. Il a quitté la Croix, & a épousé, le 18 Novembre 1732 (acte reçu par *Pain*, Notaire), *Madeleine de Gallien de Chabons*, fille de Messire *Achille*, Seigneur de Montmeillien, Procureur Général au Parlement du Dauphiné, & d'*Elisabeth de Roux de Champfleury*, & petite-fille de Messire *Jean-Baptiste de Gallien de Chabons*, Procureur Général au même Parlement. De ce mariage sont issus :

1. NICOLAS-FRANÇOIS, qui suit;
2. Et MARIE-FRANÇOISE, née le 19 Août 1738, mariée, le 11 Décembre 1754 (acte reçu par *Didier*, Notaire), à Messire *Jidore de Marnais*.

XV. NICOLAS-FRANÇOIS DE LANGON, Chevalier, né le 5 Mars 1742, appelé *le Marquis de Langon*, Seigneur de Langon, Chaffard, Saint-Julien, Montrigaud, Montmeillien, Baron d'Uriage, Maître de Camp de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gardes du Corps du Roi & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 3 Juillet 1767 (acte reçu par *Jullien*, Notaire), *Anne-Marie-Josèphe de Prunier de Saint-André*, fille de Messire *Renée-Isidore-Nicolas*, Comte de Saint-André, Baron de Beauchêne, Seigneur de Bellecombe, la Buf-

fière, Marquis de Virieux, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de Dame *Alexandrine-Guicharde de Chaponay*, dont il a :

1. HUGUES-ALEXANDRE ;
2. PIERRE, reçu Chevalier de Malte de Minorité le 18 Octobre 1775 ;
3. & 4. MADELEINE-JEANNE, & MARIE-FRANÇOISE-AUGUSTINE.

Les armes : de gueules, à la tour d'argent, crénelée de 4 pièces du même, maçonnée, ajourée & portillée de sable. (Généalogie dressée d'après les titres originaux, communiqués au Généalogiste des Ordres.)

* LANGOURLA, en Bretagne. Nous apprenons, par une Lettre qui nous a été écrite de Rennes le 27 Octobre 1770, lors de l'Assemblée des Etats, que cette Maison, divisée en plusieurs branches, est de la plus grande antiquité, & qu'elle tient son nom d'un Château situé dans l'Evêché de Saint-Brieuc; plusieurs Paroisses relèvent de ce Château. Les Fiefs sont de *haubert*, &, en grand nombre, il y a quatre poteaux patibulaires. La Justice y est exercée par les Sénéchal, Alloué, Lieutenant-Civil & Sergent-Bannier. Il s'y tient des Foires & des Marchés. Les Seigneurs de LANGOURLA ont des droits seigneuriaux sur les Moulins, Bois, Forêts, Garennes, Colombiers & beaucoup de dîmes, &c. Cette Maison a été maintenue, par Arrêt du 24 Mars 1669, dans la qualité d'*ancienne Chevalerie*, & elle passe pour telle en la Province.

Une BONAVENTURE de LANGOURLA, d'venue héritière du Château & de la Terre de ce nom en 1603, la porta à son mari *Florent l'Evêque*. Elle en eut des enfans, dont les biens passèrent dans la suite dans la Maison de la Duchesse d'Elbeuf.

MM. de LANGOURLA prétendent tirer leur origine des Comtes de *Porhoët*, primitifs du sang des Rois de Bretagne, ainsi que les Princes de la Maison de *Rohan*. Les Ducs de Bretagne, dit la Lettre ou le Mémoire qu'on nous a fait passer, renvoyoit visite aux Seigneurs de LANGOURLA, les appeloient *cousins*, nommoient leurs enfans, & ceux-ci étoient appelés à la tutelle des Princes de Bretagne.

On lit dans l'Histoire du pays qu'un PIERRE de LANGOURLA fut choisi de toute la Nation, il y a plus de 800 ans, pour porter le Cercle Ducal du Prince à son couronnement, & HENRI IV, venant en Bretagne, écrivit à JEAN

DE LANGOURLA, l'appela *son cousin*, & lui demanda son amitié. L'Hilloire donne à ceux de ce nom la qualité de *Sire* & de *Vicomte de Maugrénieux*, Terre qui n'est plus dans la Maison.

Le seul de ce nom que nous connoissons est MARIE-AUGUSTE de LANGOURLA, Seigneur de la Chetnelays, de plucieurs autres Terres & Paroisses, veuf d'*Anne-Renée Joineaux-de-Breilhousfoux*, fille du Seigneur de ce nom, Chevalier, Conseiller au Parlement de Bretagne, qu'il avoit épousée le 3 Mars 1740. Il en a eu :

- Un garçon, mort enfant ;
Et une fille, nommée MARIE-SAINTE, mariée, par acte de 1756, à *Zacharie Gibon*, Chevalier, Seigneur du Pargo, Capitaine de Dragons. Elle est morte, ainsi que les enfans qu'elle a eus.

Les alliances de LANGOURLA sont avec les Maisons de *Rohan*, *Châteaubriand*, *Avau-gour*, *la Mouffaye*, *Bréfeillac*, *la Houffaye*, *Poulain de Mauny*, *Talvas*, *Bourdon*, *du Bourblanc*, *Goyon de Matignon*, *du Chastellier*, *Mauléon*, *Jocet*, *Conen*, *la Bouxière*, &c.

Les armes : d'azur à 3 bandes d'or ; & écartelé de ROHAN, CHATEAUBRIAND & D'AVAU-GOUR. Supports : deux lions.

* LANGRES, Ville située sur une montagne, près de la source de la rivière la Marne dans le Bassigny, Province de Champagne. Son Evêque, Suffragant de l'Archevêché de Lyon, est Duc & Pair de France. Plusieurs Auteurs ont cru que c'étoit en considération de *Bruno de Rouffy*, Evêque de Langres, que HUGUES-CAPET avoit attribué à son Eglise la dignité de Pair de France, mais il n'y a pas de preuves. *Gautier de Bourgogne*, 57^e Evêque de Langres, parut comme Pair Ecclésiastique au sacre de PHILIPPE-AUGUSTE, en 1179. Voy. la liste des Evêques de Langres dans le P. Anselme, tom. II. *Gilbert de Montmorin*, frère du feu Marquis de *Montmorin*, Lieutenant Général des Armées du Roi, né le 6 Juillet 1691, a été d'abord Supérieur du petit Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, nommé Coadjuteur de l'Evêque d'Aire en Gascogne, en Juin 1722 ; a été sacré Evêque titulaire de Sidon le 7 Novembre 1733, est devenu Coadjuteur de l'Evêché d'Aire le même jour ; a été nommé Evêque, Duc de

Langres, le 29 Août 1734, reçu au Parlement comme Pair, le 15 Mars 1736; nommé Prieur du Val-des-Choux en 1740, Prêlat Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, le 1^{er} Janvier 1742. & reçu le 2 Février suivant. Il est mort en 1770. & *César-Guillaume de la Luzerne* est son successeur. Voy. MONTMORIN.

LANGUEDOC. Le fameux Canal de ce nom est un des plus magnifiques & des plus curieux ouvrages du Royaume. Il fait l'admiration de l'Europe, a été inventé, imaginé & construit, en 1666, par *Pierre-Paul Riquet*, Seigneur de Bonrepos, arrière-petits-fils de noble *Rejnier Riquet*, d'une branche de la Maison de *Riquet-Mirabeau*, originaire de Provence, où elle vint s'établir de Toscane dans le XIV^e siècle. C'est en sa faveur que Louis XIV, par son Edit du mois d'Octobre de la même année, & par ses Lettres Patentes du 7 des mêmes mois & an, dûment enregistrées, créa & érigea le *Canal Royal* de communication des deux Mers, avec ses bords & rigoles de dérivation, en *Fief relevant immédiatement de la Couronne*, avec droit de haute, moyenne & basse Justice dans toute son étendue, sur 40 lieues de Languedoc, qui en font près de 50 communes des environs de Paris. La Justice y est administrée par un premier Juge-Châtelain, six Lieutenans principaux & six Procureurs juridictionnels. L'appel des Sentences de cette Juridiction va directement à la Grand'Chambre du Parlement de Toulouse. Les Propriétaires du Canal ont le droit de bâtir un Château, avec des Tours crénelées, pour y placer le chef-lieu de leur Justice. Le Propriétaire & ses héritiers & ayant cause, en doivent jouir en toute propriété incommutablement & à perpétuité, sans que cet effet puisse jamais être réputé domanial, ni sujet à rachat, le Roi ne l'ayant pas possédé, & la construction, ainsi que la propriété incommutable, étant inséparables; c'est là la première condition de l'entreprise, ainsi que Louis XIV le déclare par l'Edit du 7 Octobre 1666. *Pierre-Paul Riquet de Bonrepos*, Propriétaire incommutable de ce Canal, le laissa à *Jean-Mathias* & à *Pierre-Paul*, ses enfans. Il appartient présentement à *Viçor-Maurice Riquet*, Comte de Caraman, Maréchal des Camps & Armées du Roi; à *Marie-Jean-Louis Riquet*, Marquis

de Caraman, Mestre de Camp, Commandant le Régiment Colonel-Général des Dragons; l'un & l'autre arrière-petits-fils de *Pierre-Paul*, 1^{er} du nom, & à *Jean-Gabriel-Amable-Alexandre Riquet*, Baron de Bonrepos, son petit-fils. Voy. RIQUET. (Extr. du *Didion. des Gaules*, tom. III, aux Additions, pag. 892.)

LANGUEDOUE, ancienne Famille noble, originaire du pays Chartrain en Beauce, & dont l'origine se perd dans l'obscurité des tems. Nous n'en rapportons la filiation que depuis qu'elle est appuyée de titres authentiques.

I. JEAN DE LANGUEDOUE, Chevalier, épousa, vers 1220, *Olive de Lamoignon*, fille de *Guillaume*, Seigneur dudit lieu, de Mannay, Chafnay & Nannay en Nivernois. Il est fait mention de ladite *Olive* & de son époux dans deux contrats originaux en parchemin, d'acquisitions faites en 1334 & 1345. Il est pour fils :

II. JEAN DE LANGUEDOUE, II^e du nom. Chevalier, Seigneur de Villeneuve-Languedoc, Paroisse de Réclainville en Beauce, « vivant en 1284, » qui, suivant plusieurs actes & aveux, épousa *Perrenelle de Corbeil*, dont vint :

III. JEAN DE LANGUEDOUE, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-Languedoc, la Bezègne, Gouverneur de Dourdan & de Gallardon, qui se maria avec *Catherine Chenard*, d'une illustre Famille de Beauce, fille de *Philippe Chenard*, Seigneur de Louville, la Vieuville & du Bois, & de *Jeanne de Préasle*, du pays du Maine; c'est ce qui est prouvé par le partage « du 15 Mai 1358, qu'il fit de la succession de feu son père, » & par un autre partage passé devant *Pierre David*, Prévôt de Janville, le 15 Mai 1358, avec sa belle-sœur *Agnès Chenard*, & avec *Guyon d'Orléans*, Seigneur de Chafonville, époux de *Jeanne Chenard*. Leurs enfans furent :

1. RENAUD, qui suit ;
2. JEANNE, mariée à *Jean des Loges*, ou de *Loges*, suivant un acte du 27 Août 1383, déposé aux Archives de Louville ;
3. Et OLIVE, femme de *Renaud de Gouffier*, Chevalier de l'Ordre du Roi, « fils de *Claude*, Grand Ecuyer de France, Gentilhomme de la Chambre du Roi, » dont elle eut *Marguerite de Gouffier*, Dame de Réclain-

ville, Terre qu'elle porta en mariage, avec 200 francs d'or (dont le Duc de Bourgogne avoit gratifié *Catherine Chenard*, sa grand-mère), à *Jean d'Allonville*, tige de toutes les branches de cette Famille.

IV. RENAUD DE LANGUEDOU, « Chevalier, Seigneur de Villeneuve-Languedou & d'Oifonville, Gouverneur de Dourdan & de Gallardon, » partagea, le 27 Août 1383 & le 10 Mai 1398, devant *Nicolas Guinguant*, Tabellion Royal à Chartres, la succession de ses père & mère, avec ses sœurs & ses beaux-frères; les Terres de Louville, Epincy & d'Ignonvillier lui échurent, & *Renaud de Gouffier*, son beau-frère, eut la Terre de Réclainville, avec les 200 francs d'or dont on vient de parler. « Il reçut deux aveux dudit *Renaud de Gouffier*, les 8 Juillet & 20 Août de ladite année 1398. » Il avoit épousé *Marguerite de Beaume*, de la Province de Touraine, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui fut ;
2. « JEAN, mentionné dans un acte de 1458; »
3. Et JEANNE, mariée, le 17 Août 1421, à *Pierre d'Allonville*, Chevalier, Seigneur des Carneaux & de Louville, petit-fils de *Jean d'Allonville*, & de *Marguerite de Gouffier*, dont descend, par divers degrés, la Marquise du Roure, Dame de Louville.

V. GUILLAUME DE LANGUEDOU, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-Languedou, Epincy, Moutiers, Puffay, Beaubigny & Chavannes, transigea avec son beau-frère, *Pierre d'Allonville*, devant *Isambert*, Tabellion à Chartres, le 18 Avril 1458. Il épousa *Michelle de Richebourg*, fille de *Jean*, Seigneur d'Orval, & de *Marguerite de Crofne*, ou d'*Escrones*, Dame d'Oifonville & de Puffay, fille d'*Adam de Crofne*, & de *Jacqueline d'Angennes*, nièce de *Charles*, Comte de Vendôme, & de *Charles d'Angennes*, dit le Cardinal de Rambouillet. Il partagea la succession des père & mère de sa femme, devant *Michel Prévost*, Tabellion à Chartres, le 23 Avril 1469, avec sa belle-sœur *Bertrane de Richebourg*, femme de *Jean d'Allonville*. Il traita aussi, en 1467, avec *Jean d'Angennes*, Seigneur de Rambouillet, & son beau-frère *Charles d'Allonville*, pour raison des biens de *Jacqueline d'Angennes*. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui fut ;
2. GUILLAUME, rapporté après son frère aîné ;

3. LAURENT, Seigneur de Beaubigny, mort le 16 Juin 1524. Il avoit épousé *Claude de Billy*, « Dame de Lèveville, » morte le 12 Mai 1525, fille de *Perceval de Billy*, Seigneur de Courville & d'Ivors, & de *Louise de Vieuxpont*; celle-ci fille de *Louis de Vieuxpont*, & de *Jacqueline de Drouillard*, sœur utérine de *Guillaume*, Baron de *Montmorency*. Ce *Louis de Vieuxpont* étoit fils d'*Yves de Vieuxpont*, & de *Blanche d'Harcourt*, petite-nièce de CATHERINE DE BOURBON, belle-sœur du Roi CHARLES V. LAURENT eut de son mariage :

LAURENT, mort le 30 Mai 1520;
ANNE-MARIE & JEANNE; celle-ci mariée, par contrat de l'an 1538, à *Odard du Roux*, Baron de Tachy, fils de *Jean*, & de *Catherine de Brichanteau-Nangis*.

4. Et MARGUERITE, mariée, en 1509, à *Pierre Desmazis*, Seigneur de Brères-les-Scellés, dont postérité. Voy. DESMAZIS.

VI. LOUIS DE LANGUEDOU, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-Languedou, la Bezègne, dont il donna avec à Ouarville le 2 Mai 1490, épousa *Catherine du Monceau*, fille de *Jean*, Chevalier Seigneur de Saint-Cyr, & d'*Elie d'Hièbes*, dont :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Quémonville, Moutiers, mort sans enfans de son mariage, contracté le 27 Janvier 1547, avec *Marguerite d'Auxy-des-Coutures*, fille de *Jean*, & de *Louise de Moelaert de Congerville*;
2. MADELEINE, mariée à *Guillaume Desmazis*, Seigneur de Marchais;
3. JEANNE, femme de *Mathurin de Villereau*, Seigneur de Beauvilliers, dont la postérité subsiste dans les *Villereau-Launay*, *Villereau-Genonville*, de *Cofne*, de la *Taille-Efclenville* & de *Challer-Chanceville*;
4. Et AGATHE, morte fille, laquelle fit pour légataire universel FRANÇOIS DE LANGUEDOU, son frère. (Tous ces enfans partageront la succession de leurs père & mère, devant *Mathurin Polluche*, Tabellion à Boifville, le 30 Avril 1544. Ils eurent pour arbitres de leur partage : *Pierre Desmazis*, CLAUDE DE LANGUEDOU DE-PUSSAY, *Antoine de Villereau*, *Paquier de Cofne-du-Houffay*, *Jean de Revièrs-de-Souzy*, tous parens & amis.)

VI. GUILLAUME DE LANGUEDOU, Chevalier, Seigneur de « Villeneuve-Languedou » & de Puffay, en Beauce, « partagea avec ses frères & sœur, le 23 Novembre 1484, devant *Etienne Langlois*, Notaire à Boifville-la-

Saint-Père; » rendit avec au Château d'Etampes, suivant les *Antiquités d'Etampes & d'Orléans*, au Roi, de ces Terres, qui relèvent de la Tour d'Etampes, le 1^{er} Juillet 1485; « vivoit encore en 1511, & fut entermé dans l'Eglise de Puffay. » Il avoit épousé, par contrat passé devant *Denis Marchandeau & Jean Almaury*, Notaires au Châtelet de Paris, le 5 Novembre 1484, *Yolande de Sabrevois*, fille de *Richard*, & de *Catherine Quentin*. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE, qui suit;
2. NICOLAS, Seigneur du Clos & de Bourgonné, près de Montfort-l'Amaury. Il épousa *Marie de Longueau*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Courcelles*, dont :
 1. HECTOR, mort garçon;
 2. JEAN, décédé sans postérité de son mariage avec *Anne de Hallot*;
 3. Et autre JEAN, marié, 1^o à N... de *Cléry*; & 2^o à *Hélène du Coudray*, dont :
 1. & 2. CHARLES & NICOLAS.
 3. Autre CHARLES, qui fe maria au pays du Maine avec N... le *Mosnier*, dont il eut :

JEAN, qui fut père de

N... de LANGUEDOU, le dernier de cette branche, lequel n'a point d'enfans de son mariage avec N... de *Courchamps*.

4. Et MARIE, filleule de MARIE DE MÉDICIS, Reine de France, & femme d'HENRI IV. (Ces quatre enfans rellèrent orphelins, & *Jacques d'Angennes*, Evêque de Bayeux, leur plus proche parent, les emmena avec lui, & les fit élever.)
3. Et FLORENTINE, morte fille.

VII. CLAUDE DE LANGUEDOU, Chevalier, Seigneur de Puffay & de Berchères en Brie, épousa, par contrat passé devant *Girault & Jean le Comte*, Notaires au Bailliage d'Etampes, le 3 Octobre 1508, *Charlotte de Châtillon* (de l'illustre Maison de *Châtillon-sur-Marne*, plusieurs fois alliée directement à la Maison Royale de France, & à toutes les autres Souveraines de l'Europe), fille d'*Antoine de Châtillon*, Seigneur de Marigny, &c., « Prévôt de Château-Thierry, » & de *Marguerite de Thuillières-de-Château-Renaud*. Elle étoit veuve de ses enfans mineurs, lorsque, le 29 Juillet 1534, elle en eut la garde-noble, & porta foi & hommage au Roi

en son Château d'Etampes, & en l'Abbaye de Marigny, le 16 Juillet 1546. De cette alliance vinrent :

1. JEAN, Chevalier, Seigneur de Puffay, qualifié *Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Gouverneur de Dourdan & de Gallardon*, suivant un partage passé devant *Bretoneau*, Notaire à Baugé, le 13 Février 1581. Il avoit épousé, par contrat passé le 3 Août 1579, devant *Hammony*, ou *Hannony*, Tabellion à Puffay, *Jeanne Durand*, fille de *Jean*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Renée Germis*, dont il n'eut point d'enfans;
2. ANTOINE, Chevalier & Co-Seigneur de Puffay, qui reçut l'hommage d'Etienne de la Planche, Seigneur de Villeneuve-le-Bœuf, le 10 Janvier 1549. Il avoit épousé, 1^o *Anne des Ligneris*, fille de *René*, Seigneur d'Azay, Echanfon de la Reine de Navarre, & de *Jeanne de Champrond*, Dame de Villequoy, de laquelle il n'eut point d'enfans, suivant le partage de la succession de cette *Anne des Ligneris*, du 12 Novembre 1527; & 2^o *Anne de Bombelles*, dont il n'eut point aussi d'enfans;
3. LOUIS, Chevalier, mort au Hâvre-de-Grâce en 1561, des blessures qu'il avoit reçues aux environs de cette ville, sans laisser de postérité. Sa succession & celle de son frère ANTOINE, furent partagés devant *Baudier*, Notaire à Puffay, le 4 Octobre 1566;
4. FRANÇOIS, qui suit;
5. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs d'*Ouarville*, &c., rapportée ci-après;
6. JEANNE, femme de *Gabriel des Prez*, Seigneur de la Queue & de la Salle, près de Mantes, dont postérité;
7. CHARLOTTE, mariée, par contrat passé devant *le Noir*, Notaire à Dourdan, le 26 Juin 1578, à *Emery de la Chabrie*, Seigneur de Neuville;
8. CLAUDINE, alliée, 1^o à *René des Prez*; & 2^o par contrat passé devant *Pierre Thibaut*, sous *Claude Saillard*, Tabellion juré à Etampes, le 9 Janvier 1547, à *Jean de Rimbert*, Seigneur de la Chapelle-d'Aunainville;
9. Et MARGUERITE, mariée à *Guillaume de Meaucé*.

VIII. FRANÇOIS DE LANGUEDOU, Chevalier, Seigneur de Puffay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 200 hommes d'armes, suivant une Ordonnance de la Chambre des Comptes de Dijon, fut ensuite Gouverneur & Capitaine d'Avèfnes en 1570. CHARLES IX & HENRI III lui écrivirent plusieurs lettres sur

les blessures qu'il reçut en diverses occasions & sur la mort de sa mère. Il fit des actions d'éclat de la plus grande valeur, à la bataille gagnée par le Roi dans la plaine de Saint-Denis, le 9 Novembre 1567, & à la tête d'un détachement des troupes royales, il fit lever le siège de la ville d'Etampes, assiégée par le Prince de Condé. Le Duc du Maine l'envoya, en Juin 1589, avec 200 chevaux à Etampes, & François d'Ily, Seigneur de la Montagne, lui remit, par ordre du Roi, le 7 Juin, le gouvernement de cette Ville; après y avoir soutenu un siège meurtrier, la Ville fut prise d'affaut le 23 du même mois; il mourut âgé de 80 ans, le 18 Septembre 1595, & fut enterré dans le chœur de l'Eglise de Puffay, où l'on voit son épitaphe. FRANÇOIS épousa, 1^o par contrat passé devant *Picault*, Notaire Royal à Coulommiers en Brie, le 21 Octobre 1566, *Marie Picot*, fille de *Louis*, Chevalier, de l'Ordre du Roi, Baron de Dampierre & Seigneur de Pommeuse, dont il n'eut point d'enfants; & 2^o par contrat passé devant *Arbonne* & *Croiffy*, Notaires au Châtelet de Paris, le 1^{er} Juin 1580, *Louise de Rivaude*, morte le 4 Mai 1710, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rivaude, au pays de Sologne. »
Leurs enfans furent :

1. LOUIS, mort sans alliance avant 1644 ;
2. JEAN, qui suit ;
3. FRANÇOISE, mariée, par contrat passé devant *Symphorien Fouchet*, le 2 Avril 1606, à *Etienne de la Valade*, Seigneur de Hanches, près d'Epéron, fils d'*Alexandre*, & de *Françoise de Noncellas*, dont *Marguerite de la Valade*, femme de *Pierre Hotman*, Chevalier, Seigneur de Fontenay-sur-Conie, suivant son contrat de mariage passé devant *Revillart*, Notaire au Châtelet de Paris, le 30 Janvier 1666. Elle mourut sans enfans à Chartres, en Février 1684, & sa succession fut partagée par acte passé devant le *Maître*, Notaire au Châtelet de Paris, le 30 Janvier 1687 ;
4. ELISABETH, mariée, par contrat du 10 Mars 1616, à *Antoine des Bravards d'Eysfat*, Seigneur des Fermes, près de Riom en Auvergne, dont la postérité subsiste (en 1774) dans *Jean-Baptiste des Bravards d'Eysfat*, demeurant en son Château de Salles, près de Billom en Auvergne, qui, de *Marie de Saulx-Tavannes*, a plusieurs enfans ;
5. CHARLOTTE, mariée à *Jean de Saulnier*, Seigneur du Flux, dans la Châtellenie de

Chantelle, pays du Bourbonnois, dont la postérité subsiste dans les Maisons de *Chambon*, *Marcillac*, & de *Villars* en Bourbonnois, & de *Durat* en Auvergne ;

6. Et JEANNE, femme de *N... des Prez*, Seigneur de la Queue & de la Folle, près de Montfort-l'Amaury, dont postérité.

IX. JEAN DE LANGUEDOU, Chevalier, Seigneur de Puffay, fut d'abord Officier des Chevaux-Légers de la Compagnie du Marquis de Buffay ; & , suivant les Lettres d'Etat du 29 Février 1638, & d'autres du 29 Août 1643, il étoit au service du Roi depuis 30 ans, & alors Capitaine de Carabins sous le Duc d'Epéron. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Mouffe* & *Arragon*, Notaires au Châtelet de Paris, le 13 Avril 1613, *Louise du Coudrier*, fille de *Gilles*, Seigneur de Houville & de la Briche, & de *Françoise de Baudouin* ; celle-ci fille de *Michel de Baudouin*, Gouverneur de Dreux, & de *Charlotte des Autels-de-la-Roche-Courbon*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-BAPTISTE-GASTON, Capitaine au Régiment de Havart, tué au service du Roi ;
2. LOUIS, Capitaine au Régiment de Meigneux, aussi tué au service ;
3. FRANÇOIS, qui suit ;
4. FRANÇOISE, morte sans alliance à Paris en 1613 ;
5. & 6. LOUISE & N... DE LANGUEDOU, Religieuses au Val-de-Grâce à Paris ;
7. Et CHARLOTTE, mariée à *Henri de Briçonnet*, Seigneur de Lessay, demeurant dans la Paroisse de Garancières. Elle mourut sans laisser de postérité.

X. FRANÇOIS DE LANGUEDOU, Seigneur de Puffay, donataire de *Jean de Rivaude-de-Villegomblin*, suivant l'acte de donation entre vifs, du 5 Avril 1670, & en vertu de cette donation, Seigneur de Rivaude & de Baufy, fut Lieutenant-Colonel du Régiment du Prince de Condé, & commanda l'arrière-ban de la Noblesse d'Etampes, aux gages de 3600 livres. Il épousa, 1^o par contrat passé devant du *Pré*, Notaire Royal à Etampes, le 18 Juillet 1660, *Marie le Roux*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Marmontagne & de Chateaupers, dans le pays Rochelois, & de *Marguerite Vaillant-de-Champvallin*. Elle testa en faveur de son mari, qui, par acte passé le 23 Janvier 1662, devant *Jean Boucher*, Notaire à Dourdan, tranfigea, au sujet de la succession de sa femme, morte sans enfans,

avec MM. *le Roux-de-Chateaupers*, de *Bouette*, de *Chavernay*, *Meldames Desmazis de Brières*, & de *Morifet*, frères & sœurs de la défunte, sous l'arbitrage de MM. de *Brifay*, de *Denonville* & de la *Villeneuve-d'Ouarville*, leurs parens & amis ; FRANÇOIS époula, 2^e par contrat du 25 Juillet 1666, passé devant *Guillard*, Notaire à Sours, près de Chartres, *Hélène de Compans-Becquet*, fille de *Louis*, Seigneur de *Brichanteau*, &c., & de sa sœur *Jacqueline-Angélique de Havart-de-Senantes*. Il eurent plusieurs enfans, dont la postérité subsiste dans *Ambroise-Compiègne de Gaya*, Officier d'Artillerie, & dans la famille d'*Archambault*.

BRANCHE

des Seigneurs d'Ouarville, &c.

VIII. CLAUDE DE LANGUEDOUÉ, Chevalier, Seigneur de Puffay en partie, de Rétréville & de la Barre, cinquième fils de CLAUDE, & de *Charlotte de Châtillon*, époula, par contrat passé devant le *Barbier*, Notaire en la Châtellenie de Guiverval, le 2 Septembre 1563, *Jacqueline de Prunelé*, fille d'*Urban*, Seigneur de *Guiverval* & de *Saint-Aignan*, &c., & de *Jeanne-Françoise des Ligneris*, dont :

1. CHARLES, qui suit ;
2. ALEXANDRE, Seigneur de *Saint-Aignan*, « de Puffay en partie & de *Dommerville*, » mort garçon ;
3. ANNE, morte fille à *Méréville* ;
4. CHARLOTTE, mariée à *Henri de Briçonnet*, Marquis d'*Oisonville* ;
5. Et JEANNE, femme d'*Alexandre Martin*, Seigneur des *Ecuries* & des *Loges*. (Ces enfans partagèrent la succession de leurs père & mère, par acte passé devant le *Boucher*, Notaire à *Angerville-la-Gaule*, le 15 Février 1604.)

IX. CHARLES DE LANGUEDOUÉ, Chevalier, Seigneur de Puffay, *Dommerville* & de *Saint-Aignan*, époula, par contrat passé devant *du Tartre*, Tabellion à *Bonnelles*, le 17 Octobre 1596, *Marie de la Villeneuve*, fille de *Charles*, Seigneur de *Bonnelles*, *Billy* & *Orgot*, & de *Jeanne du Ru*, fille de *Martin du Ru*, & de *N...* de *Noffelle*, Dame de *Dommerville*. « Par acte du 9 Janvier 1612, passé devant *Jacques Peteau*, Lieutenant Général d'*Etampes*, elle fut élue tutrice de ses enfans, » qui, suivant le partage ci-dessus, furent :

1. « HENRI, auquel *Henri de la Villeneuve*,

son oncle, Maître en la Chambre des Comptes de Paris & Conseiller d'Etat, donna, par son testament du 15 Avril 1645, dont M. le Premier Président de *Lamoignon* fut nommé exécuteur, tous ses biens, & spécialement sa Terre & Seigneurie d'*Ouarville*, avec substitution de mâle en mâle, à condition qu'il porterait le nom & les armes de la Famille de la *Villeneuve*. Il obtint, à cet effet, des Lettres Patentes de Commutation de nom, au mois de Janvier 1656, scellées du grand Sceau de cire verte lesquelles furent enregistrées au Parlement, le 11 Mai 1663. Il mourut sans alliance ; »

2. CLAUDE, qui suit ;
3. & 4. LOUIS & EUSTACHE ;
5. GABRIEL, Seigneur de *Lalun*, mort au Château de *Puffay* en 1638. Son décès occasionna de longs & disgracieux procès, qui ne furent assoupis que par les transfections passées devant *Billeheu*, Notaire au Châtelet de Paris, ès-années 1720, 1724 & 1726, entre MM. DE LANGUEDOUÉ-ARCHAMBAULT, & d'*Allonville*, Marquis de *Louville*. Havoit époula, 1^o en 1629, *Marie de Casardel-d'Yermenonville*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2^o en 1633, *Suzanne de Baudart-d'Hérouville*, de laquelle naquirent deux filles, savoir :

JACQUELINE, mariée à *Louis de Vion*, Seigneur de *Cottainville*, dont postérité ;
Et GABRIELLE, femme de *François l'Escalopier*, Seigneur de *Chalo-Saint-Mars*, Major des *Mouquetaires* du Roi.

6. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Dommerville* & de *Saint-Léger*, mentionnée ci-après ;
7. Et MARGUERITE, « âgée de 4 ans, lors de l'acte de tutelle du 9 Janvier 1612. »

X. CLAUDE DE LANGUEDOUÉ DE LA VILLENEUVE, Chevalier, Baron d'*Ouarville*, *Enfonville*, *Oisonville* & *Moulineux*, Ecuyer ordinaire du Roi, époula, par contrat passé devant *Chevré*, Notaire au Châtelet de Paris, le 4 Octobre 1626, *Catherine du Pré*, « laquelle fut élue tutrice, le 3 Décembre 1646, de ses enfans mineurs, » qui sont :

1. « ALEXANDRE ; »
2. CLAUDE, qui suit ;
3. & 4. « LOUIS & JEAN ;
5. Et MARIE. »

XI. CLAUDE DE LANGUEDOUÉ DE LA VILLENEUVE, III^e du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur d'*Ouarville*, *Enfonville*, *Ofonville* & *Moulineux*, « en rendit hommage

le 26 Juillet 1653, fut Chancelier ou Exempt ordinaire du Roi, sur la démission faite en fa faveur par Louis de Machault, le 10 Mars 1654. » Il épousa, par contrat du 2 Juin 1653, *Anne de Brisfay-de-Denonville*, fille de *Pierre*, Seigneur de Denonville, &c., & de *Louise d'Alès de Corbet*, dont il eut :

1. HENRI-GUILLAUME, qui suit ;
2. LOUIS-BERNARD-LÉONARD DE LA VILLENEUVE, Chanoine Chambrier de l'Eglise de Chartres, Abbé de Notre-Dame-de-Longuay en Champagne ;
3. CLAUDE, Seigneur d'Osfontville, Chef de Brigade des Gardes du Corps. Il eut de sa femme, dont nous ignorons le nom : un fils, successivement Page du Roi & Officier aux Gardes Françaises, mort sans laisser de postérité ; & plusieurs filles, Religieuses à l'Abbaye de l'Eau & au Ronceray, près d'Angers ;
4. « JEAN-PHILIPPE ; »
5. 6. & 7. ANNE, FRANÇOISE, « & Marie, » Religieuses en l'Abbaye de l'Eau, près de Chartres.

XII. HENRI-GUILLAUME DE LANGUEDOU DE LA VILLENEUVE, Chevalier, Seigneur d'Ouarville, Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine, « Brigadier des Armées du Roi, Chef de Brigade des Gardes du Corps, obtint un passeport du Maréchal d'Humières, du 26 Octobre 1680. » Il avoit épousé, par contrat passé, le 6 Mai 1685, devant *Bru & Guyot*, Notaires au Châtelet de Paris, *Marie-Madeleine d'Alègre*, fille de feu *Jean*, Seigneur de Florac, & d'*Anne de Veillart*, dont vinrent :

1. CHRÉTIEN, qui suit ;
2. « MARIE, morte sans alliance, en 1728, au Château de Réclainville, en Beauce ; »
3. Et HENRIETTE-ADELAÏDE, mariée avec *Louis-Alexandre de la Brosse*, Chevalier, Seigneur d'Arbouville, Garlieu, &c., dont postérité Voy. BARRE (DE LA).

XIII. CHRÉTIEN DE LANGUEDOU DE LA VILLENEUVE, « Chevalier, Seigneur d'Ouarville, Enfontville, Osfontville & de la Chauverie, au Perche, » élevé Page du Roi, vendit sa terre d'Ouarville, fut Seigneur de Luigny, au Perche, & épousa. 1^o « *Marguerite-Elisabeth* » *Gitton-Carré-de-Mont-Giron* ; 2^o « par contrat passé, le 7 Mai 1722, devant *Daudoin*, & son confrère, Notaires au Châtelet de Paris, *Julie Voisin de Saint-Paul*, morte au Château de la Chauverie ; & 3^o « le 20 Juin 1728,

Tome XI.

Marie-Henriette de Souchais, fille du Seigneur de la Faucherie. Du premier lit il eut :

CLAUDE, qui suit.

Du second lit vinrent entre plusieurs enfants morts :

« N... DE LANGUEDOU DE LA VILLENEUVE, Garded du Corps du Roi, mort à Romorantin en Sologne. »

Et du troisième lit fortirent :

« Trois garçons, l'aîné est marié au Perche ; le second est mort au service ; » & le troisième, nommé HENRI-GUILLAUME, a été Lieutenant au Régiment de Penthievre, Infanterie ;

MARIE DE LANGUEDOU DE LUIGNY, mariée à N... d'Orlange de la Grofardière, dont deux garçons ;

Et N... DE LANGUEDOU, morte à Saint-Cyr, où elle avoit été reçue.

XIV. CLAUDE DE LANGUEDOU DE LA VILLENEUVE, Chevalier, Seigneur de Luigny au Perche, & de Mont-Giron au pays de Sologne, ancien officier au Régiment Dauphin, Infanterie, a épousé, « par contrat passé au Château de Princé, en 1752, devant *Luçon* & son confrère, Notaires à Beaufort-en-Vallée, dans l'Anjou, » *Louise-Henriette de Gros de Princé*, sa cousine, « fille de *Louis*, Seigneur de Princé en Anjou, & de *Marie Hurault de l'Hôpital*, dont :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. N. dit le *Chevalier de Languedou*, Officier au Régiment de Picardie ;
3. Et une fille, Pensionnaire au Couvent de Baugé, en Anjou.

XV. CLAUDE DE LANGUEDOU DE LA VILLENEUVE, Chevalier, a épousé, en 1776, N... de *Sainfon*, de la ville d'Orléans. « Nous ignorons s'il a eu des enfants. »

BRANCHE

des Seigneurs de DOMMERVILLE & de SAINT-LÉGER, en Artois.

X. CHARLES DE LANGUEDOU, Chevalier, dixième fils de CHARLES, & de *Marie de la Ville-neuve*, Seigneur de Dommerville, Saint-Aignan, « & de Puffay en partie, mort le 6 Avril 1688, & inhumé dans l'Eglise de Saint-Germain de Dommerville, en Beauce, Diocèse de Chartres, » avoit épousé, par contrat du 5 Juin 1644, passé devant *Venard*, Notaire à Ormoy-la-Rivière, « sous le Tabellionage de la Châtellenie de Mefnil-Girault, Bailliage &

C c

Duché d'Etampes », *Marie de Mofnier-de-la-Geneslie*, fille de N... de Mofnier, Chevalier, Seigneur de la Geneslie, de Marolles, & Ormoy-la-Rivière, près d'Etampes, & de « *Marie de Pillois*. Elle mourut le 21 Janvier 1689, » ayant eu de son mariage :

1. « FRANÇOIS, né le 14 Août 1645 ;
2. Autre FRANÇOIS, né le 21 Juin 1647 ;
3. CHARLES, né le 7 Octobre 1650 ; »
4. CLAUDE, qui fuit ;
5. « RENAUD, né le 9 Juillet 1659 ;
6. HENRI-FRANÇOIS, né le 3 Avril 1661 ;
7. MARIE, née le 18 Juillet 1646 ;
8. LOUISE, née le 8 Juillet 1648 ;
9. ANNE-LOUISE, née le 11 Juin 1649 ;
10. Et ANGÉLIQUE, née le 21 Septembre 1656. »

XI. CLAUDE DE LANGUEDOUÉ, Chevalier, « né le 22 Décembre 1655, » Seigneur de Dommerville, du Pleffis-Saint-Benoît & de Saint-Aignan, époufa 1^o par contrat du 31 Décembre 1681, passé devant *Nicolas Vache-rot*, Notaire à Auneau, en Beauce, *Elisabeth-Sufanne de Chartres*, morte fans enfans, fille d'*Henri de Chartres*, Seigneur de Cherville, Douaville, Châtenay & Villeray, « & d'*Anne de Goth* ; » & 2^o par contrat du 12 Février 1689, passé devant *Morlon & Caillet*, Notaires au Châtelet de Paris, *Anne le Gros*, fille de *Jacques-Louis*, Seigneur de Princé en Anjou, le Bouchet & Chappe, Grand Bailli de Beaufort-en-Vallée, en Anjou, « dont le fils a été Commissaire-Provincial & Ordonnateur des guerres en Bretagne, & le petit-fils a occupé la même place, & s'est retiré avec la Croix de Saint-Louis. » De cette seconde femme il a eu :

1. CLAUDE, mort au Pleffis-Saint-Benoît en 1715 ;
2. CLAUDE-CHARLES, Lieutenant au Régiment d'Esclainvillers, Cavalerie, mort à Hazebrouck, près de Lille en Flandre, en 1760 ;
3. ADRIEN-BERNARD, qui fuit ;
4. JEAN-BAPTISTE-HENRI, dit l'*Abbé de LANGUEDOUÉ*, né le 12 Février 1704, Prêtre & Chanoine de l'Eglise de Nantes, en 1725, Prieur Commandataire du Prieuré d'Oizé, au Maine, le 10 Février 1749 ;
5. LOUIS-ALEXANDRE, rapporté après son aîné ;
6. Et MARIE-ANNE, aînée de ses trois derniers frères, mariée à Messire *Jean-Jacques Langlois*, Seigneur de Gifery, qui ont laissé pour fils, N... *Langlois*, né à Auverre en 1728, Ingénieur à Wissembourg, & fait Chevalier de Saint-Louis en 1761.

XII. ADRIEN-BERNARD DE LANGUEDOUÉ, Che-

valier, Lieutenant d'Infanterie au Régiment du Roi, depuis Aide Major de Bapaume, en Artois, & ensuite de Cambrai, où il est mort en Juin 1753, avoit épousé *Marie-Thérèse de Boniface*, dont il a laissé deux filles, savoir :

MARIE-HENRIETTE, Pensionnaire du Roi, « mariée, en 1775, à N... de Dédalle, Chevalier, Seigneur de Primat, en Champagne, Major d'Artillerie, retiré du service ; »

Et « MARIE-MARGUERITE-SOPHIE, » aulli Pensionnaire du Roi, élevée à S. Cyr, « d'où elle est sortie le 27 Février 1763, mariée, en Octobre 1775, à Varennes-en-Argonne, avec *François de Prud'homme*, Chevalier, Seigneur du Roc, ancien Capitaine au Corps Royal de l'Artillerie, Chevalier de Saint-Louis, retiré du service, dont postérité. Voy. PRUD'HOMME. »

XII. LOUIS-ALEXANDRE DE LANGUEDOUÉ, né le 17 Janvier 1706, Chevalier, Seigneur de Saint-Léger en Artois, frère puîné du précédent, Colonel d'Infanterie, ancien Commandant de Bataillon du Régiment du Roi, Chevalier de Saint-Louis, retiré du service en 1759, titré *Marquis de Languedoué*, par Lettres Patentes de Sa Majesté, tant en considération de son ancienne noblesse & de ses bons services, que de ceux de ses ancêtres, enregistrés au Conseil souverain d'Artois en 1761, & a été reçu pour entrer aux États de ladite Province en 1762. » Il avoit épousé, « le 10 Février 1760 dans la paroisse St.-Sulpice, à Paris, contrat passé le 11 Février 1759, » devant des *Mures* & son Confrère. Notaires au Châtelet de Paris, Dame *Marie-Reine-Anne de la Rosière*, veuve d'*Eustache*, Marquis d'*Aouff*, « Seigneur de Cuincy-Prévôt, Baudoin, Fontaine, Saint-Léger & Houazier en Artois. » Elle est morte sans enfans de son second mariage.

Les armes : d'or, à 8 coquilles de sable, 3, 2 & 3, séparées par 2 bandes de gueules ; la coquille du milieu en chef plus haute, & celle du milieu en pointe plus basse.

LANGUET DE GERGY, en Auxois : Famille qui a produit de grands hommes.

LAMBERT LANGUET vint s'établir à Vitteaux, ville du Bailliage de Semur-en-Auxois, où Jean de Montagu, pour l'engager à y rester, lui accorda de grands privilèges en 1373.

HUBERT LANGUET, Ministre d'Etat d'Augsbourg, Electeur de Saxe, se rendit recommandable par son esprit dans le XVI^e siècle.

GERMAIN LANGUET, ami de Philippe Mélanchthon, après avoir beaucoup voyagé, fut attiré à la Cour d'Augulle, Electeur de Saxe, qui l'employa en plusieurs négociations & ambassades. Il étoit, pour sa seconde fois, son Envoyé en France, lors de la sanglante journée de la Saint-Barthélemy.

JEAN-CLAUDE LANGUET, Seigneur de Saint-Cosme, un des frères d'HERBERT, eut une des premières charges à la Chambre de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS. S'étant retiré de la Cour, il épousa, en Bourgogne, *Marguerite Pivert*. Son petit-fils,

DENIS LANGUET, Comte de Rochefort. Baron de Saffres, de Gergy, Saint-Cosme, la Villeneuve, successivement Conseiller au Parlement de Rouen & Procureur Général au Parlement de Dijon, office qu'il exerça pendant 26 ans, mourut le 20 Août 1680. Il avoit épousé, par contrat du 12 Août 1661, *Marie Robelin*, fille de *Lazare*, Baron de Saffres, second Préfident du Parlement de Bourgogne. & de *Marie Villers*. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME, Seigneur de Rochefort, Baron de Saffres, Conseiller d'honneur au Parlement de Dijon ;
2. JACQUES-VINCENT, qui suit ;
3. PIERRE-BÉNIGNE, Baron de Montigny-sur-Vingeanne en Franche-Comté, Chevalier de l'Ordre de Wurtemberg, Grand Bailli de Calp, Chambellan de l'Electeur de Bavière, Maréchal de Camp, Général de la Cavalerie du Duc de Wurtemberg, son Envoyé à la Cour de France à la fin du mois d'Août 1723, pour remercier le Roi des honneurs que Sa Majesté avoit fait rendre à ce Prince, lorsqu'il avoit passé par ses Etats pour aller prendre possession de la Principauté de Montbéliard. Il est mort dans son Château de Montigny, le 11 Janvier 1743, âgé de 75 ans. On trouve son éloge historique dans le *Mercur de France* du mois d'Avril de la même année ;
4. JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, Docteur de la Maison de Sorbonne, nommé Curé de Saint-Sulpice à Paris au mois de Juin 1714, mort le 11 Octobre 1750, dans son Abbaye de Bernay en Normandie. (Voy. son éloge dans Moréri ;)
5. LAZARE, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Docteur de Sorbonne, Prieur de la Ferté, puis Abbé de Saint-Sulpice en Bugey en 1710, élu Abbé de Morimont en 1728, étant à Rome en qualité de Procureur Général de son Ordre, & mort en l'Abbaye de la

Rosière au Comté de Bourgogne, durant le cours de ses visites, le 20 Janvier 1736 ;

6. JEAN-JOSEPH, Docteur de la Maison de Navarre, Abbé de Coëtmoagœr en 1729, de Saint-Jult en 1723, ci-devant Aumônier de feu Madame la Dauphine, puis sacré Evêque de Soissons le 23 Juin 1715 ; reçu à l'Académie Française en 1721, & nommé à l'Archevêché de Sens en 1731 ; mort à Sens le 11 Mai 1753, dans la 76^e année de son âge. Ce Prélat s'est fait connoître par un grand nombre d'ouvrages polémiques, au sujet de la fameuse Bulle *Unigenitus*, dont il s'est montré zélé défenseur ;
7. Et THÉRÈSE, mariée à *Claude Rigoley*, Seigneur de Puligny, Premier Préfident de la Chambre des Comptes de Dijon.

JACQUES-VINCENT LANGUET, baptisé le 29 Avril 1667, Comte de Gergy, Seigneur de Montchenu, Aunay, Raconnay, Bougerot, & des quatre Villeneuve, fut d'abord Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, choisi par LOUIS XIV, au mois de Novembre 1697, pour son Envoyé extraordinaire à Stuttgart auprès du Duc de Wurtemberg ; nommé, au mois de Janvier 1702, pour passer en Italie avec la même qualité auprès des Ducs de Mantoue & de Parme ; Envoyé extraordinaire auprès du même Duc de Mantoue, au mois de Décembre 1704, & fit son entrée à Mantoue au mois d'Avril 1706. Le Roi le nomma encore, au mois de Juillet 1709, pour passer en la même qualité auprès du Grand-Duc de Toscane, & il fit son entrée à Florence le 1^{er} Octobre 1710 ; il y résida jusq'en 1715, qu'il fut nommé, au mois de Janvier, Envoyé extraordinaire à la Diète de Ratisbonne. Il occupoit encore ce poste, lorsqu'il fut, en 1721, Ambassadeur de Venise, où il arriva le 5 Décembre 1723, & fit son entrée publique le 4 Novembre 1726. Il est mort le 17 Novembre 1734. (Voy. le *Mercur de France* de ce mois & de la même année, p. 2536.) C'est en sa faveur que la Terre & Seigneurie de *Gergy*, acquise de M. le Prince de Condé, par AUGUSTE LANGUET, Aumônier du Roi, son grand-oncle, fut érigée en Comté, par Lettres du mois d'Août 1706, enregistrees au Parlement de Dijon, en récompense de tous ses services. Il avoit épousé, le 21 Octobre 1715, *Anne Henry*, leur puinée de la Dame *Regnault*, fille de *Jean-Baptiste*, ci-devant Trésorier Général des Galères de France, & de *Marie-Anne le Large*.

du-Moulon. Il n'a laissé d'elle que des filles, entr'autres :

ANTOINETTE-BARBONNE-THÉRÈSE, héritière du Comté de Gergy, née le 15 Septembre 1723, qui a été mariée, le 10 Juin 1737, par son oncle paternel, feu l'Archevêque de Sens, avec feu *Louis de Cardevac*, Marquis d'Havrincourt, Gouverneur de Hesdin, Ambassadeur de France en Suède, dont des enfans. Voy. CARDEVAC d'HAVRINCOURT.

On lit dans Moréri, que M. d'Hoziere a donné, dans son *Armor. génér.*, la Généalogie de cette Famille, & l'on y trouve un long article concernant HUBERT LANGUET, dressé & composé par M. l'Abbé d'Eltrées, Prieur de Neufville, connu par d'autres écrits. On parle aussi, dans la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, par feu l'Abbé Papillon, d'HUBERT LANGUET & de ses ouvrages, & de plusieurs autres de cette Famille, entr'autres de CLAUDE LANGUET, Seigneur de Saint-Cofme, neveu d'HUBERT, né à Châlon; de JEAN LANGUET, & de *Jeanne de Loisy*, & mort en cette ville le 6 Septembre 1620. On dit qu'il étoit très-verté dans l'étude de l'écriture Sainte & des Saints Pères, & que son zèle pour la Religion lui fit entreprendre un voyage à Rome avec FRANÇOISE LANGUET, sa sœur, veuve de *Robert de Pontoux*, laquelle a laissé beaucoup de monumens de la piété.

Les armes de LANGUET sont : *d'azur, au triangle cléché & renversé d'or, chargé sur les angles de 3 molettes de gueules.*

LANGUSSEL, ancienne Famille du Languedoc, éteinte.

GUIRAUD de LANGUSSEL acheta, vers l'an 1285, de Guillaume Bului, Panetier du Roi, Aubais, Paroisse & Château considérable dans le Diocèse de Nîmes, avec les lieux de Nages & Soulorges. GUIRAUD de LANGUSSEL fut père de BERTRAND I, & bifaïeul de BERTRAND II, Seigneur d'Aubais. Celui-ci fut tué à la bataille de Poitiers, le 19 Septembre 1356. Il eut pour héritière la sœur, MARIE de LANGUSSEL, qui s'est mariée, en 1359, avec *Raymond Pelet*, qui testa en 1374, & ne laissa qu'une fille, *Jeanne Pelet*, Dame d'Aubais, &c., qui se maria, le 19 Janvier 1380, à *Antoine Bermond du Cayla*. Voy. AUBAIS.

LANJAMET de VAUCOULEURS, Famille noble de Bretagne, dont les armes sont : *d'argent, à l'aigle éployée de sable.*

* LANNE, Terre & Seigneurie en Bretagne, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 24 Février 1676, pour *Marie-Catherine Cools*, & *Jean-Philippe de Xavier*, son fils, qu'elle eut de feu *Antoine de Xavier*, Mestre de Camp & Brigadier de Cavalerie.

LANNION, Maison de Bretagne, qui tire son nom de la Ville de LANNION. Elle a toujours été considérée dans cette Province comme une des plus distinguées parmi la meilleure Noblesse. Voici ce qu'en dit Moréri :

I. On voit par une transaction, passée l'an 1282, avec Jean II, Duc de Bretagne, que Rolland de Dinan s'engagea à dédommager GUIOMARD de LANNION, d'un retour de partage sur la Terre de Léon. Il y a des titres anciens & conservés dans le Prieuré de Kermaria, en la ville de Lannion, qui font foi que GUIOMARD étoit fils de *Juhaël d'Avaugour*. On ignore le nom de sa femme, mais il en eut :

II. BRIANT de LANNION, 1^{er} du nom, qui épousa *Adeline de Kergorlay*, dont vint :

III. BRIANT de LANNION, II^e du nom, l'un de ces braves Bretons qui furent compagnons d'armes de Bertrand du Guesclin. A la prise de Nantes il fit prisonnier Logier d'Orgéssin, fils de Jean, Seigneur de Sainte-Mesme & Grand Veneur de France, qui s'étoit jeté dans le parti Anglois. BRIANT II reçut plusieurs gratifications du Roi CHARLES V; il fut Gouverneur de Montfort & Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnances; mais dans la guerre civile de Bretagne, pour la succession à ce Duché, il s'attacha à Jean de Montfort, contre Charles de Blois, & combattit à la journée d'Auray, le 24 Septembre 1364, qui décida ce long différend; fut ensuite un des Députés par les Etats de Bretagne au Roi CHARLES VI, pour lui demander l'honneur de ses bonnes grâces envers le nouveau Duc, avec la paix, ce qu'ils obtinrent l'an 1380. Deux ans après il passa en Angleterre en qualité d'Ambassadeur, & l'an 1383, il signa à la fondation de l'Eglise de Saint-Michel, près d'Auray, où est maintenant une célèbre Chartreuse. Il avoit épousé *Marguerite de Cruquil*, de laquelle fortit :

IV. JEAN de LANNION, 1^{er} du nom, qui s'est marié avec *Anne de Languéouët*. Il fut père de

V. ROLLAND DE LANNION, lequel épouſa *Guyonne de Grézy*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. & 3. OLIVIER & YVES, honorés, par le Duc d'Orléans, de ſon Ordre du Porc-Epic ou du Camail, l'an 1440. Ils furent, l'un après l'autre, Vice-Amiraux de Bretagne ; YVES fut auſſi Maître d'Hôtel du Duc de Bretagne.

VI. JEAN DE LANNION, II^e du nom, eut grande part dans la faveur de Jean V, Duc de Bretagne, dont il fut Chambellan & Maître d'Hôtel. Il fut auſſi Gouverneur des Villes de Dol, de Guérande & du Croſic. L'an 1420, il accompagnoit le Duc à Champtocaux, quand ce Prince fut enlevé par Olivier de Penthievre, & il fut arrêté avec lui. Après ſa délivrance, & fur un Ordre du Duc, il pourſuivit juſqu'en Hainaut les Penthievre, qui ſ'y étoient retirés, & prit ſur eux Avelnes, dont il traita avec le Duc de Bavière. De ſon mariage avec *Hélène de Clifton* il eut :

VII. FRANÇOIS DE LANNION, I^{er} du nom, qui épouſa *Françoïſe Lots*, dont vint :

VIII. FRANÇOIS DE LANNION, II^e du nom, lequel ſ'enferma dans Metz avec le Duc de Guiſe, l'an 1552. Il reçut, en 1554, ordre d'aſſembler & de Commander la Nobleſſe, pour la défenſe des côtes de Bretagne. Il épouſa *Julienne Pinart*, ſœur de *Jeanne Pinart*, mariée dans la Maïſon de *Goulaine*. Leurs enfans furent :

CLAUDE, qui ſuit ;

Et JEAN, Seigneur des Aubrays, dont la branche eſt éteinte, & a porté de grands biens dans la Maïſon de *Pontcallec*.

IX. CLAUDE DE LANNION, I^{er} du nom, épouſa *Renée de Quélen*, Dame du Vieux-Châtel. Ils eurent pour fils :

X. PIERRE DE LANNION, I^{er} du nom, Baron du Vieux-Châtel, qui entra dans les engagements qu'avoient les Seigneurs d'Aradon avec le Duc de Mercœur, & rendit d'importans ſervices à ſon parti. Il ſe remit enfin à l'obéiſſance d'HENRI IV, de qui il obtint pluſieurs faveurs confidérables. Il épouſa *Renée d'Aradon*, fille unique & héritière de *René*, Seigneur d'Aradon. Quinipily & Camors, Gouverneur des Villes de Vannes & d'Auray, Capitaine de 50 hommes d'armes d'Ordonnance. De ce mariage vint :

XI. CLAUDE, II^e du nom, Comte de LAN-

NION, Baron du Vieux-Châtel, Seigneur de Cruguil, Aradon, Quinipily, Camors & autres lieux, Baron de Malefroit & des Etats de Bretagne, Gouverneur des Villes de Vannes & d'Auray, Capitaine du ban & arrière-ban du Diocèſe de Vannes, & des côtes & rades du Morbihan & de Quiberon. Il épouſa, 1^o en 1643, *Thérèſe Huteau de Cadillac*, d'une ancienne Famille de Bretagne, dont elle recueillit les Terres après la mort de ſon frère, le dernier de la branche aînée; cette Famille ne ſubſiſte plus qu'en Albigeois. Voy. HUTEAU; & 2^o *Jeanne-Françoïſe de Beringhen*. Du premier lit il eut :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. N... DE LANNION, appelé l'*Abbé de LANNION* ;
3. N... DE LANNION, dit le *Chevalier de LANNION*, Capitaine de Vaiffeau, tué au combat de Malaga en 1704 ;
4. LOUISE-RENÉE, mariée, le 31 Janvier 1674, à *Barthélemy-Hyacinthe-Anne le Sénéchal*, Marquis de *Kercado*, &c., dont poſtérité. Voy. SENECHIAL DE KERCADO (LE).

Cinq autres filles, Religieuſes.

Et du ſecond lit vint :

10. FRANÇOIS-ARMEL, Marquis du Crenan, tué, avec ſon frère le Chevalier de LANNION, du même coup de canon, au combat de Malaga.

XII. PIERRE DE LANNION, II^e du nom, fuccéda à tous les titres de ſon père; ſervit dès ſa première jeuneſſe; fit ſa première campagne en Hongrie, ſous le Comte de Coligny; fut fait Capitaine de Cavalerie, enſuite Sous-Lieutenant des Gendarmes d'Anjou, avec brevet de Maître de Camp, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine, Brigadier des Armées du Roi en 1688, Maréchal de Camp en 1693, & Lieutenant Général en 1702. Entre pluſieurs commandemens importans dont il fut honoré, il ent la conduite de l'arrière-garde de l'armée que le Roi envoya au ſecours du Duc de Bavière. S'étant diſtingué dans les deux batailles d'Hochſtett, Sa Majeſté le gratifia du Gouvernement de Saint-Malo, par ſes Lettres du 14 Février 1710, & mourut le 26 Mai 1727, âgé de 75 ans, trois mois, avec la réputation d'un des meilleurs Officiers du Royaume. Il avoit épouſé *Françoïſe Eſchallard-de-la-Marck*, élevée Fille d'honneur auprès de la Reine,

& morte, le 27 Avril 1726, dans la 76^e année de son âge. De ce mariage font issus :

1. ANNE-BRETAGNE, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE-PIERRE-JOSEPH, rapporté après son aîné ;
3. HYACINTHE-FRANÇOIS, Vicomte de Malefroit, Colonel du Régiment de la Province de Bretagne, mort à 47 ans, sans alliance, le 25 Février 1738 ;
4. ISABELLE-JULIE, mariée à *Charles-Félix-Hyacinthe de Galléan des Iffards*, Marquis du Castellet, &c., Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, Brigadier des Armées du Roi, mort le 10 Novembre 1719, dont un fils, mort peu de mois après sa naissance. Voy. GALLÉAN ;
5. ET ELÉONORE, Chanoinesse-Comtesse de Munster-Biffen.

XIII. ANNE-BRETAGNE, Marquis de LANNION, fut fait Colonel de Saintonge en Novembre 1704. après l'avoir été d'un nouveau Régiment de son nom. depuis le 23 Juillet 1702, Brigadier le 29 Mars 1710. Maréchal de Camp le 1^{er} Février 1719, Lieutenant Général le 1^{er} Août 1734 ; fut blessé le 19 Septembre suivant à la bataille de Guastalla. & transporté dans cette ville. où il mourut de sa blessure. le 28 Décembre de la même année, à 52 ans. Il avoit épousé, en Janvier 1708, *Gaëtane de Mornay*, morte en son Château du Boisgessroy, près de Rennes, en Décembre 1764. fille unique de *Gaston-Jean-Baptiste de Mornay*, Comte de Mont-Chevreuil, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, tué à la bataille de Nerwinde en 1693. & de *Perline Barrin du Boisgessroy*. Il a laissé entr'autres enfans :

XIV. HYACINTHE DE LANNION, Vicomte de Rennes. Baron de Malefroit & des Etats de la Province, né en 1719. appelé *le Comte de Lannion*. Chevalier des Ordres du Roi, Colonel du Régiment de Médoc le 14 mars 1739, puis de Lyonnais en 1745, Brigadier des Armées du Roi le 1^{er} Mai de la même année. Maréchal de Camp le 10 Mai 1748. Lieutenant Général le 17 Décembre 1759, & ci-devant Gouverneur des villes de Vannes & d'Auray, mort Gouverneur de Mahon le 2 Octobre 1762. Il avoit épousé, le 4 Juin 1738, *Marie-Charlotte-Félicité de Clermont-Tonnerre*, née le 21 Août 1721, morte le 16 Novembre 1774, fille de *Philippe-Ainard*, Comte de Clermont & de Tonnerre, &c., Grand Maître héréditaire de Dauphiné, Chevalier de

Saint-Louis, & de *Geneviève-Armande de la Rochevoucauld-de-Roye*, dont vinrent :

1. FÉLICITÉ-SOPHIE, née le 19 Octobre 1745, mariée, par contrat du mois d'Août 1764, à *François-Alexandre-Frédéric de la Rochevoucauld*, Duc de Liancourt. Voy. ROCHEVOUCAULD (DE LA) ;
2. ET PULCHÉRIE-TRANQUILLE, née le 14 Janvier 1747, mariée, le 1^{er} Février 1766, à *Charles-Armand-Augustin*, Marquis de Pons, Capitaine de Cavalerie. Voy. PONS.

XIII. JEAN-BAPTISTE-PIERRE-JOSEPH, Chevalier, puis Vicomte & ensuite Marquis de LANNION, après la mort de son frère aîné, ANNE-BRETAGNE, fut Colonel d'un Régiment de son nom en 1704, réformé, en 1714, dans Poitou, Brigadier le 1^{er} Février 1719, & Maréchal de Camp le 1^{er} Août 1734. Il épousa *Marthe de Kerfulguen*, morte veuve à Guingamp en Bretagne. le 17 Mars 1764. De ce mariage est issue :

MARIE-ANNE, qui s'est mariée, le 27 Juin 1752, à *Joseph-Gabriel-Gaspard-Anne d'Agoult*, des Vicomtes de Marseille, Chevalier, Baron & Marquis d'Ollières, dont postérité. Voy. AGOULT. (C'est ce que nous savons sur cette ancienne Noblesse de Bretagne, n'en ayant pas reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de sable ; au chef de gueules, chargé de 3 quintefeuilles d'argent.*

LANNYOY, gros Bourg en Flandre, autrefois sous la domination de la France, & aujourd'hui compris dans la Flandre Autrichienne, & du Diocèse de Tournai ; ce fut CHARLES DE LANNYOY, Prince de Solmona. Vice-Roi de Naples, & Chevalier de la Toison d'Or, qui obtint le titre de *Comte de Lannoy* & de l'Empire, par Diplôme de l'Empereur CHARLES-QUINT, donné à Tolède le 10 Février 1526. On trouve, dans l'*Hist. de Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, pag. 71 & suiv. ; dans Moréri, la Généalogie de cette Maison ; & aussi dans le *Didion. des Gaules*, par Expilly, au mot LANNYOY ; nous allons répéter ici ce qu'il en rapporte. La Maison de LANNYOY, dit-il. a pour aïeul un Chevalier, nommé

I. JEAN, qui vint en Flandre au commencement du XIV^e siècle, où il épousa, en 1312, *Mahaut*, Dame de Lannoy & de Lys, héritière de l'ancienne & illustre Maison de Lannoy, laquelle tiroit son nom du Bourg dont

on vient de parler. On ignore si ce Chevalier étoit de la Maison d'Allery en Picardie, ou de celle de Franchimont au pays de Liège. Ce qu'il y a de certain, c'est que HUGUES, son fils, qui suit, & sa postérité continua de porter le nom de LANNOY.

II. HUGUES, Seigneur de LANNOY, mourut en 1349, laissant de *Marguerite*, Dame de Maingoval :

1. HUGUES, qui suit ;
2. Et GUIBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Santes* & de *Molembais*, &c., rapportée ci-après.

III. HUGUES, II^e du nom, Seigneur de LANNOY, de Lys & de Maingoval, vivoit en 1373. Il eut de *Marie de Berlaimont*, son épouse,

IV. JEAN DE LANNOY, II^e du nom, qui s'est allié à *Jeanne de Croy*, de laquelle vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et ANTOINE, rapporté après son aîné.

V. JEAN, III^e du nom, Seigneur de LANNOY & de Lys, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur de Lille, de Douai & d'Orchies, Bailli d'Amiens & Ambassadeur en Angleterre, mort en 1397, avoit épousé 1^o *Jeanne de Poix*, Dame de Brimeux ; & 2^o *Jeanne de Ligne-Barbançon*. Il eut du premier lit :

JEANNE, femme de *Philippe de Hornes*, I^{er} du nom, Seigneur de Gaesbeeck, Baucignies, &c., Grand Chambellan du Duc de Bourgogne, & Général de ses armées, dont des enfans. Voy. HORNES, branche des Comtes de *Houtkercke*, &c.

Et du second lit vint entr'autres enfans :

BONNE, Dame de LANNOY, mariée avec son cousin PHILIPPE DE LANNOY, Seigneur de Santes.

V. ANTOINE DE LANNOY, fils puîné de JEAN, II^e du nom, & de *Jeanne de Croy*, fut premier Maître d'Hôtel de l'Empereur MAXIMILIEN, & épousa *Marguerite de Ville*, fille de *Quentin*, Seigneur d'Audregnies, & de *Jeanne*, Dame de *Sanzelles*, dont :

VI. JEAN DE LANNOY, IV^e du nom, mort en 1498, qui avoit épousé 1^o *Catherine de Neuville* ; & 2^o *Philippotte de Lalaing*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, qui suit.

Et du second lit vint :

2. CHARLES, Seigneur de *Sanzelles*, auteur de la branche des Seigneurs de ce nom, qui fut

Chevalier de la Toison d'Or en 1516, Gouverneur de Tournai en 1521, Vice-Roi de Naples en 1522. Il mourut en la ville de Gaëte l'an 1527, & fut enterré à Naples. L'Empereur CHARLES V lui donna la Principauté de Solmona. Ce fut lui qui fit prisonnier le Roi FRANÇOIS I^{er} à la bataille de Pavie en 1524. Il laissa entr'autres enfans trois fils, morts sans enfans, & dont deux furent Chevaliers de la Toison d'Or. Cette branche des Seigneurs de *Sanzelles* est, à ce que nous croyons, actuellement éteinte dans

CHARLES, Comte de LANNOY, ancien Colonel d'Infanterie. Gouverneur, après son père, des Villes, Châteaux & Comté d'Eu, & du Tréport-fur-Mer ; il est mort en son Château de la Motte en Picardie, âgé d'environ 60 ans, au mois de Septembre 1738, fils de CHARLES, Comte de LANNOY, Gouverneur des Villes, Château & Comté d'Eu, & de *Jeanne-Antoinette de Belloy*, fille de *Jacques*, Seigneur de Catillon, & d'*Amicie de Courtenay*. Il avoit épousé, le 13 Mars 1704, *Philippe-Louise de Furstenberg*, seconde fille d'*Antoine-Egon*, Landgrave de Baar, Prince du Saint-Empire, mort Régent de l'Electorat de Saxe, & de *Marie de Ligny*. Il a eu pour fille,

N... DE LANNOY, qui s'est mariée avec *Jacques-François d'Espinoz*, Ecuier, Seigneur de Chongy, dont postérité. Voy. ESPINOZ (p), en Champagne.

VII. JEAN DE LANNOY, V^e du nom, Seigneur de Maingoval & d'Audregnies, épousa 1^o *Marguerite de Flandres*, dite de *Praët* ; & 2^o *Philippine de Plaines*, veuve de *Pierre de Bourbon*, Seigneur de Carency. Il eut du premier lit :

LOUISE, femme de *Louis*, Seigneur de *Revel*.

Et du second lit vint entr'autres enfans :

PHILIPPE, qui suit.

VIII. PHILIPPE DE LANNOY, Prince de Solmona, Chevalier de la Toison d'Or, le maria avec *Isabelle Colonna*, veuve de *Louis de Gonzague*, & fille de *Vespasien Colonna*, & de *Beatrix Appia*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, créé Comte de LANNOY & de l'Empire en 1526 ;
2. PROSPER, mort sans postérité ;
3. HORACE, Prince de Solmona après son frère, & Chevalier de la Toison d'Or, décédé

fans enfans d'*Antoinette d'Avalos*, fille d'*Alphonse*, Marquis de Pefcaire, & de *Marie d'Aragon* :

4. BÉATRIX, femme d'*Alphonse de Guevara*, Comte de Potenza ;
5. MARIE, Religieuse ;
6. Et VICTOIRE, époufa d'*Albert d'Aquaviva*, Duc d'Atri.

BRANCHE

des Seigneurs de SANTES, de MOLEMBAIS, &c.

III. GUIBERT DE LANNOY, fecond fils de HUGUES, & de *Marie de Maingoval*, Seigneur de Santes & de Beaumont, époufa *Catherine*, Dame de *Molembais*, dont il eut :

1. HUGUES, Maître des Arbalétriers de France & Chevalier de la Toifon d'Or, mort fans enfans en 1456. (Voy. fon article dans l'*Hift. des Grands Officiers de la Couronne*.)
2. GILBERT, Confeiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, fon Ambaffadeur en Angleterre, & Chevalier de la Toifon d'Or, qui fut trifaïeul de

FRANÇOISE, laquelle porta les Terres de Lannoy, de Santes, de Rollencourt & de Boulers, à fon mari *Maximilien d'Edmond*, Comte de Buren, Chevalier de la Toifon d'Or.

3. BAUDOIN, dit le *Bègue*, Seigneur de Molembais, Chevalier de la Toifon d'Or, Gouverneur de Lille, mort en 1474. Il fut trifaïeul de

MARIE, alliée à *Jean de Berghes*, Comte de Walhain, duquel n'ayant point eu d'enfans, les Terres de Molembais & de Solre échurent à *YOLANDE DE LANNOY*, fœur confanguine de fon père, & femme de *Jacques de Croix*, Seigneur de Sempy, dans la pofitérité duquel ces Terres font encore.

4. Et JEAN, qui fuit.

IV. JEAN DE LANNOY, dit PERCHEVAL, Seigneur de la Motterie & d'Orechimont, époufa *Marie de Cordes-de-Wattripont*, dont :

V. JEAN DE LANNOY, qui s'est marié à *Isabelle du Mez*, dite de *Croix*. Il en eut :

1. ROBERT, dont la pofitérité ne fubfifte plus ;
2. ANTOINE, qui fuit ;
3. Et PIERRE, Seigneur d'*Hardiplacque*, tige des branches de *Lefdain*, des *Maretz* & d'*Herpinghien*, d'*Hardiplacque* & du *Hautpont*, aujourd'hui toutes éteintes.

ANTOINE, Seigneur de *Lefdain*, un des defcendans de *PIERRE* au fixième degré,

époufa *Adrienne de Berghes*, dont il eut des enfans.

VI. ANTOINE DE LANNOY, Seigneur de la Motterie, époufa *Philippotte Abonnel de Gros*, de laquelle vint :

VII. ANTOINE DE LANNOY, II^e du nom, qui s'est allié à *Jacqueline du Bois-de-Hove*, dont :

VIII. LOUIS DE LANNOY, Seigneur de la Motterie, qui époufa *Michele d'Ongnies*, fille de *Jacques*, Seigneur d'*Eltrées*, & d'*Anne de Prant de Blaevelt*. De ce mariage fortit :

IX. JACQUES DE LANNOY, Seigneur de la Motterie, mort en 1587, qui avoit époufé *Sufame de Noyelles*, décédée en 1590, dont, entr'autres enfans :

1. ADRIEN, qui fuit ;
2. CLAUDE, tige de la branche des Comtes de la *Motterie*, rapportée ci-après ;
3. VALENTIN, dont la pofitérité eft éteinte ;
4. Et ADRIENNE, Chanoineffe de Nivelles.

X. ADRIEN DE LANNOY, Seigneur de Wafmes, Toufflers, &c., époufa 1^o *Honorine le Baudain*, fille de *Jacques*, Seigneur de Mauville ; & 2^o *Catherine du Mez*, dite de *Croix*, fille de N.... du *Mez*, Seigneur de *Dadizele*. Du premier lit vint entr'autres enfans :

XI. FRANÇOIS DE LANNOY, Baron de Wafmes, Toufflers & d'Etterbeek, Gouverneur de Bourbourg (fuivant le *Diction. des Gaules*, au mot LANNOY), qui époufa *Mechtilde de Bergh*, Chanoineffe de Munfter-Biffen, fille de *Jérôme*, Baron de Trips, & d'*Anne de Pallant*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et ADRIENNE-PHILIPPINE-THÉRÈSE, Comteffe du Saint-Empire, Fille d'honneur de la Reine, mariée, par contrat du 11 Mai 1675, à *Jacques-Marie de la Baume*, Comte de Montrevel, &c., dit le *Comte de Brancion*, Brigadier des Armées du Roi, dont des enfans. Voy. BAUME-MONTREVEL (DE LA).

XII. FRANÇOIS, II^e du nom, dit le *Comte de LANNOY*, eut de fa feconde femme *Marie-Catherine-Alexie de Fiennes*, Dame de Regnauville & d'*Eltrées* (nous ignorons le nom de fa première),

1. PIERRE-MAXIMILIEN, qui fuit ;
2. CHARLES-FRANÇOIS, rapporté après fon ainé ;
3. Et MARC, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur LÉOPOLD, qui époufa *Claire-*

Hippolyte, Comtesse de *Stahrenberg*, dont :

1. MARIE-FRANÇOISE, Comtesse de LANNOY & de l'Empire, qui fut épouse d'*Adam-Maximilien*, Comte de *Stahrenberg*, Feld-Maréchal des Armées de l'Empereur ;
2. Et ERNESTINE, qui s'est alliée à N... , Comte de *Herberstein*.

XIII. PIERRE-MAXIMILIEN, Comte de LANNOY & d'Annappes, Baron de Wafmes, Seigneur de Regnauville, Brigadier des Armées du Roi d'Espagne, mort le 10 Septembre 1749, avoit épousé *Marie-Françoise-Eléonore d'Angeville*, de laquelle sont issus :

1. FRANÇOIS-FERDINAND, qui suit ;
2. MARIE-THÉRÈSE-ROBERTINE, née le 22 Novembre 1729, mariée, le 23 Décembre 1754, à IGNACE-GODEFROY, Comte de LANNOY DE BEAUREPAIRE, mentionné plus loin ;
3. MARIE-FRANÇOISE, dite *Mademoiselle de Regnauville* ;
4. Et MARIE-ALBERTINE, dite *Mademoiselle de Lannoy*, née en 1737.

XIV. FRANÇOIS-FERDINAND, Comte de LANNOY & d'Annappes, Baron de Wafmes, chef de toute la Maison de LANNOY, né le 3 Février 1732, a été nommé, en Août 1758, Colonel dans le Régiment des Grenadiers de France. Il s'est marié, le 4 Novembre 1756, avec *Marie-Françoise Constance-Antoinette d'Assignies*, née en 1741, fille unique & héritière de *Charles-François-Florent*, Marquis d'*Assignies*, Seigneur d'Allouagne, &c., mort en 1753, & de *Marie-Madeleine-Josèphe-Alexandrine de Tramecourt*, dont :

N.... de LANNOY, née en Août 1758.

XIII. CHARLES-FRANÇOIS, 1^{er} du nom, Comte de LANNOY & du Saint-Empire, second fils de FRANÇOIS, 1^{er} du nom, & de *Marie-Catherine-Alexie de Fiennes*, sa seconde femme, Comte de Wattignies, Seigneur de Renneval, &c., a servi dans le Régiment du Prince de Croy-Solre, ensuite dans celui de la Vallière, qu'il quitta après 30 ans de service, étant Capitaine, & est mort à Wattignies le 26 Août 1758. Il avoit épousé, 1^o *Honorine-Caroline le Prince*, dite du *Châtel*, fille de *Josse le Prince du Châtel*, & de *Michelle d'Anman de Wernoisse* ; elle est morte sans enfans à Tournai en 1739. inhumée dans l'Eglise Saint-Brice ; & 2^o par contrat du 13 Juin 1740, à Tournai, Dame *Marie-Charlotte-Françoise Clément-du-Vaulx*, née en

Tome XI.

1703, sa parente par sa première femme, fille de *Gédéon*, Seigneur de l'Héraule, dont :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit ;
2. AUGUSTIN-FRANÇOIS, rapporté ci-après ;
3. Et CHARLOTTE-MARIE-JOSÉPHINE, née Comtesse de LANNOY, le 14 Septembre 1744, dite *Mademoiselle de Wattignies*, qui fut reçue Chanoinesse de Denain le 3 Juillet 1753, morte le 13 Octobre 1768.

XIV. CHARLES-FRANÇOIS, 1^{er} du nom, Comte de LANNOY & du Saint-Empire, Seigneur de Wattignies, né à Tournai le 25 Mars 1741, est entré au service dans le Régiment du Roi, Infanterie, en 1755, où il a été Lieutenant, puis Capitaine, & a épousé, le 28 Mars 1762, dans l'Eglise paroissiale de la Madeleine à Lille, *Alexandrine-Charlotte-Marie de Hangouart*, née à Gand, le 23 Mars 1738, Baronne d'Avelin, fille d'*Antoine-François-Joseph*, Comte & Marquis de *Hangouart*, Baron, Seigneur d'Avelin, de Seclin, &c., & de *Marie-Anne-Françoise de Preud'homme de Haillies*, née Vicomtesse de Nieuport, dont :

1. N... de LANNOY, né à Avelin le 14 Novembre 1763, mort le 25 dudit mois sans avoir été nommé ;
2. N... de LANNOY, né & baptisé à Lille le 7 Mars 1767, mort le 25 Juillet suivant ;
3. ALEXANDRINE-FRANÇOISE-MARIE-JOSÉPHE-CHARLOTTE-COLETTE, née & baptisée à Wattignies le 23 Septembre 1762 ;
4. MARIE-FERDINANDE-LIVINE-JOSÉPHE-COLETTE, née & baptisée à Wattignies le 12 Novembre 1765 ;
5. Et MARIE-COLETTE-JOSÉPHE, née à Lille le 19 Décembre 1768, morte le 25 Mars 1770.

XIV. AUGUSTIN-FRANÇOIS, Comte de LANNOY & du Saint-Empire, Seigneur de la Chaussée, né le 7 Mai 1743, frère du précédent, est entré au service en 1757, & a aussi été Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie. Il a épousé, par contrat du 23 Avril 1768, à Tournai, *Ferdinande-Dorothee-Josèphe de Franeau de Hyon*, née Vicomtesse van der Burch, fille puinée de *Jacques-Adrien-Joseph*, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Josèphe-Placide-Camille*, Comtesse van der Burch, dont :

1. JACQUES-ADRIEN-FRANÇOIS, né à Tournai le 10 Janvier 1769 ;
2. Et FERDINAND-JOSEPH, aussi né à Tournai le 1^{er} Juin 1772, inscrit, en 1773, pour être Chevalier de Malte.

D d

BRANCHE

des Comtes de la Motterie.

X. CLAUDE DE LANNOY, second fils de JACQUES, & de *Suzanne de Noyelles*, fut Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur de Maëstricht, puis de Namur, créé *Comte de la Motterie*, par PHILIPPE IV, Roi d'Espagne, en 1628, & mourut en 1643. Il avoit été Mestre de Camp de l'Armée Espagnole au Pays-Bas. Sa première femme fut, selon l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, *Marie-Françoise le Vasseur*, dite de *Guernonval*, fille de *Philippe*, Seigneur de *Guernonval* & de *Rosémont*, Gouverneur & Capitaine Général de la Ville & du Château de *Gravelines*, & de *Livine de Nieuwenhuise*; & suivant le *Didion. des Gaules*, *Marie le Quiou*, Dame de *Conteville*, fille de *Philippe*, Seigneur de *Guernonval*, Baron d'*Equelbecq*, ce qui nous paroît être la même; & 2^o *Claudine*. Baronne d'*Eltz*; & de *Clervaux*, au pays de *Luxembourg*, fille & héritière de *Godefroy*, & d'*Elisabeth de Heu*. Du premier lit il eut :

1. PHILIPPE, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. ALBERT, auteur de la branche des Comtes de *Clervaux*, rapportée ci-après;
3. Et MADELEINE-THÉRÈSE, mariée à *Albert*, Baron de *Merode* & de l'Empire, Comte de *Waroux*, &c.

XI. PHILIPPE DE LANNOY, Comte de la Motterie, Seigneur de *Conteville*, Mestre de Camp d'une terce d'Infanterie *Wallone*, Maître d'Hôtel des Archiducs *LÉOPOLD* & *DON JUAN D'Autriche*, fut tué à la bataille des *Dunes*, près de *Dunkerque*, en 1658. Il avoit épousé, 1^o *Anne de Davre*, dont il n'eut point d'enfants; & 2^o *Louise-Michelle d'Ognies de Beaurepaire*, Baronne de *Sombreffe*, Chanoinesse de *Mons*, dont vinrent entr'autres :

1. FRANÇOIS-HYACINTHE, qui suit;
2. Et IGNACE-PHILIPPE, auteur de la branche des Comtes de *Beaurepaire*, rapportée ci-après.

XII. FRANÇOIS-HYACINTHE DE LANNOY, Comte de la Motterie, Baron de *Sombreffe*, dit le *Comte de Lannoy*, Envoyé extraordinaire de l'Empereur vers le Roi d'Espagne, & plusieurs fois Député de la Noblesse des Etats du *Brabant*, mourut à *Nivelle* en Février 1725, âgé de 77 ans, laissant d'*Anne-*

Françoise de Gavre d'Aiseau, son épouse,

1. EUGÈNE-HYACINTHE-MARIE-JOSEPH-IGNACE, qui suit;
2. ALBERT-ERNEST, Comte de *Lannoy*, Chambellan de l'Impératrice-Reine à la Cour de *Bruxelles*, mort en 1752. Il épousa *Cornélie de Leefdale*, veuve en premières noces de *Jean de Cotereau*, Marquis d'*Aishe*;
3. Et MARIE-THÉRÈSE, alliée, en 1716, à *Joseph-Lothaire*, Comte de *Koenigsegg*, Chevalier de la Toison d'Or, Maréchal & Grand Chambellan de l'Empereur, & son Ambassadeur en Angleterre.

XIII. EUGÈNE-HYACINTHE-MARIE-JOSEPH-IGNACE DE LANNOY & de la Motterie, Colonel d'un des Régimens nationaux des Pays-Bas, Grand Maréchal de la Cour de *Bruxelles*, & le seizième de sa maison, Chevalier de la Toison d'Or, Général-Feld-Maréchal des Armées de *L. M. I. & R.*, & Gouverneur de *Bruxelles*, est mort à *Bruxelles* en 1755. Il avoit épousé *Lambertine-Lamoraldine-Thérèse du Faing*, Comtesse d'*Haffelt*, Baronne de *Jamoigne*, dont :

CHRISTIAN, Comte de *Lannoy*, de la Motterie & de *Liberchies*, Baron de *Sombreffe*, Chambellan de *S. M. I. & R.* à la Cour de *Bruxelles*, qui vivoit sans alliance en 1756.

BRANCHE

des Comtes de BEAUREPAIRE.

XII. IGNACE-PHILIPPE DE LANNOY, Comte de *Beaurepaire*, second fils de *Philippe*, & de *Louise-Michelle d'Ognies de Beaurepaire*, épousa *Françoise de Colonna*, fille de *François*, Baron de *Bornhem*, dont entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, Comte de *Lannoy*, mort sans enfans de *Marguerite-Madeleine de Clermont-Tonnerre de Thoury*, qu'il avoit épousée en Mai 1720;
2. CHARLES-IGNACE-FRANÇOIS, qui suit;
3. Et ELÉONORE-ALDÉONDE, veuve de *Baudry-Adelbert*, Comte de *Marnix*, Baron de *Rollencourt*, qu'elle avoit épousée en 1718.

XIII. CHARLES-IGNACE-FRANÇOIS, Comte de *Lannoy* & de *Beaurepaire*, & du *Saint-Empire*, Seigneur de *Caucourt*, Député général & ordinaire de la Noblesse des Etats d'*Artois*, mourut le 10 Octobre 1752. Il avoit épousé, en 1719, *Alix-Barbe-Guyé-Françoise de Saint-Vaast*, née en 1700, fille & héritière de *Gaston-François*, Baron & Mar-

quis d'Honnecourt, Seigneur de Courchelettes, &c., & de Marie-Madeleine de Beaufort de Laffus. De ce mariage font nés :

1. IGNACE-GODEFROY, Comte de LANNOY & de Beurepaire, allié, le 23 Décembre 1754, à MARIE-THÉRÈSE-ROBERTINE DE LANNOY DE WASMES, sa cousine, dont il a eu :

1. MARIE-JOSÈPHE-ADRIENNE, née le 15 Janvier 1757 ;

2. Et MARIE-ALEXANDRINE-FRANÇOISE-CLAUDINE, née le 2 Février 1761.

2. N...., appelé le *Chevalier de LANNOY*, né en 1724, Lieutenant au Régiment des Gardes Wallones en Espagne ;

3. EMMANUEL-JOSEPH, appelé l'Abbé de LANNOY, ci-devant Prévôt de la Collégiale de Saint-Géry à Cambrai, à présent Chanoine de la Métropole de Cambrai ;

4. ALEXIS-BON-HENRI, appelé le *Chevalier de LANNOY*, Capitaine au Régiment du Roi ;

5. 6. & 7. Trois filles, Religieuses à la Visitation de Sainte-Marie à Amiens ;

8. MARIE-JOSÈPHE-CLAUDINE, née le 2 Avril 1731, Religieuse de la noble Abbaye d'Estun-lès-Arras ;

9. Et FERDINANDE, reçue Chanoinesse à De-nain, le 10 Juillet 1752.

BRANCHE

des Comtes de CLERVAUX.

XI. ALBERT DE LANNOY, fils de CLAUDE, & de Claudine, Baronne d'Eliz, sa seconde femme, fut Baron de Clervaux, Seigneur de Wenerange, Ambassadeur de CHARLES II, en différentes Cours, épousa Anne-Marguerite, Baronne de Reede de Sasfeld, Dame de Boulan, dont entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS-FERDINAND, qui fuit ;

2. Et MAXIMILIEN, Chevalier de l'Ordre Teutonique.

XII. FRANÇOIS-FERDINAND, Comte de LANNOY, épousa Anne-Apolline, Baronne van der Horst, Dame de Hamme, dont :

ADRIEN-DAMIEN-GÉRARD, qui fuit ;

Et deux filles, Chanoinesse à Nivelles en 1740.

XIII. ADRIEN-DAMIEN-GÉRARD, Comte de LANNOY & de l'Empire, Baron de Clervaux, a épousé Aldegonde-Louise-Françoise, Baronne de Warnant, de laquelle font nés :

1. N.... DE LANNOY, qui fuit ;

2. ADRIENNE-THÉRÈSE-FRANÇOISE, née en 1728, Chanoinesse à Nivelles en 1750, appelée *Mademoiselle de LANNOY* ;

3. N.... DE LANNOY, Chanoinesse de Maubeu-

ge, puis femme de Louis-Albert, Comte d'Outremont ;

4. Et N.... DE LANNOY, aussi Chanoinesse de Maubeuge.

XIV. N...., Comte de LANNOY, de Clervaux & de l'Empire, a épousé N... de Wignacourt, Chanoinesse de Maubeuge, fille de Balthazar-Pierre-Félix, Comte de Vlete-ren, Grand Bailli de Cassel, & de Constance-Caroline de Ghiselles-Saint-Floris, dont il y a des enfans.

(On peut consulter pour un plus long détail l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, & Moréri ; mais où l'on ne trouve pas l'état actuel de cette Maison.)

Les armes : d'argent, à 3 lions de sinople, armés & lampassés de gueules, couronnés d'or, 2 & 1.

LANNOY DE DAMERAUCOURT, en Picardie : Famille à laquelle Chafot de Nantigny, dans ses *Tablet. historiq.*, part. VI, donne pour armes : échiqueté d'or & d'azur, de 4 tires.

LANOY ou LAUNOY, ancienne Noblesse, originaire du pays de Normandie, qui n'a rien de commun avec la Maison de LANNOY, dont nous venons de parler.

On trouve dans les Registres de la Chambre des Comptes Benoît de LANOY, Ecuyer, qui rendit aveu au Roi en 1452. Les Echequiers de Normandie de l'an 1453, parlent aussi de Jean le Sens, Atourne, & de JEAN de LANOY, Administrateur de l'Hôtel-Dieu de Caen. Ceux de 1469 font mention de GUILLAUME de LANOY, Atourne, de Benoît de LANOY, & de JEAN de LANOY, Administrateur des Autel & Chapelle de Saint-Philippe & de Saint-Gratien de Caen. — En 1497, JEAN & GILLES de LANOY plaidoient contre Jean de Boislichauffe, Ecuyer, & Pierre Moges, Procureur de JEAN de LANOY & de GUILLAUME de LANOY, Seigneur de Cricqueville, pareillement contre Guillaume de Beuville, Ecuyer.

La preuve de noblesse de cette Famille de LANOY fut faite en 1540, par CHARLES de LANNOY, Seigneur de Cricqueville & de Clermont ; ROBERT de LANOY, Seigneur de Bray, & LAURENT de LANOY, ses cousins, comme aussi par GUILLAUME, MICHEL, LAURENT & THOMAS de LANOY, ayant tous pour auteur celui qui fuit.

I. BENOÎT DE LANOY, dénommé dans un titre de l'an 1466, épousa *Marie de Parfouru*, dont :

1. RICHARD, qui suit ;
2. GUILLAUME, Seigneur de Cricqueville, rapporté ci-après ;
3. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de Clermont, mentionnée ensuite ;
4. JEANNE, femme de *Michel Dievavant*, Seigneur du Follé, fils de *Michel Dievavant*, Seigneur de Montenay, & de *Jeanne Hamon*.

II. RICHARD DE LANOY, 1^{er} du nom, Seigneur de Livet, eut pour fils :

III. RICHARD DE LANOY, 1^{le} du nom, Seigneur de Livet, lequel fut père de

IV. JEAN DE LANOY, Seigneur de Livet, dont nous ignorons la descendance.

II. GUILLAUME DE LANOY, Seigneur de Cricqueville, second fils de BENOÎT DE LANOY & de *Marie de Parfouru*, est dénommé avec RICHARD & JEAN DE LANOY, ses frères, dans un titre de l'an 1488. Il épousa *Jeanne de Bétheville*, fille de *Jacques*, Seigneur de *Bétheville*, & de *Marguerite le Veneur*. Leurs enfans furent :

1. ROBERT, qui suit ;
2. CHARLES, Seigneur de Petite-Ville, qui eut un fils & une fille, Dame de la Bardouillère ; & d'une Maîtresse, quelques autres enfans qu'il fit légitimer ;
3. Et FRANÇOISE, femme de *Guillaume de Saffray*, Seigneur de Vimont.

III. ROBERT DE LANOY, Seigneur de Cricqueville & de Lullay, épousa *Marguerite Richard*, Dame d'Hérouvillette & de Ranville, dont il eut :

IV. TANNEGY DE LANOY, Seigneur de Cricqueville, Conseiller au Grand Conseil le 8 Mars 1614, Maître des Requêtes le 23 Mai 1620, Président à Mortier au Parlement de Rouen le 29 Août 1632, qui mourut en 1650, sans enfans de son mariage avec *Anne Viart*, morte le 5 Février 1638, fille de *Félix*, Seigneur de la Herfe, Maître des Requêtes, & de *Jeanne Hennequin*.

BRANCHE
des Seigneurs de CLERMONT.

II. JEAN DE LANOY, troisième fils de BENOÎT, & de *Marie de Parfouru*, épousa *Marguerite de Carbonnel*, Dame de Clermont, & en eut :

1. HENRI, qui suit ;
2. 3. & 4. THOMAS, JEAN & GUILLAUME.

III. HENRI DE LANOY, Seigneur de Clermont, s'allia, en 1503, avec *Blanche de Vieux*, dont :

MICHEL, qui suit ;
Et MARIE, femme de *Gabriel d'Harcourt*, Bâtard de *Tilly*, fils de *Jacques d'Harcourt*, Baron de Beuvron, &c. Voy. HARCOURT.

IV. MICHEL DE LANOY, Seigneur de Clermont, épousa, le 19 Octobre 1539, *Guillemine de Rupierre*. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et ROBERT, marié à *Ifabeau Rennier*, de laquelle il eut trois fils, savoir :
 1. GUILLAUME ;
 2. JACQUES, allié avec *Françoise le Comte* ;
 3. Et ROBERT. Ils sont tous trois dénommés dans des Lettres de dérogeance en 1621.

V. JACQUES DE LANOY, Seigneur de Clermont, eut de *Jeanne Frontin*, sa femme,

1. JACQUES, qui suit ;
2. ROBERT ;
3. Et une fille, nommée ANNE.

VI. JACQUES DE LANOY, 1^{le} du nom, Seigneur de Clermont, épousa, l'an 1648, *Jeanne Caillou*. (On ignore s'il en eut postérité, suite de *Mémoire*.)

Les armes : *d'argent, à l'aigle de sable*.

* LANQUES, dans le Bassigny en Champagne : Terre, Seigneurie & ancienne Baronnie, portée en mariage, l'an 1412, par *Ifabelle*, fille & héritière de *Jean*, Baron de *Lanques*, & d'*Ifabelle de Bessy*, à *Louis de Choiseul*, Baron de Clémont. Voy. CHOI-SEUL.

Vers la fin du XVI^e siècle, la Baronnie de *Lanques* fut acquise par *Hanus de Berman*, Seigneur d'Uzemain & d'Isches en partie ; & N... de *Berman*, Baronne de *Lanques*, Dame d'Offroicourt, fille unique de *Louis-Claude de Berman*, Baron de *Lanques*, Seigneur d'Uzemain & d'Offroicourt, & d'*Elifabeth de Serocourt*, l'a portée à son mari, CLAUDE-GODEFROY DE CHANDON, Seigneur de Briaille, duquel elle eut : N... DE CHANDON-DE-BRIAILLE, Brigadier des Armées du Roi, mort sans alliance ; & N... DE CHANDON DE BRIAILLE, Baron de *Lanques*, qui épousa N... *Segro*, dont il a eu : 1. N... DE CHANDON, dit le *Comte de Briaille*, Baron de *Lanques* ; 2. & N... DE CHANDON, dit le *Chevalier de Briaille*. (Voy. les *Tablet. généal. & histor.*, part. VIII, page 360.)

LANSALUT. Voy. GAC DE LANSALUT (LE).

LANSÈGUE, Terre noble à une lieue & demie de Toulouſe, ne relevant que du Roi, laquelle fait partie du terroir dit de *Carbonnières*, compris autrefois dans la fameuſe Baronnie de Blagnac, donnée par PHILIPPE-le-Bel, au Sieur de Voifins, en échange des Terres qu'il poſſédoit au Comté d'Armagnac. Cette Terre fut poſſédée autrefois par des Commandeurs de Malte, qui lui donnèrent le nom qu'elle porte aujourd'hui; elle paſſa enſuite dans la Maifon de *Lawet*, qui a produit des Premiers Prélidens au Parlement de Toulouſe, & elle appartient actuellement à MM. de *Bardy*, dont le père eſt Prélident à Mortier du même Parlement. Ils deſcendent d'une Maifon ſouveraine d'Italie, ainſi que nous l'apprend l'Auteur de *La Toſcane françoife*.

Dans des tems de troubles, les BARDY, ou BARDY, perdirent leurs Etats, & les mécontentemens qu'ils eſſuyèrent les portèrent à ſ'expatrier. Ils étoient trois frères: l'aîné d'entr'eux, duquel deſcendent les BARDY qui ſont en France, vint ſ'établir en la ville de Saint-Pons dans les Cévennes. Il y avoit un PIERRE BARDY, Viguier d'Angles en 1417.

Le fixième aïeul de M. le Marquis de LANSÈGUE étoit Capitaine de Dragons, & poſſédoit dans les Cévennes la Terre de Monſégou & plufieurs Fiefs que, ſ'étant établi depuis à Montpellier en Languedoc, vendit M. DE BARDY, père de

N.... DE BARDY, Prélident, Tréſorier Général de France, lequel eut de ſon mariage avec N.... de *Magnol*,

Meffire N.... DE BARDY, qui ſuit;

Et une fille, morte en bas âge.

Meffire N.... DE BARDY, d'abord Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Toulouſe, aujourd'hui Prélident à Mortier du même Parlement, a épouſé, en 1743, *Catherine-Cécile de Campiftron*, fille de feu Meſſire *Jean-Galbert*, Commandeur de l'Ordre de Saint-Jacques-de-Calatrava, Marquis de Penango, en Italie, &c., cher à la République des Lettres, par les différens ouvrages qu'il nous a laiffés, & de *Marie de Maniban*, mariée depuis en ſecondes noces à *Charles de Rochechouart*, dit le *Comte de Clermont*. Cette *Catherine-Cécile de Campiftron* comptoit

parmi les plus proches parens, les du *Faur de Pibrac*, les *d'Hautpoul*, les *Caulet*, les *Puivert*, &c. Elle étoit nièce de feu Meſſire N.... de *Maniban*, Premier Prélident au Parlement de Toulouſe, & de feu Meſſire *François-Honoré de Maniban*, Archevêque de Bordeaux, Abbé de Sandras, &c. De ce mariage eſt né:

Meffire JEAN-JACQUES-CATHERINE-GASTON DE BARDY, Marquis de Lanſégue, reçu Conſeiller au Parlement de Toulouſe le 6 Juillet 1766, qui a été marié le 15 Septembre 1769, à N.... de *Fizes*, riche héritière par M. de Durfort, alors Evêque de Montpellier, aujourd'hui Archevêque de Beſançon.

Il y a eu d'une branche de la Maifon de BARDY, encore exiſtante en Italie, un Cardinal, mort depuis quelques années.

Les BARDY portent pour armes: *d'azur, à un arbre d'argent, accoſlé de 2 chevreuils affrontés d'or, rampant contre l'arbre; au chef d'or, chargé de 3 châtaignes de ſinople*. (Article qui nous a été fourni & déſavoué par M. DE BARDY, Prélident, Tréſorier Général de France, père de JEAN-JACQUES-CATHERINE-GASTON DE BARDY, connu ſous le nom du *Marquis de Lanſégue*.)

LANTAGE, Famille de Champagne, dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de cette Province.

JACQUES DE LANTAGE, fils d'ANTOINE & de N... *Davouſt*, épouſa *Elizabéth de Bretel*, de laquelle il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. CHARLES, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Forbin, mort à Gazolo, près de Mantoue, le 29 Août 1706, & enterré dans l'Egliſe paroiffiale du même lieu;
3. CHARLES-CYRUS, Major de Cavalerie du même Régiment, tué à la bataille de Caſtiglione en Italie, le 9 Septembre 1706, à la tête du ſecond eſcadron de ce Régiment, commandé par JEAN DE LANTAGE, ſon aîné; il fut enterré dans l'Egliſe de Medoli;
4. ELISABETH, Chanoineſſe de Bouxières, près de Nancy en Lorraine;
5. MARIE-GABRIELLE, alliée avec *Charles-Joſeph de Ravenel*, Chevalier, Seigneur de Juzanvigny, Bailliage de Chaumont-en-Baſſigny, fils de *François-Joſeph*, & de *Françoïſe de Menardeau*, dont une fille, morte au berceau;
6. Et BARBE-MARGUERITE, morte enfant.

JEAN DE LANTAGE, Lieutenant-Colonel

d'un Régiment de Cavalerie, épousa, le 13 Juin 1695, *Marie-Elisabeth Achard*, fille de *Guy*, Chevalier, Seigneur Suzerain & Patron de Juigny, Seigneur de Bonvouloir & de Loyauté. Bailliage d'Alençon, & d'*Anne-Genève de Frébourg*. De ce mariage vinrent :

1. OMER, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie, mort à Marienburg en Hainaut, le 12 Avril 1726, dans la 24^e année de son âge, & enterré dans l'Eglise paroissiale de ce lieu ;
2. JEAN-LOUIS-CYR, Lieutenant de Cavalerie ;
3. FRANÇOISE-EDMÉE, morte en Juillet 1724, & enterrée dans l'Eglise de Saint-Denis de Sézanne en Brie ;
4. & 5. ELISABETH-ANNE, & MARIE-GENÈVIÈVE, dont nous ignorons la destinée.

Nous trouvons encore, suivant une notice de feu Piganol de la Force, auteur de la *Description histor. de la France*, & de celle de Paris, &c., & de plusieurs autres Ouvrages, qui étoit Gouverneur des Pages de M. le Comte de Toulouse, qu'EDME de LANTAGE eut pour fils NICOLAS, ANTOINE & JEAN ; il n'y eut qu'ANTOINE qui se maria, JEAN de LANTAGE eut de N... *Renaud* un fils naturel, nommé FRANÇOIS.

Ce FRANÇOIS de LANTAGE, fort bien élevé par son père, devint Secrétaire de M. de Pomponne Bellière, Premier Président du Parlement de Paris. Il le servit dans ses Ambassades, acheta une charge de Secrétaire du Roi, se maria & eut pour enfans :

1. POMPONNE, qui suit ;
2. FRANÇOIS, qui a laissé une nombreuse postérité que nous ignorons ;
3. Et une fille, mariée à N... de *Favincourt*, Maréchal des Logis des Mousquetaires du Roi.

POMPONNE de LANTAGE a été Avocat Général au Bureau des Finances de Paris, & a eu : N... de LANTAGE de SÉLICOURT, Fermier Général en 1726 ; Et une fille, mariée à N... *Broutin*.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la croix d'or ; aux 2 & 3 d'azur, au fer de moulin d'argent.*

* LANTENAY, Terre & Seigneurie au Bailliage de Dijon, érigée en *Marquisat*, par Lettres Patentes du mois de Juin 1677, en faveur de *Bernard Bouhier*, Président au Grand Conseil. Ces Lettres furent enregistrées au Parlement de Bourgogne le 29 Décembre de la même année, & en la Chambre des

Comptes le 8 Janvier 1678. Voy. BOUHIÈRE.

LANTENNE, Famille noble de Franche-Comté, qui porte pour armes : *de sable, à la croix d'argent.*

LANTI DELLA ROVERE, Maison d'Italie, sur laquelle, faute de *Mémoire*, nous ne pouvons donner qu'une notice, d'après l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IX, pag. 294.

HIPPOLYTE LANTI DELLA ROVERE, Duc de Bonmars, eut de *Christine d'Attemps*, son épouse, morte en 1712,

ANTOINE LANTI DELLA ROVERE, Duc de Bonmars, Prince de Belmonte, Marquis de la Roche-Sinibalde, nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit en 1696, sur ses preuves admises, & mort à Rome le 5 Mai 1716. Il avoit épousé, en Novembre 1682, *Louise-Angélique de la Trémoille*, sœur de la Princesse des *Ursins*, & fille de *Louis de la Trémoille*, Duc de Noirmoultier, & de *Renée-Julie Aubery*, dont il eut :

1. LOUIS, qui suit ;
2. ALEXANDRE, Prince de la Roche-Sinibalde ;
3. FRÉDÉRIC, Chevalier ;
4. Et MARIE-ANNE-CÉSARINE, mariée, en Juin 1712, à *Jean-Baptiste-Joseph de Croy*, Duc d'Hayre.

LOUIS LANTI DELLA ROVERE, Prince de Belmonte, a épousé *Anne Vaini*, veuve de N..., Comte de *Litto*, Milanois, & fille de *Guido Vaini*, Prince de Cantaloupe, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne Ceuli*.

Les armes : *de gueules, à 3 aigles d'argent, couronnées d'or.*

LANTIN, en Bourgogne : Famille distinguée dans la Robe, & dont plusieurs de ce nom se sont rendus célèbres dans la République des Lettres, surtout

JEAN-BAPTISTE LANTIN, né à Dijon le 9 Novembre 1620, fils de JEAN-BAPTISTE LANTIN, Conseiller au Parlement de Bourgogne, né à Chalon-sur-Saône, le 13 Décembre 1572, qui eut plusieurs enfans d'*Anne Ocquidem*, son épouse, fille de *Bénigne*, Conseiller au Parlement, & qui lui résigna sa charge. (Voy. Moréri, au mot LANTIN.)

Les armes : *d'azur, à la biffe d'argent en pal ; au chef d'or.*

LANTIVY ou LENTIVI, Noblesse l'une des plus anciennes & des mieux alliées de la

Bretagne, où elle est connue dès le XIII^e siècle. Elle a produit ses titres dans les différens tems de la Recherche de la Noblesse, en 1480, 1483, 1513, 1669 & 1671, & a obtenu des Jugemens qui reconnoissent l'ancienneté de son extraction. On prétend qu'elle est originaire d'Angleterre où des personnes distinguées, portant ce nom, y résident encore, & que deux frères passèrent de ce Royaume en Bretagne, où ils le fixèrent par des mariages avantageux.

L'ainé, JEAN DE LANTIVY, Chevalier, Baron d'Arches, Seigneur des Combes, n'eut point d'enfans de *Julienne de Rochechouart*, & de *Françoise de Cranezel*, dite de *Queramezel*, ses deux femmes.

I. Le cadet, nommé PIERRE DE LANTIVY, Chevalier, Seigneur de Saint-Urien, & de Vaudemont, étant devenu veuf, sans enfans, d'*Aliénor de Lanvaux*, des anciens Barons de *Lanvaux*, le remaria, en 1298, avec *Adélaïde de Baud*, fille & héritière de *Guillaume*, Chevalier, & de *Béatrix de Lanvaux*. Il eut de cette seconde femme pour fils aîné, RAOUL, qui suit. (On rapporte que ce PIERRE avoit le don singulier de guérir, par le toucher, d'une espèce de mal, appelé *Malitouche*, don qui ne peut être qu'une faveur du Ciel. Ses descendans le vantent d'en jouir, & de guérir encore ceux qui leur sont présentés.)

II. RAOUL DE LANTIVY, Chevalier, Seigneur de Kernuzel, Saint-Urien, Kerveno, Kervily, &c., épousa 1^o *Alliette de Lannouan*; 2^o *Aliénor de Kerfau*, de laquelle il n'eut point de postérité; & 3^o *Alix de Baud*. Du premier lit naquirent plusieurs enfans, entr'autres :

1. JEAN, qui suit;
2. OLIVIER, lequel ratifia la paix de Guérande entre le Roi & le Duc de Bretagne, comme il se voit dans l'acte de 1381, rapporté à Saint-Brieuc, scellé du sceau dudit LANTIVY. Cet acte est déposé à Paris, chez M. Dupuis, Garde des Chartres de France.

Et du troisième lit vint entr'autres enfans pour fils aîné :

3. EON, auteur de la branche des Seigneurs de *Croco*, qui, quoique cadette, devint la plus riche & la plus renommée. Cette branche finit, à la huitième génération, dans CLAUDE-FRANÇOIS, Seigneur de *Croco*, lequel, de son mariage avec N... l'*Evesque*, laissa pour fille unique,

FLORIMONDE, riche héritière, mariée à

N... de *Rougé*, Marquis du Pleffis-Bellières, père d'*Innocente-Luce de Rougé-de-Bellières*, Duchesse d'Elbeuf.

III. JEAN DE LANTIVY, 1^{er} du nom, Seigneur de Kernuzel, Kerveno, Kenars, Kerlan, Keraudrenou. Kervily, &c., épousa 1^o *Marion de Malestroit*; & 2^o *Marguerite Hilary*. Il eut pour fils aîné,

IV. JEAN DE LANTIVY, 2^e du nom, Seigneur de Kernuzel, &c., qui s'est marié avec *Catherine Phélipot*, dont pour fils aîné,

V. GUILLAUME DE LANTIVY, Seigneur de Kernuzel, &c., qui épousa *Louise de Kerboutier*. Leurs enfans furent entr'autres :

1. ALAIN, dont la fille unique,

BLANCHE, épousa GUILLAUME DE LANTIVY, cadet de la branche des Seigneurs de *Croco*.

2. FRANÇOIS, qui suit;

3. Et GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *la Lande*, rapportée ci-après.

VI. FRANÇOIS DE LANTIVY, auteur des Seigneurs de *Talhouët*, eut en partage de son père, en Juveignerie, la Terre de *Keraudrenou*, par acte du 14 Août 1516, & acquit, conjointement avec sa femme, *Noelle de Quillien*, la Seigneurie de *Talhouët*. Leur fils aîné,

VII. RAOUL DE LANTIVY, Seigneur de *Talhouët*, épousa, le 1^{er} Mai 1525, *Marie de Buléon*, de laquelle il eut :

VIII. JACQUES DE LANTIVY, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de *Talhouët*, Gouverneur de *Pontivy*, qu'il défendit contre le Duc de *Mercoeur*, un des chefs de la Ligue. Il avoit épousé, 1^o *Marguerite le Tenours*; & 2^o *Perrine le Douarain*. Du premier lit vint :

MICHEL, qui suit.

Et du second lit il eut :

JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Rest* & de *Kermeur*, mentionnée plus loin.

IX. MICHEL DE LANTIVY, Seigneur de *Talhouët*, partagea, en 1604, avec son frère, & épousa « par contrat du 20 Juin 1610, » *Anne de Guervafic-de-Malestroit*, dont :

1. JEAN, qui suit;

2. Et « LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Kergo* & de *Trédion*, rapportée ci-après. »

X. JEAN DE LANTIVY, 3^e du nom, Seigneur de *Talhouët*, marié avec *Françoise de Trédion*, eut pour fils aîné :

XI. LOUIS DE LANTIVY, Seigneur de Talhouët, qui fut assassiné le 25 Février 1673, à Quimper-Corantin, laissant de *Gillette Ali-bant*, Dame de Quejou, sa femme,

XII. HÉRVE DE LANTIVY, Chevalier, Seigneur de Talhouët, qui s'est marié avec *Jeanne le Bondoul*, Dame de Bonhervo, morte à Hennebont en 1777. De ce mariage vinrent :

1. VINCENT-LOUIS, qui fut ;
2. CLÉMENT, marié à N.... de *Lége*, morte en 1778, de laquelle il a deux filles, dites *Mesdemoiselles du Beudory* : l'aînée a été mariée, au mois de Février 1779, au Chevalier de *Cadeville*, Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, résidant à Morlaix ; & la cadette n'est point mariée ;
3. PIERRE, Chevalier, résidant à Vannes, marié à N.... de *Coué de Salarun*, veuve en premières noces de N.... de *Guervazic*. Il a trois enfans vivans, favoir :

Deux fils, l'un Sous-Lieutenant au Régiment de Hainaut ; & l'autre Sous-Lieutenant au Régiment d'Agénois ;
Et une fille, non mariée.

4. Et LOUISE, veuve, en 1778, d'*Alexandre du Bouëxic de Campel*, dont elle a eu :

Un garçon, Mousquetaire réformé, non marié ;
Et une fille, mariée, en 1768, à N.... le *Mintier*, Seigneur des Aulnais, qui a servi dans les Mousquetaires du Roi. Ils ont plusieurs enfans.

XIII. VINCENT-LOUIS DE LANTIVY DE TALHOÛET, Chevalier, Seigneur de Talhouët, près de Pontivy, où il réside, a épousé, 1^o *Claudine Robert*, morte sans enfans, en 1761, fille de l'Intendant de la Marine au Département de Brest ; & 2^o en 1763, à N.... d'*Argy*, dont il a eu :

Un garçon, né en 1764, Pensionnaire au Collège de Tiron, en 1779 ;
Et une fille, née en 1773.

BRANCHE

des Seigneurs de KERGO & de TRÉDION.

X. « LOUIS DE LANTIVY, fils de MICHEL, & d'*Anne de Guervazic de Malestroit*, Seigneur de Kergo, ainsi qu'il est prouvé par l'induction fournie à la Chambre de la réformation de la Noblesse, en Bretagne, le 6 Novembre 1668, fut maintenu en la qualité d'Euuyer, concurremment avec LOUIS, fils de JEAN, Seigneur de Talhouët, son cousin, par Arrêt de ladite

Chambre, rendu le 17 du même mois, commun pour toutes les branches de cette Maison. Par un second Arrêt du 24 Mars 1671, MM. DE LANTIVY se firent autoriser à prendre la qualité de Chevalier. Ledit LOUIS, Seigneur de Kergo, avoit épousé, par contrat du 13 Septembre 1650, *Françoise Ruaud*, fille de *Pierre*, Seigneur de Kermel & du Rattian, & de *Jeanne Georget*, sa première femme. Il en eut :

XI. HYACINTHE DE LANTIVY, Chevalier, Seigneur de Kergo, baptisé le 6 Novembre 1674, qui servit d'abord dans la Marine, & étoit Capitaine d'Infanterie au Régiment de Laubanie, lorsqu'il épousa, par contrat du 21 Février 1709, *Sylvie Fouquet*, Dame de Trédion, fille unique de *Charles Rolland* (cadet de la branche des *Fouquet-Chalain*, qui l'est elle-même des *Fouquet-Belle-Isle*), Seigneur de la Ferronnière, Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, de Saint-Lazare & de Saint-Jean de Jérusalem, Aide de Camp du frère de Louis XIV, & de *Marguerite Sapient*. Elle porta en dot à son mari la Seigneurie & Vicomté de Trédion, que son père avoit acquise, en 1676, du Duc d'Elbeuf. De ce mariage ils ont eu :

XII. GUY - JOSEPH - JOACHIM DE LANTIVY, Chevalier, Seigneur, Vicomte de Trédion, baptisé le 3 Décembre 1713, mort le 13 Janvier 1751, qui avoit épousé, par contrat du 2 Novembre 1737, *Marie-Françoise-Xavière-Laurent de Kergadion*, fille de feu *Jean-François-Laurent*, Maire en titre de la ville de Vannes, &c., & de *Marie Hardy*, dont est issu »

XIII. JEAN-LOUIS DE LANTIVY, Chevalier, Seigneur, Vicomte de Trédion, né le 14 Avril 1743, qui a épousé, par contrat du 1^{er} Février 1765, *Marie-Françoise Tiault de la Bouverie*, fille de feu *François-Marie*, Conseiller du Roi, & Sénéchal des Juridiction & Barre Royale de Ploërmel, & de *Françoise-Marie-Josèphe Cesson*. Leurs enfans sont :

1. MATHURIN, Chevalier, baptisé le 31 Mai 1773 ;
2. RENÉ-JOSEPH, baptisé le 14 Juin 1776 ;
3. Et MARIE-FRANÇOISE-JOSÈPHE DE LANTIVY DE TRÉDION, baptisée le 15 Août 1770, aînée de ses frères.

« La descendance directe de cette branche est surabondamment prouvée par les actes de

tutelle & décret de mariage de JEAN-LOUIS DE LANTIVY, Seigneur, Vicomte de Trédion, auxquels ont comparu & donné voix en l'Écote LANTIVY, les Seigneurs de *Talhouët & du Rest*, de la même Maison; & par l'Arrêt contradictoire obtenu au Parlement de Rennes, le 10 Mai 1771, par la Maison de LANTIVY, contre des bâtards qui avoient usurpé ses nom & Armes, dans lequel Arrêt est compris ledit JEAN-LOUIS de LANTIVY, Seigneur de Trédion, en concurrence avec la branche de *Talhouët*, son aîné, & celle du *Rest*, la cadette. »

BRANCHE

des Seigneurs du REST & de KERMEUR, &c.

IX. JACQUES DE LANTIVY, II^e du nom, fils de JACQUES I^{er}, & de *Perrine le Douarain*, la seconde femme, transigea, le 8 Janvier 1604, sur la succession paternelle, & s'établit au Rest, Paroisse de Noyal, Evêché de Vannes. Il épousa, par contrat du 6 Septembre 1647, *Nicole Hamon*, fille unique de *François*, Ecuyer, Seigneur de Kernon, dont entr'autres enfans :

1. BERNARD, qui suit;
2. JACQUES, rapporté après la postérité de son aîné;
3. Et FRANÇOIS, marié avec *Michelle-Jeanne de la Chefnyaye-du-Belliquet*, dont il a eu :

1. JEAN-LOUIS, Seigneur de Kerlogoden, sans enfans de *Julienne Guepin*, sa femme;
2. Et JOSEPH-AURICE, Seigneur de Livery, dont la veuve, *Marie-Josèphe de Cranezel*, fille unique de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Kergéault, s'est remariée avec N.... de *Gouello*, Chevalier, Seigneur de Keriaval, Capitaine au Régiment de Mailly, Infanterie.

X. BERNARD DE LANTIVY, Chevalier, Seigneur du Rest & de Kermeur, se maria, le 27 Juillet 1686, avec *Catherine de Ménardeau de Maubreuil*, de laquelle il a eu :

1. JÉRÔME-FRANÇOIS, qui suit;
2. Et CATHERINE, alliée à *Hilarion-Éléonor de Forfanç*, Chevalier, Seigneur du Houx, Conseiller au Parlement de Rennes.

XI. JÉRÔME-FRANÇOIS DE LANTIVY, Chevalier, Seigneur du Rest & de Kermeur, Conseiller honoraire au Parlement de Bretagne, résidant en son Château du Rest, Paroisse de Noyal, près de Pontivy, a épousé, le 27 Janvier 1727, *Guyonne-Françoise-Pélagie Ro-*

Tome XI.

bert de la *Bellangeraye*, dont pour enfans vivans :

1. JULIEN-HILARION-JÉRÔME, qui suit;
2. FRANÇOIS-CLAUDE-CAMILLE, dit le *Chevalier de Lantivy*, premier Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, qui a été Cornette de Dragons dans le régiment d'Har-court, & étoit Cheveu-Léger en 1757, Chevalier de Saint-Louis en 1775, retiré du service en 1779, résidant à Vannes, non marié;
3. INNOCENT-LOUIS-BRETAGNE, Ecclésiastique;
4. GUYONNE-CLAIRE, Religieuse hospitalière à Vannes;
5. & 6. Et deux autres filles, non mariées.

XII. JULIEN-HILARION-JÉRÔME DE LANTIVY, Chevalier, reçu Conseiller au Parlement de Rennes en 1750, résidant en son Château de la Porte-Camus, Evêché de Vannes, a épousé N.... de *Guervazic*, morte en 1770, dont il a eu :

Trois garçons : l'aîné est Sous-Lieutenant au Régiment d'Orléans, Cavalerie; le second, Sous-Lieutenant au Régiment de Béarn; & le troisième, Chevalier de Malte, a été reçu Garde de la Marine au Département de Brest en 1778;

Et une fille, née en 1769.

X. JACQUES DE LANTIVY, III^e du nom, Seigneur de Kerlan, fils puîné de JACQUES II, & de *Nicole Hamon*, eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

XI. JOSEPH DE LANTIVY, Seigneur de Pennanec'h, marié à N.... de *Chefdubois de Kerguimarc'h*, dont est issu pour fils unique,

XII. JACQUES DE LANTIVY, né en 1736, Chevalier, Seigneur de Pennanec'h, résidant à Pontivy, qui est Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Aquitaine, retiré du service en 1770; il a épousé, la même année, N.... du *Matz de Kermouel*, & en a eu plusieurs enfans.

BRANCHE

des Seigneurs de LA LANDE, &c., établie dans le Craonnois, en Anjou, dont sont sortis deux Conseillers au Parlement de Bretagne.

VI. GUILLAUME DE LANTIVY, fils de GUILLAUME, I^{er} du nom, & de *Louise de Kerboutier*, vivoit encore le 5 Juin 1538, avec *Yabeau de Muido*, son épouse, sœur & noble héritière de la Haye-Dréan. Cette branche a pour

E e

chef N.... DE LANTIVY, qui eut pour enfans :

1. LOUIS-ANDRÉ, qui fut ;
2. Et MARIE-LOUISE, mariée, par contrat du 4 Juillet 1746, à Messire *Henri-Augustin du Verdier de Genouillac*, Seigneur de la Grûe, de Cellières, Ecuyer, Conseiller au Parlement de Bretagne, dont postérité.

LOUIS-ANDRÉ DE LANTIVY, Chevalier, Seigneur de Bouchamps, &c., Patron & Fondateur de la Paroisse de Niasle, Seigneur de la Lande, l'Isle-Tizon, Bouche-d'Uzure, &c., a fait les deux campagnes de Bavière & de Bohême avec le Régiment de Fouquet, Cavalier, ayant eu l'agrément de lever une Compagnie pour la formation d'un troisième Escadron dudit Régiment, & a quitté le service à la mort de son frère cadet, restant fils unique; il a épousé, 1^o par contrat du 11 Février 1749, *Marie-Marthe-Henriette de Milon*, morte au mois de Juillet 1752, cousine de feu *Alexandre de Milon*, Evêque, Comte de Valence, Prince de Soyons; & 2^o par contrat du 1^{er} Février 1754, *Charlotte-Hyacinthe-Claudine-Josephe de Montecler*, fille de Messire *Joseph-François*, Marquis de *Montecler*, Chevalier, Seigneur des Paroisses de Saint-Christophe-du-Luat, de Chartres, Saint-Léger-en-Charny, &c., & de Dame *Hyacinthe de Menou de Turbilly*, Marquise de la Rongère, Baronne de Villiers-Charlemagne, &c. Du premier lit il reste

1. MARIE-INNOCENTE-JEANNE-BAPTISTE, née le 13 Août 1750, qui s'est mariée, le 4 Octobre 1769, à Messire *Pierre le Roi*, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Neuville, &c., dont des enfans. Voy. ROI DE LA POTHERIE (LE).

Et du second lit fortirent :

2. LOUIS-ANDRÉ-CHARLES, Chevalier, fait, par Lettres du 31 Janvier 1774, Sous-Lieutenant au Régiment des Dragons de Montecler, dont étoit Mestre de Camp Messire *Henri-François de Montecler*, son oncle, Chevalier de Malte, mort Brigadier des Armées du Roi en 1774; ce Régiment porte aujourd'hui le nom de MONSIEUR, frère du Roi, auquel il a passé;
3. LOUIS-GEORGES-MAURICE, reçu Chevalier de Malte de minorité le 7 Novembre 1763, Garde de la Marine par Lettres du 17 Avril 1778;
4. LOUISE-HYACINTHE, non mariée;
5. Et LOUISE-CHARLOTTE-JULIE, mariée, le 25 Janvier 1775, à Messire *Charles-Jérôme de*

Maurey, Chevalier, Seigneur de Maurey, Saint-Arnould, &c., établi à Exmes en Normandie, fils de Messire *Louis-Alexis*, Chevalier, & de noble Dame *Louise de Rupière*, d'une ancienne Noblesse de Normandie. Elle a de son mariage *Louis-Remy de Maurey*, né à Exmes le 1^{er} Octobre 1775.

Le chef de la branche des Seigneur de *Kerveno* est N.... DE LANTIVY, Chevalier, Seigneur de *Kerveno*, qui s'est marié à N.... le *Limonier de la Marche*, de laquelle il a eu quatre garçons, dont un vient d'être reçu Chevalier de Malte, & deux filles. Il a de plus deux sœurs: l'aînée n'est pas mariée, & la cadette a épousé, en 1775, N.... du *Bot*, Gentilhomme de Morlaix.

La branche de *Bernac*, qui doit être cadette de celle de *Kerveno*, ne subsiste plus que dans une fille, Supérieure des Demoiselles de la Retraite à Vannes. La Terre de *Bernac*, qui, depuis plus de 600 ans, appartenait à la Maison DE LANTIVY, est possédée aujourd'hui par M. de *Fraicheville-Pleslin*, du chef de sa mère, qui étoit une LANTIVY.

PIERRE DE LANTIVY, Chevalier, Seigneur de Kerlan & de Dauteuil, Marquis de Limur, Comte de Saint-Urien, mourut le 10 Juin 1753, âgé de 64 ans, près de Ségur en Guyenne. (*Mercur de France*, de Septembre, pag. 205.)

Suivant l'*Armor. Breton*, pag. 72, cette Famille porte pour armes : *d'azur, à 8 billetes d'or, 3, 2, 2 & 1, au franc-canton de gueules, chargé d'une épée d'argent en pal, la pointe en bas*. Devise : QUI DÉSIRE, N'A DE REPOS.

* LAON, Ville ancienne, Capitale du Laonnois, dont l'Evêque est Duc & Pair de France. On prétend que ce fut HUGUES CAPET qui fit Duc & Pair de France *Adalbéron*, Evêque de cette Ville, pour lui avoir livré Charles, Duc de Lorraine, le dernier des Princes de la race Carlovingienne. L'Evêque & Duc de Laon porte la Sainte-Ampoule au Sacre de nos Rois. Cet Evêché faisoit partie du Diocèse de Reims. Il fut établi vers l'an 497, par Saint Remy, qui mit à Laon *Saint Genebaud* pour premier Evêque. M. le Cardinal de *Rochechouart*, nommé à cet Evêché en 1741, est le 80^e. Il est porté dans une Charte, de l'an 1225, que Louis le Gros, Roi de France, donna à *Barthélemy de Vir*, Evêque de Laon, les *Vidamé & Prévôté* du

Laonnois, à condition que lui & ses successeurs Evêques ne pourroient mettre ces dignités hors de leurs mains ou les séparer de leur Eglise; mais après la mort de ce Prince, *Barthélemy de Vir*, peu jaloux de sa promesse, conféra le *Vidamé* du Laonnois à un Seigneur du pays, nommé *Gérard de Clacy*, enterré dans le Cimetière de Saint-Vincent de Laon. Il eut d'*Adeline*, son épouse, une fille unique, nommée *Sarrazine de Clacy*, qui porta le nom, les armes et la terre de Clacy, ainsi que le *Vidamé* de Laon à un Chevalier appelé *Hector*. De ce mariage vinrent : *Gérard & Raoul de Clacy*. *Gérard*, II^e du nom, Seigneur de *Clacy*, *Vidame* de Laonnois, époula une Demoiselle, nommée *Mahaut*, de laquelle il eut : *Gobert & Gérard de Clacy*; l'un après l'autre Seigneurs de *Clacy*, & *Vidames* de Laonnois. *Gérard*, III^e du nom, Seigneur de *Clacy*, & *Vidame* de Laonnois, eut de *Marie*, son épouse, deux fils & une fille. L'aîné fut *Gérard de Clacy*, IV^e du nom, *Vidame* de Laonnois, qui mourut sans enfans. *Baudouin*, I^{er} du nom, laissa de sa femme qu'on ne connoit point : *Baudouin & Marie*. *Baudouin*, II^e du nom, Seigneur de *Clacy*, *Vidame* de Laonnois, vivoit en 1301 & 1327. Il laissa une fille unique, nommée *Marie de Clacy*, héritière de tous ses biens qu'elle porta à son mari *Hugues de Châtillon*, Seigneur de *Rofoy*, fils de *Gaucher de Châtillon*, Comte de *Porcien*, Connétable de France, & d'*ISABELLE DE FRANCE*. Depuis la dernière entrée solennelle que, fit, le 11 Juin 1621, Benjamin de *Bri-chanteau*, Evêque & Duc de Laon, le *Vidamé* de Laonnois a été réuni à l'Eglise de Laon, de laquelle il avoit été séparé.

Du tems de la seconde race de nos Rois, la ville de Laon portoit le titre de *Comté*. Dans les IX^e & X^e siècles, elle devint une des plus considérables places du Royaume, non-seulement par sa situation, mais encore par la demeure ordinaire qu'y firent les Rois CHARLES le simple, LOUIS d'Outremer, LOTHAIRE, LOUIS V, & HUGUES CAPET. Leur Palais est occupé aujourd'hui par les Cordeliers, auxquels SAINT LOUIS le donna, & on le nomme encore actuellement la vieille Cour du Roi.

LAPARRA DE FIEUX, en Auvergne.
Famille dont étoit

CLAUDE DE LAPARRA, du lieu de Varboulès,

près d'Aurillac, en Auvergne, qui époula *Marie de la Ronce*, dont il eut :

1. LOUIS, qui suit;
2. Et MARGUERITE, qui s'est mariée, par contrat du 29 Juin 1673, avec *Amable de Méallet*, Baron de *Fargues*, Seigneur de *Roffiac* & autres lieux, dont postérité. Voy. MÉALET.

LOUIS DE LAPARRA, Ingénieur & Lieutenant Général des Armées du Roi, est mort, en 1706, des blessures qu'il avoit reçues devant *Montjoux*, près de *Barcelone*.

Les armes . d'argent, à la fasce d'azur, chargée de 3 lions léopardés d'or, & accompagnée en pointe d'un pélican avec sa piété de gueules.

LAPORTE, ancienne Noblesse du Quercy, originaire de *Figeac*, où elle a occupé les premiers emplois. La preuve en est, que l'écusson de ses armes se trouve sur les plus anciens édifices de cette Ville.

La branche aînée, Seigneurs de *Puy-la-Garde* en Quercy, s'est éteinte en 1758. Il ne subsiste plus que la branche des Seigneurs de *Larnagol*, dont nous ne pouvons donner la filiation que depuis

I. GUILLAUME DE LAPORTE, issu de la branche aînée, qui laissa de noble *Marie de Ferrer*, son épouse, entr'autres enfans :

II. PIERRE DE LAPORTE, lequel, par acte du 16 Décembre 1638, fit l'acquisition de la Terre & Baronnie de *Larnagol*, dont dépendent les Paroisses de *Saint-Chels* & de *Saufiac*. Il époula, le 15 Février 1643, *Isabelle de Saugnac-de-Belcastel*, fille de *Bertrand*, Seigneur de *Berganty*, & de *Françoise de Peyronencq-de-Saint-Chamarand*, dont :

III. FÉLIX DE LAPORTE, Seigneur, Baron de *Larnagol*, Seigneur de *Saint-Chels*, *Saufiac*, le *Poujol*, né à *Figeac* le 2 Septembre 1651, Capitaine de Chevaux-Légers au Régiment de *Calvo* en 1674, & reçu Chevalier d'honneur de la Cour des Aides de *Montauban* en 1709, lors de la création deldites charges. Il avoit époulé, le 27 Juillet 1668, *Marie de Viguiet*, fille de Messire *Jean de Viguiet-de-Fraust*, Seigneur de *Souillols* & de *Giniez*, Président en la Cour des Aides & Finances de *Guyenne*, & d'*Antoinette de Dinety*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit;
2. ANTOINE, Capitaine d'Infanterie, blessé au siège de *Turin*, & mort sans postérité;

3. Et MARIE-MADELEINE, alliée, le 15 Mai 1709, avec *Jean-Joseph de Cornely*, Seigneur de Camboulit, de Cambes & de Bouffac.

IV. JEAN DE LAPORTE, Seigneur, Baron de Larnagol, reçu Chevalier d'honneur en la Cour des Aides de Montauban, épousa, par contrat du 4 Mars 1709, *Foy - Marie le Blanc*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de Trespoux, & de *Marguerite Baudus*, dont :

1. JEAN-JOSEPH, reçu Chevalier d'honneur en la Cour des Aides de Montauban, en Avril 1733, mort sans avoir été marié ;
2. ETIENNE-ALEXANDRE, qui suit ;
3. JOSEPH-ANTOINE, né le 13 Mars 1729, Capitaine dans le Régiment de Bourbonnois. Infanterie ;
4. Et MADELEINE, née le 3 Mars 1711, mariée, par contrat du 27 Juin 1737, à *Jean de Montagu*, Seigneur de Cremps & Bonnac.

V. ETIENNE-ALEXANDRE DE LAPORTE, Seigneur, Baron de Larnagol, Saint-Chels, Saussiac & le Poujol, né le 3 Août 1722, a servi plusieurs années dans le Régiment de Bigorre, Infanterie, & a été reçu, en 1738, sur ses preuves faites en 1737, devant le Juge d'armes de France, M. d'Hoziar, Chevalier d'honneur en la Cour des Aides de Montauban. Il a épousé, par contrat du 5 Mai 1752, *Jeanne-Josèphe de Lantrom*, fille de feu Messire *Jacques*, Seigneur de Saint-Hubert, Bruyères, &c., & de Dame *Jeanne de Landom-Sauvat*. Il y a de ce mariage, en 1774, un garçon & deux filles.

Les armes : d'azur, à la croix de Calvaire d'or, mouvante de la pointe de l'écu, & soutenue par 2 poteaux aussi d'or, posés en forme de chevron ; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent, posé entre 2 étoiles d'or.

LARA. Voy. NARBONNE-LARA.

LARBOUILLARD DU PLESSIS, Famille noble, dont étoit

LOUIS-FRANÇOIS LARBOUILLARD DU PLESSIS, Mestre de Camp de Cavalerie, & ancien Maréchal des Logis de la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde ordinaire, mort à l'Hôtel, rue du Bac, dans un âge avancé, le 25 Septembre 1738. Il s'étoit retiré du service le 1^{er} Juillet précédent & avoit été récompensé d'une pension de 15 liv. & d'une somme de 30000 liv. (*Mercur de France*, d'Octobre 1738, pag. 2302.)

LARCHER, ou L'ARCHER, ancienne Noblesse de Bretagne, qui n'a rien de commun avec celle de Paris, dont nous parlerons ci-après.

Les Seigneurs de ce nom, en Bretagne, ont dans tous les tems servi avec distinction les Ducs, leurs Souverains, & depuis la réunion de ce Duché à la Couronne de France, plusieurs sont morts à son service, & en commandant les troupes Françaises. Suivant les Registres de la Chambre établie par le Roi, en date du mois de Janvier 1669, pour la réformation de la Noblesse du Pays & Duché de Bretagne, la noblesse remonte à 400 ans, quoiqu'on trouve bien auparavant dans les Registres des Paroisses, les actes civils, les preuves de noblesse consignées dans les dépôts publics, des personnes du nom de LARCHER ou L'ARCHER, qui faisoient profession des armes.

On trouve, en 1171, un PIERRE LARCHER, Chevalier & Capitaine de 100 hommes d'armes, sous le règne de Conan IV, Duc de Bretagne, dit le *Petit*, tué en défendant la ville de Fougères contre les Anglois. (L'origine de cette ancienne Famille, comme beaucoup d'autres, se perd dans l'obscurité des tems.)

JEAN LARCHER, Chevalier, qui vivoit en 1427, eut de sa femme, dont on ignore le nom,

PIERRE LARCHER, père d'un autre PIERRE LARCHER, noble d'ancienne extraction, qui partagea avec ses frères.

OLIVIER & JEAN LARCHER, ainsi qu'ABEL & ROSE LARCHER, vivoient en 1430.

PIERRE LARCHER, vivant en 1473, eut pour femme *Perrine de Bellouan*, de la Maison d'*Avaugour*, de laquelle vinrent entr'autres enfans :

OLIVIER, qui suit ;

Et GUILLAUME, qui partagea, avec son frère aîné, la succession de *Perrine de Bellouan*, leur mère.

OLIVIER LARCHER, Chevalier, obtint du Roi Louis XII, en 1500, le titre de *Comte*, pour des services que ce Prince en avoit reçus, n'étant que Duc d'Orléans. Il épousa *Marie du Boisglé*, dont :

GUILLAUME & FRANÇOISE.

FRANÇOIS LARCHER, Chevalier, épousa *Françoise le Prestre*. Ils laissèrent en bas âge,

FRANÇOIS LARCHER, dont GUILLAUME LARCHER, Seigneur de la Touche-Bourdin, son

oncle, fut déclaré tuteur le 26 Janvier 1562.

FRANÇOIS LARCHER, né le 14 Septembre 1600, fut tuteur de MATHURIN, son neveu, qui renonça, le 30 Janvier, à la seconde communauté de *Roberte de Tréban*, sa mère, laquelle se remaria à Sire *Jean du Lieu*. Il épousa *Flavie de Quéhéon*, après le décès de JEAN & de JULIEN, ses aînés, & partagea, comme aîné, la succession de ses père & mère, avec FRANÇOIS, son frère, & FRANÇOISE, sa sœur.

JEAN LARCHER, Seigneur de Tréjogat, fils aîné de FRANÇOIS LARCHER, & de *Françoise Blondeau*, épousa, par contrat du 2 Décembre 1632, *Madeleine Riou de Branbuan*, Dame des Gravelles & autres lieux, dont il eut :

JEAN-FRANÇOIS, né le 19 Janvier 1645;

Et JEAN-BAPTISTE-PIERRE, né le 24 Juin 1646.

JEAN LARCHER comparut les 17 & 21 Septembre 1668, au Greffe de la Chambre établie par le Roi pour la réformation de la Noblesse du pays & Duché de Bretagne, avec BARTHÉLEMY LARCHER, *Barbe de Lesvet*, Dame de Chirfel, veuve de GUILLAUME LARCHER, mère & tutrice de JOSEPH & de JEAN LARCHER; & sur les degrés de leurs aïeux qu'ils produisirent, ils furent maintenus dans leur noblesse, & reconnus pour être d'ancienne & noble extraction.

BARTHÉLEMY LARCHER, frère aîné de GUILLAUME, se présenta encore pour lui, pour JOSEPH & JEAN LARCHER, enfans mineurs de feu GUILLAUME, & testa le 12 Mai 1672. JEAN LARCHER, qui avoit le titre de Colonel de Dragons, fut tué à la bataille de Villa-Viciola.

FRANÇOIS LARCHER eut de son mariage avec *Thérèse Mérel*, qui, après la mort de son mari, partagea sa succession, le 9 Avril 1712, avec ses enfans, qui font :

1. PIERRE, Seigneur du Bois-du-Loup;
2. GRATIEN, Recteur & Prieur de Moncontour;
3. ISIDORE, qui suit;
4. Et JOSEPH-MARIE.

ISIDORE LARCHER, dit *le Chevalier du Bois-du-Loup*, épousa, le 20 Mai 1719, *Marie-Anne Gaillard*, dont :

JEAN-CHRYSOSTÔME LARCHER, Seigneur de la Touraille, né le 5 Avril 1720, dit *le Comte de la Touraille*, Chevalier de Saint-Louis, & Maître de Camp de Cavalerie, Gentilhomme

ordinaire de la Chambre de M. le Prince de Condé. Il a époué, 1^o le 9 Mai 1739, *Jeanne-Françoise le Douarain*, d'une Maison de Bretagne, alliée aux Maisons de *Rohan* & de *Rieux*; & 2^o le 6 Février 1759, *Marguerite-Louise Patiot*, fille de *Jean-Baptiste*, ancien Trésorier des Armées du Roi, & d'*Anne Larminat*. Du premier lit il a eu :

1. ISIDORE-FRANÇOIS, né le 12 Mai 1740, tué en 1759, sur la Frégate *la Calypso*, étant employé en qualité d'Enseigne de Vaisseau, laquelle défendoit aux Anglois l'entrée de la rivière de Brest;
2. JOSEPH-JEAN-CHRYSOSTÔME, né le 24 Avril 1741, Enseigne des Vaisseaux du Roi;
3. MARIE-FRANÇOISE-EMILIE, née le 27 Avril 1742, morte à Saint-Cyr en 1747.

Et du second lit vinrent :

4. LOUIS-JOSEPH-ANTOINE, né le 2 Octobre 1760, tenu sur les Fonts de baptême par S. A. R. M. le Prince de Condé;
5. Et LOUIS-ESPRIT-JUVÉNAL, né le 25 Décembre 1767.

A toutes les preuves que ceux de ce nom ont données à la Chambre établie par le Roi, on peut encore ajouter celles de plusieurs Gentilshommes des plus qualifiés de la Province, qui, par un écrit signé du 8 Janvier 1749, ont attesté que JEAN CHRYSOSTÔME LARCHER, Chevalier, Seigneur de la Touraille, étoit d'une des plus anciennes Noblesses de la Province de Bretagne. Les titres de cette Famille sont déposés à la Chambre des Comptes & au Greffe du Parlement de Bretagne, & dans les Archives de la Maison de *Langan du Boisfévrier*, dans laquelle la branche aînée de la famille de LARCHER est tombée en quenouille. (Tout ceci est encore certifié par le Juge d'armes de France.)

Les armes : *de gueules, à 3 flèches tombantes d'argent.*

LARCHER, autre Famille, originaire de Paris, qui a fait plusieurs belles alliances, & s'est distingué par les différentes places honorables qu'elle a occupées successivement dans la Magistrature; elle remonte, dans Moréri, par filiation suivie, à

I. N... LARCHER, qui, sous le règne de CHARLES VII, étoit Lieutenant de Simon Morhier, Prévôt de Paris, en 1427 ou 1429. Il fut père de

II. PIERRE LARCHER, 1^{er} du nom, vivant en 1460, lequel eut pour fils :

III. SIMON LARCHER, Conseiller de la ville de Paris en 1502. Il eut de sa femme, dont le nom est aussi ignoré,

1. BENOÎT, qui suit;
2. Et GERVAIS, aussi Conseiller de la ville de Paris en 1533, père, de

GUILLAUME, qui exerça la même charge en 1543, & eut de *Madeleine Hennequin*, son épouse,

GUILLAUME & JEANNE, morts sans postérité.

IV. BENOÎT LARCHER, Conseiller du Roi & Général en sa Cour des Aides le 13 Octobre 1508, épousa, le 12 Janvier 1515, *Marthe Gilbert*, fille de *Jean*, Seigneur de Villeron, Correcteur des Comptes, & de *Françoise Brion*, dont :

1. MICHEL, qui suit;
2. CLAUDE, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après.
3. MARIE, alliée à *Guillaume du Moulinet*, Procureur Général de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides en 1551;
4. Et FRANÇOISE, femme d'*Eustache Allegrain*, Seigneur d'Herblay-sur-Seine, Correcteur des Comptes le 11 Mars 1537.

V. MICHEL LARCHER, 1^{er} du nom, Seigneur d'Olizy, Boujacourt, Nogent, le Chemin, &c., reçu Conseiller de la Cour des Aides le 4 Janvier 1548, Conseiller au Parlement le 26 Janvier 1554, Surintendant de la Généralité de Lyon en 1569, & Président des Enquêtes le 5 Novembre 1570, mourut le 14 Décembre 1581, ainsi qu'il est justifié par l'extrait des Registres du Parlement, du 18 du même mois, lequel, pour honorer sa mémoire (& en considération de ses grands services & de la généreuse mort de CLAUDE LARCHER, son frère), se trouva en corps à son service, & par son épitaphe en l'Eglise des Chanoines Réguliers de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie à Paris, lieu de la sépulture de sa Famille. MICHEL LARCHER avoit épousé *Madeleine de Barillon*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Murat, & de *Perrette Olivier*. Leurs enfans furent :

1. PIERRE, qui suit;
2. FRANÇOIS, tige de la branche des Seigneurs de *Boujacourt* & de *Pocancy*, rapportée ci-après;
3. MARTHE, mariée à *Guillaume Gouffault*, Seigneur du Chêne, Conseiller au Parlement en 1580;
4. Et MADELEINE, femme, le 23 Mai 1588, de

Germain Textier, Seigneur de Grandvilliers, Maître des Comptes.

VI. PIERRE LARCHER, 11^e du nom, Seigneur d'Olizy, &c., Maître des Comptes le 17 Février 1588, Conseiller ordinaire du Roi en tous les Conseils d'Etat & Privé, & Direction de les Finances, le 12 Août 1623, avoit épousé, le 27 Août 1554, *Jeanne de Lyon*, de laquelle il eut pour fils unique,

VII. MICHEL LARCHER, 11^e du nom, Marquis d'Esternay, Baron de Réveillon, la Fortelle, d'Olizy, Boujacourt, &c., qui fut reçu Conseiller au Parlement le 5 Janvier 1618, Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi le 21 Janvier 1619, Maître des Reçettes le 15 Juillet 1623, Président de la Chambre des Comptes le 13 Mai 1626, Conseiller ordinaire du Roi en tous les Conseils d'Etat & Privé, & Direction de ses Finances, le 10 Novembre 1629. Il épousa, 1^o *Anne de Flexelles*, dont il n'eut point d'enfans; & 2^o *Marie Mérault*, fille de *Claude*, Seigneur de la Fossée, Maître des Comptes le 20 Juillet 1594, & de *Jeanne le Comte de Montarglan*. Du second lit vinrent :

1. PIERRE, qui suit;
2. GERMAIN, Prieur de Saint-Gond en Champagne, Conseiller-Clerc au Parlement le 17 Mai 1638;
3. MICHEL, Marquis d'Olizy, &c., Maître d'Hôtel ordinaire du Roi le 15 Décembre 1645, Enseigne des Gardemars de la Compagnie du Maréchal de Schulemberg, le 11 Novembre 1653, Capitaine & Major du Régiment de Picardie en 1654, Grand Bailly d'Epée de Vermandois le 18 Janvier 1666, & Capitaine des Chasses en Champagne le 28 Février 1667. Il est mort le 15 Novembre 1709, sans enfans de *Françoise Martin*, & de *Simonne de Blanchebarbe*, ses deux femmes;
4. MARIE, morte en Février 1686, épouse de *Nicolas le Camus*, Procureur Général & depuis Premier Président de la Cour des Aides en 1672, dont des enfans. Voy. CAMUS DE LA GRANGE-BLIGNY;
5. Et GENEVIÈVE, mariée à *Edouard Colbert*, Marquis de Saint-Pouange & de Villacerf, &c., premier Maître d'Hôtel de la Reine MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, puis de Madame la Dauphine, & Surintendant Général des bâtimens du Roi. Elle est morte le 17 Avril 1712, ayant eu postérité. Voy. COLBERT.

VIII. PIERRE LARCHER, 111^e du nom, Mar-

quis d'Esternay, Baron de Réveillon, de Baye, de la Fortelle, d'Ormy, Villevenard, Joches, Talus, Bannay, &c., reçu Conseiller au Grand Confeilen Mars 1652, Président de la Chambre des Comptes le 10 Juillet 1654, & Conseiller du Roi en tous ses Confeils d'Etat & Privé, & Direction de ses Finances, est mort le 14 Novembre 1712. Il avoit époufé, le 15 Juin 1654, *Françoise Mangot*, morte le 18 Décembre 1662, fille d'*Anne*, Seigneur de Villarceaux, Conseiller d'Etat & Doyen des Maîtres des Requêtes, & de *Marie Phélypeaux*. De ce mariage il eut :

1. MICHEL, qui fuit ;
2. PIERRE-GERMAIN, Chevalier de Malte en 1664, mort en 1682 ;
3. Et MARIE-ANNE, époufé de *Jacques Pol-lart*, Seigneur de Villequoy, &c., Conseiller au Parlement le 4 Septembre 1671; morte en Janvier 1688.

IX. MICHEL LARCHER, III^e du nom, Marquis d'Olizy, Boujacourt, Nogent, le Chemin, Baron de Baye, Ormy, Villevenard, Joches, Talus, Bannay, &c., Conseiller au Grand Confeil le 24 Septembre 1681, Grand Rapporteur en Chancellerie le 19 Mars 1682, Maître des Requêtes le 23 Février 1687, Commiffaire de la Chambre Souveraine pour la réformation de la Justice aux Grands Jours le 11 Août 1688, Intendant de la Généralité de Rouen le 25 Février 1690, puis de celle de Champagne le 24 Décembre 1691, Conseiller du Roi en tous ses Confeils, & Président en la Chambre des Comptes, fur la démission de son père, le 17 Février 1700, est mort le 9 Avril 1715. Il avoit époufé, 1^o par contrat du 5 Mars 1685, *Gabrielle Rioult de Douilly*, fille de *Pierre*, Seigneur de Douilly, Curfay, Estouy, &c., & de *Marie Métayer*, depuis remariée à *François*, Marquis de l'Hôpital, Gouverneur de Toul; & 2^o *Marguerite le Cornier*, fans enfans. Du premier lit il en eut cinq, dont trois morts en bas âge; les deux autres font :

PIERRE, qui fuit ;

Et MARIE-LOUISE, alliée, en 1712, à *Antoine-Galliot*, Marquis de *Saint-Chamans*, de Mézières & de Montaignillon, Comte du Pécher, Maître de Camp du Régiment Royal-Etranger, Brigadier, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant de ses Gardes du Corps, Gouverneur de Puy-Laurens, & Grand Bailli d'épée de Sézanne; il est mort en 1731, & sa veuve

le 5 Décembre 1751, dans son Château de Villenaux en Champagne. De ce mariage font ifus plusieurs enfans. Voy. SAINT-CHAMANS.

X. PIERRE LARCHER, IV^e du nom, Marquis d'Arcy & Vindecy, Seigneur d'Avrilly en Bourgogne, Conseiller au Châtelet le 23 Mars 1709, Grand Bailli d'épée de Vermandois après la mort de MICHEL LARCHER, Marquis d'Olizy, son grand-oncle, en 1710, Conseiller au Parlement de Paris en 1712, Président de la Chambre des Comptes en 1715, mort le 17 Juillet 1724, à 37 ans, avoit époufé, le 12 Juillet 1712, *Marie-Anne de Jaucen*, fille de *Jean-Martial*, Seigneur & Baron de Crofnes & de Noisy-le-Petit, & de *Marguerite de la Live*, dont :

1. MICHEL, qui fuit ;
2. PIERRE-MARTIAL, né le 19 Juillet 1716, mort en bas âge ;
3. Et MARIE-MARGUERITE, née le 2 Décembre 1721, mariée en 1740, à *François des Montiers*, Chevalier, Comte de Mérville, Seigneur de la Livinière & Ferrals en Languedoc, Gouverneur de Narbonne & Port de la Nouvelle, Baron des Etats de Languedoc, Mestre de Camp de Cavalerie & Sous-Lieutenant d'une Compagnie de Gendarmerie. Voy. MONTIERS (DES.)

XI. MICHEL LARCHER, IV^e du nom, né le 4 Mars 1714, Marquis d'Arcy & Vindecy, Seigneur d'Avrilly & autres lieux, Conseiller au Parlement le 13 Mai 1735, Maître des Requêtes le 27 Janvier 1741, a époufé, le 20 Décembre 1735, *Jeanne-Lazare Thiroux*, morte le 10 Novembre 1754, fille de *Claude*, Seigneur d'Ouarville & Villemesle, Conseiller au Grand Confeil, & de *Marie-Anne le Meignan*. Il en a eu :

1. PIERRE, né en Octobre 1736, mort en Mai 1742 ;
2. MARIE-LOUIS-MICHEL, né en Janvier 1738, mort en Septembre 1739 ;
3. PIERRE-NICOLAS, né en Octobre 1742, mort en Février 1750 ;
4. MICHEL-FRANÇOIS-LOUIS, né le 12 Octobre 1754, vivant en 1773 ;
5. ANNE-ADÉLAÏDE, née en Février 1744, morte en Juillet même année ;
6. Et MARIE-PHILIBERTE, morte en Juillet 1750, trois jours après sa naissance.

BRANCHE

des Seigneurs de BOUJACOURT & de POCANCV.

VI. FRANÇOIS LARCHER, fils puiné de Mi-

CHEL, 1^{er} du nom, & de *Madeleine de Barillon*, Seigneur de Boujacourt, &c., fut reçu Maître des Comptes le 4 Février 1606. Il épousa *Claude Godet*, Dame de Pocancy, fille de François, Corrécteur des Comptes, & de *Marguerite Molé*, dont :

1. EDOUARD, qui fuit;
2. N... LARCHER, Abbesse de Crisenon en Bourgogne;
3. MADELEINE, mariée à *Louis le Clerc*, dit *Codier*, Marquis d'Aunay, &c., dont postérité. Voy. CLERC du TREMBLAY (LÉ);
4. Et MARIE, femme, le 28 Avril 1642, de *Jean de Gourgue*, IV^e du nom, Marquis de Vayres, &c., Président à Mortier du Parlement de Bordeaux, dont des enfans. Voy. GOURGUE.

VII. EDOUARD LARCHER, Seigneur de Boujacourt & de Pocancy, reçu Conseiller au Grand Conseil le 4 Septembre 1636, épousa *Gabrielle de Loubert*, de laquelle il eut :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit;
2. JEAN, Seigneur de Pocancy, Conseiller au Grand Conseil, mort sans postérité;
3. Et MARIE, Abbesse de Vinets, à Châlons en Champagne.

VIII. JEAN-BAPTISTE LARCHER, Seigneur de Pocancy, &c., Conseiller de la Cour des Aides le 16 Mars 1675, mort en 1692, laissa de *Marie le Clerc*, son épouse,

1. PIERRE, qui fuit;
2. MARIE-MADELEINE, mariée, sans enfans, à *Charles-Joseph de Fortia*, Seigneur de Chailly, Conseiller au Parlement le 28 Avril 1698, & depuis Conseiller d'honneur, & Premier Président du Grand Conseil;
3. Et MARIE, Abbesse de Vinets.

IX. PIERRE LARCHER, Seigneur de Pocancy, reçu Conseiller au Parlement le 2 Juillet 1704, mort le 19 Février 1706, âgé de 25 ans, avoit épousé, le 27 Avril 1705, *Anne-Thérèse Hébert*, fille d'*André-Pierre*, Seigneur du Buc, Maître des Requêtes, & d'*Anne-Françoise le Gendre*. Elle s'est remariée, le 23 Novembre 1718, à *Antoine-François Talon*, Colonel d'Infanterie, ancien Capitaine aux Gardes Françaises, & est morte le 3 Octobre 1733, âgée de 51 ans, laissant de son premier mari,

X. ANNE LARCHER, née posthume le 6 Mars 1706, morte à Paris le 14 Avril 1754, qui s'est mariée, le 24 Mai 1717, à *Marc-Pierre de Voyer de Paulmy*, Comte d'Argen-

fon, lors Maître des Requêtes, depuis Ministre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, dont deux fils. Voy. VOYER DE PAULMY (DE).

TROISIÈME BRANCHE.

V. CLAUDE LARCHER, 1^{er} du nom, second fils de BENOÎT, & de *Marthe Gilbert*, reçu Conseiller de la Cour des Aides, ensuite Conseiller du Parlement le 30 Décembre 1567, puis Conseiller de Grand'Chambre, fut, à l'âge de près de 70 ans, victime de sa fidélité pour son Roi & sa Patrie, ayant été honteusement exécuté pendant la Ligue, par la faction des Seize, au commencement du règne d'HENRI IV, avec Barnabé de Brisson, Président du Parlement, & Jean Tardif, Conseiller au Châtelet, le 15 Novembre 1591. Il fut enterré dans l'Eglise des Chanoines Réguliers de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, où l'on voit son épitaphe. Il avoit épousé *Marie Courtin*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Bois-Rofe, & d'*Anne le Cirier*, dont :

1. CLAUDE, qui fuit;
2. ANDRÉ, Conseiller au Parlement, mort sans enfans;
3. MICHELLE, mariée à *Jérôme Crespin*, Conseiller au Parlement, & depuis Président des Enquêtes le 26 Mai 1596;
4. Et MARIE, femme d'*Antoine d'Espinoy*, Conseiller de Grand'Chambre en 1583.

VI. CLAUDE LARCHER, II^e du nom, Conseiller au Parlement le 17 Décembre 1598, épousa *Marie le Picard*, fille de *Jean*, & de *Louise Brebart*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et LOUISE, mariée à *Barthélemy de Mascrani*, Lieutenant Général de la Maison de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans.

VII. JEAN LARCHER, Maître d'Hôtel & Secrétaire des Commandemens de MADAME, Duchesse d'Orléans, avoit épousé *Anne Foulle*, fille de *Jacques*, Seigneur de Pruneaux, Maître des Requêtes, & de *Marie Charon*, dont :

- ANDRÉ & EDMÉE, morts sans enfans;
Et LOUISE, femme de *Nicolas-Louis-François Lotin*, Comte de Charny, Seigneur de Saint Pérary, &c., Président de la Cour des Aides le 31 Août 1675, dont postérité. Voy. LOTIN de CHARNY.

Les armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 roses d'argent & en pointe d'une croix patriarchale du même.

LARCHIER ou L'ARCHIER, Famille ancienne de Normandie, divisée en plusieurs branches, connues sous les noms de *Maltot*, de *Camprond*, des *Authieux*, de *Gonneville*, de *Martinville*, éteintes; & actuellement sous ceux de *Courcelles* & du *Brévedent*. Elle a été reconnue noble par Raymond de Montfaut en 1463, &c.

De la branche de *Courcelles* est chef Louis-NICOLAS LARCHIER, Chevalier, Seigneur de Courcelles, ancien Chevaux-Léger de la Garde du Roi, veuf en 1774 de *Suzanne Carette de Sommereux*, qui étoit seule & unique héritière de l'ancienne & illustre Maison des Barons de *Clère* & de *Panilleuse*, dont :

1. FRANÇOIS-CHARLES-NICOLAS, connu sous le nom de *Baron de Larchier*, Lieutenant des Maréchaux de France, & Officier de Cavalerie au Régiment de Bourgogne;
2. Et MARIE-LOUIS-JOSEPH, appelé *le Chevalier de Courcelles*, Sous-Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Royal-Lorraine.

Oncle du père : CLAUDE LARCHIER, Chevalier, Seigneur de Saint-Remy, vivant en 1778, âgé de 84 ans, fils de GEORGES-ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Gonneville, & d'*Elisabeth de Briçonnet*.

De la branche du *Brévedent* est chef N.... LARCHIER, Chevalier, Seigneur du Brévedent, ancien Moufquetaire du Roi, qui s'est marié à N.... de *Roquigny*, de laquelle sont issus plusieurs enfans encore en bas âge; l'aîné est actuellement Page du Roi.

Les armes : *d'argent, au porc-épic de sable*.

LARDIER, Famille dont étoit Messire JEAN DE LARDIER, Chevalier, Echevin de Liège, qui avoit épousé N.... de *la Cange*, fille de *Gilles*, & de N.... d'*Ochain*. Voy. OCHAIN.

Les armes de LARDIER sont : *d'or, au sautoir de gueules, chargé d'une fleur d'argent*.

LARÉ ou LAREY. Voy. LARREY.

‡ LARGE (LE), Famille originaire du Réthelois, anoblée par Lettres Patentes de Louis XIV, au mois de Décembre 1652, enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris le 26 Mars 1659, & à la Cour des Aides le 3 Septembre suivant.

Arrêt qui confirme & maintient NICOLAS LE LARGE, Sieur de la Plante, en l'anoblissement à lui accordé par ses Lettres Patentes

de 1652; jugement de l'Intendant de la Province de Champagne, qui ordonne que ledit Sieur de la Plante fera inscrit sur le rôle des nobles de ladite Province, du 16 Décembre 1669, & dont la teneur suit :

Sur la requête à nous présentée par NICOLAS LE LARGE, Ecuyer, Sieur de la Plante, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en pied, pour le service de Sa Majesté, demeurant à Coigny, Élection de Réthel, tendante à ce qu'il nous plût le comprendre dans l'état qui sera par nous dressé, & envoyé à Sa Majesté, pour être inscrit dans le catalogue des véritables Gentilshommes du Royaume; vu ladite Requête, signée LE LARGE; l'arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 1^{er} Juillet 1669, par lequel Sa Majesté a maintenu & confirmé le Suppliant, en l'anoblissement à lui accordé par les Lettres Patentes du mois de Décembre 1652, nonobstant la révocation des anoblissemens, portée par l'Edit du mois de Septembre 1664, dont en considération de ses services, Sa Majesté l'a excepté & excepté, ce faisant, ordonne qu'il jouira, ensemble ses successifs, enfans & postérité, nés & à naître en légitime mariage, des privilèges & exemptions dont jouissent les autres Gentilshommes du Royaume, tant qu'ils vivroient noblement, & ne seroient aucun acte de dérogeance, avec défense à toutes personnes de les y troubler ni empêcher, à peine de 1000 livres d'amende, dépens, dommages & intérêts, & que ledit Suppliant seroit inscrit & employé dans l'état & catalogue des Gentilshommes, qui sera arrêté au Conseil, & envoyé dans les Bailliages & Elections du Royaume, ledit arrêt signé le Tellier, & scellé. Nous avons renvoyé le Suppliant de l'assignation à lui donnée pardevant Nous, à la requête de M^r Jacques Duret, & en conséquence dudit arrêt, ordonné qu'il sera inscrit & employé dans le rôle des nobles de la Province de Champagne, qui sera envoyé à Sa Majesté. Fait à Rennes le 16 Décembre 1669, & sera signifié à Duret. Signé LE FEBVRE DE CAUMARTIN, & plus bas, par Monseigneur, Bernard, au bout duquel est la signification faite audit Duret, par Vaillant, Sergent, le 20 du même mois de Décembre.

Lettres Patentes qui confirment & maintiennent ledit Sieur de la Plante en son ano-

blissement de 1652, en date du mois de Juillet 1659, dans lesquelles Lettres d'anoblissement, on y lit ce qui suit : *LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France & de Navarre, &c. Par la considération des bons & recommandables services que notre cher & bien aimé NICOLAS LE LARGE, Sieur de la Plante, Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers, au Régiment du Maréchal de la Ferté-Senneterre, a rendu au feu Roi, notre honoré Seigneur & père, de glorieuse mémoire, & à nous depuis notre avènement à cette Couronne, depuis 21 ans & plus, en divers emplois & charges de guerre, ayant servi 18 mois dans le Régiment de Touraine; deux années, en la même qualité de Cavalier, dans le Régiment de cavalerie étrangère de Carquois; 8 années en ladite qualité de Cavalier ou en celle de Maréchal des Logis dans le Régiment de la Clavière, Cavalerie; deux années en qualité de Capitaine dans le Régiment d'Infanterie, commandé par le Maréchal de Grand-Pré; trois années en qualité de Cornette d'une Compagnie de Cavalerie dudit Comte de Grand-Pré, & trois années en qualité de Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers, s'étant trouvé aux sièges de Vic, Moyenvic, de Trèves, Secours & d'Heidelberg, où il fut blessé d'un coup de mousquet à la cuisse; à la retraite de Mayence; premier siège de la Motte; siège de Saint-Omer, où il fut blessé d'un coup de pistolet au bras gauche, & son cheval tué sous lui; sièges d'Arras, d'Aire, où il fut blessé d'un coup de canon à l'épaule; à la bataille d'Honnecourt; à celle de Rocroy, où il eut un cheval tué sous lui; au siège de Thionville, où il eut la cuisse percée de trois balles, & un cheval tué sous lui; à la bataille de la Vallée, contre l'armée Lorraine, commandée par le Comte de Ligniville; en la bataille de Sougy (a), & en*

(a) Il étoit pour lors Capitaine au Régiment des Crayates. Le 12 Février 1650, la même faute qu'il avoit commise dans Dainvillers, la Rochefoucauld, la Moullaye la fit dans Clermont, où il commandoit ainsi qu'à Stenay, & elle eut les mêmes résultats; il avoit gardé les soldats, & même quelques vieux Officiers de l'ancienne garnison, & entr'autres un Capitaine nommé la Plante, attaché de tout tens à la Ferté-Senneterre, Gouverneur de Lorraine, & qui l'avoit été de Clermont; la Plante, saisissant le moment, gagne la plus grande partie des soldats, il écrit

plusieurs autres occasions de guerre qui se sont présentées, ayant passé par tous les degrés qui peuvent élever la vraie noblesse, nous avons estimé le devoir gratifier de quelques marques d'honneur, dignes de sa générosité & de son affection, afin de l'exciter par cette reconnaissance & sa postérité à nous servir de bien en mieux: savoir faisons, que nous, pour ces causes, & autres bonnes considérations à ce nous mouvans, avons, de notre grâce spéciale, pleine puissance & autorité Royale, ledit LE LARGE, avec sa femme, ses enfans, & postérité, nés & à naître en loyal mariage, anoblis & anoblissons, & du titre & qualité de Gentilhomme, décoré & décorons par ces présentes, signées de notre main: voulons & nous plaît qu'en tous ades & endroits, soit en jugement & dehors, ils soient tenus & représentés pour Gentilshommes & nobles, & que, comme tels, ils puissent porter le titre d'Ecuyer, jouir & user des honneurs, privilèges, franchises, exemptions, prérogatives & prééminences dont jouissent & accoutumés de jouir les autres nobles de notre Royaume, acquérir & posséder tous fiefs & seigneuries, tout ainsi que s'ils étoient nés nobles & ancienne race: permettons & ordroyons en outre audit Sieur LE LARGE, & à sesdits enfans & postérité, de porter dorénavant leurs armoiries timbrées & figurées, les faire mettre & élever en toutes leurs maisons, terres & seigneuries nobles, sans que, pour raison de notre présente grâce, ils soient tenus nous payer, ni aux Rois, nos successeurs, aucunes finances ou indemnité, desquelles à quelques sommes qu'elles puissent se monter, nous leur avons fait & faisons don par ces présentes. (b)

LOUIS XIV, par sa déclaration du mois de Février 1661, avoit taxé les nouveaux nobles, depuis 1634, au paiement de la somme

à Senneterre, & s'avance, ce qu'il fait précéder d'un détachement de 1500 hommes de pied, commandés, & suivant lui-même avec quelques cavaliers; la Plante averti de son approche, trouve le moyen de s'introduire dans la citadelle; on crie vive le Roi, & tout ce qui n'est pas du complot, voyant l'inutilité de la défense, se rend prisonnier de guerre. (Extrait de l'Hist. de la Froude, tom. III, pag. 365.)

(b) LOUIS XIV, demeurant pour lors à Saint-Germain-en-Laye, étant à son balcon avec ses courtisans, aperçut dans son jardin un soldat

de 1500 livres; NICOLAS LE LARGE, qui avoit refusé de les payer à M. de Loménie, alla trouver LOUIS XIV. & lui dit : que s'il étoit digne de la grâce que Sa Majesté lui avoit accordée de l'anoblir, il ne devoit rien payer; en conséquence, le Roi le déchargea de cette taxe, par autre Lettres de confirmation de noblesse, du mois de Juillet 1669, dans lesquelles on lit : *tant en considération desdits services de NICOLAS LE LARGE, que de ceux qu'il nous a rendus depuis l'expédition de nosdites Lettres d'anoblissement, savoir : en l'année 1652 au combat du faubourg Saint-Antoine de Paris, & aux sièges de Bar & de Ligny, Château-Porcien & Vervins, en qualité de Capitaine au Régiment de Cavalerie du Maréchal de la Ferté. En 1653, aux sièges de Réthel, Mouzon & Sainte-Menehould. En 1654 & 1655 au secours & à la défaite des ennemis, devant Arras, où il eut un cheval tué sous lui, & un autre la cuisse percée d'un coup de mousquet; & aux sièges du Quesnoy, de Condé & Saint-Guislain (a). En 1656, au siège de Valenciennes, & ensuite à celui de la Capelle, où ayant été commandé avec 60 Cavaliers & 40 Mousquetaires, pour conduire un convoi à Saint-Guislain, il fut attaqué par 150 chevaux des ennemis qui s'étoient mis en embuscade à dessein d'enlever ledit convoi; mais il se défendit si vigoureusement, qu'il donna le tems à la Cavalerie, qui étoit à Saint-Guislain, de venir à son secours, ce qu'ayant obligé les ennemis de prendre la fuite; il les chargea en queue, de sorte, qu'outre le grand nombre qu'il en tua, il fit prisonnier de guerre le Maréchal des Logis, qui commandoit l'arrière-garde, avec les cavaliers d'icelle, & reprit sur eux cinq chariots, ayant, en cette occasion, reçu un grand coup de sabre sur le bras gauche, & son cheval trois coups de pistolet ou de mousqueton. En 1657 & 1658, il s'est trouvé*

tout tremblant, qui se présenteoit à lui, pour le remercier des Lettres de noblesse qu'il venoit de lui accorder, dit à ses courtisans : *Voyez donc ce pauvre soldat comme il tremble; LE LARGE, dit la Plante, l'ayant entendu : oui, Sire, répondit-il, je tremble devant vous, mais vous ne m'avez pas vu trembler devant vos ennemis.*

(a) C'est après l'affaire de Saint-Guislain qu'on lui fit cette chanson : *Vous avez raison, la Plante, il est bon sur ce ton-là, &c.*

aux sièges de Montmédy, Saint-Venant, au secours d'Ardres, & au siège de Grave-lines, & ensuite dans toutes les occasions qui se sont offertes jusqu'à la publication de la paix des Pyrénées, à l'occasion de laquelle, sa Compagnie fut réformée en 1667; étant entré en Flandre à la tête de notre armée, ledit Sieur de LA PLANTE y servit volontairement, s'étant trouvé aux sièges & prises de Charleroi, Douai, Oudenarde, Tournai, Ath, Lille, & au combat donné contre les troupes commandées par Marlin, ce qui nous engagea à le rétablir en ladite compagnie du Régiment Royal-Cravates, dans lequel il continue de nous servir journellement à notre entière satisfaction, &c., &c.

I. NICOLAS LE LARGE, Sieur de la Plante, comblé des bienfaits du Roi, & regretté de ses Officiers Généraux, lorsque ses blessures & son grand âge l'obligèrent à demander sa retraite, ayant servi pendant 40 campagnes sans perdre une seule occasion; il se retira à Coigny dans son Château, où, peu de tems après, il eut une maladie considérable, qu'elle lui en fit tourner la tête, & vécut encore près de cinq ans dans la dernière démence, & mourut en 1683. Il fut enterré à Chaffelly, sa Paroisse; il étoit Seigneur de Coigny, du Sart, Séry, & autres lieux. Il avoit épousé *Isabeau Drouet*, de laquelle il eut :

1. NICOLAS, qui fut;
2. LOUIS-FRANÇOIS, rapporté après son aîné;
3. & 4. Et deux filles.

II. NICOLAS LE LARGE, II^e du nom, Ecuyer, Sieur de la Motte, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Vallière-de-Varennes, mourut avec pension en son Château de Coigny, près de Réthel, en Champagne. Il avoit épousé *Perrette Watelet*, de laquelle vinrent trois enfans, entr'autres :

III. PONCE LE LARGE, Ecuyer, Sieur de la Motte, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Vi braye, retiré du service avec pension; il est mort sans postérité en 1770.

II. LOUIS-FRANÇOIS LE LARGE, Ecuyer, Sieur du Sart, second fils de NICOLAS, I^{er} du nom, & d'*Isabeau Drouet*, Garde du Corps du Roi, en la Compagnie du Duc de Lorges, & ensuite Porte-Étendard, retiré avec une Compagnie aux Invalides, avec pension, où il est mort en 1720, & la moitié de la pension

a resté à *Catherine de Granet*, sa veuve, jusqu'à sa mort; il a laissé pour enfans :

III. LOUIS-CHARLES LE LARGE, Sieur du Sart, Lieutenant au Régiment de Chartres, Infanterie, qui fut envoyé lors de la peste à Marseille, en 1720, pour former la chaîne; il s'est trouvé à plusieurs batailles, a eu son fusil emporté d'entre ses bras, par un boulet de canon, & dont la commotion lui fit avoir un tremblement qu'il a toujours gardé; il est mort à Paris en la Paroisse Saint-Sulpice en 1750. Il avoit épousé *Françoise Bronval*, dont :

1. JOSEPH, qui suit;
2. JACQUES, Ecuyer, Sieur du Sart, que des malheurs arrivés dans son enfance ont mis hors d'état de servir le Roi;
3. & 4. Et deux filles.

IV. JOSEPH LE LARGE, Ecuyer, Sieur du Sart, mort en 1784, avoit épousé *Marguerite Fillion*, dont il a eu :

V. JEAN-BAPTISTE LE LARGE, Sieur du Sart, Ecuyer, qui a servi sept ans en qualité de Volontaire, tant dans le Régiment de Condé, que dans la même légion. Il a épousé, en 1781, *Françoise-Eléonore Breton*, & a eu un fils, nommé

FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur du Sart.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion d'or, surmonté de 3 coquilles d'argent en fasce; & aux 2 & 3 de gueules, à 3 pattes de griffon d'or, 2 & 1.* C'est ainsi qu'elles sont enregistrées dans *l'Armor. génér. de France*, reg. coté *Champagne*. (Article dressé suivant les Lettres Patentes en original, & celles de confirmation de noblesse, dont partie est ici extraite.)

LARGE (LE), Ecuyer, Sieur de Goustranville, Election de Caen, en Normandie, qui porte : *d'argent, à l'aigle de sable.*

LARGENTIER, en Champagne: Famille noble, dont les armes sont : *d'azur, à 3 chandeliers d'Eglise d'or.*

* LARGEZ (DU), dans la Haute-Bretagne: Baronnie de toute antiquité, toujours connue sous le nom de GAEL ou HAEL, qui, en langue Bretonne, signifie LARGEZ. Elle est située dans la Paroisse du LARGEZ, Diocèse de Saint-Malo, aussi de tout tems connue sous le nom de GAEL, & a donné son nom, ou le tient d'une très-ancienne Noblesse de

cette Province, dont la Terre du LARGEZ, en Basse-Bretagne, située dans la Paroisse de Louargat, Diocèse de Tréguier, tire son origine. Cette Maison, comme beaucoup d'autres, suivant des Procès-Verbaux du 22 Mai 1649 & du 14 Septembre 1668, n'a pas été épargnée pendant les guerres de la Ligue. En 1592, ses titres, pour la plupart, furent incendiés ou pillés; mais Dom Morice & tous les anciens Historiens de Bretagne, font mention de ce nom.

MÉEN, EVEN, GUILLAUME, CARION, & TRES-CAND DU LARGEZ (père de ROBERT), enfans de RAOUL DU LARGEZ, qualifiés *hauts Barons*, dans des actes de CONAN, III^e du nom, vivoient en 1027, 1058 & 1075. RAOUL DU LARGEZ eut de GUILLAUME, Roi d'Angleterre, en 1074, l'ancien Royaume d'Eastanglie, qui comprenoit les Comtés de Norfolk & de Suffolk, en récompense de la part qu'il avoit eue à la conquête d'Angleterre. Ayant déplus à ce Prince, ses Comtés furent confisqués, & il passa en Bretagne, où il se révolta contre son Duc; mais ses armes ne furent pas plus heureuses.

Un autre RAOUL DU LARGEZ & ALAIN, son fils, & JUHAEL, père de BARDOL DU LARGEZ, se croisèrent avec le Duc ALAIN en 1096, & eurent très-grande part à la conquête de la Terre Sainte. Suivant une Charte de l'Abbaye de Marmoutier, RAOUL DU LARGEZ vivoit en 1096.

Suivant une autre Charte de celle de Redon, ROBERT DU LARGEZ, Religieux de cette Abbaye, vivoit en 1112; & EVEN DU LARGEZ, mentionné dans une Charte de l'Abbaye de la Vieuville, vivoit en 1170 & 1171.

On trouve dans le XIII^e siècle GEORGES & THOMAS DU LARGEZ, Marquis & Comte de Tolbiac & de Lincoln; — ROBERT & PIERRE DU LARGEZ, Seigneurs de Thoeffithois; — PIERRE, RICHARD & CHRISTOPHE, Seigneurs de Wafconie & Walcotie; — ROBERT DU LARGEZ & Jouhanne, son épouse, Seigneur & Dame de Thaisgarth; WALTER & WITME DU LARGEZ, Seigneur de Sowthléribi; & enfin JOHAN DU LARGEZ & Jouhanne de Legs, son épouse, Seigneur & Dame de Westhalton, père & mère de RICHARDE, & d'ELISABETH DU LARGEZ. Tous ces dénommés sont qualifiés *hauts Barons*, dans un titre scellé de deux sceaux des armes de la Famille, passé à Tolbiac.

Dans le commencement du XIV^e siècle vivoient THOMAS DU LARGEZ, Chevalier Bachelier, Gendarme d'ARTHUR DE BRETAGNE, Comte de Richemont, & Capitaine d'hommes d'armes du Duc de Guyenne, fils de France, & ROLLAND DU LARGEZ, Gendarme de RICHARD DE BRETAGNE, Comte d'Etampes, & Gentilhomme de la Chambre, qui servoit dans la Compagnie du Seigneur de la Hnaudaye, qu'il avoit suivie dans les guerres, sous les ordres des Connétables Bertrand du Guesclin & Olivier de Clifton. — Un Seigneur DU LARGEZ, Gendarme du Seigneur Vicomte d'Aunay, ensuite Capitaine de gens de guerre, tant Gendarmes, Infanterie, que Suisses, Gouverneur & Commandant en second des pays de Dinan & de Saint-Malo, prit d'assaut, le 24 Août 1488, le Château du Plessis-Bertrand, sur un Seigneur du Guesclin, qu'il fit prisonnier avec tous ses gens.

I. La filiation suivie de cette ancienne Noblesse, prouvée par titres, ne remonte à JEHAN, Seigneur DU LARGEZ, qui comparut & fit ses preuves lors de la réformation de la Noblesse, en 1427. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

II. PHILIPPE, Seigneur DU LARGEZ, qui s'étoit trouvé aux montres générales de 1420, en qualité d'Archer en Brigandine. Il épousa 1^o *Pléjou de Keranrais*; & 2^o *Anne de Coëtvoult*. Du premier lit il eut, entr'autres :

1. JEHAN, fils aîné, principal & présomptif héritier de PHILIPPE, & d'*Anne de Coëtvoult*, Seigneur de Coëtvoult en Botlezan, Curé de Glomel, Abbé de Daoulas, premier Chanoine de la Cathédrale de Quimper, Evêque titulaire d'Avesnes, Co-adjuteur de Vannes & de Cornouailles, & enfin Evêque de Vannes, mourut en son Abbaye, le 6 Juin 1533. Sa tombe, placée au milieu du Chœur de cette Eglise, est couverte d'une plaque de cuivre, armoriée aux quatre coins des armes de sa Famille. Il fonda beaucoup de Chapellenies, entr'autres dans les Eglises de Daoulas, Belle-Isle-en-Terre, Botlezan, Lannéven, Quemperven, Louargat, & dans celle-ci la Chapellenie DU LARGEZ, où il fait mention de ses parens défunts, entr'autres de GUILLAUME DU LARGEZ, en son tems Abbé de Daoulas. Dans la fondation de la Chapelle Sainte-Marguerite, en la ville de Belle-Isle-en-Terre, il parle de RENÉ DU LARGEZ, premier Fondateur de cette Chapelle, Evêque de

Vannes. C'est peut-être ce RENÉ qui a été Cardinal. Le premier de ces actes est du 15 Février 1525, & le second du 28 Octobre 1616. Ce Seigneur Abbé JEHAN DU LARGEZ, frère germain de GUILLAUME, Religieux de l'Ordre de Cîteaux dans l'Abbaye de Bégard, donna, le 21 Janvier 1527, à sa nièce MARGUERITE, fille de son frère germain, CHARLES DU LARGEZ, une tasse armoriée de ses armes, de 38 écus d'or sol, & le domaine de Kerellou avec ses appartenances & dépendances, en faveur de son mariage. Le père de cette MARGUERITE comparut à cheval au premier rang des Gentilshommes de la Paroisse de Belle-Isle-en-Terre, & il lui fut enjoint de comparoir & fournir, au premier mandement, brigandine, falade, gorgeline, arcs & trouffes, & d'être en état & en habillement d'Archer, bien & dûment armé & monté.

Et du second lit vinrent :

2. Autre JEHAN, qui suit;
3. Et PHILIPPE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

III. JEHAN DU LARGEZ, II^e du nom, se trouva aux montres de l'Evêché de Tréguier en 1503, & y ayant été sans harnois, il lui fut ordonné d'y comparoître, au premier mandement, & de fournir deux archers, armés de brigandine, falade, bannière, gorgeline, arcs & trouffes, bien & dûment montés. Il avoit épousé, en 1480, *Jouhanna du Cleusjou* (de la Maison du *Cleusjou*, Juveigneurie du Comté de Guingamp), fille de N.... du *Cleusjou*, & de *Denise le Long*, & petite-fille de *Guillemette de Gouëre*. Leurs enfans furent :

1. ROLLAND, qui suit;
2. Et HERVÉ, rapporté après la postérité de son frère.

IV. ROLLAND DU LARGEZ épousa *Catherine des Isles-de-Penamprat*, & en eut pour fils aîné,

V. GUILLAUME DU LARGEZ, qui s'est marié à *Jouhanna de Thuomelin*, dont :

LOUISE, Dame & héritière de Guerdnolé, qui eut pour tuteur & curateur *Pierre de Kerguézay*, Seigneur de Guermorvan, arrière-petit-fils de MARIE DU LARGEZ, Dame de Kergouriou, morte sans hoirs. Elle institua son héritier VINCENT DU LARGEZ, mentionné ci-après.

IV. HERVÉ DU LARGEZ, Seigneur de Guermorvan, second fils de JEHAN II, & de *Jou-*

hanne du Cleufiou, époufa 1^o *Françoife de Carantez*; & 2^o *Jouhanne de Kerméno*. Il eut du premier lit, entr'autres enfans, pour fils aîné,

GUILLAUME, qui fuit.

Et du fecond lit vint entr'autres :

JEHAN, qui s'eft marié à *Françoife de Tail-lard du Restolles*, dont un garçon & deux filles, favoir :

1. JEHAN, duquel on ne fait rien ;
2. MARIE, Dame de *Kezperk*, femme de *Vincent de Coëtriou*, Seigneur de Kerdérian ;
3. Et CATHERINE, mariée à *Chriftophe des Isles*, Seigneur de Penamprat.

V. GUILLAUME DU LARGEZ, II^e du nom, Seigneur de Kerantrech, fut maintenu dans fa noblefle lors de la réformation de 1535, & époufa *Anne de Suaffe*, de la Maifon de *Correc*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

VI. VINCENT DU LARGEZ, qui eft devenu chef de ces nom & armes, par la mort de LOUISE DU LARGEZ, Dame de Guerdénolé. Il époufa 1^o *Claudine de Kerfaliou du Réchou*, fille de *Marie le Bojfec*, & petite-fille d'*Adélife de Coatarel* ; & 2^o *Marie de la Bouëxière de Kerouehant*, Dame de Kervéno, iffue du côté maternel des Mailons de *Quélen* & de *Penfeunteniou*. Il eut du premier lit :

1. VINCENT, qui fuit.

Et du fecond lit vinrent :

2. FRANÇOISE, mariée à *François le Blonsart*, Seigneur du Bois-de-la-Roche ;
3. Et MARGUERITE, femme de *Gilles de Kerloaguen*, Seigneur du Gouzhallé.

VII. VINCENT DU LARGEZ, II^e du nom, Seigneur de Kermathéman, fe trouva au ban & arrière-ban en 1636, eut deux Brevets de Capitaine, datés des 1^{er} Décembre 1639 & 2 Avril 1660 ; fit déclaration au Roi de tous fes biens nobles & Seigneuries en 1690 & 1693, & époufa *Sufanne le Mignot de Kerlan*, fille de N... *le Mignot de Kerlan*, & de *Françoife de Guillaume*, dont :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. JEAN, Seigneur de Kerlan, marié à *Françoife Flechart de Ferraud*, de laquelle il eut pour fille unique,

MARIE-ANNE, morte fans hoirs de fon mariage contracté avec *Charles-René-Jo-*

seph le Rouge, Chevalier, Seigneur de Goazruz. Elle laiffa pour fon héritier JOSEPH-JEAN-MARIE DU LARGEZ, mentionné plus loin.

3. Et FRANÇOISE, Dame de Rubriant, morte fans hoirs.

VIII. LOUIS DU LARGEZ, Seigneur dudit lieu, de Kermathéman & autres Terres & Seigneuries, comparut avec fes frère & fœur, & avec RENÉ & YVES DU LARGEZ, Seigneurs de Portzancoz & du Parcoz, dont il fera parlé à la branche fuivante ; & ils furent maintenus dans leurs qualités de nobles d'ancienne extraction, lors de la réformation de la Noblefle de 1670. Ce LOUIS DU LARGEZ mourut fans hoirs.

SECONDE BRANCHE.

III. PHILIPPE DU LARGEZ, II^e du nom, fils puîné de PHILIPPE, & d'*Anne de Coëtvoilt*, fa feconde femme, Seigneur de Portzancoz, fe trouva aux montres de l'Evêché de Tréguier en 1503, où il comparut à cheval avec l'épée & la javeline, & il lui fut enjoint de comparoir & de fournir, au premier mandement, brigandine, gorgeline, falade, bannière, arcs & trouffes, bien & dûment monté & armé. Il époufa *Jehanne de la Haye de Kergomar*, dont pour fils aîné,

IV. YVES DU LARGEZ, qui fe maria avec *Anne de Loz de Kergoanton*, & en eut :

1. PHILIPPE, qui fuit ;
2. MARIE, femme de *Pierre de Kerouallan*, Seigneur de Kerprigent ;
3. Et CEILLEINE, Dame de Kermorvan, mariée à *Jacques de Lifquildry*, Seigneur de Keramprat.

V. PHILIPPE DU LARGEZ, III^e du nom, fut un des Gentilshommes envoyés, en 1562, à la défenfe du Port-Blanc, & époufa *Jeanne le Mignot de Roffalie*, dont pour fils aîné,

VI. JEHAN DU LARGEZ, Seigneur de Portzancoz, Ecuyer du Roi HENRI IV, lequel époufa, 1^o *Françoife de la Boueffière de la Fontaine-Plate*, iffue, du côté maternel, des Maifons du *Droniou*, *Cléauroux*, *Jourdain*, *Botillio*, *Pleffis-Baliffon* & de *la Rochejagu* (qui avoit une alliance avec l'illufre Maifon de *Rohan*) ; & 2^o *Marie du Hérou*. Du premier lit il eut :

1. HENRI, qui fuit.

Et du fecond lit vinrent :

2. RENÉ, Seigneur du Parcoz, Gendarme de M. de Kergomar, Capitaine de Gens de guerre, Gouverneur & Commandant en second des ville & pays de Guingamp;
3. MARIE, femme de *Jacques Robin*, Seigneur de Maifonfort;
4. Et ANNE, mariée à *Yves du Drefnay*, Seigneur du Pontélory.

VII. HENRI DU LARGEZ, Seigneur de Portzancoz, époufa *Françoïse de Rofnar-de-Kergroas*, fille de N... de *Rofnar*, Seigneur de Kergroas, & de *Catherine Rogier*, de la Maifon Comtale de la *Vieuville*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, qui fuit;
2. LOUISE, femme de *Pierre le Gonidec*, Seigneur de la Villeneuve;
3. CATHERINE, mariée à *Claude le Page*, Seigneur de Kervastou;
4. Et ANNE, époufe d'*Olivier Geslin*, Seigneur des Barrières, le Prédavy & de la Villeneuve.

VIII. CHARLES DU LARGEZ, Seigneur de l'Isle & de Portzancoz, fournit à Tréguier, en 1636, avec fon père, aux Commissaires du Roi un état de ses Terres & Seigneuries avec l'extrait de l'arrière-ban de 1503. Il époufa, 1^e *Jeanne du Drefnay de Kerroué*, fille de N... du *Drefnay*, Seigneur de Kerroué, & de *Claudine de Rofnar*; petite-fille d'*Anne de la Haye*, & arrière-petite-fille de *Françoïse de Bénerven*; & 2^e *Marguerite de Clévéder*, de la Maifon du *Porzou-l'Isle-Kernoal*, fille de *Claudine de Kerpaliou*, & petite-fille de *Jeanne de Fraval*, fille de *Jeanne de Quelleneç*. Du premier lit il eut :

1. RENÉ, qui fuit.

Et du fecond lit vinrent :

2. VINCENT, dont on ne fait rien;
3. YVES, Seigneur de l'Isle-Belle, qui, de *Catherine de Gefroy*, fa femme, eut pour fils aîné,

YVES-JEAN, Seigneur de l'Isle-Kerbañquou, marié à *Barbe le Ny*, de la Maifon Baroniale de *Coételez*, iffue du côté maternel des Maifons de *Thomelin*, *Keranfec'h*, *Kergournadec'h*, *Kerven*, *Tournemine*, *Kérouallan*, *Treffily*, & de *Coételez*.

4. Et MARIE, Dame de Lannouan, femme de *Pierre de Larchiver*, Seigneur de Kerftang.

IX. RENÉ DU LARGEZ, Seigneur de Port-

zancoz & de Coat-Cannoz, époufa *Jeanne de Trolong du Rumain*, fille de *Jeanne de Beaujours*, petite-fille de *Françoïse du Drefnay*, & arrière-petite-fille de *Marguerite le Chaponnier*. Ils eurent pour fils puîné,

X. VINCENT DU LARGEZ, Seigneur de Portzancoz & de Kerbalance, lequel fut du nombre des 50 Gentilshommes qui, à la tête de 1200 hommes de Marine, défirent 1200 Anglois à la defcente de Camaret, le 16 Juin 1694. Il époufa *Catherine de Trolong de Coadélay*, fille de *Jacquette de Hamon*, petite-fille de *Marie du Merdy*, & arrière-petite-fille de *Renée du Halegoët*, fille de *Luzuron*, iffue du côté maternel des Maifons de *Kercabin*, du *Droniou*, de *Budes* & autres. De ce mariage est iffu

XI. JOSEPH-JEAN-MARIE DU LARGEZ, Chevalier, Seigneur de Kerbalance, &c., né le 24 Juin 1711, héritier principal & préfontif de *MARIE-ANNE DU LARGEZ*. Il a époufé, le 15 Septembre 1744, *Marie de Kerautret*, fille de *Catherine le Douargy de Lambezre*, en Léon (qui avoit pour mère *Marguerite de Jouhan*), petite-fille de *Marguerite de Rospiec*, & arrière-petite-fille d'*Anne de Tréouret*. Leurs enfans font :

PIERRE-FRANÇOIS, Chevalier, appelé le *Comte DU LARGEZ*, né le 28 Juillet 1745, Capitaine Garde-Côtes du 15 Juin 1778;

Et LOUIS-GABRIEL, Curé de Ploumilliau, près de Lannion, né le 14 Février 1748, fuccéffivement recteur de Trézélan & de Pleumeur-Bodou, & Député du Clergé de Tréguier.

On trouve une AMICE DU LARGEZ, femme de *François de l'Isle*, & un YVES DU LARGEZ, Seigneur du Parcoz, marié, en 1578, à *Egédie de Quintin*, dont il eut nombre d'enfans.

Cette ancienne Noblefse, dont l'origine fe perd dans l'obfcureté des tems, est alliée aux Maifons de *Rohan*, de *Duras*, de *Lorges*, d'*Aiguillon* & autres. Elle portoit anciennement pour armes : *d'argent, au lion de fable, armé, lampaffé & couronné de gueules*; & auffi *d'argent, au lion de fnoiple, armé, lampaffé de gueules & couronné d'or*. C'est ainfi que les portoit le Cardinal DU LARGEZ, comme elle fe voient au Château du Porzou. On les trouve auffi dans une infinité d'Eglifes, comme dans celles de Louargat, Trégram, Cuburien, le Folgoët, Daoulas & à la Cathé-

drale de Quimper. Ceux de ce nom portent aujourd'hui : *d'argent, au lion de finople, armé, lampassé & couronné de gueules; au chef du même.*

LARLAN DE KERCADIO, Famille noble de Bretagne, de laquelle étoit

VINCENT-EXUPÈRE DE LARLAN DE KERCADIO, Seigneur de la Nitré & de Rochefort, Conseiller, puis Président au Parlement de Bretagne, qui s'est marié à *Renée de Kerouart*, dont :

JEAN-BAPTISTE DE LARLAN, Seigneur de Kercadio, & de Rochefort, Conseiller au Grand Conseil, le 18 Avril 1685, puis Président à Mortier au Parlement de Bretagne, le 20 Octobre 1692, qui épousa *Marie-Madeleine Courtin*, fille d'*Honoré*, Comte des Menus, Maître des Requête, & de *Marie-Elisabeth le Gras*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS-JULIEN, qui suit;
2. MARIE-RENÉE-ANGÉLIQUE, femme, 1^o de *Louis-François du Parc*, Marquis de Locmaria, Chevalier des Ordres, Lieutenant Général des Armées du Roi; & 2^o le 10 Janvier 1725, d'*Henri-François de Lambert*, Marquis de Saint-Bris, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur d'Auxerre; elle est morte le 3 Mai 1736. Voy. PARC DE LOCMARIA (DU), & LAMBERT, en Angoumois, &c.;
3. Et N... DE LARLAN, troisième femme de N..., Comte d'*Acigné*.

FRANÇOIS-JULIEN DE LARLAN, Conseiller au Parlement de Rennes, le 12 Avril 1715, & Président à Mortier le 25 Septembre 1717, épousa *Marie-Thérèse Bonnier de la Coquerie*, dont :

JEAN-ANNE-VINCENT DE LARLAN DE KERCADIO, Marquis de la Dobiais, Comte de Rochefort, Cornette des Chevaux-Légers d'Anjou, qui s'est allié, le 13 Mars 1736, avec *Marie-Thérèse de Brancas*, née le 2 Avril 1716, fille de *Louis de Brancas-Cereste*, dit *le Marquis de Brancas*, Lieutenant Général, Chevalier de la Toison d'Or, Ambassadeur en Espagne, Maréchal de France, &c., & d'*Elisabeth-Charlotte-Candide de Brancas-Villars*. (C'est ce que nous savons sur cette Famille, dont nous n'avons point reçu de *Mémoire*).

Les armes : *d'argent, à la croix de sable, chargée de 9 macles d'argent.*

* LARNAGOL, Terre & Baronnie située

en Quercy, sur la rivière du Lot, hommagée & dénombrée depuis plusieurs siècles, de laquelle dépendent les Paroisses de Saint-Chels & de Sauffac. Cette Terre appartient à *Etienne-Alexandre de Laporte*, Baron de Larnagol. Voy. LAPORTE.

LARRALDE (DE), ou de LARRARD, en Guyenne: Famille divisée en deux branches :

De la première est ALEXANDRE-JEAN-MARIE DE LARRARD, Ecuyer, Seigneur du Marquisat de Puyguilhem, & de la Baronnie de Saint-Barthélemy, né à Paris le 9 Août 1744, entré, le 27 Février 1762, dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi, & nommé, le 18 Septembre 1763, Enseigne au Régiment des Gardes Françaises.

De la seconde branche est JACQUES DE LARRARD DE MELAC, Ecuyer, d'abord Garde du Corps du Roi, Compagnie d'Harcourt, où il a servi pendant six ans avec distinction, ensuite Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Brion. Il a passé au service de l'Empire, où il a été fait Capitaine au Régiment des Cuirassiers de l'Empereur. De retour en France, en 1740, il a épousé, le 21 Janvier 1741, *Gratiemne de Geres de Camarjac*, fille de feu *Jean*, Seigneur du Baqué, & d'*Isabeau de Chauffour*, dont il a deux filles :

BARTHOLOMÉE, née le 10 Mars 1742;
Et JEANNE, née le 13 Juin 1743.

Les armes : *parti, au 1^o d'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 coquilles de sable, posées 2 & 1; au chef d'azur, chargé de 3 têtes de loup d'argent; au 2^o d'or, au chevron de gueules, accompagné en chef de 2 merlettes de sable, & en pointe d'un pin de finople.* (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. VI.)

* LARREY, Terre & Seigneurie en Bourgogne, Bailliage de Châtillon, érigée en *Marquisat*, sous la dénomination de *Marquisat de Fabert*, par Lettres du mois de Mai 1650, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Dijon, les 30 Juin & 4 Juillet suivans, en faveur d'ABRAHAM DE FABERT, Gouverneur de Sédan, créé Maréchal de France en Août 1658, & de ses enfans mâles & femelles. Voy. FABERT. Le Marquisat de *Fabert* ayant été vendu, a repris son premier nom de LARREY. Il est possédé actuellement par la Maison de *Condé*, & feu M. le Duc en

a affecté les revenus à l'entretien de l'Hôpital de Chantilly, en se réservant la Seigneurie.

LARREY, LAREY, LARRÉ ou LARRÉ, Terre & Seigneurie située dans le Bailliage d'Alençon, & qui a passé dans la Maison d'Aché, par le mariage d'ALIX, Dame de LARRÉ, fille de THOMAS, Seigneur de LARRÉ & d'Écures, & de Jeanne de Silly, avec Pierre, Seigneur d'Aché, fils de Jean, Seigneur d'Aché, dit le Galois, & d'Isabeau d'Harcourt. Cette Terre a donné son nom à une ancienne Noblesse, établie en Normandie & en Allemagne.

On trouve dans les Archives de l'Abbaye de St-Martin de Sées, qu'OLIVIER, Seigneur de LARRÉ, fils de NICOLAS, Seigneur du même lieu, donna à ce Monastère le patronage de Semallé, de Congé, de Saint-Pierre, de la Chapelle, de N.-D.-de-Bouillon & de Saint-Germain-du-Marché de Sées, donation qui fut confirmée, en 1207, par Sylvestre, Evêque de Sées. — L'Echiquier de Normandie, de l'an 1347, parle de ROLLAND ou ROULLAND de LARRÉ, Chevalier. — Les Registres de la Chambre des Comptes de Paris contiennent un rôle de l'an 1326, dans lequel est employé OLIVIER de LARRÉ, possédant des biens avec Robert de Courcy, & Nicolas de Mallemains, & dans le nombre des Chevaliers Bacheliers est employé ROBERT de LARRÉ. — Un rôle de la Chancellerie de Normandie fait connoître que LOUIS de LARRÉ, Chevalier, vivoit, en 1420, avec Agnès de Grainville, son épouse, & qu'ils furent maintenus dans leurs biens par HENRI V, Roi d'Angleterre, qui s'étoit emparé de la Normandie.

HECTOR de LARRÉ étoit Maître d'Hôtel de la Reine de France en 1428. — JEAN de LARREY, Seigneur du Mesnil-Guérand, eut de Perrette de Tournebu, son épouse, Dame de Franqueville, une fille, mariée à Jean de Longaulnay, Seigneur d'Amigny, Chambellan de LOUIS XI. — Il y a un Arrêt de l'Echiquier, donné en 1424, entre JEANNE de LARREY, veuve de Jean de Longaulnay, & Robert Seran, Ecuier. Un rôle des Nobles tenant fiefs dans le Bailliage d'Alençon, de l'an 1503, fait mention de CHARLES de LARREY, Ecuier, Seigneur des Quatre-Favrils, qui tenoit ladite Seigneurie & étoit Seigneur & Patron de l'Eglise de ce nom. Il avoit aussi

Tome XI.

un quart de fief, nommé le Mesnil-Guérand, situé dans la Paroisse de Trun, mouvant par partage du fief de LARREY, situé dans la Châtellenie d'Alençon. — JEAN de LARRÉ, Seigneur des Quatre-Favrils, eut un fils, aussi nommé JEAN, mort sans hoirs; & deux filles, ISABEAU & CHARLOTTE. La dernière mariée à Gilles de Bailleul, Seigneur de Beauvais. — Il y a une vérification de dénombrement, donnée par Marie de Saint-Denis, en 1552, & en conséquence de la Déclaration du Roi pour l'arrière-ban en 1557, on voit que ROBERT de LARREY étoit enrôlé dans la Compagnie de M. de Mouy. — Bonaventure de Guerpel, fils de Guillaume, Docteur-ès-Lois, & de Jeanne Malart, Dame de Montchauveau, épousa FLORENCE de LARREY, Dame du Mesnil de Trun.

ANTOINE de LARREY, qualifié noble personne, Seigneur de Flouville, de Moyaux & de Pifrat, fut présent aux articles de mariage de ROBERT de LARREY, avec Catherine le Poigneur, datés du 25 Janvier 1561.

I. Ce ROBERT de LARREY, Ecuier, Seigneur de Vaufouquet, Archer d'une Compagnie d'ordonnance, est appelé, dans un certificat qui lui fut donné, le 7 Août 1560, par Jean d'Estouteville, Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie, ROBERT de LARREY, Ecuier, Seigneur de Vaufouquet, Lieutenant commandant la garnison d'Harcleur. Il fut père de

II. JEAN de LARREY, Ecuier, Seigneur de Vaufouquet, qui épousa Marguerite Aprix, dont :

JEAN, Ecuier, qui a formé la branche des Seigneurs d'Hainneville, de laquelle nous n'avons pas la filiation ;
Et JACQUES, qui suit.

III. JACQUES de LARREY, Ecuier, épousa Sara Miffant, & en eut :

IV. ISAAC de LARREY, né le 25 Janvier 1639, Ecuier, Seigneur de Courmenil, qui s'attacha à l'Electeur de Brandebourg, depuis Roi de Prusse, & en reçut de grands bienfaits. Dans son testament du 16 Mars 1719, il se qualifioit Conseiller de Cour & d'Ambassade de ce Prince. Il eut de son mariage avec Anne Eudes,

V. HENRI de LARREY, Comte du Saint-Empire, Général-Major & Colonel d'un Régiment d'Infanterie au service de la République de Hollande. Il obtint, le 14 Novembre

G g

1739, un Diplôme de l'Empereur CHARLES VI, en forme de Lettres Patentes, par lequel S. M. I. le créa, & tous ses enfans mâles & femelles, nés & à naître, en légitime mariage, avec leurs descendans, *Comtes du Saint-Empire*. Son fils,

VI. THOMAS-ISAAC DE LARREY, né le 8 Janvier 1703, Comte du Saint-Empire & Grand Sénéchal du Comté de Kniphaufen, Ministre de leurs hautes Puissances les Etats-Généraux auprès du Roi de France, épousa, le 8 Juin 1732, *Joachime-Julie-Louise de Weltzien*, fille aînée d'*Ulric-Frédéric*, Grand Sénéchal de Kniphaufen, & de N..., Baronne de *Lilienburg*. De ce mariage font sortis :

1. ANTOINE, né le 27 Février 1735 ;
2. CHARLES-HENRI, né le 3 Septembre 1742 ;
3. CHARLES-EDOUARD, né le 19 Novembre 1743 ;
4. Et WILHELMINE-MARIE, née le 14 Mai 1733.

Les armes : d'or, à 9 losanges accolées & abouées d'azur, posées en pal, 3, 3 & 3.

Nous croyons aussi qu'il y a une branche de cette Maison établie au Maine, qui font les Seigneurs de *Bellemare*, dont le chef, JEAN DE LARREY (car c'est ainsi que ceux-ci écrivent leur nom) passa en Angleterre avec ROBERT, son fils, en 1166, à la suite de GUILLAUME le Conquérant. C'est ce qu'on lit dans les Archives de la Chambre des Comptes de Rouen ; ils y fixèrent leur séjour. D'eux sont issus les Barons d'*Hufdon* & les Comtes de *Fernest*.

I. NICOLAS LARREY, un des descendans de JEAN, Grand Ecuier d'Angleterre, y eut la tête tranchée. Son fils,

II. PIERRE LARREY, ayant trempé dans la conspiration contre la Reine MARIE, fille d'HENRI VIII, se retira en Normandie sur la fin du règne d'HENRI II, Roi de France, avec un de ses fils, & se cacha entre Rouen & Lifieux.

III. JEAN LARREY, un de ses trois fils, se maria avec *Anne de la Porte*, d'une Famille de Normandie, dont :

NICOLAS ;

JEAN, qui suit ; & N... LARREY, qui entretenoit des Compagnies à leurs dépens pendant la guerre civile.

IV. JEAN LARREY, commanda une des portes de Rouen, & rendit, avec son frère, quelques services au Roi HENRI III, ce qui les fit connoître de ce Prince, & comme ils ne pou-

voient plus retourner en Angleterre, leurs biens y étant confisqués à cause de leur changement de Religion, le même Prince leur accorda des Lettres de naturalité & de noblesse en 1581, avec les mêmes prérogatives dont jouissent les anciens Nobles du Royaume. Mais HENRI IV leur accorda des Lettres en forme de brevet en 1598, par lequel ils n'étoient pas tenus de payer la taxe des nouveaux Nobles, attendu qu'ils n'étoient pas anoblis, mais maintenus dans leur noblesse d'*ancienne extraction*. Ce JEAN DE LARREY eut pour fils :

V. NICOLAS DE LARREY, qui épousa *Marie Baudouin du Basset*, fille d'un Conseiller au Parlement de Rouen, de laquelle vint :

VI. JEAN DE LARREY, qui s'est marié avec *Antoinette Costard*, de la Famille de MM. de *Burfard*, en Normandie, près de Sées. Il en eut :

PIERRE, qui suit ;

Et N... DE LARREY, Chanoine de Lifieux. (On voit son tombeau dans la Chapelle du Cimetière des pauvres de cette ville.)

VII. PIERRE DE LARREY épousa *Anne-Marie du Bois de Courceliers*, fille de *Claude*, Seigneur de Courceliers & des Bordeaux, & d'*Anne-Marie du Pleffis*. De ce mariage naquit :

VIII. GUILLAUME DE LARREY, qui s'est marié à *Gabrielle Laudier*, fille de *Guillaume*, Ecuier, Sieur de la Crochardière, & de *Marguerite de la Fournerie*, dont :

IX. PIERRE-FRANÇOIS DE LARREY, qui épousa *Marguerite Bondonnet de Parence*, fille de N... *Bondonnet de Parence*, Conseiller du Roi, & son Avocat au Présidial du Mans, & de *Marguerite le Gendre*. Leur fils,

X. PIERRE-GUILLAUME-NICOLAS DE LARREY, fut reçu d'abord dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes à Metz, passa ensuite dans le Régiment de la Couronne, Infanterie, où il fut Capitaine. Il épousa *Jacqueline-Françoise de Renusson*, fille de *Pierre*, Conseiller honoraire au Présidial du Mans, & de *Françoise-Marguerite Olivier*, dont :

PIERRE-GASPARD-GABRIEL.

Une autre branche est établie en Normandie, & subsiste dans trois frères, dont l'aîné possède la Terre de *Bellemare* ; le second n'a qu'une fille, & le troisième vit sans postérité.

LARRINVILLE, en Beauce : de cette Famille noble étoit

PIERRE DE LARRINVILLE, Ecuier, Seigneur de Montguignard, Paroisse de Pithiviers-le-Vieil en 1482, vivant encore en 1528. Il étoit petit-fils d'ADAM DE LARRINVILLE, Ecuier, Seigneur de Baudreville, Paroisse d'Arceville en Beauce, qui, suivant un acte passé devant *Barbier*, Notaire à Orléans, vivoit en 1387. PIERRE époula *Catherine*, aliàs *Bertrande de la Valignière*, de laquelle vint :

GUILLAUME DE LARRINVILLE, Ecuier, Seigneur de Montguignard, qui, d'*Antoinette des Echelles*, sa femme, eut pour fille unique,

CLAUDE DE LARRINVILLE, Dame de Montguignard, qui s'est mariée, le 5 Janvier 1531, à *Jean de Billy*, dont la postérité possède actuellement la Ferme de Montguignard.

Les armes : d'*azur, à la croix ancrée d'argent*.

LART (DE). Cette Famille noble, du Diocèse d'Auch, dans le Comté d'Armagnac, n'ayant pu recouvrer ses titres anciens, qui sont dans celle de LART DE RIGOUILLIÈRES, ne remonte, par filiation, que jusqu'à l'an 1506.

I. ARNAUD DE LART, Seigneur de Rigouillières, époula *Bernarde de Lufrac*, dont :

1. BERTRAND, qui suit ;
2. FRANÇOIS, marié à *Marguerite de Beau-puy*, Dame de Saint-Camalcheri & de la Terre de Limeuil en Périgord ;
3. Et Jacques, auteur de la branche des Seigneurs du *Garoufet*, qui subsiste dans N... DE LART DU GAROUSSET, marié au Port-Sainte-Marie en Agénois, avec l'héritière de Madame de *Méfanger*. Cette branche a donné, dans N... DE LART DE LA BOULBÈNE, un Capitaine de 100 hommes d'armes.

Ces trois frères, BERTRAND, FRANÇOIS & JACQUES DE LART, transigèrent, par acte du 25 Avril 1506, passé devant de *Gardies*, Notaire Royal, sur la succession d'ARNAUD DE LART & de *Bernarde de Lufrac*, dont il sont dits fils, pour leurs droits tant paternels que maternels.

Depuis cette époque, la branche de *Rigouillières* a toujours subsisté dans ce lieu jusqu'à présent qu'elle est tombée en quenouille par deux filles : l'aînée, N... DE LART, a époué N... de *Raffin d'Auterive*; & la cadette, le Baron des *Junies*. Leur mère vivoit encore en 1769. — N... DE LART, frère cadet de leur père, s'est marié près de Villeréal, & a eu trois garçons : l'aîné, N... DE LART, Lieute-

nant-Colonel au Régiment de Bourbon, s'est retiré à l'Hôtel Royal des Invalides; & les deux autres, Capitaines au Régiment de Normandie, ont quitté le service. — Il y a encore une autre branche, sortie de celle de *Rigouillières*, établie à Caudecoste en Armagnac.

II. BERTRAND DE LART, Seigneur de Rigouillières & de Montagnac, époula, par contrat passé le 10 Décembre 1579, devant *Jean Vernhes*, Notaire Royal de Monflanquin en Agénois, *Catherine de Colonges*, & eut :

III. JEAN DE LART, Seigneur de la Mothe, de Calignac & de Ficux, qui époula, par contrat du mois de Juin 1601, passé devant *Donnen*, Notaire de Villeneuve, *Marie de Bauger*, dont vinrent :

DANIEL, qui suit ;

Et BERTRAND, auteur de la branche des Seigneurs de *Bordeneuve*, rapportée ci-après.

IV. DANIEL DE LART, Seigneur de Lafcombes, s'établit à Eauze en Armagnac. Il époula, par contrat du 27 Mars 1623, retenu par *Bats*, Notaire, *Paule de Pardaillan-Gondrin*, & en eut :

V. PIERRE DE LART, Seigneur de Lafcombes, qui s'allia, par contrat retenu le 8 Avril 1654, avec *Marie de Vilhères*, de laquelle sortit :

VI. JEAN-CHARLES DE LART, Seigneur de Cazaux, qui fut reçu oppofant au Jugement de forclusion de M. Pellet, Intendant de la Province ; déchargé de l'assignation qui lui avoit été donnée, & maintenu, avec ses enfans & sa postérité nés & à naître en légitime mariage, dans la qualité de *noble*, pour jouir des privilèges & exemptions attribués aux Gentilshommes, tant que ceux de sa postérité vivoient noblement & ne seroient acte de dérogeance à noblesse. Ce faisant, il fut inséré dans le Catalogue des Nobles de cette Généralité, par délibéré du 24 Juillet 1716, signé *Catalaccoteur*, Procureur du Roi ; & fut maintenu à Auch le 11 Août de la même année, par M. le Gendre, Intendant de la Province. Il avoit époué, par contrat du 5 Septembre 1688, passé devant *Sabatier*, Notaire, *Madeleine de Cours*, dont il a eu :

VII. JOSEPH DE LART, Seigneur de Cazaux, mort en 1768, laissant de *Marie de Lacafsin*, qu'il avoit épouée par contrat du 13 Juin 1731,

1. PIERRE, qui suit ;

2. JOSEPH, Archiprêtre de Cieutat, l'une des paroisses d'Eauze, Diocèse d'Auch;
3. Et JACQUES, marié, en 1771, avec N... de Larrendat.

VIII. PIERRE DE LART DE LABARTHE-MASSEY, Seigneur de Mahon & des Etangs de Bernède, établi à Eauze, a épousé, en 1766, *Huguette Marfolier de Gaujac*, fille de N... *Marfolier*, Baron de Gaujac, dont il n'avoit point d'enfans vivans en 1774.

Les armes de cette branche sont : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à 3 bandes d'argent; au 2 d'azur, au lion d'or, armé & lampassé du même; & au 3 d'argent, à 3 épis de fable.*

On trouve dans les titres de cette Famille ces armes chargées au premier quartier d'une *barre d'azur & d'un franc-canton de sinople*, ce qui différencie celles des autres branches. La raison (dit le *Mémoire* qu'on nous a fait passer) est que BERTRAND DE LART DE RIGOLIÈRES, Chevalier, permit à JEAN DE LART, de faire bâtir sur une de ses Terres une maison seigneuriale, où seroient ses armes : *brisées d'une barre sur le côté*; mais à condition qu'il lui seroit hommage d'un fer de pique doré. Cette transaction fut passée pardevant *Dangles*, Notaire, le 23 Juin 1608, & elle est conçue en ces termes : *Messire BERTRAND DE LART, Chevalier, Seigneur de Rigolières & de Montagnac, permet à JEAN DE LART, Seigneur de Calignac, son bon parent & notable ami, que tous les biens qu'il possède en la Seigneurie de Montagnac soient tirés des cadastres, terriers & lièves de ladite Seigneurie; & pour l'affection qu'il a envers ledit DE LART, il entend & déclare que lui dit DE LART porte les armes rustiques & marques dudit Seigneur, y mettant une barre de travers tendant sur la main droite, desquelles ledit DE LART pourra user, &c.*

BRANCHE

des Seigneurs de BORDENEUVE.

IV. BERTRAND DE LART, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, second fils de JEAN, & de *Marie de Bauger*, épousa, suivant ses articles de mariage dressés le 3 Janvier 1641, & remis à *Maigne*, Notaire, le 22 du même mois, *Françoise de Coquet*, dont :

V. ANTOINE DE LART, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, qui se maria, par contrat du 19 Septembre 1678, passé devant *de Forès*, No-

taire de Marmande, affilé de BERTRAND, son père, *Elisabeth de Sacriste*, dont il eut :

VI. JEAN DE LART, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, qui, suivant son contrat de mariage du 7 Mai 1722, remis à *Carrière*, Notaire de Villeneuve, épousa *Jeanne de Barater*. Leurs enfans font :

JEAN-JACQUES, qui suit;

Et N... DE LART, appelé *le Chevalier de Bordeneuve*, Chevalier de Saint-Louis.

VII. JEAN-JACQUES DE LART, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, testa le 16 Janvier 1752 (*Jean-Baptiste Magnan*, Notaire Royal & Greffier du Bourg du Temple du Royal en Agénois). Il avoit épousé *Jeanne d'Albert*, dont est issu :

VIII. CHARLES DE LART, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, qui a fait dresser un Procès-Verbal de la filiation de sa branche devant *Jean Gairard*, Juge & Magistrat Civil, Criminel & de Police dudit Bourg, Paroisse & Jurisdiction du Temple du Breuil en Agénois, le 1^{er} Juillet 1769. Cette filiation est signée de lui & dudit *Magnan*, Greffier, qui en a délivré expédition. Ce CHARLES DE LART a de sa femme, dont nous ignorons le nom, un fils, nommé

JEAN-CHARLES.

Cette Famille DE LART possédoit beaucoup de biens au Duché d'Albret, comme il conlre par un Procès-Verbal de vérification d'hommage au Roi de Navarre sous la date du 8 Octobre 1538, au fol. 19 des Archives du Chateau de Nérac, sous la cote 4 Z, 2^e liasse, où il est dit que noble homme ANTOINE DE LART, Ecuyer, Seigneur de Birac, d'Aubiac & de Beaulens, Seigneur foncier des rentes appelées de Saint-Etienne de Cabugières en Durance & de Baillard Caparibet en Lausignan, a présenté le dénombrement, &c., & une maison dans ladite Ville appelée au *Pont de Lart*, &c.

* LARTAUDIÈRE, Terre & Seigneurie en Dauphiné, érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Mai 1729, enregistrées au Parlement de Grenoble le 20 Mai 1730, en faveur de *Claude-Mathias de la Porte*, Conseiller au Parlement de Dauphiné.

* LARTIGUE. Il y a deux Terres de ce nom, l'une située dans le Diocèse d'Auch, qui a donné son nom à une des plus ancien-

nes Noblesses du pays; & l'autre en Chalosse.

Le nom de LARTIGUE est connu depuis l'an 1174, suivant les *Chroniques Ecclésiastiques du Diocèse d'Auch*, imprimées à Toulouse en 1746. L'Histoire fait mention de plusieurs personnes de ce nom, illustres par le rang qu'elles tenoient, & par les terres & les fiefs qu'elles possédoient, ce qui prouvoit alors l'ancienne noblesse. L'*Hist. de Béarn*, par M. de Marca, parle de différens Seigneurs de LARTIGUE, & d'un de ce nom, Chancelier du Roi de Navarre. En 1173, Guillaume de Langlade, *pro Casalá* de Langlade, & VITAL DE LARTIGUE, avec GUILLAUME, son neveu, *pro Casalá de Lartiguá*, firent hommage à EDOUARD, Roi d'Angleterre. Ces Seigneurs étoient de la plus haute & de la plus ancienne Noblesse de Guyenne & de Languedoc, puisqu'en ce même tems ARMAND & BENOÎT DE LARTIGUE, Vicomtes & frères, sousscrivirent comme témoins, avec cette qualification, dans des actes passés en 1163 & 1181, par Raymond, Comte de Toulouse, avec l'Abbé de la Garde-de-Dieu, & Pierre, Abbé d'Aurillac en Quercy & Rouergue, ce qui est rapporté plus au long dans la *Gallia Christiana*, tom. I, de la lettre E, seconde colonne & suiv.

Les auteurs qui ont parlé des services militaires de cette Maison, sont MM. de Thou & Davila; Girard, dans la *Vie du Duc d'Épernon*; Jean de Serre, dans son *Inventaire génér. de la France*; Scipion Duplex; Guillaume & Martin du Bellay; l'Abbé Fleury, dans son *Hist. Ecclésiastique*, sous l'année 1522; Jean-Louis Chevillard, Historiographe & Généalogiste de France; & le Bret, dans son *Hist. & siège de Montauban*, &c. La filiation de cette ancienne Noblesse, dans Moréri, commence à

I. ARNOUL, Seigneur de Lisse & DE LARTIGUE, qui fut, en 1236, sous le Roi SAINT LOUIS, du nombre des Seigneurs de Guyenne, convoqués à Saint-Germain-en-Laye, comme on le voit dans la Roque, pag. 55 & 56. On croit que ses enfans furent :

1. ARNOUL, qui suit;

2. Et PHILIPPE; ce qui est confirmé dans la liste des Seigneurs hommages de Guyenne, d'Édouard I^{er}, Roi d'Angleterre & Duc de Guyenne, où ARNOUL & PHILIPPE DE LARTIGUE rendirent hommage pour les deux Terres de Lartigue, & pour celle de Lisse en Gascogne.

II. ARNOUL, Seigneur DE LARTIGUE, II^e du nom, laissa de son épouse, dont le nom est ignoré,

AMANIEU, qui suit;

Et N... DE LARTIGUE, rapporté après son aîné.

III. AMANIEU, Seigneur DE LARTIGUE, Damoiseau, l'un des grands Capitaines de son tems, vivoit dans le XIV^e siècle. Il fut un de ceux qui essuyèrent le plus les vexations de LOUIS, Duc d'ANJOU, en suite Roi de Naples, & qui, en l'absence du Roi JEAN, gouvernoient le Royaume, & avoient été Gouverneurs du Languedoc. Les cruautés de ce Prince obligèrent AMANIEU DE LARTIGUE de se joindre à Pierre de Savoie, à Nolli & à Pavaillon, & à prendre les armes en faveur d'ÉDOUARD II, alors encore Duc de Guyenne. Ces quatre Capitaines ravagèrent une partie du Languedoc, prirent, à la tête de 2000 hommes, les villes de Montoliou, au Diocèse de Carcassonne, & de Pomérols, au Diocèse d'Agde. Il rentrèrent en grâce, en 1358, avec LOUIS d'ANJOU; mais ayant été de nouveau accusés, en 1360, d'avoir conspiré contre la vie de ce Prince, pour le livrer à ÉDOUARD, LOUIS d'ANJOU les défit avec son armée, les fit prisonniers avec partie de leurs troupes, ayant les armes à la main; & fit sur-le-champ trancher la tête dans Toulouse à Pierre de Savoie, AMANIEU DE LARTIGUE, & fit pendre Nolli & Pavaillon, une partie de leurs troupes, & noyer le reste. Ces faits sont rapportés par Dom Vaiffette, Religieux Bénédictin, dans son *Hist. du Languedoc*, qui les a tirés du *Talamus* & Chronique Consulaire, qui est manuscrite, à l'PHôtel de Ville de Montpellier, à la Chambre des Comptes de la Ville, & en celle de Paris.

III. N...., Seigneur DE LARTIGUE, frère puîné d'AMANIEU, eut deux fils :

1. N..., Seigneur DE LARTIGUE, qui fut père de

CHARLES, lequel se rendit illustre sous plusieurs Rois par son courage, ses emplois militaires, & les services qu'il rendit en différentes rencontres à son Prince. Il commença à porter les armes sur mer sous LOUIS XI, fut fait, vers 1470, Chef d'Escadre, donna des preuves de sa valeur sous CHARLES VIII & LOUIS XII. En 1513, étant Commandant Général des Armées Navales, il battit & coula à fond la Flotte Angloise sur les côtes

de Bretagne, disent Ferron & Dupleix, tua leur Amiral, & prit leurs Vaiffeaux, ce qui fauva la Bretagne & la France de l'invasion des Anglois; fut fait Vice-Amiral en Bretagne fous FRANÇOIS I^{er}, & en 1521 & 1522, Général & conducteur de l'Armée Navale, que ce dernier Prince envoya à Fontarabie, alliée par les Efpagnols. Il mourut en 1523, au retour de cette expédition, & fans alliance.

2. Et ANTOINE, qui fuit.

IV. ANTOINE DE LARTIGUE, I^{er} du nom, Ecuyer & Damoiseau, époufa, en 1410, une Demoifelle de *Montcaffin*, branche de la Maifon de *Montlezun*, & laiffa de fon mariage plusieurs fils, dont les branches, dans la fuite des tems, fe font éteintes, & il ne reffa qu'un cadet, qui lui fit.

V. Ce cadet, Seigneur de LARTIGUE, quitta la Chaloffe fur la fin du XV^e fiècle, & vint fe marier, dans le Condomois, avec *Françoife de Baultian*, fille unique & riche héritière du Seigneur de *Baltian-Rouffanne*, ou *Louffanne de Montela*. Leurs enfans furent :

1. PIERRE, qui fuit;
2. ANTOINE, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après;
3. JEAN, auteur de la troifième branche, mentionnée enfuite;
4. Et BERNARD, qui fut longtems Gendarme, puis Capitaine de 50 lances. Il avoit époufé la fille du Seigneur du *Bouyet-Poude-nas*, d'une branche de *Roquépine* & du *Marin*, & dont la poftérité a fini vers 1678, en la perfonne de BERTRAND DE LARTIGUE, Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment de Maulevrier, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier des Armées du Roi. (C'eft ce qu'on peut voir dans le *Mercuré hiftoriq. & militaire* de ce tems.)

Pendant que ces quatre frères étoient au fervice, leurs Châteaux & Maifons furent réduits en cendres, leurs titres, papiers & autres effets brûlés, ou pillés, & leurs femmes & enfans chaffés; de la vient en partie la décadence de cette Maifon, au dire de plusieurs auteurs, comme Blaiſe de Montluc, Maréchal de France, dans ſes *Mémoires*, imprefion de Paris, 1746, tom. III, pag. 397.

VI. PIERRE DE LARTIGUE, Ecuyer, furnommé *d'Eup*, d'une Terre en Condomois, qui lui échut du partage qu'il fit avec ſes frères, des biens de *Françoife de Baultian*, leur mère, fut en fon tems un grand Capitaine. Il commen-

ça à porter les armes fous le Seigneur de LARTIGUE, Vice-Amiral, fon coufin, puis ſervit ſur terre, & fut enfuite Capitaine de 500 hommes; contribua, avec ſa troupe, à pénétrer, en 1530, dans la Savoie, où l'Amiral Chabot l'envoya en 1536. En 1537, le Maréchal d'Humières le chargea, avec un de ſes frères, de la garde de Turin, capitale du Piémont; fut enfuite envoyé par ce Maréchal, avec Jules des Urſins & Pierre Strozzi (depuis Maréchal de France), pour garder Albe, ville d'Italie. Il fut du nombre des Seigneurs qui compoſoient l'armée du Comte de Buſſanois, ſous M. le Dauphin, & il conduiſit ſa troupe ſous ſes Enſeignes; fut depuis de l'armée commandée ſous M. le Dauphin, par le Grand Maître de Montmorency; contribua à forcer le Pas-de-Suze avec le Capitaine Ratdeforces, auſſi Gaſcon, commandant alors l'aile gauche; fut le premier à ſauter au-deſſus du baſtion gauche, qui étoit le plus fortiſié, & commanda au Capitaine Gabaret, ſon Lieutenant, de forcer avec lui, pour pénétrer, ce qu'ils firent avec tant de valeur & de précipitation, qu'il ſ'en rendirent maîtres, de même que de la place; il taillèrent en pièces tous ceux qui oſèrent ſe préſenter les armes à la main, chaffèrent & mirent le reſte en fuite. Cette action fut trouvée, par M. le Dauphin, le Grand Maître de Montmorency, & par toute l'armée, d'autant plus admirable, qu'ils commençoient à perdre eſpérance de cette entrepriſe. PIERRE DE LARTIGUE d'EUP ſ'étoit ſignalé dans d'autres rencontres, où il reçut plusieurs bleffures, comme au combat de Favanel, l'une d'un coup de pique, & l'autre d'un coup d'arquebuſade à la cuiffe, ce qui lui fit recevoir plusieurs bienfaits de FRANÇOIS I^{er}, de qui il devint tellement le favori, que ce Prince l'avoit toujours auprès de ſa perſonne, & ne l'appelloit jamais que ſon *Moureau*, à cauſe qu'il étoit un peu brun. L'Italie ne fut pas le ſeul théâtre ſur lequel PIERRE DE LARTIGUE d'EUP ſe diſtingua. Il ſe ſignala encore dans différentes occaſions après la mort de FRANÇOIS I^{er}, & porta les armes ſous HENRI II, qui l'envoya avec ſa Compagnie à Metz. Il contribua au ſiège & à la priſe de cette Ville, & à faire lever aux Impériaux le ſiège de cette place qu'ils vouloient reprendre, & ſe trouva encore à la bataille de Renty que le Duc de Guiſe gagna ſur ſes ennemis en 1553. HENRI II ayant fait, en 1558,

fa paix avec l'Espagne, & étant mort en 1559, après avoir comblé de bienfaits PIERRE DE LARTIGUE d'EUP, celui-ci, couvert de blessures, & avancé en âge, fut obligé de quitter le service & de se retirer en Gascogne. Ayant toujours eu plus d'amour pour la gloire que pour l'intérêt, au lieu de recueillir pendant les guerres ce que les emplois & sa faveur auroient pu lui procurer, il y consumma son patrimoine; car il ne lui resta, lors de sa retraite, qu'un peu d'argent & autres effets, qui lui furent même enlevés à son retour à une journée de Blaye, par un parti Huguenot, qui ravageoit alors le Bordelois, & tous ses équipages furent pillés. Il vécut encore quelques années dans la Province, aimé & respecté de toute la Noblesse, qui le prioit sans cesse de lui servir de Juge dans toutes les querelles & différends entre Gentilshommes. Il mourut en 1579, âgé de 98 ans ou environ, & avoit épousé la fille du Seigneur d'Estignos, d'une Maison noble & ancienne de Navarre, de laquelle naquirent :

1. GUY, qui suit;
 2. ANTOINE, mort sans alliance, étant Capitaine d'Infanterie au Régiment de Mauvoisin;
- Et six filles.

VII. GUY DE LARTIGUE se trouvant d'une faible complexion, demeura auprès de son père, qui mourut, comme on vient de le dire, sans biens, mais comblé de gloire; c'est ce qui fit que son fils épousa une riche héritière, fille d'un gros Marchand, & embrassa le commerce après la mort de son beau-père, parce qu'il se trouva alors chargé de sept filles & de deux fils. L'ainé fut :

VIII. GUY DE LARTIGUE, 11^e du nom, appelé par d'autres GASSION DE LARTIGUE, qui laissa de son mariage,

IX. GÉRAUD DE LARTIGUE, Ecuyer, Seigneur de Caplisse, qui porta toute sa vie glorieusement les armes pour son Prince, s'adonna au génie, & entra de bonne heure dans ce corps, où il fut reçu Ingénieur; c'est en cette qualité qu'il fut appelé à Bordeaux au secours de cette place, où, se trouvant enveloppé d'un parti Huguenot, il perdit tout ce qu'il avoit. Il parvint à la tête des Ingénieurs, & mérita, par ses services, plusieurs bienfaits, & la faveur de LOUIS XIII. Ce Prince, en considération de son ancienne & noble extraction, des services de ses ancêtres

& des siens, lui accorda des Lettres de réhabilitation, à condition qu'il prouveroit être issu de noble PIERRE DE LARTIGUE d'EUP, son bifaiseul. Ce relief de noblesse, en connoissance de cause, fut donné à Chantilly le 20 Mars 1634, scellé de cire jaune, signé LOUIS, & plus bas PHELYPEAUX. En conséquence des ordres du Roi, la Cour des Aides de Guyenne, séante alors à Agen, ordonna une Enquête, & députa pour cela, en qualité de Commissaire, Robert de Mellet-de-Fondelin, Conseiller du Roi & Président en l'Élection du Condomois & Bazadois, qui fit cette Enquête le 1^{er} Juin de la même année 1634, & entendit dix déposans & témoins, tant Seigneurs Gentilshommes, Capitaines & nobles, qu'autres, tous âgés de 95 à 98 ans, qui tous déposèrent en faveur de GÉRAUD DE LARTIGUE, pour avoir vu dans le pays & les Armées, & pour avoir ouï dire par leurs aïeux & bifaiseuls, & par la tradition du pays & de leurs ancêtres, de père en fils, que la Maison de LARTIGUE étoit noble d'ancienne extraction. GÉRAUD eut de son mariage :

1. JEAN-JACQUES, qui suit;
2. JEAN, Seigneur de Caplisse, Prêtre, Docteur en Théologie, Religieux Prémontré, reçu Docteur de Sorbonne à Paris, où son mérite & ses ouvrages l'avoient attiré, ensuite Historiographe de France, mort après 1680;
3. BERNARD, mort sans alliance, étant Gardien de la Garde du Roi;
4. JEAN-ARNAUD, tué avec son cousin sur le Pont de Maubeuge, sans avoir pris d'alliance;
5. Et LOUIS, marié à Gabarret en Condomois, où il posséda des fiefs & des directes. Il laissa deux enfans, savoir :

1. JOSEPH, connu sous le nom de Seigneur d'Agnefcous, mort sans alliance, étant Capitaine au Régiment Royal-Artillerie;
2. Et ARNAUD, Officier de mérite & de distinction, soit par ses emplois, soit par ses différentes preuves de valeur. Il mourut, vers 1698, Lieutenant de Roi des ville & citadelle de Belfort en Alsace, & Chevalier de Saint-Louis, ne laissant de son mariage que deux filles: la cadette, reçue Chanoinesse à Maubeuge; & l'aînée, qui vivoit veuve du Seigneur de la Vergne, à Vesoul en Franche-Comté.

X. JEAN-JACQUES DE LARTIGUE, Ecuyer,

épousa *Françoise de Jaubert de Barrault-Paron*, cousine de *Jean de Jaubert de Barrault*, Evêque de Bazas, puis Archevêque d'Arles & Président des Etats en 1634. Ce Prélat étoit fils d'*Emery de Jaubert de Barrault*, Seigneur de Paron, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & fon Ambassadeur en Espagne. JEAN-JACQUES eut pour fils :

XI. FRANÇOIS-ANNIBAL DE LARTIGUE, mort Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Saint-Aignan. Il a laillé de son mariage :

XII. ARNAUD-GERVAIS DE LARTIGUE, qui fut longtems Capitaine dans le Régiment Danois, réformé en 1714. De son mariage contracté avec *Marie des Champs*, il a eu :

1. JACQUES, Prêre, Docteur en Théologie & Religieux Bénédicthin de l'Ordre de Cluny à Mezin ;
2. JOSEPH, Capitaine dans le Régiment de Montboissier, qui s'est trouvé aux batailles de Fontenoy, Rocoux & Lawfeld, & aux sièges de Lille & de Berg-op-Zoom ;
3. Et JEAN-BAPTISTE, qui a toujours servi avec son frère, & étoit, en 1759, Lieutenant de sa Compagnie.

SECONDE BRANCHE.

VI. ANTOINE DE LARTIGUE, Damoiseau (frère puiné de PIERRE DE LARTIGUE d'Eup), Seigneur de Loubès, Beflabat, Romas, la Salle, Auzan, Ballos, Seigneur direct d'une partie de la ville & juridiction de Mezin en Condomois (sièf qui appartenoit, en 1759, à Mademoiselle de Saint-Marc), fut un Gentilhomme d'un grand mérite, & distingué par sa valeur & sa fidélité pour son Prince. Il fut d'abord Lieutenant dans la Compagnie de son frère, puis Capitaine d'une Compagnie de gens de pied; commanda ensuite une Cornette à Saint-Jean-de-Luz; donna divers ordres à Montluc, depuis Maréchal de France; se trouva avec ce Seigneur au combat qui se donna, en 1523, à Saint-Jean-de-Luz; plaça M. de Montluc dans un poste avec 80 Arquebusers; devint Colonel de 5 Enseignes Gascognes, avec lesquelles il se distingua contre Don Pedro de Navarre; fut du nombre des Seigneurs qui s'opposèrent à la descente de ce Prince qui alloit par mer au secours de l'armée Espagnole; donna des preuves éclatantes de la valeur au siège de Naples, & dans un Château voisin, en repoussant les ennemis qui vouloient faire une fortie par un poste où ils avoient déjà gagné du terrain, & en les

forçant de rentrer dans la place. Le choc fut vil de la part des assiégés & des assiégés. LARTIGUE y fut bleffé, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à donner les ordres, de contribuer à la retraite de Don Pedro, & de se signaler par son courage dans un second combat qui s'y livra, où l'armée Françoise, obligée de céder au premier feu, se replia avec précipitation; mais il resta sur le champ de bataille avec sa troupe, & fut en bon ordre sous le rempart joindre son bataillon. Ceci est tiré des *Mémoires de Montluc*. ANTOINE DE LARTIGUE, comme son frère aîné, PIERRE, conomma une partie de son bien au service, & mourut vers l'an 1578, âgé de près de 93 ans. Il avoit épousé, 1^o en 1530, *Françoise de Lupé*, fille de *Carbon*, Seigneur de *Lupé*, morte en 1540; & 2^o en 1545, contrat passé en Condomois par *Castera & la Roche*, Notaires, *Marie de Melignan*, fille de *François*, Seigneur de Trignan, & d'*Annette de Marfan*. Du premier lit il eut :

1. & 2. ARNAUD & BERTRAND, tués au service, étant Gendarmes de la Garde du Roi, Compagnie du Maréchal de Bellegarde. Tout le monde fait, que par les Ordonnances de CHARLES VIII, FRANÇOIS I^{er}, HENRI II, & HENRI III, il falloit, pour être reçu dans ces Compagnies, être de qualité & Gentilhomme de race, ainsi que pour occuper des charges auprès de leurs personnes.

Et du second lit fortirent :

3. FRANÇOIS, Seigneur de la Salle & d'Auzan, qui porta toute sa vie les armes pour le Roi; donna, en différentes occasions, des preuves de sa valeur, & mourut sans alliance, étant Gouverneur des ville & citadelle de Die;
4. BONPART, Seigneur de Ballos & de Lailhon, lequel ne se distingua pas moins que son frère. Il avoit été bleffé en diverses rencontres, & fut tué, sans alliance, en 1626, au siège de Montauban, étant presque à la tête du Régiment de Piémont, où il étoit depuis longtems Capitaine; c'est ce qu'on peut voir dans l'*Hist. du Siège de Montauban*, par le Bret, Chanoine & Prévôt de Montauban;
5. DANIEL, qui suit;
6. Et MARIE, alliée, le 26 Juillet 1605, à *Jean de Claret*, Ecuyer.

VII. DANIEL DE LARTIGUE, Seigneur de Beflabat & de Romas, se rendit recommandable par son mérite, sa valeur & sa fidélité en-

vers son Prince. Il fut Capitaine de 500 hommes, qu'il commanda en plusieurs rencontres; allista aux guerres de Béarn & de Bigorre; se trouva au siège de Rabastens, y fut commandé, à la tête de 40 Pionniers, pour enlever la terre & mieux placer l'Artillerie, afin de battre en brèche; il y travailla lui-même pour animer les ouvriers & les encourager à pousser les ouvrages; eut ensuite ordre avec Salles de Béars, & leurs Compagnies, pour garder seuls la brèche; & furent les premiers commandés pour monter à l'assaut. Il fut encore du nombre des Seigneurs avec M. d'Ambleville, qui allèrent au secours du Duc d'Angoulême auprès du Duc d'Épernon, pour appaier les troubles & la sédition causée par les Huguenots & habitans de cette ville, qui voulurent s'emparer du Château, & se saisir de la personne du Duc & des Seigneurs qui étoient avec lui. DANIEL DE LARTIGUE & le Seigneur d'Ambleville se faisaient de la porte du Château, y entrèrent & taillèrent en pièces tous les conjurés, à la réserve d'un Consul, ce qui fit mériter au Seigneur de LARTIGUE, & aux autres, une amitié particulière de la part des Seigneurs d'Épernon & de la Valette. Après cette expédition, il alla battre un parti Huguenot qui venoit de surprendre Condom entre cette ville & Lectoure, où, pour joindre les ennemis, il fit construire un pont, qui porte encore son nom. Il se maria avec *Madeleine de Noaillan*, fille & héritière d'*Henri*, Seigneur d'Espayroux & de Gajo, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & d'*Adrienne d'Apate Vaquedanno*, Maison noble & ancienne de Navarre, petite-fille du Seigneur de *Vaquedanno*, Sénéchal de Navarre. Ce *Henri de Noaillan*, père de *Madeleine*, s'étant marié en secondes noces avec *Françoïse de Jaubert de Barrault-Paron*, & en ayant eu deux garçons, voulut frustrer sa fille du premier lit, de ses droits portés par le contrat de mariage. En conséquence il attaqua son contrat de mariage, & DANIEL DE LARTIGUE, qui l'accusoit de crime de rapt. DANIEL méprisa les poursuites, étant d'ailleurs absent pour le service du Roi, ce qui fit que le Sénéchal & le Parlement de Bordeaux cassèrent le mariage, condamnèrent DANIEL DE LARTIGUE à perdre la tête sur un échaffaud, & la dite *Madeleine*, son épouse, à revenir auprès de son père & lui demander pardon; mais

HENRI IV ayant ordonné deux Enquêtes, à l'égard des Familles de *Noaillan* & de *LARTIGUE*, elles furent faites par les plus grands Seigneurs de la Province & âgés de 80 à 90 ans, le 20 Septembre 1598, & ce Prince accorda à DANIEL DE LARTIGUE des Lettres de grâce & d'abolition en tant que besoin seroit, & cassa tous les Arrêts & procédures. *Henri de Noaillan*, père, nonobstant ces Lettres du Roi, s'opposa à l'entérinement, & intenta procès au Parlement. Nouvelle Enquête fut ordonnée, en 1606, à Nérac, où étoit alors la Chambre, & le Parlement, ayant vu que la malice, le crédit & les alliances du Sieur de *Noaillan* avec la faveur de sa femme ne lui avoient rien fourni à opposer à la noblesse, aux services & à la validité du mariage du Seigneur de LARTIGUE, pour obéir aux ordres du Roi, ordonna l'entérinement de ces Lettres, par Arrêt de la Cour & Chambre de l'Édit de Guyenne, le 18 Septembre 1606, étant alors à Nérac. DANIEL DE LARTIGUE, Seigneur de Bessabat, &c., eut de son mariage:

1. PIERRE, qui suit;
2. DANIEL, rapporté après la postérité de son aîné;
3. CATHERINE, femme, en 1640, du Seigneur de la Barthe;
4. MARIE;
5. ET MADELEINE-MARIE, alliée, en 1628, à *Barthélémy de Montgaillard*, par contrat passé à Salzfolz, en Armagnac par *Dubarry*, Notaire.

VIII. PIERRE DE LARTIGUE DE BESSABAT, Seigneur de Romas, perdit un procès à Pampeune dans la Navarre, où la Terre de Bessabat est située; cette perte monta à 20000 écus. Il marcha sur les traces de ses ancêtres; mais son courage fut arrêté presque au milieu de sa course. Le Comte de Candale & le Cardinal de la Valette ne pouvant joindre leurs corps d'armée à Maubeuge, parce que le pont étoit gardé par Piccolomini avec 8000 hommes, PIERRE DE LARTIGUE, Enseigne des Gardes de Picardie, fut commandé à la tête de 500 hommes de ses Gardes par le Comte de Candale & le Cardinal de la Valette, pour aller chasser les ennemis de dessus le pont, & faciliter la jonction des deux armées. C'est ce que fit glorieusement DE LARTIGUE, il battit Piccolomini, tailla en pièces son armée, en fit noyer une partie; mais il y reçut plu-

fieurs blessures, dont il mourut le lendemain, en 1634, avec son cousin, JEAN-ARMAND DE LARTIGUE, qu'il laissa mort sur le champ de bataille. Ces deux braves Officiers furent regrettés de toute l'Armée & des Généraux. Il avoit épousé, en 1623, *Anne-Louise de Montlezun*, fille de *Bernard*, Seigneur de Ligardes, la Briffe, &c., & de *Jeanne de Balsac d'Entragues*; sœur de *François de Montlezun*, Seigneur de Ligardes, & issue de *Bertrand de Montlezun* & de *Françoise de Roque-laure*. De cette alliance vinrent :

1. JEAN-BONPART, qui suit ;
2. CHARLES, mort sans alliance étant Lieutenant dans le Régiment de Boisse-Pardail-lan ;
3. Et ELÉONORE, mariée, en 1660, avec le Seigneur de *Gajan*, Gentilhomme d'Arma-gnac.

IX. JEAN-BONPART DE LARTIGUE DE BESSA-BAT entra, en 1650, dans les Mousquetaires de la Garde du Roi : fut, en 1663, Capitaine dans le Régiment de Piémont ; fit plusieurs campagnes en Flandre & ailleurs sous Louis XIV, qui d'abord lui donna une pension de 600 livres, que ce Prince augmenta en 1680 jusqu'à 1000 francs : il la conserva jusqu'à sa mort. Il étoit fort connu de ce Prince par sa naissance, son courage & sa force extraordinaires ; fut fait Major de la Citadelle de Valenciennes en 1680, & Chevalier de Saint-Louis en 1695. Il mourut sans alliance dans sa majorité en 1699, & avoit fait son testament à Paris, chez le *Roy*, Notaire, en 1698, par lequel il laissa à ses cousins germains, JOSEPH-HERMAN, RENAUD & FRANÇOIS-MARTIAL DE LARTIGUE, dont il sera parlé ci-après, la jouissance des fonds de 24000 livres qu'il avoit placés sur l'Hôtel de Ville de Paris, seul bien qui lui restoit de ceux qu'il avoit vendus à Paris & dissipés au service ; & par le même testament il donna ce fond, après la mort du dernier survivant de ses cousins germains, à Notre-Dame de Lannes, juridiction de Mezin, en Condomois, où il fonda une Chapelle desservie par quatre Chapelains, leur donnant 300 livres à chacun, à condition de dire tous les jours une messe de *Requiem*, pour le repos de son âme & de celle de ses ancêtres, & d'autres ses parens, à la réserve du Samedi, où elle sera dite à l'Invocation du Saint-Esprit & de la Sainte-Vierge, & le Dimanche, selon l'usage du Diocèse. Il

veut aussi que tous les Dimanches les Mar-guilliers ou autres principaux habitans, ayant charge de l'Eglise, publient à haute voix à la Messe de Paroisse le nom du fondateur & ses intentions ; & laisse la nomination de ces quatre Chapelains à l'Evêque de Condom.

VIII. DANIEL DE LARTIGUE, 11^e du nom, second fils de DANIEL, & de *Madeleine de Noaillan*, étoit Capitaine dans le Régiment de Sainte-Croix, lorsqu'il tua en duel le Chevalier de *Saurin*, son cousin, ce qui l'obligea de vendre une partie de son patrimoine & de passer quelques années dans le pays étranger ; mais ayant obtenu sa grâce en 1632, il revint en France, & fut remis en possession du bien qui lui restoit. Il servit avec distinction dans l'armée du Rouffillon, commandée par HENRI DE BOURBON en 1639, & joignit quelques années après l'armée composée de la Noblesse du pays, & commandée par le Marquis de Fimarcon. Il donna des preuves de sa valeur & de son attachement pour son Prince, en contribuant à remettre Bordeaux & la Province sous l'obéissance du Roi, comme il paroit par une lettre que le Duc d'Epéron, Commandant dans la Province, lui écrivit, laquelle est rapportée en abrégé dans Moréri. Il fut du nombre de la haute noblesse parmi laquelle il y avoit trois Chevaliers du Saint-Esprit & deux Capitaines des Gardes qui assistèrent comme parens, en 1637, au contrat de mariage du Seigneur de Mauvezin, avec Françoise de Bezolles. Il épousa, en 1642, à Sainte-Livrade en Agénois, *Jeanne de Mémoire*, fille unique & héritière de *Jean-Jacques de Mémoire de Feuillade*, Ecuyer, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Sainte-Croix, & de *Marie de Cours*. De ce mariage vinrent :

1. JOSEPH-HERMAN, qui suit ;
2. MICHEL-JOACHIM, rapporté après son aîné ;
3. RENAUD, mentionné après ses deux frères ;
4. FRANÇOIS-MARTIAL, qui a continué la postérité ;
5. ANNE, mère du Sieur de *Miramont*, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Bassigny, ensuite de Grenadiers Royaux, & Chevalier de Saint-Louis ;
6. JEANNE, veuve du Sieur de *Montplaisir* ;
7. Et MARIE, femme de *Guillaume Duplex de Villanade*, Ecuyer.

IX. JOSEPH-HERMAN DE LARTIGUE DE BESSA-BAT entra, en 1662, dans les Chevaux-Lé-

gers de la Garde, en fortin en 1666, pour être de la Compagnie d'Ordonnance des Gardes du Corps, fut ensuite Capitaine, puis Aide Major dans le Régiment de la Marche en 1671, Lieutenant-Colonel en 1690, Chevalier de Saint-Louis en 1695, & Brigadier des Armées du Roi en 1700, avec 800 livres de pension. Il avoit assisté à nombre de batailles & sièges sous Louis XIV, en Allemagne & en Flandre; s'étoit trouvé à la bataille du Pont-Major, en Catalogne, sous M. de Bellefonds, en 1684, où il reçut un coup de feu à la cuisse, qui le fit boiter le reste de sa vie; avoit été de l'embarquement avec son Régiment pour l'Irlande, en faveur de Jacques II, Roi d'Angleterre, sous les ordres du Comte de Lauzun & de Tyrconel, & avoit assisté aux batailles qui s'y donnèrent en 1690, contre les Princes d'Orange & Maréchal de Schomberg à la Boyne; & en 1692 à celle de Drogheda, sous les ordres du Comte de Lanfac, à qui le Comte de Lauzun, ramenant le Roi d'Angleterre en France, remit le Commandement. JOSEPH-HERMAN fut fort aimé & estimé du Comte de Lauzun, qui le fit porter dans le Château de Lauzun, pour éviter les poursuites de la Justice, s'étant battu en duel à Aiguillon en 1684, pour le parti des Seigneurs de Malvin de Montazet, y ayant été dangereusement blessé, & quoiqu'il eut tué deux de ses adversaires. Il mourut de ses blessures à Rocroy, sans alliance, en 1700.

IX. MICHEL-JOACHIM DE LARTIGUE, frère du précédent, entra, en 1663, dans le Régiment de la Marine en qualité de Lieutenant, fut ensuite Capitaine dans le Régiment de la Marche, Major de ce Régiment en 1690, & Chevalier de Saint-Louis en 1696, avec 600 livres de pension. Il fit toutes les campagnes avec son frère, & pendant celle de Flandre, en 1697, ayant été appelé en duel par le Chevalier Bardelle, Capitaine dans ce même Régiment, qui voulut venger la mort de son frère, que DE LARTIGUE avoit tué en duel, ils se tuèrent tous les deux. Le Seigneur de LARTIGUE fut généralement regretté de l'Armée & du Prince de Condé, qui honora alors son frère de sa visite. MICHEL-JOACHIM mourut aussi sans alliance.

IX. RENAUD DE LARTIGUE DE BESSABAT, puîné des deux précédens, servit quelque tems avec ses frères en qualité de Volontaire, fut ensuite Lieutenant; s'embarqua avec ses frères pour

l'Irlande; assista aux batailles qui s'y donnèrent; s'attira l'estime du Roi d'Angleterre, qui le fit Major, en 1690, du Régiment Irlandois Ofoofolrs, & obtint en même tems de Louis XIV une pension de 400 livres. Le Roi d'Angleterre étant mort, RENAUD DE LARTIGUE, accablé de goutte & de pesanteur par la grosseur de son corps, se retira en Province, & se maria, par contrat passé dans le Château de Montlégur en Agénois en 1704, avec *Marguerite de Fimel*, fille de *Jean*, Baron de Montlégur & de l'Isle en Périgord, & de *Marie de Choisy de Moléry*; il mourut sans postérité en 1718, à Sainte-Livrade en Agénois.

IX. FRANÇOIS-MARTIAL DE LARTIGUE, dit *le Chevalier de Bessabat*, quatrième fils de DANIEL, & de *Jeanne de Mémoire*, fut quelque tems dans le Régiment de la Marche avec ses frères (dont étoit Colonel le Seigneur de Biron, depuis Maréchal de France), ensuite Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, où il fut Capitaine en 1690. Il en fortit, en 1695, pour être Major du Régiment de Marcilly, & obtint du Roi 400 livres de pension. Il se trouva à une grande partie des guerres de Louis XIV, tant en Flandre qu'en Allemagne, ainsi qu'en Irlande; étoit fort connu & aimé de LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, comme il paroît par deux Lettres de ce Prince de 1699 & 1712. Etant presque perclus de la goutte, il se retira chez lui, où il eut l'estime des Evêques & des Commandans de la Province. Il épousa, 1^o en 1701, *Anne*, héritière & veuve du Seigneur *François de Cours*, laquelle mourut sans enfans & fit son mari pour héritier; & 2^o à Sainte-Livrade en Agénois en 1708, *Elisabeth de Nombel*, d'une ancienne & honnête Famille de la Province. De ce second mariage vinrent :

1. RENAUD, qui fut;
2. JEAN, dit *le Chevalier de Bessabat*, né en 1713, mort jeune;
3. JEANNE, aussi morte jeune;
4. Autre JEANNE, née en 1711, Religieuse au Couvent de Sainte-Urfulé à Sainte-Livrade;
5. MARIE, femme du Seigneur *Gaillard*;
6. MARGUERITE, née en 1715, Religieuse avec sa sœur en 1742;
7. FRANÇOISE, née en 1717, Religieuse à Cahors en 1738;
8. Et autre MARIE, née en 1719, Religieuse, en 1741, au Couvent de Notre-Dame de Villeneuve en Agénois.

X. RENAUD DE LARTIGUE DE BESSABAT, Chevalier, né le 18 Avril 1712, envoyé à Condom, en 1721, au Collège des Pères de l'Oratoire, ensuite, en 1725, à Pontlevoy, près de Blois, au Collège des Bénédictins, entra par le crédit du Maréchal de Biron dans une des Compagnies des Cadets Gentilshommes; mais ces Compagnies ayant été dans le même tems supprimées, il entra, en 1733, en qualité de Lieutenant, dans le Régiment de Richelieu. Il contribua aux deux retraites consécutives à Heilbron, du Prince Eugène, Général des ennemis, & fut ensuite commandé pour aller à Manheim, dans le Palatinat, y construire un pont sur un bras du Rhin à la face des ennemis, lesquels se retirèrent après quelques légères escarmouches, après quoi il fit faire le siège de Philippsbourg, où, ayant perdu un œil, il faillit en perdre totalement la vue, ce qui l'obligea de passer deux ans à Paris entre les mains des Oculistes qui lui conseilèrent de quitter le service & de se retirer dans son pays natal. Il obtint, le 18 Mars 1748, un Arrêt contradictoire au Parlement de Bordeaux, sur la question d'Etat en faveur de sa noblesse; un second le 27 Mai 1752, qui fut imprimé dans les affiches des Provinces, du Mercredi 16 Août même année 16^e feuille hebdomadaire; & un troisième, le 18 Août 1753, au même Parlement contre l'Evêque & le Clergé de Condom, qui n'ont fait que confirmer l'Arrêt dans la même cause du Parlement de Paris, du mois d'Août 1749, où il est fait mention de ses services, de ceux de ses ancêtres, & d'un nouvel incendie, qui lui consuma, avec tous ses effets, une partie de ses titres, suivant les différentes attestations des Gentilshommes qualifiés du pays, de l'Intendant de la Province, des Curé, Maire, Consul, Juge Civil & Criminel de la ville de Sainte-Livrade. Il avoit épousé, 1^o en cette ville dans l'Agénois, en 1737, *Marthe Dangeroux de Castelgaillard*, morte le 12 Août 1751, fille de *Joseph*, Seigneur de Castelgaillard, ci-devant Lieutenant dans le Régiment Royal-Artillerie, & d'*Henriette Poujade*; & 2^o à Bordeaux en Décembre 1758, *Marie de Vidouze*, âgée de 38 ans. Du premier lit il a eu :

1. & 2. JEAN & FRANÇOIS, morts jeunes ;
3. FRANÇOIS-MARTIAL-JEAN-ANTOINE, qui suit ;
4. PIERRE-ANTOINE, dit le *Chevalier de Bessabat*, né le 27 Octobre 1745 ;

5. ELISABETH, morte jeune ;
6. JEANNE ;
7. Et autre JEANNE, destinée pour la Maison de Saint-Cyr en 1759, reçue depuis sur les preuves faites par son père, qui est venu à Paris en 1747, muni d'un certificat de l'ancienne noblesse de sa Maison, des services de ses ancêtres & des siens, signé des quatre plus grands Seigneurs de la Noblesse de l'Agénois. (Feu M. d'Hoziere, Juge d'armes de France, auquel il porta ses titres, a dressé sa généalogie tirée sur les originaux, dont il en a rapporté avec ses titres un certificat de son ancienne noblesse signé de lui, le 18 Janvier 1747.)

XI. FRANÇOIS-MARTIAL-JEAN-ANTOINE DE LARTIGUE, Seigneur des Hébrars, né le 17 Juillet 1744, instruit dans une pension à Bordeaux, où l'on élève la plupart de la Noblesse de cette ville & des environs, entra, pour marcher sur les traces de ses ancêtres, dans le Régiment de Soissonnois, en qualité d'Enseigne de la Colonelle, par Brevet du 30 Septembre 1760 (le Comte de Narbonne-Lara en étoit alors Colonel). Son Régiment ayant été envoyé, en 1761, pour garder les côtes aux environs de la mer dans la crainte d'une descente des Anglois, le jeune DE LARTIGUE, lors d'une alerte dans le Camp, fut envoyé vers le Maréchal de Richelieu, Gouverneur de la Province, pour prendre en conséquence ses ordres, il suivit son Régiment dans l'Isle de Ré, qui y resta en garnison jusqu'à la réforme faite à la Rochelle en 1763. Il est entré ensuite en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Périgord, par Brevet du 18 Juin 1768. Il n'est pas encore marié en 1774.

TROISIÈME BRANCHE.

VI. JEAN DE LARTIGUE, 1^{er} du nom, troisième fils de N.... DE LARTIGUE, & de *Françoise de Baultian*, fut d'abord Gendarme du Roi, dans la Compagnie du Maréchal de Bellegarde, ensuite Capitaine d'une Compagnie de gens de pied en 1540. La Reine MARGUERITE l'attacha à son service, & le fit Gentilhomme de la Chambre le 7 Octobre 1568, dont il prêta serment entre les mains de Michel de Bouzet, Sieur de Marin, son premier Maître d'Hôtel, duquel descend le Seigneur du Bouzet, Marquis de Marin. Il étoit défendu par HENRI III, aux Etats de Blois, en 1588, art. 259, & par HENRI IV en 1600, art. 58, comme il l'avoit été par les précédens Rois, de possé-

der des charges chez le Roi, comme de Gentilhomme de la Chambre & d'être Gendarme, qu'on ne fut *ancien Gentilhomme & de noble race*. JEAN DE LARTIGUE mourut fort avancé en âge vers l'an 1574. Il avoit épousé, 1^o en 1540, la fille du Marquis de *Roquepine*, branche du *Bouzet de Marin & Podenas*; & 2^o en 1565, *Jeanne de Patras*, de la même branche que les Seigneurs à présent de *Cam-paigno & de Ligardes*. De ce dernier mariage vint :

VII. BERNARD DE LARTIGUE, Seigneur de Cazeaux, &c., en Condomois, qui assista aux Etats, ayant été député de la Noblesse de cette Province, le 27 Mai 1610. Il donna des preuves de son courage en différentes rencontres dans la Province & au siège de Montauban, & accompagna à cet effet le Duc d'Epéron, comme il paroît par une lettre de ce Seigneur du 4 Juin 1625. Il épousa, le 2 Mai 1610, *Madeleine de Goth ou de Gout*, cousine de *Cécile de Gout*, femme de *Jean de Roquelaine*, 1^{er} du nom, de la même Maison que les Seigneurs de *Goth ou de Gout*, d'*Aubèze*, & de *Maleche*, Maison qui a donné dans *Bertrand de Goth ou de Gout*, Archevêque de Bordeaux en 1300, un Pape élu en 1305, & connu sous le nom de CLÉMENT V. De cette alliance il eut :

VIII. JEAN-CHARLES DE LARTIGUE, Seigneur de Cazeaux, du Hillet & de Courrèges, qui fut quelque tems Gendarme dans la Compagnie de Sainte-Croix, & ensuite Capitaine au Régiment de Roquepine, Cavalerie, en 1639. Il assista, le 29 Juin 1650 & le 2 Juillet 1651, aux Etats, en qualité de Député de la Noblesse du Condomois. JEAN-CHARLES fut maintenu dans la noblesse, le 1^{er} Mai 1645, par Sentence du Sénéchal de Condomois, confirmée par deux Arrêts contradictoires du Parlement de Bordeaux, rendus le 29 Novembre même année & le 28 Octobre 1651; le tout prouvé & énoncé dans la relaxe qu'il obtint, en 1667, de M. Pellot, alors Intendant de la Province, en conséquence de l'Arrêt du Conseil de 1666, pour la recherche des faux nobles. Il épousa, en 1649, *Charlotte de Noaillon*, de la même Maison dont nous avons parlé ci-devant. De ce mariage il eut deux garçons :

1. N... DE LARTIGUE, qui n'a laissé que deux filles, la première est mariée près de Nérac, avec le Chevalier *du Vernet*;

2. Et N... DE LARTIGUE, qui a aussi été marié, & a laissé un fils, Seigneur du Petit-Goulard, qui a été quelque tems Lieutenant de Cavalerie. Il a épousé N... d'*Arod*, & en a des enfans. (C'est ce que nous savons sur cette ancienne noblesse, en parti d'après Moréri & quelques *Mémoires* de Famille qui nous ont été adressés.)

Les armes : *de gueules, au lion d'or*. Couronne de Marquis. Supports : *deux léopards*. Ce sont celles des anciens Comtes de Rouergue souverains, & suivant la tradition, la Maison DE LARTIGUE pourroit en descendre; mais les ténèbres de l'antiquité, le malheur des guerres, les incendies & autres pertes domestiques, ne permettent pas à cette Famille de le prouver par des titres originaux & authentiques.

La Maison de LARTIGUE a fait de très-belles alliances, favoir : avec celles de *Lorraine, Rohan, Narbonne-Pelet Narbonne-Lara, Cayla, Baschi d'Aubais, Belfunce, Roquelaine, Pons-de-Pons, Gramont, Groffoles-de-Flamarens, Balsac, d'Argenson, Goth, du Bouzet-Podenas de Marin & de Roquepine, d'Estignos, Patras, Mèlignan de Trignan, Noaillon, Montlezun, Fumel, Dangeoux de Castelgaillard, &c.*, & beaucoup d'autres.

LAS, en Nivernois, Famille noble, dont les armes sont : *de sable, à 3 coquilles d'argent, 2 & 1*.

LASCARIS-LASCARIS. Voici l'histoire abrégée & généalogique de la Maison Impériale de LASCARIS, & de celle des Comtes souverains de VINTIMILLE (issus au V^e degré des Rois d'Italie, régnant en 870), à dater seulement, pour la première, de son avènement à l'Empire; & pour la seconde, depuis son alliance avec la Maison de LASCARIS : le tout d'après *l'Hist. de la Maison Royale de France, & des Grands Officiers de la Couronne*, Guichenon, Historien de la Maison de Savoie; Moréri, Edit. de 1759; Nostradamus, Historien de Provence; l'Abbé Robert de Briançon (*Histoire généalogique de la Maison de VINTIMILLE*); MM. de Sainte-Marthe; l'Auteur de la *Généalogie de la Maison de Grasse*; le Comte de Gubernatis; Laurent Echard, & autres Historiens des plus accrédités. Pour ce Mémoire historique & généalogique que nous allons donner, en commen-

çant à LOUIS LASCARIS, frère puîné de GUILLAUME-PIERRE, auteur des Comtes souverains de *Tende*, arrière-petits-fils du Comte GUILLAUME-PIERRE de VINTIMILLE, & de la Princesse EUDOXIA LASCARIS, nous avons encore consulté les titres originaux, & les propres minutes qui se trouvent dans les Archives du Roi, & dans les Registres anciens & modernes des Notaires publics, & qui nous ont été communiqués.

La Maison de LASCARIS est des plus anciennes & des plus illustres de la Grèce, où elle possédoit la souveraineté de Céphalonie; elle s'est encore rendue bien plus célèbre sur les différens Trônes qu'elle occupa en Orient. L'Abbé Robert de Briçonnet dit que ses véritables armes étoient un *lion*: c'est ce qu'on voit en effet sur un sceau attaché à un titre de JEAN LASCARIS, Comte de Céphalonie, du 9 Juin 1387, mais elles furent converties en celles de l'Empire d'Orient, depuis l'époque où les LASCARIS furent proclamés Empereurs de Nicée, de Trébizonde & de Constantinople; armes que leur postérité a conservées, & qui sont: *de gueules, à l'aigle d'or à deux têtes, couronnées & diadémées du même*; au lieu que les armes de l'Empire d'Occident sont: *d'or, à l'aigle à deux têtes de sable, diadémées de gueules*.

Sans nous arrêter à l'histoire des Empereurs du nom de LASCARIS, écrite par tant d'Auteurs fameux, & consacrée par tant de monumens respectables; sans rappeler encore leurs actions héroïques, & tout ce qui peut piquer la curiosité du Lecteur, dans ce genre, nous allons seulement rapporter, dans cet abrégé généalogique, leur auguste descendance par ordre de filiation.

THÉODORE LASCARIS, après la mort de son beau-père, ALEXIS-ANGE COMNÈNE, fut proclamé Empereur des Grecs l'an 1218. Ses succès le firent regarder comme le fondateur de la seconde monarchie des Grecs. Georges Acropolite dit que la Nation n'en fut redevable qu'à sa sagesse, à son courage & à son habileté; il régna jusqu'en 1222, & mourut à l'âge de 49 ans. Il avoit épousé 1^o ANNE COMNÈNE, fille d'ALEXIS-ANGE, laquelle comptoit plusieurs Empereurs dans sa Famille. Etant veuf, il épousa 2^o la fille du Roi d'Arménie, qu'il répudia, pour épouser, en troisièmes noces, MARIE DE COURTENAY, fille de PIERRE DE COURTENAY, le troisième des Empereurs

François à Constantinople. Ce PIERRE DE COURTENAY étoit fils de PIERRE de FRANCE, & d'*Isabelle*, Dame de *Courtenay*, & petit-fils du Roi Louis le Gros, & d'une Princesse de *Savoie*, & cousin germain de PHILIPPE-AUGUSTE, alors régnant. THÉODORE LASCARIS eut de sa première femme, ANNE COMNÈNE, un fils, qui devoit lui succéder à la couronne; mais l'Empire éprouvoit de si grandes révolutions, & les affaires étoient en si mauvais état au moment de sa mort, qu'il consulta plutôt les intérêts de sa Patrie que ceux de sa Famille. Ce fils, au rapport de Laurent Echard, n'étant âgé que de 8 ans, THÉODORE, 1^{er} du nom, craignit qu'une minorité n'occasionnât la perte absolue de l'Empire, déjà attaqué de toutes parts, & donna à ce jeune Prince de grands biens, & la Couronne à son gendre JEAN DUCAS, surnommé *Vatace*, dont la très-illustre Famille avoit occupé le Trône, même avant les COMNÈNE. Ce JEAN DUCAS mourut le 30 Octobre 1255, à Nymphée en Bithynie, âgé de 62 ans. Il avoit épousé 1^o IRÈNE LASCARIS, fille aînée de l'Empereur THÉODORE 1^{er}, veuve d'*Andronic Paléologue*, Despote de l'Empire; & 2^o ANNE, fille de l'Empereur FRÉDÉRIC II; mais ALEXIS & ISAAC LASCARIS, frères de l'Empereur THÉODORE, irrités de voir passer la couronne Impériale dans une Maison étrangère, quittèrent la Cour & se retirèrent à Constantinople, où faisant valoir leurs droits & prétentions sur cet Empire Grec, ils se liguèrent, avec ROBERT DE COURTENAY, Empereur de Constantinople, contre JEAN DUCAS, Empereur Grec, gendre de leur frère aîné. Ces deux Princes, dans une déroute, furent faits prisonniers, & dans la suite, pour avoir pris le parti des François contre leur propre Nation, ils eurent les yeux crevés. (On donne encore pour frère à THÉODORE 1^{er}, MANUEL LASCARIS). Ce fait est rapporté par Laurent Echard, tom. IV. THÉODORE LASCARIS 1^{er} eut encore d'ANNE COMNÈNE, sa première femme, plusieurs enfans, parmi lesquels on compte MARIE LASCARIS, fille puînée, mariée, par son père, au Roi de Hongrie. Ce fut cette Princesse qui eut la gloire d'avoir entamé la réunion de l'Eglise Grecque avec l'Eglise Latine.

THÉODORE LASCARIS, 11^o du nom, dit le *jeune Ducas & Constantin*, second successeur de THÉODORE 1^{er}, naquit l'an du couronnement de son père, fut couronné lui-même en

1255, à l'âge de 33 ans, & mourut en Afie en 1259. Son corps fut inhumé dans le Monastère de Sozandre, à côté de celui de son père. Il avoit établi, par son testament, Régent de l'Empire & tuteur du jeune Prince, son fils, alors âgé de 6 ans, Georges Muzalon, Grand Maître de la Garde-Robe, & le Patriarche de Constantinople. Il avoit donné à MICHEL PALÉOLOGUE, pour femme, THÉODORA LASCARIS-DUCAS, de la race Impériale de son nom, & eut de son mariage, contracté avec HÉLÈNE, fille du Roi de Bulgarie, l'un des plus puissans Monarques Orientaux, entr'autres enfans :

1. JEAN, qui suit;
2. Et EUDOXIA, mariée à GUILLAUME-PIERRE, Comte de VINTIMILLE, comme on le verra ci-après.

JEAN LASCARIS, couronné au mois d'Août 1259, ne régna pas longtems. MICHEL PALÉOLOGUE conspira d'abord contre le Régent de l'Empire, & les soldats, gagnés par lui, vinrent demander à l'Empereur & au peuple la mort de l'infortuné Muzalon, qu'ils mafacrèrent avec toute sa famille, ses amis & ses partisans, avec autant d'injustice que de cruauté. La tutelle du jeune Prince causa ensuite les plus grands troubles; tous les Grands de l'Empire y prétendirent, les uns, dit Laurent Echard, représentant leurs services rendus à l'Etat, les autres l'ancienneté & l'extraction de leur noblesse; ceux-ci se faisoient un droit des bonnes grâces de l'Empereur régnant, qui les favorisoient ouvertement, & d'autres enfin briguant cette place, en qualité de parens de l'Empereur; ils vouloient même qu'on suivit la disposition des Loix à leur égard. Ce fut par cette voie que l'usurpateur PALÉOLOGUE prétendoit couronner sa conspiration, contre l'Empereur JEAN LASCARIS, neveu de sa femme, & par ses intrigues, ses cabales & ses séductions, il l'emporta en effet au point d'être couronné avec l'Empereur LASCARIS, toutefois sous cette promesse solennelle devant les Grands, les Evêques & le Peuple, qu'il n'entreprendroit jamais rien contre les intérêts du jeune Prince, son neveu & son Maître. Mais quand il eut affermi son autorité & accru ses forces, il fit entendre qu'un double règne étoit une source de conjurations, d'exils & de guerres civiles. Il se détermina à se défaire de l'héritier légitime & naturel de l'Empire, projet

barbare qu'il exécuta le jour de Noël, en faisant aveugler le jeune LASCARIS avec un fer chaud, & enfermer, peu de tems après, au Fort d'Acibyfe, sur le bord de la mer. C'est ainsi que la Maison de LASCARIS se vit dépouillée de la Pourpre Impériale par MICHEL PALÉOLOGUE, qui, non content de ce forfait, éloigna les sœurs du jeune Empereur, en les mariant à des Princes & Seigneurs étrangers.

XIII. Ce fut à cette époque que GUILLAUME-PIERRE, 1^{er} du nom, Comte de VINTIMILLE (a), attiré de Gènes à Constantinople par les révolutions de cet Empire, épousa EUDOXIA LASCARIS, fille de l'Empereur THÉODORE II, & sœur de l'Empereur JEAN, détrôné. On fait que cette ancienne & illustre Race étoit d'un rang à prétendre à cette grande alliance. Pour preuve qu'elle ne le cédoit en rien, en fait d'extraction brillante, à celle des LASCARIS, il suffit de dire, avec quantité d'Auteurs, que la Maison de VINTIMILLE descend de celle des Marquis d'Ivrée, Rois d'Italie. GUILLAUME-PIERRE, Comte de VINTIMILLE, traita avec les Génois, ennemis de sa Maison, & en partie usurpateurs de ses biens, le 31 Juillet 1249; & le 10 Novembre 1255, il ratifia le traité de paix, passés entre le Roi de Sicile & PIERRE, Comte de VINTIMILLE, son frère. Le 17 Mai 1278, il fit encore un autre traité de paix, conjointement avec ses fils: JEAN, qui suit; & JACQUES (qu'il eut entr'autres, de son mariage avec la Princesse EUDOXIA LASCARIS), & ses deux neveux, *Pierre Balbs* & *Guillaume*, tous Comtes de Vintimille. Ces différens titres originaux sont déposés dans les Archives de la Chambre des Comptes d'Aix.

Nota. Malgré les premières entreprises des Génois, les Comtes de VINTIMILLE avoient paisiblement joui de leurs Etats jusqu'en 1222; mais, à cette époque, cette République, leur ennemie, ayant réuni toutes ses forces, tant par mer que par terre, le Prince GUILLAUME, 1^{er} du nom, se vit contraint de sortir, par capitulation, de sa Ville capitale, après une résistance longue & presque incroyable, & peut-être, sans l'abandon du Comte EMANUEL, son frère, la Maison de VINTIMILLE jouiroit-elle encore de son ancien lustre.

(a) Ce GUILLAUME-PIERRE fait le XIII^e degré, à compter des Rois d'Italie, régnant l'an 870.

XIV. JEAN LASCARIS (1^{er} du nom, à compter depuis l'époque de cette alliance), Comte de Vintimille & de Tende, releva le nom & les armes de sa mère, en vertu des droits & prétentions qu'elle avoit sur l'Empire d'Orient. Il rendit hommage de son Comté de Tende, en 1285, à CHARLES II, Roi de Naples & Comte de Provence; fut rétabli dans la possession du Castellar & du Château de Gorbio, le 7 Janvier 1287; & donna, par acte du 5 Février 1301, pouvoir à la Communauté de Tende de nommer ses Consuls à son gré. Le Comte JEAN LASCARIS fit un traité de paix, conjointement avec le Comte GUILLAUME-PIERRE, son père, le 21 Janvier 1285, par lequel, désirant mettre fin aux guerres qui régnoient entre les Comtes de VINTIMILLE & les Rois de Sicile, Comtes de Provence, attendu les grands préjudices qu'elles caufoient dans leurs Etats, il fut convenu & accordé, qu'ils s'obligeoient de rendre hommage de toutes les Terres, Villes & Châteaux qu'ils possédoient dans le Comté de VINTIMILLE, audit Seigneur Roi, Comte de Provence. JEAN, 1^{er} du nom, eut deux garçons & deux filles, favoir :

1. GUILLAUME-PIERRE, qui fut, tige des Comtes souverains de Tende, & des Seigneurs Barons de *Châteauneuf-lès-Grasse*, en Provence, transplantés en Languedoc l'an 1593;
2. MANUEL LASCARIS, qu'on croit avoir eu le Castellar en partage, & être la tige des Seigneurs de LASCARIS du Comté de Nice. Quelques autres, au contraire, leur donnent pour auteur un PIERRE LASCARIS. Ne pouvant articuler sur ces faits, dont nous n'avons point de connoissance, nous observerons seulement qu'ils ne pouvoient être Seigneurs du Castellar qu'en partie tout au plus, puisque nous voyons, par acte publics & contemporains, cette Terre du Castellar, avec le Château de Gorbio, possédée par GUIDON LASCARIS, & LOUIS, son fils, mentionnés dans les deux & troisième degrés, après celui de GUILLAUME-PIERRE II, leur grand-père & bifaïeur. Le Comte MANUEL LASCARIS, l'un de ceux de sa Maison qui furent si fort persécutés par les Génois, eut aussi de grands démêlés avec le Comte de Tende, son frère, auquel il fut obligé de rendre hommage l'an 1353;
3. RENÉE, des Comtes de Vintimille & de Tende, qui épousa *Louis de Caretto*, Marquis de Finale, d'une Maison illustre & considérable;
4. Et EUDOXIE LASCARIS, &c., mariée à Guil-

laume de Gueidan, III^e du nom, des Comtes de Forcalquier. Ce Seigneur se croisa, & reçut l'Oriflamme de la main du Roi SAINT LOUIS. Voy. GUEIDAN.

XV. GUILLAUME-PIERRE LASCARIS, II^e du nom, Comte de Vintimille & de Tende, Seigneur de la Brigade, &c., fit un traité de paix avec la Reine JEANNE, Comtesse de Provence, & lui rendit hommage l'an 1352, suivant l'ancien traité fait par *Pierre Balbs*, Comte de Vintimille, son grand-oncle, en 1285. Le P. Anselme, Auteur de la Généalogie de la Maison de France, rapporte que ce GUILLAUME-PIERRE, dans ses *Lettres, datées de Paris le 10 Février 1306, en faveur des très-illustres Philippe & Pierre Rubbini, ses cousins, se qualifie Comte de Vintimille, Seigneur des Châteaux de Marro, de Prela, de Candiafch, & de toute la vallée de Marro, dont il les établit Gouverneurs, en les déchargeant de tous les impôts & redevances, auxquels étoient tenus ses autres Vassaux*. Le Comte GUILLAUME-PIERRE II étoit, comme on vient de le voir, petit-fils du Comte GUILLAUME-PIERRE, 1^{er} du nom, qui fut la tige de tous les VINTIMILLE, du nom de LASCARIS, quelle que soit la contradiction des Historiens sur les auteurs de leurs différentes branches, particulièrement sur celle des Seigneurs de LASCARIS du Comté de Nice.

Premièrement, des LASCARIS, Comtes Souverains de Tende, branche aînée de toute la Maison de VINTIMILLE, fondue dans la Maison Royale de SAVOIE, par le mariage d'ANNE LASCARIS (des Comtes de Vintimille, Comtesse Souveraine de Tende, Dame de Prela, Marquise de Marro, Dame de Villeneuve, de Menton, de Limon, de Pierrelate, d'Alvernante, au-delà des Monts, Dame, conjointement avec la Maison de Grimaldi, d'Antibes, de Cagnes & de plusieurs autres Places, nommément sur la côte ou rivière de Gènes), avec le Prince *René de Savoie*, déclaré habile à succéder aux Etats de cette Couronne, dans le cas où *Philibert*, II^e du nom, Duc de Savoie, son frère, viendroit à mourir sans enfans mâles. Les droits & les biens de cette branche de la Maison de VINTIMILLE font passés par différentes héritières, de la Maison de Savoie, successivement dans celles d'*Urfé*, de *Montmorency*, de *Mailly*, de *la Roche-foucault-Langeac*, de *la Tour-d'Auvergne*, &c. Le Roi de Sardaigne eut possesseur de ce

Comté de Tende, en vertu d'un échange fait par RENÉE de SAVOIE-LASCARIS, Marquise d'Urfé, l'an 1575, comme nous l'expliquerons plus amplement ci-après, au degré d'HONORÉ de SAVOIE-LASCARIS, 11^e du nom.

Secondement, des LASCARIS, anciens Seigneurs de Châteauneuf-lès-Grasse, en Provence, transplantés en Languedoc vers la fin du XVI^e siècle, dans cette partie appelée *le Minervois*, Diocèse de Narbonne. LOUIS LASCARIS, auquel la Reine JEANNE donna le commandement de ses armées, fut auteur de cette branche, puinée de celle des Comtes de Tende.

Troisièmement, des LASCARIS, qui habitent le Comté de Nice, divisés en plusieurs branches, sous les noms du *Castellar*, de *la Brigade*, de *Peille*, d'*Apremont*, &c. Leur filiation est rapportée par le P. Anselme, auteur de l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*. Comme nous n'en avons pas vuestres, ni reçu de *Mémoires*, nous ne pouvons pas, ainsi que nous l'aurions désiré, en faire une mention exacte; ce que nous savons, c'est qu'ils ont occupés les plus grands emplois à la Cour de Turin. Le Comte JOSEPH-VINCENT LASCARIS, Ministre des Affaires Etrangères, & premier Secrétaire d'Etat du feu Roi de Sardaigne, Chevalier de l'Ordre suprême de l'Annonciade, Grand du Royaume, sorti d'une de ces branches, est marié avec Mademoiselle de la *Cofse*, de Nice.

Ce sont ces LASCARIS qui ont donné à l'Ordre de Malte le Grand Maître JEAN-PAUL LASCARIS, homme d'un mérite distingué; nous rapporterons son épitaphe à la fin de cette Généalogie. La branche de ce Grand Maître subsiste dans JEAN-PAUL-AUGUSTIN LASCARIS, Comte de Peille, marié à *Thérèse de Galéan*. Il fait son séjour à Nice, où il jouit des prérogatives accordées à sa Maison par ce Grand Maître. Le Comte ALEXANDRE LASCARIS, Evêque de Toulon, descend aussi d'une des branches de ces LASCARIS; ce Prêlat a deux neveux, dont l'un est marié à Mademoiselle de *Forbin*, d'Avignon; l'autre occupe la dignité de Grand Chantre dans l'Abbaye de Figéac. L'Evêque de Toulon a encore un troisième neveu dans le Comte de *la Brigade*, appelé DIPLO LASCARIS, parce qu'il est LASCARIS du côté paternel & maternel, sa mère étant sœur de cet Evêque. Il sert dans le Régiment Royal-Italien, où, par son applica-

Tome XI.

tion & son zèle, il a la réputation d'un excellent Militaire.

Il y avoit encore une branche de ces LASCARIS établie en Flandre, vers la fin du XVII^e siècle, éteinte dans la personne du Comte JULES-CÉSAR LASCARIS, qui n'a eu de son mariage avec Mademoiselle du *Repaire*, qu'une fille, mariée au Marquis de *Fiennes*. Il avoit pour sœur JULIE LASCARIS, alliée avec *François Raulin-de-Belval*, Gentilhomme Flamand, dont le fils, père de plusieurs enfans qui sont au service, fut fait Colonel d'un Régiment étranger.

Le Baron de LASCARIS, Comte d'Apremont, mort il y a trois ans ou environ, chef d'une des branches établies à Nice, étoit marié avec Mademoiselle de *Roubion*, fille de l'Ambassadeur de ce nom. Il a laissé deux fils: l'aîné n'est point encore marié; le cadet a été reçu, dès le berceau, Chevalier de Malte. Une sœur du baron de LASCARIS épousa le Baron de *Grimaldi* (de la branche d'*Antibes*), dont elle eut trois garçons, placés au service, à Malte & dans l'Eglise.

Le Comte GUILLAUME-PIERRE, 11^e du nom, mentionné ci-devant, a laissé pour fils & successeurs :

1. GUILLAUME-PIERRE LASCARIS, 111^e du nom, auteur de la branche des Comtes de Tende, éteinte dans le XV^e siècle, & représentée par la postérité de *René de Savoie*, & successivement par les héritiers de la Maison d'*Urfé*, comme on le verra ci-après;
2. PIERRE LASCARIS, surnommé *Balbs*, que quelques Historiens disent mort sans postérité, & que d'autres croient auteur des Seigneurs de LASCARIS, dont nous venons de parler dans la division que nous avons faite des LASCARIS, établis dans le Comté de Nice;
3. Et LOUIS LASCARIS, 1^{er} du nom, auteur de la branche des LASCARIS, Seigneurs, Barons de *Châteauneuf-lès-Grasse*, &c., rapportée ci-après.

Le nom de *Balbs* étoit déjà ancien dans la Maison de VINTIMILLE. L'Abbé Robert de Briçon croit qu'il fut retenu depuis l'alliance de GUILLAUME I^{er}, Comte de VINTIMILLE, avec cette ancienne Maison des *Balbs*. Voici les propres expressions de cet auteur: *La femme du Comte Guillaume étoit apparemment de l'ancienne Maison des Balbs, puisque ses descendans portèrent souvent le nom de Balbs, & c'étoit assez l'usage an-*

ciennement de porter le nom des mères, particulièrement lorsqu'elles étoient d'une Maison illustre, telle qu'étoit celle de Balbus, laquelle tire son origine de Bertilion proche parent, & quelques-uns disent frère de Hugues, Roi d'Italie.

La filiation de LOUIS LASCARIS, 1^{er} du nom, tige des VINTIMILLE - LASCARIS, Seigneurs, Barons de Châteauneuf, puînés des Comtes de Tende, transplantés en Languedoc depuis 1593, est prouvée, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, par des titres originaux & propres minutes, & par des monumens authentiques, puifés dans les Archives du Roi à Aix, dans celles des Seigneurs de LASCARIS-VINTIMILLE, seuls rejetons de cette branche, à moins que celui de TIBÈRE, dont on parlera aux degrés d'HONORÉ son père, & de CLAUDE son frère, ne se soit perpétué sur la côte de Gènes, & enfin chez plusieurs Notaires anciens & modernes, &c.

C'est sur cette branche de LASCARIS-VINTIMILLE, & sur sa descendance, que nous allons nous arrêter plus particulièrement, vu qu'il nous paroît qu'elle a été trop négligée dans ses détails généalogiques, par les auteurs qui ont écrit sur cette Maison. Les détails où nous allons entrer, avec connoissance de cause, intéressent essentiellement ces Seigneurs du Languedoc, qui ont produit leurs titres par ordre exprès de Sa Majesté, & sur lesquels ils ont été favorablement jugés en 1770, par le Généraliste des Ordres du Roi (M. de Beaujon).

BRANCHE

des LASCARIS, Comtes de Tende, de la Maison de VINTIMILLE.

XVI. GUILLAUME PIERRE LASCARIS, III^e du nom, Comte Souverain de Vintimille & de Tende, Seigneur de la Brigade & de quantité d'autres places, rendit hommage à la Reine JEANNE DE SICILE & de Naples, Comtesse de Provence, &c., avec PIERRE BALBUS & LOUIS LASCARIS, 1^{er} du nom, ses frères, le 23 Février 1369, & eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. GUILLAUME-PIERRE, qui suit ;
2. Et ANNE, mariée au célèbre Jean de Fiefque, Comte de Lavagne, d'une des quatre principales Maisons de Gènes, & des plus illustres d'Italie. On y compte deux Papes, INNOCENT IV & ADRIEN VI, six Cardinaux, plus de 100 Archevêques ou Evêques. Plus

seurs de ses filles ont épousé des Princes Souverains, comme les Comtes de SAVOIE, les Marquis de Montferrat, les Comtes de VINTIMILLE, ceux de Tende, les Visconti, Ducs de Milan, &c. Elle a donné dans Jean-Louis de Fiefque, Comte de Lavagne, un personnage que son ambition & le malheur, qui en fut le fruit, ont rendu célèbre. Ce jeune Seigneur, doué de toutes les qualités nécessaires qui font un grand Général, & de l'art de gagner les cœurs & les esprits, voyant avec peine l'élévation de la Maison de Doria, résolut de se rendre maître de Gènes, & prit pour cet effet tous les moyens propres à réussir dans son entreprise ; & il dit à sa femme, qui le conjuroit, en versant des larmes, de ne pas le suivre : *Madame, ou vous ne me verrez jamais, ou vous verrez demain dans Gènes toutes choses au-dessous de vous.* L'alternative lui fut funeste, ses gens remplirent si bien ses ordres, que se voyant maître de la Darcenne, lieu où les Génois tiennent leurs Galères, il voulut entrer dans une ; mais la planche sur laquelle il passoit fut rompue, & l'infortuné & courageux de Fiefque tomba dans la mer, avec deux ou trois soldats qui le suivoient. Pour laisser à la postérité un exemple mémorable de cette entreprise, les Génois firent raser l'ancien magnifique Palais que la Maison de Fiefque avoit dans Gènes. Le Comte de Fiefque, son frère, je jeta dans la Forteresse, où on le fit mourir ; & ses deux autres frères, qui furent bannis, se réfugièrent à Rome.

XVII. GUILLAUME-PIERRE LASCARIS, IV^e du nom, ou JEAN, surnommé Lucain, Comte de Vintimille & de Tende, &c., eut pour enfans :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. MARC, Evêque de Riez en 1466, qui fut fait Cardinal ;
3. MARIE, alliée avec Honoré Grimaldi, Seigneur d'Antibes ;
4. Et BÉATRIX, mariée, 1^o au Prince de Pavie ; 2^o au Duc de Milan, de la Maison de Visconti, qui eut la cruauté de lui faire trancher la tête en 1447, pour avoir été innocemment accusée du crime d'adultère. Elle s'est éteinte dans ce Duc ; on rapporte à cette mort de la Duchesse de Milan, l'extinction de la branche Ducale de la Maison de Visconti. Sa sœur, Valentine Visconti, belle-sœur de BÉATRIX LASCARIS, & fille de Jean-Galéas Visconti, épousa LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, second fils du Roi CHARLES V, & de JEANNE DE BOURBON ; ce qui fait que la Maison de

LASCARIS a l'honneur d'appartenir à la Maison Royale. C'est cette *Valentine Visconti* qui a donné le droit que les Rois de France ont eu sur le Duché de Milan. Elle eut de son mariage, contracté en 1589, entr'autres enfans : CHARLES, Duc d'ORLÉANS, père du Roi LOUIS XII ; & JEAN d'ORLÉANS, Comte d'Angoulême & de Périgord, donné en otage par son frère, CHARLES, Duc d'ORLÉANS, aux Anglois, en 1422, qui ne le rendirent qu'en 1444. Il fut enterré en 1467, dans l'Eglise Cathédrale d'Angoulême. Cette ville fut prise en 1562, durant la fureur des guerres civiles; les Huguenots déchirèrent le reste du corps de ce Prince, mort en odeur de sainteté. Il avoit épousé, en 1449, *Marguerite de Rohan*, fille d'*Alain IX*, dont il eut : CHARLES, Comte d'Angoulême, père du Roi FRANÇOIS Ier, ce qui donne une seconde alliance aux VINTIMILLE-LASCARIS, avec la Maison de France. Le Roi FRANÇOIS Ier, dans plusieurs titres conservés dans les Archives de S. M. à la Chambre des Comptes d'Aix, des années 1512, 1515, 1517, 1520, 1528, 1529, &c., qualifie du titre glorieux de *sa très-chère & aimée tante*, ANNE DE VINTIMILLE-LASCARIS, Comtesse de Tende, mentionnée ci-après, laquelle avoit pour beau-frère son cousin, de même sang & de même branche, HONORÉ LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Seigneur de Châteauneuf-lès-Grasse, & de Coni en Albenga, grand-père d'ANTOINE LASCARIS, auteur de la transmigration en Languedoc, dont il fera aussi parlé ci-après en son rang.

XVIII. ANTOINE LASCARIS, 1^{er} du nom, des Comtes de Vintimille, Comte Souverain de Tende, &c., devint feudataire du Duc de Savoie, par l'échange du Comté de Nice entre ce Prince, le Roi & la Reine de Sicile & de Naples, Comtesse de Provence, conclu le 15 Octobre 1419. Il épousa *Françoise de Bouliers*, fille du Marquis de *Centallo* en Piémont, & en eut :

1. HONORÉ, qui suit;
2. 3. & 4. GUILLAUME, PIERRE & GEORGES, Religieux Chartreux, qui furent élevés aux dignités de leur Ordre;
5. Autre PIERRE, marié avec *Catherine Grimaldi*, fille de *Georges*, Co-Seigneur d'Antibes, Gouverneur de Grasse & de Saint-Paul. On lit dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, qu'il laissa de son mariage :

HONORÉ & LOUIS, morts sans postérité; ils avoient inflitué pour leur héritier

HONORÉ LASCARIS, leur oncle paternel, dans tous les biens qu'*Honoré Grimaldi*, leur oncle maternel, leur avoit légués, & dont la Seigneurie de Ville-neuve faisoit partie.

6. MARC, Prévôt de Vefou, Diocèse de Casal, Prieur de Sainte-Marie, nommé Evêque de Riez, le 6 Octobre 1466. Il fut Conseiller d'Etat de RENÉ, Roi de Sicile & de Naples & Comte de Provence, & en considération de son attachement pour lui & ses prédécesseurs, ce Prince lui fit don des droits Régaliens avec toute Jurisdiction dans les Terres dépendantes de l'Evêché de Riez, par Lettres du 12 Octobre 1472. Ce Prélat, qui mourut en 1492, s'étoit démis de sa Prévôté & de son Evêché;
7. THOMAS, Seigneur de la moitié de Châteauneuf-lès-Grasse, par l'acquisition que son frère aîné, HONORÉ, en fit de JEAN LASCARIS, 11^e du nom, son cousin de même branche, rapporté dans la suivante, degré XIX. Il fut aussi Co-Seigneur de la ville de Riez, où il vint s'établir après son séjour à Châteauneuf, pendant l'Episcopat de MARC, son frère, & il passa quantité d'actes, tant en son nom, qu'en celui de son frère aîné avec son cousin au III^e degré, JEAN LASCARIS, 11^e du nom, au sujet de la Terre de Châteauneuf qui leur appartenoit en commun. Il se maria avec *Simonette Adorno*, d'une des plus grandes Maisons de Gênes, laquelle est nommée dans plusieurs actes conservés dans les Registres des Notaires de Châteauneuf & de la ville de Grasse. Il en eut :

1. ANTOINE, qui succéda à l'Evêché & aux autres bénéfices de MARC LASCARIS DE TENDE, son oncle, par la démission qu'il lui en fit en Septembre 1490. Il étoit Evêque lors du mariage de sa sœur YOLANDE, & l'on voit par un Synode tenu le 22 Octobre 1517, qu'il gouvernoit encore l'Eglise de Riez à cette époque;
2. JEAN LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Co-Seigneur de Châteauneuf-lès-Grasse, & Seigneur aussi en partie de la ville de Riez. Il est appelé *Jean* dans les Registres de la Terre de Châteauneuf; & dans quelques autres Actes, selon le P. Anselme, JEAN-ANTOINE ou ANTOINE; il est qualifié dans quelques *Letres M. de Châteauneuf*. Il fut Protonotaire Apostolique, & obtint des Bulles expécatives sur la Prévôté de Riez; mais sa vocation changea en faveur du mariage, &

conjointement avec l'Évêque ANTOINE, son frère, il constitua des Procureurs à Rome en Octobre 1497, pour faire tomber cette Prévôté à THOMAS-INNOCENT LASCARIS DE TENDE, leur frère naturel, qui obtint dispense du Pape JULES II, sur le défaut de sa naissance, pour pouvoir posséder des Bénéfices. Ce THOMAS-INNOCENT LASCARIS, nommé à la Prévôté de Riez, fut fait Grand Vicairé de l'Évêque ANTOINE, son cousin germain, auquel il succéda à son Evêché de Riez l'an 1523. Dans la même année il obligea Pierre Fabrice de Mazan & Maximin de Castellane, Co-Seigneurs de Riez, de lui rendre hommage. Il mourut le 10 Avril 1526, après avoir institué pour héritier ANTOINE, son cousin germain, qui, à cette époque, étoit Evêque de Beauvais. Le Comte JEAN OU JEAN-ANTOINE LASCARIS s'allia avec *Catherine de Castellane*, fille de François, Baron d'Allemagne, & de *Jeanne Gasse de la Barge*. Etant devenu veuf, il embrassa une seconde fois l'état Ecclésiastique, fut Archidiacre de Riez en 1523, & l'Évêque ANTOINE, son frère, l'institua pour héritier, conjointement avec *Gaspard de Vintimille*, des Comtes de Marseille, leur neveu. Il eut de son mariage deux filles :

La première, nommée CLAUDE OU CLAUDINE, épousa *Jean de Demandols*, Seigneur de Trigance, qui devint, par sa femme, Co-Seigneur de Châteauneuf-lès-Grasse, & passa en cette qualité plusieurs Actes dans ladite Terre de Châteauneuf ; Et la seconde, nommée HONORADE OU HONORATE LASCARIS, épousa 1^o *Mayme ou Maxime de Castellane*, Seigneur de Tournon, Norante, Majastre, qui testa le 1^{er} Mai 1525 ; 2^o le 3 Janvier 1526, *Gaspard de Castellane*, Seigneur d'Esparron, de Saint-Julien & de Regusse, qui testa le 10 Octobre 1547. Ces dates sont tirées de la Généalogie de *Castellane*, où elle est nommée fille de JEAN LASCARIS DE TENDE, Seigneur de Châteauneuf, & de *Catherine de Castellane* ; 3^o *Honoré de Castellane*, Seigneur de Saint-Juers & de Gaslin. Voy. CASTELLANE ; & 4^o *Jean-Jacques de Gribaldi*, Seigneur de Montbeau, Gentilhomme Piémontois. Elle testa le 9 Février 1569,

& ordonna sa sépulture devant le maître Autel de l'Eglise de Riez, au tombeau de Monseigneur de *Châteauneuf*, son père.

3. HONORÉ LASCARIS, Chanoine de Riez ;
4. Et YOLANDE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, alliée, par contrat du 25 Août 1495, avec BERTRAND DE VINTIMILLE, VII^e du nom, des Comtes de Marseille, son cousin, descendu d'EMMANUEL, frère puîné de GUILLAUME & d'HENRI, tous les trois Comtes de VINTIMILLE. (Ces trois frères ont été les auteurs de tout ce qui est connu, tant du nom de VINTIMILLE-LASCARIS, que de celui de VINTIMILLE, soit en Italie, soit en France, soit en Sicile. Il seroit possible qu'il existât encore des LASCARIS - LASCARIS ; quelques-uns le croient, & l'Auteur du *Mémoire* que nous rédigeons, marque en avoir quelques probabilités.)

ANTOINE LASCARIS, 1^{er} du nom, Comte de Tende, eut encore de *Françoise de Bouliers*, son épouse,

8. & 9. CATHERINE, mariée au Seigneur de *Solaire*, en Piémont ; & MARGUERITE, alliée, par contrat du 30 Juillet 1450, avec *Gaspard Grimaldi*, Co-Seigneur d'Antibes, &c., mort en 1466, laissant postérité. Voy. GRIMALDI.

XIX. HONORÉ LASCARIS, Comte de Vintimille, & Souverain du Comté de Tende, Chambellan & Conseiller d'Etat de RENÉ, Roi de Sicile & de Naples, acheta d'un de ses cousins consanguins, une partie du Comté de Vintimille qu'il réunit à celui de Tende, favoir : Buslon dans le Royaume de Sicile ; Marro, Préla & autres places dans le Diocèse d'Albenga en Ligurie. Il acheta encore la Terre de la Garde-lès-Villeneuve & la moitié de celle de Châteauneuf-lès-Grasse de son cousin JEAN LASCARIS, II^e du nom. Raymond de Puget, Seigneur de Prats, rendit hommage, le 19 Décembre 1465, de cette Terre de la Garde au Roi RENÉ, en présence d'illustre Jean Costa, Comte de Troyes, Lieutenant Général des Comtés de Provence & de Forcalquier, au nom & en qualité de Procureur d'HONORÉ LASCARIS, qualifié *specabilis Miles, Dominus Honoratus Lascaris, Comes Vintimilii & Tendæ*. Ce Comte dit avoir acheté cette Terre depuis peu de tems, de son cousin JEAN LASCARIS, qualifié dans ce même acte d'hommage *nobitis & generosus*

vir, Johannes Lascaris, ex Comitibus Vintimilii, Dominus pro mediâ parte de Castro novo. Le Roi RENÉ fit don à HONORÉ LASCARIS, en vertu de ses services multipliés des droits de Lods du Trezin & autres, par Lettres Patentes signées de ce Monarque, le 16 Aout 1453, & contresignées de Charles de Castillon & de Vital de Chabannes, Seigneur (en Latin) de Podiccardi. Ces Lettres sont conçues dans les termes suivans : RENATUS, DEI GRATIA, JERUSALEM ET SICILIE REX, *Endegavix & Barri Dux, Provincia Forcalquerii & Pedemontis Comes, Senefcallo & Thesaurario, &c., necnon Magistris rationalibus & nationalibus Regii nostri Archiviis Aquefis, &c., Consiliariis & fidelibus nostris, &c., gratiam & bonam voluntatem significamus vobis quod consideratis servitiis plurimis per magnificum virum HONORATUM LASCARIS, Comitem Tendæ, Cambellanum & Consiliarium nostrum, fidelem dilectum, nobis prestitis & impensis & in futurum prestituris esperamus necnon fide quam erga nos gerit, &c., eidem Comite &c., Laudinium & Trezenum nobis & nostræ Curix debita ex causa emptionis meditatibus Castri novi, &c. De nostra sententia, &c. relaxamus, &c. expresse mandamus ne ex causâ emptionis Comitem prædicentem aut suos inquietetis, turbetis, &c., presentes litteras nostro secreto sigillo & manus propriæ suscriptione roboratas efficaciam habere volumus, &c., datum in Curiseco Astensi, die 16 Augusti 1453, RENÉ. Domino Episcopo Massilien; Guidone de Lavalley; Domino de Loue; Carolo de Castillon; Domino de Albanea, & Vitalis de Chabannes; Domino de Podiccardi & Judice majori Provincix presentibus. HONORÉ LASCARIS fut fait Viguier de Marseille & d'Arles, places alors de distinction, qui ne se donnoient qu'aux Seigneurs les plus qualifiés. Il fut surnommé le grand, à cause de sa valeur, & s'allia avec Marguerite de Caretto, des Marquis de Finale, proche parente du Grand Maître de Malte de ce nom. C'étoit une femme remplie d'un orgueil qui caractérisé le vrai courage lorsqu'il est séparé cependant de l'injustice & de la violence. Avide d'étendre ses domaines & d'accroître sa juridiction, plusieurs du sang de son mari éprouvèrent sa cruauté. Elle les dépouilla, autant qu'il fut en son pouvoir, de leurs biens, & surtout de*

leurs droits de Souveraineté. Pour y parvenir, elle employa la force des armes & les circonstances la favorisèrent. La Duchesse de Gênes, alors régnante, étoit sa fille, & ce fut en vain que les LASCARIS, Comtes de Vintimille, qu'elle persécutoit, eurent recours à cette République. HONORÉ LASCARIS eut de son mariage :

1. JEAN-ANTOINE, qui suit ;
2. ANTOINE, Evêque de Limoges, puis de Beauvais, Comte & Pair de France. {Nota. Cet ANTOINE est dit fils d'HONORÉ, par MM. de Sainte-Marthe ; mais HONORÉ, dont ils parlent, est le même que l'Evêque de Riez, fils de THOMAS, conséquemment neveu d'HONORÉ, qui fait le XIX^e degré, & non pas son fils ;}
3. RODOLPHE, Religieux Chartreux ;
4. GUILLAUME, Religieux de l'Ordre de Saint-Augustin, mort en odeur de sainteté dans le Couvent de Tende, qu'il fit bâtir des libéralités de son père & de son frère aîné ;
5. MADELEINE, mariée avec Augustin Adorno, Duc & Arbitre souverain de la République de Gênes. (Voy. Moréri, pour la magnificence des bâtimens de la ville de Gênes.)
6. MARGUERITE, mariée à François, des Comtes de Valpergue ;
7. ET FRANÇOISE, mariée à Odon de la Royère.

Nota. On lit dans l'Histoire de Nostradamus, exacte sur quelques points, mais peu fidèle dans d'autres, qu'HONORÉ ou HONORAT LASCARIS fut marié deux fois. Voici ce que rapporte cet Auteur : *Et parce que de ce tems Marguerite Cossa, femme de grand & illustre courage, de bon & virile sens, femme du Seigneur HONORAT DE LASCARIS, Maison qui a produit des Empereurs Grecs (a), Comte de Vintimille & de Tende, étoit Capitaine & Gouvernante des Ville & Château de Castellanne, il est bon à voir que le Roi RENÉ, sans avoir égard que les Loix excluent de toutes charges importantes & publiques l'imperfection de ce sexe, voulut bien laisser à la postérité, comme chose rare*

(a) C'est une erreur de Nostradamus. La Maison d'HONORAT ou HONORÉ LASCARIS n'a pas eu l'honneur de donner des Empereurs à la Grèce, elle a seulement eu celui d'en épouser une héritière, & de relever, à cause des droits de cette Princesse, le nom & les armes de cet Empire. Voy. le degré de JEAN, fils de l'Empereur THÉODORE LASCARIS, II^e du nom.

Émémorable, que de son règne & en son Etat, il avoit eu des Amazones excellentes, & des femmes illustres & généreuses, capables de rompre les barrières des Loix civiles, & de bien & courageusement commander. Cette Marguerite Cossa étoit fille d'illustre Jean Cossa, Comte de Troyes, Grand Sénéchal & Lieutenant Général des Etats du Roi RENÉ, ainsi qualifié dans le testament de ce Monarque, dont il étoit Chambellan.

XX. JEAN-ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, Comte souverain de Tende, & dernier mâle des VINTIMILLE-LASCARIS, Comtes de Tende, Seigneur de Marro, Prael, Menton, Villeneuve, d'Antibes & de Cagnes, conjointement avec Nicolas Grimaldi, & Louis, des Marquis de Sève, & de quantité d'autres places, fut un des plus grands, des plus riches & des plus magnifiques Seigneurs de son tems. Il s'allia avec *Isabeau d'Anglure*, fille de *Simon-Saladin*, Baron d'Etoges, & de *Jeanne de Neuschâtel*. Il ordonna, par son testament, qu'ANNE LASCARIS feroit choix d'un mari parmi les races les plus illustres, & exigea que le premier enfant mâle qui naîtroit de son mariage, prendroit le nom & les armes de LASCARIS. Jamais volonté de testateur n'a été mieux remplie; car la postérité d'ANNE LASCARIS, sa fille, tant par mâles que par femmes, s'est appropriée le même droit. On trouve son testament & quantité d'actes qui le concernent, déposés aux Archives du Roi, Chambre des Comptes d'Aix. La Terre d'Etauges ou d'Etoges, selon l'Auteur de l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, qu'*Isabeau d'Anglure* avoit apportée à son mari, fut réunie avec plusieurs autres places aux biens de *Simon-Saladin d'Anglure*, son père, par la libéralité de RENÉ, dit le bon, Roi de Sicile, dont il étoit Conseiller, Chambellan & Chevalier de son Ordre du Croissant. *Jeanne de Neuschâtel* porta aussi à son mari la Vicomté de Blagny. JEAN-ANTOINE LASCARIS eut de son mariage :

1. ANNE LASCARIS, Comtesse de Tende, qui suit;
2. Et CATHERINE, mariée à son cousin de même sang, HONORÉ LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Seigneur en partie de Châteauneuf-lès-Graisse, de Clermont & autres places en Provence & de Coni en Albenga, sur la rivière de Gènes, Marquisat de Marro.

Le Comte JEAN-ANTOINE mourut en 1509, après avoir marié en secondes noces la Comtesse de Tende, sa fille aînée, la donataire & son héritière universelle. Ces faits font constatés par quantité d'actes, nommément par celui de l'hommage rendu par les habitans de Cagnes, aux héritiers du fufdit Comte de Tende, de l'an 1510, déposé dans les Archives de MM. de LASCARIS du Languedoc, dont nous rapporterons la partie probante après le testament énoncé ci-devant à la fin de cette Généalogie.

Nous observerons ici que quoique tout Gentilhomme (de quelque grande race qu'il tire son origine) doit être flatté qu'un autre Gentilhomme porte son nom & ses armes, il peut survenir des cas qui renversent l'ordre de cette opinion. En le supposant, nous sommes de cet avis que les VINTIMILLE-LASCARIS seroient fondés à s'opposer que leur nom fut plus longtems transmis dans des Maisons étrangères, depuis l'extinction masculine de cette branche de l'illustre Maison de SAVOIE. On verra dans l'acte d'hommage, ci-dessus cité, qu'elle fut obligée de faire l'honneur à celui de VINTIMILLE de prendre le nom de LASCARIS, & d'écarteler ses armes avec la Maison de SAVOIE. Voy. les blasons dans un Auteur (autre que le P. Anselme) des Grands Officiers de la Couronne. Soit que l'héritière de cette même branche de SAVOIE ait transmis le même droit à la Maison d'*Urfé* (ce qui demanderoit d'être établi par preuves probantes), soit que cette Maison d'*Urfé* se le soit appropriée depuis son alliance avec RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, héritière, par l'extinction des mâles, de toute la succession qu'ANNE LASCARIS apporta à RENÉ DE SAVOIE, quelques-uns de la race mettent en question si la Maison d'*Urfé* a le droit incontestable de le transmettre dans une autre sans le consentement de la Maison de VINTIMILLE, & expressément de la branche des LASCARIS: malgré, toutefois (selon le propre langage de ces Seigneurs), l'honneur que leur fait une aussi grande & illustre race que celle des *d'Urfé*.

Nous observerons encore ci-après, au degré d'HONORÉ DE SAVOIE-LASCARIS: que RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, sa sœur & son héritière, femme de *Jacques*, Marquis d'*Urfé*, céda, par échange, tous ses biens & tous ses droits au Prince régnant de sa Maison; ce qui prouveroit, d'une manière assez invinciblement,

ble, qu'elle ne put pas les porter dans celle d'*Urfé*, & que cette Maison d'*Urfé*, ou ses héritiers, ne peuvent pas, à plus forte raison, faire passer dans une autre le nom de LASCARIS.

XXI. ANNE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, Comtesse de Tende, Marquise de Marro, Dame de Prela, de Villeneuve, de Menton & de toutes les autres places possédées par le Comte JEAN-ANTOINE, son père (sauf la place de Coni qu'il donna sans doute pour dot à CATHERINE, sa fille), épousa, 1^o à l'âge de 12 ans, *Louis de Clermont*, Vicomte de Néboüsan, Seigneur de Clermont, fils de *Tristan de Clermont-Lodève*, chef de sa Maison & Vicomte desdites places, & de *Catherine d'Amboise*; & 2^o le Prince RENÉ DE SAVOIE, déclaré légitime successeur aux Etats de cette Couronne, dans le cas où son frère, PHILIBERT, 11^o du nom, Duc de SAVOIE, viendrait à mourir sans postérité masculine, laquelle déclaration fut confirmée par le Pape, l'Empereur, le Roi de France & la Reine de Sicile. Il étoit fils de PHILIBERT 1^{er} Duc de SAVOIE, & de *Bonne de Romagnan*. RENÉ DE SAVOIE fut investi par le Duc, son frère, du Marquisat de Villars, des Seigneuries d'Apremont & de Gourdan, dans le Duché de Bresse. Outre la Souveraineté de Tende, les Terres & Châteaux qu'il possédoit du chef de sa femme, ANNE LASCARIS, il étoit encore Seigneur de Villerieu-le-Grand, de Cipières, de la Bassie, d'Arbeney, de Verrive, &c., Comte de Sommariva, par sa femme, & Comte de Beaufort, par la libéralité de sa sœur, LOUISE DE SAVOIE, qui lui en fit don, après l'avoir reçu du Roi FRANÇOIS 1^{er} son fils. Le Prince RENÉ, doué de la valeur la plus signalée, montra toujours la plus grande prudence, & le Duc de SAVOIE, son frère, le fit Lieutenant Général de tous ses Etats. Quelque temps après, le Duc s'étant marié à MARGUERITE D'AUTRICHE, fille de l'Empereur MAXIMILIEN, & veuve de Don JEAN, fils unique de FERDINAND, Roi d'Espagne, la nouvelle Duchesse DE SAVOIE (ne pouvant oublier l'injure qu'elle avoit reçue du Roi CHARLES VIII, qui, après l'avoir fait demander en mariage, ne voulut plus l'épouser), prit RENÉ DE SAVOIE en aversion, parce qu'il avoit pour les François beaucoup d'attachement & une estime toute particulière; mais ce Prince se voyant une ennemie aussi puissante que sa belle-sœur,

prit le parti de se retirer à la Cour de France, au mois de Juin 1502, & le Roi Louis XII ayant reconnu son mérite, l'attacha à son service. Il accompagna ce Monarque à l'entrée solennelle qu'il fit à Gènes, & fut fait Gouverneur & Sénéchal de Provence, pour récompense de ses services. Après la mort de Louis XII, le crédit du Prince RENÉ augmenta considérablement à la Cour de France, par l'appui de sa sœur, LOUISE DE SAVOIE, mère du nouveau Roi FRANÇOIS 1^{er}. Il assista, avec tous les Princes, à la cérémonie d'Amboise, à l'occasion du baptême de FRANÇOIS II, Dauphin de France; signala son courage à la bataille de Marignan; combattit toujours à côté de la personne du Roi; commanda l'armée que FRANÇOIS 1^{er} envoya au secours des Vénitiens en 1519; fut fait Grand Maître de France, & envoyé en Suisse en 1521, pour faire un nouveau traité avec les Cantons, afin de les engager à servir Sa Majesté qui alloit en Italie, pour s'emparer du Duché de Milan.

Nota. Nous avons dit, au degré XVII de GUILLAUME-PIERRE LASCARIS, IV^o du nom, que ce Duché fut apporté dans la Maison de France, du chef de *Valentine Visconti-Milan*, belle-sœur de BÉATRIX DE VINTIMILLE-LASCARIS, Duchesse de Milan, & femme de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, bisaïeul du Roi FRANÇOIS 1^{er}.

RENÉ DE SAVOIE, second mari d'ANNE LASCARIS, Comtesse de Tende, &c., avoit, dans le voyage qu'il fit en Suisse, 500 chevaux à sa suite; se distingua au combat de la Bicoque en 1522 & 1523; leva 16000 Suisses, qu'il mena à Milan, où commandoit le Maréchal de Lautrec; assista, en qualité de Grand Maître de France, à plusieurs Conseils tenus à Paris, par son neveu le Roi FRANÇOIS 1^{er}, contre l'Empereur CHARLES-QUINT & le Connétable de BOURBON; alla en Bourbonnois, où il réduisit les meilleures places sous l'obéissance du Roi; fut fait prisonnier avec FRANÇOIS 1^{er}, à la bataille de Pavie, donnée le 24 Février 1525, & mourut des blessures qu'il y reçut. De son mariage avec la Comtesse de Tende, RENÉ DE SAVOIE eut :

1. CLAUDE DE SAVOIE-LASCARIS, qui suit;
2. HONORÉ, Comte de Sommariva & de Villars, Maréchal de France & Amiral des mers, Gouverneur de Guyenne & de Provence, Grand Sénéchal & Chevalier de

l'Ordre du Roi. Ce Prince, qui ne le céda en rien à la vertu & à la générosité de son père, après avoir fait plusieurs campagnes avec le Roi, alla à Augsbourg pour une importante négociation avec Maurice, Duc de Saxe; fut blessé à la bataille de Saint-Quentin, & après la défaite de l'armée Française, eut ordre de Sa Majesté de se jeter dans la ville de Laon, avec le Prince de Condé & le Seigneur de Montmorency; suivit CHARLES IX à son voyage de Bayonne; assista à l'Assemblée des Grands du Royaume; soumit à l'obéissance du Roi différentes villes du Quercy, prises sur les Huguenots; signala la vie par plusieurs belles actions, & mourut à Paris en 1580. Il avoit épousé *Jeanne de Foix*, fille d'*Alain*, Vicomte de Châtillon, & de *Françoise de Montpezat*, dont il eut pour fille unique,

HENRIETTE DE SAVOIE-LASCARIS, mariée, 1^o à *Melchior des Prez*, Seigneur de Montpezat, Sénéchal du Poitou, dont : *Eléonore des Prez*, alliée avec *Gaspard de Pontevès*, Comte de Carcès, Grand Sénéchal & Lieutenant de Roi en Provence; & 2^o à *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne, Pair, Amiral & Grand Chambellan de France, chef de la Ligue, après la mort de ses frères, le Duc de Guise, & le Cardinal de Lorraine, tués aux Etats de Blois en 1584. Ce Duc prit le titre de Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France. Il s'étoit acquis la confiance des peuples; mais, après avoir longtemps résisté aux forces d'HENRI IV, il se soumit enfin à ce Prince, qui le reçut avec bonté, & lui resta fidèle. Ce Duc étoit fort grns & fort gras; à peine avoit-il fait quelques pas, qu'il étoit rendu de lassitude. Un jour HENRI IV se plût à le faire beaucoup courir en jouant à quelque jeu, & après cet exercice qui ne plaisoit pas au Duc, HENRI IV lui dit : *Mon cousin, c'est là toute la vengeance que je veux tirer de vous*. Ce Duc, Gouverneur de Bourgogne, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de *François de Lorraine* & d'*Anne d'Este*, mourut à Soissons en 1611. Voy. LORRAINE, branche des Ducs de Mayenne.

3. MADELEINE DE SAVOIE-LASCARIS, qui s'allia avec le fameux Connétable *Anne de Montmorency*. Le Roi FRANÇOIS 1^{er}, avec toute sa Cour, assista à ce mariage de MADELEINE DE SAVOIE, sa cousine germaine. Ce Connétable mourut le 12 Novembre 1587, âgé

de 80 ans. Voy. MONTMORENCY, & son éloge, dans les *Poësies* de Ronfard :

4. MARGUERITE DE SAVOIE-LASCARIS, mariée, à *Crémieu* en Dauphiné, le 7 Mars 1535, à *Antoine de Luxembourg*, Comte de Brienne, de Ligny, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes, Colonel des Légionnaires de Champagne & de Brie, qui défendit, en 1544, Ligny, contre l'Empereur CHARLES-QUINT. Il étoit fils de *Charles de Luxembourg*, Lieutenant Général de Picardie, & au Gouvernement de Paris & de l'Isle-de-France, & de *Charlotte d'Estouteville*. Il mourut en 1557, laissant postérité. Voy. LUXEMBOURG;
5. Et ISABEAU DE SAVOIE-LACARIS, qui s'allia, en 1527, avec *René de Batarnay*, Comte du Bouchage, Seigneur de Montcrosor, dont des enfans. Voy. BATARNAY.

XXII. CLAUDE DE SAVOIE-LASCARIS fut Amiral des mers du Levant, Gouverneur & Grand Sénéchal de Provence, Chambellan du Roi & Général des Suisses, par Lettres des années 1520, 1524, 1528, 1529, 1547 & 1548, &c. Dans le Registre de cette dernière année, on lit : *Pro illustri Domino CLAUDIO SABAUDIE, Comite Tendæ, magno Senefcallo, locum tenente, Regio Generali Gubernatore & Amiraldo Provinciæ, Litteræ Regiæ declarationis suæ autoritatis, potestatis & facultatis, unâ Litteras missivas*. Dans le Registre Elephantis ann. 1552, on lit : *Pro generosa Domina FRANCISCA DE FOIX, Comitissa Tendæ, Litteræ Regiæ doni bonorum, jurium & actionum confessorum, per Arrestum Curia Parlamenti Provinciæ, quæ fuerunt Honorati de Grimaldo, Domini de Monaco*. Dans un autre, aux mêmes Archives du Roi à Aix : *Pro illustrissimo CLAUDIO DE SABAUDIA, Comite Tendæ, & FRANCISCA DE FOIX, ejus consorte, Litteræ Regiæ doni juris Laudimii Castrorum, &c.* On voit dans le Registre de 1554, qu'il avoit de grands droits sur toutes les prises de mer; dans celui de 1556, on lit : *Pro illustribus CLAUDIO SABAUDIE, Comite Tendæ, & HONORATO DE SABAUDIA, filio suo, Litteræ Regiæ ad superviventiæ CLAUDII, patris sui*. CLAUDE DE SAVOIE fut pourvu de plusieurs de ses charges, à l'âge de 14 ans, par FRANÇOIS 1^{er}. Il les posséda toutes en 1521, par la démission du Prince RENÉ, son père, & en jouit pendant plus de 40 ans, sous les régnes de FRANÇOIS 1^{er}, HENRI II, FRANÇOIS II & CHARLES IX; fut Comte de Beaufort, ainsi que son père, par la

libéralité & Pamitié de LOUISE DE SAVOIE, fa tante, & mère de FRANÇOIS 1^{er}. Après la mort de CLAUDE, ce Comté fut réuni à la Couronne. Nous avons dit ailleurs qu'il étoit de fon domaine. Le Prince CLAUDE rendit de grands services au Roi FRANÇOIS 1^{er}, contre CHARLES-QUINT; fut fait prisonnier, avec fon père, à la bataille de Pavie, & on le relâcha pour aller chercher la rançon du Prince RENÉ, fon père. Il mourut à Aix le 6 Avril 1566, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-Jean, où l'on voit fon tombeau. Il avoit épousé, 1^o *Marie de Chabannes*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Palisse, Grand Maitre & Maréchal de France, mort devant Pavie, & de *Marie de Melun*; & 2^o *Françoise de Foix*, fille de *Jean de Foix-Candale* (de la seconde race de ce nom), Vicomte de Meilles, Seigneur de Gurfon, & d'*Anne de Villeneuve-Trans*. Les enfans du premier lit furent :

1. HONORÉ DE SAVOIE-LASCARIS, qui fuit;
2. RENÉ, Prévôt de Pignans, & pourvu d'autres bénéfices;
3. ANNIBAL, connu sous le nom de *Tende*. Ce Seigneur prit la Sainte-Baume en se faisant descendre dans une grande caiffe attachée au Saint-Pilon par le moyen d'une corde, & la remit ensuite sous l'obéissance du Roi. La Sainte-Baume est ce roc admirable où Sainte Madeleine fit pénitence pendant 30 ans, suivant l'Histoire; il est situé entre Aix, Marseille & Toulon, sur une montagne qui a trois lieues de hauteur & dix d'étendue;
4. RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, alliée avec *Jacques d'Urfé*, Gouverneur & Bailli de Forez, d'une des grandes Maisons du Royaume, dont nous aurons encore occasion de parler ci-après. Le P. Anselme dit que les enfans de RENÉE DE SAVOIE, petite-fille d'ANNE LASCARIS, Comtesse de Tende, ayant hérité de ses trois oncles maternels, morts sans postérité, prirent le furnom de LASCARIS, & qu'une des petites-filles de cette RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, s'étant mariée dans une des branches de la Maison de *Mailly*, il fut stipulé que les enfans qui en naîtroient, porteroient le nom de LASCARIS.

Et du second lit vint.

5. ANNE DE SAVOIE-LASCARIS, qui s'est mariée, 1^o avec *Jacques de Saluces*, Marquis de Gardé; 2^o avec *Antoine de Clermont-d'Amboise*, Marquis de Renel; & 3^o avec *Georges de Clermont-Gallerande*, 1^{er} du nom.

CLAUDE DE SAVOIE-LASCARIS, Comte de

Tome XI.

TENDE, eut encore un fils naturel, dont les descendants ont pris le nom de *Tende*, sous lequel ils ont été connus à Paris, en y joignant le titre de Comte. Ils ont toujours été au service de France.

XXIII. HONORÉ DE SAVOIE-LASCARIS, Comte de Tende & de Sommariva, Seigneur de Marro, Prela, Villeneuve, Menton, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Sénéchal & Gouverneur de Provence, épousa, 1^o *Claire Strozzi*, fille de *Pierre Strozzi*, de Florence, qui quitta le service d'Italie pour celui de France, où il fut fait Général des Galères & Maréchal de France, & de LAUDIMIE DE MÉDICIS; & 2^o *Madeleine de la Tour d'Auvergne*, fille de *François*, III^e du nom, Vicomte de Turenne, mort âgé de 31 ans, & d'*Eléonore de Montmorency*, fille du Connétable *Anne*, & de MADELEINE DE SAVOIE-LASCARIS. Il mourut sans enfans de ces deux mariages, & RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, veuve du Marquis d'*Urfé*, hérita de tous les droits, & recueillit sa succession, qu'elle céda aux Princes de la Maison, comme on va le voir.

CHARLES III, DUC DE SAVOIE, fut un Prince rempli de grandes qualités, & eut cependant un règne malheureux. Ayant voulu pacifier les différends du Roi FRANÇOIS 1^{er}, son neveu, & de CHARLES-QUINT, son beau-frère, il se vit accablé de tous côtés; son pays devint le théâtre de la guerre, où les deux plus puissans Princes de la Chrétienté vengèrent leurs querelles. Les François prirent Turin en 1536, & Nice en 1543. Ce Prince y fut sensible au point d'en tomber malade; mourut d'une fièvre lente, âgé de 66 ans, en 1553, après en avoir régné 49, & laissa ses Etats dans le plus grand désordre. Son fils EMMA-NUEL-PHILIBERT lui succéda à l'âge de 20 ans. Ce Prince passa en Allemagne. L'Empereur CHARLES-QUINT le fit Chevalier de la Toison d'Or, & Général de l'Armée Impériale; il suivit le Roi d'Espagne en Angleterre, où il fut fait Chevalier de l'Ordre de la Jarretière. La paix ayant été conclue en 1559, il épousa MARGUERITE DE FRANCE, fille du Roi FRANÇOIS 1^{er}; par ce mariage il recouvra presque tous ses Etats, & désirant les aggrandir encore & d'y régner seul, il proposa à sa parente, RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, Comtesse de Tende, veuve du Marquis d'*Urfé*, un échange auquel elle consentit. Ils passèrent en conséquence un accord le 16 Novembre 1575, par

J j

lequel *Renée*, Marquise d'*Urfé*, lui céda la Souveraineté de Tende, les Terres & Châteaux qu'elle possédoit dans les Etats de Savoie, & en vertu de cet échange, le Duc lui donna le Comté de Baugé, qu'il érigea en *Marquisat*, pour elle & sa postérité, & d'autres Terres & Châteaux, en se réservant les droits de souveraineté. Le Baugé appartenait à la Maison de ce nom, & passa dans celle de SAVOIE, aussi bien que la Bresse en 1272, par le mariage de *Sibylle de Baugé*, avec AMÉ V, Comte de SAVOIE. Malgré la cession de la Marquise d'*Urfé*, faite au Duc de SAVOIE, elle retint pour sa postérité le nom de LASCARIS, qui en effet a été porté jusqu'ici par les Seigneurs d'*Urfé*. Elle eut de son mari douze enfans :

1. ANNE D'URFÉ, né en 1555, Marquis de Baugé, Comte d'Urfé, Baron de Château-Morand, Seigneur de la Bastie, Bailli & Gouverneur de Forez, qui ne fut pas seulement illustre par sa naissance, mais encore par son esprit & son mérite. Il succéda à toutes les charges de son père, & composa, à Marignan, en 1573, la *Diane* en 140 sonnets, & la *Hierosolime*, imitée du Poème du Torquato Tasso. Ayant embrassé l'état Ecclésiastique, il fut Comte de Lyon, & céda son droit d'aînesse avec sa succession à son frère puîné;
2. JACQUES, qui suit;
3. CLAUDE, mort jeune;
4. CHRISTOPHE, marié à *Charlotte de la Chambre*, fille de *Jean*, Comte de la *Chambre*, & d'*Aimée de la Baume*;
5. HONORÉ, Comte de Châteauneuf, auteur de l'*Afrée*, le plus ingénieux de tous les Ouvrages de ce genre. Ce Roman le rendit célèbre dans le XVII^e siècle. Il étoit né à Marseille en 1567, & passa à Malte;
6. ANTOINE, Abbé de la Chaife-Dieu, puis Evêque de Saint-Flour, mort en 1563;
7. FRANÇOISE, femme de *Claude de Rochefort*, Seigneur de la Valette;
8. GABRIELLE, morte sans alliance;
9. DIANE, Abbesse de Cusset, puis Religieuse à Soissons;
10. CATHERINE, mariée, 1^o à *Jean du Planet*, & 2^o à *Antoine de Montfaucon*, Seigneur de Montagut;
11. MARGUERITE, femme d'*Antoine de Broom*;
12. ET MADELEINE D'URFÉ, qui s'allia avec *Paul-Camille de Cavalque*, que le P. Anselme dit être Gentilhomme Parmésan.

XXIV. JACQUES D'URFÉ DE SAVOIE-LASCARIS, 1^o du nom, surnommé *le Paillard* (sur-

nom qui avoit été apporté dans la Maison d'*Urfé* par une alliance, dit l'Auteur du Roman de l'*Afrée*, son frère), fut Marquis de Baugé, Comte d'Urfé, Baron de Châteauneuf, Chevalier de l'Annonciade, Grand Ecuyer de Savoie, Lieutenant pour le Roi & Bailli de Forez. Il épousa *Marie de Neufville*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Magnac, dont :

1. CHARLES-EMMANUEL, qui suit;
2. GENEVIÈVE, mariée, 1^o à *Charles-Alexandre*, Duc de *Croy*; 2^o avec *Guy d'Harcourt*, Baron de *Cirey*; & 3^o à *Jean*, Baron de *Milly*;
3. 4. & 5. ANNE-MARIE, GABRIELLE, & ISABELLE-AIMÉE D'URFÉ, Religieuses à Sainte-Claire de Montbrison.

XXV. CHARLES-EMMANUEL LASCARIS, Marquis d'Urfé & de Baugé, Comte de Sommariva & de Saint-Just, Seigneur de la Bastie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, épousa, le 24 Avril 1633, *Marguerite d'Alègre*, & mourut le 2 Novembre 1685, âgé de 81 ans, laissant :

1. LOUIS LASCARIS, Marquis d'Urfé, qui fut élevé à la Cour en qualité d'Enfant d'honneur de Louis XIV, dont il étoit filleul; mais il renonça à tous les avantages & de son droit d'aînesse & de son éducation qui l'auroient fait parvenir au but qu'il auroit pu désirer, aidé de sa naissance. Il entra au Séminaire de Saint-Sulpice; fut Evêque de Limoges, où il mourut en odeur de sainteté, le 1^{er} Juillet 1695, & fut enterré dans la Chapelle de son Séminaire sous le cierge qui brûle devant le Saint-Sacrement;
2. FRANÇOIS, Abbé d'Uzerche, mort en 1701;
3. CLAUDE-YVES D'URFÉ, Vifiteur de l'Oratoire;
4. EMMANUEL, Doyen de l'Eglise de Notre-Dame du Puy-en-Velay;
5. CHARLES-AURICE-BONAVENTURE, Comte de Sommariva, Colonel de la Cavalerie, mort en 1682, à l'âge de 32 ans;
6. JOSEPH-MARIE, qui suit;
7. ET MARIE-FRANÇOISE LASCARIS-D'URFÉ, alliée à *Jean de la Rochefoucauld*, Marquis de Languac.

XXVI. JOSEPH-MARIE LASCARIS, Marquis d'Urfé & de Baugé, Grand Bailli de Forez, Enseigne des Gardes du Roi, Lieutenant Général du Limousin, épousa, le 13 Septembre 1684, *Louise de Gontaut*, dite *Made-moiselle de Biron*, fille de *François*, Marquis de Biron, Lieutenant Général des Ar-

mées du Roi, & d'*Elisabeth de Cossé*, Fille d'honneur de Madame la Dauphine, puis Dame d'honneur de Madame la Princesse de Conti, Douairière. De cette alliance naquit :

XXVII. LOUIS-CHRISTOPHE LASCARIS, Marquis d'Urfé, &c., mort le 7 Janvier 1734. Il avoit épousé, en 1724, *Jeanne Camus de Pontcarré*, fille de *Nicolas-Pierre*, Premier Président du Parlement de Normandie, de laquelle il n'a eu qu'un fils, dit *le Marquis d'Urfé*, mort à l'âge de 9 ans, & deux filles, favoir :

ADÉLAÏDE-MARIE-THÉRÈSE D'URFÉ, qui suit ;
Et AGNÈS-MARIE LASCARIS, alliée avec le Marquis de *Colbert*, Duc d'Elouteville. Elle étoit une des plus belles femmes de Paris, & mourut 5 ou 6 mois après son veuvage, âgée d'environ 24 ans, ne laissant point d'enfans.

XXVIII. ADÉLAÏDE-MARIE-THÉRÈSE D'URFÉ-LASCARIS, née le 6 Août 1727, Marquise de Baugé, la Bastie, Langeac, Baronne des Essars, épousa, le 7 Mai 1754, *Alexis-Jean*, Marquis du *Chastellet - Frenières*. Nous croyons qu'une partie des biens de la Maison d'Urfé passa dans celle de la *Roche-foucauld*, du chef de *MARIE-FRANÇOISE D'URFÉ-LASCARIS*, sœur de *JOSEPH-MARIE*, arrière-petit-fils de *RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS-TENDE*. Madame du *Chastellet* vit au Couvent de Conflans, depuis la mort de son mari, dont elle a eu deux fils, qui sont morts en 1756 & 1757. Voy. CHASTELLET.

BRANCHE

des LASCARIS, Seigneurs, Barons de CHATEAUNEUF-LÈS-GRASSE, puînés des Comtes de Tende, de la Maison de VINTIMILLE.

XVI. LOUIS LASCARIS, 1^{er} du nom, Comte Souverain de Vintimille & de Tende, Seigneur de la Brigue & de quantité d'autres places, rendit hommage, avec ses deux frères, comme il est dit ci-devant, degré XVI, à *JEANNE*, Comtesse de Provence & de Piémont. Cette Princesse lui ayant donné le commandement de ses armées, il battit les Anglois & les Bretons qui avoient fait irruption dans la Provence, & suivit cette Princesse dans ses Etats de Sicile. Il ne se rendit pas moins célèbre par son génie, que par sa valeur & ses exploits. On a de lui plusieurs ouvrages. Il mourut en 1376, & laissa de son mariage avec la sœur d'*Isnard de Glandevès*,

dit *le Grand*, plusieurs enfans, entr'autres : *Guy*, ou *GUIDON*, qui suit, son aîné, qu'on trouve dans quelques actes de son tems, sous les noms de *Vintimille* & du *Castellar*.

XVII. *GUY*, ou *GUIDON LASCARIS*, des Comtes Souverains de Vintimille & de Tende, & par *EUDOXIA LASCARIS*, sa troisième, des Empereurs d'Orient, Seigneur du Castellar, près de Nice & de Gorbio, Diocèse de Vintimille, prit alliance avec *Marguerite de Grasse*, Dame de Châteauneuf-lès-Grasse, fille unique & héritière de *Louis*, Seigneur dudit Châteauneuf, issu d'un puîné des Seigneurs de Cabris. Voy. CHATEAUNEUF, en Provence. Ce *GUIDON* rendit hommage de cette Terre, en qualité de Seigneur & Maître des biens dotaux de sa femme, en 1399, en présence du Roi. Il en rendit aussi un autre pour ses Terres du Castellar & de Gorbis, en Italien Gorbio, le 19 Avril 1406; ces actes se trouvent dans les Archives de la Chambre des Comptes d'Aix. On trouve aussi, dans les anciens Registres des Notaires de la ville de Grasse & de Châteauneuf, plusieurs actes concernant le Comte *GUIDON*, sa femme & ses enfans, où il est qualifié *magnificus, potens & generosus Miles*. Il testa en 1431, en faveur de ses enfans, qui furent :

1. *LOUIS*, qui suit;
2. *HENRI*, Seigneur en partie du Castellar;
3. *GUILLAUME*, père d'*ANTOINE* & de *BARTHÉLEMY*. (Ces deux frères furent Seigneurs de Gorbis; mais on n'a pas encore pu découvrir leur postérité, ni celle d'*HENRI*, leur oncle. On présume cependant, en attendant qu'on puisse en faire la vérification, qu'elle s'est perpétuée dans les Seigneurs de ces deux Terres du nom de LASCARIS. La présomption est d'autant mieux fondée que nous avons vu dans quelques Mémoires généalogiques que ces Seigneurs de Nice avoient pour auteur un *BARTHÉLEMY*.)
4. Et *MESSALINE* de VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE, mariée à *Jean de la Lucerne*, ou de *Lucerne*, en Latin de *Lucerna*. Elle en eut : *Annette de la Lucerne*, qui stipula avec *JEAN LASCARIS*, 1^{er} du nom, son cousin germain, fils de *LOUIS*, 1^{er} du nom, dans un acte du 18 Septembre 1455, passé à Nice, à l'occasion de la dot que *Jean de Lucerne*, son père, avoit reçue du Comte *GUIDON*, père de *MESSALINE*.

XVIII. *LOUIS LASCARIS*, 1^{er} du nom, des Comtes de Vintimille & de Tende, Co-Seigneur

du Castellar & de Gorbs en Italie, Seigneur de Châteauneuf-lès-Grasse & de la Garde en Provence, passa différens actes es-années 1428, 35, 54, 63 & 1465, qui sont conservés dans les Registres des anciens Notaires de Grasse & de Châteauneuf. Dans l'un de ces actes, il stipula, avec ses deux frères, pour faire bâtir une Chapelle en l'honneur du grand *Saint Antoine*, au profit & usage de *Marguerite de Grasse*, la mère. Il y est qualifié *magnificus & potens LUDOVICUS LASCARIS. ex Comitibus Vintimilli, ac Tendæ, Dominus Castrinovi, filius magnifici & potentis Militis, Domini GUIDONIS LASCARIS, ex diâdis Comitibus, Domini de Gorbio & con-Domini de Castellario, Diocæsis Vintimiliensis, & magnificæ Domina Marguaritæ de Grassâ, filia Domini de Cabris, &c.* Il épousa PHILIPPE, des Comtes de VINTIMILLE, la parente (de la branche des VINTIMILLE de Gènes), dont vinrent plusieurs enfans, favoir :

1. JEAN, qui suit ;
2. GUY, ou GUIDON, lequel testa en faveur de sa mère, par acte retenu à Antibes ;
3. HONORÉ, Religieux dans l'Abbaye des Isles de Saint-Honorat & de Lérins. Il parvint aux dignités de son Ordre. Cette Abbaye a toujours regardé la Maison de VINTIMILLE comme sa bienfaitrice, vu les grands biens qu'elle en a reçus, avec le droit d'y battre monnoie, comme il consiste par un acte conservé dans un Registre couvert de bazanne verte, coté *Grasse*, N° 4, fol. 43, *Arm. j.* Archives du Roi, Chambre des Comptes à Aix, de l'an 954, le 3 des Calendes d'Avril, indication XIIe, contracté par GUY de VINTIMILLE, qualifié dans cet acte de donation, *Comte Impérial de Vintimille & de Laufane, Marquis des Alpes Maritimes, &c.* Comme cet acte est propre à intéresser la curiosité du lecteur, nous le rapporterons mot à mot, tel qu'on le lit dans ledit Registre des Archives du Roi, après les épitaphes, à la fin de cette Généalogie ;
4. MANUEL ou EMMANUEL, Prieur de Saint-Hilaire ;
5. LUQUINE LASCARIS, mariée au Seigneur de *Thodon*, de la Maison de *Riquerii*, par contrat du 17 Mai 1463, où elle est qualifiée *nobilem Domicellam LUQUINAM, filiam quondam magnifici viri, LUDOVICI LASCARIS, ex Comitibus Vintimilli, Domini de Castronovo atque de Gardâ* ;
6. MESSALINE, morte *ab intestat*, pour la succession de laquelle il survint quelques différens entre ses frères ;

7. Et MARIONNE, alliée, par contrat de l'an 1453, avec *Balthazar de Grasse*, Seigneur de Cabris & de toute la Vallée.

Deux des fils de LOUIS LASCARIS, II^e du nom, passèrent un compromis à l'occasion de son testament, par la médiation d'OTHON & de BARTHÉLEMY, des Comtes de Vintimille, leurs cousins germains, Seigneurs en partie du Castellar & de Gorbs. (Ses deux fils étoient JEAN & HONORÉ.)

XIX. JEAN LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, II^e du nom, Seigneur de Châteauneuf-lès-Grasse & de la Garde, paroît être le premier qui se fixa d'une manière plus stable dans sa Terre de Châteauneuf. Il ne possédoit plus celle du Castellar, ni celle de Gorbs. On voit que ses deux oncles les transfèrent sans partage à leurs descendans. JEAN LASCARIS, II^e du nom, stipula dans quantité d'actes avec OTHON, BARTHÉLEMY, GARNIER, OTTOSIEN & autres LASCARIS, des Comtes de Vintimille, ses cousins germains, tous qualifiés *Seigneurs du Castellar & de Gorbs, ou Gorbio*, d'où il est naturel de présumer que tous les LASCARIS du Comté de Nice qui possèdent ces deux Terres, sont descendus de ces cousins germains, probabilité cependant contraire à l'opinion des auteurs de la Maison de France & de celle de Vintimille, & autres, qui donnent des auteurs différens à ces Seigneurs de Nice, ce qui doit engager les LASCARIS du Languedoc à éclaircir ce fait. Le Comte JEAN, II^e du nom, donna pouvoir, le 19 Novembre 1459, à EMMANUEL LASCARIS, son frère germain, de recueillir la succession qui lui étoit échue du chef d'*Elzéar de Podio*, Seigneur en partie de la ville de Riez, en qualité de fils aîné de LOUIS LASCARIS, II^e du nom, en faveur duquel *Elzéar de Podio* avoit testé. LOUIS LASCARIS est dit dans ce testament neveu dudit *Elzéar de Podio*. JEAN, II^e du nom, vendit, dans ladite année 1459, à Florent de Castellane, sa juridiction & tout ce qui lui appartenoit sur la ville de Riez, ainsi que tous les autres lieux & places dépendans de l'hérédité de son grand-oncle, *Elzéar de Podio* ; & le 5 Avril 1461, il fit une cession sur ledit Florent de Castellane, son débiteur, à EMMANUEL, son frère, pour le remplir du Légat de LOUIS LASCARIS, son père. Il avoit encore vendu, en 1453, la moitié de sa Terre de Châteauneuf, à son cousin HONORÉ LASCARIS, Comte de Tende, comme nous

l'avons dit ci-devant. Dans la division qu'ils firent de cette Terre, par acte du 1^{er} Mai 1459, ils font qualifiés *puiffans, magnifiques & illustres Chevaliers & Seigneurs, cousins de même sang & de même branche, & liés par la plus étroite amitié*. Le Comte JEAN vendit de plus, par acte du 5 Juillet 1465, au Comte HONORÉ, la terre de la Garde, près de Villeneuve, diocèse de Grasse, ou de Vence, & même les biens que son père lui avoit laissés sur la ville de Nice, & probablement ses droits sur les terres du Castellar & de Gorbs, dont son père étoit Co-Seigneur, car lui ne l'étoit plus. Il est vrai qu'on n'a point encore vu d'actes qui établissent les vrais motifs de la fin de cette dernière possession : elle peut avoir eu lieu par les voies légitimaires & collatérales. Quoi qu'il en soit, par la vente de tous ces biens & par le partage que ses enfans furent obligés de faire entr'eux de sa succession, cette branche perdit beaucoup de son éclat, en perdant autant de sa fortune. On trouve quantité d'actes, dans lesquels JEAN stipule avec HONORÉ & THOMAS, des Comtes de Vintimille & de Tende, l'un des frères dudit HONORÉ, dont il hérita sans doute, puisqu'il fut Seigneur de cette moitié de Châteauneuf, & qu'il la transmit à ses descendans. Ce fut ce THOMAS LASCARIS, qui rapprocha les VINTIMILLE-MARSEILLE des VINTIMILLE-LASCARIS, tous de même sang (mais dont les branches sont séparées depuis plusieurs siècles), par le mariage d'YOLANDE, sa fille, avec BERTRAND DE VINTIMILLE-MARSEILLE, mentionné au degré d'ANTOINE, quatrième fils de THOMAS, & de *Simonette Adorno*. Ce fut encore ce même THOMAS qui fit la seconde branche de sa Maison, sous le nom de *Châteauneuf*, depuis l'époque de la vente de la moitié de cette Terre, par les VINTIMILLE-LASCARIS, Seigneurs de Châteauneuf, aux VINTIMILLE-LASCARIS, Comtes de Tende, leurs aînés. Cette seconde branche de Châteauneuf fut encore distinguée par le nom de *Riez*, parce que THOMAS avoit quelque droit de Jurisdiction sur cette ville, où il alla faire son séjour, comme nous l'avons dit, pendant l'Épiscopat de son frère. On a aussi vu que cette même branche fonda : 1^o dans celle des VINTIMILLE-MARSEILLE, par YOLANDE LASCARIS DE TENDE, fille de THOMAS, 2^o ensuite dans la Maison de *Demandols*, de la branche de *Trigance*, par CLAUDE ou CLAUDINE LASCARIS DE TENDE,

petite-fille de THOMAS, & fille de JEAN LASCARIS-TENDE, Co-Seigneur de Châteauneuf, de la seconde branche de ce nom ; & 3^o cette branche s'est fondue dans la Maison de *Castellane*, par le mariage d'HONORÉ LASCARIS, sœur de CLAUDINE, filles de JEAN LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, & de *Catherine de Castellane-Allemagne*, avec trois *Castellane*, mentionnés au degré XVIII de la branche aînée.

Le Comte JEAN LASCARIS, II^e du nom, reçut hommage de ses Vassaux, le 14 Mai 1454, conjointement avec son cousin le Comte de Tende, en présence de *Balthazar de Grasse*, Seigneur de Cabris, son beau-frère, & d'*Esparron de Villeneuve*, des Seigneurs de *Tourrettes-lès-Vence* ; & il passa un compromis à l'occasion d'un bail donné par LOUIS, son père, le 5 Juin 1470, par l'entremise de NICOLAS, des Comtes de Vintimille, Prieur de Seillans & de Valbonne. Il épousa, par contrat de l'an 1452, *Louise de Brandis*, d'une des plus anciennes Maisons du Comté de Nice. Étant veuve elle testa le 13 Mai 1505, & institua pour héritières particulières ses filles ; une de ses belles-filles ; une de ses petites-filles ; & pour ses héritiers universels ses trois fils. De son mariage vinrent six enfans, favoir :

1. LOUIS, qui suit ;
2. PIERRE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Co-Seigneur de Châteauneuf, qui s'est marié, par contrat du 18 Avril 1491, avec *Georgette de la Mothe*, fille de *Sauveur*, Seigneur dudit la Mothe, & d'*Antoinette de Glandevès*. Il en eut sept enfans :
 1. QUINTIN, Viguier de Marseille, marié, le 12 Décembre 1520, à *Catherine de Berre*, d'une des plus illustres Maisons de Provence, dont il n'eut point d'enfans ;
 2. JEAN, en faveur duquel QUINTIN testa ;
 3. JACQUES, qui testa en faveur de QUINTIN, son aîné. (Ces trois frères moururent sans postérité) ;
 4. 5. & 6. ANNETTE, CHARLOTTE, SIBYLLE ;
 7. Et ANTOINETTE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, qui épousa, le 3 Janvier 1526, *Honoré de Villeneuve*, Cadet des Arcs, auquel elle porta tous ses biens, & dont vinrent : *Honoré de Villeneuve*, mentionné ci-après, qui fut héritier universel de JEAN LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, son on-

cle paternel, suivant son testament du 3 Avril 1572, par lequel il est obligé de prendre les furnois & armes avec cette devise GRATIA DEI; & *Jean de Villeneuve-Lascaris*, qui fut la cause de la transmigration des VINTIMILLE-LASCARIS, en Languedoc, ayant passé dans la Commanderie, dont le principal Château étoit situé à Peyriac-Minervoi, Diocèse de Narbonne, & emmené avec lui ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Cadet de Châteauneuf, fils de CLAUDE LASCARIS, & de *Perrette d'Agoult*, & petit-neveu à la mode de Bretagne de cette ANTOINETTE LASCARIS, mère du Commandeur. Cet ANTOINE LASCARIS, étant devenu amoureux de la belle-fœur de *Saint-François de Régis*, le Commandeur de *Villeneuve*, que l'on appelloit vulgairement son oncle, le maria avec cette jeune veuve, en 1593, dans son Château de Peyriac, où la race masculine s'est perpétuée jusqu'à nos jours, comme on va le voir dans la suite de cette filiation.

Honoré de Villeneuve, fils aîné d'*Honoré*, & d'ANTOINETTE LASCARIS VINTIMILLE, héritier de toute la portion de Châteauneuf, échue en partage à PIERRE LASCARIS, un des trois fils de JEAN II, & de *Louise de Brandis*, épousa *Lucrèce de Berre*, nièce de *Catherine*, femme de QUINTIN LASCARIS-VINTIMILLE, ci-dessus mentionné. Il en eut : *Alexandre*, dont on va parler ci-après; *Jean de Villeneuve-Lascaris*, Commandeur de Malte dans la Province de Languedoc; & *Honorade de Villeneuve-Lascaris*, femme de *Pierre de Villeneuve*, son parent consanguin, dont est issu l'Abbé de *Villeneuve*, Chanoine de Saint-Victor de Marseille, Vicaire Général de Nevers.

Alexandre de Villeneuve-Lascaris, fils aîné d'*Honoré*, dit LASCARIS, & de *Lucrèce de Berre*, épousa *Marguerite de Grasse*, de la branche de *Cabris*, dont naquit : *Marguerite de Villeneuve-Lascaris*, Dame en partie de Châteauneuf, alliée le 19 Novembre 1618, avec *Hubert de Puget*, Ecuyer de la ville de Saint-Maximin, Seigneur de Chaf-

teuil, fils d'*Antoine de Puget*, Baron de Saint-Marc, Seigneur de Chasteuil & de Merveille, & de *Philippé d'Arnaud*. Par ce mariage & celui d'une autre héritière du nom de LASCARIS, on verra que la Maison de *Puget*, des Barons de *Saint-Marc*, a réuni toute la Terre de Châteauneuf & les biens de la Maison de VINTIMILLE.

3. BARTHÉLEMY, Seigneur de Châteauneuf, conjointement avec ses frères LOUIS & PIERRE. Il fut élevé à la dignité de Viguier de Marseille, & étant prêt à partir pour la conquête du Royaume de Naples, il testa le 17 Juillet 1494. en faveur de PIERRE, auquel il substitua LOUIS LASCARIS, leur aîné; fit des legs à *Louise de Brandis*, sa mère, à BARTHÉLEMY LASCARIS, & à *Brigide & Marguerite*, ses neveu & nièces. On ignore le nom de sa femme, dont il n'eut que des filles, l'une desquelles épousa *Branquin de Villeneuve*, en faveur duquel il fit un autre testament, & substitua à ce beau-fils, QUINTIN, son neveu, fils de PIERRE, & à QUINTIN, HONORÉ LASCARIS, son neveu, fils de LOUIS, son frère aîné;
4. HONORÉE;
5. MARGUERITE, femme d'*André Ifoard* de Barcelonne;
6. Et ANTOINETTE LASCARIS-VINTIMILLE, mariée avec *Barthélemy de Flotte*, Co-Seigneur de Cabris, d'une des meilleures Maisons de Provence. De cette alliance vint : *Honoré de Flotte*, qui donna quittance le 24 Octobre 1580, à LOUIS LASCARIS, son oncle maternel, à l'occasion de la dot d'ANTOINETTE LASCARIS, sa mère. Une des branches de la Maison de *Flotte* fut obligée de prendre le nom d'*Agoult*, dont la postérité a fini de nos jours dans la Maison de *Villeneuve*, par la branche de *Bergemont*; mais un rameau de cette même branche qui prit le nom d'*Agoult*, en vertu du testament de *Raymond d'Agoult*, Seigneur de Saint-Auban, s'est perpétué jusqu'à nos jours dans MM. de *Flotte de Seillans*. L'un d'eux fait son séjour en cette Terre avec ses frères, & l'autre à Toulon, où il est Capitaine des Vaisseaux du Roi. Nous aurons encore sujet d'en parler à l'occasion de CLAUDE LASCARIS, marié à la puînée des filles de *Raymond d'Agoult*. (Nota.) C'est par erreur que nous n'avons donné qu'une fille à ce *Raymond d'Agoult*, au mot AGOULT; il en eut sept & un fils.

XX. LOUIS LASCARIS, III^e du nom, des Comtes de Vintimille, &c., Seigneur de Châteauneuf-lès-Grasse, de Clermont, Opio & autres places, conjointement avec PIERRE & BARTHÉLEMY, ses frères, tous les trois fils & héritiers de JEAN II, & de *Louise de Brandis*, fut choisi, par acte du 30 Janvier 1487, pour exécuteur testamentaire de *Balthazar de Grasse*, Seigneur de Cabris & de la Vallée, son oncle maternel par sa femme MARIONNE LASCARIS. Par acte du 13 Septembre 1496, il transigea avec la Communauté de la Brigade, conjointement avec ses frères & *Andronic de Villeneuve*, Seigneur de Tourrettes-lès-Vence; ledit *Balthazar de Grasse*, Seigneur de Cabris & de la Vallée; *François de Requiston*, Seigneur d'Elcragnoles, & *Vincent de Castellane*. Il fit, par acte du 11 Octobre 1506, les division & partage de la succession de son père, & nommément de la Terre de Châteauneuf, avec PIERRE & BARTHÉLEMY LASCARIS, ses frères, & les héritiers de THOMAS LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, son cousin; & le 14 Septembre 1510, il dota ANNE LASCARIS, sa nièce, fille de PIERRE, & assista à son mariage avec *Marc Dominici*, Seigneur de Guillaumes. LOUIS LASCARIS, III^e du nom, stipula dans quantité d'autres actes avec PIERRE & BARTHÉLEMY, ses frères, avec *Louise de Brandis*, sa mère, avec JEAN LASCARIS de Tende, son cousin, fils de THOMAS, & de *Simonette Adorno*, avec autre JEAN LASCARIS, des Comtes de Vintimille, aussi son cousin, fils de GARNIER LASCARIS, Co-Seigneur de Gorbis, auquel BARTHÉLEMY LASCARIS avoit vendu partie de sa portion de Jurisdiction sur la Terre de Châteauneuf, & fait don de celle qu'il s'étoit réservée. Cette vente & cette donation furent faites en commun à ce JEAN, fils de GARNIER, Co-Seigneur de Gorbis, & à PIERRE, son frère, à raison de la grande amitié (selon les propres expressions de l'acte) qu'ils avoient pour l'un & pour l'autre. Ce Louis stipula encore par acte du 14 Juin 1520, avec *Georgette de la Mothe*, sa belle-sœur, avec QUINTIN, son neveu, fils de PIERRE, & de ladite Dame de la Mothe, & avec HONORÉ, son fils. LOUIS LASCARIS, III^e du nom, se maria sur la Côte de Gênes, & fit son testament le 3 Juin 1511, retenu par *Antoine Arnaud*, Notaire de Châteauneuf, dont les Registres se trouvent chez *André Isnard*, Notaire de Grasse par lequel

il institue pour héritier universel HONORÉ LASCARIS, sans doute son fils unique, qui fut, puisqu'il ne nomme que lui dans ce testament, & qu'aucun de ses autres actes, qui sont en grand nombre, ne fait mention que de cet HONORÉ ou HONORAT. *Gratia* (ainsi s'exprime ce testament) *scienter & sponte in omnibus & singulis aliis suis bonis, &c., Jurisdictionibus, Juribus, adionibus, &c., quibuscumque, qualiacumque, quantacumque, &c., hæredem suum universalem & in solidum fecit & ordinavit, & ex ore suo proprio nominavit, &c., nobilissimum generosissimum & scitiferum HONORATUM LASCARIS, ex Comitibus Vintimilii, suum dilectum filium legitimum & naturalem, &c.*

XXI. HONORÉ LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Seigneur en partie de Châteauneuf-lès-Grasse, d'Opio, de Clermont & du Vignal en Provence, & de Coni, dans le Marquisat de Marro en Albenga, fils unique de LOUIS, III^e du nom, & son héritier universel, par acte de l'an 1511, faisoit son séjour dans son Château de Coni, sur la rivière de Gênes, comme il appert par acte du 30 Juin, audit an 1511. Il s'y maria avec CATHERINE LASCARIS, sœur de la Comtesse de Tende, & fille de JEAN-ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, dernier Comte de Tende, du nom de LASCARIS, sa parente consanguine au V^e degré. Cette CATHERINE LASCARIS fit son testament dans le lieu *di Ponto di Parnaffio*, retenu par le Notaire *Morq.* Ce mariage lui donna le titre glorieux d'oncle du Roi FRANÇOIS I^{er}, puisque RENÉ DE SAVOIE, frère de LOUISE DE SAVOIE, mère de ce Monarque, & HONORÉ LASCARIS, épousèrent les deux sœurs. FRANÇOIS I^{er}, dans toutes ses Lettres Patentes, transactions, dons & privilèges en faveur de RENÉ DE SAVOIE & d'ANNE DE VINTIMILLE-LASCARIS, les qualifie *notre très-cher & bien aimé oncle*, & ANNE LASCARIS, *notre très-chère & bien aimée tante*. Ces actes, des années 1517, 1520, 1524, 1530 & autres, se voient aux Archives du Roi à Aix. HONORÉ LASCARIS, en qualité d'héritier universel de LOUIS, son père, fut chargé de payer à la Dame *Louise de Brandis*, sa grand'mère paternelle, les pensions & légats que JEAN, II^e du nom, son mari, & LOUIS, III^e du nom, PIERRE & BARTHÉLEMY, ses enfans, lui firent dans leurs testamens ou actes de donation, dont il reçut quittance fi-

nale de ladite Dame *Louise de Brandis*, le 14 Mars 1512. Il prêta ferment de fidélité au Roi Louis XII en 1506; rendit hommage par Procureur le 2 Septembre 1511; donna, par acte du 15 Mars 1512, à titre de bail, tous ses biens de Châteauneuf, d'Opio & de Clermont; transigea le 5 Avril 1516, par la médiation de *Louis de Grasse*, Seigneur de Cabris, son cousin, avec *PIERRE LASCARIS*, son oncle paternel, à l'occasion de quelques différends entre ledit *PIERRE & LOUIS LASCARIS*, III^e du nom, son père; donna à *BARTHÉLEMY LASCARIS*, son oncle paternel, par acte du 6 Décembre 1517, pouvoir d'exiger tous ses droits & de percevoir tous ses revenus de Provence; & élut un Juge pour la Cour de Châteauneuf, par acte du 8 Juin 1525, conjointement avec son cousin *JEAN LASCARIS*, fils de *THOMAS & ledit BARTHÉLEMY LASCARIS*. Le Comte *HONORÉ LASCARIS* testa le 3 Octobre 1546 (acte retenu par *Conrad*, Notaire de Caravonica), & institua ses trois fils pour héritiers universels par égales portions, en les substituant les uns aux autres, suivant l'ordre de primogéniture, dans le cas qu'il en mourût sans enfans mâles. De son mariage vinrent :

1. *JEAN-ANTOINE*, qui suit ;
2. *TIBÈRE*, rapporté après son aîné ;
3. *CLAUDE*, qui a continué la postérité, mentionné après ses deux frères ;

Le Comte *HONORÉ LASCARIS* eut encore des filles, dont nous ne parlerons pas, attendu qu'elles furent établies, sans doute, sur la côte de Gênes (où leur père résidoit, & où il mourut dans son Château de Coni), & que nous n'avons pas la connoissance que nous aurons un jour (dit l'auteur de ce Mémoire), de tous les titres & actes passés dans ces contrées, par les Seigneurs de cette branche.

Nota. On trouve dans un manuscrit de feu *Piganiol de la Force*, que *Claude de Lyobard*, le jeune, Seigneur du Châtelard, fils puîné de *Pierre*, & de *Marie de Glanne*, Panetier ordinaire du Roi *FRANÇOIS I^{er}*, & Gentilhomme de sa Chambre, épousa, dans la Ville de Blois, le 21 Janvier 1523, *ISABEAU DE CHATEAUNEUF-LASCARIS*, fille d'*ÉLÉONOR*, aliàs *HONORÉ*, Chevalier, Seigneur de Châteauneuf, issu des Comtes de *Vintimille*, & de *CATHERINE LASCARIS*. Voy. *LYOBARD*.

XXII. *JEAN-ANTOINE LASCARIS*, des Comtes de *Vintimille*, fut Seigneur en partie de Co-

ni, qu'il eut en partage avec son frère *TIBÈRE*, & dont il reçut l'investiture à Turin le 5 Septembre 1581, de *CHARLES-EMMANUEL*, Duc de Savoie. Il passa un bail à Châteauneuf au nom d'*HONORÉ*, son père, le 14 Octobre 1538, & se maria sur la côte de Gênes, où il demuroit. De sa femme, qui n'est connue dans les actes que sous le nom de *Catin* ou *Catherine*, & que l'on croit de la Maison de *Caretto*, mais que d'autres disent être de la même Maison que son mari, il laissa : *ISABELLE*; *JULIE*, & *BARBARA LASCARIS*, qu'il institua ses héritières universelles, & leur nomma pour tuteur, par son testament, *CLAUDE LASCARIS*, son frère, & sa femme qu'il laissa jeune; mais *CLAUDE* substitua dans la charge de tuteur, *Honoré de Caretto*, des Seigneurs de *Lavine*, proche parent de ces trois filles, par acte du 17 Juillet 1586. Ce *CLAUDE* lui succéda dans la possession du fief de Coni en Albenga, & eut un procès avec *LOUIS & HONORÉ*, ses neveux, fils de *TIBÈRE*, touchant cette succession, en vertu du testament d'*HONORÉ LASCARIS*, père de *CLAUDE*, & grand-père de *LOUIS & HONORÉ*. Ils le terminèrent à l'amiable, par une transaction du 22 Juin 1593. Elle commence ainsi : *Attendu que le feu magnifique Seigneur HONORÉ, des Comtes de Vintimille, & des Co-Seigneurs de Coni & de Châteauneuf en Provence, dans son dernier testament, passé par feu M^e Conrad des Conrads, Notaire, le 3 Octobre 1546, entr'autres dispositions, eut laissé pour ses héritiers à égales portions, les Seigneurs JEAN-ANTOINE, TIBÈRE & CLAUDE, ses enfans légitimes & naturels, à condition qu'ils ne pourroient aliéner leur part des fiefs dudit lieu de Coni & de Châteauneuf, sinon entr'eux frères & héritiers, & avec substitution qu'en cas que quelqu'un d'eux vint à mourir sans enfans légitimes, ces frères se succéderaient l'un à l'autre par degrés, comme il est pleinement spécifié par ledit testament.* On fait, par relation, qu'on trouve à Marro, Coni, Albenga, &c., plusieurs actes relatifs à cette affaire, concernant ledit *HONORÉ*, *CATHERINE*, sa femme, avec leur postérité, savoir : *JEAN-ANTOINE*, leur aîné; *CLAUDE*, leur troisième fils; *Perrette d'Agoutt*, sa femme; *AUGUSTIN & ANTOINE*, frères & fils de *CLAUDE LASCARIS*, & de *Perrette d'Agoutt*; *TIBÈRE*, fils puîné d'*HONORÉ*; *LOUIS & HONORÉ*, frères & fils dudit *Ti-*

BÈRE, cousins germains d'Augustin & d'Antoine Lascaris, lequel Antoine étoit déjà passé en Languedoc à cette époque; car Augustin, son aîné, stipule en son nom dans cette tranfaction de 1593, & se porte caution pour lui faire ratifier toutes les clauses qu'elle contient; on trouve dans ce même acte, outre ces quatre cousins germains, Guion & Roger, des Comtes de Vintimille, leurs parens, à un degré plus éloigné.

XXII. TIBÈRE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, &c., Seigneur de Coni avec son frère, Jean-Antoine, se maria sur la côte de Gènes; son père consentit, en sa faveur, une procuration le 20 Juin 1541. On vient de voir qu'il fut père de Louis & d'Honoré Lascaris, qui transfirèrent avec Augustin & Antoine, leurs cousins germains. On ne connoît point par titres leur postérité; mais on a des connoissances particulières qu'elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours, & qu'elle est sur le point de s'éteindre: c'est ce qu'on va voir par la filiation rapportée ci-après, & qui nous a été communiquée dans un *Mémoire* envoyé au Comte Paul Lascaris, par un descendant, par femmes, des Comtes de Vintimille, qui vit sur les mêmes lieux, où ce rameau de la Maison de Vintimille a fait son séjour.

XXIII. Louis & Honoré Lascaris, fils de Tibère, reçurent l'investiture de leur portion de la place de Coni, les mêmes jour, mois & an, que Jean-Antoine, leur oncle, par Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, comme il conste de ses Lettres Patentes données à Turin le 5 Septembre 1581. Ce même Prince en accorda une seconde à Louis personnellement, stipulant à Turin au nom d'Honoré Lascaris, son frère puîné, enfans dudit Tibère, par autres Lettres signées du 17 Mars 1588. Ce Louis Lascaris, 1^{er} du nom de cette branche, fut père de

GÉRENTE, de Tibère II, & de Louis II, qui fut.

XXIV. Louis Lascaris, II^e du nom, eut pour enfans:

Tibère, qui fut;
Honoré II, & Roger.

XXV. Tibère Lascaris, III^e du nom, fut père de

1. Louis III, qui fut prêtre;
2. Honoré III;

Tome XI.

3. Jean-Baptiste, qui fut:

4. Et Pierre-Antoine.

XXVI. Jean-Baptiste Lascaris eut pour fils:

XXVII. Le Comte Tibère-César Lascaris, qui épousa *Blanche-Lombarde de Fag-gia*, qu'on dit être d'une bonne Maison d'Italie. Il a eu de ce mariage une fille unique (selon ce même *Mémoire*), que des lettres particulières nous ont appris être morte en 1766.

Nous avons dit que cette branche finissoit dans la personne du Comte Tibère-César, parce que nous ne croyons pas que la femme soit d'âge à lui donner d'autres enfans, à moins que devenant veuf il ne se remariât.

On peut observer ici, que dans le nombre des enfans qu'a produit la postérité de Tibère 1^{er}, quelqu'un d'eux auroit pu former des branches collatérales; mais nous l'ignorons & ne le croyons même pas, parce qu'il n'est point permis, sur des matières aussi délicates que les Généalogies, de ne rien appuyer sans connoissance de cause. Ce qui a donné lieu probablement à ce préjugé, que la lignée masculine de Tibère Lascaris ne s'est pas perpétuée jusqu'à nos jours, ce sont les intérêts de la Maison de Gubernatis, qui a hérité des biens & des droits d'une des branches de la Maison de Vintimille, comme nous l'avons déjà remarqué, branche que l'on confond infailliblement avec celle des Lascaris, dont il s'agit ici. Il est au moins aisé de le conclure sur le raisonnement que fit au Comte François-Paul Lascaris, dans son voyage à Nice en 1770, le Comte de Gubernatis, homme, dit-on, de beaucoup d'esprit, & versé dans la partie des Généalogies. Voici son raisonnement: *S'ils étoient Lascaris par mâles, je ne jouirois pas des biens dont je jouis, ni du droit de porter le nom de Vintimille.* Si M. de Gubernatis prenoit la peine de bien consulter les faits, il verroit que ces Lascaris, de la côte de Gènes, qu'il suppose faux, & que l'auteur du *Mémoire* croit vrais, cependant sans preuves, ni juridiques, ni directes, n'ont rien de commun avec ses droits, puisque c'est par une des branches, du nom purement de Vintimille, qu'il les a acquis, & que les Lascaris, dont il est ici question, sortent de la branche des Vintimille-Lascaris-Tende, quoique tous du même sang & des mêmes armes, aux brifures près,

K k

bien différens les uns des autres. Le Comte de *Gubernatis* finit par dire au Comte FRANÇOIS-PAUL, que les LASCARIS Génois étoient *Gandulpho* dans leur propre nom. C'est à eux à faire leurs preuves. Il est toujours glorieux, quand on porte un beau nom, de ne point souffrir les nuages qui pourroient l'envelopper; plus digne & plus noble de chercher à les dissiper que de les mépriser.

Par l'extinction du Comte TIBÈRE-CÉSAR LASCARIS (en fuppplant son existence jusqu'ici), le Comte JEAN-PAUL LASCARIS, fils aîné du Comte PAUL, né Baron de Puichéric en Languedoc, est le seul chef & le seul représentant des nom & armes de tous les VINTIMILLE-LASCARIS, Comtes de Tende, & de tous les VINTIMILLE-LASCARIS, Seigneurs de Châteauneuf, anciennement Seigneurs du Castellar & de Gorbis. Nous disons le seul représentant par mâles; car on a vu dans la première branche, que les Comtes de Tende sont représentés par la Marquise du *Chafletet*, fille du Marquis d'*Urfé*, & les Seigneurs de *Châteauneuf*, par le Baron de *Châteauneuf*, de la Maison de *Puget*, & par les Marquis DE VINTIMILLE, Comte du Luc & Marquis du Luc, du furnom de Marseille, qui descendent, favoir: à Madame du *Chafletet*, d'ANNE LASCARIS, par la Maison de SAVOIE; M. de *Châteauneuf*, de MARGUERITE LASCARIS, Dame de Châteauneuf; & MM. de VINTIMILLE & DU LUC, d'YOLANDE, fille de THOMAS LASCARIS DE TENDE, Co-Seigneur de Châteauneuf.

XXII. CLAUDE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, &c., Co-Seigneur de Châteauneuf en Provence, par le partage de la succession d'HONORÉ, son père, auquel il procéda avec JEAN-ANTOINE & TIBÈRE, ses frères, par acte du 29 Août 1547, y est qualifié avec eux *les nobles & magnifiques Seigneurs* JEAN-ANTOINE, TIBÈRE & CLAUDE LASCARIS, frères, fils & héritiers du Seigneur, noble HONORAT LASCARIS, des Comtes de Vintimille, leur père, en son vivant, Seigneur de Châteauneuf-lès-Grasse & de Coni, diocèse d'Albenga. Il fut élevé à la charge de Viguier de Marseille en 1553, mis en possession de Coni par CHARLES-EMMANUEL, Duc de SAVOIE, dans la personne d'AUGUSTIN, son fils aîné, par Lettres Patentes de ce Prince, données à Turin le 26 Juillet 1586. Il avoit épousé, par contrat du 20 Juillet 1550, *Pierre* ou *Perrette* d'Agoult,

fille puinée de magnifique *Raymond*, Seigneur de Saint-Auban, & d'*Antorone*, *Antouronne* ou *Antoinette de Raymond*, de la branche des Seigneurs d'*Eoux*, dont la mère étoit née LASCARIS. Il donna, le 2 Avril 1561, quittance à JEAN LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Co-Seigneur & Prieur de Châteauneuf, son oncle à la mode de Bretagne. Ce fut ce JEAN, qui adopta pour héritier *Honoré de Villeneuve*, son neveu, en l'obligeant de prendre ses nom & armes, en qualité de fils de PIERRE LASCARIS, cité au degré de JEAN II, son père. Le 22 Février 1562, CLAUDE fonda de procuration, conjointement avec ledit Seigneur JEAN LASCARIS, son oncle; *Honoré & Charles de Grasse*, Ecuers, de Briançon; *Auban d'Agoult*, son beau-frère, Ecuier, de Saint-Auban; *Honoré de Grasse*, Seigneur de Cabris; *Claude de Grasse*, Seigneur d'Auribeau; le Seigneur de *Moriez*; le Seigneur d'*Angles*; & le Seigneur de *Rognes*, tous parens & amis de CLAUDE & de JEAN LASCARIS, aux fins, dit cet acte, de se présenter devant Monseigneur le Comte de Tende, Grand Sénéchal & Gouverneur pour le Roi en ce pays de Provence, à l'occasion du ban & arrière-ban. Le Comte CLAUDE LASCARIS recut, par acte du 10 Septembre 1565, une obligation en vertu de la dot de sa femme, consentie par noble *Auban d'Agoult*, fils de *Raymond*, au nom de son père, sur les biens, place & Seigneurie d'*Eoux*; & par acte du 21 des même mois & an, son beau-père ratifia la cession qu'*Auban d'Agoult*, son beau-frère, lui avoit faite. Le même CLAUDE LASCARIS, par acte du 13 Mai 1567, donna quittance à son beau-père, en qualité de mari, de maître & de Seigneur des biens dotaux de sa femme; lui & JEAN, son oncle, par acte du 6 Mai 1577, instituèrent un Juge pour leur justice dans la Terre de Châteauneuf; & le 30 Septembre 1579, *Auban d'Agoult*, beau-frère dudit CLAUDE LASCARIS, le nomma son exécuteur testamentaire avec *Jean-Jacques de Villeneuve*, Seigneur de Villevieille. *Perrette d'Agoult*, femme de CLAUDE, par acte du 21 Septembre 1582, fonda de procuration AUGUSTIN LASCARIS, son fils aîné, & Joseph de Foulques, Seigneur de la Mothe, en vertu de quelques droits à réclamer de la Dame *Antoinette de Raymond*, Dame de Saint-Auban, sa mère & usufruitière testamentaire

du Seigneur de *Saint-Auban*, son mari. CLAUDE LASCARIS vendit, par acte du 5 Septembre 1583, les bâtimens, terres & prés, situés à Saint-Auban, tombés en partage à *Perrette d'Agoult*, sa femme, par la succession de *Raymond*, son père; stipula le 9 du même mois, dans un acte de sentence, sur les biens laillés en partage par *Raymond d'Agoult*, à ses sept filles; contracta quantité d'autres actes en vertu de la même succession, tant avec ledit *Raymond*, son beau-père; *Auban d'Agoult*, son beau-frère; *Marguerite de Villeneuve*, sa belle-sœur, femme d'*Auban*; qu'avec d'autres héritiers dudit Seigneur *Raymond d'Agoult*; & par acte du 10 Mai 1586, il donna pouvoir & ordre à AUGUSTIN LASCARIS, son fils aîné, de se transporter à Coni, pour donner à ferme tous les biens, droits & juridictions qui lui appartenoient dans ce lieu, par le décès de JEAN-ANTOINE, son frère aîné, mort sans enfans mâles; par le même acte illui donna aussi pouvoir de prêter ferment de fidélité à S. A. le Duc de Savoie. Par un autre acte, du 21 Juillet de la dite année 1586, il révoqua une procuration en ces termes : *Le Seigneur CLAUDE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, Seigneur de Châteauneuf, de Clermont & d'Opio-lès-Graffe, tuteur & administrateur, conjointement avec sa belle-sœur (en vertu du testament de feu JEAN-ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, son Frère, Seigneur, en son vivant, de Coni), des personnes & biens des Demoiselles ISABELLE, JULIE & BARBARA, filles & héritières universelles dudit JEAN-ANTOINE, révoque la procuration donnée à noble Augustin d'Urbec, du lieu d'Oneglia, & en charge noble Honoré de Caretto, des Seigneurs de Lavine, procheparent des dites Demoiselles LASCARIS. Dans un autre acte cet Honoré de Caretto est dit neveu de CLAUDE LASCARIS, qui passa une infinité d'autres actes trop longs à rapporter. Par son testament du 10 Février 1568 (où ses quatre fils & ses trois filles sont nommés, à l'exception de la dernière, qui naquit après l'époque de ce testament), il fait des légats à *Perrette d'Agoult*, sa femme, ordonne qu'Augustin, son fils aîné, paye à ses frères leur légitime, dès qu'ils seront parvenus à l'âge de 20 ans, ou qu'ils auront trouvé place dans l'Ordre de Malte. Ces enfans furent :*

1. AUGUSTIN, qui suit;

2. AUBAN, mort sans postérité;
3. GILLY, baptisé le 28 Avril 1564, mort sans alliance;
4. ANTOINE, rapporté après son aîné; il a continué la postérité : c'est la seule de cette branche de la Maison de VINTIMILLE qui se soit perpétuée jusqu'à l'époque où nous écrivons, à moins (comme nous l'avons assez observé) que celle de TIÈRE LASCARIS, son oncle, n'existe encore sur la côte de Gènes;
5. & 6. MARGUERITE & PERRETTE LASCARIS, des Comtes de Vintimille; on ignore si elles ont été mariées;
7. Et JEANNE, alliée, le 2 Janvier 1592, au Seigneur de *Valbonne*, en présence & du consentement de *Perrette d'Agoult*, sa mère; d'AUGUSTIN & d'ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, ses frères.

XXIII. AUGUSTIN LASCARIS, héritier universel de CLAUDE, son père, épousa, en premières noces, *Jeanne de Foulques*, fille du Seigneur de la Garde, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. CLAUDE, rapporté après son aîné;
3. Et une fille, mariée au Seigneur de *Cheiron*, Terre située près de Castellanne.

XXIV. GUILLAUME LASCARIS, &c., héritier universel de son père, Seigneur en partie de Châteauneuf, de Soleilhas (Terre qui appartient aujourd'hui à M. de Fortis, Conseiller au Parlement d'Aix) & de Vauplane, porta longtems le nom de cette dernière Terre, suivant quantité d'actes signés de lui sous ce nom. Il épousa *Jeanne de Graffe*, fille du Seigneur de Mouans, & en eut :

1. CÉSAR, mort jeune;
2. MARGUERITE, dont on va parler;
3. FRANÇOISE, Religieuse à Castellanne;
4. Et ISABEAU, mariée à *Louis d'Haultier*, Seigneur de Gaudes, de la Penne, &c., en Provence, qui laissa postérité.

XXV. MARGUERITE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Dame de Châteauneuf, de Vauplane, de Clermont & autres lieux, héritière universelle de ses père & mère, dont on voit encore le portrait à Châteauneuf (qui représente une très-belle femme), épousa, 1^o *Alexandre de Villeneuve*, Seigneur de Gault, Chevalier de Mons, premier Gentilhomme de la Chambre de MONSIEUR, frère unique de LOUIS XIV, fils d'*Henri de Villeneuve*, & de *Constance de Fernande*, Dame de Mons; & 2^o *Marc-Antoine de Puget*, des

Barons de *Saint-Marc*, Seigneur en partie de Châteauneuf, fils d'*Hubert de Puget*, Seigneur de Chailteuil, & de *Marguerite de Villeneuve-Lascaris*, Dame de l'autre partie de Châteauneuf. Ce fut par ces deux alliances de MARGUERITE LASCARIS avec *Marc-Antoine de Puget*, & de *Marguerite de Villeneuve-Lascaris* avec *Hubert*, que tous les biens de la branche des VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE-CHATEAUNEUF passèrent dans les Maisons de *Villeneuve & de Puget*.

On trouve une Lettre de cette MARGUERITE LASCARIS, datée de Châteauneuf, du 13 Novembre 1668, écrite à des gens d'affaire, en faveur de JEAN LASCARIS, III^e du nom, son cousin issu de germain, c'est-à-dire petit-fils d'ANTOINE, conséquemment petit-neveu d'AUGUSTIN I^{er}, grand-père de cette Dame. Elle est conçue en ces termes : *Il est venu icy un honest homme de la part d'un de nos parens, qui est habité en Languedoc, &c., & comme c'est un cadet de notre Maison, il a recours à nous pour avoir les titres qui justifient sa noblesse. Il lui est nécessaire d'avoir le mariage de CLAUDE LASCARIS, Seigneur de ce lieu, avec Perrette d'Agoult, fille de Monsieur de Saint-Auban, de l'année 1550, &c. J'escrips la même Lettre à M. Roubaud, Procureur au siège; vous me faires grand plaisir de travailler de concert, car c'est affaire me touche très-sensiblement, & de me croire véritablement votre très-humble Servante. M. DE LASCARIS.*

Nota. Il est à remarquer que dans tous les actes que l'on a vus de cette Dame, elle est signée, ainsi que dans cette Lettre, purement de son propre nom. Cette Lettre est une pièce, ou un titre de famille bien excellent, pour appuyer une transmigration.

Cette MARGUERITE LASCARIS eut plusieurs enfans de son mariage avec *Marc-Antoine de Puget*. Elle en plaça plusieurs dans l'Ordre de Malte & au service. *Antoine*, qui suit, continua la postérité.

Antoine de Puget, Seigneur & Baron de Châteauneuf, eut de son mariage, entr'autres enfans : *Louis*, qui suit. Une des sœurs d'*Antoine* fut mère d'*Antoine*, Chevalier de *Villeneuve*, de la branche de *Vence*, ancien Officier de Carabiniers, & de *Louis*, Marquis de *Villeneuve*, Seigneur de *Mouans*, *Senanon* & autres lieux, Sénéchal de *Grasse*. Ils font leur séjour dans cette Ville, ou dans leurs Terres.

Louis de Puget, des Barons de *Saint-Marc*, des Seigneurs de *Chailleuil* & de *Merveille*, Seigneur & Baron de *Châteauneuf-lès-Grasse*, épousa sa cousine germaine, de même nom & de même sang, & en eut plusieurs enfans, entr'autres :

Jean-Paul de Puget, des Barons de *Saint-Marc*, &c., dit le *Baron de Châteauneuf*, qui possède en entier cette terre de Châteauneuf, laquelle a appartenu à la Maison de *Grasse* jusqu'au XIV^e siècle, & que les VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE, fortis du *Castellar*, ont possédée pendant trois siècles ou environ; ils l'ont perdue par les deux héritières ci-dessus nommées, contre le droit, peut-être incontestable, que donnent les biens patrimoniaux, & même contre l'intention d'HONORÉ LASCARIS & de *CLAUDE*, son fils, manifestée dans leur testament. *Jean-Paul de Puget*, dit le *Baron de Châteauneuf*, fait son séjour à *Grasse*, & n'a point encore d'enfans de son mariage avec la sœur du *Marquis de Tourrettes*.

XXIV. CLAUDE LASCARIS, second fils d'AUGUSTIN, & de *Jeanne de Foulques*, n'eut de son père qu'une soible légitime, & alla s'établir à *Marseille*, où il épousa *Claire de Laurens*, fille du Seigneur de *Septèmes*, dont :

AUGUSTIN, qui suit ;

Et BALTHAZAR, mort sans postérité.

XXV. AUGUSTIN LASCARIS, II^e du nom, épousa à *Marseille* *Anne de Brunet*, & en eut :

THÉODORE LASCARIS, des Comtes de *Vintimille*, &c. (On dit qu'elle laissa tous ses biens à MM. de *Chrétien*, Famille anoblie pour avoir contribué (dit-on encore) à la rançon du Roi FRANÇOIS I^{er}.) Cette THÉODORE LASCARIS eut de grands démêlés, & suivit de grands procès avec MARGUERITE, sa tante, femme de *Marc-Antoine de Puget*, en vertu des droits légitimaires d'AUGUSTIN II, son père, & de BALTHAZAR, son oncle, sur ladite terre de Châteauneuf.

XXIII. ANTOINE LASCARIS, des Comtes de *Vintimille*, &c., baptisé à Châteauneuf le 21 Novembre 1566, vulgairement qualifié *cadet de la branche de Châteauneuf*, dernier fils de *CLAUDE*, & de *Perrette d'Agoult*, passa en *Languedoc* avec *Jean de Villeneuve*, dit LASCARIS (attendu qu'il étoit fils, ainsi que nous l'avons déjà expliqué, d'ANTOINETTE DE VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE-CHATEAUNEUF,

& d'*Honoré de Villeneuve-Tourrettes-près-Vence*, conténuement son grand-oncle à la mode de Bretagne), dans la Commanderie de Douzens, dont le Château est situé à Peyriac-Minervois, Diocèse de Narbonne. Il y devint amoureux (selon la tradition de famille), de Madame de *Regis*, belle-sœur, comme nous l'avons dit, de *Saint François de Regis*. Après la mort de son père, & du consentement de la Dame d'*Agoult*, sa mère, manifesté par la procuration, retenue par M^e *Elhias Joseph*, Notaire de Châteauneuf, il épousa cette jeune veuve, par contrat du 4 Novembre 1593, en présence de son oncle, le Commandeur de *Villeneuve*, comme il conste de l'acte de célébration de son mariage, conçu en ces propres termes : *L'an 1593, & le huitième jour du mois de Novembre, a été administré le Sacrement de Mariage à noble ANTOINE LASCARIS, cadet de la Maison de Châteauneuf-lès-Grasse en Provence, fils légitime & naturel de feu noble CLAUDE, des Comtes de Vintimille, Co-Seigneur dudit Châteauneuf-lès-Grasse & autres lieux, & de Damoiselle Perrette d'Agoult, fille du Seigneur de Saint-Auban, aussi en Provence, mariés, & à Damoiselle Claire de Molet, veuve du Capitaine de Regis, fille de Messire Marc de Molet & de Dame Françoisse de Caussat-la-Bastide, sa femme, en présence de noble frère Jean de Villeneuve, Seigneur, Commandeur de Douzens & du présent lieu, oncle du conjoint, dudit Messire Marc de Molet, & de MM. les Comtes de Rieux, de Grave & de la Bastide, & autres parens & amis. On trouve dans les Registres de Châteauneuf, de l'an 1583, qu'ANTOINE LASCARIS tint sur les Fonts Baptismaux avec *Perrette d'Agoult*, sa mère, Damoiselle *Pierre de Garidel*. Par acte du 5 Octobre 1593, il contracta une obligation envers AUGUSTIN LASCARIS, des Comtes de Vintimille, Seigneur dudit Châteauneuf, son frère aîné; & par un autre acte du 6 du même mois (c'est-à-dire le lendemain), il contracta une seconde obligation en faveur de sondit frère aîné, qualifié *magnifique* AUGUSTIN LASCARIS, des Comtes de Vintimille, Seigneur dudit Châteauneuf. On voit par un acte du 9 Février 1598, qu'il fit un voyage à Châteauneuf, pour y régler & terminer ses droits légitimaires avec son frère. Nous allons rapporter succinctement la teneur de cet acte.*

*L'an 1598, le neuvième jour du mois de Février, &c., noble ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, fils, au Seigneur CLAUDE, en son vivant, Seigneur du présent lieu de Châteauneuf, d'Opio & de Coni en Albenga, lequel, de son bon gré, &c., confesse avoir reçu d'AUGUSTIN LASCARIS, des Comtes de Vintimille, fils & héritier dudit feu CLAUDE, Seigneur en partie dudit Châteauneuf, son frère présent, &c., savoir est la somme de 410 écus pour tous & chacuns les droits à lui compétans, & qui lui peuvent appartenir sur l'héritage, tant dudit feu Seigneur CLAUDE, son père, que de feu Dame Perrette d'Agoult, sa mère, que pour tous & chacuns ses droits de légitime qui lui peuvent appartenir sur lesdits héritages desdits feu Seigneur CLAUDE & Dame Perrette d'Agoult, ses père & mère, &c. Par acte du 20 Février de ladite année 1598, il chargea de procuration son beau-frère, pour percevoir toutes les sommes qui pouvoient lui être dues, & les lui faire tenir à Peyriac en Languedoc, lieu de sa tranfmigration. Depuis cette époque on ignore quel fut son sort, & on n'a pas pu découvrir son testament; mais on trouve quantité d'actes, contractés par sa femme, où elle est qualifiée de *veuve dudit ANTOINE*, entr'autres une ratification de 1601, par *Jean de Villeneuve*, Commandeur de Douzens & de Peyriac, sur une vente qu'elle avoit faite de quelques terres, le 10 Décembre 1600. On voit, par un acte du 18 Juin 1604, qu'elle étoit à Châteauneuf, où elle consentit une procuration en faveur de *Dame Françoisse de Caussat*, sa mère. Le 23 Mars 1607, elle ratifia une obligation, à l'occasion de l'entretien de *JEAN-PIERRE LASCARIS*, son fils, pendant le tems de ses pensions; & fit enfin, par acte du 26 desdits mois & an, un accord & tranfaction, en qualité de mère & tutrice de *MARC LASCARIS*. Elle se maria, 3^e par contrat passé à Grasse, en présence de *noble & magnifique* AUGUSTIN LASCARIS, des Comtes de Vintimille, Seigneur de Châteauneuf, son beau-frère, avec pacte exprès que *Jean-François de Giraud*, son mari, seroit chargé de l'entretien général des Seigneurs *MARC & JEAN-PIERRE LASCARIS*, fils, à feu noble ANTOINE LASCARIS, cadet de la Maison de Châteauneuf, des Comtes de Vintimille, & de ladite *Claire de Molet*, sa femme. Nous pourrions citer plusieurs autres actes passés*

par ledit Seigneur ANTOINE & Claire, sa femme, tant à Châteauneuf, Grassé & autres lieux en Provence, qu'à Peyriac, Carcaffonne, Narbonne & autres lieux en Languedoc; mais nous croyons en avoir rapporté assez pour convaincre le lecteur de son existence, & établir sa tranfmigration de Provence en Languedoc, quelques auteurs ayant négligé d'en parler, ainfi que de plusieurs autres branches dont ils n'ont point fait plus de mention. Du mariage d'ANTOINE LASCARIS avec Claire de Molet, vinrent :

1. MARC, qui fuit ;
2. Autre MARC, mort jeune ;
3. Et JEAN-PIERRE, baptisé le 18 Mars 1597. Il eut pour parrain Jean-Pierre de Comminges, & pour marraine la Comteffe de Rieux. Il prit, dans quelques aâles, le titre de Chevalier de Châteauneuf.

XXIV. MARC LASCARIS, fils aîné d'ANTOINE, des Comtes de Vintimille, héritier univerfel de fa mère, & héritier particulier, conjointement avec JEAN-PIERRE, fon frère, d'AUGUSTIN LASCARIS, leur oncle, fut baptisé à Peyriac le 11 Août 1594. Il stipula, par aâle du 15 Septembre 1614, en qualité d'héritier de la Dame de Molet, fa mère, avec Dame Francoife de Cauffat, fa grand-mère maternelle, agiffant en cette qualité & comme légitime adminiftratrice de la perfonne & des biens de JEAN-PIERRE, fils & co-héritier auffi de Claire de Molet; ratifia, par aâle du 14 Février 1620, avec ledit JEAN-PIERRE LASCARIS DE CHATEAUNEUF, fon frère, une vente faite par leur mère, veuve d'ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, cadet de Châteauneuf; & paffa un aâle, le 21 Novembre 1627, avec nobles Antoine & Pierre de Cauffat, frères & Seigneurs de la Balldie-Efparbairenque & de la Fayolle, &c., & le Seigneur de Paulignan, en vertu de la dot de la Dame de Cauffat. On trouve encore quantité d'autres aâles fur ce degré. MARC LASCARIS époufa, le 21 Septembre 1632, Anne de Pochelon, fille de Marc, & d'Ifabeau de Rouffiac, & mourut au Château de Peyriac le 25 Septembre 1651, après avoir fait fon teftament. Il fut inhumé dans la Chapelle de Villeliffes, dont il avoit hérité par fon grand-père maternel, & qui, depuis cette époque, a fervi de fépulture à cette branche de la Maifon de VINTIMILLE, tranfplantée en Languedoc. On y voit fes armes & différentes épitaphes. La concefion en

fut faite à Marc de Molet, par Guillaume de Saix, Seigneur de Paulignan, fon ami & fon parent. Cette race de Saix étoit une des plus anciennes & des plus nobles du Languedoc. Le Comte MARC LASCARIS eut de fon mariage,

1. JEAN, qui fuit ;
2. JACQUES, dit le Chevalier DE LASCARIS, héritier particulier de fon père, & donataire de tous les biens de fa mère, par aâle du 13 Janvier 1666. Son père l'envoya à Malte, où il fut reçu Chevalier par le Grand Maître JEAN-PAUL LASCARIS, en qualité de fon coufin de même fang, par fa Bulle Magiftrale du 11 Novembre 1656, & lui accorda le privilège de fe marier fans quitter la Croix de l'Ordre. Il fut auffi Chevalier de Saint-Louis, & porta toute fa vie les armes au fervice de fon Prince; fut Capitaine en chef dans le Régiment de Sully; fuccellivement dans celui de Caftelnaud; Commandant du Régiment de Bourbonnois. où il perdit une jambe, par un boulet de canon, au fiège de Maëftricht, à laquelle il fuppléa par un autre de bois, ce qui ne l'empêcha pas de voyager; eut le Commandement de Charleville & du Mont-Olympe, & le Gouvernement du Fort des Bains de la ville d'Arles, & d'autres lieux en Rouffillon, où étoit alors le théâtre de la guerre. Il accepta, par aâle du 8 Mai 1682, l'héritage de JEAN LASCARIS, fon frère aîné, qui le fit héritier univerfel de tous fes biens, à la charge de remettre fa fuffeffion à BLAISE, fon fils, s'il favoit s'en rendre digne, attendu qu'il le laiffoit fort jeune, & le 17 Janvier 1695, il acheta les domaines de Violet d'Augullin de Rambaud, Confeiller du Roi & Garde des Sceaux de Carcaffonne, & mourut dans fon Gouvernement, le 28 Avril 1698, où Louis XIV l'avoit honoré de plusieurs de fes Lettres. Nous donnerons fon Epitaphe après le degré de JEAN-PAUL, fon arrière-petit-neveu. Il avoit époufé Antoinette de Chaume ou de la Chaune, Dame de Pouffan, dont il n'eut point d'enfans ;
3. Et ISABEAU, mariée à Paul de Rambaud, Co-Seigneur de Peyriac. Elle tefta en faveur de fa mère & de fes frères, par aâle du 13 Juin 1663.

Nota. Ce fut à l'époque du fiège de Maëftricht, en 1673 (la recherche des Nobles ayant lieu en France), que le Traitant, qui n'avoit que l'intérêt pour objet, crut pouvoir tirer parti de l'abfence de JEAN & JACQUES LASCARIS, frères. Il leur fit une fomation de produire leurs titres de noblefle, à quoi ils ne

purent répondre, étant alors au service; mais un Arrêt du Conseil rendu, le 7 Avril 1681, sur la production que ces deux frères firent de leurs titres au Roi & à son Conseil, Sa Majesté y étant présente, les maintint dans leur noblesse d'extradition, avec amende de 3000 livres envers ceux qui pourroient troubler les Expofans dans leur noblesse d'origine. Il intervint ensuite un Jugement contradictoire de l'Intendant du département de Languedoc, qui condamna le Traitant & déchargea les Expofans de l'amende encourue, faute d'avoir répondu à la sommation de produire leurs titres, suivant l'Edit.

XXV. JEAN LASCARIS, III^e du nom (à dater de l'alliance de la Maison de VINTIMILLE avec celle de LASCARIS), baptisé le 21 Août 1633, servit quelques années, en qualité de Capitaine dans le Régiment de Silly (devenu Bourbonnois, depuis que le Chevalier DE LASCARIS, son frère, qui le commandoit alors, demanda cette mutation de nom, qu'il obtint de Louis XIV), & se retira dans sa Province. Il y stipula un acte le 11 Avril 1665, en vertu d'un accord passé par *Claire de Molet*, son aïeule; il en contracta encore quantité d'autres; testa le 8 Mai 1682, en faveur du Chevalier LASCARIS, son frère puiné, pour les motifs énoncés ci-dessus, & mourut âgé de 48 ans. Il avoit épousé, 1^o le 12 Février 1658, *Anne-Paule de Comminges*, fille de *Paul*, & de *Marie de Mallac*, de Narbonne. Il contracta encore deux autres alliances, dont il eut des enfans; mais on ne voit pas qu'ils aient vécu. De sa première femme il en eut aussi plusieurs; mais le seul qui resta fut

XXVI. BLAISE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Baron de Puichéric en Languedoc, héritier des domaines de Violet, achetés par le Chevalier LASCARIS, son oncle, dont il recueillit toute la succession, tant de ses biens personnels que de ceux du Comte JEAN, son père. Il fut baptisé le 10 Février 1664, & eut pour parrain & marraine, *Jacques de Pochelon*, & *Marie de Saix*, son épouse. Il entra jeune au service, d'abord dans la compagnie des Gentilshommes à Metz, obtint ensuite une Compagnie dans le Régiment de Bourbonnois, où il perdit un bras à la bataille de Steenkerke, & reçut deux blessures dangereuses, à la veille d'être fait Colonel d'un Régiment de Dragons, dont il avoit obtenu l'agrément, & dont le prix étoit

déposé au Trésor Royal : cet accident le mit hors d'état de continuer ses services; fut fait Chevalier de Saint-Louis; se retira avec une pension, dont il ne toucha que la première année; fut chargé, de la part du Chevalier LASCARIS, son oncle, de porter à Louis XIV, 20000 écus, que ce Monarque lui donna, en lui faisant l'honneur de lui dire: *J'ai perdu plus que vous, en perdant le Chevalier de LASCARIS; je suis si content de ses services & des vôtres, que si vous avez quelque grâce à me demander, je vous l'accorderai avec plaisir.* Le Comte BLAISE, qui jouissoit alors d'une très-jolie fortune, & d'une femme qu'il aimoit beaucoup, se contenta de répondre à Sa Majesté: *que se voyant hors d'état de lui rendre aucun service militaire, & satisfait de la récompense qu'il venoit d'en recevoir, il alloit s'occuper à lui faire des sujets aussi fideles que lui;* & en effet, comme on va le voir, il a eu une nombreuse postérité; mais il n'a vécu que sept enfans. Le Comte BLAISE est mort le 6 Décembre 1741, âgé de 77 ans, & a été inhumé dans le tombeau de ses pères en Languedoc; c'étoit un des beaux hommes de la Cour de Louis XIV. Il avoit épousé, le 21 Janvier 1695, *Marie-Charlotte de Rambaud*, fille d'*Augustin*, & de *Françoise de Villa*, dont:

1. JACQUES, baptisé le 26 Décembre 1695, mort le 20 Novembre 1698;
2. GUILLAUME-PIERRE, baptisé le 24 Novembre 1696;
3. PAUL, qui suit;
4. JACQUES, baptisé le 9 Juin 1699, mort le 5 Novembre 1700;
5. BLAISE, baptisé le 7 Octobre 1700, mort deux jours après;
6. JEAN-JACQUES-PAUL, baptisé le 10 Août 1701, mort le 16 Décembre 1702;
7. MARC-BLAISE, baptisé le 23 Juillet 1702, mort le 23 Mai 1705;
8. FRANÇOIS-PAUL, baptisé le 31 Décembre 1705, ancien Officier de Dragons, connu sous le nom & le titre de *Comte de Tende*, veuf, sans enfans, d'*Anne de Schmidlin*, d'Alsace. Il a relevé le nom de *Tende*, en vertu du droit réel que sa branche a de le porter, puisqu'elle en est descendue, & que la branche aînée est tombée en quenouille. (Il ne faut pas confondre ce Comte de *Tende*, avec un autre Comte de *Tende*, descendant d'un fils naturel de CLAUDE DE SAVOIE-LASCARIS, Comte de Tende.)
9. MARC-ANTOINE, baptisé le 1^{er} Mai 1709;

10. LÔUIS, IV^e du nom , baptisé le 13 Février 1711, connu sous le nom de *Chevalier de LASCARIS*, aujourd'hui titré de *Vicomte*, veuf de *Marie de Montredon*, de la branche de *Saint-Maffal*, dont il n'a point eu d'enfans ;
11. MARC-BLAISE, baptisé le 22 Octobre 1715, tué au siège de Prague, âgé de 17 ans ;
12. ESPRIT-AUGUSTIN, baptisé le 15 Octobre 1716, mort le 12 Juillet 1717 ;
13. LOUIS-CÉSAR-AUGUSTE, baptisé le 4 Juillet 1718 ;
14. CLÉMENT-JOSEPH-AUGUSTE , baptisé le 16 Janvier 1720 ;
15. JEAN-PAUL, baptisé le 24 Octobre 1724 ;
16. ANTOINETTE, baptisée le 3 Juin 1697 ;
17. MARIE-FRANÇOISE, baptisée le 8 Novembre 1703, morte le 17 du même mois ;
18. MARIE, baptisée le 29 Septembre 1707, qui fait son séjour à Peyriac-Minervoises, en Languedoc, avec sa Famille , ou dans le Château de Violet ;
19. FRANÇOISE-CHARLOTTE, baptisée le 20 Août 1708, morte Religieuse à l'Abbaye d'Azille en Languedoc ;
20. Et ANNE, baptisée le 26 Novembre 1713, morte, sans alliance, à Roubia, Diocèse de Narbonne en Languedoc.

XXVII. PAUL LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, devenu l'aîné à la mort de ses deux frères, baptisé le 12 Juin 1698, à Peyriac-Minervoises, servit, en qualité de Capitaine, dans le Régiment de Blaisois, où il fut attiré par le Marquis de la Mothe, ancien ami de son père, qui en étoit Colonel ; mais il fut forcé de quitter le service en 1730, à cause des infirmités de son père, qui se trouvoit dans l'impossibilité de vaquer à ses affaires domestiques, & surtout à des procès que les funestes suites du système lui avoient attirés. PAUL LASCARIS ne fut pas plus heureux que lui dans la poursuite de ces procès, il les perdit, & eut le malheur, vu la grande dépense que son père fut encore obligé de faire au service, de se voir privé de la fortune honnête dont il devoit jouir ; car il étoit né avec la perspective de 25000 livres de rente. Pendant la guerre de 1743, jusqu'à la paix de 1748, il fut employé par M. le Cardinal de Fleury, & M. le Comte d'Argenson, alors Ministre de la Guerre, rendit des services utiles au Roi & à l'Etat, & manifesta son zèle, tant sous les ordres du Maréchal de Saxe, que sous ceux du Maréchal de Löwendal, devant Berg-op-Zoom, comme il paroît par une

Lettre que le Roi chargea M. d'Argenson d'écrire au Comte PAUL, pour lui marquer sa satisfaction, avec ordre de trouver l'occasion de l'en récompenser ; mais le Comte PAUL, à l'exemple de ses ancêtres, trouva la récompense dans le bonheur d'avoir servi son Prince. Il épousa, par acte du 3 Mars 1729, *Germaine de Cazès*, fille puînée de feu *Jean*, & de *Françoise de Sers*. Il passa, le 21 Mai 1743, un accord, en vertu de sa procuration contentie, en faveur de sa femme, entre lui & Madame de Riquet, épouse du Président au Parlement de Toulouse, pour fixer la légitime de ses frères & sœurs. Par un acte du 26 Février 1732, il avoit contenté une déclaration, en faveur de *Françoise de Sers*, la belle-mère. Cette Famille de *Sers* a donné un grand nombre de braves Officiers & de Chevaliers de Saint-Louis. Voy. SERS (DE).

Le Comte PAUL voulant faire un voyage à la Cour de Turin, pour y réclamer des droits négligés par ses derniers pères, s'arrêta à Nice, le berceau de sa Famille ; en partit pour se rendre à Aix au devant de son fils aîné qu'il attendoit pour faire avec lui le voyage de Turin. Il y tomba malade chez M. de Laurens, où il mourut le 17 Mars 1763, dans la 66^e année de son âge, après une maladie de 3 mois, qu'il souffrit avec résignation, courage & patience, & fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Joachim, à Aix, conformément à l'acte d'élection de sa sépulture, retenu, le 15 Janvier 1763, par M^e *Pierre Garcin*, Notaire de ladite ville d'Aix. Son convoi fut assigné par le Chapitre de l'Eglise Métropolitaine de Saint-Sauveur, où assistèrent différens Corps. La cérémonie funèbre fut faite par l'Archidiacre, le Capiscol, & un troisième dignitaire. Nous rapporterons à la fin de cette Généalogie son épitaphe que l'on voit dans ladite Eglise de Saint-Joachim, en face du caveau où il est déposé, en la Chapelle de St.-Déodat, accordée en toute propriété & affectée aux enfans dudit Comte PAUL, avec droit de sépulture pour tous ceux de leur Maison, tant mâles que femelles nés ou à naître. Le motif de son élection de sépulture est exprimé dans l'acte énoncé ci-dessus, & dont voici la teneur : *L'an 1763 & le 15 du mois de Janvier, &c., pardevant le Notaire Royal à Aix & témoins, fut présent haut & puissant Seigneur Messire PAUL LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, déte-*

nu dans le lit malade par indisposition corporelle, néanmoins libre de ses sens, vue, mémoire & entendement, & ferme parole; lequel a élu la sépulture de son corps, décedant dans cette ville d'Aix, dans l'Eglise de Saint-Joachim dudit Aix, pour y être faites ses funérailles, à la disposition de M. de Laurens, son cousin, où il est logé, parce qu'il aura toujours des prières, ainsi qu'il nous l'a déclaré & déclare; de quoi nous a requis acte que nous avons concédé, fait & publié dans l'Hôtel dudit Messire de Laurens, Grand Prévôt de Provence, &c. Le Comte PAUL a laissé de son mariage :

1. JEAN-PAUL, qui suit ;
2. FRANÇOIS-PAUL DE VINTIMILLE-LASCARIS, nommé par feu LOUIS XV, en 1772, Grand Chantre de la Primatie de Lorraine ;
3. FRANÇOISE, morte à l'âge de 9 ans, des suites d'une chute ;
4. Et MARIE, qui, au décès de sa mère, auprès de laquelle elle avoit toujours été élevée, est entrée Pensionnaire à l'Abbaye Royale de Saint-Antoine à Paris. Après avoir vécu quelques années avec Madame la Marquise du Barail, son intime & respectable amie, elle vint joindre, en Lorraine, le Comte FRANÇOIS-PAUL, son frère, où le fixe la dignité dont l'a honoré Sa Majesté. Ces quatre enfans font nés à Pamiers dans le Comté de Foix en Languedoc, où se maria leur père, & ont été baptisés en l'Eglise Collégiale.

XXVIII. JEAN-PAUL LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, & par sa femme, Baron des Etats de Languedoc, &c., chef de ses nom & armes, a porté le titre de *Marquis* du vivant de son père. Après sa mort il a pris celui de *Comte*, titre qui à toujours été une prérogative attachée à tous ceux de sa Maison, tous les chefs des branches & même leurs cadets ayant droit de le prendre. Il est entré fort jeune au service en qualité de Cornette dans le Régiment de Conti, Cavalerie. Lors de la paix de 1748, il fut compris dans la réforme considérable qui se fit. M. le Comte de Langaec, qui l'aimoit beaucoup, & desiroit de le conserver, obtint pour lui, de M. le Prince de Conti, dont la protection particulière pour la haute Noblesse n'a jamais manqué de se montrer, l'agrément d'une Compagnie; mais la réforme d'un nouvel escadron dans le Corps de Cavalerie, a privé le Comte JEAN-PAUL des bontés dont ce Prince,

toujours bienfaisant, l'avoit comblé, lorsqu'il eut l'honneur de lui être présenté par son Colonel, pour le remercier de la grâce qu'il venoit d'en obtenir. Depuis cette époque, le dérangement absolu des affaires de son père, malgré tout son désir & son zèle, ne lui a pas permis de rentrer au service. Il a épousé, de l'agrément du Roi, le 23 Octobre 1773, *Françoise-Marie-Gabrielle de Bar*, fille aînée d'Antoine, Marquis de Castelnau, Baron des Etats de Languedoc, & de *Dorothee de Buiffon de Beauvoir*. Nous aurons occasion dans la suite de parler de la Maison de Bar, l'une des plus anciennes & des plus illustres du Languedoc.

Quoique nous nous proposons de parler de la Maison de VINTIMILLE à la lettre V, nous dirons cependant ici qu'elle se divise en trois branches principales, savoir : 1^o la branche des VINTIMILLE-LASCARIS; 2^o la branche des VINTIMILLE-MARSEILLE; 3^o & la branche des VINTIMILLE-JERACI, en Sicile.

Chacune de ces trois branches en a produit plusieurs autres, nous pouvons même dire qu'elles ont formé des tiges, dont les plus considérables sont connues en France, en Italie, en Sicile, &c. :

Premièrement sous le nom de *Tende*, éteinte dans le XV^e siècle & fondue, comme on l'a vu, dans la Maison de SAVOIE, successivement dans celle d'*Urfé*, & par une de ses branches cadettes dans celle des VINTIMILLE-MARSEILLE.

Secondement, sous le nom de *Châteauneuf* en Provence, sortie de celle du *Castellar*, transplantée en Languedoc en 1593, branche puînée de celle de *Tende*, devenue conséquemment branche aînée de sa Maison.

Le rameau qui s'établit à Marseille est éteint. Il en existe encore un sur la côte de Gènes, dans le Marquisat de Marro, si la postérité de TIBERE (frère de CLAUDE & de JEAN-ANTOINE), s'est perpétuée, suivant les différentes observations que nous avons faites.

Troisièmement, sous le nom du *Castellar* & de la *Brigue*, dans le Comté de Nice, qui ont produit plusieurs rameaux, comme celui des Comtes de *Peille*, l'un des plus honorables de la Famille, dont est sorti le Grand Maître JEAN-PAUL LASCARIS, & celui des Comtes d'Apremont, &c.

Quatrièmement, sous celui de *Seyffons* en Provence, branche aînée parmi les VINTIMILLE-

LE-MARSEILLE, fortie des Seigneurs d'*Ollioules*, aujourd'hui établie à Paris dans la personne du Marquis de VINTIMILLE, Seigneur de Figanières & de Vidauban, &c., Brigadier des Armées du Roi, Chevalier d'honneur de Madame la Comtesse d'ARTOIS, qui a épousé, le 7 Février 1765, *Marie-Madeleine-Sophie Talbot*, Dame de Franqueville, fille du Duc de *Tyrconnell* (personne n'ignore la grandeur de cette illustre race des *Talbot*, nous en parlerons à la lettre T); & dans la personne du Chevalier de VINTIMILLE, Lieutenant des Vaisseaux du Roi. & dans celle de l'Abbé de VINTIMILLE, Prieur de Sorbonne (a).

Cinquièmement, sous le nom du LUC, aussi en Provence, descendue ainsi que celle de *Seyffons*, des Seigneurs d'*Ollioules*, également transplantée à Paris dans la personne du Comte du LUC, Lieutenant Général des Armées du Roi; & dans le Marquis du LUC, Colonel du Régiment Royal de Corse, Gouverneur des Isles de Porquerolles & connu jusqu'à son mariage avec Mademoiselle de *Castellane*, sous le nom de *Comte de Marfeille*. Cette branche du LUC est une de celles qui ont le plus illustré leur race; elle a paru avec éclat dans les armes, les négociations & dans l'Eglise; elle a donné, dans un Comte du LUC, un Ambassadeur en Suisse, fait Cordon Bleu en 1724, &c., & un Archevêque de Paris, Commandeur du même Ordre du Saint-Esprit, que nous rapporterons en leur rang, au mot VINTIMILLE. Elle a toujours eu cet avantage de s'être montrée, dans les occasions, l'appui de plusieurs des branches des LASCARIS. M. le Marquis du LUC n'a point dégénéré de les pères dans des qualités aussi honorables dans les Familles. M. l'Abbé LASCARIS, pour consacrer à jamais sa reconnaissance, nous a prié de dire ici qu'il reçut de ce digne parent les traits les plus marqués de la générosité & de son amitié, à l'époque de la première grâce qu'il obtint de Sa Majesté. Pour prouver encore que cette branche du LUC a été une des plus distinguées de sa

race, nous transcrirons à la fin de ce Mémoire généalogique l'Épître dédicatoire de Robert de Briangon, à l'ancien Evêque de Toulon, sorti de cette branche des VINTIMILLE du LUC. CHARLES-EMMANUEL-MARIE-MADELON, Marquis de VINTIMILLE du LUC a eu de son mariage avec *Marie-Marguerite-Madeleine-Adelaïde de Castellane*, morte le 29 Mars 1770, qu'il avoit épousée le 18 Novembre 1764, un fils, appelé le Comte CHARLES, & deux filles.

Sixièmement, des Princes de *Belmonte*, Grands d'Espagne, &c., branche illustre & puissante, dont nous parlerons aussi en son rang, lettre V.

Il y a encore des LASCARIS en Pologne. Le Comte THÉODORE LASCARIS, neveu du Comte LASCARIS, Patriarche de Jérusalem, qui fait son séjour à Rome, vient d'y contracter un mariage très-avantageux, en épousant la Comtesse *Zabiello*. Le Patriarche LASCARIS entretient une relation de parenté avec MM. LASCARIS, en France; mais nous ignorons si c'est en qualité de LASCARIS-LASCARIS, ou de VINTIMILLE-LASCARIS. Sa Lettre du 19 Février de la présente année 1774, au Comte JEAN-PAUL LASCARIS, ne nous paroît pas propre à éclaircir ce doute; en voici la teneur: *Permettez, Monsieur, que je vous fasse part du mariage que mon unique neveu, le Comte THÉODORE LASCARIS, vient de conclure avec Mademoiselle la Comtesse Zabiello, fille du Grand Veneur du Grand-Duché de Lithuanie, & Chevalier de l'Ordre Royal de l'Aigle Blanc de Pologne: alliance qui lui attire une très-nombreuse & très-distinguée parenté dans ce pays, où il a été naturalisé & où il a acquis des possessions. Il sert dans l'Armée du Roi & de la République dans le grade de Lieutenant-Colonel actuel avec le rang de Colonel en second du Régiment du Grand Général de Lithuanie; ce mariage doit être célébré le 13 du passé, & j'en attends, à chaque poste, la nouvelle précise. Comme vous prenez, Monsieur, beaucoup de part, avec Madame la Comtesse votre épouse, ainsi que toute la Famille, à tout ce qui regarde ma personne & ma branche, j'espère que vous aurez la bonté de ne pas désapprouver cette alliance, qui à l'aide de Dieu vous produira de nouveaux parents & serviteurs, & remettra au jour en Pologne la Famille, qui dès le XIII^e siècle*

(a) C'est par erreur que nous avons dit, d'après un Mémoire, à l'article FIGANIÈRES, au degré de GASPARD-FRANÇOIS-JOSEPH de VINTIMILLE, des Comtes de Marfeille, qu'il étoit chef des nom & armes de sa Maison en France. Tout le monde sait (& il ne faut qu'ouvrir tous les Auteurs), que partout où il y a des VINTIMILLE-LASCARIS, ceux-ci sont les aînés de leur Maison.

avoit donné à BOLESLAS pudique, Roi & Duc de Pologne, pour femme une propre nièce de THÉODORE II, Empereur des Grecs, procréée de sa propre fille, la Reine de Hongrie, & femme de BELA IV^e. Et ce fut l'occasion que du tems de l'usurpation de PALÉOLOGUE quelque LASCARIS, parent de ladite Reine, vénéralée comme Sainte en Pologne sous le nom de Sainte Cunégonde, se retira dans ce Royaume, & propagea le nom & la Famille LASCARIS, qui subsiste encore; mais sous des noms pris des Villes & Terres que ses successeurs y acquirent, ou qu'ils y fondèrent, jouissant de tous les honneurs & plus grandes dignités tant séculières qu'Écclésiastiques du pays.

On a connu encore à Paris (porte le Mémoire), il y a peu d'années, un Comte LASCARIS, du furnom de Jonas, qui est établi à Saint-Domingue; il se dit de la Maison de VINTIMILLE, de la branche des LASCARIS, en donna verbalement tous les renseignements; & promit qu'il reviendroit dans quelques années te faire connoître & reconnoître. On en dit tant de bien à M. l'Abbé LASCARIS, vers l'an 1770, que si la gloire & la délicatesse de noms aussi considérables n'exigeoient pas le plus grand examen dans les faits généalogiques, on s'en rapporteroit, sans balancer, à l'exposé du Comte LASCARIS, dit Jonas, tant ce jeune homme (d'environ 28 ou 30 ans à cette époque) paroît digne de ses prétentions; mais ni dans les branches VINTIMILLE-LASCARIS, ni dans les branches purement VINTIMILLE, on n'a jamais entendu dire qu'il se fût faite aucune transmigration dans cette partie d'Outre-mer. Cependant sur ces mêmes matières généalogiques, il est aussi de la gloire & de la délicatesse des grandes Maisons de ne jamais nier ce qu'on ne connoît pas; il y a tant de révolutions dans les Familles! Quand une race, d'ailleurs, est aussi étendue & qu'elle est déchuë de son ancien rang, de son ancienne fortune & de ses anciennes prérogatives, autant que le sont, en grande partie, les branches de la Maison de VINTIMILLE, il n'y auroit rien de surprenant quand il en existeroit d'inconnues à celles qui sont les plus puissantes ou le plus en évidence; c'est ce qui peut arriver, soit par des transmigrations éloignées, soit par la médiocrité de fortune, qui éloigne toujours de toutes relations ou du moins de relations suivies, & trop

souvent encore par ignorance de soi-même, ou par infouissance de caractère (le personnel, dans ces cas-là, fait beaucoup): ces derniers motifs sont très-blâmables & très-repréhensibles. On ne se foutient mutuellement que par l'union & les rapports, & qui n'est bon qu'à soi n'est bon à rien; *vis unita fit fortior*. Sans un amour propre mal entendu, l'on peut & l'on doit sentir son état & s'y maintenir.

Les LASCARIS se qualifient en général, quand ils ne simplifient pas leurs droits (ce qui est quelquefois très-nuisible, à moins qu'on ne conserve ses biens avec son nom), des Comtes Souverains de VINTIMILLE & de Tende, & des Empereurs d'Orient. Ils portent pour armes: écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à l'aigle d'or, à deux têtes couronnées du même (qui est LASCARIS, Empereurs de Constantinople); aux 2 & 3 aussi de gueules, au chef d'or (armes simples de la Maison de VINTIMILLE), avec le bonnet impérial.

Les Marseille se qualifient des Comtes de Marseille, & portent pour armes: écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au chef d'or (qui est de VINTIMILLE); aux 2 & 3 aussi de gueules, au lion d'or, couronné du même (armes des anciens Vicomtes de Marseille), avec la couronne de Souverain.

Les Jeraci se qualifient des Comtes de Vintimille, Princes de Castel-Buono & de Belmonte, Grands d'Espagne, &c., & leurs armes sont: écartelé, aux 1 & 4 de VINTIMILLE, comme ci-dessus; & aux 2 & 3 de JERACI, qui est: d'azur, à la bande échiquetée de deux traits d'argent & de gueules (a).

La Maison de VINTIMILLE prend pour devise: *PRÆ MILIBUS UNUS*. RENÉ-le-Bon, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, en donna une seconde à cette Maison, ce fut celle de CONSTANCE. Il eut en vue (dit Robert de Briançon, pag. 15, de son *Hist. de la Maison de VINTIMILLE*), sa fidélité au service de ses Maîtres, & sa fermeté dans ses malheurs, qui l'ont fait descendre au rang de simples Gentilshommes, de Souveraine qu'elle étoit. On trouve dans un vieil Imprimé la-

(a) Nous croyons que le Prince de VINTIMILLE, Grand Maître actuel de la Maison du Roi de Naples, est chef de ses nom & armes en Sicile.

tin pour les LASCARIS-LASCARIS, dont la filiation est conduite jusqu'au XVII^e siècle, NEME FULGURA.

On voit en la Chapelle de la langue de Provence, dans l'Eglise de Saint-Jean, un magnifique mausolée, dressé en l'honneur du Grand Maître JEAN-PAUL LASCARIS (dont il a été parlé au degré XV de cette hilloire), où l'on lit l'építaphe suivante :

D. O. M.

Hic jacet JOANNES-PAULUS LASCARIS-CAS-TELLAR, M. Magister & melitæ Princeps, qui nascendo ab Imperatoribus & Comitibus Vintimiliæ accepit nobilitatem, vivendo in Con-sistis fecit amplissimam, & moriendo inter omnium lacrimas reddidit immortalem; regnavit annos XXI inter Principes fortunatus, erga subditos pater Patriæ, erga Religionem bene merentissimus, septima trirēmi quam annuis redditibus stabilivit, nova Commenda quam instituit; aliis atque aliis quæ construxit, tot terra marique victoriis omnibus celebris soli Deo semper affixus obiit die decimâ-quartâ Augusti anno Domini 1657, ætatis suæ 97.

On lit dans la Chapelle de Saint-Sauveur de Peyriac-Minervoïis, diocèse de Narbonne en Languedoc, appartenante à la branche des LASCARIS, transplantée dans cette province, l'inscription suivante, en l'honneur de JACQUES LASCARIS (mentionné ci-devant, degré XXIV), reçu Chevalier de Malte par son cousin JEAN-PAUL, Grand Maître de l'Ordre, dont nous venons de parler :

A LA MÉMOIRE

De Messire JACQUES DE LASCARIS, Chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, issu des Comtes de Vintimille & de Tende, dont la famille a donné autrefois des Empereurs à Constantinople, & de notre tems des Grands Maîtres à Malte, Gouverneur du Fort des Bains de la Ville d'Arles & autres lieux en dépendans en Rouffillon, mort dans son gouvernement le 29 Avril 1698, enterré dans l'Eglise abbatiale dudit Arles, devant le maître-autel, encore vivant dans le cœur de Dame Antoinette de la Chaulne de Poullan, son épouse, qui lui a fait dresser ce petit monument pour marquer sa douleur & son amour. Passans, priez pour lui.

Nota. Cette Antoinette de la Chaulne a partagé aussi l'erreur de quelques Historiens

(comme nous l'avons remarqué ailleurs), & autres personnes même du sang de son mari. Elle devoit dire, dont la Famille représente les droits des anciens Empereurs de Constantinople, du nom de LASCARIS (a).

Voici l'építaphe du même JACQUES LASCARIS (frère puiné de JEAN III), qu'on lit sur son tombeau à Arles :

Hic jacet nobilis JACOBUS LASCARIS, illustris melitæ religioſis ſummo Magiſtro ſobrino ſuodecoratus, regiiq; & militaris Ordinis Sancti Ludovici Eques digniſſimus, Caſtri Balnearum de Avulis Gubernator meritiſſimus; obiit die 28 Aprilis ann. 1698. Anima ejus bona æterna poſſideat.

On lit à Aix en Provence, dans la seconde Chapelle de l'Eglise de Saint-Joachim, l'építaphe suivante de PAUL LASCARIS, petit-neveu de JACQUES, gravée sur une Pierre de marbre blanc, encaſſée dans le mur, en face du caveau, où reposent ſes cendres :

D. O. M.

Sub hoc marmore jacet illuſtriſſimus Dominus Comes PAULUS LASCARIS, ex ſummis Comitibus Vintimilii & Tendæ (maſculis) Imperatoribuſque Orientis (fæminis), oriundus, ſtirpis Caſtrinovi Graſſæ in Provinciæ provinciæ caput; Peyriac-Minervenſis, Narbonenſis Diœceſis, in Volcarum regione natus VI Non. Junii M. DCLXXXVIII. Obiit die XVIIa Martii, anni M. DCCLXIII, ætatis ſuæ LXX, pietate atque morum ſuavitate religioni & naturæ ornamentum ſuorumque deliciæ parentum. Anima ejus bona æterna poſſideat.

On voit dans la même Chapelle de Peyriac-Minervoïis, sur une plaque de bronze, encaſſée dans le mur, près de l'Autel, sur laquelle ſont gravées les armes des VINTIMILLE-LASCARIS, l'építaphe ci-deſſus du Comte PAUL, après laquelle eſt écrit ce qui ſuit : *On lit à Aix en Provence, dans l'Eglise de Saint-Joachim, l'építaphe ci-deſſus gravée ſur le tombeau de très-haut & très-puiſſant Seigneur Monſeigneur le Comte PAUL LASCARIS, qui lui fut élevé par ſes enfans, JEAN-PAUL, chef du nom & des armes de cette branche de la Maïſon ſouveraine de VINTI-*

(a). On trouve la même erreur dans l'Hiſt. de la Maïſon de Montmorency, par M. Desormeaux, tom. I, degré XVII, pag. 81.

MILLE & de Tende (transplantée à Peyriac-Minervois, Province du Languedoc, l'an 1593, par ANTOINE, dernier fils de CLAUDE, Seigneur de Châteauneuf-lès-Grasse, & de Dame Perrette d'Agout, fille du Seigneur de Saint-Auban); FRANÇOIS, PAUL & MARIE, tous les trois nés de Dame Germaine de Cazes; foible témoignage de leur amour & de leur regret. Priez pour lui.

Dans l'Église de Saint-Nicolas de Nancy, en Lorraine, on voit un fort beau mausolée, où sont représentés un homme & deux femmes, avec l'épithaphe suivante, au milieu de deux écussons :

Credo videre bona Domini in terra viventium, Pſal. xxvi.

Prospere ades huc, leſor.

D. O. M.

Quis hic jaceam quæris? Prospere ille ſum ex antiquiſſima Familia VINTIMILIENSIS Comitum PALEOLOGORUM & LASCARENORUM Inpp: affinitate de ſtemmate illuſtriſſima Familia in Italia oriundus, qui in Gallia forſique Lotharenorum Principum fortunæ ac virtuti plures annos pace ac bello addidiſſimus, ſtirpi ipſi Lotharenæ Domus Sereniſſimo HENRICO II, inter nobiles Cubicularios honorificè carus atque à publicis privatiſque Conſiliis optante illuſtriſſimo, atque excellentiſſimo Principe Comite VADEMONTANO, leſtiſſimis ejus filiis ac ſpei publicæ ſori gemino CAROLO VADEMONTANO, hodie etiam Lotharengiæ ac Barri Duci FRANCISCO NICOLAO, Principi VADEMONTANO, appoſitus moderator, qui eorum adoleſcentiam piè ac providè ex parentum & reipublicæ votis anno XV domeſtica in reducta uxore è primaria inter Allobroges nobilitate ac ſpectabili hæroïna Claudia, Cornilionæ in concordiſſima vitæ ſocietate nullis ex ea ſuſceptis liberis YOLANDAM ejus, è priorè turo, filiam natu minimam propriam gentilitii ſtemmatis ac nominis ſui hæredem adoptarat trium uno monumento nomina, hic vobis proſperi conjugis natæ tribus bene precare, & mortalitatis tuæ memor pacem mortuis orate; obiit anno Domini M, DCXXVII, die 11 Februarii, ætatis LVII.

Teſtament, portant acte de donation, par le Comte GUY de VINTIMILLE, de l'an 954, en faveur de l'Abbaye des Isles de Lérins (dont jouit aujourd'hui l'Evêque d'Orléans), tel

qu'on le voit dans les Archives du Roi à Aix, où il fut enregistré le 24 Février de l'an 1532. Nous n'avons fait que le citer au degré XVIII de la branche de VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE-CHATEAUNEUF, article d'HONORÉ LASCARIS, troisième fils de LOUIS LASCARIS, II^e du nom, des Comtes de Vintimille & de Tende, &c., & de PHILIPPE, des Comtes de VINTIMILLE, ſa parente de même ſang (a). Voici mot pour mot le contenu de ce teſtament.

Pro eodem Monasterio beati Honorati Lerinenſis, regiſtratio & archivatio donationis Oliveti & Caſſri de ſepulcro, de quibus in eiſdem.

Anno Nativitatis Domini, milleſimo quingentefimo trigeſimo ſecundo, & die vigeſima quarta menſis Februarii præſentato in Regiis Provinciæ Archiviis, venerabilis ac devoti Monasterii Beati Honorati Lerinenſis parte, inſtrumento valde antiquo in pargameno deſcripto tenoris ſubſequentis, ſigilloque plombe impendentis ſigillato, ligato filo levisco, eſculto ab unaparte imagine hominis equeſtris tenentis enſem in manû dextrâ, in quo ſcripta & eſcultâ ſunt atque apparent verba hæc: GUIDO, Comes VINTIMILII, & Lauſanæ; ab aliâ verò parte eſt eſcultum animal ſolitudine primâ facie leonis habens ab iis verbis eſcultis & Marchio Alpinae Maritimæ, ad fines ac perpetuum rei memoriam in eiſdem Regiis Archiviis ac in hoc libro regiſtrandum & archivandum fuit eadem die; eodem inſtrumento prius viſo, beneque palpato, ſano, integro in nullaque ſui parte ſuſpecto invento regiſtratum & archivatum in eodem præſenti libro ejuſdem Monasterii parte alias conſecto in eiſdem Regiis Archiviis & in armario Vicariæ Graſſæ conſervato per me, Honoratum Dinhe, Secretarium rationalemque ac Archivarium regium prout in eodem continetur ac melius legi potuit, cum eodemque alium originali inſtrumento debitè collationato prout ſubſequitur.

In CHRISTI NOMINE amen. Ego GUIDO, Imperialis Comes VINTIMILII & Lauſanæ & Marchio Alpinae Maritimæ, proficiens

(a) Elle eſt appelée, dans le P. Anſelme, tom. II, p. 291, ADRIENNE, fille de PIERRE-ANTOINE, celui-ci fils, ſelon du Cange, de GUILLAUME, Comte de VINTIMILLE, qui donna le lieu de Curio, Cunio ou Coni, à la République de Gènes.

contra perfidos Sarafenos in subsidium illuſtris Domini Iſlephoſi, Regis Hiſpaniarum, avunculi mei, cum Antonio, fratre meo, preſide honoris imperialis in Pedemonte & Alpina Marchione & Bonafio Comite Sabaudia, fratre Eleonoris, uxoris meæ, & Reomundo, Marchione Montiferati & Berengario, Comite Valentino, nepotibus meis, & Conrado primogenito meo futuro, Comite Vintimilii & Odone, ſecundo nato meo, futuro Marchione Alpina Maritima, & Rolando, poſtremo nato meo futuro Comite in Lauſana & montibus Carſanhanæ & Vivaldo de Caſtello, cum Bonabella & Odone Craveſana & Carlo Targanigra Domino ſepelegi & Errole iudice Balbo, Domino de Branchis & Sarſonne, commilitonibus meis, divinum iudicium timens, de conſilio ſupradictorum, ordino, diſpono & eligo pro me & meis liberis ubicumque me & illos mori contingat, ſepulturam in Capella Sancti Michaelis, quam pater meus conſtrui fecit in oliveto ſuo apud Vintimilium; quam Capellam cum hoſpicio & oliveto juxta poſito & cunctis terris cultis & incultis, hortis & molendinis & domibus quæ ſunt a porta Burgidus ſubtus Vintimilium uſque ad podium ſupradictum olivetum & ſequendo altiora colla didi podii uſque apium & deſcendendo ab Apio ad Cogalonæ & montes Morlo & circum flumen Rodoro verſus prata Roulini & ad dictam portam laſus equatur, cum omnibus aqueductibus didi fluminis Rodoro, a dicta porta laſus uſque Benevam & caſtrum de ſepulcro & cum mero & libero imperio cum ejus habitatoribus & territorio, ſicut incipit a colla crucis & deſcendit per vallonum vallis Roganæ & Malafini, & progreditur inſima Gallium uſque ad paſſum de Lona, & de dido paſſo aſcenditur ad Rocam ſcuram. Super Sepelegum & ex alia parte ſicut ad dicta colla crucis progreditur per altiora loca montium medio exiſtentium uſque ad montem Nigoni & deſcenditur per vallonum didi montis uſque ad paſſum de Gargo & jungitur ad dictam Rocam ſcuram; quæ ſupra dicta ſunt proprii juris mei, dono, lego pro ſepultura mea & anima mea, parentum meorum & ex nunc offero Deo & Beato Honorato & Alberto Alberti & fratribus Monasterii Sancti Honorati inſulæ Lerinenſis, ſub expreſſa con-

ditione quod dictam Capellam neque dictum caſtrum de ſepulcro poſſint vendere, cambiare aut aliquo modo alienare a Capella & Fratribus Lerinenſis habitantibus ibidem; quod ſi fecerint, amittant prædicta & ad Fratres Monasterii Sancti Petri montis majoris penitus devolvantur; retinens liberis meis & eorum legitimis ſucceſſoribus, ut poſſint quandiu in Vintimilio fuerint & hoſpitiū non conſtruxerint cum didis Fratribus hoſpitari ibidem ligna ſalem, aquam & mapas cum uſenſibus ad coquinam tantum ab ipſis Fratribus accipiendo, injungens Corrado, primogenito meo, & ſuis ſucceſſoribus ſe hoc nequiverint adimplere ut ante ſepulcrum meum in dicta Capella conſtrui faciant altare beati Antonii, & juxta dictam Capellam hoſpitale pro inſirmis Sancti Antonii, quibus ipſi Fratres ſerviant & de prædictis rogo & injungo per Henricum, meum Judicem Notarium, & Cancellarium Camerae conſcribi & prænominitis teſtibus ſignari, & bulla mea ſigillari ad perpetuam memoriam; ego GUIDO, qui ſupra Comes imperialis Vintimilii & Lauſanæ & Marchio Alpina Maritima prædicta omnia ſupra per me donata approbo :

Ego ANTONIUS, Marchio	Ego BERENGARIUS, Comes VALENTINI.
ALPINE.	
Ego CORRADUS.	Ego VIVALDUS DE CAS-TELLO.
Ego ODO.	
Ego ROLLANDUS.	Ego BONABELLA.
Ego BONASIVS, Comes	Ego ODO DE CRAVESANA.
SABAUDIE,	Ego CARLO TARGANIGRA.
Ego REOMUNDUS, Marchio MONTISFERATI.	Ego JUDEX BALBUS.
	Ego SAYSO.

Actum, &c. In Municipio Varageti & ſcriptum per me Henricum, Judicem & Notarium Cancellarium prædicti Domini Guidonis, Comitis Vintimilii & Lauſanæ, & Marchionis Alpina Maritima præcepto & meo ſigno, ſignatum illuſtri Domino Ludovico, Romanorum Imperatore, feliciter imperante anno Dominicæ Incarnationis nongeſimo quinquageſimo quarto, tertio Calendarum Aprilis, indiſione duodecimâ, datum & atteſtatum & ſignatum.

Acte de l'hommage rendu par les habitans de Cagnes aux héritiers de JEAN-ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, Comte Souverain de Tende, &c., mentionné au degré XX de l'an 1510, que l'on voit dans les Archives de MM. de LASCARIS du Langue-

doc, dont nous allons rapporter la partie probante :

IN NOMINE DOMINI NOSTRI, &c., anno Nativitatis 1510, & die decima octava mensis Februarii, regnante christianissimo Principe & Domino nostro, Domino LUDOVICO, Dei gratiâ Francorum Rege, &c.

Noverint universi, &c., ex mandato magnificorum Dominorum Castri de Cagna, &c., in presentia illustris & potentis Domini RENATI, &c., ac illustris & potentis Dominæ ANNÆ conjugum, &c., quod cum in contractu matrimonii celebrati inter eundem illustrem Dominum Renatum Sabaudicæ Comitum Comitatum prædictorum videlicet Villaris in Ducatu & diçione Sabaudicæ, Sommeripæ de Bosco in Principatu Pedemontis, Domini Apremontis, Verudegran, atq; Sancti Juliani, Gordanis, Sipieræ, Venciæ & Bafitæ de Albanastorum sub diçione illustrissimi Principis Domini Ducis Sabaudicæ, fratris, & Domini metuentissimi didi illustris Domini RENATI existentium & illustrem & potentem Dominam ANNAM, filiam & hæredem universalem ac donatariam illustris & potentis bonæ memoriæ Domini JOANNIS-ANTONII LASCARIS, ex Comitibus Vintimilli & Comitibus Tendæ, Domini Limoni, Alyernati ultrâ montes, Marri, Petralatæ & totius distriçtus in Ripa Ganuæ, Villenovæ & con-Domini de Antipoli & de Cagna, dederit & donaverit idem quondam illustris Dominus JOANNES-ANTONIUS LASCARIS, Comes Tendæ, donatione mera, pura, &c., prædictum Comitatum una cum Villis & Castris mero & mixto Imperio, alta & bassa Jurididione, hominagia, terras, jura, adiones, &c., quæ & quas habebat in & super Comitatu, Villis, Castris & terris prædictis cum padæ & lege quod primus nasciturus ex eisdem illustrissimis Domino RENATO & ANNA, jugalibus, masculus habere debeat & tenere cognomen & arma ipsius illustris Domini Comitibus Tendæ, constante de præmissis instrumentis publicis super hoc sumptis per egregios & nobiles viros Andream Renoire & Michaellem Rascaffi, Ducales Secretarios & Magistrum Joannem Cota, Notarium publicum de Tenda à quibus totalis relatio habeatur de anno Domini 1501, & die vigesima quinta mensis Januarii, cum quidem de anno proxime lapsæ, & die decima-tertia

mensis Augusti proxime lapsæ, prædictus illustris Dominus Comes Tendæ suos dies clausit extremos, reliçtis prænonatis illustribus Domino RENATO & ANNA, jugalibus, una cum Domicello CLAUDIO SABAUDIÆ, filio ex eisdem jugalibus, nato & superflite; & propterea didam donationem & legitimam successionem prædicti illustris Domini Comitibus Tendæ, &c., ut eisdem illustrissimis Dominis jugalibus tanquam con-Dominis pro duabus partibus medietatis didi loci de Cagna, tam ex didis donatione quam legitima successionem prestare habeant hommagem ligium & fidelitatis debitæ sacramentum, &c. qui quidem iudici & alii particulares respondendo dixerunt, quod sunt parati facere & adimplere ea omnia & singula quæ quilibet verus & fidelis subditus suo Domino legitimo & naturali facere tenetur; intellectu intimatione & præcepto factæ, existentes in præfatorum illustrissimum Dominorum RENATI & ANNÆ conjugum, præsentia didi Sindici nomine Sindicario universitatis & singularum personarum, &c., seriatim descripti, genibus flexis, capite discoperto, tenentes ambas manus suprâ Librum Missale & suprâ Sancta Dei Evangelia, &c. &c. — Acta & publice recitata fuere hæc omnia in dido loco de Cagna infrâ Ecclesiam Parochialem ante majus altare; presentibus ibidem spectabilibus, nobilibus & egregiis viris Dominis, Dominico Spinola, &c., Petro ex Dominis de la Languella, Casanovæ Domus, AUGUSTINO, ex Comitibus VINTIMILLI, Bartholomeo de CARAVONICA, ex Comitibus VINTIMILLI, GASPARINO de LASCARO primo de Ripa Ganuæ, &c. &c., & me Claudio Prioris cive & habitatore civitatis Grassæ, Notario publico, &c., qui ex omnia vidi, audivi & notam sumpsi, &c.

Lettre ou Epître dédicatoire de Robert de Briçon (citée, pag. 70, art. 5, sur la branche du Luc).

A Monseigneur l'illustrissime & Révérendissime JEAN, des Comtes de Vintimille de Marseille du Luc, Evêque de Toulon.

MONSEIGNEUR,

Ce petit ouvrage (a) vous appartient avec

(a) Généalogie de la Maison.

tant de droit, que je ne puis le présenter sans injustice à autre qu'à vous; il vous appartient, puisque c'est l'Histoire de votre illustre Maison, & je ne dois le présenter qu'à vous, puisque vous en faites le principal ornement. D'ailleurs, Monseigneur, j'ai reçu de V. G. des marques si particulières de cette bonté qui vous est si naturelle, que je ne puis me dispenser de vous donner quelque preuve publique de ma reconnaissance, & je n'ai pas cru vous en pouvoir donner qui vous fussent plus chères qu'en vous offrant ce qu'il y a de plus considérable dans la vie de vos ancêtres. Je me persuade, Monseigneur, que vous ne me saurez pas mauvais gré du soin que j'ai pris de débrouiller une Généalogie, dont on n'a eu jusqu'ici que des connoissances fort confuses, & d'avoir tiré, comme de leurs tombeaux, tant de grands hommes qu'il y a eu dans votre Famille, pour les faire revivre glorieusement dans la mémoire des hommes; j'espère même de me faire un mérite auprès du public, en lui donnant le détail d'une Maison si considérable, & par son ancienneté, & par la noblesse de son origine, & par la grandeur de ses emplois & de ses alliances. On apprendra avec plaisir, Monseigneur, que votre Maison a une origine des plus illustres, puisque vous descendez en droite ligne des anciens Comtes Souverains de VINTIMILLE, issus des anciens Rois d'Italie, & que du côté maternel vous avez pour aïeux les Vicomtes de Marseille, issus des anciens Comtes de Provence; on admirera ensuite sa grande ancienneté, puisqu'elle peut produire des titres de 7 à 8 siècles, par le moyen desquels, depuis les anciens Comtes de VINTIMILLE, on peut, sans interruption, en continuer la suite jusqu'à vous. Mais ce qu'il y a de plus merveilleux, Monseigneur, est de voir que cet illustre sang ait conservé toute sa pureté dans le cours de tant d'années, que le tems, qui cause de si grandes altérations en toutes choses, n'en ait point fait en votre Famille, & que la gloire des descendans ait toujours soutenu celle de leurs ancêtres; on remarquera aussi Monseigneur, que votre Maison a donné des Saints au Ciel, des Evêques à l'Eglise, des Pères à la Patrie, des Ambassadeurs aux plus grandes Puissances du monde, des Généraux d'armée, des Grands Amiraux, des

Grands Chambellans & autres Grands Officiers de la Couronne, sous nos anciens Comtes de Provence, Rois de Naples & de Sicile; mais ce qu'il y a de plus remarquables en ceux de votre Maison, c'est leur fort attachement pour les intérêts de leurs Souverains, & la grandeur de leur zèle & de leur fidélité, qui les ont obligés d'exposer, non-seulement leurs biens, mais encore leurs vies pour le service de leurs Princes légitimes; & sans aller bien loin, Monseigneur, chercher parmi vos aïeux la preuve de cette vérité, n'a-t-on pas vu de nos jours deux de Messieurs vos frères mourir dans le service, l'un ayant été tué au siège de Beaucaire en Languedoc, & l'autre à la fameuse bataille de Lens, après avoir donné l'un & l'autre des preuves signalées de leur valeur; deux de vos neveux, marchant sur les traces de leurs oncles, ont suivi leur destinée, ayant été tués aussi dans le service, l'un à la descente de nos troupes à Gigerly en Afrique, & l'autre ces dernières années, dans l'armée du Roi en Flandre, étant pour lors Page de Sa Majesté. Enfin M. le Comte de Luc, qui se trouve à présent l'aîné des deux neveux qui vous restent, & qui doit être le soutien de sa Maison, combattant en la journée de Montcassel, à côté de M. le Commandeur de Forbin, dans les Mousquetaires du Roi, après s'être distingué dans cette sanglante occasion, y perdit un bras, & faillit en perdre la vie de cette dangereuse blessure; on ne s'attomera pas après cela si notre grand Monarque, instruit de toutes ces vérités, a des considérations si particulières pour la Maison de Luc, & s'il a reconnu, en diverses occasions, l'importance de ses services; c'est pour ce sujet, Monseigneur, & pour montrer aussi l'estime particulière qu'il fait de votre vertu, qu'il vous a élevé aux diverses dignités ecclésiastiques que vous avez si dignement occupées, car ces dignités ne font pas tant une marque de la bienveillance envers votre Maison en général, qu'une preuve éclatante de l'estime particulière que S. M. fait de votre vertu & de votre mérite; & c'est cette vertu & ce mérite, Monseigneur, qui doit faire le principal sujet de votre éloge; tout ce qu'on peut dire de la noblesse de vos ancêtres sont des motifs généraux de gloire pour votre Mai-

son, qui vous est commune avec tous ceux de votre sang, d'être issu d'une illustre race; c'est un avantage que plusieurs Gentilshommes du Royaume ont aussi bien que vous; mais d'être considéré comme vous êtes, d'un Prince si éclairé dans le discernement des personnes, c'est ce qui fait, en votre particulier, la matière d'un grand éloge; c'est aussi ce qui m'empêchera de m'arrêter dans le détail de toutes les vertus qui reluisent en votre personne; ainsi je ne dirai rien de cette grande douceur qui charme d'abord tous ceux qui vous approchent, de cette piété solide envers Dieu, de cette charité envers le prochain, de cette prudence dans les affaires; enfin, de cette résidence continuelle que vous faites dans le Diocèse qui vous a été commis, & de ce grand zèle pour la doctrine orthodoxe qui a paru avec tant d'éclat aux yeux de toute la France, & qui vous a mérité des louanges dans la Cour de Rome, & une Lettre si obligeante du Souverain Pontife; toutes ces choses fourniroient assez de matière pour un grand Panegyrique; mais outre que j'appréhenderois de blesser votre modestie, n'ayant pas d'auteurs assez d'éloquence pour m'en bien acquitter, je me contenterai de vous assurer que je suis avec un parfait attachement & un profond respect,

Monseigneur,

de Votre Grandeur,

le T. H. & le T. obéissant
Serviteur.

F. DOMINIQUE ROBERT.

La tige des VINTIMILLE-LASCARIS, Comtes de Tende, & des Comtes de Tende, a donné quatre Evêques à l'Eglise de Riez: l'un d'eux fut promu au Cardinalat. Les LASCARIS & les VINTIMILLE des autres branches en ont aussi donné à plusieurs villes de France, de Savoie, de Sicile, &c., particulièrement à Beauvais, dans la personne d'ANTOINE LASCARIS, fait Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit; à Aix, à Limoges, dont le siège fut encore occupé par un LASCARIS-SAVOIE-D'URFÉ; à Marseille, à Paris, à Toulon (anciennement & de nos jours); à Vintimille, à Aoste, Evêché suffragant de Tarentaise; à Messine, Archevêché en Sicile, &c. (Cette ville de Messine est dite la plus célèbre de ce Royaume & la plus agréable: elle est bâtie en partie sur les col-

Tome XI.

lines, & en partie dans la plaine, de façon qu'elle forme un amphithéâtre dont le milieu est le port: son canal est le passage de tous les Vaisseaux qui viennent du Levant.)

LAS CASES, en Espagnol LAS CASAS, ancienne Noblesse, originaire de l'Andalousie en Espagne, où il y a encore des LAS CASES, laquelle s'est établie en Languedoc, en Agénois & en Quercy; nous en avons déjà parlé dans le tom. V, p. 405 & suiv. de la prem. Edit. de ce Dictionnaire.

CHARLES DE LAS CASES fut un des Seigneurs nommés pour accompagner BLANCHE, fille du Roi de Castille, qui vint en France en 1200, pour épouser LOUIS VIII, dit le jeune, fils aîné de PHILIPPE-AUGUSTE. Il obtint permission du Roi de Castille de rester en France, & servit dans les guerres contre les Anglois, notamment dans celles du Languedoc, où il s'établit. Il fit acquisition, en 1224, des Terres & Seigneuries de Belvèze, Cèsseras, & ensuite de celle de la Bellouidière. Un de ses descendans, nommé

Noble PIERRE DE LAS CASES, Damoiseau, Seigneur de Cèsseras & de Belvèze, ayant éprouvé des troubles, occasionnés par les guerres, obtint main-levée, en conséquence de Lettres Patentes accordées par PHILIPPE DE VALOIS, Roi de France, datées du 7 Février 1331, & fut remis en possession desdites Terres de Belvèze & de Cèsseras, comme il paroît par un acte du Sénéchal de Carcassonne de la même année. Ces Terres restèrent dans cette Maison jusqu'en 1594, qu'ANTOINE DE LAS CASES, Chevalier, les vendit à noble Antoine de Saint-Jean, Seigneur de la Cortelle, & fit acquisition de celles de la Cauffade & de Lamerie, que le Marquis DE LAS CASES, un de ses descendans, possède encore aujourd'hui.

GUILLAUME DE LAS CASES, Seigneur de Belvèze, Cèsseras & la Bellouidière, épousa noble *Delphine Otho*, Dame de Roquefort, de Laudamie & de la Tour, Co-Dame de Camboulit, qui étoit veuve de noble *Pierre de Gramont*. Il en eut deux enfans: l'aîné resta en Languedoc sur les Terres de son père; & le cadet s'établit en Quercy, sur celles de sa mère. Cette Dame, devenue aussi veuve de son second mari, obtint, le 5 Octobre 1453, un Arrêt du Parlement de Toulouse, pour rentrer dans ses Terres du Quercy, que les guer-

res l'avoient forcée d'abandonner. Son fils cadet,

BERTRAND DE LAS CASES, Seigneur, Baron de Roquefort & de la Bellouidière, Co-Seigneur de Camboulit, reçu de sa mère différentes procurations, en date du 16 Janvier 1450, du 30 Octobre 1455 & du 5 Décembre 1458. Il épousa, de son consentement, par contrat du 27 Mai 1458, *Madeleine de Barras*, fille de *Déodat*, Seigneur de Beduer, de Grialou, &c. Il fit son testament le 16 Avril 1473, dans lequel, après nombre de substitutions faites en faveur de ses enfans, il y rappelle son neveu, noble PIERRE DE LAS CASES, Chevalier, Seigneur de Belvèze, Celles, &c., & institue pour héritier universel, noble DIEUDONNÉ DE LAS CASES.

Cette ancienne Noblesse est divisée en trois branches : l'aînée est établie au Diocèse de Lavaur en le Haut-Languedoc ; la seconde, dans l'Agénois ; & la troisième, dans le Quercy.

PREMIÈRE BRANCHE.

MARC-ANTOINE, Marquis de LAS CASES, Seigneur de Belvèze eut pour enfans :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et autre JEAN, mort sans avoir été marié.

JEAN DE LAS CASES, Seigneur de la Nauze, épousa, le 3 Octobre 1647, *Marie de Besset*, dont il eut :

1. MARC, qui suit ;
2. Et PIERRE, marié.

MARC DE LAS CASES, Seigneur de la Cauffade & de Lamerie, épousa *Marie de Poitevin*, dont vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. PIERRE, mort Capitaine dans le Régiment de Saint-Simon en l'année 1749. Il avoit épousé N... de l'Hofstelle, de laquelle il a eu trois garçons, l'un d'eux, nommé

LOUIS, est Chanoine-Comte du noble Chapitre de Saint-Louis de Gigny depuis 1771.

JEAN DE LAS CASES, né le 9 Mars 1687, Seigneur de la Cauffade & de Lamerie, Capitaine dans le Régiment du Maine, mort le 10 Septembre 1758, a eu d'*Elisabeth-Marque Tallon*, fille de *Florimond*, & d'*Elisabeth Tallon*, sa cousine, huit enfans, dont cinq sont morts en bas âge ; les autres sont :

1. FRANÇOIS-HYACINTHE, qui suit ;

2. MARIE-ARNE, née le 2 Juin 1727, Religieuse Maltoise, qui a été élevée à Saint-Cyr ;
3. Et JEANNE-MARQUE, née le 22 Mai 1739, Marquise de LAS CASES, Pensionnaire, en 1761, aux Dames Religieuses de Saint-Antoine à Paris ; elle s'est mariée, le 26 Août 1765, avec *Gabriel de Bernetz*, Marquis de Berny, Gouverneur de Marcigny, nommé, par le Roi de Sardaigne, Chevalier de St.-Maurice. Sur production de ses titres, il a été reconnu par ceux du nom de *Bernetz*, qui restent en Piémont, pour être de leur ancienne & illustre Maison, & reconnu pareillement par le Marquis, *Joseph-César de Bernetz*, Seigneur du Bout-Ju-Bois, & par son fils, ainsi qu'il nous est apparu. Leurs enfans sont : *Etienne-Charles-Gabriel*, & *Emmanuel-Armand-Charles-Constant*, Chevaliers de Malte. Voy. BERNETZ.

FRANÇOIS-HYACINTHE, Marquis de LAS CASES, Seigneur de la Cauffade, Lamerie & autres lieux, né le 1^{er} Janvier 1733, Capitaine des Grenadiers Royaux, Chevalier de Saint-Louis, Commandant de Revel, Sauves, Puy-Laurens, &c., commandoit le Bataillon d'Albi, au Mont-Dauphin, en 1759, &c., a épousé, en 1765, *Jeanne Naves de Ranchin*, dont il a eu :

MARIE-JOSEPH-EMMANUEL-AUGUSTE-DIEUDONNÉ, né le 21 Juin 1766 ;
Et deux autres enfans, en bas âge.

SECONDE BRANCHE.

PIERRE-JEAN DE LAS CASES, Chevalier, Seigneur, Baron de Roquefort, Camboulit, Cambes, Bouffac, &c., se maria, par contrat du 12 Avril 1698, à *Marie-Anne du Bouzet de Podenas*, fille de feu *Jean*, Seigneur, Comte de Podenas, & de *Marie de Ségur*, dont :

PIERRE GASTON DE LAS CASES, Chevalier, Seigneur, Baron de Roquefort, Camboulit, &c., qui a vendu la Terre de *Roquefort* à Jacques Delsau, Seigneur de Bouillac, Trésorier de France en la Généralité de Montauban, par contrat passé à Figeac en Quercy, le 28 Janvier 1736 ; & il a acquis les Terres & Seigneuries du Péré & de Mézières en Agénois, où il est établi. Il a épousé, par contrat passé à Bordeaux, *Anne-Jeanne d'Abadie*, parente du Gouverneur de la Bastille, morte à la fin de Décembre 1759. Il en a eu :

1. PIERRE-JEAN, qui suit ;
2. Et JEANNE, mariée, en 1771, à N... d'*Abadie*, Lieutenant de Vaiffeau.

PIERRE-JEAN, Marquis de LAS CASES-BEAUVOIR, Seigneur du Péré & de Mézières en Agénois, élevé Page du feu Roi dans sa Petite Ecurie.

TROISIÈME BRANCHE.

LOUIS DE LAS CASES s'est marié avec *Françoise de Roquemareuil*; il en a eu :

1. LOUIS, mort sans postérité;
2. Et JEAN-PAUL, qui suit.

JEAN-PAUL DE LAS CASES s'est marié, 1^o le 16 Octobre 1660; & 2^o avec N... *des Mousseaux de Reignac*, dont :

LOUIS DE LAS CASES, qui a épousé, par contrat du 26 Avril 1699, *Catherine de Loflanes*, dont il eut :

1. JEAN-PIERRE, qui suit;
2. N... DE LAS CASES, Chevalier de Saint-Louis, marié, en 1758, à *Françoise de Corn de Queyjac*, ci-devant veuve de N... *de Cardaillac*. Ils n'ont point eu d'enfants;
3. N... DE LAS CASES, Chevalier de St-Louis, Lieutenant-Colonel dans le Régiment d'Auvergne, Infanterie, mort sans alliance;
4. & 5. Et deux filles, Religieuses Maltoises à Beaulieu en Quercy.

JEAN-PIERRE DE LAS CASES DE SAINT-POL, Chevalier de Saint-Louis, a épousé N... *de Choppin*, née à Paris, dont il n'a point eu d'enfants.

L'Abbé de Beauvoir, du nom de LAS CASES, a fait ses preuves il y a quelques années, devant le Juge d'Armes de France, pour faire entrer à Saint-Cyr, Mademoiselle de *Vassal de Basse*, sa nièce, dont la mère est la sœur dudit Abbé.

Les armes : *d'or, à la bande d'azur; à la bordure de gueules. Couronne de Marquis.*

* LASCOS ou LASCOTS. C'est une Seigneurie en Auvergne, mouvante du Roi à cause de son Duché d'Auvergne, dont fit hommage au Roi à Riom, le 1^{er} Juillet 1669, JEAN d'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Chaludet, au nom de *Gilberte d'Anglard*, son épouse. Voy. ASTORG ou ASTORGUE.

LASNIER ou LANIER, Famille noble originaire d'Angers, qui a fondé le Prieuré du Papillay, près de cette Ville.

I. JEAN LASNIER, Seigneur de Monternaut & de l'Effretière, fut Maître d'Hôtel de la Reine ANNE, & Echevin de la ville d'Angers en 1505. Il épousa *Marie Renaud*, Dame de Sainte-Gemmes, & en eut :

GUY, qui suit;

Et FRANÇOIS, célèbre jurifconsulte, Professeur en Droit.

II. GUY LASNIER, 1^{er} du nom, Seigneur de St^e-Gemmes, de l'Effretière & de Monternaut, Conseiller au Présidial d'Angers, & Maire de cette ville en 1560, se maria avec *Ifabeau Collin*, dont :

III. GUY LASNIER, 2^e du nom, Conseiller au Grand Conseil, par Lettres données à Paris le 23 Mai 1578, & reçu le 15 Juillet suivant. Il composa un *Traité des Libertés de l'Eglise Gallicane*, mourut à Angers le 23 Octobre 1606, âgé de 56 ans, & fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Julien, sa Paroisse. Il étoit oncle de FRANÇOIS LASNIER, rapporté ci-après, & avoit épousé *Charlotte le Lièvre*, de laquelle vinrent :

GUILLAUME, qui suit;

Et ELISABETH, femme d'*Antoine de la Brunière*, Seigneur du Pleffis, de Gesté, Capitaine dans le Régiment de Brezé, mort en 1635, dont des enfants.

IV. GUILLAUME LASNIER, Seigneur de l'Effretière, d'abord Conseiller au Parlement de Bretagne, puis au Grand Conseil le 23 Décembre 1608, Conseiller honoraire le 15 Septembre 1643, & Doyen des Conseillers d'Etat, épousa *Lucrèce Louet*, fille de *René*, Seigneur de la Souche, Maître des Requêtes du Duc d'Anjou, & Lieutenant Particulier au Présidial d'Angers, & de *Lucrèce Thevin*. De ce mariage sortit :

V. GUILLAUME LASNIER, 2^e du nom, Seigneur de Baubigné, Conseiller au Grand Conseil en 1643, qui s'est marié à *Marthe le Fèvre-de-la-Falrière*, sœur de *René le Fèvre-de-la-Falrière*, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, dont il n'eut point d'enfants. Etant devenue veuve peu de temps après son mariage, elle se retira aux Ursulines, où elle demeura 50 ans, jusqu'au 25 Juillet 1716, qu'elle mourut, à 90 ans, en odeur de sainteté.

IV. FRANÇOIS LASNIER, Seigneur de Sainte-Gemmes, neveu de GUY LASNIER, 1^{er} du nom, fut Procureur du Roi, Lieutenant Général & Président au Présidial d'Angers, & Maire de cette Ville en 1619. Il épousa *Angélique Davy de la Fautrière*, & en eut :

V. FRANÇOIS LASNIER, 2^e du nom, Seigneur de la Ferrière, Baron de Sainte-Gemmes-sur-Loire, qui fut Conseiller au Grand Conseil en

1625, Grand Rapporteur en la Chancellerie le 13 Novembre de la même année, Maître des Requêtes le 25 Juin 1632, charge qu'il résigna en 1636, Intendant des Armées dans la Valteline, puis en Flandre, Picardie & Anjou, Commissaire aux Etats de Bretagne & de la Chambre de Justice de l'Arsenal, ensuite Ambassadeur en Suisse, & deux fois en Portugal, en 1653. Il épousa *Jeanne Licquet*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Maison-Neuve, Procureur du Roi de la Prévôté & Echevin d'Angers en 1609, & Maître des Requêtes de la Reine MARIE DE MÉDICIS, & de *Jeanne-Gouveau* de la *Prouillère*, dont plusieurs enfans.

De cette famille étoit RENÉ LASNIER, Avocat Général au Grand Conseil, mort en 1609. Il avoit épousé *Marie Frubert*, laquelle se remarqua à *François de Sainte-Marthe*, Avocat au Grand Conseil, mort en 1641. De son premier lit elle eut :

MARIE LASNIER, qui s'est alliée, le 11 Février 1625, à *Guy-François de Moutholon*, Seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, Avocat au Parlement, & Conseiller d'Etat par Brevet, mort Doyen des Avocats, dont elle eut postérité. Voy. MONTIOLON. Elle mourut à Ecouis, à 7 lieues de Rouen, le 2 Février 1692, à 94 ans.

C'est ce que nous favons, n'ayant point reçu de *Mémoire* sur cette Famille, dont les armes sont : *d'azur, au sautoir losangé d'or, accompagné de 4 laniers éployés, ou de 4 aiglettes du même.*

* LASSAY, Ville, avec titre de *Marquisat* & un Château, dans le pays du Maine, & dont la Seigneurie s'étend sur 30 Paroisses.

* LASSAY est une autre Seigneurie dans le Blaisois, qui est entrée, avec plusieurs Terres, dans la Maison de *Madaillan*, par le mariage de *Judith de Chauvigné* avec *Jean de Madaillan de Leparre*, Seigneur de Montataire & de Montviel, issu d'une ancienne Famille noble de l'Agénois, en faveur duquel la Seigneurie de LASSAY fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1647, registrées le 7 Septembre 1649. Voy. MADAILLAN.

LASTIC, en Auvergne: fuyant un *Mémoire* dressé sur titres originaux par M. Claubault, Archiviste & Généalogiste, cette Maison remonte à

I. HUGUES DE LASTIC, Chevalier, issu d'un puiné de la Maison de *Merœur*. Il étoit déjà créé *Chevalier*, lorsqu'en l'an 1211, il donna le conseil à Simon, dit le Macchabée, Comte de Montfort, Général des Croisés contre les Albigeois, commandés par Raymond, Comte de Toulouse, de ne pas l'attendre, & de le jeter dans Castelnau, pour l'arrêter dans sa marche; avis que le Comte de Montfort suivit, malgré l'opposition de quelques-uns des siens. (*Hist. génér. du Languedoc*, tom. III, pag. 216). Il vivoit encore en 1225, qu'il lit, avec sa femme, diverses fondations en l'Eglise de Brioude, & eut sans doute pour frère, ou pour oncle, ETIENNE DE LASTIC, Chanoine de Brioude, qui, dès l'an 1161, comparut en cette qualité comme témoin à la fondation faite par Odile de Chambon, aussi Chanoine de Brioude, de l'Eglise du Pont de la Bajasse, où ce dernier avoit déjà fait construire un Hôpital pour des lépreux. Cet ETIENNE DE LASTIC vivoit encore en 1200, qu'il fut aussi présent à une transaction passée entre le Chapitre de Brioude & Odile de Merœur. (Archives de Brioude.) HUGUES DE LASTIC avoit épousé *Ermenegarde*, dont le nom de famille est ignoré, laquelle consentit aux fondations par lui faites à l'Eglise de Brioude en 1225. Leurs enfans furent :

1. BOMPAR, ou BONPAR (*sive Boniparis*), qui suit;
2. Et GUILLAUME, Chanoine, Prieur de Vieille-Brioude, puis Abbé de Pébrac, ensuite Archiprêtre de Brioude & de Langeac. Il doit être le même qui comparut comme témoin à une transaction faite le 11 des Nones de Juin 1214, entre Odile de Chambon, aussi Chanoine de Brioude, & les Chanoines de la Bajasse, touchant le droit de patronage, qui fut conservé au premier. Il étoit Prieur de Vieille-Brioude, lorsqu'il fut élu Abbé de Pébrac, vers 1225; transféa alors avec les Chanoines de Saint-Julien de Brioude, touchant sa prébende qu'il se réserva; & ayant gouverné son Abbaye de Pébrac pendant deux ans, il la résigna, en 1227, à Pierre de Chavagnac, qui mourut deux ans après. GUILLAUME DE LASTIC, étant rentré dans cette Abbaye, s'appliqua à en faire confirmer tous les droits par Robert, Comte de Clermont, en 1231; transféa, en qualité d'Abbé de Pébrac, avec le Chapitre de Brioude, en 1234; reçut, au mois de Septembre 1238, la Terre de la Ro-

che, d'Odillon de Mercœur, Prévôt de Brioude; & après avoir gouverné son Abbaye pendant 12 ans, c'est-à-dire jusqu'en 1240, & avoir été fait Archevêque de Brioude & de Langeac, l'abdiqva de nouveau l'Abbaye de Pébrac, en faveur de Jean de Paulhac, qui s'en démit aussi deux ans après, en 1242. Hugues, Evêque de Clermont, reçut de lui la foi & hommage, & le ferment de fidélité (*eum abfolvit & quittavit*) en qualité d'Archevêque de Brioude & de Langeac, le Mercredi après la Pentecôte 1245, & il vivoit encore le Mercredi après la Fête Saint-André 1248, suivant une Charte, dans laquelle il est aussi qualifié *Prieur de Vieille-Brioude*. (*Gallia Christiana*, tom. III, col. 277, A, & 460, C. D. E.)

II. BOMPAS, Seigneur de LASTIC & de Valeilles, Chevalier, est le même que le Sire de LASTIC, qui, ainsi que plusieurs autres Seigneurs & Barons d'Auvergne, tranfige, en 1254, avec ALPHONSE, Comte de Poitiers (frère du Roi SAINT LOUIS), Seigneur de ce qu'on appelloit alors la Terre d'Auvergne, & depuis nommé *Duché d'Auvergne*, au sujet des franchises & immunités de la Noblesse de cette Province, enfreintes en plusieurs choses par les Officiers d'ALPHONSE, auquel ces Seigneurs en avoient adressé leurs plaintes. Il ne vivoit plus en 1256, que sa femme & BERTRAND BOMPAS, Seigneur de LASTIC, leur fils, rendirent hommage à l'Evêque de Clermont pour la Terre de Valeilles: c'est ce qui appert par les Archives de l'Evêché de Clermont, N° 85. Il est rappelé avec le titre de *Chevalier*, dans le compte rendu en 1288, par Antoine de Lotoing & Bernard de Charrey, Chanoines de Brioude, au Chapitre de cette Eglise, touchant les fondations faites en la même Eglise, & où, à l'article des Messes, il s'en trouve une annotée pour BOMPAS DE LASTIC, Chevalier; ce qui prouve que de son vivant il avoit exercé des bienfaits envers ce Chapitre. Il avoit épousé *Alix*, Dame de Valeilles, laquelle étant veuve, foumit, pour la première fois, avec BERTRAND BOMPAS, Seigneur de LASTIC, son fils, à l'Evêque de Clermont, à cause de son Comté d'Alleuze, la Terre de Valeilles, qui avoit toujours été un alev noble & indépendant; ils en rendirent foi & hommage à ce Prélat en 1256. Elle vivoit encore en 1262, que son fils se porta garant envers elle du don qu'il fit alors au Prieur de Paulhac. BOMPAS eut de son mariage:

1. BERTRAND BOMPAS, qui fuit;
2. GUILLAUME, Chanoine, Comte de Brioude l'an 1237. Il doit être le même que ce GUILLAUME BOMPAS (a), Abbé de Saint-André de Mègmont-lès-Clermont, en 1243 & 1251, & qui ne l'étoit plus en 1255. (*Gall. Christ.*, tom. II, col. 411, E.) Il fut présent, avec PIERRE & ETIENNE de LASTIC, aussi Chanoines de Brioude, ses frères, à une Charte de ce Chapitre de l'an 1256, touchant l'investiture des Terres vacantes, qu'il avoit coutume de conférer à des séculiers pour leur usage particulier, laquelle coutume le même Chapitre abolit, par cet acte, comme y ayant alors 80 Prébendiers, & n'étant pas permis, y est-il dit, de disposer ainsi du patrimoine de *Jésus-Christ*. Au mois de Juillet de l'an 1261, il fit don au même Chapitre, pour le repos de l'âme de ses oncles (*avunculorum meorum*), du domaine direct de ses dîmes de Mazyerat, de Montchaffela, de Biroc, & leurs appartenances, sauf le domaine utile & la propriété des mêmes dîmes, qu'il reconnut, par cet acte, tenir dorénavant en fief de ce Chapitre, sous la redevance d'une obole d'or de cens chaque année à la Saint-André; & pour raison de quoi il fit de suite l'hommage, & jura fidélité au même Chapitre, pour lui, ses héritiers & successeurs, du consentement & approbation de *Dalmas de Fontenilles*, Chevalier, de PIERRE DE LASTIC, Chanoine de Brioude, son frère, & de *Francon, Etienne & Guillaume de Fontenilles*, ses neveux, enfans dudit *Dalmas de Fontenilles*. Le sceau de GUILLAUME DE LASTIC, pendant à cette Charte, est une *saſce*. Il fut présent, avec autre GUILLAUME BOMPAS, son neveu, à une transaction faite, en 1277, entre le Chapitre de Brioude & Ithiers de Rochefort, Doyen de la même Eglise, à l'occasion d'une mine que l'on comptoit trouver au terroir de Chazelles. (*Gall. Christ.* tom. II, col. 145, E. in frum.) Il vivoit encore en 1280, qu'il fut aussi présent, au traité passé entre ce Chapitre & Béraud, Sire de Mercœur. Dans cet acte il prend le nom de BOMPAS, *alias* DE LASTIC. (Archives de Brioude;)
3. PIERRE, Chanoine, Comte de Brioude & Bailli de ce Chapitre en 1254. Il comparut avec GUILLAUME, son frère, à la Charte de l'an 1256, ci-dessus mentionnée. Il est dit

(a) C'est-à-dire GUILLAUME, fils de BOMPAS: première époque où l'on trouve le nom de BOMPAS adopté par lui & son frère aîné, en mémoire de BOMPAS, Seigneur de LASTIC, leur père.

frère du même GUILLAUME DE LASTIC, Chanoine de Brioude, dans la donation que ce dernier fit au Chapitre de cette Eglise au mois de Juillet de l'an 1261, & que PIERRE DE LASTIC approuva. Il est encore dit frère de BERTRAND BOMPAR, Seigneur de LASTIC, dans un don fait, par ce dernier, au Prieur de Paulhac ; & vivoit encore en 1266, qu'il comparut aussi, comme témoin, à la résignation faite par Bernard d'Auriole, de sa Prébende canoniale de Brioude, le Mardi après la Fête de Saint-Michel ;

4. ETIENNE, Chanoine, Comte de Brioude & Abbé de Saint-Amable de Riom. Il fut aussi présent, avec GUILLAUME & PIERRE DE LASTIC, ses frères, au règlement fait, en 1256, par le Chapitre de l'Eglise de Brioude, touchant les terres vacantes qu'il avoit coutume de conférer à des féculiers ; & est dit frère de BERTRAND BOMPAR, Seigneur de LASTIC, dans un don fait, par celui-ci, au Prieur de Paulhac, en 1262. Il étoit Abbé de Saint-Amable de Riom, le Mardi après l'Octave de la Pentecôte 1285, qu'il prêta serment d'obéissance à Guy de la Tour, Evêque de Clermont, & ne l'étoit plus en 1289. (*Gall. Christl.*, tom. II, col. 389. D. ;)
5. Et LOUISE, sans doute la même qui fut mariée à Dalmas de Fontenilles, Chevalier, lequel, avec ses trois enfans Francon, Etienne & Guillaume de Fontenilles, approuva la donation faite, au mois de Juillet 1261, au Chapitre de Brioude, par GUILLAUME DE LASTIC, Chanoine de la même Eglise, qui dans cet acte appelle Francon, Etienne & Guillaume de Fontenilles, ses neveux, & les dit fils de Dalmas de Fontenilles. Le sceau de ce dernier, pendant à cette chartre, étoit un écu chargé de quatre pals.

III. BERTRAND BOMPAR (a), Sire de LASTIC, de Valeilles & de Paulhac, Chevalier, rendit hommage en 1256, avec Alix, Dame de Valeilles, la mère, pour raison des Château & Seigneurie de Valeilles, qu'ils fournirent pour la première fois par cet acte à l'Evêque de Clermont, à cause de son Comté d'Alleuze, quoique cette Terre eut toujours été auparavant un aleu noble & indépendant,

(a). C'est-à-dire BERTRAND, fils de BOMPAR, M. de Marca, dans son *Hist. de Béarn*, liv. 3, chap. 5, p. 207 & 208, observe que les anciens Ecrivains voulant exprimer les noms patronimiques, ajoutoient au nom de Baptême du fils, celui du père ou de l'aïeul ; & que l'on trouve cet usage fort reçu, même parmi les Romains, du tems de la République

comme nous l'avons dit ci-devant. Ils rendirent en même tems avec de tout ce qu'ils possédoient à Saint-Flour. BERTRAND BOMPAR accorda, tant pour lui que pour ses successeurs, à Bernard du Vernet, Archevêque de Saint-Flour, & Prieur de l'Eglise de Paulhac, par chartre du Jeudi après la fête de la résurrection de N.-S. 1262, le droit de lever la dime dans toute l'étendue de sa Terre de Paulhac au nom de cette Eglise, tant sur ses terres que sur celles de ses feudataires ; & il promit de faire garantir cette donation par Alix, sa mère, PIERRE & ETIENNE DE LASTIC ses frères. Il prenoit encore la qualité de Sire de LASTIC en 1263 & 1270, qu'il mourut suivant le Nécrologe de Saint-Julien de Brioude. Il avoit épousé Aude, que des Mémoires surnomment d'Aurillac, laquelle est rappelée dans le testament de PIERRE BOMPAR, Seigneur de LASTIC, son fils, de l'an 1299. Ils laissèrent de leur mariage :

1. PIERRE, qui suit ;
2. BERTRAND, lequel eut un différend avec ETIENNE DE LASTIC, que l'on croit son neveu, concernant ses droits héréditaires. Il intervint entre eux, le Mercredi avant la fête de Saint-Grégoire de l'an 1327, une Sentence arbitrale touchant ses prétentions sur le Château de Valeilles, dans laquelle il est dit qu'ETIENNE DE LASTIC pourroit seul exercer toute justice civile & criminelle, & avoir droit de four banal. Cette Sentence décide aussi que les 8 deniers que BERTRAND DE LASTIC avoit droit de percevoir au Mas de Laltours, paroisse de Culfac de la Jurisdiction d'ETIENNE DE LASTIC, ainsi que le droit que ledit Bertrand avoit encore coutume de percevoir depuis le moulin du Pont jusqu'au Pont de Valeilles, appartiendront dorénavant à perpétuité à ETIENNE DE LASTIC, sans que BERTRAND DE LASTIC & les siens puissent rien demander dans les limites de Valeilles, & les eaux y renfermées. Ce BERTRAND peut avoir eu pour enfans :

1. GARIN, qui comparut comme témoin au testament de Maragde de Paulhac, femme de PIERRE, dit BAYARD, Seigneur de LASTIC, de l'an 1316 ;
2. DRACON, Chanoine de Brioude, qui le Samedi, veille de la Pentecôte 1326, fut présent à une obligation de la somme de 100 livres Tournois, faite par le Chapitre de la même Eglise, au profit de GUILLAUME & PIERRE-BERNARD, frères ;
3. Et ETIENNE, qui fut, étant simple

Clerc, hommage de ses Terres à l'Evêque de Clermont en 1329. Il étoit Abbé de Saint-Amable de Riom au mois de Novembre 1340, & ne l'étoit plus en 1345.

3. GUY, Abbé de Saint-Amable de Riom, le Lundi après la fête de Saint-Julien en Janvier 1292, qu'il accorda à Jean Collabier, & à Etienne Boyer, Clerc, la faculté de lire (*legendi*) la Grammaire & la Logique à Riom, tant qu'il ne révoqueroit pas cette permission. (*Gall. Christ.* tom. II, col. 389. E.)
4. Et GUILLAUME, Abbé de Chantoin, puis de Saint-Amable de Riom, Chanoine, Comte de Brioude en 1277, qu'il comparut en cette qualité avec autre GUILLAUME DE LASTIC, son oncle, à une transaction faite entre le Chapitre de Brioude & Etienne de Rochefort, Doyen de cette Eglise, à l'occasion d'une mine d'argent qu'on espéroit trouver au terroir de Chazelles. Il fut élu Abbé de Chantoin après Etienne, qui gouvernoit encore cette Eglise en 1293, & ensuite Abbé de Saint-Amable de Riom après son frère GUY, le 9 Mars 1296. Il ne l'étoit plus longtems avant 1317 qu'il avoit eu deux successeurs. Il mourut fort âgé en 1326, fuyant son épitaphe. Le nom de BOMPAN ou de LASTIC, que lui & son oncle prenoient indifféremment, démontre clairement l'identité de Maison. Il est prouvé d'ailleurs que les Seigneurs qui se nommoient collectivement ou simplement BOMPAN-BOMPAN ou LASTIC, portoient les mêmes armes.

IV. PIERRE BOMPAN, 1^{er} du nom, Sire de LASTIC & de Valeilles, Chevalier, rendit hommage, en 1266, à l'Evêque de Clermont, pour la Terre de Valeilles, que BERTRAND, Seigneur de LASTIC, son père, & *Alix*, Dame de Valeilles, son aïeule paternelle avoient soumise à cet Evêché, en 1256. Au mois de Juin 1270, il fit la foi & hommage, & fournit aveu & dénombrement à Godefroy, Prieur du Couvent de Saint-Flour, pour raison d'un certain Courtil, sis à Cussac, nommé *li Chamina*; de son mas de Snaurat, Paroisse de Cussac & ses appartenances, & d'autres héritages qu'il avoit reçus du Couvent en indemnité & récompense des dimes qu'il avoit données au même Monastère dans ses Terres de Cussac, Paulhac, Cezens, Oradour (*Droratorio*) & de Las Ternas, ainsi que pour raison de la forteresse qu'il devoit édifier à Cussac dans le Fief & Seigneurie de ce Couvent, à condition cependant que lorsque

la troisième partie de la tour de cet édifice seroit achevée, le Couvent fourniroit alors 25 livres Tournois pour la finir. Il rendit encore foi & hommage, en 1281, au Roi PHILIPPE-le-Hardi, à cause de ses Comtés de Poitou & d'Auvergne, comme héritier du Prince ALPHONSE, frère de SAINT LOUIS, pour raison de sa Terre de Latic; & transféra le Samedi après la fête de l'Annonciation de la Vierge en 1300, avec *Souveraine de Pierrefort*, femme d'ETIENNE BOMPAN, son fils aîné, au sujet de la dot à elle assignée par *Gilbert*, Seigneur de *Pierrefort*. Chevalier, son père, sur le mas de Paulhaguet, de laquelle dot il avoit vendu partie à Jean d'Uffel. Par cet acte il donna en indemnité à *Souveraine de Pierrefort*, sa bru, 10 livres de rente à prendre sur le mas d'Obax & ses appartenances, & sur le fief du Puy assis en la Paroisse de Cezens. Il a dans ce même acte la qualité de *Damoiseau*, vivoit encore le Dimanche après la Toussaint de l'an 1310, qu'il fut présent au contrat de mariage d'ALOUSIE DE LASTIC, sa petite-fille, avec *Dracon de Châteauneuf*, Damoiseau, comme il est prouvé par des Lettres du Dimanche Fête de SAINT-CLÉMENT, Pape, de l'an 1371, dans lesquelles, ainsi que dans une transaction faite entre ses enfans, pour raison de sa succession, dès le Samedi après la Fête de Sainte-Foy, de l'an 1323, il est rappelé avec le titre de *Chevalier*. Il avoit fait son testament en 1299, par lequel il choisit sa sépulture au Cimetière du Prieuré de Rochefort, voisin de sa Terre de Latic; disposa de 50 livres tournois pour le repos de l'âme d'*Aude*, sa mère, & de celle de *Julienne*, son épouse, en faveur de diverses Eglises; fit un legs aux pauvres filles de sa Terre de LASTIC & de Valeilles; fonda un *Obit* au Prieuré de Rochefort; fit plusieurs autres legs pieux, dont un de 5 sols tournois à l'Hôpital du Val-Rouade. Il paroît qu'il mourut en 1317, qu'ETIENNE BOMPAN, son fils, avoit déjà disposé du Château de Latic en faveur de PIERRE, dit BAYARD, fils de ce dernier. Il avoit épousé *Julienne*, Dame de Valeilles (a),

(a) Il y avoit trois Châteaux du nom de *Valeilles*: le supérieur ou fuzerain étoit tenu par les Seigneurs de LASTIC, avant l'an 1256; l'inférieur, dont il est ici question, appartenoit, dans le XIV^e siècle, à Bernard de Racher, Damoi-

que l'on croit avoir été fille de *Guillaume de Bec*, & sœur de *Robert* & de *Béralde de Bec*. Cette opinion est fondée sur la donation faite le 6 Octobre 1323, par *Béralde de Bec*, autre fille du même *Guillaume de Bec*, à *ETIENNE BOMPAP*, Chevalier, Seigneur de *LASTIC*, fils de *PIERRE BOMPAP*, de tous les droits & actions sur le mas & territoire de *Valeilles*, Paroisse de *Neuvéglise*. pour raison de son partage & légitime paternelle & maternelle, & de la succession directe de *Robert de Bec*. son frère défunt; termes qui prouvoient en effet que *Julienne* étoit de la Maison de *Bec*. Quoi qu'il en soit, elle ne vivoit plus lors du testament de son mari, en 1299, dans lequel elle est rappelée. Leurs enfans furent :

1. *ETIENNE BOMPAP*, qui suit;
2. *PIERRE BOMPAP*, Chanoine, Comte de *Brioude*, rappelé dans le testament de son père, qui lui fit don de 40 livres tournois de rente, à prendre dans l'étendue de la Terre de *Valeilles*, avec pouvoir de disposer de cette somme jusqu'à 10 livres tournois. Il transigea avec son frère aîné, par acte du Jeudi après l'Assomption de N.-D. 1321; étoit mort lors du testament d'un autre *PIERRE DE LASTIC*, son neveu, du 18 Mars, que l'on comptoit encore 1327, & fut enterré, suivant son testament, à *Brioude*, devant la porte de la Chapelle *Sainte-Marie-Madeleine*;
3. *GUY BOMPAP*, nommé dans le testament de son père, qui lui légua 20 livres tournois de rente à prendre sur la Terre de *Valeilles*, & le mit sous la tutelle de *PIERRE*, son frère;
4. *MARQUISE*, aussi rappelée dans le testament de son père, qui lui donna un marc d'argent, 15 livres tournois de rente, & 350 livres tournois. Elle fut femme de *Turc de Meyronne*;
5. Et *GALLIENNE*, Dame de *Montfuc*, dite femme de *Guillaume de Taillac*, *Damoiseau*. Seigneur dudit lieu. Son père lui donna, par son testament, un marc d'argent, 25 livres tournois de rente, & 500 liv. tournois en espèces. *ALAUSIE DE LASTIC*, sa nièce, & *Dracon de Châteauneuf*, son mari, firent cession à *Guillaume de Taillac*,

seu; & le troisième, également inférieur, étoit possédé par une Maison de *Valeilles*. Ces deux derniers Châteaux relevoient du premier, dont le nom fut enfin changé, vers l'an 1472, en celui de Château de *Rochebonne*.

par acte du Vendredi après la Fête de la Nativité de *Saint-Jean-Baptiste* 1320, de 50 livres tournois de rente, à eux constituées en dot par leurs conventions matrimoniales de l'an 1310, moyennant certains autres écus & rentes que ledit *Guillaume de Taillac* leur bailla en compensation.

V. *ETIENNE BOMPAP*, 1^{er} du nom, Seigneur de *LASTIC*, de *Valeilles*, &c., Chevalier, est nommé dans une chartre de l'Eglise de *Pébrac* de l'an 1290 aliàs 1296. Son père, par son testament, ratifia les avantages qu'il lui avoit faits de son mariage, & il a dans cet acte le titre de *Damoiseau*. Il fut présent à l'acte de remploi d'une partie de la dot de sa femme, par *PIERRE BOMPAP*, Seigneur de *LASTIC*, son père, par acte du Samedi après la Fête de l'Annonciation de la Vierge, de l'an 1300, & émancipa en 1312, par acte du Lundi après la *Saint-Pierre-aux-Liens*, *PIERRE BOMPAP*, son fils. Il prend, dans ces deux actes, le titre de *Damoiseau*, & celui de *haut & puissant Seigneur & Chevalier*, dans plusieurs autres. Il testa, avant la Fête de *Saint-Barnabé*, Apôtre, le 10 Juin 1334; élut sa sépulture au Prieuré de *Rochefort*, au tombeau de ses ancêtres; fit divers legs pieux; institua pour héritier universel *ETIENNE DE LASTIC*, son second fils; établit une substitution graduelle entre tous ses enfans; assigna un douaire à sa femme; légua 100 livres tournois, une fois payées, pour marier 13 pauvres filles de sa Terre de *Valeilles*, & 12 pauvres filles de sa Terre de *Lastic*; légua à *Guillaume de la Fage de Chaslin*, son écuyer, 50 liv. tournois de rente viagère; fit pour exécuteurs testamentaires *Adelbert de Pierrefort*, Chanoine de *Rodez*, & son frère *Bertrand de Pierrefort*, Seigneur dudit lieu, Chevalier, *Guillaume de Taillac*, Chevalier, *Adelbert*, son fils, & autres Seigneurs. Il vivoit encore en 1336, qu'il fut présent au contrat de mariage d'*ETIENNE*, Seigneur de *LASTIC*, son fils, & étoit mort le 6 Avril 1340, suivant une transaction de ce jour, dans laquelle il est rappelé. Il avoit épousé, avant l'an 1299, *Souveraine de Pierrefort*, fille de *Gilbert*, Seigneur de *Pierrefort*, Chevalier, & sœur de *Bertrand*, Chevalier, Seigneur du même lieu, & d'*Adelbert de Pierrefort*, Chanoine de *Rodez*. Elle vivoit encore lors du testament de son mari, le 10 Juin 1334, par lequel il lui assigne pour douaire, durant sa

vie, son domaine de Stors avec tous ses droits, & 100 livres de cens à prendre sur sa Terre & Paroisse de Cezens, & étoit morte au mois d'Août 1243. Leurs enfans furent :

1. PIERRE BOMPAR, qui suit ;
2. ETIENNE BOMPAR, rapporté après son aîné ;
3. Autre PIERRE, Chanoine de Brioude, ainsi qualifié dans son testament du 18 Mars 1327, par lequel il élut sa sépulture au Cimetière de l'Eglise de Brioude, à côté de PIERRE DE LASTIC, aussi Chanoine de Brioude, son oncle ; institua pour héritier universel *Guillaume de Fontenilles*, Chevalier, qu'il appelle son *très-cher frère*, & fit plusieurs legs pieux ;
4. ADELBERT, Seigneur de la Chaumette, Clerc, qui comparut, comme témoin, à l'émancipation, en 1332, de CATHERINE DE LASTIC, sa nièce, & à celle d'ETIENNE, son frère, en 1333. Il est rappelé dans le testament de son père, du 10 Juin 1334, par lequel il lui légua, pour tous droits de légitime, 45 livres tournois de rente annuelle & viagère, avec les jouissance & usufruit des Châteaux de Soleyra & de Valeilles ; & le substitua à ETIENNE DE LASTIC, son frère, au mariage duquel il assista en 1336 ;
5. GILBERT, Chanoine de Brioude, qui n'avoit que le titre de *Clerc*, lorsqu'en 1332 il fut présent, avec ADELBERT, son frère, à l'émancipation de CATHERINE DE LASTIC, leur nièce ; mais il avoit la qualité de *Chanoine de Brioude*, dans le testament de son père, par lequel il lui légua aussi 45 livres de rente, avec la jouissance du Château de Valeilles, & le substitua à ses frères. Il comparut encore, comme témoin, à une transaction faite entre ETIENNE, son frère & ALÉNOR DE LASTIC, leur nièce, en 1343 ;
6. ALAUSIE, mariée, en présence de son père & de son aïeul, par contrat du Dimanche après la Toussaint 1310, avec *Dracon de Châteauneuf*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, auquel elle apporta en dot 50 livres tournois de rente, à prendre sur le village de Sellrières. Ils ne vivoient plus l'un & l'autre lors de la transaction faite le Dimanche, Fête de SAINT CLÉMENT, Pape, de l'an 1311, entre *Louis de Châteauneuf*, Chevalier, leur fils, JEAN BOMPAR, Chevalier, Seigneur de LASTIC, & *Guillaume de Tailiac*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, au sujet des droits d'ALAUSIE DE LASTIC, mère de *Louis de Châteauneuf* ;
7. N.... DE LASTIC, femme de *Guillaume de Fontenilles*, Chevalier, que PIERRE DE LASTIC, Chanoine de Brioude, appelle son *très-cher frère dilectum & carissimum fratrem*

Tom. XI.

- meum*, dans son testament du 18 Mars 1327 ;
8. GUILLARDE, rappelée dans le testament de son frère, qui lui légua, pour tous droits de légitime, la somme de 1200 livres tournois, une fois payée, pour la marier ;
 9. BOMPAR, Religieuse au Monastère de Lavau-dieu, *aliàs* Comps, lors du testament de son père, qui lui donne, en cette qualité, un legs ou une pension de 10 livres ;
 10. ADE, aussi Religieuse dans le même Monastère, mentionnée dans le testament de son père, qui lui légua aussi une pension de 10 livres ;
 11. SMARAGDE, dite, dans le testament de son père, Religieuse au Monastère de Beaumont, à laquelle il donna une pension annuelle de 12 livres ;
 12. Et DAUPHINE, Religieuse au même Monastère, à laquelle son père légua une pareille pension qu'à sa sœur.

VI. PIERRE BOMPAR, 1^o du nom, dit BAYARD, pour le distinguer de PIERRE, Chanoine de Brioude, son frère, Chevalier, Seigneur de LASTIC, de Paulhac, la Garde, Chabreugeol, Saint-Saturnin, Saint-Diéry, Champetières, la Chaumette, Valeilles, Laquérie, la Barmhella, Bosbovic, &c., émancipé par son père, comme on l'a dit, en 1312, passa, avec lui, plusieurs transactions, rendit hommage de sa Terre de Paulhac au Chapitre de Brioude, & eut qualifié *Chevalier* dans plusieurs actes. Il vivoit encore en 1332, & ne vivoit plus lors du testament de son père, du 10 Juin 1334. Il avoit épousé, 1^o vers la fin du mois d'Août 1312, *Smaragde*, Dame de *Paulhac*, la Garde, Chabreugeol, Saint-Saturnin, Saint-Diéry, Champetières, &c., fille d'*Hérald de Paulhac*, & de N.... de *Langeac*. Elle hérita d'*Hérald de Paulhac*, son frère, & apporta dans la Maison de LASTIC de grands biens. Elle testa le Mercredi, jour de Sainte-Foy, Vierge, de l'an 1316, élut sa sépulture au cimetière du Prieuré de Rochefort, Diocèse de Clermont, au tombeau des ancêtres d'ETIENNE, Seigneur de LASTIC ; institua pour héritier universel l'enfant dont elle étoit enceinte, si c'étoit un garçon, sinon ses deux filles, auxquelles elle substitua PIERRE DE LASTIC, son mari, & ordonna que son héritier seroit tenu d'envoyer un serviteur à pied & armé suffisamment, au premier passage d'Outre-mer pour le subsidie de la Terre Sainte. Elle vivoit encore en 1317, & étoit morte le 21 Décembre 1328, que se firent les accords du mariage de ses deux filles. PIERRE BOMPAR avoit

N II

époufé, 2^o par contrat du Mercredi dans l'Octave de la Nativité de Saint-Jean-Baptifte en 1332, *Béatrix de Bofchant*. Etant veuve, elle fe remarria à *Jean*, dit *Lochard Syrot*; elle eut procès pour fon douaire de 50 livres tournois de rente, avec le Château de Val, pendant la vie, ainfi qu'il étoit porté dans fes conventions matrimoniales. Si ce douaire lui fut contéfté, c'eft que lors de fon mariage elle étoit mineure de 10 ans, & qu'à la mort de fon premier mari, elle étoit encore mineure de 12 ans; mais il fut convenu qu'il lui seroit payé pour fon douaire la somme de 500 livres. Elle ratifia cet accord le Jeudi avant la Fête de Saint-Jacques & de Saint-Philippe, de l'année 1340. Il eut du premier lit :

1. CATHERINE, Dame de Paulhac, Saint-Bodeil, Saint-Saturnin, Saint-Diéry, Champetières, &c. Elle époufa, par accord du 21 Décembre 1328, *Raymond de Mofluéjouis*, fils émancipé d'*Emery de Mofluéjouis*, Damoiseau. Il lui fut assigné en dot & pour fa part, dans l'hérédité de *Smaragde de Paulhac*, fa mère, l'hôtel ou aufpice de Paulhac, situé en la ville de Brioude, & autres biens & rentes, avec la forêt de Bofchant, fife devant le Château des Vernières & fes appartenances, & tout ce que fa mère avoit au lieu de Saint-Bodeil, à la charge que tous ces biens retourneroient à fon père, en cas qu'elle mourût fans enfans. Elle étoit mariée le 21 Avril 1333, que fon mari rendit hommage au Chapitre de Brioude de la Terre de Paulhac. De cette alliance vint *Marie de Mofluéjouis*, qui porta, par fon mariage, la Terre de Paulhac dans la Maifon de *Rochefort d'Auroufe*;
2. ELÉONORE, Dame de Chabreugeol, &c., fubftituée à CATHERINE DE LASTIC, fa fœur, par le teftament de *Smaragde de Paulhac*, leur mère. Elle fut promise en mariage, par traité du 21 Décembre 1328, à *Lordet de Chirac*, Seigneur de Caffagnes, Damoiseau, auquel elle apportoit en dot le Château de Chabreugeol, près de Brioude, avec les mas du Bofchet & de Racolas, & la dime des blés & vins aux mêmes lieux, les terres de Saint-Saturnin & de Saint-Diéry, avec haute & basse justice, & tout ce que *Smaragde de Paulhac*, fa mère, avoit au lieu de Saint-Jérôme & en la Terre de Champetières, fauf le domaine de la Chaumette; mais ce mariage n'eut pas lieu. Elle époufa, 1^o noble & puissant *Guy de Chafel (de Castro)*, Seigneur de Bofchant, Damoiseau, par traité du Mercredi dans l'Octave de la Fête Saint-Jean-Baptifte 1332, en présence

d'ETIENNE & de PIERRE BOMPAR, fes afeul & père, qui lui assignèrent en dot le Château de Chabreugeol, 120 livres tournois de rente, avec haute & basse justice, favoir 90 livres, fur la Châtellenie de Chabreugeol & le lieu voisin, 30 livres fur la Châtellenie de la Garde, avec la somme de 1000 livres tournois; & fon mari lui constitua pour douaire la jouissance de tous fes biens. préfens & à venir. Elle étoit remariée à *Guillaume de Verdufan*, Chevalier, lors de fon teftament du 13 Février 1363, par lequel elle légua à l'Eglise de Brioude 15 livres tournois, pour être délivré, chaque année, le jour de fon décès, à perpétuité, à chacun des Chanoines de cette Eglise, un denier à l'heure de Matines, un autre denier pour la Proceffion qui se feroit enfuite, & un troifième denier à la Mefle des Morts; légua auffi, à l'école de la même Eglise de Brioude, 10 livres, monnoie forte, pour une Mefle des Morts, & nomma pour fes exécuteurs teftamentaires ETIENNE BOMPAR, Seigneur de LASTIC, *Guillaume de Taillac* & *Guillaume de Verdufan*, fon mari, Chevaliers, qu'elle appelle les chers amis [*cariffimos amicos meos*]. Elle ne vivoit plus, ni fon mari, le 16 Avril 1379, qu'il fut délivré, par extrait, une expédition de fon teftament;

3. Et N... DE LASTIC, enfant, dont *Smaragde de Paulhac* déclara être enceinte lors de fon teftament de l'an 1316, nommée femme du Seigneur d'*Alcaze* dans la tranfaction faite le 6 Avril 1340, entre ETIENNE II, Seigneur de LASTIC, & fes frères, & *Béatrix de Bofchant*, seconde femme de PIERRE BOMPAR DE LASTIC, à l'occasion du douaire de cette dernière.

VI. ETIENNE-BOMPAP, 11^o du nom, dit le jeune, Chevalier, Seigneur de LASTIC & de Valeilles, &c., fecond fils d'ETIENNE BOMPAP 1^{er} & de *Souveraine de Pierrefort*, émancipé, comme on l'a dit, par fon père, tranfigea, en 1343, avec ALIÉNOR BOMPAP DE LASTIC, Dame de Chabreugeol, fa nièce. Il a dans plusieurs titres la qualité de noble & puissant Seigneur, & de Chevalier, rendit hommage à l'Evêque de Clermont en 1352, pour fa Terre de Valeilles; se trouva à la bataille de Poitiers en 1356; servit dans toutes les guerres contre les Anglois, fous les règnes des Rois JEAN & CHARLES V; fit don à JEAN, fon fils aîné, le 12 Octobre 1358, de fes Château & Châtellenie de Valeilles, pour qu'il pût foutenir plus dignement fon rang; affifta à fon contrat de mariage passé en 1358; fut un

des exécuteurs testamentaires d'ÉLÉONORE DE LASTIC, sa nièce, & rendit encore foi & hommage le 11 Janvier 1364, au Comte Dauphin, Seigneur, Baron de Mercœur, de ses Château & Terre de Lastic, de ses Terres & Seigneuries de Saint-Pons, &c. Il ne vivoit plus le Dimanche, Fête de SAINT CLÉMENT, Pape, de l'an 1371. Il avoit épousé, par contrat du Jeudi après la quinzaine de la Nativité de Saint Jean-Baptiste 1336, *Alix de Montaigu*, Dame de Champex, de Lodene, &c., fille de noble & puissant Seigneur *Pierre de Montaigu*, & de feue *Isabelle*, Dauphine d'Auvergne; celle-ci fille de *Robert III*, Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, & d'*Isabeau de Châtillon*, en Bazois. Elle apporta en dot à son mari de grands biens, provenant tant du côté paternel que maternel, & son mari lui assigna pour douaire 55 livres tournois de rente viagère, sur le Château de Lastic. Ils eurent pour enfans :

1. JEAN BOMPAR, qui fut;
2. BAYARD, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, Commandeur de la Tourette. Il paroît être le même à qui le Roi CHARLES V fit un don en 1368 ou 1369, pour s'être remis sous son obéissance. Il servit en qualité de Chevalier Bachelier dans toutes les guerres contre les Anglois, es-années 1375, 1377 & 1379. Il fut encore employé en cette qualité à la garde & défense des Pays d'Auvergne, sous le commandement de Poncet de Lanfac, le 15 Janvier 1380, qu'il donna quittance pour ses gages & ceux de 9 Ecuyers de sa Chambre. Il fut porteur des lettres que la Dauphine d'Auvergne, Comtesse de Clermont, écrivit, le 28 Mai 1385, au Comte d'Armagnac, pour la délivrance de son frère, alors fait prisonnier de guerre. Une de ces lettres est conçue en ces termes, rapportée par Baluze, tom. II, aux Preuves, pag. 779 : *Cher Sire, il est ainsi que le Seigneur de LASTIC, frère du porteur des présentes, est prisonnier à Albeize, si vous prie, cher Sire, tant chèrement que je puis, qu'il vous plaise de le avoir pour recommandé & lui aider, s'il vous plaît, à sa délivrance, & à soutenir son bon droit; car il avoit faulx-conduit des Anglois. Si vous prie, que en ce ne me feuillez faillir, car votre parole lui voudra moult, & vueillez savoir, cher Sire, que ledit Seigneur de LASTIC est d'origine de Monsieur (a); & par ce je vous en écry plus affectueu-*

(a) *Alix de Montaigu*, mère de JEAN, Seigneur

fement. Il fut présent, en 1392, au partage fait entre ETIENNE, Seigneur de LASTIC, & BAYARD, dit BERTRAND DE LASTIC, frères, ses neveux, touchant la succession de leur père;

3. PONS, aussi Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Montchamp & Maréchal de Rhodes, qui fit une fondation dans l'Eglise de Brioude en 1362. Il étoit mort avant le 10 Juillet 1437, suivant une transaction, où on lui donne encore la qualité de *Commandeur de Montchamp*;
4. Et peut-être DRACON, Chanoine, Comte de Brioude en 1450, & Prévôt de cette Eglise, depuis l'an 1385 jusqu'en 1388.

VII. JEAN BOMPAR DE LASTIC, Seigneur de Lastic, de Valeilles, &c., qualifié *Chevalier* dans un acte du 12 Octobre 1358, fait prisonnier par les Anglois, étoit mort avant le 29 Février 1392, que ses enfans partagèrent la succession. Il avoit fait deux testamens, comme on le voit par une transaction du 21 Juillet 1395, & avoit épousé en Janvier, par contrat du Mardi après la Fête de Saint-Hilaire, que l'on comptoit encore 1358, *Hélis de Montcellés*, Dame d'Unfac & de Ségonzat, veuve de *Jean du Breuil*, dit *Trollhart*, Chevalier, Seigneur du Breuil, & fille de N... de *Montcellés*, Seigneur d'Unfac & de Ségonzat, & de *Dalmase*..... Elle porta à son mari les Terres d'Unfac & de Ségonzat, avec tous leurs droits & revenus, circonstances, appartenances & dépendances, qui lui étoient échus de la succession de son père, ainsi que tout ce qui pouvoit lui échoir. Elle eut en douaire 50 liv. tournois, & vivoit encore le Dimanche après la Fête de Saint-Luc de l'an 1408. De son premier mariage vint une fille, morte avant elle; & du second lit fortirent :

1. ETIENNE BOMPAR, qui fut;
2. BAYARD, dit BERTRAND, auteur de la branche des Seigneurs d'Unfac & de Ségonzat, rapportée ci-après;
3. Autre ETIENNE BOMPAR, Damoiseau, Clerc Bachelier en décret, qui fit avec ETIENNE, son frère aîné, le 20 Mars 1395 (vieux style), une transaction sur le procès élevé entre eux au sujet des successions de JEAN, leur père, & d'ETIENNE, leur aïeul. Il lui fut assigné 50 liv. de rente sur les terres de Lastic & de Boscharat, avec la somme de 100

DE LASTIC, étoit en effet fille d'*Isabelle*, Dauphine d'Auvergne.

liv. tournois une fois payée. Il tranfigea encore pour le même fujet avec fon frère, en 1399, parce qu'il le propofoit de faire fes études, & ils convinrent, en révoquant leur premier arrangement, qu'ETIENNE, fon ainé, lui payeroit une penfion annuelle & viagère de 50 liv. tournois, monnoie courante, pour tout droit. Il a, dans ce dernier accord, le titre de *noble & puiffant Seigneur & de Damoifeau*. Il rendit foi & hommage à JEAN DE FRANCE, Duc de Berry & d'Auvergne, pour raifon de ce qu'il poffédoit dans la Châtellenie de Belinay, par aèle du 16 Juillet 1404, & il étoit Bachelier en décret le 8 Septembre 1414, lorsqu'il intervint un Arrêt du Parlement fur de nouveaux différends qui s'élevèrent entre lui, ETIENNE, fon ainé, & BERTRAND, dit BAYARD, fon autre frère, à l'occafion de leurs droits refpectifs dans la fuccelfion de leur père, parce que, par un autre Arrêt du 18 Mars 1412, il s'étoit emparé du revenu du lieu de Bofcharat, dont BERTRAND, fon frère, étoit en poffeffion depuis longtems;

4. JEAN-BOMPAS, né vers l'an 1371, entré dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, après le 21 Juillet 1395, Grand Prieur d'Auvergne & Commandeur de Montchamp, qui fervit dans les guerres contre les Anglois, & fut probablement fait prifonnier avec fon père en 1385. Il étoit abfent de l'Isle de Rhodes, lorsque fa grande réputation le fit juger digne, au commencement du mois d'Octobre 1437, de fuccéder à Antoine Fluvian, Maître de fon Ordre. Ce fut lui qui le premier prit le titre de *Grand Maître*. On le regarde comme un des héros de fon Ordre. Il foutint vaillamment, en 1444, le fecond fiège de Rhodes contre toute la puiffance de MAHOMET, qui; tant qu'il vécut, n'ofa plus l'attaquer, dit l'Abbé de Vertot dans fon *Hift. de Malte*, tom. II, p. 234;
5. Et BÉRAUD, Damoifeau, qui comparut comme témoin au partage fait entre ETIENNE & BERTRAND, dit BAYARD de LASTIC, frères, le 26 Février 1392. Il efl cru leur frère avec d'autant plus de raifon, que dans une tranfaction du 21 Juillet 1395, entre ETIENNE & JEAN BOMPAS DE LASTIC, frères, il efl dit que ce dernier prétendoit un quart dans la fuccelfion de leur père; & ETIENNE, Seigneur de LASTIC, y obferve qu'ils étoient quatre frères vivans avec l'héritier, ce qui prouveroit qu'ils étoient cinq. On ignore au fuplus fa deflinée.

VIII. ETIENNE BOMPAS DE LASTIC, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Lastic, de Vailleilles, &c., homme d'armes des Ordonnan-

ces du Roi, dans la Compagnie du Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne (Béraud II, dit le Grand), ès-années 1383 & 1384, fournit, le 22 Février 1397, fon aveu & dénombrement à Henri, Evêque de Clermont, pour ce qu'il tenoit de fon Evêché; testa le 7 Août 1426; élu fepulture au Mont de Rochefort; fit des legs en faveur de fes enfans & de fes parens; fonda un *Obit* dans la Paroiffe de Neuvéglife, pour le 18 Août de chaque année, fuivant une quittance touchant cette fondation, donnée le 18 Septembre 1511, par la Communauté des Prêtres de cette Eglife, à LOUIS, Seigneur de LASTIC, fon petit-fils. Il avoit époufé, par traité du 31 Décembre 1392, *Agnès de Tailiac*, Dame de Montfuc, fille de feu noble & puiffant *Aflorg de Tailiac*, Damoifeau, & *d'Hélis de Viffac*, fa veuve. Il paroît qu'elle étoit morte, lors du teftament de fon mari du 7 Août 1426; car il n'y efl fait aucune mention d'elle. De leur mariage vinrent :

1. DRAGUINET, qui fuit;
2. PONS, rapporté après fon ainé;
3. LOUIS, rappelé dans le teftament de fon père, qui lui fit don de 100 livres de rente à vie feulement, qu'il fubftitua à PONS de LASTIC, fon frère, auffi fubftitué à DRAGUINET, fon ainé;
4. GUILLAUME, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, Commandeur de Lyon, de Celles & de Carlat, Sénéchal de fon Ordre, mentionné dans le teftament de fon père, qui lui fit un legs de 40 livres tournois. Il étoit Sénéchal de Rhodes, lorsque pour pénétrer les deffins des Infidèles, JEAN DE LASTIC, alors Grand Maître de la Religion de Rhodes, fon oncle, l'envoya avec deux vaiffeaux vers les côtes d'Égypte & de Barbarie. Il rendit toujours d'utiles fervices dans les emplois que ce Grand Maître lui commit;
5. JEAN, Religieux Hôpitalier de la Chaife-Dieu, ainfi qualifié dans le teftament de fon père, qui lui fit un legs à vie feulement;
6. HÉLIS, mariée, par contrat du 26 Janvier 1420, à *Géraud Baffet*, Seigneur de Crufol & de Beaupré, auquel elle porta en dot la Terre de Collat, au Diocèfe de Saint-Flour, avec fes dépendances, & 3000 livres tournois, moyennant quoi elle renonça à la fuccelfion de fes père & mère. La Terre de Collat lui avoit été donnée par *Hélis de Viffac*, fon aïeule maternelle;
7. AGNÈS, Religieufe au Monafère des Chazes, nommée en cette qualité dans le teft-

tament de son père, qui lui légua une pension viagère de 20 livres ;

8. Et GABRIELLE, aulli appelée dans le testament de son père, par lequel il lui fit don de 3000 livres tournois pour la marier. Elle fut accordée par Robert, Dauphin d'Auvergne, Evêque de Chartres, & Louis de BOURBON, Comte de Montpensier, Dauphin d'Auvergne, Comte de Clermont & de Sancerre, son frère aîné, faisant pour DRAGUINET, à *Jean de Murols*, de la Maison d'*Archon*, Chevalier, avant le 5 Février 1428, & elle l'époua au mois de Septembre 1429. De ce mariage elle eut trois garçons, & une fille, nommée *Dauphine de Murols*, alliée à *Annet d'Autières*, Chevalier, duquel elle étoit veuve lors d'une transaction passée le 2 Août 1491.

IX. DRAGUINET, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, de Valeilles, de Montfuc, &c., Conseiller, Chambellan de LOUIS DE BOURBON, Comte de Montpensier, puis Conseiller & Chambellan du Roi CHARLES VII, Grand Maître d'Hôtel de la Reine, &c., servit en qualité de Chevalier Bachelier contre les Anglois en 1419 & 1423. Il fut un des Commissaires ordinaires pour le Roi pour l'imposition de l'Aide de 18000 livres octroyée à S. M. par les gens des trois Etats du pays d'Auvergne, lorsque le 22 Octobre 1441 & le 10 Février 1442, il donna quittance au Receveur du même Aide; & acquit, en 1443, de Jacques de Montmorin, Seigneur de Chas & de Rillac, moyennant la somme de 800 réaux. bon or, tous les cens & rentes en blé & en argent & autres à lui appartenant aux lieux de Bodabet, Aubatz, la Valette, Chaffaigumoret & du Brollief, &c., situés dans les Juridictions & Paroisses de Valeilles, de Cezens & de Cuffac, comme le tout ayant été autrefois des appartenances de la Terre & Châtellenie de Valeilles, vendues aux précédesseurs de Jacques de Montmorin, par ceux de DRAGUINET DE LASTIC. Il rendit foi & hommage des Terres de LASTIC & de Valeilles, tant à LOUIS DE BOURBON, Dauphin d'Auvergne, Baron de Mercœur, qu'aux Evêques de Clermont & de Saint-Flour, Seigneurs Suzerains; confirma les donations qu'il avoit faites aux Frères Mineurs de Clermont & à d'autres Couvents d'Ordres mendiants; releva tous ses Officiers, tant Capitaines, Châtelains, qu'autres, de leur serment, voulant qu'ils obéissent à PONS DE LASTIC, son frère,

& à ses enfans mâles, & mourut au mois de Janvier 1473, suivant une transaction du 11 Mars de cette année. Il fut enterré dans l'Eglise du Prieuré conventuel de la Voûte, selon la fondation faite en ce Prieuré par PONS DE LASTIC, en 1484. Il avoit époué *Marie de Peyrols*, Dame de Saint-Diéry, de Langlade, &c., fille de *Pierre de Peyrols*, & d'*Alix de Saillans*, dite de *Langlade*, Dame de Saint-Diéry. Elle fit don en présence de son mari, par acte du 30 Juin 1468, des Hôtel & lieu de Langlade avec 25 livres de rente seigneuriale, sauf l'usufruit, à *Robinet de Murols*, Chevalier, lors de son mariage avec *Gabrielle de Saint-Quentin-Beaufort*, sa nièce. Cette *Marie de Peyrols* est encore rappelée avec la mère dans une transaction du 11 Mars 1473 (vieux style), & dans la ratification de cet acte du 18 Avril 1474. Elle laissa de son mariage :

1. GABRIELLE, Dame de Saint-Diéry, &c., mariée, par contrat du 1^{er} Juin 1454, à noble & puissant Seigneur *Jacques de Tourzel*, Chevalier, Seigneur, Baron d'Alègre, de Livradois, Meilhaud, &c. Elle eut en dot le Château de Saint-Juéry, nommé le *Château-Souverain*, avec 250 livres de rente, la somme de 5000 écus d'or & autres biens & droits; & étoit morte lors de la transaction du 11 Mars 1473, entre ANNE DE LASTIC, sa sœur puînée, & PONS DE LASTIC, leur oncle; son mari étoit mort le 15 Septembre 1490;
2. Et ANNE, mariée à *Léonard de Saint-Priest*, Chevalier, Seigneur de Saint-Chamond, dont elle étoit veuve le 20 Février 1473, qu'elle chargea de la procuration Jean, bâtarde de Saint-Ennemond, aliàs Saint-Chamond, pour transiger en son nom, au sujet de ses droits, avec PONS DE LASTIC, son oncle, transaction qui fut en effet passée le 11 Mars suivant, & qu'elle ratifia le 18 Avril que l'on comptoit 1474. Elle étoit morte le 27 Novembre 1496.

IX. PONS DE LASTIC, Chevalier, Seigneur, Baron de Lastic & de Rochegonde, aliàs Valeilles, Seigneur de Montfuc, de Cuffac, &c., second fils d'ETIENNE BOMPAR, 11^e du nom, & d'*Agnès de Taillac*, fut substitué à DRAGUINET, son frère aîné, par le testament de son père. Il étoit un des Commissaires du Roi sur le fait des Aides ordonnées par Sa Majesté au haut pays d'Auvergne, le 7 Novembre 1443, qu'il donna quittance au Receveur des mêmes Aides, de la somme de 60

liv. tournois, pour avoir vaqué à cette imposition, & donna encore quittance, le 22 Octobre 1445. au Receveur des Aides dudit pays d'Auvergne, de la somme de 120 livres en qualité d'Elu par le Roi, favoir 100 liv. tournois pour ses gages ordinaires, & 20 liv. tournois pour voyages & chevauchées par lui faites. Il a le titre de *Chevalier* dans un accord qu'il fit, le 15 Janvier 1447, tant en son nom qu'en celui de sa femme avec DRAGINET. Seigneur de Lastic, son aîné, & *Antoine de Senneterre*, aliàs *Saint-Nedaire*. Seigneur dudit lieu, &c. Il étoit encore élu pour le Roi, fur le fait des Aides, le 22 Juillet 1456, & rendit, le 12 Septembre 1470, la foi & hommage à Antoine de Léotoing-de-Montgon. Evêque de Saint-Flour, pour raison de la Terre de Cussac avec tout droit de justice, haute & basse, tenue en fief franc & noble de ce Prélat, à cause de son Eglise. Il a les qualités de *magnifique & puissant Seigneur* & de *Chevalier*, dans des lettres du 26 Mars 1482. par lesquelles il émancipa ANTOINE, LOUIS, DRAGINET & JEAN de Lastic, ses enfans, à qui il fit divers dons; & se réserva la somme de 1500 liv. tournois tant pour sa sépulture qu'autrement, qui seroit payée par ANTOINE & LOUIS de Lastic, chacun à concurrence de la valeur des biens à eux donnés. Le 17 Mars, que l'on comptoit encore 1484, il fonda, à l'exemple de DRAGINET de Lastic, Chevalier, son frère, de l'avis de LOUIS & de JEAN, ses enfans, deux Messes de *Requiem* en l'Eglise du Prieuré conventuel de la Voûte, où il élut sa sépulture, & ne vivoit plus le 1^{er} Février, que l'on comptoit encore 1488. suivant une quittance de ce jour, dans laquelle LOUIS de Lastic, son fils, prend la qualité de son héritier universel. Il avoit épousé, par contrat du 14 Janvier 1447, *Jeanne de Saint-Nedaire*, fille & héritière de feu noble & puissant *Armand de Saint-Nedaire*, & de noble & puissante Dame *Algaye de Montmorin*. Elle étoit âgée de 20 ans lors de ce traité de mariage, par lequel *Antoine*, Seigneur de *Saint-Nedaire*, son frère, lui constitua en dot pour tous droits paternels, maternels & fraternels la somme de 2500 réaux ou écus vieux d'or. Elle vivoit encore le 16 Mai 1499, lors du mariage d'ANNE de Lastic, sa petite-fille, avec *Jean de Saillant*. De ce mariage ils laissèrent :

1. ANTOINE, Damoiseau, Seigneur de Lastic & de Montfuc, émancipé le 26 Mars 1482, mort le 18 Septembre 1484. Il avoit épousé, par contrat du 28 Mars 1482, *Christine de Montchodat*, fille de *François*, Seigneur dudit lieu & de Muret. Elle se remaria, le 28 Février 1480, à *Jean de Chapelu*, dit de la *Vigne*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & elle étoit morte le 25 Octobre 1498. Elle eut de son premier mari,

ANNE, Dame de *Montchodat*, de Muret, de Montbacou, alliée, par contrat du 16 Mai 1499, à *Jean*, Seigneur de *Saillant*, dont elle eut deux fils : *Jean* & *Antoine de Saillant*.

2. LOUIS, qui suit ;
3. DRAGINET, Chanoine de Valence, qui ne vivoit plus le 17 Mars 1484 ;
4. JEAN, Protonotaire du Saint-Siège & Grand Prieur de Saint-Etienne de Viennois. Il vivoit encore le 24 Novembre 1523 ;
5. Et MARGUERITE, mariée, du vivant de son père, par contrat du 6 Septembre 1478, à *Gabriel de Gimel*, Ecuyer, Seigneur de Gimel, de Sarrahan, d'Ambiers, &c. Il mourut en 1496, & sa veuve reconnut avoir reçu plusieurs sommes de LOUIS de Lastic, son frère, en déduction de sa dot. Elle eut un fils de son mariage, nommé *Aimé de Gimel*.

X. LOUIS, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Lastic, Baron de Rochegonde, Montfuc, &c., fut présent à la fondation faite par PONS, son père, en l'Eglise de la Voûte, le 17 Mars 1484. Il vivoit encore le 4 Septembre 1520, suivant une fondation qu'il fit faire à *Antoine*, Seigneur de la *Fayette*, à l'occasion de la dot de sa femme, & mourut peu après, suivant une transaction du 12 Novembre 1522, où il est décédé depuis deux ans. Il avoit épousé, par contrat des 21 Janvier, que l'on comptoit encore 1489, & 18 Avril 1490, *Anne de la Fayette*, née le 25 Juillet 1475, fille de *Gilbert*, 1^{er} du nom, Seigneur de la *Fayette*, Pontgibaut, Montel-de-Gelat, Saint-Romain, Roche-d'Agoux, & d'*Jabeau de Polignac*. Elle apporta en dot la somme de 7700 liv. tournois à son mari, qui lui assigna pour douaire, en cas d'enfans ou non, 200 livres de rente avec un Château fort. Elle vivoit encore le 1^{er} Juin 1543, que *Jean* & *Gaspard Soureau*, père & fils, lui donnèrent quittance de la somme de 300 liv. qu'elle avoit assignée en dot à MADELEINE de Lastic, fille légitime & naturelle, de son mariage

avec le même *Gaspard Soureau*. Ses enfans furent :

1. JACQUES, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, de Montfuc, Baron de Rochegonde, &c., né le 23 Juin 1498, homme d'armes des Ordonnances du Roi en 1516, qualifié *Chevalier* dans deux accords qu'il fit les 9 Juin & 7 Août 1522, avec LOUIS & PHILIPPE DE LASTIC, ses frères. Il vendit, par acte du 26 Octobre 1526, aux Religieux du Prieuré de la Voûte, pour 400 liv. tournois, la dime de blé qui lui appartenait aux lieux de Malfraie & de la Vessière, & 14 fetiers de seigle qu'il avoit droit de prendre sur la dime de Védriques; fit son testament le 5 Septembre 1526, par lequel il élut sa sépulture au Prieuré de la Voûte, dans la Chapelle de Saint-Odile; fit un legs de 100 livres pour les réparations de cette Chapelle, & diverses autres dispositions;
2. CHRISTOPHE, né le 27 Octobre 1499, peut-être le même qui fut présent avec *Anne de la Fayette*, à l'accord fait entre lui & THIBAUT DE LASTIC, frères, le 7 Juin 1538. On a cependant lieu d'en douter n'étant rappelé avec ses frères dans aucun autre acte antérieur à celui-ci, pas même dans la Sentence concernant leur tutelle & curatelle, du 4 Novembre 1523 (c'est tout ce qu'on fait de lui);
3. ANTOINE, Protonotaire du Saint-Siège, Chanoine de l'Eglise & Curé de Saint-Flour, né le 6 Décembre 1500, qui transigea, ainsi que plusieurs de ses frères, avec le Chapitre de Saint-Flour, au sujet de divers cens & rentes sis au village de la Chaumette, le 12 Novembre 1522. Il a dans cet acte le titre de *Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Saint-Flour*, est qualifié *Protonotaire* & encore *Chanoine de Saint-Flour*, dans la transaction qu'il fit, ainsi que tous ses frères & sœurs, le 14 Mai 1524, avec *Anne de la Fayette*, leur mère, au sujet de son douaire. Il obtint, le 14 Novembre suivant, des provisions en Cour de Rome, pour la Cure de Saint-Flour;
4. PHILIPPE, né le 20 Février 1501, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il transigea pour sa légitime, le 7 Août 1522, avec JACQUES, son frère aîné, qu'il tint quitte moyennant la somme de 600 livres; & il est qualifié *Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, dans l'acte de transaction passée entre ses frères & sœurs avec leur mère;
5. CLAUDE, qui suit;
6. JEAN, né le 29 Octobre 1504, Prieur de

- Thérondels, rappelé dans le testament de JACQUES, son frère aîné, & dans la transaction faite entre LOUIS & THIBAUT, ses autres frères, le 7 Juin 1538, par laquelle il lui réserve 100 liv. tournois jusqu'à ce qu'il fut pourvu de Bénéfices ecclésiastiques, de la valeur de 400 livres de rente;
7. LOUIS, né le 7 Mars 1505, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Grand Prieur d'Auvergne, Commandeur de Blandès, de Montchamp, de Salins, de la Vaufranche, de Verrières, de Lureuil, Grand Maréchal du même Ordre, Capitaine d'une Compagnie des Ordonnances du Roi & Gentilhomme ordinaire de la Chambre. Il fit ses preuves au Grand Prieuré d'Auvergne & fut reçu le 12 Mai 1523. Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, Grand Maître de l'Ordre, le pourvut par Lettres, du 4 Avril 1530, de la Commanderie de la Chauvenau dans le Prieuré d'Auvergne. Claude des Angles, Grand Maître de Malte, lui conféra la Commanderie de Montchamp & la dignité de Maréchal de l'Ordre après la mort de Pierre des Roches, par deux Brevets, l'un du 27 Septembre 1554, & l'autre du 3 Juillet 1555; lui accorda l'ancienneté avant tous les autres, & lui affura le Grand Prieuré d'Auvergne après la mort d'Imbert de Murinais; il le possédoit le 16 Septembre 1559. Il fut employé dans les guerres contre les Religioneux sous le règne du Roi CHARLES IX; & aidé du Vicomte de Polignac, des Seigneurs d'Archier, de Lestrangé & autres, ramassa autant qu'il put de troupes en Auvergne, en Gévaudan & en Vivarais; & le mois de Septembre suivant, il alla joindre le Comte de Suze & le Duc de Joyeuse, qui s'avançoient vers Montpellier, pour réduire à l'obéissance du Roi les Places que Baudinier, Chef des Religioneux, occupoit en Languedoc. S'étant rendu à Melfine, en 1565, avec plus de 200 Chevaliers, Commandeurs & Grand-Croix de différentes Langues de son Ordre, dans l'espérance d'y trouver des Vailleux qui les portassent à Malte, assiégé par les Turcs, il fut un de ceux qui, désespérés de la lenteur de Garcias de Tolède, Vice-Roi de Sicile, mêlèrent les reproches à leurs prières; de sorte que ce Vice-Roi fier & hautain s'en plaignit, & trouva mauvais que ces Chevaliers en lui parlant ne le traitoient pas d'*Excellence*. LOUIS DE LASTIC lui répondit d'un air cavalier: *pourvu, Seigneur, que nous arrivions à Malte assez à temps pour secourir la Religion, je vous traiterai avec plaisir d'EXCELLENCE, d'ALTESSE, & même,*

si vous le voulez, de M^{tes}. Le Vice-Roi ne fit que sourire à ce discours, & ayant appris que ce vieux Chevalier étoit d'une illustre naissance, & qu'il s'étoit acquis beaucoup de gloire en France contre les Huguenots, il le tira en particulier & lui dit que, par considération pour sa qualité & son mérite, il vouloit bien s'ouvrir à lui & lui faire savoir ses intentions. Il servit encore en qualité de Capitaine des Ordonnances du Roi en 1567, 1568 & 1569; & reçut deux brefs du Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, le 24 Janvier 1569, l'un pour convoquer tous les Chevaliers & leur ordonner de se rendre avec armes par devers lui; & l'autre, pour enjoindre à tous les Baillis, Commandeurs, Chevaliers & Servans du même Ordre, de se tenir prêts à marcher contre les Turcs qui menaçoient l'Isle de Malte. Il mourut au mois de Septembre 1576:

8. GEORGES, Ecuier, Seigneur de LASTIC & de Montfuc, Baron de Rochegonde, &c., né le 18 Février 1510, rappelé avec ses frères dans la transaction faite entr'eux & le Chapitre de Saint-Flour, le 12 Novembre 1522. Il reçut, en 1536, les foi & hommages de ses Vassaux de Lallie, de Rochegonde & de Montfuc; transigea le 10 Avril 1537, avec CLAUDE & LOUIS ses frères, à l'occasion de leur partage (vieux style), que LOUIS & THIBAUT de LASTIC, ses frères, étoient déjà en possession des biens de la Maison de LASTIC;
9. THIBAUT, Chevalier, Seigneur de LASTIC, de Rochegonde, &c., né vers 1514, nommé le dernier de ses frères dans la transaction ci-dessus énoncée. Il est qualifié *Baron de LASTIC* dans un acte du 7 Septembre 1539. Une partie des troupes des Religioneux, au nombre d'environ 4000 hommes, ayant passé la Loire au Pont de Saint-Lambert, & après avoir traversé la forêt, s'étant rendus à Gannat sur les frontières de l'Auvergne, & passé l'Allier au pont de Vichy, le 4 Janvier 1568, le Baron de LASTIC & plusieurs autres Seigneurs rassemblèrent aussitôt un corps de troupes le Mardi suivant, jour des Rois; formèrent une armée supérieure en Cavalerie à celle des Religioneux, & marchèrent à leur rencontre pour leur couper le passage entre Gannat & le village de Cognat. (*Hist. génér. du Languedoc*, tom. V, pag. 283.) Il a le titre de *Chevalier de l'Ordre du Roi*, dans les articles de mariage de sa fille de 1568; étoit, en 1569, Gouverneur & Commandant en la ville de Saint-Flour, suivant un Mandement du Roi aux Baillis & Sé-

néchaux du Carladez; a aussi le titre de *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans l'acte d'émancipation & de donation en faveur de LOUIS DE LASTIC, son fils, du 26 Mars 1578; & étoit mort le 30 Décembre 1582. Il avoit épousé, par contrat du 4 Avril 1542, Anne d'Ancezune, Dame de Caderouffe, fille de feu magnifique & puissant Seigneur Jean d'Ancezune, Chevalier, Seigneur de Caderouffe, & de Marie de Crisfol. Par le partage fait avec Françoise d'Ancezune, veuve de Gaffard de Brancas, Baron de Cérétle, & Louise d'Ancezune, femme de Chrystophe, Baron de Saint-Chamond, ses sœurs, le 26 Mars 1560, il lui échut la moitié de la Terre de Caderouffe. Etant veuve le 30 Décembre 1582, elle fit donation à LOUIS DE LASTIC, son fils, de tous ses biens, à la réserve de l'usufruit & de la somme de 2000 écus pour en disposer à sa volonté. Elle cut de son mariage :

1. LOUIS, 11^e du nom, Seigneur, Baron de LASTIC, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi. Il étoit Guidon de la Compagnie de LOUIS DE LASTIC, son oncle, Grand Prieur d'Auvergne, le 23 Novembre 1567, qu'il donna quittance de ses gages, ainsi qu'en 1568. Il fut émancipé, le 25 Mars 1578, par THIBAUT, son père, avec lequel il transigea le 29 Novembre 1579. Il a la qualité de *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans un acte du 2 Avril 1587;
2. Et FRANÇOISE, Dame de LASTIC, après son frère, mariée, 1^e par contrat du 30 Janvier 1569, à Joseph de Foix, Seigneur, Baron de Mardogne, Moiffac, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, mort avant le 6 Août 1581, dont postérité. Voy. FOIX; & 2^e vers le mois de Mai 1582, suivant une lettre qu'elle en écrivit, le 15 de ce mois, à LOUIS DE LASTIC, son frère, avec Jean de la Guiche, Seigneur, Baron de Bournoncles, fait Chambellan ordinaire de FRANÇOIS, fils de France, frère unique du Roi, Duc d'Anjou & d'Alençon, par Lettres du 25 Février 1580 (a), qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi & de Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté* dans des Lettres Royaux, obtenues par sa femme le 27 Septembre 1588 & 29 Août

(a) Jean de la Guiche a dans ces Lettres la qualité de *Seigneur, Baron de Bournoncles*; ainsi il y a erreur dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, p. 44, où il est énoncé qu'il n'a eu cette Seigneurie qu'en 1603.

1590, ainsi que dans plusieurs autres actes. Elle fit son testament le 27 Mars 1602, par lequel elle élut sa sépulture au tombeau de ses prédécesseurs, en l'Eglise de Rochebonne, & un codicille le 30 du même mois de Mars. Elle étoit morte lors des articles de mariage proposés, le 15 Avril 1604, entre *Louise de la Guiche*, sa fille du second lit, & *Godefroy de la Guiche*, Seigneur de la Perrière; mais il n'eut point lieu. Voy. *GUICHE* (DE LA).

10. *GILBERTE*, née le 27 Janvier 1403, Religieuse de Mergemont, Ordre de Cîteaux, lors du testament de *JACQUES*, Seigneur de *LASTIC*, son frère aîné, du 5 Septembre 1529, par lequel il lui fit un legs de 100 livres;
11. *ISABEAU*, née le 8 Mai 1495. Elle vivoit veuve, le 7 Août 1522, de *Bertrand-Pierre*, Seigneur, Baron de *Pierrefort*, suivant une transaction de cette date, passée entre *JACQUES* & *PHILIPPE* de *LASTIC*, ses frères, où ledit *JACQUES* déclare être chargé de payer sa dot; & est dite femme de *Monseigneur de Bouziguès*, dans le testament du même *JACQUES* de *LASTIC*, du 5 Septembre 1529, par lequel il lui fit un don de 100 écus;
12. *GABRIELLE*, née le 3 Avril 1497;
13. *FRANÇOISE*, née le 17 Août 1508;
14. *MARIE*, née le 6 Septembre 1509;
15. Et *MARIE-LENE*, vivante, sans alliance, lors de la transaction qu'elle & ses frères firent le 14 Mai 1524, avec *Anne de la Fayette*, leur mère, à l'occasion de son douaire.

XI. *CLAUDE* de *LASTIC*, Chevalier, Seigneur de Montfuc, de Sieujac, &c, né le 26 Avril 1503, fut présent à l'acte de prise de possession de la Terre de Rochebonne, par *Anne de la Fayette*, sa mère, du 29 Juillet 1522, & a la qualité de *puissant Seigneur*, dans l'accord sur partage qu'il fit avec *LOUIS* & *GEORGES* de *LASTIC*, ses frères, le 10 Avril 1537. Il fit son testament le 11 Mars 1545, par lequel il élut sa sépulture en l'Eglise de Rochebonne, au tombeau de ses prédécesseurs; donna 300 livres aux Curé & Prêtre de Neuvéglise, à la charge de célébrer, tous les Vendredis, une Messe haute de *Quinze plagi*; institua pour héritier universel *JEAN* de *LASTIC*, son fils aîné; fit divers legs à ses autres enfans; & étoit mort avant le 28 Janvier 1573. Il avoit épousé, par contrat du 15 Janvier, que l'on comptoit encore 1537, *Marguerite de Farges*, Dame de Sieujac, fille de noble *Pierre de Farges*, Seigneur de Farges & de Sieujac, & de défunte *Jeanne*

de *Neuvéglise*, sœur de *Guérin*, Seigneur de *Neuvéglise*. Elle apporta en dot 3000 écus d'or à son mari, qui lui assigna pour douaire, tant qu'elle resteroit en viduité, 133 écus d'or un tiers de rente. Il la nomma tutrice de ses enfans, par son testament du 11 Mars 1545, & voulut qu'elle ne fut forcée de rendre compte de sa tutelle, que dans le cas où elle convoleroit en secondes noces. Elle vivoit encore le 28 Janvier 1573, qu'elle fut présente au contrat de mariage de son fils aîné, & étoit morte le 12 Mars 1577, que ses enfans partagèrent sa succession. De ce mariage vinrent :

1. *JEAN*, qui suit;
2. Autre *JEAN*, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Jal*, &c., rapportée ci-après;
3. Et *ANTOINE*, aussi nommé dans le testament de son père, qui lui légua 500 livres, dont son frère aîné seroit héritier, s'il mouroit en minorité. Il partagea avec lui ledit jour 12 Mars 1577.

XII. *JEAN* de *LASTIC*, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Sieujac, Baron de Saint-Georges & d'Alleuze, Seigneur de Saint-Maurice, Naumale, Neuvéglise, la Trémoulière, du Buisson, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Châteauneuf en Carladex, & l'un des Gentilshommes d'honneur de la Reine *MARGUERITE*, fut institué héritier universel par le testament de son père, & étoit homme d'armes de la Compagnie de 50 lances de *LOUIS* de *LASTIC*, Grand Prieur d'Auvergne, son oncle, en 1568 & 1569. Le Roi *FRANÇOIS* II, par ses Lettres écrites à Riom le 2 Juillet 1571, & signées de sa main *voire bon ami FRANÇOIS*, le pria d'avoir soin que *Longueville*, l'un des Secrétaires de S. M., fut faisant de ce qui lui étoit dû par le défunt Vice-Bailli du haut pays d'Auvergne; & *Charles* de *Lorraine*, par d'autres Lettres de Paris du 15 Juin 1576, signées *voire anciennement meilleur ami*. *CHARLES* de *Lorraine*, l'assura que sur tous les amis qu'il avoit, il devoit & le prioit de faire état de lui comme du plus parfait entre tous, ayant bien fort grand envie, continue ce Prince, de vous en faire une bonne preuve en quelque bonne occasion où je me pourrai employer, qui sera si suffisante, que vous serez d'autout assuré de quelle bonne volonté je vous aime & honore. Le Roi

HENRI III, par une Lettre datée de Blois le 16 Mars 1577, prouve l'estime qu'il fait de lui en le mettant au nombre de ses *bons serviteurs & fidèles sujets*. Elle est conçue en ces termes : *Monseigneur de Sieughac, encore que je vous estime, tant zéléateur de mon service que du repos de ce Royaume, que je m'affaire n'estre besoing de vous exciter à y rendre l'office que je puis attendre d'un Gentilhomme de votre qualité, si est-ce que faisant état de vous entre mes bons serviteurs & fidèles sujets, je n'ay voulu laisser à vous écrire pour vous prier qu'aux occasions qui s'offriront, vous vouliez de plus en plus faire paroître l'affection que vous avez au service de votre Roy & conservation de votre Patrie, assuré que je n'oublierai le bon devoir que vous faires, priant Dieu, Monseigneur de Sieughac, vous avoir en sa sainte garde.* Signé HENRY. Il servoit en qualité d'homme d'armes & Guidon de la Compagnie de 30 lances des Ordonnances du Roi, sous la charge de M. de la Fayette, le 15 Juin suivant, qu'il donna quittance de 300 livres pour un quartier de ses gages. Jean de Beaufort-Montboisier, Marquis de Canillac, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c., lui envoya ordre, le 17 Janvier 1580, de lever 12 Cuirassiers, dont il le fit chef & Commandant, pour veiller à la conservation du pays d'Auvergne. HENRI III lui écrivit encore le 7 Mai 1586, pour assister & favoriser, autant qu'il seroit possible, le Maréchal d'Aumont, afin de purger les pays du Velay, d'Auvergne, de Rouergue & du Gévaudan, des désordres qui s'y commettoient par les ennemis; & le 27 Août suivant, Anne, Duc de Joyeuse, Lieutenant Général pour le Roi en son Armée d'Auvergne, lui envoya ordre de faire travailler en diligence au démantèlement & démolition des murailles, remparts & fortifications de la ville de Marvéjols, en l'absence d'Antoine de la Tour, Baron de Saint-Vidal, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi au même pays. Il rendit aussi de grands services à HENRI IV dans ses guerres, & reçut de ce Prince une Lettre, écrite au Camp devant Laon, en date du 4 Août 1594, conçue en ces termes : *Monseigneur de Syoughat, après l'heureuse issue qu'il a plu à Dieu me donner du siège de ma ville de Laon, j'ai advisé, pour le bien de mon service, avant*

que de m'éloigner de ce pays, de donner ordre à ce qui est nécessaire pour la sûreté de nos frontières de Picardie & Champagne, ce que j'espère avoir fait dans peu de jours, & aussitôt m'acheminer dans mon pays de Lyonois, pour, avec mon armée, empêcher les desseins de mes ennemis sur ma ville de Lyon. J'ay mandé, pour cest effect, à tous mes Serviteurs des Provinces de-delà, de se tenir prest pour me venir trouver, en faisant état que serez de ce nombre, je vous fais la présente pour vous faire entendre ma volonté, & vous dire que s'offrant cest occasion, je veux croire que ne la voudrez laisser passer, sans me faire paroître l'affection qu'avez à mon service : tenez-vous donc prest pour me venir trouver, avec ce que vous pourrez assembler de vos amis, pour me joindre sur mon passage, qui sera incontinent, vous assurant que j'auray très-agréable votre service, lequel je scauray bien reconnoître en toutes les occasions qui s'offriront pour votre contentement, à quoy m'affeurant que ne serez faulx. Je prieray Dieu vous avoir, Monf. de Syoughat, en sa sainte garde. Signé HENRY. JEAN DE LASTIC fit hommage au Roi en sa Chambre des Comptes de Paris, le 5 Février 1607, pour raison de sa Seigneurie de Sieujac, mouvante de Sa Majesté, à cause de la Vicomté de Murat; & don entrevifs, le 12 Juin 1610, de tous ses biens situés en pays Coutumier de la Haute-Auvergne; des Seigneuries de Sieujac, Neuvégliste & autres, à PHILIBERT DE LASTIC, son fils. Il avoit épousé, par contrat du 28 Janvier 1573, *Madeleine d'Espinchal*, Dame ordinaire de MARGUERITE, Reine de France, fille de feu *Pierre*, Seigneur d'Espinchal, & de *Jeanne de Léotoing-de-Montgon*. Elle lui apporta en dot 2666 écus fol & deux tiers, & 100 écus pour acheter des robes. Elle vivoit encore le 3 Avril 1625, qu'elle fit un don à PHILIBERT DE LASTIC, son fils, & étoit morte peu de jours après, le 8 Octobre de la même année. Elle eut de son mariage :

1. PHILIBERT, qui fut ;
2. JEANNE, mariée, par contrat du 21 Juin 1498, à *Louis du Bourg*, Seigneur, Baron de Saillans, qui donna quittance de la somme de 1000 écus fol, en déduction de la dot de sa femme, à JEAN DE LASTIC, son beau-père, le 24 Février 1499 ;

3. CATHERINE, nommée dans le premier testament de son père, du 25 Mars 1600, par lequel il lui fit un legs de 7000 écus fol ;
4. Et MARGUERITE, aussi appelée dans ce premier testament de son père, par lequel il lui légua pareillement 7000 écus fol ; & dans son second du 24 Octobre 1610, par lequel il lui fit encore un legs de 15000 livres, outre la somme de 5000 liv. qu'il avoit chargé PHILIBERT, son fils, de lui payer quand elle se marieroit. Elle épousa, par contrat du 21 Novembre 1619, Jacques, Seigneur de Sévécac, Baron de la Garde, &c., auquel elle porta en dot la somme de 30000 livres. Elle étoit morte, sans enfans, le 10 Avril 1636.

XIII. PHILIBERT DE LASTIC, Chevalier, Seigneur, Baron de Sieujac & de Saint-Georges, Seigneur de Neuvéglise, la Trémoulière, Alleuze, du Buiffon, &c., Capitaine de Châteauneuf en Carladez, institué héritier universel par son père, obtint de MARIE, Reine de France & de Navarre, par Lettres du 4 Septembre 1630, la charge de Capitaine de Châteauneuf en Carladez, dont il prit possession le 18 Décembre suivant. Il testa le 13 Juillet 1637. ordonna sa sépulture dans l'Eglise paroissiale de Saint-Georges; fonda une Messe, en l'honneur de la Vierge, chaque premier Dimanche du mois, & une Messe des Morts tous les Lundis; fit divers legs à ses enfans, & institua pour héritier universel FRANÇOIS, son fils. Il étoit mort le 5 Août suivant, que sa femme prenoit la qualité de tutrice de ses enfans. Il avoit épousé, par contrat du 9 Juin 1620, Marguerite de Beaufort - de - Canillac - de - Montboiffier, fille de feu Jean-Claude, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Conseiller en son Conseil d'Etat & Privé, Lieutenant Général, pour Sa Majesté, au Gouvernement du bas pays d'Auvergne, Vicomte de la Mothe, de Canillac, &c., & de Gabrielle de Dienne, sa veuve. Elle apporta en dot à son mari tous ses droits paternels, avec une somme de 5000 livres pour ses droits maternels. Il lui fut assigné, pour son douaire, une somme de 1200 livres de rente sur la Seigneurie de Sieujac, tant qu'elle resteroit en viduité, sinon 600 livres seulement. Elle fit don, par acte du 30 Novembre 1663, aux Curé & Prêtres de l'Eglise de Saint-Pierre de Bredon, de la somme de 94 liv. tournois,

pour une Messe haute à perpétuité, devant l'Autel du Rofaire, le jour de Notre-Dame d'Août; & vivoit le 14 Mars 1674. Elle eut de son mariage :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. JEAN-ANTOINE, Seigneur, Abbé de Bredon, mort en 1709;
3. GABRIELLE, nommée dans le testament de son père, du 13 Juillet 1637, par lequel il lui légua la somme de 15000 livres. Elle fut mariée à Louis-Timoléon d'Oradour, Seigneur de Sarlan, duquel elle eut des enfans. Elle étoit morte le 19 Mars 1674. Marguerite de Beaufort-de-Canillac, sa mère, dans la donation qu'elle fit de tous ses biens à FRANÇOIS DE LASTIC, son fils aîné, en référa 2500 livres en faveur des enfans de GABRIELLE, sa fille, comme un témoignage d'amitié seulement, ayant été avantageusement dotée;
4. Et GABRIELLE, dite la jeune, Religieuse de la Visitation Sainte-Marie en la ville de Saint-Flour, rappelée dans le testament de son père, qui lui légua aussi 15000 livres.

XIV. FRANÇOIS DE LASTIC, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur, Baron de Sieujac & de Saint-Georges, Seigneur de Neuvéglise, Alleuze, du Buiffon, la Trémoulière, &c., Capitaine de Châteauneuf en Carladez, Guidon de la Compagnie du Duc de Candale, institué héritier universel par le testament de son père, obtint, après sa mort, par Provisions du Roi, la charge de Capitaine de Châteauneuf en Carladez, dont il prêta ferment le 16 Novembre 1639, qu'il en fut mis en possession par le Juge de la Vicomté de Murat. Il fut blessé au combat de Salbonne en Catalogne, donné le 19 Septembre 1655, étant Guidon dans la Compagnie du Duc de Candale. Sa mère lui fit don de tous ses biens, comme on l'a dit, par acte du 19 Mars 1674, sans l'usufruit. Suivant un certificat du 3 Décembre de la même année, il fournit un Ecuyer pour servir, en sa place, à la convocation du ban; fit don, le 16 Juin 1683, au Chapitre Collégial de Saint-Flour, de la somme de 100 livres, à la charge, par ce Chapitre, de dire des Prières pour l'âme de sa défunte femme; eut ordre, le 18 Avril 1693, de se rendre à la revue des Gentilshommes convoqués pour le ban, au 5 Mai suivant, dans la ville de Riom. Il fut chargé, par Louis XIV, de travailler à la confection du Rôle de la capitation, comme ayant une con-

noïffance particlière de la Nobleſſe du Bailliage de Saint-Flour, avec M. d'Ableiges, Intendant de la Province. Le même Monarque le chargea encore, par d'autres Lettres écrites de Verſailles le 14 Avril 1701, de travailler aux états de répartition de la Capitation ſur la Nobleſſe, dans l'Election de Saint-Flour, avec M. d'Ormeſlon, Commiſſaire départi en cette Généralité. Il mourut fort âgé en 1716, & avoit épouſé, par contrat du 21 Mai 1673, *Louife de Peyronencq de Saint-Chamarand*, fille de ſeu *Antoine*. Seigneur de Marcenac, Livinhac, &c., Maître d'Hôtel du Roi, Maréchal des Camps & Armées de S. M., Maître de Camp d'un Régiment de Cavalerie, & de *Marie de Grignols*, ſa veuve. Elle apporta en dot à ſon mari 30000 livres pour ſes droits paternels, & 10000 liv. pour ſes droits maternels; & par cet acte il fut convenu qu'elle auroit pour douaire une penſion annuelle de 2500 livres, avec un appartement convenable à ſa qualité, & une litière. Elle étoit morte le 16 Juin 1683, que ſon mari fit, comme on l'a dit, pour elle une fondation dans l'Egliſe du Chapitre Collégial de Saint-Flour. Ils eurent de leur mariage :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. CLAIRE, mariée, en 1696, à *François de Malras*, Chevalier, Seigneur, Marquis d'Yolet, Auteyrac, la Fouillouſe, Beaulieu, Entraigues, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, Maître de Camp du Régiment de Berry, Cavalerie, mort en 1727, & ſa femme en 1742;
3. Et MARGUERITE, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Sainte-Claire de la ville de Clermont en Auvergne, auſſi morte en 1742.

XV. FRANÇOIS DE LASTIC, II^e du nom, Chevalier, Seigneur, Comte de Sieujac, Vicomte de Murat, Baron d'Alleuze, de Saint-Georges, &c., dit *le Marquis de Sieijac*, ondoyé le 8 Novembre 1680, baptiſé le 27 Mai 1692. Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, le 13 Février 1694, Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, le 18 Janvier 1700, Capitaine au même Régiment le 23 Avril 1702, mort en 1749, avoit épouſé, par contrat du 29 Août 1706, *Marie de la Roche-Aymon*, morte en 1754, fille de *Renaud-Nicolas*, Chevalier, Seigneur, Comte de *la Roche-Aymon*, Mainſat, Lavaud, Hume, Saunat, Thoſny, Villers-Saint-Denis, la Chapelle, &c.,

Capitaine dans le Régiment de Beauvilliers, Cavalerie, & de *Françoïſe-Geneviève de Baudry de Biencourt*. De cette alliance ſont iſſus :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. ANTOINE, d'abord Prieur d'Allanche, Abbé de Saint-Guilhem-le-Déféri, puis Evêque de Comminges, ſacré en 1740, nommé enſuite Evêque, Comte & Pair de Châlons-sur-Marne en 1763, mort la même année;
3. CHARLES-ANTOINE RENAUD, né en 1713, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, premier Gentilhomme de S. A. S. M. le Duc de Penthèvre, dit *le Chevalier de LASTIC*, Brigadier des Armées du Roi en 1748. Il fit ſes preuves pour Malte, le 12 Novembre 1728, & eſt mort en 1763;
4. Et MARIE-ELISABETH, mariée, en 1732, à *Joſeph-Bonaventure d'Efcars*, Marquis de Montal & de la Roquebrou, Baron de Carboneſſières, &c., dit *le Marquis d'Efcars*, chef de cette Maïſon, dont deux garçons. Voy. ESCARS (D^e).

XVI. FRANÇOIS DE LASTIC, III^e du nom, Chevalier, Seigneur, Comte de Sieujac, Baron de Saint-Georges & d'Alleuze, Vicomte de Murat, &c., dit *le Marquis de LASTIC*, né en 1706, Lieutenant Général des Armées du Roi en 1762, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & Chef de Brigade des Gardes du Corps du Roi, Compagnie Ecoſſoïſe, mort en 1772, avoit épouſé, en 1726, *Madeleine-Hélène Camus de Pontcarré*, fille de *Nicolas-Pierre*, Chevalier, Seigneur de Pontcarré, Premier Préſident au Parlement de Rouen, mort en 1734, & de *Marie-Françoïſe-Michelle de Bragelongne*, morte en 1765. Leurs enfans ſont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. CHARLES-HENRI, mort en bas âge;
3. MARIE-NICOLE, née le 18 Octobre 1727, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Saint-Laurent de Bourges, Ordre de Saint-Benoît, depuis 1761;
4. Et JEANNE-ANTOINETTE, mariée, en 1755, à N...., Comte de *Montagnac-Linières*, dont un fils & deux filles.

XVII. FRANÇOIS DE LASTIC, IV^e du nom, Chevalier, dit *le Comte de LASTIC*, né le 13 Juillet 1729, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie le 1^{er} Janvier 1743, Capitaine au Régiment de Saint-Jal, Cavalerie, en 1748, Colonel aux Grenadiers de France en 1755, Colonel d'un Régiment d'Infanterie

de son nom, ensuite Beaujolois, aujourd'hui Lamballe, en 1761, fait Brigadier des Armées du Roi en 1762, Chevalier de Saint-Louis, & Maréchal de Camp en 1770. Il a épousé, par contrat du 30 Avril 1755, *Anne Charron de Ménars*, Dame de Méidames de France, VICTOIRE & SOPHIE, depuis 1760, fille de feu *Michel-Jean-Baptiste Charron*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Ménars, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Capitaine des Chasses de la Capitainerie de Blois, & Gouverneur de ladite ville, mort en 1739, & d'*Anne de Castéra-de-la-Rivière*. De ce mariage sont issus :

1. ANNET-FRANÇOIS, qui suit;
2. ALEXANDRE-ESPRIT-JEAN-FRANÇOIS, né en 1766, reçu Chevalier de Malte de minorité;
3. Et MADELEINE-ANTOINETTE-HELÈNE, née en 1765.

XVIII. ANNET-FRANÇOIS DE LASTIC, Chevalier, né en 1759, Capitaine de Cavalerie, s'est marié le 31 Janvier 1779, contrat signé par L. M. & la Famille Royale, avec N.... de *Montesquiou*

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-JAL. &c.

XII. JEAN DE LASTIC, fils puiné de CLAUDE, Chevalier, Seigneur de Montluc, &c., & de *Marguerite de Farges*, est rappelé dans le testament de son père, par lequel il le substitua à son frère aîné; lui fit un legs de 500 livres, qui lui seroit payé lors de sa majorité, & ordonna que dans le cas où il décéderoit mineur, son aîné lui succéderoit. Il fit partage avec lui, le 12 Mars 1577, pour raison de ses droits héréditaires; & moyennant la somme de 500 livres, qui lui fut assignée par cet acte, il renonça à tout ce qu'il pouvoit prétendre dans la Seigneurie de Sicujac & autres biens paternels.

A cette branche appartient JEAN-MARIE DE LASTIC-SAINT-JAL, qui a été nommé, en 1752, Abbé de l'Abbaye Séculière de Gaillac, Diocèse d'Albi, neveu à la mode de Bretagne de feu l'Evêque de Castres, du Comte de *Saint-Jal*, Lieutenant Général, père de Madame de *Hacquerille*, qui est oncle à la mode de Bretagne de N.... de *Lastic*, Capitaine d'Infanterie, au Régiment de Nice, lequel a trois sœurs, Religieuses, & une fille, qui n'est pas mariée.

BRANCHE

des Seigneurs d'UNFAC & de SÉGONSAT.

VIII. BERTRAND, dit BAYARD de LASTIC, Chevalier, Seigneur d'Unfac, Ségonzat, Boscharat, la Chaumette, &c., second fils de JEAN, 1^{er} du nom, Seigneur de LASTIC, & d'*Hélis de Montcellés*, Dame d'Unfac & de Ségonzat, servit en qualité de Chevalier Bachelier à la garde & défense du pays d'Auvergne, sous le commandement de Poncet de Lanfac, Ecuyer, en 1380, & trantigea, le 29 Février 1392, avec ETIENNE de LASTIC, son frère aîné, touchant le partage de la succession de leur père, & d'*Alix de Montaigu*, leuraïeule paternelle. Il est mentionné comme mort avec ROBERT BOMPAS, son fils, dans un Arrêt du Parlement de l'an 1461. Il avoit épousé *Jeanne de Montlaur*, sœur de *François de Montlaur*, Chevalier, lequel comparut au contrat de mariage de MARGUERITE DE LASTIC, sa petite-niece, avec *Claude de Salignac*, du 10 Février 1487. De ce mariage vinrent :

1. ROBERT, qui suit;
2. JEAN, duquel font descendus les Seigneurs de *Jarry* en Auvergne, de *Vergnettes, Vigouroux, Lescure*, dont est M. l'Evêque de Rieux & autres; & les Seigneurs de *Saon* en Dauphiné;
3. Et ADHÉMAR, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui servit à la défense de Rhodes en 1480, & qu'on croit fils de BERTRAND DE LASTIC, Seigneur d'Unfac.

IX. ROBERT DE LASTIC, Chevalier, Seigneur d'Unfac, Ségonzat, Boscharat, Lodières, Clémensat, Enval, &c., né après 1407, est qualifié *Chevalier* dans le contrat de mariage de MARGUERITE DE LASTIC, sa fille, du 10 Février 1487, ainsi que dans l'accord fait entre BARTHÉLEMY & HECTOR DE LASTIC, ses enfans, du 27 Octobre 1496, auquel il consentit; & étoit mort avant le 19 Novembre 1511. Il avoit épousé *Antoinette de Maubec*, morte lors de l'accord fait le 27 Octobre 1496, de laquelle il eut :

1. BARTHÉLEMY, qui fit don à son frère HECTOR de tous ses droits & prétentions sur la succession de leur mère, moyennant une pension annuelle & viagère de 200 liv. tournois, laquelle cesseroit d'avoir lieu quand il auroit obtenu des bénéfices ecclésiastiques jusqu'à la valeur de 350 liv. tournois de rente;

2. HECTOR, qui suit ;
 3. Et MARGUERITE, mariée en présence de ses père & mère, par contrat du 10 Février 1487, à *Claude de Solignac*, Chevalier, Seigneur de Vieil-Armé (*veteris armati*). Elle lui porta en dot pour tout droit dans la succession future de ses père & mère la somme de 4000 liv. tournois. Elle vivoit encore le 25 Mars 1536, & eut de son mariage : *Jean* ; *Jeanne*, alliée à *Bernard Galbert*, Seigneur de Roucoules ; & *Marguerite de Solignac*, Religieuse à l'Abbaye de Blesle.

X. HECTOR DE LASTIC, Chevalier, Seigneur d'Unac, de Ségonzat, Boſcharat, &c.. né vers l'an 1460, rendit foi & hommage & aveu pour raison de ses Terres de Boſcharat & d'Enval, à Antoine, Duc de Calabre & de Lorraine. Il avoit épousé, vers l'an 1497, *Germaine d'Espagne*, fille d'*Arnaud*, IV^e du nom, Seigneur de Montepan, & de *Madeleine d'Aure*, des Vicomtes de *Larbouff*. Elle se maria en secondes noces, par contrat du 28 Août 1542, à *Louis de Sassenage*, Seigneur de Baure, qu'elle déshérita ensuite pour cause de sa mauvaise conduite envers elle, par son testament du 1^{er} Septembre 1547. Elle étoit morte sans postérité de son second mariage le 13 Juillet 1549, que *Roger d'Espagne*, Baron de Montepan, son frère, plaidoit avec *Louis de Sassenage*, son second mari : & il obtint des Lettres Royaux pour rentrer dans les biens d'HECTOR DE LASTIC, dans lesquelles il est dit que ce dernier, lors de son mariage avec *Germaine d'Espagne*, étoit âgé de 70 ans & plus. *Roger d'Espagne* & *THIBAUT DE LASTIC* plaidoient encore à ce sujet, le 9 Mai 1554. HECTOR DE LASTIC eut pour fille naturelle,

JEANNE DE LASTIC, Dame de Lodières, mariée en présence de son père, par contrat du 3 Avril 1532, à *Louis d'Apchier*, Seigneur de Brossadol. Elle apporta en dot à son mari la Seigneurie de Lodeyre, *aliàs* Lodières en la paroisse de Montchamp avec toute Justice, haute, moyenne & basse. Il rendit aveu, à cause d'elle, au Duc de Lorraine, de Calabre & de Bar, Baron de Mercœur pour raison de ladite Terre de Lodières, le 1^{er} Septembre 1538 ; & étoit mort le 26 Août 1561, que JEANNE DE LASTIC, sa veuve, rendit encore aveu au même Prince pour raison de cette Terre de Lodières.

Les armes : *de gueules, à la fasce d'argent.*

LASTIC, en Languedoc, dont les armes sont : *d'or, au cœur de gueules.*

LASTOURS, ancienne Maison du Limouſin, qui a possédé, dès le commencement du XI^e siècle, la Terre de *Hautefort*, une des plus belles du Périgord, tant par son étendue, que par le nombre de vassaux qui en relèvent, & par une ancienne Forteresse qui y a longtems existé.

GUY, possesseur de cette Terre, possédoit en même tems les Châtellenies de LASTOURS & de Terrasson. Une ancienne Chronique met ce GUY au rang des Princes du pays Limouſin, c'est-à-dire dans la classe de ces anciens Seigneurs qui tenoient leurs Terres en franc-aleu, & n'en rendoient au Souverain qu'un hommage de simple formalité. VOY. HAUTEFORT. GUY ne laissa qu'une fille, mariée avec un autre Seigneur, nommé *Aimare-Contour de Laron*. De ce mariage sortit un fils, nommé GUY, qui succéda à tous les biens de la mère, & prit le nom de LASTOURS. De trois fils qu'eut celui-ci, & qui tous trois portèrent comme lui le nom propre de LASTOURS, l'un nommé GOLIER DE LASTOURS, Chevalier très-célèbre dans les guerres de la Palestine, eut en partage la Châtellenie de Hautefort, qu'il possédoit en 1126 & vers 1140 ; mais OLIVIER DE LASTOURS, son fils & son successeur, mort vers l'an 1160, n'ayant laissé qu'une fille, nommée AGNÈS DE LASTOURS, la Terre de Hautefort passa dans la Maison de *Born*, par le mariage de cette AGNÈS DE LASTOURS avec *Constantin de Born*, qu'elle fit père d'un fils, nommé GOLIER DE LASTOURS, & Seigneur de Hautefort, après elle. VOY. BORN.

Les armes de LASTOURS sont : *de gueules, au dextrochère d'or, tenant une épée nue d'argent en pal, garnie d'or.*

LASTRES en Artois. VOY. LATTRE d'AYETTE.

LATENAY, ci-devant à Béziers en Languedoc, actuellement à Bize, près de Narbonne, même Province. Cette Famille, originaire de la Grèce, établie en France depuis plusieurs siècles, a formé différentes branches. L'on voit une inscription, de l'an 1626, dans la Chapelle Sainte-Croix, Paroisse de Saint-Félix à Béziers, qui dit qu'elle est ancienne & illustre, & a des alliances avec des

Maisons très-nobles. Les armes font au haut de cette inscription.

La branche aînée a fini vers l'an 1556, dans FRANÇOIS DE LATENAY, Chevalier, Seigneur de Corneilhan, Co-Seigneur de la ville de Béziers, allié avec *Marthe de la Coste*, qui n'a eu qu'une fille, nommée FRANÇOISE, laquelle fut mariée avec *Louis Hébert*, Chevalier, Baron du Viala, Maître d'Hôtel du Roi, & mourut sans enfans en 1626.

Les autres branches font aussi éteintes; il n'en reste qu'une de SIMON DE LATENAY, Seigneur de Pouzolles. Il épousa, en 1508, *Jeanne de Clermont*, fille de *Sicart*, Comte de Lodève & du Bosc. Cette ancienne Maison a eu de grandes alliances, & a produit le Maréchal de *Clermont-Castelnau*, & le Cardinal du même nom, Archevêque de Narbonne.

JEAN DE LATENAY se maria, en 1553, avec *Jaquette de Puymisson*, dont la sœur, *Anne de Puymisson*, fut mariée à *Jean*, Seigneur de *Lauzières*, de Thémines, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Béziers, qui eut postérité. Voy. LAUZIERES.

Un autre JEAN DE LATENAY, Seigneur de Liffac, épousa *Claire d'Arnaud*, fille du Seigneur de *Nestès*, issue d'une ancienne Noblesse, dans laquelle la Maison de *Roffet*, Duc de Fleury, a pris alliance.

SIMON DE LATENAY, Sieur de la Coste, fut marié, 1^o en 1660, avec *Anne de Boussquat*; & 2^o en 1664, avec ANNE DE LATENAY, sa cousine germaine, dont la mère étoit de la Maison de *Roquefeuil*, Président à la Cour des Aides de Montpellier. ANNE DE LATENAY avoit pour frère SIMON-FRANÇOIS, Docteur de Sorbonne, Religieux dans l'Ordre des Grands Carmes, Aflistant Général de l'Ordre. Le Pape voulant le fixer à Rome, le nomma *Qualificateur du Saint-Office & Consulleur de l'Index*, charges qu'il quitta par ordre du Roi en 1701, pour accompagner le Duc d'Anjou, Roi d'Espagne, à Madrid, où il demeura plusieurs années, & retourna en France avec le Cardinal d'Eftrées, qui le demanda pour être son Théologien. Il mourut à Paris en 1730, regretté des Grands & des Savans. SIMON DE LATENAY, marié avec la cousine germaine, a eu pour enfans :

1. JOSEPH, Enseigne des Vaisseaux du Roi, très fort jeune au service de Sa Majesté;
2. ANTOINE, qui suit;

3. Et CATHERINE, morte sans alliance.

ANTOINE DE LATENAY, Sieur de Liffac, marié, en 1702, avec *Catherine de Barrés*, fille de N... de Barrés, Sieur de la Barthe, Avocat au Parlement, Juge, Vérificateur & Conservateur du pays Nivernois, a eu pour enfans :

1. SIMON, dit l'*Abbé* DE LATENAY, Prieur du Prieuré Royal de Saint-Sauveur de Narbonne, Co-Seigneur de ladite ville, mort en 1742;
2. CHARLES-BLAISE, qui suit;
3. Et SIMON-FRANÇOIS, Sieur de Laval, Chevalier de Saint-Louis, Aide-Major avec Brevet de Commandant des ville & Gouvernement de Brouage en Saintonge.

CHARLES-BLAISE DE LATENAY, Sieur de Liffac, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Dragons au Régiment des Volontaires de Flandre, retiré du service en 1762 avec une pension de 800 livres, a épousé, à Bize, en 1752, *Anne de Page*, dont :

ANNE-CHARLES-BLAISE DE LATENAY, né en 1754, reçu à l'Ecole Royale Militaire en 1764.

La noblesse de cette Famille fut vérifiée & confirmée en 1669, par Monsieur Bazin de Bezons, Maître des Requêtes & Intendant de Languedoc, nommé Commissaire du Roi pour la vérification des titres de la Noblesse de ladite Province. (Voy. le *Catalogue de la Noblesse de Languedoc* de 1676, pag. 41.)

Les armes font : *d'azur, à la tour d'or, maçonnée de sable, accolée d'une épée d'argent, posée en pal, la pointe en bas, & d'un lion d'or, armé & lampassé de gueules.*

LATIER ou LATTIER (DE), ancienne Famille noble du Dauphiné, dont nous avons déjà parlé dans le tom. V de la prem. Edit. de ce *Diétionnaire*, pag. 407 & suiv. Son séjour a été autrefois dans la ville de Grenoble & à Vourey. S'étant divisée en plusieurs branches, elle a passé dans le Valentinois où elle est encore. Des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem & du Temple, qu'elle a eus presque sans interruption, font une marque certaine de son ancienneté. Les alliances qu'elle a faites avec plusieurs des plus illustres Familles du Dauphiné, & les Officiers de mérite qu'elle a donnés dans tous les tems, font encore une preuve de la considération où elle a toujours été. Ses armes étoient anciennement : *trois lacs d'amour d'argent, sur un fond d'azur*. Devise : POUR

TROIS. Depuis environ deux siècles, ces *lacs d'amour* ont été changés en *trois frettes*, pour la brûlure des branches cadettes. Le premier connu de ce nom est

1. JACQUES DE LATIER, qui hommagea des Terres au Dauphin. l'an 1290. Il eut pour fils :

II. JEAN, qui vivoit en 1320. & reconnut les mêmes terres au Dauphin; ses enfans furent :

1. JACQUEMET, mort sans postérité ;
2. Et ANTOINE, qui fuit.

III. ANTOINE DE LATIER vivoit en 1350. Il fut père de

1. BERTRAND, qui fuit ;
2. Et HUGUES, Chevalier de l'Ordre du Temple en 1370, qui fit une tranfaction en faveur de la Commanderie de Saint-Jean de Vourey.

IV. BERTRAND DE LATIER eut pour fils :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. Et GUIGONNE, laquelle, en 1417, fit une donation en faveur des Frères Prêcheurs de Grenoble.

V. FRANÇOIS DE LATIER vivoit en 1380, & eut pour enfans :

1. HUGUES, qui fuit ;
2. Et ANTOINE.

VI. HUGUES DE LATIER, II^e du nom, vivoit en 1415, & fut père de

1. GEORGES, qui fuit ;
2. Et GUIGOES.

VII. GEORGES DE LATIER, Capitaine d'une Compagnie de 50 lances en 1431, qui rendit hommage au Dauphin Louis VIII, pour une maison forte qu'il avoit à Vourey ou Vourais. Il testa en 1468, & eut de *Jeanne de Faffion*, son épouse,

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. BERTRAND, mort Capitaine à Bayonne ;
3. PIERRE, Conseiller au Parlement de Grenoble, qui fe maria, & n'eut que trois filles ;
4. JEAN, auteur de la branche de *Latier-Charpey*, rapportée ci-après ;
5. Autre JEAN, Chanoine à Saint-André de Grenoble ;
6. ANTOINE, Moine à Saint-Robert ;
7. FRANÇOIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ;
8. Et HUGUES, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine.

VIII. CLAUDE DE LATIER fut d'abord Juge

Mayeur des appellations & des nullités de tout le Dauphiné, ensuite Conseiller & Avocat Général au Parlement de Grenoble. Il épousa, par contrat du 13 Septembre 1464, *Marie d'Arvillars*, & testa le 14 Septembre 1493. Ses enfans furent :

1. GEORGES, qui fuit ;
2. CLAUDINE, Religieuse à Montlleury ;
3. Et MARTHE, mariée.

IX. GEORGES DE LATIER, II^e du nom, Seigneur de Mantonne, Capitaine d'une Compagnie de 50 lanciers, se trouva aux guerres d'Italie. Il eut de *Jeanne Arnuet*, son épouse,

1. FRANÇOIS, Commandeur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mort à la bataille de Pavie en 1525, étant de l'armée du Duc de Montmorency ;
2. & 3. Et deux filles, mariées.

BRANCHE de LATIER-CHARPEY.

VIII. JEAN DE LATIER, quatrième fils de GEORGES I^{er}, & de *Jeanne de Faffion*, fut Capitaine d'une Compagnie de 50 lanciers des Ordonnances du Roi, Gouverneur du Comté de Rouffillon, de Perpignan & de la Cerdagne. Il épousa, par contrat du 10 Novembre 1482, *Antoinette de Vilheu*, & testa en 1518. De son mariage vinrent :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. LOUIS, auteur de la branche de *Latier-Bayanne*, rapportée ci-après ;
3. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, tué dans un combat naval contre les Infidèles ;
4. & 5. Deux filles, mariées.

IX. PIERRE DE LATIER, Seigneur de Charpey, Capitaine d'une Compagnie de 50 lanciers, se trouva à la bataille de Marignan contre les Suisses en 1515, & à celle de Pavie, où il reçut un coup de lance dans l'œil, qui le mit hors de combat. Il avoit épousé, le 16 Mars 1518, *Catherine de la Tourette*, fille de *Gillet*, Seigneur de la *Tourette* en Vivarais, dont il eut :

- CLAUDE, qui fuit ;
Et deux filles, mariées.

X. CLAUDE DE LATIER, I^{er} du nom de cette branche, Seigneur de Charpey & de Vatilieu, épousa, le 15 Juin 1550, *Honorade d'Urre*, fille de *Giraud*, Seigneur d'Ourches, d'une ancienne & illustre Maison du Dauphiné. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE, qui fuit;
2. PIERRE, auteur de la branche de *Latier-Saint-Vincent*, rapportée ci-après;
3. Et ANNE, mariée deux fois.

XI. CLAUDE DE LATIER, II^e du nom, Seigneur de Charpey & de Vatillieu, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fut successivement Capitaine d'Infanterie & de Cavalerie, puis Maître de Camp. LOUIS XIII lui donna une pension de 3000 livres, pour récompense de ses services. Il avoit épousé, le 1^{er} Janvier 1582, *Françoise Bertrand*, fille d'*Imbert*, Co-Seigneur de Vatillieu. Il testa en 1605, & ne laissa que deux filles, mariées.

BRANCHE

de LATIER-SAINTE-VINCENT.

XI. PIERRE DE LATIER, fils puiné de CLAUDE, I^{er} du nom, & d'*Honorade d'Urre*, prit alliance dans la Maison de *Montaigu-Frémière*; on ignore le nom de sa femme, de laquelle il eut :

XII. LOUIS DE LATIER, qui se maria, avec *Marguerite de Saint-Vincent*, dont vinrent :

1. CHARLES, mort jeune, au service, étant Cornette de Cavalerie;
2. Et une fille, mariée à N... de *Rocheperrière*, en Vivarais.

BRANCHE

de LATIER-BAYANNE.

IX. LOUIS DE LATIER, second fils de JEAN, & d'*Antoinette de Vilheu*, transigea avec PIERRE DE LATIER, son frère, en 1524; eut une Compagnie de gens à cheval; servit avec distinction sous les règnes de FRANÇOIS I^{er} & d'HENRI II; se trouva, en 1529, à l'armée que commandoit le Comte de Saint-Paul, contre le Duc de Brunfwick; testa le 11 Juillet 1569, & eut de son épouse, *Alix de Brotin*, Dame de Souffrière,

1. PIERRE, Seigneur de Bayanne, marié, le 25 Février 1582, à *Françoise d'Iseran*, fille de *Philibert*, & de *Françoise des Lemps*, mort sans postérité, étant Capitaine d'Infanterie;
2. CHARLES, qui fuit;
3. GEORGES, Chevalier de Malte, Commandeur de Valence, tué à la bataille de Lépante;
4. Autre PIERRE, aussi Chevalier de Malte & Commandeur de Poët-Laval;
5. JEAN, tué au siège de Livron;
6. JEAN-DENIS, Capitaine d'Infanterie, mort

Tome XI.

fans postérité. Il avoit épousé, le 11 Mars 1584, *Françoise de Murinais*, fille de *François*, & de *Françoise du Motet*;

7. Et une fille, mariée.

X. CHARLES DE LATIER, Seigneur de Souffrière & d'Orcinas, porta les armes pendant 24 ans; servit en Piémont sous le Maréchal de Brillac, en qualité de Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, par commission du 26 Mai 1577; eut le commandement de 150 hommes de gens de pied François, par une autre commission du 14 Juin 1579, & fut ensuite Capitaine & Sergent-Major du Régiment de Livarot, Cavalerie, par commission du 24 Juin 1580. Il épousa, le 20 Janvier 1582, *Louise de Moreton de Chabریان*, dont :

1. ANTOINE, qui fuit;
2. ANDRÉ, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem;
3. JEAN, auteur de la branche de *Latier-Souffrière*, rapportée ci-après;
4. GASPARD, auteur de celle de *Latier-Burlet*, mentionnée ensuite;
5. 6. & 7. Et trois filles.

XI. ANTOINE DE LATIER, Seigneur d'Orcinas & de Bayanne, Capitaine d'une Compagnie Franche en 1615, se signala en plusieurs occasions, & épousa, le 20 Juin 1620, *Andrée de Salignon*, fille de *Thomas*, & de *Marguerite de Theïs*, dont :

XII. CHARLES-ANTOINE DE LATIER, qui servit également avec distinction, & épousa, le 20 Septembre 1656, *Eléonore du Maine*, fille d'*Antoine*, Comte du Bourg, dont :

- ANTOINE-MARIE, qui fuit;
Et deux filles.

XIII. ANTOINE-MARIE DE LATIER servit aussi avec honneur, & se distingua à la prise de Condé. Il eut de *Marguerite de Varre*, sa femme,

1. & 2. CLAUDE & CHARLES, Capitaines au Régiment Royal, morts au service;
3. LOUIS, qui fuit;
4. Et ANTOINE, Capitaine au Régiment de Fleury, Cavalerie, & Chevalier de St-Louis.

XIV. LOUIS DE LATIER, Marquis de Bayanne, Seigneur d'Orcinas, &c., Capitaine de Cavalerie, Lieutenant des Maréchaux de France, épousa, le 5 Novembre 1727, *Catherine de Sibeud*, fille d'*Hercule*, Chevalier, Seigneur de Saint-Ferréol, Gouverneur des ville & citadelle de Die, dont :

P p

1. LOUIS, qui fuit ;
2. ARMAND, Chevalier de Malte, d'abord Enseigne des Vaisseaux du Roi, puis Major du Régiment Provincial de Valence en 1770 ;
3. Et ALPHONSE-HUBERT, Chanoine, depuis 1770, de la Cathédrale de Saint-Apollinaire de Valence, Vicaire Général du Diocèse de Coutances, & Abbé de Saint-Guilhem-le-Désert, Ordre de Saint-Benoit, Diocèse de Rhodéz, oncle, à la mode de Bretagne, de M. le Cardinal de Luynes ; Et trois filles, Religieuses de la Visitation à Grenoble.

XV. LOUIS DE LATIER, appelé *le Marquis de LATIER*, Capitaine de Cavalerie, ensuite Colonel du Régiment Provincial de Valence, depuis 1770, employé dans l'Etat-Major, de la Province de Dauphiné, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 10 Octobre 1767, *Angélique-Adrienne-Elisabeth-Joséphine de la Porte*.

BRANCHE
de LATIER-SOUSPIERRE.

XI. JEAN DE LATIER, troisième fils de CHARLES, & de *Louise de Moreton de Chabrillan*, Capitaine d'Infanterie, épousa, le 20 Janvier 1619, *Marguerite d'Urre*, dont :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. CHARLES, Chevalier de Malte ;
3. ADRIEN, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné ;
4. & 5. Et deux filles, mariées.

XII. PIERRE DE LATIER, Chevalier, Seigneur de Saint-Paulet & de Souppierre, épousa, le 15 Février 1652, *Ifabeau de Belin-de-Marcel*, & en eut :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. CLAUDE, Chevalier de Malte, mort Commandeur de Poët-Laval ;
3. LAURENT, mort Capitaine de Dragons ;
4. JOSEPH, Chevalier de Malte, Capitaine dans le Régiment de Chabrillan, tué à la bataille d'Hochstett ;
5. Et une fille, mariée à *André de Pays*, d'une Famille originaire du Comtat d'Avignon.

XIII. LOUIS DE LATIER épousa, le 10 Juillet 1697, *Viçoire-Agnès de Blégiers de Taulignan (a)*, .

(a) Elle avoit deux tantes : l'une, nommée *Marthe-Ursule de Blégiers de Taulignan*, épouse de *Joseph d'Orléans de la Motte*, d'où sont sortis plusieurs enfans. Voy. ORLEANS DE LA MOTTE ; & l'autre, nommée *Madeleine de*

1. JOSEPH, mort Officier d'Infanterie dans le Régiment de Lyonnais ;
2. JOSEPH-JOACHIM, d'abord Chevalier de Malte & Capitaine au Régiment Royal des Vaisseaux, marié, le 7 Avril 1744, avec *Madeleine-Gabrielle de Vervins* ;
3. PIERRE, Capitaine au Régiment Royal-Italien, Chevalier de Saint-Louis ;
4. JEAN, Chevalier de Malte ;
5. JEAN-FRANÇOIS, aussi Chevalier de Malte, & Capitaine dans le Régiment Royal des Vaisseaux, tué à la bataille de Lawfeld ;
6. FRANÇOISE-FLAVIANE-THÉRÈSE, mariée à *André-Thomas de Clémens-des-Tourettes*, dont une fille unique, appelée *Madeleine-Charlotte* ;
7. MARIE-ELISABETH, fille ;
8. Et MADELEINE, mariée avec *Charles de Genton-de-Loflat*.

XII. ADRIEN DE LATIER, troisième fils de JEAN, & de *Marguerite d'Urre*, épousa, 1^o *Jeanne de Vesc-de-Beconne*, & 2^o *Jeanne d'Arzac*. Du premier lit il eut :

1. Une fille, mariée à N... *d'Urre*, Lieutenant de Roi des ville & citadelle de Montélimar.

Et du second lit vinrent :

2. CHARLES-ANTOINE, mort sans postérité ;
3. ADRIEN, Prêtre ;
4. Et JÉRÔME, qui fuit.

XIII. JÉRÔME DE LATIER épousa, en 1713, *Marie-Agathe-Antoinette du Puy de Montbrun*, dont sont issues :

1. JUSTINE-AGATHE, mariée, le 5 Février 1736, avec *Louis de Viennois* ;
2. LAURENCE-ANTOINETTE, mariée avec *Joseph-Séraphin de Pluvinel-de-Tertulle*, Marquis de la Roque ;
3. Et SUSANNE-THÉRÈSE, fille.

BRANCHE
de LATIER-BURLET.

XI. GASPARD DE LATIER, quatrième fils de CHARLES, & de *Louise de Moreton de Chabrillan*, Capitaine d'Infanterie, épousa *Ifabeau de Villette*, fille d'*Etienne*, & d'*Ifabeau du Pont*. Il testa le 12 Janvier 1665, & laissa de son mariage :

1. CHARLES-ANTOINE, qui fuit ;

Blégiers de Taulignan, a épousé *Balthazar de Gérente-de-la-Bruyère*, & est aîeule de l'ancien Evêque de Die, aujourd'hui Evêque d'Orléans, qui a eu la Feuille des Bénéfices. Voy. GÉRENTE.

2. ANTOINE, Religieux d'Ordre de Saint-Antoine ;
3. Et FRANÇOISE-LOUISE, Religieuse de l'Ordre de Cîteaux à Valence.

XII. CHARLES-ANTOINE DE LATIER, Sieur de Burllet, fut un excellent Officier; il servit avant la paix de 1661, & n'ayant que 14 ans, étant Lieutenant de la Compagnie de Mestre de Camp au Régiment du Comte de la Guiche, il se signala à la bataille de Dunkerque, où il prit le Comte de Merle, Lieutenant Général de l'armée ennemie, qui mourut de ses blessures dans sa tente. Il se fit connoître à la bataille de Sintzheim, en Allemagne, étant Capitaine dans le Régiment de Montferrier. Ce fut près de lui que son Mestre de Camp fut blessé à mort. Le Vicomte de Turenne l'estima à cause de sa valeur. Il mourut sans postérité; & avoit épousé, le 13 Juin 1666, *Anne du Claux*, fille de N... du Claux, Seigneur de l'Etoile, & de *Marguerite de Saint-Georges*.

Les armes : d'azur, fretté d'argent; au chef du même.

LATIL (DE), en Provence. *L'Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 53, dit que, dans la dernière recherche des titres de noblesse, cette Famille prouva la sienne depuis

I. Noble LOUIS DE LATIL, qui vivoit au commencement du XV^e siècle. Il fit une fondation dans l'Eglise Paroissiale de Mées, & eut pour fils :

II. ANDRÉ DE LATIL, qui testa en 1552. Il laissa de noble *Claudine de Gaillard de Bel-laffaire*, sa femme,

1. LOUIS, qui suit;
2. Et JEANNE, mariée, en 1558, à *Bernard d'Albisse*, de la ville de Tarascon, Ecuyer.

III. LOUIS DE LATIL, II^e du nom, acquit les Terres d'Entraigues & de Villosc, aux années 1599 & 1600, & fit son testament le 16 Août 1601. Il avoit épousé *Sillette de Roquefeuil de Converti*, de laquelle naquirent :

1. JOSEPH, qui suit;
2. GASPARD, rapporté après son aîné;
3. HENRI, reçu Chevalier de Malte en 1600, Commandeur de Puimoisson, mort Bailli de Manosque en 1655;
4. Et MADELEINE, mariée à *Joseph de Thomassin*, Seigneur de la Garde & de Taillas, Avocat Général en la Cour des Comptes.

IV. JOSEPH DE LATIL, Seigneur d'Entraigues, épousa *Gabrielle de Bardel*, dont :

V. CHARLES DE LATIL, Seigneur d'Entraigues & de Villosc, qui s'est marié avec *Suzanne de Roye*, dont il a des enfans.

IV. GASPARD DE LATIL, second fils de LOUIS, II^e du nom, & de *Sillette de Roquefeuil*, épousa *Lucrèce de Bardel*, dont :

V. MANAUD DE LATIL, Seigneur de Converti, qui s'est marié avec Dame *Lucrèce de Villeneuve*, dont on ignore la postérité. (Cette Famille a été maintenue dans la Noblesse le 28 Février 1668.) L'Abbé Robert de Brianchon en parle dans son *Etat de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 264.

Les armes : d'azur, à six losanges d'or, posées 3, 2 & 1.

LATRE-DOBY. Voy. LATTRE-DOBY.

LATTAIGNANT. Suivant Haudicquer de Blancourt, p. 286 & suiv., de son Nobiliaire, cette Famille noble, originaire de Picardie, remonte à

I. JEAN DE LATTAIGNANT, qui servoit en qualité d'homme d'armes des Ordonnances du Roi, l'an 1342.

II. PIERRE DE LATTAIGNANT, son petit-fils, fut Seigneur du Vivier, & épousa, vers l'an 1395, *Jeanne Carbonnier* (d'une ancienne Famille originaire du Cambresis, dont une branche puinée s'établit, en 1568, dans le pays de Bresse), fille de *Guy Carbonnier*, Seigneur de la Mothe, & de *Jeanne d'Estournel*, desquels ils partagèrent la succession, le 18 Mai 1416, avec *Mathieu Carbonnier*, Seigneur de la Mothe & du Fournel; *Jacques*, Seigneur de Brucourt; *Pierre*, Seigneur de la Folle, & *Jean*, Chanoine de Thérouanne, frères de ladite *Jeanne Carbonnier*. Elle eut de son mariage :

IV. JEAN DE LATTAIGNANT, Seigneur du Vivier, qui s'allia avec *Marie le Vasseur*, de laquelle vint :

V. ALPHONSE DE LATTAIGNANT, I^{er} du nom, Seigneur du Vivier, mentionné dans un titre de l'an 1463, avec *Jeanne d'Acheu*, sa femme. Leurs enfans furent :

ALPHONSE, II^e du nom, Seigneur du Vivier, mort sans alliance ;
Et GABRIEL, qui suit.

VI. GABRIEL DE LATTAIGNANT, Seigneur du Vivier après son frère, servit longtems les

Rois CHARLES VIII & LOUIS XII, & fut tué au combat de Guinegatte, l'an 1513. On voit dans un titre de l'an 1489, qu'il avoit époufé, dès l'an 1484, *Jeanne Rouffel-de-Mianmay*, dont il eut entr'autres :

PIERRE, qui fuit ;

Et GABRIEL, Seigneur de Blengues, lequel servit longtems le Roi FRANÇOIS I^{er}, dans ses Compagnies d'Ordonnances.

VII. PIERRE DE LATAIGNANT, Seigneur du Vivier, rendit de notables services au même Prince, qui l'honora de sa bienveillance, & fut tué au siège de Hefdin en 1537, après y avoir donné des preuves de son courage. Il avoit époufé, en 1518, *Marguerite le Mau-pin*, des Seigneurs de Bouvaque, du consentement de laquelle il vendit quelques héritages à *Antoine Guillerault*, Sieur des Forges, comme il paroît par son testament du 28 Janvier 1525. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, Seigneur du Vivier, allié, l'an 1546, avec *Jeanne Guillerault*, décédée fans enfans en 1560. Il tranfigea pour fa fuceffion, le 4 Août 1561, avec *Antoine & Jacques Guillerault*, Seigneurs des Forges & de Fontaines, ses beaux-frères, & mourut en 1574 ;
2. ALPHONSE, qui fuit ;
3. GABRIEL, auteur de la branche des Seigneurs de Blengues, du *Gallet* & de *Beuffingue*, rapportée ci-après ;
4. & 5. ROBERT & MARGUERITE.

VIII. ALPHONSE DE LATAIGNANT, III^e du nom, Seigneur du Vivier, époufa, l'an 1548, *Marie de Beauvarlet*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Ailly en partie, avec laquelle il constitua 150 livres de rente le 22 Juillet 1561, & en eut :

PIERRE, Seigneur du Vivier, mort fans postérité, après 1575 ;

Et MARGUERITE, qui fuit.

IX. MARGUERITE DE LATAIGNANT fut mariée, l'an 1573, avec *Jean le Bourg*, Seigneur de Cloftratel. Ils rachetèrent la rente ci-dessus le 20 Juillet 1575, & eurent deux fils & une fille, nommée *Colette le Bourg*, alliée, le 22 Février 1603, avec *Firmin Haudicquer*, Seigneur de Blancourt, l'un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, aïeul de l'auteur du *Nobiliaire de Picardie*.

BRANCHE

des Seigneurs de BLENGUES, du GALLET & de BEUSSINGUE.

VIII. GABRIEL DE LATAIGNANT, Seigneur

de Blengues, troisième fils de *PIERRE*, Seigneur du Vivier, & de *Marguerite le Mau-pin*, époufa, en 1550, *Catherine Obry*, fille de *Guillaume*, Vicomte de Cayeu, & de *Catherine Clairé*, & sœur de *Claude Obry*, époux de *Marie le Tonnelier*, de la Maison de Breteuil. Ils eurent plusieurs enfans, entr'autres :

1. ROBERT, qui fuit ;
2. GABRIEL, rapporté après son frère ;
3. Et HÉLÈNE, mariée, par ses père & mère, le 15 Octobre 1575, avec *Noël de Lattre*, Seigneur de Scizes, aïeuls de *Catherine de Lattre*, mère de l'auteur cité.

IX. ROBERT DE LATAIGNANT, Seigneur de Blengues, époufa, en 1586, *Anne Bonné*, fille de *Jacques*, Avocat en la Cour, & de *Marie Lucas*. Il vivoit encore en 1641, âgé de 88 ans, & eut pour fils :

X. ALPHONSE DE LATAIGNANT, Seigneur de Blengues, marié, le 10 Juillet 1633, avec *Marguerite Gagot*, fille de *Nicolas*, Avocat en la Cour, & de *Marie Malhofte*, dont :

CATHERINE, restée fille unique, femme de *Pierre Pecquot*, Seigneur de Saint-Maurice, Conseiller-Secrétaire du Roi, & Greffier de son Conseil. Elle en eut 5 garçons & une fille. Voy. PECQUOT DE SAINT-MAURICE.

IX. GABRIEL DE LATAIGNANT, II^e du nom de cette branche, Seigneur du Gallet & de Beuffingue, près de Calais, fils puiné de *GABRIEL*, Seigneur de Blengues, & de *Catherine Obry*, fut présent au contrat de mariage d'*HÉLÈNE*, sa sœur, en 1575, & époufa *Marie Raoul*, dont il eut :

1. GABRIEL, Sieur du Gallet, décédé jeune ;
2. Autre GABRIEL, qui fuit ;
3. CATHERINE, femme de *Pierre Poncet*, Seigneur de la Rivière, Comte d'Ables, Conseiller du Roi, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, & Conseiller d'Etat ordinaire ;
4. ELISABETH, mariée à *Pierre-Naud Monet*, Seigneur de la Salle, Prédident à Boulogne ;
5. Et MARIE, épouse de *David du Boiffel*, Avocat Général de la Reine.

X. GABRIEL DE LATAIGNANT, Seigneur du Gallet & de Beuffingue, fut d'abord reçu Conseiller au Parlement de Paris le 13 Mai 1639, puis de Grand-Chambre le 13 Mai 1676, & mourut le même jour. Il avoit époufé *Jeanne de Montefcot*, fille de *François*, Maître des

Requêtes, & de *Marguerite Simon*. Leurs enfans furent :

1. ALEXANDRE, qui fuit;
2. GABRIEL, Seigneur de Grange-Menant, marié à *Helène Lallemand-de-Lestree*, morte en couches en 1686, mère d'un seul fils;
3. Et LOUIS, Religieux en l'Abbaye de Saint-Victor, & Prieur de Buffly-le-Roi, Diocèse d'Orléans.

XI. ALEXANDRE DE LATTAINANT, Seigneur du Gallet & de Beuffingue, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 21 Août 1676, épousa *Marie-Marthe-Gabrielle de Brage-longne*, fille de *Jacques*, Intendant de la Maison de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, puis Maître de la Chambre aux Deniers du Roi, mort en 1679 (d'une des anciennes Familles de robe, originaire de Bourgogne, où ils ont longtems poulé de la Terre de cenom), & de *Marie de Saint-Mesmin*. De ce mariage il y a des enfans.

De cette Famille est JÉRÔME-ALEXANDRE DE LATTAINANT, Seigneur de Baronville, &c., au pays Chartrain, Conseiller en la Grand'-Chambre du Parlement de Paris en Juillet 1750, qui s'est marié, le 28 Août 1714, à *Claude-Brigitte Miotte*, sœur de *Louis*, Grand Maître des Eaux & Forêts de la Généralité d'Orléans, dont naquirent :

1. FRANÇOIS-LOUIS, Seigneur de Bainville, &c., au pays Chartrain, Chevalier & Tréforier de N.-D. du Mont-Carmel, né le 6 Septembre 1717;
2. Et PIERRE, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris le 27 Février 1750, qui est né le 30 Novembre 1718.

GABRIEL-CHARLES DE LATTAINANT, appelé *l'Abbé de LATTAINANT*, Chanoine de l'Eglise de Reims, & Conseiller Commiffaire du même Diocèse, en la Chambre du Clergé de France à Paris, est connu dans la République des Lettres par ses Poésies légères.

Les armes : *d'azur*, à 3 coqs *d'or*.

LATTIER. Voy. LATIER.

LATTRE D'AYETTE ou LASTRES, ancienne & illustre Famille d'Artois.

I. JACQUES DE LATTRE épousa *Marie Morel-Tangry*, dont il eut :

II. ADRIEN DE LATTRE, Seigneur d'Ayette, qui épousa *Philippine de France*, de laquelle vint :

III. ADRIEN DE LATTRE, II^e du nom, Sei-

gneur de Wallonvillers, marié, le 26 Mai 1611, avec *Yolande de Landas-Mortagne*.

IV. JEAN-PHILIPPE DE LATTRE, leur fils, Chevalier, Seigneur d'Ayette, le Rutoir, le Vigne, le Prez-Lievin, Wallonvillers, &c., épousa *Valentine-Marie-Madeleine de Boulogne*, qui lui porta en mariage la Terre de Neuville. De ce mariage naquit :

V. CHRISTOPHE-FRANÇOIS DE LATTRE, Chevalier, Seigneur d'Ayette, en faveur duquel & de son ancienne extraction la Seigneurie de *Neuville* fut érigée en Comté, avec union des Fiefs & Seigneuries de Saily & d'Ayette, par Lettres Patentes du mois de Mai 1719. Il avoit épousé, en Août 1693, *Marie-Anne-Françoise de Brias*, fille de *Louis-Joseph*, Comte de *Brias*, & de sa première femme *Marie-Alexandrine Bernard*. Il a eu pour fils :

VI. CHARLES-VALENTIN DE LATTRE, Comte de Neuville, qui a laité de son mariage avec *Marie-Elisabeth de Bochart de Champigny* :

1. THÉODORE-CHARLES-ANTOINE, Comte de Neuville, qui a été Mouffetaire de la Garde du Roi dans fa seconde Compagnie;
2. Et VALENTIN-ADRIENNE-ELISABETH.

LATTRE-DOBY, Famille originaire de Dinant, dans le pays de Liège, dont étoit

PIERRE-FRANÇOIS DE LATTRE-DOBY, né à Dinant le 19 Septembre 1696, fils unique de DOMINIQUE-FRANÇOIS DE LATTRE-DOBY, Contrôleur des grande & petite Chancelleries de France, & d'*Anne de Vellète*, sa première femme. Il a été Substitut du Procureur Général du Grand Conseil, le 29 Février 1720, reçu Avocat Général audit Conseil le 9 Novembre 1722, & est mort, sans alliance, le 10 Mars 1729.

Les armes : *coupé d'azur & d'or*, à trois écuffons de l'un en l'autre.

La Gazette de France de l'année 1773 parle de MARC-ANTOINE DE LATTRE, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant Colonel du Régiment Royal-Navarre, Cavalerie, décédé le 6 Février 1773, à Saint-Germain-en-Laye. (Nous ignorons de quelle Famille il étoit.)

LAU (du), ancienne & illustre Noblesse, qui a des alliances avec les Maisons de *Pons*, *la Porte*, *Beaulpoil-Saint-Aulaire & de Lambertye*, par le mariage, contracté le 19 Juillet 1630, de

CLAUDE DU LAU, fille d'*HENRI*, Gentilhom-

me ordinaire de la Chambre du Roi, Seigneur de Chambon, de Seltette & de Chaiers, & d'*Henriette de Pons* (sille de *Jacques*, Baron de Mirambeau, & de *Marie de la Porte*, sortie d'une *Beupoil-Saint-Aulaire*), avec *Gabriel de Lambertye*, Seigneur du Bouchet, &c. Voy. LAMBERTYE. Elle épousa en secondes noces, par contrat du 1^{er} Juin 1643, *Deffe d'Aubuffon*, fils d'*André*, Baron d'Auriac, Seigneur de Saint-Priest, & de *Gabrielle de Trompodon*, dont elle eut la Vicomtesse de *Campagnac*, & autres enfans.

JEAN-LOUIS DU LAU, Marquis d'Allemands, héritier le 17 Juin 1761, de *Marc-Antoine-Front de Beupoil*, Marquis de Lanmary, Seigneur de Milly, d'Angerville, est frère du Curé de Saint-Sulpice, et veuf de *Marie-Madeleine de Coigneux de Bélabre* avec quatre enfans, dont un, nommé le Comte du Lau, est Colonel au Corps des Grenadiers de France.

LAUBANIE. Voy. MAGONTIER DE LAUBANIE.

* LAUBÉPIN, Terre & Seigneurie en Franche-Comté, qui fut portée en mariage, après l'an 1600, par BARBE, fille unique de CLAUDE DE LAUBÉPIN, à *Léonel de Mouchet*, dit *Battefort*, Baron de Tramelay, Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, dont le père, *Jean de Mouchet*, Seigneur de Villeferaine & de Beauregard, Trésorier Général de Bourgogne, & Ambassadeur de l'Empereur CHARLES-QUINT, en Suisse, avoit épousé *Louise*, fille unique de *Léonel de Battefort*, Baron de Tramelay. BARBE DE MOUCHET DE BATTEFORT fut mère de CLAUDE, Baron de Tramelay & de Laubépin, Commandeur de l'Ordre Royal de Saint-Jacques en Espagne, & Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, qui épousa *Anne de Harlay de Beaumont*, dont il eut CHARLES-ACHILLE DE MOUCHET DE BATTEFORT, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie Allemande au service d'Espagne, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara & premier Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, en faveur duquel le Roi d'Espagne érigea la Seigneurie de Laubépin en Comté, par Lettres du 17 Mars 1649. Voy. MOUCHET DE LAUBÉPIN, & le *Dictionnaire des Gaules*, au mot LAUBÉPIN.

Les armes de LAUBÉPIN sont : d'azur, au

fautoir d'or, accompagné de 4 billettes du même.

LAUBERIE (DE), en Normandie, Election de Bayeux : JACQUES DE LAUBERIE, confirmé dans sa Noblesse aux francs-fiefs, se fit autoriser, en 1603, à changer son nom de *Miette* en celui de *Lauberie*.

Les armes : de gueules, à trois moutons passans d'or, 2 & 1.

LAUBESPINE ou AUBESPINE, Famille dont étoit

CLAUDE DE LAUBESPINE, Sieur d'Erdeville, Bailli de Saint-Euverte d'Orléans, Conseiller & Echevin de ladite ville en 1516. Il eut de *Marguerite le Berryer*, Dame de la Corbillière,

1. CLAUDE, Secrétaire d'Etat. Voy. AUBESPINE ;
2. SÉBASTIEN, mort Evêque de Limoges ;
3. Et FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS DE LAUBESPINE, Sieur de Bois-le-Vicomte & de la Corbillière, Lieutenant Général de la ville de Bourges en 1547, Président de la Justice de Metz, puis Maître des Requêtes le 30 Décembre 1558, épousa *Antoinette-Marie Cotton*, fille de *Gérard*, ou de *Nicol Cotton*, Président de la Justice à Metz, suivant la Thaumassière, & de *Madeleine*, ou *Antoinette de la Grange-Trianon*, selon les Mémoires de Castelnau, & la Thaumassière. De ce mariage vint :

CLAUDE DE LAUBESPINE, Dame de la Corbillière & de Bois-le-Vicomte, alliée avec *Merry de Barbezères*, Sieur de Chemerault, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Maréchal des Logis, mort à Paris le 5 Mai 1609, dont elle n'a point laissé d'enfans.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au fautoir alaisé d'or, accompagné de 4 billettes du même, au lieu de gueules, à 3 aubépines d'argent, que les prédécesseurs de FRANÇOIS DE LAUBESPINE avoient portées ; aux 2 & 3 d'azur, au heaume d'argent, qui est *Berryer*.

LAUDERDALE, Maison distinguée d'Ecosse. Le Comte de LAUDERDALE, un des 16 Pairs d'Ecosse, avoit un fils unique, nommé Lord MAITLAND, décédé en Septembre 1754, à Hatton.

LAUDUN, en Languedoc : Famille no-

ble, qui porte : *d'azur, au fautoir d'or, surmonté d'un lambel de gueules.*

LAUENBOURG ou LAWENBOURG. Les Ducs de Basse-Saxe, ou de Lauenbourg, ont commencé à

JEAN 1^{er}, Electeur de Saxe en 1260, qui mourut le 12 Juillet 1285. Après la mort sans postérité masculine de JULES-FRANÇOIS, Duc de LAUENBOURG, arrivée le 29 Septembre 1689, l'Electeur de Saxe, les Ducs de *Brunswick-Lunebourg* & les Princes d'*Anhalt*, formèrent chacun des prétentions sur ce Duché, dont le fécquestre a été donné à la Maison de *Brunswick*; & le suffrage de la diète a été suspendu.

LAUGIER, en Provence: Maison ancienne & illustre, dont une branche s'est établie en Lorraine sur la fin du dernier siècle.

I. RAYMOND, Baron de LAUGIER, Chevalier, est mentionné au nombre des Barons & Seigneurs Provençaux, qui, en 1114, suivirent le parti de Bérenger, Comte de Provence, dans la guerre qu'il fit à la Maison de Baux; il est placé le huitième Baron dans l'acte d'hommage que rendirent plusieurs Barons au Comte Raymond-Bérenger, dans la ville de Tarascón, au mois de Février 1146. Il eut pour enfans :

PIERRE, qui suit ;

Et RAYMOND, Evêque de Nice en 1166.

II. PIERRE de LAUGIER est nommé au nombre des Barons & Prélats qui prêtèrent hommage à Raymond, dit le jeune, Comte de Provence, à l'assemblée des États tenus à Aix en 1173. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. GUILLAUME, qui suit ;

2. & 3. BERTRAND & RAYMOND.

III. GUILLAUME de LAUGIER, Seigneur de l'Isle & de Sault en partie, fut choisi parmi les Barons de Provence avec Pierre de Lambesc, pour être garant du traité de mariage entre Alfonso, Comte de Provence, & Garfinde de Forcalquier, en 1193; & se trouva présent avec ses deux frères à l'hommage que Guillaume, Comte de Forcalquier rendit au Comte de Toulouse en 1194. Les mêmes furent aussi présens à plusieurs autres actes conservés dans les Archives du Roi & dans celles de l'Archevêché d'Embrun. Il avoit épousé *Faydide d'Agoult*, des Comtes de

Sault, & fut nommé par le Comte Raymond-Bérenger, tuteur des enfans de *Raymond d'Agoult*, son parent. Il eut de son mariage :

1. ISNARD, qui suit ;

2. Et MATHIEU, qualifié *Chevalier d'Aurel*, Terre située dans le Comté de Sault. Il est mentionné dans une transaction passée à Carpentras au Palais Episcopal en 1254, entre *Raymond d'Agoult*, Seigneur de Sault, & l'Abbé de Saint-André-lès-Avignon. Ce MATHIEU fut père d'HÉLÈNE de LAUGIER, mariée à GUILLAUME, Baron de LAUGIER, son cousin.

IV. BERTRAND, Baron de LAUGIER, Seigneur de l'Isle & de Sault en partie, fit transport à *Raymond d'Agoult*, son cousin, des droits qu'il avoit dans la Baronnie de Sault, & il accompagna, en 1248, CHARLES d'ANJOU, Comte de Provence, lorsque ce Prince fut avec le Roi SAINT LOUIS, son frère, dans la Palestine. De *Françoise de Pontevès*, son épouse, il eut :

V. BERTRAND, Baron de LAUGIER, qui suivit le même CHARLES d'ANJOU en 1264, à la conquête du Royaume de Naples. Il épousa *Anne de Laincel*, dont vint :

VI. GUILLAUME de LAUGIER, II^e du nom, qui fut présent à l'hommage que rendit le grand Isnard d'Agoult d'Entrevennes, à CHARLES d'ANJOU pour sa Baronnie de Sault, en 1291. Il accompagna, en 1309, le Roi ROBERT, qui alloit prendre possession du Royaume de Naples, & prêta hommage à ce Prince, en 1331, pour ses Terres d'Aurel & d'Esparron. Il épousa sa cousine HÉLÈNE de LAUGIER, avec laquelle il fit une fondation en l'Eglise Cathédrale d'Apt, où ils furent inhumés. Leur fils

VII. RAYMOND de LAUGIER, II^e du nom, fut, en 1341, avec les principaux Gentilshommes de Provence, à une nombreuse armée que Foulquet d'Agoult, Grand Sénéchal de Provence, fit assembler pour aller attaquer Robert de Durazzo, qui occupoit le Château de Baux. Il épousa *Décane de Rémusat*, sœur de *Pons*, Seigneur de Rouffet, & fille de *Renommée de Sabran*, dont :

ELZÉAR, qui suit ;

Et LOUIS, auteur d'une branche éteinte dans la personne de HUGUETTE de LAUGIER, morte sans postérité.

VIII. ELZÉAR, Baron de LAUGIER, transigea, le 7 Octobre 1378, avec LOUIS, son frère,

d'une part, & *Pons de Rémusat*, Seigneur de Rouffet, d'autre part, à cause de la succession de la Dame de *Sabran*, leur aïeule maternelle. Il se joignit, en 1382, au Seigneur de Saulx, avec quelques autres qui marchèrent à la tête de leurs Vaux au-devant de LOUIS D'ANJOU, héritier de la Reine JEANNE, pour aller combattre Charles de Durazzo, qui s'étoit emparé d'une partie de la Provence. Il épousa *Lucrèce de Servières*, fille de *Jean*, Ecuier de la ville de Digne, & en eut :

IX. JEAN, Baron de LAUGIER, Seigneur en partie de Thoard, Quinon, Collobrières, & Saint-Paul-le-Fougassier. Foulquet d'Agout & Fanette, son épouse, lui firent transport de la portion qu'ils avoient dans la Terre de Thoard, par acte du 6 Juin 1404. Il en prêta hommage au Comte de Provence le même jour, & la même Fanette d'Agout lui donna la Terre de Saint-Paul-le-Fougassier en 1405. Il épousa *Auguste* ou *Huguette de Costa*, fille de *Bertrand*, dont :

1. LOUIS, qui suit;
2. Et ANDRÉ, auteur de la branche des Seigneurs de *Collobrières*, de laquelle étoit ANTOINE de LAUGIER, reçu Avocat Général au Parlement d'Aix, le 20 Juin 1512. Cette branche éteinte en mâles est fondue dans la Maison de *Margale*.

X. LOUIS, Baron de LAUGIER, Seigneur de Thoard, servit RENÉ D'ANJOU dans ses guerres d'Italie, & épousa, en 1429, *Catherine de Guirmand*, des Seigneurs de *la Penne* & de *Lagremuse*. Il rendit hommage au Roi RENÉ en 1454, pour ses Terres de Provence, & eut de son mariage :

XI. ANTOINE, Baron de LAUGIER, né en 1432, Seigneur de Thoard, de Beaucoûse & de Barras, du chef de sa femme. Il accompagna le Roi RENÉ dans toutes ses expéditions, prêta hommage pour ses Terres en 1444, reçut celui des habitans de Thoard la même année; & obtint de ce Prince, le 15 Mars 1484, permission de faire construire des tours & fossés à son Château de Thoard, & d'ouvrir une porte de secours aux murailles de la ville. De *Romaine de Barras*, morte en 1512, qu'il avoit épousée par contrat du 10 Novembre 1448, il eut :

PIERRE, qui suit;
Et LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Beaucoûse*, rapportée ci-après.

XII. PIERRE, Baron de LAUGIER, Seigneur de Thoard & de Barras, fut du nombre des Barons qui rendirent hommage à CHARLES D'ANJOU, Comte de Provence, en 1480; partagea avec son frère, le 14 Janvier 1508, la succession de leur père, & avoit épousé, par contrat du 8 Mai 1487, *Jeanne de Richière*, des Barons de *Montjardin* en Dauphiné, & en eut :

LOUIS, qui suit;
Et ANTOINE, qui servit le Roi LOUIS XII dans ses guerres d'Italie, & fut père, par sa femme, *Catherine de Laincel*, de

- GASPARD, mort sans postérité;
- MELCHIOR, Chevalier de Rhodes;
- Et FRANÇOISE, mariée, en 1545, avec *Melchior d'Arbaud*, dont postérité. Voy. ARBAUD.

XIII. LOUIS, Baron de LAUGIER, H^e du nom. Seigneur de Thoard, Barras, Villars, Verdaches & la Javie, &c., épousa, par contrat du 26 Avril 1537, *Françoise*, fille d'*Antoine de Pontis*, & de *Catherine de Raffé*, dont pour fils unique,

XIV. JACQUES, Baron de LAUGIER, Seigneur de Villars, Verdaches & la Javie, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, marié, en 1582, à *Lucrèce de Verdillon*, Dame de Châteauredon, fille de *Jacques*, Seigneur de *Verdillon*. Il en eut :

XV. JEAN, Baron de LAUGIER, Seigneur de Thoard, Verdaches, la Javie & Châteauredon, qui épousa, par contrat du 29 Juin 1614, *Jeanne de Roux*, fille d'*Honoré*, des Marquis de *la Pérusse* & de *Courbons*, dont:

XVI. HONORÉ, Baron de LAUGIER, Seigneur de Thoard, Villars, Verdaches, la Javie & Châteauredon, qui s'allia, 1^o par contrat du 7 Septembre 1642, avec *Isabeau du Puget*, des Barons de *Châteauneuf* & de *Saint-Marc*, fille de *Hubert*, & de *Marguerite de Villeneuve*; & 2^o à *Marguerite de Raffé*. Les enfans du premier lit furent :

1. HUBERT, qui suit;
2. JEAN-FRANÇOIS, Prieur de Colmars;
3. MARC-ANTOINE, Chevalier de Malte, mort Capitaine au Régiment Royal des Vaifseaux;
4. Et LOUIS-MAXIME, aussi tué au service étant Capitaine au Régiment de Normandie.

XVII. HUBERT, Baron de LAUGIER, Seigneur de Villars, Verdaches & Châteauredon, Capitaine au Régiment de Vendôme,

fuivit le Duc de Beaufort au siège de Candie, & épousa, en 1679, *Elisabeth*, fille de *Charles de Castellane*, Seigneur de Majastre & d'Alanc, & de *Renée de Guilhem de Sallade-Montjustin*, dont pour fils unique,

XVIII. HONORÉ, II^e du nom, Baron de LAUGIER, Seigneur de Villars, d'Auzet & Châteauredon, qui, après avoir servi en qualité de Capitaine dans les Régimens de Savine, Bourgogne & Flandre, s'est retiré à cause de ses blessures avec commission de Lieutenant-Colonel & une pension. Il a ensuite été Lieutenant des Maréchaux de France, & a épousé, le 2 Septembre 1715, *Marie-Marguerite*, fille de *Guillaume Pigault*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS-HIPPOLYTE, qui suit;
2. LOUIS-ANTOINE, Abbé de N.-D.-du-Temple à Nice;
3. Et une fille.

XIX. JEAN-FRANÇOIS-HIPPOLYTE, Baron de LAUGIER, Seigneur de Villars, Auzet & Châteauredon, Capitaine de Carabiniers, décoré de la Croix de Saint-Louis à l'âge de 25 ans, a été maintenu par le Roi dans le titre de *Baron*, qui s'est perpétué dans sa Maison depuis plus de 600 ans, & a épousé, le 15 Juillet 1751, *Marie-Jeanne-Elisabeth de la Croix*, d'une Famille qui donne des Maîtres des Comptes à Paris, depuis 13 générations.

BRANCHE

des Seigneurs de BEAUCOUSE.

XII. LOUIS DE LAUGIER, II^e du nom, fils puiné d'ANTOINE, & de *Romaine de Barras*, fut Seigneur de Beaucoufe & de Thoard en partie. Il épousa *Jacqueline de Guiramand*, des Seigneurs de *Lagrenuse* & de *la Penne*, dont :

XIII. PIERRE DE LAUGIER, Seigneur de Beaucoufe & en partie de Thoard, qui servit dans les guerres d'Italie sous FRANÇOIS I^{er}. Il épousa *Yolande de Pontevès*, des Seigneurs de *Sillans*, & en eut :

XIV. ELZÉAR DE LAUGIER, Seigneur de Beaucoufe & en partie de Thoard, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes des Ordonnances au service du Roi HENRI II. Il se maria, par contrat du 14 Août 1542, avec *Valérienne des Ferres*, du Comté de Nice, dont :

JEAN-SÉBASTIEN, qui suit :

Tome XI.

Et VINCENT, auteur de la branche des Seigneurs du Puy, rapportée ci-après.

XV. JEAN-SÉBASTIEN DE LAUGIER, Seigneur de Beaucoufe, servit sous les Rois FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRI III, & fut pourvu du Gouvernement d'Entrevaux. Il épousa, par contrat du 25 Septembre 1569, *Catherine*, fille de *Jean de Giraud*, Conseiller au Parlement d'Aix, & en eut :

XVI. LOUIS DE LAUGIER, Seigneur de Beaucoufe, qui s'est marié, par contrat du 20 Avril 1596, à *Marguerite de Bardonenche*, fille de *Gaspard*, Baron de *Bardonenche* en Dauphiné, dont :

XVII. ALEXANDRE DE LAUGIER, Seigneur de Beaucoufe, Capitaine de 100 hommes d'Ordonnances au service du Roi, marié, par contrat du 30 Juillet 1629, à *Lucreèce de Chaix*, de laquelle vinrent :

1. LOUIS, qui suit;
2. ALEXANDRE, Commandant d'un Bataillon dans le Régiment Royal des Vaiffeaux;
3. ANTOINE, Docteur de Sorbonne ;
Et trois filles, mariées dans les Maisons de *Barras* & de *Bafchi*.

XVIII. LOUIS DE LAUGIER, IV^e du nom, Seigneur de Beaucoufe & Co-Seigneur de Thoard, né avec un génie sublime pour les accommodemens les plus importants, fut un des Gentilshommes nommés par Louis XIV, pour être arbitres des différends du point d'honneur & autres affaires entre la Noblesse de Provence, par Lettres Patentes du 1^{er} Juillet 1680. Il avoit épousé, par contrat du 26 Octobre 1660, *Marguerite*, fille de *Gaspard de Barras*, Scigneur de la Penne & de Barroux, de laquelle il eut 17 enfans, entr'autres :

1. JOSEPH, Commandant d'un bataillon du Régiment de Sanfais, mort au siège de Toulon en 1707, sans enfans de son mariage avec *Marie-Anne*, fille de *Louis de Pontis*, Gouverneur de Seyne;
2. PIERRE, Major du même Régiment, tué au siège de Liège en 1705;
3. & 4. CHARLES & JEAN-LOUIS, Chevaliers de Saint-Louis, & Capitaines au Régiment de Montmorency, retirés du service avec pension, à cause de leurs blessures;
5. JEAN-BAPTISTE, Chevalier de Malte, Brigadier des Armées du Roi, & Commandant à Douai en 1759;
6. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit;
7. & 8. Deux garçons, Ecclésiastiques;

Q q

Et trois autres, morts en bas âge.

XIX. LOUIS-FRANÇOIS DE LAUGIER, Seigneur de Beaucoûfe & de Thoard en partie, a fervi fur les Vailleaux du Roi, & s'est retiré avec penfion & la Croix de Saint-Louis. Il a époufé, le 4 Septembre 1709, *Ifabeau de Bertet*, fille de *Jean*, Seigneur de la Cluc, & de *Madeleine de Sabran*, des Marquis de *Baudinard*. De ce mariage font nés 14 enfans, entr'autres :

1. LOUIS-JOSEPH, Chanoine du Chapitre noble de Saint-Victor à Marfeille ;
 2. JEAN-FRANÇOIS, Chanoine Sacriftain au Chapitre Royal de Tarafcon ;
 3. JEAN-PAUL, Chevalier de Malte, Capitaine des Vailleaux du Roi à Toulon ;
 4. GASPARD, auffi Chevalier de Malte, Lieutenant des Vailleaux du Roi, mort à Mahon le 24 Mai 1756, de la bleffure qu'il reçut au combat naval, donné le 20 du même mois, fur le vailleau du Roi le *Content*, de l'Escadre commandée par le Comte de la Galliffonnière, Lieutenant Général des Armées navales ;
 5. CHARLES-GASPARD, qui fuit ;
 6. N... de LAUGIER, mort en bas âge ;
- Et plusieurs filles, Religieufes.

XX. CHARLES-GASPARD DE LAUGIER, Seigneur de Beaucoûfe & de Thoard en partie, a commencé à fervir dès l'âge de 10 ans, a été fuccelfivement Lieutenant-Colonel du Régiment de Fleury, Infanterie, Commandant, pour le Roi, à Lauterbourg, en 1759, & eft Chevalier de Saint-Louis. Il a époufé, par contrat paffé le 21 Octobre 1754, devant *Segond*, Notaire à Marfeille, *Marie-Marguerite-Claire d'Estelle-Daren*, morte en 1761, fille d'*André-Jean-Baptifte*, Chevalier, Seigneur de la Plage-Daren, & de *Madeleine Carrand*, dont :

1. JOSEPH-CHARLES, né le 21 Septembre 1755 ;
2. JEAN-BAPTISTE-LOUIS, né en Juillet 1758 ;
3. MARIE-ELISABETH, née le 25 Mars 1757 ;
4. Et ANNE-LOUISE-HENRIETTE, née en Janvier 1760.

BRANCHE
des Seigneurs DU PUY.

XV. VINCENT DE LAUGIER, fils puîné d'ELZÉAR, & de *Valérienne des Ferres*, naquit le 25 Décembre 1550. Son père le fit émanciper à Apt le 30 Novembre 1573. Il donna quittance à LOUIS DE LAUGIER, fon neveu, de la fomme de 400 écus d'or, pour raifon des droits qui lui revenoient fur les héritages de

les père & mère, par acte du 3 Mai 1584. Il avoit époufé, par contrat du 14 Janvier 1580, *Françoife de Laurenci*, fille de *Guillaume*, & d'*Anne d'Aimonet*, de la ville d'Apt, où il vint s'établir fur les vieux jours, en la maifon de fes ancêtres, qui lui début par fuccelfion. Il y décéda, & fut inhumé, avec fa femme, dans l'ancien tombeau de la Famille, élevé à côté de la petite porte de l'Eglife Cathédrale. De leur mariage vinrent :

ESPRIT, qui fuit ;
Et FRANÇOISE, femme d'*Annibal de la Pierre*, Seigneur de Châteauneuf.

XVI. ESPRIT DE LAUGIER, Seigneur du Puy, fervit en fa jeunefle dans le Régiment de Saulx. Il donna quittance, le 6 Août 1632, à ALEXANDRE DE LAUGIER, Seigneur de Beaucoûfe, fon coufin germain, des droits qu'il avoit encore à prétendre fur la fuccelfion d'ELZÉAR, fon aïeul, & testa en 1644. Il avoit époufé, 1^o *Madeleine de la Pierre*, fœur de fon beau-frère, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ils firent enfemble une fondation en l'Eglife des Cordeliers, où il font inhumés dans le tombeau de la Famille de *la Pierre* ; & 2^o par contrat du 12 Février 1626, avec *Madeleine de Rians*, fille de *Jofeph*, & de *Sibylle d'Etienne de Villemus*. Elle testa en 1643, & eut pour enfans :

1. JEAN, qui fuit ;
2. MARC-ANTOINE, Capitaine de Dragons au Régiment Dauphin, par commiffion du 10 Décembre 1676, marié avec *Hortense de Piolle*, veuve du Seigneur de *Reillanne*, de laquelle il n'eut point d'enfans ;
3. JOSEPH, Prêtre de la Doctrine Chrétienne ;
4. Et MARIE, Religieufe en l'Abbaye de Sainte-Croix d'Apt.

XVII. JEAN DE LAUGIER, Seigneur du Puy, entra dès fa jeunefle au fervice de CHARLES-EMMANUEL, 11^e du nom, Duc de Savoie, qui le fit Capitaine en 1650. Sa Compagnie, avec cinq autres, furent choifies, en 1652, pour faire la fonction de Gardes de ce Prince, puis augmentées par d'autres dont fut formé le Régiment des Gardes. Il époufa, en 1655, *Blanche de Ripert*, fille de *Jean*, & d'*Anne-Sufanne de Bély*, dont :

1. JEAN-JOSEPH, qui fuit ;
2. MARC-ANTOINE, tué à la bataille de Steenkerke, en 1692, à l'âge de 25 ans, étant Lieutenant de Dragons au Régiment Dauphin. LOUIS XIV, en récompense de fes fer-

- vices, lui avoit fait présent d'une très-belle épée;
3. FRANÇOIS, reçu dans la Compagnie des Gentilshommes Cadets établie à Metz, dès sa création, Lieutenant au Régiment d'Auvergne en 1689, Capitaine en 1694, tué au siège de Verue, étant Major du Régiment;
 4. JEAN-BAPTISTE-ANDRÉ, tige de la branche établie en Lorraine, rapportée ci-après;
 5. DOMINIQUE, Capitaine au Régiment d'Auvergne, tué d'un coup de mousquet pendant le siège de Tortose en Espagne. Il institua pour héritier le fils de son frère établi en Lorraine;
 6. Une fille, Religieuse de la Visitation à Apt;
 7. Et N... DE LAUGIER, femme de *Joseph-Antoine de Boyeri*.

XVIII. JEAN-JOSEPH, BARON DE LAUGIER, Seigneur du Puy, Chevalier de Saint-Louis, avec pension, fit sa première campagne dans les guerres de Hollande, en qualité de Cadet, dans la Compagnie Générale des Dragons, que son oncle, MARC-ANTOINE DE LAUGIER, commandoit; se trouva au passage de l'Yssel, à la prise du fort de Skenk, & à toutes les conquêtes que la France fit sur les Hollandois; fut fait Cornette du Régiment Dauphin, Dragons, dans la Compagnie de son oncle, ensuite Lieutenant & Capitaine au même Régiment, d'où on le tira en 1690, pour le faire Major de celui de Marfan, Dragons; & enfin Lieutenant-Colonel de ce Régiment en 1697. Il commanda le Régiment de la Reine, Dragons, à la bataille de Spire en 1734. Il avoit épousé, le 10 Mai 1701, *Catherine de Ripert*, dont :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui suit;
2. N... DE LAUGIER, mariée à *Pierre de Saporita*, Capitaine au Régiment de Bourbon, morte de la première couche;
3. N... DE LAUGIER, femme d'*Ignace de Vérolet*;
4. Et N... DE LAUGIER, alliée avec *Anguste de la Tour-du-Pin*, des Marquis de *Gouyvernet*.

XIX. PIERRE-FRANÇOIS DE LAUGIER, Seigneur du Puy, a fait plusieurs campagnes en Italie, étant Officier au Régiment de Bourbon, & s'est trouvé aux prises de Pizzihettone, Novare & Tortone.

BRANCHE
établie en Lorraine.

XVIII. JEAN-BAPTISTE-ANDRÉ, BARON DE LAUGIER, Chevalier, quatrième fils de JEAN,

& de *Blanche de Ripert* fut reçu à la Compagnie des Cadets établie à Sarrelouis, à l'âge de 16 ans, en 1687, & en fortit l'année suivante pour passer à une Sous-Lieutenance dans le Régiment de Languedoc; fut ensuite fait Lieutenant en 1691, & en même tems Capitaine audit Régiment dans le second bataillon, & fut tué à la bataille d'Hochstett en 1704. Il avoit épousé à Nancy en Lorraine, en 1699, *Marguerite-Reine de Rennele*, fille de *Charles-Jean, Comte de Rennele*, Seigneur d'Andilly, Conseiller d'Etat du Duc LÉOPOLD, & de *Thérèse-Françoise de Rouffelot*. Il en a eu :

CHARLES, qui suit;
Et FRANÇOIS-DE-PAULE, Ecclésiastique.

XIX. CHARLES, Comte DE LAUGIER, Chevalier, Seigneur de la Rappe, d'abord Page du Duc LÉOPOLD, vint servir en France, & retourna en Lorraine, où il fut fait Capitaine aux Gardes, & ensuite Chambellan. Il servit aussi l'Empereur en qualité de son Chambellan. Il a épousé *Marguerite de Bry d'Arcy*, fille de *Louis-César*, Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Bernbourg, & de *Charlotte de Mahuet*, dont :

1. N... DE LAUGIER, Capitaine au Régiment du Duc CHARLES DE LORRAINE;
2. LOUIS-ANDRÉ, qui suit;
3. LÉOPOLD, Capitaine au Régiment des Gardes du Grand-Duc de Toscane;
4. LOUIS-GABRIEL, Chanoine de la Métropolitaine de Florence;
5. ANDRÉ-REMY, Capitaine au Régiment de Koenigsberg;
6. CÉSAR-LUCIEN, Officier dans la Marine de Toscane;
7. CHARLOTTE-FRANÇOISE, élevée à Saint-Cyr, puis Fille d'honneur de la Duchesse de Wurtemberg;
8. Et JULIE, née le 23 Novembre 1743.

XX. LOUIS-ANDRÉ, Comte DE LAUGIER, ancien Capitaine au Régiment du Duc CHARLES DE LORRAINE, a épousé à Nancy, le 7 Septembre 1768, N... du *Ménil*, fille de *Louis*, ancien Capitaine au Régiment de Limousin, & de *Marie-Elisabeth de Fresnoy*, Baronne de Maupas, Villiers & Vimeux; celle-ci fille de *Nicolas*, Marquis de *Fresnoy*, & de *Louise-Alexandre de Coligny*, sœur puînée de la Marquise de *Nesle*, & du dernier mâle de l'illustre Maison de *Coligny*.

Les armes de LAUGIER sont : d'argent, à

un lion de gueules, armé & lampassé du même. Supports : deux lions. Devise : NON FORTIOR ALTER.

LAUGIER DE BEAURECUEIL, Famille dont il est parlé dans l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, & qui remonte la filiation à

CLAUDE-JOACHIM LAUGIER, Seigneur de Beurecueil, Rouffet & Roques-Hautes, Trésorier Général de France en la Généralité de Provence. Il eut de son épouse, *Marie-Catherine Barlatier*, des Seigneurs de *Mas*.

1. JEAN-JOACHIM, qui suit ;
2. PAUL-JOACHIM, Seigneur de Roques-Hautes, Chevalier de Saint-Louis & Commandant d'un bataillon du Régiment de la Tour-du-Pin. Il a rempli la place de Lieutenant de Roi de la ville d'Ollende dans la guerre terminée en 1749 ;
3. CHARLES-BERNARDIN, Curé de la Paroisse Sainte-Marguerite à Paris ;
4. FRANÇOIS-ETIENNE-MARTIN, ancien Chanoine & Vicairé Général à Senec ;
5. MARIE-ANNE, veuve de *Louis de Bougerel*, Seigneur de Fontienne, Conseiller en la Cour des Comptes d'Aix ;
6. Et THÉRÈSE, mariée à *Balthazar de Faudran-Laval*, Seigneur de Taillades, dont postérité. Voy. FAUDRAN.

JEAN-JOACHIM DE LAUGIER, Seigneur de Beurecueil, Roques-Hautes & Rouffet, Conseiller au Parlement de Provence, a été honoré, en 1757, d'une pension du Roi de 1000 livres. Il a épousé, en 1732, *Marie-Françoise de Jouffrey*, fille de *Pierre de Jouffrey de Châteaubon*, de la ville de Sisteron, & de *Justine du Pilon*. De cette alliance sont issus, entr'autres enfans :

1. JOACHIM-FRANÇOIS SERGE, qui étoit Enseigne à Piquet des Gardes Françaises en 1759 ;
2. JOSEPH-PIERRE-PAUL-EMILE, Garde de la Marine, mort au retour de la prise de Port-Mahon ;
3. Et ESPRITE-MARIE-JUSTINE, mariée, en Dauphiné en 1732, avec *Joseph-Louis-Marie de Bufféant*, Seigneur de Vatilion, Miridoie & la Carrière.

Les armes : d'or, à la bande d'azur, chargée de 3 demi-vols d'argent.

LAUGIER DE MONTBLANC, Famille dont il est parlé dans l'ouvrage ci-devant cité, qui est connue à Arles, où elle fait sa ré-

fidence. Elle jouissoit des privilèges accordés aux Nobles dès le XVI^e siècle.

CHARLES DE LAUGIER, 1^{er} du nom, fut fait Lieutenant du Gouvernement de la ville des Beaux, le 4 Avril 1570, & épousa *Raymonde Achard*, fille de *Jacques*, dont :

HONORÉ DE LAUGIER, Capitaine pour le Roi de la ville des Beaux, qui testa le 24 Septembre 1634. Il avoit épousé, par contrat du 4 Septembre 1595, *Madeleine de Barrême*, & en eut :

CHARLES, qui suit ;

Et MARIE-ANNE, alliée, en 1635, à *Guillaume de Meyran-Lacetta*, Seigneur de Nans.

CHARLES DE LAUGIER, II^e du nom, Seigneur de Montblanc & de la Garde, eut permission du Prince de Monaco d'établir des Officiers au lieu de Montblanc en 1642 & 1662. Il fut reçu Concéiller aux Requetes du Parlement d'Aix en 1641, & au sémestre de la même Cour en 1648. Il s'allia, le 10 Novembre 1641, avec *Alphonse de Glanvès*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Rouffet, Conseiller au Parlement de Provence, & de *Véronique de Ruffan*, Dame de Rouffet. De ce mariage naquirent :

CHARLES, qui suit ;

Et MADELEINE, mariée avec *François de Cays*, dont postérité. Voy. CAYS.

CHARLES DE LAUGIER, III^e du nom, Seigneur de Montblanc, Lieutenant Principal aux sièges & ressort d'Arles, a laissé des enfans dont les descendans continuent leur noblesse à Arles.

Les armes : d'argent, à la croix de Lorraine de sable.

LAUGIER DE SAINT-ANDRÉ, à Aix : Famille, qui porte les mêmes armes que LAUGIER, col. 669, & se dit sortie du même tronc. L'auteur de l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence* dit qu'elle ne lui est pas assez connue pour fixer au juste son origine. Voici ce qu'il en a trouvé aux Archives du Roi en Provence, registre *Misericordia*, arm. 6, fol. 285 : Lettres Patentes données en Janvier 1728, obtenues par ANTOINE LAUGIER, Subdélégué général de l'Intendance de Provence, enregistrées le 21 Mai suivant, par lesquelles le Roi maintient & confirme LEDIT LAUGIER, ensemble ses enfans nés & à naître de légitime & loyal mariage, dans la noblesse de leurs ancêtres, sans que les actes dérogeans à no-

blesse, contractés par PONS LAUGIER, aïeul du dit ANTOINE, puissent lui nuire, & ordonne en conséquence qu'ils jouiront de tous les droits, privilèges & franchises dont ont accoutumé de jouir les anciens Nobles, avec faculté de porter les mêmes armes que leurs ancêtres, tant qu'ils vivront noblement, & ne feront acte de dérogeance, avec défenses à toutes personnes de les troubler. Par ces Lettres il paroît que les ancêtres de PONS LAUGIER jouissoient des privilèges accordés aux Maisons nobles : mais comme l'auteur de l'Histoire citée n'a pas vu les pièces originales qui regardent cette Famille, il se contente seulement de dire que PONS eut deux fils, savoir :

ANTOINE, qui suit :

Et JOSEPH, Conseiller du Roi, Subdélégué général de l'Intendance, père de

ANTOINE, aussi Subdélégué général de l'Intendance, dont la fille unique,

URSULE-FÉLICITÉ-ELISABETH, a épousé Charles-Alexandre de Mazenod, Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances, dont des enfans. Voy. MAZENOD.

ANTOINE DE LAUGIER, reçu Conseiller du Roi & Correcteur en la Cour des Comptes de Provence le 9 Novembre 1675, épousa, le 18 Janvier 1677, Anne de Théric, des Seigneurs de Cabardeaux. Il fut reçu dans la charge de Conseiller du Roi, Contrôleur Général des Domaines & Bois de Provence, le 10 Décembre 1693. Il eut pour fils :

ANTOINE DE LAUGIER, II^e du nom, Seigneur de Saint-André, reçu dans la charge de marié, le 18 Février 1704, avec Marie-Rose de Sauvaire, après avoir été reçu dans la charge de son père, le 28 Septembre 1703. Leurs enfans furent :

1. ANTOINE-LOUIS-ROCH, qui suit ;
2. THÉRÈSE-ANGÉLIQUE, mariée, en 1730, dans la Famille de Bonnaud de la Galinière ;
3. MARGUERITE, qui vit sans alliance ;
4. Et ELISABETH, femme de Claude d'Archias, Seigneur de Ruffrel & du Clos, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine dans le Régiment de Flandre.

ANTOINE-LOUIS-ROCH DE LAUGIER, Seigneur de Saint-André, reçu dans la charge de Conseiller du Roi, Contrôleur Général des Domaines & Bois de Provence, le 9 Janvier 1750, a épousé, le 24 Juin 1754, Françoise-Gabrielle de Bonet-de-Colefred, fille de Philippe-Ignace-André, Conseiller en la

Cour des Comptes, & de Marguerite d'Aubaud de Jouques, dont :

ANTOINE-IGNACE-JUSTIN & JULIE-JOSÈPHE, qui étoient en bas âge en 1759.

LAUMONIER ou L'AUMOSNIER. On trouve dans l'*Hist. de Cambrai*, par Carpentier, LAUMOSNIER ou AULMOSNIER. Cette Famille est connue parmi les Patrices de la ville de Cambrai, dès l'an 1340.

JEAN LAUMONIER, furnommé *Gonet*, étoit Echevin en 1341, lorsque Renaud, Sire de Haucourt, jura de garder fidèlement & de défendre avec ses soldats la ville de Cambrai. Il laissa un fils, nommé

JEAN LAUMONIER, qui eut d'*Agnès Pingré*,

1. JEAN, Chanoine de Saint-Aubert de Cambrai ;
2. HUGUES, marié à *Jeanne le Mahieu* ;
3. PIERRE, qui suit ;
4. Et une fille.

PIERRE LAUMONIER épousa *Guillemette de Wingles*, de laquelle fortirent :

JEAN, JACQUEMART & GUY LAUMONIER. Ce dernier fut franc-fief de l'Evêché de Cambrai, & s'allia avec *Marguerite de Saint-Hilaire*, fille de *Pierre*, Ecuier, & d'*Yolande Rosel*. Il en eut une nombreuse postérité, dont aucuns, pour mieux subsister, s'engagèrent dans le commerce. L'Abbaye de Premy a eu une Abbessé de ce nom. Cette postérité s'est dispersée en Picardie, en Champagne, à Valenciennes & ailleurs.

On trouve dans les titres de Saint-Aubert de Cambrai, un MARTIN LAUMONIER, homme de fief de cette Eglise.

THOMAS, JEAN, NICOLAS & PIERRE, furent nommés Echevins de la ville de Cambrai dans les années de 1554 à 1564. On voit dans l'Eglise de Notre-Dame-la-Grande à Valenciennes, l'épitaque en vers François de PIERRE LAUMONIER, qui fut Maître de l'Hôtel-Dieu de cette ville, vulgairement appelé *l'Hôtellerie*. C'étoit toujours un premier Magistrat qui administroit cet Hôpital.

Ceux du nom de LAUMONIER établis en Champagne, Seigneurs de Vaux, Varennes & la Chapelle, furent, sur la production de leurs titres, maintenus dans leur noblesse, au mois de Février 1670, par M. de Caumartin, Intendant de Champagne. La Filiation suivie de cette Famille commence à

1. JEAN LAUMONIER, Trésorier de la Prin-

celle Marie de Luxembourg, Duchesse Douairière de Vendômois, Comtesse de Saint-Paul & de Marle, qui obtint des Lettres d'abolissement, au mois de Novembre 1526, du Roi FRANÇOIS I^r, enregistrées en la Chambre des Comptes de Paris le 23 Février 1530, & au Greffe du Bailliage de Vermandois, le 19 Avril 1582. Il étoit Seigneur du Tourneville & de Travecy, près de la Fère, & laissa de Marie le Fèvre, son épouse,

1. JEAN, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Chanoine des Eglises de Notre-Dame & de Saint-Jean de Laon ;
3. ANTOINETTE, femme de Jean Pigache, Seigneur de Marey ;
4. LOUISE, mariée à Claude Denuet, Seigneur de Membercourt ;
5. Et MADELEINE, épouse de Jean Grouchet, Bailli de Chauny en Picardie.

II. JEAN LAUMONIER, II^e du nom, Receveur Général des Finances de Marie de Luxembourg, Duchesse Douairière de Vendômois, &c., partagea, le 27 Septembre 1531, les biens de ses père & mère, avec son frère FRANÇOIS & ses sœurs, & rendit toi & hommage, le 12 Mars 1534, pour raison des Fiefs, Terres & Seigneuries du Tourneville & de Travecy en partie, devant le Bailli de Marle, à haute & puissante Princesse la Duchesse Douairière de Vendôme. Il épousa Marie de Feret, dont :

1. ADRIEN, tué en 1562, étant Capitaine & Commandant d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers pour le service du Roi ;
2. CLAUDE, qui suit ;
3. 4. 5. 6. & 7. PIERRE, FRANÇOIS, JEAN, ROLLAND, Ecuyer, Seigneur de Levy ; & autre JEAN, desquels nous ignorons la destinée ;
8. Et ANTOINETTE, mariée à Louis le Châtelain, Seigneur de Sommette.

III. CLAUDE LAUMONIER, Ecuyer, passa bail avec sa mère, qui étoit veuve, le 12 Mai 1565, des Terres du Tourneville & de Travecy, à Antoine Garidroit, Laboureur, demeurant à Travecy, & tranfigea, le 6 Juin 1571, pardevant le Preux & Dartois, Notaires Royaux de Noyon, avec son beau-frère Louis le Châtelain, Seigneur de Sommette, & Lieutenant Général de Noyon. Il épousa, par contrat passé, le 30 Juin 1571, devant Peron & Gaudicher, Notaires au Châtelet de Paris, assisté de son frère ROLLAND, Catherine, fille de Jean Anjorant, Seigneur de

Claye & de Souilly, Président au Parlement de Paris, & de Catherine Bûdê. Leurs enfans furent :

1. ISAAC, Ecuyer, Seigneur du Tourneville, qui obtint un Arrêt confirmatif de Noblesse de la Cour des Aides, le 8 Août 1614. Il épousa Marie de Proisy, fille de Claude, Seigneur de Morgny, & de Marie d'Amiens, Dame d'Houval ;
2. LOUIS, Ecuyer, Sieur de la Motte-Souilly, Avocat en la Cour du Parlement à Paris ;
3. Et HENRI, qui suit.

IV. HENRI LAUMONIER, Ecuyer, Seigneur de Varennes, de Vaux & de la Chapelle, eut commission de Capitaine de 100 hommes de pied, le 4 Mars 1614, du Prince de Condé, pour faire & composer partie du Régiment de Saint-Paul, & fut tué au premier siège de la Motte, en conduisant le fourneau, qu'il fit jouer si heureusement, que cette place se rendit. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 16 Octobre 1608, Susanne de Proisy, fille de Claude, Seigneur de Morgny, & de Marie d'Amiens ; & 2^o par contrat du 18 Juillet 1619, Marthe, fille de Salomon de Broffe, Architecte du Roi, Seigneur du Pleffis, &c., & de Florence de Méviver. Il eut du premier lit :

HENRI & JACQUES, qui suit.

V. JACQUES LAUMONIER, Chevalier, Seigneur de Vaux, Varennes & la Chapelle, Capitaine au Régiment de Turenne, par commission du 12 Mai 1635, Lieutenant-Colonel au même Régiment le 16 Juillet 1641, récompensé d'une pension annuelle de 1500 livres, en considération de ses longs services, le 9 Décembre 1643, Commandant dans Spire le 10 Août 1645, eut, le 5 Avril 1647, le brevet de faire la charge de Major-Général de l'Armée en Allemagne, le long du Rhin ; fut fait Maréchal de Camp le 15 du même mois, Gouverneur des Ville & Château de Réthel le 21 Juin 1654, & eut commission, le 16 Juin 1655, en l'absence du Vicomte de Turenne & du Marquis de Castellau, de commander l'Armée de Flandre en qualité de Lieutenant Général. Il avoit épousé, par contrat du 20 Avril 1638, Marthe du Fay, fille d'Antoine, Seigneur de Verneuil, Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Etienne, dont :

1. JACQUES, qui suit ;
2. DAVID, rapporté après son frère ;

3. Et MADELEINE, mariée à LOUIS LAUMONIER, son cousin, Seigneur de Travecy.

VI. JACQUES LAUMONIER, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Varennes, Capitaine au Régiment de Turenne, Infanterie, épousa, par contrat passé devant *Oby & Mariniet*, Notaires Royaux en la ville de Metz, le 27 Avril 1665, *Anne-Henriette d'Orthe*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Fontaine & autres lieux, & de *Madeleine de Pas de Feuquières*.

VI. DAVID LAUMONIER, Chevalier, Seigneur d'Euville, second fils de JACQUES I^{er}, & de *Marthe du Fay*, Capitaine au Régiment de Turenne, Infanterie, eut de sa femme, dont on ignore le nom,

VII. LOUIS LAUMONIER, Ecuyer, Lieutenant des Gardes de M. le Vicomte de Turenne, qui a laissé pour fils :

VIII. JACQUES LAUMONIER-DE-LA-FERTÉ-ST.-MARC, Ecuyer, lequel, selon ses certificats, servit auprès de MONSIEUR, frère unique de LOUIS XIV, en qualité de Garde & d'Exempt de ses Gardes pendant 42 ans. Il suivit ce Prince dans toutes ses campagnes; servit encore, comme Volontaire, avec ses chevaux, armes & bagages, depuis 1670 jusqu'en 1678; & le 7 Juin 1673, il fut d'un détachement de Volontaires, commandé pour éloigner les partis ennemis, & enlever les fourrages qui se trouvoient dans les Villages à la proximité de Maëstricht, dont LOUIS XIV vouloit former le siège. Il y fut blessé au bras & au côté droit, servant alors à ses frais avec chevaux, armes & bagages, & mourut âgé de 82 ans. Il avoit épousé *Marie Tarteret*, dont :

1. LOUIS, qui suit;
2. & 3. ANNE & MARIE, mortes filles.

IX. LOUIS LAUMONIER-DU-BOIS-JULIEN, Ecuyer, a servi plus de 40 ans, savoir : 14 ans 11 mois en qualité de Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, & ensuite, en qualité d'Officier, dans les Régimens de la Reine & de Valgrand, a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1721, & a eu de *Marguerite-Françoise de Porteau*, son épouse,

X. FRANÇOIS-JEAN-LOUIS LAUMONIER-DU-BOIS-JULIEN, Chevalier, Mousquetaire du Roi en sa seconde Compagnie, avec brevet de Capitaine de Cavalerie, mort le 4 Septembre 1757, après avoir servi plus de 21 ans dans ce Corps, dont cinq années comme Surnuméraire. Il y a été reçu le 2 Mai 1741, & a lail-

sé, de *Marie-Charlotte Gallois*, son épouse, XI. LOUIS-CHARLES-JEAN LAUMONIER-DU-BOIS-JULIEN, Officier, en 1773, au Régiment de Penhièvre.

Les armes : *d'azur, à 3 coquilles d'or*, telles qu'elles se trouvent dans *l'Histoire de Cambrai*, par Carpentier. Le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 289, porte qu'elles sont : *d'or, à 3 hures de sanglier de fable*. Devise : LE PAUVRE DESIRE LAUMONIER. Cimier : un lion issant d'une couronne de Comte. (Généalogie dressée sur des copies collationnées en bonne forme.)

LAUMOY, Seigneur de Gironville-fous-Bunon.

I. EUSTACHE DE LAUMOY, fils de GUILLAUME, Seigneur du fief de Luigny, fis à Gironville, & de *Jeanne Bourfier*, est qualifié *Ecuyer, Seigneur de Gironville*, dans son contrat de mariage du 11 Mars 1512, avec *Antoinette de Gentils*, morte avant 1548. Il en eut :

1. TRISTAN, marié, le 9 Novembre 1543, à *Françoise de Granchay*, dont il ne paroît pas qu'il y ait eu des enfans;
2. JEAN, qui suit;
3. & 4. LOUISE & CHARLOTTE;
5. Et PÉTRONILLE, femme, en 1545, de *Jacques de Neuville*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe-du-Muis, près de Chartres.

II. JEAN DE LAUMOY, Ecuyer, Seigneur de Gironville, pour lequel il porta la foi au Seigneur de Courances, le 9 Mars 1570, mort en 1580, avoit épousé, en 1554, *Lionne de la Rocque*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Larmières, Paroisse de la Ferté-Gaucher en Brie, & de *Louise du Moustier*, dont :

1. ANDRÉ, qui fit la foi à Courances, pour lui & CHARLES, son frère, le 12 Juillet 1583, mort sans alliance;
2. CHARLES, qui suit;
3. & 4. Et deux filles, mariées à Sedan & en Normandie.

III. CHARLES DE LAUMOY, Ecuyer, Seigneur de Gironville, Larmières, &c., paya les profits qu'il devoit pour Gironville à Pierre Clauße, Seigneur de Courances, qui lui en donna quittance sous seing-privé, le 28 Février 1593, & fit depuis la foi audit Courances, le 29 Avril 1624. Il avoit épousé, par contrat passé à Reims le 20 Décembre 1592, *Madeleine Cauchon*, fille de *Thierry*, Ecuyer, Seigneur de Condé, & de *Madeleine Brulart*. Leurs enfans furent :

1. THÉODORE, qui fuit ;
2. CLAUDE, mort en 1633 ;
3. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Larmières*, rapportée ci-après ;
4. MARIE, femme, le 28 Juin 1619, de *Louis de Longueau*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Michel ;
5. Et MADELEINE, femme de *Paul de Vidal*, Ecuyer, Seigneur d'Argeville.

IV. THÉODORE DE LAUMOY, Ecuyer, Seigneur de Gironville, acquit le fief de Monclard, situé à Gironville, de Gaspard de la Chapelle, qui étoit au lieu de Claude de Monclard, Ecuyer, Seigneur dudit fief, & de la Brière, en la Châtellenie de Lorris en Gâtinois, & épousa, le 15 Novembre 1632, *Louise de Crèveœur*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Vienne, & de *Claude de Montdoucet* ; ladite *Crèveœur* étoit veuve & tutrice de ses enfans. pour lesquels elle demanda souffrance au Seigneur de Courances, devant *Chartier*, Notaire à Melun. le 9 Mai 1651, favoir :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. Et CHARLES, fondé de la procuration de sa mère, dans la souffrance du 19 Mai 1651, mort fans postérité.

V. LOUIS DE LAUMOY, Chevalier, Seigneur de Gironville, des Grands & Petits-Carneaux & de Boigneville en partie, mort avant 1605, avoit épousé, par contrat du 8 Juillet 1675, *Elisabeth-Madeleine du Hamel*, morte en 174., fille du Seigneur de Denainvilliers, près de Pithiviers, dont :

1. ALEXANDRE-LOUIS, qui fuit ;
2. JOSEPH-CHARLES, Seigneur de Luigny, mort à Pithiviers le 12 Avril 1754. Il avoit épousé, le 6 Juillet 1734, *Josèphe-Christophe-Marguerite de Longueau*, née en 1711, fille de *Louis*, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel, mort le 1^{er} Janvier 1753, & de *Louise-Susanne Viart-de-Villebaïn*, morte en 1732, dont deux fils & une fille, favoir :
 1. JOSEPH-THÉODORE, né le 15 Décembre 1736 ;
 2. ATHANASE, né le 30 Novembre 1740 ;
 3. Et MARGUERITE-ANGÉLIQUE, née le 14 Septembre 1750.
3. HENRI-THÉODORE, dit *le Chevalier* DE LAUMOY, Seigneur de Digny en Gâtinois, non marié ;
4. Et MADELEINE, femme, le 15 Décembre 1718, de *Christophe d'Estrés-de-Marnay*, Chevalier, Seigneur de la Roche, dont il

reste aujourd'hui *Elisabeth - Madeleine d'Estrés*, Dame de la Roche, femme, le 17 Septembre 1751, de *Charles-Léon de Féra*, Chevalier, Seigneur de Rouville.

VI. ALEXANDRE-LOUIS DE LAUMOY, Chevalier, Seigneur de Gironville, des Grands & Petits-Carneaux. l'Humery, &c., ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, mort le 3 Avril 1750, avoit épousé, 1^o le 9 Janvier 1713, *Marie-Madeleine Hémart* ; & 2^o en vertu d'une dispense de Rome, le 26 Février 1732, *Anne-Isidore de Foyal*, Dame de Formaville, née le 11 Octobre 1708, morte le 2 Juin 1734, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur d'Allonnes, &c., né en 1663. mort en 1731, & de *Marguerite-Angélique de Savoie*, Dame de Nanteau & de Formaville en Beauce, née en 1670, morte en 1738. Du premier lit vint :

FÉLICITÉ, née en 1722, femme le 28 Décembre 1749, de *Joseph-Paul - Augustin Martiny*, fils de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean & de Brégançon, Conseiller, Doyen du Parlement de Provence, & de *Madeleine du Thibault*, dont des enfans.

Et du second lit est issue :

ANGÉLIQUE-ISIDORE, Dame de Gironville, des Grands & Petits-Carneaux, l'Humery & Formaville, née le 11 Mars 1733, mariée, le 9 Septembre 1750, à *André-Vidor de Bizemont*, Chevalier, Seigneur de Fontaine, Sous-Lieutenant des Grenadiers au Régiment des Gardes Françaises, & Chevalier de Saint-Louis en Mars 1758, dont des enfans. Voy. BIZEMONT.

BRANCHE

des Seigneurs de LARMIÈRES.

IV. CHARLES DE LAUMOY, Chevalier, Seigneur de Larmières, &c., Capitaine au Régiment de Touraine, épousa, le 17 Février 1637, *Henriette de Berziou*, fille de *Robert*, Chevalier, Baron de Molins, dont entr'autres enfans :

1. CHARLES, Chevalier de Saint-Lazare, mort fans alliance ;
2. ALEXIS, qui fuit ;
3. Et MADELEINE, femme de *Louis-Joseph de Longueau*, Chevalier, Seigneur du Bois-Cornelle.

V. ALEXIS DE LAUMOY, Chevalier, Seigneur de Toulotte, Cofferay & la Boulais, né le 31 Avril 1657, eut d'*Angélique de Cham-*

pagne, son épouse, plusieurs enfans, dont le dernier est

VI. CLAUDE DE LAUMOY, Chevalier, Baron de Molins, né le 29 Décembre 1715, qui s'est marié, le 24 Novembre 1744, à *Charlotte-Perrine Berthe*, Dame de Nolongue. Leurs enfans font :

1. ALEXIS-CHARLES-AUGUSTIN, né en Septembre 1745 ;
2. Et MARIE-PERRINE-ADÉLAÏDE, née le 15 Janvier 1748.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 croiffans de gueules.* (Cet extrait est tiré sur les titres & mémoires de famille envoyés par feu M. le Marquis de Prunel, & déjà imprimés dans le tom V. de la prem. Edit. de ce *Diſtionnaire.*)

LAUNAY ou LAUNEY, Ecuyer, Seigneur de Villarmoy, Election de Viré en Normandie, qui porte : *d'hermine, à trois pots de gueules, 2 & 1.*

LAUNAY, Ecuyer, Seigneur de Cochard, même Province, Election d'Alençon, porte : *fascé de vair & de gueules; à la champagne d'argent.*

LAUNAY, Seigneur de la Borde, dans l'Orléanois, Famille dont étoit

FRANÇOIS DE LAUNAY, Ecuyer, Seigneur de la Borde, qui eut de sa seconde femme, *Marie Befnard*, veuve de *Salomon de Fouville*, Ecuyer, Seigneur de Sevenay, & fille de *Charles Befnard*, Ecuyer, Seigneur d'Harville, & de *Claude de Cléry*,

PIERRE DE LAUNAY, Ecuyer, Seigneur de la Borde & de Villemevaut, qui s'est marié, par contrat du 18 Décembre 1645, présent *le Dagre*, Notaire à Beaugency, avec *Judith de Renier*, dont on ignore la postérité.

Les armes : *de sable, à 7 roses d'argent, mises en orle.*

LAUNAY, en Sologne. N... DE LAUNAY, Seigneur de la Prévôtère, dont il rendit aveu en 1518, épousa, 1^o le 19 Avril 1528, *Louise de Trossy*; & 2^o présent *Garçonnet*, Notaire à Beaugency, *Catherine Joulain*. Il eut des enfans de ces deux femmes.

C'est ce que nous savons sur cette Famille, qui porte : *d'hermine, au chevron d'azur.*

* LAUNAY-COURSON, dans le Hure-

poix, Isle-de-France, Diocèse de Paris : Terre & Seigneurie, près de Monthléry, que François de Clèves, Duc de Nevers, donna le 1^{er} Février 1551, à *Charles de Lamoignon*, Seigneur de Bafville, chef de son Conseil, depuis Maître des Requêtes, & aïeul de *Guillaume*, Premier Président du Parlement de Paris, en faveur duquel *Bafville* fut érigé en *Marquisat*, & *Launay-Courson* en *Comté*, par Lettres du mois de Décembre 1670, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 8 & 20 Janvier 1671. Ce Comté fut donné en partage à son second fils, *Nicolas de Lamoignon*, qui fut, pendant 33 ans, Intendant en Languedoc, & mourut Conseiller d'Etat, le 17 Mai 1724. Voy. LA-MOIGNON.

LAUNOY, en Champagne : Famille noble, dont les armes font : *d'argent, à 3 pals de gueules, accostés de 14 mouchetures d'hermine, posées 4, 3, 3 & 4.*

§ LAUNOY (DE), ancienne Famille noble, établie à Epinal, en Lorraine.

CHARLES IV, Duc de Lorraine, pour récompenser les longs & fidèles services d'*Antoine de Ranſain*, Gentilhomme servant, issu de cette Famille, lui accorda, en 1660, la permission de faire porter à l'un de ses fils le nom & les armes de la Maison de LAUNOY, assez connue dans ses Etats, & lui en conféra les rangs, honneurs & avantages.

La guerre, la famine & la peste, qui déſolèrent cette Province, dans le XVII^e siècle, ne nous permettent d'en donner la filiation que depuis *JEAN*, qui fuit, quoiqu'elle ait des titres d'illustration bien antérieurs. La célèbre fondatrice du Refuge, *Elisabeth de Ranſain*, a pris naissance dans le sein de cette famille.

I. JEAN DE LAUNOY, Ecuyer, fit reprise, à Nancy le 16 Juin 1495, de tout ce qu'il avoit, mouvant en fief, au Comté de Vaudemont. RENÉ, Roi de Sicile & Duc de Lorraine, la fit recevoir par Messire Thomas de Pfaffenhoffen, Chevalier, Sénéchal de Lorraine. Il avoit épousé *Jeanne de Thiaucourt*, d'une Maison ancienne, frère de *Didier de Thiaucourt*, Ecuyer, & en eut :

II. CLAUDE DE LAUNOY, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Battigny, Fresnoy & Villars-sur-Port, qui s'est marié, par contrat du 11 Juin 1529, avec *Henric de Poireſſon*,

filles & unique héritière de noble *Claude de Poireffon*, de laquelle vinrent :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. 3. & 4. GUILLAUME, FRANÇOIS & SIMON, Ecuyers, morts sans postérité ;
5. Et JEAN, Ecuyer, Seigneur de Battigny, Fresnoy & Villars-sur-Port, Archer des Gardes de S. A. de Lorraine, rappelé avec CLAUDE & SIMON, ses frères, dans un contrat d'acquêt, du 24 Novembre 1565, & dans un acte de vente, du 2 Décembre 1598. Il épousa *Jeanne de Moroges*, mentionnée dans un contrat d'échange du 25 Avril 1600, passé entre son mari & CLAUDE DE LAUNOY, Ecuyer, son frère, demeurant audit Battigny. Elle en étoit veuve suivant un acte d'acquêt du 17 Janvier 1615, auquel elle renonça le 2 Avril suivant, en faveur de ses deux fils, & fonda deux obits, l'un en la Paroisse de Battigny, le 27 Juillet 1619. Elle eut de son mariage :

1. Louis, Ecuyer, qui rendit ses foi & hommage au Duc Henri de Lorraine, le 8 Avril 1612, pour tout ce qu'il tenoit en fief dans le Comté de Vaudemont. Il épousa *Claudine Bresson*, laquelle étant veuve fit faire en son nom ses foi & hommage au Duc Charles IV, le 16 Novembre 1626, par *Léonard Ranfain*, son fondé de procuration, pour tout ce qu'elle tenoit aussi en fief dans ledit Comté de Vaudemont ;
2. JACQUES, Ecuyer, rappelé dans le testament de sa sœur FRANÇOISE, & mort sans postérité ;
3. FRANÇOISE, qui, par son testament du 16 Février 1617, fit des legs & donation à MARIE DE LAUNOY, sa sœur, & à nobles Ecuyers LOUIS & JACQUES DE LAUNOY, ci-dessus, ses frères ;
4. Et MARIE, femme de *Léonard de Ranfain*, fils de *Simon*. Ils font bifaisieux d'*Anne-Gabrielle de Lavaulx*, veuve du Baron de *Seccaty* ; de *Claude-Antoine de Lavaulx*, Comte de Saint-Ouen, son frère, & d'*Anne-Gabrielle de Lavaulx*, Chanoinesse de Pouffay, comme elle l'a prouvé par ses lignes, à son entrée dans ce Chapitre.

III. CLAUDE DE LAUNOY, II^e du nom, Ecuyer, est mentionné avec SIMON & JEAN, ses frères, dans un contrat d'acquêt, du 24 Novembre 1565, à son profit. Se faisant fort de *Catherine Petitgont*, sa femme, il vendit, de concert avec SIMON & JEAN DE LAUNOY, Ecuyers, ses frères, par acte du 2 Décembre 1598, en faveur de François Guérin, de-

meurant à Vézelifé, une maison sise sur la place, du côté de la porte Notre-Dame, laquelle lui étoit échue par le décès d'*Henrie de Poireffon*, sa mère, épouse de feu CLAUDE DE LAUNOY, Ecuyer, son père. Il eut de son mariage :

IV. CLAUDE DE LAUNOY, III^e du nom, Ecuyer, demeurant à Vicherey, qui étoit mort le 23 Décembre 1643, date d'un contrat de vente fait par Jacques Guérin, du lieu de Vézelifé, au profit de *Marie de Raincourt*, veuve dudit CLAUDE DE LAUNOY, Ecuyer, d'une maison sise à Vézelifé, provenant d'acquêt fait le 2 Décembre 1598, par feu François Guérin, père du vendeur. Ladite de *Raincourt* fit un contrat de donation entre-vifs, pardevant *Cornullier*, Tabellion à Nancy, le 10 Janvier 1650, en faveur de NICOLAS DE LAUNOY, Ecuyer, son fils aîné & petit-fils, d'une constitution de rente de 200 francs, monnoie de Lorraine. De son mariage vint :

V. CLAUDE DE LAUNOY, IV^e du nom, Ecuyer, qui épousa *Catherine de Calais*, avec laquelle il vivoit le 10 Janvier 1650, date du contrat de donation ci-dessus, où ils sont mentionnés. Il en eut :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. JEAN, Curé d'Aroffe ;
3. CLAUDE ;
4. & 5. PIERRE & CHRISTOPHE, morts sans postérité, en 1673, & enterrés dans l'Eglise Paroissiale d'Epinal, où est leur mausolée, sur lequel on voit leurs noms & Armes, & celles de *Catherine de Calais*, leur mère ;
6. & 7. BARBE & FRANÇOISE, aussi décédées sans postérité.

VI. NICOLAS DE LAUNOY, Ecuyer, donataire de *Marie de Raincourt*, son aïeule & sa marraine, le 10 Janvier 1650, épousa, par acte de célébration en la Paroisse Saint-Paul, Diocèse de Toul, le 9 Février 1682, *Jeanne Vanneffon*, fille de *Claude Vanneffon*, de Commercy, dont :

VII. CLAUDE-FRANÇOIS DE LAUNOY, Ecuyer, baptisé en la Paroisse Saint-Remy du Bourg de Vicherey, le 3 Avril 1685, Avocat à la Cour Souveraine & Lieutenant Général de Police de Mirecourt, qui épousa, par contrat du 28 Janvier 1709, *Marie Pirot*, fille de *Thomas*, & de *Gabrielle Aubertant*, Dame de Frénois, de laquelle il eut :

1. CLAUDE-THOMAS, qui suit ;

2. FRANÇOIS, mort sans postérité au service d'Espagne, Capitaine au Régiment de Flandre, Wallon;
3. Et JEAN-NICOLAS, né le 25 Décembre 1712, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de l'Isle-de-France, Infanterie, vivant sans alliance.

VIII. CLAUDE-THOMAS DE LAUNOY, Ecuyer, né le 18 Décembre 1710, Conseiller du Roi, Maître Particulier des Eaux & Forêts d'Epinal, fut maintenu dans sa noblesse, ainsi que son frère, comme fils de JEAN DE LAUNOY, qualifié Ecuyer, en 1495, sur la production de leurs titres ci-devant rapportés, & relevés, en tant que besoin, des omissions de qualifications de Noble, faites par eux, & CLAUDE-FRANÇOIS DE LAUNOY, leur père, par Arrêt du Conseil d'Etat de STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, rendu à Lunéville, le 7 Janvier 1755, qui ordonne que tant ledits CLAUDE-THOMAS & JEAN-NICOLAS DE LAUNOY, que leurs enfans, postérité née & à naître, en légitime mariage, jouiront de tous les honneurs, privilèges, franchises & exemptions, dont jouissent les anciens nobles de ses Etats, avec défense à toutes personnes de les y troubler, ni inquiéter, tant & si longtems qu'ils vivroient noblement, à peine de nullité, & de tous dépens, dommages & intérêts; leur permet, & à tous leurs descendans, de se qualifier Ecuers en tous actes, tant en Jugement que dehors, & de continuer de porter, ainsi que leurs ancêtres ont fait d'ancienneté, les Armes ci-après expliquées, énoncées avec les Titres dans ledit Arrêt, enregistré en la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, en la Chambre des Comptes de Nancy, le 22 Janvier 1755, & en l'Hôtel de Ville d'Epinal, le 24 dedit mois & an. Cette précaution, de la part de CLAUDE-THOMAS, & de JEAN-NICOLAS DE LAUNOY, parce que CLAUDE-FRANÇOIS, leur père, avoit omis de se qualifier noble, est au moins excessive: 1^o cette omission n'avoit pas duré assez longtems pour nuire; 2^o parce que CLAUDE-FRANÇOIS étant pourvu d'un Office de Judicature, il ne pouvoit être réputé de dérogeance, par Edit ou Arrêt du 4 Juin 1668; enfin, parce que leurs titres établissent de la manière la plus invincible, leur filiation depuis JEAN DE LAUNOY, qualifié Ecuyer, en 1495. CLAUDE-THOMAS DE LAUNOY est mort le 23 Janvier 1763; il avoit épousé,

par contrat du 11 Août 1740, *Barbe Ebaudy*, fille de *Charles-Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Bricon & autres lieux, & de laquelle il a laissé :

1. CLAUDE-CHARLES-NICOLAS, qui suit;
2. ANNE-ANTOINETTE, mariée, par contrat du 23 Mars 1772, à *Charles-Joseph de la Salle*, Ecuyer, Gouverneur de la ville de Dompaire;
3. Et MARIE-BARBE-CHARLOTTE, mariée, par contrat du 20 Juin 1777, à *Charles-Robert de Chambon*, Seigneur de Trouffeaumeville, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, & Sous-Lieutenant au Régiment d'Artois, Dragons.

IX. CLAUDE-CHARLES-NICOLAS DE LAUNOY, Ecuyer, né le 15 Août 1748, Conseiller du Roi, Maître Particulier des Eaux & Forêts d'Epinal, par provisions du 12 Avril 1769, a épousé, par contrat du 30 Août 1764, *Marie-Anne-Gabrielle de la Salle*, fille de *Joseph-Gabriel*, Ecuyer, Seigneur en partie de Mortagne & autres lieux, & de feue *Marguerite*, Baronne de *Redouté*, dont:

MARIE-BARBE-GABRIELLE, née le 30 Septembre 1776.

Les armes : *parti, au 1 fascé de gueules & d'argent de 8 pièces; & au 2 bandé de gueules & d'or aussi de 8 pièces.* Cimier : *un casque ouvert orné de ses lambrequins, aux métaux & couleurs de l'écu.*

LAUR, noble & ancienne Famille du Béarn.

1. Suivant la production des titres de noblesse en 1669, ARNAUD, Seigneur de LAUR, testa en 1485, & eut pour fils :

II. ARNAUD, II^e du nom, Seigneur de LAUR, qui se maria, en 1506, avec *Antoine de Momas*, de laquelle fortit :

III. ESTEVEN, Seigneur de LAUR, qui fut père de

IV. VINCENT DE LAUR, qui s'est marié à *Bertrande de Mora*, dont vint :

V. GABRIEL DE LAUR, qui testa le 24 Octobre 1553, & laissa de *Françoise de Vêhic*, son épouse,

VI. GABRIEL DE LAUR, II^e du nom, qui s'est marié, le 13 Juin 1567, avec *Jabeau de Gachiffans*, de laquelle naquit :

VII. JACQUES DE LAUR, Gouverneur des villes & citadelle de Navarrenx, père, par sa femme, *Madeleine de Moreuil*, de

VIII. JACQUES DE LAUR, II^e du nom, qui

testa le 10 Avril 1663. Il avoit épousé *Jeanne de Lons*. Leur fils,

IX. PHILIPPE DE LAUR, Baron de Lescun & de Bonnegarde, Seigneur de Cours, des Prez & de Vellignan en Boulonnois, Gouverneur des Ville & Château d'Orthez, se maria, le 20 Août 1667, avec *Marie de la Forge-Souge*, & mourut en 1705, laissant plusieurs enfans, l'aîné desquels fut

X. CHARLES-CÉSAR DE LAUR, Baron de Lescun, qui épousa, en 1712, *Marthe de Faget*. Ils moururent l'un & l'autre en 1744. Leurs enfans sont :

1. CHARLES-DANIEL, Ecclésiastique ;
2. ALEXANDRE, Baron de Lescun, &c. ;
3. ET JEANNE-MARIE, alliée, en 1736, à *Joseph d'Arrac*, Baron de Sault & de Vignes.

La Baronnie de *Lescun*, l'une des douze premières du Béarn, est possédée par la famille de LAUR depuis 100 ans. (*Tabl. généalog.*, part. V, pag. 318.)

Les armes : écartelé, au 1 d'argent, à la tour d'azur, surmontée d'un croissant de gueules ; aux 2 & 3 de LONS ; au 4 d'azur, semé de fleurs de lis d'or ; au lion du même brochant ; & sur le tout, coupé, au 1 d'or au rameau de laurier de sinople, mouvant du flanc fenêtre de l'écu, qui est de LAUR ; au 2 de gueules, au cœur d'or, qui est de LESCUN.

* LAURAGUAIS, petit pays de France, situé en la Province de Languedoc, aux environs de Castelnaudary, qui en est l'acapitale, tire son nom du Château de Laurac, dont il ne reste que des ruines, & qui est proprement dans le Toulousain. L'an 1258, JACQUES, Roi d'Aragon, céda au Roi SAINT LOUIS tout le droit qu'il avoit sur ce pays, qui dépendit du domaine de la Couronne jusqu'en 1477, ou 1478. Au mois de Janvier de cette année, LOUIS XII l'érigea en Comté pour *Bertrand de la Tour*, II^e du nom, Comted' Auvergne, en échange du Comté de Boulogne, dont le Roi s'étoit saisi après la mort de CHARLES-le-Téméraire, Duc de Bourgogne, & *Bertrand de la Tour* lui céda les droits qu'il y avoit. Ce dernier eut *Jean*, III^e du nom, père d'*Anne de la Tour*, mariée à *Jean Stuart*, Duc d'Albany, & de *Madeleine de la Tour*, femme de *Laurent de Médicis*, Duc d'Urbain. La première mourut sans enfans, & eut pour héritière la Reine CATHERINE DE MÉDI-

cis, sa nièce. Ce fut en faveur de cette Princesse que le Roi HENRI II, son mari, établit, en 1553, un Prélidial à Castelnaudary pour le Lauraguais. CHARLES DE VALOIS, fils naturel du Roi CHARLES IX, avoit eu ce Comté & celui d'Auvergne, par donation ; mais il en fut dépossédé l'an 1606, par Arrêt du Parlement de Paris, parce que le contrat de mariage du Roi HENRI II & de CATHERINE DE MÉDICIS, du 27 Octobre 1533, portoit substitution. Ces Comtés furent adjugés à la Reine MARGUERITE, fille de CATHERINE DE MÉDICIS, qui les remit, par donation entrevifs, au Dauphin, depuis LOUIS XIII, à condition qu'il les uniroit inséparablement à la Couronne. Le Comté de *Lauraguais* étoit possédé par *Louis-Antoine de Brancas*, Duc de Villars, mort le 29 Février 1760, dont le fils, nommé *Louis de Brancas*, II^e du nom, a porté le titre de *Duc de Lauraguais*. *Louis-Léon-Félicité de Brancas*, dit le *Comte de Lauraguais*, fils aîné du premier lit du Duc de *Lauraguais*, né le 7 Juin 1733, fait Mestre de Camp, Lieutenant du Régiment Royal-Rouffillon, Cavalier, en 1749, a épousé, le 11 Janvier 1755, *Elisabeth-Pauline de Gand de Mero-de-Montmorency*, fille du Comte de Middelbourg. (*Tabl. généalog. & historiq.*, part. VII, pag. 130.) Voy. BRANCAS.

LAURE, ancienne Noblesse du Dauphiné, que nous croyons éteinte. En voici une notice.

JACQUES LAURE, Chevalier, surnommé le *Buste*, Seigneur de Brotel & de Chapeau-Cornu en Dauphiné, vivoit en 1303, & avoit pour sœur MATHÉLINE LAURE, mariée, le 7 des Ides de Novembre 1312, avec *Gilles d'Arloz*, Seigneur de la Servette, dont postérité. Voy. ARLOZ.

JACQUES LAURE, Seigneur de Brotel & de Chapeau-Cornu, probablement fils du précédent, vivant en 1383, avoit épousé *Jeanne de la Poype*, fille de *Jean*, Seigneur de Serrières, & d'*Éléonore de Saint-Priest*, sa troisième femme. De ce mariage vint :

BÉATRIX, Dame de Brotel & de Chapeau-Cornu, femme, en 1415, d'*Imbert de Grolée*, Seigneur de Viriville, &c., Sénéchal & Gouverneur de Lyon, Maréchal de Dauphiné, Bailli de Mâcon, mort en 1446, dont des enfans. Voy. GROLEE.

AIMAR LAURE, Seigneur de Brotel, vivant

en 1455, épousa *Claudine de Buenc*, fille de *Jean*, Seigneur de Mirigna, & de *Gabrielle d'Urfé*, dont il eut :

GABRIEL LAURE, Seigneur de Brotel & de Chapeau-Cornu, Chevalier, qui vivoit en 1482, avec *Claude-Louise de la Baulme*, son épouse, fille de *Guillaume*, Seigneur de la *Baulme*, & de *Françoise de la Balne*, Dame de Morterey. De cette alliance vint :

LOUIS, Seigneur de Brotel, qui vivoit en 1529.

C'est ce que nous favons sur cette ancienne Noblesse, dont les armes sont : *d'azur, au chef échiqueté de vair & de gueules de deux traits*.

LAURENCIE (DE LA), ou, selon l'orthographe de quelques titres, DE LA LAURANCYE, & DE LA LORANCYE, Famille noble établie en Angoumois, Poitou & Saintonge, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II, & que nous avons déjà insérée, d'après un *Mémoire envoyé*, dans le tom. VII de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*, p. 532 & suiv. Ceux de ce nom ont, pour établir l'ancienneté de leur race, les mêmes moyens que les Maisons les plus distinguées du Royaume, c'est-à-dire une Terre du nom de LAURENCIE, des alliances illustres, la possession des qualités de *noble & puissant*, & de *haut & puissant Seigneur*, depuis un tems où l'usage libre d'une qualification étoit une preuve du droit que l'on y avoit. Cependant, malgré cet avantage, le défaut de titres ne permet pas à cette Famille de remonter son origine au-dessus du septième siècle.

I. LOUIS DE LA LAURENCIE, Ecuier, Seigneur de la Laurencie, eut pour fils :

II. FRANÇOIS DE LA LAURENCIE, 1^{er} du nom, Ecuier, Seigneur dudit lieu, de Charras & de Claix, qui fut accordé, par contrat de mariage du 25 Janvier 1493, avec *Marie de Plouer*, fille de *Jean*, Ecuier, Seigneur de Charras & de Claix, qui fit une donation à sa fille de la Terre & Seigneurie de Charras. Ainsi FRANÇOIS DE LA LAURENCIE, devenu Seigneur de Charras, obtint, au mois de Mars 1519, des Lettres Patentes en forme de Chartre, par lesquelles FRANÇOIS 1^{er} créoit & établissoit en cette Terre quatre Foires par an, & un jour de marché par semaine, Sa Majesté, selon l'expression même des Lettres, voulant traiter favorablement l'impétrant *en con-*

fidération de ses bons & agréables services. Il passa un acte, le 27 Juillet 1528, avec Jacques de la Chambre, Seigneur de Champagne & de Melleran, ou l'un & l'autre font qualifiés *noble & puissant Seigneur*. Il mourut le 21 Janvier 1536. *Marie de Plouer*, son épouse, testa le 22 Août 1541, élut sa sépulture au lieu de Claix; mais elle ne mourut qu'après le 30 Août 1556, puisque ce jour-là elle fit insinuer elle-même son testament au Greffe des insinuations d'Angoulême. Elle eut de son mariage :

1. RENÉ, Ecclésiastique, Protonotaire du St.-Siège Apostolique, Prieur de Charras & Curé de Massignac;
2. Et CHRISTOPHE, qui suit.

Ces deux frères, le jour du décès de leur père, convinrent entr'eux, par acte passé au Château noble de LA LAURENCIE, devant les Notaires d'Angoulême, du consentement de leur mère & de *Louis de Lerrifé* leur cousin, Ecuier, Seigneur de la Coust, que le premier ayant cédé son droit d'aînesse à son puîné, il avoit le tiers de la Terre & Seigneurie de LA LAURENCIE avec ses dépendances pour tous les droits qu'il pouvoit prétendre, tant dans la succession de leurs père & mère, que dans celles des feues FRANÇOISE & LOUISE DE LA LAURENCIE.

III. CHRISTOPHE DE LA LAURENCIE, Ecuier, qualifié *haut & puissant Seigneur*, Seigneur de Villeneuve-la-Comtesse, de Charras & de Claix, eut, suivant le testament de sa mère tous & un chacun de ses biens meubles, acquêts, immeubles présents & à venir quelconques en quelque part & lieu qu'ils fussent situés, tant en Angoumois, Poitou que partout ailleurs; & pour ôter tout sujet de discussion entre lui & son frère aîné, elle ordonna que le partage fait entr'eux dès le 21 Février 1536, seroit exécuté de point en point. Il avoit épousé, le 20 Juillet 1528, *Marie de la Chambre*, fille de *noble & puissant Seigneur* Messire *Jean de la Chambre*, Chevalier, Seigneur & Baron de Champagne, de Melleran, de Villeneuve-la-Comtesse, & de Dame *Franquine* ou *Jacquine de la Rochefoucauld*. Cette *Marie de la Chambre* étoit leur germaine de *Jacques de la Chambre*, Seigneur, Baron de Champagne, qui, en faveur de son mariage, lui céda pour la portion qui lui appartenoit dans la succession de leurs feu père & mère, frères & sœurs, les Château & Châtel-

lenie de Villeneuve-la-Comtesse, ses appartenances & dépendances à la charge de l'hommage dû au Roi, & des autres devoirs anciens, droits & facultés que Sa Majesté pourroit prétendre. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et PHILIPPE, tige de la branche des Seigneurs de *Charras*, rapportée ci-après.

IV. FRANÇOIS DE LA LAURENCIE, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de *Claix* & de *Villeneuve-la-Comtesse*, reçut l'hommage, le 11 Août 1562, d'Arnaud d'Estillac, Docteur ès-Droits, Abbé de *Celles*, pour son Hôtel ou Manoir de la *Croix-Comtesse*, mouvant de la *Terre* de *Villeneuve*. Il épousa, 1^o par contrat passé au Château d'Orfeuille dans la Paroisse de *Prissé*, ressort de *Niort*, le 21 Avril 1560, *Sidoine de Canquelin*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Orsz & de *Prahec*, & de *Catherine de Mathefelon*. Cette *Sidoine de Canquelin* vivoit encore en 1573, qu'elle est nommée dans une transaction du 10 Septembre de la même année; & 2^o *Jeanne Frotier de la Messelière*, qui, dès le 24 Avril de l'an 1598, étoit remariée avec *Charles de la Forest*. Ecuyer, Seigneur de *Malveau* & de la *Roche-Montbaut*. Pendant les troubles qui agitèrent le Royaume dans les Provinces du *Poitou*, de *Saintonge* & d'*Angoumois*, il paroit par deux Lettres d'*HENRI III*, l'une du mois de *Novembre* 1585, & l'autre du 24 *Novembre* 1588, écrites à FRANÇOIS DE LA LAURENCIE, qu'il n'abandonna ni la créance de ses pères, ni le service de ses Souverains. Il eut de sa première femme :

CATHERINE, alliée à *Jacques Nourigier*, Ecuyer, Seigneur des *Granges*.

Et de sa seconde vint :

GABRIEL, qui suit.

V. GABRIEL DE LA LAURENCIE, Ecuyer, Seigneur, Châtelain de *Villeneuve-la-Comtesse*, dont il fit hommage au Roi le 15 Mai 1612, mourut peu d'années après. Il avoit épousé, par contrat passé à *Migré*, le 11 Février 1603, du consentement de sa mère, & de *Gaspard Frotier*, son cousin germain, *Catherine Chesnel*, fille de *Guy*, Ecuyer, Seigneur, Châtelain de *Migré-lès-Groyes* & de la *Flamenicherie*, & d'*Amice de Polignac*, sœur de *Léon de Polignac*, Chevalier, Seigneur d'*Ecyeux*, &c., dont :

1. CHARLES, qui suit ;
2. LOUIS, mort sans postérité le 3 Août 1660 ;
3. Et GABRIEL, Seigneur de *Moulières*, à qui le *Maréchal* de la *Force* donna, du *Camp* de *Bioncourt*, un certificat de services le 13 *Novembre* 1635. Il fit à son frère aîné, le 2 *Mars* 1640, une cession de toutes les parts & portions qui pouvoient lui appartenir dans les successions de leurs père & mère. Cependant depuis cette cession, il se maria avec *Madeleine Girault*, & en eut :

BÉNIGNE, qui s'est alliée avec CHARLES DE LA LAURENCIE, Seigneur de *Beaulieu*, dont il fera parlé ci-après.

VI. CHARLES DE LA LAURENCIE, Ecuyer, Seigneur, Châtelain de *Villeneuve-la-Comtesse*, donna, le 21 *Avril* 1623, un dénombrement de sa *Terre* tel qu'il avoit été donné en 1612 par son père, & antérieurement par ses autres auteurs, possesseurs de cette *Terre*. Il eut du Roi, le 11 *Septembre* 1627, commission de Capitaine d'une Compagnie de nouvelle levée, de 100 hommes de guerre à pied dans le Régiment de *Jonlac*; fut pourvu, le 31 *Décembre* 1633, d'une charge de *Gentilhomme ordinaire* de la *Chambre* du Roi, en considération de ses bons & agréables services; & le 6 *Juillet* de l'année suivante, il obtint en l'élection de *Niort* une Sentence portant qu'en conséquence des titres qu'il avoit produits, il seroit employé au rang des Nobles, & en cette qualité jouiroit de l'exemption des tailles tant qu'il vivoit noblement & ne seroit acte dérogeant à noblesse. Il avoit épousé, par contrat passé au lieu de *Deuil*, ressort de *Saint-Jean-d'Angély*, en présence de *Jean Chesnel*, son oncle maternel, le 8 *Juillet* 1624, *Luce de Montberon*, sœur de *Jean*, & fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de *Beauregard*, & de *Françoise de Franceux*, nommée *Françoise de Faucœur* dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom VII. p. 28, de la *Généalogie de Montberon*. Leurs enfans furent :

1. HENRI, qui suit ;
2. CHARLES, Seigneur de *Beaulieu-Saint-Méard*, dans la paroisse d'*Aulnay*, marié avec BÉNIGNE DE LA LAURENCIE, sa cousine germaine, dont :

HENRI-CHARLES, Seigneur de *Beaulieu*, allié avec une fille d'*HENRI DE LA LAURENCIE*, son oncle ;

3. & 4. MARIE & FRANÇOISE, l'une mariée à *Jean Aubert*, Ecuyer, Seigneur du *Petit-*

Mont & de Sallebœuf, & l'autre à *Bernard d'Allègre-d'Aulède*, Seigneur de Servanches en Périgord.

VII. HENRI DE LA LAURENCIE, Ecuyer, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comtesse, qualité dans laquelle son hommage fut reçu au Bureau des Trésoriers de France à Poitiers le 5 Janvier 1663, prit comme aîné ses préciput & avantages nobles suivant la coutume, & partagea avec son frère le 21 Juin 1664. Il avoit épousé, le 3 Août 1660, *Marie de Castello*, fille de *Pierre*, Seigneur de Tesson, dans la paroisse de Saint-Jean de Prissé, & de *Marie de Béchillon*; à ce contrat de mariage assistèrent : CHARLES DE LA LAURENCIE, son frère, LOUIS & GABRIEL, ses oncles, & plusieurs parens tant de son côté que de celui de sa femme. Cette *Marie de Castello* avoit pour sœur *Renée*, l'une & l'autre héritière dans la succession de *Renée d'Albène*, leur aïeule maternelle, par représentation de *Claude de Béchillon*, leur mère; & *Marie de Castello*, qui étoit l'aînée, exerça ses droits d'aînesse dans cette succession.

HENRI DE LA LAURENCIE, son mari, étoit mort le 25 Août 1685, & laissa pour enfans :

1. PIERRE-HENRI, qui suit ;
2. PIERRE, nommé avec son aîné dans l'acte d'un partage noble, du 17 Septembre 1697 ;
3. LOUISE, mariée avec HENRI-CHARLES DE LA LAURENCIE, son cousin germain, Seigneur de Beaulieu ;
4. CATHERINE, femme de *Léon Jourdain*, Seigneur de *Chantecourt* ;
5. & 7. BÉNIGNE, ELISAETH & MARIE-ANNE; les deux premières, Religieuses Carmélites à Niort, & la troisième aux Ursulines de la même ville.

VIII. PIERRE-HENRI DE LA LAURENCIE, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comtesse, de la Fontguyon, des Vallées, &c., fut affigné devant M. de Maupeou-d'Ableiges, Intendant & Commissaire départi dans la Généralité de Poitiers lors de la recherche de la Noblesse, & obtint, le 29 Janvier 1700, un Jugement de cet Intendant, qui le maintint dans sa noblesse après l'avoir justifiée par plusieurs titres depuis l'an 1493, c'est-à-dire depuis l'époque où remonte cet article. Il avoit épousé, par contrat du 29 Août 1685, passé devant le Notaire Royal du Bourg de Champniers, *Jeanne du Laux*, fille d'*Armand*, Seigneur de Champniers en Périgord,

& de *Marie-Sibylle Jaubert de Saint-Ge-lais*, dont :

1. CHARLES-HENRI, qui suit ;
2. FRANÇOIS, né le 8 Mai 1688, reçu Chevalier de Malte & Page du Grand Maître, le 24 Décembre 1699, sur ses preuves tant paternelles que maternelles faites au Grand Prieuré d'Aquitaine, devant les Chevaliers, Jacques de Ferrières de Champigny, Commandeur d'Aufigné, & Gabriel Thibaut de la Carte, Commandeur des Epaux, Commissaires nommés par délibération du Chapitre Provincial. Il étoit, en 1728, Commandeur de Saint-Remy & de Lavauffeu ;
3. JEAN-BAPTISTE, Prêtre, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Bayeux ;
4. & 5. MARIE-ANNE & CATHERINE.

IX. CHARLES-HENRI DE LA LAURENCIE, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comtesse de la Croix-Comtesse, &c., né le 7 Juin 1686, reçu Page de la Grande Ecurie le 30 Avril 1701, obtint une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment d'Aubuffon le 25 Avril 1706, eut la Croix de Saint-Louis le 29 Octobre 1729, en considération de ses services dans ce Régiment, soit pendant qu'il portoit le nom d'Aubuffon, soit quand il portoit celui de Cayeux. Il avoit épousé, par contrat du 24 Février 1728, MARIE-ANNE DE LA LAURENCIE, sa cousine, de la branche des Seigneurs de *Charras*, dont nous allons parler. De ce mariage sont issus :

1. BERNARD-HENRI, dit le *Comte de LA LAURENCIE*, né le 30 Novembre 1731 ;
2. FRANÇOIS, né le 15 Août 1735, Chevalier de Malte & Enseigne des Vaisseaux du Roi ;
3. JEAN-HENRI, né le 22 Octobre 1736, aussi Chevalier de Malte ;
4. Autre FRANÇOIS, né le 5 Mars 1738, appelé *l'Abbé de LA LAURENCIE* ;
5. JACQUES, né le 18 Avril 1739 ;
6. JEANNE-MARIE, née le 3 Août 1733.

BRANCHE
des Seigneurs de CHARRAS.

IV. PHILIPPE DE LA LAURENCIE, Ecuyer, Seigneur de Charras, &c., second fils de CHRISTOPHE, & de *Marie de la Chambre*, partagea avec son frère aîné le 10 Septembre 1573, qui lui céda la Terre de Charras, & en même tems lui remit tous les droits qu'il pouvoit prétendre sur la Terre de Villeneuve-la-Comtesse & sur celle de Claix. Il avoit épousé, par contrat du 20 Décembre 1570, *Jeanne de Lerriffé*, fille & héritière de *Claud-*

de, Ecuyer, Seigneur de la Coult dans la Vicomté de Rochechouart, en Poitou, & de *Louise du Guéroir* ou *Guéroulhet*, *Guérrouher*, *Guéroulx*, suivant les titres. Il la laissa veuve de bonne heure avec un fils, JEAN, qui suit; elle se remaria deux fois : la première, avec *Mondot de Blon*, Ecuyer, Seigneur de Mareuil, dont elle eut un fils, nommé *Pierre de Blon*, qualifié *Ecuyer*, Sieur de la Salle; la seconde, à *Arnaud Lesperon*, Ecuyer, Sieur des Loges, avec lequel elle vivoit encore en 1611, date d'une transaction faite entr'elle & son fils du premier lit pour son douaire & des redditions de compte de tutelle.

V. JEAN DE LA LAURENCIE, ECUYER. Seigneur de Charras, épousa, le 5 Juin 1595, *Suzanne de la Garde*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Nanteuil, & de *Catherine d'Authon*. Il paroît, par son contrat de mariage, qu'à la révolution que la Religion souffrit en Poitou, il ne conserva pas la croyance de ses pères aussi fidèlement que la branche aînée de sa Famille; car suivant les articles de son mariage il devoit se faire dans l'Eglise Réformée. Au reste HENRI IV, par ses Lettres Patentes du mois d'Octobre 1609, rétablit les Foires & Marchés qui avoient été interrompus dans le lieu de Charras pendant les guerres, & avoient été établis par FRANÇOIS I^{er}, en faveur de FRANÇOIS DE LA LAURENCIE, son bisaïeul. Il vivoit encore fort âgé le 27 Juin 1646, qu'il fit cession de sa Terre de Charras à l'aîné de ses enfans, favoir :

1. BERTRAND, qui suit;
2. GUY, Seigneur de Mongélias ou Montguillard, nommé Capitaine de 100 hommes de pied dans le Régiment de Fougères, par commission donnée à Saint-Germain-en-Laye, le 16 Septembre 1627;
3. Et Jérôme, Seigneur de la Plaine en 1619.

VI. BERTRAND DE LA LAURENCIE, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Charras & de Seguinac, embrassa le parti de la Reine MARIE DE MÉDICIS, mère de LOUIS XIII, & eut de cette Princesse, le 20 Juillet 1620, commission de lever une Compagnie de 100 hommes de gens de pied des plus vaillans & des mieux aguerris dans la guerre contre les insolens favoris qui obédoient le Roi son fils, sous les ordres du Duc d'Epéron. Cette guerre fut presque aussitôt éteinte qu'allumée, par la défaite

des troupes de la Reine aux Ponts-de-Cé, le 7 Août de la même année 1620. (Voy. les *Mémoires* de ce tems.) BERTRAND, assigné devant M. d'Aguesseau, Maître des Requêtes, Président au Grand Conseil & Commissaire départi pour l'exécution des Ordres du Roi en la Généralité de Limoges, Élection de Saintonge & de Cognac, justifia la descendance depuis FRANÇOIS DE LA LAURENCIE, son trisaïeul, mari de *Jaquine de la Rochefoucauld*, & obtint sa maintenue de Noblesse le 22 Décembre 1666. Il avoit épousé, dès le 27 Décembre 1619, *Léonarde Audier*, sœur de *Marguerite*, femme de *Guy d'Aydie*, Seigneur de la Bernardière, toutes deux filles de *Bertrand Audier*, Ecuyer, Seigneur de Montchenil, dans la paroisse de Saint-Martial-de-Valette en Périgord, & d'*Antoinette de Pourtenc de la Labarde*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, Seigneur de Charras & de Jumillac, allié, le 24 Juin 1653, à *Louise de Doucet*, dont il n'eut point d'enfans. La Terre de Charras retourna à son puîné par une donation spéciale qu'il lui fit, & de tous ses droits en justice haute, moyenne & basse, cens, rentes & devoirs Seigneuriaux, soit du fonds de la Terre, soit acquis par lui-même;
2. Et ARMAND, qui suit.

VII. ARMAND DE LA LAURENCIE, Seigneur de Mongélias ou Montguillard, puis de Charras, de Chadurie & des Thibaudières, eut ces trois dernières Terres dès son contrat de mariage passé à Angoulême, le 10 Mai 1668, avec *Marie Cladier*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Chadurie, l'un des anciens Pairs de l'Hôtel de Ville d'Angoulême (ce qui veut dire peut-être Echevin), & de *Catherine Duffieux*. Ceux-ci donnèrent à leur fille tous leurs biens, domaines & héritages situés dans la paroisse de Rodas, de Magnac, de Juillac & de Marzac; ensemble toutes les rentes Seigneuriales qui leur étoient dues tant sur le bourg que sur les habitans de Rodas; & *Jean Cladier*, leur fils, Avocat au Parlement, en faveur de qui *Marie Cladier* avoit renoncé à leur succession, étant mort sans postérité, celle-ci hérita de tous les biens du nombre desquels étoient la Terre de Chadurie, & le Fief des Thibaudières dans la même paroisse de Chadurie. ARMAND testa conjointement avec son épouse, le 11 Décembre 1704, & ne survécut pas beaucoup

à cette époque. Ils eurent plusieurs enfans, entr'autres :

1. BERTRAND, qui fuit ;
2. Et FRANÇOIS, Seigneur de Chadurie, des Thibaudières, de Chez, &c., suivant l'Armour. *général de France*, reg. II, part. II, né le 4 Novembre 1677. Il fut Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Piémont en 1691, reformé en 1697, remis en pied le 12 Février 1700 ; fait Lieutenant le 28 Octobre de l'année suivante, & obtint la Compagnie vacante par la retraite de son frère. Il épousa, en 1707, *Anne-Catherine des Forges*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur du Châtelard, Conseiller du Roi, Doyen du Siège Présidial & Sénéchauffée d'Angoumois, & d'*Anne Girard*. Il a eu de ce mariage :

BERTRAND, Seigneur de Chadurie, qui a épousé, le 22 Mars 1734, *Marie-Madeleine Challier*, fille de *Jean-Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Vouillac, de Puyrenaud, de Boismuret & du Frayffe, & de *Bénigne-Henriette Lainé*.

Et une fille, nommée FRANÇOISE.

VIII. BERTRAND DE LA LAURENCIE, II^e du nom, Seigneur de Charras, de Neuvic, de Surville, le Seure en Saintonge, né le 22 Septembre 1669, entra vers la fin de 1686 ou au commencement de 1687, dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, où il resta jusqu'au 10 Septembre 1688, que le Roi lui donna une Compagnie de Cavalerie ou de Chevaux-Légers avec laquelle il eut ordre de passer dans le Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, sous le Marquis de Livarot, Mestre de Camp de ce Régiment. Il y servit pendant 13 ans avec distinction suivant un certificat donné à Clermont en Auvergne, le 26 Juin 1722, par M. le Vicomte de la Baume, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Commandant en la Province d'Auvergne & pays de Combrailles. Il se retira du service, & trois mois après il obtint un Office de Lieutenant des Maréchaux de France, & eut la Croix de Saint-Louis, avec une pension de 1500 livres, suivant une Lettre de M. le Blanc, Secrétaire d'Etat & Ministre de la guerre ; il se démit de cet Office le 6 Mai 1739. Il avoit épousé, 1^o le 12 Février 1700, *Anne Arnaud-du-Méré*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Bouex, du Méré, d'Enclave, de Gurat, de Breuil, d'Edignac, &c., Conseiller du Roi, Lieutenant Particu-

lier au Présidial d'Angoumois, & de *Jeanne Dexmier* ; & 2^o *Marie de Chazeau*, veuve de *Jean Paulte*, Seigneur des Fiefs des Rifauds, de Bourlaveau, dans la paroisse de Ruelle, & des Grimaudières, Conseiller du Roi, Maître des Eaux & Forêts d'Angoumois. Il a eu du premier lit :

1. NOËL-BERTRAND, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, Capitaine dans le Régiment de Saint-Aignan, Cavalerie, à qui son père, par acte du 20 Décembre 1731, fixa pour sa légitime, la Terre & Châtellenie du Seure avec les Borderies de la Frenaye & autres dépendances ;
3. Et MARIE-ANNE, femme de CHARLES-HENRI DE LA LAURENCIE Seigneur de Villeneuve-la-Comtesse, mentionné plus haut.

IX. NOËL-BERTRAND DE LA LAURENCIE, né le 8 Novembre 1707, Chevalier, Marquis de Charras & de Neuvic, Baron du Seure, Seigneur des Châtellenies de Maumont, Macqueville, Herpes, &c., Lieutenant de la Province d'Angoumois, & des Bailliages de Saint-Jean-d'Angély & de Cognac, a épousé, le 20 Décembre 1731, *Marie Paulte*, née le 18 Mai 1717, fille de *Jean*, & de *Marie de Chazeau*, dont :

1. BERTRAND-JEAN, Marquis de Charras, né le 27 Avril 1737, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, mort le 6 Août 1754 ;
2. FRANÇOIS, né le 22 Février 1741, dit le *Baron de LA LAURENCIE*, puis *Marquis de Charras*, après la mort de son frère aîné, Sous-Aide-Major au Régiment du Roi, Infanterie, en Août 1764 ;
3. BERTRAND, né le 13 Juillet 1743, appelé le *Chevalier de Charras*, Enseigne des Vaisseaux du Roi ;
4. MARC-RENÉ, né le 1^{er} Avril 1744, appelé l'*Abbé de Charras* ;
5. CHARLES-CÉSAR, né le 26 Août 1745, dit le *Chevalier de Charras*, Capitaine-Sous-Aide-Major au Régiment du Roi, Infanterie ;
6. JEAN-BERTRAND, né le 16 Février 1748, dit le *Chevalier de Neuvic*, Lieutenant au même Régiment, après avoir fait la dernière campagne en qualité de Volontaire dans celui d'Auvergne ;
7. & 8. NOËL-FRANÇOIS & BERTRAND : le premier, né le 5 Juillet 1749 ; & le second, le 3 Septembre 1751 ; ils étoient tous deux aux études en 1765 ;
9. MARIE, née le 23 Février 1736, mariée, le 9 Juin 1756, & veuve en 1762, de *Nicolas-Noël-Armand*, Seigneur de *Vouzas* & de la Bergerie, dont un fils & une fille ;

10. MARIE-ANNE, née en 17.., appelée *Mademoiselle DE LA LAURENCIE* ;
11. Autre MARIE-ANNE née, le 4 Janvier 1747 appelée *Mademoiselle de Neuviq* ;
12. MARIE, née le 18 Juillet 1760, appelée *Mademoiselle du Seure* ;
13. MARIE-ANNE, la jeune, née le 10 Avril 1753, appelée *Mademoiselle du Breuil* ;
14. Et autre MARIE, née le 11 Août 1754, appelée *Mademoiselle des Riffauds*.

IX. BERTRAND DE LA LAURENCIE, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Chadurie, des Thibaudières, &c., né en 1709, que nous croyons fils de BERTRAND II, & de *Marie de Chazeau*, sa seconde femme, mort le 22 Octobre 1752, avoit épousé, le 12 Septembre 1740, *Marie-Anne Thomas d'Authon*, dont :

1. ANTOINE, né le 20 Mai 1742, Seigneur de Chadurie, & Garde de la Marine ;
2. CHARLES-JOSEPH, né le 7 Septembre 1744, appelé le *Chevalier DE LA LAURENCIE*, Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, Infanterie ;
3. BERTRAND-JEAN-BAPTISTE, né le 28 Septembre 1745, appelé le *Chevalier des Thibaudières* ;
4. ARNAUD, né le 17 Janvier 1748, appelé le *Chevalier du Breuil* ;
5. MARIE-THÉRÈSE, née le 15 Octobre 1747 ;
6. Et ANNE, née le 20 Mai 1751.

Ces enfans ont pour oncles : FRANÇOIS DE LA LAURENCIE, Prêtre, Doyen de Saint-Yrieix en Saintonge, & Prieur de Saint-Blaise en Poitou ; & CHARLES DE LA LAURENCIE, né le 30 Août 1715, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant dans le Régiment du Commisfaire-Général, Cavalerie, par l'incorporation en 1761, de celui de Beauvilliers, marié, le 11 Août 1755, avec *Thérèse Bourlon*, fille de *Pierre*, Conseiller du Roi à Saint-Dizier en Champagne, dont :

PAUL-PIERRE DE LA LAURENCIE, né le 6 Juillet 1756.

Les armes : *d'azur, à l'aigle éployée, au vol abaissé d'argent, pour la branche aînée. Les autres portent : d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée & membrée de gueules.*

LAURENCIN. On voit à Lyon, à l'un des coins de la clôture des jardins de Saint-Marcel, une inscription, ou plutôt une épitaphe fort ancienne des LAURENTIN, dont on croit que descendent les LAURENCIN d'au-

jourd'hui. Quoi qu'il en soit, on ignore d'où la Famille des LAURENCIN, noble & ancienne, tire son origine ; mais par les vestiges qui en restent, entr'autres à Lucques, on pourroit préférer qu'elle est originaire d'Italie. On pourroit aussi la croire d'Allemagne, à en juger par d'anciens *Mémoires* domestiques, & d'anciennes monnoies ou testons frappés à leurs armes, & conservés dans les Archives des aînés de cette Maison. Paradin, en son *Hist. de Lyon*, imprimée le 15 Mars 1575, parle, liv. 3, fol. 264, de son ancienneté, par rapport à l'Hôtel de Rouannès, à présent le Palais de Justice. Elle remonte, suivant différens monumens, jusqu'au XII^e siècle. Sa première alliance avec les *Gorrevod*, qui étoient Ducs, prouve qu'elle étoit fort ancienne à cette époque ; mais comme les Terres & Châteaux de cette Famille, à l'extinction de la branche aînée, ont passé dans des mains étrangères, nous nous bornons à en parler d'après un *Mémoire* communiqué, dressé sur les titres. Elle a formé trois branches, & a donné plusieurs Chevaliers & Commandeurs de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Ses alliances font, entr'autres, avec les Maisons d'*Amboise, Talaru de Chalmazel, Foudras, Senneterre, Choiseul de Traves, Rochefort d'Alby, Lucinge, la Tour d'Auvergne, d'Amanzé, Mont-d'Or, Meynier de la Salle, Béthisy*, &c. Le premier, depuis lequel on a une filiation suivie, est

I. NICOLAS DE LAURENCIN, qui, selon son testament, avoit pour sœur JEANNE DE LAURENCIN, mariée à *Martin de Jaux de Gorrevaux*, Seigneur de Cruille. Il épousa, le 17 Octobre 1417, une fille de la Maison de *Gorrevod-Pont-de-Vaux*, dont :

II. ETIENNE DE LAURENCIN, marié à *Catherine de Chalant*, de laquelle il eut :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. PIERRE, mort jeune ;
3. JEAN, Sacristain de Saint-Just de Lyon ;
4. JEANNE, mariée à *Jean de Salagny* ;
5. MUNDE, femme de *Jacques du Fenoyl* ;
6. Et CATHERINE, épouse de *Claude du Blé d'Uxelles*.

III. CLAUDE DE LAURENCIN, I^{er} du nom, Seigneur & Baron de Rivierie, Châtelus, Fontaney & les Mazoyers, épousa *Sibylle d'Amboise*. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. JEAN, Trésorier de Rhodes, Commandeur

du Ramier de Morges & de Châlon-sur-Saône, Abbé de Valbenoîte, où il mourut le 18 Décembre 1547;

3. ETIENNE, Prieur de Saint-Irénée-de-Thalny;
4. PONTUS, Grand Prieur de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de l'Omus-denetha en Lorraine, de Bruyères en Berry, de Montelidon, de N.-D. de Chazelles & de Saint-Georges de Lyon, mort à Malte le 5 Novembre 1536;
5. BARTHÉLEMY, premier Aumônier de FRANÇOIS I^{er};
6. FRANÇOIS, homme de guerre, mort sans alliance;
7. PIERRE, dont on ignore la destinée;
8. BONNE, mariée à *Jean de Bothéon*;
9. FRANÇOISE, femme de *Jean Charpin*, Seigneur de Montrillier, Gentilhomme de la Maison du Roi;
10. Et JEANNE, Prieure de la Bruyère.

IV. CLAUDE DE LAURENCIN, II^e du nom, Baron de Riverie, Châtelus & Fontaney, épousa *Marie Buatier*, dont :

1. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de *Prapin*, éteinte;
2. FRANÇOIS, Précepteur & premier Aumônier de MONSIEUR, frère du Roi, & Prieur de Saint-Irénée;
3. JEAN, Prieur de Narge en la Marche;
4. Autre JEAN, Chanoine de Saint-Paul à Lyon;
5. ANTOINE, mort jeune;
6. RENÉ, qui fuit, auteur de la branche des Seigneurs de *la Buffière* en Bourgogne;
7. JACQUETTE, mariée à *Jean de la Tour*;
8. EMERAUDE, Religieuse à l'Abbaye de la Dêferte à Lyon;
9. BONNE, Religieuse à la même Abbaye;
10. Et FRANÇOISE, Prieure de Sales en Beaujolois.

*BRANCHE
des Seigneurs de la BUSSIÈRE.*

V. RENÉ DE LAURENCIN épousa *Marguerite de Paffy*, fille de *Jean*, Seigneur & Baron de la Buffière, de Néronde, de Cleppé, &c., dont :

1. PHILIPPE, qui fuit;
2. JEAN, Prieur de Saint-Irénée de Lyon;
3. GEORGES, dont la postérité nous est inconnue;
4. FRANÇOIS, Religieux Bénédictin de l'Abbaye Royale d'Ainay à Lyon, & Prieur de Thalny;
5. TOUSSAINT, Capitaine d'Infanterie, mort au service;
6. MARGUERITE, mariée à *Etienne de Fou-*

dras, Seigneur de Château-Thiers, dont postérité. Voy. FOU DRAS;

7. MARIE, femme du Baron de *Saint-Léger*, en Beaujolois;
8. Et CONSTANCE, alliée avec *François du Terrail*, Seigneur d'Ornaifon, dont postérité.

VI. PHILIPPE DE LAURENCIN, Seigneur & Baron de la Buffière, la Garde, Deschallas, & Bailli de la Noblesse du Mâconnois, épousa, 1^o *Jeanne*, sœur d'*Etienne de Foudras*, fille de *Jean*, Seigneur de Château-Thiers, & de *Jeanne* (fille d'*Antoine de Choiseul de Traves*, & de *Renée-Girarde de Basoges*); & petite-fille d'autre *Jean de Foudras*, & de *Madeleine de Senneterre*; & 2^o *Marthe de Chape de Chandieu*, nièce du Cardinal de ce nom, des Barons de *Poule* en Beaujolois, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

JEAN, qui fuit;

Et RAYMOND, auteur de la branche des Seigneurs de *Beaufort* en Comté, rapportée ci-après.

VII. JEAN DE LAURENCIN, Seigneur & Baron de la Buffière, épousa *Marguerite Mellier*, fille & unique héritière de *Laurent*, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Ambassadeur de Sa Majesté dans la Valachie & à Constantinople, Baron de Chanzé, Seigneur de Curis, la Serra & autres lieux, dont :

1. CHARLES, tué au siège d'Arras le 4 Octobre 1650, étant Cornette au Régiment Cardinal;
2. PIERRE, qui fuit;
3. Et FRANÇOIS, dont on ignore la postérité.

VIII. PIERRE DE LAURENCIN, Chevalier, Seigneur & Baron de la Buffière, la Garde, Curis, Saint-Léger, Trambly, d'Arcy, Mont-Pressefont, &c., épousa, *Marie-Anne-Françoise de Rochefort d'Ally de Saint-Point*, fille de *Claude*, Seigneur & Comte de Montferrand & de Saint-Point, Marquis de Sénaret, Gouverneur de Saint-Jean-de-Loûne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Colonel du Régiment Royal, Infanterie, & d'*Anne de Lucinge*, fille de *René*, Comte de la Mothe, Chevalier des Ordres de Savoie, & d'*Honorade de Galles*. Cette *Marie-Anne de Rochefort* étoit petite-fille de *Claude de Rochefort*, & de *Claire de la Tour-Saint-Vidal*, fille d'*Antoine*, Grand Maître de

10. MARIE-ANNE, née en 17... , appelée *Mademoiselle de LA LAURENCIE* ;
11. Autre MARIE-ANNE née, le 4 Janvier 1747 appelée *Mademoiselle de Neuwicq* ;
12. MARIE, née le 18 Juillet 1760, appelée *Mademoiselle du Seure* ;
13. MARIE-ANNE, la jeune, née le 10 Avril 1753, appelée *Mademoiselle du Breuil* ;
14. Et autre MARIE, née le 11 Août 1754, appelée *Mademoiselle des Riffauds*.

IX. BERTRAND DE LA LAURENCIE, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Chadurie, des Thibaudières, &c., né en 1709, que nous croyons fils de BERTRAND II, & de *Marie de Chazeau*, sa seconde femme, mort le 22 Octobre 1752, avoit épousé, le 12 Septembre 1740, *Marie-Anne Thomas d'Authon*, dont :

1. ANTOINE, né le 20 Mai 1742, Seigneur de Chadurie, & Garde de la Marine ;
2. CHARLES-JOSEPH, né le 7 Septembre 1744, appelé le *Chevalier de LA LAURENCIE*, Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, Infanterie ;
3. BERTRAND-JEAN-BAPTISTE, né le 28 Septembre 1745, appelé le *Chevalier des Thibaudières* ;
4. ARNAUD, né le 17 Janvier 1748, appelé le *Chevalier du Breuil* ;
5. MARIE-THÉRÈSE, née le 15 Octobre 1747 ;
6. Et ANNE, née le 20 Mai 1751.

Ces enfans ont pour oncles : FRANÇOIS DE LA LAURENCIE, Prêtre, Doyen de Saint-Yrieix en Saintonge, & Prieur de Saint-Blaise en Poitou ; & CHARLES DE LA LAURENCIE, né le 30 Août 1715, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant dans le Régiment du Commisfaire-Général, Cavalerie, par l'incorporation en 1761, de celui de Beauvilliers, marié, le 11 Août 1755, avec *Thérèse Bourlon*, fille de *Pierre*, Conseiller du Roi à Saint-Dizier en Champagne, dont :

PAUL-PIERRE DE LA LAURENCIE, né le 6 Juillet 1756.

Les armes : *d'azur, à l'aigle éployée, au vol abaissé d'argent*, pour la branche aînée. Les autres portent : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée & membrée de gueules*.

LAURENCIN. On voit à Lyon, à l'un des coins de la clôture des jardins de Saint-Marcel, une inscription, ou plutôt une épitaphe fort ancienne des LAURENTIN, dont on croit que descendent les LAURENCIN d'au-

jourd'hui. Quoi qu'il en soit, on ignore d'où la Famille des LAURENCIN, noble & ancienne, tire son origine ; mais par les veillages qui en restent, entr'autres à Lucques, on pourroit présumer qu'elle est originaire d'Italie. On pourroit aussi la croire d'Allemagne, à en juger par d'anciens *Mémoires* domestiques, & d'anciennes monnoies ou testons frappés à leurs armes, & conservés dans les Archives des aînés de cette Maison. Paradin, en son *Hist. de Lyon*, imprimée le 15 Mars 1575, parle, liv. 3, fol. 264, de son ancienneté, par rapport à l'Hôtel de Rouannés, à présent le Palais de Justice. Elle remonte, suivant différens monumens, jusqu'au XII^e siècle. Sa première alliance avec les *Gorrevod*, qui étoient Ducs, prouve qu'elle étoit fort ancienne à cette époque ; mais comme les Terres & Châteaux de cette Famille, à l'extinction de la branche aînée, ont passé dans des mains étrangères, nous nous bornons à en parler d'après un *Mémoire* communiqué, dressé sur les titres. Elle a formé trois branches, & a donné plusieurs Chevaliers & Commandeurs de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Ses alliances font, entr'autres, avec les Maisons d'*Amboise, Talarn de Chalmazel, Foudras, Senneterre, Choiseul de Traves, Rochefort d'Ally, Lucinge, la Tour d'Auvergne, d'Amanzé, Mont-d'Or, Meynier de la Salle, Béthisy*, &c. Le premier, depuis lequel on a une filiation suivie, est

I. NICOLAS DE LAURENCIN, qui, selon son testament, avoit pour sœur JEANNE DE LAURENCIN, mariée à *Martin de Jaux de Gorrevaux*, Seigneur de Crufille. Il épousa, le 17 Octobre 1417, une fille de la Maison de *Gorrevod-Pont-de-Vaux*, dont :

II. ETIENNE DE LAURENCIN, marié à *Catherine de Chalant*, de laquelle il eut :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. PIERRE, mort jeune ;
3. JEAN, Sacristain de Saint-Just de Lyon ;
4. JEANNE, mariée à *Jean de Salagny* ;
5. MUNDE, femme de *Jacques du Fenoyl* ;
6. Et CATHERINE, épouse de *Claude du Blé d'Uxelles*.

III. CLAUDE DE LAURENCIN, 1^{er} du nom, Seigneur & Baron de Rivierie, Châtelus, Fontaney & les Mazoyers, épousa *Sibylle d'Amboise*. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. JEAN, Trésorier de Rhodes, Commandeur

- du Ramier de Morges & de Châlon-fur-Saône, Abbé de Valbenoîte, où il mourut le 18 Décembre 1547;
3. ETIENNE, Prieur de Saint-Irénée-de-Thalny;
 4. PONTUS, Grand Prieur de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de l'Omus-de-Netha en Lorraine, de Bruyères en Berry, de Montelidon, de N.-D. de Chazelles & de Saint-Georges de Lyon, mort à Malte le 5 Novembre 1536;
 5. BARTHÉLEMY, premier Aumônier de FRANÇOIS I^{er};
 6. FRANÇOIS, homme de guerre, mort sans alliance;
 7. PIERRE, dont on ignore la destinée;
 8. BONNE, mariée à *Jean de Bothéon*;
 9. FRANÇOISE, femme de *Jean Charpin*, Seigneur de Montrillier, Gentilhomme de la Maison du Roi;
 10. Et JEANNE, Prieure de la Bruyère.

IV. CLAUDE DE LAURENCIN, II^e du nom, Baron de Riverie, Châtelus & Fontaney, épousa *Marie Buatier*, dont :

1. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de *Prapin*, éteinte;
2. FRANÇOIS, Précepteur & premier Aumônier de MONSIEUR, frère du Roi, & Prieur de Saint-Irénée;
3. JEAN, Prieur de Narge en la Marche;
4. Autre JEAN, Chanoine de Saint-Paul à Lyon;
5. ANTOINE, mort jeune;
6. RENÉ, qui fuit, auteur de la branche des Seigneurs de la *Buiffière* en Bourgogne;
7. JACQUETTE, mariée à *Jean de la Tour*;
8. EMERAUDE, Religieuse à l'Abbaye de la Déserte à Lyon;
9. BONNE, Religieuse à la même Abbaye;
10. Et FRANÇOISE, Prieure de Sales en Beaujolois.

BRANCHE
des Seigneurs de la BUSSIÈRE.

V. RENÉ DE LAURENCIN épousa *Marguerite de Paffy*, fille de *Jean*, Seigneur & Baron de la Buiffière, de Néronde, de Cleppé, &c., dont :

1. PHILIPPE, qui fuit;
2. JEAN, Prieur de Saint-Irénée de Lyon;
3. GEORGES, dont la postérité nous est inconnue;
4. FRANÇOIS, Religieux Bénédictin de l'Abbaye Royale d'Ainay à Lyon, & Prieur de Thalny;
5. TOUSSAINT, Capitaine d'Infanterie, mort au service;
6. MARGUERITE, mariée à *Etienne de Fou-*

dras, Seigneur de Château-Thiers, dont postérité. Voy. FOU DRAS;

7. MARIE, femme du Baron de *Saint-Léger*, en Beaujolois;
8. Et CONSTANCE, alliée avec *François du Terrail*, Seigneur d'Ornaifon, dont postérité.

VI. PHILIPPE DE LAURENCIN, Seigneur & Baron de la Buiffière, la Garde, Deschalas, & Bailli de la Noblesse du Mâconnois, épousa, 1^o *Jeanne*, fœur d'*Etienne de Foudras*, fille de *Jean*, Seigneur de Château-Thiers, & de *Jeanne* (fille d'*Antoine de Choiseul de Traves*, & de *Renée-Girarde de Bajoges*); & petite-fille d'autre *Jean de Foudras*, & de *Madeleine de Senneterre*; & 2^o *Marthe de Chape de Chandieu*, nièce du Cardinal de ce nom, des Barons de *Poule* en Beaujolois, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

JEAN, qui fuit;

Et RAYMOND, auteur de la branche des Seigneurs de *Beaufort* en Comté, rapportée ci-après.

VII. JEAN DE LAURENCIN, Seigneur & Baron de la Buiffière, épousa *Marguerite Mellier*, fille & unique héritière de *Laurent*, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Ambassadeur de Sa Majesté dans la Valachie & à Constantinople, Baron de Chanzé, Seigneur de Curis, la Serra & autres lieux, dont :

1. CHARLES, tué au siège d'Arras le 4 Octobre 1650, étant Cornette au Régiment Cardinal;
2. PIERRE, qui fuit;
3. Et FRANÇOIS, dont on ignore la postérité.

VIII. PIERRE DE LAURENCIN, Chevalier, Seigneur & Baron de la Buiffière, la Garde, Curis, Saint-Léger, Trambly, d'Arcy, Mont-Presteton, &c., épousa, *Marie-Anne-Françoise de Rochefort d'Ally de Saint-Point*, fille de *Claude*, Seigneur & Comte de Montferrand & de Saint-Point, Marquis de Sénaret, Gouverneur de Saint-Jean-de-Lofne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Colonel du Régiment Royal, Infanterie, & d'*Anne de Lucinge*, fille de *René*, Comte de la Mothe, Chevalier des Ordres de Savoie, & d'*Honorade de Galles*. Cette *Marie-Anne de Rochefort* étoit petite-fille de *Claude de Rochefort*, & de *Claire de la Tour-Saint-Vidal*, fille d'*Antoine*, Grand Maître de

l'Artillerie de France. PIERRE DE LAURENCIN eut de son mariage :

1. JEAN-ALEXANDRE, qui fut ;
2. MARIE-ANNE ;
3. MARIE-ARTÉMISE, alliée avec JEAN DE LAURENCIN, Seigneur d'Avenas & du Péage, son oncle à la mode de Bretagne, dont des enfans ;
4. Et MARIE-HIPPOLYTE, morte Religieuse à l'Abbaye Royale de Marcigny-sur-Loire.

IX. JEAN-ALEXANDRE DE LAURENCIN, Chevalier, Marquis de la Buffière, appelé *le Baron d'Ormont*, Colonel au service de l'Empereur, Castellan du Château de Trieste dans la Pouille, sur la mer Adriatique, Gouverneur en survivance de Brundulé & de Barletta, dans le Royaume de Naples, avoit épousé *Marie-Anne de Meleser*, Allemande, Demoiselle de l'Impératrice régnante, dont il est veuf, avec un fils & une fille, savoir :

LÉOPOLD-JOSEPH-IGNACE, & THÉODORE DE LAURENCIN, qui font tige en Allemagne.

BRANCHE

des Seigneurs de BEAUFORT, en Comté.

VII. RAYMOND DE LAURENCIN, Chevalier, second fils de PHILIPPE, Baron de la Buffière, & de *Jeanne de Foudras*, la première femme, épousa *Jeanne de Kropet*, d'une ancienne Famille de Vienne en Autriche, transportée à Lyon, fille de N... de *Kropet*, & de *Madeleine d'Amanzé*. Leurs enfans furent :

1. PHILIPPE, Chanoine d'Ainay à Lyon ;
2. & 3. PIERRE & JEAN, dont on ignore la destinée ;
4. ANTOINE, qui fut ;
5. CHARLES, mort sans alliance ;
6. N... DE LAURENCIN, Religieux à l'Abbaye de Savigny ;
7. JEANNE, mariée à *Antoine de Mont-d'Or*, Chevalier ;
8. FRANÇOISE, femme de N... *la Porte*, sans enfans ;
9. Et ISABEAU, alliée à N... *Garbaud*, dont postérité.

VIII. ANTOINE DE LAURENCIN DE PERSANGES, Major du Régiment de Dauphiné, Infanterie, épousa *Françoise de Berton*, Dame de Beaufort, Flacey & Maynal, dont :

1. PHILIPPE, qui fut ;
2. MARC-ANTOINE, Capitaine de Cavalerie, lequel, de N... de *Glane*, son épouse, eut :

MARC-ANTOINE, Docteur de Sorbonne, Abbé de Foucarmont en Normandie.

3. PIERRE-ANTOINE-FRANÇOIS, rapporté après son aîné ;
4. JEAN-FRANÇOIS, Comte d'Avenas, Capitaine au Régiment de Navarre ; il est marié, & a un fils, âgé de 24 ans ;
5. JEANNE-MARIE, épouse de *Claude-Louis*, Baron de *Saint-Germain*, Seigneur de Courlans, Chavannes, &c. ;
6. MARIE-ARTÉMISE, Chanoinesse au Chapitre noble de Neuville-les-Dames, près de Mâcon ;
7. JEANNE-MARIE, femme de *Marc-Joseph de la Porte de la Boiffière* ;
8. Et ANTOINETTE-MARIE, alliée avec *Alexis d'Argy*, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général.

IX. PHILIPPE DE LAURENCIN, Chevalier, Seigneur de Beaufort, Flavy, Crèvecœur, &c., a épousé *Simonne-Gabrielle de Beaurepaire*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Saint-Léonard, Varey, &c., & de N... de *Hénil-Liétard*, dont six enfans, entr'autres :

N... DE LAURENCIN, Chevalier, Seigneur de Beaufort, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment de Berry ;
Et une fille, mariée à N... de *Charbonnier*, Seigneur de Crangeac & de Longes.

IX. PIERRE-ANTOINE-FRANÇOIS, Comte DE LAURENCIN DE PERSANGES, troisième fils d'ANTOINE, & de *Françoise de Berton*, Commandant & Lieutenant-Colonel par brevet au Régiment de Normandie, puis nommé à la Lieutenance de Roi de Phalbourg en Alsace, a épousé *Françoise-Gabrielle de Pargaud de Rouffel*, fille de Messire *Georges*, héritier & substitué aux nom & armes, pour lui & sa postérité, de MM. de *Rouffel*, l'un Maréchal de Camp, & l'autre, Colonel au service des Empereurs ROLOPHE & LÉOPOLD, comme on peut le voir par les Lettres Patentes de ces deux Empereurs, enregistrées en la Chambre des Comptes & au Parlement de Paris. PIERRE-ANTOINE-FRANÇOIS a eu de son mariage :

1. FRANÇOIS-GASPARD, Comte DE LAURENCIN DE MAYNAL, Capitaine de Grenadiers, avec brevet de Lieutenant-Colonel au Régiment de Normandie, & Commandant d'un Bataillon de ce Régiment à l'Isle-de-France ;
2. Et FRANÇOIS-ALEXIS, qui fut.

X. FRANÇOIS-ALEXIS, Comte DE LAURENCIN, Capitaine au Régiment de Normandie, a

époula *Louise-Françoise-Catherine de Meynier de la Salle*, fille de *Joseph*, Seigneur de *Publy*, &c., & de *Catherine de la Tour de Manse*. Elle est nièce, par sa grand'mère, de Madame de *Béthisy*, Abbelle de *Panthemont*, cousine d'*Eugène*, Comte de *Béthisy*, Colonel du Régiment de *Poitou*; & par là alliée à Madame la Comtesse de *Brionne* & Madame la Princesse de *Ligne*. De ce mariage est né

CHARLES-MARIE, qui a eu pour marraine Madame l'Abbesse de *Panthemont*, & pour parrain M. le Prince de *Soubise*.

Les armes : de *faible*, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'argent, 2 & 1. Supports : deux lions. Devise : LUX IN TENEBRIS, ET POST TENEBRAS SPERO LUCEM.

LAURENS, Famille noble d'Anjou.

I. PHILIPPE DE LAURENS, Seigneur de la *Crillouère*, marié à *Anne Savary*, fille aînée & héritière de feu *René Savary*. Seigneur de la *Crillouère*, obtint une Sentence le 26 Janvier 1530, en la Cour Royale d'Angers, au sujet des différends qu'il eut avec honorable homme Maître *Morillon Genaut*, Sieur de *l'Orchière*, dont le père *Guillaume Genaut*, ou *Geraut*, avoit fait décréter les biens de la succession de feu *Lézin Garnier*, duquel *René Savary*, beau-père de PHILIPPE DE LAURENS, étoit héritier en ligne paternelle. PHILIPPE eut pour enfans :

1. CLAUDE, Ecuier, Sieur de *Joreau*;
2. GILLES, qui suit;
3. Et CATHERINE. (C'est ce qui paroît par un Arrêt du Parlement, rendu le 26 Janvier 1547, entre leur père PHILIPPE, *Charlotte Gouffier*, veuve de *René de Cossé*, Chevalier, Seigneur de *Briffac*; *Charles de Cossé*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & *Arthus de Cossé*, ses enfans, sur le procès qu'ils avoient pour la Seigneurie de la *Crillouère*, criée sur feu *René Savary*, père d'*Anne Savary*, au profit de *René de Cossé*, dans la jouissance de laquelle ledit PHILIPPE DE LAURENS & sa femme s'étoient obligés de le maintenir en 1518.)

II. GILLES & CLAUDE DE LAURENS, Ecuers, Sieurs de *Joreau*, obtinrent une Sentence le 17 Mars 1550, rendue à Angers par le Lieutenant Général du Sénéchal d'Anjou, sur l'entérinement des Lettres Royaux, laquelle Sentence les portoit héritiers par bénéfice d'inventaire de leurs père & mère. GILLES

DE LAURENS époula, par contrat du 10 Mai 1552, reçu par *Beautemps*, Notaire au lieu de *Sarré*, ressort de *Saumur*, *Françoise Taupier*, veuve de noble homme *Guy de Bournan*, Seigneur de *Champ'oiseau* & de *Sarré*. De ce mariage vinrent :

FRANÇOIS, qui suit;

Et RENÉE, femme de *Claude Balne*, Seigneur du Bois & du Chemin, dans la Paroisse de *Saint-Sauveur-de-Flée*. Elle partagea la succession de ses père & mère avec son frère, par acte passé le 8 Décembre 1586, devant *Fauveau*, Notaire à Angers.

III. FRANÇOIS DE LAURENS, Seigneur de *Joreau*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, époula, par contrat passé le 19 Mars 1590, devant *Davonneau*, Notaire de la Cour de *Villaines en Touraine*, *Madeleine Rouxellé*, fille de *François*, Ecuier, Seigneur de la *Treille*, & de *René Savary*, Dame de *Saché*. Il en eut :

IV. JEAN-BAPTISTE DE LAURENS, Ecuier, Seigneur de *Joreau*, qui fut condamné, à cause de ses fiefs, pour fa contribution, au ban & arrière-ban de la Sénéchaussée de *Saumur*, dont il avoit été élu chef pour la Noblesse; mais sa taxe fut modérée par Sentence du Sénéchal de *Saumur*, le 24 Septembre 1639. Il avoit épousé, le 25 Novembre 1631, par contrat passé devant du *Chefne* & *Fieffé*, Notaires au Châtelet de Paris, *Bonne Miron*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de *l'Hermitage*, du *Breuil*, de *Malassis*, Conseiller, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & Maître honoraire en la Chambre des Comptes de *Bretagne*, & de *Charlotte de Beauclerc*. Leurs enfans furent :

1. URBAIN, qui suit;
2. 3. & 4. LOUIS, HILAIRE, & CÉSAR;
5. 6. 7. & 8. ALIX, MARIE, JEANNE & CHARLOTTE;
9. BONNE, femme de *Jacques Boifon*, Ecuier, Sieur de la *Guerche*;
10. Et MADELEINE, mariée à *Augustin de Genes*, Ecuier, Sieur de la *Rouillière*. (Tous ces enfans obtinrent, sur le partage des biens de leurs père & mère, un Arrêt du Parlement, signé du *Tillet*, qui fut rendu le 11 Mars 1670.)

V. URBAIN DE LAURENS, Chevalier, Seigneur de *Joreau*, époula, par contrat passé le 15 Août 1665, devant *Drouin*, Notaire à Angers, *Marie Gilles*, fille de *Jean*, Ecuier,

Seigneur de la Grue, & de *Marie Chotard*, dont :

VI. JEAN-URBAIN DE LAURENS, baptisé le 4 Mai 1666, dans l'Eglise de Saint-Maurice d'Angers, par le Gendre, Curé de cette Paroisse.

C'est ce que nous savons, faute de *Mémoire*, sur cette Famille, qui porte : *coupe d'azur & d'argent, au lion de l'un à l'autre*. Supports : *deux lions d'or*. Timbre : *un casque de front*.

LAURENS, en Basse-Marche : Famille dont font fortis les anciens Seigneurs de Darnac & ceux du fief de Lezignac.

GUILLAUME LAURENS, Ecuyer, Sieur de Lezignac, vivoit le 13 Mars 1461. Il reste encore de cette famille JEAN LAURENS, Ecuyer, appelé *M. de Lezignac*, demeurant à Preflac, marié à *N... du Theil*; il est fils de feu ANTOINE LAURENS, Ecuyer, qui portoit aussi le nom de *Lezignac*, & de *Marie de Montalembert*. (Nous ne pouvons rien dire de plus, n'ayant point reçu de *Mémoire*.)

LAURENS, Noblesse des plus anciennes du Languedoc, mise, par de la *Faille*, au rang de celles qui ont illustré le Capitoulat dès le XIII^e siècle, tems auquel elle possédoit la Terre de Soupex & le Fief du Casselet-lès-Puginier. La première de ces Terres n'est sortie de cette Famille qu'à l'extinction de la branche aînée, dans le XVI^e siècle; & l'autre est encore possédée par les Seigneurs de ce nom. Cette possession, non interrompue, des mêmes Fiefs, n'a pas peu servi à établir la filiation depuis cette ancienne époque jusqu'à nous, ayant eu recours aux actes seigneuriaux, lorsque la perte des titres, si commune dans presque toutes les Familles, occasionnoit un dérangement dans la descendance. Cette filiation remonte à

I. RAYMOND LAURENS, Seigneur de Soupex, & Co-Seigneur de Puginier, lequel eut, entre autres, deux fils, savoir :

IMBERT, qui suit;

Et PIERRE, tuteur des enfans de son frère.

II. IMBERT LAURENS, Seigneur de Soupex eut, de légitime mariage, trois enfans :

1. PIERRE, qui suit;

2. & 3. RAYMOND & IMBERT, lesquels, à sa mort, procédèrent au partage de ses biens, par acte du 3 Novembre 1282, passé devant

Anduse, Notaire, sous les auspices de PIERRE, leur oncle.

III. PIERRE LAURENS, Seigneur de Soupex, fut, conjointement avec PIERRE, son oncle, & GÉRAUD LAURENS, son cousin, maintenu dans la Justice dudit lieu, par Sentence du Sénéchal de Toulouze rendue en 1316. Ledit GÉRAUD avoit en partage un domaine noble, appelé *les Brullats*, qu'il vendit au Chapitre de Lautrec en 1336 : ce Chapitre le posséda encore. Les enfans de PIERRE furent :

1. GUILLAUME, qui suit;

2. & 3. CYRILLE & FOULQUES, lesquels passèrent tous trois, avec leur père, & PIERRE, leur grand-oncle, un accord, en 1323, sur les droits & biens dont ils jouissoient;

4. JEANNE, épouse de *Philippe de Rosiers*;

5. ANNE, alliée à *Emerit de Kiris*;

6. Et GUILLEMETTE, mariée à *Pons de la Pafse*. (Ces trois filles cédèrent ensemble une partie de leurs droits auxdits Seigneurs de Soupex, par acte de 1327, passé devant *Rofandi*, Notaire.)

IV. GUILLAUME LAURENS, Damoiseau, Seigneur de Soupex, ne jouit pas longtems de cette Terre. Les derniers actes qu'on trouve de lui, font de 1333. Il eut pour fils :

V. RAYMOND LAURENS ou LAURENT, Damoiseau, Seigneur de Soupex & Co-Seigneur de Puginier, dès l'an 1328. Il passa plusieurs actes en ces qualités, jusqu'en 1349, la plupart retenus par *Rofandi*, Notaire de Soupex, & laissa ses biens à BERTRAND, qui suit, & des fiefs à HUGUES, qu'on croit fils cadet dudit RAYMOND.

VI. BERTRAND LAURENS ou LAURENT, Damoiseau, fut Co-Seigneur de Soupex & de Puginier jusqu'en 1387. On trouve quantité d'actes de baux à fiefs, échanges & ventes, la plupart retenus par *Fernand*, Notaire de Villepinte, *Bistan*, *Gayraud* & *Descouffes*, Notaires d'autres lieux. On ne lui connoît d'autre fils que

VII. BERTRAND LAURENS, II^e du nom, Co-Seigneur de Soupex & de Puginier dès 1390, dont on trouve des actes, retenus par *Descouffes*, *Clavel*, *Hugonis*, *Rofandi* & *Miravallan*, Notaires. Il reconnoît, par acte, du 16 Avril 1411, passé devant *Ruffé* ou *Rupé*, Notaire, la dot de sa femme, *Bienne de Plagnole*, fille de *Jourdain*, & de *Jeanne*. De son mariage vint :

VIII. JEAN LAURENS, I^{er} du nom, qualifié

noble & puissant Seigneur, Seigneur de Soupex & Co-Seigneur de Puginier, qui rendit ses hommages & dénombremens en 1463 & 1464. Il eut plusieurs enfans, entr'autres :

1. BERTRAND, qui suit;
2. GUILLAUME, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. CATHERINE, alliée, en 1482, à *Jean des Cafes*, Seigneur dudit lieu, d'une ancienne Noblesse éteinte;
4. Et ISABEAU, mariée à *Rigaud de Blanzac de Cambiac*, laquelle, en présence des Seigneurs de *Plagnole-Saint-Germier, de Vargagne de Bélesta, de la Tour de Juges, d'Ajorg-Esclapont, de Villeneuve-la-Croisille, de Castelnaud-Vareilles, de Peytes-Saint-Paulet, de Guignes de Roche*, tous Seigneurs des meilleures Maisons, & ses alliés, céda des droits en faveur dudit BERTRAND, son frère, acte retenu, le 22 Novembre 1484, par *Gazelle*, Notaire de Garman.

IX. BERTRAND LAURENS, III^e du nom, Seigneur de Soupex en 1478, fit ses dénombremens, & rendit ses hommages en 1492; traité, en 1505, avec GUILLAUME, son frère, sur ses droits légitimaires, & lui céda les Endibats. Sa femme fut *Antoinette de la Tour*, fille de *Pierre*, Seigneur de Juges, & de *Siamonde de Rigaud*. Il s'étoit accordé, avec les droits qu'elle avoit, en 1478, & en eut :

1. JEAN, qui suit;
2. SIMON, lequel traita, en 1508, avec son frère, sur ses droits légitimaires. Il paroît qu'il fut Curé de Miraval, & qu'il testa en 1526, devant *Bouquier*, Notaire de Montmaur;
3. PIERRE, Religieux de Saint-Benoît, Capifcol de Saint-Papou;
4. CLAIRE, mariée à *N... de Capriol*, Seigneur de Bellefontaine;
5. JEANNE, épouse de *Mathieu des Nos*, Seigneur de Montmaur, lequel donna quittance de ses droits en 1496;
6. Et ANTOINETTE, mariée à *Jean de...* Elle donna quittance à son frère en 1508, *Causfidères*, Notaire de Castelnaud.

X. JEAN DE LAURENS, II^e du nom, qualifié de *noble & puissant Seigneur*. Seigneur de Soupex & Co-Seigneur de Puginier, rendit son hommage en 1532, & fit procéder, en 1537, au partage de la Terre de Puginier, dont la quatrième partie lui appartenoit. C'est à cause de ce partage que ses descendans & héritiers ont pris la qualité de *Seigneurs du Cafelet*, chef-lieu de la portion qui fut adju-

gée alors audit JEAN. Il avoit épousé, en 1511, *Isabeau de Galard*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Lisle-du-Boc. Ce *Bertrand* descendoit de *Géraud*, qui, en 1270, partagea avec *Affieu*, II^e du nom, son frère aîné, les biens d'*Affieu* I^{er}, Sire de *Galard*, son père, & fut la tige des Seigneurs de *Galard de Lisle*, éteints en la personne de *Jean*, Grand Sénéchal d'Armagnac, frère de ladite *Isabeau de Galard*, lequel testa en faveur d'AMANIEU DE LAURENS, son neveu, mentionné ci-après, à la charge de porter ses nom & armes. Le contrat de mariage d'*Isabeau de Galard* fut passé en présence des parens respectifs, tous de la meilleure noblesse. JEAN DE LAURENS, II^e du nom, fit son testament en 1538, & un codicille l'année suivante; & sa femme testa en 1568. Leurs enfans furent :

1. BALTHAZAR, qui suit;
2. CLAIRE, mariée 1^o à *François de Beauville*, Baron dudit lieu; & 2^o avec *Jean de Signan*, Seigneur de Lartigue. De son premier lit elle eut : 1. *François-Louis de Beauville*, qui eut des contestations avec les LAURENS-ENDIBATS, sur la succession de CLAIRE, sa mère; 2. *Isabeau de Beauville-Laurens*, épouse 1^o de *Blaise de Montluc*, Maréchal de France & Chevalier des Ordres du Roi; & 2^o de *François*, Comte d'*Efcars*, Chevalier des Ordres & Lieutenant Général de Guyenne. Ladite *Isabeau* termina le grand procès mû entre CLAIRE, sa mère, & les LAURENS-ENDIBATS, au sujet de la succession de la branche aînée;
3. & *Claude de Beauville*, alliée, en 1563, avec *François de la Tour*, Seigneur de Castanet;
3. Et CHARLOTTE, mariée 1^o à *Achille de Bonne*, Sieur de Marguerittes; & 2^o avec *N...*, Seigneur de *Gorade*.

XI. BALTHAZAR DE LAURENS, Seigneur de Soupex & de Puginier, d'abord Page d'HENRI DE NAVARRE, puis homme d'armes dans les Compagnies des Maréchaux de Montpezat & de Melphes, fut fait prisonnier avec le Duc d'Aumale, blessé à Ulpian, & mourut à Turin. Il avoit testé en 1553, & acquit la Terre de Souillanets, de la Reine MARGUERITE, en 1554. Il avoit épousé, en 1542, *Claude de Beauville*, fille de *François*, dont:

- FRANÇOIS-JOSEPH, qui servit longtems, & testa en faveur de son frère AMANIEU, n'ayant point eu d'enfans d'*Isabeau de Rigaud-Vaudreuil*, son épouse;
- Et AMANIEU, institué héritier par *Jean de Ga-*

lard, Grand Sénéchal d'Armagnac, son grand-oncle : il mourut sans lignée. A son décès, CLAIRE de LAURENS, sa tante, intenta un grand procès aux Seigneurs des Endibats, pour la succession des biens de son neveu, en qui finit la branche aînée.

BRANCHE

des ENDIBATS & du CASTELET.

IX. GUILLAUME DE LAURENS, fils puîné de noble & puissant Seigneur JEAN, 1^{er} du nom, Seigneur de Soupey & Co-Seigneur de Pugnier, eut en partage les Endibats, & testa, en 1519, devant *Yolqueri*, Notaire de Montmaur. Il épousa *Yolande de Vital*, fille de *Jean*, de laquelle il laissa :

1. GAILLARD, qui fuit ;
2. GELIS, Religieux ;
3. Et ANTOINETTE, qu'on croit épouse du Seigneur de *Roquefort*.

X. GAILLARD DE LAURENS, Sieur des Endibats, déclaré noble en 1531, fit ses dénombrements en 1542 & 1552, & épousa *Isabeau des Guillots*, des anciens Seigneurs du *Faget*, Barons d'Auriac, fille aînée de *Jacques des Guillots*, Baron d'Auriac, Gouverneur de Brest, & d'*Isabeau de Montbrun*. Il fit une donation, en faveur de ses enfans, en 1566, & permit à son épouse d'en faire autant, en 1569. De leur mariage naquirent :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. ANTOINE, Sieur de la Peyre, d'abord Religieux de Boulbonne. Il se fit relever de ses vœux, & mourut sans lignée ;
3. FRANÇOIS, lequel donna quittance de ses droits devant *Labay*, Notaire ;
4. ADRIEN, Sieur de la Rivière, qui traita sur ses droits avec JACQUES, son aîné, en 1576 & 1587, & décéda, sans lignée, avant 1592. Il eut une fille naturelle, nommée ANTOINETTE, mariée à *Jean Scargueil de Saint-Pons* ;
5. Autre ANTOINE, Religieux, donataire de ses père & mère ;
6. CATHERINE, mariée à *Antoine de Bernon*, Sieur de Cruzy, père de *Vincent*. Il donna quittance de la dot de sa femme, en 1549 ;
7. JACQUELINE, alliée, par contrat de 1557, avec *Pierre de Boucher*, Sieur de la Roque ;
8. Et ISABEAU, Religieuse.

XI. JACQUES LAURENS, Sieur des Endibats, commença le grand procès pour la succession de la branche aînée. Il en eut le fief de Pugnier, dit du *Castelet*, dont il fut mis en possession en 1578, & transigea définitivement,

en 1584, avec *Isabeau de Beauville-de-Laurens*, Comtesse d'*Escars*. Il avoit épousé, en 1554, *Gabrielle de Bonvillars*, sa cousine, fille de *Thomas*, Seigneur de Saufens, & de *Catherine de Plagnole*. Leur contrat fut retenu par *Journou*, Notaire de Bourg-Saint-Bernard. Ils eurent pour enfans :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. MARC-ANTOINE, lequel donna quittance de ses droits par plusieurs actes, en date des années 1591, 1601 & 1606 ;
3. Et ANNE, mariée à *Olivier de Peytes*. Il transigea, en 1603 & 1604, avec ANTOINE LAURENS, son beau-frère, pour les droits légitimaires de sa femme, en présence des Seigneurs de *Montagut* & de *Tréville*, les parens ; & eut une partie des Endibats.

XII. ANTOINE LAURENS, Seigneur des Endibats & du Castelet, vendit les Endibats sous faculté de rachat, à *Yolande de Durfort*. Il épousa, en 1585, *Marguerite de Ville-neuve*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Croisille & de Maurens, & mourut vers 1606. Sa veuve testa en 1608, ratifia la vente des Endibats, & décéda en 1615, laissant :

1. JACQUES, Seigneur de Pugnier & du Castelet, qui revendit les Endibats, aussi sous faculté de rachat, à *Jean de la Faille*, qui les céda au Seigneur de *Folcarde*, duquel ledit JACQUES LAURENS les retira dans la suite. Etant mort sans lignée, vers 1613, ses biens passèrent à ses frères, en vertu des substitutions ;
2. MARC-ANTOINE, mort jeune ;
3. JEAN-GEORGES, qui quitta le Monastère de Sorèze, pour recueillir la succession de JACQUES, son frère. Il fut Seigneur du Castelet, donna son dénombrement en 1615, & mourut sans alliance ;
4. OLIVIER, qui fuit ;
5. Et ANNE, Religieuse aux Cassettes.

XIII. OLIVIER DE LAURENS, Seigneur du Castelet, succéda à JEAN-GEORGES, en vertu des anciennes substitutions, rendit son hommage en 1625, & servit longtems. Il fut maintenu dans sa noblesse par Jugement du 20 Décembre 1638, & transigea avec *Jean Scargueil de Saint-Pons*, mari d'ANTOINETTE LAURENS, fille naturelle d'ADRIEN, mentionné ci-devant. OLIVIER testa le 27 Janvier 1665, & avoit épousé *Isabeau de Brassac*, fille d'*Olivier*, Sieur de Cruzy, & de *Martine de Soubriran*. Elle testa en 1672, & eut pour enfans :

1. MARC-ANTOINE, Seigneur du Castelet, maintenu, par les Commissaires du Roi, dans la noblesse, avec tous ses frères, en 1668, y ayant été troublé. Il donna des dénombrements en 1672 & 1680, & mourut sans alliance ;
2. BARTHÉLEMY, qui suit ;
3. JEAN-JACQUES, lequel tranfigea, en 1693, avec son frère, pour ses droits légitimaires. Il servit d'abord en qualité de Cadet aux Gardes, puis entra dans les Gardes du Corps ; fut successivement nommé Aide-Major de Salfes & Major de Prats-de-Mollo, & mourut sans lignée ;
4. FRANÇOIS, mort jeune ;
5. ALEXANDRE, mort au service en 1670, sans postérité ;
6. SCIPION, qui prit également le parti des armes, & mourut à Limbourg en Allemagne ;
7. MARTIAL, mort en 1685, après avoir servi dans les Gardes du Corps ;
8. AUGUSTIN, Garde du Corps du Roi, mort de ses blessures en 1674 ;
9. ELÉONORE, épouse, en 1668, de *Marc-Antoine de Mauléon de Narbonne*, Seigneur de Nébias. Elle tranfigea avec son frère BARTHÉLEMY, pour ses droits légitimaires ;
10. HÉLÈNE, Religieuse aux Calles ;
11. Et DELPHINE, donataire de *Marc-Antoine de Braffac*, Sieur de la Raiferie, morte sans alliance.

XIV. BARTHÉLEMY DE LAURENS, Seigneur du Castelet, d'abord Bénéficiaire à Puy-Laurens, embrassa ensuite le parti des armes, & fut Garde du Corps de Sa Majesté. Il tranfigea avec la plupart de ses frères & sœurs, & épousa, en 1679, *Suzanne de Soubiran-d'Arifat*, qui testa le 11 Mars 1681, laissant pour fils unique,

XV. ALEXANDRE DE LAURENS, Seigneur du Castelet, donataire de *Françoise de Soubiran*, sa tante. Il épousa, 1^o en 1707, *Marie-Anne de Rapin*, dont il n'eut point lignée ; & 2^o par acte du 13 Août 1720, *Gabrielle de Couffin*, des Seigneurs du Valès. Il décéda peu après, laissant :

1. CHARLES-PAUL, Seigneur du Castelet, Co-Seigneur de Puginier, qui s'est marié, par acte du 16 Février 1753, à *Marguerite de Ruffon de Roquevias*, morte sans postérité, fille de *Gabriel*, Sieur de Roquevias, Co-Seigneur direct de Marfeillette, & de *Marguerite de Ruffon* ;
2. GRÉGOIRE-ALEXANDRE, qui suit ;
3. Et GABRIELLE, vivante sans alliance en 1774.

XVI. GRÉGOIRE-ALEXANDRE DE LAURENS,

Tome XI.

Seigneur de Biez & du Castelet, Co-Seigneur de Puginier, a épousé, par acte du 8 Mars 1769, *Anne-Elisabeth-Georgette de Loubens de Verdalle*, fille de *Henri-François*, Marquis de Verdalle, & de Dame *Marie-Antoinette du Cup*. Leurs enfans font :

1. FRANÇOIS-ALEXANDRE, né le 28 Janvier 1770 ;
2. GABRIEL-LOUIS-FRÉDÉRIC, né le 25 Juillet 1773 ;
3. CHARLOTTE-MARIE-ANTOINETTE, née le 3 Janvier 1771 ;
4. Et GABRIELLE-JOSÉPHINE, née le 25 Mai 1772.

Les armes : *de gueules, à 3 coquilles d'argent, rayées de sable, 2 & 1. Supports: deux Sauvages armés chacun d'un arc bandé.* (Mémoire envoyé, dressé sur les titres originaux.)

LAURENS, autre Famille du Languedoc, dont les armes font : *d'argent, à un arbre de sinople, chargé d'une bande de gueules.*

LAURENS. Cette Famille, originaire du Duché de Toscane, est connue en Provence depuis le XIV^e siècle.

1. Noble JEAN DE LAURENS étoit, en 1345, Juge de la Cour Royale de Draguignan, *Judex Curie Regiæ Castri Draguignanensis*.

II. Noble ANTOINE DE LAURENS, son fils, étoit pourvu, en 1374, de la même charge. C'est ce qu'on voit par l'extrait du compte du Clavaire de Draguignan, conservé aux Archives du Roi en Provence, où il est qualifié *Nobilis vir Dominus Antonius Laurenfius, de Florentia*. Son fils,

III. HUGUES DE LAURENS épousa *Bertrande*, laquelle étant veuve, fonda, le 7 Novembre 1420, avec sa sœur *Alix*, un Anniversaire dans l'Eglise de Fréjus. Elle est qualifiée, dans le titre de fondation, *Bertranda, uxor quondam Domini Hugonis Laurenfii*.

IV. GEORGES DE LAURENS fut marié avec *Camille de Castellane*. Ils sont rappelés dans le contrat de mariage de leur fils, nommé

V. SCIPION DE LAURENS, qui épousa, par contrat du 7 Novembre 1493, *Catherine d'Apremont*, dont il eut :

VI. BERNARD DE LAURENS, Seigneur en partie de Roquebrune, qui fit hommage au Roi, le 4 Avril 1537, & testa le 19 Mai 1566. Il avoit épousé, le 12 Mars 1527, *Anne de Ber-*

T t

tatis, fille de Jean-Antoine, Co-Seigneur de Tourettes & de Mauvans. De ce mariage vint :

VII. JEAN DE LAURENS, II^e du nom, qui épousa, en 1554, *Julie de Laugier*, fille d'*Elzéar*, des Barons de *Thoard*, & de *Jeanette de Castellane*. Il en eut :

VIII. PIERRE DE LAURENS, I^{er} du nom, marié, le 11 Octobre 1601, avec *Madeleine d'Albertas*, fille de *Gaspard*, Seigneur de *Villocroze*, & de *Claudine de Blacas-d'Aulps*, dont il eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. JEAN-ANTOINE, Capitaine au Régiment d'Auvergne, par commission du 10 Mai 1655 ;
3. ANTOINE, Capitaine au même Régiment ;
4. Et JACQUES (a), Seigneur de *Vaugrenier*, marié, en 1625, avec *Aime de Graffe*, fille de *René*, des Seigneurs de *Saint-Tropez*, & de *Diane de Villeneuve*, dont il eut :

RENÉ, Capitaine au Régiment de Vendôme, par commission du 20 Juillet 1660, tué au siège de *Grave* ;

Et trois fils, Capitaines dans d'autres Régimens, tués aussi au service du Roi.

IX. PIERRE DE LAURENS, II^e du nom, fixa sa demeure à *Aix*, où il fut reçu Conseiller au Parlement en 1623. Il épousa, le 1^{er} Février même année, *Jeanne de Séguiran*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Bouc*, alors Président au Parlement, & depuis Premier Président de la Chambre des Comptes d'*Aix*. Il fit ériger, en 1665, la Terre de *Saint-Martin-de-Pallières*, en *Marquisat*. Il en fit hommage au Roi en 1672, & testa le 30 Septembre même année. Il eut de son mariage plusieurs enfans, entr'autres :

1. HENRI, qui suit ;
2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Peyrolles*, rapportée ci-après ;
3. Et SUSANNE, mariée, en 1653, à *Dominique de Benaud de Lubières*.

X. HENRI DE LAURENS, Marquis de *Saint-Martin* & de *Bruc*, Seigneur de *Tourtour*, Conseiller au Parlement de *Provence* en 1654, fut marié, le 1^{er} Janvier 1648, à *Catherine d'Agut*, fille de *Jean-Barthélemy*, Conseiller au même Parlement, & d'*Isabeau*

(a) La branche que JACQUES forma s'est terminée en plusieurs filles mariées dans les Maisons de *Pontevès-Bargème*, de *Micaëlis du Bignose* & de *Guidi*.

de *Toron*. Il testa le 18 Septembre 1693, & eut de son mariage plusieurs enfans, entr'autres :

1. PIERRE-JOSEPH, qui suit ;
2. Et N... DE LAURENS, Prévôt de l'Eglise de *Barjols*.

XI. PIERRE-JOSEPH DE LAURENS, I^{er} du nom, Marquis de *Saint-Martin* & de *Bruc*, &c., successivement Conseiller, Procureur Général & Président à *Mortier* au Parlement de *Provence*, épousa, le 30 Août 1665, *Aimare de Forbin*, fille d'*Henri*, Baron d'*Oppède*, Premier Président du Parlement de *Provence*, & de *Marie-Thérèse de Pontevès*. Il fit son testament le 5 Novembre 1714, & eut pour enfans :

1. PIERRE-JOSÉPH, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE, mort chef d'Escadre des Armées Navales du Roi ;
3. RENAUD, Prévôt de l'Eglise de *Barjols* ;
4. Et VINCENT, Page du Roi, ensuite Capitaine au Régiment d'*Anjou*, tué au service du Roi à la prise d'*Alli* en *Piémont* en 1702.

XII. PIERRE-JOSEPH DE LAURENS, II^e du nom, Marquis de *Saint-Martin* & de *Bruc*, &c., Président à *Mortier* au Parlement de *Provence*, eut de son mariage avec *Gabrielle de la Rocque*, fille du Président de ce nom,

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. FRANÇOIS-BERNARD DE LAURENS-VAUGRENIER ;
3. PIERRE-FRANÇOIS-GABRIEL, Chanoine de l'Eglise d'*Aix* ;
4. AYMARE-THÉRÈSE-HENRIETTE, mariée le 3 Août 1726, à *Jean-François d'Honorati de Jonquerette*, II^e du nom, Capitaine d'*Infanterie*, dont postérité. Voy. HONORATI ;
5. 6. & 7. Et trois filles, Religieuses : l'une au Couvent des *Ursulines* ; les deux autres au Couvent de la *Miséricorde* d'*Aix*.

XIII. FRANÇOIS DE LAURENS, Marquis de *Bruc* & de *Saint-Martin*, Seigneur de *Sault*, de *Vaugrenier*, de la *Braïlle*, &c., a épousé à *Paris*, le 29 Août 1734, *Louise-Antoinette-Thérèse de Melun*, née le 21 Janvier 1710, baptisée par le Cardinal de *Noailles*, qui la nomma avec la Duchesse de *Richelieu*. Il n'a eu de ce mariage que

MARIE-MARGUERITE, qui s'est mariée, en 1752, avec PIERRE DE LAURENS, Seigneur de *Peyrolles*, alors Avocat Général au Parlement de *Provence*, ensuite Président à *Mortier* au même Parlement.

BRANCHE

des Seigneurs de PEYROLLES.

X. ANTOINE DE LAURENS, 1^{er} du nom, Seigneur de Peyrolles, second fils de PIERRE II, Marquis de Saint-Martin, Conseiller au Parlement de Provence, & de *Jeanne de Séguiran*, fut Capitaine au Régiment d'Auvergne, Infanterie, passa en la même qualité dans celui de Foucault, Cavalerie, & fut Grand Prévôt de Provence. Il épousa, en 1658, *Françoise d'Anjou*, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et BALTHAZAR, rapporté après la postérité de son aîné.

XI. PIERRE DE LAURENS, III^e du nom, Seigneur de Peyrolles, Conseiller au Parlement de Provence en 1686, épousa, en 1690, *Anne de Cornier*, dont il eut :

1. HENRI, qui suit ;
2. ANTOINE ;
3. ANNE, mariée à *Joseph-Geoffroy d'Entrechaux-d'Arenne*, Conseiller au Parlement de Provence ;
4. Et CLAIRE, mariée à *Joseph de Croze*, des Seigneurs de *Montlaur*, Gouverneur du Fort de Notre-Dame-de-la-Garde à Marfeille, dont des enfans. Voy. GROZE.

XII. HENRI DE LAURENS, Seigneur de Peyrolles, épousa, en 1723, *Thérèse de Raimondis*, dont :

1. PIERRE, qui suit ;
2. JOSEPH, Capitaine de Frégate ;
3. Et CLAIRE, mariée, en 1753, à *François-Honoré d'Estienne-Chauffegros*, Seigneur de Lioux.

XIII. PIERRE DE LAURENS, IV^e du nom, Seigneur de Peyrolles, Avocat Général au Parlement de Provence, ensuite reçu Président à Mortier au même Parlement en 1766, épousa, en 1752, *MARIE-MARGUERITE DE LAURENS*, fille de FRANÇOIS, Marquis de Brue & de Saint-Martin, & de *Louise-Antoinette-Thérèse de Melun*.

XI. BALTHAZAR DE LAURENS, second fils d'ANTOINE II, & de *Françoise d'Anjou*, fut Grand Prévôt de Provence, & épousa, le 26 Juin 1703, *Marie-Anne de Robert-d'Escagnolles*, dont il a eu entr'autres enfans :

XII. JACQUES DE LAURENS, Chevalier des Ordres de Saint-Lazare & de Saint-Louis, Maître de Camp de Cavalerie, Inspecteur Gé-

néral des Maréchaussées, Lieutenant des Maréchaux de France, & Grand Prévôt de Provence, marié en 1738, avec *Anne de Griffueil*.

Cette Famille de LAURENS, distinguée en Provence par l'ancienneté de sa Noblesse & par ses alliances, porte pour armes : *d'or, au laurier de finople ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or*. Supports : *un cerf à dextre, & un loup à sénestre*. Cimier : *un cerf naissant*.

LAURENS, Famille éteinte, différente de la précédente, quoiqu'elle porte à-peu-près les mêmes armes. Elle étoit originaire de Savoie, & subsistoit à Arles sur la fin du siècle passé, dit l'Abbé Robert de Briangon, dans son *Etat de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 270.

LOUIS DE LAURENS eut de *Louise de Casellane* une nombreuse postérité, favoir :

1. HONORÉ, qui exerça pendant plusieurs années la charge d'Avocat Général au Parlement d'Aix, & fut marié avec *Anne d'Ulme (de Ulmo)*, fille de *François*, Seigneur de Montravail & Premier Avocat Général au même Parlement. Etant devenu veuf, il se fit d'Eglise, fut nommé à l'Archevêché d'Embrun en 1600, & y mourut en 1612. Il eut de son mariage :

JEAN-BAPTISTE, mort Abbé de Sinanque ;
Et LOUISE, mariée, en 1599, avec *Hubert de Lancel*, Seigneur de Saint-Martin.

2. RICHARD, qui suit ;
3. ANDRÉ, premier Médecin du Roi, & Seigneur de Ferrières en France. Il eut d'*Anne Sanguin*, son épouse, des Seigneurs de *Livry*, un fils, Seigneur de Ferrières, & Gentilhomme de la Chambre du Roi, qui ne laissa point de postérité ;
4. JEAN, Capucin, sous le nom de P. *Jérôme*, qui fut trois fois Provincial de sa Province, refusa les Archevêchés donnés à ses frères, & fut noyé dans la mer, revenant de sa visite des Martigues ;
5. JULIEN, Théologal de l'Eglise de Saint-Trophime à Arles, qui y mourut de la peste, s'étant exposé pour secourir ceux qui en étoient affligés ;
6. ANTOINE, Abbé de Saint-Pierre de Vienne & Aumônier du Roi ;
7. Et GASPARD, Archevêque d'Arles en 1603.

RICHARD DE LAURENS, Seigneur de Chivry, épousa la fille d'*Anne Robert*, célèbre Avocat au Parlement de Paris, de laquelle il eut

quatre fils & plusieurs filles : trois des garçons ont été successivement Conseillers au Parlement de Paris; un a été marié & n'a point laissé d'enfans; le quatrième, Grand Prieur de Cluny, a été nommé à l'Evêché de Belley; une des filles, LOUISE DU LAURENS, a été mariée à *Jean Baltaçard*, Conseiller au Parlement de Paris, & ensuite Maître des Reçûtes. Les autres ont été Religieuses à l'Abbaye de Saint-Antoine de Paris & à celle de Poissy.

Les armes : *d'argent, au laurier de sinople; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

LAURENS, troisième Famille de la même Province, établie à Arles, & originaire de la ville d'Avignon, dont il est parlé dans l'*Etat de la Noblesse de Provence*, par l'Abbé Robert de Briançon, & dans l'*Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 67. Elle remonte à

I. BARTHÉLEMY DE LAURENS, qualifié *noble & Ecyer* dans un acte d'achat passé devant *Bontosi*, Notaire à Avignon, en 1470. Il fut élu premier Consul de cette ville en 1477, & eut pour fils, PONS, qui suit, ainsi qu'il conste par son testament du 10 Août 1500.

II. PONS DE LAURENS épousa *Elisabeth de Damians*, & testa devant *Vilardi*, Notaire à Avignon, le 17 Avril 1545. De son mariage vint :

III. BERNARDIN DE LAURENS, allié à *Anne Morelly*, par contrat passé devant *Laurenci*, Notaire à Avignon, le 16 Novembre 1549. Il fut élu premier Consul d'Avignon en 1556, & Député vers le Pape PAUL IV l'année d'après. Il laissa de son mariage :

IV. MARC-ANTOINE DE LAURENS, 1^{er} du nom, qui épousa, le 6 Janvier 1607, par contrat passé devant *Veyrier*, Notaire à Avignon, *Lucrèce de Candiac*, fille de *Philippe*, & de *Françoise de Vani*, dont :

V. MARC-ANTOINE DE LAURENS, II^e du nom, marié, 1^o à *Claudine de Blancheti*, par acte passé devant *Rémon*, Notaire à Avignon, le 1^{er} Août 1632; & 2^o le 19 Mai 1643, à *Françoise de Maris*, par acte passé devant *Esfcofier*, Notaire à Arles. Il fut premier Consul de cette ville où il s'établit en 1659, & maintenu dans sa noblesse par les Commissaires du Roi en 1667. Il eut de sa seconde femme :

VI. FRANÇOIS DE LAURENS, marié, le 3 Avril 1676, acte reçu par *Boffi*, Notaire à Béziers,

à *Marguerite de Bonnet de Maurellan*, fille de *François*, Seigneur & Baron de Maurellan, & d'*Elisabeth de la Roque-Bouillan de Saint-Géry*. Leur fils fut :

VII. MARC-ANTOINE DE LAURENS, III^e du nom, qui acquit la Terre & Baronnie de Beaujeu, Viguerie de Digne, le 11 Novembre 1690, & épousa, par acte passé devant *Léotard*, Notaire à Beaucaire, le 29 Septembre 1698, N... du *Long*, dont :

VIII. CHARLES-FRANÇOIS DE LAURENS, Baron de Beaujeu. Seigneur de Mariaud, marié, par contrat passé devant *Vaugier*, Notaire à Arles, le 26 Décembre 1718, à *Thérèse du Rouve*, fille de *Nicolas*, Conseiller du Roi, Capitaine, Viguerie pour Sa Majesté de la ville d'Arles, & de *Brigitte de Meyrand d'Ubaye*. Leurs enfans sont :

1. HENRI, Baron de Beaujeu, Capitaine au Régiment d'Auvergne, Infanterie, en 1759; nous ignorons s'il est marié;
2. JACQUES, dit le *Chevalier de Beaujeu*, Sous-Lieutenant & Aide-Major des Grenadiers à cheval en 1759, puis Lieutenant en 1760 jusqu'en 1764, avec rang de Maître de Camp de Cavalerie;
3. Et JEAN-BAPTISTE, Chanoine de l'Eglise d'Arles.

Les armes : *parti, au 1 d'or, à la croix pattée de gueules; au 2 d'or, à 3 bandes de gueules.*

LAURENTS (DES), quelquefois dits LAURENTI, A LAURENTIS & DE LAURENTIS, dans les actes latins, & que l'on prononce encore par corruption de LAURENS, est une Famille originaire de la ville de Rome, où elle étoit distinguée dès le XIII^e siècle, selon l'Auteur du *Nobiliaire du Comtat Venaisin*, tom. II, p. 177. Elle passa, dit-il, en Piémont en 1380, & s'établit à Avignon sur la fin du XV^e siècle. On trouve en effet, dans le *Traité des diverses espèces de Noblesse*, du P. Menestrier, p. 378, les *Laurentii*, les *Pagani*, &c., parmi les Nobles de la ville de Saruces. En voici la Généalogie, telle à-peu-près qu'on la trouve dans le *Nobiliaire* ci-dessus cité.

I. OTHON LAURENTI, Gentilhomme Romain, s'attacha à la Maison de Savoie, vers l'an 1380, & épousa, par acte passé devant *Joseph Angelo*, Notaire de la ville d'Asti en Piémont, le 17 Juillet 1392, *Catherine Philip-pini*, dont entr'autres enfans :

II. LOUIS OU ALOÏSIO LAURENTI, qui servit

avec son père dans les troupes de Savoie, & épousa, par contrat passé le 23 Octobre 1380, devant *Jacques de Sulso*, Notaire à Milan, *Thérèse Mangaroni*, fille de *Carlo Mangaroni*, Patrice de Milan. Il en eut :

MONETO, qui suit ;

Et CLARISSE, mariée avec *Antoine des Rols*, d'Avignon.

III. MONETO LAURENTI servit en qualité de Maréchal de Bataille dans les troupes auxiliaires que Louis, Duc de Savoie, envoya dans le Milanois, après la mort de Philippe-Marie, leur dernier Duc, de la Maison des Visconti, sous les ordres des Seigneurs de Compeys & de Varax, en 1449. MONET, ou MONE-TO LAURENTI, servit aussi en la même qualité dans l'armée d'Amédée IX, Duc de Savoie, sous les ordres de Philippe de Savoie, Comte de Bresse, contre Guillaume, Marquis de Montferrat, & fut nommé, à la fin de la campagne, Capitaine ou Gouverneur du Château de Nice, par Lettres datées du camp d'Agano, du 14 Septembre 1467, jour auquel les deux Princes firent leur traité de paix. Il avoit épousé, par contrat passé le 4 Novembre 1464, devant *Jean Goniçi*, Notaire à Turin, *Louise Sabionelli*, dont :

1. LOUIS, qui suit ;

2. GUILLAUME, lequel continua la postérité dans la ville d'Asti, où OTHON LAURENTI, son bifaïeul, avoit établi sa famille en 1392. Il y épousa *Andriette de Campanelli*, qui se maria, par contrat passé devant *Girardi*, Notaire d'Avignon, avec *Guillaume de Panisse*, Gentilhomme de la ville d'Asti ;

3. Et NICOLAS, qui quitta le service du Duc de Savoie, & accompagna son frère aîné à Avignon. Il prit depuis parti dans l'Armée que le Roi FRANÇOIS 1^{er} envoya en Italie sous la conduite du Vicomte de Lautrec en 1528. L'armée Française ayant été dissipée par les maladies, NICOLAS LAURENTI se retira à Porchia, ville de la Marche d'Ancone, & s'y maria avec la nièce du célèbre Jurisconsulte *Antonini*, Professeur en l'Université de Macerata, depuis Evêque titulaire de Nicosie. Cette branche subsistoit encore en 1676, dans une ville de la Marche d'Ancone, appelée la *Ripatronfone*, dans la personne de FRANÇOIS LAURENTI, fils de RODOMONT.

IV. LOUIS LAURENTI, II^e du nom, élevé à Nice par son père dans la profession des armes, passa à Avignon avec son frère NICOLAS. Peu après son mariage, il quitta le parti

de l'épée pour prendre celui de la robe, alors en grande considération à Avignon ; fut reçu Docteur en Droit en 1504, & y mourut. Il avoit épousé, par contrat passé le 14 Septembre 1498, devant *Ortigue*, Notaire d'Apt, *Anne de Caranza* ou *Carence*, sœur de *Jeanne de Carence*, Abbessé de Sainte-Croix de la même ville (dont les armes sont : *d'or, au chevron de sable, accompagné de 3 bouquets de garence de.....*). De ce mariage vinrent :

1. JÉRÔME, qui suit ;

2. JEAN, Grand Prieur de Cluny, Administrateur du Collège de Saint-Martial d'Avignon, & l'un des quatre Auditeurs Apostoliques de cette ville, dont il étoit Conciller dans le tems des troubles causés par les Calvinistes en 1562. Il vivoit encore en 1565 ;

3. Et MARGUERITE, mariée, par contrat passé devant *Hugues Gazari*, Notaire à Apt, le 26 Avril 1535, avec *Georges de Sabran*, des Comtes de Forcalquier.

V. JÉRÔME DES LAURENTS, Comte aux Loïs, admis dans la première classe de la Noblesse d'Avignon en 1550, nommé Auditeur de Rote de cette ville lors de la création de ce Tribunal, dont il devint Doyen en 1579, fut député par la ville d'Avignon vers les Papes PIE IV & V, dont il obtint des franchises & des privilèges pour les habitans de Pernes & de Menerbes au Comtat Venaissin, & fut chargé par les Avignonois de complimenter les Rois HENRI II & HENRI III, à leur avènement à la Couronne. Il mourut à Avignon âgé de près de 100 ans, après avoir fait des fondations dans les Eglises de Saint-Martial & de Sainte-Claire, pour le repos des âmes de ses père & mère, en 1557 & 1588. Il avoit épousé, par contrat passé le 28 Janvier 1548, devant *Honoré Joannis*, Notaire d'Avignon, *Isabelle de Lopès de Villanova*, fille de *Michel*, & d'*Anne de Pomard*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit ;

2. JEAN, tige de la branche des Marquis de *Brantes*, rapportée ci-après ;

3. Et GUILLAUME, qui assista au mariage d'*Alexandrine de Siroc*, sa cousine, avec *Antoine d'Alleman*, Co-Seigneur de Châteauneuf, le 16 Août 1595.

VI. FRANÇOIS DES LAURENTS, Auditeur de Rote après son père, par Bref du Pape CLÉMENT VIII de l'an 1599, épousa, par contrat passé à Avignon en 1599, devant *Théodore Joannis*, Notaire de cette ville, *Hélène de*

Serres, fille de *Raymond*, Capitaine Châtelain de la Roque-sur-Pernes, & d'*Éléonore de Benoît*. Leurs enfans furent :

1. BARTHÉLEMY, qui suit ;
2. ISABELLE, femme de *Loup de Ribère*, à Avignon ;
3. Et FRANÇOISE-MARIE, morte Abbesse de Saint-Laurent d'Avignon.

VII. BARTHÉLEMY DES LAURENTS, Auditeur de Rote d'Avignon, en survivance de son père, auquel il succéda en 1622, se maria, en 1625, par contrat passé devant *Gabriel Barnioli*, Notaire d'Avignon, avec *Marie de Quiqueran*, fille de *Balthazar*, Seigneur de Ventabren, Colonel de l'artillerie du Pape à Avignon, & de *Marguerite Filleul de la Madelène*, Dame de Remuzat, sa seconde femme. Il en eut :

VIII. ANTOINE-BALTHAZAR DES LAURENTS, qui s'est marié, par contrat passé en 1664, devant *Antoine Chanuel*, Notaire d'Avignon, avec *Catherine de Garcin*, fille de *Théodore*, & de *Jeanne Meyrounet*, dont :

IX. ANTOINE-JEAN-BAPTISTE DES LAURENTS, Seigneur de Champfort, qui épousa, par contrat passé en 1699, devant *Esprit-Michel Gollier*, Notaire d'Avignon, *Marie*, fille de *François Poule*, de laquelle il a eu :

1. JOSEPH-BALTHAZAR, qui suit ;
2. CLAUDE-IGNACE, appelé *le Chevalier* des LAURENTS, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi en 1719 ;
3. ANTOINE-JOSEPH, dit *l'Abbé* des LAURENTS ;
4. Et DIANE-LUCRÈCE, Religieuse au Monastère du Verbe Incarné à Avignon.

X. JOSEPH-BALTHAZAR DES LAURENTS, Seigneur de Champfort, Saint-Alexandre & Saint-Nazaire, Co-Seigneur de Montagut & de Carfan, reçu Page de la Duchesse de Berry, depuis Officier de Dragons, a épousé, le 6 Avril 1744, *Claude-Madeleine Ferrand d'Escotay*, fille de *François*, Baron d'Arvernes, Gouverneur du Navarrins & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Marguerite de Flecelles de Brégy*, Dame de Flecelles, dont pour fille unique :

ÉLÉONORE-JOSÉPHINE-PULCHÉRIE, née à Avignon le 18 Mars 1745, qui s'est mariée, le 11 Février 1765, avec *Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg*, Prince de Tingry, Duc héréditaire, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres, & Capitaine des Gar-

des du Corps de S. M., dont elle a été la troisième femme. Voy. MONTMORENCY.

BRANCHE

des Marquis de BRANTES, à Avignon & à Paris.

VI. JEAN DES LAURENTS, fils puiné de Jérôme, & d'*Isabelle de Lopès*, épousa, par contrat passé devant *François Marey*, Notaire d'Avignon, le 29 Décembre 1594, *Lucrèce le Blanc*, Dame de l'Olive & du Broc en Provence, fille de *Pierre*, Auditeur Général de la Légation d'Avignon, fous le Cardinal Georges d'Armagnac, & de *Camille Gaultier de Girenton*, dont :

1. ANTOINE, marié à *Françoise de Bellis*, fille de *Pierre*, & de *Catherine de Candiac*, dont il n'eut point d'enfans ;
2. GEORGES, qui embrassa le Calvinisme & se maria dans la ville de Montclimar avec *Françoise de Bérenger*, Dame de Puygiron dans le Valentinois, dont un fils, mort au service, & deux filles, Religieuses ;
3. HENRI, qui suit ;
4. LOUIS, Sieur de l'Olive, Gentilhomme servant du Roi, Lieutenant-Colonel du Régiment de Piémont, marié dans l'Eglise de Suresnes-lès-Paris, le 14 Janvier 1652, avec *Marie de Fresne*, dont :

1. CHARLES, qui servit dans différens Régimens, & se maria dans l'Eglise Saint-Laurent à Paris, le 11 Octobre 1691, avec *Jeanne Bovalet*, de laquelle il eut, entr'autres enfans, deux filles, favoir :

JEANNE, vivante sans alliance en 1741 ;
Et FRANÇOISE-LOUISE, reçue à Saint-Cyr en 1707, mariée, en 1723, avec FRANÇOIS-LOUIS DES LAURENTS, Baron de Beaumont & de Montferien, son cousin issu de germain, mentionné ci-après.

2. MARIE-LOUISE, femme, en 1671, de *Jacques de Polastron*, Seigneur de Pominet & de Tarquat, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ;
3. CATHERINE, mariée, en 1718, avec *Henri de Nains*, Marquis de Candeau, Gentilhomme de la Manche des Ducs d'Anjou & de Berry, & Capitaine au Régiment des Gardes.
5. Et FRANÇOISE, mariée avec *Amibal de la Cépède*.

VII. HENRI DES LAURENTS, Seigneur de l'Olive & du Broc, Auditeur de Rote en 1632, épousa, par contrat passé le 4 Novembre

1636, devant *Félix Jay*, Notaire d'Avignon, *Catherine de Rhodes*, fille de *Jean*, & de *Gabrielle Féraudry*, dont :

1. GEORGES-DOMINIQUE, qui suit ;
2. JOSEPH-FRANÇOIS, marié à Uzès en Languedoc. Il y forma la branche des Seigneurs de *Jouquirolles*, dont il ne restoit qu'une fille, non mariée en 1749 ;
3. THOMAS, mort sans alliance ;
4. 5. 6. & 7. Et quatre filles, Religieuses à Avignon.

VIII. GEORGES-DOMINIQUE DES LAURENTS, Seigneur du Broc & de l'Olive en Provence, Baron de Brantes, au Comtat Venaissin, dont il obtint l'érection en *Marquisat*, par Bulles du Pape CLÉMENT X, données au Palais de Sainte-Marie-Majeure le 13 Juillet 1674, épousa, par contrat passé le 15 Janvier 1675, à Lambesc en Provence devant *Boffe*, Notaire de cette ville, & *Flassani*, Notaire du Thor, *Louise-Thérèse de Lauris*, Dame de Beaumont & de Montferein, au Comtat, fille d'*Emery*, Marquis de Taillades & de Valbonnette, Gouverneur de Philippeville, des Ville, Cour & Château des Ponts-de-Cé, tué en Allemagne, le 11 Juillet 1675, à la bataille d'Altenheim, au passage du Rhin, & de *Françoise de Castellane de la Verdrière*, sa seconde femme. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, dit l'*Abbé de Brantes* ;
2. JEAN-DOMINIQUE, Marquis de Brantes ;
3. HYACINTHE-DOMINIQUE, titré *Marquis des Laurents*, Capitaine au Régiment de Tallard, Chevalier de Saint-Louis, marié, le 20 Octobre 1724, par contrat passé devant *Baudouin* & son confrère, Notaires au Châtelet de Paris, avec *Marie-Yolande d'Estrées de Lauzières-Thémines*, fille de *François-Annibal*, III^e du nom, Duc d'*Estrées*, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c., & de *Madeleine de Lionne*, sa première femme, dont il n'eut point d'enfans. Ils étoient cousins au IV^e degré, par *Julienne-Hippolyte d'Estrées*, Duchesse de Brancas, bis-aïeule maternelle du Marquis des Laurents ; & son épouse l'institua son héritier, à condition de porter le nom & les armes d'*Estrées* ;
4. LOUIS-JOSEPH, appelé le *Comte d'Ampus*, Capitaine de Cavalier dans le Régiment Maître de Camp Général, Chevalier de St-Louis, & Lieutenant de Roi, honoraire à Saint-Domingue, marié, 1^o le 1^{er} Juillet 1719, avec *Constance-Léonore d'Estrées*,

leur aînée de la précédente ; & 2^o le 15 Octobre 1727, à *Marthe le Blond de la Joupière*, veuve du Vicomte de *Choupeis*, Major du Pont-Goave en Amérique, & fille de N... le *Blond*, Sieur de la Joupière, Conseiller au Conseil Suprême de St.-Domingue, & de *Marthe Renoul*. Il n'a point eu d'enfans de ces deux mariages ;

5. & 6. ESPRIT & FRANÇOIS, dont on ignore la destinée ;
7. FRANÇOIS-LOUIS, qui suit ;
8. JEAN-DOMINIQUE, dit le *Chevalier des Laurents*, Capitaine dans le Régiment de Neuverg au service de la Maison d'Autriche ;
9. Et MARIE-THÉRÈSE, Religieuse Bénédictine à l'Abbaye de Saint-Laurent d'Avignon.

IX. FRANÇOIS-LOUIS DES LAURENTS, Baron de Montferein & de Beaumont, Capitaine d'Infanterie au Régiment du Fort le Normand, par Commission du 15 Septembre 1710, épousa, par contrat passé devant *Martin*, Notaire au Châtelet de Paris en 1723, FRANÇOISE-LOUISE DES LAURENTS, sa cousine, dont il a été parlé ci-dessus. De ce mariage sont sortis :

1. JOSEPH-JEAN DES LAURENTS DE MONTFEREIN, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Flandre ;
2. JOSEPH-MARTHE ;
3. HYACINTHE-DOMINIQUE ;
4. FRANÇOISE-MARTINE-ÉLÉONORE, dite *Mademoiselle de Montferein* ;
5. LOUISE-ÉLISABETH ;
6. ROSE-JOSÈPHE ;
7. Et LOUISE-ADÉLAÏDE, tenue sur les fonts de Baptême par feu M. le Duc d'ORLÉANS, premier Prince du sang, & feu Madame d'ORLÉANS, ancienne Abbessé de Chelles.

Les armes : d'or, à 2 palmes de sinople, adossées & posées en pal. (Il est aussi parlé de cette Famille dans l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. II.)

Pour le Marquisat de Brantes, dont fit acquisition, en 1697, *Pierre du Blanc*, Inspecteur des troupes d'Avignon, voy. BRANTES.

LAURÈS (DE), en Guyenne. Les filiations suivies de cette Famille, justifiées devant le Juge d'armes de France, soit en original, ou par expéditions délivrées sur les minutes en forme authentique, soit par l'Ordonnance de maintenance de noblesse, rendue le 20 Septembre 1715, par M. de Lamoignon, Intendant en Guyenne, en faveur de noble GEOFFROY

DE LAURÈS-DE-LA-DEVÈSE, remontant à BÉRAUD DE LAURÈS, Conseiller au Parlement de Pau.

Depuis ce BÉRAUD, cette Famille a formé cinq degrés jusqu'à ce jour, & porte pour armes : d'or, à 3 branches de laurier de sinople en pal, posées 2 & 1 ; au chef de gueules, chargé de 3 foudres d'argent. (Voy. l'Arm. génér. de France, reg. V. part. II.)

LAURIÈRE. Noblesse l'une des plus anciennes de la Province du Limoulin, dont font issus les Seigneurs & Barons de Moncaut, en Gascogne.

I. BERTRAND DE LAURIÈRE, Seigneur d'Andas, fils puiné de JEAN, Baron de LAURIÈRE, & de Bertrande de Durfort, épousa, 1^o Anne de Lomagne, dont il n'eut point de postérité ; & 2^o en 1550, Antoinette de Mondenard, fille de François, Seigneur & Baron de Moncaut, Sainte-Colombe, & de Catherine de Foudras. De ce mariage vint :

II. BLAISE DE LAURIÈRE, Seigneur & Baron de Moncaut, Sainte-Colombe, Saint-Pefferre, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Maître de Camp d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur des ville & citadelle de Layrac, tué devant la ville de Marmande, à la tête des troupes qu'il commandoit pour le Roi de Navarre, & en sa présence. Ce Prince le fit transporter dans la ville de Tonneins, & inhuma au tombeau des Seigneurs dudit lieu, & assista à ses funérailles, avec plusieurs personnes de sa suite & de son armée, comme il est rapporté dans le Procès-verbal fait à cette occasion en 1580. Il avoit épousé Catherine de Coutures, Baronne de Sarrazin & de St.-Loubert, au pays de la Chalosse, & Dame d'Atours de la Reine JEANNE DE NAVARRE. Il en eut :

III. BLAISE DE LAURIÈRE, II^e du nom, Seigneur & Baron de Moncaut & autres lieux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, qui épousa, le 28 Juin 1597, Marie de Fabas, fille de Messire Jean, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Castels, Andaure. &c., Capitaine de 50 hommes d'armes du Roi, Maréchal de Camp des Armées Françaises, Gouverneur pour Sa Majesté au pays du Haut-Albret. Leur fils fut :

IV. JOSEPH DE LAURIÈRE, Baron de Mon-

caut, Maître de Camp d'un Régiment d'Infanterie. Il s'allia, le 17 Février 1622, avec Marie de Lufignan, fille de haut & puissant Seigneur François de Lufignan, Marquis dudit lieu. Galapian, Monbalen, Saint-Surin, Goux, &c., de laquelle il eut :

V. LOUIS DE LAURIÈRE, Chevalier, Seigneur & Baron de Moncaut, qui s'est marié, par contrat du 29 Juillet 1654, avec Françoise de Boudon, fille de feu Henri, & de Charlotte de Catus. De cette alliance vint :

VI. BLAISE DE LAURIÈRE, III^e du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Moncaut, qui épousa, en 1687, Marguerite de Sarrau, fille de Jacob, Seigneur d'Arras, & de Constance de Goudal. Il eut entr'autres enfans :

VII. CLAUDE DE LAURIÈRE, Seigneur & Baron de Moncaut, qui s'est marié, en 1718, avec Antoinette de Bessière, fille de Joseph, Conseiller en la Cour des Aides de Guyenne, dont :

VIII. JOSEPH DE LAURIÈRE, Seigneur & Baron de Moncaut, Capitaine au Régiment de Piémont, Chevalier de Saint-Louis. Il épousa, en 1755, Marie-Anne de Sarrau, & est mort en 1765, laissant :

CLAUDE, Seigneur & Baron de Moncaut, né le 1^{er} Janvier 1766. (Notice envoyée.)

Les armes : d'azur, au lion d'or, armé, lampassé & couronné du même. Supports : deux lions.

* LAURIS, en Provence, ancienne Noblesse qui tire son nom de la Terre de LAURIS, qu'elle a possédée pendant plus de 500 ans, ce qui est prouvé par des hommages rendus aux Comtes de Provence par les Barons de LAURIS. L'Abbé Robert de Briançon, dans son Etat de la Noblesse de Provence, tom. II, pag. 276 ; l'Abbé Pithon-Curt, dans son Hist. de la Noblesse du Comtat Venaissin, tom. II, pag. 186 ; & l'Auteur de l'Hist. héroïque de la Noblesse de Provence, tom. II, pag. 69, parlent de cette famille. On croit que la Ville de Marseille est le vrai lieu de son origine, du moins la première époque de son existence semble-t-elle l'indiquer, puisque, dès l'an 1262, cette Ville voulant de nouveau s'ériger en République, & s'étant révoltée contre Charles d'Anjou, Comte de Provence, son Souverain, elle députa à Barral de Baux, qui étoit venu à la tête d'une armée pour l'affaiblir, Colomb de Pierre-Sainte, son Podest-

tat, accompagné des principaux Citoyens, parmi lesquels étoit un GUILLAUME DE LAURIS, pour fléchir la colère de ce Prince, & implorer sa clémence; cela prouve que dès-lors la Maison de LAURIS étoit une des premières de la ville de Marseille. On trouve dans le même siècle & dans le suivant, plusieurs Gentilshommes de ce nom, tels que HUGUES DE LAURIS, Damoiseau de Valbonnette, à qui le Prieur de ce lieu rendit aveu & dénombrement au mois de Septembre 1276, pour des héritages qui relevoient de sa Seigneurie. — Un Chevalier, ALFANT DE LAURIS, qui fut du nombre de ceux que Charles d'Anjou, 1^{er} du nom, Comte de Provence, avoit choisis pour le fameux duel de 100 contre 100, qu'il avoit indiqué à Bordeaux en 1283, contre PIERRE, Roi d'Aragon, au sujet de leur démêlé touchant le Royaume de Sicile, & qui n'eut point d'effet, par la lâcheté de l'Aragonais. — Et un autre GUILLAUME DE LAURIS, vivant à Aix en 1355, lequel avoit pour contemporain BERTRAND DE LAURIS, demeurant à Malmort, Diocèse de Marseille.

I. Vers ce tems vivoit aussi, dans le même lieu, HUGUES DE LAURIS, Damoiseau, Co-Seigneur de Valbonnette, ainsi qualifié dans des aveux qui lui furent rendus en 1360 & 1362. *Ferrier de Saint-Chamas (Saint-Amant)*, lui donna tout ce qu'il possédoit à Lauris, à Piévert, à Villelaure, à Cadenet & à Mérimolles, terres situées en Provence, ce qui fait présumer qu'il étoit son parent. Il eut de la femme, dont le nom est ignoré,

MONTOLIN, qui suit;

Et ALAYONNE, mariée, avant l'an 1400, avec *Louis de Valbelle*, Seigneur de la Garde.

II. MONTOLIN, ou MONTOLIEN DE LAURIS, Damoiseau, Co-Seigneur de Valbonnette, épousa, par contrat du 14 Mai 1420, *Dauphine d'Allamanon*, Dame en partie de la ville de Lambesc, fille de *Pierre*, issu d'une ancienne Famille de Provence, qui possédoit les Seigneuries de Lambesc, de Rognes & d'Aureille, dès le commencement du XIII^e siècle. De ce mariage vint :

III. ELZÉAR DE LAURIS, qui obtint un délai d'un an pour la prestation de l'hommage qu'il devoit au Roi RENÉ, Comte de Provence, pour raison de ses Seigneuries de Lambesc & de Valbonnette en 1454. Il eut pour fils :

IV. JOUVENCEAU-FRÉDÉRIC DE LAURIS, Co-

Tome XI.

Seigneur de Lambesc, que LOUIS D'ORLÉANS, Marquis de Rothelin, Grand Sénéchal de Provence, dispensa de payer au Domaine du Comte de Provence, les subsides qu'il devoit à ce Prince, à cause de ses biens, parce qu'il avoit dès-lors, en 1507, douze enfans de *Marguerite de Gantès*, avec laquelle il avoit été marié par contrat du 21 Mai 1469. Elle étoit fille de *Pierre*, savant Jurisconsulte du lieu de Cuers, au Diocèse de Toulon, & de *Louise de Cuers*. De ces douze enfans, sept ont été reçus Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, féant à Rhodes. On n'en connoit que deux, savoir :

HONORÉ, qui suit;

Et ANTOINETTE, mariée, en 1530, à *Jean de Forbin*, Chevalier, Seigneur de la Tour-Dauvet, dont le petit-fils, *Paul-Albert*, reçu Chevalier de Malte en 1589, mourut Grand Prieur de Saint-Gilles, & Lieutenant Général des Galères de France. Il avoit été le premier Ambassadeur de Malte à la Cour de France. Voy. FORBIN.

V. HONORÉ DE LAURIS, Co-Seigneur de Lambesc en Provence, & de Taillades au Comtat Venaissin, épousa, par contrat du 2 Mars 1522, *Catherine Roux (Ruffi)*, fille de *Jean*, Seigneur de la Tour-de-Beauvezet, Co-Seigneur de Lamanon & d'Aurons, & d'*Alix Flotte de la Roche*, de la ville de Salon. Il testa le 29 Août 1562, en faveur de ses enfans :

1. ESPRIT, qui suit;

2. MELCHIOR, surnommé l'*Ecuyer de Taillades*, l'un des Capitaines de la Milice d'Avignon, pendant les guerres des Calvinistes, en 1562, &c. Il se trouva dans le détachement des gens de pied qui accoururent au secours du Château de Sorgues, assiégé par les Huguenots, & qui les chassèrent de ce lieu le 30 Août 1562. Il continua de servir dans les guerres du Comtat, & assista aux Etats de Provence tenus à Aix, pour pacifier les troubles de la Province avec les Seigneurs de Beaujeu, d'Oyfe, de Croze & de la Barben, & autres lieutenants, le 28 Avril 1592. Il épousa *Louise de Castellane*, dont il n'eut point d'enfans, & disposa de ses biens en faveur de son neveu, par son testament de l'an 1595;

3. CATHERINE, mariée à *Saturnin de Chapus*, de la ville de Lambesc, dont postérité. Voy. CHAPUS;

4. LUCRÈCE, femme de *Nicolas Seguin*, du lieu d'Aiguilles, au Diocèse d'Aix;

U u

5. Et ANNE, alliée à *Guillaume Arquier*, de la ville de Lambesc.

On trouve en 1565 un CLAUDE DE LAURIS, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, tué au siège de Malte.

VI. ESPRIT DE LAURIS, Seigneur de Valbonnette & de Taillades, nommé Viguier de Marseille, après Antoine de Rizzo, par provisions du 1^{er} Mai 1570, avoit épousé, le 20 Mai 1565, *Isabelle de Damians*, fille de *Michel*, Seigneur de Vernègues, & de *Gillette d'Andréa*, dont :

1. FRANÇOIS, héritier de son oncle, & mort sans enfans ;
2. JEAN, Chevalier de Malte, tué au service de la Religion le 26 Juin 1625 ;
3. Et CLAUDE, qui suit.

VII. CLAUDE DE LAURIS, aussi Chevalier de Malte, défendit les intérêts du Roi pendant les troubles de la ligue en Provence, & fut un de ceux qui s'opposèrent au ravitaillement de la ville de Salon, tenue par les ligueurs le 13 Avril 1593. Il quitta l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, après la mort de son frère aîné, & épousa, le 7 Juin 1632, *Madeleine de Saint-Chamas*, fille d'*Emery*, & de *Françoise Maingre*, de la ville de Lambesc. Il en eut :

VIII. EMERY DE LAURIS, Marquis de Valbonnette & de Taillades, Gouverneur de Philippeville, des Ville, Cour & Château des Ponts-de-Cé, tué en Allemagne le 11 Juillet 1675, à la bataille d'Altenheim, au passage du Rhin, avec la réputation d'un des plus braves hommes de son tems. Il avoit épousé, 1^o *Renée de Forbin*, de la branche de Bonneval, nièce de *Paul-Albert de Forbin*, Grand Prieur de Saint-Gilles, dont nous avons parlé ci-devant ; & 2^o en 1658, avec *Françoise de Castellane*, fille d'*Henri*, Seigneur d'Ampus, près de Draguignan, & de *Marie de Brancas-Villars* ; & leur de *Dominique de Castellane*, qui se noya dans le naufrage que firent cinq de nos Galères, auprès de Gênes, en 1655. Elle en hérita. Du premier lit vinrent :

THÉRÈSE, mariée, en 1666, à *François-Louis de Forbin*, Seigneur de la Barben & de la Goye ;

Et quelques autres filles, Religieuses.

Et du second lit il eut :

1. JOSEPH-MATHIAS, qui suit ;
2. JEAN-CHARLES, reçu Chevalier de Malte en

1667, & vivant Commandeur de Favoillane en 1729 ;

3. LOUISE-THÉRÈSE, Dame de Beaumont & de Montfercin au Comtat, femme, par contrat du 2 Février 1673 (& le même auteur, à l'article *Laurents*, marque le 15 Janvier 1675 ; laquelle de ces deux dates croire ?), de *Georges-Dominique des Laurents*, Marquis de Brantes à Avignon ;
4. Et MARIE, Religieuse Professe au Monastère de Sainte-Praxède à Avignon.

IX. JOSEPH-MATHIAS DE LAURIS DE CASTELLANE & DES GÉRARDS, Marquis d'Ampus, Seigneur de Villechaute, de Taillades, de Valbonnette & de Lagnerot, connu sous le nom de *Marquis de Castellane*, fut élu premier Consul d'Aix & Procureur du paysen 1713, & mourut à l'Isle au Comtat Venaissin en 1734. Il avoit épousé, vers 1688, *Marie de Vassafel*, fille & héritière d'*Alexandre*, Seigneur de Vaqueyras, ou Vaquéras, au Comtat Venaissin, dont :

ALEXANDRE, qui suit ;

Et MARIE-LOUISE-THÉRÈSE, femme, en 1710, de *Louis-Daniel de Moncalm*, dit de *Gogon*, Marquis de Saint-Véran en Languedoc.

X. ALEXANDRE DE LAURIS CASTELLANE, Marquis d'Ampus, &c., né en 1689, épousa *Antoinette du Delfand*, fille de *Jean-Baptiste*, Marquis de la Lande en Bourgogne, Gouverneur de Neuf-Brisach, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Charlotte-Angélique Amelot de Bisseuil*, dont :

LOUIS-JOSEPH-FRANÇOIS, qui suit ;

Et une fille, morte sans alliance à Roquemauve en Languedoc, auprès de la Dame de *Vaux*, sa parente.

XI. LOUIS-JOSEPH-FRANÇOIS DE LAURIS DE CASTELLANE, Marquis d'Ampus, &c., élu Syndic de la Noblesse en 1741, est marié, depuis le mois de Janvier 1737, avec *N... de Rivière de Brueix*, fille de *Dominique*, Lieutenant de Roi à Befançon, & de *Marie*, ou *Madeleine-Thérèse de Rahisse*, & en a eu :

XII. LOUIS-JOSEPH-MARIE-ANDRÉ-GABRIEL DE LAURIS, né à Avignon le 30 Novembre 1738, qui a épousé à Paris, *Julie de Porlier de Rubelles*, dont deux garçons & une fille.

Les armes : d'argent, à 3 bandes, dont celle du milieu de sinople, & les deux autres de gueules.

LAUTHIER, Famille originaire du Dauphiné, de laquelle étoient

PHILIPPE DE LAUTHIER, Prédident des Monnoies, mort en 1450 ; & ANNE DE LAUTHIER, Dame de Chambaudoin.

CHARLES DE LAUTHIER, Brigadier des Armées du Roi en 1711, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1755, avoit servi d'abord en Espagne, où il fut Gouverneur des Isles de Majorque & de Minorque, & Colonel des Gardes Wallones. Dans le tems de la guerre entre les deux Couronnes de France & d'Espagne, il quitta le service de celle-ci pour entrer au service de l'autre, ne voulant pas porter les armes contre son Prince. Il avoit trois frères, qui font morts au service, étant Capitaines en picd.

¶ LAUTHONNIE (DE), Famille noble & originaire du Limoufin, illustre par son antiquité, ses alliances & ses services militaires. L'ancienne tradition du pays en fait remonter la noblesse à des tems reculés ; mais un incendie qu'elle éprouva, dont l'acte authentique est de 1445, & les preuves qui ont été faites judiciairement le 17 Juin 1758, par-devant M. Charles-Blaise-Léon Milon, Conseiller du Roi en son Châtelet de Paris, certifiés véritables par Louis d'Hoziere, Juge d'Armes de France, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Maître ordinaire en la Chambre des Comptes, ne permettent d'en remonter la Généalogie par titres originaux, qu'à

I. JEAN DE LAUTHONNIE, 1^{er} du nom, qui est qualifié noble dans une transaction qu'il passa le 16 Novembre 1339, devant *Cœuille*, Notaire Royal, avec Dame Marie de Tulle, pour raison de la Justice du fief de la Farge, qui appartenoit audit JEAN DE LAUTHONNIE. Cette transaction est énoncée dans un inventaire des titres & effets de la Famille, du 28 Juin 1619, & du fief de la Farge, ainsi que de la terre de la Lauthonnie, & autres fiefs, dont JEAN étoit propriétaire, & qui font encore aujourd'hui, depuis ce tems, toujours possédés par ses descendans. Du mariage de JEAN DE LAUTHONNIE, 1^{er} du nom, avec N... de Chanac (a), vint :

II. N... de LAUTHONNIE, qui probablement mourut jeune, & laissa de son mariage

(a) La Maison de Chanac a donné à l'Eglise deux Cardinaux, des Patriarches, un Archevêque de Bourges, deux Evêques de Paris & d'autres Prélat. Cette Maison s'est fondue dans celle de Pompadour, par le mariage, en 1355,

III. JEAN DE LAUTHONNIE, 11^e du nom, qui eut pour tuteur noble *Guillaume de Chanac*, son aïeul maternel, ainsi qu'il est justifié par un acte passé devant Notaire & témoins, le 1^{er} Février 1365, dans lequel JEAN DE LAUTHONNIE est qualifié petit-fils de *Guillaume de Chanac (ejus nepotis)*. Ce tuteur donna pouvoir à noble Hugues de la Francie, Bernard Rebuffie, Damoiseaux, & autres, de faire le recouvrement des sommes dues à son pupille, & de régir & administrer ses biens mobiliers & immobiliers. Par cet acte on voit que deux Gentilshommes furent chargés par le Seigneur de *Chanac* de l'administration de ce pupille, son petit-fils. JEAN DE LAUTHONNIE, 11^e du nom, Damoiseau, présenta une Requête, en 1392, au Sénéchal du Limoufin, dans laquelle il exposa, que quoiqu'héritier de son père, ayant droit de jouir de ses biens, cens & rentes par lui délaissés, les emphytéotes ou censitaires refusoient néanmoins de lui payer les droits seigneuriaux, sous prétexte qu'il n'en avoit pas pris possession judiciaire, ce qu'il n'avoit pu faire, à cause de son bas âge, & ensuite à cause de ses longues absences, causées par ses services militaires. Le Sénéchal du Limoufin commit sur cette Requête *Jean de Cœuille*, Notaire Royal, à l'effet de mettre en possession ledit JEAN DE LAUTHONNIE, des biens délaissés par son père, ce qu'exécuta ledit Notaire Royal, le 13 Juillet 1392, en le mettant en possession de la Justice, des cens, des tènements du Mas, du Plos, de la Bergerie, Paroisse de Fargés, du Soul & autres. JEAN DE LAUTHONNIE, 11^e du nom, est qualifié *Noble & Damoiseau*, dans l'hommage qu'il rendit devant le même *Cœuille*, Notaire Royal, le 2 Mai 1397, à noble Aymard de la Garde, au sujet de quelques fiefs situés à la Garde, dans lequel il est qualifié noble, ainsi que dans le dénombrement fourni par *Guillaume de la Garde*, au Maréchal de Boucicaut, Vicomte de Turenne, le 20 Février 1414. La qualité de Damoiseau lui fut aussi donnée dans une reconnaissance que les emphytéotes passèrent à son profit, le 25

de *Julienne de Chanac*, avec *Ranulphe*, ou *Raoul de Pompadour*. Voy. les *Annales du Limoufin* dans l'*Hist. de Saint-Marital*, tom. III, pag. 632, Edit. de Limoges, en 1685 ; & Moréri, Edit. de 1712 & 1765, au mot CHANAC.

Novembre 1434, au sujet de ses droits seigneuriaux. Il laissa

IV. PHILIPPE DE LAUTHONNYE, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garde, qui racheta, le 2 Octobre 1434, de Guy de Saint-Chamans, douze sols & six setiers de seigle de rentes sur le Mas de Plos, que son père avoit vendus. Il est qualifié *Damoiseau* dans une reconnaissance pure & simple, le 28 Janvier 1439, au Comte de Ventadour, qui lui affranchit, le 16 Avril 1646, un fonds de terre ou héritage, nommé *la Gascardie*, pour en jouir dorénavant, comme les autres francs-fiefs, par simple reconnaissance, sans foi ni hommage; & il acheta, de Guillaume de la Garde & de Tranchelion, un setier de seigle & un setier d'avoine, qu'il lui devoit sur une pièce de terre & autres cens & rentes. Il avoit épousé *Catherine de la Falconnie de Tudeils*, & donna quittance de la dot de sa femme, le 31 Août 1461. (La Maison de la *Falconnie de Tudeils* est fondue dans celle de *Gréen de Saint-Marfault*, Vicomtes du Verdier.

V. GÉRAUD DE LAUTHONNYE, à qui ses père & mère firent la donation universelle de leurs biens, épousa, par contrat du 6 Février 1478, *Annette de Bariat*, fille de noble *Rigal*, Seigneur de Carlat, & de *Marguerite de Faucher*, de la Maison de la *Valette*, dont le Grand Maître de ce nom a augmenté le lustre; & *Guillaume Faucher*, l'un des aïeux maternels de GÉRAUD DE LAUTHONNYE, est qualifié *Domicellus*, dès 1263, dans une charte de Tulle, rapportée par Baluze dans l'*Histoire de Tulle*. GÉRAUD DE LAUTHONNYE, Damoiseau, déclara, par un acte de 1478, au Comte de Ventadour, que sa terre de Lauthonnye relevoit de son Comté, sans prestation, hommage, serment de fidélité: *francum feudum absque hominagio & fidelitatis juramento*. Tels sont les termes de l'acte. GÉRAUD DE LAUTHONNYE eut de son mariage :

1. GILBERT, qui suit;
2. GABRIEL, rapporté après son aîné;
3. JEAN, Ecclésiastique;
4. Et un autre garçon, qui a été Religieux Bernardin.

VI. GILBERT DE LAUTHONNYE, Seigneur de la Farge, qualifié noble dans un contrat passé le 2 Septembre 1513, entre lui & noble Jean de Neuville, au sujet de la justice, des cens & rentes des Plos, qui avoient été pos-

sédés par JEAN DE LAUTHONNYE, I^{er} du nom, épousa, par contrat du 17 Juin 1504, *Clémence de Roux*, fille de noble *Jean de Roux*, Viguier de Campagnac, & de noble *Miunde de Maynard de Chauffenejoux*. (La Maison de *Roux de Campagnac* en Périgord subsiste dans la personne du Vicomte de *Campagnac*: & celle de *Maynard-de-Chauffenejoux* est fondue dans celle de *Paulhac*, dans le même pays.) De ce mariage vint :

VII. JEAN DE LAUTHONNYE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de la Farge, qui avoit eu pour tuteur JEAN DE LAUTHONNYE, Ecclésiastique, son oncle. fit appeler, le 29 Juin 1527, les Sieurs de Sainte-Fortunade & de Tranchelion, devant le Sénéchal du Limousin, au sujet de l'entreprise faite par leur Officier, sur les droits de juridiction qui lui appartenoient dans le bourg de la Garde. Ce JEAN DE LAUTHONNYE mourut peu de tems après, sans alliance.

VI. GABRIEL DE LAUTHONNYE, Ecuyer, Seigneur de la Farge, fils puîné de GÉRAUD, & d'*Annette de Bariat*, tranfigea, le 2 Septembre 1513, avec Jean de Neuville, pour le Mas de la Rivière, Paroisse de la Farge, & testa le 6 Mai 1538, institua pour héritier son fils aîné, & fit des legs avec substitution à JEAN, leur frère aîné. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 12 Juillet 1525, *Marguerite de Bouffac*, fille de noble *Antoine*, Sire de *Bouffac*, Seigneur dudit lieu; & 2^o en 1531, noble *Françoise Roux de Campagnac*, en Périgord, fille de *François*, & nièce de *Clémence de Roux*, femme de *Gilbert*, frère de son mari. Du premier lit vint :

1. MARGUERITE, décédée sans alliance.

Et du second lit il eut :

2. JEAN, qui suit;
3. & 4. MERCURE & JEAN, morts en bas âge, & sans alliance.

VII. JEAN DE LAUTHONNYE, III^e du nom, Seigneur de Lauthonnye & de la Farge, qualifié Noble & Ecuyer, dans le dénombrement qu'il fournit au Comte de Ventadour, le 7 Février 1545, des fonds, cens & rentes par lui tenus à la Garde, en conséquence de l'hommage qu'il avoit rendu audit Seigneur Comte de Ventadour, embrassa le parti des armes, se signala en différentes occasions; servit d'abord dans la Compagnie de 100 Hommes d'Armes, qui n'étoit composée que

de Gentilshommes, commandée par le Maréchal de Saint-André, suivant la montre de cette Compagnie faite en armes à Moulins, le 4 Août 1560, suivant le certificat du Sieur Sue, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Lieutenant de la même Compagnie, & d'Essinals & Moreau, Commissaires & Contrôleurs. Il servit ensuite en qualité de Maréchal des Logis dans la Compagnie de 50 Lances, commandée par le Comte de Ventadour, Gouverneur de la Province de Limousin; ce qui est justifié par l'extrait de la revue faite à Brive, en Limousin, le 15 Juillet 1571. Il fut encore employé en la même qualité, le 1^{er} Août de la même année, suivant un autre certificat du même Comte de Ventadour, & celui des Commissaires, Trésoriers, Contrôleurs de la même Compagnie, du 31 Juillet 1571 (a). Dans le tems des troubles & guerres civiles, le Comte de Ventadour voulant pourvoir à la sûreté des villes de la Province, & connoissant le courage, la fidélité & l'expérience de JEAN DE LAUTHONNYE, le nomma d'abord Commandant de la Ville de Beaulieu en Limousin, ensuite pour commander en son absence dans la Ville de Limoges, d'où ce même Comte étoit obligé de s'éloigner; & suivant un certificat des Consuls de Limoges, on voit avec combien de fidélité JEAN DE LAUTHONNYE s'acquitta des devoirs de Commandant. Son Général voulant encore l'employer pour une expédition importante, à laquelle il destinoit sa Compagnie de 50 Lances, le prévint, par sa lettre du 5 Avril 1574, que cette Compagnie ne pouvoit pas se passer de lui, qu'il eût à se tenir prêt pour le venir joindre, & qu'il mandoit aux Consuls de Limoges de lui payer ses

(a) Cette Compagnie étoit composée de Gentilshommes & d'Hommes d'Armes, tous de distinction, du nombre desquels étoient Antoine de Scorailles de Rouffille, Raymond de Chambon, René de Mirambel, Jean de la Porcherie, Jean de Saint-Félix, de Saint-Vians; les Officiers étoient Gilbert de Levis, Comte de Ventadour, Capitaine de Courfan, Lieutenant; Gabriel de Veilhan de Penacor, Enseigne; Jean de la Rouffière de Bassilme, Guidon; & JEAN DE LAUTHONNYE, Maréchal des Logis, qui servit en cette qualité, durant le cours de plusieurs années, & avec une distinction qui lui attira des marques d'estime & de confiance exprimées dans des lettres que lui écrivit le Comte de Ventadour, le 15 Avril 1574, le 7 Mai 1580, & le 3 Mai 1585.

appointemens depuis le tems qu'il y servoit en qualité de Commandant. Le Comte de Ventadour, accompagné des Seigneurs de Pompadour, Bouchars & Corbiers, délogèrent le Mercredi 19 Octobre 1575, de Saint-Léonard, en y laissant garnison pour l'assurance du retour, & alla droit à Limoges, envoyant devant les Seigneurs de Pompadour & DE LAUTHONNYE, pour avertir les Consuls de lui faire ouvrir les quatre portes pour le faire recevoir avec ses gens, la guerre continuant toujours. Et en 1585, les troubles de Religion s'étant répandus dans le Limousin, la Maurie, Chef d'une Légion Protestante, sous les ordres du Vicomte de Turenne, s'avança avec sa troupe vers la Ville de Tulle, pour la surprendre & la ravager; mais les habitans implorèrent l'assistance du Seigneur DE LAUTHONNYE, qui résidoit en son Château de la Farge, autrement dit *Lauthonnye*, à une lieue de Tulle, qui partit sur-le-champ, se mit à la tête des habitans, auxquels il fit prendre les armes, fit avec eux des sorties, repoussa la Maurie avec tant de courage & de valeur, qu'il mérita des louanges & des remerciemens du Roi Henry III, suivant la lettre dont ce Prince l'honora : *Monsieur DE LAUTHONNYE, je ne vous saurois assez exprimer le contentement qui demeure du bon & fidèle devoir que vous avez fait de secourir les Habitans de ma Ville de Tulle, & les délivrer des misères & calamités qui leur étoient préparées, si Dieu eût permis que la Maurie & ses adhérens fussent venus à chef de leurs entreprises. Sur quoi, comme vous n'avez pas moins mérité de louanges que de récompenses, je désire que l'occasion se présente de vous rendre content de l'un & de l'autre : à quoi vous me trouverez toujours disposé; & cependant je vous prierais de ne vous laisser point de secourir ces pauvres gens, s'ils reviennent derechef réclamer votre assistance, priant Dieu, Monsieur DE LAUTHONNYE, qu'il vous tienne en sa sainte & digne garde. Ecrite à Paris, le 24 Septembre 1585. Signé : HENRY. Et plus bas : DE NEUFVILLE.* On lit encore dans les *Annales du Limousin*, que le Seigneur DE LAUTHONNYE ne quitta point la Ville de Tulle, après avoir repoussé la Maurie, de crainte de nouvelles entreprises de sa part, & qui furent très-prochaines. En effet, cela la Maurie ayant été rejoindre le Vi-

comte de Turenne, & lui ayant raconté son échec, ce Général le mit en marche à la tête de 10000 hommes. & vint en personne assiéger cette Ville. où le Seigneur de LAUTHONNY employa sa valeur & son expérience, à la tête des Habitans, pour les défendre contre cette seconde attaque: mais les alliés, infiniment inférieurs en nombre, la Ville ne put résister. Elle fut prise le 9 Octobre de la même année 1585, & le Vicomte de Turenne y laissa pour Gouverneur la Maurie, qui exigea des Habitans des très-grandes rétributions, jusqu'au 9 Février 1586. qu'il se retira avec sa troupe au Château de Turenne, dans la crainte des approches des troupes du Roi, commandées par Charles de Lorraine. Voilà à-peu-près le détail des services de JEAN de LAUTHONNY, III^e du nom, qui épousa, 1^o par contrat du 23 Août 1571. *Catherine de Médiécs de Rossas*, fille de *Nicolas*. Seigneur de Rossias, & de *Marie de Marquessac*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2^o par contrat du 15 Mai 1582, *Françoise de Bar*, fille de *Guy*. Ecuier. Seigneur du Puy-Marc, chef de la branche aînée de sa Maison (a). Il testa le 4 Juin 1600. & laissa l'usufruit de ses biens à *Françoise de Bar*, sa seconde femme. & institua pour héritier CHARLES de LAUTHONNY, son fils, forti d'elle.

VIII. CHARLES de LAUTHONNY, Ecuier, Seigneur de la Garde, & autres Places. épousa, par contrat du 13 Septembre 1609, *Jeanne Veilhan de la Majorie*, fille de N..... *Veilhan de la Majorie*. Ecuier, Seigneur dudit lieu, de la Vignière, la Basse, Grandmont, &c., & d'*Anne de Biron*, de l'illustre Maison de *Gontaud-Biron*. CHARLES de LAUTHONNY, étant sur le point de partir pour l'armée, fit son testament le 30 Avril 1619, institua pour héritière son épouse, à la charge de rendre son héritié à PIERRE de LAUTHONNY, son fils aîné, qui suit, & lui substitua JACQUES, son autre fils, Cornette dans une Compagnie d'Ordonnance du Duc de Ventadour, suivant une quittance de 450 livres, pour trois montres de son service. CHARLES

(a) De la Maison de *Bar* étoit le Marquis de *Bar*, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur des ville & citadelle d'Amiens, qui avoit un fils unique, Maître de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Gouverneur en survivance des ville & citadelle d'Amiens, tué à la bataille de Ramillies.

de LAUTHONNY fut tué peu de temps après au service du Roi, ainsi qu'il est énoncé dans l'inventaire fait après son décès, le 28 Juin 1619; & sa veuve, *Jeanne de Veilhan*, telle le 14 Mai 1645. L'on voit par cet acte qu'elle légua JACQUES de LAUTHONNY, un de ses fils, ainsi que Demoiselle de *Chaufenejoux*, nommée *Catherine Maynard de Chauzenejoux*, femme de PIERRE, son fils aîné; fit son héritier son second fils, rapporté après son aîné; légua PIERRE-ARMAND, un de ses autres fils, qui fournit son dénombrement au Vicomte de Turenne, de plusieurs siefs, cens & biens nobles, en toutes Justices; & légua aussi ses deux filles, CLAUDE & TOINETTE, l'une mariée au *Verdier*.

IX. PIERRE de LAUTHONNY, qualifié noble, Ecuier, Seigneur dudit lieu & autres places, rendit hommage le 31 Janvier 1635, au Duc de Ventadour pour sa Seigneurie de Lauthonny. Il avoit épousé *Catherine Maynard de Chauzenejoux*, dont une fille, mariée avec *Jean-Pierre Audebart*, Ecuier, Seigneur de la Martinie, dont vinrent deux filles, l'une mariée dans la Maison de *Haute-roche*, & l'autre dans celle de *Bonneval*.

IX. JOSEPH de LAUTHONNY, second fils de CHARLES, & de *Jeanne Veilhan de la Majorie*, fut émancipé par son père, le 3 Février 1638, & épousa, le 13 Mai 1664, *Marguerite du Pradel*, fille du feu Seigneur du *Pradel*, Maréchal des Logis de la Reine, femme de LOUIS XIV, & de *Marie de Rouffignac*. Il fournit son dénombrement le 17 Avril 1698, au Prince de Rohan, Seigneur du Duché de Ventadour, au sujet de la Seigneurie de la Garde, & de ses autres biens nobles. Suivant un certificat du Marquis du Saillant, Grand Sénéchal du Limousin, du 31 Juillet 1689, on voit que JOSEPH de LAUTHONNY avoit servi Brigadier dans la Compagnie des Gentils-hommes du Bas-Limousin. Il eut de son mariage :

1. ARMAND, qui suit;
2. MARIE, mariée à *Raymond de la Serre*, Seigneur de la Lande, par contrat du 14 Septembre 1711, fils de *Louis-Alexis de la Serre*, Seigneur de Conques, & de Dame *Marie de Roquemauré*.

X. ARMAND de LAUTHONNY, Chevalier, Seigneur de la Garde, épousa, le 28 Novembre 1709. *Marie de Chabannes*, Dame de Saint-Paul, fille de feu *Jean-Joseph de Cha-*

bannes, & de Dame *Jeanne-Marie de Bardoulat*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-CHARLES, qui fuit ;
2. Et ELÉONORE, mariée, par contrat du 1^{er} Juin 1738, avec *Jean-Joseph de Bardoulat*, Ecuyer, Seigneur de la Salvanie & de Puy-mège & autres lieux, fils de feu *Dominique*, Ecuyer, Seigneur de la Salvanie & de Puy-mège, & de Dame *Thérèse de Teyssier de Chaunac*.

XI. JEAN-CHARLES DE LAUTHONNYE, baptisé le 4 Septembre 1717, dans l'Eglise Paroissiale de Sainte-Fortunade, Chevalier, Seigneur de Lauthonnye & autres lieux, Baron de la Garde, épousa, par contrat du 2 Avril 1740, *Jeanne-Aimée de Teyssier de Chaunac*, fille aînée de Messire *Jean-Blaise*, Ecuyer, Seigneur de Chaunac, du Mazel, Boissy, & autres lieux, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conty, Chevalier de Saint-Louis, & de feu *Marie-Anne de Baluze de Boissy*, avec clause, par ledit Sieur de *Chaunac*, père de ladite Demoiselle, que par respect de ses père & aïeul, il désirait conserver dans la postérité desdits Sieur & Demoiselle, futurs époux, le nom de *Chaunac*, qu'ils portaient depuis plusieurs siècles, & à cet effet, ledit Sieur de *Chaunac*, père, substitua sa terre de Chaunac, avec toutes ses appartenances & dépendances, à un de ses enfans mâles, qui proviendrait de ce futur mariage, à la charge d'ajouter le nom de *Chaunac* à celui de LAUTHONNYE. Cet acte a été passé devant *Sudour & Buffières*, Notaires. De ce mariage font fortis :

1. JEAN-JOSEPH, qui fuit ;
2. & 3. JEANNE-ELÉONORE-JULIENNE, & JEANNE-MARIE-THÉRÈSE.

XII. JEAN-JOSEPH DE LAUTHONNYE, baptisé le 5 Août 1745, dans l'Eglise de Saint-Julien de Tulle, par le Curé de la Paroisse, fut Page de la Reine, femme de LOUIS XV ; est entré ensuite dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, & s'est marié le 21 Septembre 1768, par contrat passé devant les Notaires du Châtelet de Paris, avec *Claude-Pétronille de Courtoux*, fille de Messire *Nicolas-Joseph*, Chevalier, Seigneur de la Gavière & de la Foye, Ecuyer de S. A. S. Monseigneur le Duc de Penthièvre, ancien Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, & de Dame *Jeanne-Elisabeth de Vilaine* ; à ce contrat de mariage ont signé :

Monseigneur le Duc de Penthièvre ; la Princesse de Carignan, veuve du Prince de Lamballe, fils dudit Duc ; la Marquise de Saluces ; la Comtesse de Guébriant ; Madame de Serrey ; Mademoiselle de Roasting ; & aussi *Claude-Simon de Courtoux*, Chevalier, Ecuyer de feu Madame la Comtesse de Toulouse, oncle de la future épouse ; & *Jean-Marie-Félicité de Courtoux*, frère d'icelle, Officier au Régiment de Penthièvre, Cavalerie, Gentilhomme de Monseigneur le Duc de Penthièvre ; & autres Seigneurs, parens & amis. De ce mariage font nés :

1. LOUIS-JEAN-MARIE, qui fuit ;
2. & 3. JEAN-LOUIS-AIMÉ, & LOUIS-BONAVENTURE ;
4. Et MARIE-JEANNE-FRANÇOISE-AIMÉE, Chanoinesse Maltoise, en Dauphiné, tous les quatre enfans vivant en 1780.

XIII. LOUIS-JEAN-MARIE DE LAUTHONNYE a eu pour parrain & marraine Monseigneur le Duc de Penthièvre, & Madame la Duchesse de Chartres, sa fille.

Les alliances de cette Maison font avec *Chaunac*, la *Falconnie de Tudeils*, *Bariat*, *Bouffac*, *Roux de Campagnac*, *Bar*, *Veilhan de la Majorie*, *Gontaud-Biron*, *Maynard de Chaujefenjoux*, *Calvimont*, du *Pradel*, *Chabannes*, *Teyssier de Chaunac*, & *Courtoux*.

On ne peut donner ici au juste l'explication des Armes, parce que le cachet en cire qui les représente n'en marque pas assez bien les émaux & les couleurs. Nous voyons cependant qu'elles sont : écartellé, aux 1 & 4 d'azur, à 2 épis de blé, effeuillés d'or ; & aux 2 & 3 d'or, à 3 étoiles d'azur.

* LAUTREC, Vicomté située en Languedoc, Diocèse de Castres, laquelle a donné son nom à une des plus anciennes Maisons du Royaume, qui, suivant un *Mémoire* envoyé, subsiste encore en deux branches, établies à Gaillac, en Albigeois, & à Castres. L'origine de cette Maison a souvent occupé les Savans & les Généalogistes.

On convient que BERTRAND & SICARD, frères, & Vicomtes DE LAUTREC au XIII^e siècle, sont les tiges des branches dont on va parler ; & le sentiment commun est qu'ils descendent des anciens Comtes de Toulouse. Les uns prétendent, avec Olhagaray, que *Raymond III*, Comte de Toulouse, fut frère

de BAUDOIN, Vicomte de LAUTREC, père de PIERRE, époux d'ALIX de LAUTREC, dont il eut BERTRAND & SICARD. Les autres disent, avec Borrel, dans les *Antiquités de Castres*, que ce Baudouin étoit fils de Raymond III. Ceux-ci, suivant Labbe & Louvet, croient que Baudouin étoit fils de Bertrand, & de Comtesse de Rabastens, & petit-fils de Raymond VI; qu'il épousa ALIX de LAUTREC, héritière des anciens Vicomtes, & que ce fut à la charge de porter le nom & les armes de LAUTREC: qu'en conséquence, FROTARD, leur fils, fut Vicomte, & en transmit le nom & les armes à BERTRAND & à SICARD, ses enfans. Enfin d'autres, guidés par les Auteurs de la savante *Histoire du Languedoc*, simplifient cette descendance, & disent que Baudouin, fils de Raymond, fut mis à mort, pour avoir porté les armes contre Raymond VI, son frère, & que les biens héréditaires furent confisqués. Ils supposent qu'il épousa ALIX de LAUTREC, qu'ils prouvent être devenue héritière de la Vicomté de Lautrec, par le décès de FROTARD, son frère, mort sans alliance; ils en concluent que BERTRAND & SICARD étoient propres fils de Baudouin, & qu'à raison de la susdite confiscation, ils n'héritèrent que de la Vicomté de LAUTREC. Ils confirment ce sentiment par le sceau des enfans de SICARD, & ils font observer que de trois frères, l'un portoit pour armes l'écusson de TOULOUSE en plein; l'autre, celui de LAUTREC; & le troisième écarteloit aux 1 & 4 de TOULOUSE, & aux 2 & 3 de LAUTREC; & comme ils supposent, avec raison, que ces Seigneurs n'auroient pas certainement osé prendre l'écusson de Toulouse, s'ils n'avoient été de cette Maison, ils en tirent une dernière preuve bien frappante de leur sentiment.

Quoi qu'il en soit, il est démontré que les Auteurs les plus anciens & les plus accrédités l'ont adopté, quant au fond. Il falloit même que ce fait parût bien établi, puisque Guillaume de Puylaurens, vivant dans le XIV^e siècle, en parle comme d'une chose notoire. Cela prouve du moins que ce n'est pas une fable inventée de nos jours par les Seigneurs de LAUTREC, comme le prétendent certaines personnes peu instruites en cette matière. On pourroit même leur prouver que les LAUTREC du XV^e siècle avancèrent, sans contradiction, en plein Parlement de Toulouse, qu'ils descendoient de ces anciens

Comtes, & qu'ils en avoient toujours porté les armes. Ils appuyèrent même ce fait par un Mémoire généalogique, où il est notamment fait mention du contrat de mariage de Baudouin & d'ALIX, qui existoit alors, dans les Archives de Carcassonne. Enfin il est encore démontré que les Maisons d'Ambres & d'Arpajon, qui prirent des alliances avec les LAUTREC, dans le XIV^e siècle, ont toujours écartelé de Toulouse plein, fondées sur la notoriété des tems, qui fixoit la tige de ces Vicomtes de LAUTREC, dans la Maison des Comtes de Toulouse. Mais quelque parti que l'on prenne dans cette discussion, on ne pourra du moins contester à ceux du nom de LAUTREC qui subsistent une origine bien illustre, puisqu'il est prouvé que leurs ancêtres étoient Vicomtes de LAUTREC dans le XIII^e siècle, & marchoient de pair avec les premiers Seigneurs du Royaume. En conséquence on va se contenter ici de donner leur descendance, d'après ces deux Vicomtes, BERTRAND, qui suit; & SICARD, rapporté après son aîné.

1. BERTRAND, Vicomte de LAUTREC, partagea, en 1242, avec ses neveux, & eut la moitié de la Vicomté. Il céda des droits à l'Abbesse de Vielmur, & eut pour enfans :

1. SICARD, qui suit;
2. RAYMONDE, alliée, le 1^{er} Novembre 1272, avec Raymond de Brassac, d'une ancienne Maison qui ne subsiste plus;
3. & 4. SIBYLLE & COMTORESSE, Abbesse de Vielmur.

II. SICARD, aliàs SICARDET, Vicomte de LAUTREC, accorda des franchises aux habitans de Lautrec. Il eut deux femmes dont on ignore les noms, & mourut avant 1267. Ses enfans furent :

1. SICARD, Seigneur de Paulin & d'Aigrefeuille, Seigneur fuzerain de Janès, & Vicomte de Lautrec. Il vivoit encore en 1350;
2. BERTRAND, Vicomte de LAUTREC, lequel céda, le 25 Janvier 1305, ses droits sur la Vicomté, au Roi, qui lui donna en échange le Comté de Caraman. Il fut père de FREDOT, dont on ignore la destinée;
3. PHILIPPE, allié, en 1285, à Marie de Tourneil. On ne fait plus rien de lui;
4. GUILLAUME, Seigneur de Brassac & de Belfourtes en 1309. Il ne paroit pas qu'il ait laissé de postérité;
5. JEAN, Archidiacre de Béziers;
6. ALET ou ALIX, épouse de Sicard d'Alaman, d'une Maison illustre, alliée aux Com-

tes de *Toulouse*, qui fut père d'un autre *Sicard*, à qui *Jeanne de Toulouse* donna, par son testament de 1270, le Château de Caylus en Quercy, en considération de son mariage avec *Gaillarde de Burniquel*;

7. & S. JEANNE & AGNÈS, Abbesces.

C'est tout ce qu'on fait de la postérité de BERTRAND.

I. SICARD, Vicomte de LAUTREC, son frère, mort vers 1235, avoit épousé *Agnès de Mauvoisin*, fille de *Guy*, Seigneur de Rofny, & d'*Alix de Porrhoët*, deux alliances illustres; car la Maison de *Mauvoisin* étoit alliée de très-près à celle de *Montfort*, & tenoit un rang distingué dans le Royaume. Personne n'ignore aussi que les *Porrhoët* sont la tige de tous les Seigneurs de *Rohan*; ce qui procure aux LAUTREC les plus grandes alliances. SICARD, Vicomte de LAUTREC, dût beaucoup déplaire au Roi, puisque tous ses biens furent confisqués; mais ils furent ensuite rendus à sa veuve, qui, par les soins du Comte de *Montfort*, son cousin, eut encore les Terres de Montredon & de Sénégas. Après le décès de SICARD, il y eut un partage de biens entre ses enfans, en 1255 & en 1256. Ils prirent pour arbitre de leurs différends, les Nobles & les habitans de la Vicomté de LAUTREC. De son mariage vinrent :

1. PIERRE, Seigneur de la Bruyère, mort sans lignée, de son épouse *Vaquérie de Monteil-Adhémar*. Sa succession fut, en 1270, divisée entre ses frères survivans. Il est à remarquer que ce PIERRE portoit pour armes l'écusson de LAUTREC en plein. Cela paroît justifier les conditions qu'on suppose avoir été apposées au contrat de mariage de *Baudouin* avec ALIX de LAUTREC;
2. ISARN, qui suit;
3. FROTARD, qui rendit hommage, en 1281, à l'Evêque de Cahors, & mourut sans postérité;
4. GUY, dont on ne fait rien;
5. BERTRAND, Seigneur de Sénégas, donataire de son père, & exécuteur testamentaire de *Sicard d'Alaman*. Il accorda des droits aux habitans de Lautrec, & fut père de BÉATRIX, mariée trois fois, 1^o à *Philippe*, aliàs *Guy de Levis*, auteur des Seigneurs de *Mirepoix*, qui, en 1287, reconnut les droits de son épouse; 2^o à *Bertrand de Goth* (a), père de plusieurs filles, & en-

(a) Des Généalogies particulières nomment sa femme JEANNE.

tr'autres, de *Régine*, épouse de *Jean Ier*, Comte d'*Armagnac*; & de *Braide*, alliée à *Réginald*, Vicomte de *Burniquel*, fils naturel de *Raymond VI*. Comte de *Toulouse*; & 3^o à *Roger de la Barthe*, d'une ancienne Maison qui a formé plusieurs branches;

6. AMALRIC, Seigneur d'*Ambres*, à qui son frère BERTRAND céda quelques droits sur Lautrec. Il donna, de son chef, des privilèges aux habitans, & rendit hommage à l'Evêque de Cahors, dont les prédécesseurs avoient obtenu des droits de Suzeraineté sur la Vicomté de LAUTREC, des anciens Seigneurs dudit lieu. Par *Alix d'Alaman*, son épouse, il devint la tige des Seigneurs d'*Ambres*, ayant eu pour enfans : FROTARD, dont on ne fait rien; & SICARD, qui fut père d'AMALRIC, dont nous allons parler, & d'ERMENGARDE, épouse de *Bertrand V*, de *Cardaillac-Bionle*, tige des Seigneurs de ce nom. AMALRIC rendit son hommage en 1336, & épousa *Marguerite de Périgord*, dont il eut : 1. SICARD, Evêque de Béziers; 2. ARCHAMBAUD, Evêque de Châlons; 3. AMALRIC, époux de *Jeanne de Narbonne*, de laquelle il n'eut que BRUNISSENDE, alliée à *Yves de Garancières*; n'en ayant point eu d'enfans, elle testa le 22 Janvier 1418, laissant à *Jean de Voisins*, son parent, tige des Seigneurs de *Voisins-d'Ambres* & *Gélas*, tous les biens de la Maison de LAUTREC; & à *Guillaume de Narbonne*, tous ceux qui lui étoient échus du chef maternel; 4. & 5. ELÉONORE & JEANNE, Abbesces de Vielmer;

7. Et BÉATRIX, mariée à *Sicard d'Alaman*, alors veuf de *Philippe*. Il épousa 3^o *Béatrix de Meillon*, dont on ignore la lignée. Il eut du premier lit : *Elis d'Alaman*, épouse d'AMALRIC, Vicomte de LAUTREC, son oncle; & *Cécile*, mariée à *Hugues de Monteil-Adhémar*; & du second lit : *Sicard d'Alaman*, donataire de *Jeanne de Toulouse*, comme on l'a remarqué ci-dessus; & *Agnès d'Alaman*.

II. ISARN, Vicomte de LAUTREC, Seigneur de Montredon, Brassac & Camarès, céda des privilèges aux habitans de Lautrec; assista aux Etats de la Province, convoqués à Carcassonne en 1275, & testa la même année. Il portoit les armes de *Toulouse* en plein. On lui connoît, de *Jeanne de Saissac*, son épouse, trois enfans, favoir :

1. PIERRE, qui suit;
2. FROTARD, Seigneur de Montfa, marié à *Yolande*, morte en 1312. Il en eut :

GUILLAUME, Seigneur de Montfa & DE

LAUTREC, qui s'allia avec *Alix de Pons*, mère de deux filles :

La cadette, qui épousa le Seigneur de *Villars* ;

Et l'aînée, appelée HÉLÈNE, qui se maria au Seigneur d'*Arpajon*, à qui elle transmit tous ses droits sur la Vicomté de LAUTREC, ainsi que sur la Terre de Montfa ; mais *Hugues d'Arpajon*, petit-fils d'HÉLÈNE, rendit cette Terre à PIERRE DE LAUTREC, qui fuit, lequel lui donna en échange la Terre de Montredon. C'est à cause de ce mariage que les Seigneurs d'*Arpajon*, descendant de ladite HÉLÈNE, cartelèrent toujours leurs armes de celles de *Toulouse*.

3. Et BÉATRIX.

III. PIERRE, Vicomte de LAUTREC & Seigneur de Montredon, épousa *Ermeffinde*, dont on ignore le surnom. On ne leur connoît d'autre enfant que

IV. AMALRIC, Seigneur de Montredon & Vicomte de LAUTREC, qui reconnut, en faveur d'ISARN DE LAUTREC, la dot d'HÉLÈNE DE LAUTREC, future épouse de PIERRE II, qui fuit ; & mourut vers 1341, laissant un autre fils, appelé GUY, allié à *Blanche de Gardouch*. On ne lui connoît point de lignée.

V. PIERRE, II^e du nom, Vicomte de LAUTREC, fut Seigneur de Montredon, Saint-Germier, le Caylar, &c., testa & mourut avant 1390. Il portoit pour armes : de *Toulouse*, au chef chargé d'un lion passant, par allusion à celles de LAUTREC ancien. Il avoit épousé HÉLÈNE DE LAUTREC (sans doute des *Lautrec-Venez*), qui lui survécut plusieurs années. Leurs enfans furent :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Germier*, rapportée ci-après ;
3. AMALRIC, mentionné au testament de son neveu PIERRE ;
4. Et JEANNE, mariée à *Guiraud de Bellafare* ou *Bellafaire*, Seigneur d'Auriac, dont on croit la lignée éteinte.

VI. PIERRE, III^e du nom, Vicomte de LAUTREC, Seigneur de Montredon, fut Chambellan de JEAN, fils du Roi. C'est par erreur que les Bénédictins donnent cette qualité à son père. En présence de sa mère il transigea avec JEAN, son frère, sur la succession paternelle, & en eut même tous les droits qu'il pouvoit avoir sur Montredon, en échange dequels il

céda à JEAN les fiefs de Saint-Germier & du Caylar. En 1408 il acheta de PHILIPPE DE LAUTREC - VENEZ tous les droits qu'il avoit dans la Vicomté ; le battit en duel contre Amaury de la Motte, qu'il vainquit ; & fit deux testamens, l'un le 11 Avril 1390 ; & l'autre le 1^{er} Juillet 1402. Dans le premier, il se dit époux d'*Ermeffinde de Montaut*, Maison distinguée, fille de *Raymond* ; fait mention de ses mère, frères, sœur & oncle, & institua héritier PIERRE, IV^e du nom, qui fuit ; fait des legs à MARGUERITE, sa fille, & substitua à JEAN, son frère. Dans le second testament, il confirme, en faveur dudit PIERRE, l'institution d'héritier, & substitua ensuite 1^o en faveur de JEAN, INNOCENT, CATHERINE, AGNÈS, ERMESSINDE, les autres enfans ; 2^o de JEAN, son frère ; 3^o de *Guillaume*, *Amalric* & *Hugues de Bellafare*, ses neveux ; & 4^o en faveur de PHILIPPE DE LAUTREC-VENEZ. (On ignore la destinée de tous ces cadets.)

VII. PIERRE, IV^e du nom, Vicomte de LAUTREC, Seigneur de Montfa, la Bruyère & de la Montagne de Montaut, Terres que lui céda *Hugues d'Arpajon*, son cousin, à qui il avoit donné en échange celle de Montredon, sauf toutefois les droits appartenans à GUILLAUME DE LAUTREC-SAINT-GERMIER, son cousin. PIERRE vendit une partie de ses droits aux Comtes de Foix, & mourut en 1444. Il avoit épousé *Marguerite de Pestels*, fille de *Guy*, Seigneur de Vranzac & de Salers, d'une Maison connue. Leurs enfans furent :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. SIGARD, dont on ignore la destinée ;
3. FRANÇOIS, duquel les acles ne disent rien ;
4. ANNE, mariée à *Jean de Sévérac*, allié *Savignac*, Seigneur de Belcastel en Rouergue. (On ignore, dit le *Mémoire*, s'il étoit de la même Maison que le Maréchal de France ;)
5. CATHERINE, épouse de *Pharamond de la Vergue*, Seigneur de Saint-Sernin en Rouergue. (On ne connoît plus cette Maison ;)
6. ISABEAU, femme de *Raymond de Saint-Germier*, en Lauraguais, d'une Maison éteinte ;
7. JEANNE, alliée à *François Hébrail*, Seigneur de la Courtade, d'une branche des *Hébrail*, Seigneur de *Canast*, en Lauraguais ;
8. Et LOUISE, qu'on croit née posthume. Elle fut mariée à *Louis d'Auriol*, Seigneur de Boissezon, Laurion, Bouffencac, Lacalm & les Vignals, fils de *Jean*, Seigneur de Mon-

ragut, des anciens Seigneurs de *Montagut* en Lauragais. Il en subsiste encore deux branches; mais celle de *Boissezon* s'est éteinte dans la Familledes *Patry Calouin*, Seigneurs de Tréville, par le mariage (contrat passé le 11 Juin 1623) d'*Anne d'Auriol*, petite-fille de *LOUISE* de LAUTREC, avec *Mathurin de Patry Calouin*, Seigneur de la Calouinière & de Montalivet. Voy. PATRY CALOUIN. Ladite *LOUISE* de LAUTREC donna quittance, devant *Brossati*, Notaire, à *ANTOINE*, son frère, des droits qui lui étoient échus du chef de *PIERRE*, son père.

Nota. On trouve un testament fait en 1572, par *Guillaume de Villepassans*, dans lequel *Marguerite*, sa sœur, est dite veuve de *PEL-FORT* de LAUTREC, Seigneur de Salettes, père de *HUGUES*; & un acte de 1552, où il est dit qu'*OLIVIER* de LAUTREC avoit épousé *Jeanne de Hugues*; mais on n'a pas pu découvrir de quelle branche ils étoient.

VIII. *ANTOINE*, qualifié de noble & puissant Seigneur, dit de *Toulouse*, Vicomte de LAUTREC, Seigneur de Montfa, la Bruyère & Ferrals, qu'il avoit dénombré au Roi, vécut plus d'un siècle. En 1445, il obtint la récréance des biens de la Vicomté dépendans de l'hérédité de son père, & soutint un grand procès contre *SICARD*, son frère, pour ses droits légitimaires. C'est dans le cours de ce procès qu'il se dit publiquement *issu des anciens Comtes de Toulouse*. Il en donna la descendance, à commencer par le contrat de mariage de *Baudouin* avec *ALIX* de LAUTREC, & prouva que ses ancêtres en avoient toujours porté les armes en plein. Il fit quelque échange avec *ANTOINE*, Seigneur de Saint-Germier, son cousin, par acte de 1482, & testa le 31 Juillet 1527. Il fut prouvé que de son tems le Château de Montfa avoit été envahi & pillé, & qu'il s'y perdit quantité de titres. Il avoit épousé, 1^o *Catherine de Costière*; & 2^o *Séguine de Bar*, nièce de *Séguine d'Ornézan*, Dame de Vaudreuille, & donataire de *Marie de Bar*, la sœur, veuve de *Jean de Châteauverdun*, & héritière de son mari, & d'*Imber-te*, sa fille. Du premier lit vinrent :

1. & 2. *JEANNE* & *LOUISE*, Religieuses à Viel-mur;
3. *CATHERINE*, Religieuse à la Salvétat;
4. *MARIE*, épouse de haut & puissant Seigneur *Jean d'Antin*, Seigneur de Ferrals, vraisemblablement du chef de sa femme, laquelle testa en 1528, devant *Malbouisson*, Notaire.

Elle fut mère de: *Raymonde d'Antin*, alliée à *Robert de Manent*, Seigneur de Garus; de *Blanche d'Antin*, mariée à *Bertrand Auberard*, Seigneur de Lasbordes en Lauragais; de *Marie d'Antin*, femme de *Jean de la Valette*; & de plusieurs autres.

5. *MADELEINE*, alliée à *Jean*, alias *Bernard d'Albert*, Seigneur de la Ginié & de Puicavel, dont on ignore la descendance.

Les enfans du second lit furent :

6. *PIERRE*, Baron de la Bruyère, héritier de son père. Il n'eut point d'enfans de *Jeanne de Rigaud de Vaudreuil*, son épouse, & mourut en 1598;
7. *FRANÇOIS*, qui suit;
8. *PHILIPPE*, dont on ne fait rien;
9. *SÉGUINE*, mariée avec *Antoine de Saint-Jean*, Seigneur d'Honnoux;
10. *IMBERTE*, femme d'*Antoine d'Anticamareta*, Seigneur de Villeneuve & de Loubens;
11. *VIOLANTE*, alias *CHARLOTTE*, alliée avec *Jean de Lordat*, Seigneur de Saint-Victor en Foix; c'étoit sans doute un collatéral des *Lordat-Cazeneuve*;
12. *CLAUDINE*, épouse de *Hugues de Padiès*, Seigneur dudit lieu, Maison ancienne qui subsiste encore dans le Diocèse de Lavaur;
13. *CATHERINE*, Religieuse à Castres;
14. 15. & 16. *ISABEAU*, alias *GUILLETTE*; *ANNE*, & *FRANÇOISE*, Religieuses à la Salvétat.

Nota. On trouve dans le même tems une *MARGUERITE* de LAUTREC, épouse de *Jacques de Nadal*, ou *Noël*, ancienne Maison de Castres; mais on ignore de qui elle est fille.

IX. *FRANÇOIS*, Vicomte de LAUTREC, & déclaré seul fondé à porter ce titre, Baron de Montfa & de la Bruyère, Sieur de Peyrefiche, Cheval-Léger de la Compagnie de Randan, puis Commandant d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre, fut maintenu en la succession d'*ANTOINE* son père, & testa le 26 Septembre 1565, en présence d'*ANTOINE* de LAUTREC-SAINT-GERMIER, son cousin. Il avoit épousé, par contrat du 22 Novembre 1547, *Catherine de Sales*, fille de *Pons*, Seigneur de la Griffoule, Co-Seigneur d'Algans, & d'*Anne de la Font*, fille de *Guillaume*, de la Maison de *Ferreirois*. De ce mariage vinrent :

1. *PONS*, Vicomte de LAUTREC & Baron de Montfa, allié, le 17 Juillet 1569, avec *Jeanne d'Aure*, dont il paroît qu'il n'eut que :

JEAN, Vicomte de Montfa, Seigneur de la Montagne de Montaud, Gentilhomme

me ordinaire de la Chambre, qui eut un grand procès contre les Co-Seigneurs & habitans de Lautrec. Il fit un accord avec PIERRE, son oncle, & mourut sans lignée.

2. PIERRE, qui fuit;
3. Et autre PIERRE, dont on ne trouve rien.

X. PIERRE. V^e du nom, DE TOULOUSE & DE LAUTREC, Baron de Montfa. testa le 10 Mars 1624. Il avoit épousé *Anne de Noël*, aliàs *Nadal*, fille de *Jean*, Seigneur de la Croisette, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Commandant pour Sa Majesté en Languedoc, en l'absence du Duc de Damville, & de *Marguerite de Sales*, fille de *Louis*, Seigneur de la Griffoule, Gouverneur de Leucate, & de *Renée de Chauviers*, de la Maison de *Pouffan*. *Anne de Noël* descendoit encore, par ses aïeules, des Maisons de la *Font de Ferreirols* & de *Padiès*. Leurs enfans furent :

1. PIERRE-AUGUSTE DE TOULOUSE DE LAUTREC, Baron de Montfa, vraisemblablement décédé sans alliance;
2. BERNARD, qui fuit;
3. JEAN DE TOULOUSE DE LAUTREC, reçu Chevalier de Malte. On voit dans ses procès-verbaux d'Enquêtes & de preuves, qu'il portoit des armes écartelées aux 1 & 4 de gueules, à la croix d'or pommelée aux 12 pointes, qui est de TOULOUSE; & aux 3 & 4 d'azur, au lion rampant d'argent, couronné de fleurs de lis d'or, qui est de LAUTREC ancien. On y voit encore que tous les témoins déposent qu'il est notoire que ledit JEAN descend des Comtes de Toulouse;
4. & 5. ABEËL & JACQUES;
6. & 7. RENÉE & GENEVIÈVE.

XI. BERNARD DE TOULOUSE DE LAUTREC, Seigneur de Montfa, épousa *Marguerite de Vitrolles*, & testa le 5 Septembre 1656, laissant :

1. ALEXANDRE, qui fuit;
2. JEAN-GUILLAUME;
3. LOUISE, épouse de *Bernard-Antoine de Montesquiou*, Seigneur de Sainte-Colombe;
4. Et RENÉE.

XII. ALEXANDRE, Vicomte de LAUTREC, Seigneur de la Ferraye en Dauphiné & de Veynes, vendit Montfa au Marquis d'Ambrès. Il s'allia, le 7 Mars 1650, avec *Catherine de Cambesfort*, & en eut :

1. JEAN DE TOULOUSE DE LAUTREC, allié, le 8 Mai 1678, avec *Françoise de Saint-Mau-*

rice, fille de *Pierre*, Seigneur de Coudols, Plégades, Lers, Clapiers, &c. & de *Marie de Brandouin*, dont :

- MARIE, épouse, par contrat du 27 Janvier 1700, de *Joseph de Brunet*, Comte de Panat. Elle est morte en 1745;
- Et MADELEINE-DOROTHÉE, femme, le 29 Juin 1700, de *Jean-Henri de Roquefort de Marquien*.
2. BERNARD, qui fuit;
3. Et JEAN-ALEXANDRE, qui de sa femme, dont le nom est ignoré, a eu trois enfans, savoir :
 1. BERNARD DE TOULOUSE DE LAUTREC, Page & Gentilhomme du Duc d'ORLÉANS, Capitaine aux Gardes Françaises en 1751, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier;
 2. FULCRAN, Capitaine de Dragons & Chevalier de Saint-Louis;
 3. Et ISABEAU, alliée au Seigneur de *Bonne de Montmaur*.

XIII. BERNARD DE TOULOUSE DE LAUTREC, II^e du nom, épousa *Hélène de Passemar de Bertoules*, dont il eut :

XIV. ALEXANDRE DE TOULOUSE DE LAUTREC, II^e du nom, qui s'est marié avec *Catherine de Villeneuve*, fille d'*André*, Seigneur de la Roque, des anciens *Villeneuve*, connus en Languedoc depuis le XI^e siècle, & de *Catherine Boyer de Pechmeja*. Il a eu pour enfans :

1. ANTOINE-JOSEPH, mort en bas âge;
2. ALEXANDRE, Capitaine de Cavalerie, marié en 1748;
3. BARTHÉLEMY-JOSEPH, Prêtre;
4. Et CHARLES-JOSEPH-CONSTANTIN, qui suit.

XV. CHARLES-JOSEPH-CONSTANTIN DE TOULOUSE DE LAUTREC, dit le *Comte de Toulouse*, ancien Capitaine d'Infanterie, a épousé *Jeanne-Marie-Françoise d'Aroux*, fille de *Jean-Baptiste-François-Xavier*, Seigneur de la Serre, & de *Catherine-Anastase d'Abrial*, dont lignée.

BRANCHE des Seigneurs de SAINT-GERMIER.

VI. JEAN DE LAUTREC, second fils de PIERRE, II^e du nom, & d'*Hélène de Lautrec*, transigea avec PIERRE, son frère, les 25 Mai 1390, & 3 Juillet 1392, eut en partage le fief de Saint-Germier, & fut substitué aux biens dudit PIERRE. Par son mariage avec *Marguerite de Villette*, sœur d'*Amiel*, Seigneur de Montlédier, il devint la tige des

LAUTREC-SAINT-GERMIER. On voit par là que les Editeurs de l'*Hist. génér. du Languedoc* se sont mépris en faisant descendre ces Seigneurs de GUY DE LAUTREC. Les enfans de JEAN furent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. 3. & 4. JEAN, JEANNE & MARGUERITE.

VII. GUILLAUME DE LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, eut la réserve de ses droits sur Montredon, lorsque PIERRE céda cette Terre à *Hugues d'Arpajon*. En 1436, il donna son dénombrement, & rendit hommage au Comte de Foix en 1452. Il avoit épousé, par contrat du 7 Octobre 1435. *Bertrande de Mirabel*, fille de *Pierre*, Seigneur de Rosières au Diocèse d'Albi, & de *Bertrande de Paulin*. (Ces deux Maisons tenoient alors un rang distingué dans la Province, & avoient des alliances les plus flatteuses.) De son mariage vinrent :

1. SIMÉON, qui suit;
2. PIERRE, Chanoine d'Albi, lequel céda tous ses droits à FRANÇOIS, son neveu, par acte du 5 Août 1503;
3. YOLANDE, Religieuse à Viclmur;
4. Et ANTOINETTE, alliée, le 10 Octobre 1464, à *Guy du Puy*, Seigneur d'Elga. Il donna quittance des droits de son épouse le 10 Février 1496.

VIII. SIMÉON DE LAUTREC, Seigneur de St.-Germier, le Caylar, Laux, Saint-Giniès, St.-Jean-de-Vals, & Co-Seigneur de Mirandol, Fontfron & Thorène, fit des échanges avec ANTOINE DE LAUTREC-MONTFA, acquit quelques biens de *Jean de Châteaueverdun*, Seigneur de Sainte-Camelle, & dénombra en faveur des Comtes de Foix, le 16 Octobre 1459. Il épousa. 1^o en Juillet 1468. *Catherine de Morlhon*, fille de *Pierre*. Chevalier. Seigneur de Saint-Vincent, à qui il donna quittance des droits d'icelle le 1^{er} Avril 1482; & 2^o *Marguerite d'Isalguiet*. d'une Maison très-ancienne, alliée à la meilleure Noblesse, & mise, par M. de la Faille, au rang de celles qui ont illustré le Capitoulat de Toulouse. Du premier lit il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. JACQUES, Abbé de Saint-Pierre, lequel dénombra, le 19 Mars 1539, pour ANTOINE, son neveu & pupille, & testa le 1^{er} Novembre 1543, en faveur de ses neveux;
3. ISSALINE, mariée à *Pierre de Lescure*. Elle céda quelques-uns de ses droits à FRANÇOIS, son frère, le 22 Juin 1490.

Nota. On trouve que LAURENCE DE LAUTREC, étoit alliée, en 1490, avec un *Perrin*, dans une Généalogie imprimée de cette Famille; mais on n'a pu découvrir, dans aucun des titres des LAUTREC, la filiation de cette LAURENCE.

Et du second mariage de SIMÉON naquirent :

4. FRANÇOIS, Abbé d'Ambres;
5. CHARLES, Sieur du Bouquet, qui épousa, *Jeanne Doulcet*, Co-Dame de Maffaguel, maintenue par Arrêt de 1559, contre *Antoine de Vernioles*. Elle avoit dénombré au Roi, le 19 Mars 1539, & fut mère de

JEAN DE LAUTREC, héritier de Jean de Mons, Sieur de la Bessière. Il dénombra le Bouquet & Maffaguel, & assista au mariage d'*Antoine de Vernioles*, avec BRUNETTE DE LAUTREC, mentionnée ci-après, degré X. De son alliance avec *Jeanne Delhom*, ou de *Levi*, il eut deux filles, savoir :

1. MARIE, femme 1^o de *Samuel de Rabajens*, Seigneur de Mailloc, fils de *Philippe*, Baron de Paulin, & de *Louise de Roquesueil* (& frère d'*Olympe de Rabajens*, épouse du Sieur de Tanus, & de *Jeanne de Rabajens*, alliée à *Charles de Rigaud de Vaudreuil*, dont *Charlotte de Rabajens*, épouse de *Guillaume Viguier*, Sieur de Durfort; & 2^o de JACQUES DE TOULOUSE DE LAUTREC, rapporté ci-après, degré XII;
2. Et MARGUERITE, alliée à *Jean de Nadal*, ou *Noël*, Seigneur de Maffaguel.

6. Et CATHERINE, épouse de *Fulcon Orlie*, fils de *Sanxius*, qui reçut ses droits le 14 Novembre 1502. (Cette Maison d'*Orlie*, jadis puissante, & qui possédoit des grands fiefs en Lauraguais, est vraisemblablement éteinte.)

IX. FRANÇOIS DE LAUTREC, Gentilhomme des Roi & Reine de Navarre, donataire de son père en 1501, de son oncle PIERRE, Chanoine d'Albi, & de la sœur ISSALINE, transférée, le 7 Août 1508, avec *Marguerite d'Isalguiet*, sa belle-mère, & avoit épousé, le 29 Novembre 1501, *Brunette de Lordat*, fille de *Hugues*, Seigneur de Cazeneuve, & sœur de *Corbeiran*, qui lui constitua sa dot. FRANÇOIS testa le 5 Janvier 1511, fit deux codicilles. l'un en 1512, & l'autre en Janvier 1518, & mourut le 21 du même mois.

lailant *Brunette*, son épouse, tutrice de ses enfans, avec lesquels elle tranfigea le 9 Février 1551. Elle avoit testé le 2 Novembre 1539, en faveur d'ANTOINE, son troisiéme fils. Elle eut de son mariage :

1. SIMON, héritier, lequel donna procuration le 19 Février 1522, à sa mère, pour l'acquit des droits de ses sœurs, & décéda sans lignée ;
2. CORBEIRAN, qui suit ;
3. ANTOINE, héritier de sa mère & de JACQUES, son oncle. Il fut Conseiller au Parlement de Toulouse, & substitué aux biens de CORBEIRAN. Lors des troubles qui agiterent Toulouse, dans le XVI^e siècle, il fut arrêté & brûlé, lailant un fils, nommé JACQUES, dont on ignore la destinée ;
4. 5. 6. & 7. JEANNE, CATHERINE, MARGUERITE, & CATHERINE-JEANNE, Religieuses à Vielmur ;
8. SÉGUINE, mariée, par contrat du 23 Juin 1542, avec *Bringuier de Flavin de Sigal*, Sieur de la Capelle.

Nota. On trouve, en 1550, un GUILLAUME DE LAUTREC, dit époux de *Jeanne de Bouffquet*, qui rendit hommage ; mais on ignore la filiation.

X. CORBEIRAN DE LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, testa le 8 Mars 1535, & étoit mort en 1547. Il avoit épousé *Ijabeau de Las-Combes*, laquelle se disoit Dame d'Hautpoul & de Mazamet, fille de *Michel*, & de *Françoise de Montredon d'Escales*, sœur de *Gilbert*, Seigneur d'Escales. Elle tranfigea sur ses droits le 18 Octobre 1568, avec *Lise de Padiés*, sa belle-sœur, veuve de *Jean de Las-Combes*, son frère, faisant tant pour elle que pour *Anne de Las-Combes*, sa fille, épouse de *François d'Auriol*, Seigneur de Laurion, Boillezon, &c., & testa en 1546 & 1572, lailant pour enfans :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. BRUNETTE, mariée, par contrat du 7 Novembre 1547, avec *Antoine de Vernioles*, Seigneur de Campan, dont elle eut : 1. *Antoine de Vernioles*, lequel donna quittance, le 16 Juillet 1569, à ANTOINE, des droits de ladite BRUNETTE, sa mère ; 2. *Ijabelle de Vernioles*, épouse de *Balthazar de Soubiran* ; 3. & *Jeanne de Vernioles*, alliée à *Jacques de Marion*, Seigneur de Payra, auquel on ne connoit d'autre fille que *Sara de Marion*, épouse d'*Odet de Capriol*, dont les descendans possèdent encore ladite Terre de Payra. *Odet* eut en-

tr'autres enfans : *Madeleine de Capriol*, mariée à *François Hébrail*, Sieur de Canail ;

3. Et JEANNE, qui fit des donations en faveur d'ANTOINE & de BRUNETTE, ses frère & sœur.

XI. ANTOINE DE TOULOUSE DE LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, le Caylar, Lacalm & la Mevlarie, fut mis sous la tutelle de JACQUES, Abbé de Saint-Pierre, son oncle ; dénombra en 1539 & 1558 ; tranfigea, en 1598, avec JEAN DE TOULOUSE DE LAUTREC, Seigneur de Montfa ; & en 1598 & 1599, avec JACQUES, son fils. Il épousa, 1^o en 1555, *Jeanne de Varagne*, fille de *Gaillard*, Seigneur de Belesta & de Gardouch ; & 2^o le 15 Mars 1572, *Germaine de Foix* (dont la dot fut payée en 1580), fille de *Jean*, Vicomte de Conserans, & de *Constance de Mauléon*, & sœur de *Jean-Paul de Foix*, dernier Vicomte de Conserans de cette Maison ; & 3^o le 9 Août 1602, *Jeanne de Hue*, fille de *N... de Hue*, Seigneur de Monfégu, & de *Gillette d'Amat-Delram*. Du premier lit il eut :

1. GAILLARD, substitué par *Ijabeau de Las-Combes* ; il est mort sans lignée ;
2. JEANNE, épouse d'*Arnaud de Vernon*, Seigneur d'Aigues-Vives, qui fit quittance de sa dot le 7 Août 1570 ;
3. ISABEAU, alliée à *Pierre du Mas*, Seigneur de Cantaullet.

Du second lit vinrent :

4. PAUL, dont on ne fait rien ;
5. JACQUES, qui suit ;
6. DÉBORA, épouse d'*Arnaud Moliet*, Sieur de la Réole ;
7. SUSANNE, femme 1^o de *Gaspard de Lacalm* ; & 2^o de *Guérin de Monfaucon*, Seigneur de Bellou ;
8. CATHERINE, mariée à *Nicolas de la Baume*, Sieur d'Arifat.

Et du troisiéme lit est issu :

9. PAUL-ARNAUD, dont on ignore la destinée.

XII. JACQUES DE TOULOUSE DE LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, Sénéchal de Castres, soutint un grand procès contre les Co-Seigneurs de LAUTREC & les Habitans dudit lieu. Il épousa, le 10 Juin 1596, MARIE DE LAUTREC, sa cousine, fille de JEAN, Seigneur de Maslagnel, & de *Jeanne Delhom*, & veuve de *Samuel de Rabastens*, laquelle tranfigea avec les Seigneurs de *Latger*, le 12 Septembre 1620, & testa le 23 Juillet 1629. De ce mariage vinrent :

1. MARQUIS, qui fuit ;
2. Autre MARQUIS, mentionné dans une Sentence du Sénéchal de Carcaffonne ;
3. PAUL, Sieur de Durfort, décédé *ab intestat*. Ses biens furent partagés entre ses frères & sœurs ;
4. MARC-ANTOINE, rapporté après son aîné ;
5. MARGUERITE, mariée, le 29 Décembre 1628, à *César de Voifins*, Baron de Blagnac, qui en étoit veuf en 1646 ;
6. ISABEAU, alliée, le 26 Août 1636, à *Galibert de Legibus*, Baron de Felzins, Sieur de Sorgues, lequel tranfigea le 31 Mars 1645, avec MARC-ANTOINE, son beau-frère ;
7. Et ALBONCE, femme de *Jacques le Noir*, Seigneur de Cambon & du Puget.

XIII. MARQUIS DE TOULOUSE DE LAUTREC, Baron de Cestayrols, Sénéchal de Castres, héritier contractuel de ses aïeux, servit longtems le Roi, & mourut d'une maladie qui le surprit à Leucate. Il avoit tranfigé avec ses frères & sœurs, & avoit époufé, le 1^{er} Novembre 1617, *Ifabeau de Latger*, héritière d'une branche des anciens *Latger*, de Castres, dont il y a eu nombre de Conseillers au Parlement, & dont il ne reste que les branches de Castres & de Castelnadaury. Elle étoit fille de *Jean de Latger*, Seigneur de Maffugiès, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Marguerite de Dammartin*. Le Seigneur de *Maffugiès* avoit eu un fils, appelé *Hercule de Latger*, qui lui succéda dans sa charge de Conseiller ; mais il mourut sans alliance, & laissa sa sœur *Ifabeau*, héritière générale. MARQUIS DE TOULOUSE DE LAUTREC avoit testé le 31 Décembre 1637, laissant son épouse héritière, laquelle en qualité de tutrice de ses enfans, tranfigea, le 7 Mai 1641, avec les Seigneurs de *Vaudreuil*, & MARC-ANTOINE DE LAUTREC, son beau-frère, & vendit Cestayrols au Sieur *Carlott*, son beau-fils. Leurs enfans furent :

1. MARIE, alliée, le 1^{er} Juin 1641, avec *Pierre Carlott*, Conseiller à la Chambre de l'Édit, fils de *Jérôme*, & de *Gabrielle de Verne*. Ce *Pierre* fut l'auteur des Seigneurs actuels de *Maffugiès* ;
2. MARGUERITE, mariée, le 28 Octobre 1645, avec *Pierre de Rouffet*, Seigneur de Cauffe ;
3. LUCRÈCE, épouse, le 12 Mars 1647, de *Jacques de Gartoule*, Seigneur de Belfortès ;
4. ISABEAU, femme, par contrat du 3 Mai 1645, de *Marquis*, aliàs *Jacques de Cornéillan*, Sieur de la Brunie & de Padiès ;
5. Et LOUISE, alliée, le 3 Septembre 1650,

avec *Jean Iſarn*, Avocat à la Chambre de l'Édit.

XIII. MARC-ANTOINE DE TOULOUSE DE LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, hérita des biens substitués, dont avoit joui précédemment MARQUIS son frère aîné, & en donna son dénombrement en 1639, après avoir plaidé contre ses nièces, filles du dit MARQUIS. Il époufa, le 17 Avril 1636, *Jeanne de Tignol*, fille de *Jacob*, & d'*Ifabeau de Vidal*. Elle survécut à son mari, & fit donation à MARC-ANTOINE, son petit-fils. Ils eurent pour enfans :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. JEAN, Sieur du Caylar ;
3. JACQUES, Sieur de Montégou ;
4. Et PIERRE, Sieur du Bouffquet.

XIV. LOUIS DE TOULOUSE DE LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, émancipé le 18 Juin 1661, donataire des biens de ses père & aïeux, époufa, 1^o par contrat du 16 Avril 1657, *Jeanne d'Albié*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de Rey*, & traita avec son père au sujet de ce mariage. Sa femme testa le 11 Décembre 1670, & mourut sans lignée ; & 2^o *Anne de Mellier*, qui lui survécut, & tranfigea avec les héritiers de ladite *Jeanne d'Albié*. Il eut de cette seconde femme :

- MARC-ANTOINE, qui fuit ;
Et une fille naturelle, appelée DELPHINE.

XV. MARC-ANTOINE, dit le Comte DE TOULOUSE DE LAUTREC-SAINT-GERMIER, élevé sous la tutelle de *Anne de Mellier*, sa mère, & donataire de *Jeanne de Tignol*, son aïeule, rendit hommage en 1725, & son dénombrement le 5 Mai 1731. Il mourut chef d'une brigade dans les Carabiniers, & avoit époufé, par contrat du 14 Décembre 1716, *Marie-Charlotte de Percin*, dont :

1. PIERRE-JOSEPH, qui fuit ;
2. ANDRÉ-HERCULE, Chanoine ;
3. Et ETIENNE, Abbé de Gaillac.

XVI. PIERRE-JOSEPH DE TOULOUSE DE LAUTREC, dit le Comte de *Toulouse*, Seigneur de Saint-Germier, Colonel-Lieutenant du Régiment de Condé, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi, a époufé *Jeanne-Elisabeth Bouttonnet*, dont il a plusieurs enfans en bas âge.

Les armes pleines DE TOULOUSE font : *de gueules, à la croix vidée, cléchée & pommetée d'or, aux 12 pointes.*

Cette Maison est alliée à la meilleure Nobleſſe du Languedoc, & autres des plus grands du Royaume & de la Cour.

♦ LAUWEREYNS, Famille noble & ancienne, originaire de la Saxe, iſſue des Seigneurs de DIEPENHEDE, & établie en Flandre dès le commencement du XIII^e ſiècle. Elle a eu des emplois diſtingués, tant militaires que civils, au ſervice des Comtes de Flandre, qui avoient alors leur réſidence à Bruges, où ils tenoient leur cour; & elle a occupé les premières charges de la Régence Magiſtrale dans cette ville, qui étoit dans ce tems une des plus célèbres de l'Europe, par l'imménſité de ſon commerce, ſes richèſſes & ſa grande population. Cette Famille quitta Bruges en 1560, au commencement des troubles, & fixa ſon domicile à Dunkerque, & de là à Bergues-Saint-Winoc. LOUIS XV a reconnu, ſur les titres originaux & preuves authentiques, ſon ancienne extraction noble, iſſue en ligne directe & maſculine, de la Famille de LAUWEREYNS, dite DIEPENHEDE, en maintenant, par Lettre Patentes du mois de Juin 1719, CHARLES-FRANÇOIS LAUWEREYNS, Ecuyer, Seigneur de Roofendaël, & JEAN-BAPTISTE-WINOC LAUWEREYNS, Ecuyer, Seigneur de Bergendaël, frères, dans les mêmes privilèges que les autres Gentilſhommes de ſon Royaume, comme ſes ancêtres avoient joui de tout tems, ſous la domination des Comtes de Flandre, Ducs de Bourgogne & Rois d'Eſpagne; qu'à cet effet ils puſſent tenir & poſſéder tous fiefs, terres & Seigneuries, de quelques noms, titres & dignités qu'elles ſoient, même à parvenir à tous degrés de chevalerie, comme vrais Gentilſhommes de nom & d'armes, ſans que, pour raiſon de ce, ils ſoient tenus de lui payer, & à ſes ſuccèſſeurs Rois, aucun finance ni indemnité, dont il leur a fait don & remiſe par les préſentes; leſquelles Lettres ont été enregistrées, tant au Greſſe de la Cour du Parlement de Flandre, le 27 Juillet 1719, qu'au Bureau des Finances & Domaines de la Généralité de Lille, le 28 deſdits mois & an.

I. OTHON, Seigneur de DIEPENHEDE, Chevalier, vivant en 1247, ſuivit dans l'Iſle de Chypre Guillaume de Dampierre, fils de Marguerite de Conſtantinople, Comteſſe de Flandre, lors de l'expédition de la Syrie, qui fut la 1^{re} Croiſade du Roi SAINT LOUIS. Il mou-

rut dans cette Iſle: ſon ſceau étoit chargé de *trois merlettes*. De *Jeanne van Velthuifen*, ſon épouſe, il laiſſa:

II. WILLEMAR de LAUWEREYNS, Chevalier, Seigneur de DIEPENHEDE, qui décéda l'an 1292. Il avoit épouſé *Catherine van Voſmaer*, fille de *Robert*, Chevalier, natif de Zélande, dont:

III. N.... LAUWEREYNS, Seigneur de DIEPENHEDE, Chevalier, mort en 1310. Il avoit épouſé *Mathilde d'Alſemberghe*, fille de *Jean*, Ecuyer, de laquelle il eut:

1. ROBERT, Seigneur de DIEPENHEDE, qui paſſa en Angleterre, où il s'établit;
2. Et MARC, qui ſuit.

IV. MARC retint LAUWEREYNS pour ſon ſurnom. & DIEPENHEDE pour ſon cri d'armes; & ajouta à ſon écuſſon, *un arbre de laurier, arraché de ſonople*, que ſa poſtérité a continué juſqu'à préſent de porter. Il décéda le 17 Novembre 1339, & laiſſa de ſon épouſe, *Marie van Ravenſvelde*, fille de Pierre, Ecuyer,

V. GILLES LAUWEREYNS, 1^{er} du nom, Chevalier, Conſeiller de Louis de Male, Comte de Flandre, vivant en 1350, qui hérita, de ſon père, d'un fief ſitué à Bruges, rapportant 50 livres tournois par an, & relevant de la Cour ſéodale de l'Abbaye exemptée de Saint-Pierre de Gand. Il mourut en Juin 1381, & avoit épouſé *Barbe de Pillenrode*, fille de *Baudouin*, Chevalier, Seigneur de Billemtède, mort le 4 Août 1368, dont entr'autres enfans:

VI. GILLES LAUWEREYNS, II^e du nom, Chevalier, Conſeiller & Ecuyer de Philippe de Valois, Duc de Bourgogne, Comte de Flandre, qu'il accompagna partout, juſqu'au décès de ce Prince, arrivé à Halle, le 27 Mars 1404. Il ſuccéda au fief ſitué à Bruges, mourut en cette ville, le 8 Décembre 1413, & fut enterré en l'Egliſe Collégiale de Saint-Sauveur, dans la grande nef du milieu, ſous une grande tombe de pierre bleue, ornée de ſes Armoiries & liſières en cuivre, avec une inſcription Flamande ſur le même métal. Il avoit épouſé *Catherine de Rotſelaer*, fille de *Joſeph*, iſſu des Seigneurs de ce lieu, en Flandre, morte le 12 Avril 1415, laiſſant pour enfans:

1. GILLES, III^e du nom, Ecuyer, Bourgmestre de la commune de la ville de Bruges, en Octobre 1437, par nomination de Philippe le Bon. Il fut du nombre des Députés

envoyés, le 9 Janvier 1438, à Arras, vers leur Souverain, pour demander grâce & pardon de la rébellion des Citoyens de Bruges, & de l'assassinat commis dans la personne de Jean de Villiers, Sire de l'Isle-Adam, Chevalier de la Toison d'Or, & Maréchal de France. Il fut premier Bourgmestre au renouvellement de la Régence de Bruges, en 1442, Echevin aux années 1440, 1445, 1451 & 1453, & Chef-Homme en 1443, 1446 & 1450; mourut le 12 Avril 1455, & fut inhumé dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Jacques, ne laissant aucune postérité de son épouse *Catherine de Vrient*, fille de *Jean*, d'une noble & ancienne Famille de Bruges. Mais il eut deux fils naturels :

L'aîné, nommé *ETIENNE*, mort garçon ;
Et le cadet, nommé *ANDRÉ*, passa en Espagne, & se maria à *Lepe*, près de Cadix.

2. *PIERRE*, qui suit ;
3. Et *MARGUERITE*, fille Béguine en 1426.

VII. *PIERRE LAUWEREYNS*, 1^{er} du nom, Chevalier, Chambellan & Conseiller d'Adolphe 1^{er}, Duc de Clèves, au service duquel il resta jusqu'en 1448, décéda à Bruges le 29 Juin 1454, & fut inhumé auprès de son père. Il avoit épousé *Pétronille de Boot*, morte le 15 Août 1449, fille de Messire *Nicolas*, Grand Maître du haut Thonlieu de Bruges, & de ses dépendances, d'une ancienne Famille noble, éteinte au commencement de ce siècle, & fondue dans celle du Comte de *Cotlins*, à Bruxelles. Ses enfans furent :

1. *COLLARD*, qui suit ;
2. *GILLES*, mort le 20 Avril 1486, laissant un fils naturel, nommé *ADRIEN LAUWEREYNS* ;
3. *PIERRE*, Prêtre, vivant en 1485 ;
4. *JACQUES*, qui brisa son fceau d'un *croissant au premier canton* ;
5. *PÉTRONILLE*, morte à Lille en 1493, sans enfans, de son mariage avec *Wautier Mefdach*, fils de *Philippe*, Chevalier, d'une noble & ancienne Famille de Flandre, qui a possédé la Seigneurie de Gramma, & celle de Wingines, depuis érigée en Baronnie ;
6. *MATHILDE*, morte à Bruges en 1485, sans postérité, de son mariage avec *Charles Kalverkeete*, Seigneur dudit lieu ;
7. *CORNÉLIE*, vivante en 1485, mariée à *Georges Barvoet*, fils de *Jean*, Conseiller & Echevin de Bruges, & d'*Elisabeth de Langhe* ;
8. Et *BARBE*, femme de *Jacques Boudins*, fils

Tome XI.

de *Renier*, Ecuyer, & frère de *Pierre*, Grand Bailli d'Alost, puis de Furnes, ensuite Ecouteur de Bruges; ils étoient issus d'un fils naturel de *Baudouin XII*, Comte de Flandre.

VIII. *COLLARD LAUWEREYNS*, Ecuyer, Seigneur du fief situé à Bruges & du fief sis à Zuyenkerke, dont il fit hommage le 12 Février 1455, Echevin du Magistrat de Bruges, en 1471, décéda troisième Echevin, le 19 Juin 1477, & fut inhumé en l'Eglise Saint-Jacques, au bas de l'Autel de la Chapelle Sainte-Marguerite qu'il avoit fait bâtir, dans un caveau couvert d'une grande pierre bleue ornée de deux figures en marbre blanc, où d'un côté il est représenté & son épouse de l'autre, avec une inscription à l'entour; il portoit pour supports à ses armes un ours & un lion. Il avoit épousé, 1^o *Claire Moreel*, morte en 1459, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Cleyhem, d'une ancienne Famille noble, & premier Bourgmestre de Bruges, & de *Jeanne de Luse*, issue des Seigneurs de *Swevezele*; & 2^o *Claire de Beer*, dite de *Meulebeke*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Echevin, Conseiller & Chef-Homme de Bruges, & de *Jacqueline de Croock*, descendue de la très-ancienne & illustre Maison de *Beer*, Seigneurs de Meulebeke, &c., originaire de Flandre, où elle florissoit dès le XII^e siècle. (Voy. *Meyerus, in Annal. Flandr., in vitâ Ludovici Maleani*.) Après la mort de son mari elle se remaria à *Josse de Deckere*, Ecuyer, premier Bourgmestre de Bruges, & mourut le 19 Janvier 1483. *COLLARD LAUWEREYNS* eut de son premier lit :

1. *BARBE*, morte en 1516, femme en 1485, d'*Henri Enghenielant*, Conseiller de Bruges en 1504, Trésorier principal en 1509, fils d'*Henri*, d'une Famille noble & ancienne, originaire du Duché de Gueldre, & d'*Helgaete van der Buerse*, dont postérité ;
2. *CORNÉLIE*, morte le 5 Septembre 1502, & inhumée dans la Collégiale de Notre-Dame de Bruges, où elle fonda un anniversaire perpétuel avec son mari, *Jacques de Donckere*, mort Bourgmestre de la Commune de Bruges en 1501, fils de *Jacques*, Ecuyer, Echevin de ladite Ville, & d'*Amplonie de Metteneye*. Ils ne laissèrent qu'une fille unique, nommée *Eléonore de Donckere*, morte en 1531, femme de *Gaspard de Waele*, Ecuyer, Seigneur de Corveré,

W w

Vennissen, &c., Avoué de la Ville d'Ypres en 1515, dont défendance.

Et du second lit vinrent :

3. PIERRE, qui fuit ;
4. FRANÇOIS, Ecuyer, Echevin & Bourgmestre du pays du Franc de Bruges en 1526, mort sans alliance ;
5. GILLES, IV^e du nom, Conseiller de Bruges, en 1505 & 1506, Chef-Homme en 1508, Prévôt de la Confrérie du Précieux Sang de Notre Seigneur, en 1514. Il brisa ses Armes d'une étoile d'or au premier canton, mourut le 27 Mars 1533, & fut inhumé en l'Eglise Saint-Jacques, au caveau qu'il y fit construire, couvert d'une grande pierre bleue ornée de ses armoiries & de lisères en cuivre avec une inscription sur même métal. Il avoit épousé *Louise de Waterleet*, morte le 29 Juillet 1556, fille de *Philippe*, Ecuyer, issu des Seigneurs de *Waterleet*, dont pour fille unique,

LOUISE, morte le 9 Juin 1548, femme, le 22 Janvier 1527, de *Marc de le Flye*, Ecuyer, Seigneur de la Vallée, Conseiller de Bruges, en 1529, Prévôt du Précieux Sang, en 1549, fils aîné de *Jean*, Seigneur de *le Flye*, d'Ennevelin, &c., Maître d'Hôtel du Roi de Castille, & de *Madeleine Strabant*. Il mourut le 15 Août 1549, & fut inhumé avec son épouse à Saint-Jacques, dont grande postérité ;

6. JEAN, Ecuyer, Docteur ès-Lois, mort en 1556, marié, 1^e à *Catherine van Erfvoorde* ; & 2^e à *Elisabeth Wynne*. Du premier lit vinrent : cinq garçons, dont plusieurs morts sans alliance, & trois filles :

1. 2. & 3. PIERRE, FRANÇOIS, & GUILLAUME ;

4. GILLES, Ecuyer, Conseiller du Magistrat de Bruges, aux années 1505 & 1506, Chef-Homme de ladite Ville en 1508, Prévôt de l'illustre Confrérie du Précieux Sang, qui s'y conserva depuis 1504. Il brisa ses Armes d'une étoile au premier canton, & décéda le 17 Mars 1533, fut inhumé à Saint-Jacques, dans un caveau qu'il y avoit fait construire, couvert d'une grande pierre bleue, entourée de cuivre, avec ses armoiries & inscriptions de même métal, dans laquelle Eglise il fonda un anniversaire perpétuel ; il avoit épousé *Louise de Waterleet*, morte le 29 Juillet 1556, fille de Messire *Philippe*, de

l'illustre Maisons des Seigneurs de *Waterleet*, & de *Cornélie van Cortrycke* ; de ce mariage ne vint qu'une fille unique,

LOUISE, décédée le 9 Juin 1548, inhumée près de ses parents. Elle avoit épousé, le 21 Janvier 1527, *Marc de le Flye*, Ecuyer, Seigneur de la Vallée, Conseiller du Magistrat de Bruges en 1529, Prévôt du Précieux Sang, en 1549, mort du vivant de son père, le 15 Août de la même année, enterré au caveau de son beau-père, à Saint-Jacques, & fils aîné de Messire *Jean de le Flye*, d'Ennevelin, de la Gaugerie, la Vallée, &c., Maître d'Hôtel de Philippe le Bel, & de *Madeleine Strabant*. Ils eurent une grande postérité, existante actuellement par les femmes.

5. JEAN, Ecuyer, Docteur ès-Lois, marié, 1^e à *Catherine van Erfvoorde*, de laquelle il étoit veuf en 1530 ; & 2^e à *Elisabeth Wynne*, fille de *Jean*, laquelle étoit veuve en 1549. De ses deux mariages il eut huit enfants, dont plusieurs filles mariées. Le dernier, nommé JEAN, Ecuyer, Docteur ès-Lois, lequel vivoit en 1565, avec son épouse, *Cornélie Bernaerts*, dont on ignore la postérité ; & CLAIRE, morte le 18 Septembre 1529, femme de *François van den Heede*, Vicomte de Vive-Saint-Eloi, Seigneur de Negreputte, &c., décédé le 27 Mai 1537, fils de *Jacques*, Seigneur van den Heede, & de *Lutgarde de Bruges de la Gruthuse*, de l'illustre Maison de ce nom, dont les Princes de Steenhuyse, honorés de la Toison d'Or ;
6. ADRIENNE, morte en 1559, femme de *Chrétien Weyms*, Ecuyer ;
7. ANNE, morte en 1571, femme de *Simon Gaillaert*, Ecuyer ;
8. Et MARGUERITE, morte sans alliance.

IX. PIERRE LAUWEREYNS, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur du fief de Zuyenkerke, dont il fit hommage le 5 Octobre 1477, décéda à Bruges en 1528, & fut enterré dans l'Eglise de l'Abbaye d'Eeckhout. Il avoit épousé *Jacqueline Coopman*, fille d'*Eugène*, Ecuyer, Seigneur d'Hoogburgh, &c., & de *Marie van Themseke*. Elle se remarria à *Etienne Bart*, Ecuyer, Echevin de Bruges, & décéda le 20 Septembre 1555 ; elle est enterrée près de son premier mari, dont elle eut :

1. COLLARD, qui fuit ;
2. Et PIERRE, tige de la branche des premiers Seigneurs de *Roosendael*, mentionnée en son rang.

X. COLLARD LAUWEREYNS, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur du fief de Zuyenkerke, quitta Bruges, en 1560, à l'occasion des troubles qui commençoient à pagiter, & s'établit à Dunquerque. Il fut élu Bourgmestre & Chef du Magistrat en 1562 & 1565, & mourut en 1566. Il avoit épousé, à Bruges, *Jacqueline van Helfen*, avec laquelle il fonda dans la grande Eglise de Dunquerque, où ils font enterrés, un anniversaire perpétuel, le 12 Septembre 1566. Elle étoit fille de *Godefroy*, & de *Barbe van der Saint-Repen*, d'une Famille noble, patricienne de Bruges; *Barbe van der Saint-Repen* se remaria avec *Herman van Volden*, Gentilhomme natif de Duysbourg, au pays de Clèves. COLLARD eut pour enfans :

1. JEAN, Ecuyer, Echevin & Trésorier des Ville & Territoire de Dunquerque, qui décéda sans postérité en 1602. Il avoit fondé & créé une bourse de 100 florins *Carolus*, par an, à perpétuité, au profit d'un jeune homme pendant le cours de ses études, hypothéqué sur le Corps de la Ville de Dunquerque, & un jeune homme de sa Famille doit avoir la préférence. Il fit hommage, le 15 Novembre 1566, de l'ancien fief de Zuyenkerke, dont il avoit hérité de son père. Il avoit épousé *Pétronille Coopman*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur d'Hoogburgh;
2. COLLARD, qui fuit ;
3. LIEVIN Lieutenant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes au service d'Espagne, décédé sans alliance ;
4. BARBE, femme de *Jean de Schodt*, Ecuyer, Seigneur de Verdonck, &c., troisième Echevin des Ville & Châtellenie de Bergues-Saint-Winoc, en 1587. Elle mourut en 1595, & eut un fils & une fille, mariés ;
5. Et MARIE, épouse de *Georges Duyck*, Licencié ès-Lois, &c., fils de *Laurent*, Ecuyer, dont une fille, *Marie Duyck*, qui de son époux, *Michel van der Beke*, Licencié ès-Lois & Echevin des Ville & Châtellenie de Bergues-Saint-Winoc, eut nombreuse postérité.

XI. COLLARD LAUWEREYNS, III^e du nom, Ecuyer, né à Dunquerque, fut Capitaine d'Infanterie Wallonne, au service de PHILIPPE II, Roi d'Espagne. Après l'avoir quitté, il s'établit le premier de sa famille à Bergues-Saint-

Winoc, où il épousa, en 1587, *Jeanne Bertolomeux*, d'une noble & ancienne Famille de ce canton, fille de *Georges*, Licencié ès-Lois, & de *Guillaumette Sordey*. Il décéda à Bergues en 1598, & elle le 25 Novembre 1605, & ils furent inhumés en l'Eglise Saint-Pierre. De leur mariage naquirent :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. JEAN, Prêtre, Religieux en l'Abbaye de Bergues-Saint-Winoc, mort en 1652 ;
3. Et PÉTRONILLE, Religieuse aux Dames Pauvres-Claires à Ypres.

XII. CHARLES LAUWEREYNS, Ecuyer, Licencié ès-Lois, Echevin des Ville & Châtellenie de Bergues-Saint-Winoc, y décéda le 27 Octobre 1633, & fut inhumé dans l'Eglise Saint-Pierre, au chœur de Notre-Dame, sous une tombe qu'il y fit construire. Il avoit épousé 1^o le 16 Mai 1627, *Christine de Nachtegael*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Licencié ès-Lois, Conseiller de l'Amirauté de S. M. C., & de *Marie de Spart*; & 2^o *Marie de Gauwy*, le 30 Janvier 1633, fille d'*Aubin*, Ecuyer, Capitaine au service de l'Empereur, & de *Sara Monnaert*, décédée le 12 Décembre 1646. Il eut du premier lit :

1. MARTIN, qui fuit.

Et du second lit vinrent :

2. RENÉ-NICOLAS, Prêtre, Curé de Boefinghe, en Septembre 1666, sous la Châtellenie de Cassel, né le 18 Novembre 1633, décédé à Bergues-Saint-Winoc le 14 Septembre 1676, & enterré dans le grand chœur de l'Eglise Saint-Martin ;
3. CHARLES, Capitaine de Cavalerie au service d'Espagne, qu'il quitta à cause de ses blessures considérables qu'il avoit reçues. Il se fit ensuite Prêtre, fut Curé de Saint-Martin en 1682, décéda le 24 Décembre 1702, & est inhumé dans son Eglise auprès de RENÉ-NICOLAS, son frère ;
4. ANNE-PHILIPPINE, Religieuse Capucine à Bergues, sous le nom de Sœur *Marie-Agnès*, morte en 1692 ;
5. Et MARIE-ALBINE, née le 27 Août 1635, mariée 1^o *Jean-François van Teteghem*, Ecuyer, Seigneur de Camerleem, &c., Echevin des Ville & Châtellenie de Bergues, mort à Rexpoëde en 1674 ; & 2^o à *Jean-François le Blon*, Ecuyer, Seigneur de Liebaesbrughe, &c., Echevin de Bergues, mort sans postérité, fils de *François-Ignace le Blon*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu. Elle mourut au commencement de 1701, au

village de Rexpoëde, Châtellenie de Bergues, & eut de son premier lit un fils, qui fut marié.

XIII. MARTIN LAUWEREYNS, né à Bergues en 1628, Licencié ès-Lois en l'Université de Douai. le 4 Mai 1653, Echevin des Ville & Châtellenie de Bergues en 1653, 1654, 1655, devint Conseiller Pensionnaire & Greffier Criminel le 25 Novembre 1655, Ecuier, Seigneur de Roofendaël, par retrait lignager du 2 Septembre 1664, Subdélégué Général de la Flandre Maritime, & Subdélégué Particulier en la fudite Ville, fut nommé par Louis XIV Président à la création de son Parlement de Flandre à Tournai, dont il remercia Sa Majesté; fit le retrait lignager de la Cour Féodale de Roofendaël, relevant de Sa Majesté, le 2 Septembre 1664; décéda le 17 Octobre 1696, & fut inhumé dans l'Eglise St.-Pierre, devant le grand autel, sous la tombe de la Famille de M. Martin Schodt. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 17 Novembre 1654, *Marie-Jeanne Vernimmen*, morte le 17 Janvier 1670, d'une ancienne Famille distinguée, depuis plusieurs siècles, dans la Magistrature, qui a donné un Président à Mortier & un Procureur Général au Parlement de Flandre. Elle étoit fille de *Paul Vernimmen*, Seigneur de Bammaerde & de la Clytte, premier Conseiller Pensionnaire de Bergues-Saint-Winoc, & de *Marie de Hardevuyt*, issue de l'illustre Maison de ce nom, originaire de la Ville Impériale de Cologne, de laquelle étoit *Saint Brumo*. Le Seigneur de Roofendaël épousa, 2^o à Bruges, en 1672, *Marie-Anne Maroucx*, sœur germaine d'*Antoine*, Bourgmestre & Echevin de la Ville de Bruges & Député aux Etats de Flandre, morte en ladite Ville le 22 Octobre 1685, sans enfans, fille de *Pierre Maroucx*, Ecuier, Receveur Général du pays & territoire du Franc de Bruges, & d'*Anne-Marie van Caselle*; & 3^o *Anne de Ligny*, morte la douairière en 1702, aussi sans postérité, fille de *Pierre*, Echevin des Ville & Châtellenie de Bergues-Saint-Winoc & de *Marie Nelis*. Du premier lit il eut :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit;
2. PHILIPPE-CORNEILLE, mort sans postérité en 1682;
3. JEAN-BAPTISTE-VINNOG, tige de la branche des Seigneurs de *Berghendaële*, rapportée ci-après;

4. Et MARIE-ANNE, morte sans laisser d'enfans de son mari le Marquis de la Sca Capitaine de Cavalerie au service de France, à Armentières, en 1763.

XIV. CHARLES-FRANÇOIS LAUWEREYNS, né, le 11 Octobre 1660, Ecuier, Seigneur de Roofendaël, &c., Licencié ès-Lois, Conseiller Pensionnaire des Ville & Châtellenie de Bergues-Saint-Winoc, aux années 1684, 1685 & 1690, obtint de LOUIS XV des Lettres Patentes de reconnoissance d'ancienne Noblesse, en date du mois de Juin 1719, sur les preuves, titres & documens authentiques qu'il présenta; décéda en cette Ville le 4 Décembre 1728, & fut enterré aux Capucins, au caveau de la Chapelle Saint-Antoine qu'il y avoit fait bâtir, où on voit ses Armes. Il avoit épousé, 1^o à Ypres, *Isabelle-Claire de Queval*, née le 5 Avril 1666, décédée à Bergues le 18 Mai 1694, & inhumée en la sépulture de CHARLES LAUWEREYNS, à Saint-Pierre; fille de *Nicolas*, Seigneur de Belvillette, &c., & de *Marie-Jeanne Thibault*, fille d'*Henri*, Echevin d'Ypres, & de *Jeanne de le Flye*; & petite-fille de *Jacques de Queval*, & de *Catherine d'Esquiennes*, toutes deux d'anciennes familles nobles d'Artois; & 2^o *Isabelle-Françoise de Meyere*, née à Bruges, morte le 16 Janvier 1722, & enterrée près de son mari, fille de *Juif de Meyere*, Ecuier, Licencié ès-Lois, Bailli de la Prévôté de Bruges, & d'*Isabelle Desmartin*, dont une fille, morte en bas âge. Du premier lit vinrent :

1. CHARLES-JOSEPH, qui suit;
2. ANNE-CLAIRE, morte à Ypres le 6 Mai 1725, & enterrée dans la Cathédrale. Elle avoit épousé à Bergues, en Décembre 1711, *Albert-Ferdinand de Ryquier*, Seigneur de Rochefort, Quintenshove, &c., Capitaine au Régiment de M. *Brulard*, son beau-père, puis Echevin de la Châtellenie d'Ypres, fils d'*Henri-Norbert*, Ecuier, & d'*Anne-Chrétienne de Longin*. Il obtint de l'Empereur Charles VI la permission de porter le nom & les Armes de l'ancienne & noble Famille de *Longin*, par diplôme du 9 Février 1735, & est mort à Ypres le 24 Mars 1760, laissant trois garçons;
3. Et MARIE, morte sans alliance en 1761.

XV. CHARLES-JOSEPH LAUWEREYNS, né le 5 Juin 1692, Ecuier, Seigneur de Roofendaël, &c., Licencié ès-Lois, Conseiller Pension-

naire des Ville & Châtellenie de Bergnes, où il est décédé, le 10 Août 1749, & inhumé à Saint-Pierre, avoit épouſé, 1^o à Bruges, le 2 Juin 1722, avec diſpenſe du quatrième degré de confanguinité, *Thérèſe-Dorothee de la Villette*, décédée en cette ville, le 14 Septembre 1725, & enterrée à Saint-Martin, fille de *Jacques de la Villette*, Ecuyer, Seigneur de Zuytote, Monſwalle, Tentorre, &c., premier Conſeiller Penſionnaire du pays du Franc de Bruges, & des Etats de Flandre, & de *Gertrude-Françoïſe-Isabelle de Cock*; celle-ci fille de *François de Cock*, Ecuyer, Conſeiller de S. M. C., & ſon Procureur Général du Conſeil de Flandre, & petite-fille de Meſſire *Robert de la Villette*, créé Chevalier par Patentes du Roi CHARLES II, en date du 18 Juin 1679, Bourgmèſtre & Echevin du pays du Franc, & Député aux Etats de Flandre. Le Seigneur de Roofendaël avoit épouſé, 2^o à Bourbourg, le 2 Février 1728, *Bernardine-Chriſtine-Cécile Daeten*, fille de *Jean-Baptiſte*, Licencié ès-Lois, Conſeiller du Roi, & Greffier héréditaire des Ville & Châtellenie de Bourbourg, & de *Jeanne-Bernardine de Montigny*. Du premier lit il a laiſſé :

1. CHARLES-PIERRE-JOSEPH-XAVIER, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. ALEXANDRE-JEAN-JOSEPH, né le 24 Janvier 1733, Ecuyer, Licencié ès-Lois, décédé à Bruges, le 12 Avril 1765, ſans alliance, & inhumé dans l'Egliſe Saint-Jacques, au cayeau de GILLES LAUWEREYNS, IV^e du nom;
3. EMMANUEL-FRANÇOIS-XAVIER, né le 19 Février 1737, Jéſuite, mort le 4 Juin 1764, au Collège d'Ypres;
4. LOUIS-DOMINIQUE, né le 11 Août 1739, Religieux de l'exempte Abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer, où il eſt mort le 21 Octobre 1765;
5. PIERRE-BRUNO, rapporté après ſon aîné du premier lit;
6. JOSEPH-BERNARD, né le 28 Avril 1745, Capitaine au Corps Royal du Génie au ſervice de France, depuis le mois de Janvier 1777;
7. AUGUSTIN-XAVIER-BERNARD, dit *le Chevalier de LAUWEREYNS*, né le 16 Juillet 1748;
8. MARIE-JOSÉPHINE-BERNARDINE, aînée de ſes frères du ſecond lit, née à Bergues-Saint-Winoc, le 11 Février 1729, mariée en cette ville, le 27 Mai 1756, à *François-Joſeph de Jacob de Dougny*, Ecuyer, né à la Citadelle de Tournai, le 8 Février 1703, Echevin perpétuel du pays du Franc de Bruges,

où il eſt décédé le 2 Février 1770, & enterré à Notre-Dame; fils de *Jean-François de Jacob*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de l'Iſle-de-France, & puis, Lieutenant de Roi au Gouvernement de la Citadelle de Tournai, & de *Marie-Thérèſe Bonaert*, ſa première femme;

9. JEANNE-BERNARDINE-CLAIRE, née le 19 Juin 1730, Prieure de l'Abbaye de Ravensbergues, au Diocèſe de Saint-Omer;
10. ANNE-ELÉONORE-JOSÉPHINE, née le 18 Février 1735, dite *Mademoiſelle de Roofendaël*, non mariée;
11. Et FRANÇOISE-CLAIRE, née le 20 Juin 1738, mariée, le 13 Octobre 1776, à *Nicolas Verminnen*, Seigneur de Vinckhof, &c., Conſeiller Penſionnaire des Ville & Châtellenie de Bergues, fils de *Pierre*, Conſeiller Penſionnaire de ladite ville, & de *Marie-Anne-Benoîte de Schodt*.

XVI. CHARLES-PIERRE-JOSEPH-XAVIER LAUWEREYNS, né le 2 Septembre 1724, Ecuyer, Seigneur de Roofendaël, &c., Licencié ès-Lois, ancien Conſeiller de la ville de Bruges, depuis le 4 Mars 1752, dont il eſt devenu troiſième Echevin, le 4 Février 1754, l'étoit encore en Octobre 1778, fut élu, en 1769, chef de la Confrérie Impériale de Saint-Georges, après le décès de Meſſire Jean-Pierre del Campo, Vicomte de la Camara, Bourgmèſtre de Bruges, le 2 Février 1769, qui, de ſon tems, a réuni tous les Francs Arbalétriers de deux cours de Saint-Georges, par décret de S. M. I. & R. Il a épouſé, à Bruges, le 8 Septembre 1751, *Marie-Charlotte-Jeanne-Joſéphine van der Haghen*, dernière des nom & armes de ſa Famille, originaire de Flandre, fille de *Jean-Baptiſte*, décédé Major de la ville de Bruges, le 14 Août 1768, & enterré à Notre-Dame, où ſe voient ſes armes, accompagnées de 16 quartiers, & de *Marie-Isabelle-Joſéphine de Hooghe*; celle-ci fille de Meſſire *Ignace de Hooghe*, créé Chevalier, par Patentes de PHILIPPE V, Roi d'Eſpagne, en date du 1^{er} Avril 1702, Seigneur de Thenheede, Baefrode, Walle, Peuthy, Denterghem, Villecq, &c., & de *Marie-Madeleine de la Flye*, Dame de la Gaugerie, &c. Ladite *van der Haghen* deſcend d'*Henri*, Chevalier, Grand Bailli de Caſſel en 1250, qui, en cette qualité, aſſiſta à un décret donné l'an 1284 contre le Châtelain de Saint-Omer, en faveur de celui d'Ypres, ſelon les Lettres expédiées, en 1286, ſous le

fceau de Guy, Comte de Flandre. Le Seigneur de Roofendaal a eu de son mariage neuf enfans, dont quatre font morts. Les autres font :

1. JEAN-BAPTISTE-CHARLES-JOSEPH, Ecuyer, né le 20 Juin 1752, Major de la ville de Bruges;
2. ALEXANDRE-JOSEPH-XAVIER, né le 31 Mars 1757, reçu le 13 Mars 1779, Cadet au Régiment d'Infanterie du Général, Comte de Murray, au service de l'Impératrice-Reine de Hongrie;
3. FRANÇOIS-XAVIER-MARIE, né le 27 Octobre 1738;
4. JACQUES-ANGE-HYACINTHE, né le 30 Juin 1770;
5. Et MARIE-FRANÇOISE-CHARLOTTE, née le 27 Février 1761.

XVI. PIERRE-BRUNO LAUWEREYNS, né le 21 Mai 1742, Ecuyer, Seigneur de Potente, &c., quatrième fils de CHARLES-JOSEPH, & de *Bernardine-Christine-Cécile Daeten*, sa seconde femme, d'abord Echevin de Bergues, & depuis 1776 Chevalier d'honneur au Bailliage Royal & Siège Prédial de Flandre, à Baillieu, a épousé, à Bergues, en 1765, *Anne-Eugénie-Emérence Rouffel*, fille de *Louis-Joseph*, Seigneur du Quefnoy. Licencié ès-Lois, premier Echevin de Bergues, & Subdélégué de l'Intendance de Flandre audit lieu, & de *Marie Morphy*, dont :

1. PIERRE-LOUIS-JOSEPH, Ecuyer, né le 15 Février 1767;
2. BERNARD-FRANÇOIS, né le 13 Septembre 1768;
3. CHARLES-JOSEPH, né le 2 Novembre 1769, mort le même jour;
4. ANNE-BERNARDINE-LOUISE, née le 13 Février 1766;
5. MARIE-BERNARDINE-SOPHIE, née le 11 Juillet 1772;
6. Et BERNARDINE-ELÉONORE, née à Baillieu, le 9 Décembre 1776.

BRANCHE

des Seigneurs de BERGHENDAËLE.

XIV. JEAN-BAPTISTE-WINNOC LAUWEREYNS, né le 2 Mars 1669, Ecuyer, Seigneur de Berghendaële, &c., fils puîné de MARTIN, & de *Marie-Jeanne Vernimmen*, sa première femme, fut Licencié ès-Lois, premier Echevin, puis Bourgmestre des Ville & Châtellenie de Bergues, & est mort le 2 Avril 1720. Il avoit épousé, le 22 Novembre 1695, *Marie-Anne Zylot*, morte le 2 Décembre 1715, fille de

Jacques-Mathieu, Ecuyer, Seigneur de Steinbourg, Obigny, Wingen, &c., & d'*Anne-Marie de Baquelrot*, dont :

1. JACQUES-WINNOC, Seigneur de Berghendaële, &c., Capitaine au Régiment de Poix, Infanterie, au Service de France, décédé le 17 Juillet 1736, & enterré en l'Eglise Saint-Pierre à Bergues. Il avoit épousé, à l'Isle-d'Oleron, *Susanne Meschinot*, de laquelle il a laissé deux fils, savoir :

1. WINNOC-BENOÎT, né à l'Isle-d'Oleron, Seigneur de Berghendaële, qu'il vendit à son cousin germain ci-après. Il fit toute la dernière guerre comme Officier de Marine, devint ensuite Commissaire de la Marine à Cayenne, & y est mort, le 6 Mars 1772, sans laisser de postérité de *Françoise le Roux*, qu'il avoit épousé le 15 Janvier de la même année, fille de *Balthazar*, Capitaine d'Infanterie, & Commandant du Quartier de la Miere audit Cayenne, & d'*Elizabeth Hondu*;
2. Et CHARLES-FRANÇOIS, ci-devant Lieutenant dans un Régiment d'Infanterie au service de France, qui s'est marié en Bretagne. On croit qu'il a deux filles, vivantes en Juin 1778.
2. EMMANUEL-FRANÇOIS, qui suit;
3. ANNE-FRANÇOISE, née le 17 Mars 1708, à Waremmé, décédée à Bergues, le 14 Février 1754, & inhumée à Steene. Elle avoit épousé, le 10 Février 1736, par dispense, son cousin germain, *Floris-Guillaume Zylot*, Ecuyer, Seigneur de Steinbourg, Obigny, Wingen, &c., Bourgmestre des Ville & Châtellenie de Bergues, mort le 5 Mars 1778, fils de *Floris-Hyacinthe*, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, & de *Marie-Jeanne de Créquy*. Ils n'ont eu qu'un fils unique, *Floris-François-Félix Zylot*, Ecuyer, aussi Seigneur desdits lieux, né le 18 Mai 1744, non marié en Juin 1778;
- 4, 5, 6. & 7. Et quatre filles, mortes sans alliance.

XV. EMMANUEL-FRANÇOIS LAUWEREYNS, Ecuyer, premier Echevin du Magistrat de Bergues, vivant en Juin 1778, a épousé en ladite Ville, le 10 Août 1733, *Isabelle-Françoise Lambrecht*, fille de *Pierre-François*, Seigneur de Coudekerke, &c., Licencié ès-Lois, Echevin de Bergues, & de *Cornélie-Charlotte Aernout*. Elle est décédée le 30 Septembre 1775, & est enterrée en l'Eglise Saint-Martin de Bruges au chœur de Notre-Dame, laissant pour fils unique,

XVI. CHARLES-EMMANUEL-PIERRE-BENOÎT LAUWEREYNS, Ecuyer, Seigneur de Berghendaële, par acquisition qu'il en a faite de WINNOC-BENOÎT, son cousin germain. Il en a rendu l'aveu à la Cour de Cassel, dont ladite Seigneurie relève, le 24 Mai 1762, & est Echevin des Ville & Châtellenie de Bergues, où il a épousé, par contrat du 18 Janvier 1761, *Thérèse-Françoise de Hau*, fille de *Winnoc-Antoine*, Seigneur de Staplande, &c., Conseiller, Pensionnaire de ladite Ville & Subdélégué de l'Intendance de Flandre audit lieu, & d'*Anne-Thérèse Cardinal*. Leurs enfans sont :

1. LOUIS-FLOUIS, Ecuyer, né le 9 Janvier 1767;
2. MARIE-THÉRÈSE-ISABELLE, née le 23 Avril 1768;
3. Et THÉRÈSE-ÉNÉLIE-ISABELLE, née le 19 Octobre 1773.

Cette Branche brise ses armes d'un croissant.

BRANCHE

des LAUWEREYNS, premiers Seigneurs de ROOSEDAEL, éteinte.

X. PIERRE LAUWEREYNS, III^e du nom, Ecuyer, second fils de PIERRE II, & de *Jacqueline Coopman*, s'établit à Vlisseghem en Zélande, où il mourut le 1^{er} Août 1547. Il avoit épousé à Bruges *Marguerite Voet*, qui y étoit née le 27 Novembre 1511, morte audit Vlisseghem, le 3 Août 1547, trois jours après son époux, d'une fièvre maligne qui y régnoit, fille d'*Antoine Voet* (d'une ancienne Famille Noble de Flandre, issue de *Lambert Voet*, Chevalier, Avoué d'Ypres en 1216), Ecuyer, Seigneur de Voormzeede, Steenkerke, &c., Bourgmestre de la Ville de Bruges, & de *Catherine de Vroefchepe*. Ils eurent de leur mariage :

1. JACQUES, né à Vlisseghem le 22 Janvier 1542, décédé à Bruges, sans alliance, le 6 Août 1584, & enterré au Couvent des Sœurs Noires, sous une tombe de pierre blanche, ornée de ses Armes, qui sont écartelées, avec celles de *Voet*, & d'une inscription Latine;
2. PIERRE, qui suit;
3. Et GUISLAINE, née le 14 Mai 1547, mariée à Dunkerque, en 1567, avec *Pierre van der Burgh*, Ecuyer, dont elle n'eut point de postérité.

XI. PIERRE LAUWEREYNS, IV^e du nom, E-

cuyer, né à Vlisseghem le 11 Août 1545, porta ses armes aussi écartelées avec celles de *Voet*, fut Capitaine de Vaisseau au service d'Espagne. Il épousa, 1^o à Dunkerque, *Esther de Timmermans*, Capitaine au service du même Prince; & 2^o le 20 Mai 1572, par contrat passé devant le Magistrat de Dunkerque, *Suzanne Poyte*, Dame de Polenshove, Zwartshove, fille de *Josse*, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, & de *Marie van Parys*, Dame de Coudekerke, & arrière-petite-fille de *Bernard Poyte*, d'une ancienne extraction Noble, Seigneur de Roofendaël, & de *Philippotte van Zinneghem*. De ce mariage vintrent :

1. PIERRE, qui suit;
2. JACQUES, Capitaine d'Infanterie au service d'Espagne, qui se maria à Lisbonne, & eut pour fils : DON PEDRO LAUWEREYNS, dont postérité distinguée;
3. Et BARBE, née à Dunkerque, où elle décéda le 6 Octobre 1626. Elle avoit épousé, par contrat du 7 Octobre 1607, *Martin de Jongherycx*, veuf de *Marie de Wavrans*, fille de *Jacques*, Bourgmestre de la Ville de Nieupoort; & fils de *Jean de Jongherycx*, Ecuyer, & de *Marguerite de Schodt*. Il mourut le 2 Octobre 1626, & eut de son mariage avec ladite BARBE LAUWEREYNS, sa seconde femme, un fils & une fille, savoir : *Pierre de Jongherycx*, Seigneur de Coudekerke, mort sans alliance à Dunkerque, en Novembre 1672; & *Louise de Jongherycx*, morte le 31 Octobre 1641, femme de *Louis Lambrecht*, décédé le 26 Juillet 1655, dont les descendants, Seigneurs dudit Coudekerke, existent encore.

XII. PIERRE LAUWEREYNS, V^e du nom, Ecuyer, premier Seigneur de Roofendaël, par succession qu'il releva, à la Cour Féodale du Prince à Bergues-Saint-Winoc, le 10 Septembre 1597, de Polenshove, Zwartshove, &c., Cornette de Cavalerie, puis Capitaine au service d'Espagne, fut, après l'avoir quitté, Echevin des Ville & Châtellenie de Bergues aux années 1607 & 1608; décéda à son Château de Looberghe, le 1^{er} Juin 1628, & fut inhumé dans l'Eglise Paroissiale dudit lieu, à laquelle il donna des cloches de métal. On y voit son épitaphe (a) placée dans la muraille du Chœur, ornée de ses huit quartiers, que

(a) En voici l'inscription : *Hic jacet nobilis ac generosus Dominus, Dominus PETRUS LAU-*

lui fit dresser son épouse *Louise de Waele*, fille de *Pierre*, Ecuyer, issu d'une ancienne Famille Noble, jadis Seigneur d'Axpoele & de Corvere. & de *Jacqueline de Backere*, dont :

1. *JACQUELINE*, qui suit ;
2. Et *LOUISE-MARTINE*, femme d'*Henri de Tanton*, fils de *Marc*, Ecuyer. Ils vivoient encore à Gand le 19 Février 1652.

XIII. *JACQUELINE LAUWEREYNS*, Dame de Roofendael, Polenshove, Zwarthove & autres lieux, épousa Messire *Antoine de la Houffoye*, Vicomte de Bodeghem & de Zutbove, Seigneur de Quercamps, Lavafleur, Noyelles, Quindalle, &c.. & eut : *Louise de la Houffoye*, Dame de Roofendael, Polenshove, &c., Zwarthove, mariée à *Théodore-Ekema de Vriese*, Seigneur de Bekerecke en Zélande, d'une illustre Maison de la Frise, dont ceux de ce nom ont été Gouverneurs & Podestats du tems que ce pays étoit encore sans Princes légitimes. Elle vendit ledites Seigneuries, le 19 Juillet 1664. à *Nicolas-Gabriel de Lermont*. Ecuyer. Seigneur de Soex, ci-devant Echevin & Bourgmestre du pays du Franc de Bruges, duquel achat *MARTIN LAUWEREYNS* fit le retrait lignager, le 2 Septembre suivant. Elle eut de son mariage deux filles, *Marie-Antoinette de Vriese*, Dame de Bekerecke, vivante en 1688 ; & *Louise-Ekema*, Religieuse, morte Prieure des Jacobines à Bruges.

Cette famille de *LAUWEREYNS* porte pour armes : *d'argent, à un arbre de laurier, arraché de sinople ; au chef de gueules, char-*

WEREYNS, *Dominus* de Roofendael, Polenshove, Zwarthove, &c.

Bruga dedit proavos, vitam Dunckerka, Loberga
Patria matris erat, quæ foret urna mihi.

Et sur sa tombe l'inscription suivante : *Hic expedit resurrexerunt PETRUS LAUWEREYNS, Dominus de Roofendael, Petri filius, Petri nepos, Petri pronepos, Nicolai abnepos, Petri adnepos, & Egidiû trinepos. Nec-non Susanna Poyte Judoci filia, Judoci neptis, Bernardi proneptis, Petri abnepos, Francisci adnepos, & Joannis trineptis. Tu qui pertransis bene precare mortuo, memor quod eadem fors te manet, & quod tunc si pius es, eodem duceris voto, nec necum communia transito. Veni xxiii mensis Septembris MDCL, LXXXII redit prima mensis Junii MD. LXXVIII posuit Ludovica de Waele, ad mandatum ultimæ voluntatis uxor dilectissima, mater duarum filiarum observantissima, nec-non vidua tristissima.*

gé de 3 merlettes du champ ; l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré & couronné d'or à 3 fleurons, entre chacun une perle, orné de ses lambrequins d'argent & de gueules ; & au-dessus, en cimier : une merlette de l'écu entre un vol d'argent & de gueules. Supports : à droite un lion, la tête contournée, armé & lampassé de gueules ; & à gauche un ours du même, accolé de gueules ; le tout d'or. Cri d'armes : DIEPENHEDE, DIEPENHEDE. Devise : AD LAURUM NON AURUM.

LAUZANNE. C'est une ancienne Noblesse divisée en trois branches : la première, établie dans la Marche ; la seconde, en Auvergne. & la troisième, en Bretagne. Mais les deux premières viennent de tomber en quenouille. Cette Famille, comme beaucoup d'autres, par le laps des tems, le ravage des guerres & les incendies, a perdu ses anciens titres, & ne peut remonter sa filiation qu'à

I. *PIERRE DE LAUZANNE*, Ecuyer, Seigneur de l'Estang, qui fut déchargé du paiement des francs-fiefs & nouveaux acquêts. par Sentence du 27 Septembre 1473, en conséquence de ses preuves de noblesse qu'il fit ; ce qui prouve que cette Famille est ancienne. Son fils

II. *JACQUES DE LAUZANNE*, Ecuyer, Seigneur de l'Estang, ainsi qualifié dans un contrat d'acquisition du 9 Octobre 1548, rendit ses foi & hommage au Roi pour sa Terre & Seigneurie de l'Estang dès-années 1542, 1553, & 1557, & épousa, par contrat passé devant *Picot*, Notaire, le 5 Mars 15.., *Françoïse de Malleret*, dont :

1. *CATHELIN*, qui suit ;
2. *FRANÇOIS*, auteur de la branche établie en Auvergne, rapportée ci-après ;
3. Et *JEAN*, que nous trouvons mentionné dans le contrat de mariage de son frère aîné.

III. *CATHELIN DE LAUZANNE*, Ecuyer, Seigneur de l'Estang, institué principal héritier par son père, à la charge de donner à *JEAN*, son frère, la somme de 30,000 livres, épousa (son père présent) par contrat du 28 Juin 1568, *Jeanne de Saint-Julien*, dont :

1. *CLAUDE*, qui suit ;
2. Et *FRANÇOIS*, qui rendit ses foi & hommage, & fit son dénombrement au Roi à cause de la Terre de l'Estang, dont il étoit en partie Seigneur, les 17 Février & 7 Avril 1610. Il obtint une Sentence des Officiers

de l'Élection de la Marche, Commissaires députés par Sa Majesté, laquelle sur la production de ses titres, le maintint, le 23 Juin 1624, dans sa qualité d'*Ecuyer*. Nous ignorons si ce FRANÇOIS a eu postérité.

IV. CLAUDE DE LAUZANNE, *Ecuyer*, Seigneur de l'Étang, épousa, par contrat passé devant *Suyet*, Notaire, le 25 Octobre 1586, *Gabrielle Gauthier*, qu'il laissa veuve avec son fils mineur, nommé

V. GEFROY DE LAUZANNE, *Ecuyer*, Seigneur de l'Étang, qui se maria, par contrat du 24 Avril 1647, passé devant *Mavignon*, Notaire, *Marguerite de Pierrebrume*, dont vinrent :

SÉBASTIEN & ANTOINE DE LAUZANNE, *Ecuyers*, Seigneurs de l'Étang. D'un de ces deux frères descend une fille unique, qui a porté les biens de sa branche, avec les titres primordiaux de sa famille, dans la Maison de la *Trollière*.

BRANCHE
établie en Auvergne.

III. FRANÇOIS DE LAUZANNE, *Ecuyer*, Seigneur de l'Étang en partie, second fils de JACQUES, & de *Françoise de Malleret*, transigea devant *Picot*, Notaire, le 18 Juin 1581, avec CATHELIN, son frère aîné, & tous les deux figurèrent dans cet acte de l'Étang (nom de leur Terre au lieu de LAUZANNE, leur nom propre). Ce FRANÇOIS obtint en sa faveur une Sentence du 25 Juin 1579. Il fut tuteur de CLAUDE, son neveu, fils de CATHELIN; & après lui avoir rendu compte de sa tutelle, il en reçut quittance passée devant *Picot*, Notaire, le 8 Mai 1585. Il avoit épousé, en présence de douze de ses parens & amis, Gentilshommes, par contrat passé devant le même *Picot*, Notaire, le 13 Septembre 1584, *Françoise de Vichy*, fille de *François*, *Ecuyer*, Seigneur de Luzillat, qui, devenue veuve, fut déclarée, par acte passé le 29 Mars 1603, en la Sénéchaussée de la Marche, tutrice de ses enfans :

PIERRE, qui suit;

Et ANNET, reçu, par Brevet du Roi, *Ecuyer* de sa Grande Ecurie.

IV. PIERRE DE LAUZANNE, *Ecuyer*, Seigneur du Puy-Malfignat, rendit au Roi ses foi, hommage & dénombrement, & fut, avec son frère, maintenu dans sa noblesse, par Sentence de l'Élection, du 29 Juin 1634. en

Tome XI.

conséquence des titres qu'ils produisirent & de leurs certificats, par lesquels il paroît qu'ils servirent le Roi dans ses Armées en 1630, 1633, 1634, 1635 & 1637. PIERRE DE LAUZANNE avoit épousé, par contrat passé devant *Reynaud*, Notaire, le 14 Janvier 1618, *Louise d'Hautefoy*, dont vinrent :

1. CLAUDE, qui suit;
2. SÉBASTIEN, auteur de la branche établie en Bretagne, rapportée ci-après;
3. Et PHILIBERT, connu sous le nom de *Vau-rouffel*. Ayant eu une affaire d'honneur à Paris, il fut contraint de quitter le service de France, & passa à celui de l'Impératrice Douairière, qui le fit d'abord son Gentilhomme d'honneur, & il étoit Lieutenant-Colonel du premier Régiment des Cuirassiers, quand il fut surpris & tué en 1684, avec quatre Compagnies de son Régiment, passées au fil de l'épée par un camp volant Hongrois, qui vint l'attaquer dans son quartier nommé *Obernussdorf* aux montagnes Blanches du Comté de Fribourg. Ce fait est attesté par un certificat adressé au Comte de Lohkowitz, alors Ambassadeur de S. M. I. à la Cour de France.

V. CLAUDE DE LAUZANNE, *Ecuyer*, Seigneur du Puy-Malfignat, fut maintenu dans sa noblesse avec son frère SÉBASTIEN & ses cousins SÉBASTIEN & ANTOINE, par Jugement rendu, le 11 Novembre 1667, par M. Lambert d'Herbigny, Intendant de la Province. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Bertrand*, Notaire, le 5 Mars 1658, *Aimée de Pouthé*, dont il eut deux garçons, nommés SÉBASTIEN. De l'un d'eux descendent trois garçons & une fille.

L'aîné des garçons, N... DE LAUZANNE, Chevalier, Seigneur du Puy-Malfignat, Capitaine dans le Régiment de Bassigny, ensuite dans celui de Royal-Comtois, où son Régiment a été incorporé, Chevalier de Saint-Louis avec pension, & Capitaine des Grenadiers au même Régiment, a servi 38 ans, & est mort en 1766, deux ans après sa retraite, laissant de son mariage avec N... *Madot*, une fille pour seule & unique héritière;

Le second des garçons, N... DE LAUZANNE, Chevalier, ancien Garde du Corps du feu Roi, & âgé de cinquante & quelques années, n'étoit pas marié en 1769. Il avoit vendu à son aîné sa portion paternelle & maternelle, & après sa mort & celle de sa belle-sœur, il s'est chargé de la tutelle de sa nièce, qu'il faisoit élever dans un Couvent en 1769;

X x

Le troisième des garçons étoit, la même année, Religieux Minime.

BRANCHE
établie en Bretagne.

V. SÉBASTIEN DE LAUZANNE, Chevalier, Seigneur du Buy, second fils de PIERRE & de Louise d'Hautesaye, plus connu dans ses brevets sous le nom de *Chevalier du Buy*, fut pourvu d'une Compagnie dans le Régiment de Mazarin, Infanterie, le 25 Avril 1653; se distingua suivant plusieurs certificats de service aux sièges de Landrecies, Condé & Saint-Guislain, où il fut blessé. En 1656, il fut pourvu d'une charge de l'un des 36 Gentilshommes de Sa Majesté; envoyé à Calais, en 1657, par le Cardinal Mazarin pour affaires secrètes; & à Turin, en 1659, pour autres affaires d'Etat; fait Ecuyer de la Grande Ecurie du Roi le 29 Avril 1663; reçut une lettre de S. M. le 1^{er} Octobre 1667, pour se rendre aux Etats de Bretagne; & obtint un Arrêt du Parlement de Rennes le 19 Novembre 1669, qui le maintint dans son ancienne noblesse. Suivant un certificat du Duc de Chaulnes, en date du 12 Février 1678. ce SÉBASTIEN DE LAUZANNE s'acquitt fidèlement de son devoir & en homme de courage dans toutes les occasions où il a été question du service de S. M. soit dans la tenue des Etats de Bretagne, soit pendant les fédérations & troubles arrivés en cette Province, où il exposa plusieurs fois sa vie, ayant eu un cheval tué sous lui, & deux de ses gens dangereusement blessés de coups de fusil. Il mourut le 25 Octobre 1695. Il avoit épousé, 1^o par contrat signé du Roi, le 18 Juin 1664, & de plusieurs Seigneurs de la Cour, *Anne de Porcaro*; & 2^o par contrat du 1^{er} Juin 1680, *Anne de Kerléau*, veuve de *Pierre Ferrière*, Chevalier, Seigneur de la Motte-Rogon, &c., & fille d'*Hervé de Kerléau*, Chevalier, Seigneur de Lanvénez & autres lieux, & d'*Anne de Graindorge*. Elle est morte à Tréguier le 8 Octobre 1723, & est inhumée dans la Cathédrale de cette ville. Du premier lit il a eu trois garçons, dont il n'y en a eu qu'un de marié à une Demoiselle de *Porcaro*, sa parente; & du second lit deux garçons: l'aîné est mort sans hoirs; & le second est

VI. JOSEPH-MARIE DE LAUZANNE, Chevalier, Seigneur du Buy, &c., né le 24 Sep-

tembre 1684, qui servit d'abord en qualité de Garde de la Marine; fut ensuite Lieutenant de Frégate, suivant un certificat de M. de Pontchartrain, du 23 Avril 1706; s'est retiré après 22 ans de service, le 16 Mars 1728, & est mort le 3 Septembre 1749. Il avoit épousé *Catherine-Françoise le Roux de Kernion*, dont pour fils unique,

VII. JEAN-BAPTISTE DE LAUZANNE, Chevalier, Seigneur de Kerauter, Kerjehan, du Drefnay, &c., né le 8 Août 1718, baptisé le lendemain, & marié, le 22 Janvier 1750, à *Claudine-Jeanne de Launay*, née le 10 Juin 1732, fille unique de feu *René-Jean*, & de *Marie-Anne Guiller*, Dame de Saint-Péran, du Cosquer & du Louaut. Leurs enfans sont:

1. GUY-RENÉ-MARIE, né au Château de Kerauter le 21 Décembre 1750, tenu sur les fonts de baptême, par Claude, Comte de Sarsfield, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Colonel du Régiment de Provence, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, & par Marie-Charlotte de Marchallach, Dame du Leslay;
2. TOUSSAINT-JOSEPH, né le 13 Mars 1754;
3. ET CLAUDINE-FRANÇOISE-FORTUNÉE, née le 28 Novembre 1758. (Généalogie dressée sur des copies de pièces envoyées, collationnées sur les titres & sur les maintenues de noblesse.)

Les armes : *d'azur, au croissant d'argent, accompagné de 2 étoiles d'or, une en chef & l'autre en pointe*, suivant la maintenue de noblesse de 1667.

* LAUZIÈRES, Bourg dans le Bas-Languedoc, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier & Diocèse de Lodève, dont tire son nom l'ancienne Maison de LAUZIÈRES, qui a donné un Chevalier des Ordres & Maréchal de France, & un Maître Vifiteur & Général Réformateur de l'Artillerie. Nous allons en rapporter la Généalogie, d'après l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, p. 411. Elle commence à

I. FROTARD, Seigneur de LAUZIÈRES, qui, conjointement avec sa femme, reçut plusieurs hommages & reconnoissances en 1168. Il testa aux Ides de Septembre, féerie septième de l'an 1173; fit plusieurs legs à différens Monastères; donna la jouissance de son bien à sa femme, nommée *Rufcende*, tant qu'elle vivoit en viduité, le Château de Lauzières à son fils aîné ARNAUD, qui suit, à condition

qu'il le donneroit à PIERRE, son fils, s'il vivoit ; & si ce PIERRE étoit décédé, à ses autres enfans mâles, savoir à l'aîné, enforte que la Seigneurie de LAUZIÈRES n'eût jamais qu'un seul Seigneur, & ne pût appartenir aux femmes. Il mit, par ce testament, GUARAUDE de LAUZIÈRES, son second fils, qui étoit mort, entre les mains d'ARNAUD, son aîné ; donna un pré à PIERRE-BERNARD, son petit-fils, & plusieurs biens à RAYMOND, HUGUES & GUILLAUME, ses enfans ; fit la même chose pour BEGUON & FREDLON, ses autres enfans, divisant en trois portions les biens qu'il avoit donnés à FROTARD, son autre fils, Religieux : l'une pour ARNAUD, l'aîné ; la seconde pour RAYMOND, HUGUES & GUILLAUME ; la troisième pour BEGUON & FREDLON, & les substitua les uns aux autres. Il chargea de plus ARNAUD d'avoir soin de BEGUON & de FREDLON, en cas que leur mère vint à mourir, jusqu'à ce qu'ils fussent faits Chevaliers ; & jusqu'à ce tems, il voulut qu'ARNAUD eut leurs biens & ordonna que dès qu'ils seroient faits Chevaliers, ARNAUD & ses héritiers leur donnaient 300 sols melgoriens, & à RAYMOND, HUGUES & GUILLAUME, pareille somme. Après sa mort, l'ouverture de son testament fut faite le 14 des Calendes de Juin 1178.

II. ARNAUD, Seigneur de LAUZIÈRES, 1^{er} du nom, suivant une enquête du mois de Janvier 1213, faite par Pierre, Evêque de Lodève, & scellée par lui dans l'Eglise de Lauzières, en présence de plusieurs témoins, du nombre desquels étoient BEGUON & FREDLON, frères d'ARNAUD, fit son testament avec PIERRE-BERNARD, son fils aîné, qui suit, & REINE, une de ses filles. Il chargea PIERRE-BERNARD d'entretenir honorablement ARNAUD, son second fils ; donna à RICARDE, sa fille aînée, 200 sols ; à RISCENDE, la seconde, 10 sols. Des témoins déposèrent qu'il avoit légué, à l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, 20 sols ; à celui des Templiers 10 sols ; & d'autres déposèrent qu'il avoit légué à ce dernier 100 sols, & au premier 30 sols. Le nom de sa femme est ignoré.

III. PIERRE-BERNARD de LAUZIÈRES, institué héritier de la Terre de Lauzières, par le testament de FROTARD, son aïeul, Seigneur de LAUZIÈRES, de Veihes, de Prades, d'Albias, de Malleveille, de Saint-Jean-de-Loubas, &c., fut émancipé en 1197, en présence de l'Evêque de Lodève, par ARNAUD, son

père, qui lui donna le Château de Lauzières, & ce qu'il possédoit dans la Paroisse de Sainte-Marie-de-Rouvignac. Il épousa, par contrat du mois de Janvier 1197, *Elisabeth de Tours*, fille de *Bérenger*, laquelle eut en dot 3300 sols melgoriens, dont la restitution fut évaluée, en cas de décès sans enfans, à 65 marcs d'argent. Elle testa le 11 des Calendes de Mars 1252, & nomma dans son testament RAYMOND, un de ses fils, & ELISABETH, sa petite-fille. Ses enfans furent :

1. FROTARD, Seigneur de LAUZIÈRES, qui fut père d'ELISABETH de LAUZIÈRES, femme de *Bérenger de Saint-Guiraud* ;
2. PIERRE-BERNARD ;
3. GUILLAUME-RAYMOND, qui donna son bien à RAYMOND, son frère, suivant un acte du 16 Décembre 1244 ;
4. Et RAYMOND, qui suit.

IV. RAYMOND, Seigneur de LAUZIÈRES, 1^{er} du nom, Chevalier, mentionné dans des actes des années 1235, 1240, 1243, 1244, 1245, 1257, 1263 & 1266, fit son testament le 7 des calendes de Mars 1261, par lequel il fit plusieurs legs à diverses Eglises. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 16 des Calendes de Juillet 1232, *Béatrix de Maffre de Lunas*, fille d'*Oger de Maffre*, & de *Bérengère* ; son père lui constitua 3000 sols melgoriens pour sa dot ; & 2^o *Bertrande*, nommée dans le testament de son mari. Il eut du premier lit :

1. ARNAUD, qui suit ;
2. PIERRE-BERNARD ;
3. ERMENGARDE ;
4. CORNÉLIE, mariée à *Pierre-Roger de Falguières* ;
5. RAYMONDE ;
6. BÉRENGÈRE, femme de *Raymond de Baufan*.

Et du second lit vint :

RAYMOND, qui fut Seigneur de Pézènes.

V. ARNAUD, 11^e du nom, Chevalier, Seigneur de LAUZIÈRES, institué héritier par le testament de son père de l'an 1261, eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. ARNAUD, qui suit ;
2. PIERRE-BERNARD ;
3. Autre ARNAUD, Abbé de Saint-André-lès-Avignon ;
4. BÉATRIX, femme de *Guillaume de Soubès* ;
5. BÉRENGÈRE, alliée à *Pierre de Brignac*, Damoiseau ;
6. Et GUILLEMETTE, alliée à *Pierre Blanchet*.

VI. ARNAUD, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de LAUZIÈRES, qualifié noble ARNAUD DE LAUZIÈRES, *Damoiseau*, dans l'hommage qu'il rendit, en 1325, à Bernard, Evêque de Lodève, pour la Terre & Seigneurie de Lauzières, épousa *Garfende de Mostuéjols*, sœur de *Raymond de Mostuéjols*, Cardinal, Evêque du Puy, & ensuite de Saint-Papoul en 1327, dont :

1. ANGLE, dit ANGLÉSIAIN, qui suit ;
2. ARNAUD, Seigneur de Montescieu ;
3. RAYMOND ;
4. BÉRENGER, vivant en 1390, auteur de la branche des Seigneurs de *Soubès*. Le dernier de cette branche, au XV^e degré, étoit FRANÇOIS DE LAUZIÈRES, Co-Seigneur de Soubès, déchargé des francs-fiefs le 12 Mars 1639, lequel eut de son mariage contracté, le 18 Février 1664, avec *Catherine d'Hérai* : JEAN-GASPARD & PIERRE DE LAUZIÈRES, Co-Seigneurs de Soubès, qui furent maintenus dans leur noblesse par Jugement de M. Bazin de Bezons, Intendant en Languedoc, du 18 Septembre 1669 ;
5. PONS, exécuteur du testament de RAYMOND, son oncle, qui fut Prieur de Saint-Martin de Colombe, Chanoine & Official de Lodève ; il mourut en odeur de sainteté, & fut canonisé par le Pape URBAIN V ;
6. PIERRE-BERNARD, Seigneur de Montpeyroux ;
7. & 8. BÉATRIX & GUILLEMETTE.

VII. ANGLE, ou ANGLÉSIAIN DE LAUZIÈRES, I^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Lauzières, de Montagnac, de Conas, &c., fonda, du vivant de son père, en 1350, l'Abbaye des Religieuses de Saint-Etienne-de-Gourgas, Ordre de Saint-Benoit, près de Clermont-Lodève, du consentement du Pape CLÉMENT VI, & de Bertrand Dumas, Evêque de Lodève, & la dota de 6000 florins d'or du coin de Florence. Suivant la Bulle du même Pape, donnée à Poitiers, le Patronage de cette Abbaye appartient à la Maison de LAUZIÈRES, qui y a toujours nommé. ANGLÉSIAIN fut élu des États de Languedoc pour conservateur de leur délibération, ce que JEAN DE FRANCE, Comte de Poitiers, confirma, comme Gouverneur de Languedoc, par Lettres du 15 Avril 1359. Il eut de *Guillemette de Rochefixe*, son épouse :

1. RAYMOND, qui suit ;
2. Et ARNAUD, nommé dans le testament de son frère aîné.

VIII. RAYMOND DE LAUZIÈRES, II^e du nom,

Seigneur de Lauzières, de Montagnac, de Conas, de Ceyras, de Saint-Jean-de-la-Coste, & en partie de Cognac, testa le 17 Août 1361, fit un codicille le 19 du même mois, par lequel il changea quelques dispositions à son testament, & ordonna sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Jean de Lauzières. Il avoit épousé, par contrat du 13 Août 1344, *Marguerite de Clermont-Lodève*, fille de *Rostaing*, Seigneur de Ceyras, Chevalier, dont :

1. ROBERT, institué héritier par le testament de son père & mort sans postérité ;
2. ROSTAING, qui suit ;
3. ANGLÉSIAIN, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Jean-de-la-Coste*, rapportée ci-après ;
4. Et VASSADELLE, mentionnée au testament de son père, qui lui légua 800 florins d'or.

IX. ROSTAING, Seigneur de LAUZIÈRES, épousa, 1^o *Agnès de Guilhem*, fille de *Méric*, Baron de Clermont-Lodève, laquelle testa en 1393, en faveur de ses enfants, & à leur défaut en faveur de son mari, qui donna des quittances de sa dot en 1357 & 1358 ; & 2^o le 3 Novembre 1398, *Catherine de Penne*, veuve de *Jean de Castelnau*, & fille de *Rathier*, Seigneur de Penne, & d'*Hélène de Cardaillac*, Dame de Thémimes, de Ceyras, d'*Espar-daillac* & de *Cardaillac* en partie ; elle testa en 1444. Du premier lit vinrent :

1. ARNAUD, vivant en 1404, mort sans alliance ;
 2. PONS, aussi mort sans alliance.
- Et du second lit naquirent :
3. RAYMOND, qui suit ;
 4. DOMINIQUE, Prieur de Saint-Jean de Bodie ;
 5. DORDET - ARNAUD, Seigneur de Montescieu ;
 6. Autre PONS ;
 7. S. & 9. ANNE, ELISABETH & MARGUERITE, Religieuses à Gourgas ;
 10. & 11. ISABELLE & JEANNE.

X. RAYMOND, III^e du nom, Seigneur de LAUZIÈRES & de Thémimes, Co-Seigneur de Cardaillac, testa en 1451, & avoit épousé *Jeanne-Gaillarde de Nogaret de Calviffon-Trélangs*, dont :

1. ROSTAING, Seigneur de Ceyras, &c., marié à *Dragonette de Belvèze*, de laquelle il eut :

DORDET, mort sans enfants, après avoir testé le 3 Juin 1504, & le 13 Septembre

1512, en faveur de LOUIS DE LAUZIÈRES-THÉMINES, fils de GUILLAUME, & de *Souveraine d'Ebrard-de-Saint-Sulpice*, dont il fera parlé ci-après, avec clause de substitution graduelle & perpétuelle.

2. DORDET, qui fuit ;
3. 4. 5. 6. & 7. ARNAUD, ANGLE, LOUIS, ROS-
TAING & MICHEL ;

8. GUY, dit GUINOT DE LAUZIÈRES, Chevalier, Seigneur de Montreuil, Pézènes & de la Chapelle, Maître d'Hôtel du Roi & Sénéchal d'Armagnac, eut en don du Roi Louis XI, au mois de Mai 1482, la Châtellenie de Saint-James-de-Beuvron ; fut établi Maître Vifiteur & Général Réformateur de l'Artillerie de France, après la mort du Seigneur de Bruslac, par Lettres données à Creil le 21 Avril 1493 ; s'étant démis de sa charge de Sénéchal d'Armagnac, il en fit serment le 7 Mai suivant, & posséda cette charge jusqu'à sa mort, arrivée en 1504. Il avoit épousé, 1^o *Souveraine d'Ebrard de Saint-Sulpice*, dont : JEANNE DE LAUZIÈRES, mariée à François, Seigneur de Gourdon & de Sennevières ; & 2^o Jeanne de la Roche, de laquelle il eut :

1. ROBERT, qu'il fit son héritier universel ;
2. FRANÇOIS, Protonotaire Apostolique ;
3. Et CATHERINE, mariée, 1^o à *Mathelin de Combret* Seigneur de Bouquiès, Diocèse de Rodez ; & 2^o par contrat du 30 Juin 1506, en présence de sa mère & de ses deux frères, à *Vital de Rigaud*, Seigneur de Vaudreuil, &c.

9. Et LOUISE.

XI. DORDET DE LAUZIÈRES, Seigneur de Penne, appelé à la succession de son aïeule, & héritier de *Raymond de Penne*, Seigneur de Thémines, son grand-oncle maternel, à la charge de quitter le nom & les armes de LAUZIÈRES, pour prendre le nom & les armes de *Thémines-Cardaillac*, fut Maître d'Hôtel du Roi CHARLES VIII, par Lettres du mois d'Août 1483 ; & par d'autres de l'an 1495, il eut la charge de faire les montres, revues & conduites des Gentilshommes du ban & arrière-ban de Quercy. Il avoit testé dès le 18 Avril 1477, & avoit épousé, en 1452, *Miracle de Cardaillac*, laquelle testa en 1472, fille de *Pons*, Baron de Varaire, & de *Miracle de Séneret*, dont :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. JEAN, Protonotaire Apostolique ;
3. BERTRAND, Seigneur de Loubéjac ;

4. & 5. OLIVIER & GUY, nommés dans le testament de leur père ;
6. LOUISE, mariée à *Arnaud de Saint-Félix*, Seigneur de Galapian ;
7. CATHERINE, femme de *Jean de Salagnac*, Seigneur de la Motte ;
8. Et MARGUERITE, mariée à *Tristan de Murat*.

XII. GUILLAUME DE LAUZIÈRES, Seigneur de Thémines, de Lauzières, de Ceyras, d'Espardaillac, &c., testa le 3 Juin 1504, & fit les substitutions en faveur de tous les enfans mâles de sa Maison. Il avoit épousé, en 1487, *Souveraine d'Ebrard*, fille de *Raymond*, Baron de Saint-Sulpice, & d'*Agnès d'Esling*, dont :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. & 3. ANTOINE & FROTARD ;
4. JEAN, Prieur d'Authon ;
5. JEANNE, mariée à *François de Gourdon*, Seigneur de la Vercantelle ;
6. CATHERINE ;
7. CATHERINE, femme de *Guillaume de Touchebœuf*, Seigneur de Clermont ;
8. LOUISE, alliée à *Gaston de Sautant* ;
9. MARIE, épouse de *Jacques de.....* ;
10. MARGUERITE, femme du Seigneur de *Mairac* ;
11. MARIE, dite la jeune ;
12. Et autre MARGUERITE, mariée à *Arnaud*, Seigneur de *Mathas* en Albigeois, laquelle n'est point mentionnée dans le testament de son père, à moins qu'elle ne soit celle rapportée ci-dessus.

XIII. LOUIS, Seigneur de LAUZIÈRES, de Thémines, &c., institué héritier par le testament de DORDET, son grand-oncle, & par celui de son père, fit le sien le 30 Octobre 1558, où il nomme ses enfans. Il avoit épousé *Madeleine de Roguesfeuil*, laquelle testa en 1552, fille de *Bérenger*, & d'*Anne Guérin du Tournel*, dont :

1. FRANÇOIS, Seigneur de LAUZIÈRES, mort avant son père. Il eut de *Madeleine de Barçillac*, son épouse,
PIERRE, qui testa le 5 Avril 1570, & mourut sans alliance ;
Et LOUISE, décédée avant 1570.
2. JEAN, qui fuit ;
3. PIERRE, Seigneur de Villeneuve ;
4. GABRIELLE, mariée à *François de Roffignac*, Seigneur de Coufages ;
5. MARGUERITE, femme, en 1543, de *Gaillard*, ou *Galliot de Turenne*, Seigneur d'Aynac, Capitaine des Ville & Château de Puy-

mirol en Agénois, Commissaire d'Artillerie le 11 Juillet 1530, qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans un Arrêt du Parlement de Toulouse, du 9 Avril 1581 ;

6. MADELEINE, femme de *Raymond de Pellegrin*, Seigneur du Vigan ;
7. ANNE, alliée au Seigneur de *Salvézou* ;
8. 9. & 10. JEANNE, GABRIELLE & CATHERINE, Religieuses à Nonanques.

XIV. JEAN, Seigneur de LAUZIERES, de Ceyras & de Thémènes, après la mort de PIERRE, son neveu. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes, Gouverneur de Béziers, testa le 16 Juin 1576, & eut *Anne de Puy-miffons*, son épouse.

1. GABRIEL, mort sans alliance ;
2. PONS, qui suit ;
3. ANNE, femme de *Jean de la Tude*, Seigneur de Fontès. Elle testa en 1615, & institua héritier son neveu ;
4. GLORIANDE, femme du Seigneur de *Conas* ;
5. CLAIRE, mariée au Vicomte du *Bouquet-Roquefeuil* ;
6. Et GABRIELLE.

XV. PONS DE LAUZIERES-THÉMINES-DE-CARDAILLAC, Marquis de Thémènes, servit dès l'âge de 17 ans sous le Maréchal de Damville, aux guerres de Languedoc. & au siège de Montauban sous le Duc de Mayenne. Il rendit de grands services aux Rois HENRI III & HENRI IV, dans leurs guerres ; signala son courage au combat de Villemur en 1592 ; réduisit à l'obéissance du Roi le pays de Quercy, dont il fut Sénéchal & Gouverneur ; fut fait Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Chevalier des Ordres en 1595, & après 40 ans de service, & avoir arrêté prisonnier le Prince de Condé, il fut créé Maréchal de France le 1^{er} Septembre 1616 ; commanda l'armée du Roi au siège de Montauban en 1621 ; prit plusieurs places sur les Huguenots en 1625, où il fit de grands dégâts ; eut le Gouvernement de Bretagne le 23 Juin 1626, mourut à Auray le 1^{er} Novembre 1627, âgé de 74 ans, & fut enterré à Cahors. Il avoit épousé. 1^o *Catherine d'Ebrard-de-St.-Sulpice*, qui testa en 1618, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Sulpice, & de *Claude de Gontaut* ; & 2^o au mois de Septembre 1622, *Marie de la Noue*, veuve en premières noces du Seigneur de *Chambray*, & en secondes de *Joachim de Bellengreville*, Seigneur de Neuville, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Prévôt de France. & fille de *François*

de la Noue, dit *Bras-de-Fer*, & de *Marguerite de Telligny*. Il n'eut des enfans que du premier lit, savoir :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. CHARLES, rapporté après son frère ;
3. CLAUDINE, première femme de *Jean de Gontaut*, III^e du nom, Comte de Cabrerès, Sénéchal & Gouverneur du Quercy, dont postérité. Voy. GONTAUT-BIRON ;
4. Et GLORIANDE, première femme de *Louis d'Arpajon*, Marquis de Sévérac, puis Duc d'Arpajon, Chevalier des Ordres, fils de *Jean III*, & de *Jacquette de Caslelnau-Clermont-Lodève*.

XVI. ANTOINE DE LAUZIERES, Marquis de Thémènes, fut tué, du vivant de son père, au siège de Montauban, le 4 Septembre 1621. Il avoit épousé, le 31 Décembre 1606, *Suzanne de Montluc*, Dame de Montfalès, fille de *Charles*, Seigneur de Caupenne, & de *Marguerite de Balagnier*, dont :

1. SUSANNE, mariée à Paris, le 26 Mars 1634, à *Charles de Levis*, Duc de Ventadour, Pair de France, dont elle fut la première femme, & mourut sans enfans en 1645 ;
2. Et MARIE, épouse du Marquis de *Sourdes*.

XVI. CHARLES, Seigneur de LAUZIERES, fut aussi tué, du vivant de son père, devant Monheurt, le 11 Décembre 1621. Il avoit épousé, le 16 Octobre 1618, *Anne Habert de Montmort*, fille de *Jean*, Seigneur de *Montmort*, laquelle le remaria à *François-Annibal*, Duc d'*Estrées*, Pair & Maréchal de France. Elle eut du premier lit :

1. PONS-CHARLES, Marquis de Thémènes, Mestre de Camp du Régiment de Navarre, Sénéchal de Quercy, par provisions du 4 Avril 1622, tué au siège de Mardick en 1646, âgé de 26 ans, sans avoir été marié ;
2. MARIE, dite *Mademoiselle de Thémènes*, morte à Rome sans alliance ;
3. Et CATHERINE, héritière de sa branche, mariée à *François-Annibal*, II^e du nom, Duc d'*Estrées*, Pair de France, Marquis de Couvres, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, Ambassadeur extraordinaire à Rome, avec substitution des nom & armes de LAUZIERES pour ses descendans. Voy. ESTRÉES.

Le Maréchal de Thémènes portoit pour armes : *écartelé, au 1 d'argent, au buisson d'osier de sinople, qui est de LAUZIERES ; au 2 de gueules, à 2 chèvres passantes d'argent, posées l'une sur l'autre, qui est de THÉMINES ; au 3 de gueules, au lion d'argent, à*

*l'orle de 8 befans du même, qui est de CAR-
DAILLAC; & au 4 d'or, à 3 fafces de fable, au
chef d'hermines, qui est de CLERMONT-LO-
DÈVE.*

BRANCHE

*des Seigneurs de SAINT-JEAN-DE-
LA-COSTE, &c.*

IX. ANGLÉSIAIN de LAUZIÈRES, II^e du nom, Damoiseau, troisième fils de RAYMOND, II^e du nom, Seigneur de LAUZIÈRES, & de *Marguerite de Clermont-Lodève*, fut Seigneur de Saint-Jean-de-la-Cofte, de Saint-Guiraud, de Conas, &c., testa le 25 Janvier 1414, ordonna sa sépulture dans la Chapelle de Saint-Blaise de Saint-Jean-de-la-Cofte, & fit plusieurs legs pieux. Il eut de *Martrete Joënine*, son épouse, mentionnée dans son testament,

X. GUIRAUD de LAUZIÈRES, Seigneur de St.-Jean-de-la-Cofte, &c., Chevalier, mort avant le testament de son père. Il avoit épousé *Audette de Saint-Beaulize*, fille de *Guyon*, Seigneur de Saint-Beaulize, Damoiseau, dont :

1. ANGLÉSIAIN, qui fuit ;
2. RAYMOND, nommé dans les testaments de ses aïeuls paternels & maternels ;
3. 4. 5. & 6. JEANNE, MARGUERITE, GUINOTTE & LÉVEZONNE, toutes légataires de leur aïeul paternel.

XI. ANGLÉSIAIN de LAUZIÈRES, III^e du nom, Seigneur de St.-Jean-de-la-Cofte, de St.-Guiraud, &c., fut institué héritier par les testaments de son aïeul paternel, du 25 Janvier 1414, & de son aïeule maternelle, du 21 Avril 1426, & donna, le 10 Mars 1423, quittance à sa mère de l'administration de sa tutelle. Il testa le 5 Mars 1450, fit plusieurs legs pieux & légua ses enfans. Il eut de *Bellette*, son épouse, à laquelle il laissa l'usufruit de la Terre de St.-Jean-de-la-Cofte, tant qu'elle vivroit en viduité,

1. ANGLÉSIAIN, qui fuit ;
2. PONS, auteur d'une branche, qui finit dans une fille, mariée dans la Maison des Seigneurs de *Thézan*, Vicomtes du Poujol. C'est par cette alliance que la Maison du *Poujol* jouit aujourd'hui de la Terre de Conas ;
3. TRISTAN ;
4. 5. & 6. GUIRAUDE, AUDETTE & GAILLARDE, toutes légataires dans le testament de leur père.

XII. ANGLÉSIAIN de LAUZIÈRES, IV^e du nom, Seigneur de St.-Jean-de-la-Cofte, de St.-Guiraud, de St.-Beaulize, &c., fit son testa-

ment le 27 Août 1479, par lequel il fit plusieurs legs, & légua ses enfans, neveux & nièces, & son épouse *Jeanne de Saint-Félix*, à qui il laissa 100 livres outre sa dot; elle étoit fille de *Michel*, Co-Seigneur de *Saint-Félix*. & en eut :

1. ARNAUD, qui fuit ;
2. 3. & 4. TOINETTE, HÉLIS & DURANTONE ;
5. ANTONIE, femme de *Guiraud de Tubières* ;
6. 7. 8. & 9. BÉRENGÈRE, CATHERINE, GASPARD & AGNÈS, toutes légataires chacune de 500 florins par le testament de leur père.

XIII. ARNAUD de LAUZIÈRES, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean-de-la-Cofte, de Saint-Guiraud, de Saint-Beaulize & de Saint-Jean-del-Capiès, testa le 12 Juin 1542. Il avoit épousé *Hélis Comtesse*, laquelle donna, le 11 Avril 1558, un dénombrement devant le Sénéchal de Carcassonne, comme mère & légitime Administratrice de la personne & des biens d'ARNAUD de LAUZIÈRES, son fils, qui fuit. Elle eut encore une fille, nommée FRANÇOISE, mariée à *Paul de Solages*, Seigneur d'Alzac.

XIV. ARNAUD de LAUZIÈRES, V^e du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Guiraud, de Saint-Beaulize, &c., fit son testament le 24 Janvier 1593, & avoit épousé, 1^o par contrat du 21 Mars 1565, *Jeanne de Fourès de Carleucas*, fille de *Thomas*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Marie Roubin*; & 2^o *Gabrielle de Castelnaud*. Il eut du premier lit :

1. FRANÇOIS, qui eut ordre du Roi HENRI IV, de s'opposer aux courtes que les Religioneux faisoient dans les pays de Rouergue, surtout au Monastère de Silvanès, Ordre de Saint-Bernard. Il s'y rendit à la tête des troupes qu'il commandoit, y fut tué dans un combat le 27 Mai 1591, & fut enterré dans la Chapelle de Saint-Blaise de ce Monastère ;
2. JEAN, mort sans avoir été marié ;
3. PAUL, qui fuit ;
4. 5. & 6. HÉLIS, ANNE & MARIE, nommées dans le testament de leur père.

Et du second lit vint :

7. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Guiraud*, rapportée ci-après.

XV. PAUL de LAUZIÈRES, Seigneur de St.-Beaulize, du Boc & de Bernas, obtint, le 12 Septembre 1622, du Roi LOUIS XIII, un Brevet de représailles contre les Religioneux

de Milbau, de Saint-Affrique, de Saint-Félix, &c., à caufe du ravage & des enlèvemens des blés & bestiaux qu'ils avoient faits dans fa Terre de Saint-Beaulize. Il testa le 30 Mai 1661, fit plufieurs substitutions en faveur des enfans & descendans mâles d'HENRI, & à leur défaut. de les autres enfans. Il avoit époufé, par contrat du 24 Novembre 1618, *Marguerite de Carrion*, fille de *Jean-Raymond de Carrion de Nizas*, & de *Judith de Contour*, dont :

1. HENRI, qui fuit ;
2. ANTOINE, marié à *Rose de Roffet de Roquezel*, dont :

JOSEPH-ANTOINE, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Béringhen, qui n'étoit point marié au mois de Septembre 1730.

3. & 4. FRANÇOIS, & JEAN-ANTOINE, Chevaliers de Malte non profés le 30 Mai 1661 ;
5. Et ESCLARMONDE, femme de *Jean Dorieu*, de la ville de Pézénas.

XVI. HENRI DE LAUZIÈRES, Chevalier, Seigneur de Saint-Beaulize, du Bosc, &c., testa le 17 Avril 1681, & institua pour héritière univerfelle fa femme avec pouvoir de régler les légitimes de fes enfans mâles & femelles. Il avoit époufé, par contrat des 5 Octobre & 23 Novembre 1670, *Marguerite de Nogarret-Tréllans*, fille de *François*, Seigneur de Tréllans, de la Baflide, &c., & d'*Anne-Renée de la Font de Caumont*, Dame de Briols, du Pont-de-Camaret, &c., dont :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Beaulize, marié à *Marguerite de Levezou de Vézins*, mère de *PAUL-HENRI*, mort à Paris le 15 Septembre 1726, âgé de 7 ans ;
2. JEAN-LUC, qui fuit ;
3. *PAUL-HENRI*, Chevalier de Malte, non profés vivant en 1730 ;
4. LOUIS, mort en bas âge ;
5. & 6. MARIE-ANNE & ROSE, mortes fans alliance, la première en 1729, & la feconde en 1716.

XVII. JEAN-LUC DE LAUZIÈRES, Marquis de Thémènes, reçu Chevalier de Malte en 1699, Capitaine dans le Régiment de Bezons. Cavalerie, avec rang de Mestre de Camp par Brevet du 1^{er} Décembre 1718, eut une pension du Roi de 3000 livres sur l'Evêché de Périgueux, par Brevet du 11 Janvier 1721 ; fut institué le 11 Mai fuivant, donataire entrevifs de *Louis-Armand*, Duc d'*Eftrées-Lauzières-Thémènes*, Pair de France ; fait

Gouverneur des ville & Château de Domme en Périgord ; nommé Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, premier Prince du fang, par provisions du 5 Mars 1724 ; & fut maintenu, par Arrêt contradictoire du Parlement de Touloufe du 29 Mai 1728, dans la propriété, poffeffion & jouiffance des Terres & Seigneuries à lui données par le Duc d'*Eftrées*. Il mourut à Paris le 1^{er} Avril 1737, âgé de 63 ans, fans pofférité de fon mariage contracté, le 12 Novembre 1730, avec *Angélique-Sophie de Hautefort*, qui fe remaria, le 20 Mars 1743, avec *Henri-Camille de Beringhen*, premier Ecuyer du Roi & Chevalier de fes Ordres. Voy. HAUTEFORT.

BRANCHIE

des Seigneurs de SAINT-GUIRAUD.

XV. CHARLES DE LAUZIÈRES, Seigneur de Saint-Guiraud, né le 29 Avril 1586, fils d'ARNAUD, V^e du nom, & de *Gabrielle de Castelnau*, fa feconde femme, mort en 1622, avoit époufé, le 15 Avril 1605, *Louife de Pluviès*, fille de *Louis*, Seigneur de Sallafols, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Bonnel*, dont :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. LOUIS ;
3. MARGUERITE, femme d'*Hedor de Bedos*, Seigneur de Celles, lequel tranfigea avec fon beau-frère, le 7 Février 1637 ;
4. Et MADELEINE.

XVI. FRANÇOIS DE LAUZIÈRES, Seigneur de Saint-Guiraud, né le 15 Octobre 1607, renonça à la fuccelfion de fon père en 1624, commanda 100 hommes contre les rebelles & les ennemis de l'Etat, en 1622 & 1636, & testa le 13 Mars 1653. Il avoit été marié à Saint-Guiraud, par l'Evêque de Lodève, contrat passé le 12 Février 1649, avec *Marguerite Julien*, fille de *François*, & d'*Antoinette Simondy*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. JEAN-JACQUES, marié à *Anne des Fours*, dont pofférité ;
3. CLAUDE, Chanoine & Archidiacre de Condom, en 1700 ;
4. LOUIS-ARNAUD, Enseigne, puis Lieutenant des Gardes du Duc d'Orléans, Maire perpétuel de la ville de Meaux, maintenu dans fa noblèffe avec fes frères par Jugement de M de Bezons, Intendant du Languedoc, du 3 Décembre 1668, & par autre Jugement de M Phélypeaux, Intendant de la Génè-

ralité de Paris, du 3 Décembre 1700. Il avoit épousé, 1^o le 29 Juillet 1683, *Catherine le Bert*, veuve de *Jean Grenier*, Seigneur des Roches, Secrétaire du Roi, morte le 21 Septembre 1707; & 2^o le 26 Décembre de la même année, *Paule-Marguerite Hélène Payen*, fille de *Nicolas*, Président & Lieutenant Général de Meaux, & d'*Hélène le Féron*, dont :

1. NICOLAS-LOUIS-PONS, né le 10 Septembre 1708, mort le 17 Août 1710;
 2. CHARLES-GABRIEL, né le 25 Juillet 1710, mort le 20 Avril 1712;
 3. PONS-FARON DE LAUZIÈRES DE CARDAILLAC, Comte de Thémînes, né le 12 Février 1717, ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, mort à Château-Thierry au commencement d'Octobre 1774;
 4. LOUISE-HÉLÈNE-JEANNE-MARIE, née le 27 Septembre 1711, morte le 25 Août 1714;
 5. Et CATHERINE-LOUISE, née le 14 Avril 1715.
5. CHARLES, Enseigne des Gardes du Duc d'Orléans, marié à *Catherine de Phélip*, dont il a eu des enfans;
 6. GASPARD, Lieutenant des Vaisseaux, en 1700;
 7. PHILIPPE-ANDRÉ, Capitaine au Régiment de Vermandois, tué au siège de Luxembourg, le 16 Mai 1684;
 8. Et CHARLOTTE, femme d'*Antoine de Meny*, Seigneur de Medaife.

XVII. FRANÇOIS DE LAUZIÈRES, Seigneur de Saint-Guiraud, Mousquetaire en 1666, nomma, le 13 Avril 1667, la Supérieure du Monastère de Gourgas, fondé par ses ancêtres, comme avoit fait son père en 1636; & fut maintenu dans sa noblesse, par Jugement de M. de Bezons, Intendant en Languedoc, du 3 Décembre 1668. Il eut de *Madeleine de Massip*, son épouse,

XVIII. JOSEPH DE LAUZIÈRES, Seigneur de Saint-Guiraud, Lieutenant-Colonel dans le Régiment Royal, Cavalerie, en 1723, qui a eu de sa femme dont nous ignorons le nom, un fils, nommé

XIX. HENRI DE LAUZIÈRES, Marquis de Thémînes, Capitaine de Cavalerie, lequel est marié & avoit une fille, nommée

MARIE-FRANÇOISE-DIANE, morte le 1^{er} Novembre 1749, & inhumée à Saint-Roch. (C'est ce que nous favons fur l'état actuel de cette Maison, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

Tome XI.

Il y a encore une autre branche de LAUZIÈRES, dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes, laquelle, suivant *l'Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, a formé cinq degrés, & avoit pour auteur JEAN, aliàs JACQUES DE LAUZIÈRES, qui vivoit en 1539. Elle s'est éteinte dans LOUIS-AMBROISE DE LAUZIÈRES, Seigneur de Lémoufie, qui s'est marié à *Marguerite de Montagut*, le 22 Septembre 1679. Il fut déchargé des francs-fiefs, par M. d'Herbigny, Intendant de Montauban, le 12 Juin 1693, & maintenu dans sa noblesse, par Jugement de M. Samfon, Intendant de la même Généralité, du 16 Janvier 1698.

Les armes : *d'argent, au buisson d'osier de sinople.*

LAUZON (DE), Famille noble établie à Paris, dont étoit

FRANÇOIS DE LAUZON, Conseiller au Parlement de Paris, qui eut d'*Isabelle Lotin*, son épouse,

JEAN DE LAUZON, Sieur de Lirec, Conseiller au même Parlement le 8 Février 1613, Maître des Requêtes le 23 Mai 1622, Président au Grand Conseil, charge qu'il exerçoit encore le 1^{er} Juillet 1628; Intendant en Provence & en Guyenne, Gouverneur du Canada, puis Conseiller d'Etat & l'un des douze Conseillers d'Etat ordinaires, réservés à la réforme du Conseil en 1657. Il épousa *Marie Gaudart*, fille de *François*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Denise Canaye*. D'autres lui donnent pour femme *Colombe de Chabans*, veuve de *François le Blanc*, Conseiller au Parlement de Bordeaux.

C'est ce que nous favons, n'ayant point reçu de *Mémoire* sur cette Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à 3 serpens d'argent, se mordant la queue, 2 en chef & 1 en pointe; à la bordure de gueules, chargée de 6 besans d'or.*

* LAUZUN, en Guyenne : ancienne Baronnie qui étoit possédée, dans le XIII^e siècle par N... *Nompar de Caumont*, d'une fort ancienne Maison en Guyenne, dont la branche aînée, distinguée par le furnom de *la Force*, a eu deux Maréchaux de France, & sept Ducs & Pairs. Cette Baronnie fut érigée en Comté, l'an 1570, en faveur de *François Nompar de Caumont*, père de *Gabriel Nompar*, Comte de *Lauzun*, reçu le 31 Dé-

cembre 1585, Chevalier des Ordres du Roi, dont fut aussi honoré son fils, *François Nompars de Caumont*, Capitaine des 100 Gentilshommes au Bec-de-Corbin, qui se démit de cette charge en faveur de son fils, *Gabriel Nompars*, 11^e du nom, Comte de *Lauzun*, père d'*Antoine Nompars de Caumont*, créé *Duc de Lauzun*, par Lettres du mois de Mai 1692, vérifiées au Parlement le 13 du même mois. Ce Seigneur, qui fut Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, Colonel-Général des Dragons, puis Capitaine des Gardes du Corps, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Berry, étant mort sans postérité le 19 Novembre 1723, le Duché de *Lauzun* échut à sa nièce, *Marie-Antoine de Bautru de Nogent*, mariée à *Charles-Armand de Gontaut*, Maréchal-Duc de Biron, mort Doyen des Maréchaux de France le 23 Juillet 1756, à 93 ans. Voy. CAUMONT & GONTAUT-BIRON. (*Diâion. des Gaules*, tom. IV, p. 167 & suiv., au mot LAUZUN.)

LAVAGNAC, Baron des Etats Généraux en Languedoc, porte : *d'or, au lion de gueules; au chef d'azur, chargé de 2 étoiles d'or.*

* LAVAL. Il seroit fort difficile de déterminer exactement l'étendue de la Sirerie & Comté de LAVAL, au Maine; ce qu'il y a de certain, c'est que les anciens Sires DE LAVAL recevoient les hommages de plus de 140 Terres nobles, dont il y en a quatre de titrées; 36 Châtellenies, plusieurs desquelles font de 10 à 12000 livres de rente; & en tout 112 Paroisses, comprises dans le Comté de LAVAL, qui est uni à celui de la Province du Maine. Cette Seigneurie, l'une des plus grandes du pays, étoit anciennement une Baronnie qu'une branche de l'illustre Maison de *Montmorency* avoit acquise par alliance, vers l'an 1218. *Yves*, 1^{er} du nom, Sire de *Laval*, est le premier possesseur de cette Terre dont on ait connoissance. De lui descendoit, au VIII^e degré, *Emme*, ou *Edmée*, Dame de *Laval*, sœur & héritière de *Guy VI*, allié, 1^o à *Robert*, Comte d'*Alençon*; 2^o à *Mathieu*, Sire de *Montmorency*; & 3^o à *Jean VI*, Sire de *Tocv*. Le fils de *Mathieu de Montmorency*, & d'*Edmée de Laval*, quitta son nom pour prendre celui de *Laval* qu'il laissa à ses descendans, sans cependant quitter les armes

de *Montmorency*, qu'il brisa de 5 coquilles d'argent. Les Seigneurs de *Laval-Montmorency* ont fini, en 1465, dans la personne d'*Anne*, fille unique de *Guy XI*, dix-septième Seigneur de *Laval*, mort en 1412, laquelle s'étoit alliée à *Jean*, Comte de *Montfort*, en Bretagne, qui prit le nom de *Guy XII de Laval*. C'est en faveur de *Guy XIII*, leur fils, que la Baronnie de *Laval* fut érigée en Comté, par Lettres du 17 Juillet 1429, dans lesquelles le Roi lui donne le titre de *cousin*, & lui accorde le même rang & les mêmes honneurs dont jouissoient alors les Comtes d'Armagnac, de Foix & de Vendôme. *Guy XV*^e du nom, troisième Comte de *Laval*, arrière petit-fils de *Guy XIII*, mourut en 1531, & eut pour successeur son fils, *Guy XVI*, mort sans postérité en 1547. Il laissa ses biens à ses deux sœurs, *Catherine* & *Anne de Laval*. L'aînée, *Catherine*, épousa *Claude de Rieux*, Comte d'Arcourt, dont la fille aînée, *Renée de Rieux*, fut mariée à *Louis de Sainte-Maure*, Marquis de Nesle, & mourut sans enfans en 1567. *Anne de Laval*, sœur cadette de *Catherine*, avoit épousé, dès l'an 1521, *François*, Seigneur de la *Trémoille*. C'est par représentation de cette *Anne de Laval*, que *Charles de Bretagne*, Duc de la *Trémoille*, posséda aujourd'hui la Terre de *Laval*.

Il est bon de remarquer ici, d'après le *Dictionnaire des Gaules*, que si *Mathieu*, Sire de *Montmorency*, quitta son nom pour prendre celui de *Guy VII*, Sire & Comte de *Laval*, ce changement de nom n'étoit pas nouveau par rapport aux Seigneurs de *Laval*; d'ailleurs il étoit fondé. On trouve en effet que le nom de *Guy* étoit attaché à la Seigneurie de *Laval*, & que celui qui portoit un autre nom le quittoit pour prendre celui de *Guy*. Ce privilège, si c'en est un, fut accordé, dit-on, à *Guy*, III ou IV^e du nom, Baron de *Laval*, par le Pape *Pascal II*, vers l'an 1101, pour son fils & ses successeurs, Seigneurs de *Laval*, en mémoire perpétuelle des services qu'il avoit rendus à la Chrétienté, au voyage qu'il fit à la Terre Sainte, sous Godefroy de Bouillon. Cette concession, ajoute-t-on, fut confirmée par Lettres de *Philippe 1^{er}*, Roi de France, & a fait quelquefois donner le nom de *Laval-Guyon* à la ville de *Laval*.

En observant & ratifiant ce privilège, *Guy VII*^e du nom, ordonna, par son testament de

l'an 1268, que les aînés de cette Maison porteroient le nom de *Guy*, avec le furnom & les armes de *Laval*; que ceux qui refuseroient de le faire, seroient privés de la succession qui passeroit au mâle le plus proche du lignage de *Laval*; & que la Seigneurie de *Laval* seroit indivisible. Cette disposition de *Guy VII* donna lieu à une grande contestation du droit François, qui étoit de savoir si en pays coutumier les particuliers de grande Maison pouvoient substituer les terres & les rendre indivisibles, malgré les dispositions de la Province où elles étoient situées. On alléua des raisons pour & contre; mais par son Arrêt solennel du 9 Avril 1595, le Parlement de Paris jugea que la substitution n'auroit point lieu, & que les filles succédroient au Comté de *Laval* pour leur part & portion, suivant la coutume du Maine, si mieux n'aimoit le propriétaire, leur payer leur légitime. Au mot MONTMORENCY nous parlerons de la branche de LAVAL-MONTMORENCY.

LAVAL, Famille noble, établie depuis peu en Touraine, & originaire de Lorraine, qui a suivie ces Princes à la guerre.

CLAUDE-HECTOR DE LAVAL suivit son Prince avec son frère & ses vassaux, en bon équipage & à ses frais, & lui rendit de bons & loyaux services. Son fils,

CLAUDE-LOUIS-FRANÇOIS DE LAVAL, Seigneur de Boserville, se distingua aussi par ses services, & laissa

JOSEPH-ANNE DE LAVAL, Seigneur de Charmois, Baron de Meuvy & d'Azélach, qui s'attacha à S. A. S. Guillaume-Hyacinthe, Prince d'Orange, de Neuchâtel & de Nassau, qui le fit Conseiller Résident à la Cour de France, poste qu'il occupa pendant plusieurs années, ensuite son Conseiller intime d'Etat & Privé, & lui conféra le collier de son Ordre, puis lui expédia des Lettres de créance données à Cologne le 27 Mars 1724, pour aller, en qualité de son envoyé, au Congrès de Cambrai, y représenter & appuyer ses intérêts. Il a laissé un fils, nommé

JOSEPH-CLAUDE-LAZARE DE LAVAL, qui a eu pour fils :

LOUIS-JOSEPH DE LAVAL, lequel entra, au mois de Janvier 1741, au Régiment de Saintonge. Peu de tems après il fut fait Lieutenant de la Colonelle, & obtint ensuite une commission de Capitaine. Il a servi 15 ans,

s'est trouvé aux sièges de Fribourg, d'Oudenarde, d'Ath, à la bataille de Rocoux, à plusieurs détachemens, & à l'attaqué des retranchemens du Col de l'Affiette, où il a été blessé. Il a épousé, le 3 Février 1750, *Angélique-Louise-Charlotte Audiger*, & a eu de ce mariage cinq garçons & une fille, savoir :

LOUIS-JOSEPH, LOUIS-ANNE, LOUIS, REMY, PIERRE, & LOUISE-MADELEINE. (*Mémoire envoyé.*)

Les armes : *d'or, semé de flammes de gueules, à la croix ancrée d'azur, chargée de 5 flammes d'or; l'écu surmonté d'un armement d'acier poli, chargé de lambrequins aux métaux & couleurs dudit écu. Cimier : trois flammes de gueules, sortant d'un tortil d'or, d'azur & de gueules. Supports : deux salamandres d'or. Devise : SPES MEA CRUX ET AMOR.*

LAVAL, en Normandie, Election de Falaise; Famille noble qui porte : *de contrehermine plein.*

LAVAL DE RAIS, autre Famille, dont les armes sont : *d'or, à la croix de sable.*

* LAVARDIN, Terre & Seigneurie au Maine, avec un Château, que *Marie Riboulle* porta à son mari, *Jean de Beaumanoir*, Seigneur de Boisbilly. Il fut le quatrième aïeul de *Jean de Beaumanoir*, que le Roi HENRI IV fit Maréchal de France & Chevalier de ses Ordres en 1595, & en faveur duquel il érigea la Terre de *Lavardin* en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juillet 1601, enregistrées en 1604. Sa postérité masculine s'éteignit le 15 Novembre 1703, dans la personne d'*Emmanuel-Henri de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, tué à la bataille de Spire. Voy. BEAUMANOIR.

LAVAUUX, Noblesse ancienne en Lorraine & en Barrois, qui occupoit les premières places aux Assises du Duché de Luxembourg. Quelques-uns disent qu'elle descend des Comtes de *Chiny*. (Voy. les *Tablettes généalogiq.*, vol. VI, pag. 72.)

I. FRANÇOIS DE LAVAUUX, II^e du nom, issu de VARY, Seigneur de LAVAUUX, ayant perdu son fils unique au siège de Neuchâteau qu'il défendoit, épousa, en secondes noces, *Alexie de Dampierre*, dont il eut :

II. ERARD DE LAVAUUX, I^{er} du nom, Seigneur de Sorbey & de Bellefontaine. Gou-

verneur de Châtel-sur-Mozelle en 1548, qui avoit acquis, le 30 Mars 1524, de la Maison de Choiseul-de-Bignecourt, la Seigneurie de Vrécourt dans le Barrois mouvant, au Bailliage de la Marche. Il épousa *Barbe de la Marck*, Baronne de Gironcourt, dont il eut entr'autres enfans :

III. JEAN DE LAVALUX, Seigneur de Vrécourt, Dombrot, &c., qui épousa, en 1555, *Didière d'Auxy*, Dame de Romain, de laquelle vint entr'autres :

IV. ADAM DE LAVALUX, Seigneur de Dombrot, Grand Veneur du Duc CHARLES III, en faveur duquel la Seigneurie de Vrécourt lut érigée en *Baronnie*, par Lettres du 29 Septembre 1612. Il avoit épousé *Catherine de Falletans*, & en eut, entr'autres :

V. ERARD DE LAVALUX, II^e du nom, Baron de Vrécourt, Grand Chambellan du Duc CHARLES IV, qui s'est marié à *Véronique de Lutzelbourg*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui fuit;
2. CLAUDE-LOUIS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. Et ERARD, auteur de la troisième branche, mentionnée ensuite.

VI. CHARLES-FRANÇOIS DE LAVALUX, Baron de Vrécourt, Lieutenant-Colonel du Régiment de Condé, Cavalerie, épousa *Marie de Rochefort-d'Ally*, dont :

VII. CHARLES DE LAVALUX, Baron de Vrécourt, Lieutenant-Colonel du Régiment de Gournay, Infanterie, en 1696, qui avoit épousé, en 1683, *Marie-Ursule de Bazentin*, Dame de Malapret, & d'Avzainvilliers, morte en 1711. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, qui fuit;
2. FRANÇOIS, Comte DE LAVALUX, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur CHARLES VI, créé *Comte* en 1734, par FRANÇOIS, Duc DE LORRAINE, depuis Empereur. Il est mort en 1748, & avoit épousé *Marie-Vidoire de Viegenick*, Dame de Tabor, dont il a eu cinq gargons & six filles :

L'aîné, nommé FRANÇOIS, Comte DE LAVALUX, né en 1735, Seigneur de Tabor, est Capitaine de Dragons au service de l'Empereur.

3. JEAN-BAPTISTE, Baron DE LAVALUX, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur, marié, en 1740, à *Elisabeth*, Baronne de *Christianstadt*, en Silésie, dont il n'avoit point d'enfans en 1753;

4. JOSEPH-ALEXIS, Baron DE LAVALUX, Seigneur de Sauvville, Capitaine au Régiment des Gardes Suisses du Duc LÉOPOLD, marié, en 1728, à *Catherine de Sarrafin*, Dame de Germainvilliers, dont trois filles, favoir :

CATHERINE, mariée, en 1750, à *François*, Comte de *Greifsehe*;

Et CHARLOTTE & MARIE, dont nous ignorons la destinée.

5. ANNE, mariée, en 17.., à *Charles de Chateles*, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & Exempt des Gardes du Corps du Roi de Pologne;

6. Et MARIE-CATHERINE, qui n'a point pris d'alliance.

VIII. CHARLES, II^e du nom, Comte DE LAVALUX, Baron de Vrécourt, &c., obtint l'érection de cette Baronnie en *Comté*, par Lettres du 12 Avril 1725. Il épousa, en 1730, *Anne-Françoise-Agathe Jolly de Morey*, dont :

IX. JEAN-CHARLES-FRANÇOIS, Comte DE LAVALUX, Baron de Vrécourt, Guidon de Gardarmerie, & Chambellan du feu Roi de Pologne. Il s'est marié à Paris, le 9 Juillet 1754, à *Marie-Madeleine de Pechpeyroux-Comminges-de-Guitaud*, fille de feu *Louis-Athanasie de Pechpeyroux-Comminges*, Comte de Guitaud, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Inspecteur Général de Cavalerie, & d'*Elisabeth-Madeleine Chamillart*.

SECONDE BRANCHE.

VI. CLAUDE-LOUIS DE LAVALUX, Baron de Vrécourt, second fils d'ERARD II, & de *Véronique de Lutzelbourg*, eut de sa femme, *Marguerite de Montarby*,

VII. CLAUDE-HENRI DE LAVALUX, Baron & Seigneur de la Hafnaut & d'Attigneville, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Bassigny, qui épousa, en 16.., *Catherine*, fille de *Jean Lescaumouffaire*, Colonel d'Infanterie, & Gouverneur de Bassigny. De ce mariage vint :

VIII. CLAUDE-ANTOINE, Baron DE LAVALUX, Seigneur de Marigny, de Pompiere, &c., qui s'allia, en 1697, avec *Christine*, fille unique & héritière de *Jean, Comte de Thiau-court*, Seigneur de Sommerécourt, Pompiere & Bazeilles, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers pour le service de Louis XIV, & de *Marguerite de Bagary-de-Montaigne*, Chanoinesse d'Epinal. Ils eurent :

1. FRANÇOIS, Baron de LAVALUX, Seigneur de Pompiere, Courcelles & Blaincourt, Capitaine de Cuirailliers au service de l'Empereur CHARLES VI, marié, en 1741, à *Louise le Roy*, Baronne de Séraucourt, de laquelle il a :

- CHARLOTTE, née en 1745.
2. Et CHARLOTTE, mariée, en 1732, à FRANÇOIS, Comte de LAVALUX, Seigneur de Sommerécourt, son cousin, dont on parlera ci-après.

TROISIÈME BRANCHE.

VI. ERARD DE LAVALUX, III^e du nom, troisième fils d'ERARD II, & de *Véronique de Lutzelbourg*, épousa, en 1640, *Anne Lefpine*, qui lui porta en dot la Seigneurie de St-Ouen en Lorraine, dans le Bailliage de Neufchâteau. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. Et ANTOINE, rapporté après la postérité de son frère.

VII. JOSEPH DE LAVALUX, Chevalier, Seigneur de Sommerécourt, Bermont, Villars & François, épousa, en 16... *Gabrielle d'Ourches-de-Vidampierre*, & en eut :

VIII. FRANÇOIS, Comte de LAVALUX, Seigneur de Sommerécourt, Capitaine des Gardes du Duc LÉOPOLD DE LORRAINE, qui s'allia, en 1732, avec sa cousine, CHARLOTTE DE LAVALUX-DE-POMPIERRE. Leurs enfans sont :

1. CHARLES-GABRIEL, reçu Page du feu Roi de Pologne en Avril 1751. Nous ignorons ses grades de service, & s'il est marié ;
2. FRANÇOIS ;
3. CHARLOTTE, reçue Chanoinesse de Pouffay en 1742, mariée, le 30 Octobre 1750, à *Louis de Fagnier*, Marquis de Lugny, Lieutenant de Roi en Poitou, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Clermont-Tonnerre, Cavalerie ;
4. JOSÉPHINE, reçue Chanoinesse à Pouffay en 1748 ;
5. MARIE, aussi reçue, en 1751, au même Chapitre ;
6. & 7. CHARLOTTE & THÉRÈSE.

VII. ANTOINE DE LAVALUX, Baron & Seigneur de Bourbévelle, Jaudoncourt & St-Ouen, fils puiné d'ERARD, III^e du nom, & d'*Anne Lefpine*, fut Colonel d'un Régiment de Dragons Lorrains, pour le service de LOUIS XIV. Il épousa, en 1699, *Françoise de Ranfin*, Dame de Battigny, dont :

VIII. CLAUDE-ANTOINE DE LAVALUX, Sei-

gneur de Battigny, Capitaine de Dragons, créé *Comte de Saint-Ouen*, par Lettres du Duc FRANÇOIS DE LORRAINE, du 24 Février 1734. Il a épousé, en 1735, *Susanne de Baillet-d'Espence*, de laquelle sont issus :

1. GUILLAUME-ANTOINE DE LAVALUX-DE-SAINT-OUEN, qui a été Mousquetaire du Roi, en 1757. Nous ignorons ses grades de service, & s'il est marié ;
2. & 3. Et deux filles.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 2 bars adossés d'argent, cantonnés de 4 croissettes d'or, qui est de CHINY ; aux 2 & 3 de sable, à 3 herfes sarrasines d'argent, qui est de LAVALUX ; & sur le tout : un écu de sable, à 3 tours d'argent (armes de récompense.) Cet écu surmonté d'une couronne murale, en ayant une en pointe de Comte, accompagnée de 2 petites bannières, l'une de CHINY, & l'autre de LUXEMBOURG.*

LAVAUUR & ARGENTINES. C'est une branche de la Maison de *Galarde de Brassac*, dont est auteur *Charles de Galarde de Béarn*, fils puiné de *René*, & de *Marie de la Roche-Beaucourt*. Il eut en partage les Seigneuries de *Lavaur & Argentines*. Sa postérité en a pris le nom. Voy. GALARD DE BRASSAC.

LAVAUUR DE GAIGNAC, en Quercy : Famille noble qui porte : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 croiffans du même, posés 2 & 1 ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

*LAVEDAN, en Gascogne : petit pays dont Lourdes est la Capitale. Il relève du Comté de Bigorre, & a eu, dès le X^e siècle, ses Seigneurs particuliers, sous le titre de *Vicomtes*. *Aneman & Ancilius*, premiers Vicomtes de Lavedan, vivoient vers 950. *Jeanne*, fille & héritière de *Raymond-Garcias*, porta, sur la fin du XV^e siècle, cette Vicomté à *Gaston du Lion*, Seigneur de Malaufe, son mari. *Louise du Lion*, leur fille & héritière, épousa CHARLES, bâtard de BOURBON, fils naturel de JEAN II, Duc de Bourbon. CHARLES DE BOURBON mourut le 8 Septembre 1502. JEAN-JACQUES DE BOURBON, son arrière-petit-fils, mort sans postérité en 1610, donna la Vicomté de Lavedan, par testament, à sa femme, *Marie de Gontaut-de-Saint-Geniès*, qui en fit don à sa nièce, *Judith de Gontaut*,

Dame de Saint-Geniès, qui épousa *Philippe de Montaut*, Baron de Benac, créé *Duc de Lavedan* & Pair de France, en 1650, *Philippe de Montaut*, son fils, appelé *Duc de Navailles*, Pair & Maréchal de France, mourut le 6 Février 1684. Il laissa deux filles : *Françoise de Montaut*, l'aînée, mourut sans postérité le 11 Juin 1717, troisième femme de *Charles III de Lorraine*, Duc d'Elbeuf; & *Gabrielle-Eléonore*, la cadette, morte le 30 Août 1698, avoit épousé *Henri d'Orléans*, Marquis de Rothelin, mort le 19 Septembre 1691. *Alexandre d'Orléans*, Marquis de Rothelin, héritier de la Duchesse d'Elbeuf, sa tante, né en 1688, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1734, mort depuis quelques années, avoit épousé en secondes noces, en 1739, *Marie-Catherine-Dorothee de Roncherolles*, née le 27 Septembre 1707, fille de *Michel*, Marquis de Pont-Saint-Pierre, dont font nés un fils & une fille. Voy. *MONTAUT* & *ROTHELIN*.

* *LAVELINE*, petit Bourg dans le Duché de Lorraine, dont les habitans rendirent plusieurs services importants au Duc *RENÉ II*, pendant les guerres qu'il eut à soutenir contre *Charles le Téméraire*, Duc de Bourgogne, & entr'autres, ayant surpris & défendu courageusement le Château de Bruyères, ce Duc leur accorda, en 1476, des privilèges considérables. On appelle encore aujourd'hui leurs descendans, réduits à un très-petit nombre, les *Gentilshommes de Laveline*. Ils portent pour armes : *de gueules, à 2 épées d'argent, emmanchées d'or, posées en sautoir, & un bateau la tête en bas, mis en pal d'argent, liés d'un cordon d'or; au chef coufuz d'azur, chargé d'une levrette d'argent, colletée d'or*. Cimier : *une épée comme celle de l'écu*. Non seulement ces Gentilshommes de *Laveline* transmettoient leurs privilèges à leur postérité de mâle en mâle; mais encore les maris de leurs filles devenoient *Gentilshommes de Laveline*. Par Arrêt de son Conseil des 4 Septembre 1739 & 18 Mai 1743, le feu Roi de Pologne ordonna que les descendans mâles des Gentilshommes de *Laveline* transmettroient leurs privilèges à leur postérité masculine; mais que les maris des filles n'en jouiroient que pendant leur vie. (*Diâion. des Gaules*, tom. IV, p. 163, au mot *LAVELINE*.)

LAVERDI. Voy. *DEL'AVERDI*.

LAVERGNE, ancienne Noblese de la Province de Languedoc, dont étoit

GUY DE LAVERGNE, qui épousa N..., Dame de *Tovejo*, dont il eut :

LUCAS, Chanoine de Tours;

Et *MADELEINE*, qui a épousé, le 17 Février 1546, par acte reçu de *Simon Gaudinelly*, *Hermès Huteau*, Ecuyer, homme d'armes de la Compagnie de l'Ordonnance du Roi, dont postérité. Voy. *HUTEAU*.

Les armes : *d'azur, à la croix recroisetée d'or; au chef de gueules, chargé de 3 étoiles d'or*.

LAVERGNE DE TRESSAN, en Languedoc. Voy. *VERGNE DE TRESSAN* (LA).

LAVIER, ou *LAVIEZ*, *LAISSVEZ*, *LAVIEL*, *LAVY*, *LAVEY*, *LAVEL* & *LEVEL*, en Franche-Comté. Voici ce que nous avons déjà dit sur cette Famille, dans le tom. V de la prem. Edit. de ce *Diâionnaire* :

I. *PIERRE DE LAVIER*, baptisé le 10 Août 1459, eut pour femme *Jeanne de Mugnans*, dont naquit, pour fils aîné,

II. *THIBAUT DE LAVIER*, Ecuyer, Sieur ou Seigneur à Noiry, né en 1502, marié à *Simoine de Chazeaux*, mère de

III. *ETIENNE DE LAVIER*, Capitaine des Elus de la Prévôté de Montjustin. Il fut du nombre des Gentilshommes qui, en 1571, accompagnèrent *Don JUAN D'AUTRICHE*, & combattirent sous ses ordres à la fameuse journée de Lépante. Il épousa, en 1576, *Anne le Doux*, qui lui porta en dot la Terre de Calmoutier. De ce mariage sortit entr'autres enfans :

IV. *GUY DE LAVEY* ou *LAVIER*, Sieur de Calmoutier, qui prit les armes pour son Souverain dans les premières années de la longue guerre déclarée entre la France & l'Espagne, le 19 Mai 1635, & ne le servit pas moins fidèlement que ses prédécesseurs, surtout au siège de Dôle en 1636. Il épousa, par contrat du 7 Mars 1615, *Claude Prévost de Peloufey*, dont il eut deux fils & trois filles.

V. *JEAN-FRANÇOIS DE LAVIER*, l'aîné, Ecuyer, Seigneur de Calmoutier, ayant quitté dans un âge fort jeune son pays natal, alla servir au Pays-Bas dans l'armée entretenue par les Magistrats des Etats de Flandre, & y étoit Capitaine en 1661. Il fut Capitaine de

Dragons en 1669, eut encore de la Cour d'Espagne, le 18 Octobre 1671, une commission de Capitaine d'une Compagnie de 100 Arquebustiers à cheval de nouvelle levée; mais peu de tems après il quitta ce service, pour celui de France, où il entra en qualité de Lieutenant-Colonel du Régiment de Liftenois, Dragons, lors de sa création en 1673. Il fut Colonel du même Régiment le 6 Juin 1676, & quitta le service à la paix de Nimègue en 1678. La guerre ayant été déclarée à la France par les Puissances conjurés à Augsbourg en 1687, le Roi, qui connoissoit sa bravoure, le fit Colonel d'un des trois Régimens de Milices levés en Franche-Comté, & Capitaine de la première Compagnie du nombre de 50 hommes d'armes, par commission du 12 Novembre 1692. Suivant un *Mémoire* de Famille, le Régiment prit son nom, distinction honorable, & il ne partagea cet honneur qu'avec les Marquis de Bauffremont & de Vaugrenans. Il fut déclaré, par Ordonnance de M. le Maréchal de Duras, du 21 Avril 1678, *Gentilhomme d'ancienneté*; & le 22 Avril de l'année suivante, il fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Georges. Son fils

VI. CLAUDE-FRANÇOIS DE LAVIER, Chevalier, Seigneur de Calmoutier, né au mois d'Octobre 1694, fut Cornette de Cavalerie dans le Régiment d'Aubuffon, par Brevet du 6 Juin 1711. Il obtint, en 1737, des Lettres en forme de Charte, par lesquelles le Roi le fit Chevalier, lui & ses enfans & descendans mâles, nés & à naître en légitime mariage. Il épousa, en 1718, *Marie-Louise de la Bazinière*, fille de *Pierre*, Ecuier, Seigneur de Morvillars & de Grandvillars, & d'*Angélique-Françoise de Cointel de Filain*, dont :

1. FRANÇOIS-CAMILLE, Chevalier, né le 12 Février 1720;
2. FRANÇOIS-HENRI, né le 13 Février 1721, Ecclésiastique;
3. CHARLES-JOSEPH-FRANÇOIS, né le 7 Octobre 1733, reçu Chevalier de minorité dans l'Ordre de Malte par Bref du Grand Maître, daté du 10 Janvier 1735;
4. ANGÉLIQUE-FRANÇOISE, née le 29 Mars 1726;
5. MARGUERITE-FRANÇOISE, née en 1727;
6. FERDINANDE, née en 1729, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1740;
7. Et CLAUDE-FRANÇOISE-MARIE-CLAIRE, née le 9 Avril 1737.

Les armes : d'azur, à la fasce d'argent.

LAW, Famille connue en Ecosse pour très-ancienne & très-illustre, & dont étoit N... LAW, qui eut pour enfans :

1. JEAN, Contrôleur Général des Finances, qui a épousé la Comtesse d'*Hérol*, dont une fille, mariée en Languedoc;
2. Et GUILLAUME, qui suit.

GUILLAUME LAW, Ecuier, Baron de Lauriston, avoit épousé *Rebecca Desves*, dont :

1. JEAN, qui suit;
2. JACQUES-FRANÇOIS LAW, Comte de Tancarville, appelé le *Chevalier Law*, né le 20 Janvier 1724. Chevalier de Saint-Louis. En considération de ses services distingués, rendus à la Compagnie des Indes, il a obtenu, en 1765, le brevet de Colonel, & a été nommé, en 1766, Major-Général & Commandant des troupes du Roi dans l'Inde; il est mort aux Isles de France en 1766. Il avoit épousé, le 22 Février 1751, *Marie Carvalho*, fille de Dom François, noble Portugais, & de *Marie de Saint-Hilaire*, & en a eu :
 1. JACQUES, né le 8 Août 1758;
 2. MARIE, née le 1^{er} Mars 1752;
 3. FRANÇOISE, née le 12 Mars 1754;
 4. Et JEANNE, née le 18 Juillet 1757.

3. JEANNE-MARIE, qui a épousé, le 6 Février 1743, *Jean-Jacques de la Cour*, Seigneur de Viala, Commandant à Vallegaue en Languedoc, dont postérité. Voy. COUR (DE LA), en Languedoc;
4. Et ELISABETH-JEANNE, qui s'est mariée à François-Xavier de *Boifferolles*, Ecuier, dont des enfans.

JEAN LAW, Baron de Lauriston, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, Commissaire & Commandant Général des Troupes dans les Etablissmens français aux Indes Orientales par Lettres Patentes du mois de Juin 1761, fut Gouverneur de Pondichéry en 1763. & Brigadier des Armées du Roi en 1767. Il s'attacha à suivre la fortune de Shah-Zadde, fils du Mogol, qui régnoit en 1757. Il avoit épousé, en 1755, *Jeanne Carvalho*, cousine germaine de la femme de son frère, dont il a eu une fille, (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. VI.)

Les armes : d'hermine, à la bande de gueules, accompagnée de 2 coqs hardis du même, posés un en chef & l'autre en pointe; à la bordure engrêlée aussi de gueules.

LAWENBOURG. Voyez LAUENBOURG.

* LAXION, Terre & Seigneurie qui, avec celle de Saint-Jory, fut le partage d'*Antoine Chapt de Rastignac*, frère puîné d'*Adrien*. Sa fille, *Marguerite*, en devint héritière, & épousa, en 1599, son cousin germain *Peyrot Chapt de Rastignac*, qui mourut le 26 Juillet 1621. Leur second fils, *François*, marié à *Jeanne de Hautefort-Marquessac*, eut LAXION, dont il fut créé *Marquis* en 1653. Celui-ci fut père de *Charles 1^{er}*, & aïeul de *Charles Chapt de Rastignac*, II^e du nom, en faveur duquel le Marquisat de *Laxion* fut renouvelé & confirmé par Lettres du mois de Mars 1724. Voy. CHAPT DE RASTIGNAC.

LAY DE VILLEMAREST (LE), Famille déclarée d'*ancienne extraction noble*, par les Commissaires de la Chambre établie pour la recherche de la Noblesse de la Province de Bretagne en 1670. L'Histoire qui en a été donnée par le P. Dom Lobineau, Religieux Bénédictin, fait souvent mention de ce nom, notamment d'*ALAIN LE LAY*, lequel signa, en 1380, la ratification du traité de paix faite entre le Roi de France & le Duc de Bretagne. La branche aînée de cette Famille est fondue dans celle de *Kerouff*, dont M. le Président de *Marbeuf* a épousé l'héritière.

JEAN-BONAVENTURE LE LAY, Chevalier, Seigneur de *Villemarest*, de *Guébriant*, du *Rocher*, &c., ci-devant Lieutenant des *Maréchaux* de France en Bretagne, mourut à Paris le 29 Octobre 1743, âgé de 84 ans, laissant de son mariage avec *Anne Croc*, morte au mois d'Avril 1729.

1. GERMAIN LE LAY DE VILLEMAREST, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 26 Mars 1711, mort sans alliance;
2. PAUL-MARIE-BONAVENTURE, Chevalier, Seigneur du *Plessix*, du *Hirel*, du *Buchon* ou *Buiffon*, de *Lepinasse*, de la *Cornillière*, des *Saulnières*, &c., ci-devant Capitaine dans le Régiment de *Gevres*, Cavalerie, Lieutenant des *Maréchaux* de France en Bretagne, & Chevalier de *Saint-Louis*, qui a épousé, le 3 Mars 1734, *Marie-Madeleine Delpech*, fille de *Paul*, Seigneur de *Chaumot*, Receveur Général d'*Auvergne*, & de *Madeleine de Monchy*, dont un fils;
3. JEAN-BONAVENTURE LE LAY DE GUÉBRIANT, reçu Conseiller au Parlement de Paris, Commissaire aux *Requêtes* du Palais, le 27 Août 1728, & Lecteur de la Chambre du feu Roi;

4. ANNE, veuve de *Nicolas Yford d'Hervault*, Marquis de *Pleumartin*, dont elle a des enfans;
5. Et LOUISE-FRANÇOISE-BONAVENTURE, mariée, au mois d'Avril 1729, à *Pierre Poncet de la Rivière*, Président de la cinquième Chambre des *Enquêtes* du Parlement de Paris, depuis le 15 Décembre 1728, frère de l'ancien Evêque de *Troyes*. (Voy. le *Mercur* de France de Mars 1734, p. 621, & de Novembre 1743, p. 2533.)

La Famille LE LAY DE VILLEMAREST porte pour armes : *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée en chef de 3 annelets de gueules, & en pointe d'une aigle éployée de sable, becquée & membrée de gueules.*

LAYE, ancienne Noblesse du *Beaujolois*, éteinte.

PHILIBERT & GUILLAUME DE LAYE, Chevalier, sont nommés présents au contrat de mariage d'*Odet*, Seigneur de *Chandée* avec *Béraude* de *Vassaliou*, l'an 1309.

MARIE DE LAYE, vivante en 1423, fut femme de *Jean de Saint-Trivier*, Seigneur de *Chazelles* en *Dombes*.

CLAUDE DE LAYE, Seigneur de *Rotellia*, vivoit en 1470, & eut deux fils :

CLAUDE, qui suit ;
Et HUGONIN, Chevalier.

CLAUDE DE LAYE, II^e du nom, Seigneur de *Rotellia*, épousa *Claudine du Blé d'Uxelles*, dont sortit :

ANTOINETTE, Dame de *Rotellia*, femme d'*Antoine*, Seigneur de *Montjowent*, veuf de *Philberte de Buifadam*, & fils d'*Henri*, Seigneur de *Montjowent*, & de *Claudine* de *Cheyrel*.

HUGONIN DE LAYE, Chevalier, Seigneur de *Meximieux* en *Dombes*, vivant en 1384, épousa *Marguerite de Feillens*, fille de *Jean*, Seigneur de *Feillens*, & de *Lionnette* de la *Baulme*. D'eux descendoit

PIERRE DE LAYE, Seigneur de *Meximieux*, qui s'est marié, 1^o avec *Aremburge de St.-Amour*; & 2^o à *Marguerite de Chavannes*. Du premier lit il eut :

JEAN, qui suit.

Et du second lit vint :

ANTOINETTE, femme de *Jean de Chabeu*, III^e du nom, Seigneur de *Feillens*, &c., Panetier ordinaire de la *Duchesse* de *Savoie*, dont des enfans. Voy. CHABEU.

JEAN DE LAYE, Seigneur de Meximieux, épousa *Marie d'Alinges*, fille de *Rodolphe*, Baron de Coudrée, & d'*Isabelle de Menthon*, dont vinrent :

1. AMABLE ;
2. HUMBERT, qui suit ;
3. Et ANTOINETTE, mariée à *Antoine de Bagié*, Seigneur de Bereins, fils de *Jean*, Seigneur de Bereins, & d'*Andrée de Tarlet*.

HUMBERT DE LAYE, Seigneur de Meximieux, eut de *Gabrielle de Boyvert*, sa femme, entr'autres enfans :

LAMBERT DE LAYE, Chanoine & Comte de Lyon, mort le 6 Décembre 1575.

CLAUDE DE LAYE, Seigneur de Meximieux, épousa *Louise de Seyturier*, fille de *Louis*, Baron de la Verjonnière, & de *Claude de Candie*. Il en a eu :

1. CLAUDINE, femme de *Pierre de la Poype*, Seigneur de Vertrieu, dont postérité. Voy. POYPE (DE LA) ;
2. Et ISABEAU, mariée à *Pierre*, IV^e du nom, Seigneur de *Montferrand*, de Château-Gaillard, &c., Capitaine au Régiment d'Enghien, dont des enfans. Voy. MONTFERRAND, en Bugey.

AMÉ DE LAYE, Seigneur de Meximieux, fut père de

JACQUES, & de FRANÇOISE, femme, le 16 Août 1527, de *Claude du Saix*, Seigneur de Barabelles, fils de *Philibert*, Seigneur de Barabelles, & de *Claudine de la Porte*.

JEAN, Seigneur DE LAYE en Beaujolois, étoit marié, en 1510, avec *Huguette de Chacipol*, fille de *Jacques*, Seigneur de Léal, & d'*Antoinette de Marzé*. C'est peut être lui qui épousa, 2^o en 1515, *Jeanne d'Oncieu*, fille de *Philippe*, Seigneur de Monternoz, & de *Jacqueline de Montjowent*.

PIERRE DE LAYE, Seigneur de Saint-Lager en Maconnais, épousa *Marie de la Palu*, fille d'*Aimé*, II^e du nom, Seigneur de Varambon, & d'*Alix de Corgenon*, sa seconde femme.

On trouve encore de cette Famille JACQUETTE DE LAYE, mariée à N... de *Lanieu*, Chevalier, Seigneur dudit lieu ;

JEANNETTE, Dame DE LAYE, femme d'*Henri de la Teyffonnière*. Chevalier, fils d'*Etienne*, Seigneur de la *Teyffonnière*, & de *Jeanne de Bécerel* ;

N..., Seigneur DE LAYE, vivant en 1503, marié à *Louise de Feurs*, fille de *Jean*, Seigneur d'Estours, & d'*Antoinette de Sachins* :

Tome XI.

Et GUIGONNE DE LAYE, vivante en 1540, femme de *Claude de Bourgeois*, Seigneur de Verny. (Manuscrit de feu Pignaniol de la Force.)

Les armes : d'argent, à la croix de sable.

LAYE DU BLÉ D'UXELLES, dont les armes sont : de gueules, à 3 chevrons d'or.

§ LÉAUMONT, Maison d'ancienne Chevalerie, originaire d'Allemagne, dont le nom en Allemand est écrit LÉAULMONT, & qui est établie en France depuis 500 ans, dans le pays de Lomagne, Province de Guyenne. Elle a contracté de belles alliances avec les Maisons du *Bouzet*, *Bezolles*, *Comminges*, *Ejparbez*, *Faudoas*, *Groffolles*, *Lupé*, la *Barthe*, *Montefquiou*, *Maillé de Brézé*, *Preiffac*, *Polastron*, *Roquelaure*, *Sédillac*, *Sarriac*, *Touges*, &c. Elle a fourni des Chevaliers de l'Ordre du Roi, des Capitaines de 50 hommes d'armes, un Cordon bleu, des Chevaliers de Malte & un Grand Prieur de Toulouse. Cette Maison sub siste actuellement en quatre branches. En attendant qu'on ait rassemblé les titres nécessaires pour en former une généalogie complète, en voici un précis très-raccourci, qu'on nous a envoyé, pour être inséré en son rang.

I. CALBET DE LÉAUMONT, Chevalier, fut Pleige de Bernard d'Orbeisan, dans l'accord qu'il passa avec les Capitouls de Toulouse, le 20 de la fortie d'Avril, Férie 6, 1204. Il fit hommage de la Terre de Montferrand, au Comte de l'Isle-Jourdain, en 1234. Son fils

II. PLEFORT DE LÉAUMONT, Chevalier, donna en 1265 des Coutumes à ses vassaux de Gariés, terre que cette Maison posséde encore ; fit ferment de fidélité au Roi de France en 1271, & testa en 1281, en faveur de son fils, qui suit.

III. RAYMOND DE LÉAUMONT, I^{er} du nom, Damoiseau, Seigneur de Gariés, qui vivoit encore en 1300, avoit épousé en 1270, *Rose de Sédillac*, qui testa en 1298, en faveur de son fils, qui suit.

IV. GAILHARD DE LÉAUMONT, I^{er} du nom, Chevalier, fut l'un des plus puissans Seigneurs du pays, par l'hommage qu'il fit au Comte de l'Isle-Jourdain, en 1331, de 32 Villes, Châteaux, Forts & Seigneuries.

VII. GAILHARD DE LÉAUMONT, II^e du nom, descendu de GAILHARD I^{er}, au quatrième degré, Seigneur de Gariés, Puygaillard, Mau-

roux, Estramiac, &c., se maria, avec *Jeanette de Groffolles*, dont :

VIII. RAYMOND DE LÉAUMONT, Seigneur de Gariés, Puygaillard, Mauroux, Estramiac, &c., qui fut père de

JEAN, qui suit ;

Et MONDINE, laquelle fut Demoiselle de Jeanne d'Armagnac, sœur de Jean, Comte d'Armagnac, 11^e du nom ; elle épousa, en 1443, *Arnaud-Guilhem de la Barthe*, Seigneur de Moncorneil & de Guizerix, premier Baron d'Astarac. Le Comte d'Armagnac lui fit don de 600 écus d'or en faveur de ce mariage.

IX. JEAN DE LÉAUMONT, 1^{er} du nom, Seigneur de Gariés, Puygaillard, se maria avec *Bertrande de Comminges*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. & 3. BERTRANDE & JEANNE.

X. JEAN DE LÉAUMONT, 11^e du nom, Seigneur de Gariés, Puygaillard, Mauroux, &c., institué héritier par le testament de son père, & par un codicille du 3 Novembre 1503, se maria avec *Louise de Berrac*, de laquelle vint :

1. GILLES, qui suit ;
2. EMERIC, auteur de la branche des Barons de *Saint-Lanne*, en Armagnac, que nous ne pouvons que rappeler simplement à la fin de ce Précis ;
3. JEAN, Seigneur de Puygaillard, Baron de Blou & de Moré, connu sous le nom de *Puygaillard*, qui, conflatment dévoué à son Roi pendant les fureurs de la Ligue, le servit avec le plus grand zèle ; il s'est distingué sous les règnes de CHARLES IX & d'HENRI III : il combattit souvent contre le fameux de la Noue, dit *Bras-Je-Fer* ; il fut blessé au siège de la Rochelle, en 1573, ayant rassemblé 8 à 9000 hommes, pour une expédition ; mais de la Noue le prévint & l'attaqua, & le combat fut très-acharné, & un de ses cousins lui dit : *Mon cher Puygaillard, vous êtes blessé ; mais je ne suis pas tué, répondez-moi, & il continua de combattre. Il fut successivement Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Blou & de Moré, Gouverneur d'Angers, Grand Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, à la promotion du 31 Decembre 1580, & mourut de la peste, le 6 Juillet 1584, sans postérité de ses trois femmes, Clémence le Roy, Marie de Maillé & de Brezé, Françoise du Puy-du-Fou. (Voy. les actions éclatantes de cet Officier Général dans l'*Hist.**

de France du Père Daniel ; la *Vie de François de la Noue*, pag. 42 & suiv., où il est dit qu'il défit JEAN DE LÉAUMONT DE PUYGAILLARD & non pas qu'il prit le fort de Puygaillard, où il défit les Catholiques, comme on l'a avancé par erreur dans les *Etreuves à la Noblesse de 1775*, art. de la Noue ; les *Mémoires de la Province d'Anjou* ; les *Mémoires de Castelnau*, pag. 263, chap. XI, & les additions à ces derniers ;)

4. CATHERINE, mariée, le 7 Decembre 1540 avec *Frix de Preiffac*, Baron d'Esclignac ;
5. Et BERTRANDE, mariée avec *Carbon*, Seigneur de *Lupé*.

XI. GILLES DE LÉAUMONT, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Gariés, Puygaillard, testa le 8 Août 1572. Il avoit épousé *Antoinette de Montesquiou-de-Bèze*, dont :

XII. EMERIC DE LÉAUMONT, Baron de Puygaillard, Seigneur de Gariés, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, qui fut député de la Noblesse d'Armagnac aux Etats de Paris ; HENRI IV lui témoigna la satisfaction qu'il avoit de ses services, par une lettre du 6 Avril 1589. Il épousa, le 23 Février 1568, *Madeleine d'Arzac*, fille de *Charles*, Baron d'Encauffe, dont :

1. GILLES, qui suit ;
2. CHARLES, auteur de la branche des Barons de *Montey*, en Chalosse, dont il sera parlé ci-après ;
2. HÉRARD-HONORAT, auteur de la branche des Seigneurs de *Gariés*, rapporté ci-après ;
4. DIANE, mariée à *Bertrand de Roquelaure*, en 1593 ;
5. & 6. JEANNE & ISABEAU, dont nous ignorons la destinée.

XIII. GILLES DE LÉAUMONT, 11^e du nom, Baron de Puygaillard, Seigneur d'Encauffe, Mauroux, &c., fut Capitaine de 50 hommes d'armes, & épousa, le 14 Juin 1612, *Isabeau de Jaubert*, fille d'*Emery*, Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller au Conseil d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes, Sénéchal & Gouverneur du Bazadois, Vice-Amiral de Guyenne, & de *Guyonne de la Mothe*, dont :

1. JEAN-EMERIC, mort sans postérité en 1653 ;
2. Et MARIE-LOUISE, mariée à *Alexandre de Mun*, Baron de Sarlabous.

BRANCHE

des Seigneurs de GARIÉS, qui subsiste.

XIII. HÉRARD-HONORAT DE LÉAUMONT, Seigneur de Gariés, troisième fils d'EMERIC.

& de *Madeleine d'Arzac*, épousa, par contrat du 2 Juin 1625, *Marguerite de Touges de Noaillan*, fille de *Jean*, Seigneur de Noaillan, & de *Françoise de Montaut*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et MARIE, Religieuse.

XIV. JEAN-FRANÇOIS DE LÉAUMONT, 1^{er} du nom, Seigneur de Gariés, Officier au Régiment de Guिताut en 1648, servit à l'arrière-ban en 1680, & avoit épousé, par contrat du 28 Avril 1665, *Jeanne-Françoise de Las*, fille de *Joseph*, Seigneur de Tulle, de Frisé, de Montaut, dont :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. Et MARGUERITE, mariée à *Joseph de Mauléon*, Seigneur de Saint-Sauvy.

XV. JOSEPH DE LÉAUMONT, Seigneur de Gariés & de Tulle, épousa, par contrat du 12 Juillet 1690, *Anne de Polastron de la Hillaire*, fille de *Jean-Paul*, Seigneur de Brasse, & d'*Antoinette du Faur de Pibrac*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;
2. RENÉ, reçu Chevalier de Malte en 1703. L'Empereur ayant demandé au Grand Maître un Officier expérimenté, pour commander des vaisseaux qui étoient sous Belgrade en 1739, lors de la guerre contre les Turcs, le Chevalier de LÉAUMONT fut choisi ; & sa bravoure & sa bonne conduite lui méritèrent les eloges de ce Prince, qui le gratifia d'une Croix de Malte, enrichie de diamans. Il est aujourd'hui (1780) Grand Prieur de Toulouse.

XVI. JEAN-FRANÇOIS DE LÉAUMONT, II^e du nom, Seigneur de Gariés, fut Page de la Chambre du Roi, & épousa, par contrat du 30 Mars 1718, *Jeanne de Patras*, fille de *Jean-Bertrand*, & de *Louise de la Barthe-Gifcaro*, dont :

1. GUY, qui suit ;
2. JÉRÔME, Chevalier de Malte ;
3. Autre JÉRÔME, aussi Chevalier de Malte ;
4. RENÉ, mort sans alliance ;
5. ANNE, Religieuse ;
6. Autre ANNE, Chanoinesse de Saint-Pernin à Toulouse ;
7. LOUISE, mariée à *Anne d'Agret de Toulouse* ;
8. Et autre ANNE, mariée à N... de Combes de Puymirol, en Agénois.

XVII. GUY, Marquis de LÉAUMONT, Seigneur de Gariés, ancien Officier au Régiment de Montmorin, s'est trouvé aux sièges de Mons. de Saint-Guislain, de Namur, &

à la bataille de Rocoux, où il fut blessé. Il a épousé, par contrat du 22 Février 1763, *Anne-Marie-Thérèse-Elijabeth de Lupé-Garandé*, fille de *Louis*, Comte de *Lupé-Garandé*, & de *Marie-Sidonie de Colbert de Saint-Mars*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS, né en Mai 1765, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi le 31 Décembre 1778 ;
2. JÉRÔME-MADELEINE-CHARLES-AUGUSTIN, né en Juillet 1767, Chevalier de Malte de minorité ;
3. JÉRÔME-CHARLES, né en Août 1769, aussi Chevalier de Malte de minorité ;
4. RENÉ-LOUIS, né en Janvier 1771, aussi Chevalier de Malte de minorité ;
5. LOUIS-AUGUSTIN, né en Août 1773, aussi Chevalier de Malte ;
6. JÉRÔME-GUY, né en Décembre 1774 ;
7. ANNE-LOUISE-GERMAINE, née en Mars 1766 ;
8. PIERRETTE-LOUISE-APOLLONIE, née en Août 1768 ;
9. LOUISE-CATHERINE-MÉLANIE, née en Mars 1772 ;
10. Et JEANNE-ANNE-PERPÉTUE, née en Juin 1776.

BRANCHE

des Barons de MONTEY, en Chalosse.

XIII. CHARLES DE LÉAUMONT, second fils d'EMERIC, & de *Madeleine d'Arzac*, eut pour ses droits légitimaires la Baronnie de Montey, en Chalosse, & épousa, par contrat du 7 Avril 1616, *Françoise de Montefquiou-Sainte-Colombe*, dont :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. GILLES, mort sans alliance ;
3. HÉRARD-HONORAT, Chevalier de Malte ;
4. & 5. JACQUES & JEAN, morts sans alliance ;
6. Et LOUISE, dont on ne connaît que le nom.

XIV. ANTOINE DE LÉAUMONT, Baron de Montey, épousa, le 16 Décembre 1638, *Charlotte de Malvin*, dont il n'eut qu'une fille unique, nommée

MARIE, mariée à *Jacques de Saint-Julien*, auquel elle porta la terre de Montey.

BRANCHE

des Barons de SAINT-LANNE.

XI. EMERIC DE LÉAUMONT, fils puiné de JEAN, II^e du nom, & de *Louise de Berrac*, forma la branche des Barons de *Saint-Lanne*, en Armagnac. Il fut Capitaine de 50 hommes d'armes en 1550, & épousa *Marie de Clermont*, dont il eut :

1. JEAN-FRUX, qui fuit ;
2. JEAN-MAGDALON, mort fans alliance ;
3. & 4. LOUISE-BERTRANDE & CATHERINE.

XII. JEAN-FRUX de LÉAUMONT, Baron de Saint-Lanne, époufa *Bonne de Maniban*, dont deux filles :

1. LOUISE, mariée, le 9 Octobre 1606, avec *Alexandre de Preiffac*, Baron d'Esclignac ;
2. Et MADELEINE, mariée à *Etienne de Saint-Julien*.

BRANCHE
des Seigneurs de SAINTE-CHRISTIE,
éteinte.

De cette branche étoit BÈGUE de LÉAUMONT, Damoiseau, qui forma, en 1402, la branche des Seigneurs de *Sainte-Christie, la Brie & Mirepoix*. Elle a fini à HERCULE DE LÉAUMONT, Seigneur de Sainte-Christie, mort fans enfans, de son mariage avec *Germaine de Sariae*, en 1595.

SECONDE BRANCHE,
qui subsiste.

N... de LÉAUMONT eut pour enfans :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Rieubet, né le 7 Septembre 1713, ancien Officier d'Infanterie, marié, en 1763, à N... de *Maffac*, dont deux fils ;
3. PIERRE, né le 12 Août 1720, élevé à Toulouse par brevet du Roi, Curé de Fespect en Agénois, reçu Bachelier en 1760 ; Et deux filles, non mariées.

ANTOINE DE LÉAUMONT, Ecuyer, Seigneur de Gachous, en Agénois, né le 4 Mars 1706, établi à Aiguillon, où il s'est marié, mort en 1770, & a laissé quatre enfans vivans, dont deux Ecclésiastiques, l'un Curé & l'autre Chanoine ; un Gendarme ; & l'aîné vivant sur son bien de Gachous.

TROISIÈME BRANCHE,
subsistante.

N... de LÉAUMONT a eu pour enfans :

1. PAUL-JACQUES, qui fuit ;
2. GABRIEL-HENRI, Ecuyer, né le 31 Octobre 1723, ancien Officier de Cavalerie, établi aux Isles Saint-Domingue, où il vit sur son habitation depuis 1746 ; il s'y est marié avec N... *Bevin*, dont il reste cinq garçons & une fille, favoir :

1. GABRIEL-HENRI, Ecuyer, né le 24 Février 1755 ;
2. JEAN-SUSANNE, né le 2 Mars 1756 ; tous

deux Lieutenans dans le Régiment Royal, Dragons, depuis le mois de Mai 1777 ;

3. ROBERT, le *Chevalier*, Officier au Régiment d'Agénois, percé de 4 coups de baionnette au siège de New-York en Virginie. S. M. lui a accordé une pension de 300 livres ;
 4. NICOLAS-MARIE, ci-devant Officier au Régiment de Port-au-Prince, qui a fait en cette qualité le siège de Savannach en Géorgie, où il fut légèrement blessé, & lequel fert aujourd'hui en France, à la fuite des Dragons ;
 5. N... de LÉAUMONT, qui fert toujours dans la Colonie ;
 6. Et N... de LÉAUMONT, mariée, en 1777, à N... de *Loménie de Marmeix*, fils du Marquis de Marmeix.
3. JOSEPH, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, né le 3 Novembre 1725, ancien Officier au Régiment de Picardie, Gouverneur de Sauveterre en Agénois, depuis 1767 ; il réside à la terre de Saint-Martin-du-Bidat, avec son épouse, N... de *Fontbourgade*, dont il a deux filles ;
4. N... de LÉAUMONT, mariée à N... de *Ba-glerie*, Seigneur de Pallières, près de Clairac, fans enfans ;
 5. N... de LÉAUMONT, veuve de l'Ecuyer de l'Académie Royale de Bordeaux, aussi fans enfans ;
 6. Et N... de LÉAUMONT, appelée *Mademoiselle de Saint-Martin*.

PAUL-JACQUES DE LÉAUMONT, Ecuyer, Seigneur de Castille, près de Clairac, né le 16 Novembre 1722, est mort en 1775. De son mariage avec N... de *Fontbourgade*, il a laissé :

1. N... de LÉAUMONT, qui a été reçu Cadet Gentilhomme dans le Régiment de Neustrie, en Mars 1777, sur son certificat de noblesse signé par quatre Gentilhommes, par le Lieutenant des Maréchaux de France, & de plus par le Maréchal de Mouchy, Gouverneur de la Province ;
2. Et N... de LÉAUMONT, qui a été aussi reçu sur lesdites preuves, Cadet Gentilhomme dans le Régiment de Neustrie en 1779.

QUATRIÈME BRANCHE,
aussi subsistante.

MOÏSE-PIERRE DE LÉAUMONT, Capitaine de Cavalerie, avoit épousé *Bénigne de Bachem*, dont il a eu :

PIERRE DE LÉAUMONT, Ecuyer, Contrôleur

Général des Fermes du Roi, qui s'est marié, en 1715, à *Marguerite de Fontanieu*, née en 1687, morte en 1734, dont il a eu huit enfans, desquels il ne reste plus que

1. & 2. BÉNIGNE & FRANÇOISE, vivantes sans alliance à Hambourg;
3. Et HYACINTHE-MADELEINE, née le 5 Mai 1730, mariée, le 7 Octobre 1766, à Messire *Jean-Baptiste-Charles de Bouvet de Lozier*, Ecuyer, d'une ancienne Noblesse de Bretagne, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Gouverneur de l'Isle-Bourbon, &c., dont deux fils & une fille. Voy. BOUVET, en Bretagne.

Les armes : *d'azur, au faucon d'argent, le vol étendu, perché, grilletté & longé du même.*

LÉAUTAUD. Voy. LÉOTAUD.

LEBEL, en Picardie. Suivant le Nobiliaire de cette Province, pag. 289, JACQUES LEBEL, Seigneur de Huchenneville, Lieutenant Général en la Sénéchaussée de Ponthieu, fils de NICOLAS LEBEL, Seigneur du même lieu, ancien Conseiller en ladite Sénéchaussée, & de N... du *Bos-de-Tafferville*, fut déclaré noble par Arrêt du Conseil, & eut des enfans de N... *Foulques*, son épouse.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, chargé de 3 roses de gueules, boutonnées d'or. & accompagné de 3 molettes aussi d'or.*

♠ LE BOUCHER D'AILLY, Famille noble, originaire du Ponthieu, qui remonte sa filiation par titres à

I. JEAN LE BOUCHER, Ecuyer, Seigneur de Monval en 1370, qui vivoit encore en 1408. Il épousa *Bellote d'Acarville*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Marie Joignet*, dont vint :

II. SIMON LE BOUCHER, Ecuyer, Seigneur de Monval & de Frireule, mentionné dans des actes des 2 Décembre 1466 & 4 Avril 1469. De *Colaye de Bailleul*, son épouse, il eut :

III. JEAN LE BOUCHER, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Monval & de Frireule, mentionné dans des actes de 1505, 1525 & 1531, qui épousa *Marie d'Amiens*, dont :

IV. JEAN LE BOUCHER, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Monval & de Frireule, rappelé dans des actes de 1545. Il avoit épousé *Catherine de Saint-Blimond*, Dame de Cavernont & de Cayeux en partie, fille de *Guil-*

laume de Saint-Blimond, & de *Jeanne de la Trenchée*. De leur mariage vinrent :

1. SIMON, qui fut ;
2. Et NICOLAS, Ecuyer, Sieur de la Motte, marié à *Nicole le Fèvre*, dont :

JEANNE, qui épousa, le 5 Mars 1598, par contrat passé devant *Vulfran Pappin*, Notaire d'Abbeville, *Oudart Lefcuyer*, Archer des Ordonnances du Roi, sous la charge de M. le Connétable.

V. SIMON LE BOUCHER, Ecuyer, Seigneur de Monval & de Frireule, né vers 1522, mort le 11 Février 1558, & inhumé dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Gilles à Abbeville, sous une tombe concédée à sa Famille, avoit épousé *Marie le Blond*, Dame d'Ailly-le-haut-Clocher, fille d'*Honoré*, Ecuyer, Seigneur de Bouillancourt-sur-Miannay, & de *Marie Papin*. Elle fit son testament le 13 Novembre 1573, pardevant *Vantrique*, Notaire à Abbeville, mourut le 6 Août 1587, & fut inhumée en ladite Eglise de Saint-Gilles. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui fut ;
2. ISABEAU, mariée à *Antoine Vraignart*, Procureur du Roi à Abbeville ;
3. Et JOSSINE, femme de *Thiebaut Mouret*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Eloy.

VI. JACQUES LE BOUCHER, Ecuyer, Seigneur d'Ailly-le-haut-Clocher, du Menil-lès-Franleu, né le 1^{er} Janvier 1558, Conseiller du Roi & son Procureur en toutes les Juridictions d'Abbeville, fut un homme de mérite, que ses grandes qualités firent élire Mayor de ladite Ville en 1597, époque de la surprise d'Amiens par les Espagnols. On trouve son éloge dans une Histoire d'Abbeville. HENRI IV l'honora de ses bontés en y passant, & lui accorda différentes grâces. Il mourut le 25 Janvier 1618, fut inhumé dans l'Eglise Saint-Gilles. Il avoit épousé, le 8 Octobre 1584, par contrat passé le 22 Août précédent, devant *Vulfran Pappin*, Notaire à Abbeville, *Françoise Mallet*, née le 9 Juin 1569, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Thorel & de Richemont, & de *Marguerite Macquet*. Elle apporta à son mari les terres et fiefs de Richemont, de Cumont-les-Villeroy, d'Huval & du Catelet. Ils eurent :

1. FRANÇOIS, mort à Poitiers, le 16 Décembre 1608, âgé de 22 ans ;
 2. NICOLAS, qui fut ;
- Et six autres enfans, morts jeunes.

VII. NICOLAS LE BOUCHER, Ecuier, Seigneur d'Ailly, du Menil, de Cumont, Huval, Friroule, Thorel & du Catelet, né le 3 Décembre 1601, Trésorier de France & Général des Finances en la Province de Picardie & d'Artois, mort en 1671. avoit épousé, par contrat du 13 Janvier 1627, passé devant *Trencart*, Notaire à Amiens, *Jeanne Thierry*, née en 1614, fille de *Jean*, Seigneur du Thil, Conseiller du Roi, Receveur Général des Décimes de Picardie, & de *Marie Pingré*. Elle mourut en 1673, et fut inhumée avec son mari en l'Eglise Saint-Gilles d'Abbeville. De leur mariage naquirent :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs du Menil, rapportée ci-après ;
3. NICOLAS, né le 10 Octobre 1642, Seigneur d'Huval, mort sans alliance à Abbeville le 31 Décembre 1685 ;
4. JACQUES-HENRI, Seigneur du Catelet, né le 19 Octobre 1643, Ecclésiastique, mort à Paris le 21 Septembre 1723 ;
5. JOSEPH-GILLES, tige de la branche des Seigneurs de *Richemont*, mentionnée ensuite ;
6. JEAN, né en Décembre 1650, Lieutenant-Colonel de la Brigade des Carabiniers de Rouvray en Octobre 1706, Chevalier de Saint-Louis, mort à Amiens en 1712, sans avoir eu d'enfans d'*Aime de Beauwarlet*, son épouse ;
7. CHARLES, né en 1652, mort sans alliance en 1685 ;
8. JEANNE-COLETTE, née à Amiens le 5 Mars 1636, mariée, par contrat du 21 Avril 1659, passé devant *Madelaine*, Notaire de cette Ville, à *Adrien Morel*, Ecuier, Seigneur de Bécordel, Conseiller au Présidial d'Amiens, dont postérité ;
9. FRANÇOISE, née le 4 Décembre 1644, mariée, par contrat du 28 Janvier 1673, passé devant *Lengaigne & Regnault*, Notaires à Abbeville, avec *Jacques Lefperon*, Ecuier, Seigneur de Belloy, Président en l'Élection de Ponthieu : elle mourut en 1692, laissant postérité ;
10. Et MARGUERITE, née le 28 Avril 1648, mariée le 12 Novembre 1679, à *Pierre Dorfmieux*, Ecuier, Seigneur de Neuville, Conseiller au Présidial d'Abbeville, & ancien Mayor, Commandant de ladite Ville, dont postérité.

VIII. LOUIS LE BOUCHER, Ecuier, Seigneur d'Ailly-le-haut-Clocher, de Famechon & Cumont, né à Abbeville le 10 Septembre 1638, Conseiller du Roi, Lieutenant Parti-

culier, Atteñeur au Bailliage d'Amiens, Conseiller de l'Hôtel commun de cette Ville, mort le 17 Décembre 1716, & inhumé à l'Oratoire d'Amiens, où se voient son épitaphe & celle de la femme, avoit épousé, par contrat passé devant *Madelaine*, Notaire à Amiens, le 28 Août 1660, *Marie-Gabrielle de Sachy*, fille de *Gabriel*, Ecuier, & de *Marie du Fresne*. Elle est morte le 15 Janvier 1708, âgée de 62 ans, ayant eu :

1. NICOLAS-JOSEPH, Chevalier, Seigneur d'Ailly-le-haut-Clocher, de Famechon, Cumont & du Vert-Bois, né à Abbeville le 18 Novembre 1668, Capitaine commandant le second Bataillon du Régiment de Saint-Vallier, décédé à Ailly le 2 Mars 1736, & enterré dans le chœur de l'Eglise d'Ailly, sous une tombe ; il avoit épousé, par contrat du 8 Décembre 1717, passé devant *Froiffart*, Notaire à Saint-Riquier, *Geneviève de Huppy*, fille de *Mathieu*, Ecuier, & de *Marie Dupuis*, alors remariée à *Joseph Vaillant*, Ecuier, Seigneur de Romainville, Jaucourt, Hemimon & Buffu : elle est morte sans enfans le 17 Septembre 1743 ;
2. GABRIEL, Chevalier, né le 5 Octobre 1671, qui devint Seigneur d'Ailly & de Famechon, & fut Conseiller du Roi, Lieutenant Particulier, Atteñeur au Bailliage d'Amiens, où il est mort le 17 Avril : 748 ; il avoit épousé *N... Muret*, dont un garçon, mort en naissant ;
3. LOUIS-FRANÇOIS, né le 10 Novembre 1672, Chanoine Régulier de l'Ordre de Prémontré en l'Abbaye de Saint-Pierre-lès-Selincourt, dite de Sainte-Larme, le 1^{er} Juin 1692, où il est mort ;
4. JEAN-BAPTISTE-FIRMIN, né le 10 Septembre 1676, Ecclésiastique, Seigneur d'Ailly en 1748, mort le 30 Avril 1749 à Mons en Vimeux, où il est inhumé ;
5. JEAN, mort jeune ;
6. JOSEPH, qui fuit ;
7. JACQUES-AUGUSTIN, né le 1^{er} Janvier 1686, vivant encore à la Jamaïque en 1703, décédé vraisemblablement en Amérique ;
8. GENEVIÈVE-ELISABETH, née le 18 Novembre 1673, mariée, par contrat du 24 Juillet 1694, passé devant *Matelaine*, Notaire à Amiens, avec *Adrien Picquet*, Ecuier, Seigneur de Douriez, Lieutenant Particulier au Bailliage de ladite Ville, où elle est morte le 20 Janvier 1755 ;
9. MARIE-GABRIELLE, née le 25 Décembre 1674, morte sans alliance le 9 Avril 1720, & inhumée à l'Oratoire d'Amiens ;

10. Et JEANNE-COLETTE, née le 6 Juillet 1683, mariée en Janvier 1722, à *Pierre-Paul d'Arrel*, Ecuyer, Seigneur de Sailly-Bray, morte sans postérité le 1^{er} Janvier 1753, & inhumée dans l'Eglise Saint-Gilles à Abbeville.

IX. JOSEPH LE BOUCHER D'AILLY, Chevalier, Seigneur d'Ailly-le-haut-Clocher, de Famechon & Cumont après la mort de ses frères, Lieutenant de Roi de la Ville & du Gouvernement d'Amiens, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, mort à Abbeville le 1^{er} Avril 1754, & inhumé dans l'Eglise d'Ailly, avoit épousé, par contrat du 8 Février 1741, passé devant *Machart*, Notaire, MARIE-CATHERINE LE BOUCHER DU MENIL, sa parente, veuve en premières noces de *Jean-Baptiste-François de Villers*, Ecuyer, Seigneur de Ligny, Authieule. Président Trésorier de France à Amiens, & fille de NICOLAS LE BOUCHER D'AILLY, Chevalier, Seigneur du Menil, Fremontiers, Uzenneville, & de *Françoise Morgan*. Il n'en a point eu d'enfans.

BRANCHE

des Seigneurs du MENIL.

VIII. FRANÇOIS LE BOUCHER D'AILLY, Ecuyer, second fils de NICOLAS, Seigneur d'Ailly, & de *Jeanne Thierry*, né à Abbeville le 13 Décembre 1639, Seigneur du Menil-lès-Franleu, Quincampoix & la Neuve-Rue, mort le 11 Janvier 1694, & enterré dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Michel d'Amiens, avoit épousé, par contrat du 19 Novembre 1667, passé devant *Madelaine*, Notaire deladite Ville, *Marie-Catherine de Sachy*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Coudray, & de *Catherine du Fresne*, dont :

1. NICOLAS, qui suit;
2. JEAN-FRANÇOIS, né le 13 Novembre 1680, Prêtre & Chanoine de la Cathédrale d'Amiens, mort le 5 Juin 1747;
3. 4. 5. & 6. Un autre garçon, & trois filles, mortes jeunes.

IX. NICOLAS LE BOUCHER D'AILLY, Chevalier, Seigneur du Menil-lès-Franleu, de Fremontiers & d'Uzenneville, né le 4 Octobre 1670, mort le 10 Décembre 1738, & inhumé dans l'Eglise de Saint-Michel d'Amiens, avoit épousé, par contrat du 22 Août 1701, passé devant le *Caron*, l'aîné, Notaire, *Françoise Morgan*, fille de *Jacques*. Conseiller du Roi,

Maître Particulier des Eaux & Forêts d'Amiens, & de *Françoise d'Amiens*; elle est morte le 6 Janvier 1744, & est enterrée auprès de son mari dans ladite Eglise de Saint-Michel d'Amiens. De leur mariage ils ont eu :

1. PIERRE-NICOLAS, né le 1^{er} Février 1715, décédé sans alliance le 22 Octobre 1740;
2. PAUL-FRANÇOIS, qui suit;
3. MARIE-CATHERINE, née en Novembre 1703, Dame de Gomiécourt, d'Engelhelmer, mariée 1^o par contrat du 9 Septembre 1726, passé devant *Caron*, Notaire à Amiens, à *Jean-Baptiste-François de Villers*, Ecuyer, Seigneur de Ligny, Authieule, Président Trésorier de France à Amiens, dont une fille; & 2^o par contrat du 8 Février 1741, passé devant *Machart*, Notaire, avec son parent JOSEPH LE BOUCHER, Chevalier, Seigneur d'Ailly-le-haut-Clocher, Lieutenant de Roi d'Amiens, Chevalier de Saint-Louis, dont elle n'a point eu d'enfans;
4. MARIE-FRANÇOISE, née le 17 Décembre 1708, morte Religieuse à la Visitation de ladite Ville le 16 Mars 1749;
5. MARIE-ANNE, née le 27 Mai 1710, mariée, par contrat du 30 Mars 1743, à Messire *Charles-Louis Picquet*, Chevalier, Seigneur de Bonnainvillers, Noyelle-en-Chauffée & Crécy, ancien Capitaine au Régiment de Piémont, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, dont elle fut la première femme. Elle eut morte sans enfans à Abbeville le 14 Novembre 1755, & est inhumée à St.-Gilles; Et plusieurs enfans, morts jeunes.

X. PAUL-FRANÇOIS LE BOUCHER D'AILLY, Chevalier, Seigneur du Menil-lès-Franleu, de Fremontiers, d'Uzenneville, de Rot, d'Ailly-le-haut-Clocher & de Cumontrille, né à Amiens le 16 Mai 1718, devenu chef de sa Famille en 1754, a servi dans la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, & a épousé, par contrat du 25 Juillet 1744, passé devant *Machart*, Notaire, *Marie-Madeleine du Fay*, née en 1714, Dame de Dreuil, fille de *Philippe-Auguste*, Chevalier, Capitaine au Régiment du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & de *Madeleine Trudaine*. Elle est décédée le 27 Janvier 1748, laissant :

1. MARIE-MADELEINE - FRANÇOISE, Dame de Dreuil, née à Amiens le 5 Decembre 1745;
2. Et FRANÇOISE-GABRIELLE-JOSÈPHE-PAULINE, née le 23 Janvier 1748, mariée au château d'Ailly le 11 Mai 1772, à *Jacques-Gabriel-François-de-Paule Roussel*, Chevalier, Seigneur de Belloy-Saint-Léonard & d'Hallivillers, dont des enfans.

BRANCHE

des Seigneurs de RICHEMONT.

VIII. JOSEPH-GILLES LE BOUCHER D'AILLY, Ecuier, Seigneur d'Huval, du Catelet & de Richemont, cinquième fils de NICOLAS, Seigneur d'Ailly-le-haut-Clocher, & de *Jeanne Thierry*, fut Conseiller du Roi, Magistrat en la Sénéchaussée de Ponthieu, maintenu dans sa noblesse le 7 Septembre 1716, par Ordonnance de M. de Bernage, Intendant de Picardie, & est mort à Amiens le 22 Juillet 1726. Il avoit épousé, à Abbeville. le 10 Janvier 1694, *Barbe du Ponchel*, née le 24 Mars 1662, fille d'*Eustache*, & de *Marguerite le Fuzelier*. Elle est morte à Abbeville le 5 Novembre 1710, & est enterrée sous la tombe de la famille, Paroisse Saint-Gilles de ladite Ville. Il en a eu :

1. JOSEPH-EUSTACHE, mort âgé de sept ans, & inhumé dans la Chapelle de Notre-Dame-de-Lorette en la Collégiale de Saint-Wulfran ;
2. JEAN-BAPTISTE-PASCAL, Chevalier, Seigneur d'Huval & du Catelet, né le 6 Mars 1697, mort à Abbeville sans alliance le 24 Juillet 1775 ;
3. JACQUES-NICOLAS, qui suit ;
4. FRANÇOIS-MARIE, Chevalier, Seigneur du Bouchage, né à Abbeville le 6 Janvier 1700, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment d'Infanterie de la Reine, Chevalier de Saint-Louis, qui a commencé de servir le 6 Mars 1717, & s'est retiré en 1760 ;
5. JOSEPH-EUSTACHE, Chevalier, Seigneur d'Arcarville, né le 12 Février 1702, mort sans alliance à Abbeville le 22 Février 1772 ;
6. BARBE-ANTOINETTE-JEANNE, née le 3 Novembre 1700, décédée sans alliance le 5 Septembre 1776 ;
7. Et MARGUERITE-CHARLOTTE, née le 10 Août 1703, morte aux Alloux le 8 Décembre 1728, laissant des enfans de son mariage contracté le 15 Février 1722, par acte passé devant le *Bel*, Notaire d'Abbeville, avec Messire *Nicolas*, Chevalier, Marquis de *Bellengreville*, Seigneur des Alloux & de *Brehen*. Voy. BELLENGREVILLE.

IX. JACQUES-NICOLAS LE BOUCHER D'AILLY, né le 4 Juillet 1698, Chevalier, Seigneur de Richemont, Bouillancourt-en-Série, Huiry, Fontaine-sur-Maye, Lesperon, Saint-Eslier, d'Huval & du Catelet, nommé par Lettres du grand sceau du mois de Décembre 1736 Conseiller du Roi, Maire & Commandant d'Abbeville, Député de la Noblesse du Comté de

Ponthieu pour la réforme de la Coutume en 1770, mort le 13 Janvier 1776, avoit épousé, par contrat passé le 24 Septembre 1747, devant de *Lignières*, Notaire d'Abbeville, *Marie-Louise-Catherine-Françoise-Colette de Villers*, sa parente, Dame d'Hocquincourt, de Ligny & d'Authieule, fille de *Jean-Baptiste-François*, Ecuier, Seigneur desdits lieux, & de *MARIE-CATHERINE LE BOUCHER DU MENIL*, Dame de Gomicourt & d'Englebelmer, dont :

1. JACQUES-JOSEPH-PASCAL, qui suit ;
2. RENÉ, né le 10 Décembre 1754, mort le lendemain ;
3. EMMANUEL-EUSTACHE-MARIE, Chevalier, Seigneur d'Huval & de Fontaine-sur-Maye, né le 10 Décembre 1760, Officier au Régiment de Chartres, Dragons ;
4. MARIE-CATHERINE-COLETTE-JOSÉPHINE, née le 2 Février 1754, dite *Mademoiselle de Richemont*, Dame du Catelet ;
5. ALEXANDRINE-MARIE-ÉLISABETH, née le 15 Juin 1756, alliée en 1779 à Messire *Jean-François-Aimé de Jean*. Capitaine au Corps-Royal du Génie ;
6. Une fille, morte en naissant le 1^{er} Septembre 1757 ;
7. Et ADÉLAÏDE-VICTOIRE, née le 24 Août 1762, décédée le 1^{er} Septembre 1763.

X. JACQUES-JOSEPH-PASCAL LE BOUCHER D'AILLY, né le 21 Février 1753, Chevalier, Seigneur de Richemont, Bouillancourt-en-Série, Huiry & Saint-Eslier, a épousé, le 16 Novembre 1777, par contrat passé devant *Baudelocque*, Notaire à Amiens, *Marie-Françoise-Firmine de Mons*, Dame de Rouffeville & de Saint-Mars, fille de *Jacques de Mons*, Chevalier, Seigneur de Meigneux, d'Hédicourt & de Saint-Sauveur, & de *Marie-Jeanne-Charlotte-Honorée-Geneviève Roger*, Dame de Rouffeville.

Les armes : d'or, au sautoir engrêlé de sable, cantonné de 4 aiglettes du même, becquées & membrées de gueules. Supports : deux levrettes d'argent. Cimier : un levrier naissant.

LECEY (DE), en Champagne, Diocèse de Langres. Cette Famille, ancienne & distinguée dans la Robe, suivant un *Mémoire envoyé*, remonte à

1. JEAN DE LECEY, Officier au Grenier à Sel de Langres, mort le 19 Novembre 1523. Il avoit épousé, 1^o *Jeanne Itérot* ; & 2^o *Clai-*

re de Mauléon. Il en eut seize enfans, entr'autres :

II. ROBERT DE LECY, marié à *Claudine d'Aillancourt*, dont :

III. PHILIBERT DE LECY, né en 1509, mort en 1591. Il avoit épousé 1^o *Catherine Odinet* ; & 2^o *Marguerite Plusbel*, de laquelle fortit :

IV. CHRISTOPHE DE LECY, qualifié *noble* dans plusieurs titres, marié 1^o à *Quentine Genevois*, morte sans enfans ; & 2^o à *Louise Piètrequin*, dont, entr'autres :

JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;

Et CHRISTOPHE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

V. JEAN-BAPTISTE DE LECY, Secrétaire du Roi, Elu à Langres, épousa, 1^o *Jacquette Voinchet* ; & 2^o *Anne Coust de Boisleroy*, de Sens. D'un de ces deux mariages vint :

VI. ETIENNE DE LECY, Ecuyer, Seigneur de Changey, Premier Président au Prédial de Langres, qui épousa *Marguerite Piètrequin*, morte en 1733, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;

2. GABRIEL, Ecuyer, Seigneur de Monveignan & de Darnémont, Conseiller au Grand Conseil en 1741, puis Secrétaire d'Etat du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, mort le 15 Octobre 1760. De *Marie-Nicole Aubertot*, son épouse, il n'a eu que

MARGUERITE, mariée à *François*, Comte de *Walles*, Gentilhomme Irlandois, demeurant à Troyes, dont elle a été séparée en 1759.

3. PHILIBERT, Ecuyer, Seigneur de Sacquenay, Montormontier, &c., allié avec *Marie Trefse*, morte sans enfans le 15 Avril 1765 ;

4. MARIE-MARGUERITE, femme de *Jean-Auguste Bichet*, Ecuyer, Seigneur d'Hommes, Procureur du Roi au Bailliage & au siège Prédial de Langres ;

5. Et MARGUERITE, non mariée.

VII. JEAN-BAPTISTE DE LECY, Ecuyer, Seigneur de Changey, Premier Président au Bailliage & Siège Prédial de Langres, épousa *Marguerite de Sercey*, morte en 1765, laissant :

1. PHILIBERT-ETIENNE, qui fuit ;

2. JEAN-BAPTISTE-MARIE, Doyen du Chapitre de Langres ;

3. ETIENNE, Jésuite, puis Chanoine de Langres ;

4. JEAN-BAPTISTE-AUGUSTE, Lieutenant des Maréchaux de France, marié, en 1768, à

Tome XI.

N... de *Léauté de Griffey*, dont deux filles : l'une née en Mars 1769, & l'autre en 1770 ;

5. GENEVIÈVE, morte jeune ;

6. Et BERNARDE, née le 28 Octobre 1732, morte en 1753.

VIII. PHILIPPE-ETIENNE DE LECY, Ecuyer, Seigneur de Changey, Président au Prédial de Langres, a épousé. le 25 Septembre 1741, *Marguerite Pechin*, dont :

JEAN-BAPTISTE-XAVIER, né le 10 Août 1743, mort jeune.

SECONDE BRANCHE.

V. CHRISTOPHE DE LECY, Ecuyer, Seigneur de Récourt, Procureur du Roi à Langres, second fils de CHRISTOPHE, & de *Louise-Piètrequin*, sa seconde femme, épousa *Raymonde Girault*, dont entr'autres enfans :

VI. SÉBASTIEN DE LECY, Seigneur de Récourt, Secrétaire du Roi, qui épousa *Louise-Gabrielle de Lorraine-de-Chaumont*, morte en 1732, laissant :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;

2. CLAUDETTE, première femme de *Claude des Barres*, Ecuyer, Seigneur de Marat ;

3. Et ANNE, mariée à N... *des Barres*, Seigneur de Brechainville.

VII. JEAN-BAPTISTE DE LECY, Ecuyer, Seigneur de Récourt, épousa *Catherine-Charlotte de Rimancourt*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE, mort le 5 Décembre 1739, âgé de 17 ans ;

2. N... DE LECY ;

3. NICOLAS, Seigneur de Récourt & de Poizeuil en partie, Officier dans le Régiment de Piémont, Infanterie, mort à Langres le 27 Février 1763, sans enfans de son mariage avec *Angélique de Febvre* ;

4. JEAN-BAPTISTE ;

5. ANTOINE, Seigneur de Doncourt en partie ;

6. N... DE LECY-D'ANDILLY, Seigneur en partie d'Aisey, marié, en 1766, à N... *Genevois*, dont il a une fille ;

7. N... DE LECY, Ecuyer, Seigneur de Récourt ;

8. Et Marguerite, mariée à N... *de Rivau*.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un agneau d'argent, portant sur une croix du même un petit étendard d'argent ou de gueules.*

LE CHARTIER, en Basse-Normandie, Election de Bayeux, qui porte : *d'azur, à 2 perdrix d'or, posées sur un tronc d'arbre*

A a a

du même, & en pointe 3 branches d'olivier aussi d'or.

LE CHARTIER, autre Famille des mêmes Province & Election, & dont les armes sont : d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 coquilles d'or, & cotoyée de 3 roses de gueules, 1 & 2; au chef d'azur, chargée de 3 molettes d'or.

LE CHARTIER, autre Famille de la même Province, qui porte les mêmes armes que la précédente. Elle est établie en l'Election de Coutances.

LE CLERC DE LA MOTTE. Voyez CLERC DE LA MOTTE (LE).

LE COMTE. Voy. COMTE (LE).

LECZINSKI ou LESZCZYNSKI, Maison de Pologne qui a donné, dans ces derniers tems, un Roi à la Pologne, & une Reine à la France.

I. RAPHAEL LESZCZYNSKI, Comte du Saint-Empire & de Lefno, Palatin de Brzesc, mort en 1569, laissa trois fils, dont l'aîné fut

II. ANDRÉ LESZCZYNSKI, Palatin de Brzesc, Cujavie, &c., qui mourut en 1606. Il avoit épousé Anne, Comtesse de Radzimska, fille du Palatin de Podlachie, de laquelle il eut pour fils aîné

III. RAPHAEL LESZCZYNSKI, II^e du nom, Catelan de Kalisch, puis Palatin de Brzesc. Il fut père de

IV. BOGISLAS LESZCZYNSKI, Vice-Chancelier, puis Grand Trésorier de la Couronne de Pologne, marié 1^o avec Anne, Comtesse de Donhoff, fille d'Ernest, Palatin de Siradic; & 2^o avec une Princesse de Radzivil, morte sans enfans. Il eut du premier lit :

V. RAPHAEL LESZCZYNSKI, III^e du nom, Comte de Lefno, Palatin de Kalisch, de Pofnanie & ensuite de Lenczitz, Général de la grande Pologne, & enfin Grand Trésorier. Il avoit épousé Anne, Comtesse Jablonowska, fille de Stanislas de Jablonowski, Castelan de Cracovie, & Grand Général de l'armée de la Couronne, dont :

VI. STANISLAS LESZCZYNSKI, né le 18 Avril 1677, & selon d'autres, le 20 Octobre, élu Roi de Pologne le 12 Juillet 1704, ensuite Duc de Lorraine & de Bar, mort à Lunéville le 23 Février 1766. Il avoit épousé, en 1698, Catherine Opalinska, Comtesse de Bnin, née le 5 Novembre 1680, morte à Lu-

néville le 19 Mars 1747, âgée de 66 ans, 4 mois & 14 jours, fille d'Henri Opalinski, Castelan de Pofnanie, décédé en 1697, & de Catherine Czarnkowska, morte le 2 Décembre 1701. De cette alliance est sortie pour fille unique,

VII. MARIE LESZCZYNSKA, née le 23 Juin 1703, mariée, par contrat signé à Versailles le 9 Août 1725, & célébration à Strasbourg le 15 du même mois, avec Louis XV, mort le 10 Mai 1774, dont dix enfans; & elle est morte le 24 Juin 1768. Voy. FRANCE.

Les armes : d'argent, à la tête de buffle de sable, bouclée d'or.

* LEDE ou LEEDE, dans la Flandre Austrichienne : Baronnie qu'Isabeau de Gruutère porta en dot à son mari, Jacques Bett ou Bette, Chevalier, Seigneur d'Angrelle & de Péronne en Mélanthois, sous la Châtellenie de Lille, du chef de sa mère, Jacqueline de Verdrière, femme d'Adrien Bette, Chevalier, Seigneur d'Angrelle, fils de Géroloff Bette, Général du Comte Robert le Frison, à la bataille de Cassel, où il fut tué l'an 1072. Cette Baronnie de LEDE fut érigée en Marquisat, par Lettres du Roi Catholique, du 3 Août 1633, registrées à Lille, en faveur de Guillaume Bette, Colonel d'Infanterie & Grand Bailli de Gand, fils de Jean Bette, Baron de LEDE, & de Jeanne de Berghes-de-Grimberghes. Voy. BETTE. (Extr. du Diction. des Gaules, tom. IV, p. 11.)

LEDO, Famille dont nous ne connoissons que les armes, qui sont : d'argent, à 3 fasces de gueules; à la bordure d'azur, chargée de 10 besans d'or.

LEDOUX, ou LE DOUX DE MONTIGNY, branche cadette d'une Famille originaire de Picardie, établie en Armagnac depuis le milieu du XVI^e siècle.

I. JEAN LE DOUX, Seigneur de Rateboul, avoit pour frère puîné noble JOSEPH LE DOUX, qui, par acte du 10 Mars 1555, renonça, en faveur de son frère aîné, à tous les biens échus de la succession de ses père & mère, moyennant la somme de 6000 livres. JEAN LE DOUX eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

BERNARD, qui fut;

ET ANTOINE, Eueyer, Seigneur de Montigny, lequel traita avec son frère aîné des droits à lui légués par son père JEAN, Seigneur de Rateboul. C'étoit la somme de 4000 livres à

lui payable un an après le décès de son père en payement desquelles son aîné lui céda la maison noble de Montigny.

II. BERNARD LE DOUX, Seigneur de Rateboul, vivant en 1575, eut pour enfans :

GUILLAUME, qui suit;
Et PIERRE, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Balagny.

III. GUILLAUME LE DOUX, Ecuyer, Seigneur de Montigny, Gendarme dans la Compagnie du Roi, renonça au procès pendant au Présidial d'Amiens, en faveur de PIERRE, son frère, Seigneur de Rateboul, & transigea avec lui le 20 Mai 1608, moyennant la somme de 10000 livres pour ses prétentions sur la succession de ses père & mère. Il épousa Demoiselle *Thomas Barrin*, dont :

IV. JEAN LE DOUX, Seigneur de Montigny, Ecuyer, Conseiller, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, qui, suivant ses certificats des 30 Septembre 1647, 1648, 1649 & 1650, commença ses services dans les Gardes du Corps de la Reine. Sa commission d'Archer des Gardes est du 10 Janvier 1651. Il avoit été fait Gendarme de la Reine le 7 Octobre 1649; eut une commission de Capitaine dans le Régiment de Bourgogne le 22 Avril 1650; fut créé Maître d'Hôtel dans la Maison du Roi le 26 Janvier 1654; décoré du collier de l'Ordre de Saint-Michel le 22 Mai même année, & déchargé, le 7 Juillet suivant, de la taxe des francs-fiefs. On le trouve qualifié de *Gen-tilhomme du pays de Guyenne*, dans un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 26 Mars 1670. La Reine mère ayant voulu reconnoître les services qu'il avoit rendus auprès de sa personne, & notamment dans les guerres de Guyenne, lui avoit fait épouser, en 1650, noble *Louise de Lavardac*, qui lui apporta en dot la Terre de Saint-Amant en Armagnac. JEAN LE DOUX obtint, par concession de Sa Majesté, la qualité de *Chevalier*, & *trois bras tenant chacun une épée* pour être ajoutés à ses armes, en reconnoissance des services qu'il avoit rendus à l'Etat. Il eut de son mariage :

N... LE DOUX DE MONTIGNY, mort Lieutenant dans le Régiment de Champagne;

Et JOSEPH, qui suit;

V. JOSEPH LE DOUX DE MONTIGNY, Chevalier, Baron de Saint-Amant, Lieutenant dans le même Régiment que son frère aîné, testa,

le 2 Août 1740, en faveur de son fils aîné. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 31 Octobre 1690, *Elisabeth de Florens*, morte sans enfans; 2^o le 7 Février 1719, *Catherine d'Aubert de Peyrelongue*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Peyrelongue, morte aussi sans enfans; & 3^o le 18 Avril 1723, *Jeanne de Cours*, fille d'*Antoine*, Seigneur de La-trille, dont :

ANTOINE, qui suit;

Et LOUISE, de laquelle on ignore la destinée.

VI. ANTOINE LE DOUX DE MONTIGNY, Chevalier, Seigneur, Baron de Saint-Amant, transigea, le 8 Août 1763, avec Bernard-Laurent du Haget, Chevalier, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France. Il a testé le 3 Février 1773, & est mort la même année. Il avoit épousé, le 1^{er} Février 1751, *Marie-Anne de Montfiquou*, la dernière de sa branche, fille de *Pierre*, ancien Capitaine, descendant d'une ancienne & illustre Maison, alliée aux Princes du sang de France, aux Rois de Navarre, aux Ducs & Rois d'Aragon, aux Comtes d'Armagnac & de Fezenjac. De ce mariage font nés :

JOSEPH, qui suit;

Et JEANNE-MARIE-CLAIRE, appelée *Mademoiselle de Montigny*, non encore mariée.

VII. JOSEPH LE DOUX. Il^o du nom, Seigneur, Baron de Saint-Amant, né le 26 Janvier 1753, Officier dans le Régiment de Vivarais, Infanterie, par Brevet du 11 Mai 1769, s'est présenté, en Mars 1774, à faire ses preuves de noblesse, pour être reçu dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi. Il n'est pas encore marié.

Les alliances de LE DOUX DE MONTIGNY sont avec les Maisons de *Lavardac*, *Montfiquou de Poytobon*, *Aydie*, *Lart*, *Medrane*, *Lasseran de Massencombe*, *Montluc*, *Paigne-de-Montspan*, *Castelbajac*, *d'Aspremont*, *du Faur*, *Villemur*, *Foix-Carmain*, *Pardaillan*, *d'Antin*, *Montlezun de Saint-Lary*, *Dafte*, *Sarcy*, *Bazillac*, *Lambades*, *Fortaner*, *Bombarde de Baulieu*, *d'Esca-lap*, &c. (Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.)

Les armes : *d'azur, au lion d'or, accolé de 2 bras armés d'argent, tenant chacun une épée du même*. Couronne de Baron, surmontée d'un casque, duquel sort aussi un bras armé d'une épée d'argent.

* LEEFDAEL, ancienne Baronnie du Brabant, qui fut acquise du Marquis de *Deinse*, par *Jean-Philippe Helman*, Ecuyer, lequel en fit une donation entre vifs à la fille unique *Anne-Françoise Helman*, & à son mari *Jean Brouchoven*, fils aîné de *Jean-Baptiste*, Comte de Bergeyck, en faveur duquel, & de ses hoirs & successeurs mâles & femelles, le Roi Catholique confirma le titre de *Baron de Leefdael*, par Lettres du 15 Juin 1679. Voyez BROUCHOVEN.

* LEEUW-SAINTE-PIERRE, Terre & Seigneurie considérable du Brabant, démembrée de celle de *Gaesbeek*, dans la Cour féodale du Brabant, par la vente qui en a été faite publiquement à *Jean-Charles Roofe*, Conseiller au Grand Conseil des Pays-Bas, en faveur duquel le Roi CHARLES II l'a érigée en *Baronnie*, par Lettres du 20 Septembre 1690.

LEGALL ou LE GALL. RENÉ-FRANÇOIS LE GALL, Lieutenant Général a laissé une veuve, encore vivante, âgée de 88 ans, avec deux fils : l'aîné est M. LE GALL DE KERNEUR; le second est M. le Chevalier LE GALL.

‡ LEIGONYE (DE), Famille noble & très-ancienne établie en Auvergne dès le XV^e siècle. Les troubles des guerres civiles ont privé Aurillac, ville où ils ont leur résidence, de presque tous les titres, les archives ayant été brûlées en 1571 par les Huguenots qui saccagèrent & pillèrent cette ville dont ils s'emparèrent & retinrent les maîtres pendant 18 mois. D'après cette époque & celle de 1676, où les titres particuliers appartenant à cette Maison furent brûlés, il ne leur reste que quelques adminicules, qui prouvent qu'ils descendent de l'ancienne Maison de *Jourdain de l'Isle*, Seigneur de l'Isle-Jourdain, branche cadette des Comtes de *Toulouse*. L'incendie de 1676 est constaté par un procès-verbal dressé par le Sieur de Lort, Conseiller d'Etat & Lieutenant Général Civil, & expédié par M^e *Serriès*, lors Greffier audit Bailliage. C'est ce qui fait que nous ne pouvons donner la filiation suivie que depuis *Jourdain*, qui fut.

I. *Jourdain* de LEIGONYE, Conseiller du Roi, Commissaire des Montres (ou des Guerres) de la Haute-Auvergne, & Docteur ès-Lois, demeurant à Aurillac, vivant encore

en 1657, eut de son mariage contracté, en 1618, avec *Delphine de Fortet* :

II. FRANÇOIS DE LEIGONYE, qualifié noble & Ecuyer, Docteur ès-Lois, Conseiller du Roi, Commissaire des Montres (ou des Guerres), qui s'est marié, par contrat passé devant *Dabernard*, Notaire Royal à Aurillac, le 22 Novembre 1654, avec *Marguerite de Sénévergues*, fille de feu *Guillaume Robert*, Ecuyer, Seigneur de la Rodde, Conseiller, Procureur du Roi aux Bailliages. Siège Præsidental & Sénéchaussée de la Haute-Auvergne, & de *Philiberte de Laurens*. De ce mariage vint :

III. GUILLAUME DE LEIGONYE, né le 9 Juin 1657 à Aurillac, qualifié *Messire & Chevalier*, Seigneur de la Basside, le Rouffillon, Trésorier Général de France en la Généralité d'Auvergne à Riom, qui épousa *Françoise de Sarret de Fabrègues*, qui lui porta en dot la charge de Président Trésorier de France, & fonda une Chapelle sous l'invocation de Sainte-Geneviève en l'Eglise des Dames Religieuses du Couvent de Sainte-Claire, appelé de Saint-Joseph de la Ville d'Aurillac, par acte du 2 Juin 1700, passé devant *Léonard Lagarrigue*, Notaire Royal de ladite Ville. Elle fit son testament le 19 Avril 1755 devant *Larmandie*, Notaire Royal, & ordonna sa sépulture dans l'Eglise du Chapitre de Saint-Géraud d'Aurillac, en la Chapelle de Notre-Dame du chœur de ladite Eglise. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui fut ;
2. & 3. JEAN-BAPTISTE & PIERRE-GÉRAUD, Chanoines dudit Chapitre de Saint-Géraud d'Aurillac, & Conseillers, légataires chacun de 2000 livres par le testament de leur mère ;
4. AMABLE, dont la postérité subsiste ;
5. GENEVIÈVE, légataire de 2800 livres par le susdit testament ;
6. MARGUERITE, rappelée comme morte, & épouse de feu *Antoine Textoris de Pouzols*, Ecuyer, Conseiller du Roi, dont les filles furent instituées héritières de ladite Dame de *Sarret* ;
7. Et ANNE, femme de *Jean de Gain de Montaignac*, Chevalier, Seigneur d'Orgon.

IV. FRANÇOIS DE LEIGONYE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Basside, Premier Président Trésorier de France en la Généralité d'Auvergne, institué héritier général &

universel de sa mère, fit son dernier testament olographe le 13 Mai 1762. Il avoit épousé *Marie-Cécile de Lolme*, laquelle fit un testament mystique le 23 Juillet 1765. De ce mariage sont issus :

1. LOUIS-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de la Bastide, la Trémoulière, &c., né en 1735, qui a été Mousquetaire dans la seconde Compagnie, mort sans alliance en 1773;
2. JEAN-JOSEPH-GEORGES, qui suit;
3. EL GENEVIÈVE, mariée, en 1776, à FRANÇOIS DE LEIGNY DE PRUNS, son cousin germain, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourbon, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis.

V. JEAN-JOSEPH-GEORGES DE LEIGNY DE RANGOUSE, Chevalier, né le 24 Avril 1745, Comte de Rangouse, le Rouffillon, la Ballide, Capitaine - Aide-Major - Général dans la Légion Américaine, Conseiller d'épée, Chevalier d'honneur au Présidial d'Aurillac & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, n'est pas encore marié.

La noblesse d'extraction de cette Famille a été constatée par un certificat signé de quatre Gentilshommes qualifiés de la Province, en date du 14 Janvier 1772, & légalisé par le Juge & Lieutenant Général du Siège d'Aurillac.

Les alliances font avec les maisons de *Bourbon-Malause, Durfort, Giu de Caylus, Loflanges, Sarret de Fabrègues, de Gain de Montagnac, de la Chesnaye*, &c.

Les armes : *d'or, semé de flammes de gueules, au laurier de sinople.*

LEISSIN. Voy. LEYSSIN.

LEITH, Famille originaire d'Ecosse, dont étoit PATRICE LEITH, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur des Hayes, Election de Pithiviers, Exempt des Gardes du Corps du Roi, de la Compagnie Ecossoise. Il justifia sa noblesse devant M. d'Aubray, Intendant d'Orléans, sur les Lettres Patentes qu'il avoit obtenues du Roi d'Angleterre au mois de Mai 1665.

Les armes : *d'or, à la croix recroisettée au pied fiché de sable, accompagnée de 3 croissants de gueules, rangés en chef, & de 3 fanges du même en pointe, posées 2 & 1.*

LELAY DE VILLEMAREST. Voy. LAY DE VILLEMAREST (LE).

LELONG DE CHENILLAC. Voy. LONG DE CHENILLAC (LE).

LEMAIRE. Voy. MAIRE (LE), en Gatinois.

LE MOS, Maison illustre d'Espagne, sortie des Ducs de Bragance, qui portoient : *aux 1 & 4 de PORTUGAL; aux 2 & 3 contr'écarterelé, aux 1 & 4 d'argent, à 6 tourteaux d'azur, 2, 2 & 2, qui est CASTRO; aux 2 & 3 d'or, à 2 loups passans de gueules, à un fascé-ondé d'argent & d'azur en pointe*, qui est OSORIO.

Ils ont commencé à *Denis de Portugal*, Comte de Lemos, fils puîné de *Ferdinand de Portugal*, II^e du nom, Duc de Bragance, & d'*Isabelle de Portugal-Visco*. Il épousa, vers 1500, *Béatrix de Castro-Ojorio*, Comtesse de Lemos. Sa postérité a formé VIII degrés, & a fini à *Salvador de Portugal-Castro*, Comte de Castro, de Lemos, d'Andrada & de Vilalva, Marquis de Sarria, Duc de Torizano, mort le 19 Août 1694. Il ne laissa que des filles.

LENET, Famille noble de Dijon, dont étoit

CLAUDE LENET, Conseiller au Parlement de Bourgogne, qui, d'*Anne Fyot*, son épouse, eut :

PIERRE LENET, né à Dijon, reçu Conseiller au même Parlement le 22 Septembre 1637, sur la résignation de son père. Il fut Procureur Général en cette Cour le 3 Avril 1641, & joignit à cette charge celle de Procureur Général à la Table de Marbre, en laquelle il fut reçu le 19 Novembre 1646. Il fut, pendant le siège de Paris, l'un des Intendants de Justice, Police & des Finances, & le siège fini, il retourna à la Cour, où on l'employa en beaucoup d'occasions importantes & de confiance. La même Cour le destina, en 1649, pour l'Ambassade de Venise, & il a mis par écrit ce qui se passoit de plus considérable de son tems. Il mourut à Paris le 3 Juillet 1671. On a imprimé ses Mémoires, contenant l'Histoire des guerres civiles des années 1649 & suiv., principalement celles de Guyenne & autres Provinces; il s'y montre très-attaché à la Maison de Condé, et l'on y voit que, pendant la prison des Princes, ce fut lui qui dirigea les entreprises les plus importantes.

De cette Famille étoit aussi PHILIBERT-BERNARD LENET, Chanoine Régulier, ancien Professeur en Théologie dans l'Abbaye de Saint-Jacques de Provins, ancien Abbé du Val-des-

Ecoliers, vivant en 1748, & mort depuis. (C'est ce que nous favons d'après Moréri, n'ayant point reçu de Mémoire.)

Les armes de LENET sont : *d'azur, à la fasce onnée d'argent, accompagnée de 3 quintefeilles d'or.*

LENFANT ou L'ENFANT, en Bretagne, porte : *d'azur, à la bande d'argent, côtoyée de 2 cotices ou filets d'or.*

LENFANT ou L'ENFANT, Ecuyer, Sieur du Pont, en Normandie, Election de Valognes; ancienne Noblesse alliée aux *Saint-Pierre, Suhard & Croville*, & dont les armes sont : *d'argent, au cor de chasse contourné de sable, enguiché & virolé d'or, lié de gueules, & accompagné de 3 molettes d'épeu ou du même, 2 & 1.*

LENFANT, autre Famille de la même Province, qui porte : *d'azur, au croissant d'or, surmonté d'un lambel d'argent.*

LENFERNAT. Voy. LANFERNAT.

LENGLANTIER (DE), ancienne Noblesse, dont il est parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 289 & suiv.

RACE DE LENGLANTIER, Seigneur de Saint-Eufoye, mentionné dans les titres de l'Eglise de Beauvais, de l'an 1331, fut père de

BERTAUT DE LENGLANTIER, Ecuyer, Seigneur du Pleffier & de Saint-Eufoye, qui eut pour enfans :

JEAN, qui suit ;

Et SIMON, Ecuyer. (Ils transgèrent ensemble le 23 Avril 1476.)

JEAN DE LENGLANTIER, Ecuyer, Seigneur du Pleffier & de Saint-Eufoye, fut bifaïeul de CHARLES DE LENGLANTIER, Seigneur de Saint-Eufoye, qui fut tué au siège de la ville d'Amiens, pour le service du Roi, en 1596. Il avoit épousé *Charlotte de Rouvroy*, & en eut :

FRANÇOIS DE LENGLANTIER, Seigneur de Saint-Eufoye, qui se maria avec *Anne Filion*, dont vinrent :

CHARLES, Seigneur de Saint-Eufoye, Prévôt de Montdidier ;

Et CLAUDE, Seigneur de Neureux, Election de Compiègne. (Ils furent déclarés nobles au Conseil, par Arrêt du mois de Septembre 1667.) C'est ce que nous favons d'après l'ouvrage ci-dessus cité.

Les armes : *d'argent, à 3 tourteaux de gueules.*

LENNOX. Voyez AUBIGNY - RICHMOND.

LENONCOURT : c'est une des quatre plus anciennes Maisons de Chevalerie de Lorraine, qui a porté, dans ses commencemens, le furnom de NANCY, auquel a succédé dans le XIV^e siècle celui de LENONCOURT. Elle a pour auteur

ODELRIC DE NANCY, ou NANCEY, qui soufcrivit en 1069, à une Charte d'Eudes, Evêque de Toul, & dans une autre d'Adalberon, Evêque de Metz, de l'an 1065. On trouve un ODELRIC, frère du Duc *Gérard de Lorraine* : DROGON DE NANCY, Sénéchal de Lorraine, soufcrivit à une Charte de Thierry, Duc de Lorraine. Le même, ou un autre DROGON DE NANCEY, qui en soufcrivit aussi une de Simon, Duc de Lorraine, pour l'Abbaye de Clairlieu, le 14 Mai 1176, prit l'habit de Religieux dans l'Abbaye de Beaupré, Diocèse de Toul. Il y fit une donation du consentement de ses deux fils, SIMON & WAUTIER, qui fut ratifiée par le Duc Simon, le 11 Janvier 1176 ; & il y dit que ce DROGON DE NANCEY avoit été Sénéchal du feu Duc Mathieu, son père. Le P. Jérôme Vignier, de l'Oratoire, aux preuves de ses *Tables généalogiq. de la Maison de Lorraine*, a marqué, pag. 113, que c'est de ce DROGON que sort la Maison LENONCOURT. L'Abbé le Laboureur paroît être de ce sentiment. La Généalogie que nous allons donner, d'après l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. II, pag. 53, a été dressée sur titres, particulièrement sur l'Inventaire fait par feu M. du Fourny, qui se trouve à la Bibliothèque du Roi, & sur ceux du Cabinet des Ordres.

1. GÉRARD DE NANCY, dit *le Tartre*, qui vivoit en 1250, eut de la femme, dont le nom est ignoré.

1. THIERRY, qui suit ;

2. JACQUES, furnommé *le Tartre*, Chevalier, lequel fut père de

REGNIER, Chevalier, qui céda à Raoul, Duc de Lorraine, la Maison forte qu'il avoit à Rosières, avec ses dépendances ; ce Duc lui donna en échange tout ce qu'il avoit aux deux Ferrières, & au ban de Bettainviller, ne retenant que la garde du Clergé. Ce REGNIER & son fils JACQUEMIN, passèrent un acte en

1345, par lequel ils consentirent, qu'après leur mort & celle de leurs femmes, *Alix & Jeanne*, le Duc pourroit racheter, entre les mains de leurs hoirs, pour la somme de 600 livres, toutes les terres qui venoient d'être échangées, & que s'ils mourroient fans hoirs, ces héritages retourneroient au Duc, excepté ce qui leur appartenoit en la petite Ferrière. (On ne fait si *JACQUEMIN* eut postérité.)

3. & 4. *GÉRARDIN & JEAN*, dont on ne trouve que les noms.

II. *THIERRY DE NANCY*, Bailli de Ferry, Duc de Lorraine, fonda les Cordeliers de Toul en 1261, où il fut inhumé en 1313. On y voit son tombeau sous une arcade, au côté fenêtre du Maître-Autel; fa statue couchée représente un Chevalier armé, & sur son écu est une *croix dentelée en boffe*. Son *Obit* est marqué au 24 Juin dans le Nécrologe de ce Monastère, & celui de sa femme *Elvis*, ou *Elvide*, qui est représentée à côté de lui, au 3 de Juin. Leurs enfans furent :

1. *GÉRARD*, qui suit;
2. *ALIX*, femme de *Warry d'Ormes*, Seigneur de Fléville;
3. *BÉATRIX*, mariée à *Jean de Maizay*;
4. Et *CATHERINE*, épouse de *Geoffroy de Blecourt*.

III. *GÉRARD DE NANCY*, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Lenoncourt, porta le nom de *Gérardin* du vivant de son père, qui lui donna, en 1313, tout ce qu'il avoit à Lenoncourt. Il fut aussi Seigneur de Gonderville, de Trouan, de Champigneules, d'Ily & de Guillancourt, par partage avec ses sœurs en 1317. Il transigea avec Raoul, Duc de Lorraine, pour la reprise de la Seigneurie de Lenoncourt, le 9 Février 1342, & le 20 du même mois, il reconnut par ses Lettres tenir du même Ducsa Maison forte de Lenoncourt, la Ville, le Ban, &c., testa le 7 Janvier 1348, & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de Toul, où il avoit fondé une Chapelle en l'honneur de Notre-Dame, depuis nommée *la Chapelle de Lenoncourt*. Son *Obit*, avec celui de *Felice d'Ormes*, son épouse, qui étoit veuve d'*Henri de Ferrières*, est marqué au 12 Janvier dans le Nécrologe de ce Monastère. Il eut pour enfans :

1. *THIERRY*, qui suit;
2. *NICOLAS*, de qui l'on tient que descend la branche des Seigneurs de *Loches*, dite

sur Thil & de Marolles, rapportée ci-après;

3. Et *HERMAN*, qui fut père d'*ELVIS DE LENONCOURT*, femme d'*Henri de Dompmartin*.

IV. *THIERRY*, II^e du nom, Seigneur de *LENONCOURT*, en prit plus communément le nom, quoique, dans quelques actes, il se trouve encore furnommé de *NANCY*. Il repose dans l'Abbaye de Clairlieu, avec ses deux femmes, qui furent *Agnès du Châtelet*, morte en 1352; & *Jeanne de Paroye*, veuve de *Jean*, Seigneur de *Haraucourt*, avec lequel elle vivoit en 1344. Il eut du premier lit :

1. *GÉRARD*, qui suit;
2. *HENRI*, Primitier de l'Eglise de Metz.

Et du second lit vinrent :

3. *COLLARD*, qui partagea avec son frère *HENRI & ses NEVEUX*, enfans de *GÉRARD*. Il épousa *Lise de Florenge*, fille de *Philippe*, III^e du nom, vivante veuve le 4 Janvier 1430 (vieux style.) Il en eut deux filles :

JEANNE, Dame en partie de Florenge, mariée, 1^o par contrat du 2 Juin 1403, à *Jean de Marley*, Seigneur de Saucy, père de *Collard de Marley*, dont la fille unique porta la succession à *Robert de la Marck*, 1^{er} du nom, Seigneur de Sédan; & 2^o avant le 3 Octobre 1430, à *Henri de la Tour*, Seigneur de Pierrefort, Bailli de Vitry; ils se firent une donation mutuelle entre vifs, le 20 Février 1431, & vivoient ensemble le 2 Août 1438;

Et *MARGUERITE*, Dame en partie de Florenge, qui fut femme de *Michel de Castres*.

V. *GÉRARD*, III^e du nom, Seigneur de *LENONCOURT*, fit son testament le 16 Juin 1380, & épousa *Catherine de Haraucourt*, fille de *Jean*, II^e du nom, & de *Jeanne de Paroye*, dont :

1. *THIERRY*, Seigneur de *LENONCOURT*, mort sans postérité avant le 15 Décembre 1385;
2. *JEAN*, qui fit un compromis entre les mains de *Jean*, Duc de Lorraine, les mêmes jour & an de la mort de son frère aîné, pour une rente dont il avoit joui, & qui étoit due par *Robert*, Duc de Bar, Marquis de Pont-à-Mousson, sur la Châtellenie de l'Avant-Garde. Il avoit épousé *Lise des Armoises*, fille de *Richard*, & en eut :

MARGUERITE, mariée, en 1414, à *Guillaume de Savigny*, Seigneur de Tonnoy,

avec lequel elle vivoit le 20 Octobre 1455.

3. HERMAN, qui fuit ;
4. DIDIER, mentionné dans des actes de 1383, 1394 & 1398 ;
5. Et CATHERINE, femme de *Venachelin de la Tour*, Bailli de Vitry.

VI. HERMAN, DE LENONCOURT vivoit en 1429, & étoit mort avant le 25 Février 1449. Il gît aux Cordeliers de Toul, avec son épouse *Jeanne de Luxembourg-de-la-Tour*, frère de *Venachelin de la Tour*, tous deux enfans de *Gilles*, Bâtard de *Luxembourg*. & de *Clémence de la Tour*, Dame de la Tour-en-Voëvre. Il en eut :

1. THIERRY, qui fuit ;
2. PHILIPPE, Grand Ecuier du Roi de Sicile ;
3. Autre PHILIPPE, tige de la branche des Seigneurs de *Gondrecourt*, rapportée ci-après ;
4. Et NICOLE, qui tranfigea avec ses frères, THIERRY & PHILIPPE, sur la succession de *Gilles de Luxembourg*, leur aïeul maternel, le 25 Février 1449.

VII. THIERRY, III^e du nom, Seigneur DE LENONCOURT, fut, en 1436, un des cautions & otages pour la rançon de RENÉ d'ANJOU, Roi de Sicile & Duc de Lorraine, prisonnier du Duc de Bourgogne. Il fut nommé, par le Roi CHARLES VII, Bailli de Vitry-en-Perthois, charge qu'il conserva jusqu'à sa mort, Conseiller & Chambellan de Louis XI, aussi bien que du Duc de Guyenne, son frere, & Capitaine de la Rochelle pour ce Duc. Le même Monarque lui donna la Capitainerie des Terres & Seigneuries de Dun-le-Roi, le 13 Octobre 1472, celle de Châtillon-sur-Marne le 3 Octobre 1474, & en Septembre 1477, les Comtés & Terres de Beaufort, Larzicourt, Soulanges & Villemayeux, près de Vitry, confisqués sur Jacques d'Armagnac, Duc de Nemours. Il avoit été envoyé Ambassadeur avec deux autres, vers l'Empereur, en Mars 1474. Enfin il se trouva, pour le Roi RENÉ, Duc de Lorraine, contre le Duc de Bourgogne, à la bataille de Nancy, donnée le 5 Janvier 1476. Il étoit mort le 7 Novembre 1483, comme le porte son épitaphe aux Cordeliers de Toul, où il est inhumé. Il avoit épousé, 1^o *Marguerite de Laval*, veuve d'*Arnoul de Sampigny* ; & 2^o *Antoinette*, Dame de *Haroué*, fille, selon une Généalogie manuscrite, d'*Henri*, Seigneur de Sarrobbé, & d'*Isabelle de Nancy*. Du second lit il eut :

1. HENRI, qui fuit ;
2. Et ELÉONORE, femme d'*Erard de Domp-martin*, dont elle eut un fils.

VIII. HENRI DE LENONCOURT, homme d'armes sous Geoffroy de Saint-Belin, Ecuier d'Ecurie du Roi, Bailli de Chaumont, & Capitaine de 50 Lances en 1461, rendit hommage au Duc de Lorraine le 31 Janvier 1464, des Terres & Seigneuries qu'il tenoit de lui ; & le 25 Décembre 1468. à Hennequin, Comte de Linange, Seigneur d'Apremont, de certains fiels mouvans de cette Seigneurie. Il étoit Conseiller & Chambellan du Roi Louis XI, & mourut le 18 Septembre 1477, lui-même son épitaphe aux Cordeliers de Toul. Il avoit épousé, en 1450, *Jacquette*, ou *Jeanne de Baudricourt*, morte le 19 Février 1493, & inhumée à côté de son mari, leur de *Jean de Baudricourt*, Maréchal de France, & fille de *Robert*, Seigneur de *Baudricourt*, Chambellan du Roi, & d'*Alearde de Chambley*, dont :

1. THIERRY, qui fuit ;
2. ROBERT, Abbé Commandataire de Tournus, de Saint-Remy de Reims, Prieur de St.-Pourçain en 1503 & 1509, qui avoit été nommé à l'Archevêché de Tours le 21 Juillet 1484, qu'il permuta pour celui de Reims, avec le Cardinal de Carretto ; il en prêta ferment à Lyon, le 7 Avril 1508 ; sera à Reims le Roi FRANÇOIS I^{er}, le 25 Janvier 1514 ; & lors d'une famine survenue dans la Champagne en 1520, il nourrissoit tous les jours 300 pauvres ; fit de grands biens à son Eglise & à plusieurs autres, & mourut le 25 Septembre 1532 ;
3. Et CLAUDE, Seigneur d'Haroué, Bailli de Vitry le 23 Décembre 1483, & Capitaine de cette Ville & du Château en 1487. Il eut un J^oh de 300 écus en 1491, pour récompense de plusieurs Ambassades ; fut envoyé, en 1493, avec Jean de Pierrepont, Maître des Requêtes, par le Roi CHARLES VIII, aux Etats de Bourgogne, & étoit Maître d'Hôtel du Roi en 1496 ; mourut peu après, sans enfans de son mariage avec *Marguerite d'Alègre*, Dame de Buslet, fille de *Bertrand de Tourzel*, dit d'*Alègre*, Baron de Puiffagut, de Buslet, &c., & de *Jeanne de Levis-Coufan*, sa seconde femme. Elle se remaria à *Pierre de Bourbon*, Chevalier, Seigneur & Baron de Buslet, &c., Conseiller & Chambellan du Roi Louis XI, &c., dont des enfans. Voy. BOURBON, branche de BOURBON-BUSSET.

IX. THIERRY, IV^e du nom, Seigneur DE

LENONCOURT & de Vignory, fit hommage au nom de *Jacquette de Baudricourt*, sa mère, de 200 florins de rente qu'elle prenoit sur les Salines de Marfal & de Moyenvic, le 22 Octobre 1478; & au Seigneur d'Apremont, tant pour lui que pour les frères ROBERT & CLAUDE, à caufe des Terres mouvantes de lui. Le 29 Septembre 1480, il donna dénombrement à Philippe de Linange, Seigneur d'Ormes, des biens mouvans de cette Terre par indivis. Il fut installé Châtelain & Bailli de Vitry, le 30 Septembre 1496, & rendit hommage, le 19 Septembre 1499, au Duc de Lorraine, tant en son nom qu'en celui de ROBERT, Archevêque de Tours, son frère, de ce qui leur étoit échu és-Duchés de Lorraine & de Barrois par la mort de *Jean de Baudricourt*, Maréchal de France, leur oncle. Il en rendit un autre au Duc Antoine de Lorraine, le 18 Janvier 1509, pour les Places, Terres & Seigneuries qu'il tenoit de lui aux mêmes Duchés & dans le Comté de Vaudemont; & fut naturalisé François, par Lettres du mois de Janvier 1514. Il mourut à Paris le 20 du même mois, & fut enterré aux Cordeliers de Toul. Il avoit époufé *Jeanne de Ville*, morte à Vitry le 3 Février 1525, suivant son épitaphe aux Cordeliers de Toul, fille & héritière de *Colignon*, Seigneur de Ville-sur-Ilion, & de *Mahaut de Ville*, dont :

1. HENRI, qui fuit;
2. ROBERT, Cardinal, Evêque & Comte de Châlons, Pair de France, Prieur de Saint-Pourçain, au Diocèse de Clermont & Abbé de Saint-Remy de Reims en 1532, après la mort de l'Archevêque de Reims, son oncle. Il fut envoyé vers l'Empereur CHARLES-QUINT, sur le différend qu'il y avoit sur le Duché de Gueldre; nommé, durant cette négociation, à la recommandation du Roi FRANÇOIS I^{er}, Cardinal le 20 Décembre 1538; se démit de son Evêché en faveur de son neveu, dont il fera parlé ci-après; fut pourvu de celui de Metz en 1551, ensuite de l'Archevêché d'Arles, puis de celui d'Embrun en 1554. C'est lui qui fit bâtir le magnifique tombeau de Saint-Remy dans l'Eglise de cette Abbaye. Il concourut à l'élection du Pape JULES III en 1550, de MARCEL II & PAUL IV, en 1555, & à celle de PIE IV en 1559; entra dans l'Ordre des Cardinaux Evêques, opta l'Evêché de Sabine le 13 Mars 1560, & mourut le 2 Février 1561, dans son Prieuré de la Charité, où il fut inhumé;

Tome XI.

3. NICOLE, femme d'*Erard du Châtelet*. Seigneur de Vauvillars, dont elle étoit veuve, & avoit la tutelle de ses enfans le 6 Octobre 1532;
4. Et JACQUELINE, mariée à *Jean d'Aguerre*, Baron de Vienne-le-Château, & Chambellan du Duc de Lorraine, avec lequel elle vivoit le 13 Mars 1540, lors du partage avec ses frères & sa sœur. Elle se remarria à *Charles de Coutes*, Seigneur de Pavant. (D'autres ont remarqué que c'étoit une de ses sœurs.)

X. HENRI, II^e du nom, Seigneur de LENONCOURT, Bailli de Vignory, Seigneur de Ville, de Baudricourt & de Passy-en-Valois, Comte de Nanteuil-le-Haudouin dans l'Isle-de-France, sur le chemin de Paris à Crépy-en-Valois, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de la Chambre, institué Bailli de Vitry, après son père, le 18 Avril 1515, entra Enfant d'honneur du Roi FRANÇOIS I^{er}, en 1518; fut Bailli & Gouverneur de Valois, le 16 Septembre 1528, & Lieutenant du Duc de Lorraine en sa Compagnie de 60 Lances fournies, des Ordonnances du Roi, dont Sa Majesté permit qu'il en restât 20 és-pays du Duc pour leur garde & sûreté. La Châtellenie de *Nanteuil-le-Haudouin* fut érigée en sa faveur en Comté, par Lettres Patentes du mois de Mai 1543, enregistrées le 26 Novembre suivant. Il étoit Gouverneur d'Ivry en 1544, & HENRI II payant envoyé en Allemagne pour ôtage de sa parole, il y mourut en 1555. Il avoit époufé *Marguerite de Broÿe*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Passy-en-Valois & de Nanteuil-le-Haudouin, & de *Jeanne de Villiers*. Elle se remarria à *Georges d'Urre*, Seigneur de Venteul, auquel elle donna, en 1555, la troisième partie du Comté de Nanteuil. Elle vendit ce Comté à François de Lorraine, Duc de Guise, & à *Anne d'Este*, son épouse, pour le prix de 260000 livres, s'en réservant l'usufruit sa vie durant. Elle eut de son premier mari :

1. ROBERT, qui fuit;
2. PHILIPPE, né au Château de Coupvray en 1527, Abbé de Montiérand, Diocèse de Châlons; de Moutiers-Saint-Jean, Diocèse de Langres; de Rebas, Diocèse de Meaux; d'Oigny, Diocèse d'Autun; d'Eprenay, Diocèse de Reims, qu'il avoit eu dès sa jeunesse, & qu'il quitta en 1551; de Barbeaube, & Prieur de la Charité-sur-Loire. Il parvint à l'Evêché de Châlons, sur la démission de

Bbb

- fon oncle en 1550; s'en démit en 1556; fut fait Evêque d'Auxerre, & envoyé en cette qualité par la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, à Rome en Juillet 1562, pour les affaires de fon fils; fe démit encore de cet Evêché en 1563; fut fait Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit le 31 Décembre 1579; nommé Cardinal-Prêtre du titre de Saint-Onufre, par le Pape SIXTE-QUINT, le 17 Décembre 1586; alla aux Etats de Blois en 1588; retourna à Rome, où le même Pape le nomma Archevêque de Reims; mais il n'en fit jamais les fonctions étant mort à Rome le 13 Décembre 1591;
3. LOUIS, rapporté après fon frère aîné;
 4. JEAN, dit HENRI, Abbé d'Elfommes, au Diocèse de Soissons, & Prieur de Marizy, qui embrassa le parti de la Ligue, & eut, après la mort de fon frère le Cardinal, du Duc de Mayenne, les Abbayes de Montier-en-Argonne, de Moutiers-Saint-Jean, de Barbeaux & de Rebaix;
 5. HENRI, III^e du nom, Seigneur de LENONCOURT & de Coupvray, Chevalier des deux Ordres du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, & Maréchal de Camp. Il fut d'abord destiné à l'Ordre de Malte, nommé Chevalier du Saint-Esprit le 31 Décembre 1580, & mourut le 5 ou 31 Décembre 1584, âgé de 47 ans. Il avoit épousé *Françoise de Laval*, fille de *René*, Seigneur du Bois-Dauphin, & de *Catherine Baif*, sa première femme. Elle se remaria à *Louis de Rohan*, VI^e du nom, Prince de Guéméné, dont elle fut la seconde femme, & n'en eut point d'enfans. Du premier lit vint :

MADÉLEINE, Dame de Coupvray, mariée, 1^o à *Louis de Rohan*, VII^e du nom, premier Duc de Montbazou, fils aîné de *Louis VI*, & de sa première femme; & 2^o par contrat du 24 Octobre 1594, à *Hercule de Rohan*, second Duc de Montbazou, Pair & Grand Veneur de France (frère puîné de son premier mari), duquel elle fut la première femme. Voy. ROHAN. Elle mourut en 1602.

6. MADÉLEINE, nommée MARIE par la Roque, alliée, par contrat du 28 Juin 1544, avec *Pierre d'Harcourt*, Baron d'Annebecq, de la branche de *Beuvron*, Lieutenant Général pour le Roi en Normandie. Elle vivoit veuve le 6 Octobre 1575, & mourut à Rânes sans enfans le 21 Novembre 1581;
7. JEANNE, mariée le 12 Décembre 1547, à *René de Laval*, II^e du nom, Seigneur du

Bois-Dauphin, dont elle fut la seconde femme, mort en 1557, & elle en 1582, l'une des Dames de la Reine Louise, femme d'HENRI III;

8. Et CHARLOTTE, alliée à *Nicolas Rouault*, Seigneur de Gamaches, dont elle fut la première femme en 1553, & n'eut qu'un fils, mort jeune. Elle étoit décédée avant le 15 Février 1573, que son mari se remaria.

XI. ROBERT, Seigneur de LENONCOURT, Comte de Vignory par érection faite en sa faveur, en 1555, Baron de Paffy-en-Valois, de la Voëvre, de Dannemarie, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Bailli & Gouverneur de Valois, mourut peu après le 26 Août 1566. Il avoit épousé, le 20 Mai 1543, *Josfine de Piffeleu*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Heilly, & de *Charlotte d'Ailly*, laquelle se remaria à *Nicolas des Lions*, Seigneur d'Espaux, & vivoit avec lui le 24 Août 1578. Elle n'eut de son premier mari que deux filles, savoir :

MADÉLEINE, Comtesse de Vignory, par partage fait avec sa sœur en 1572, & femme de *François de Quincampoix*, Seigneur de Muy, auquel elle porta le Comté de Vignory, qui a passé en différentes Maisons, & est actuellement possédé par M. Crozat; Et GUILLEMETTE, Dame de Paffy-en-Valois, mariée, le 20 Juin 1577, à *Louis le Clerc*, Seigneur de Fleurigny, près de Sens.

XI. LOUIS DE LENONCOURT, troisième fils d'HENRI, II^e du nom, & de *Marguerite de Broye*, Seigneur de Colombey & Chevalier de l'Ordre du Roi, Guidon d'une Compagnie de 50 Lances, sous le Seigneur de Picquigny en 1562 & 1565, puis de celle du Duc de Guise en 1567, épousa *Jeanne de Dinteville*, fille de *Guillaume*. Seigneur des Chênes, & de *Louise de Rochehourt*, laquelle se remaria à *Philippe de Choiseul*, II^e du nom, Baron d'Aigremont. Elle eut de son premier mari :

1. CHARLES, qui suit;
2. PHILIPPE, Abbé de Rebaix en 1632;
3. GABRIELLE, qui mourut en 1638; elle avoit épousé, par contrat du 11 Mars 1600, *René du Châtelet*, Seigneur de Châtillon & de Thons;
4. Et N... de LENONCOURT, fille.

XII. CHARLES DE LENONCOURT, Seigneur de Colombey, épousa, le 14 Janvier 1594, *Antoinette le Genevois-Blagny*, fille de

Pierre, Seigneur de Blagny, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoïse d'Anglure de Bourlemont*, dont :

1. CLAUDE, Seigneur de Colombey, dit *le Marquis de LENONCOURT*, Gouverneur de Lorraine pour le Roi, Lieutenant Général de ses Armées, Gouverneur particulier de Clermont-en-Argonne, tué d'un coup de mousquet devant Thionville, le 25 Juillet 1643, sans avoir été marié, & inhumé aux Cordeliers de Toul, où l'Abbé de Rebaïs, son frère, fit mettre une épitaphe composée par Jérôme Vignier, Prêtre de l'Oratoire ;
2. PHILIPPE, Abbé de Rebaïs, & Aumônier du Roi Louis XIII ; il vivoit encore en Septembre 1655 ;
3. PIERRE, Abbé de Montier-en-Argonne ;
4. Et CHARLOTTE, Religieuse Carmélite.

BRANCHE

des Seigneurs de GONDRECOURT.

VII. PHILIPPE de LENONCOURT, troisième fils d'HERMAN, & de *Jeanne de Luxembourg-de-la-Tour*, fut Seigneur de Lenoncourt en partie, de Gondrecourt, de Serres & de Frouart, Grand Ecuyer de RENÉ d'ANJOU, Roi de Sicile, Chevalier de l'Ordre du Croissant, lors de son institution en 1448. Il fut, avec son frère THIERRY, l'un des Seigneurs qui se rendirent caution de la rançon du Roi RENÉ, & un des tenants de l'emprise ou joute que ce Prince fit pour défendre un Château de bois qu'il avoit fait construire près de Saumur, & qui fut nommé *le Château de la Joyeuse-Garde*. Vulson de la Colombière a donné la description de cette joute dans son *Théâtre d'honneur*, p. 82. Le Roi Louis XI le fit Ecuyer de son écurie, son Conseiller & Chambellan ; il avoit épousé 1^o *Catherine de Beauvain*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Prestigny, & de *Jeanne de la Tour-Landry*, sa première femme ; & 2^o *Marguerite Bayer de Boppart*, morte en 1496, & inhumée à Nancy. Il eut du premier lit :

1. LOUIS, Vicomte de Meaux, Conseiller & Chambellan du Roi Louis XI, qui rendit foi & hommage à N... de Hesse, Comte de Linage, Seigneur d'Apremont, de ce qu'il avoit au ban & finage d'Yvelin. Il mourut sans enfans de son mariage avec *Claude de la Marck*, fille de *Robert*, Seigneur de Sedan, & de *Jeanne de Marley*, & fut enterré aux Cordeliers de Toul ;
2. BERNARDIN, qui fut ;
3. JEAN, que l'on dit avoir été Trésorier de

l'Eglise Abbatiale de Saint-Martin de Tours, & avoir été élu Evêque de Verdun ; mais il n'en est point fait mention dans la *Gallia Christiana* ;

4. JEANNE, femme d'*Antoine de Baiffey*, Seigneur de Longecourt, Bailli de Dijon sous LOUIS XI, CHARLES VIII & LOUIS XII, & Colonel des Suisses & Lanquenets.

Et du second lit vint :

5. BLANCHE, femme d'*Henri de Haraucourt*, tué à la bataille de Nancy en 1476. Elle mourut le 9 Mai 1482.

VIII. BERNARDIN de LENONCOURT, homme d'armes sous M. de Baudricourt, Gouverneur de Bourgogne en 1490, depuis Seigneur de Gondrecourt, &c., Bailli de Saint-Mihiel, Capitaine d'Artillerie du Duc Antoine ; Gouverneur de Blamont, mourut le 21 Octobre 1533, & fut inhumé aux Cordeliers de Toul. Il avoit épousé *Marguerite de Haraucourt*, fille de *Perrin*, Bailli de Nancy, & de *Blanche-Fleure de Chambley*, Dame dudit lieu, dont pour fils unique,

IX. LOUIS de LENONCOURT, 1^{er} du nom, Seigneur de Serres & de Gondrecourt, Conseiller & Chambellan de François, fils aîné d'Antoine, Duc de Lorraine ; Capitaine d'Artillerie, & Bailli de Saint-Mihiel, Gouverneur de Blamont. Il fut naturalisé François avec son épouse, mourut le 10 Septembre 1544, & fut inhumé aux Cordeliers de Toul. Il avoit épousé *Catherine de Haraucourt*, fille de *Gérard*, & de *Françoïse d'Anglure*, laquelle se maria à *Théodore de Saulx*, Seigneur d'Ormes & de Paroye par elle, & Sénéchal de Lorraine. Elle eut de son premier mari :

1. BERNARDIN, qui fut ;
2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de Serres, rapportée ci-après ;
3. CHARLES, Seigneur d'Ormes, &c., qui testa le 12 Décembre 1589, & mourut, avant le 30 Mars 1596, sans enfans légitimes de son mariage avec *Gabrielle de Marteau*. Mais il eut de *Gilberte de Baudreuil*, une fille naturelle, nommée CHARLOTTE, à laquelle il légua 500 écus pour la mettre en religion ou la marier ;
4. FRANÇOISE, mariée, 1^o le 15 Septembre 1546, à *René de Frejneau* ; & 2^o à *Philbert du Châtelet*, 1^{er} du nom, Baron de Saint-Amând & de Cirey ;
5. NICOLE, Dame des Sœurs Prêchereffes de Nancy ;
6. MARGUERITE, Dame de Bouxières ;

7. Et N.... DE LENONCOURT, femme de N...., Seigneur de *Lieu-Dieu*, Gouverneur de Verdun.

X. BERNARDIN DE LENONCOURT, II^e du nom, Seigneur de Gondrecourt, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, donna dénombrement au Duc de Lorraine, en son nom et en celui de son frère, de la Terre de Richecourt, le 15 Février 1573, fut Bailli de Saint-Mihiel, & mourut en 1605. Il avoit épousé *Claudine de Choiseul* fille, d'*Antoine*, Baron de Lanques, Seigneur de Preffigny, & d'*Anne de Ray*, dont :

1. THÉODORE, qui fuit ;
2. ANTOINE, Abbé Commandataire de Beaupré, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Toul, Seigneur & Prieur de Lhuis, Conseiller & Gentilhomme de la Chambre du Cardinal de Lorraine ;
3. Et PHILIBERTE, Dame de Remiremont, Chantre de cette Abbaye, le 2 Août 1579, mariée depuis, à *Jean d'Allamont*, Seigneur de Malandry.

XI. THÉODORE DE LENONCOURT, Seigneur de Gondrecourt, &c., Comte de l'Empire, Bailli de Saint-Mihiel, Gouverneur de Marsal, puis de Nivelles, Conseiller d'Etat & Gentilhomme de la Chambre du Duc de Lorraine, le 5 Septembre 1607, mort en 1613, avoit épousé *Françoise de Haraucourt*, fille de *Perrin*, Seigneur de Chambley, & d'*Eve de Lucy*, dont :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. THÉODORE, mort en 1613 ;
3. Et MARGUERITE, femme de *Charles le Danois*, Vicomte de Ronchères.

XII. CHARLES DE LENONCOURT, Seigneur de Gondrecourt, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, épousa *Henriette de Joyeuse*, fille aînée de *Claude*, Comte de Grandpré, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne, & de *Philiberte de Saulx-Torpes*, de la branche de *Tavannes*. Il en eut :

1. ANTOINE, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, mort sans enfans, avant 1645, de *Catherine de Sainte-Maure*, qu'il avoit épousée en Février 1635, fille de *Léon*, Baron de Montausier, & de *Marguerite de Châteaubriand*. Elle se remaria, en 1645, à *Philibert-Elie de Pompadour*, Marquis de Laurières, dont postérité ;
2. & 3. CLAUDE & THIERRY, morts avant leur aîné ;
4. Et FRANÇOIS, qui fuit.

XIII. FRANÇOIS DE LENONCOURT, Baron de Neuvron en Verdunois, puis Marquis de Blainville après la mort de son aîné, Seigneur de Gondrecourt, Comte de l'Empire, Capitaine des Gardes du Duc de Lorraine, Colonel de Cavalerie & d'Infanterie, mort avant le 10 Août 1664, avoit épousé *Antoinette de Savigny*, fille unique & héritière de *François*, Gouverneur & Bailli de Clermont, Maréchal de Camp, Général des Armées de Lorraine, & d'*Anne-Madeleine de Braubach*, dont :

1. CHARLES-HENRI-GASPARD, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, tué en duel ;
3. CHARLES-ANTOINE-JOSEPH, tué en Hongrie ;
4. ANTOINE, Chanoine régulier de Saint-Augustin, Abbé de Chaumouzey, du même Ordre, au Diocèse de Toul, mort en 1699 ;
5. ROBERT, Chanoine régulier à Pont-à-Mousson, mort à 18 ans ;
6. FERRY, mort jeune ;
7. FRANÇOISE-AGNÈS, Religieuse à Sainte-Glofinde de Metz, élue Abbesse le 24 Décembre 1647, dont elle prit possession en vertu des Bulles du Pape. Mais le Roi, usant de son droit, y nomma *Louise de Foix-Candale*, qui y fut maintenue par Arrêt de son Conseil, & en prit possession le 30 Mars 1654. FRANÇOISE-AGNÈS mourut en Février 1663 ;
8. CHRISTINE, Religieuse de Sainte-Marie à Pont-à-Mousson ;
9. CHARLOTTE-MADELEINE, Dame Chanoinesse d'Epinal, mariée, 1^o au Seigneur de *Majastre*, Gouverneur d'Epinal ; 2^o à N.... de *Villelume*, Seigneur du Bâtiment en Limoulin ; & 3^o au Seigneur de *Verne*, en Picardie ;
10. & 11. MARIE-MADELEINE & MARIE-CLAIRE, Religieuses de la Visitation avec leur sœur CHRISTINE ;
12. Et HENRIETTE-MADELEINE, femme de *Georges*, Marquis de *Lambertye*, Maréchal de Lorraine.

XIV. CHARLES-HENRI-GASPARD, Marquis de LENONCOURT & de Blainville, Comte du Saint-Empire, Grand Chambellan de Léopold, Duc de Lorraine, son Envoyé en France, puis à Rome en 1698, mourut le 14 Décembre 1713. Il avoit épousé, le 31 Août 1679, *Charlotte-Yolande de Nettancourt*, fille de *François*, Seigneur de Passavant, & d'*Henriette des Armoises*, dont :

1. CHARLES-LOUIS-HENRI, qui fuit ;
2. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, rapporté après son aîné ;

3. LOUIS-ANTOINE, Abbé de Saint-Mihiel, au Diocèse de Verdun ;
4. CHARLOTTE-THÉRÈSE, Dame de Remiremont, puis mariée, le 17 Septembre 1704, à *Louis-Alexandre de Choisy*, Marquis de Mognéville, dont postérité. Voy. CHOISY ;
5. ANTOINETTE-CHARLOTTE, aussi Dame de Remiremont, & mariée, ensuite le 11 Décembre 1715, à *François-Delphin d'Aulède*, Seigneur de Margaux en Médoc ;
6. Et ELISBETH - MARTE - CHRISTINE, aussi Dame de Remiremont, & mariée, le 23 Avril 1714, à *Antoine-Bernard de Reims*, Baron de Vannes, Seigneur du Barizey dans le pays Meffin, &c., dont des enfans. Voy. REIMS, en Lorraine.

XV. CHARLES-LOUIS-HENRI DE LENONCOURT, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, premier Gentilhomme de la Chambre des Ducs de Lorraine, Léopold I^{er} & François III, est mort en son Château de Blainville, à quatre lieues de Nancy, le 15 Juin 1735, âgé de plus de 55 ans. Il avoit épousé, le 14 Octobre 1710, *Thérèse-Angélique de Ligniville*, Grande Maîtresse de la Princesse Royale, sœur de l'Empereur ; elle est fille de *Melchior de Ligniville*, Comte du Saint-Empire, Marquis d'Houécourt, &c., Maréchal des Duchés de Lorraine & de Bar, &c., & de *Marguerite-Antoinette de Bouzey*. Elle mourut en Hainaut le 16 Juillet 1770, dans la 77^e année de son âge, laissant deux filles :

L'aînée, Secrète à Remiremont en 1749 ;
Et la puînée, nommée GABRIELLE-CHARLOTTE, a été mariée, la même année, à *Joseph*, Marquis de Raigecourt, Comte de Gournay, Chambellan de L. M. I., dont un fils & une fille. Voy. RAIGECOURT.

XV. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS DE LENONCOURT, frère puîné du précédent, Marquis de LENONCOURT & de Blainville, Comte du Saint-Empire, Grand Maître de la Garde-Robe du Duc Léopold, & Guidon de Gendarmerie, s'est marié, en 17.., avec *Catherine-Antoinette*, née Comtesse de *Lambertye*, ci-devant Chanoinesse de Mons, fille de *Nicolas-François*, Marquis de *Lambertye*, premier Gentilhomme de la Chambre de Léopold, Duc de Lorraine, son Envoyé à la Cour d'Angleterre en 1714, mort en 1741, Colonel des deux Compagnies des Gardes du Corps de feu STANISLAS, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & d'*Elizabéth de Ligniville*.

De ce mariage est né entr'autres enfans :

XVI. CHARLES-FRANÇOIS-ANTOINE, Marquis de LENONCOURT & de Blainville, mort le 11 Mai 1750, qui a épousé, le 25 Mars 1749, *Marie-Jeanne-Thérèse de Cléron*, fille de *Charles-Louis-Bernard*, dit le Comte d'*Hauffonville*, Grand Louvetier du feu Roi de Pologne, Maréchal de Camp du 1^{er} Janvier 1748, & mort à Nancy le 4 Février 1754 dans la 54^e année, & de *Marie-Françoise de Maffembach*, morte le 3 Mai 1747. Ils n'ont point eu d'enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de Serres.

X. JEAN DE LENONCOURT, second fils de LOUIS, II^e du nom, & de *Catherine de Harraucourt*, Seigneur de Serres, Guidon de la Compagnie du Duc de Lorraine, son Grand Maître d'Hôtel, & chef de ses Finances, Gouverneur de Villefranche & Bailli de Saint-Mihiel, fut tué au siège de Stenay en 1591, & inhumé aux Minimes de Serres, qu'il avoit fondés. Il avoit épousé *Barbe du Puy-du-Fou*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, Bailli de l'Evêché de Metz, & d'*Ifabeau de Beauvau*. Elle étoit veuve le 14 Mai 1612.

Leurs enfans furent :

1. CHARLES, tué le 15 Mai 1570 ;
2. LOUIS-JEAN, qui suit ;
3. Et CATHERINE, Abbessé de Guigny, Ordre de Saint-Benoît, près de Stenay.

XI. LOUIS-JEAN DE LENONCOURT, Seigneur de Serres, Baron de Pierrefort, Conseiller d'Etat de Charles III, Duc de Lorraine, Bailli de Saint-Mihiel, Gouverneur de Villefranche, mourut âgé de 27 ans, en 1594, laissant de *Claude de Frefneau*, fille & héritière universelle de *Jean*, Seigneur de Pierrefort, &c., & de *Claude de Beauvau*, pour fils unique,

XII. CHARLES DE LENONCOURT, Seigneur de Serres, Baron de Pierrefort, Conseiller d'Etat, Capitaine des Gardes de Charles IV, Duc de Lorraine, Bailli & Gouverneur de Saint-Mihiel. Il défendit cette Ville contre l'armée de LOUIS XIII, qui y étoit en personne ; mais forcé de se rendre à discrétion le 2 Octobre 1635, il fut envoyé prisonnier à la Bastille, où il resta près de 4 ans. Il mourut en 1644. Il avoit épousé *Christine-Léonore de Madruce*, Comtesse de Chaland, &c., morte en 1669, fille unique & héritière de *Ferdinand*

de *Madruce*, Comte d'*Ave* & d'*Asberg*, de *Chalant*, de *Brenton*, Baron de *Bauffremont*, & de *Bonne de Livron*, dont :

1. HENRI, Marquis de LENONCOURT, Comte de *Chalant*, Seigneur de *Serres*, Capitaine des Gardes du Duc de *Lorraine*, Lieutenant Général de *Bataille*, & Colonel d'un Régiment de 20 Compagnies au service du Duc de *Savoie*. Il épousa *Christine-Charlotte de Havart-de-Senantes*, fille unique de *François*, Seigneur de *Senantes*, &c., Chevalier de l'*Annonciade* en 1660, & de *Chrétienne-Mauricette de Damas*, Dame d'honneur de *Madame Royale*, Duchesse de *Savoie*, dont :

1. CHARLES, Comte de *Chalant* & d'*Ave* en *Piémont*, Colonel d'un Régiment de son nom au service du Duc de *Savoie*, à la tête duquel il fut tué à la bataille de la *Marfaille*, sans avoir été marié ;
2. Et CHRÉTIENNE, mariée avec *Odave del Caretto*, Marquis de *Balestrin* en *Piémont*. Elle est morte à *Pont-à-Mousson* le 2 Avril 1755, âgée de 117 ans. Elle lisoit encore sans lunettes, jouissoit de toute sa raison, & avoit beaucoup d'esprit & de littérature. Elle eut de son mariage quatre enfans, favoir :
 1. N... del *Caretto*, Marquis de *Balestrin*, qui eut postérité ;
 2. le Marquis *Philippe del Caretto*, Maréchal des Camps & Armées du Duc de *Savoie* ;
 3. N... del *Caretto*, Comte de *Madruce* ;
 4. & N... del *Caretto*, Chanoine Régulier de l'*Ordre de Saint-Philippe de Néry*.

2. ANTOINE, qui suit ;
3. Et CHARLOTTE-MARGUERITE, Abbesse d'*Epinal*, sur la *Mofelle*.

XIII. ANTOINE de LENONCOURT, Comte d'*Ave* & d'*Asberg*, prit le titre de *Marquis de LENONCOURT* après son aîné ; fut Conseiller d'*Etat*, Grand Ecuyer de *Lorraine*, fous les Ducs *Charles IV* & *Léopold II*, auxquels il resta attaché, & mourut en Juin 1705. Il avoit épousé *Marie-Cécile de Morsberg*. fille de *Jules-Neidhard*, Comte de *Morsberg*, Chevalier de *Saint-Jacques* en *Espagne*, Gentilhomme de la *Chambre* de l'*Empereur*, & de *Marie-Sidoine d' Eggenberg*, sœur du Prince de ce nom. De ce mariage il a eu :

MARIE-FRANÇOISE, Marquise de LENONCOURT, née en *Syrie*, amenée, seulement âgée de 10 mois, en *Lorraine*, & mise entre les mains de sa tante, Abbesse d'*Epinal*, qui la fit re-

cevoir, n'étant encore qu'enfant, dans ce Chapitre. Elle fut Gouvernante des enfans du Duc de *Lorraine*, mourut en 1709, & est enterrée à *Epinal* à côté de sa tante. Elle avoit épousé *Denis Sublet*, Comte de *Heudicourt*, & ses enfans ont pris le nom & les armes de LENONCOURT. Voy. SUBLET de HEUDICOURT.

BRANCHE

des Seigneurs de *Loches*, &c.

IV. NICOLAS de LENONCOURT, second fils de GÉRARD de *Nancy*, 11^e du nom, & de *Félice d'Ormes*, & qui passe pour être auteur de cette branche, est nommé COLIN de LENONCOURT, avec son frère aîné, THIERRY, 11^e du nom, dans un acte du 16 Janvier 1344.

V. ANTOINE de LENONCOURT, qui peut avoir été son fils, Ecuyer, Seigneur d'*Is-lur-Tille*, Bailli de *Dijon*, mort le 24 Avril 1448, & enterré dans l'Eglise d'*Is*, avoit épousé *Jeanne de Vienne*, morte en 1453, laissant :

VI. PHILIBERT de LENONCOURT, Seigneur d'*Is-lur-Tille*, de *Loches*, à deux lieues de *Bar-sur-Seine*, de *Chaufour*, Gouverneur de *Dijon*, qui mourut en 1485, & est inhumé dans l'Eglise de *Loches*, où il est nommé PHILIPPE sur sa tombe. Il avoit épousé *Isabeau de Marchefoin*, nommée, dans une Généalogie, *Oudette de Hauffonville*, dont :

PHILIPPE, qui suit ;

Et AGNÈS, femme de *Didier de Ludres*, dont elle étoit veuve le 11 Novembre 1473.

VII. PHILIPPE de LENONCOURT, 1^{er} du nom, Seigneur de *Loches*, de *Chaufour*, *Marolles* & *Breuil*, inlittué Bailli de *Bar-sur-Seine* le 1^{er} Janvier 1514, fit donation, à son fils aîné, des *Terres* & *Seigneuries* de *Loches*, s'en réservant l'usufruit, & à *Philippote de la Marche*, la femme, veuve de *Thierry de la Charne*, & fille d'*Olivier de la Marche*, en *Breûle*, premier Maître d'*Hôtel* de l'*Archiduc*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, Seigneur de *Loches* & de *Servigny*, Bailli de *Bar-sur-Seine*, sur la résignation de son père, par Lettres du 22 Septembre 1516. Il testa le 31 Août 1539, fit pour héritier OLIVIER, son frère, légua ses autres frères, & fut enterré à *Loches*. Il avoit épousé, par contrat passé à *Bruxelles* le 18 Janvier 1500, *Cornélie des Champs*, dont il n'eut point d'enfans ;

2. OLIVIER, qui suit ;

3. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Marolles*, rapportée ci-après ;

4. PHILIPPE, Curé de Saint-Germain, près de Châtel-sur-Moselle, qui régna ce bénéfice en 1538. Il se trouve qualifié *Chanoine & Vidame de l'Eglise de Reims*, dans le partage des biens de son père, du 18 Mars 1518;
5. Et EDMONDE, déjà mariée lors dudit partage, à *Jean de Cufance*, Seigneur d'Arcy, Bailli de la Montagne, dont elle n'eut point d'enfans.

VIII. OLIVIER DE LENONCOURT, qualifié *Seigneur de Chauffour & Bailli de Langres*, dans le partage fait avec ses frères & sa sœur en 1518, est nommé Seigneur de la Marche, de Douart & d'Is-sur-Tille, Guidon des Gendarmes du Duc de Guise, & Bailli de Langres, dans un acte de foi & hommage qui lui fut rendu par Jean Chambon, Ecuier, Seigneur de Herce, le 31 Août 1531. Il eut la garde du Château de Saulx-le-Duc, en Bourgogne, par commission du Roi, le 6 Août 1541, & mourut l'année suivante. Il avoit épousé, 1^o par contrat du 5 Juillet 1520, *Claude de Méliny*, veuve de *Hugues d'Amoncourt*, Seigneur de Piépape, & fille de *Jean de Méliny*, Seigneur de Dampierre; & 2^o *Philippotte de Malain*, qui fit un don entre vifs à CLAUDE DE LENONCOURT, petit-fils de feu son mari, le 27 Septembre 1570. Du premier lit vinrent :

PHILIPPE, qui suit;

Et EDMOND, Chanoine & Chancelier de l'Eglise de Langres. Il étoit tuteur & curateur le 4 Avril 1555, avant Pâques, des enfans de PIERRE, Seigneur de Marolles, son oncle.

IX. PHILIPPE DE LENONCOURT, II^e du nom de cette branche, Seigneur de Loches, d'Is-sur-Tille & de la Marche, Capitaine du Châtel de Dijon, épousa, le 25 Février 1543, *Anne de Chauvirey*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Aunay & de Gratedon, & de *Jeanne de Saulx*, dont :

1. CLAUDE, qui suit;
2. EDMÉ, Seigneur de Souvigny, que *Marie de Maulmont*, sa femme, fit père, d'ANNE, mariée à *Jean Poffel*, Seigneur d'Ormois;
3. & 4. RENÉE & CHARLOTTE;
5. EDMONDE, Religieuse à Sainte-Glofinde de Metz;
6. Et ANNE, femme de N..., Seigneur de *Buffillon*.

X. CLAUDE DE LENONCOURT, Seigneur de Loches, la Marche & d'Is-sur-Tille, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Bailli de Bar-

fur-Seine, par provisions du 18 Mars 1575, mourut avant le 7 Mai 1605. Il avoit épousé, par contrat passé à Dijon le 11 Décembre 1570, *Henriette de Saulx*, fille de *Claude*, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Lieutenant Général au pays de Bourgogne, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Christine de Verger*. Leurs enfans furent :

1. ETIENNE, qui fit ses preuves, pour l'Ordre de Malte, au Grand Prieuré de Champagne, le 13 Mars 1594, âgé de 17 ans, & mourut avant son père;
2. FRANÇOIS, Seigneur de la Marche, qualifié *fils aîné* le 7 Mai 1605; mort sans enfans, d'*Anne de Marmier*, son épouse;
3. RENÉ, qui suit;
4. ANNE, émancipée le 7 Mai 1605;
5. & 6. GUILLEMETTE & EDMONDE: cette dernière fit ses preuves à Remirecourt, le 3 Janvier 1620;
7. Et MARGUERITE.

XI. RENÉ DE LENONCOURT, Seigneur de la Marche, mort le 24 Juin 1620, avoit épousé, par contrat du 1^{er} Octobre 1608, *Marguerite Fyot*, morte en 1620, & inhumée à la Marche, dont il n'eut que deux filles :

FRANÇOISE, Dame de la Marche;
Et ANNE, Religieuse.

BRANCHE

des Seigneurs de MAROLLES.

VIII. PIERRE DE LENONCOURT, Seigneur de Marolles, troisième fils de PHILIPPE, 1^{er} du nom, Seigneur de Loches, & de *Philippotte de la Marche*, étoit, en 1537, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi, & fut tué à la Fère par le Seigneur de Traves. Il avoit épousé à Compiègne, le 2 Novembre 1529, *Isabeau de Canisy*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Canisy, en Picardie. Elle étoit veuve le 18 Décembre 1542, se remaria à *Antoine des Champs*, Seigneur de Rozay, & mourut en 1558. Les enfans du premier lit furent :

1. CLAUDE, qui suit;
2. JEAN, Seigneur de Chauffour, mort avant le 7 Mai 1586. Il avoit épousé *Françoise de Brancion*, fille de *Hugues*, des Seigneurs de *Pernant*, en Bourgogne, & d'*Edmonde de Lantaye*. Elle se remaria à *Louis de Villers-la-Faye*, Chevalier de l'Ordre du Roi, avec lequel elle vivoit le 7 Mai 1586. De son premier mari elle eut :

1. CLAUDE, Seigneur de Chauffour, Che-

- vaier de l'Ordre du Roi, Genarme ordinaire de sa Chambre, qui se maria 1^o *Hélène le Bourdier*; & 2^o *Jeanne Humbert*; il vivoit en 1650. Sa postérité s'est éteinte dans ses fils, morts sans alliance;
2. Et JEANNE, mariée 1^o à *Philbert de Villers-la-Faye*, Seigneur de Genas; & 2^o à *Louis de Pouilly*, Seigneur du dit lieu & de Bessley.

3. Et ANNE, femme de *Robert de Laumont*, Seigneur de Bauland.

IX. CLAUDE DE LENCOURT, Seigneur de Marolles, est qualité *Chevalier, Guidon de la Compagnie de M. de Dinteville*, dans un échange qu'il fit le 7 Mai 1586. Il avoit épousé à Briel, au Bailliage de Bar-fur-Seine, par contrat du 12 Juin 1565, *Anne de Maulmont*, fille de *Béraud*, Seigneur de Château-Chinon en Berry, de la Vacherie, &c.. dont:

1. ANTOINE, qui suit;
2. Et MARIE, alliée, le 1^{er} Juillet 1596, à *François le Basle*, Seigneur d'Argenteuil, Chambellan du Comte de Soissons.

CLAUDE eut encore pour fils naturel, GERMAIN DE LENCOURT, dit de *Marolles*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean, Capitaine de Cavalerie. demeurant à Virey-sous-Bar, mentionné dans un acte de son frère ANTOINE, Seigneur de Marolles, du 1^{er} Juillet 1596. Il mourut sans enfans, & laissa sa succession à son neveu JOACHIM DE LENCOURT, Seigneur de Marolles.

X. ANTOINE DE LENCOURT, Seigneur de Marolles, Poligny, &c., Bailli de Bar-fur-Seine, & Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal du Plessis-Praslin, épousa, par contrat passé au Château de Grioult, Bailliage de Montdidier, le 13 Septembre 1602, *Marie d'Angennes*, fille de *Philippe*, Seigneur du Fargis, & de *Jeanne de Hallwin*. Il en eut :

1. JOACHIM, qui suit;
2. & 3. CHARLES & BERNARD, tués au service;
4. PAUL, tué en duel près de Marolles;
5. MADELEINE-CLAIRE, mariée, par contrat du 21 Décembre 1649, à *Louis-François de Brancas*, Duc de Villars, dont elle fut la première femme. Elle mourut, sans enfans, le 16 Août 1661;
6. Et MARIE, Religieuse Bénédictine en l'Abbaye de Jouarre.

XI. JOACHIM DE LENCOURT, dit le *Marquis de Marolles*, Bailli de Bar-fur-Seine,

Meistre de Camp de Cavalerie & d'Infanterie. Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur de Thionville, fut tué devant le Château de Muffy, en Lorraine, en 1655. Il avoit épousé *Isabelle-Claire-Eugénie de Cronenberg*, laquelle le remaria deux fois. Elle en eut :

1. LOUIS-ANNE, dit le *Marquis de Marolles*, Meistre de Camp d'un Régiment de Cavalerie étrangère, mort, sans alliance, en 1665;
2. Et MARIE-SIDONIE, Dame de Marolles, alliée, 1^o en 1666, avec *Charles de Champlais*, Marquis de Courcelles, Lieutenant Général de l'Artillerie de France, fils de *Louis*, Marquis de Courcelles, & de *Marie de Neuville-Villeroy*; & 2^o avec *Jacques Gauthier*, Seigneur de Tilleul en Normandie, Capitaine de Dragons.

Les armes : *d'argent, à la croix engrêlée de gueules.*

LENS, ancienne Noblesse, qui tire son nom de la ville de Lens en Artois.

HUGES étoit Châtelain de LENS en 1096. Ses descendans, jusqu'à la cinquième génération, lui ont succédé dans cette charge.

GODEFROY DE LENS, Seigneur de Lowez, de Hourdes, &c., fils puîné de BAUDOUIN, Châtelain de LENS, Seigneur de Camblain, & de *Sara de Lowez*, épousa *Isabeau*, Dame & héritière d'*Annequin*, dont il eut :

BAUDOUIN, père, par *Marguerite d'Azincourt*, sa femme, de

BAUDOUIN DE LENS, III^e du nom, Sire d'*Annequin*, Chevalier, Chambellan du Roi, Gouverneur de Lille, de Douai & d'Orchies, qui servoit en Picardie, & sur les frontières de Normandie. sous Geoffroy de Charny, ès-années 1350, 51 & 1352. En reconnaissance des grands services qu'il avoit rendus, le Duc de Normandie, Régent du Royaume, lui donna, au mois d'Août 1358, 1000 livres de rente à vie, à prendre sur le trésor, dont il jouit jusqu'à sa mort, & l'instiua Maître des Arbalétriers de France, après le décès du Sire de Houdetot. Il suivit M. le Régent à la visite des places de Melun, de Corbeil, de Crécy & de Pontoise, en Février 1358; accompagna le Roi de Chypre jusqu'à Poitiers, au commencement de 1364; & s'étant trouvé à la bataille de Cocherel, il y mourut le 23 Mai de cette année.

GODEFROY DE LENS, Seigneur de Lowez,

dont nous avons parlé ci-devant, eut encore un fils naturel, nommé

GILLES, bâtard de LENS, dit *l'Esclave*, qui fut père de TASSART de LENS, & aïeul de N... de LENS, dite *d'Annequin*, femme d'*Elie d'Aix*, Seigneur d'Aix-en-Gohelle, dont les descendants ont pris le nom & les armes de LENS.

GILLES DE LENS, Chevalier, Seigneur d'Aix, de Grand-Fossé, épousa Marie, Dame de Habarcq, d'Aubigny, de Warlus, Givenchy, &c., fille & héritière de Messire Pierre de Habarcq, & d'Antoinette de Markais; celle-ci fille de Messire Robert de Markais, Gouverneur d'Arras, & d'Anne de l'Hoynel, & sœur de N... de Markais, qui épousa Cyprien de Montmorency. Leurs enfans furent :

1. GILLES, qui suit;
2. Et ANNE, mariée à *Adrien de Dion* II^e du nom, Seigneur de Dion-le-Val, &c., dont des enfans. Voy. DION (DE).

GILLES DE LENS, Chevalier, Baron d'Aubigny, Habarcq, Warlus, Givenchy, épousa *Joffine*, Dame de *Noyelles* & de *Croix*, dont :

1. MARIE, Baronne d'Aubigny, qu'elle porta à son mari, Charles, II^e du nom, Comte d'Emont, Prince de Gavre, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, &c., dont des enfans. Voy. EGMONT.
2. Et MADELEINE, mariée à *Jean de Montmorency*, Comte d'Estaire & de Morbecq, dont postérité. Voy. MONTMORENCY.

(Voy. l'Hist. des Grands Officiers de la Couronne, tom. VIII, pag. 28 & suiv.)

Les armes de cette Maison éteinte étoient : écartelé d'or & de sable.

LENTIVI. Voy. LANTIVY.

LENTRIN, en Normandie, Election de Bayeux; Famille qui porte : de gueules, au croissant d'or, surmonté d'un lambel d'argent.

LENZBOURG ou LENTZBOURG (DE), en Allemand VON LENZBURG ou LENZBURGER : c'est une des plus nobles & des plus anciennes Familles de la Suisse & Patricienne de la République de Fribourg. Il en est fait mention dans plusieurs Auteurs, tels que Michel Stettler, Jean Stompff, le célèbre Tschudi de Glaris, Jean Gouler, Munsterus, Fortunat Sprecher, le P. Christophe Hartman, dans sa *Chronique des Hermites*;

Tomé XI.

le Baron de Zurlauben, Auteur de *l'Hist. militaire des Suisses*; le Baron d'Alt; & dans plusieurs actes, chartes & manuscrits des Abbayes de Muri, de Weltingen, & du célèbre Chapitre de Munster en Aargau; & dans les Archives des villes de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Zug & de Fribourg. Les Nobles de LENZBOURG, suivant les actes des Abbayes de Muri & de Weltingen, étoient originairement Barons, Echançons héréditaires, Vidames, Seigneurs feudataires des Comtes Souverains de LENZBOURG & de Kibourg. Plusieurs ont été les bienfaiteurs de l'Abbaye de Muri, vers l'an 1136 & l'an 1140, du tems de l'Abbé Ronzelin, qui eut l'administration de cette Abbaye, depuis l'an 1119 jusqu'en 1145.

EGLOLF DE LENZBOURG, Chevalier, fils d'un autre EGLOLF, fit donation, vers l'an 1128 à 1132, du tems de l'Abbé Ronzelin, à l'Abbaye de Muri, d'un domaine considérable appelé *Crettingen*, à condition qu'on y célébreroit, toutes les semaines de l'année, excepté celles de Noël, de Pâques & de la Pentecôte, deux Messes pour les Morts, & l'Anniversaire à perpétuité du Seigneur EGLOLF, son père, au 5 des Kalendes d'Octobre.

I. BURCARD, Vidame de LENZBOURG, qu'on présume être descendu de cet EGLOLF, vivoit, suivant d'autres actes de l'Abbaye de Muri, en 1284. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom (mais les archives de la ville de Zurich nous la donnent pour avoir été de la Famille des Barons de *Wedischweil*), trois fils, savoir :

1. DIETRICH, l'un des Seigneurs qui étoient à la fuite de l'Empereur ALBERT I^{er}, au service duquel il fut attaché. L'Impératrice ELISABETH, sa veuve, ayant fait bâtir & fondé, sur la place où ce Prince fut assassiné en 1308, l'Abbaye Royale de Königsfelden, de l'Ordre de Sainte-Claire, DIETRICH DE LENZBOURG en fut établi le premier administrateur temporel, du vivant d'AGNES, Reine de Hongrie, & fille de l'Empereur, qui en étoit la première Abbesse en 1310. Il conserva cette dignité jusqu'en 1335, qu'il mourut, & fut inhumé dans l'Eglise de cette Abbaye. *Marguerite d'Emmen*, son épouse, étoit décédée sans lui laisser d'enfans. L'un & l'autre y fondèrent richement leurs anniversaires, comme le cartulaire & plusieurs autres actes de ladite Abbaye de Königsfelden en font foi. Elle ap-

Ccc

partient aujourd'hui à l'illustre République de Berne, qui en a fait un Bailliage ;

2. JEAN, mort Religieux Novice dans l'Abbaye de Weltingen, de l'Ordre de Cîteaux, près de Baden en Suisse, ainsi que le prouve le Nécrologe de ce Monastère, en 1304 ;
3. Et WALTHER, qui fut.

II. WALTHER de LENZBOURG épousa *Elisabeth de Hunaberg*, au nom de laquelle & de celui de *Marguerite*, veuve du Seigneur *Hartman de Hunaberg*, il céda, entre les mains de Herman de Bonstetten, les droits qu'elle avoit sur le Bourg & la Baronnie de Wadenschwyl, dans le canton de Zurich ; l'acte fut signé à Cham, l'an 1300, par plusieurs Barons & Chevaliers de l'Aargau, & est conservé dans les Archives de la Chancellerie de Zurich. WALTHER eut de son mariage :

1. HENRI, qui fut ;
2. JEAN, Chanoine du noble Chapitre de Munster, en Aargau, Canton de Lucerne, qui vivoit en 1340 ;
3. Et JACQUES, aussi Chanoine dudit Chapitre en 1340.

III. HENRI, Vidame de LENZBOURG, vivoit en 1336, & eut pour fils :

1. CONRAD, qui fut ;
2. Et JEAN, Evêque de Brixen, & Chancelier d'ALBERT, Duc d'Autriche. Il mourut en 1375, à Brixen, où l'on voit, dans la Cathédrale, son épitaphe avec ses armoiries.

IV. CONRAD, Avoyer de la ville de LENZBOURG, épousa noble *Anne Segenfer*, & en eut :

HENRI, qui fut ;

Et ULRICH, qui, avec ses deux fils, transigèrent avec *Godefroy & Pierre de Hunaberg*, du consentement de BÉATRIX, Abbessé de Zurich, & de ses Religieuses, pour toutes les prétentions réciproques sur le village de Steinhauften, aujourd'hui petit Bailliage du canton de Zug, sur le district dit *von Kaulant*. Ledit CONRAD, HENRI & ULRICH, ses fils, prirent en hief lesdites possessions des Ducs d'Autriche, ALBERT & LÉOPOLD ; l'acte fut dressé en Allemand à Zurich, en 1372, le jour des SS. Martyrs JEAN & PAUL, & est conservé dans la Chancellerie de Zug. Ils obtinrent aussi, des mêmes Ducs d'Autriche, ALBERT & LÉOPOLD, le droit de juger à mort, & la charge héréditaire de *Schultheis*, qui veut dire en Allemand *Avoyer de la ville de Lenzbourg*. On les appela depuis *Schultheis de Lenzbourg*, & ils furent

aussi décorés du droit de Bourgeoisie de la ville de Zurich en 1384. Le fumeur de *Schultheis* resta longtems dans cette Famille. ULRICH, fils cadet de CONRAD, fut Religieux à Einsiedeln, puis Evêque & Prince de Coire en 1332. Fortunat Sprecher, dans son *Hist. Latine des Grisons*, imprimée à Bâle en 1617, in-4^o, sous le titre de *Pallas Rhetica*, l. 3, p. 86 & 88, parle au long de ce Prêlat, & dit, liv. 8, p. 216, qu'il fut le 59^e Evêque, Prince de Coire, après avoir été Abbé de Pfelfers ; que vers l'an 1346, voulant aider CHARLES, Roi de Bohême, à s'emparer du Comté de Tyrol, qui appartenoit à l'Empereur LOUIS DE BAVIÈRE, IV^e du nom, il fit la guerre au fils de ce dernier, Margrave de Brandebourg, Louis, dit le *Romain*, le même qui fut si célèbre par ses expéditions contre les Infidèles de la Prusse ; & que ce Prêlat, dans un combat livré contre ce Prince dans le Tyrol, fut fait prisonnier, avec un grand nombre de Nobles, mais ensuite remis en liberté, & qu'il mourut dans son Evêché le 25 Mars 1355, à Sargans. Ce Prêlat avoit abandonné les intérêts de l'Empereur LOUIS DE BAVIÈRE, dont il avoit été zélé partisan, puisqu'il avoit été envoyé, quelque tems auparavant, de sa part, à Avignon, avec le Comte de Naffau, auprès du Pape, qui l'avoit excommunié. Les foudres du Vatican effrayèrent si fort l'Evêque de Coire, qu'il renonça au parti de LOUIS DE BAVIÈRE, pour embrasser celui de CHARLES DE LUXEMBOURG, Roi de Bohême. Voy. la *Cosmographie Allemande* de Sébastien Munster, imprimée à Bâle en 1592, in-fol. liv. 5, ch. 115, pag. 951 & 952 ; le P. Hartman, dans ses *Annales*, imprimées à N.-D.-des-Ermites, pag. 314 & 315 ; & Moréri, au Catalogue des Evêques de Coire.

V. HENRI DE LENZBOURG, fils aîné de CONRAD, AVOYER DE LENZBOURG, vendit à son oncle, *Jean Segenfer*, Avoyer de Mellingen, le village de Steinhauften, situé près de Zug, avec tous ses droits seigneuriaux, par acte passé & scellé à Mellingen, le jour de la Pentecôte 1383. Il fonda à Vilmergen le bénéfice de Saint-Michel, & après la mort de ses deux filles, l'une nommée MARGARETA, & l'autre ANNA, en 1403, il alla finir ses jours à l'Abbaye de Muri, où il mourut le 15 Août 1431. Il eut encore de son épouse trois garçons, favoir :

HANS, ou ENSELIN, qui fut ;

ULRICH, qui étoit, en 1398, Chapelain de l'Eglise Collégiale de Zurich, Curé, en 1420, de l'Eglise de Saint-Pierre dans la même

ville où il desservoit encore la Chapelle de Sainte-Catherine. Il mourut le 17 Avril 1445 ;

Et WERNER, lequel, avec sa femme *Ursule de Buttiken*, vendit, à la ville de Lucerne, la moitié de la Seigneurie de Triengen, près de Buren, qu'ils possédoient avec toute juridiction, cens, dime, &c. L'acte en fut passé le Jeudi, jour de Sainte-Croix, 14 Décembre 1457, & est conservé dans les Archives de la Chancellerie de Lucerne. (On ignore s'il a eu postérité.)

VI. HANS, ou ENSELIN de LENZBOURG, qui vcut dire en allemand JEAN, entra, en 1410, dans l'alliance contractée entre un grand nombre de Villes & de Gentilshommes, sujets de la Maison d'Autriche. Ce traité est rapporté par Tschudi, *Chronique Helvétique*, liv. 8, pag. 650. La Maison d'Autriche ayant perdu, au Concile de Constance, tous les biens qu'elle possédoit en Aargau, par l'excommunication & la prescription interjetée contre FRÉDÉRIC, Duc d'Autriche, l'Empereur SIGISMOND confirma & continua, en 1414, au même JEAN, ou HANS, Avoyer, dit *Schultheis* de LENZBOURG, le droit que sa Famille avoit obtenu, en 1374, des Ducs d'Autriche ; & après la conquête que les Bernois firent sur la Maison d'Autriche des Ville & Comté de LENZBOURG en 1415, JEAN, sous le nom de *Henselinus* de LENZBOURG, accompagna le Duc d'Autriche à Fribourg en Suisse, où il fut admis dans ses Conseils, & inscrit dans le Livre des Patriciens en 1416, disent les plus anciens Registres des Archives & Chancellerie de Fribourg, fol. 17. Il vendit, du consentement de noble *Verene de Reinach*, sa femme, en 1433, à la ville de Berne, les droits & titres qu'il avoit de haute & basse juridiction, péage, cens, directe, coupage de bois, généralement toutes ses autres prétentions sur la Ville & le Comté de LENZBOURG. Voyez Michel Stettler, dans sa *Chronique*, liv. 3, p. 127. Il eut pour enfans :

HANS, ou JEAN, qui suit ;

Et HENRI, nommé en Allemand *Trugseff*, qui vcut dire *Echanfon*. Il fut encore surnommé *Dapifer* de LENZBOURG, & reçu avec distinction à Soleure dans les fêtes de carnaval en 1452, étant accompagné de l'Avoyer d'Aargau. Il fut bienfaiteur du Chapitre de Mellingen en 1486, & épousa noble *Judith de Barenfels* ; mais nous ignorons s'il en a eu postérité. V. l'ancienne Charte de l'Abbaye de Muri.

VII. HANS, ou JEAN de LENZBOURG, II^e du nom, fut du Conseil de la République de Fribourg en 1473, & commanda un détachement de Cavalerie & d'Infanterie Fribourgeoises, envoyé au secours des Bernois qui faisoient le siège de Valshout en 1468. Il se trouva aussi à la bataille de Morat en 1476, & à celle de Nancy contre CHARLES VI, Duc de Bourgogne, en 1477 ; fut admis par distinction au Conseil des Soixante en 1494, & mourut en 1502. Ceci est tiré des Registres de la Chancellerie de Fribourg. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

VIII. JEAN de LENZBOURG, III^e du nom, qui fut aussi du Conseil de la République de Fribourg en 1505 & 1507. Il porta la bannière des troupes Fribourgeoises, qui firent, avec les autres Suisses, le siège de Dijon, que le Duc de la Trémoille défendoit en 1513 ; il s'y distingua, & fut ensuite envoyé avec d'autres troupes en Italie, où il fut blessé à la bataille de Marignan, que FRANÇOIS I^{er} gagna contre les Suisses, le 13 Septembre 1515. A son retour, ayant fait connoissance avec CHARLES, Duc de SAVOIE, il se présenta comme caution pour une somme considérable que ce Prince avoit empruntée du Chapitre de Saint-Pierre de Bâle, sous l'hypothèque des Château & Ville de Romont, & Seigneurie de Cudrefin, qui tombèrent ensuite au pouvoir des Républiques de Berne & de Fribourg, dans la conquête qu'elles firent du pays de Vatis ; l'acte est en parchemin, signé de sa main & scellé de son sceau, & de plusieurs Seigneurs, Comtes et Barons, & plus bas par *Antoine Lardet*, son Secrétaire, à Chambéry, le 14 Mai 1520. Plusieurs années après, le même JEAN de LENZBOURG reçut de nouveau, pour services rendus à l'Empereur CHARLES-QUINT, la confirmation de ces prérogatives & privilèges pour lui & les siens, accordés, comme feudataires de l'Empire, par un diplôme signé de S. M. I. & plus bas par *Jean Bernbourger* ; & à côté par *Jean-Baptiste Vilsegger*, avec le grand sceau Impérial, daté de Ratisbonne le 2 Mai 1539. Il eut de noble *Anne Alex*, son épouse,

1. JEAN, qui acheta les Seigneuries de Carouge, de Mezières-le-Jorat ; celles de Donneloye, de Prahim & de Granges, près de Payerne, de noble Jean de Blonnay, pour 4500 écus d'or au soleil, au coin du Roi de France ; l'acte est en parchemin, & signé d'Egrège-

Henri Michon, Notaire & Bourgeois de Romont, du 28 Juin 1536, & de *Laudo*, au nom de Leurs Excellences de Berne, par *Michel Quiodi*, Commissaire rénovateur des siefs nobles, & par *Hans Friching*, Bailli de Moudon. Il donna ensuite, par son testament, à la ville de Berne, 100 écus d'or au Soleil : l'acte est en parchemin, signé *Hans Hecht*, Notaire, & daté de Fribourg le 14 Mars 1546;

2. Et *JEAN-DONZEL*, qui fuit.

IX. *JEAN-DONZEL DE LENZBOURG* prêta à Michel, Comte de Gruyères, 1400 écus d'or au soleil, pour laquelle somme il lui assigna, pour assurance, la Seigneurie de Corbière, qui est aujourd'hui un Bailliage du canton de Fribourg; l'acte est signé de la main, scellé de son sceau, & passé à Fribourg le 7 Juillet 1545. Son fils,

X. *JEAN DE LENZBOURG*, IV^e du nom, appelé dans plusieurs actes *HENZIMAN*, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, fut, après un voyage qu'il fit à la Terre Sainte, admis au Conseil Souverain de la République de Fribourg en 1592, élu Seigneur Bailli de la ville de Montagny en 1595, & du Conseil des Soixante en 1607.

XI. *JEAN DE LENZBOURG*, V^e du nom, son fils, Chevalier, se distingua en qualité de Capitaine dans le Régiment de Gersberg, Infanterie, au service de *MAXIMILIEN*, Duc de *BAVIÈRE*, à la bataille de *Weissenberg*, près de la ville de Prague en 1621. Il quitta ensuite le service, fut admis au Grand Conseil Souverain de la République en 1625, élu Seigneur Bailli de la ville de Montagny en 1629, député, le 21 Avril 1630, de sa République, pour aller complimenter le Maréchal de Bassompierre, à son passage à Payerne en Suisse, & fut élu Sénateur en 1635. Il eut de noble Dame *Catherine-Elisabeth de Bocard*, son épouse,

1. *BEAT-LOUIS*, qui fuit;

2. Et *JEAN-ULRICH*, qui leva une compagnie de 200 hommes du canton de Fribourg, dans le Régiment de Greder, Suisse, le 2 Janvier 1639. Il s'est trouvé au siège d'Ivoy & à différens autres, en qualité de Lieutenant de la Compagnie de *Praroman*, au Régiment des Gardes Suisses, en 1646. (Voy. l'*Hist. militaire des Suisses*, par le Baron de *Zurlauben*, tom. II, p. 83 & tom. VI, p. 463, &c. Ce fut lui qui dressa à Paris, le 23 Novembre 1649, le Mémoire que le Régiment de *Reynold* présenta au Roi avec celui de *Molandin*, au sujet de la

réforme de 15 Compagnies Suisses en France. Ayant ensuite quitté le service, il fut agrégé au Conseil Souverain en 1654, & envoyé, de la part de la République, avec un corps de troupes Fribourgeoises, pour apaiser une révolte de *Payfans* à Berne; il s'y distingua si glorieusement, qu'il en reçut une Lettre de remerciemens de la République de Berne, datée du 21 Janvier 1654, avec une médaille d'or; & en 1658, il fut nommé du Conseil des Soixante, & Avoyer de Morat, par considération de ses services & de ceux de son père, rendus à la République de Fribourg. Cet acte, passé le 29 Janvier 1668, est signé de *Protafius Alt*, avec le sceau de la République de Fribourg.

XII. *BEAT-LOUIS DE LENZBOURG* commença à être Enseigne en France au Régiment des Gardes Suisses. Il commanda, dans la suite, un détachement employé à la défense de la ville d'Armentières, & se distingua, dans plusieurs forties, contre les troupes de l'Archiduc d'Autriche, qui investissoient la place en 1647. Il leva, en 1648, une Compagnie de 200 hommes dans le Régiment de *Reynold*; se trouva au siège de *Tortose* en Espagne, à l'assaut de la ville d'Alger, sous les ordres du Maréchal de Schomberg, & commanda aussi les troupes auxiliaires que la République de Fribourg envoya, avec ses Alliés, au Prince de *Porentruy*, en 1674. Il avoit été admis au Grand Conseil Souverain de la République en 1654, élu Bailli des Ville & Comté de Romont en 1663, du Conseil des Soixante en 1669, & enfin fut choisi pour *Tribun* ou *Banneret du Peuple* en 1684. (Voy. l'*Hist. militaire des Suisses*, tom. II, pag. 224 & 258.) Il eut de noble Dame *Anne-Marie de Tann*, son épouse,

1. *SIMON-PIERRE*, qui fuit;

2. *FRANÇOIS-PIERRE*, Lieutenant dans la Compagnie Colonelle de *Castellas*, Suisse, au service de France, tué au siège de *Pignerol*, en *Piémont*, en 1694;

3. *JEAN-NICOLAS*, qui fut admis au Conseil Souverain en 1687, nommé Seigneur Avoyer des Ville & Bailliage de *Morat* en 1695, & du Conseil des Soixante en 1703;

4. *JEAN*, admis aussi au Conseil Souverain en 1701, nommé Avoyer substitué des Ville & Seigneurie d'Estavayer en 1704;

5. *Tobie*, marié à noble *Anne de Praroman*. Il fut admis au Grand Conseil Souverain en 1703, au Conseil des Soixante en 1714, & élu *Tribun du Peuple* ou *Banneret* en 1720;

6. El JEAN-ANTOINE, Lieutenant au Régiment des Gardes Suisses en France, qui a été admis au Grand Conseil Souverain en 1705, nommé Bailli des Ville & Comté de Romont en 1713, du Conseil des Soixante en 1722, & élu Sénateur de la République en 1731.

XIII. SIMON-PIERRE DE LENZBOURG, Officier dans les troupes de la République de Hollande, a passé ensuite à une Lieutenance dans le Régiment de Pfyffer, Suisse, au service de France. Il s'est trouvé aux sièges de Lille, d'Offende, &c., à la bataille de Steenkerke en 1692, & à celle de Nerwinde en 1693, où il fut blessé. Il avoit été admis au Grand Conseil Souverain de la République en 1681; fut nommé Bailli de Surpierre en 1699, du Conseil des Soixante en 1702, *Tribun du Peuple* ou *Banneret* en 1711, & Sénateur de la République en 1716. Il a eu de noble *Marie-Ursule de Chambrier*, dit en allemand *Kamerling*, Famille originaire de Neuchâtel,

1. JOSEPH, qui a été Enseigne dans la Compagnie d'Affry, au Régiment Suisse de Villard, sous Louis XIV, & fut tué à la bataille de Ramillies en 1706;
2. JEAN-ANTOINE, qui fut;
3. FRANÇOIS-PIERRE-EMMANUEL, qui a été Lieutenant dans la même Compagnie que son frère. Il s'est trouvé aux sièges de Saint-Sébastien & de Fontarabie en 1719; a été admis au Grand Conseil Souverain de la République en 1721, & élu Seigneur Bailli de Grasbourg en 1730;
4. Et FRANÇOIS-PIERRE, Chevalier de Saint-Louis, qui a été Capitaine-Commandant au Régiment Suisse de Vigier en France, où il a servi pendant l'espace de 32 ans. Il s'est trouvé aux sièges de Saint-Sébastien, de Fontarabie & de Rofe en Espagne, en 1719, a fait les campagnes d'Italie de 1734 & 1735, a été à la prise des Châteaux de Pont & de Lachenal, en Piémont, en 1743, à la prise des retranchemens de Montalban, & au siège de Villefranche, Comté de Nice, en 1744. Il fut admis au Grand Conseil Souverain de la République en 1731, nommé Seigneur Bailli d'Echalens, au pays de Vaud, en 1745, & du Conseil des Soixante en 1748.

XIV. JEAN-ANTOINE DE LENZBOURG a été Lieutenant dans la Compagnie de Castellás, au Régiment Suisse de Hefsi, en France; s'est trouvé aux sièges de Kaisers & de Landau, où

il a été blessé à la jambe gauche en 1713; a été admis au Grand Conseil Souverain la même année, & élu Bailli de Bulle en 1737. De son mariage avec noble Dame *Marie-Ursule de Vevey-d'Estlavayé*, il a eu :

1. SIMON-NICOLAS, qui fut;
2. FRANÇOIS-PIERRE-EMMANUEL, Religieux Bernardin, appelé *Frère Berniard* de LENZBOURG, élu d'une voix unanime, par son Chapitre, Abbé de l'Abbaye d'Hauterive, Ordre de Cîteaux, de la filiation de Clairvaux, le 19 Septembre 1761. Il est connu dans la République des Lettres, & a été nommé, par le Chapitre général, tenu à Cîteaux, Commissaire, avec l'Abbé de Salein, pour dresser les Mémoires qui ont servi à la défense du procès que les quatre premiers Pères de l'Ordre avoient intenté à l'Abbé de Cîteaux, Général de l'Ordre, en 1765. Il a été nommé Promoteur, au Chapitre général de 1768, & choisi, par ce Chapitre, pour l'un des cinq Abbés rattachés des Constitutions de l'Ordre, assemblés à Paris en 1770;
3. GEORGES-JOSEPH, qui, en qualité de Lieutenant dans la Compagnie de Castellás, au Régiment Suisse de Vigier, a fait les campagnes de Gènes de 1746 & 1747. Sa fanté n'a pu lui permettre de continuer le service;
4. JOSEPH-PANCRACE, Lieutenant dans la Compagnie de Wek, Régiment Suisse de Waldner, en 1754. Il a fait, en Allemagne, la campagne de 1757, sous les ordres du Maréchal d'Estrées; s'est trouvé à la bataille de Rosback, en Saxe, en 1758, où il reçut deux blessures, l'une à la tête, l'autre au bras gauche; à celles de Sunderhausen, de Bergen, près de Francfort, de Minden, en 1759, & à la vigoureuse défense de la ville d'Heimbouurg, le 7 Janvier 1760, où il a été fait prisonnier par les Hanovriens, & conduit, avec fa troupe, à Stade, sur l'Elbe, près de Hambouurg. Il s'est trouvé, en Septembre 1762, à la sanglante affaire du Pont, au-dessous d'Amnesbouurg, sous les ordres de M. de Castris. Il avoit été admis au Grand Conseil Souverain de la République en 1757, & nommé Seigneur Avoyer des Ville & Bailliage de Morat, pour les Républiques de Berne & de Fribouurg, en 1765;
5. 6. & 7. Et trois filles : MARIE-AGNÈS, MARIE-URSULE & MARIE-FRANÇOISE.

XV. SIMON-NICOLAS, BARON DE LENZBOURG, Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare le 3 Mai 1764, a été Lieutenant dans la Compagnie de Boccad, au Régiment Suif-

se de Burky, appelé actuellement *Castellas*, au service de France; a servi en Italie en 1734, à Borgoforte, près de Mantoue; a fait la campagne de 1735, celle de 1743 en Piémont, en qualité d'Aide de Camp de M. le Comte de Courten, alors Maréchal de Camp, commandant l'armée Françoisie combinée avec celle d'Espagne, aux ordres de Dom PHILIPPE; il s'est aussi trouvé à la prise du Château de Pont en Piémont, à l'attaque des retranchemens de Montalban, où il reçut un coup de feu au travers du corps, la nuit du 29 au 30 Avril 1744; aux sièges de Coni, d'Acqui, à la prise des Bains; à la bataille et passage du Tidone, près de Plaïfance, aux ordres du Maréchal de Maillebois; à l'affaire de la Bouquette; aux sorties pendant le siège de Gênes; aux débarquemens faits en Corse en 1745, 1746, & 1747, & à plusieurs autres expéditions. Il a été admis au Grand Conseil Souverain de la République de Fribourg en 1745, nommé Seigneur Bailli de Châtel-Saint-Denis en 1750, du Conseil des Soixante en 1756, *Tribun du Peuple* ou *Banneret* en 1759, & Avoyer de Morat, pour les Républiques de Berne & de Fribourg, en 1767. Il a épousé, à Besançon, au mois de Juin 1768, *Bonaventure de Belot*, Marquise de Villette, ci-devant Chanoinesse de Lons-le-Saunier, dont :

1. LOUIS-PHILIPPE, né en 1772 ;
2. JOSEPH, né en 1773 ;
3. SUSANNE, née en 1770 ;
4. Et MARIE-URSULE, née en 1775.

Cette ancienne Famille fut divisée en plusieurs branches, dans l'Aargau, à Zurich & à Fribourg, comme on vient de le démontrer. Quelques-unes ont été appelées au lieu de LENZBOURG, LENZBURGER. Du tems des Croisades, l'une portoit pour armes : *un buste d'homme sans bras, la tête couverte d'un bonnet rayé & terminé en haut par 3 ou 4 plumages.*

Une autre a porté : *3 coupes antiques, & fouvent une seulement, couverte par le haut, & posée penchante du côté fenêtre, ou en barre, ornée de lambrequins.* Cimier : *rehaussé d'un bonnet pyramidal à côté de 2 coupes, ayant le haut relevé par une aigrette de plumages de sable.*

Et celle qui existe aujourd'hui porte : *de gueules, à une lune dans son croissant d'or, les pointes en haut, soufflant une flèche*

d'argent, empennée & ferrée du même, posée en pal, la pointe vers le chef. Cimier : *un cercle d'or de Baron, orné de perles d'argent, & rehaussé d'un lion naissant d'azur, colleté d'or & d'argent, & armé d'une flèche ferrée & empennée d'argent en bande, la pointe en bas, vers l'écusson.* Ancienne Devise : *TRIE UNDRICO, en allemand; ce qui veut dire en François : TOUJOURS LOYAL ET FIDÈLE;* c'est ainsi qu'on la voit à côté du portrait du Capitaine & Chevalier JEAN DE LENZBOURG, de l'année 1625, sur ses armoiries.

* LÉON, Province d'Espagne, qui a eu ses Rois particuliers. Ils commencent à PÉLAGE I^{er}, mort en 736. SANCHE, sœur de BERMUDE III, dernier Roi de Léon, mort en 1037, étant devenue Reine de Léon, épousa FERDINAND DE NAVARRE, Roi de Castille, qui réunit les deux Couronnes, & fut Roi de Navarre, de Léon & de Castille. Ces trois Royaumes, avec celui d'Aragon, sont réunis à la Monarchie d'Espagne. Mais HENRI IV, Roi de Navarre en 1572 & de France en 1589, unit la Basse-Navarre & ses autres Etats à la Couronne de France.

* LÉON, Comté en Bretagne, dont quelques Seigneurs prirent le titre de *Comte, par la grâce de Dieu, comme Hervé II*, mort en 1169; mais ses descendans ne prirent que le titre de *Vicomte.* Après Hervé IV, qui dissipa tous ses biens, & mourut en 1277, le Duc de Bretagne acquit le Comté de Léon, qui est aujourd'hui dans la Maison de *Chabot*, par héritage d'une branche puinée de *Rohan-Gié*, dans laquelle l'ancienne Sirerie de Léon & la Vicomté de *Rohan*, avoient été portées par une héritière de la branche aînée. Celle de *Montbazou*, qui subsiste dans les Princes de *Guénéral & de Soubise*, étoit aînée dans la postérité du Maréchal de *Gié.* Le Duc de *Rohan-Chabot* d'à présent se qualifie *Prince de Léon*, & préside alternativement aux Etats de Bretagne avec le Baron de *Vitré*, Duc de la Trémoille. Ce droit appartient à la Terre de LÉON, & il est dans la Maison de *Rohan*, depuis le mariage de *Jean*, 1^{er} du nom, Vicomte de *Rohan*, avec *Jeanne*, sœur & héritière de *Hervé VIII*, son frère, morte en Septembre 1372. Voy. CHABOT & ROHAN. *Hervé*, VI^e du nom, mort en 1337, eut un frère nommé *Guillaume*, qui fit une branche, & dont l'héritière MARGUERITE DE

LÉON porta les Terres de Hacqueville & de Crélo dans la Maison de *Roncherolles*.

Les armes : *d'or, au lion morné de sable, à la bordure chargée de 11 annelets en orle.*

¶ LÉON, en Bretagne. Le *Nobiliaire* manuscrit de cette Province fait mention de trois Familles nobles d'extraction, dès le commencement du XIII^e siècle, & lors des réformations de la Noblesse de cette Province, en 1423, 1513 & 1669, desquelles trois Familles nous ne parlerons ici que de celle de LÉON DES OURNEAUX, établie depuis plusieurs siècles dans l'Evêché de Saint-Brieuc, au Duché de Penthièvre.

ALAIN LÉON est compris parmi les Nobles & Ecuers, dans une montre de 1356.

PERRIN ou PIERRE LÉON est compris dans un compte de 1426 comme Maître des Monnoies de Bretagne, place qui n'étoit occupée pour lors que par des Gentilshommes. Cette Famille fut maintenue dans sa noblesse dans la réformation des nobles en 1426, 1440, 1460, 1513, 1535, & par arrêt du Parlement de Bretagne (dit alors les Grands Jours), en 1545.

PIERRE LÉON, de la Paroisse Saint-Michel de Moncontour, fut celui maintenu en sa noblesse, & déclaré noble, comme descendant de MATHÉLIN LÉON, puîné de *la Ville-Auvaïs*, Paroisse de Pommeret, en 1426, sur des actes de partage, prouvant la noblesse de ladite Famille jusqu'en 1302, de laquelle nous allons donner la filiation suivie, qui commence à

I. OLIVIER LÉON, qui est mentionné dans un contrat d'échange, de l'an 1323, d'entre un Sire de Rohan & Guillaume Urvoy, d'une pièce de terre située Paroisse de Plouguenaft, au Duché de Penthièvre ; il est aussi mentionné dans un acte de 1385. Il paroît qu'il eut deux fils : GUILLAUME, mort sans postérité, qui paya, en 1416, au Comte de Penthièvre le rachat d'OLIVIER LÉON, duquel il est dit, dans le même acte, fils aîné, héritier principal & noble. Ce même GUILLAUME est cité en 1388 & 1397, comme tenant fief sous la Seigneurie de Penthièvre ; il fit, en 1415, le retrait lignager d'une pièce de terre vendue par MATHÉLIN, son frère, qui suit.

II. MATHÉLIN LÉON, puîné de la Famille de *la Ville-Auvaïs*, comme il est prouvé par

arrêt de 1545, fut déclaré noble d'extraction à la réformation de 1426, comme il est dit ci-dessus ; il est appelé par le Seigneur de Penthièvre au nombre des Sergens féodés du Duc de Bretagne, avec les Sires de Penthièvre, de Goyon, Matignon, du Quengo, & autres gens de même qualité. Il rendit hommage de la succession de *Jean le Forestier*, père de *Jeanne le Forestier*, sa femme, de laquelle il a eu :

1. ROLLAND, qui suit ;
2. & 3. PIERRE & YVES ;
4. Et GUILLAUME, rapporté après son aîné.

III. ROLLAND LÉON, Sergent féodé du Duc de Bretagne, suivant la déclaration qu'il en fit en 1445, audit Duc de Bretagne, rendit hommage à la Seigneurie de Penthièvre, comme fils aîné & principal héritier de MATHÉLIN LÉON, & de *Jeanne le Forestier*, ses père & mère. Il rendit aveu pour une Maison noble, sise au bourg de Pommeret, avec des Terres qui en dépendoient, dont une partie tomba en partage à GUILLAUME, son frère puîné ; ROLLAND avoit épousé *Jeanne Beaucoët*, de laquelle il n'eut que

CATHERINE, unique & principale héritière, qui fut mariée à *Bertrand Hus*, dont postérité.

III. GUILLAUME LÉON, frère puîné du précédent, transigea, en 1487, avec *Bertrand Hus*, gendre de son frère aîné ; en 1492 il lui donna, à rente censive, deux pièces de terres, situées en la Paroisse de Pommeret, qui fut payée aux héritiers de GUILLAUME LÉON, II^e du nom, son fils aîné. Il épousa *Thonine le Moine*, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. Et ALAIN, tige de la seconde branche, rapportée après celle-ci.

IV. GUILLAUME LÉON, II^e du nom, Seigneur du Chaucheix, en la Paroisse de Trédaniel, près de Moncontour, est cité au nombre des nobles de la Paroisse de Trédaniel, à la réformation de 1513, comme possédant la maison du Chaucheix, qui appartenoit avant à Robert & à Olivier Chaton. Il transigea, en 1538, avec *Guillaume de Kmené* pour la Terre & fief de la Ville-Amaury, dépendante de la succession de *Guillemette le Métayer*, dont ledit *Kmené* étoit héritier principal. GUILLAUME LÉON avoit épousé 1^o *Marie Hamon*, décédée en 1513 ; & 2^o ladite *Guille-*

mette le *Métayer*, dont il n'eut point d'enfans ; ceux du premier lit furent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et autre PIERRE, auteur de la troisième branche, rapportée plus loin.

V. PIERRE LÉON, Seigneur du Chaucheix, épousa *Marie de Kmené*, veuve en 1535, lorsqu'elle partagea, avec autre PIERRE LÉON, son beau-frère, la succession de *Marie Hamon*, leur mère. Elle partagea aussi noblement, en 1539, la succession de GUILLAUME LÉON, Seigneur du Chaucheix, son beau-père. Elle rendit hommage au Seigneur de Penthievre, comme tutrice de ses enfans, dont entr'autres :

VI. RENAUD LÉON, qui épousa *Catherine du Bosc*, héritière de la Villeméno, laquelle eut pour unique & principale héritière,

VII. FRANÇOISE LÉON, Damedu Chaucheix, mariée à *Alain Kémar*, Seigneur de Kphilippe, qui tranfga avec les discussions survenues pour l'entière liquidation d'une rente de 20 sols, due à PIERRE LÉON, Sieur de Cardroc, comme représentant autre PIERRE LÉON, fils juveigneur de GUILLAUME, Seigneur de Chaucheix.

SECONDE BRANCHE, éteinte.

IV. ALAIN LÉON, second fils de GUILLAUME, 1^{er} du nom, & de *Thomine le Mojne*, fut partagé noblement en 1499. Il épousa *Perrine Chaignon*, dont il eut JULIEN, qui suit.

V. JULIEN LÉON, Seigneur de la Haye, autorisé de son père, rendit aveu de ses biens à la Seigneurie de Moncontour en Penthievre. Cet acte fut passé, en l'année 1538, chez GUILLAUME LÉON, Seigneur du Chaucheix. JULIEN avoit épousé *Hélène Vifdelou*, dont :

VI. ALAIN LÉON, 1^{er} du nom, mort sans postérité, & dont hérita FRANÇOISE LÉON, mariée à *François Piron*, Seigneur de Méléan, en la Paroisse de Pommeret.

TROISIÈME BRANCHE.

V. PIERRE LÉON, second fils de GUILLAUME, 1^{er} du nom, Seigneur du Chaucheix, & de *Marie Hamon*, partagea noblement, comme il est dit ci-dessus, avec *Marie de Kmené*, sa belle-sœur, & tutrice de ses enfans. Il eut en partage la rente due par les héritiers de *Bertrand Hus*, suivant le contrat de rente censive, fait, en 1492, entre ledit *Bertrand Hus*, & GUSTINE LÉON, son épouse, héritière

de ROLLAND, & de GUILLAUME LÉON, 1^{er} du nom ; il eut aussi en partage la rente censive, due par lesdits *Hus*, suivant l'acte de 1524, entre GUILLAUME LÉON, 1^{er} du nom, Seigneur du Chaucheix & *Guyonne Hus*. Il rendit aveu au Prieur de Saint-Michel de Moncontour, en 1537. Il rendit pareillement hommage & aveu au Seigneur de Penthievre, en 1537 & 1555, pour les rentes qui lui étoient dues dans les Paroisses de Pommeret, Hillion & Trédaniel. Il fut maintenu dans sa noblesse, par arrêt du Parlement, en 1545, sur des actes & partages nobles, & remontant jusqu'en l'année 1302, comme nous l'avons déjà dit. Il épousa *Jacqueline le Douaren*, Dame des Vauxboëdes, de laquelle il eut :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. Et LÉONARD, qui tranfga, en 1565, avec le Seigneur du Fraiche-Clos, pour une rente qu'il devoit à PIERRE LÉON, son père, suivant l'acte de 1492.

VI. GUILLAUME LÉON, 1^{er} du nom de sa branche, Seigneur des Vauxboëdes & des Ourmeaux, rendit hommage & aveu en 1585, comme héritier principal de PIERRE LÉON, son père, à la Seigneurie de Moncontour ; il est cité au nombre des Vauxaux nobles du Prieur de Saint-Michel de Moncontour, &c. Il épousa *Jeanne Thuron*, Dame de Cardroc, qui fut, en 1609, tutrice de ses enfans, & donna quittance de la rente qui leur étoit due par N... *Hus*, Seigneur de Fraiche-Clos. Elle eut entr'autres enfans :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, mort sans postérité.

VII. PIERRE LÉON, Sieur de Cardroc, prit, sous bénéfice d'inventaire, les successions de son frère & de son père. Il rendit aveu, en 1630, au Prieur de Moncontour & au Seigneur de Penthievre. La Terre de Cardroc, la plus considérable de la Famille, fut vendue par décret & retirée par N... *Poulainde Quéféron*, comme parent de *Jeanne Thuron*, épouse de GUILLAUME LÉON, son père. Il épousa *Hélène-Henriette le Faux*, duquel mariage sont issus :

1. PIERRE, qui suit ;
2. GUILLAUME ;
3. JEAN, tige de la quatrième branche, rapportée ci-après ;
4. JEANNE ;
5. Et ELISABETH, mariée à *Yves le Forestier*

du *Joncheray*, Ecuyer, qui eut en mariage la rente due sur la Maison du Fraiche-Clos en Pommeret, suivant l'acte de 1524.

VIII. PIERRE LÉON, III^e du nom, Seigneur des Ourmeaux, obtint un arrêt de maintenance de noblesse d'extraction; il épousa *Marguerite Berthelot de Saint-Yvan*, & eut pour enfans :

1. CHARLES, Prêtre, qui vendit la Terre & Seigneurie des Ourmeaux à *Jean-Baptiste le Forestier*, Seigneur du *Joncheray*, fils d'*Yves*, & d'*ELISABETH LÉON*;
2. GUILLAUME;
3. PIERRE, qui fuit.
4. Et BONAVENTURE, dont on ne fait rien.

IX. PIERRE LÉON, IV^e du nom, épousa N... le *Rouxau de la Ville-Pierre*, dont :

X. PIERRE LÉON, V^e du nom, qui épousa N... *Bureau de la Villefvent*, dont il ne paroît point de postérité.

QUATRIÈME BRANCHE.

VIII. JEAN LÉON, troisième fils de PIERRE, I^{er} du nom, Sieur de Cardroc, & d'*Hélène-Henriette le Faux*, mourut en 1682; il épousa *Béatrix Guillon*, dont entr'autres enfans :

IX. GUILLAUME LÉON, Sieur de la Lande-Chaton, qui épousa *Claude Moy de la Croix*, fille de *Robert*, & de *Michelle Patenostre*, dont il eut :

X. JOSEPH LÉON DE LA LANDE-CHATON, Seigneur des Loges, qui épousa 1^o *Geneviève le Royer*; & 2^o *Anne-Françoise de Ponthays*; du premier lit il a eu :

XI. FRANÇOIS-JOSEPH LÉON, Seigneur des Loges, Capitaine de Dragons au Régiment de Deux-Ponts, qui s'est marié, avec l'agrément du Roi & de la Famille Royale, avec *Anne-Louise de Magallon de la Morlière*, fille d'*Alexis*, Comte de la Morlière, Lieutenant Général des Armées du Roi & Maître de la Garde-Robe de la Reine, & d'*Henriette-Louise-Catherine de Segent*. De ce mariage est issu

XII. ALEXIS-FRANÇOIS DE LÉON.

Les armes : *d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'or*. Dans les différens aveux rendus par cette Famille, elle déclare porter l'écusson ci-relaté, & tel que le Seigneur de *Breffeillac* le porte en lisière sur l'Eglise de Pommeret. Sur le Château de Breffeillac, qui existoit dans le XIV^e siècle,

Tome XI.

on voit le même écusson, à double alliance de mari & femme, *sans lambel*, ce qui prouve que la Famille LÉON étoit puînée de celle de *Breffeillac*, ou que le Seigneur de Breffeillac avoit épousé l'héritière de la branche aînée de la Famille LÉON, à charge d'en porter les armes. La Terre de la Ville-Auvais, en la même Paroisse, dont MM. LÉON sont puînés, suivant l'arrêt de 1545, est depuis plusieurs siècles réunie à la Seigneurie de *Breffeillac*.

LÉON, aussi en Bretagne, Famille dont les armes sont : *d'or, au lion de sable, armé lampassé & couronné de gueules*.

LÉONARD, Ecuyer, Sieur de Rampan & d'Ourville en Normandie, Election de Bayeux; Famille dont les armes sont : *d'azur, au lion d'or, lampassé de gueules, & accompagné de 3 flammes d'or, 2 & 1*.

LÉONARD, autre Famille, dont étoit ADRIEN LÉONARD, Seigneur de Letterie, demeurant à Estrées-Saint-Denis, Election de Clermont, qui produisit des titres de quatre degrés depuis l'an 1530.

Les armes : *d'or, au lion de gueules, gravissant un rocher de sable*. (*Nobiliaire de Picardie*, pag. 290.)

LEOTAUD ou LEAUTAUD, en Provence : Famille originaire de Tarascon, qui jouissoit des privilèges accordés à la Noblesse vers le milieu du XV^e siècle.

1. ETIENNE DE LEOTAUD est qualifié *Ecuyer* dans son contrat de mariage, passé en 1460, avec *Madeleine de Davin*, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. JOANISSE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. Et LOUIS, auteur d'une branche, éteinte, connue par plusieurs Officiers, qui se font distingués dans les armées où ils ont eu des commandemens, & par deux Chanoines qu'elle a donnés au Chapitre de Metz.

II. GUILLAUME DE LEOTAUD épousa, en 1528, *Françoise de Vincent*, de laquelle vint entr'autres enfans :

III. JEAN DE LEOTAUD, qui, peu de tems après son mariage, en 1569, avec *Anne Marthe de Cognet*, se retira à Arles, où il fixa sa demeure. Il eut pour enfans :

JOSEPH, qui fuit;

Et ANTOINE, auteur d'une branche, éteinte,

D d d

qui a donné un Gentilhomme de la Chamdu Roi, & a fait des alliances dans les Maisons de *Quiqueran* & de *Biord*.

IV. JOSEPH DE LEOTAUD époufa, en 1609, *Marguerite de Dominne*, héritière de cette Famille, dont il prit le nom. Leurs enfans furent :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. GUILLAUME, mort au fervice ;
3. Et MARGUERITE, femme, en 1647, de *Guillaume d'Antonelle*.

V. ANTOINE DE LEOTAUD-DOMNINE fe maria, en 1649, à *Françoife de Mandon*, de laquelle il eut :

1. JOSEPH, qui fuit ;
2. GUILLAUME, mort fans alliance ;
3. & 4. Et deux filles, Religieufes.

VI. JOSEPH DE LEOTAUD-DOMNINE, ci-devant Capitaine dans le Régiment Royal, Infanterie, Commandant d'un Bataillon de Milice, époufa, en 1675, *Jeanne d'Antonelle*, dont :

1. FRANÇOIS-LOUIS, qui fuit ;
2. FRANÇOIS-JOSEPH, Sous-Brigadier des Gardes du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Major & Commandant de Sa Majesté à Senlis, mort en 1750 ;
3. ANTOINE-JOSEPH, Religieux de Saint-Dominique ;
4. Et ANTOINE, Capitaine-Major & Commandant d'un Bataillon dans le Régiment Dauphin, Infanterie, & fait Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Saint-Martin de l'Isle-de-Ré. Il est mort en 1750, fans poférité de fon mariage avec *Madeleine de Gautier*.

VII. FRANÇOIS-LOUIS DE LEOTAUD-DOMNINE, Officier dans le Régiment de Limoufin, Infanterie, époufa, 1^o le 18 Octobre 1701, *Marie de Ferrier* ; & 2^o en 1718, *Marie d'Icard*. Il a eu du premier lit :

1. PIERRE, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie ;
2. BLANCHE, morte Urfuline à Beaucaire ;
3. MARGUERITE, Religieufe à Saint-Céfaire d'Arles.

Et du fecond lit vinrent :

4. GUILLAUME, mort en bas âge ;
5. JEAN-JACQUES, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, & Chevalier de St-Louis ;
6. MARIE-MADELEINE, Urfuline à Beaucaire ;
7. Et MARIE-SIBYLLE, morte en bas âge.

SECONDE BRANCHE.

II. JOANISSE DE LEOTAUD, fecond fils d'E-

TIENNE, & de *Madeleine de Davin*, époufa, en 1525, *Marie de Monge*, dont :

PONS, qui fuit ;

Et LOUIS, auteur d'une branche, éteinte dans la perfonne de JEAN-BAPTISTE DE LEOTAUD, marié, en 1678, à N... de *Gras*, veuve du Sieur de *Saint-Ange*.

III. PONS DE LEOTAUD, Docteur ès-Droits, Juge Royal de Beaucaire, époufa, en 1555, *Marthe de Poitevin*, qui lui porta en dot la Terre de Masblanc & de la Tour de Canilhac. Il en eut :

IV. JEAN DE LEOTAUD, Seigneur de Masblanc & de la Tour de Canilhac, marié, en 1591, à *Anne du Pré*, dont :

V. GUILLAUME DE LEOTAUD, qui époufa, en 1614, *Louife d'Aimini*. De ce mariage vint :

VI. FRANÇOIS DE LEOTAUD, allié, en 1652, avec *Diane de Prife*, de laquelle fortit :

VII. ANDRÉ-JOSEPH DE LEOTAUD, époux, en 1699, de *Marie de Payan*, dont est né

VIII. JEAN-LOUIS DE LEOTAUD, qui s'est allié, en 1739, avec *Marie de Privat*. (C'est ce que nous favons fur cette Famille, d'après *l'Hift. héroïque de la Nobleffe de Provence*, tom. II, pag. 71, & d'après *l'Etat de la Nobleffe de Provence*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, pag. 282.)

Les armes : d'azur, à un anneau d'or, acroché ou cramponné de 4 crois recroifetées du même.

LÉOTOING. C'est une des plus illuftres & anciennes Maisons d'Auvergne, alliée à celle de *Guérin de Lugeac*.

JACQUETTE DE LÉOTOING, fille d'ANTOINE DE LÉOTOING, Seigneur de Charmenfac, Gemeaux, &c., & fœur de ROBERT DE LÉOTOING, Seigneur des mêmes lieux, & de LÉGER, Chanoine & Comte de Brioude, avoit époufé, par contrat du 7 Décembre 1511, *Yves de Guérin*, Seigneur de Pouzols & de Chambarel, fils aîné d'Antoine, & d'*Ifebeau de Bulhon*. Elle testa en 1545, & fut inhumée à côté de fon mari dans l'Eglife paroiffiale de Monlet. Elle eut des enfans de ce mariage. Voy. GUÉRIN DE LUGEAC. (Nous ignorons fi l'ancienne nobleffe de LÉOTOING fubfifte.)

Les armes : d'or, à 3 fafces de fable ou d'azur.

LEOUZE, Famille noble de Marfeille, qui portoit anciennement le nom d'ALIX.

LAURENT ALIX, qui vivoit en 1550, eut un fils, appelé

GILLES ALIX, lequel, ayant hérité d'ANTOINE de LEOUZE, son parent, par testament du 11 Mai 1577, à la charge de porter son nom & ses armes, quitta le nom d'ALIX, pour prendre celui de LEOUZE. Il fut père de MELCHION de LEOUZE, & aïeul de PASCAL, qui fut.

PASCAL de LEOUZE, maintenu dans sa qualité de *Noble & d'Ecuyer*, le 26 Novembre 1668, avoit épousé, en 1652, *Françoïse de Borely*, dont il eut plusieurs enfans qui étoient dans le service en 1693.

C'est ce que nous favons d'après l'*Etat de la Noblesse de Provence*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, p. 284.

Les armes : *d'argent, à un chêne arraché de sinople.* (Elles sont parlantes, le Provençal appelant un chêne vert, un *Eouze*.)

LÉPINETTE ou LESPINETTE LE MAIRAT (DE). Famille noble établie à Paris.

I. JEAN-LOUIS LÉPINETTE, dit LE MAIRAT, fut héritier universel de *Pierre le Mairat*, Baron de Lufrac, Avocat au Parlement, mort le 24 Novembre 1625, son frère utérin, suivant son testament du 14 Mai 1624, à la charge de se dire de LÉPINETTE LE MAIRAT. Les Lettres Patentes pour ce changement de nom furent accordées en Octobre 1632, & enregistrées les 13 & 17 Novembre au Parlement de Paris & en la Chambre des Comptes. Il fut reçu Maître des Comptes le 26 Novembre de ladite année, Conseiller d'Etat par Brevet du 13 Décembre suivant, Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi le 1^{er} Mai 1633; acheta, en 1641, la Terre de Bruyères-le-Châtel, de Marie d'Aubray, veuve de Louis le Cirier, Seigneur de Neufchelles, & mourut en 1662. Il avoit épousé, par contrat du 18 Avril 1633, *Charlotte Lefné*, fille d'*Aubert*, Maître des Comptes, & de *Catherine Passart*, dont :

1. ANTOINE, qui suit;
2. JEAN-JACQUES, Seigneur de Verville, de Beaupré, &c., Conseiller au Grand Conseil par provisions du 9 Mai 1671, reçu le 17 Juin suivant; honoraire le 9 Juillet 1691, mort le 29 Juin 1694. Il avoit épousé, par contrat du 8 Janvier 1675, *Marie Salé*, fille d'*Henri*, Trésorier de France à Paris, & de *Marie Gaillard*. Elle se remaria au Marquis d'*Avagour*, veuf de N.... de

Brenne-Bombon, & mourut le 28 Juin 1738, âgé de 78 ans. De ce mariage vint :

CHARLOTTE-HENRIETTE LE MAIRAT-DEVERVILLE, mariée, par contrat du 27 Décembre 1694, à *Louis le Pelletier*, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, &c., Président à Mortier, puis Premier Président du Parlement de Paris, dont des enfans. Elle est morte le 13 Décembre 1660, âgée de 84 ans. Voy. PELLETTIER (LE).

3. JEAN-LOUIS, Seigneur de Bruyères, Conseiller au Parlement de Paris le 21 Mai 1660, charge qu'il résigna, en 1693, à JEAN-LOUIS, son neveu. Il mourut le 2 Août 1713, âgé de 76 ans;
4. Et CATHERINE, mariée à *Louis le Boulanger*, Seigneur de Jacquville, Maître des Requêtes, & morte en 1693.

II. ANTOINE LÉPINETTE LE MAIRAT, Baron de Lufrac, Seigneur de Nogent, Maître des Comptes le 28 Juin 1663, mort en 1710, avoit épousé, par contrat du 6 Février 1668, *Louise Bourgoïn*, fille de *Louis*, Seigneur de la Grange-Batélière, Maître des Comptes, & d'*Anne Gédoyr*. Il en a eu :

JEAN-LOUIS, qui suit ;

Et JOACHIM, rapporté après son aîné.

III. JEAN-LOUIS LÉPINETTE LE MAIRAT, Seigneur de Nogent, né le 21 Mai 1670, Conseiller au Parlement de Paris le 3 Janvier 1693, sur la résignation de son oncle, Maître des Requêtes le 27 Août 1700, & honoraire le 27 Décembre 1719, est mort le 30 Décembre 1729. Il avoit épousé, 1^o en Mai 1699, *Hélène Bougier*, décédée, sans enfans, le 19 Décembre 1700, âgée de 20 ans, fille d'*Edme Bougier*, Seigneur de Montrouge, Fermier Général, & d'*Hélène de Laitre*; & 2^o par contrat du 16 Juin 1701, *Renée Ballet*, fille de *Nicolas*, Seigneur de la Chenardière, Secrétaire du Roi, & de *Jeanne-Renée Michau*. De ce second lit il a eu :

MARIE-RENÉE, qui s'est mariée, par contrat du 12 Août 1722, à *Félix Aubery*, Marquis de Vatan, Maître des Requêtes, mort Prévôt des Marchands de Paris, dont des enfans. Voy. AUBERY de VATAN.

III. JOACHIM LÉPINETTE LE MAIRAT, né le 11 Août 1681, Seigneur de Nogent, puis de Bruyères-le-Châtel, second fils d'ANTOINE, & de *Louise Bourgoïn*, fut Maître des Comptes le 12 Mars 1710, Président en cette Chambre le 5 Juillet 1718, & est mort le 15 Avril

1755. Il avoit épousé *Edmée-Geneviève Vallier*, décédée le 20 Septembre 1765, fille de *Guillaume Vallier*, Préfident aux Requêtes du Palais, & d'*Elisabeth-Françoise du Mas*. De ce mariage il a eu :

1. ANDRÉ-EDME, Conseiller au Parlement le 4 Février 1740, mort, âgé de 29 ans, le 19 Juin 1750;
2. LOUIS-CHARLES, qui suit;
3. PIERRE-JOACHIM, dit le *Chevalier le Mairat*, Seigneur de Virbon, Officier au Régiment des Gardes Françaises, & Chevalier de Saint-Louis;
4. N.... LÉPINETTE, mariée à *Adrien-Jules Gaultier*, Seigneur de Bézigny, Conseiller au Parlement de Paris, puis Préfident aux Requêtes du Palais;
5. Et MARIE-ANNE, alliée, en Février 1753, avec *Léon-François le Gendre de Lormoy*, Comte d'Ons-en-Bray, Lieutenant Général des Armées du Roi, dont postérité. Voy. GENDRE (LE).

IV. LOUIS-CHARLES LÉPINETTE LE MAIRAT, Seigneur de Bruyères-le-Châtel, Conseiller au Parlement de Paris le 4 Février 1749, & Préfident de la Chambre des Comptes en 1755, a épousé *Marie-Thérèse-Geneviève Pecquot-de Saint-Maurice*, fille de *Pierre-Claude*, Préfident en la Chambre des Comptes, & de N... de *Chaumont*, dont des enfans. (C'est ce que nous savons sur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, chargé d'un escuillon d'or, surchargé d'un arbre de sinople; le chevron accompagné de 3 têtes de paon, arrachés d'azur.*

LÉRAN. LES SEIGNEURS DE LÉRAN sont une branche de la Maison de LEVIS. Voy. LEVIS.

LÉRIGET DE LA FAYE, en Angoumois, en Dauphiné & à Paris.

PIERRE LÉRIGET, Sieur de la Faye, Conseiller du Roi, Receveur Général en l'Élection de Vienne en Dauphiné, & Commissaire établi par Sa Majesté, pour la vérification & l'aliquidaion des dettes des Villes, Bourgs & Communautés de cette Élection, fut pourvu, le 23 Juillet 1680, d'un office de Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances. Il avoit épousé, par contrat du 6 Octobre 1670, *Anne Héraud*, dont :

1. JEAN-ELIE, qui suit;

2. Et JEAN-FRANÇOIS, Lieutenant dans le Régiment du Roi en 1697, & Capitaine d'une Compagnie de Grenadiers dans le Régiment de Laffay, Infanterie, le 11 Janvier 1702. Il avoit un talent si rare pour manier les esprits, que LOUIS XIV se servit de lui pour le bien de l'Etat. Ce Prince le fit successivement Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & Secrétaire du Cabinet; le chargea, diverses fois, des commissions les plus importantes, entr'autres, à Gènes, où il parut revêtu du titre d'Envoyé extraordinaire; au Congrès d'Utrecht, d'où il porta à Sa Majesté la ratification des Traités, & en Angleterre, où il ménagea seul les intérêts de la France, l'espace de six mois. Il parcourut la plupart des Cours de l'Europe, & se montra partout avec distinction.

JEAN-ELIE LÉRIGET, Seigneur de la Faye, né à Vienne en Dauphiné le 15 Avril 1671, Capitaine dans le Régiment des Gardes Françaises, par commission du 2 Janvier 1704, passa une grande partie de sa vie dans le service, où il se signala. Le Roi, pour le récompenser, le fit Chevalier de Saint-Louis, par Lettres du 17 Mars 1711. L'exercice des armes ne faisoit pas seul toute son occupation; il fut, aussi bien que son frère, y réunir la culture des Lettres. Il mourut en 1718, & avoit épousé, le 22 Avril 1708, *Marie le Gras*, fille de *François*, III^e du nom, Seigneur du Luart, Conseiller du Roi, Doyen du Grand Conseil, & de *Marie-Madeleine-Martin*, dont il a laissé pour fils unique,

JEAN-FRANÇOIS LÉRIGET DE LA FAYE, Seigneur de Condé, Sacconnay, Courthiezy, Sauvigny, Beaune, Selles, Monthureil, Pargny, Montigny, This, Neuville, Houdify, des Loges, &c., Secrétaire du Cabinet du Roi, puis Colonel du Régiment Royal Comtois, mort à Gènes, des blessures qu'il avoit reçues dans une action passée le 21 Mai 1747, entre les troupes qui défendoient la ville de Gènes, & celles que commandoit le Comte de Schuembourg, pour l'Impératrice-Reine. Il avoit épousé, par contrat du 24 Août 1739, *Marguerite-Charlotte Pape de Saint-Auban*, fille de *Guy-Antoine*, Marquis de Saint-Auban, & de *Marie-Charlotte du Puy de Montbrun*, dont des enfans. (C'est ce que nous savons, faute de *Mémoire*. Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. II, part. II; & le *Mercur de France* de Juin 1747, pag. 211 & 212.)

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, chargée de 3 aiglettes de gueules, les ailes étendues.*

LÉRIN ou LÉREN. Les Comtes de LÉRIN font fortis de *Charles de Beaumont*, fils naturel de LOUIS DE NAVARRE, Comte de Beaumont-le-Roger, lequel étoit fils de PHILIPPE III, Roi de Navarre, & de JEANNE DE FRANCE. *Louis de Beaumont 1^{er}*, Comte de Léren, fils aîné de *Charles de Beaumont*, fut Connétable de Navarre, & mourut à Madrid en 1462. Sa postérité a fini à *Louis de Beaumont IV*, Comte de Léren, mort en 1565. Sa fille, *Briante de Beaumont*, Comtesse de Léren, épousa, en 1565, *Diégo Alvarez de Toledo*, second fils de *Ferdinand Alvarez de Toledo*, III^e du nom, & troisiéme Duc d'Albe, si fameux dans l'Histoire. La branche aînée de *Toledo de Beaumont*, Duc d'Albe & Comte de Léren, est fondue dans une branche cadette de *Sylva*, sortie des Ducs de *l'Infantado*, dont le Duc de *Huesca*, Ambassadeur en France. Ce qu'il y a de singulier, c'est que l'héritière de *Sylva*, Duchesse de *l'Infantado-Pastrane*, a épousé un cadet de *Toledo-Albe*.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de NAVARRE; aux 2 & 3 losangé d'or & d'azur.*

LESCALLEY ou LESCALAY, en Normandie, Election de Bayeux.

I. GUILLAUME, Sieur de Tour, fut anobli par Lettres de FRANÇOIS 1^{er}, du mois de Janvier 1543, vérifiées à la Chambre des Comptes de Rouen, le 6 Mars suivant. Il fut père de

II. LAMBERT LESCALLEY, Ecuyer Sieur de Tour, Saint-Vigor & d'Auval, qui épousa *Françoise des Marets de Brunville*, dont :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. PIERRE, rapporté après son aîné ;
3. ARTHUR ;
4. GUILLAUME, Ecuyer, demeurant à Tour, près de Bayeux, lequel fit ses preuves, en 1598, devant M. de Roissy, tant pour lui, qu'au nom de ses fils DANIEL, PIERRE & JACOB ;
5. & 6. LAMBERT & FRANÇOIS ;
7. JEANNE, mariée, le 26 Juin 1560, à *Jacques de Cussy*, Ecuyer, Sieur de Verquerueil ;
8. Et CATHERINE, femme de *Jean de la Rivière*, Ecuyer, Sieur de Rommilly & de Hériils, Conseiller au Parlement de Rouen.

III. ANTOINE LESCALLEY, Ecuyer, Avocat

du Roi à Bayeux, mort avant 1575, laissa pour enfans :

1. JACQUES, Ecuyer, Sieur de Grevilly, employé dans la recherche de M. de Roissy, l'an 1598, par PIERRE LESCALLEY, son oncle. Il eut pour fils :

LAMBERT, Ecuyer, Sieur de Vaux, Lieutenant du Vicomte de Bayeux, confirmé, l'an 1666, dans sa noblesse, par M. de Chamillart, Intendant de la Généralité de Caen, & père de

CHARLES, Chanoine de Feuguerolles en la Cathédrale de Bayeux, âgé de 20 ans en 1670.

2. JOACHIM, qui suit ;
3. Et JUDITH, vivante en 1575.

IV. JOACHIM LESCALLEY, Avocat du Roi, employé, comme son frère JACQUES, dans la recherche de M. de Roissy, mourut le 21 Août 1617, âgé d'environ 47 ans, laissant sa femme enceinte, quatre fils & une fille, dont l'aîné n'avoit pas plus de dix ans. Entr'autres enfans il eut :

JACQUES & MICHEL, qui suit ; ils furent déclarés nobles, l'an 1666, par M. de Chamillart, Intendant de Caen.

V. MICHEL LESCALLEY, Ecuyer, Sieur d'Auval, fut père de

VI. RENÉ-JOACHIM LESCALLEY, Ecuyer, Sieur de Vallières.

III. PIERRE LESCALLEY, Sieur de Tour & d'Auval, second fils de LAMBERT, & de *Françoise des Marets de Brunville*, fut Avocat du Roi après ANTOINE, son frère aîné. Il produisit ses preuves de noblesse, en 1584, devant Jacques Joncy, Conseiller du Roi, Général des Finances en la Cour des Aides de Rouen, & Commissaire de Sa Majesté, tant pour lui, ARTHUR, GUILLAUME, FRANÇOIS & LAMBERT, ses frères, que pour ses neveux JACQUES & JOACHIM, fils de feu ANTOINE, son aîné. Il fit la même preuve, en 1598, devant M. de Roissy, pour lui, ANNIBAL & GERMAIN, ses enfans, & pour JACQUES & JOACHIM, ses neveux. Il mourut, âgé près de 82 ans, le 12 Juin 1611, à Bayeux, d'où il fut porté le lendemain à Mandeville, où il est enterré. Il avoit eu pour enfans :

1. JEAN, mort sans alliance avant 1598 ;
2. ANNIBAL ;
3. GERMAIN, qui suit ;
4. Et RENÉE, femme de *Jean de la Cour*, Ecuyer, Sieur du Biffon, Vicomte de Caen.

IV. GERMAIN LESCALLEY, Ecuyer, Sieur d'Auval, Conseiller, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, puis Capitaine appointé de Sa Majesté, épousa *Marguerite d'Achey*, dont on ignore la postérité.

JACQUES LESCALLEY, Ecuyer, Sieur de St-Vigor, affista, comme parent, à la délibération, tenue le 28 Octobre 1615, pour la tutelle des enfans en bas âge de feu Geoffroy de Boran, Seigneur de Castilly, & de Jeanne d'Héricy, sa veuve.

N... LESCALLEY, Ecuyer, Sieur de Torteval, conduisit, au mois de Mars 1649, un détachement de Bourgeois de Bayeux vers M. de Maignon, Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie, pendant qu'il faisoit le siège de Valognes sur M. de Bellefonds.

Demoielle ANNE LESCALLEY fut enterrée dans l'Eglise des Carmélites de Caen, quoique, par son testament du 27 Mai 1675, elle eut choisi sa sépulture aux Jacobins de la même Ville. (C'est ce que nous savons sur cette Famille, d'après une *Notice envoyée.*)

Les armes : *d'azur, à 3 heaumes ou casques d'or.*

LESCALOPIER ou L'ESCALE & L'ESCALOPIER, Famille distinguée par ses alliances, & qui a occupé les premières charges de la Magistrature.

GASPARD L'ESCALOPIER, Baron de Nourat, Conseiller au Parlement de Paris, mort, étant de Grand'Chambre, en 1708, avoit épousé *Françoise-Geneviève Colin*, morte le 3 Avril 1725. Il en eut :

1. CÉSAR-CHARLES, qui fuit ;
2. Et FRANÇOISE-MARIE, veuve depuis 1718 de *René-François de Saint-Remy*, Chevalier, Seigneur de la Motte-Fouquet au Maine, &c., dit le *Marquis de Saint-Remy*, morte le 29 Mai 1747, n'ayant eu qu'une fille, morte le 26 Février 1719.

CÉSAR-CHARLES L'ESCALOPIER, Chevalier, Seigneur de Liencourt, Crémercy & autres lieux, né le 5 Février 1671, fut successivement Conseiller au Parlement de Paris, où il fut reçu le 30 Juin 1694; Maîtres des Requêtes le 3 Décembre 1708, Intendant du Commerce, puis Intendant de Champagne, & nommé Conseiller d'Etat en 1730; il présida, en cette qualité, au Grand Conseil en 1742, & est mort à Paris le 7 Février 1753. Il avoit épousé *Anne-Geneviève Charrier*, morte le 24 Juillet 1712, fille de *Jean*, Sei-

gneur de la Rochette, & d'*Anne Gaborit*. Il laissa :

1. GASPARD-CÉSAR-CHARLES, qui fuit ;
2. CHARLES-ARMAND L'ESCALOPIER DE NOURAT, Maître des Requêtes ;
3. CHARLES-FRANÇOIS, Capitaine dans le Régiment Royal-Gravates, qui s'est retiré de bonne heure du service, avec la Croix de Saint-Louis, à cause de ses infirmités.

GASPARD-CÉSARD-CHARLES L'ESCALOPIER, Maître des Requêtes, Intendant à Montauban depuis 1740, puis à Tours depuis 1756, Conseiller d'Etat en 1766, s'est marié le 15 Septembre 1737, avec *Anne le Clerc de Lefseville*, fille de *Charles-Nicolas*, & de *Charlotte-Françoise le Clerc de Lefseville*, dont des enfans, entr'autres :

EDMÉE-ANNE-CHARLOTTE, qui s'est mariée le 1^{er} Avril 1764, avec *Joseph Bailly*, Comte de Fresnay, Capitaine au Régiment du Roi. Voy. ESCALE & ESCALOPIER (L').

(*Mercur de France* de Juin 1753, pag. 207.)

LESSHASSIER, Famille établie à Paris, qui remonte à

I. LAURENT LESCHASSIER, marié 1^o à *Jeanne Messier* ; & 2^o à *Anne Hennequin*. Du premier lit il eut :

1. JEAN, dont on ignore le fort.
- Et du second lit vinrent :
2. PIERRE-PHILIPPE, qui fuit ;
 3. Et FRANÇOIS, Auditeur des Comptes en 1557, & Correcteur le 16 Novembre 1560, mort le 12 Novembre 1569, ainsi qu'il se voit par son épitaphe dans l'Eglise Saint-Paul de Paris, Chapelle Saint-Nicolas. Il avoit épousé *Madeleine Veau*, décédée le 16 Juin 1602, fille d'*Alain Veau*, Receveur Général des Finances, & de *Jeanne de Neufville-Villeroy*, dont :

JEAN, Conseiller au Châtelet, qui, de sa femme, *Marie Pithou*, fille du célèbre *Pierre Pithou*, Substitut du Procureur Général, & de *Catherine Palluau*, eut deux filles, favoir :

MARIE-LOUISE, morte en Octobre 1651. Elle avoit épousé, le 8 Février 1626, *Louis le Pelletier*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Trésorier de France en Dauphiné, d'une ancienne Famille de Robe du pays d'Anjou & du Maine, mort en Octobre 1649, dont l'illustre *Claude*

le *Pelletier*, Ministre d'Etat, mort le 10 Août 1711 ;
Et *CATHERINE*, mariée à *Claude Fournier*, Préfident & Tréforier de France à Poitiers.

II. **PIERRE-PHILIPPE LESCHASSIER**, Ecuyer, Conseiller, Secrétaire du Roi, épousa *Claude Miette*, fille de *Jean*, Seigneur de Bois-Raoul, près d'Amiens, & en eut :

1. **LOUIS**, qui fuit ;
2. **JACQUES**, né en 1550, célèbre Avocat, Auteur de plusieurs ouvrages, particulièrement sur les Libertés de l'Eglise Gallicane, à l'occasion desquelles il fut lié d'un commerce de Lettres très-intime avec *Fra-Paolo*, & autres favans personnages; il mourut le 28 Avril 1625. (Voy. son éloge dans *Moréri* ;)
3. Et autre **JACQUES**, époux de *Marie Gobelin*, fille de *Philibert*, & de *Catherine Favreau*, dont :

CLAUDINE, mariée à *Jean Lombart*.

III. **LOUIS LESCHASSIER**, Ecuyer, Conseiller, Secrétaire du Roi le 18 Janvier 1588, régna en 1624, mourut le 9 Avril 1631, âgé de 74 ans. Il avoit épousé *Denise Breuillet*, morte le 6 Janvier 1622, âgée de 55 ans. Ils font inhumés dans l'Eglise Saint-Leu, où se voit leur épitaphe, derrière le Chœur, près de la Chapelle Notre-Dame-des-Anges. Ils laissèrent de leur mariage :

CHRISTOPHE, qui fuit ;

Et **ANNE**, mariée à *Jean-François de Bragelongne*, Chevalier, Seigneur de la Neuville, Conseiller au Parlement de Paris, dont des enfans. Voy. **BRAGELONGNE**.

IV. **CHRISTOPHE LESCHASSIER**, Correcteur des Comptes le 7 Octobre 1621, puis Maître des Comptes le 24 Juin 1634, avoit épousé, en 1632, *Marguerite Miron*, fille de *Robert*, Seigneur du Tremblay, Prévôt des Marchands, Ambassadeur en Suisse, & de *Marguerite Brethe*, dont :

1. **ROBERT**, qui fuit ;
2. **FRANÇOIS**, Docteur de Sorbonne, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice en 1704, mort Doyen de la Sorbonne le 18 Août 1725, âgé de 84 ans ;
3. Et **MADELEINE**, Fondatrice de la Maison des Filles de l'Institution Chrétienne, établie d'abord rue du Gindre, & présentement rue du Pot-de-Fer.

V. **ROBERT LESCHASSIER**, Seigneur de Maricourt, né le 15 Mars 1637, Avocat du Roi

au Châtelet le 7 Novembre 1656, Conseiller au Parlement le 19 Décembre 1659, Conseiller de Ville en 1675, mort, Doyen honoraire du Parlement, le 28 Juin 1723, & inhumé à Saint-Sulpice, où l'on voit son épitaphe sur l'un des piliers du Chœur, du côté de la Sacristie, avoit épousé, 1^o en Juin 1661, *Marie-Françoise Loifel*, fille d'*Antoine*, Conseiller au Parlement, & d'*Anne le Boulanger* ; 2^o le 21 Juin 1666, *Anne Brayer*, morte le 13 Juillet 1687, âgée de 45 ans, fille de *Nicolas Brayer*, Médecin du Roi, & d'*Anne Joffe* ; & 3^o en 1696, *Louise Deschamps*, dit *Morel*, Dame de Maricourt. Du second lit vinrent :

1. **CHRISTOPHE-NICOLAS**, qui fuit ;
2. **ROBERT**, Sieur de Perchant, Lieutenant de Cavalerie, mort, sans alliance, le 14 Janvier 1728 ;
3. **THOMAS**, Sieur de la Chapelle, Conseiller au Grand Conseil, mort aussi sans alliance, le 16 Octobre 1737 ;
4. **GASPARD**, Sieur de Courmont, Sous-Lieutenant aux Gardes Françaises, mort sans avoir été marié ;
5. **ETIENNE-FRANÇOIS**, rapporté après son frère aîné ;
6. Et **ANNE-MARGUERITE** (aînée de ses frères), mariée à *Charles Loyseau*, Conseiller au Parlement, dont : *Charles-Joseph Loyseau*, mort garçon le 13 Octobre 1739 ; & *Anne-Madeleine Loyseau*, femme d'*Antoine-Jean Lucas de Murn*, Conseiller au Parlement, duquel elle eut : *Marie-Anne-Geneviève Lucas*, née le 10 Mars 1715, mariée, le 14 Février 1748, à *Louis-François-de-Paule le Fèvre d'Ormesson de Noifeau*, Président du Parlement. De cette alliance sont issus deux enfans. Voy. **FÈVRE D'ORMESSON D'EAUBONNE & DE LÉZEAU (LE)**.

VI. **CHRISTOPHE-NICOLAS LESCHASSIER-DESCHAMPS-DE-MOREL**, Seigneur de Maricourt, Conseiller de la Cour des Aides le 19 Mars 1695, mort à Maricourt le 4 Octobre 1727, avoit épousé, le 23 Avril 1696, *Charlotte-Geneviève Soufflot*, fille de *N... Soufflot*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & de *N... Rondelet*, dont il n'est resté que deux filles, savoir :

MARIE-GENEVIÈVE, femme de *Jean-Baptiste-Pierre Lambert*, Correcteur des Comptes. Elle est morte le 10 Juillet 1749, laissant trois fils, qui sont mariés, & son époux est décédé le 31 Janvier 1763 ;

Et **ANNE-MADELEINE**, mariée à *Jacques-Louis Sébastien Héricart*, Seigneur de Thury,

Conseiller en la Cour des Aides, mort le 14 Octobre 1757, laissant six fils, dont les quatre aînés sont décédés sans avoir été mariés.

VI. ETIENNE-FRANÇOIS LESCHASSIER, Seigneur de Méry-sur-Marne, né au mois de Mars 1679, cinquième fils de ROBERT, & d'Anne Brayer, la seconde femme, a épousé, le 4 Mai 1719, Anne-Marie-Charlotte de Méry, Dame de Méry-sur-Marne, fille de Charles-Antoine, & d'Henriette de Laval de Létancourt. Elle est décédée le 16 Septembre 1731, & son mari le 10 Avril 1744, laissant :

1. ETIENNE-ROBERT, qui suit ;
2. LOUIS-FRANÇOIS, né le 19 Mars 1721, Capitaine au Corps Royal de l'Artillerie, Chevalier de Saint-Louis, retiré du service en 1760 ;
3. EL MADELEINE, née le 20 Juin 1725, morte le 1^{er} Février 1755, mariée, le 22 Juin 1748, à Philbert-Charles Richer, Seigneur de Montéhard, Baron de Neufville, dont Marie-Madeleine-Etienne Richer de Montéhard, née le 10 Avril 1740, mariée, en Février 1770, à Jean-Baptiste-Denis de Bastard-de-Fontenay, Capitaine de Dragons.

VII. ETIENNE-ROBERT LESCHASSIER, Seigneur de Méry-sur-Marne, Létancourt, &c., né le 4 Février 1720, Conseiller en la Cour des Aides le 1^{er} Décembre 1739, a épousé, le 26 Juin 1753, Marie-Henriette Thoré, fille de Nicolas-François, Ecuier, Secrétaire du Roi, Seigneur de Charonne & Paras, & de Louise Tronchy, dont :

1. JACQUES-ETIENNE, né le 22 Novembre 1767 ;
2. ET HENRIETTE-MADELEINE, née le 5 Mai 1754, mariée, le 29 Janvier 1771, à Jacques-Etienne-Joseph Lambert-Deschamps-de-Morel, Auditeur des Comptes, son cousin issu de germain, dont postérité. Voy. LAMBERT.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de 5 mouchetures d'hermine de sable, & accompagné de 3 demi-vols d'or, 2 & 1.*

ETIENNE-ROBERT LESCHASSIER les porte parti de celles de sa mère : *bandé d'or & de gueules*, qui sont les armes de MÉRY.

LESCOET ou LESCOUET, en Bretagne, Famille à laquelle l'*Armorial Breton*, imprimé à Rennes en 1691, donne pour armes : *de sable, à la fasce d'argent, chargée de 3 quintefeuilles de sable.*

LESCOET ou LESCOUET, Famille originaire de la même Province, & dont étoit AUFRAY DE LESCOET, Sieur de la Guérande, Conseiller d'Etat & Premier Président de la Chambre des Comptes de Bretagne, qui obtint que la Seigneurie du *Bofchet*, avec union de celle de la *Chalotais*, fut érigée en Vicomté, par Lettres du mois de Juillet 1608, enregistrées à Rennes & à Nantes le 17 Février & 27 Mars 1609. Cette Vicomté étoit possédée, en 1757, par N... DE LESCOET, veuve du Marquis de la Roche.

A cette Famille appartient JEANNE DE LESCOET, Dame de la Moquelays, Dame d'honneur de la Reine, qui s'est mariée à Charles de Beurges, Seigneur de Sivry en Lorraine, dont la fille unique, *Philippe de Beurges*, Dame de Sivry & de la Moquelays, a été la première femme de Charles du Cambout, Marquis de Coislin, Baron de Pontchâteau, &c., duquel elle a eu postérité. Voy. BEURGES & CAMBOUT.

Les armes DE LESCOET sont : *de sable, à l'épervier d'argent, armé, longé & grilleté d'or, & accompagné de 3 coquilles d'argent, 2 & 1.*

LESCOET, ou LESCOUET, aussi en Bretagne; Famille établie dans le Bas-Léon. L'*Armor. Breton* lui donne pour armes : *d'argent, à l'écusson de gueules en abîme, accompagné de 6 croix recroifettées d'azur, en orle.*

LESCOT, en Dauphiné, Famille qui porte : *d'or, à 3 têtes de lion, arrachées de gueules.*

LESCOUX. Il est parlé de cette Famille dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 290.

HENRI DE LESCOUX, Seigneur de Torcy, demeurant à Hautevesnes, Election de Châteaui-Thierry, produisit des titres de cinq degrés depuis l'an 1523.

Les armes : *de gueules, au sautoir échiqueté d'argent & d'azur de 2 tires.*

* LESCUN. C'est une des douze premières Baronnies du Béarn, qui fut possédée, jusqu'au commencement du XIII^e siècle, par des Seigneurs auxquels elle avoit donné son nom. Elle passa depuis dans diverses Maisons, entr'autres dans celle de Foix, & donna son nom à Thomas de Foix, dit le *Maréchal de Lescun*. Cette Baronnie est possédée, depuis

100 ans, par ceux du nom de *Laur*, d'une noble & ancienne Famille de Gascogne, suivant la production de leurs titres de Noblesse de 1639. Voy. LAUR.

* LESCURE, en Languedoc, Diocèse d'Albi : ancienne Baronnie qui donne droit d'entrée à l'Asiétte de ce Diocèse. Voici ce que nous savons sur cette Famille, n'ayant point reçu de *Mémoire*.

ALPHONSE, Marquis DE LESCURE, Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, & Chevalier de Saint-Louis, mort en Septembre 1734, avoit épousé, le 14 Février 1714, *Henriette-Elisabeth de Granges-de-Surgeres*, fille de *François*, Marquis de Puycuon & de la Flocellière, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Françoise de la Caffaigne*, dont un fils, qui fut. — Cet ALPHONSE avoit pour frère, *Louis*, dit le *Chevalier DE LESCURE*, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, & Chevalier de Saint-Louis.

FRANÇOIS-ALPHONSE, Marquis DE LESCURE, Baron de Sainte-Flaive, Trébons, &c., Mestre de Camp Lieutenant au Régiment Dauphin, Dragons, Menin de Monseigneur le Dauphin, fut tué à la bataille donnée sous Plaisance, le 16 Juin 1746, commandant tous les Dragons de l'armée. Il avoit épousé, le 15 Février précédent, *Agathe-Geneviève Sauvestre de Clifton*, Comtesse des Mottes, fille de feu *Charles-Bernard-Xavier*, Comte de Clifton, Grand Sénéchal du pays d'Aunis & de Marennes, & de *Marie-Anne-Sara de Pont* : elle étoit sœur du Comte de *Clifton*, Capitaine aux Gardes Françaises, tué à la bataille de Fontenoy en 1745 ; & petite-niece de M. le Comte de *Clifton*, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine des Grenadiers aux Gardes Françaises. Elle a été présentée, le 3 Janvier 1748, par feu Madame la Princesse de Montauban, & admise dans les carrosses de feu la Reine à Compiègne, en 1764. Elle a pour fils unique,

LOUIS-MARIE-JOSEPH, Marquis DE LESCURE, Baron de Sainte-Flaive, Valderiès, Marcel, &c., né posthume le 25 Novembre 1746, tenu sur les Fonts à la Rochelle, en Juillet 1748, par feu M. le Dauphin & Madame la Dauphine, représentés par M. le Comte & Madame la Comtesse de Chabannes. Il a été

Tomé XI.

Mousquetaire du Roi dans la première Compagnie, Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin en 1766, & Cornette des Mousquetaires de la seconde Compagnie en 1768. Il avoit épousé, par contrat du 2, célébration le 17 Juin 1765, *Jeanne de Durfort*, présentée le 20 du même mois, & le 21 en qualité de Dame pour accompagner Mesdames VICTOIRE, SOPHIE & LOUISE, morte en 1766, fille puînée de *Jacques de Durfort*, II^e du nom, dit le *Marquis de Durfort-Civrac*, ci-devant Colonel du Régiment Royal des Vaisseaux, Ambassadeur de France auprès du Roi des Deux-Siciles, &c., & de *N... de la Faurie*, l'une des Dames de Mesdames de France. (Voy. DURFORT, branche de *Civrac*.)

La branche de *Ledon*, ou *Ledou*, s'est éteinte dans *Jacques DE LESCURE*, Seigneur de *Ledon*, mort depuis plusieurs années, laissant pour fille unique, *MARIE-ANNE DE LESCURE*, femme d'*Alexandre du Lac*, Seigneur de *Monvert*, à Caffres en Languedoc, dont des enfans.

Les armes de LESCURE sont : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion d'or ; & aux 2 & 3 d'or, au lion d'azur.*

LESCUT ou L'ESCU (DE), ancienne & illustre Noblesse du Duché d'Anjou, originaire du Poitou, dont une branche a subsisté longtems en Lorraine, & s'est éteinte dans la Maison de *Rennel* ; une branche de cette dernière a relevé le nom de LESCUT.

I. LOUIS DE LESCUT, Ecuyer d'Ecurie de *Louis*, Duc d'Anjou, épousa *Marguerite de Tillon*, & en eut :

II. HARDI DE LESCUT, Chevalier, Seigneur du Sacé en partie, Chambellan du Duc d'Anjou, qui s'est marié à *Barbe de Chahanay*, dont vint :

III. LOUIS DE LESCUT, II^e du nom, Capitaine de 100 Lances au service du Roi de Sicile, Duc d'Anjou. Il épousa *Anne du Buchet*, fille de *Louis*, Seigneur du Buchet, en Anjou, & de *Jeanne de Châteaubriand*. Leurs enfans furent :

JEAN, qui fut ;

Et RENÉ, Capitaine dans l'armée du Duc de Calabre, qu'il suivit dans sa conquête de la Catalogne. Il épousa à Barcelone la Dame de la *Maille*.

IV. JEAN DE LESCUT, Capitaine de 100 Lances au service de *Jean d'Anjou*, Duc de Ca-

Ecc

labre, de Lorraine & de Bar, dans ses guerres en Italie & en Catalogne, fut blessé mortellement au siège de Barcelone. Il étoit venu en Lorraine, où il avoit épousé *Marguerite de Bouzey*, fille de *Jean*, Seigneur de Dombrot & de Saint-Germain, & de *Bonne de Saint-Loup*; celle-ci fille de *Mathieu*, Seigneur de Saint-Loup (fils de *Guillaume de Saint-Loup*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Choiseul*), & de *Jeanne de Vergy*, dont les père & mère étoient *Jean de Vergy*, Seigneur de Richécourt, & *Catherine de Haraucourt*. Cette *Marguerite de Bouzey* étoit petite-fille de *Liébaut*, Seigneur de *Bouzey*, & de *Catherine de Thuillières*, & arrière-petite-fille de *Jean*, Seigneur de *Bouzey*, & de *Marie de Bauffremont*. Elle fut mère de

V. LOUIS DE LESCUT, III^e du nom, Seigneur en partie de Saint-Germain, Conseiller d'Etat des Ducs de Lorraine, RENÉ II, ANTOINE, FRANÇOIS & CHARLES, & Vice-Bailli de Nancy, mourut le 8 Août 1555. Il avoit épousé, en 1503, *Ifabellion Guérin*, tante de *Claude Guérin*, Seigneur du Montet, Ministre, Secrétaire d'Etat & Président de Lorraine, &c. Elle fonda, le 18 Septembre 1555, la Chapelle Saint-Louis & Sainte-Elisabeth, en l'Eglise Saint-Georges de Nancy, où son époux étoit inhumé, testa le 1^{er} Mars 1563, & décéda le 3 Juin 1573, ayant eu de son mariage :

1. CLAUDE, mort sans alliance;
2. JEAN, qui suit;
3. BERNARD, mort Religieux Bernardin, en l'Abbaye de Clairlieu, près de Nancy;
4. OLRV, mort Religieux Bénédictin, en l'Abbaye de Saint-Epvre à Toul;
5. NICOLAS, Seigneur de Saint-Germain, Secrétaire d'Etat & Ambassadeur des Ducs ANTOINE, FRANÇOIS & CHARLES, vers l'Empereur CHARLES-QUINT. Il négocia le fameux traité de Nuremberg, du 26 Août 1542, & l'Empereur le créa *Comte du Saint-Empire*, par diplôme du 30 Mai 1544, avec clause qu'au défaut de sa postérité, cette dignité passeroit à son frère JEAN DE LESCUT, & à ses descendants mâles; & au défaut de ceux-ci, à sa fille aînée & à sa postérité masculine. Le Comte de LESCUT mourut sans postérité le 22 Février 1580. Voy. ESCUT (L'). Il avoit épousé, en 1546, *Claude le Clerc*, morte en 1603, sœur aînée de *Barbe*, seconde femme de JEAN DE LESCUT, son frère aîné;

6. ANNE, mariée, en 1536, à *Joachim des Fours*, Ecuier, Seigneur de Mont, & morte le 3 Juin 1551. D'elle sont issus les Comtes des *Fours*, établis en Bohême. Voy. FOURS (DES);
7. Et BARBE, mariée 1^o à *Gérard de Vauthier*, Seigneur de Xivry, Broucy, Roulcourt & Marvoisin, Capitaine de Bouconville; 2^o à *Jacques de Menuteau*, Ministre & Secrétaire d'Etat de Lorraine, mort sans enfans; 3^o à *Jean du Hautoy*, Seigneur de Luzy, dont elle eut postérité. Voy. HAUTOY (DU); & 4^o à *Jean de Saint-Flin*, Seigneur dudit lieu, Maréchal des Logis du Duc de Lorraine. Elle n'en eut point d'enfans.

VI. JEAN DE LESCUT, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Pixécourt, Malzéville, Vice-Bailli de Nancy, en survivance de son père, mort le 17 Mai 1581, avoit épousé, 1^o par contrat du 17 Octobre 1534, *Mayelles de Beurges*, fille de *Jean*, Seigneur de Remicourt, &c., Contrôleur Général de Lorraine, & de *Claude d'Eumont*, sa première femme. Elle étoit sœur consanguine de *Charles*, Seigneur de Xivry, &c., Bailli & Gouverneur du Marquisat de Nomeny, qui fut aïeul de *Marguerite-Philippe du Cambout*, épouse du Prince HENRI DE LORRAINE, Comte d'Harcourt, Grand Ecuier de France. Voy. BEURGES & CAMBOUT; & 2^o par contrat du 21 Octobre 1554, *Barbe le Clerc*, fille de *Claude*, Seigneur de Pulligny, Ceintrey, Voinemont, Malaucourt, Chamagne, &c., Voué de Saint-Nicolas, & de *Catherine de Trèves*, Dame d'Erize-Saint-Dizier, & des deux Marasses. Du premier lit il eut :

1. JEAN, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. BARBE, Comtesse du Saint-Empire, titre qu'elle tranfmit à sa postérité masculine. Elle mourut le 29 Mars 1637, âgée de 79 ans; elle avoit épousé, par contrat du 9 Juin 1575, *Balthazar de Rennel*, alors Ecuier d'Ecurie de PHILIPPE-EMMANUEL DE LORRAINE, Duc de Mercœur, frère de la Reine LOUISE, ensuite Ministre d'Etat & Président de Lorraine, mort le 16 Novembre 1637, âgé de 83 ans. Voy. RENNEL;
3. ELISABETH, Dame de Pixécourt, mariée, par contrat du 31 Août 1586, à *Antoine de Berman*, Seigneur d'Uzemain, Conseiller d'Etat du Duc de Lorraine;
4. Et CLAUDE, Dame de Malaucourt, alliée, 1^o à *Perrin Lescuyer*, Seigneur de Remail-

nil, & Hannonville, mort fans enfans, lequel lui légua tous fes biens ; & 2^e par contrat du 11 Juin 1598, à *Jacob de Rutant*, Conseiller d'Etat & Préfident unique de la Cour Souveraine de Saint-Mihiel.

VII. JEAN DE LESCUT, III^e du nom, Chevalier, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Pixercourt & Saint-Germain, mourut en 1589, fans enfans de sa femme *Jeanne le Poignant*, fille de *Jean*, Conseiller d'Etat & Préfident de la Cour Souveraine de Saint-Mihiel. (*Tablettes général. & hiflor.*, part. VII, p. 132.)

Les armes : *d'or, au lion de sable, armé & lampaffé de gueules, chargé sur l'épaule d'un écuillon d'argent.*

LESCUYER, ou L'ESCUYER, en Champagne, porte : *d'argent, à 3 merlettes de sable.*

LESCUYER, ou L'ECUYER DE MURET, en Picardie. Voici ce que nous apprend, fur cette Famille, le *Mercur de France* de Novembre 1741, pag. 2545.

JÉRÔME LESCUYER, Comte de Gressy, eut de *Marie Viole*, son épouse,

JÉRÔME LESCUYER, II^e du nom, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, qui obtint que la Seigneurie de *Muret*, près de Soiffons, fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Juillet 1659, enregiftrées au Parlement le 29 Août fuivant, & en la Chambre des Comptes le 30 Juin 1660. Le Comte de *Muret* fut tué à la bataille de Senef le 11 Août 1674. De son mariage avec *Françoise de Boullenc de Saint-Remy* il a eu :

JÉRÔME-FRANÇOIS LESCUYER, Comte de Muret, Seigneur de Droizy, Nanteuil, Mais, Violaine, Launoy-lès-Crouas, & en partie d'Acy, de Balagny, Courcelles & Bagneux, & du Fief de LESCUYER, qui commença à servir, en 1683, en qualité d'Aide de Camp du Comte d'Auvergne, au fiége de Courtraï. Il fut fuccesseivement Lieutenant dans le Régiment Dauphin en 1686, Capitaine au même Régiment en 1689; Colonel du nouveau Régiment d'Albigeois en 1692, puis de celui de Beauvoisif la même année; Brigadier des Armées du Roi le 29 Janvier 1702; Maréchal de Camp le 26 Octobre 1704; Chevalier de Saint-Louis en 1705; Commandeur du même Ordre, avec 4000 livres de pension, en Décembre 1707; & enfin Lieutenant Général des Armées du Roi le 27 Mars

1710. Il obtint la Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis le 18 Avril 1721, & le Gouvernement de Thionville le 1^{er} Octobre 1731, dont il se démit en Juin 1733, & fut récompensé d'une pension de 8000 livres. Il est mort à sa Terre de Muret dans le Soiffonnois, vers la fin du mois d'Octobre 1741, âgé de près de 80 ans. Il avoit épousé *Louise-Agnès Aubert*, fille de *Simon*, de la Province du Limoufin, Capitaine dans le Régiment d'Anjou, & de *Catherine Barbade-de-Mézères*, dont pour fils unique,

LOUIS-JÉRÔME LESCUYER, Marquis de Muret, né en 1722. (Nous ignorons s'il est marié, faute de Mémoire.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, chargé de 5 bezans de gueules, & accompagné de 3 molettes d'éperon d'or ; & aux 2 & 3 d'azur, à la bande d'or.*

LESDAIN, ancienne Noblesse originaire du Cambrésis, qui vient de s'éteindre. Son antiquité, ses illustrations & ses alliances font prouvées par une quantité de Chartres des Abbayes de Flandre, d'Artois & du Cambrésis, & par les Historiens de ces Provinces.

On croit que le Bourg, qui porte le nom de LESDAIN, dans le Cambrésis, a été l'un des apanages de l'illustre Maison de *Crèvecœur*, dont font forties plusieurs autres Maisons, comme *Saint-Aubert*, *Honnecourt*, *Walincourt*, *Busignies*, *Haucourt*, *Beaumont*, *Frincourt*, *Apremont*, LESDAIN, *Clermont*, *le Bouc*, *Pillaiço*, *Busigneuil*, & plusieurs autres du Cambrésis.

Les descendants de ces Maisons, dit le *Mémoire* manuscrit qui nous a été communiqué, ne se font fait connoître que sous les noms de leurs apanages, quoiqu'ils fussent d'une même souche, les uns s'étant contentés de brier ou diversifier leurs armes de quelques pièces; les autres de retenir les simples couleurs, ou de les changer tout-à-fait, retenant tous néanmoins le cri de *Crèvecœur*, ou d'*Oijs*, en mémoire de leur *Efloc*.

Il est parlé dans le tom. II, de l'*Hift. de Flandre*, sous l'an 1096, d'un ARNOUL DE LESDAIN, entre les Chevaliers du Cambrésis, qui se trouvèrent au Tournois d'Anchin.

Parmi les principaux bienfaiteurs de l'Abbaye de Vaucelles, fondée, en 1131, par Hugues d'Oijs, on compte les Seigneurs de Coucy, de Montmirail, de Saint-Aubert, de

Courtenay, de Wallincourt, de Beaumetz, DE LESDAIN, & autres Chevaliers, &c. D'anciennes Chartes, de 1148, justifient, que les Seigneurs DE LESDAIN furent, avec d'autres Seigneurs, bienfaiteurs de l'Abbaye de Saint-Aubert de Cambrai. Les Maisons d'Oily, de Coucy, de Montmirail, d'Ivry, de Luxembourg, de Beaumetz, DE LESDAIN, de Wallincourt, &c., contribuèrent, en 1180, à la fondation de l'Abbaye de Prémy. On lit aussi dans l'*Hist. de Flandre*, que GILLES DE LESDAIN se croisa pour la Terre Sainte, avec Renaud de Haucourt, Alard de Saint-Vaast, Gérard de Saint-Aubert, Gilles de Croiſy, & une quantité d'autres Chevaliers. Les mêmes Chartes & Histoires disent que les Chanoines de Wallincourt reconnoissent pour leurs bienfaiteurs, les Seigneurs de Crèvecœur, de Luxembourg, de Beaumetz, de Melun, de Haucourt, DE LESDAIN, &c. On lit enfin dans une Charte de l'Abbaye de Vaucelles de 1263, qu'Adam, Sire d'Audencourt, Jean le Leu, Weric le Leu, Watier de Tourrote, Sire d'Honnecourt, & Châtelain de Noyon, & Gérard d'Avernes, eurent de grands procès, pour la succession de leurs aïeux, qui ne finirent que par une Sentence solennelle, donnée par la Cour Féodale de l'Evêché de Cambrai, composée d'un grand nombre d'hommes de Fiefs, tant Chevaliers, qu'Ecuyers, dont les principaux étoient Simon d'Escars, Grand Bailli de Cambrai, Baudouin de Wallincourt, Jean de Creton, dit d'Esournel, Hugues, dit l'Enfant de Crèvecœur, ARNOUL DE LESDAIN, Landry d'Oisy, Renaud de Haucourt, Mathieu d'Havrincourt, & autres Chevaliers, qualifiés tous *hommes de Fiefs du Palais Episcopal de Cambrai*.

DE RENAUD DE LESDAIN sortirent plusieurs enfans mâles : un des aînés eut la Terre de LESDAIN, & n'eut qu'une fille, qui porta cette Seigneurie à Messire *Renaud de Haucourt*, vers l'an 1314, dans la Famille desquels cette Terre a resté jusqu'en 1475, qu'une fille, héritière de ladite Seigneurie, la porta à *Pierre de Lannoy*, son mari.

I. PIERRE DE LESDAIN, cadet des fils de RENAUD, quitta son pays vers l'an 1350, épousa une Demoiselle de *Saint-Omer de Moerbeek*, & passa en Normandie, où il acheta plusieurs Terres, entr'autres la Terre & le Fief de la Châlerie, près de Domfront.

Il fut Châtelain du Château de cette ville, fous Pierre, Comte d'Alençon, auquel il rendit de très-grands services. Il conserva Domfront, malgré tous les efforts des Anglois ; en reconnoissance de la valeur, il eut la permission de placer l'écu de ses armes fur celles de la ville. Il eut de son mariage :

II. PIERRE DE LESDAIN, II^e du nom, qui épousa *Anne d'Orglande*, de la Maison de *Pretot* du Côtentin, aujourd'hui *Briouze*. Il fut Châtelain du Château de Domfront, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Ordre où l'on ne recevoit alors que les personnes les plus qualifiées, tant par l'antiquité que par l'illustration de leur naissance. PIERRE DE LESDAIN rendit aveu, le 11 Juillet 1469, de son Fief de la Châlerie aux Abbé & Religieux de Lonlai, à cause de leur Baronnie de Lonlai, dont il relève. Il eut de son mariage :

III. PIERRE DE LESDAIN DE LA CHALERIE, III^e du nom, qui épousa, 1^o en 1492, *Guillemette Mustel du Boſe-Roger*; & 2^o *Madeleine de Neuville*. Du premier lit il eut :

GUILLAUME, qui suit.

Et du second lit vint :

THOMAS, tué à la tête d'un Régiment qu'il commandoit. Son tombeau se voit dans l'Eglise paroissiale de N.-D. de Domfront, & il est représenté dans un tableau à genoux, ayant l'épée au côté.

IV. GUILLAUME DE LESDAIN, Ecuyer, Seigneur de la Châlerie, tranſigea, le 2 Juillet 1539, avec Julien Gilbert, au sujet d'une maison sise à Domfront. De son mariage contracté, le 2 Janvier 1524, avec *Mahée Foucault*, il eut :

V. PIERRE DE LESDAIN DE LA CHALERIE, IV^o du nom, qui s'est marié, par acte passé devant les Tabellions de Domfront, le 17 Juin 1555, à *Renée Roger*, Dame du Champ-augué. Il rendit aveu, au Duc d'Alençon, pour les héritages par lui possédés à Domfront ; fut député par la Noblesse de cette ville en 1586, pour aller présenter au Roi l'état déplorable, où les guerres l'avoient réduite, & obtenir de Sa Majesté la permission de lever sur les marchandises un droit d'octroi pendant un certain temps. Le Roi HENRI III lui donna une Lettre en parchemin, & scellée des armes de France, qui permettoit à PIERRE DE LESDAIN, Ecuyer, Gentilhomme de sa Chambre, Capitaine de Chevaux-Légers au

pays de Normandie, de lever & mettre sur pied quelques gens de guerre, tant de Cavalerie que d'Infanterie. Le Roi le qualifie dans cette Lettre, de *notre cher & bien aimé* PIERRE DE LESDAIN, & il ordonne à tous les Lieutenans Généraux & Gouverneurs des Provinces & Villes, Maréchaux de France, Messieurs de Camp, Baillis, Sénéchaux, Capitaines & conducteurs de gens de guerre, & à tous ceux qu'il appartiendra, de le laisser & souffrir-faire sûrement & librement ladite levée de gens de guerre, & à le laisser passer, &c.; cette Lettre est du 15 Mars 1589. PIERRE DE LESDAIN rendit de grands services pendant les guerres, dont la ville de Domfront fut affligée. Il en fut nommé Capitaine en chef, le 3 Novembre 1590, rendit hommage de son fief de la Châlerie, le 8 Octobre de la même année, aux Abbé & Religieux de Lonlai, & laissa de son mariage :

VI. RENÉ DE LESDAIN, Ecuier, Seigneur de la Châlerie, qui obtint du Roi HENRI IV, des Lettres de confirmation de noblesse, avec dispense d'une plus grande production de titres, que ceux qu'il produisit, & qu'il avoit pu réchapper des guerres & des incendies, auxquels fut en proie la ville de Domfront, & particulièrement sa maison, sur laquelle les ennemis de l'Etat se vengèrent. Il obtint une seconde confirmation de noblesse, le 11 Décembre 1611; remit en état son fief de la Châlerie, qui avoit souffert quelques dénombrements par ses prédécesseurs, à cause des dépenses qu'ils avoient été forcés de faire à la guerre; & servit fidèlement son Roi & sa patrie sous les règnes d'HENRI III, d'HENRI IV & de LOUIS XIII. Ce dernier Prince lui accorda un Brevet de Capitaine d'Infanterie, avec une lettre écrite de sa main, qui lui ordonnoit de lever avec toute diligence cette Compagnie, & de joindre l'armée à la ville de Meaux. Il épousa, par contrat passé en 1586, devant les Tabellions de Domfront, *Madeleine le Cornier*, dont vint :

VII. FRANÇOIS DE LESDAIN, Ecuier, Seigneur de la Châlerie, qui rendit foi & hommage au Roi, en 1628, de la Sergenterie de Lepicé, dite de *Lonlai*. Il fut Capitaine d'Infanterie, dans le Régiment de Quincé, où il servit pendant trois ans avec courage & fidélité dans toutes les occasions qui se présentèrent, suivant un certificat du Seigneur, Comte de Quincé, du 1^{er} Février 1644. De *Nicole de*

Marguerit, qu'il épousa, par contrat du 30 Janvier 1628, il eut :

VIII. JACQUES DE LESDAIN, Ecuier, Seigneur de la Châlerie, qui eut un Brevet de Capitaine d'Infanterie, en 1652, fut déchargé par un Arrêt contradictoire, rendu en la Chambre Souveraine établie par le Roi, de la taxe imposée pour les droits de francs-fiefs, & de nouveaux acquêts; & il fut fait défense de le troubler, comme étant *noble d'ancienne race*, & d'*ancienne extraction*. Son fief de la Châlerie fut uni avec celui de la *Haute-Chapelle*, & érigé en plein fief de *Haubert*; & l'échange du fief de la *Haute-Chapelle*, entre le Seigneur de la Châlerie & les Religieux de Lonlai, fut confirmé par des Lettres Patentes de 1662, enregistrées en 1663. JACQUES DE LESDAIN épousa, 1^o *Marguerite Hébert*, fille de *Jean*, Ecuier, Conseiller du Roi, & Doyen des Auditeurs des Comptes de la Chambre de Normandie, & d'*Anne Thouroude*; & 2^o *Anne-Marie de Caignou*. Il eut du premier lit :

PIERRE, qui suit.

Et du second lit vint :

CHARLES-CLAUDE, Capitaine d'Infanterie pendant quelques années, Gentilhomme du Duc d'Orléans, Gouverneur des Ville & Château de Domfront, Lieutenant des Maréchaux de France, Grand Bailli d'Epée de la Généralité d'Alençon, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem, Maître des Eaux & Forêts de Domfront & de Falaise. Il épousa, en 1736, *Henriette-Charlotte Picon de Grand-Champ*, fille de Messire *Jean-François-Louis Picon de Grand-Champ*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Cambresis, & de noble Dame *Elisabeth-Thérèse de Bassompierre*, nièce du Maréchal de ce nom. De ce mariage, qui donne des alliances à la Famille de LESDAIN, avec les Maisons de *Choiseul*, *Bassompierre*, *Thiard de Bissy*, &c., est née

MARIE-MICHELLE-FRANÇOISE-CHARLOTTE, mariée à son cousin germain, rapporté ci après.

IX. PIERRE DE LESDAIN, V^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Châlerie, & de la Haute-Chapelle, Seigneur, Patron, Haut-Justicier de Clécy, la Villette, Saint-Lambert, Saint-Remy, Baron de la Landelle, né le 4 Novembre 1666, fut Capitaine au Régiment de la Reine, Infanterie, & pourvu de l'office de

Lieutenant des Maréchaux de France, au Bailliage de Falaise, le 30 Janvier 1700. Il épousa *Catherine-Thérèse de Croifilles*, fille de Messire *Simon*, Chevalier, Seigneur de Chaffonville, Moulins & de la Baronnie de la Landelle, & de *Catherine de Perrochel*. De ce mariage il a eu :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et CHARLES-PIERRE-ADÉLAÏDE, Capitaine de Dragons au Régiment d'Harcourt, Chevalier de Saint-Louis, mort le 4 Mars 1756.

X. PIERRE-FRANÇOIS DE LESDAIN, Chevalier, Seigneur de la Châlerie & de la Haute-Chapelle, Seigneur & Patron, Haut-Justicier de Clécy, la Villette, Saint-Lambert, Saint-Remy-sur-Orne, a été Page du Roi en sa Petite Ecurie, Cornette, puis Capitaine de Dragons, Chevalier de Saint-Louis en 1745, Lieutenant des Maréchaux de France, Gouverneur des Ville & Château de Domfront, Conseiller du Roi, & Maître des Eaux & Forêts de Domfront & de Falaise, a obtenu du Roi par Lettres Patentes, accordées en Juin 1759, l'érection de six nouvelles Foires, à son Bourg de Clécy ; ces Lettres ont été lues au Parlement de Rouen le 6 Août de la même année, & enregistrées le 21 Décembre suivant. Il a épousé, le 18 Juin 1754, par dispense de Rome, du 10 Mai précédent, sa cousine germaine, MARIE-MICHELLE-FRANÇOISE-CHARLOTTE DE LESDAIN, fille de CHARLES-CLAUDE, son oncle, & d'*Henriette-Charlotte Picon de Grand-Champ*. Il est mort depuis quelques années, & n'a laissé qu'une fille unique, nommée

XI. LOLISE-HENRIETTE DE LESDAIN, née le 26 Juillet 1755, qui a eu pour parrain & marraine M. le Duc & feu Madam la Duchesse d'ORLÉANS. Elle s'est mariée, le 23 Octobre 1770, avec *Louis-Marie, Comte de Vassy*, né le 21 Juillet 1749, Mestre de Camp de Cavalerie, & second Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Anglois, et en a eu postérité. Voy. VASSY (DE).

La Terre de la Châlerie, réunie au fief de la Haute-Chapelle, est dans cette Famille, depuis 1340, & la Terre & la Baronnie de la Landelle y a passé, en 1632, par acquisition de M. de Pellevé, Comte de Flers.

Les armes, telles qu'on les voit à la vouûte & à trois Chapelles de l'Eglise paroissiale de Domfront, sont : *d'azur, à une fasces d'or, accompagnée en chef de 3 étoiles du même,*

& en pointe d'un cœur aussi d'or. L'écu est surmonté d'un casque de front, orné de panaches. Supports : deux lions. (Extrait d'un Mémoire envoyé, drellé sur les titres).

* LESDIGUIÈRES, en Dauphiné. Les Terres de LESDIGUIÈRES & de *Champfaur* furent érigées, au mois de Septembre 1619, en *Duché-Pairie*, en faveur de *François de Bonne*, IV^e du nom, Seigneur de Lesdiguières, devenu Duc de *Lesdiguières*, Pair, Maréchal & Connétable de France, Gouverneur de Dauphiné, né à Saint-Bonnet-en-Champfaur en Dauphiné le 1^{er} Avril 1543, d'une Famille noble & ancienne. Il se signala dès sa jeunesse par sa valeur & sa prudence, devint un des principaux chefs des Calvinistes, pour lesquels il prit diverses places. HENRI IV, étant monté sur le Trône, lui donna de nouvelles marques de son estime, le fit Lieutenant Général de ses Armées de Piémont, de Savoie & de Dauphiné. LESDIGUIÈRES défit le Duc de Savoie à la bataille d'Elparron le 15 Avril 1595, & en plusieurs combats, & conquit la Savoie. En reconnaissance de ses services, il eut le Bâton de Maréchal de France en 1607. Dans la fuite il abjura le Calvinisme à Grenoble, & après cette abjuration le Maréchal *Charles de Blanchefort de Créquy*, son gendre, pour lequel, par une grâce singulière, la Terre de LESDIGUIÈRES avoit aussi, en même tems que pour son beau-père, été érigée en *Duché-Pairie*, lui présenta les Lettres, par lesquelles le Roi le faisoit Connétable, le 24 Juillet 1622. Il commanda l'Armée en Italie en 1625, & mourut à Valence en Dauphiné le 28 Septembre 1626, à 84 ans, *raffaisi de jours & comblé de gloire*, dit le Duc de Rohan. Louis XIII fit de lui cet éloge : *d'avoir toujours été vainqueur & de n'avoir jamais été vaincu.*

Charles de Blanchefort, Sire de Créquy, avoit épousé *Madeleine de Bonne*, fille du Duc de *Lesdiguières*. Ce *Duché-Pairie* a été éteint par la mort d'*Alphonse de Blanchefort*, dit de *Créquy*, Duc de Lesdiguières, arrivée le 5 Août 1712. *Camille d'Hostun de la Baume*, Comte de Tallard, Maréchal de France, acquit ces Terres en 1719. Voy. HOSTUN.

Les Seigneurs de *Bonne de Lesdiguières* portoient pour armes : *de gueules, au lion d'or, au chef cousu d'azur, chargé de 3 ro-*

fes d'argent, qui est DE BONNE. Les Seigneurs de *Blanchefort* portoient : *coupé, parti en chef & tiercé en pointe*, qui fait cinq quartiers : au 1 d'or, à 2 lions léopardés de gueules, qui est de *Blanchefort*; au 2 d'or, au loup ravissant d'azur, lampassé & armé de gueules, qui est d'AGOUT; aux 3 & 1^{er} quartier de la pointe : d'azur, à 3 tours d'or, posées 2 & 1, qui est de *Montauban*; au 4 d'azur, à 3 pals d'or; au chef du même, qui est de *Vaesc*; au 5 d'azur à 2 léopards d'or, qui est de *Montlaur*; & sur le tout : d'or, au créquier de gueules, qui est de *Créquy*.

LESDO ou LESDOS DE SAINT-VALE-
RY, en Normandie.

I. THOMAS DE LESDO, Sieur de la Rivière & de Durescu, Avocat en la Vicomté de Valognes, rendit des services signalés à HENRI IV, tant au fait de la Justice, pendant 20 ans, qu'au fait de la Guerre, pendant les troubles, où il avoit aidé à conserver, en l'obéissance de S. M., la ville de Cherbourg. Le 24 Novembre 1632, il y eut Sentence rendue au Bailliage du Côtentin, Siège Présidial de Coutances, sur le partage des biens de THOMAS DE LESDO, entre sa veuve & ses enfans. Il avoit épousé *Jeanne Messent*, de laquelle il eut :

1. NICOLAS, Evêque de l'Isle de Milo;
2. JEAN, qui suit;
3. GRATHEN, Doyen de la Hague;
4. PIERRE, Avocat au Conseil, qui laissa postérité de *Catherine Aubery*, son épouse;
5. Et RICHARD, Bailli de Cherbourg.

II. JEAN DE LESDO, Seigneur de la Rivière, épousa, en 1615, *Marguerite Thomas*, dont :

III. JACQUES DE LESDO, Ecuier, Avocat au Parlement de Rouen, qui s'est marié, en 1648, à *Suzanne Busquet*, fille de *Renaud*, Ecuier, Seigneur & Châtelain du Héron, Conseiller, Garde des Sceaux en la Chancellerie du Parlement de Rouen, & de *Madeleine le Guerchois*. De ce mariage vint :

IV. JEAN-BAPTISTE DE LESDO, Procureur Général en la Cour des Aides de Rouen en 1679, & pourvu ensuite de la charge de Premier Président en la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Normandie, par provisions du 12 Décembre 1706, en considération des services qu'il avoit rendus au Roi pendant 25 ans, dans la charge de Procureur Général. Il avoit épousé, en 1687,

Marie-Madeleine Hébert, fille de *François*, Ecuier, Conseiller, Maître des Comptes à Rouen, & de *Marie le Diacre*, dont :

V. THOMAS-AMABLE-NICOLAS DE LESDO DE SAINT-VALERY, né le 19 Juin 1696, qui a été reçu Page de la Petite Ecurie du Roi en 1712.

Les armes : d'azur, à la fasce d'argent, chargée d'un croissant de gueules.

LESENERAC, aliàs LESNERAC DU BOUILLON, comme écrit la Roque : ancienne Noblesse de Normandie, Élection de Caen, qui porte : de gueules à trois aigrettes d'argent, 2 & 1.

LESENERAC ou LESNERAC DE MENVILLE, dans les mêmes Province & Élection : Famille qui prétend être de la précédente. Ses armes ne diffèrent qu'en ce qu'il y a un chevron d'or.

LESENS, aliàs LE SENS DE FOLLEVILLE, Famille qui porte : de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 encensoirs du même, 2 en chef & 1 en pointe.

LESGUISÉ, en Picardie : Famille ancienne, originaire de Champagne, reconno noble sous CHARLES V.

JACQUES LESGUISÉ, Seigneur du Rocq, & NICOLAS LESGUISÉ, Seigneur d'Aigremont, demeurant à Blesmes, Élection de Château-Thierry, produisirent des titres de quatre degrés, depuis l'an 1523.

JEAN LESGUISÉ, Chanoine, puis Evêque de Troyes, en Champagne, en 1426, mort le 3 Août 1450, & inhumé dans l'Eglise de Troyes, rendit des services considérables au Roi CHARLES VII, en lui faisant remettre cette ville sous son obéissance.

Cette Famille est alliée à celles de *Hennequin* & de *Molé*. (*Nobiliaire de Picardie*, pag. 290.) Elle ne subsiste plus que dans N.... DE LESGUISÉ, qui eut pour enfans :

1. LOUIS-NICOLAS, qui suit;
2. MARC-ANTOINE, Chevalier de Saint-Louis, ancien Mousquetaire de la première Compagnie, avec commission de Capitaine de Cavalerie, & pensionné du Roi, qui a épousé, en 1761, *Marie-Louise de Graimberg du Breuil*, dont il a eu deux filles :

LOUISE & VICTOIRE.

3. Et CHARLES-HENRI, ancien Sous-Brigadier des Mousquetaires de ladite Compagnie,

avec commission de Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, & pensionné du Roi, qui a épousé, le 5 Août 1749, *Marie-Louise de Fruges*, fille de feu *Louis-François*, Ecuyer, Seigneur des Tournelles, Paroisse de Belleu, près de Soissons, ancien Mousquetaire de la seconde Compagnie, & de défunte Dame *Agnès d'Arsonval*, tous les deux d'anciennes Familles nobles de Champagne; & leur cadette de *Gabrielle de Fruges*, non mariée Il n'a point d'enfans.

LOUIS-NICOLAS DE LESGUIÉ, Chevalier, Seigneur du Grand-Aigremont en Brie, Crézancy, & en partie de Fosloy, ancien Sous-Brigadier de la première Compagnie des Mousquetaires, avec commission de Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, & pensionné du Roi, a épousé, le 26 Janvier 1751, *Marie-Anne Vitard*, de Coulommiers, en Brie, dont il a eu :

1. LOUIS-MARC-FRANÇOIS DE LESGUIÉ D'AIGREMONT, Chevalier, né le 21 Novembre 1751, Lieutenant au Régiment Provincial de Soissons, depuis 1769;
2. ADÉLAÏDE - MARIE - FÉLICITÉ, mariée, le 17 Mai 1779, à Messire *Barbe-Oger Pinterel de Lowergny*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Belfunce, & Chevalier de Saint-Louis;
3. Et ANNE-LOUISE-SOPHIE, mariée, le même jour que sa sœur, à Messire *Joseph Puget de Rofoy*, Maréchal des Logis de la Gendarmerie, & Chevalier de Saint-Louis.

Les armes : d'azur, à 3 têtes de léopard d'or, lampassées de gueules.

LESHÉNAUT DE BOUILLÉ, Famille établie en Anjou.

ANTOINE-HERCULE LESHÉNAUT, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de Bouillé-Théval & de Saint-Sauveur-de-Fléc, né à Château-Gontier le 28 Janvier 1692, fut maintenu dans sa noblesse par Ordonnance de M. Chauvelin-de-Beauféjour, Intendant de la Généralité de Tours, sur les titres qu'il produisit en original, depuis *Jacques LESHÉNAUT*, son trisaïeul, Ecuyer, Sieur de Lépinay, vivant en 1524. Il étoit fils d'ANTOINE-HERCULE LESHÉNAUT, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sauveur & de Bouillé, Capitaine des Gardes du Corps de MONSIEUR, frère du Roi, & avoit pour frère *PAUL-FRANÇOIS LESHÉNAUT*, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Gondrin, Infanterie, en 1737. ANTOINE-HERCULE, II^e du

nom, épousa, I^o le 19 Juin 1717, *Françoise-Gabrielle Louet*, fille de *Guillaume-Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de la Motte-d'Orveau; & 2^o le 10 Mai 1723, *Marie-Anne-Catherine de Scépeaux*, fille de *Joseph*, Seigneur de Houfflay, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, & de *Catherine Chailland*. Il y a des enfans de ces deux mariages. (*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.)

Les armes : d'or, à 3 croix pattées de gueules, posées 2 & 1; à l'étoile d'azur en cœur.

LESMERIE ou LESMERYE, en Poitou.

JEAN-JACQUES - PHILIPPE-JOSEPH LESMERIE, Marquis d'Échoisy, épousa, le 24 Juillet 1756 (suivant le *Mercure de France* du mois d'Août de la même année), *Claudine-Césarine de la Tour du Pin-Montauban*, fille de *Louis*, Comte de Montauban, premier Ecuyer de S. A. S. le Duc d'ORLÉANS, & de *Marie-Olympe de Vaulferre-des-Adrets*.

De cette Famille étoit PHILIPPE-JOSEPH DE LESMERIE-D'ÉCHOISY, Bailli, Grand-Croix de Malte & Grand Prieur d'Aquitaine, mort à Poitiers le 30 Mars 1734, dans la 95^e année de son âge.

* LESPARRE, Baronnie qui appartient à la Maison Ducale de Gramont. Voy. GRAMONT D'AURE.

LESPERON, en Picardie.

MICHEL LESPERON, Seigneur de la Jonquiè-re, anobli par Lettres du mois de Mars 1594, vérifiées dans toutes les Cours les 21 Juillet & 27 Août 1595, avoit épousé *Antoinette Tardieu*, de laquelle il eut :

JEAN DE LESPERON, Seigneur de la Jonquiè-re, qui s'est marié avec *Marguerite Maillart*, dont fortirent :

1. ALEXANDRE, qui suit;
2. & 3. JEAN & LOUIS, Seigneurs de Belloy, qui demeueroient à Abbeville.

ALEXANDRE DE LESPERON, Seigneur d'Ochancourt, laissa de son épouse, *Marguerite Manesfier*,

PHILIPPE DE LESPERON, Seigneur d'Ochancourt, qui s'allia avec *Charlotted'Aguesseau*, fille de *Jean*, II^e du nom, Seigneur d'Ignaucourt, & de *Marie de Lowencourt*, & en eut :

JEAN, Seigneur d'Ochancourt & des Granges.

Voilà ce que nous apprend le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 291, sur cette Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à 3 molettes d'éperon d'argent.*

LESPERON ou l'ESPERON d'AMFREVILLE, en Normandie : Famille maintenue dans sa Noblesse le 26 Janvier 1666, dont il est parlé dans l'*Hiſt. de Rouen*, t. II, p. 19, et de laquelle est

NICOLAS-ROBERT L'ESPERON d'AMFREVILLE, né le 25 Novembre 1736, Lieutenant au Régiment d'Eu, Infanterie ; il a pour ſœur LOUISE-CATHERINE, né en 1734, non mariée.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 molettes d'éperon d'or, 2 & 1.*

LESPINACE. Voy. ESPINASSE (DE L').

LESPINASSE ou L'ESPINASSE, en Limouſin : Famille dont une branche s'est établie à Toulouſe depuis plus d'un ſiècle. Il y avoit de ce nom un Conciller au Parlement de Toulouſe en 1761.

LESPINAY ou L'ESPINAY, Famille originaire d'Anjou, qui est alliée à celle de *Hellaut de Vallière*, de la même Province, par le mariage (contrat paſſé devant *Nicolas Bertrand*, Notaire Royal à Angers, le 8 Juillet 1582), de FRANÇOISE DE LESPINAY, fille ainée de RENÉ, Ecuier, Seigneur de la Haute-Rivière, & d'*Anne Hunault de la Chevalerie*, avec *François de Hellaut*, fils ainé de *René*, Ecuier, Seigneur de Vallière & de la Foſſe, & de *Florence de Chavigny*, dont il n'y eut point d'enſans. Voy. HELLAUT DE VALLIÈRE.

Les armes de LESPINAY ſont : *d'argent, à la faſce de gueules ; au lion de ſable brochant ſur le tout.*

LESPINAY ou L'EPINAY, Seigneur de Marteville & de Pancy : Famille établie en Picardie, en Beauvoifs & dans le Soiffonnois. Le *Nobiliaire de Picardie*, pag. 291, en fait mention, & dit que TIMOLÉON DE LESPINAY, Seigneur de Bracheux, demeurant à la Fraye, Bailliage & Comté de Clermont, & JEAN DE LESPINAY, Seigneur de Magny-à-la-Foſſe, Bailliage de Saint-Quentin, firent preuve de leur noblesſe depuis le 10 Octobre 1476, que vivoit ANTOINE DE LESPINAY, Ecuier, quart-aïeul de TIMOLÉON.

Tome XI.

Suivant l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II, JACQUES DE LESPINAY, Seigneur de Marteville, Vendelles, Ville-l'Evêque, Jeancourt, Attilly, le Verguier & de Holnon, fut ſucceſſivement Capitaine dans le Régiment de Pertuis, Cavalerie, le 7 Janvier 1676, puis dans celui de Villeroy le 5 Octobre de la même année, dont il fut fait Major le 20 Février 1686, & Lieutenant-Colonel le 9 Mai 1691, Chevalier de Saint-Louis le 20 Janvier 1703, Maître de Camp, pour tenir rang d'ancienneté, le 4 Mai 1704, Maître de Camp d'un Régiment de Cavalerie, & Capitaine de la première des Compagnies qui le compoſoient, le 29 Juin de ladite année, Brigadier de Cavalerie le 29 Janvier 1709, & fait Maréchal de Camp le 1^{er} Février 1719. Il ſervit avec diſtinction dans toutes les guerres où il fut employé. Louis XIV le choiſit pour commander les troupes à Cambrai, & il mourut le 13 Mai 1728. De ſon mariage, accordé en 1686, avec *Catherine d'Abancourt*, fille de *Louis d'Abancourt-de-Vadencourt*, Seigneur de Lonchamps, Maréchal de Camp & Lieutenant pour le Roi des Ville & Gouvernement de Saint-Quentin, & de *Marie du Breuil*, il laiſſa :

1. LOUIS, Seigneur de Marteville, Ville-l'Evêque, Holnon, Attilly, &c., Chevalier de Saint-Louis, Major du Régiment de Marteville en 1709, qui étoit celui de ſon père, & Maître de Camp de Cavalerie en 1721. Il épouſa, le 6 Novembre 1729, *Marie-Geneviève Camus-de-Pontcarré*, fille du Premier Préſident de Rouen, dont il n'a eu qu'une fille,

MARIE-JEANNE-TIÉRÈSE, qui épouſa, le 3 Octobre 1751, *Joseph-Maurice-Anibal de Montmorency*, Comte de Luxe, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, mort en Septembre 1762, dont elle fut la deuxième femme et duquel elle n'eut point d'enſans ; & 2^o en Décembre 1762, *Charles-Anne-Sigifmond de Montmorency-Luxembourg*, Duc d'Olonne, Maréchal de Camp, né le 31 Août 1721, dont elle a été la troiſième femme. Voy. MONTMORENCY.

2. JACQUES, qui ſuit ;
3. Et ELISABETH, mariée, en 1730, à *Ferdinand-Gillon de Recourt de Lens*, Marquis de Licques, dont poſtérité. Voy. RECOURT DE LENS.

JACQUES DE LESPINAY, Seigneur de Pancy,

F ff

de Chamouille, de Colligis, &c., Major du Régiment du Luc, Cavalier, Chevalier de Saint-Louis, ensuite Licutenant-Colonel du Régiment de Puifeux, par commilïion du 16 Janvier 1735, produifit, par titres, avec fon frère ainé, les preuves de leur filiation, depuis PIERRE DE LESPINAY, Seigneur des Lorides, leur feptième aïeul, qualifié d'*Ecuyer* dans un aveu qui lui fut rendu en 1420, pour des héritages relevant de fon fief des Lorides. JACQUES époufa, le 23 Février 1739, *Michelle-Charlotte-Catherine de Recourt de Lens*, fille de *Ferdinand-Roch-Jean*, Marquis de Licques, & d'*Anne-Michelle-Alexandrine le Sart-de-Premont*. Ils ont eu pour enfans :

1. LOUIS-JEAN, Ecuyer, né le 25 Août 1730 ;
2. JACQUES-FERDINAND, né le 2 Octobre 1731 ;
3. PIERRE, né le 29 Octobre 1735 ;
4. Et ANNE-MICHELLE, née le 27 Octobre 1736, mariée à N... *Godet*, d'une ancienne Nobleffe de Champagne.

Les armes : *d'argent, à 3 lofanges de gueules, 2 & 1.*

LESPINAY ou L'ESPINAY, en Bretagne, Famille qui porte : *de fable, au fautoir d'argent.*

LESPINAY ou L'ESPINAY, même Province; Famille dont les armes font : *d'argent, au croiffant de gueules, accompagné de 6 billettes de fable, 3 & 3.*

LESPINAY ou L'ESPINAY DE LA VRI-GNONNIÈRE, Famille différente des précédentes, établie en Bretagne & en Poitou, & qui a formé plufieurs branches.

I. JEAN DE LESPINAY, Ecuyer, Seigneur de Bedouan, de Lefpinay & de Trémar, Confeiller du Roi, Tréforier & Receveur Général des Finances du Duché de Bretagne, époufa, avant le 26 Avril 1479, *Bertrande Robelot*, & mourut le 30 Juillet 1554, fans avoir rendu entièrement fes comptes au Domaine, en forte que fa fucceffion fut totalement perdue pour fes héritiers. Il en revint au Roi, entr'autres chofes, les Terres & Seigneuries de *Trémar* & de *Lefpinay*, que S. M. donna à *Louis du Perreau*, Seigneur de Caftillon; mais ces Terres font rentrées depuis dans cette Famille, par le mariage de PIERRE DE LESPINAY, arrière-petit-fils de JEAN, ci-deffus énoncé, avec *Aliénore*, ou *Léonore du Perreau*, dont il eut :

V. SAMUEL DE LESPINAY, qualifié *noble & puiffant*, Ecuyer, Seigneur du Chaffault, de Monceaux, de Villaire, d'Erfele, de Pras, du Fief de Rozandal, de Lodic, de Briort & du Pré-Nouveau. Il époufa, en 1585, *Sufanne des Rouffières*, fille ainée de *Jean*, Ecuyer, & de *Bonaventure Louer*, Sieur & Dame de Briort, du Pré-Nouveau, &c., dont :

1. SAMUEL, 1^{er} du nom, père de
CHARLES, Seigneur de Monceaux, de Briort, &c., déclaré *noble*, & ifu d'*extradition noble*, par Arrêt des Commiffaires de Bretagne, du 31 Octobre 1668.
2. Et JACOB, qui fut, tige de la branche des Seigneurs de *la Ruffelière* & de *la Vri-gnonnière*, établie en Poitou.

VI. JACOB DE LESPINAY, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur du Pré-Nouveau, de Villaire & de Buhelle, époufa, par contrat du 3 Novembre, 1632, *Anne de Tinguy*, dont entr'autres enfans :

VII. JACOB DE LESPINAY, 1^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur du Pré-Nouveau, de Villaire, Buhelle & de la Ruffelière, déclaré *noble* & ifu d'*extradition noble*, par Arrêt des Commiffaires de Bretagne, du 31 Octobre 1668. Il vendit, le 22 Novembre 1662, la Terre de Villaire à Jean du Wé, & eut d'*Henriette de Goulaine*, fa première femme,

VIII. SAMUEL DE LESPINAY, III^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Ruffelière, qui fut maintenu dans fa nobleffe, lui, les enfans & fa poftérité, nés & à naître, en légitime mariage, par Ordonnance de l'Intendant de Poitiers, & dans le droit de prendre la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*. Il époufa, avec difpenfe de Rome, le 30 Juillet 1696, *Louife de la Buffière*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Vri-gnonnière, dont :

1. LOUIS-JACOB, qui fut ;
2. CHARLES-SAMUEL, Seigneur de Soulandeau, né le 9 Septembre 1699, marié, le 2 Juillet 1742, à *Françoife-Perrine de la Rochefoucauld*, fille de *Pierre-Jofeph*, Seigneur de la Ferronnière, & de *Françoife Rivaudeau* ;
3. MARC, Sieur de la Flotterie, né le 6 Septembre 1700 ;
4. ALEXIS, né le 15 Juillet 1704 ;
5. LOUISE-AIMÉE, née le 10 Septembre 1701, mariée avec *Jean-Baptifte le Bœuf*, Seigneur de la Noue ;
6. ANNE-HENRIETTE, fœur jumelle de la précédente ;
7. Et HENRIETTE, née en 1702.

IX. LOUIS-JACOB DE LESPINAY, Seigneur de la Ruffelière & de la Vrignonnière, né le 30 Juillet 1697, époufa, le 7 Juillet 1726, *Marie-Elifabeth des Nouhes*, fille de *René*, Seigneur de Beaumont & du Pally, Chevalier de Saint-Louis. Leurs enfans font :

1. SAMUEL-ALEXIS, né en 1727;
2. Et LOUIS-GABRIEL, né en 1728. Ils ont été reçus Pages du Roi dans fa Grande Ecurie, le 18 Mars 1744. (*Armorial génér. de France*, reg. IV.)

Les armes : *d'argent, à 3 buiffons d'épines de finople, 2 & 1.*

LESPINE, en Picardie. De cette Famille étoit

LÉONARD DE LESPINE, Seigneur du Mefnil en Ponthieu, où il demeuroit, lequel fit preuve depuis le 10 Février 1511, que vivoit JEAN DE LESPINE, Ecuyer, fon bifayeul. (*Nobiliaire de Picardie*, pag. 292.)

Les armes : *d'or, à une épine de 3 racines de finople.*

LESQUEN DELA VILLEMENEUST, Maison originaire de Bretagne. On lit dans l'Hiftoire de cette Province, par d'Argentré, qu'en 1386, *Saint-Guenolay*, né en Angleterre, fuyant la perécution des Anglois-Saxons, vint en Bretagne avec fon père & fa mère, & s'établit à LESQUEN, dans l'Evêché de Quimper. Les Seigneurs de ce nom en poffèdent la Terre de tems immémorial, ils ont toujours fait leur partage fuivant l'*Affife* du Comte *Geffroy*, & ont comparu aux anciennes réformations, commencées en 1426. Ils confervent, depuis près de 400 ans, un fceau à leurs armes, telles qu'ils les portent encore aujourd'hui, & ils ont contracté des alliances avec les Maisons les plus diftinguées de la Province. Toutes les preuves réunies d'une noblèffe ancienne & diftinguée, donnent lieu de penfer qu'une branche des Seigneurs DE LESQUEN, établie dans l'Evêché de Quimper, porta fon nom dans celui de Saint-Brieuc, & le donna à la Terre fituée en la Paroiffe de Pluduno; & que les Seigneurs DE LESQUEN poffèdent encore aujourd'hui, & de tems immémorial.

Suivant l'*Hiff. de Bretagne*, GUILLAUME DE LESQUEN, Commandant fur les côtes de Saint-Brieuc, avec 100 hommes d'armes, reçut ordre, en 1333, d'augmenter fa Compagnie d'autres 100 hommes d'armes.

Un autre GUILLAUME DE LESQUEN étoit, en 1362, Abbé de Beaulieu dans l'Evêché de Saint-Malo. On y voit fon tombeau avec fes armes; c'eft une Abbaye de Chanoines Réguliers de l'Ordre de Saint-Auguffin, laquelle étoit autrefois très-confidérable, à caufe de la grande étendue de fes fiefs. On ne nommoit à cette Abbaye que des perfonnes de Maisons diftinguées, lesquelles étoient fouvent à la Cour des Ducs de Bretagne, & y poffédoient des charges. On ne commence la filiation de cette Maison qu'au XIV^e fiècle, & à GUILLAUME, qui fuit, les premiers degrés n'ayant pas paru afsez certains, parce que les titres primordiaux ont été confumés dans le premier incendie de la ville de Rennes, au commencement du XIV^e fiècle.

1. GUILLAUME DE LESQUEN, Chevalier, Seigneur dudit lieu, reçut, le Jeudi après le jour des Cendres, de l'an 1346, hommage de ce qu'un particulier poffédoit dans la tenue de fa Terre de Lesquen. Il époufa, le Mardi après la mi-Août 1364, *Jeanne du Parc*, de l'ancienne Maison d'*Avaugour*, ifïue des Ducs de Bretagne (a). Sa mère n'eft pas nommée dans le contrat; elle eft dite feulement fille ainée de *Pierre du Parc*, qui lui affigna 30 livres de rente fur les biens qu'il poffédoit dans les Paroiffes de Ploërmel, Pluduno, Hillion, Hénon & Bréhand, au reffort de Rennes, & s'obligea encore de lui payer la fomme de 200 écus d'or : ce contrat fut affé en la Cour de Rennes, & fcellé de cinq fceaux qui ont été perdus, mais dont on voit encore les attaches. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. OLIVIER, dont on ignore l'alliance; mais il y a tout lieu de préfumer qu'il eft auteur de la branche de LESQUEN DE L'ARGENTAYE, établie dans l'Evêché de Saint-Brieuc, dont les armes font différentes de la branche a-

(a) Il y avoit alors en Bretagne deux branches ifïues de la Maison d'*Avaugour*, connues fous le nom de *du Parc*. On voit dans ces mêmes tems un *Pierre du Parc*, marié à *Jeanne de Dol*. Il étoit fils d'*Henri du Parc*, & de *Jeanne de Bries*. Il eft dit qu'il eut deux filles, *Jeanne & Renée*. La dot de *Jeanne du Parc*, mariée à GUILLAUME DE LESQUEN, étoit telle qu'on n'en donnoit de pareilles qu'aux filles des Maisons les plus diftinguées; ce qui donne à penfer que cette *Jeanne du Parc* étoit fille de *Pierre du Parc*, de la Maison d'*Avaugour*, & de *Jeanne de Dol*.

née, suivant l'usage de ce tems-là, comme il se voit dans plusieurs Maisons, bien reconnues pour être forties de la même souche, quoique les armes ne soient pas les mêmes. Nous parlerons de cette branche à la fin de la Généalogie, d'après l'*Armor. génér. de France*. Le père d'OLIVIER DE LESQUEN lui fit don d'une dime dans la Paroisse de Pluduno, au mois de Janvier 1399: le sceau, dont cet acte est scellé, est un écu à l'antique, sur lequel se voient encore trois jars, ou oies couronnés. (C'est ainsi que les Seigneurs DE LESQUEN ont toujours porté leurs armes, & que leurs descendans continuent de les porter);

3. BIENVENUE, mariée au Seigneur de Plouër, dont une fille, qui s'allia à Rolland de Saint-Meloir, Chevalier;
4. JEANNE, femme de Rolland de la Villéon, Sénéchal d'Hennebont, qui fut envoyé, par le Duc de Bretagne, en Angleterre;
5. Et THOMINE, dont on ignore la destinée.

II. GUILLAUME DE LESQUEN, II^e du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, comme fils aîné & héritier principal & noble de GUILLAUME, son père, fit un accord avec THOMINE DE LESQUEN, sa sœur, sur la demande qu'elle lui fit de la part qui lui revenoit en noble dans la succession de ses père & mère, par acte du 17 Septembre 1423, & lui céda les droits Seigneuriaux qui se vivoient sur le tènement de la Terre de Lesquen. Il épousa Jeanne de la Motte-Fouqué, veuve en premières noces, avec un fils & une fille, de Bertrand de la Mouffaye, Chambellan du Duc de Bretagne, fils de Guillaume, frère d'Edouard Painé, dont la branche s'est éteinte dans la Maison de Goyon de Matignon, & fille de Geoffroy de la Motte-Fouqué, & de Jeanne de Matheslon, Famille qui a donné, en 1324, un Evêque d'Angers, mis au nombre des savans. Elle étoit sœur de Guillaume de la Motte-Fouqué, Chambellan du Roi CHARLES VI, marié à Bullone de Montfaucon. Cette Jeanne de la Motte-Fouqué, qui reçut en dot 25 livres de rente & 100 écus d'or, eut de son second mariage :

JEAN, qui suit;
Et OLIVIER.

III. JEAN, I^{er} du nom, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, eut pour curateur, après la mort de son père, Jean du Parc, son oncle, qui fit en son nom une ratification d'une Sentence arbitrale, rendue le 23 Janvier 1426, sur

les demandes des enfans mineurs de Rolland de Saint-Meloir, sur le partage qui étoit dû à BIENVENUE DE LESQUEN, leur aïeule: cette ratification fut faite aux Plaids de la Cour de Plancoët, le 18 Septembre 1428. JEAN DE LESQUEN fut compris dans la réformation de la Noblesse des Paroisses de l'Évêché de Saint-Brieuc, de 1427. Il épousa, étant encore mineur, Gervaise Tirecoq du Boishervier, fille de Bertrand, Chevalier, Seigneur du Boishervier, & sœur de Bertrand Tirecoq, marié à Olive Plouër, & de Jeanne Appolaine, qu'on croit être de la Maison d'Appelvoisin, anciennement établie en Bretagne.

Gervaise Tirecoq étant devenue veuve, se remaria à Pierre, Seigneur de Bellouan, nommé Commissaire de la réformation de la Noblesse en 1426. JEAN DE LESQUEN eut de son mariage :

RICHARD, qui suit;
Et ROLLANDE.

IV. RICHARD, I^{er} du nom, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN & de la Villemeneust, héritier principal & noble de JEAN, son père, fut sous la tutelle d'OLIVIER DE LESQUEN, son oncle, qui fit un accord avec Pierre, Seigneur de Bellouan, pour le douaire de Gervaise de Tirecoq, sa femme, veuve de JEAN DE LESQUEN. Il épousa, étant encore mineur, sous l'autorité de son oncle, le 5 Avril 1445, Jeanne de Bodégat, d'une race également ancienne & distinguée, fille d'Alain de Bodégat, Chevalier, Seigneur de la Riaye, & de Jeanne de Limur, dont la mère étoit de la Maison de Malefroit. Cette Jeanne de Bodégat étoit arrière-petite-fille de Caro de Bodégat, l'un des Chevaliers qui se trouvèrent au fameux combat entre 30 Bretons contre 30 Anglois, en 1351; & sœur de Caro de Bodégat, marié, en 1450, à Marie de Rohan-du-Gué-de-l'Isle, fille d'Olivier, Vicomte de Rohan, premier Ecuyer du Duc de Bretagne, & de Marie de Rostrenen. Il fut stipulé, dans le contrat de mariage de Jeanne de Bodégat, par son père & sa mère, que la part qu'elle avoit dans leurs héritages & richesses, seroit sur leur Terre du Vaumorvan, dans le ressort des Rennes. RICHARD DE LESQUEN fit un échange, le 13 Juillet 1456, avec Jean le Felle, Seigneur de la Villegoures, son parent, pour une rente qui lui reve-

noit, comme héritier principal & noble de *Jeanne de la Motte-Fouqué*, son aïeule; & sur la plainte qu'il fit à Jean, Evêque de St.-Brieuc, que des particuliers avoient rompu, dans la Paroisse de Pluduno, les armes & les marques de sa noblesse, *figna & nobilitatis insignia*, il obtint, pour la réparation de ce tort, contre les malfaiteurs, un Monitoire, qui fut fulminé, sous peine d'excommunication, le 26 Juillet 1460. Il eut de son mariage :

OLIVIER, qui suit;

Et ROLLANDE, mariée à *Pierre de Saint-Méen*, Seigneur de la Cordonnais.

V. OLIVIER, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de LESQUEN, de la Villemeneuf & du Vaumorvan, épousa, le 4 Septembre 1475, *Anne de Goyon*, fille de *Charles*, Seigneur de la Bouettardaye, & d'*Olive de Beaumanoir*, fille de *Jean*, Seigneur de Carmoran, mort en 1439, & enterré aux Jacobins de Dinan, dans une Chapelle fondé par la Maison de *Beaumanoir*. Cette *Anne de Goyon* étoit arrière-petite-fille de *Louis de Goyon*, l'un des 30 Bretons qui se trouvèrent au fameux combat de 1351, dont nous avons parlé ci-dessus. De ce mariage vinrent :

1. OLIVIER, qui suit;

2. JACQUES, tige de la branche des Seigneurs du *Pleffix-Tréhen*, rapportée ci-après;

3. & 4. MADELEINE & FRANÇOISE;

5. JEANNE, mariée, le 2 Avril 1513, à *Michel Labbé*, Seigneur de la Ville-Gueuric, en la Paroisse de Trégon;

6. MARGUERITE, femme de *Guyon le Breton*, Seigneur de la Hingandais, fils de *Jacques*, & de *Jeanne de Launay de Coat*;

7. Et JEANNE, alliée à *Lancelot Budes de Guébrant*, d'une ancienne Noblesse, qui a donné un Maréchal de France.

VI. OLIVIER, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de LESQUEN, de la Villemeneuf & du Vaumorvan, fit un accord, le 25 Juin 1511, avec ROLLANDE DE LESQUEN, sa tante, pour terminer les différends qu'ils avoient au sujet des droits qu'elle répétoit dans les successions de RICHARD DE LESQUEN & de *Jeanne de Bodégat*, ses père & mère, dont il étoit le petit-fils & l'héritier principal. Il donna partage noble à ses sœurs MADELEINE & FRANÇOISE DE LESQUEN, & l'accord en fut fait le 19 Juin 1547. Il avoit épousé *Marguerite du Breil-du-Chalange*, fille d'*Olivier*, Seigneur

du Chalange, & de *Guillemette Lenfant*. Cet *Olivier du Breil* étoit Procureur Général de Bretagne & Sénéchal de Rennes, & frère de *Rolland du Breil*, Seigneur de Rays, Sénéchal de Dinan, qui a formé les branches de *Rays* & de *Pontbriant*. OLIVIER DE LESQUEN eut de son mariage :

1. JEAN, qui suit;

2. GUY, Prieur de Saint-Nicolas;

3. JEANNE, mariée, le 25 Novembre 1543, à *Jean Langlais*, Seigneur du Prémorvan, fils de *Jean Langlais-du-Prémorvan*, & de *Marie de Goyon*

4. Et GILLETTE, mariée, le 9 Septembre 1555, à *René de Coëtquen*, Seigneur de la Dieu-xais, d'une Maison ancienne & illustre, dont l'héritière *Louise-Françoise-Maclovie-Céleste de Coëtquen*, fille unique du feu Marquis de *Coëtquen*, Lieutenant Général des Armées du Roi, a épousé, le 6 Octobre 1735, *Emmanuel-Félicité de Durfort*, Duc de Duras, Pair de France, Lieutenant Général des Armées & Chevalier des Ordres du Roi, & premier Gentilhomme de sa Chambre, &c., dont postérité. Voy. DURFORT, branche de *Duras*.

VII. JEAN, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de LESQUEN, de la Villemeneuf & du Vaumorvan, fut chargé, en 1541, de la garde des côtes de l'Evêché de Saint-Brieuc, sous le règne de FRANÇOIS I^{er}, qui, depuis l'union de la Bretagne à la France, fut le premier reconnu, par les Bretons, pour Duc de Bretagne. Depuis cette époque, les Seigneurs de LESQUEN ont toujours continué de remplir des emplois militaires, & donné, en plusieurs occasions, des preuves de leur valeur & fidélité. JEAN DE LESQUEN reçut, le 3 Juillet 1574, l'hommage de Pierre le Bouëtoux, Ecuyer, pour les héritages qu'il tenoit & qui relevoient de la Seigneurie de la Villemeneuf. Il épousa *Madeleine de la Duchais*, fille de *Guérin*, Chevalier, Seigneur de la *Duchais*, dont le nom est le même que celui du Marquis de *Saint-Brice*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conty, marié, en 1751, à *Jacquette-Hyacinthe le Prestre-de-Châteaugiron*. JEAN DE LESQUEN eut de son mariage :

LAURENT, qui suit;

Et trois filles, LAURENCE, PÉTRONILLE & GUILLEMETTE.

VIII. LAURENT, Chevalier, Seigneur de LESQUEN, de la Villemeneuf, du Vaumor-

van & de la Duchais, épousa, le 15 Octobre 1569, *Jeanne de Goyon*, la parente au IV^e degré, morte le 20 Octobre 1624, âgée de 80 ans, fille de *Jean de Goyon*, Seigneur de la Bouettardaye. Leurs enfants furent :

1. MARC, l'un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, tué à la guerre en Picardie, & transporté à Corbic où il fut inhumé ;
2. GILLES, qui suit ;
3. FRANÇOIS, marié à *Perronnelle de Kergu*, fille de *François*, & de *Jeanne de Vifdelou*. Il en eut :

N... DE LESQUEN, mariée à *Jean Poullain*, Seigneur de la Chauffière, dont plusieurs enfans.

4. Autre FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs du *Plessis* & de *Casso*, rapportée ci-après ;
5. JEAN, Prieur de la Trinité ;
6. VINCENT, Religieux ;
7. Autre JEAN, Recteur d'Évran ;
8. Et JULIENNE, mariée à *Jean des Nos*, Seigneur de la Barre, fils de *Jean*, & de *Gillette Lambert*.

IX. GILLES. Chevalier, Seigneur de LESQUEN, de la Villemeneuf, du Vaumorvan, la Duchais, la Villeauvraix, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort vers l'an 1630, avoit épousé, 1^o en 1602, *Bertrande Collet*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de la Villegeffroy, & de *Gillette de Kergu* ; & 2^o le 19 Juin 1621, *Louise du Guiny*, veuve d'*Isaac Giffard*, Seigneur de la Perrine, & fille de *Jean du Guiny*, Seigneur de la Garoulaye & de Bonaban, & de *Julienne le Filz-Hux*. Du premier lit vinrent :

1. PIERRE, mort à 8 ans ;
2. ALAIN, qui suit ;
3. CLAUDE :
4. PERRONNELLE, mariée à *Jean Chartier*, Ecuier, Seigneur de la Ville-Caniot. (Il y a eu sous le règne de LOUIS XI un Evêque de Paris du nom de *Chartier*) ;
5. Et GABRIELLE.

X. ALAIN, Chevalier, Seigneur de LESQUEN, de la Villemeneuf, du Vaumorvan, de la Duchais, la Villeauvraix, la Ferté & la Villegeffroy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître d'Hôtel ordinaire de S. M., en considération de ses services, depuis 20 ans, dans les armées & dans les Etats de la Province, fit un accord, le 8 Juin 1630, avec *Louise du Guiny*, veuve de son père, pour l'affiette de son douaire. Il épousa, 1^o le 17 Février 1630,

Françoise Ferré, fille de *Daniel*, Seigneur de la Villesblanc, & de *Renée de Champa-gne* ; & sœur de *René Ferré*, marié, en 1658, à *Anne-Louise Descartes* ; 2^o le 11 Février 1640, à *Marie de Ploecq*, fille de *Vincent*, Baron de Kergorlay, & de *Susanne de Courtarvel* ; & 3^o le 9 Mai 1648, à *Marguerite de la Palluelle*, veuve de *Louis Poullain*, Marquis de Tramain, fille de *Jean-Jacques de la Palluelle*, & de *Marguerite de la Bli-nais*, & sœur d'*Isaac*, Marquis de la *Palluelle*, marié à *Renée de Rosmadec*, dont il eut *Charlotte de la Palluelle*, fille unique, aïeule de la Comtesse de *Forcalquier*, & de *MM. de Canify*. ALAIN DE LESQUEN eut du premier lit :

1. RENÉE, mariée à *Eustache Ferron*, Seigneur du Chefne, fils de *Guillaume*, & d'*Anne Guérin* ;
2. JEANNE.

Du second lit vinrent :

3. JEAN, Capitaine de Chevaux-Légers, tué à l'attaque d'un poste à Pierrefontaine en Flandre, en 1667 ;
4. FRANÇOIS, Chevalier de Malte ;
5. FRANÇOISE, Religieuse en l'Abbaye de Saint-Georges à Rennes ;
6. MARGUERITE, mariée au Baron de *Kerhoent*, près de Quimper.

Et du troisième lit fortirent :

7. JOSEPH, qui suit ;
8. Et ALAIN, reçu Chevalier de Malte en 1661.

XI. JOSEPH, Chevalier, Seigneur de LESQUEN, de la Villemeneuf, du Val, &c., Capitaine de Chevaux-Légers, épousa, le 6 Juin 1669, *Elisabeth de Fradel*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur des Granges en Bourbonnois, Ecuier de la Grande Ecurie du Roi, & de *Susanne de Rollon de la Ville-neuve*, dont :

1. PAUL-ALAIN, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, mort en 1741, sans enfans de son mariage contracté avec *Thomasse du Hallay*, fille d'*Emmanuel*, Seigneur dudit lieu, de la Borderie & de Kergouanton, & de *Marie-Renée de Sévigné-de-Monimoron* ;
2. JOSEPH, qui suit ;
3. JEAN-LAURENT, appelé *le Chevalier du Val*, Capitaine au Régiment de Charost, tué à la défense de la Citadelle de Liège, qui avoit reçu une garnison, le 23 Octobre 1701, & qui fut prise par les ennemis le 23 Octobre 1702 ;

4. MARGUERITE, mariée à *Jean de Talhouët*, Comte de Keravéon, fils de *Georges*, Seigneur de Keravéon, & d'*Henriette du Breil-du-Chalouë*;
5. Et OLIVE, nommée Abbessé de Saint-Sulpice en Bretagne, en 1721.

XII. JOSEPH DE LESQUEN, II^e du nom, appelé le *Chevalier de la Villemeneust*, Seigneur de Lesquen & de la Villemeneust, Colonel-Lieutenant du Régiment d'Orléans, Infanterie, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, Député des Etats de Bretagne, Brigadier des Armées du Roi, fut sur la liste des Maréchaux de Camp, qui parut peu de tems après sa mort, arrivée le 29 Décembre 1732. Il avoit mérité l'estime particulière de PHILIPPE, Duc d'ORLÉANS, Régent du Royaume, qui lui donna un nom d'affection, l'appelant presque toujours *son brave Colonel*. Il avoit servi avec distinction & donné des preuves de la plus grande valeur dans la guerre, terminée par le Traité de Ryfwick, de 1697, & dans celle pour la succession d'Espagne. Il se trouva à nombre de sièges & de batailles, particulièrement à celle d'Almanza, le 25 Avril 1707, où les François, commandés par le Maréchal de Berwick, battirent les Portugais & les Anglois, commandés par Milord Galloway & le Marquis de las Minas. Le Régiment d'Orléans plia à la première charge des ennemis, qui fut vigoureuse, & étoit en désordre, lorsque le Marquis de la *Villemeneust* saisit un drapeau de son Régiment & se jeta au travers des ennemis; ce qui ranima les soldats de son Régiment, qui les repoussèrent. A l'assaut de Barcelone, en 1714, il fut un des premiers sur la brèche d'un des bastions attaqués; quoique blessé, il resta à son poste à la tête de sa division; en 1713, au siège de Landau, il fut chargé d'attaquer, à la tête des Grenadiers d'Orléans & de Saintonge, une redoute des ennemis, dont le terrain étoit miné. La mine occasionna d'abord un grand désordre, il y fut presque enterré; mais il ne fut pas plutôt dégagé, qu'il se mit à la tête des piquets les plus avancés, & qu'il repoussa les ennemis jusques dans leur chemin couvert. Le Roi lui fit écrire, pour lui en marquer sa satisfaction, & lui accorda 2000 livres de pension. Les personnes qui estiment les qualités du cœur liront avec plaisir un trait particulier qui a fait autant d'honneur

au Marquis de la *Villemeneust*, que ses faits de guerre, & qui caractérisé aussi PHILIPPE, Duc d'ORLÉANS, Régent du Royaume. Ce Prince lui donna une preuve singulière de son estime dans le tems de la querelle des Princes légitimes sur les droits & prérogatives des Princes légitimés. La plupart des courtisans, pour faire leur cour aux Princes légitimes, s'étoient retirés de la Cour du Comte de Toulouse, & le Marquis de la *Villemeneust* n'avoit pas discontinué de lui faire la sienne en ayant toujours éprouvé des bontés; ce qui fit que par une raillerie piquante, dans l'intention de le déservir auprès du Duc d'ORLÉANS, on voulut lui en faire un crime dans l'esprit de ce Prince; mais le Régent répondit: *je connois le Marquis de la Villemeneust, je fais qu'il n'est pas capable d'abandonner ses amis dans aucune circonstance*. Cette réponse fait autant d'honneur au Prince qu'à celui qui en étoit l'objet. Le Marquis de la *Villemeneust* avoit épousé, 1^o le 21 Novembre 1699, *Anne-Barbe le Chevalier*, veuve d'*André du Buisson de Varenne*, Capitaine des Vaisseaux du Roi, morte sans postérité au mois de Mai 1720; & 2^o le 3 Juillet de ladite année 1720, *Barbe-Marguerite-Perrette de Garnier-de-Grandvilliers*, fille d'*Armand-Josse*, Ecuyer, Seigneur de Grandvilliers, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de Beaumont-sur-Oise, Capitaine au Régiment d'Orléans, Ecuyer de M. le Duc d'ORLÉANS, & de *Barbe Tiffart*. Du second lit il a laissé:

1. CHARLES-LOUIS-JOSEPH, qui suit;
2. Autre CHARLES-LOUIS-JOSEPH, né le 19 Octobre 1727, appelé le *Chevalier de la Villemeneust*, Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine;
3. PERRETTE-FRANÇOISE DE LESQUEN DE LA VILLEMENEUST, née le 29 Juillet 1726, mariée, le 28 Avril 1746, à *André-Joseph des Friches-Doria de Braffesse*, appelé le *Marquis Doria*, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine de Cavalerie au Régiment de Fiennes, veuf de *Marie-Anne Colbert de Villacerf*. Le Marquis *Doria*, d'une Maison ancienne de Picardie, est substitué au nom de *Doria*. Voy. FRICIES-DORIA DE BRASSEUSE (DES).
4. 5. & 6. Un fils, & deux filles, mortes en minorité.

XIII. CHARLES-LOUIS-JOSEPH DE LESQUEN, appelé le *Marquis de la Villemeneust*, né le 19

Mars 1721, Seigneur de Lesquen & de la Villemeneuf, Chevalier de Saint-Lazare de minorité en 1724, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, de Pagrément du Roi, le 27 Mars 1765, *Thérèse du Hautoy*, fille de *Charles*, Comte du *Hautoy*, Chambellan de feu LÉOPOLD, Duc de LORRAINE, & Capitaine-Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers de la Garde, & de *Charlotte de Rumes*; & sœur de *Jean-Charles*, Marquis du *Hautoy*, Colonel au Régiment Royal-Rouffillon, Infanterie.

BRANCHE

des Seigneurs du PLESSIS & de CASSO.

IX. FRANÇOIS DE LESQUEN, quatrième fils de LAURENT, & de *Jeanne de Goyon*, épousa, le 9 Avril 1616, *Renée de Talguern*, fille d'*Elie*, Seigneur du Plessis & de Casso, & d'*Isabeau de Téhillac*. Il eut pour fils,

X. CLAUDE DE LESQUEN, Seigneur du Plessis & de Casso, qui épousa, 1^o en 1644, *Julienne Rogon*, fille de *Jacques*, Seigneur de Kermartin, Coaguel, & de *Renée Gibon*; & 2^o le 11 Janvier 1668, *Louise de la Garde*, fille de *François*, Seigneur de la Rive, & de *Marie de Liger*. Elle étoit veuve de *Gilles Pefchart*, Seigneur de la Durantais, fils de *Paul Beschart*, Seigneur de la Durantais, & de *Madeleine de Bégasson*. Il fut père de

XI. ALEXANDRE-MARIE DE LESQUEN, Seigneur de Casso, Capitaine de Dragons au Régiment de la Villegagnon, qui s'est marié le 10 Avril 1707, à *Renée-Pélagie de Bahuno de Berrien*, fille de *François*, Seigneur de Berrien, & d'*Anne de la Coudras de Kerboutier*, dont :

1. CLAUDE-LOUIS, qui suit ;
2. Et ALEXANDRE-GABRIEL, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, tué à la bataille de Guastalla en Italie en 1734.

XII. CLAUDE-LOUIS DE LESQUEN, Seigneur de Casso, Officier au Régiment d'Orléans, Infanterie, épousa, le 27 Mai 1728, *MARIE-CÉLESTE-SUSANNE DE LESQUEN*, sa parente, veuve de *Charles-Martien le Meneust du Chastellier de Bréquigny*, & fille de *BARTHÉLEMY-LOUIS DE LESQUEN*, Seigneur de Carméné, & de *Jacquemine-Agnès de Chevrier*. De ce mariage font issus :

1. MAXIME-LOUIS-JOSEPH, Capitaine, en 1759, au Régiment de Rohan-Rochefort, aujourd'hui

d'hui Poitou, mort à sa Terre de Casso le 11 Septembre 1762, sans enfans de *Vidoire-Louise de la Landelle*, qu'il avoit épousée, le 15 Juillet 1762, fille de *René*, & de *Marguerite d'Andigné de la Chasse* ;

2. RENÉ-ALEXANDRE, qui suit ;
3. Et CÉLESTE-LOUISE-HÉLÈNE, mariée, en 1756, à *Philippe*, Baron de la *Charbotière*, Seigneur de la Grande-Brettonnière, près de Mortagne au Perche, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chartres.

XIII. RENÉ-ALEXANDRE DE LESQUEN, Seigneur de Casso, Capitaine d'Infanterie, en 1760, au Régiment de Poitou, a épousé, le 7 Février 1764, *Gabrielle-Julienne de Nourquer du Camper*.

BRANCHE

des Seigneurs du PLESSIX-TRÉHEN.

VI. JACQUES DE LESQUEN, Seigneur du Plessix-Tréhen, second fils d'OLIVIER, 1^{er} du nom, Seigneur de la Villemeneuf & du Vaumorvan, & d'*Anne de Goyon*, épousa *Simonne le Commandeur*, & en eut :

1. PIERRE, qui suit ;
2. JACQUES, auteur d'une branche dont on ignore la descendance ;
3. Et BONAVENTURE.

VII. PIERRE DE LESQUEN, Seigneur du Plessix-Tréhen, épousa *Bertrande de Vaujoyeux*, dont vinrent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. GILLES, tige de la branche des Seigneurs du *Pont-à-l'Ane*, rapportée ci-après ;
3. Et FRANÇOISE, mariée à *Julien le Français*.

VIII. JACQUES DE LESQUEN, 11^e du nom de sa branche, Seigneur du Plessix-Tréhen, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant de 200 hommes de pied pendant la Ligue sous HENRI III, dont il soutint les intérêts avec beaucoup de valeur & de fermeté, épousa, 1^o *Françoise Simon*, fille de *François*, Seigneur de Tromence, & de *Madeleine de Brézal*; & 2^o *Gillette de Kergu*. Ses enfans furent :

- JACQUES, qui suit ;
- Et ISABEAU, mariée à *Claude de Kergu*, fils de *Georges*, & de *Bertrande Durand*.

IX. JACQUES DE LESQUEN, 11^e du nom, Seigneur du Plessix-Tréhen, épousa *Anne Chartier*, fille de *Charles*, Seigneur de la Ville-Caniot, & de *Renée Giffart*. Il n'en eut

point d'enfans, & la Terre du Pleffix-Tréhen passa à ISABEAU DE LESQUEN, sa sœur.

BRANCHE

des Seigneurs du PONT-A-L'ANE.

VIII. GILLES DE LESQUEN, Seigneur du Pont-a-l'Ané, second fils de PIERRE, Seigneur du Pleffix-Tréhen, & de *Bertrand de Vaujoyeux*, épousa *Louise Morice*, & eut :

IX. FRANÇOIS DE LESQUEN, Seigneur du Pont-a-l'Ané, qui s'est marié à *Jeanne de la Haye-Larré*, fille de *Pierre*, & de *Jacquette de Tournemine*, dont vint :

X. FRANÇOIS DE LESQUEN, II^e du nom, Seigneur du Pont-a-l'Ané, qui épousa, le 27 Juillet 1616, *Jeanne de la Chefnyaye*, fille & unique héritière de *François*, Seigneur de Guéhenno, Felgué, Keroufaut, & de *Marguerite Baillon*. Leurs enfans furent :

1. BARTHÉLEMY-LOUIS, qui suit ;
2. PIERRE-RENÉ, tige de la branche des Seigneurs de *Goizac*, rapportée ci-après ;
3. JEAN-FLORENTIN, Seigneur de la Rivière & de Kervarin, Cornette au Régiment du Roi, Cavalerie, en 1704, mort jeune ;
4. FRANÇOIS, tige de la branche des Seigneurs de *Keroufaut*, mentionnée plus loin.

Et trois filles.

XI. BARTHÉLEMY-LOUIS DE LESQUEN, Seigneur de Carméné, épousa, le 3 Août 1694, *Jacqueline-Agnès de Chevrier*, dont :

1. ALAIN-JEAN, qui suit ;
2. MARIE-CÉLESTE-SUSANNE, mariée en secondes noces, le 27 Mai 1728, à CLAUDE-LOUIS DE LESQUEN, Seigneur de Casso, son cousin, mentionné ci-devant ;
3. JEANNE, Grande Prieure de l'Abbaye Royale de Saint-Sulpice, près de Rennes ;
4. MARIE, Religieuse à l'Abbaye Royale de Montcaffin, près de Joffelin ;
5. Et autre MARIE, restée fille.

XII. ALAIN-JEAN DE LESQUEN, Seigneur de Carméné, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, fut Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, en 1713. Ayant été présenté à Louis XIV, ce Prince lui dit : *Vous êtes bien jeune pour être déjà Capitaine*. Il répondit à Sa Majesté avec vivacité : SIRE, *c'est qu'on ne vieillit point dans votre Régiment d'Orléans*. Cette réponse plut beaucoup au Roi, qui le fit Chevalier de Saint-Louis à 19 ans, avec 2000 livres de pension, en récompense de ses belles actions & des bleffures qu'il avoit reçues au siège de Barcelone en 1714. Il s'est

Tome XI.

fait, depuis, Religieux à la Chartreuse d'Auray en Bretagne, où il est mort le 22 Octobre 1755.

BRANCHE

des Seigneurs de GOIZAC.

XI. PIERRE-RENÉ DE LESQUEN, Seigneur de Felgué & de Goizac, second fils de FRANÇOIS, II^e du nom, Seigneur du Pont-a-l'Ané, & de *Jeanne de la Chefnyaye*, épousa *Charlotte Trouffier*, & en eut :

ROBERT, qui suit ;

Et deux filles, MARIE & CHARLOTTE.

XII. ROBERT DE LESQUEN, Seigneur de Goizac, Officier au Régiment d'Orléans, Infanterie, depuis Major des Gardes-Côtes de l'Evêché de Vannes, & Chevalier de Saint-Louis, épousa, en 1728, *Angélique le Boutouiller*, de laquelle est issue

XIII. MARIE-ANNE DE LESQUEN, qui s'est mariée, le 17 Juillet 1760, à *Julien-Louis de Robien*, Seigneur de Tréalan, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, fils de *Jean de Robien*, & de *Joséphine Eon de Carman*, dont plusieurs enfans.

BRANCHE

des Seigneurs de KEROUSAULT.

XI. FRANÇOIS DE LESQUEN, Seigneur de Keroufaut, quatrième fils de FRANÇOIS, II^e du nom, Seigneur du Pont-a-l'Ané, & de *Jeanne de la Chefnyaye*, a été Capitaine de Cavalerie au Régiment de Noailles, & a épousé, en 1713, *Elisabeth Moro*, dont :

RENÉ-JEAN, qui suit ;

Et ANNE.

XII. RENÉ-JEAN DE LESQUEN, Seigneur de Keroufaut, Capitaine, en 1745, au Régiment de Mailly, Infanterie, aujourd'hui Guyenne, puis Chevalier de Saint-Louis, a été bleffé au siège de Fribourg en Brigand en 1744, & à la bataille de Rocoux en 1746. Il a épousé, le 21 Février 1753, *Jeanne-Cécile Boffinot*, fille de *Pierre-Louis*, & de *Jeanne Perrée*, dont il n'a eu qu'une fille,

ANNE-LOUISE DE LESQUEN. (*Mémoire envoyé, dressé sur les titres.*)

LES ARMES DE LESQUEN DE LA VILLEMENEUST sont : de sable, à 3 fars d'argent, becqués & membrés de gueules, 2 & 1.

BRANCHE

des Seigneurs de L'ARGENTAYE, établie dans l'Evêché de Saint-Brieuc.

On présume que cette branche a pour auteur

G g g

OLIVIER DE LESQUEN, second fils de GUILLAUME, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, & de *Jeanne du Parc*. Son père, comme nous l'avons dit, lui fit don d'une dime dans la paroisse de Pluduno au mois de Janvier 1399. On ignore le nom de la femme d'OLIVIER; mais on croit qu'il eut pour fils,

LOUIS DE LESQUEN, reconnu noble & issu de nobles ancêtres, & déclaré exempt de tous subides le 23 Janvier 1400. Il fut père de

PIERRE DE LESQUEN, Ecuyer, Sieur de Levinac, compris dans plusieurs rôles des montres générales des Nobles de l'Evêché de Saint-Malo, des années 1467, 1477, &c.

THOMAS DE LESQUEN, Sieur de Jeunebois, comparut au nom de PIERRE DE LESQUEN, son père, aux montres de l'Evêché de Saint-Malo en 1477, 81 & 1483. Il fut fait prisonnier de guerre par les François, & racheté moyennant 14 pièces de bon or, que Dom JEAN DE LESQUEN, son frère, donna le 12 Août 1488. Du mariage de THOMAS, accordé avant 1516, avec *Jeanne de Bréhand*, vint entr'autres :

OLIVIER DE LESQUEN, Seigneur de Jeunebois, qui épousa, avant 1564, *Anne Chopin*, dont il eut pour fils aîné,

GEORGES DE LESQUEN, Ecuyer, Sieur de Jeunebois, mort de la peste avec *Françoise de la Bouexière*, sa femme, laissant pour fils unique,

JEAN DE LESQUEN, Ecuyer, Sieur des Salles, de la Marre, de la Ménardaye & de Jeunebois, Capitaine & Lieutenant du Château du Guildo. Il épousa *Jeanne Lavocat*, Dame du Bouan, dont le mariage fut déclaré en la Cour de Villemenu attendant qu'elle étoit de bonne race & famille, de bon gouvernement & religion. Leurs enfans furent :

1. RENÉ, qui suit;
2. JULIEN, Ecuyer, Sieur de la Rougerais;
3. Et YVES, Ecuyer, Seigneur des Salles, Avocat au Parlement de Rennes, puis Prêtre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Saint-Malo.

RENÉ DE LESQUEN, Ecuyer, Seigneur de la Ménardaye, des Salles & de la Marre, Conseiller du Roi, Lieutenant Général de la Marine, & Sénéchal de la Cour de Saint-Malo, fut déclaré noble, issu d'extradition noble, & maintenu dans sa qualité d'Ecuyer le 14 Décembre 1668. Il avoit épousé, en 1639, *Jeanne Artur*, Dame des Milières, dont pour fils aîné,

FRANÇOIS DE LESQUEN, Ecuyer, Sieur de l'Argentaye, qui s'est marié, en 1656, à *Mauricette-Renée de Gourcuff*. Il en eut :

1. RENÉ-AURICE, qui suit;
2. FRANÇOIS, Major de Milices entre les rivières la Rance & l'Arguenon;
3. ALAIN-JOSEPH, Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment d'Humières;
4. LOUIS-JEAN, Sous-Lieutenant dans le même Régiment;
5. ETIENNE, Sieur de la Vieuville, Cadet dans la Flotte du Roi;
6. & 7. JEANNE-RENÉE & MAURICETTE-ROSE.

RENÉ-AURICE DE LESQUEN, Ecuyer, Seigneur de l'Argentaye, de la Ménardaye & de Kerohant, épousa, en 1686, *Geneviève Bouan*, dont :

1. RENÉ-YVES, qui suit;
2. CONSTANT-RENÉ, Ecuyer;
3. Et MARIE-FRANÇOISE, femme séparée de corps & de biens de N... du Bouilly, Ecuyer, Seigneur de Refnon.

RENÉ-YVES DE LESQUEN, Ecuyer, Seigneur de l'Argentaye, né le 8 Mars 1687, épousa le 7 Février 1710, *Marguerite-Françoise-Agnès de la Chapelle*, Dame de Villefalou, fille de François, Ecuyer, Seigneur de Villefalou, Lieutenant-Colonel de la Noblesse de l'Evêché de Saint-Brieuc, & de *Renée-Agnès Tranchant*, dont :

CONSTANT-FRANÇOIS-RENÉ DE LESQUEN, Ecuyer, Seigneur de l'Argentaye, né le 10 Mai 1711, reçu Page du Roi dans la Grande Ecurie le 13 Mai 1728. (Extrait de l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 333.)

Cette branche, dont nous n'avons point l'état actuel, porte pour armes: *de gueules, à l'épervier d'argent, becqué & membre d'or, la tête contournée, accompagné en chef d'un croissant renversé entre deux molettes, et en pointe d'une autre molette, le tout d'or.*

LESRAT ou LE RAT, Famille établie à Angers.

GUILLAUME DE LESRAT, né à Villiers-Charlemagne, dans le diocèse du Mans, fils de PASCAL LESRAT, fut Docteur en Droit en l'Université d'Angers, le 3 Septembre 1521, Avocat à Paris, depuis Abréviateur des Lettres Apostoliques sous CLÉMENT VII, à Rome, Commandant de l'armée de l'Eglise sous ce Pontificat, & ensuite Conseiller au Grand Conseil. Il se trouve sur la liste du 20 Juin

1537 ; ce fut dans ce tems qu'il quitta le nom de *le Rat*, pour prendre celui de LESRAT. Il retourna à Angers, où il fut Lieutenant Général en la Sénéchaussée, puis Lieutenant Général & Prédident au Présidial, créé en 1551. Il mourut le 10 Juillet 1563, âgé de 64 ans, & avoit épousé *Michelle*, ou *Marie Boudet*, alliée aux *Morvilliers* & aux *Séguier*, de laquelle il eut :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. GUY, Seigneur de Briottières, Chanoine de l'Eglise d'Angers, en Juillet 1558, jusqu'en 1560, Conseiller au Parlement de Bretagne, ensuite Prédident & Lieutenant Général au Présidial d'Angers. (MM. DE LESRAT d'aujourd'hui en descendent) ;
3. JEANNE, femme de *René Louet*, Lieutenant Particulier au Présidial d'Angers ;
4. Et ANNE, morte fille.

GUILLAUME DE LESRAT, Seigneur de l'Ancreau, Prédident au Présidial d'Angers, puis Prédident au Parlement de Bretagne le 1^{er} Septembre 1573, mort à Paris en Septembre 1586, avoit épousé *Françoise de Grignon*, morte le 20 Mai 1580, laissant :

GUILLAUME DE LESRAT, Chevalier, Seigneur de l'Ancreau, Conseiller au Parlement de Bretagne, puis à celui de Paris le 6 Août 1613, Procureur du Roi au Châtelet le 3 Septembre 1618, puis Prédident aux Requêtes du Palais le 12 Janvier 1628, & Prédident en la troisième Chambre des Enquêtes du Parlement, cité aux preuves de Malte de 1673. Il avoit épousé, par contrat du 13 Septembre 1615, *Catherine Feydeau*, fille de *Denis*, Chevalier, Seigneur de Brou, Prunelay, la Villeneuve, Calende, &c., Conseiller du Roi en tous ses Conseils d'Etat & Privé, & de *Marguerite le Maire*, sa première femme, dont il eut :

GABRIELLE DE LESRAT, morte le 18 Juin 1686, qui s'est mariée, le 16 Février 1640, à *Charles le Jay*, Maître des Requêtes, Baron de la Maison-Rouge & de Tilly, Conseiller au Grand Conseil, mort en Septembre 1671, dont des enfans. Voy. JAY (LE), à Paris.

On trouve encore de cette Famille deux filles, qui peuvent être sorties du mariage de Guy, Seigneur de Briottières, dont nous avons parlé ci-devant, savoir :

FRANÇOISE, femme de *Christophe de Sefmajons*, Seigneur de la Sauzinière, dont des enfans ;

Et LUCRÈSE, mariée à *Jean Chaillou*, Maître

des Comptes. (C'est ce que nous favons sur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *d'azur, à une tête de loup arrachée d'or, au chef coufu de gueules*.

LESSAY. Les Seigneurs de ce nom font une branche de la Maison de *Briçonnet*. Ils ont commencé à *Charles Briçonnet*, Seigneur de Leflay, &c., second fils de *François*, & de *Jeanne de Tavel*, dont la postérité subsiste. Voy. BRIÇONNET.

LESSELINE ou LIESSELINE, ancienne Famille de l'Élection de Bayeux, Généralité de Caen en Normandie, dont nous ne pouvons donner qu'une notice, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

JEAN DE LESSELINE, de la Paroisse de Trun-gy, Sergenterie de Briquefard, Élection de Bayeux, fut reconnu noble d'ancienne race, l'an 1463, par Raymond de Montfaut, Commissaire du Roi. Ses descendans firent également leurs preuves d'ancienne noblesse, ès années 1598 et 1599, devant M. de Roilly.

JEAN DE LESSELINE, Écuyer, de la Paroisse de Bernières-Bocage, Sergenterie de Briquefard, Élection de Bayeux ; JEAN & PHILIPPE, de la Paroisse de Loucelles, Sergenterie de Cheux ; & JEAN DE LESSELINE, de la Paroisse de Crefférons, Sergenterie d'Etreham, Élection de Caen, furent confirmés dans leur noblesse, en 1666, par M. de Chamillart, Intendant de Caen.

Un manuscrit ancien marque que JEAN DE LESSELINE, bâtard, fut légitimé & anobli par le Roi en 1532.

OLIVIER DE LESSELINE, Écuyer, fut tué près de Putot, à 3 lieues de Caen, le Samedi 7 Mars 1573. Il étoit redouté dans le pays.

MATHIEU DE LESSELINE, Écuyer, & sa femme, de la R. P. R. furent brûlés par accident dans leur maison, le 14 Janvier 1575.

JACQUES DE LESSELINE, Écuyer, décéda le 22 Mars 1595, & *Françoise de Vassy*, son épouse, mourut peu de tems après lui. Ils laissèrent une modique fortune à leurs enfans, par le peu d'économie qu'ils avoient eu.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 6 billettes du même, 2 & 1, & en pointe de 3 épées d'argent, la pointe en bas, 2 & 1*.

‡ LESSEPS, Famille ancienne, originaire G g g ij

de Bayonne, connue & considérée dans cette ville, sans interruption, dès l'an 1450, époque de la reddition à la France, par capitulation entre CHARLES VII & HENRI VI, Roi d'Angleterre. DOMINIQUE DE LESSEPS, ancien Ministre du Roi à Bruxelles, a obtenu pour lui & pour les siens, des Lettres de Noblesse, en considération de leurs services rendus à l'Etat de père en fils, datées de Fontainebleau en Octobre 1777.

PIERRE DE LESSEPS, né le 2 Janvier 1690, Secrétaire de la ville & de la Chambre de Commerce à Bayonne & Secrétaire des Commandemens de la feue Reine d'Espagne, MARIE-ANNE DE NEUBOURG, qui s'étoit retirée dans ladite ville, est mort le 20 Août 1759. Il avoit épousé à Bayonne, le 27 Janvier 1715, *Catherine de Fourcade*, née en Juillet 1691, & morte le 22 Août 1760. De leur mariage, célébré à Bayonne le 27 Janvier 1715, sont provenus :

1. DOMINIQUE, qui suit ;
2. PIERRE, né le 17 Décembre 1716, décédé aux Indes Espagnoles ;
3. ARNAUD-PASCAL, né le 10 Juillet 1719, pareillement décédé ;
4. JEAN-BARTHÉLEMY, né le 24 Juin 1720, établi à Bayonne, Trésorier Secrétaire de la ville & de la Chambre de Commerce ;
5. JEAN-PIERRE, né le 7 Juin 1721, décédé après ;
6. MARIETTE-DOMINIQUE, né le 3 Novembre 1722, pareillement décédé ;
7. MICHEL, né le 3 Février 1729, Secrétaire de l'Ambassadeur du Roi à la Haye en 1750, qui a passé l'année d'après à Versailles, où il a été attaché au Département des Affaires Etrangères, où il est encore aujourd'hui durant cette époque. Il a été près d'un an chargé des Affaires du Roi près du Gouvernement Général des Pays-Bas, & a accompagné les Ministres du Roi, aux Cours de Hanovre, d'Espagne, de Portugal ; & enfin, par une autre mission en Bretagne, lors de l'expédition du Maréchal de Confians ;
8. MARTIN, né le 17 Octobre 1730, ci-devant Consul de France en Espagne, ensuite Commissaire de la Marine à Hambourg, actuellement Consul Général de la Nation Française en Russie ;
9. MARIE, née le 12 Décembre 1717, morte peu après ;
10. CATHERINE, née le 12 Septembre 1724, mariée, à Bayonne, à M. *de la Rue*, Officier de la Monnoie ;

11. GRACIEUSE-FRANÇOISE, née le 4 Octobre 1725, restée fille ;
12. PLAISANCE, née le 13 Novembre 1727, décédée peu après ;
13. JEANNE-MARIE, née le 17 Mars 1733, mariée à N... *du Broc*, Lieutenant de Frégate du Roi, décédée en 1760 ;
14. Et ETIENNETTE, née le 17 Septembre 1735, veuve de N... *Simonnin*, Professeur d'Hydrographie, à Bayonne, décédée en 1778.

DOMINIQUE DE LESSEPS, aîné de tous ces enfans, né à Bayonne, le 25 Octobre 1715, a servi 32 ans dans les Affaires du Ministère du Roi Louis XV ; a obtenu, en récompense de ses services, des Lettres de Noblesse, du mois d'Octobre 1777, acquises suivant l'expression desdites Lettres, à titre de justice, plutôt qu'à titre de grâce, & ces Lettres ont été enregistrées au Parlement de Toulouse & à la Cour des Aides de Montauban. Il possède une Terre appelée le Colombier, en toute justice, & a épousé, par contrat du 11 Novembre 1765, devant le Notaire de Montauban, *Charlotte-Claire Duc*, fille du Receveur des Finances de ladite Généralité, dont :

1. MARIE-MICHEL-CHARLES-DOMINIQUE, né le 29 Août 1767 ;
2. JEAN-BAPTISTE, né le 5 Mars 1773 ;
3. PASCAL, né le 5 Août 1779 ;
4. Et JEANNE-MARIE-CHARLOTTE, née le 20 Juin 1770.

Les armes : *d'argent, à un cep de vigne de sinople, planté sur une terrasse du même, mouvante de la pointe de l'écu, tigé aussi de sinople, fruité dans le milieu de deux grappes de raisin de sable, & surmonté d'une étoile d'azur.*

* LESTANG, Seigneurie en Dauphiné, érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juillet 1643, enregistrées au Parlement le 26 Décembre suivant, & en la Chambre des Comptes de Grenoble le 3 Décembre 1646, en faveur d'*Antoine de Murat de Lestang*, premier Baron du Lyonnais, fils de *Jacques de Murat de Lestang*, Maréchal de Camp en 1576, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Sébastienne de Grolée de Viriville*. Voy. MURAT DE LESTANG.

LESTANG ou L'ESTANG, Famille établie dans le Berry, qui a formé plusieurs branches, savoir celles de *Villemont*, des *Girards*, de *Rochepeau* & de *la Courtauderie*, anciennement Sieurs de *Montaboulin*.

Il y a dans l'Évêché de Léon une Famille du nom de L'ESTANG du RUSOEC, déclarée noble & issue d'extradition noble, par un Arrêt des Commissaires du Roi, en Bretagne, du 18 Juillet 1669. Deux de ses descendants, Pun, AMBROISE-MARIE DE L'ESTANG, Seigneur du Ruqec; l'autre, du côté maternel, François de Launay, Seigneur de l'Estang, comme héritier de JEANNE DE L'ESTANG, sa bis-aïeule, reconnurent, par une Déclaration signée d'eux, en date du 19 Août 1724, que les Sieurs de Montaboulin étoient, par une tradition suivie, de la même souche que les Seigneurs du Ruqec; qu'ils avoient connoissance qu'un GUILLAUME DE LESTANG, Ecuyer, suivit le parti de Charles de Blois, contre Jean de Montfort; qu'après la mort de Charles de Blois, tué à la bataille d'Uray en 1364, ayant été contraint de quitter la Bretagne, sa patrie, il se retira au service de Jeanne de Bretagne, veuve de Charles de Blois, de laquelle il obtint la charge de Gouverneur & Capitaine du Dorat, & qu'il forma trois branches, qui s'établirent, l'une en Provence, l'autre en Poitou, & la troisième dans le Berry. C'est de cette dernière dont nous allons parler, d'après l'Armor. génér. de France, reg. III, part. 1.

I. PIERRE DE LESTANG, 1^{er} du nom, Ecuyer, Sieur de Borderouffe, né en Bretagne, eut pour fils :

II. GUILLAUME DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Montaboulin, de Ville-Claire, de Pondeau, de Bourdoifeau, de Condé, de la Chaise, de Ronzay-le-Fresne, de Vaux, &c., qui fut père de

III. JACQUES LE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Pondeau, qui épousa Françoise Pennier, & en eut :

IV. PIERRE DE LESTANG, II^e du nom, Ecuyer, Sieur de Montaboulin, &c., qui s'est marié trois fois. Sa première femme fut Jacqueline Perrotin, dont vint :

V. JACQUES DE LESTANG, II^e du nom, Ecuyer, Sieur de Montaboulin, du Tremble, de Rochepeau & de Beaugard, Conseiller Procureur au Siège Royal des Prévôté, Eaux & Forêts, & Bailliage d'Issoudun, en 1650. Il avoit épousé, le 12 Juin 1637, Jacqueline Mayet. Leurs enfans furent :

PIERRE, qui suit;

Et FRANÇOIS, auteur de la branche des Sieurs de Rochepeau, rapportée ci-après.

VI. PIERRE DE LESTANG, III^e du nom, Ecuyer, Sieur de Montaboulin, Conseiller Procureur du Roi au Siège Royal d'Issoudun en 1683, puis Honoraire, par Lettres du 16 Juin 1710, avoit épousé, par contrat du 31 Janvier 1669, Marie Augier, de laquelle il eut :

VII. FRANÇOIS-JOSEPH DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Montaboulin & des Girards, né le 18 Septembre 1684, Conseiller Procureur du Roi au Siège Royal de la ville d'Issoudun, dont il obtint des Lettres d'Honoraire en 1734. Il fut déchargé du droit de francs-fiefs, tant par une décision du Conseil du 8 Septembre 1726, en conséquence de ce qu'il avoit justifié la possession de sa noblesse depuis l'an 1610, que par une Ordonnance de l'Intendant de Berry, du 19 Février 1727. Il avoit épousé, en 1709, Anne Courtin, dont sont issus :

1. PIERRE-JOSEPH, qui suit;
2. PHILIPPE, baptisé en 1711, Prieur de Cencoings, au Diocèse de Bourges;
3. FRANÇOIS, rapporté après son aîné;
4. FÉLIX-FRANÇOIS, mort en bas âge;
5. 6. & 7. Et trois filles, l'une mariée, & les deux autres Religieuses.

VIII. PIERRE-JOSEPH DE LESTANG, Ecuyer, Seigneur de Villemont, baptisé le 7 Août 1711, Conseiller Procureur du Roi au Siège Royal d'Issoudun, a épousé, le 4 Novembre 1733, Catherine Tabaut, dont est issue une fille, nommée

ANNE, née le 9 Janvier 1736.

VIII. FRANÇOIS DE LESTANG, Ecuyer, Seigneur des Girards, baptisé en 1717, troisième fils de FRANÇOIS-JOSEPH, & d'Anne Courtin, fut Lieutenant dans le Régiment de la Marine le 16 Mars 1735, & déchargé, comme noble du droit des francs-fiefs, par Ordonnance de l'Intendant de Berry, du 25 Mars 1740. Il a épousé, le 15 Avril 1739, Anne-Marie-Thérèse Bonin, dont deux filles.

BRANCHE

des Sieurs de ROCHEPEAU.

VI. FRANÇOIS DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Rochepeau, né en 1650, second fils de Jacques II, Sieur de Montaboulin, & de Jacqueline Mayet, épousa, en 1687, Anne Pearron, & en eut entr'autres enfans :

VII. JEAN DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de

Rochepeau, Lieutenant Particulier & Criminel aux Bailliage & Siège Préfédial d'Ifoudun, qui époufa, par contrat du 9 Mai 1723, *Elifabeth le Roy*, dont il a laiffé :

1. RENÉ, qui fuit ;
2. JEAN-FRANÇOIS, Ecuyer, né le 5 Septembre 1726 ;
3. PIERRE, baptifé le 2 Août 1727 ;
4. Et CATHERINE-ELISABETH, née le 21 Juin 1731.

VIII. RENÉ DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Rochepeau, né le 29 Mars 1725, a été reçu Confeiller Procureur du Roi au Siège Royal d'Ifoudun, le 20 Janvier 1747, fur la régnation de PIERRE-JOSEPH, fon cousin. (On ignore s'il est marié, & fa poftérité, n'ayant point reçu de *Mémoire*.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'argent, posées deux en chef, & la troifième sous le chevron, soutenue de 2 cœurs du même, appointés au bas de l'écu.*

LESTANG ou L'ESTANG DE RY, ancienne Noblesse du Poitou.

On lit dans le *Mercur de France* de Mai 1740, pag. 1039, que JACOB DE LESTANG DE RY, Commandant pour le Roi dans les Ville & Château de Saumur, & pays Saumurois, avoit époufé *Louife de Saint-Eftan*, dont il a eu

LOUISE-FRANÇOISE, qui s'est mariée avec *Pierre-Marc-Antoine Gouffier*, Comte de Caravas & de Pallavan, chef du nom & des armes de la Maifon de *Gouffier*, & le feul qui reflât de la branche des Ducs de *Roanetz*, mort le 2 Mai 1740, âgé de 66 ans 4 mois, ne laiffant que des filles. Voy. GOUFFIER.

LESTENDART. Voyez ESTENDART (L').

LESTÉVENON, ou L'ESTÉVENON VAN BERKENRODE, Famille noble de Hollande, dont eft

MATHEUS LESTÉVENON VAN BERKENRODE, Seigneur de Berkenrode & de Stryen, dans la Province de Hollande, Foreftier héréditaire de Bréderode, Député de la Province de Hollande à l'Assemblée des Etats Généraux des Provinces-Unies, Ambafadeur de leurs Hautes Puiffances à la Cour de France, &c. Il a époufé, 1^o le 28 Juillet 1749, *Catherine Windfor*, morte fans enfans, fille de feu *Tho-*

mas Windfor, Lord-Baron de Montjoy en Angleterre, Pair de la Grande-Bretagne, Vicomte & Baron de Windfor en Irlande, auffi Pair de ce Royaume ; & 2^o *Marie-Wilhelmine van der Duyn*, fille de feu *Nicolas*, Baron de Duyn, Seigneur de Saint-Gravenoer, Lieutenant Général de la Cavalerie Hollandoife, Quartier-Maitre-Général des Armées de la République, & de la fœur de *Milord Albemarle*, dont pour fils unique,

WILHEM-ANNE LESTÉVENON VAN BERKENRODE, né à Paris le 14 Octobre 1750, & tenu fur les Fonts au nom du Prince Stathouder, & de la Princesse Gouvernante.

C'est ce que nous favons, n'ayant point reçu de *Mémoire* fur cette Famille, qui, félon l'*Armorial*, par Dubuiffon, porte : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au croiffant d'argent ; au chef d'or, chargé de 3 sautoirs de fable ; aux 2 & 3 d'argent, à 3 rofes de gueules, & un croiffant en abîme du même : le tout enclous dans un double trefcheur contre-fleur de finople ; & fur le tout : de gueules, au lion écartelé de fable & d'argent.*

LESTOCQ, Famille noble & ancienne de Picardie, qui remonte à

JEAN DE LESTOCQ, Ecuyer, Seigneur de Grandval, lequel fervoit en qualité d'Ecuyer des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de Robin Emery, Ecuyer, puis dans celle de Jean Bretas, Chevalier Bachelier, comme il paroît par les revues qu'en fit, les 8 Mai & 8 Juin 1407, Ayas Heron, Tréforier des guerres. Il fervit auffi dans la Compagnie de Raoul de Flandre, Chevalier Bachelier, fuyant la montre qui en fut faite à Paris par le Maréchal de Bourgogne, le 27 Octobre 1411, & fe trouva à la bataille d'Azincourt, donnée contre les Anglois le 25 Octobre 1415, ainfi qu'il conte par le rôle fait alors, qui eft en la Chambre des Comptes.

NICOLAS DE LESTOCQ, Seigneur de Beaufort, defcendu de JEAN par divers degrés, fonda la Chapelle de Saint-Nicolas en la Terre de Tirancourt, par fon testament du 2 Novembre 1677, & poffédoit un cabinet de médailles très-curieux, qu'il avoit eu de fon père, ainfi que l'ont remarqué du Cange & Trifan, auffi bien que le P. Sirmond. Il avoit époufé *Antoinette du Mont*, fœur de *Nicolas*, Seigneur de Termont & de Belloy en partie, Confeiller au Préfédial d'Amiens, dont :

ADRIEN, qui fuit ;

Et FRANÇOISE, mariée, en 1651, à *François de Villers*, Seigneur de Rouffeville, Contrôleur des Guerres en 1693, fils de *Louis de Villers*, Seigneur de Rouffeville, & de *Catherine de Sacy*.

ADRIEN DE LESTOCQ, Seigneur de Beaufort, de Termont, de Rivière-lès-Tirancourt & de Belloy en partie. Lieutenant François des Cent Suisses de la Garde ordinaire du Corps de MONSIEUR, frère unique du Roi, obtint de S. M. des Lettres de confirmation de noblesse au mois de Novembre 1680, qui furent enregistrées dans toutes les Cours au mois de Février 1681. Il épousa *Henriette-Bénédicté de Sorel*, femme de Chambre de MADAME, Duchesse d'ORLÉANS, dont il a eu plusieurs enfans, entr'autres :

1. PHILIPPE, nommé par MONSIEUR, frère unique du Roi, & Madame la Duchesse de Savoie ;
2. CHARLOTTE-PHILIPPE, nommée par M. le Duc de Chartres, & par MADAME, Duchesse d'ORLÉANS ;
3. Et CATHERINE.

Cet ADRIEN DE LESTOCQ, Seigneur de Beaufort, avoit pour cousins germains :

GUILLAUME DE LESTOCQ, célèbre Docteur, & Professeur Royal en Théologie de la Maison & Société de Sorbonne, Prieur de Domart-en-Ponthieu, & Chanoine de la Cathédrale d'Amiens ;

Et ANTOINE DE LESTOCQ, Seigneur de Saleux, qui a exercé la charge de Procureur du Roi à Amiens pendant plus de 30 ans, & a laissé de *Marie Parmentier*, sa femme,

CHARLES, Seigneur de Saleux, qui lui a succédé dans la même charge ;

Et plusieurs cadets, qui ont servi dans les troupes de S. M., en qualité de Capitaines. (*Nobiliaire de Picardie*, pag. 293 & 294.)

Les armes : *d'azur, semé de billettes d'or ; à la bande d'argent, chargée de 3 molettes d'épéron de gueules, brochante sur le tout.*

LESTRADE DE LA COUSSE, en Périgord. C'étoit une coutume, dans les tems reculés, parmi la grande Noblesse, que les cadets quittassent le nom propre de leur Famille, pour prendre celui d'une Terre qui leur appartenoit : celle de LESTRADE DE LA COUSSE, originaire du Périgord, est du nombre. Elle est venue s'établir en Bourgogne depuis environ 70 ans. Elle quitta le nom de

LESTRADE & ne retint que celui de LA COUSSE, Terre possédée par cette Famille depuis plusieurs siècles, & qui l'est encore aujourd'hui par PHILIBERT DE LESTRADE, Comte de la Couffe, en Périgord, chef de la branche aînée. Le peu d'ordre qui se trouve dans les Archives de cette Famille, ne permet pas d'en donner une filiation bien suivie au-delà du XIV^e siècle. Au reste, on ne remontant que jusqu'à ce tems, elle peut entrer dans tous les Chapitres nobles. Le premier, dont on ait connoissance, est

I. BERNARD DE LESTRADE, qui vivoit dès 1410. Il prend la qualité de *Chevalier*, dans son contrat de mariage, du 11 Avril 1439, avec *Marie de Jaubert*, reçu par *Leymarie de Jacot*, ayant les sceaux. Ce contrat est signé de haut & puillant Prince Jean, Duc de Bretagne, Comte de Périgord & Vicomte de Limousin, & passé en sa présence. Il constitua même la dot de cette *Marie de Jaubert*, dont la quittance du paiement est au bas. Il est bon de remarquer ici que le Duc de Bretagne n'auroit pas fait épouser, à BERNARD DE LA-COUSSE, cette Demoiselle, s'il n'eût été de bonne noblesse ; & que ce Prince n'eut pas permis qu'il prit, dans son contrat de mariage, la qualité de *Chevalier*, titre qui n'étoit donné, dans ces tems-là, qu'aux Seigneurs de la plus haute distinction. Il y avoit même des Gentilshommes de très-bonnes Maisons, qui ne prenoient alors que la qualité d'*Ecuyer*. Du mariage de BERNARD DE LESTRADE vinrent :

1. JEAN, dont on ne fait rien, si ce n'est qu'il mourut sans enfans, puisque par son testament, du 6 Mars 1506, il institua, pour héritier universel, JEAN DE LESTRADE, son neveu, mentionné au degré III ;
2. Et autre JEAN, qui fuit.

II. JEAN DE LESTRADE, Chevalier, Seigneur de la Couffe, épousa *Marie de Marcirion*, d'une Maison illustre de Périgord, dont il eut :

III. JEAN DE LESTRADE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Couffe, qui s'allia, par contrat du 19 Juin 1509, reçu par *le Favre*, Notaire Royal, *Jeanne de la Tour-d'Auvergne*, d'une des plus illustres Maisons du Royaume. De ce mariage vinrent :

JEAN, qui fuit ;

Et autre JEAN, réduit à sa légitime par le testament de sa mère, du 19 Avril 1528, reçu

par *Malardit*, Notaire Royal. On ignore s'il prit alliance.

IV. JEAN DE LESTRADE, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Couffe, épousa, par contrat du 10 Juillet 1443, reçu par *Géraudon*, Notaire Royal, *Françoise de Rilhae*, d'une des plus illustres Maisons d'Auvergne, dont :

FRANÇOIS, qui suit ;

Et ALAIN, auteur de la branche établie en Bourgogne, rapportée ci-après.

V. FRANÇOIS DE LESTRADE, Chevalier, Comte de la Couffe, Seigneur dudit lieu, de Coulaures, & de Verrières, épousa *Jeanne de Gimel*, Dame de Salvart. C'est ce qui paroît par leur testament mutuel, reçu par *Fargis*, Notaire Royal, en date de 17 Mars 1604. Ils eurent pour fils unique,

VI. JEAN DE LESTRADE, IV^e du nom, Chevalier, Seigneur de la Couffe, qui se maria avec *Ijabeau de Ferrières*, Dame de Sauvabeuf, d'une bonne Maison du Périgord. Leur fils,

VII. CHARLES DE LESTRADE, Chevalier, Comte de la Couffe, épousa, par contrat du 10 Janvier 1660, reçu par *Desmoulins*, Notaire Royal, *Antoinette du Chesne*. Il fit son testament le 18 Septembre 1685, reçu par *Guichon*, Notaire Royal. Ils eurent :

PHILIBERT, qui suit ;

Et un autre garçon, dont on ignore le nom.

VIII. PHILIBERT DE LESTRADE, Chevalier, Comte & Seigneur de la Couffe, Coulaures, Verrières, &c., eut, de *Marguerite de Bonny*, son épouse,

1. GABRIEL, qui suit ;

2. CHARLES, dit *le Chevalier de la Couffe*, Capitaine d'Infanterie ;

3. ANNE, dit *le Chevalier de LESTRADE*, aussi Capitaine d'Infanterie ;

Et sept filles, dont trois Religieuses, & quatre mariées à des Seigneurs de distinction dans le Périgord.

IX. GABRIEL DE LESTRADE, Chevalier, Comte & Seigneur de la Couffe, Coulaures & Verrières, Capitaine de Cavalerie, a épousé *N... de Lasleyrie du Saillant*, fille du Marquis du Saillant. De ce mariage font nés des enfants, dont on ignore les noms.

Nota. On n'a point rapporté les services de cette branche du Périgord, parce qu'on n'a pas les brevets, & qu'on est trop éloigné pour les favoir au juste.

BRANCHE

établie en Bourgogne.

V. ALAIN DE LESTRADE DE LA COUSSE, Baron d'Arcelot, second fils de JEAN, III^e du nom, & de *Françoise de Rilhae*, quitta le nom de LESTRADE, & ne signa que celui de *la Couffe*. Il eut 10000 livres pour falcégitime, dont il donna quittance à FRANÇOIS DE LESTRADE, son frère, en date du 2 Décembre 1608, reçue par *Fargis*, Notaire. Il fut amené en Bourgogne en qualité de Capitaine de 100 Reitres, l'an 1581, lors de l'assemblée des Etats de Bourgogne par le Duc de Mayenne, Gouverneur de la Province. Son mérite & sa valeur lui firent obtenir une charge de Capitaine de 100 hommes d'armes, & il épousa, par contrat passé devant *Jean Clopin*, Notaire Royal, le 2 Mai 1599, *Claude-Françoise de Baissey*, fille & unique héritière d'*André de Baissey*, Chevalier de l'Ordre du Roi (d'une Maison originaire d'Amsterdam, & qui vint s'établir en Bourgogne dès le XII^e siècle), & de *Claude de Marnier*; & petite-fille d'*Antoine de Baissey*, Chevalier, Baron de Thil-Châtel, Bourberain, &c., Lieutenant pour le Roi dans le Duché de Milan, Colonel de 14000 Suisses, Capitaine de 100 hommes d'armes, & Bailli de Dijon. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, qui suit ;

2. FRANÇOIS, appelé *le Chevalier d'Arcelot*, Gentilhomme de la Reine, mère de LOUIS XIII, tué devant Nancy, sans alliance ;

3. GASPARD, nommé *le Chevalier de la Couffe*, tué, dans le Château de Trouhans, par Galas, qui commandoit l'armée Impériale, au siège de Saint-Jean-de-Lône ;

4. JEAN-BAPTISTE, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, ainsi qu'il résulte de l'acte du 31 Janvier 1637, reçu par *Beruchet*, Notaire Royal, & du testament de sa mère, fait le 10 Septembre 1631 ; il mourut en 1651 ;

5. Et ANNE, mariée à *Charles de Pontallier* (d'une très-bonne Maison du Comté de Bourgogne), Marquis de Trailly, Colonel d'un Régiment de son nom, & Chef d'Escadre sur les mers du Ponant.

VI. CHARLES DE LA COUSSE, Chevalier, Baron d'Arcelot, ainsi qualifié par Arrêt du Roi rendu en son Conseil Privé, en date du 27 Août 1650, servit, pendant près de 20 ans, dans le Régiment du Prince de Conty, & dans celui de Trailly, en qualité de Capitai-

ne. Il commandoit le Régiment du Marquis de Trilly, son beau-frère, près du Pont de Sainte-Menehould, le 29 Janvier 1639. Galas, Général de l'armée Impériale, étant venu faire le siège de Saint-Jean-de-Losne, le 25 Octobre 1661, CHARLES DE LA COUSSE, qui étoit pour lors dans son Château de Trouhans, se jeta dans cette Ville avec le Sieur de Tremond, fit prendre les armes aux habitans, & la défendit si glorieusement, qu'il força le Général Allemand d'en lever le siège le 3 Décembre suivant, & d'abandonner son entreprise; mais il alla faire le blocus du Château de Trouhans, qu'il avoit appris appartenir à CHARLES DE LA COUSSE, le prit d'assaut & le brûla. après avoir fait massacrer GASPARD DE LA COUSSE, qui le défendoit avec les habitans de ses Terres. Il épousa, en 1638, *Jeanne de Malain*, fille unique de *Jean*, Baron de *Malain*, Seigneur dudit lieu & de *Savigny*, & de *Michelle de Bouvot*. De cette alliance vinrent :

1. GASPARD, qui suit ;
2. & 3. JULIEN & CHARLES, Religieux.

VII. GASPARD DE LA COUSSE, Chevalier, Baron d'Arcelot, fut Alcade de Chambre de la Noblesse de Bourgogne en 1677. La mort, qui l'enleva jeune, ne lui permit pas de rendre aucun service au Roi & à sa Patrie dans les armées. Il avoit épousé, par contrat du 6 Août 1674, reçu par *Languet*, Notaire, *Marie de Jarry de la Jarrrie*, fille de N... de *Jarry de la Jarrrie*, Seigneur de la Prévôté de *Cesley*, Ecuyer de la Grande Ecurie, & de *Marie le Mulier*. Elle se remaria à *Claude d'Orfans*, Chevalier, Baron d'Orvain, & en eut : *Claire d'Orfans*, Dame d'Ampillyles-Bordes, décédée en 1768. De son premier lit sortirent :

JACQUES, qui suit ;

Et JOSEPH-FRANÇOIS, dit le *Chevalier d'Arcelot*, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & ancien Colonel du Régiment de Poitou. Il servit son Prince; pendant l'espace de 52 ans, avec distinction; se trouva aux sièges de Casal en Italie, & de Fribourg en Brisgau, où il commandoit le Régiment; il prit une demi-lune d'assaut, où il y eut plus de 20 Officiers tant tués que de blessés, & où lui-même courut grand risque de sa personne. Cette action lui attira l'admiration de toute l'Armée, & l'éloge du Maréchal de Villars, son Général. Il se trouva aussi aux batailles de Malplaquet, d'Hu-

Tome XI.

ningue & d'Oudenarde; fit depuis les campagnes de Bohême, de Bavière & d'Italie, où il se distingua particulièrement dans la guerre de 1741. Il commanda son Régiment à l'affaire du Château-Dauphin en Piémont, où il montra combien il avoit acquis d'expérience à la guerre, par la bonne contenance qu'il fit en montant à l'assaut, malgré son grand âge; se trouva encore aux batailles de la Madona del Ulmo & du Tanaro, & se retira du service en 1748, à cause de ses infirmités, avec l'estime & la reconnoissance de son Prince, & les regrets de tout son Régiment, tant Officiers que soldats. Le Roi lui accorda 2000 livres de pension pour récompense de ses services. Il est mort à Réthel-Mazarin en Champagne, où il s'étoit retiré, le 11 Mai 1770, âgé d'environ 97 ans.

VIII. JACQUES DE LESTRADE DE LA COUSSE, Chevalier, Baron d'Arcelot, Seigneur de Boux, Préfilly, les Bordes, Bouzot, la Tour-Charotte, &c., ancien Capitaine aux Régimens de Tournon & de Poitou, dans lesquels il servit avec distinction l'espace de 15 ans, se trouva au siège de Nice, où il fut dangereusement blessé. S'étant retiré du service, il fut maintenu & admis dans le Catalogue des Nobles d'Épée, par procès-verbaux du 21 Juin 1700, & fut enluite Doyen de la Chambre de la Noblesse de Bourgogne, où il avoit été deux fois Alcade, trois fois Commissaire, & une fois Rapporteur aux Requêtes. Il est mort à la Terre de Boux en 1762, âgé de 89 ans. Il avoit épousé, contrat reçu par *Languet*, Notaire, le 20 Décembre 1699, *Elisabeth de Pouffy*, fille de *Jacques*, Ecuyer, & de *Françoise de Briet*, dont :

JACQUES-JOSEPH, qui suit ;

Et FRANÇOISE, morte sans postérité. Elle avoit épousé, en 1710, *Jean*, Comte de *Lambertyre*, Seigneur de Marval, du Cluzeau, &c., Capitaine au Régiment de Poitou, & Chevalier de Saint-Louis. Voy. LAMBERTYRE.

IX. JACQUES-JOSEPH DE LA COUSSE, Baron DE LESTRADE, d'Arcelot, Seigneur de Boux, Bouzot, Préfilly, les Bordes, la Tour-Charotte, &c., Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Poitou, & servi l'espace de 24 ans; a fait toutes les campagnes depuis 1722 jusqu'en 1746; s'est trouvé au siège de Philippsbourg en 1734, où le Maréchal de Berwick fut tué; a fait les campagnes de Bohême, de Bavière & d'Italie;

H h h

s'est aussi trouvé au siège du Château-Dauphin en Piémont, où il fut dangereusement blessé, en montant à l'assaut à côté du Chevalier d'Arcelot, son oncle, qui commandoit le Régiment; aux batailles de la Madona del Ulmo & du Tanaro, & s'est retiré du service, de l'agrément de la Cour, en 1746, étant second Capitaine Factionnaire, avec une pension de 400 livres sur le Trésor Royal, pour récompense de ses services. Il avoit épousé, 1^o au mois de Juin 1746, N... *Richard de Curtil*, morte peu de tems après son mariage; & 2^o contrat reçu par *Delau*, Notaire au Châtelet de Paris, le 4 Septembre 1748, *Madeleine-Françoise de Pilmier de Montfort*, fille unique du Marquis de ce nom, bonne Maison du Comté d'Auxerre, morte le 28 Mars 1761, âgée de 32 ans, laissant :

1. JACQUES MADELEINE, Officier au Régiment de Poitou;
2. JOSEPH-CLAIR-BRUNO;
3. ET MARIE-MADELEINE-JOSÈPHE. (Ces enfans, encore jeunes, sont sous la tutelle de leur père.)

Nous n'avons fait remonter cette Généalogie que jusqu'à l'an 1410; il est cependant certain qu'elle est beaucoup plus ancienne, puisqu'on trouve, dans les Abbayes du Comté du Périgord, plusieurs Chartes des XII^e & XIII^e siècles, qui font mention des fondations faites par les anciens Seigneurs de ce nom; de plus, le contrat de mariage de *BERNARD DE LA COUSSE* avec *Marie de Jaubert*, & qui est le premier que nous avons rapporté, prouve que cette Famille étoit bien qualifiée dès ce tems-là. Ses alliances sont avec celles de *Jaubert*, *Marcirion*, *la Tour-d'Auvergne*, *Rilhac*, *Gimel de Salvart*, *Ferrières-Sauveboeuf*, *Bony*, *Lasfeyrie du Sailant*, *Lambertye*, &c.; & en Bourgogne, *Baiffey*, *Lenoncourt*, *Vienne*, *Vergy*, *Saulx*, *Mâlain*, *du Châtelet*, *Saint-Belin*, *Thiard de Bragny*, *de la Magdelaine-Ragny*, *Imbercourt*, *Lannoy*, &c.

Les Terres qu'a possédées cette Famille, & qu'elle possède encore pour la plupart, sont la Couffe, Coulaures & Verrières en Périgord; & en Bourgogne, Arcelot, Arceau,

Orgeux, Fouchy, Fouchanges, Trouhans, la Tour-Charlotte, Boux, Préfilly, les Bordes-fous-Salmaife, Bouzot, Chevigny, &c.

Les armes : *d'or, à la fasce d'azur, chargée de 3 étoiles d'argent, & accompagnée de 3 mouchetures d'hermine de sable, 2 & 1.* Supports : *deux lions*. Couronné de Marquis.

* LESTRANGE, en Périgord : Vicomté que *Marie de Lestrangé* porta, avec d'autres Terres, à son mari, *René de Hautefort*, second fils de *Gilbert*, Seigneur de *Hautefort*, & de *Louise de Bonneval*. Voy HAU-TEFORT.

LESTRANGE (DE), ancienne noblesse originaire du Périgord & établie en Languedoc, dont le chef actuel est

LOUIS DE LESTRANGE, Chevalier, qui s'est marié le 25 Juin 1737, avec *Jeanne-Pierrette de Lalor*, de laquelle sont issus 22 enfans entr'autres :

1. LOUIS-HENRI, né le 19 Février 1754, Prêtre à Saint-Sulpice de Paris;
2. JOSEPH-DANIEL, appelé *le Chevalier* DE LESTRANGE, né le 24 Avril 1758, Garde de la Marine, embarqué sur l'Escadre du Comte d'Estaing en Amérique;
3. GENEVIÈVE-HENRIETTE, née le 9 Mars 1747;
4. HENRIETTE-FRANÇOISE, née le 22 Mai 1749;
5. HÉLÈNE-CHARLOTTE, née le 31 Mars 1755; toutes les trois Religieuses en l'Abbaye Royale de Saint-Pierre à Lyon;
6. GENEVIÈVE-CHARLOTTE, née le 31 Mars 1757, Religieuse au Couvent de Sainte-Marie à Romans en Dauphiné;
7. LOUISE-HENRIETTE, née le 19 Novembre 1758, Religieuse en l'Abbaye Royale de Montfleury, près de Grenoble;
8. & 9. GENEVIÈVE-HENRIETTE & LOUISE-FRANÇOISE, nées jumelles le 18 Mai 1761.

Les armes : *de gueules, au lion d'argent en chef, & 2 lions adossés d'or en pointe.*

* LESVAL, selon la prononciation LEZEVAL, Terre & Seigneurie située dans le Comté de Flandre, qui a reçu ou donné son nom à l'ancienne Famille de LESVAL, connue dans ce Comté depuis plus de 400 ans, qui s'est ensuite transplantée en Guyenne & en Poitou. Elle a contracté, dans ces trois Pro-

vinces, les plus grandes alliances, & une branche cadette s'est établie en Bourgogne. Dans un renvoi de Noblesse de la Généralité de Guyenne, en date du 27 Juillet 1667, par M. Pellot, Intendant de la Province, ceux du nom de LESVAL produisirent, avec leurs autres titres, un arbre généalogique, qui fut vérifié par lui. Cet arbre remonte à GUY, 1^{er} du nom, Seigneur DE LESVAL, vivant en 1280. C'est depuis cette époque que nous allons donner la filiation de cette ancienne Noblesse, d'après un *Mémoire* dressé sur les titres originaux.

I. GUY DE LESVAL, Ecuier, Seigneur de Lesval, établi en Flandre en 1280, portoit pour armes : *de sinople, à la tour crénelée de 3 créneaux d'argent, ajourée de sable & maçonnée de sinople*. Il eut pour enfans :

1. ROBERT, vivant en 1302, mort sans postérité ;
2. GUILLAUME, qui fut ;
3. Et GUY, aussi vivant en 1302 & mort sans postérité.

II. GUILLAUME DE LESVAL, tué, en 1317, dans une rencontre contre les Anglois, eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

BAUDOIN ;
MICHEL, qui fut ;
Et trois filles.

III. MICHEL DE LESVAL, 1^{er} du nom, épousa, en 1382, l'héritière de *Watripont*, qui lui apporta la Terre de son nom, située en Flandre. Il coupa son écu des armes de *Wadripont* ou *Watripont*, qui sont : *d'azur, à 3 ponts d'argent l'un sur l'autre, de 5 arches chacun, maçonnées de sable*, WAT-TRIPONT signifiant en François de *trois ponts*, ces armes sont parlantes. MICHEL eut de son mariage :

1. & 2. N... & N... DE LESVAL, Chanoines au Chapitre noble de Tournai en Flandre ;
3. ROBERT, qui fut ;
4. N... DE LESVAL, tué à la guerre ;
5. & 6. Et deux autres fils, morts en bas âge.

IV. ROBERT DE LESVAL, Seigneur de Watripont, épousa, en 1430, l'héritière d'une

branche de sa Famille, laquelle lui apporta en dot la Terre de Lesval. Il en eut :

V. ARNAUD, Seigneur DE LESVAL & de Watripont, qui s'est marié, en 1499, avec *Valentine Sarra*, riche héritière de Tournai, au Comté de Flandre. Il ajouta à son écu les armes de *Sarra*, savoir : *d'or au lion de sable, qui est de Flandre*. (Voy. sur la Maison de *Sarra l'Hist. de Flandre* de Strada, in-fol. Paris, 1644, tom. II, pag. 535.) Les enfans d'ARNAUD DE LESVAL furent :

1. MICHEL, qui fut ;
2. & 3. JACQUES & LOUIS ;
Et sept filles.

VI. MICHEL, 11^e du nom, Seigneur DE LESVAL, né à Tournai, épousa, le 18 Février 1540 (contrat passé devant *Jedoin & Ajouf-fa*, Notaires, *Marie de Clérambault*, fille d'*Antoine*, Ecuier, Seigneur de Chantebuzain en Bas-Poitou, & de *Catherine de Rochequercy* ; elle lui apporta en dot la Terre noble de la Perratière, paroisse de Grand-Landes en Bas-Poitou, dont l'hommage demeurera réservé à *Antoine de Clérambault*, un des ancêtres du Maréchal de ce nom, Chevalier des Ordres du Roi. MICHEL DE LESVAL eut de son mariage :

1. MICHEL-LOUIS, qui fut ;
2. BAUDOIN ;
Et trois filles, mortes de la peste.

VII. MICHEL-LOUIS, Seigneur DE LESVAL & de la Perratière, Gendarme de la Compagnie d'Ordonnance du Roi en 1586, Commandant au Château d'Archiac en Saintonge, épousa, par contrat du 25 Décembre 1585, passé devant *Simonet & Fillionne*, Notaires, *Suzanne de Corlieu*, fille de feu *Pierre*, Ecuier, Seigneur de Chantegrelet, & de *Florence de Chaturie*, demeurant à Angoulême. De ce mariage vinrent :

1. FAUSTIN, marié deux fois. Il eut beaucoup d'enfans, morts jeunes. Son aîné fut tué en Allemagne en 1605 ;
2. JACQUES, Seigneur de la Mogedie, Gendarme d'Ordonnance du Roi ; il servit à l'arrière-ban de sa Province en 1635, & n'eut point de postérité de son mariage contracté en 1631 ;

3. NOEL, qui suit ;
4. Et FRANÇOIS, Seigneur de la Fenêtre, chef de la Branche établie en Bourgogne, rapportée ci-après.

VIII. NOEL DE LESVAL, Gendarme de la Compagnie d'Ordonnance du Roi, reçut de M. le Comte de Soissons, le 21 Jui 1622, une gratification, pour services rendus à la guerre. Il servit jusqu'en 1632, suivant le certificat de M. d'Épernon. Sa noblesse fut vérifiée & maintenue par Sentence de l'Élection d'Angoumois, le 18 Juin 1634, tant pour lui que pour FRANÇOIS, son frère. Il servit au ban & arrière-ban en qualité de Gentilhomme en 1635, & mourut en 1663, laissant de *Marie de la Rochefoucauld*, qu'il avoit épousée, par contrat du 26 Novembre 1617,

1. CHARLES, qui suit ;
 2. LOUIS, Seigneur de Wattripont, mort sans postérité. Il avoit été maintenu dans sa noblesse par Ordonnance de M. Pellot, Intendant de Guyenne, du 27 Juillet 1667 ;
 3. JACQUES ;
 4. SALOMON, tué à la guerre ;
- Et des filles, qui partagèrent l'hoirie de leur père, le 28 Novembre 1663.

IX. CHARLES DE LESVAL DU BOIS-JOLI, maintenu dans sa noblesse, par Ordonnance de l'Intendant de Guyenne, du 27 Juillet 1667, avoit épousé, 1^o *Françoise du Puy* ; & 2^o en 1654, *Jeanne d'Estaing*, dont il eut :

1. CHARLES, mort sans postérité ;
2. FRANÇOIS, qui suit ;
3. GUILLAUME DE LESVAL DE LA SAUVE, marié à N.... de Lavois, dont vint :

ARNAUD, qui n'eut point d'enfans de N.... de Chadirac, fille d'un Conseiller au Parlement de Bordeaux.

4. Et N...., connu sous le nom de *Chevalier DE LESVAL*, mort sans alliance.

X. FRANÇOIS DE LESVAL épousa, en 1678, *Jeanne d'Anglade*, & en eut :

1. JOSEPH, dit de *Quinaut*, demeurant à Libourne ;
2. JEAN, qui suit ;
3. ANNE, morte sans postérité de son mariage avec PIERRE DE LESVAL ;
4. Et MARIE-ANNE, femme de N.... de Ser-

dor, Gentilhomme de l'Angoumois, dont elle a eu deux filles, mariées à Messieurs d'Arfal, Gentilshommes.

XI. JEAN, connu sous le nom de *Chevalier DE LESVAL*, mort en 1754, avoit épousé *Jeanne-Honorée de l'Étourneau*, dont il a eu :

XII. JOSEPH, Vicomte DE LESVAL, né à Libourne, le 22 Septembre 1748. Il est seul du nom de LESVAL.

BRANCHE établie en Bourgogne.

VIII. FRANÇOIS DE LESVAL, Seigneur de la Fenêtre, quatrième fils de MICHEL-LOUIS, Seigneur de LESVAL & de la Perratière, & de *Susanne de Corlieu*, servit dans la Compagnie d'Ordonnance des Gendarmes du Duc d'Épernon, suivant un certificat de 1632. Il produisit ses titres de noblesse, le 23 Juin 1634, à la Cour des Aides d'Agen, qui rendit un Arrêt conjointement avec les Maire & Jurats de ladite ville, par lequel il fut maintenu dans sa noblesse, & ses titres enregistrés. MM. de Verthamon & de Gourgue, Commissaires députés par le Roi pour le régleme[n]t destailles de la Généralité de Guyenne, ayant visé les titres de FRANÇOIS DE LESVAL, lui donnèrent une décharge le 12 Janvier 1635. Le 21 Juillet, il fut nommé Jurat-Gentilhomme de la ville de Libourne, ensuite Gouverneur de ladite ville, puis confirmé dans cette place par les Comte de la Vauguyon & Duc d'Épernon, en 1645 & 1650. Sa noblesse ayant été vérifiée, il y fut encore maintenu par Ordonnance de la Généralité de Bordeaux du 12 Janvier 1635, & aussi par ordonnance de l'Intendant du 27 Juillet 1667. Il avoit épousé, le 29 Avril 1626, *Catherine Bayard*, fille de *Jacques*, Ecuyer. Le contrat fut passé pardevant *Troncher*, Notaire Royal à Guitres, Sénéchaussée de Guyenne. Il eut de son mariage :

1. JOSEPH, Seigneur de la Fenêtre, qui épousa, le 26 Septembre 1655, N.... du *Solier*, & en eut un fils, nommé PIERRE, & une fille ;
2. JEAN, Seigneur de la Fenêtre, Jurat-Gentilhomme de la ville de Libourne en 1683. Il se maria, & n'eut point d'enfans ;

3. Et JEAN-GUY, qui suit, avec lequel, JEAN, son frère, tranſigea le 1^{er} Décembre 1680.

IX. JEAN-GUY DE LESVAL, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, né à Libourne le 15 Octobre 1639, & baptifé le 6 Novembre ſuivant, eut pour parrain Jean-Guy de Voifin, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & pour marraine Charlotte Blanchard, veuve de M. de Geraffe. Il fut Garde du Corps de la Compagnie des 100 Gentilshommes de la Garde du Roi ; ſe trouva à la bataille de Senef, où il fut bleffé ; commanda en qualité de Brigadier, en 1689, l'arrière-ban de Bourgogne, & ſervit encore à ſon compte en qualité de Gentilhomme en 1691. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe lors de la recherche qui en fut faite en 1696, fit enregiſtrer ſes armoiries dans l'*Armorial de France* en 1697, & obtint auſſi maintenue de M. Ferrand, Intendant de Bourgogne, datée de Dijon, le 15 Avril 1698. Il mourut à Corpeau le 5 Mars 1713, & avoit épouſé, 1^o par contrat paſſé le 18 Octobre 1671, devant *Nerat & Gabillon*, Notaires à Paris, *Marie de Varenne*, qui lui apporta en dot un fief à Corpeau, près de Chagny en Bourgogne, dans lequel il s'établit ; & 2^o par contrat paſſé, le 7 Janvier 1677, devant *Vaudremont*, Notaire Royal à Châteauvillain, Bailliage de la Montagne, *Marie-Françoïſe Lamiral*, fille de ſeu *François*, & d'*Elifabeth de Mange*. Il laiſſa pour enfans :

1. ANTOINE-MELCHIOR, né le 29 Mars 1680 Officier au Régiment de Provence, mort en 1729, fans poſtérité de *Marguerite de Gagniard*, demeurant à Châlon-sur-Saône, qu'il avoit épouſée en 1716 ;
2. SYLVESTRE, qui ſuit ;
3. FRANÇOIS, mort d'un coup de fuſil à la chaffe ;
4. MARIE-ELISABETH, alliée, 1^o à N... *Guichard*, de Paris ; & 2^o par contrat paſſé à Paris (reçu de *la Foſſe*, Notaire), le 21 Juin 1742, à Meſſire Antoine - *Hercule-Vidoire de Michault de Feuquerolles*, Capitaine au Régiment de Curcy le 21 Octobre 1703, & Chevalier de Saint-Louis. Il a eu les deux yeux emportés d'un coup de piſtolet à la bataille de Ramillies en 1706, & eſt mort à Paris le 9 Novembre 1767 fans enfans. Sa femme, décédée à Paris le 14 Juin 1758, eut

de ſon premier lit *Oſavie Guichard*, mariée 1^o à M. *Bellot* ; & 2^o à *Jean-Baptiſte-François Durey de Meſnières*, Préſident au Parlement de Paris ;

5. JEANNE, née à Corpeau le 24 Mars 1687, mariée à *Claude Berbis-des-Maillys*, Ecuyer, Seigneur de Chaffey, Officier au Régiment de Souvré, mort à Châlon-sur-Saône en 1741, & elle le 26 Novembre 1750 ;
6. ANNE, femme de *Jacques-Marie Tixier de Beaumont*, Ecuyer, demeurant à Châlon, morte le 21 Juillet 1766 ;
7. Et PIERRETTE, épouſe de *Joseph-Marie-Beaune Gillet-d'Epervay*, ancien Officier au Régiment de Tournaiſis, morte à Beaune le 16 Novembre 1767.

X. SYLVESTRE DE LESVAL, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, né le 27 Octobre 1684, Page de M. le Comte de Toulouſe en 1707, & enſuite Officier au Régiment de Provence, par Brevet du 10 Août 1708, épouſa, à Beaune, par contrat paſſé le 24 Janvier 1714, devant *René Garnier*, Notaire, *Anne Brunet de Buffly*, fille de ſeu *Jean Brunet de Buffly-lès-Nollet*, & d'*Anne Rouffeau de Collonge*. Il eſt mort le 18 Février 1743 à Beaune, & ſa veuve le 7 Novembre 1758 à Corpeau, ayant eu de leur mariage :

1. GÉRARD-PHILIBERT-JOSEPH DE LESVAL DE SAINT-MARTIN, né le 8 Janvier 1716, mort le 25 Juin 1744, fans alliance ;
2. Et ANNE-PHILIBERTE, dernière héritière de la branche de Bourgogne, née le 22 Juin 1718, mariée par contrat du 27 Août 1744, paſſé devant *Marie*, Notaire à Beaune, avec *Claude-Alexandre Ganiare de Baiſſey*, Ecuyer, Seigneur de Baiſſey, la Cour, Chancelay, Jourſanvaux, &c., dont poſtérité Voy. GANIARE.

En 1666 tous les titres mentionnés dans cette Généalogie & autres pièces ſervant à établir la nobleſſe de Meſſieurs DE LESVAL, qui prouvent la filiation depuis GUY, furent produits contradictoirement entre Nicolas Cartel, propoſé pour la recherche des uſurpateurs de Nobleſſe, & LOUIS DE LESVAL, Seigneur de Wattripont, CHARLES DE LESVAL, Seigneur du Bois-Joli, & JOSEPH DE LESVAL, leur couſin germain.

Les dires deſdits Sieurs DE LESVAL & L'AR-

bre généalogique par eux présenté pour prouver leur noblesse d'extraction, ayant été contredits par ledit sieur Cartel & visés par le Lieutenant, ils furent maintenus dans leur noblesse par Ordonnance de M. Pellot, Intendant de la Généralité de Guyenne, rendue le 27 Juillet 1667. Les preuves & la filiation de la branche de Bourgogne furent également vérifiées.

Les armes : *mi-parti coupé au 1^{er} de sinople, à la tour crénelée de 3 créneaux d'argent, ajourée de sable, qui est de LESVAL; au 2^e (de Flandre ancien) d'or, au lion de sable, qui est de SARRA; coupé d'azur à 3 ponts d'argent, l'un sur l'autre, de 5 arches chacun, qui est de WATTRIPONT. Supports, au côté dextre de l'écu, un homme armé de toutes pièces, ayant à la main droite une lance, & dans son bras une bannière chargée des armes de Flandre; & au côté sénestre, un lion de sable, armé & lampassé de gueules. Cimier : un lion d'or à demi-corps en fasce, tenant de sa patte droite une épée, & de la gauche une clef d'or à l'antique. Devise : STAT VIRTUS NIXA FIDE.*

LETTES DE MONTPEZAT, ancienne Noblesse, dont on trouve la Généalogie dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, pag. 188. Elle remonte à NICOLAS DE LETTES, Chevalier, Seigneur de Capendu, Grand Maître des Eaux & Forêts de Languedoc, Capitaine de Saintes, Maître d'Hôtel du Duc d'Anjou, qui servoit, ès-années 1352 & 1353, dans les guerres de Gascogne avec trois Ecuyers & trois Sergens. Elle a donné dans son arrière-petit-fils,

ANTOINE DE LETTES, un Maréchal de France, qui prit le surnom de *des Prez*, & fut Seigneur de Montpezat, du Puy, de la Roche, &c., suivant la disposition testamentaire de *Pierre des Prez*, son oncle maternel. Il fut établi Gouverneur du Languedoc, en la place du Connétable de Montmorency en 1542, & honoré du Bâton de Maréchal de France à Saint-Germain-en-Laye, le 13 Mars 1543, après la mort du Maréchal d'Aubigny, de la Maison de Stuart. Il ne jouit pas longtems de cette dignité, étant mort, le 26 Juin suivant

1544, dans une de ses Terres, près de Béziers, & fut enterré en l'Eglise de Saint-Martin de Montpezat. Il a laissé de *Lyette*, Dame du Fou, son épouse, plusieurs enfans, & la postérité s'est éteinte au VI^e degré dans les enfans de MELCHIOR, son aîné.

Les armes : *d'or, à 3 bandes de gueules; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

LETTRE, aussi orthographié LESTRE, LAITRE ou LAISTRE.

GUILLAUME DE LETTRE, Ecuyer, Seigneur du Fief, Terre & Seigneurie de Saint-Martin-du-Manoir, en Caux, Vicomté de Montvilliers, vivoit en 1358 & 1409, époque d'un contrat de constitution de 45 livres de rente, qu'il passa au profit de Messire Henri-Ségouin, Prêtre, Curé de Toftes, à prendre sur la Terre de Saint-Martin-du-Manoir, qui fut décrétée pour ses dettes au plaids d'Harfleur en 1419; ce qui fit que noble Laurent Guédon & Jeanne ou Anne Ségouin, sa femme, fille de Jean Ségouin, & nièce & héritière d'Henri Ségouin, créanciers privilégiés dudit GUILLAUME DE LETTRE, furent envoyés en possession du Fief, Terre & Seigneurie de Saint-Martin-du-Manoir en 1432. Voy. GUÉDON. (C'est ce que nous apprend une notice envoyée.)

Les armes de LETTRE sont : *palé d'argent & d'azur de 6 pièces : au chevron de gueules, brochant sur le tout. D'autres disent : d'or, à la bande denchée de gueules.*

LEUBERT. On trouve de ce nom PIERRE LEUBERT, reçu Conseiller au Grand Conseil le 16 Novembre 1582, & Maître des Requêtes le 5 Décembre 1589. Il portoit pour armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 coquilles d'or.*

LEUCTRE, Famille ancienne à Chambréry, selon la tradition de ses descendans; mais comme nous n'avons aucune preuve de cette ancienneté, nous n'allons donner la filiation que de ceux qui ont vécu ou possédé des Terres en Provence, d'après l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, pag. 73 & suiv.

I. JEAN DE LEUCTRE est dit originaire de Chambéry, & est qualifié *Noble & Ecuyer* dans son testament où il fit devant *Jean Robert*, Notaire à Noves, le 7 Décembre 1553. Il eut de sa femme dont le nom est ignoré :

II. PIERRE DE LEUCTRE, Ecuyer, qui épousa, en 1560 (*Jean Robert*, Notaire à Noves), Demoiselle *Reginel*, dont la Famille étoit aussi originaire de Savoie, comme il conste par son contrat de mariage. Leurs enfans furent :

ETIENNE, qui suit ;

Et une fille, mariée dans la Maison de *Roux*, de la ville d'Avignon.

III. ETIENNE DE LEUCTRE, Seigneur de Canilhac, obtint de LOUIS XIII, en qualité de Gouverneur des Ville & Château des Beaux, une exemption de logement des gens de guerre pour ses maisons & métairies. Il acquit, par acte du 21 Mai 1626, passé devant *Berge*, Notaire de Châteaurenard, & par autre du 8 Mars 1627 (*Astier*, Notaire à Tarascon), la Terre, Place & Seigneurie de la Tour de Canilhac, de Louis d'Aimoin, Seigneur de Maf-blanc, & de René de Tornatoris, Conseiller au Parlement. Il reçut l'investiture de cette Terre le 7 Mai 1627, en fut mis en possession par acte du 11 du même mois, passé devant *Eynaud*, Notaire à Arles, & prêta hommage au Roi, à la manière des Nobles, la même année. Il avoit épousé, le 2 Octobre 1617 (*Camaud*, Notaire de Tarascon), *Marie d'Herval*, fille de *Jacques*, Seigneur de Concoules, & d'*Anne d'Altier*, d'une Famille de Languedoc. De ce mariage vint :

IV. ANTOINE DE LEUCTRE, Ecuyer, Seigneur de Canilhac, qui obtint, en reconnaissance de ses services, des Lettres Patentes du Roi pour le maintien de la justice de la Tour de Canilhac; elles furent expédiées le 14 Novembre 1664, & enregistrées à la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, par deux Arrêts, l'un du 6 Mars & l'autre du 4 Décembre 1665. Il prêta hommage au Roi pour sa Terre le 5 dudit mois, & avoit épousé, le 2 Novembre 1661 (*Roux*, Notaire à Maillanne), *Françoise de Balefrier*, fille

d'*Antoine*, & d'*Antoinette de Marazel*, de laquelle il laissa :

ETIENNE, qui suit ;

Et une fille, mariée dans la Famille noble de *Matthey*, établie à Carpentras.

V. ETIENNE DE LEUCTRE, II^e du nom, prêta hommage pour sa Terre de Canilhac en 1689, & fut deux fois à l'arrière-ban convoqué sous les ordres de M. le Comte de Grignan, Lieutenant Général pour le Roi en Provence. Il fut attaqué par le Sieur le Lièvre, pour les francs-fiefs, & déchargé par M. le Bret, qui le maintint dans sa noblesse sur les titres ci-dessus mentionnés, par Ordonnance du 9 Novembre 1710. Il avoit épousé, le 30 Mars 1689 (*Rey*, Notaire de Cavailhon), *Marie-Rose de Gabrielli*, fille de *Charles*, Comte de Baccaroca, & de *Charlotte de Guillaumont*, Dame de la Baume. De ce mariage il eut :

JOSEPH-CHARLES, qui suit ;

Et une fille, alliée à la Famille de *Senchon*, établie à Noves.

VI. JOSEPH-CHARLES DE LEUCTRE, Ecuyer, Seigneur de Canilhac, épousa, le 3 Mai 1728 (*Salvatoris*, Notaire de Carpentras), *Eléonore de Gautier*, fille de *Pierre-Siffrein*, & d'*Eléonore de Bernard*, de la ville de Carpentras, dont :

VII. ETIENNE-JOSEPH-LÉON DE LEUCTRE, Chevalier, Seigneur de Canilhac, qui a épousé, le 15 Juin 1751 (*Terras*, Notaire à Carpentras), *Marie-Henriette-Charlotte de Barjavel*, fille de *Alexis-Charles*, & d'*Henriette-Siffrein de Pelletier de Gigondas de la Garde*. De ce mariage font issus plusieurs enfans.

Les armes : *d'or, au caducée de gueules*.

LEUSE, branché éteinte de l'ancienne & illustre Maison de *Châtillon-sur-Marne*, qui a commencé à *Jacques de Châtillon*. Seigneur de Leuse & de Carency, troisième fils de *Guy*, Comte de Blois & de Saint-Pol, & de *Mahaut de Brabant*. Cette branche n'a formé que trois degrés. Voy. CHATILLON-SUR-MARNE.

LEUSSE, ancienne Noblesse, établie en

Dauphiné depuis plusieurs siècles, où elle exilloit avec éclat, lors de la cession du Dauphiné à la Couronne.

I. JOURDAIN DE LEUSSE eut l'avantage de se trouver au nombre de quelques Gentilshommes de cette Province, entre les mains desquels le Dauphin Humbert déclara & confirma solennellement l'abandon qu'il avoit fait de ses Etats; ladite déclaration, en date du 1^{er} Février 1350. extraite par M. de Vaubonnais, des Registres de la Chambre des Comptes, & rapportée en entier dans son *Hist. du Dauphiné*, tom. II, pag. 616, édit. de Genève 1721. On voit aussi à la Chambre des Comptes un hommage de JOURDAIN DE LEUSSE de l'année 1380. Il eut pour fils :

II. ANDRÉ DE LEUSSE, qui épousa, 1^o le 13 Novembre 1395, *Blandine de Buffy*, dont on ignore s'il eut des enfans; & 2^o le 19 Janvier 1407, *Briffande de Gafarel*, dont vint :

III. JEAN DE LEUSSE, dont la curatelle fut décernée à Noble CLAUDE DE LEUSSE, pardevant le Juge de Saint-Marcellin, le 25 Août 1430. On voit dans une révision des feux de Saint-Marcellin, extraite des Registres de la Chambre des Comptes, que ce JEAN DE LEUSSE, fils d'ANDRÉ, étoit noble de race. Il laissa de sa femme, dont le nom est ignoré,

THOMAS, qui suit;
Et LOUISE, Religieuse.

IV. THOMAS DE LEUSSE épousa, par contrat du 18 Janvier 1475, CLAUDINE DE LEUSSE, sa parente, dont il eut :

ANDRÉ, qui suit;
Et JEAN.

V. ANDRÉ DE LEUSSE, II^e du nom, est prouvé fils de THOMAS, dans une donation, faite, par LOUISE DE LEUSSE, à nobles JEAN & ANDRÉ, ses neveux, enfans de THOMAS, son frère, & par un Arrêt rendu le 26 Novembre 1535, en la Cour de Dauphiné, en faveur de Charlotte de Laigue, contre lesdits nobles JEAN & ANDRÉ DE LEUSSE. On ignore l'alliance d'ANDRÉ, mais il eut pour enfans :

FRANÇOIS, qui suit;
GUIGUE & CLAUDINE.

VI. FRANÇOIS DE LEUSSE épousa, par con-

trat du 4 Juillet 1557, *Gasparine de Prévost*, fille de feu Michel, & d'*Isabeau de Chaponay*. Ils eurent pour fils,

VII. CLAUDE DE LEUSSE, qui procéda sous l'autorité de noble *Etienne de Saint-Chaumont*, son cousin germain, & épousa, le 1^{er} Novembre 1593, *Virginie de Guérin*, dont il eut :

LOUIS, qui suit;

Et MELCHOR, Enseigne au Régiment de Portes, dans la Compagnie de Jean d'Allemand, Il s'y distingua par son zèle & par son courage, & fut tué au siège de Montpellier après s'être couvert de gloire, comme on le voit par la procédure faite devant le Juge Royal de Beaucaire, signée par les Officiers de son corps, le 11 Janvier 1635.

VIII. LOUIS DE LEUSSE, Seigneur des Côtes-d'Arey, fut Page de Monsieur, frère unique du Roi, en 1623, eut ensuite une Compagnie dans le Régiment de Féron, à l'arrière-ban de 1640, & y servit en qualité de Maréchal des Logis. Il épousa, le 28 Octobre 1639, *Florie de Buthaud*, Dame de la Maison forte de Saint-Oblas, veuve de feu noble *Gaspard de Loras*. De ce mariage il eut :

LOUIS, qui suit;

Et deux autres garçons, tués au service.

IX. LOUIS DE LEUSSE, II^e du nom, Seigneur des Côtes-d'Arey, Capitaine au Régiment de Saulx. Infanterie, en 1665, puis transféré dans le Régiment Dauphin, fut tué à la bataille de Saint-Denis. Il avoit épousé, le 21 Décembre 1659, *Suzanne de Peliffon*, dont :

LOUIS, qui suit;

Et N... DE LEUSSE, mariée à *Gaspard d'Avène*.

X. LOUIS DE LEUSSE, III^e du nom, Seigneur des Côtes-d'Arey, Conseiller au Parlement de Dauphiné, a épousé, le 4 Avril 1736, N... de *Galien-de-Chabons*, de laquelle il a eu :

1. LOUIS, qui suit;

2. N... DE LEUSSE, mort en bas âge;

3. Et MARIE, épouse de *Joseph-Claude-Augustin de Vesc*, Seigneur, Marquis de Béconne.

XI. LOUIS DE LEUSSE, IV^e du nom, Sei-

gneur des Côtes-d'Arcy, &c., a épousé, le 3 Juin 1765, *Jeanne-Antoinette de Laube*, héritière de cette Famille, qui se trouve éteinte dans celle de LEUSSE. De ce mariage font issus :

1. ANDRÉ-EMMANUEL-JEAN, né le 24 Juin 1766 ;
2. MARIE-FRANÇOIS, né le 14 Juillet 1767 ;
3. JEAN-LOUIS-ELÉONOR, né le 23 Janvier 1769, mort deux mois après ;
4. JOSEPH-AUGUSTIN-CLAUDE-GABRIEL, né le 10 Mai 1770, reçu Chevalier de Malte en 1772 ;
5. MARIE-SOPHIE, née le 4 Octobre 1771 ;
6. Et MARIE-ADÉLAÏDE, née le 7 Septembre 1774.

Cette Famille a formé plusieurs branches éteintes, entr'autres une dans la Famille de MM. *de Bovet*, dont la branche vient aussi de s'éteindre, le père & le fils ayant servi, l'un & l'autre, avec la plus grande distinction dans le Corps des Carabiniers.

Tous les titres, ainsi que les hommages & révisions de feux, sur lesquels nous avons dressé la Généalogie de cette ancienne Noblesse, ont été vus & paraphés par M. du Gué, Commissaire départi par le Roi, pour la recherche des Nobles, qui eut lieu dans les provinces, le 22 Mars 1666. Ils ont aussi été vus & enregistrés à l'Ordre de Malte, lors de la réception du Chevalier de LEUSSE, en 1772.

Les armes : *de gueules, à 2 brochets adossés d'argent, accompagnés de 3 croix de Malte d'or, 1 en chef & 2 en flancs.*

* LEUVILLE, dans le pays Chartrain : Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Juin 1650, enregistrées le 9 Juillet suivant, en faveur de *Louis Olivier*, Seigneur de Leuville, Baron de la Rivière, Lieutenant Général des Armées du Roi, mort le 5 Août 1663. Il avoit pour bifaisneul *Francois Olivier*, Chancelier de France en 1545. Sa postérité s'étant éteinte en 1684, *Louis du Bois*, Marquis de Givry, fils de *Françoise Olivier* (grand'tante de *Louis Olivier*), & de *Pierre du Bois*, Seigneur de Fontaines, hérita du Marquisat de LEUVILLE, dont le titre fut renouvelé par Lettres du

Tome XI.

mois de Mai 1700, enregistrées le 25 Juin suivant, en faveur de son fils, *Louis-Thomas*, qui prit le nom d'*Olivier-de-Leuville*. Voy. BOIS DE GIVRY (du).

LEUZE ou LEUSE (DE), Famille noble originaire de Hollande & établie en Hainaut, dont la filiation suivie remonte à

I. CHRISTOPHE DE LEUZE, qui vivoit vers l'an 1488. Il avoit épousé *Anne Verbade*, Dame de Franspertove, dont :

PHILIPPE, qui suit ;
Et ANTOINE, mort Religieux Augustin.

II. PHILIPPE DE LEUZE, Seigneur de Franspertove, mort en 1539, avoit épousé, en 1508, *Barbe de Valberg*, Dame de Diligaufen, & en eut :

ADRIEN-DENIS, qui suit ;
Et ANGE-MARIE, Religieuse Carmélite.

III. ADRIEN-DENIS DE LEUZE, Ecuier, Seigneur de Franspertove & de Diligaufen, fe maria, le 17 Avril 1528, à *Mahaut de Bokerf-vardren*, dont vinrent :

1. JEAN-DENIS, qui suit ;
2. JOACHIM, mort sans alliance ;
3. Et NICOLAS, mort, en 1598, Chanoine de Saint-Pierre de Louvain, où l'on voit son épitaphe en latin, avec les mêmes armes que cette Famille porte encore aujourd'hui.

IV. JEAN DENIS DE LEUZE, Ecuier, Seigneur de Franspertove & de Diligaufen, mort en 1590, avoit épousé, le 15 Février 1561, *Marguerite-Adrienne de Vrouken*, de laquelle il eut :

AUGUSTIN-FRÉDÉRIC, qui suit ;
Et PAULE-MARIANNE, morte sans alliance.

V. AUGUSTIN-FRÉDÉRIC DE LEUZE, Ecuier, Seigneur de Franspertove, mort en 1610, avoit épousé, par contrat du 28 Décembre 1601 *Anne-Caroline Delly-Matrioco*, dont pour fils unique,

VI. FRANÇOIS DE LEUZE, Ecuier, Seigneur de Gembloux, Saucelle, qui vint s'établir en la ville de Mons en Hainaut, après la révolution des Pays-Bas. Il y occupa la charge de Meyeur de la ville depuis l'année 1659

jusqu'en 1694. Il épousa N.... de Behault, & en eut :

JACQUES-FRANÇOIS, qui suit ;

Et DOMINIQUE-LÉOPOLD, lequel obtint de son Souverain l'emploi de Maveur de la ville de Mons, après la mort de son père, depuis 1694 jusqu'en 1730.

VII. JACQUES-FRANÇOIS DE LEUZE, Ecuyer, Seigneur d'Irchonwilz, Gembloux, Conseiller, Pensionnaire des Etats du Clergé du pays & Comté de Hainaut, mort le 25 Décembre 1710, avoit époulé *Marie-Jeanne-Isabelle Pattey*, Dame de Bourbecq, Porkaye, Saucelle, &c., sœur de *Jacques-Henri*, Baron de *Pattey*, Général de Cavalerie Autrichienne, propriétaire d'un Régiment de Cavalerie de son nom, Gouverneur de la ville de Charleroi, où il mourut le 18 Avril 1722 ; on y voit son épitaphe en latin dans le Chœur de la principale Eglise de cette ville ; & ses faits héroïques & les honneurs dont il avoit été revêtu, y sont rapportés en peu de mots. A cet égard, sa sœur, *Marie-Jeanne-Isabelle Pattey*, obtint de son Souverain, en 1722, la permission, pour elle & ses en fans, d'augmenter, de décorer & de briser les armes de sa Famille avec celles de son mari, dont elle eut :

1. FRANÇOIS-BERNARD, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Pattey, son oncle, & mort sans alliance ;
2. N.... DE LEUZE, mort sans avoir été marié ;
3. ATHANASE-GHISLAIN, qui suit ;
4. MARIE-MADELEINE, née le 27 Janvier 1692, vivante encore en 1778, veuve, depuis 1770, sans en fans de N.... Hanot, Ecuyer, Seigneur de Bougnies & de Saint-Hilaire, qu'elle avoit époulé en 1737 ;
5. & 6. Et deux autres filles, mortes sans alliance.

VIII. ATHANASE-GHISLAIN DE LEUZE, Ecuyer, Seigneur d'Irchonwilz, Bourbecq, Gembloux, Saucelle, &c., a obtenu, pour lui & ses descendans, le titre de *Baron de Leuze*, par Diplôme de S. M. I. & R. du 18 Novembre 1750, & est mort le 21 Juin 1760. Il avoit époulé, en 1736, *Marie-Philippine Robert-de-Choisy*, fille de *Jérôme-Alexis*, Ecuyer, Seigneur de Choisy, d'Amerie, St.-

Symphorien, &c., premier & plus ancien Conseiller de la Cour Souveraine à Mons, Député de la Noblesse des Etats du pays & Comté de Hainaut, & de *Marie-Florence de Broide*, Dame de Gondécourt. De ce mariage sont issus :

1. ALEXIS-GHISLAIN, qui suit ;
2. SIMON-JOACHIM-JOSEPH, Ecuyer, né le 12 Avril 1738, vivant, sans alliance, en 1778 ;
3. CHARLES-JOSEPH, né le 28 Mars 1748, aussi non marié ;
4. Et MARIE-FLORENCE, née le 12 Mai 1739, mariée à *Melliro Philibert*, Baron du *Sart*, Seigneur de Molembaix & de Bellignies.

IX. ALEXIS-GHISLAIN, BARON DE LEUZE, Seigneur d'Irchonwilz, Bourbecq, Leloge, Gembloux, Saucelle, &c., né le 6 Février 1737, a époulé, en 1764, *Marie-Benoîte*, née Baronne du *Sart*, fille de *Messire Philibert-Jean-Baptiste*, Baron du *Sart*, Seigneur de Molembaix, Bellignies, Berelles, & de *Marie-Benoîte van der Haghen* & de *Muillain*, dont il a :

1. XAVIER-GHISLAIN, né le 16 Décembre 1767 ;
2. AUGUSTE-JOACHIM, né le 10 Janvier 1769 ;
3. Et MARIE-HENRIETTE, née le 30 Juin 1774.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 pensées au naturel, tigées & feuillées de sinople* ; l'écu surmonté d'une couronne perlée. Supports : *deux lions d'or, armés & lampassés de sinople, la queue entrelacée dans les jambes & contournée sur le dos*.

LEVAL. Cette Noblesse est dénommée dans le Catalogue des anciennes Familles Patriciennes de Cambrai.

GUILLAUME DE LEVAL, Chevalier, fut Pré-vôt de la ville de Cambrai en 1194 & en 1206, avec Doucet de Leboe ou de Leboves.

GOSVIN DE LEVAL, Chevalier, son fils ou son frère, fut présent, en 1206, avec Watier de Segencourt, Gilles de Wafnes, Gilles de Lefdain, Pierre Goclet, Jean Creton, Druon le Preux, Alard d'Abiaing, Gosvin du Quesnoy, Anselme de Herin, Watier de Gherbode, Enguerrand de Maulde, Michel Bernard & Gilles Maubus, tous Chevaliers, à une donation

que fit, à l'Abbaye de Cantimpré, Alard, Seigneur d'Antoing, avec Raymond de Croifilles, Jean de Croifilles, Adam de Gomicourt & Raoul de Wailly, son cousin.

JEAN DE LEVAL, Chevalier, fut présent, en 1264, avec plusieurs autres, tant Chevaliers qu'Ecuyers, à la ratification que fit Enguerand de Coucy, IV^e du nom, Sire de Coucy, de Montmirail, de Crèvecœur, d'Havincourt, Châtelain de Cambrai & Vicomte de Meaux (du consentement de *Marguerite de Gueldre*, sa femme), de toutes les donations que ses ancêtres, Seigneurs d'Oisy, avoient faites à l'Abbaye de Cantimpré. JEAN DE LEVAL fut Grand Bailli du Cambrésis en 1267.

GILLES DE LEVAL fut Bailli de Guillaume de Flandre, Seigneur de Crèvecœur en 1292.

I. JACQUES DE LEVAL, 1^{er} du nom, Chevalier. Seigneur de la ville de Warneton, épousa *Jeanne de Chalon*, en Bourgogne, & en eut :

II. ROGER DE LEVAL, Chevalier, Seigneur de Leval en Warneton, qui se maria, vers 1370, avec *Marguerite de Lannoy*, fille de *Hugues*, Seigneur de Lannoy & de Lys, & de *Marguerite de Maingoval*, Dame & héritière dudit lieu. Leurs enfans furent :

JACQUES, qui suit ;

Et ROBERT, Chevalier, Gouverneur du Château d'Auxy, qui épousa, 1^o N... de la Vichte ; & 2^o *Jeanne de Bigny*, de laquelle il eut trois filles, favoir :

MARIE, femme de *Jean le Tendre*, Ecuyer ;

CATHERINE, mariée à *Pierre de Maës*, Chevalier ;

Et PERRONNE, épouse de *Walerand de Warrin*, Chevalier, Seigneur dudit lieu.

III. JACQUES DE LEVAL, II^e du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu en Warneton, mort en cette ville en 1402, où il est inhumé, avoit épousé *Marie Parolles*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Ghin-en-Mélanthois, & de *Jeanne Després*, dont il eut :

1. HUGUES, marié à N... *le Neveu* ;

2. GUY, qui suit ;

3. GEORGES, auteur de la branche des Seigneurs du *Ponchel*, rapportée ci-après ;

4. CATHERINE, femme de *Pierre de Promesque*, Ecuyer ;

5. Et MARIE, épouse de *Jean de Lisandre*, Ecuyer.

IV. GUY DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épousa *Isabelle Malet de Coupigny*. & en eut :

JEAN, qui suit ;

Et MARIE, femme de *Jean Fremault*, Ecuyer.

V. JEAN DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, se maria avec *Gillette de la Vacquerie*, Dame de Lusiers en Picardie & de Floris, de laquelle vinrent :

1. RICHARD, qui suit ;

2. SOYER, Chanoine & Doyen de l'Eglise de Châlon-sur-Saône ;

3. Et JEANNE, mariée à N... de *Renescure*, Ecuyer.

VI. RICHARD DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Lusiers & de Floris, laissa de sa femme, dont le nom est ignoré, pour fils unique,

VII. MARTIN DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur de Graincourt, qui vivoit encore en 1516. Il épousa *Guislaine de la Vacquerie*, aliàs *Jeanne de Beaumont* en Artois, dont il eut :

1. HUGUES, qui suit ;

2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Monville*, rapportée ci-après ;

3. Et MADELEINE, vivante encore en 1591, femme de *Guillaume de Buiffy*, Ecuyer, Seigneur de Louvet.

VIII. HUGUES DE LEVAL, Chevalier, Seigneur de Graincourt, fit preuves de sa noblesse en l'Élection d'Artois l'an 1583, dans lesquelles il dit ses ancêtres originaires de Warneton aux Pays-Bas. &c. Il laissa de *Jeanne de la Fosse*, sa femme,

IX. PHILIPPE DE LEVAL, 1^{er} du nom, Chevalier, Seigneur de Graincourt, de la Hamai-de, de Briastre, de Ninelles, Grand Bailli de Douai, qui fut inhumé en l'Eglise Collégiale de Saint-Amé de ladite ville, où il mourut le 9 Décembre 1605. Il avoit épousé, 1^o *Madeleine de Croix*, fille de *Jean*, Seigneur de Wafquehal, & de *Marie de Tenvermonde* ; & 2^o sans enfans *Colle de Mancicourt*. Il eut du premier lit :

MAXIMILIEN, qui fuit ;

Et MARIE, femme de *Charles le Bauduin*, Chevalier, Seigneur de Briastre, &c.

X. MAXIMILIEN DE LEVAL, Seigneur dudit lieu, de Graincourt & de la Hamaide, mort à Douai, & inhumé en l'Eglise Collégiale de Saint-Amé de cette ville, avoit épousé *Yolande de Malery*, fille de *Jacques*, & de *Françoise Monchin*, dont :

1. PHILIPPE, qui fuit ;
2. PIERRE, Officier au service du Roi d'Espagne, tué à la bataille de Fleurus en 1622 ;
3. Et MARIE, femme de *Louis de Grebert*, Chevalier, Seigneur de Douchy & d'Atfontville, Chevalier d'honneur au Conseil Provincial d'Artois, mort en 1627, dont une fille, qui épousa le Baron de *Nédonchel*.

XI. PHILIPPE DE LEVAL, II^e du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Graincourt, de la Hamaide, de Briastre & de Ninelles, épousa *Anne de Lannoy*, fille de N... de *Lannoy*, Seigneur du Hautpont. Leurs enfans furent :

LOUIS-JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
Et CASIMIR, Religieux à l'Abbaye de St-Vaast d'Arras.

XII. LOUIS-JEAN-BAPTISTE DE LEVAL, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Graincourt & de Briastre, épousa *Françoise de Bonmarchiet*, dont il eut postérité, aujourd'hui éteinte.

BRANCHE
des Seigneurs de MONVILLE.

VIII. JEAN DE LEVAL, Ecuier, Seigneur de Monville, second fils de MARTIN, & de *Guislain de la Vacquerie*, épousa *Claire de Beaumont* en Cambrésis, fille de *Nicolas*, Seigneur de Serenvillers, & d'*Adrienne de Wancquetin*, dont :

1. CHRISTOPHE, qui fuit ;
2. JEAN, Ecuier, Capitaine de gens de pied, mort en 1572, sans postérité de *Jeanne de Fiennes*, son épouse, fille de N... de *Fiennes*, Seigneur de Saint-Martin ;
3. Et ANTOINE, Religieux à l'Abbaye de St-Vaast d'Arras ;
4. & 5. ANNE & CLAIRE, Religieuses.

IX. CHRISTOPHE DE LEVAL, Chevalier, Sei-

gneur de Monville, de Monchipeux & des Ellars, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, épousa, vers l'an 1530, *Claire de Grebert*, fille de *Jean*, Seigneur de Blécourt, & de *Jacqueline de Maulde*, Dame de Breucq. De ce mariage vinrent :

1. MARIE, Dame de Blécourt, épouse de *François d'Yve*, Chevalier, Seigneur de Poix en Hainaut, dont une fille, Chanoinesse à Nivelles, puis mariée à *Lamoral de Landas*, Baron de Graincourt ;
2. Et JACQUELINE, femme de *Philippe de Bofles*, Chevalier, Seigneur de Souchez.

BRANCHE
des Seigneurs du PONCHEL.

IV. GEORGES DE LEVAL, Ecuier, troisième fils de JACQUES, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Leval en Warneton, & de *Marie Parolles*, fut Conseiller & Chambellan du Prince de Chimay. Ayant tué à Lillers un des premiers Conseillers du Duc de Bourgogne, il se retira à Rhodes, où il fut en grande considération, & y commanda plusieurs Galères. On lui donna la Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, à cause des grands services qu'il avoit rendus à cet Ordre, sans être obligé de faire ni preuves ni vœux dans la fuite. Il revint en Flandre, où il épousa N... de *Raoul*, dont vint :

V. JEAN DE LEVAL, I^{er} du nom de sa branche, mort à Lillers en 1500, où il fut inhumé. Il avoit épousé, 1^o *Catherine Saulx* ; 2^o *Jeanne de Lière* ; & 3^o *Gafin le Brun*. Du premier lit vinrent :

1. CHRISTOPHE, qui fuit ;
2. LOUIS, lequel résida à Beauvais, & servit longtems dans les Armées du Roi de France ;
3. GEORGES, mort en 1521 d'une blessure qu'il reçut au bras au Faubourg de Saint-Venant ;
4. Et ALARD, auteur de la branche des Seigneurs de la Marche, rapportée ci-après.

Du second lit il eut :

5. MARIE, femme de *Jean Hauvel*, Ecuier, demeurant à Berghettes.

Et du troisième lit fortirent :

6. JEAN, Ecuier, qui servit longtems dans

les troupes de l'Empereur, & mourut sans postérité de *Barbe Sichay*, fille de *Jean*, Ecuyer;

7. & S. GUILLAUME & FLORENT, morts à Alger;
9. Et FRÉDÉRIC, Archer de la Garde de Madame la Princesse, Gouvernante des Pays-Bas.

VI. CHRISTOPHE DE LEVAL, Ecuyer, Mayeur de la ville d'Aire, & inhumé dans l'Eglise Collégiale de Saint-Pierre de cette ville, où il mourut, avoit épousé, 1^o *Jeanne Carpon*; & 2^o *Jeanne Cauderon*, fille de *Baudouin*, & de Dame *Jeanne Durietz*. Il eut du premier lit :

1. GEORGES-PHILIPPE-FRÉDÉRIC, Religieux de Saint-Antoine.

Et du second lit vinrent :

2. JEAN, qui suit;
3. BARBE, mariée, 1^o à *François Rolland*, Ecuyer; & 2^o à *Adrien de Grebert*, Ecuyer;
4. JEANNE, femme de *Claude le Tardieu*;
5. GUILLEMETTE, épouse de *Jean Maneffier*, Seigneur de Fontaine;
6. CLAUDE, Béguine à Aire;
7. Et MARIE, qui fut mariée deux fois.

VII. JEAN DE LEVAL, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur du Ponchel & autres lieux, mort le 27 Septembre 1553 à Arras, & inhumé dans l'Eglise des Carmes de cette ville, avoit épousé *Marguerite Couronnel*, fille de N... *Couronnel*, & de *Jeanne de Bernicourt*, de laquelle il eut :

MARGUERITE, qui suit;
Et N... DE LEVAL, morte fille.

VIII. MARGUERITE DE LEVAL, Dame du Ponchel, mariée à *Hugues de Beauafort*, Chevalier, Seigneur du Saulchoy & du Cauroy.

BRANCHE des Seigneurs de LA MARCHE.

VI. ALARD DE LEVAL, I^{er} du nom, Ecuyer, quatrième fils de JEAN, & de *Catherine Saulx*, sa première femme, mourut en 1543. Il avoit épousé *Marie Raulin*, fille de *Guillaume*, & de *Barbe de Bernicourt*, sa troisième femme. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui suit;

2. PHILIPPE, mort sans postérité de *Barbe Proumer*, sa femme;
3. Et MADELEINE, mariée à *Pierre le Maire*, Seigneur de Belleghem.

VII. JEAN DE LEVAL, Ecuyer, Conseiller à Valenciennes, épousa, en 1552, *Anne le Sauch*, dont il eut :

1. ALARD, qui suit;
2. JACQUES, père de MICHEL, qui eut une fille, nommée BARBE, femme de *Jean d'Aine*, Seigneur de Becu;
3. Et ANNE, mariée à *Hedor le Merchier*, Seigneur du Payage.

VIII. ALARD DE LEVAL, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marche, épousa *Anne de Belvalet*, fille de *Pierre*, Seigneur de Pommera, & de *Jeanne de Loets*. De ce mariage vinrent :

1. GUISLAIN, Abbé régulier de Choques en Artois;
2. MAXIMILIEN, qui suit;
3. MARGUERITE, femme de *Maximilien le Merchier*, Seigneur de Renaucourt;
4. Et ALIX, épouse de *Jacques de Fremicourt*, Ecuyer.

IX. MAXIMILIEN DE LEVAL, I^{er} du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marche & autres lieux, mort avant fon père, avoit épousé, le 31 Décembre 1605, *Catherine Payen*, laquelle se remaria à *Louis de Boutry*, Ecuyer, Seigneur de Fréwillers. Elle étoit fille de *Ponthus Payen*, Ecuyer, Seigneur des Esfars, de la Bucquière, & de *Catherine le Hardy*, sa première femme. Leurs enfans furent :

1. MAXIMILIEN, qui suit;
2. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Grandcourt, Sergent, puis Major de bataille d'un Tercé Wallon au service du Roi d'Espagne, qui épousa, le 30 Mai 1654, *Marie de Haynin*, Dame de Calbreuc, laquelle se remaria à *Philippe-François de Gavrelle*, Ecuyer, Seigneur de Grandcourdel. Elle étoit fille de *Baptiste de Haynin*, Chevalier, Seigneur de Calbreuc, & de *Jeanne du Bus*, & eut de son premier mari :
1. JOSEPH-ADRIEN, Seigneur de Sains-lès-Marquon, Chanoine gradué, noble & Grand Pénitencier de l'Eglise Cathédrale de Saint-Omer, mort au mois de Janvier 1731;

2. JEANNE, mariée, le 20 Juillet 1681, avec JACQUES DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur de la Marche, &c., son cousin germain, mentionné ci-après;
3. DOROTHÉE. Religieuse aux Dames de la Thieuloye à Arras;
4. Et MARIE-BARBE, femme, 1^o de N... Mathon, Ecuyer: & 2^o de N... d'Aix, du pays d'Artois.
3. CHARLES, mort Officier du Régiment de Molinghem, au service du Roi d'Espagne;
4. JEANNE. Religieuse Chanoinesse à l'Abbaye d'Avesnes-les-Nomains, près d'Arras, morte âgée de 10 ans le 15 Janvier 1625;
5. Et MARIE-CLAIRE, femme, 1^o d'Ignace Vignon, Ecuyer, Seigneur d'Ovencourt: & 2^o de Jacques-Philippe des Matures, Seigneur du Val-Bernard.

X. MAXIMILIEN DE LEVAL. II^e du nom. Ecuyer, Seigneur de la Marche, épousa, le 21 Janvier 1639, Antoinette-Thérèse de Citey, fille de Maximilien, Ecuyer, Seigneur de Mofles, & d'Ifabeau de Bommarhiet, dont il eut :

1. MAXIMILIEN, Ecuyer, Seigneur de la Tour, mort sans alliance;
2. ROBERT, Ecuyer, Seigneur de Ponche, Capitaine d'Infanterie au service du Roi d'Espagne;
3. JACQUES, qui fut;
4. Et MARIE-CATHERINE, alliée, 1^o avec Louis Raulin, Ecuyer, Seigneur de Belval; & 2^o avec N... de la Buisfière, Ecuyer, Seigneur de Lugy. Du premier lit elle eut un fils, marié avec N... de Vintimille, de Nice, père de N... Raulin, Seigneur de Belval, Brigadier des Armées du Roi, & Commandant à Cittadella & à Mahon en 1757.

XI. JACQUES DE LEVAL. Chevalier. Seigneur de la Marche, Marlerie, Burlendrie & de Ponche, épousa, à Lillers, le 20 Juillet 1681, JEANNE DE LEVAL, sa cousine germaine, fille de JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Sains-lès-Marquion, & de Marie de Haynin-Calbreuc, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui fut;
2. CHARLES-JOSEPH, Ecuyer, Seigneur de la Tour, Lieutenant au Régiment de Saint-Vallier, mort sans alliance, le 20 Septembre 1708, & inhumé dans l'Eglise de Gauchin-Légal;

3. Et JEANNE-ÉLISABETH DE LEVAL de LA MARCIE, femme, 1^o de Louis-Ernest de Marbais, Ecuyer, Seigneur de Vervalle, dont elle a eu des enfans. Voy. MARBAIS. Ladite JEANNE-ÉLISABETH, morte le 13 Juillet 1749, avoit épousé, 2^o le 7 Janvier 1723, Michel-Ignace de Gantès, Chevalier, Seigneur d'Ablainville, de Rebecque, de Foncquevillers, Saint-Marcq, &c., né à Aire en Artois, le 4 Décembre 1688, & mort le 10 Décembre 1752, duquel elle a eu postérité. Voy. GANTÈS.

XII. FRANÇOIS DE LEVAL. Ecuyer, Seigneur d'Attin, de Rougefay, de la Marche, d'Ignicourt, de Beutin & de Ponche, mort au Château de Gauchin-Légal, le 30 Août 1754, avoit épousé Florence Roger, morte le 14 Décembre 1755, dont il a laissé :

1. JEANNE-JOSÈPHE-FLORENCE-ADRIENNE, seconde femme le 25 Mai 1745, de François-Eugène de Bernard, Comte de Calonne, Seigneur de Souverain-Moulin, &c., veuf de Marie-Claire-Josèphe de Lannoy, dont postérité. Voy. BERNARD-CALONNE;
2. Et MARIE-ANNE-FRANÇOISE, mariée, par contrat du 17 Février 1756, à Philippe-François-Eugène de Marbais, son cousin germain, Chevalier, Seigneur de la Tour, & Lieutenant-Colonel au service d'Espagne. Voy. MARBAIS.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, & une fasce vivrée d'azur en chef, brochante sur le tout. Cimier : une tête & un col de sanglier de sable, posés sur un casque de gueules & d'or, de 6 grilles. Supports : deux aigles.*

LEVEMONT, en Normandie : Famille dont étoit JEAN DE LEVEMONT, Chevalier de Malte en 1566. Il portoit pour armes : *d'azur, à 3 fasces d'argent; à une manche mailletée de gueules, brochante sur le tout.*

LEVEN, Famille d'Ecosse. N... Comte DE LEVEN. un des 16 Pairs d'Ecosse, mourut en Septembre 1754, à la terre de Melville, fort âgé. Ses titres & ses biens passent au Lord Balgonie, son fils.

LÉVESQUE ou L'EVESQUE, Famille noble originaire d'Anjou, alliée à celle de

Hellaut, par le mariage de *BLANCHE L'EVESQUE* avec *Jean de Hellaut*, Ecuyer, Seigneur de la Durencerie, troisième fils de *Jean II*, Ecuyer, Seigneur de Vallière, &c., & de *Gillette de la Hume*. Elle n'en eut point d'enfans, & testa, en faveur de son mari, le 11 Novembre 1505. Voy. HELLAUT DE VALLIÈRE.

Les armes de L'EVESQUE sont : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 tourteaux de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

LEVÉVILLE, Les Seigneurs de ce nom sont une branche de la Maison de *Briçonnet*. Ils ont commencé à *François Briçonnet*, fils puîné de *Guillaume*, Seigneur de Glatigny, & de *Claude de Levéville*. Voy. BRIÇONNET.

* LEVEZOU DE VÉZINS, Maison d'ancienne Chevalerie, une des plus anciennes & des plus distinguées de la Province de Rouergue, où est située la Baronnie de LEVEZOU, qui anciennement donnoit rang parmi les Barons aux Assemblées des Etats généraux du pays, immédiatement après le Seigneur d'Arpajon.

Les noms, armes & la Terre de Vézins en Rouergue furent joints à ceux de LEVEZOU, vers l'an 1420, par le mariage de *BÉRINGUIER DE LEVEZOU*, Chevalier, Baron de Levezou, avec *Félice de Vézins*, fille & héritière de *Vézins de Vézins*, & de *Cébelie de Mostuéjous*.

Les Seigneurs de LEVEZOU sont qualifiés dans tous les actes anciens de *hauts & puissans Seigneurs* & de *Chevaliers*. Ils remontent, par titres, à *RAYMOND DE LEVEZOU*, Chevalier, qui, suivant le Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Victor de Marseille, vivoit en 1080, & étoit un des principaux Seigneurs de la Cour de Richard, Comte de Rodez. Il avoit pour frère & contemporain *ARNAUD DE LEVEZOU*, d'abord Evêque de Béziers en 1096, Gouverneur de Toulouse en 1120, pendant la Guerre du Comte Alphonse contre le Comte de Barcelone, puis Archevêque de Narbonne en 1121, & Légat du Saint-Siège en 1134. Il mourut en 1149. C'étoit un des plus

grands Prélats de son tems, ainsi qu'il est rapporté dans la *Gallia Christiana*, & dans l'*Histoire générale du Languedoc*, par Dom Vaissette, suivant laquelle il eut pour successeur à l'Evêché de Béziers *BERNARD DE LEVEZOU*, Prêlat d'un mérite distingué.

La Maison de LEVEZOU DE VÉZINS a donné plusieurs Capitaines de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, des Gouverneurs & Grands Sénéchaux de Province, des Chevaliers de l'Ordre du Roi, des Commandans de places & du ban & arrière-ban du pays, & d'excellens Capitaines, entr'autres *JEAN DE LEVEZOU DE VÉZINS*, Seigneur de Charry, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Chevalier de son Ordre, Gentilhomme de sa Chambre, Sénéchal & Gouverneur de Quercy; autre *JEAN DE LEVEZOU DE VÉZINS*, Gouverneur de Cahors, qui y fut tué au siège de 1580, après s'être défendu avec valeur & distinction, comme le rapporte d'Aubigné, dans son *Histoire de France*; & *ANTOINE DE LEVEZOU DE VÉZINS*, Gouverneur de plusieurs places dans le Rouergue; desquels il est fait une honorable mention dans les Ouvrages de de Thou, de d'Aubigné, de Brantôme, de Montluc, &c.

Les principales alliances de la Maison de LEVEZOU DE VÉZINS sont avec celles d'*Arpajon*, d'*Esflaing*, de *Sévérac*, de *Combret*, de *Mostuéjous*, de *Vézins*, de *Montvallat*, de *Scorailles*, de *Lauzières* de *Thémines*, de *la Panoufe*, de *Provençières*, de *Garceval*, de *Laftic-Saint-Jal*, &c.

ANTOINE DE LEVEZOU, Seigneur de Vézins, ancien Mousquetaire du Roi, est aujourd'hui le chef de cette Maison. De son mariage avec *Marie-Anne de la Panoufe*, il a eu :

1. *François*, Comte de Vézins, Mestre de Camp de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gardes du Corps du Roi & Chevalier de Saint-Louis, marié à *Claudine-Marie de Laftic-Saint-Jal*;
2. *JEAN-JACQUES-GABRIEL*, Vicaire Général de Senlis, & Aumônier du Roi;
3. *ANTOINE-ALEXIS*, Capitaine de Cavalerie;
4. *MARIE*, épouse du Baron de *Saint-Amans*;
5. Et *MARIE-ANNE*, mariée avec le Marquis de *Provençières*.

Le fufdit ANTOINE a eu pour frères : 1. JOSEPH DE LEVEZOU de VÉZINS, premier Capitaine au Régiment de Cavalerie d'Orléans, Chevalier de Saint-Louis, & Commandeur de Saint-Lazare, qui s'est retiré après 40 ans de service, criblé de blessures & accablé d'infirmités. Il s'est marié en Franche-Comté, & a plusieurs enfans ; 2. PIERRE, premier Capitaine de Grenadiers au Régiment de Condé, Chevalier de Saint-Louis, retiré avec le brevet de Major après 40 ans de service, & couvert de blessures ; 3. ALEXIS, Chevalier de Saint-Louis, Maître de Camp de Cavalerie, mort Maré-

chal des Logis de la seconde Compagnie des Mousquetaires après y avoir servi 32 ans ; 4. CHARLES, Mousquetaire du Roi, tué à la bataille de Dettingen ; 5. FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment de la Vieille-Marine, mort dans les dernières guerres d'Italie ; 6. & JEAN-JOSEPH, Chevalier de Saint-Louis, marié en Anjou.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion rampant d'argent, armé & lampassé de gueules, qui est DE LEVEZOU ; aux 2 & 3 de gueules, à 3 clefs d'argent, 2 & 1, qui est DE VÉZINS.*





0058731-01-9 RF

CS 587 • L2 1863 V11
LA CHESNAYE-DESBOIS F
DICTIONNAIRE DE LA NOB

Document non prêt
Non-circulating item



